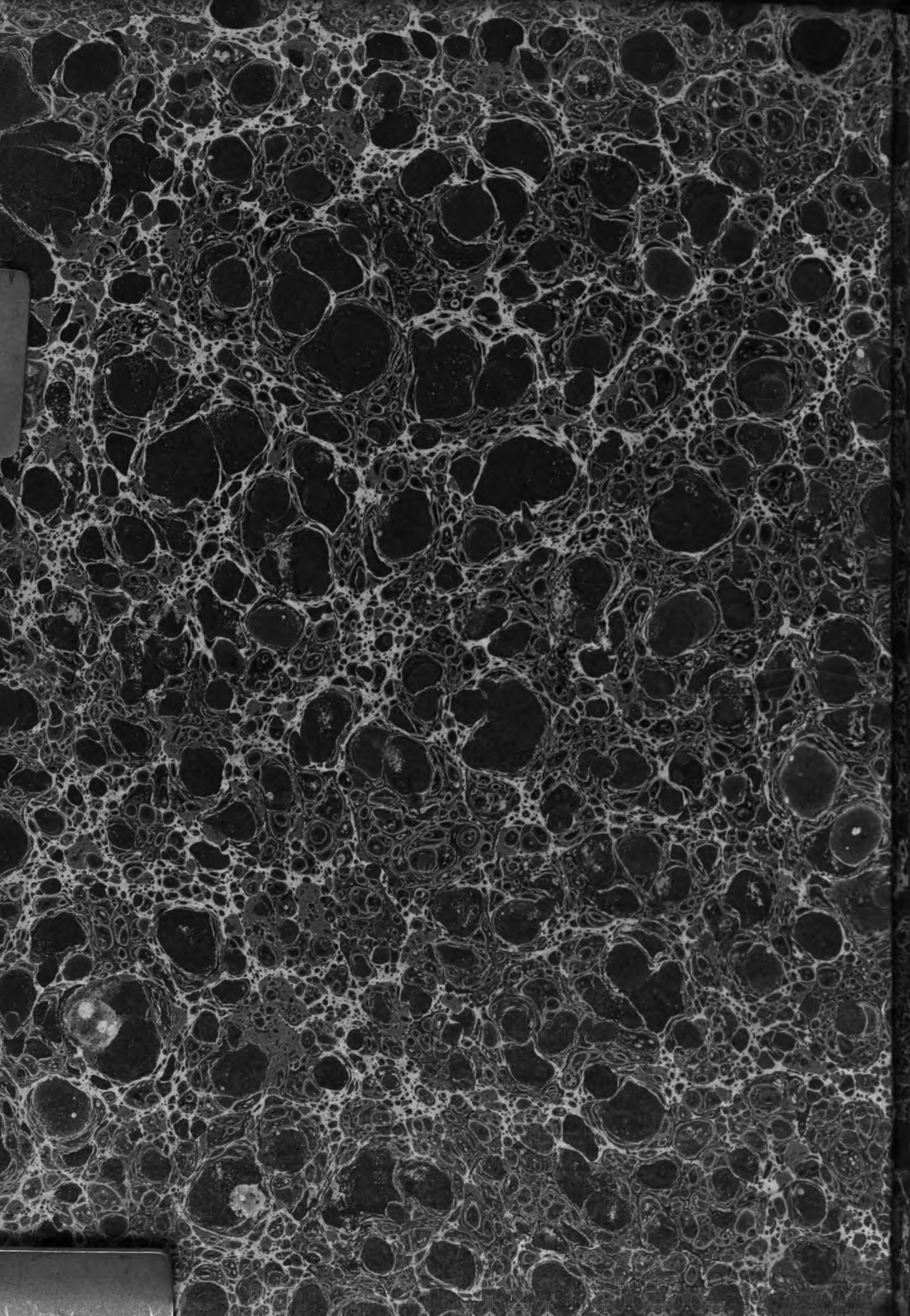
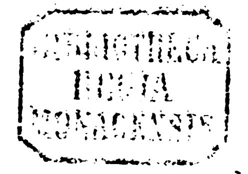








FRANCE HISTORIQUE ET MONUMENTALE.





HISTOIRE GÉNÉRALE

DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

ILLUSTRÉE ET EXPLIQUÉE

PAR LES MONUMENTS DE TOUTES LES ÉPOQUES, ÉDIFIÉS, SCULPTÉS,
PEINTS, DESSINÉS, COLORIÉS, ETC.

PAR A. HUGO,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON ET DE LA FRANCE PITTORESQUE.

I.

HISTOIRE DE LA GAULE,

DE L'AN 1600 AVANT J.-C. A L'AN 483 APRÈS J.-C.

(AVANT CLOVIS.)

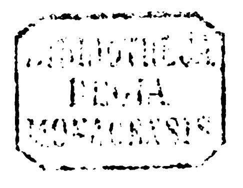
A PARIS,

CHEZ H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR DE LA FRANCE PITTORESQUE,

PLACE DE LA BOURSE, N° 13, A PARIS.

1836.

Imprimerie et Fonderie de Rignoux et Cie, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.



Les traditions des temps anciens et les récits des temps modernes éveillent à un égal degré l'attention des hommes. Cette curiosité instinctive a d'ailleurs un but légitime. Par le résultat des entreprises achevées, on peut prévoir l'issue des tentatives commencées; les enseignements du passé sont comme une révélation de l'avenir. Mais si l'histoire offre ainsi à tous les peuples de hautes leçons de morale, de sagesse, de prudence et de politique, l'histoire de la patrie surtout a un charme particulier. Ce n'est plus la curiosité seule qui est excitée. On a besoin de connaître les annales de son pays, on se glorifie au souvenir des grandes choses qu'elles rappellent; homme public ou citoyen obscur, on est flatté de coopérer pour une part quelconque aux événements que l'époque contemporaine livre à la mémoire des siècles futurs. De là cet orgueil qu'on tire de ce qui s'accomplit de beau et de bien, cette amertume qu'on éprouve de ne pouvoir empêcher le mal ou l'injustice : on se croit solidaire des actes du pays et comptable envers la postérité de sa gloire ou de sa honte. Le cœur se serre après une défaite, l'âme se réjouit après un triomphe. Partout où le sentiment patriotique est vivement développé, l'histoire nationale émeut et intéresse. C'est là sans doute ce qui, malgré tant d'écrits si fastidieux à lire, rend le peuple français avide de connaître les histoires des Gaulois et des Francs. En se comparant aux autres peuples, il ne trouve pas qu'il ait à rougir de ses ancêtres. Des actions mémorables, de généreux exemples, de grands désastres, mais aussi de glorieuses entreprises, remplissent ses annales. Notre histoire est vraiment un beau livre de famille, digne d'être étudié avec une filiale attention.

Il n'appartient pas à l'auteur de cette nouvelle histoire de France de faire ici la critique des histoires générales de France publiées avant la sienne; mais, c'est malheureusement un fait incontesté, il n'en est aucune qui satisfasse celui qui veut connaître nos gloires et nos revers domestiques. Aucune ne trace avec fidélité les événements intéressants pour le pays, le caractère des hommes qui y ont pris part, les révolutions politiques et sociales qui en ont été le résultat. Nos historiens se sont peu occupés de la marche de la civilisation, de l'influence réciproque des mœurs et des lois, des progrès de l'industrie, du commerce, de la littérature et des arts. La plupart paraissent avoir écrit sans consulter les chroniques contemporaines, et avec un dédain superbe de ces curieux mémoires où les opinions des temps anciens sont fidèlement et naïvement exprimées; leurs ouvrages, entrepris sous l'influence de diverses préoccupations, sont incomplets ou inexacts. La vérité n'y est admise que lorsqu'elle ne peut blesser aucun intérêt de parti, ni détruire aucune argumentation de système. Renverser une opinion ou en faire dominer une autre semble être leur seul but. Ce ne sont pas des récits, mais des plaidoyers.

Dans le petit nombre d'histoires générales de France qui ont été composées sans que l'auteur ait eu à l'avance le but de servir un intérêt particulier, les unes sont abrégées de façon à n'offrir que le squelette des événements principaux, les autres sont tellement diffuses, qu'au milieu de détails secondaires, il est impossible d'apprécier l'importance des faits dominants. Quelquefois la même histoire présente ce double défaut, et réunit à une sèche brièveté une loquace diffusion : dans un endroit, l'auteur a résumé les choses intéressantes; dans un autre, il a délayé les choses inutiles. Ce manque d'ordre et de méthode est surtout sensible dans les histoires, œuvres de plusieurs écrivains, qui, pour continuer ou compléter le travail de leurs devanciers, ont développé les événements suivant leur fantaisie et non d'après un plan général. Enfin leur vice le plus grave, celui qui a fait répéter longtemps que notre histoire était ennuyeuse et ne se composait que d'une longue série d'événements monotones et sans intérêt, est l'uniformité de style et de narration. En peignant tous les événements avec les mêmes traits, on ôte aux faits historiques leur caractère et même leur vérité. Pour n'en citer qu'un exemple, la plupart des histoires générales de France ne présentent-elles pas, sous toutes les races et à toutes les époques, la monarchie avec le même entourage, la même puissance et les mêmes droits? Leurs auteurs n'ont eu aucun souci de la couleur locale, qui peut être quelquefois trop vive dans un ouvrage dramatique, mais qui est toujours nécessaire dans un ouvrage historique. — Signaler ces défauts des anciennes histoires de France, c'est faire connaître qu'on a cherché à les éviter.

Le moment est favorable pour écrire l'histoire du pays. Il est possible de remonter facilement aux

sources. Les chroniques les plus anciennes, les mémoires les plus intéressants, les documents officiels les plus précieux, long-temps enfouis dans les bibliothèques des monastères, dans la poudre des archives provinciales et royales, ont été successivement publiés. Les faits douteux ou importants de l'histoire nationale, examinés spécialement et avec le plus grand soin, tant dans le siècle dernier que dans le nôtre, ont été éclaircis et fixés. — Les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, trop peu consultés, et néanmoins si curieux, ceux de la société royale des Antiquaires, les nombreux écrits des savants modernes et des historiens spéciaux, dont les travaux se sont exercés sur les anciens Gaulois, sur les rois francs, sur les mœurs et les usages populaires à toutes les époques, sur les migrations des peuples du moyen âge, sur les croisades, sur l'histoire particulière des provinces, des communes, des hommes célèbres, ont éclairé d'une lumière nouvelle les temps primitifs et anciens de notre histoire. La reproduction par la gravure et par la lithographie des monuments édifiés, sculptés, peints, dessinés et coloriés de la vieille France, a servi à mieux faire connaître des détails d'histoire et de mœurs, dont les livres et les manuscrits ne donnaient que des descriptions équivoques ou incomplètes.

L'auteur de la *France historique et monumentale* a entrepris d'offrir à ses lecteurs une histoire générale de France, écrite avec concision, mais néanmoins avec assez de développement, pour que l'étendue du récit corresponde à l'importance des faits. Il tâche de mettre en relief chaque personnage remarquable, de conserver à chaque époque sa douleur et son caractère; les événements sont rapportés d'après les témoignages contemporains, appréciés selon l'esprit de leur temps, et jugés seulement d'après les règles éternelles de justice et d'humanité qui doivent dominer les opinions de tous les siècles.

Les gravures qui accompagnent cet ouvrage sont choisies avec un soin scrupuleux. Reproduisant avec fidélité les monuments, les costumes, les actions des différentes époques, elles donnent plus de clarté aux explications, aux descriptions et aux récits. La géographie occupe dans ce livre la place qui lui est due; car toutes les grandes révolutions, les créations et les destructions d'États se résument par les divisions politiques du territoire. Des cartes et des plans soigneusement dressés font successivement connaître celles qui, en France, ont précédé la division actuelle.

L'auteur n'a négligé, ni recherches, ni travaux [1], pour rendre son livre digne du sujet qu'il traite et du public auquel il s'adresse. Il se croira récompensé largement de ses efforts, si l'on reconnaît que cette histoire générale de France, coordonnée avec maturité et réflexion, consciencieusement écrite, exempte de toute influence extérieure, de tout esprit de système, de toute préoccupation de parti, a pour base la bonne foi, et pour but la vérité.

[1] Outre le *Recueil des Historiens de France*, les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, ceux de *l'Académie celtique* et de la *Société des Antiquaires de France*, la *Monarchie française*, de Montfaucon, le *Recueil des Antiquités*, de Caylus, les *Monuments de la France*, de M. Alexandre de Laborde, l'*Atlas des Monuments français*, de M. Alexandre Lenoir, l'auteur de *La France historique et monumentale* a dû, afin de rendre ce premier volume moins imparfait, compulser un grand nombre d'ouvrages. — Voici la liste des principaux auteurs qu'il a consultés, soit dans les textes originaux, soit dans les meilleures traductions. Ils sont, pour la plupart, cités dans le livre : la *Bibliographie* des auteurs modernes se trouve à la fin de ce volume.

Historiens, Poëtes et Auteurs anciens (grecs et latins), *Chroniqueurs contemporains.*

Hérodote. — Aristote. — Strabon. — Ptolomée. — Pomponius Méla. — Polybe. — Plutarque. — Appien. — Diodore de Sicile. — Dion Cassius. — Athénée. — Lucien. — Pline l'ancien. — Pline le jeune. — Jules-César. — Hirtius. — Tite-Live. — Florus. — Salluste. — Tacite. — Velléius Paterculus. — Suétone. — Festus. — Valère Maxime. — Ammien Marcellin. — Paul Orose. — Végèce. — Hygin. — Lucain. — Cicéron. — Xiphilin. — L'empereur Julien. — Zonare. — Eumènes. — Saint Jérôme. — Sidoine Apollinaire. — Paulin. — Salvien. — Aimoin. — Génésius. — Grégoire de Tours. — Frédégaire. — Jornandès. — Flodoard. — Adalbert, moine de Saint-Gall, etc.

(*Voir, pour les auteurs modernes, la Bibliographie, page* 407.

FRANCE
HISTORIQUE ET MONUMENTALE.

LIVRE PREMIER.

LA GAULE ET LES GAULOIS PRIMITIFS.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DE LA GAULE.

Aspect général de la Gaule.—Montagnes : les Alpes, les Pyrénées, etc. — Fleuves et rivières. — Marais et lacs. — Forêts. — Productions végétales. — Animaux domestiques. — Animaux sauvages. — Espèces qui ont disparu du sol de la Gaule.

Une population caractérisée par une témérité confiante, des dispositions guerrières, une intelligence vive et ingénieuse, des penchants aventureux et mobiles, paraît avoir habité depuis les temps les plus reculés cette grande contrée connue dans l'antiquité sous le nom de *Celtique*, puis célèbre sous celui de *Gaule*, illustre aujourd'hui sous le nom de *France*.

Depuis trente siècles cette population puissante, successivement retrempée et rajeunie par de lointaines migrations et de généreuses adoptions, remplit l'univers du bruit de son nom; elle a fait de grandes choses par l'épée, par la parole et par l'intelligence, et a souvent mérité d'être offerte en exemple aux autres peuples.

Avant de parler des races anciennes qui ont formé cette grande nation, avant de peindre leurs mœurs premières et de raconter les événements mémorables de leur histoire, il convient de jeter un coup d'œil sur l'état primitif du territoire, où a eu lieu leur fraternelle et patriotique agglomération.

Avant de parler des hommes, nous dirons donc quelques mots du pays.

Aspect général de la Gaule.

La Gaule, plus que toute autre contrée du continent européen, a reçu de la nature, des limites hors desquelles la nation gauloise ne put jamais conserver long-temps ses conquêtes et son nom. — Au nord, le Rhin, large fleuve, la protégeait contre l'invasion des hordes barbares, farouches et guerrières comme ses habitants; à l'est, la chaîne gigantesque des Alpes, telle qu'une ligne de forteresses de granit, la défendait contre les armes de ce peuple qui, dès qu'il eut réussi à vaincre les Gaulois, acheva la conquête du monde; au sud, le massif tronqué des monts Pyrénées, qui court des bords solitaires de l'Atlantique aux côtes de la Méditerranée, festonnées de criques et de ports, la séparait des peuples de l'Espagne; à l'ouest, elle avait pour barrière des plages inondées ou des falaises à pic, battues par l'Océan, dont les brumes et les tempêtes étaient encore ses gardiens les plus redoutables; enfin, au sud-est s'étendait un rivage caressé par les flots de la mer Méditerranée, à travers laquelle, de temps immémorial, l'Orient apportant aux peuples gaulois les tributs de son commerce, leur laissa quelques reflets de sa religion, de ses usages et de ses mœurs. — Telles étaient les limites naturelles de la Gaule. — Cette vaste contrée d'ailleurs se divise en deux régions, l'orientale et l'occidentale; la première est la région haute, que sillonnent les chaînes des Alpes, qui la dominent, les sommets et les contre-forts des Vosges et du Jura, les ramifications des volcans éteints de l'Auvergne et les plateaux superposés des Cévennes; l'autre région, basse et ondulée à peine par des vallées peu profondes, s'étend du pied des montagnes jusqu'à l'Océan. — Heureusement placée entre deux mers principales, dont l'une fut celle de l'ancien monde, et l'autre la plus explorée du monde nouveau, il semble que la nation gauloise devait être assurée par sa situation sur le globe d'une existence et d'un nom aussi durables que lui. — La Gaule en effet renferme en son sein tous les éléments de vie et de prospérité. — Plus de vingt fleuves, de nombreuses rivières navigables, routes primitives, qui possédant en elles-mêmes les principes du mouvement, marchent, en quelque sorte, la parcourent dans tous les sens et y portent l'abondance. Six de ces fleuves sont remarquables parmi les grands fleuves de l'Europe; l'un d'eux se jette dans la Méditerranée, les autres sont tributaires de l'Océan. — Les montagnes y renferment des mines nombreuses. La Gaule était presque le Pérou de l'ancien monde. Ses mines abondaient en métaux à tel point que, dans l'antiquité, leurs richesses étaient pas-

sées en proverbe! Elle exploitait, ou plutôt pouvait exploiter de l'or, de l'argent, du plomb, du fer et du cuivre; parmi ses roches communes, on citait le marbre, le granit et l'albâtre, et parmi ses gemmes précieuses, le cristal, l'améthyste et le grenat couleur de feu, que les anciens nommaient escarboucle. Plus riche que l'Asie, elle n'avait point qu'un seul Pactole; plusieurs de ses fleuves roulaient des paillettes de l'or le plus pur.— Moins riche alors qu'aujourd'hui en productions végétales, elle était en grande partie couverte de forêts séculaires, parée de prairies verdoyantes et épaisses, mais parsemée de marécages impraticables : le sol, néanmoins, y produisait en quantité de l'orge et du millet; par la suite il devint si fertile en blé, que, du temps de César, la Gaule fut un des greniers du peuple romain. — Des rivières et des côtes poissonneuses, de nombreux troupeaux de porcs, les bêtes fauves des forêts, fournissaient à ses habitants des aliments sains et abondants. — Dans le centre du territoire et dans sa partie septentrionale, le climat était rigoureux, sans doute, mais l'exercice continuel des armes et de la chasse faisait oublier aux Gaulois l'inclémence de leur ciel.

Tel était, s'il faut ajouter foi aux vieux auteurs, à Strabon, à Ptolomée, à Pline, l'aspect général du pays gaulois à la plus ancienne époque historique.

Les améliorations y furent lentes et progressives; on s'en convaincra par la description plus détaillée que nous allons donner de ses productions naturelles, de ses montagnes, de ses fleuves, des mers qui baignent ses côtes, etc., choses, ce nous semble, qui constituent principalement et modifient à l'infini les parties habitables du globe.

Montagnes. — Les Alpes, les Pyrénées.

Parlons d'abord des montagnes, qui forment la partie la plus solide et la moins variable d'un pays, et qui, imposant aux eaux une pente et un cours, lui impriment son caractère physique le plus remarquable.

La chaîne des Alpes s'étend à l'est de la Gaule; c'est une des plus hautes de l'Europe: son point culminant dans la Gaule a une élévation de plus de 12,600 pieds; ses principales ramifications au nord sont le Jura et les Vosges, qui, vers le nord-ouest, présentent pour embranchements les plateaux des Ardennes, couverts long-temps d'une forêt épaisse et célèbre (*Arduenna sylva*). Cette forêt, du temps de César, ombrageait encore toute la partie comprise entre la Marne et le Rhin.

Les Pyrénées jettent plusieurs chaînes considérables sur le sol de la Gaule, qu'elles séparent de l'Espagne (*Iberia*); ce sont les Cévennes (*Cebenna mons*), qui bordent la droite de la vallée du Rhône, et empêchent les eaux dont le cours est marqué vers l'Océan de venir se mêler à celles qui coulent dans la Méditerranée. Aux Cévennes se rattache le groupe volcanique de l'Auvergne.

Le nom de Pyrénées vient, dit l'histoire fabuleuse de l'ancien monde, d'une nymphe aimée d'Hercule, et que ce héros demi-dieu abandonna dans ces montagnes lorsqu'il passa, à travers la Gaule, d'Italie en Espagne. D'autres auteurs prétendent, sans doute avec plus de raison, que les Pyrénées furent ainsi appelées du mot *pyr,* qui en grec signifie *feu*, à cause des volcans que l'on croyait autrefois exister dans leur sein.

Fleuves et rivières.

Entre ces deux chaînes de monts géants (les Alpes et les Pyrénées), qui, si l'on considère le gisement de leurs roches, ont dû éprouver de grandes convulsions dans les temps antérieurs aux époques historiques, il y a de larges dépressions et de vastes lits dans lesquels descendent doucement ou se précipitent avec fureur des fleuves et des rivières nés de minces ruisseaux, mais dont ces monts vénérables alimentent les sources dans les hauteurs de l'atmosphère et dans les glaciers qu'y entretiennent des neiges éternelles.

Les six principaux fleuves qui se sont creusé de profonds bassins sur le sol de la Gaule, sont le Rhin (*Rhenus*), la Meuse (*Mosa*), la Seine (*Sequana*), la Loire (*Liger*), la Gironde (*Garumna*), et le Rhône (*Rhodanus*).

Le Rhin sort des Alpes helvétiques, traverse le lac de Constance (*lacus Brigantinus*), immense nappe d'eau qu'il renouvelle sans interrompre sa course; il en ressort sépare la Gaule de la Germanie et enveloppe de deux de ses branches le territoire des Bataves. Là, après s'être joint à la Meuse, il se jetait dans l'Océan par plusieurs embouchures. — Aujourd'hui, presque épuisé d'un cours de 300 lieues, il perd ses eaux et son nom à travers des sables qu'apporta en 860 une effroyable irruption de l'Océan.— Du temps de César, il formait encore à son arrivée dans la mer plusieurs îles où vivaient isolées quelques familles de barbares, dont les œufs des poissons et des oiseaux de mer étaient la seule nourriture. Le nom de ce fleuve vient du mot gaëlique ou celtique *rhein,* courant.

La Meuse a sa source sur un plateau contre-fort des Vosges, et aux environs duquel habitaient autrefois les *Lingones,* dont Langres, qui y fut bâtie depuis, a conservé le nom : ce fleuve traverse les Ardennes, passe ensuite par le pays qu'ont successivement peuplé les Bataves et les Belges, se mêle au Rhin et se perd avec lui dans la mer du Nord.

La Seine, dont le bassin si capricieusement creusé décrit des sinuosités qui ont mérité à ce fleuve le nom de nouveau Méandre, sort à peu près inaperçue d'un lieu peu éloigné des sources de la Meuse, et après s'être

grossie de plusieurs affluents, forme cette île où fut bâtie l'antique Lutèce, et continuant à diriger lentement son cours vers le nord-ouest, arrive enfin à travers les plaines de la Gaule septentrionale dans la Manche (*fretum Gallicum*), détroit de l'Océan, où elle se perd.

La Loire a sa source dans les Cévennes. Elle descend dans les campagnes les plus riantes de la Gaule, fertilise sur une vaste étendue le territoire qu'elle arrose, étend sa nappe majestueuse, et bientôt arrivant sur les plages brumeuses de l'Armorique, située à l'occident de la Gaule, s'élargit comme une mer, et s'épanche plutôt qu'elle ne tombe dans l'Océan. Ce fleuve, dont le lit est embarrassé de barres de sables, est le plus dangereux des fleuves de la Gaule. Dans les mauvaises saisons, ses flots, grossis par les orages ou par les neiges, inondent ses rivages. Ses inondations subites sont également redoutables aux forts bateaux qui le sillonnent et aux habitations qui l'avoisinent; il compte des naufrages comme l'Océan.

La Gironde est formée par la jonction de la Garonne (*Garumna*) avec la Dordogne (*Duranius*). La Garonne naît sur le flanc septentrional des Pyrénées espagnoles, coule entre les rochers au fond d'une étroite vallée, puis entre dans la Gaule, où le volume de ses eaux s'accroît par de nombreux affluents, dont le principal est la Dordogne. Cette rivière, moins considérable, a sa source dans le massif de l'Auvergne, au pied du Mont-d'Or (*Mons Aureus*); la réunion de ses eaux avec la Garonne forme un fleuve large et magnifique.

Le Rhin et la Meuse ont leur direction principale de l'est au nord, la Seine, la Loire, la Garonne et la Dordogne suivent, dans la majeure partie de leur cours, une pente qui porte leurs eaux de l'est à l'ouest. Seul de tous les grands fleuves de la Gaule, le Rhône, qui sort des rochers de l'Helvétie, porte ses eaux du nord au sud; son bassin occupe au midi de la Gaule une vaste étendue de territoire; il a aussi un grand nombre d'affluents, dont plusieurs pourraient passer eux-mêmes pour des fleuves; le principal est la Saône (*Arar*), qui vient lentement le joindre au lieu où Lyon (*Lugdunum*) a été fondé. Le Rhône impétueux reçoit ensuite en courant dans son lit à pente rapide, les eaux bouillonnantes de l'Isère (*Isara*), et celles de Durance (*Druentia*), dont le cours est d'une rapidité égale à la sienne, puis il se hâte de se précipiter dans la Méditerranée, où les sables et les terres qu'il charrie forment un delta. — Comme nous l'avons dit, c'est le seul des fleuves de la Gaule qui perde son nom dans cette mer intérieure. — Son impétuosité lui a mérité le nom qu'il porte, et qui vient des mots celtiques *rhod-an* (eau rapide); le nom celtique de la Saône est *sohg-an* (eau paisible); ce nom est l'image de son cours.

Marais et lacs.

D'autres rivières, des ruisseaux nombreux, des sources abondantes et multipliées arrosent la Gaule; dans les premiers temps, leur cours était embarrassé par une végétation trop riche, leur embouchure obstruée par les limons et les sables que charriaient les grands fleuves; ils durent nécessairement laisser de leur trop plein sur le sol et y former un grand nombre de marais. Ces marais furent la cause de l'humidité de l'atmosphère de la Gaule primitive. — Cette contrée a d'ailleurs toujours compté peu de lacs, la nature a réservé cette belle décoration aux pays que sillonnent les Alpes helvétiques.

Forêts. — Productions végétales.

La Gaule était couverte de profondes et vastes forêts, palissades immenses, ténébreuses, sans fin, de troncs de branches et de feuillages, élevées contre ses ennemis. Encombrées de mousses, de plantes rampantes et sarmenteuses, de ronces et d'épines, enlacées par les bras des lierres plus vivaces que l'arbre qu'ils étreignent, la plupart étaient restées vierges et impénétrables à l'homme. Ces forêts gigantesques, éparses çà et là, s'étaient emparées de si grands espaces que le pays ne comptait encore, du temps de César, que neuf millions d'habitants (de nos jours, Paris seulement contient à peu près le dixième de cette population); et cependant, d'après le rapport des anciens auteurs, les mariages y étaient féconds et les familles nombreuses.

Des chênes et des pins entretenaient l'éternelle verdure des immenses forêts de l'ouest (Armorique) et du nord (Belgique) de la Gaule; ces arbres y étaient entremêlés d'ormes et de bouleaux. L'if était commun dans le nord. Une espèce de buis, compacte, vigoureuse, croissait dans les régions du midi, près des Pyrénées, et s'y élevait en arbustes coniques. — Les hauts et verts poiriers, les cormiers au goût âpre, les alisiers, les cornouillers indigènes, offraient dans les bois leurs fruits sauvages, d'un rouge écarlate; divers arbustes épineux y produisaient des baies rafraîchissantes. Des pêchers d'une espèce particulière y donnaient, dans les expositions favorables à leur végétation, des pêches si grosses et si parfumées, qu'au dire de Pline et de Columelle, elles étaient à Rome recherchées pour la table des riches imitateurs de Lucullus.

On voit par cette courte nomenclature combien alors, dans cette partie de l'Europe, étaient rares les arbres fruitiers; les plus précieux de ceux qui, par la suite, prospérèrent dans la Gaule, étaient exotiques. Si des plants clair-semés d'oliviers et de vignes offraient alors leurs fruits parfumés, leurs raisins mûrs et transparents à quelques familles gauloises, ce n'était que dans les régions voisines de la Méditer-

ranée, où les navigateurs phéniciens ou grecs en introduisirent la culture. Divers auteurs prétendent néanmoins que la Gaule les possédait de temps immémorial à l'état sauvage, ce qui paraît douteux, pour l'olivier surtout, qui a besoin d'une exposition au midi, d'un climat sec et du voisinage de la mer.

Malgré l'état misérable de l'agriculture, les céréales étaient dans la Gaule plus abondantes que les fruits : chaque printemps le blé, l'orge, l'avoine, le millet, couvraient d'un immense tapis de verdure les plaines du centre, de l'est et de l'ouest. La terre y produisait spontanément : une racine dont le nom nous est inconnu, et avec laquelle les Gaulois faisaient une espèce de pain; le glaïeul jaune, dont les graines torréfiées étaient un aliment agréable pour eux; la serpentaire et l'angélique, qu'ils faisaient cuire et assaisonnaient avec du poivre; la *chamœlé*, plante qui leur tenait lieu du poivre, alors si précieux et si rare, que les Grecs eux-mêmes le connaissaient à peine; l'*arum*, d'un goût moins âcre que les raves, et dont les feuilles, après avoir subi un assaisonnement particulier, devenaient un aliment passable; la carotte rouge et sucrée, et enfin l'*ache* parfumée, que les peuples de l'Italie nomment *céleri*. Outre ces plantes, les champs offraient encore en abondance de l'oseille, de la pimprenelle et du pourpier.

Dans certains cantons, les Gaulois engraissaient leurs terres avec de la marne; cet engrais, employé depuis un temps immémorial, fut par la suite une des causes de la fécondité et de la richesse de ce pays.

Animaux domestiques.

Vivant en peuplades et en familles, les Gaulois durent éprouver promptement le besoin et avoir bientôt le goût de l'agriculture, surtout dans les régions centrales, éloignées des côtes, où la mer offre en coquillages et en poissons une nourriture facile à recueillir. Ils engraissaient d'innombrables troupeaux dans les hautes herbes des pâturages que l'humidité du climat entretenait presque toujours verdoyantes; en tout temps leurs grasses prairies étaient couvertes de bœufs, de moutons et de chèvres. Ils possédaient en outre des troupes nombreuses de porcs d'une taille énorme, qui, abandonnés à leur capricieux instinct, vivaient dans les bois et les forêts, où rendus presque à l'état sauvage, ils n'étaient pas moins redoutables que les loups.—Le cheval n'existait pas dans l'intérieur du pays, mais seulement dans la région voisine des Pyrénées et dans les pâturages maritimes du nord, où leur race, objet des plus grands soins, était excellente. Les chevaux de la Gaule septentrionale, si l'on en croit Aristote, le plus ancien des naturalistes, étaient blancs et avaient le poil long comme celui des ours.—Les chiens gaulois étaient célèbres pour leur vitesse et leur courage; on estimait surtout une espèce de barbets à longs poils, remarquables par leur laideur, leur intelligence, leur audace, et que l'on dressait pour combattre, réunis en meutes, les peuples ennemis. — Les plaines incultes et les landes émaillées de fleurs aromatiques offraient aux abeilles une nourriture parfumée. Les Gaulois donnaient des soins assidus à l'éducation de ces insectes utiles, dont le miel leur était si agréable et si précieux.

Animaux sauvages.— Espèces qui ont disparu du sol de la Gaule.

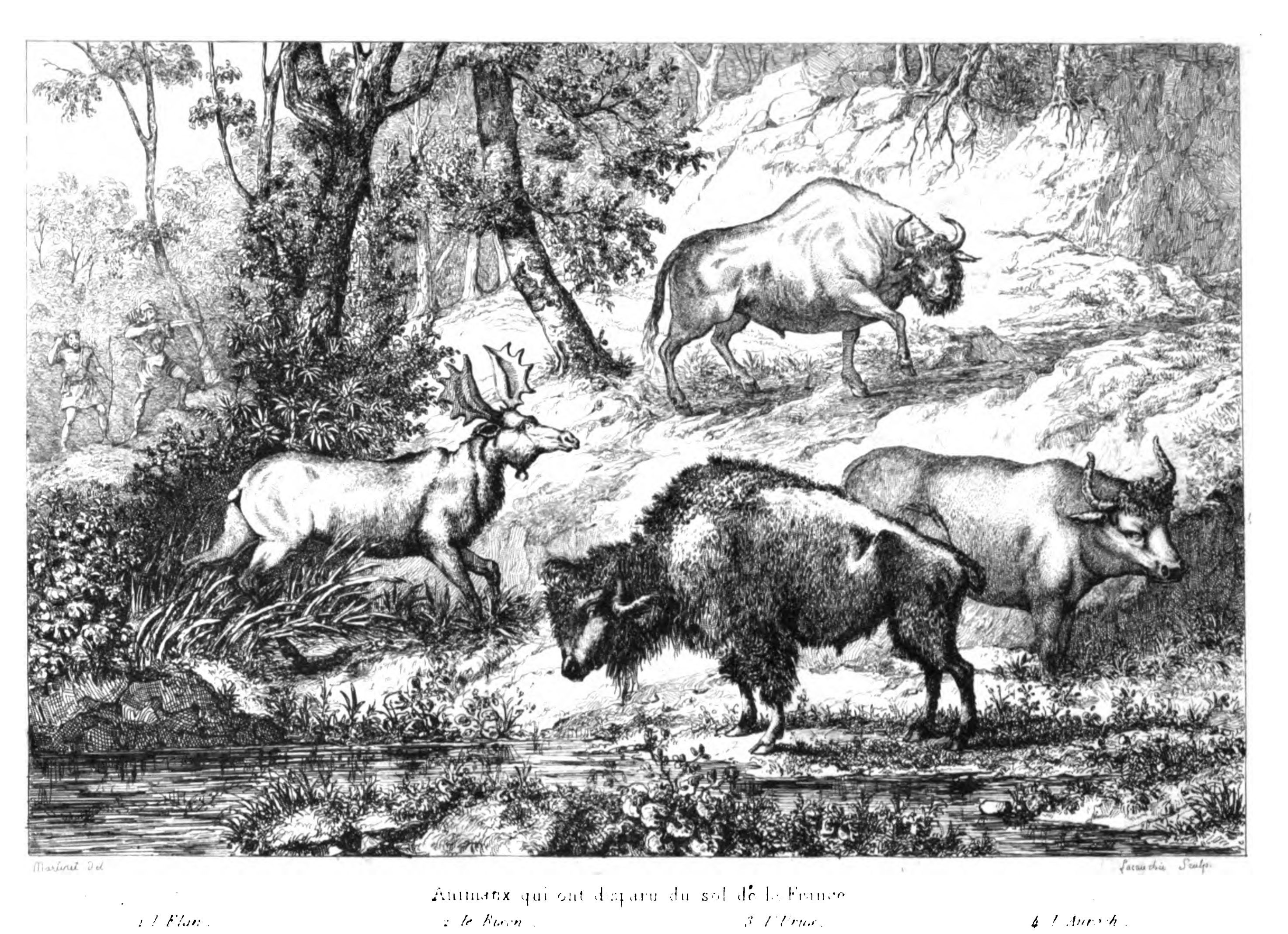
Les contrées méridionales de la Gaule renfermaient des troupes innombrables de lapins, sans doute originaires de l'Ibérie, et dont, on ne sait pourquoi, la chair répugnait aux Gaulois; les lièvres n'y étaient pas moins nombreux, et d'une grosseur dont on n'a plus d'exemple. Les Gaulois n'élevaient d'autres oiseaux domestiques que la poule et le coq, dont le nom et l'audace sont, par la suite, devenus leur emblème; mais les canards, les grues, les cigognes, surtout les cygnes, y étaient si multipliés que leurs troupes gracieuses blanchissaient les eaux de plusieurs fleuves et les rivages de la Seine. D'autres oiseaux de toutes sortes, ceux qui vivent de proie, les espèces aquatiques et voyageuses, les oiseaux chanteurs et sédentaires, tous ceux enfin qui volent, planent, courent ou tournoient, y faisaient leurs nids au creux des rochers, au bord des rivières, dans les roseaux des marais, sous les branches touffues des forêts. — L'industrieux castor bâtissait sa retraite conique ou se creusait d'humides terriers dans les îles de la Seine, de la Saône et du Rhône.

On a attribué faussement la disparition du castor et du cygne au changement du climat de la Gaule, où la température cessant d'être aussi rigoureuse pendant l'hiver, aussi ardente pendant l'été, est devenue en toute saison supportable et douce. La chasse acharnée et continuelle qu'on a faite à ces animaux, le tumulte d'une population toujours croissante qui a troublé la paix de leurs solitudes, les ont sans doute chassés vers les régions septentrionales que leur instinct les porte à préférer.

Le cygne et le castor ne sont pas d'ailleurs les seuls animaux qui aient abandonné presque entièrement le sol de la Gaule. Il en est qui ont totalement disparu.

Dans les temps anciens les forêts y renfermaient dans leurs profondeurs quelques animaux carnassiers ou féroces, et des familles nombreuses de bêtes fauves.

C'étaient des loups grands et hardis, effroi des animaux protégés par l'homme; des renards voraces, faisant la guerre aux bêtes de petite espèce et aux oiseaux des bois; des lynx remarquables par leur instinct carnassier, leur vue perçante, leur agilité, leur vigueur, et qui ne craignaient pas d'attaquer

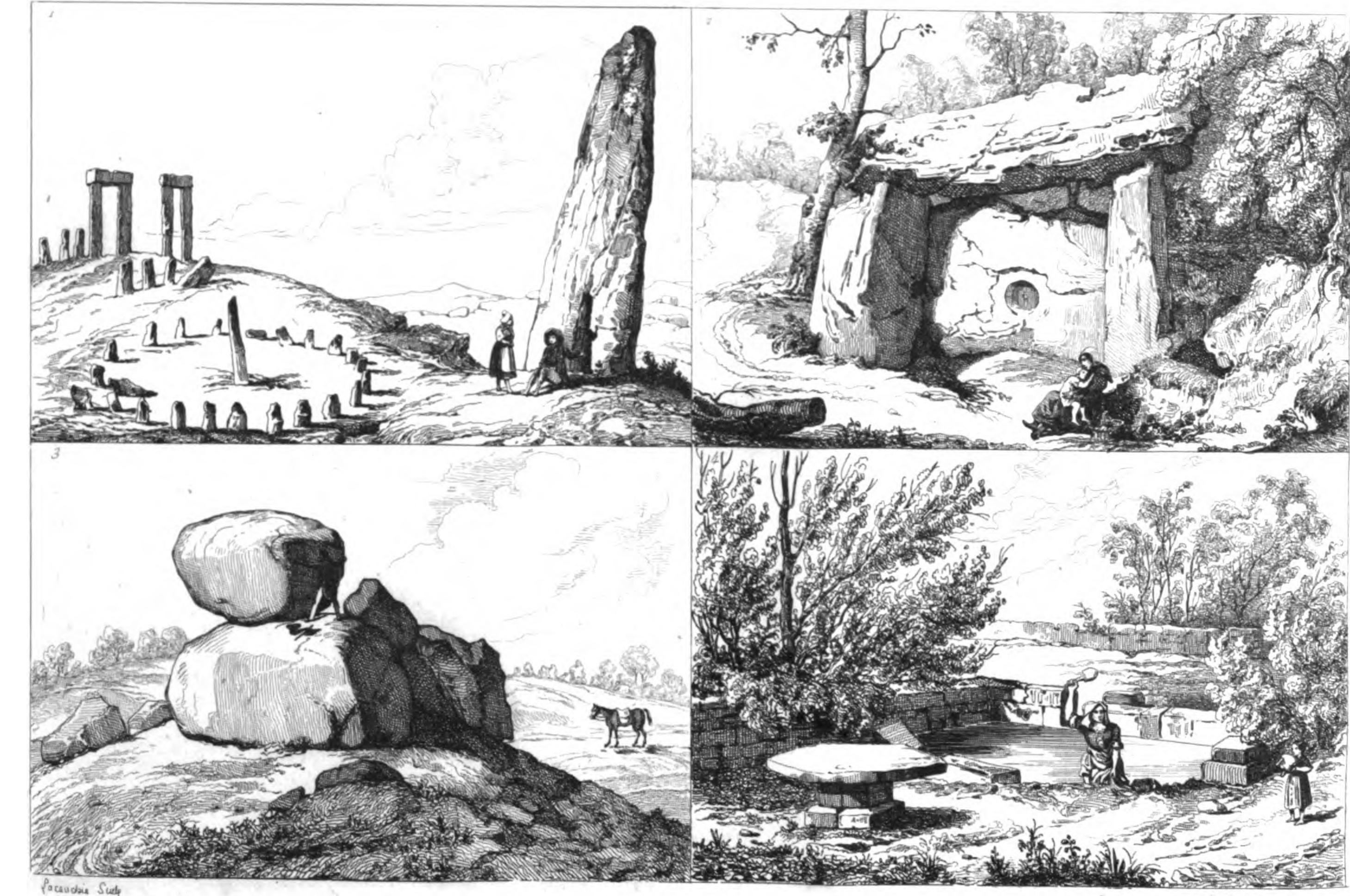


Martinet del. | Lacauchie Sculp.

Animaux qui ont disparu du sol de la France

1. l'Élan. 2. le Bison. 3. l'Urus. 4. l'Aurochs.

Monuments Druidiques



Pocaudais Sculp

1 Lichaven, Cromlech, Menhir de Quiberon

2 Dolmen de Bau (Eure)

3 Rouler ou Pierre branlante près de Mende (Lozère)

4 Table marchande le Krmo (Morbihan)

les bêtes fauves de grande taille; des ours monstrueux dont la férocité égalait la force; c'étaient d'énormes sangliers à poils blancs et rudes, aux défenses longues et recourbées; des cerfs, des daims, des chevreuils de grandeurs variées; des *bubales* légers, à cornes torses et aiguës, animaux qui tiennent par leur forme de la vache et de la biche; de grands boucs sauvages, habitant les cimes des Alpes et des Pyrénées, et dont les anciens auteurs font un portrait qui paraît appartenir à un animal fabuleux.

« L'*isarus*, disent-ils, est gros comme un cerf, il franchit d'un bond les rochers les plus élevés et les précipices les plus affreux; sa barbe est épaisse et longue, son large front est armé de cornes grosses comme la tige d'un pin, et capables d'écraser un homme contre un rocher. C'est sur ces cornes que l'*isarus* tombe sans se blesser, lorsque dans un danger pressant il se précipite du haut d'un roc. La force de ses reins est telle que le coup d'une barre de fer ne pourrait les faire plier. »—L'isarus n'était pourtant pas le plus dangereux des animaux que renfermait l'ancienne Gaule. L'élan, espèce de cerf de la grandeur d'un cheval, était d'une force et d'un courage peu communs, et portait sur son front deux bois larges et palmés, arme redoutée des chasseurs. Dans les hautes herbes des marais et dans les clairières des grands bois, se montraient par troupes, le bison, remarquable par sa crinière épaisse, par la bosse qui domine ses reins; l'urus, espèce de bœuf sauvage au pelage fauve, à la tête armée de cornes noires et recourbées, plus féroce et plus fort que le buffle des marais italiens; enfin l'animal que sa taille avait fait surnommer l'éléphant des Gaules, le colossal auroch, taureau indomptable, à massive encolure, à la tête petite, percée de deux yeux flamboyants et armée de cornes aiguës. L'auroch était le plus terrible des animaux contre lesquels les Gaulois avides de périls eussent à exercer leur courage.

Ces grands quadrupèdes ont disparu du sol de la France; poussés au dehors par les progrès de la culture et la destruction des forêts, l'auroch, l'urus, le bison, l'élan et le bubale, ont repassé le Rhin ou suivi la chaîne des Alpes, pour chercher un séjour plus paisible dans les grands bois de la Germanie, et dans les steppes immenses de la Scythie européenne, où le flot des populations humaines n'a pas tardé à les atteindre et à les repousser encore plus au nord. Les ours, les lynx et les isards, n'ont pas tout-à-fait abandonné l'ancien territoire gaulois. L'ours habite les forêts qui s'étendent sur les versants des Alpes et des Pyrénées; le lynx, devenu très rare, s'est retiré sur les boisées des Alpes maritimes. L'*isarus*, qui est loin d'avoir les proportions exagérées que lui donnent les anciennes descriptions, paraît être le bouc des rochers (*bouc-stein*, ou bouquetin), dont on voit encore quelques couples sur les pics élevés des Alpes françaises.

Nous avons présenté l'aspect général de la Gaule dans les temps primitifs. En jetant ainsi un regard en arrière sur cette antique contrée, on est naturellement porté à se faire cette question : La France d'aujourd'hui est-elle la Gaule d'autrefois? Question à laquelle, si l'on a égard seulement au climat, aux végétaux et aux animaux, on peut répondre par la négative. En effet, à l'exception de ces massifs de montagnes, contre-forts éternels du globe, à l'exception des fleuves principaux, dont le lit profond reçoit le tribut des rivières et des ruisseaux, tout a changé dans la Gaule : les forêts, asile d'une obscurité effrayante et religieuse, ont disparu; les bêtes féroces ont, pour la plupart, cédé les bois aux animaux inoffensifs; l'atmosphère a cessé d'absorber l'humidité des marais, aujourd'hui tous desséchés; de nouvelles graminées, des fruits délicieux et parfumés, de beaux arbres exotiques apportés des cinq parties du monde enrichissent et embellissent le pays. Enfin les parties autrefois les plus rebelles du sol, aujourd'hui fertilisées par les miracles de l'agriculture, produisent toutes les plantes utiles, et se parent de toutes les fleurs.

CHAPITRE II.

GAULOIS PRIMITIFS. — RACES ET MIGRATIONS.

Mœurs et manière de vivre. — Organisation religieuse et sociale. — Races gauloises. — Les Galls ou Celtes. — Les Aquitains. — Conquête de l'Ibérie. — Les Celtibères, les Galliciens, les Celticiens. — Traditions fabuleuses. — Ogmius ou l'Hercule gaulois. — Émigrations des Sicanes et des Ligures. — Les Celto-Liguriens. — Voyage des Argonautes. — Conquête de l'Italie. — Empire Ombrien. — Destruction de l'empire Ombrien par les Étrusques. — Les Kimris, Cimbres ou Cimmériens. — Première invasion des Kimris dans la Gaule. — Emigrations de Galls. — Histoire d'Ambigat. — Deuxième invasion des Kimris. — Établissement des Belges dans la Gaule.

Les mœurs des habitants de la Gaule primitive paraissent avoir eu beaucoup d'affinité avec celles des peuplades sauvages que les Européens ont trouvées dans l'Amérique septentrionale, nouvellement découverte, ou dans les îles de la Polynésie. Il semblerait même, à l'anthropophagie près, que les peuples du Nouveau-Monde qui ont le plus de ressemblance avec les anciens Gaulois sont les tribus féroces mais intelligentes de la Nouvelle-Zélande, placées sur le globe aux antipodes même de la Gaule.

Mœurs et manière de vivre.

Les Gaulois primitifs, chasseurs et pasteurs, menaient une vie simple et rude. Quelques-unes de leurs tribus avaient l'usage de se tatouer la poitrine, les bras et les épaules; d'autres se teignaient le corps et y traçaient des dessins variés, colorés en bleu avec la feuille pilée du pastel, ou en rouge avec l'ocre ferrugineuse. Les peaux des animaux qu'ils avaient tués à la chasse, de grossières étoffes tissues avec la laine

de leurs troupeaux leur servaient de vêtements; pour arme offensive ils avaient des haches ou des couteaux de pierre dure, des flèches de roseau garnies d'une pointe d'os, de silex ou de coquillage, des massues noueuses, de longues branches d'arbre droites, fortes, affilées et durcies au feu; des javelots dont le dard acéré était enveloppé d'étoupes, et qu'ils lançaient enflammés sur l'ennemi. Un bouclier long et étroit, formé de planches grossièrement jointes ou de rameaux d'osier entrelacés et recouverts de peaux, était leur seule armure défensive. Pendant la paix, leurs cheveux, qu'ils ne coupaient point, flottaient librement sur leurs épaules; à la guerre, il les rattachaient au sommet de la tête, en un nœud qui les préservait des atteintes de l'ennemi. — Aux armes d'os ou de pierre succédèrent les dards et les épées de bronze. — Les navigateurs étrangers apportèrent aux Gaulois des armes en métal, et leur enseignèrent l'art d'en fabriquer eux-mêmes avec le cuivre de leurs mines.

Habitués à lutter avec les éléments, les Gaulois ne craignaient pas d'affronter les tempêtes de l'Océan dans de frêles barques d'osier, extérieurement recouvertes de cuir.

Des huttes de troncs d'arbres non écarris, conservant encore leur écorce et sans autres ouvertures qu'une porte étroite et un trou au sommet pour laisser échapper la fumée du foyer, servaient d'habitations aux familles. Quelques vases d'argile grossière, des cornes creusées de bœufs ou d'urus, des paniers tissus avec l'écorce des arbres étaient leurs seuls ustensiles.

Les hommes ne s'occupaient que de chasse ou de guerre. Le soin des troupeaux, les travaux de la pêche, la récolte des fruits sauvages, celle du miel déposé par les abeilles dans les vieux troncs des forêts étaient abandonnés aux femmes.

Le jeune Gaulois recevait une éducation forte et virile. A sa naissance, sa mère le lavait dans l'eau froide du ruisseau, tandis que son père appelait sur lui la protection des dieux révérés dans sa tribu. Cette espèce de baptême était le prélude des exercices violents par lesquels on cherchait à développer progressivement en lui l'adresse, l'agilité et la force, ces qualités si précieuses aux yeux des peuples primitifs. Quand il avait atteint l'âge où il était jugé capable de supporter les fatigues de la guerre, on lui remettait solennellement la lance, l'épée et le bouclier. La présence des femmes et des jeunes filles donnait à cette cérémonie un caractère particulier. Le jeune homme admis parmi les guerriers comprenait mieux, en leur présence, qu'il devait compter désormais parmi les défenseurs de la famille et de la tribu. Les anciens Gaulois ont presque toujours témoigné pour les femmes un respect qui semblerait peu compatible avec les mœurs d'un peuple barbare, s'il n'indiquait que ce peuple, appréciateur des charmes de la famille, est apte à goûter les douceurs de la civilisation.

Organisation religieuse et sociale.

Il serait assez difficile d'établir d'une manière certaine les détails de l'organisation religieuse et sociale des anciens Gaulois; nous trouvons dans un travail récent [1] un tableau de l'établissement d'une tribu gallique des temps primitifs dans une contrée nouvellement envahie. — Nous allons résumer ce tableau, sans doute hypothétique en quelques parties, mais qui résume lui-même toutes les notions données par les vieux historiens sur les institutions que nous désirons faire connaître à nos lecteurs.

L'établissement d'un peuple gallique dans une contrée nouvelle offrait trois actes principaux : prise de possession; choix du point de réunion des tribus; établissement particulier de chacune d'elles.

Le pays que la nation s'appropriait était ordinairement enclos entre des fleuves, des montagnes, des forêts, frontières visibles et certaines; mais à défaut de bornes naturelles, on en créait d'artificielles, telles qu'un fossé ou un rempart. — Au milieu du territoire, on fixait le lieu d'assemblée consacré à l'unité nationale, représentée par l'idée d'un père commun, le dieu propre du peuple.—Les tribus se partageaient ensuite le sol. Quelquefois elles le sudivisaient entre les familles; mais le plus souvent il restait en commun et changeait chaque année de possesseurs. — Cela fait, l'organisation civile était achevée, du moins dans sa partie matérielle; et la population s'établissait dans son nouveau séjour avec les divisions, le régime, l'ordre qu'elle avait suivis jusqu'alors dans ses campements et dans ses combats.....

La frontière nationale était comme le mur de la nation. Tous devaient se réunir contre l'étranger qui la violait. Nous ignorons si dans l'intérieur de cette ligne privilégiée, on savait faire respecter à tous la paix publique, empêcher les combats individuels, punir les meurtriers, en un mot fonder un droit commun pour les membres d'une même société. — Quels que fussent d'ailleurs la législation et l'ordre établis en dedans de la limite nationale, ils n'avaient aucune puissance au dehors. En sortant de cette limite, chacun rentrait dans la liberté primitive de se battre et de piller : la nation ne pouvait l'en empêcher. L'idée de crime et de mauvaise action n'était point attachée au meurtre ou au pillage commis sur l'étranger. C'était même un usage public et un honneur pour la jeunesse. Aussi chaque peuple, quand il ne se croyait pas le plus fort, plaçait-il son

[1] H. G. Moke, *Histoire des Francs.*

enceinte le plus loin possible des autres peuples. Les espaces vides qui restaient dans l'intervalle étaient un sujet d'orgueil pour le peuple dont nul autre n'osait approcher. — Du temps de César, une nation germanique se vantait de n'avoir pas de voisins à deux cents lieues de son territoire.

Au centre de l'enceinte, se trouvait le lieu d'assemblée, et pour ainsi dire la place d'armes de la nation. C'était là que tous les hommes armés se réunissaient pour délibérer sur l'intérêt commun. Le champ où se tenait ce conseil national était sous la garde et l'autorité des prêtres, seul pouvoir général qu'en temps de paix reconnussent les tribus fédérées. Le canton où le champ était situé formait le territoire de la peuplade qui passait pour la branche aînée de la famille. Ce n'était pas toujours la plus forte. — Chaque année, afin de conserver l'union et la vitalité du corps politique, qui n'avait guère d'autre lien que la parenté des tribus, des cérémonies religieuses rassemblaient les tribus sur ce point central.— Quelque forêt antique tenait lieu d'édifice et recevait le nom de la divinité dont la nation entière prétendait descendre. Là étaient placées les enseignes de guerre, les trophées de victoire et peut-être les tombeaux des hommes illustres; on y conservait les dépouilles des vaincus suspendues autour des images sacrées; on y sacrifiait les victimes, et quelquefois il y coulait un sang plus noble et plus regrettable que celui des animaux. — Qu'un ennemi brulât des villages, ravageât des campagnes, pillât quelque peuplade, c'était une offense ordinaire; mais s'il avait touché au temple, ou plutôt au bois sacré, la lutte devenait mortelle.— Et cela devait être ainsi, car dans ce temple commun, comme dans l'arche sainte des Hébreux, résidait la nationalité.

Sous un arbre, ordinairement quelque chêne isolé au milieu de la plaine d'assemblée, siégeait le tribunal de la nation, le jury antique. — Les auteurs grecs désignent le lieu où les Galates asiatiques tenaient leur conseil judiciaire par le nom de *Drynæmète*, qui paraît signifier *chêne du sang*. «On y «jugeait les meurtriers,» dit Strabon.

La division du territoire était la conséquence de la division populaire. Régulière et uniforme, elle était la même chez toutes les nations de race gallique. L'élément le plus simple était la *centurie*, c'est-à-dire la réunion de cent guerriers ou chefs de famille. Plusieurs centuries formaient une tribu ou canton (*pagus*). Il paraît que chaque tribu comprenait vingt-cinq centuries. Douze tribus réunies formaient un peuple, dont le territoire était partagé en quatre provinces. La réunion des divers peuples entre lesquels existaient aussi des confédérations ou ligues particulières, constituait la nation. Le régime politique de chaque peuple était indifféremment aristocratique ou monarchique; mais le gouvernement central présentait toujours l'image d'une république fédérative.

Races gauloises.

Les premiers habitants de la Gaule furent les *Galls* et les *Aquitains* qu'on y voit exister simultanément aux époques historiques les plus reculées. — Les *Ligures*, d'origine ibérienne, s'y établirent ensuite. — Puis, un peuple de race græco-ionienne y fonda une colonie, une puissance maritime qui ne tarda pas à devenir de premier ordre. — Enfin une double invasion y ramena, à deux siècles de distance, les nombreuses tribus des Cimbres (Kimris) qui paraissent être provenus de la même famille que les *Galls*. — Nous allons, autant que possible, en suivant l'ordre chronologique, présenter le tableau de ces diverses races et celui des migrations successives qui les conduisirent sur le sol gaulois.

Les Galls et les Celtes.

Quelle que soit l'origine asiatique qu'on a cherché à leur donner, les *Galls* ou *Gaëls*, que les Romains nommèrent *Galli*, paraissent avoir occupé, longtemps même avant les époques historiques, le territoire gaulois. Les Druides, auxquels il faut bien sur cette matière accorder quelque autorité, enseignaient que ces peuples étaient originaires du sol qu'ils habitaient. — Strabon rapporte que dans les hymnes que contenaient leurs fastes nationaux, et auxquels ils attribuaient six mille ans d'antiquité, ils se disaient indigènes. Ammien Marcellin répète le même témoignage : *Aborigenes esse Galli affirmarunt.* Tacite leur accorde aussi cette origine.

Leur race, dont le langage s'est en partie conservé dans la Haute-Écosse et en Irlande, possédait sur le continent le vaste espace compris entre la Méditerranée et l'Océan, les Pyrénées et le Rhin; et dans l'océan Atlantique, deux grandes îles situées au nord-ouest de la Gaule, *Alb-In* (l'île Blanche) et *Er-In* (l'île Occidentale). — Le territoire continental avait reçu le nom de *Gall-Tachd* (Terre des Galls), dont les Grecs firent plus tard *Galatia*.

L'identité des *Galls* et des *Celtes* est admise par tous les écrivains anciens. C'était un même peuple connu sous deux appellations différentes. Le nom de *Galls* était la dénomination nationale; celui de *Celtes*, donné par les étrangers à toute la nation, paraît n'avoir appartenu, chez les peuples de la Gaule, qu'à quelques tribus distinctes et relativement peu nombreuses.

Plusieurs auteurs ont cherché à établir l'origine de ce nom de *Celtes*. — Suivant Pelloutier (*Histoire des Celtes*), il dériverait du mot celtique *zelt* signifiant une *tente*, et aurait été naturellement appliqué à un peuple qui, avant de s'établir d'une manière

fixe sur le territoire gaulois, a dû être long-temps nomade. — Court de Gébelin, dans son *Monde primitif*, trouve l'étymologie du nom *Celte* dans le mot *kelt* (*climat froid*); dénomination applicable à la Gaule ancienne. Le Brigant, dans son article *Celte* de l'*Encyclopédie méthodique*, cherche l'origine de ce nom dans le mot celtique *keletis* qui veut dire *les étendus*, c'est-à-dire ceux qui occupent un grand espace. — Plus heureux à notre avis, Latour-d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises*, n'y voit qu'une corruption du mot celtique *gæll*, qui signifie *blond* ou *roux*. — Enfin M. Amédée Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, trouve que ce nom appartient à l'idiome gaëlique actuel, dans lequel *ceilt* et *ceiltach* veulent dire un *habitant des forêts*; signification qui lui fait présumer que le nom était local et s'appliquait soit à une tribu, soit à une confédération de tribus occupant certains cantons [1].

Comme nous venons de le dire, le nom de *Galls* était en effet le nom générique de toute la race gauloise. Les tribus qui portaient le nom de *Celtes* avoisinaient la Méditerranée, et, au dire de Strabon, occupaient les plaines, alors couvertes de forêts, qui s'étendent au pied des Pyrénées et des Cévennes, entre la Garonne, la mer et le Rhône. Ce furent les premiers Gaulois avec lesquels les Grecs, qui donnèrent aux peuples de la Gaule le nom de *Keltoi* (Celtes), furent d'abord en relation. Une erreur facile à concevoir leur fit étendre ce nom à la nation tout entière. Plutarque place, dans les siècles les plus reculés, entre les Alpes et les Pyrénées, un peuple appelé *Celtorien*, dont il n'est plus question par la suite. Ce nom, dans l'idiome gaëlique actuel, paraît signifier *habitant des montagnes boisées*. Les Gaulois-Celtes, comme on le verra bientôt, jouèrent le principal rôle lors de la conquête de l'Ibérie. Une de leurs tribus principales portait le nom de *Celticiens*. M. Thierry pense que les tribus celtiques formaient une confédération partagée en deux divisions principales, les Celtes de la plaine et les Celtes des montagnes.

Ce judicieux écrivain fait remarquer à cette occasion que les anciens peuples, soit Gaulois, soit Germains, établissaient partout où ils se fixaient des divisions correspondant à des confédérations de peuples.

Les Germains donnaient à leurs divisions territoriales des noms empruntés aux grandes divisions célestes. C'étaient les confédérations de l'est ou de l'ouest, les royaumes du nord ou du sud, etc.

Les Gaulois, au contraire, adoptaient des dénominations tirées de la division physique du sol. La mer, les montagnes, les plaines, les forêts, déterminaient leurs provinces.—Ainsi, dans la plus haute antiquité, l'Écosse était divisée en *Albanie* (région des montagnes), *Maïatie* (région des plaines), et *Calédonie* (région des forêts). — Dans la Gaule, les nations riveraines de l'Océan formaient la confédération maritime des *Armorikes* (*ar*, sur, *moir*, la mer);— le grand plateau central portait le nom d'*Arvernie*, ou haute habitation (*ar*, *all*, haut, *verann*, pays habité); — parmi les nations *alpines* (*alp*, haute montagne), on remarquait les tribus *pennines*, ou des pics, voisines du grand Saint-Bernard; les tribus *craighes*, ou des rocs, qui habitaient les vallées environnant le petit Saint-Bernard; les *Allobroges*, ou tribus des hauts villages (*all*, haut, *bruig*, village), etc.

Ainsi, dans les temps les plus anciens, les Germains semblaient chercher à mettre les hommes en rapport avec le ciel, et les Gaulois, déjà plus positifs, se contentaient de les établir fortement sur la terre.

Les Aquitains.

A une époque inconnue, mais fort ancienne, les Aquitains, peuple d'origine ibérienne, et dont la langue (le basque) paraît s'être conservé dans les cantons maritimes qui avoisinent les Pyrénées occidentales, s'étaient établis sur le territoire des Galls, et y occupaient l'espèce de triangle que forment, avec la chaîne des Pyrénées, la côte de l'Océan et le cours de la Garonne.

Quelques auteurs ont cherché à donner aux Basques et aux Aquitains une origine phénicienne. S'appuyant sur l'autorité de Pausanias et d'Ammien Marcellin, ils racontent que les habitants de la ville tyrienne de Dor, chassés de leur pays par les Israélites, cherchèrent un asile au-delà des mers et abordèrent en Espagne, sous la conduite d'un chef appelé *Macéris*, dont les anciennes traditions ont fait un Hercule. Les Doriens se transportèrent ensuite sur les bords de la mer Aquitanique et s'y fixèrent. Dom Martin, dans son *Histoire des Gaules*, rapporte cette expédition à l'an 1600 avant Jésus-Christ.

[1] Ammien Marcellin prétend que les Celtes étaient ainsi appelés du nom d'un de leurs rois, et rapporte à ce sujet une fable qui avait cours de son temps, la voici : Hercule, vainqueur de Geryon, passa d'Espagne dans la Gaule et s'arrêta à la cour du roi Bretannus, avec les troupeaux de bœufs qu'il avait enlevés au roi Ibirim. Celtine, fille de Bretannus, devint passionnément éprise du héros. Elle fit enlever et cacher ses bœufs, afin de le retenir auprès d'elle. Hercule, partageant sa tendresse, l'épousa et en eut un fils, appelé *Celtus*, qui donna son nom au peuple Celte.

Diodore de Sicile, dont le récit s'accorde généralement avec celui d'Ammien Marcellin, en diffère pourtant en un point. Il appelle l'enfant né d'Hercule et de Celtine *Galate*, et c'est, dit-il, l'origine du nom donné aussi par les Grecs aux Gaulois. — Quelques auteurs, Appien, entre autres, font venir Celtus de la Sicile, et disent qu'il était fils du cyclope Polyphème.

Comme on le voit par ce qui précède, les historiens anciens s'attachaient volontiers à entourer de fables le berceau des anciens peuples.

Conquête de l'Ibérie. — Les Celtibères, les Galliciens, les Celticiens.

Les Celtes et les Aquitains eurent sans doute des guerres fréquentes. Attirés par une de ces guerres, ou poussés peut-être vers le midi par quelque irruption des peuplades du nord, les Celtes franchirent les Pyrénées et pénétrèrent dans l'Espagne centrale, alors occupée par les Ibères. Après de longs combats et des luttes sanglantes, la fusion des deux races s'effectua, et de leur mélange sortit la nation celtibérienne. — Plus heureuses ou plus féroces, deux tribus, l'une de Galls et l'autre de Celtes, vinrent à bout d'exterminer ou d'expulser entièrement la population indigène, et s'établirent, sans mélange avec les vaincus, sur leur territoire dépeuplé. La tribu des Galliciens (*Gallaïci*) occupa l'angle nord-ouest, et la tribu des Celticiens (*Celtici*) l'angle sud-ouest du littoral espagnol.

La contrée intermédiaire conserva ses habitants primitifs, qui, sous le nom de *Lusitains*, ne furent pas moins célèbres que les *Celtibères*, dans l'ancienne histoire de la péninsule hispanique.

Cette grande conquête paraît avoir eu lieu du XVI[e] au XV[e] siècle avant l'ère chrétienne.

Traditions fabuleuses. — Ogmius, ou l'Hercule gaulois.

L'expédition des Celtes dans l'Ibérie a donné lieu à plusieurs traditions fabuleuses, que les écrivains anciens et modernes qui se sont occupés de l'histoire des Gaules ont recueillies avec un soin particulier. D'après dom Martin, bénédictin savant, auteur d'une *Histoire de la Gaule*, le chef de l'expédition gauloise dans la péninsule hispanique aurait été le puissant Ogmius, héros remarquable par sa sagesse et par sa force. Ce héros, que de nombreux exploits avaient rendu célèbre dans les contrées lointaines, est celui que les Gaulois primitifs adoraient comme le dieu de l'éloquence et de la force. Les Grecs lui donnaient le nom d'Hercule. Lucien en fait un portrait remarquable. « On le représentait, dit-il, comme un vieillard vénérable, au front large et presque chauve, aux yeux vifs et perçants. Sa haute taille était pleine de majesté; mais il avait le visage hâlé et ridé comme un nautonier avancé en âge. Sous ce rapport, on l'eût plutôt pris pour Caron que pour Hercule; il était revêtu de la peau d'un lion; portait une massue dans sa main droite, un arc et un carquois dans sa main gauche. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'à la suite du héros marchaient, attachées par l'oreille, des personnes de tout âge et de toutes conditions : les chaînes étaient d'or et d'ambre; mais si fines et si déliées qu'il aurait suffi d'un faible effort pour les rompre; cependant aucun ne faisait résistance, tous le suivaient avec joie et empressement. » Lucien ajoute que ces chaînes, qui retenaient tant d'hommes captifs, aboutissaient et étaient attachées à la langue du héros. Cette allégorie ingénieuse, qui a fourni au grand Raphaël le sujet d'une belle composition, montre le genre de pouvoir que l'éloquence d'Ogmius exerçait sur des tribus sauvages et barbares.

La tradition qui fait honneur de la conquête de l'Espagne à ce héros gaulois lui a attribué aussi la conquête de l'Italie, effectuée vers 1421 par la grande confédération des *Ambra*.

Émigrations des Sicanes et des Ligures. — Les Celto-Liguriens.

Refoulés hors de leur patrie, ceux des Ibères qui refusèrent d'accepter le joug des Celtes firent eux-mêmes irruption parmi les peuples habitant la côte méditerranéenne et les en expulsèrent. Ceux-ci, les Sicanes et les Ligures, forcés d'aller chercher d'autres foyers, ne prirent sans doute conseil que de leur désespoir, et, suivant le littoral de la mer, entrèrent sur le territoire gaulois par les passages des Pyrénées orientales. Les Sicanes s'avançaient les premiers. Ils passèrent le Rhône, franchirent les Alpes maritimes, et, continuant à longer la côte au pied des Apennins, entrèrent dans l'Italie dont ils occupèrent la partie méridionale, et d'où ils se répandirent jusqu'en Sicile.

Les Ligures, qui s'étaient d'abord établis dans la Gaule et avaient, par leur union avec les Celtes, formé les peuples celto-liguriens, trouvant la côte déblayée par les Sicanes, s'en emparèrent et étendirent leurs établissements depuis les Pyrénées jusqu'à l'embouchure de l'Arno, occupant ainsi tous les rivages du golfe qui depuis lors a porté leur nom. — Dans la suite (vers le IV[e] siècle avant l'ère chrétienne), le territoire compris entre les Pyrénées et le Rhône fut enlevé aux Ligures par une invasion de peuples d'origine cimbrique (*kimrique*), les *Volkes* ou Bolgs. — Déjà, deux siècles auparavant, le petit pays situé sur la rive gauche du fleuve, entre la mer et la Durance, avait été occupé par un peuple d'origine grecque.

Voyage des Argonautes.

La Gaule joue aussi un rôle dans les récits héroïques de l'ancienne Grèce. Quelques auteurs rapportent que les Argonautes, pendant leur voyage, traversèrent une partie de son territoire. « Les Argonautes, dit Apollonius de Rhodes, ayant abordé dans un port de l'océan Germanique, portèrent à dos le navire Argo jusque vers les sources du Rhône, s'embarquèrent sur ce fleuve et le descendirent jusqu'à son embouchure. Ils prirent terre dans le pays des Celto-Liguriens. Ces peuples eurent tant de vénération pour les Dioscures, qu'ils leur érigèrent des temples et des autels [1], et ne firent aucun mal aux

[1] Un des autels gaulois trouvés à Paris, en 1711, lors des fouilles faites dans l'église Notre-Dame, était dédié à Castor et à Pollux.

Argonautes qui les suivaient. » Satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu, les navigateurs, de retour en Grèce, publièrent des merveilles du pays qu'ils avaient traversé. « La Gaule, disaient-ils, est une terre riche en mines d'or, d'argent et de fer. Les Gaulois craignent les dieux et ont des lois excellentes. Ils sont hospitaliers envers les étrangers, bien qu'ils ne les laissent pas pénétrer dans l'intérieur des terres. Ils n'attachent de prix qu'à la gloire des armes, et méprisent les richesses et le commerce, quoique les côtes de leur pays offrent des ports excellents. » Ces relations, que les récits populaires exagéraient encore, inspirèrent sans doute aux navigateurs grecs le désir de visiter une contrée jusqu'alors restée inconnue.

Si cette expédition des Argonautes, dans le récit de laquelle on trouve plusieurs faits contradictoires, a réellement eu lieu, on ne peut en porter la date à une époque plus rapprochée que le XIIe siècle avant Jésus-Christ.

Les étrangers qui commercèrent les premiers avec la Gaule furent les Phéniciens. Dans le Xe siècle avant l'ère chrétienne, les Rhodiens bâtirent, à l'embouchure du Rhône, une ville détruite peu de temps après par les Ligures. — Nous reviendrons sur ces divers établissements lorsque nous parlerons avec détail de la fondation de la célèbre colonie phocéenne qui contribua si efficacement à la civilisation de la Gaule celtique et aussi, sans doute, à l'invasion romaine.

Conquête de l'Italie. — Empire ombrien.

L'établissement des peuples ibériens au-delà des Apennins avait révélé aux Gaulois l'existence d'une terre plus fertile que la leur et favorisée d'un climat plus doux; dans un temps où, pour une cause restée inconnue, la population se trouva trop pressée sur le territoire central des tribus galliques, ces tribus songèrent à aller s'établir en Italie. Cette migration, sur laquelle les anciens historiens ne renferment que des détails incomplets ou obscurs, parait avoir eu lieu du XIVe au XIIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Une confédération nombreuse, composée de guerriers de toutes les tribus, se forma sous le nom collectif d'*Ambra* (les vaillants ou les nobles), et franchit les Alpes.

Les *Ambra* marchaient avec leurs familles. Les hommes armés étaient suivis de leurs femmes, de leurs sœurs et de leurs enfants. Quelques vieillards à la tête blanchie, à la barbe majestueuse, accompagnaient même leurs fils, afin de tempérer par leur expérience et leur sagesse la fougue et l'emportement d'une jeunesse téméraire, avide de péril et de butin.

L'Italie est divisée naturellement en trois régions bien distinctes. La région supérieure, placée entre les Alpes et les Apennins; la région centrale, où l'Arno et le Pô, sortis des cimes les plus hautes de cette dernière chaîne de montagnes, se sont creusé de larges bassins; la région inférieure, qui n'est arrosée par aucun grand fleuve, et où les Apennins, multipliant leurs ramifications, gagnent en étendue ce qu'ils perdent en élévation.

La région supérieure de l'Italie comprend la contrée arrosée par le plus grand des fleuves italiens, le Pô, qui compte pour tributaires la majeure partie des rivières nées sur les versants orientaux et méridionaux des Alpes, et toutes celles qui sortent des flancs septentrionaux des Apennins. C'est une large et vaste plaine, baignée d'un côté par la mer, et bornée des trois autres par des montagnes. Elle était célèbre par sa fertilité non moins que par sa beauté. Abritée contre les vents, arrosée par des eaux abondantes, offrant sur les pentes des montagnes qui l'entourent toutes les expositions et tous les climats, elle passait pour la plus belle contrée de l'Italie. On vantait ses riches pâturages, ses vignobles précieux, ses champs où mûrissaient l'orge et le millet; ses bosquets de peupliers et d'érables, dont les branches élancées offraient aux guerriers un bois propre à soutenir le fer des dards et des javelots; ses forêts de chênes, où les troupeaux de porcs, principale richesse des Gaulois, devaient trouver une nourriture abondante. Cette contrée, qui depuis lors a toujours été un objet d'envie pour les peuples de race germaine ou gauloise, appartenait alors presque tout entière à la nation autochtone des Sicules. Seulement un petit peuple illyrien ou slave, les Vénètes, y occupait, sur le bord de la mer, un territoire borné par le Pô et l'Adige.

Les Ombres, c'est le nom sous lequel les *Ambra* sont connus dans l'histoire, eurent de sanglants combats à livrer avant d'expulser les Sicules du pays où ils voulaient s'établir. — Les vaincus se retirèrent dans la partie méridionale de l'Italie, d'où bientôt (en 1364 avant J.-C.), sans être effrayés par les convulsions de l'Etna et ses éruptions volcaniques, ils passèrent dans cette grande île qui a reçu d'eux le nom de Sicile.

Déjà maîtres de la vallée du Pô, les Ombres vainqueurs franchirent les Apennins, sur les traces des Sicules, et poussèrent leurs conquêtes jusqu'à l'embouchure du Tibre. — Ce fleuve, du côté de la Méditerranée, le Tronto, du côté du golfe auquel la fondation d'Adria a fait depuis donner le nom de mer Adriatique, devinrent la frontière méridionale de l'empire ombrien.

Cet empire s'étendait jusqu'au pied des Alpes et comprenait plus de la moitié de l'Italie. Il formait trois grandes divisions, qui, suivant l'usage des nations gauloises, avaient reçu des noms empruntés

à la nature même du pays ; l'Is-Ombrie, ou Basse-Ombrie (*Insubria*), embrassait les plaines arrosées par le Pô; l'Oll-Ombrie, ou Haute-Ombrie (*Olombria*), s'étendait sur les deux versants de l'Apennin et sur le littoral montueux de l'Adriatique; la Vil-Ombrie, ou Ombrie maritime (*Vilombria*), se composait du territoire baigné par la Méditerranée entre l'Arno et le Tibre.

Favorisée par la douceur du sol, la population ombrienne s'accrut rapidement. — L'Isombrie et l'Ollombrie renfermaient seules trois cent soixante bourgades, ouvertes à la vérité, mais auxquelles les historiens donnent le nom de villes. Le peuple ombrien étendait son influence sur toutes les nations italiques. Cette puissance s'écroula comme elle s'était élevée. Fruit d'une invasion, elle fut détruite par une invasion.

Destruction de l'empire ombrien par les Étrusques.

Vers le milieu du XIe siècle avant l'ère chrétienne, un peuple bien supérieur en civilisation aux races de la Gaule et de l'Italie entra dans l'Isombrie par les Alpes illyriennes, la traversa comme un torrent, franchit les Apennins et envahit sur les deux mers le territoire maritime de l'Ombrie. C'étaient les Rhasènes, célèbres dans l'histoire sous le nom d'Étrusques. Ce peuple, émigré du nord de la Grèce, connaissait l'art d'entourer les habitations de murailles, et d'élever ainsi des forteresses. Plus politiques et plus habiles que les tribus encore sauvages de la Gaule, qui détruisaient ou chassaient la population vaincue, les Rhasènes, organisés en castes de propriétaires armés, la conservaient en état de servitude pour cultiver les champs dont ils l'avaient dépouillée. Tel fut le sort des Ombres, qui consentirent à rester dans le pays, auquel les conquérants donnèrent, après leur occupation, le nom d'Étrurie, et où ils bâtirent douze villes fermées de murailles et destinées à contenir les bourgades sans défense du peuple ombrien.

Les habitants de l'Ollombrie résistèrent long-temps avant de subir le joug des Étrusques. Ce peuple montagnard se distinguait des autres peuplades de l'Italie par les défauts et les qualités généralement attribués à la race gauloise. Il était brave et impétueux, mais facile à rebuter; son irascibilité et son goût pour les querelles lui avaient fait adopter, s'il faut en croire Nicolas de Damas, l'usage du duel judiciaire. Cet écrivain accorde néanmoins aux Ombres une âme virile et une morale forte. « Ils pensent, dit-il, qu'il est honteux de vivre subjugués, et que dans toute guerre l'homme de cœur doit choisir une de ces deux chances : vaincre ou périr. »

La soumission de l'Isombrie, poursuivie avec ardeur par les Étrusques, fut l'ouvrage de plusieurs siècles; elle ne s'effectua complétement que dans le VIIe siècle avant notre ère; et encore les Isombres ne se résignèrent-ils pas tous à la servitude. Les uns revinrent dans la Gaule et s'établirent, soit dans les Alpes helvétiennes, soit sur les bords de la Saône; d'autres trouvèrent un asile parmi les nations liguriennes, et y gardèrent leurs mœurs et leur nom; quelques tribus même, plus opiniâtres et favorisées par un terrain plus facile à défendre, résistèrent à tous les efforts de l'ennemi et conservèrent leurs établissements au pied des Alpes, autour des lacs que traversent le Tésin et l'Adda.

Le souvenir de ces tribus de race gauloise resta long-temps en honneur parmi les peuples de la péninsule italique; le nom ombrien y fut pendant plusieurs siècles illustre à l'égal du nom étrusque et du nom romain. — Une nouvelle invasion gauloise put seule faire oublier les exploits des premiers conquérants de l'Italie.

Les Kimris, Cimbres ou Cimmériens.

La race des Cimbres ou Kimris forme la seconde branche de la famille gauloise. D'après M. Amédée Thierry, qui le premier a divisé les peuples gaulois en deux races, les Kimris sont originaires de la Chersonèse-Cimbrique (aujourd'hui le Jutland); à une époque inconnue, ils descendirent, en suivant la rive gauche du Danube, sur les bords du Pont-Euxin, dont ils occupèrent les rives septentrionales, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au mont Caucase. Ils étaient connus des Grecs sous le nom de Cimmériens. Celles de leurs tribus qui habitaient les montagnes de la Chersonèse avaient donné à cette presqu'île le nom de Tauride (du mot *tor*, qui, dans la langue kimrique, signifie un lieu élevé). Le Bosphore-Cimmérien leur devait aussi son nom. Ces peuples étaient généralement nomades; seules, les tribus de la Chersonèse bâtissaient des villes et cultivaient la terre; mais la grande majorité de la nation tenait passionnément à ses habitudes errantes. Leurs brigandages et leur férocité inspiraient un vif effroi aux peuples de la Grèce, dont les croyances religieuses plaçaient l'entrée des enfers auprès du Palus-Méotide. Les Grecs considéraient les Kimris comme une race infernale et anthropophage. Les Kimris du Palus-Méotide avaient souvent franchi le Caucase et fait des incursions à travers la Colchide, le Pont, et jusque sur les bords de la mer Égée. L'Asie-Mineure tremblait au seul bruit de leur nom. Ces tribus n'étaient pourtant ni les plus sauvages, ni les plus belliqueuses de leur race. Les plus terribles étaient celles dont les camps de chariots étaient établis sur les bords du Danube, peuplades féroces, qui, remontant ce fleuve, vinrent souvent porter le pillage et la désolation jusque sur les rives du Rhin. Elles

franchirent sans doute plusieurs fois la frontière de la Gaule, mais jusqu'au VII[e] siècle elles n'essayèrent pas d'y faire des établissements.

En 631 avant J.-C., les Cimmériens ou Kimris se virent chassés des vastes plaines qu'ils habitaient entre le Tanaïs et le Danube, par une irruption des nations scythiques de la Haute-Asie, expulsées elles-mêmes en masse des plateaux de la Tartarie par quelque autre grande migration dont l'histoire nous est restée inconnue. Déjà les Scythes avaient passé l'Araxe (le Volga), lorsque toutes les tribus kimriques se réunirent dans une vaste plaine près du fleuve Tyras (le Dniester), et tinrent conseil sur les moyens d'éviter le péril qui les menaçait. Les chefs et la noblesse, à ce que raconte Hérodote, demandaient qu'on s'opposât aux Scythes; le peuple, découragé, voulait se retirer et leur céder le pays. Ce partage des opinions fut suivi d'une lutte sanglante; les armes décidèrent la question, les nobles et leurs partisans furent vaincus. Le peuple, libre d'obéir à son effroi, abandonna les lieux conquis par ses ancêtres.

Si l'on continue à suivre le récit d'Hérodote, on y trouve que le peuple cimmérien revint sur ses pas, s'ouvrit un passage à travers les Scythes, et, sous la conduite de Lygdamis, se jeta dans l'Asie-Mineure, où, après quelques pillages, il ne tarda pas à disparaître : mais cette opinion n'a pas même été adoptée par les historiens grecs postérieurs à Hérodote. Avec raison, ils se sont refusés à admettre qu'une nation nombreuse et puissante ait pu disparaître sans laisser de traces. Ils ont cru que la bande de Lygdamis était tout au plus le parti de la noblesse, qui, vaincu dans la lutte populaire, avait dû être réduit à un petit nombre d'hommes.

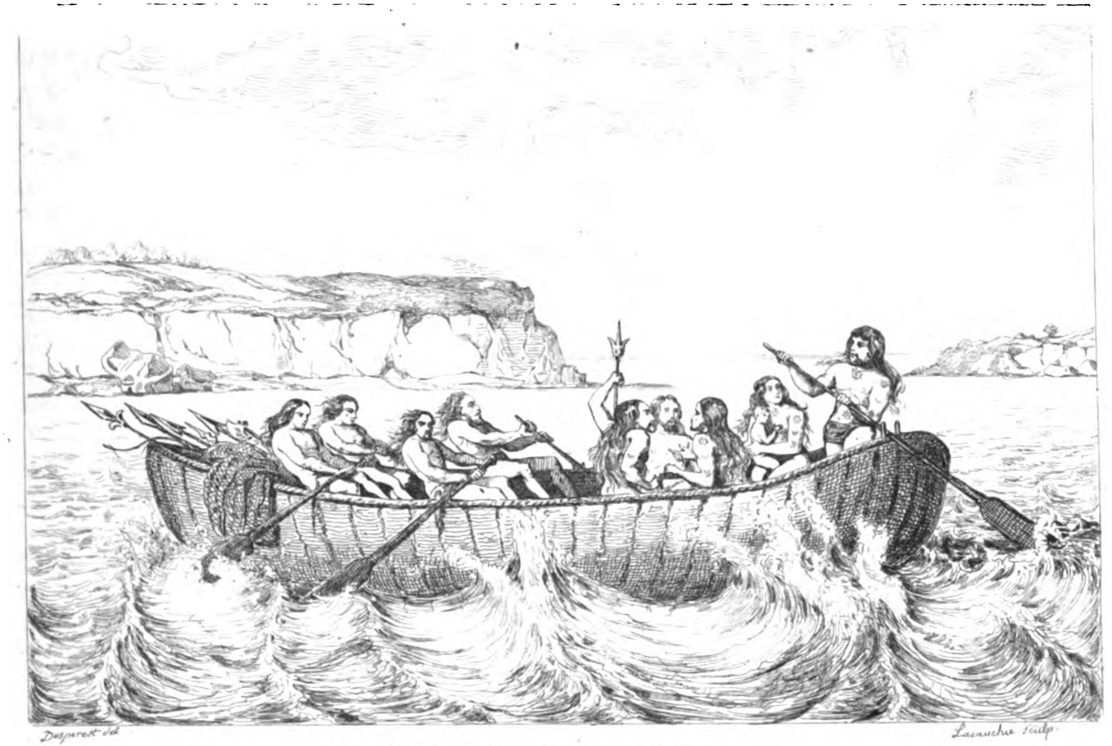
Première invasion des Kimris dans la Gaule.

A défaut d'auteurs qui aient su établir d'une manière péremptoire ce qu'était devenue la nation cimmérienne lorsqu'elle se décida à quitter les rives du Pont-Euxin, M. Thierry a supposé que les hordes kimriques dépossédées remontèrent la vallée du Danube, passèrent le Rhin sous la conduite de Hu ou Hésus-le-Puissant, guerrier, prêtre et législateur [1], et se précipitèrent sur le nord de la Gaule. L'invasion se porta principalement le long de l'Océan, vers les contrées maritimes appelées *Armorikes* dans la langue des Kimris comme dans celle des Galls. « Les conquérants, dit M. Thierry, s'y répandirent dans la direction du nord au sud et de l'ouest à l'est, refoulant la population envahie au pied des chaînes de montagnes qui coupent diagonalement la Gaule du nord-est au sud-ouest, depuis les Vosges jusqu'aux monts Arvernes. Sur quelques points les grands fleuves servirent de barrières à l'invasion; les Bituriges, par exemple, se maintinrent derrière la moyenne Loire et la Vienne; les Aquitains derrière la Garonne. Ce dernier fleuve, cependant, fut franchi à son embouchure par un détachement de la tribu kimrique des Boïes, qui s'établit dans les landes dont l'Océan est bordé de ce côté. Généralement et en masse, on peut représenter la limite commune des deux populations, après la conquête, par une ligne oblique et sinueuse, qui suivrait la chaîne des Vosges et son appendice, celle des monts Éduens, la moyenne Loire, la Vienne, et tournerait le plateau des Arvernes pour se terminer à la Garonne, divisant ainsi la Gaule en deux portions à peu près égales; l'une montagneuse, étroite au nord, large au midi, et comprenant la contrée orientale dans toute sa longueur; l'autre formée de plaines, large au nord, étroite au midi, et renfermant toute la côte de l'Océan depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle de la Garonne. Celle-ci fut au pouvoir de la race conquérante; celle-là servit de boulevart à la race envahie. — Mais ce partage ne s'opéra point instantanément et avec régularité; la Gaule fut le théâtre d'un long désordre, de croisements et de chocs multipliés entre toutes ces peuplades errantes, sédentaires, envahissantes, envahies, victorieuses, vaincues; il fallut presque un siècle pour que chacune d'elles pût se conserver ou se trouver une place et se rasseoir en paix. Une partie de la population gallique, appartenant au territoire envahi, s'y maintint mêlée à la population conquérante; quelques tribus même, qui appartenaient au territoire non envahi, se trouvèrent amenées au milieu des possessions kimriques. Ainsi, tandis que le mouvement régulier de l'invasion poussait de l'ouest à l'est la plus grande partie des Galls-Cénomans, Aulerkes, Carnutes, Armorikes, sur les Bituriges, les Édues, les Arvernes, une tribu de Bituriges, entraînée par une impulsion contraire, vint d'orient en occident s'établir au-dessus des Boïes, entre la Gironde et l'Océan. »

Émigrations des Galls. — Histoire d'Ambigat.

La population se trouvait ainsi refoulée vers le centre et l'est de la Gaule, où la terre, faiblement cultivée, ne pouvait suffire aux besoins des habitants. C'est alors qu'eurent lieu les deux grandes émigrations dont nous aurons occasion de parler avec plus de détails; l'une, guidée par un chef nommé Sigovèse, traversa la forêt d'Hercynie, qui s'étendait sur les bords du Rhin et entourait la source du Danube, descendit sur la rive droite de ce fleuve, et s'y fixa au pied des Alpes illyriennes. La grande nation à laquelle elle donna naissance envoya, sur la rive gauche du Danube, quelques tribus peupler la Bohême, abandonnée par les Kimris-Boïes, et étendit ses colonies

[1] Hésus était vénéré comme un dieu par les Gaulois. Un des autels trouvés à Notre-Dame lui était dédié.

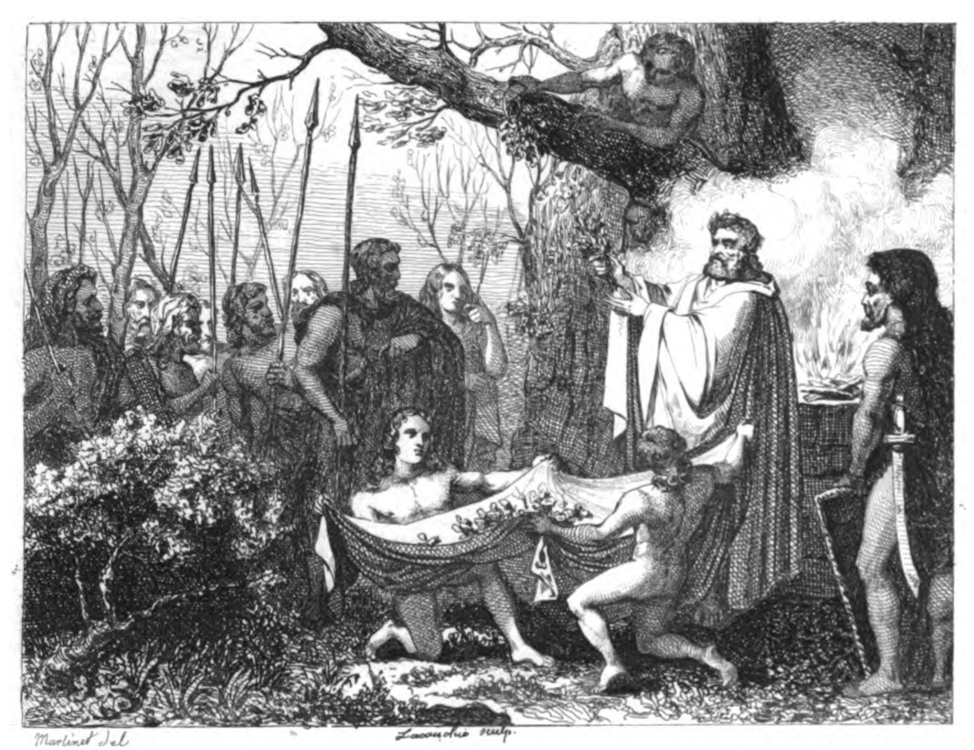


Desparest del. Lacauchie sculp.

Gaulois Primitifs. La Barque d'osier

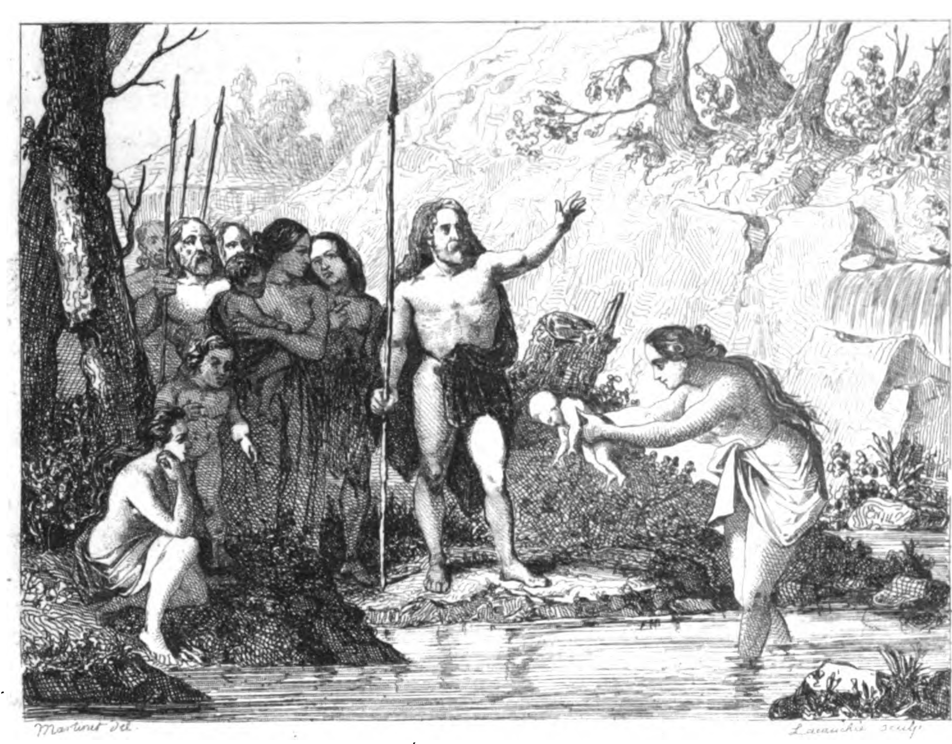
TABLEAU
des
PEUPLES DE LA GAULE
au IV siecle avant J.C.
dressé par A. Hugo

Samara Somme Fl.
BELGIQUE
Samarobriva
Belges ou Kimris (Cimbres)
Mosa Meuse
Rhenus Rhin Fl.
Sequana Seine Fl.
Rothomagus
Lutetia
Autricum
Agedincum
Alesia
Dariorigum
Gallo Kimris
Armoricains ou
Turones
Corbillo
Liger Loire Fl.
CELTIQUE
Bibracte
Divio
Avaricum
Limonum
Gergovia
Mediolanum
Garumna Garonne Fl.
Race Gallique. – Gals ou Celtes
Helvetiens
Geneva
Vienna
Allobroges
Route d'Hercule d'Italie en Espagne
Burdigala
Divona
Aquitains ou Iberes
Aturus Adour Fl.
AQUITAINE
Tolosa
Nemausus
Volkes
d'origine Kimrique
LIGURIE
Dinia
Ligures
ou Gallo-Iberiens
PHOCEENS
Massalia
Rhodanus Rhône Fl.
Cantabres
Iluro
Ruscino
Narbo



Martinet del. Lacoste sculp.

Gaulois Primitifs. – Le Gui sacré.



Martinet del. Lacoste sculp.

Gaulois Primitifs. – Le nouveau né.

jusqu'au Pont-Euxin, formant ainsi l'avant-garde de ces hordes terribles qui devaient plus tard traverser la Macédoine, soumettre la Thessalie, franchir les Thermopyles, mettre la Grèce à contribution, piller Delphes, assiéger Memphis et Carthage, et fonder dans l'Asie-Mineure l'empire des Galates.

L'autre expédition reconquit dans l'Italie l'ancien empire ombrien, vainquit les Étrusques, prit Rome, se fit payer la rançon du Capitole, et fonda en Italie cette Gaule-Cisalpine dont les peuples, pendant plusieurs siècles, refoulèrent dans le Latium les légions romaines.

Les anciens auteurs ne donnent pas à cette double migration la même cause que M. Thierry. Ils supposent qu'à l'époque où les Phocéens fondaient Marseille, où les Juifs étaient captifs à Babylone, et où Solon donnait des lois à la plus célèbre des républiques grecques, un prince nommé Ambigat régnait sur cette partie centrale de la Gaule à laquelle les Grecs et les Romains donnaient plus particulièrement le nom de Celtique. — D'abord chef des Bituriges, Ambigat, pendant un règne long et glorieux, était parvenu à soumettre la plupart des peuplades voisines; sa sagesse et ses vertus étaient également célèbres. Il avait jeté parmi les divers peuples encore sauvages soumis à sa puissance quelques germes de civilisation, et il cherchait, en éveillant en eux un esprit de sociale fraternité, à en former une nation puissante. Dans sa vieillesse il s'aperçut que la concorde qu'il avait établie entre les Celtes finirait après lui. Les esprits turbulents étaient seulement contenus par le respect qu'il leur inspirait. La population s'était d'ailleurs beaucoup accrue sous son règne protecteur et paisible, et comme l'agriculture était loin d'avoir fait des progrès aussi rapides, il craignait que cet accroissement ne devînt plus tard une cause de troubles. Pour prévenir les malheurs qu'il redoutait, il proposa à la jeunesse assemblée une expédition dans des contrées lointaines. La tradition conservait le souvenir des irruptions des anciens Gaulois en Espagne et en Italie. Cette proposition devait contenter le goût populaire pour les entreprises aventureuses; elle fut accueillie avec enthousiasme. Les jeunes gens offrirent de prendre les armes sur-le-champ, et demandèrent des chefs. Ambigat plaça à la tête des bandes nombreuses qui allaient émigrer ses deux neveux, Sigovèse et Bellovèse, dont l'ambition inquiète lui paraissait devoir, après sa mort, diviser le royaume. Les deux chefs, satisfaits de commander à de puissantes armées, partirent guidés par le vol des oiseaux, qui conduisirent l'un au-delà du Rhin et l'autre sur les rives du Pô.

Les migrations gauloises en Italie durèrent alors environ soixante-six années. Les Kimris, nouvellement établis dans la Gaule, y prirent part les derniers. Nous reviendrons sur ces mémorables expéditions.

De la Gaule, les Kimris passèrent dans l'île d'Albion (*Alb-in*), à laquelle un de leurs chefs imposa le nom nouveau de *Prydain* (depuis *Britannia*)[1]. — Repoussant la race gallique dans la partie septentrionale, la race kimrique occupa cette partie méridionale qui a reçu d'une nouvelle conquête le nom d'Angleterre. Le golfe du Solway et le cours de la Tweed y servirent de communes limites aux deux populations.

Deuxième invasion des Kimris. — Établissement des Belges dans la Gaule.

La première invasion des Kimris dans la Gaule fut, deux ans après, suivie d'une nouvelle expédition, à laquelle prit part seulement la confédération des Belgs ou Belges (les guerriers), errante depuis longtemps dans les forêts qui bordent la rive droite du Rhin. La résistance des peuples gaulois (Galls et Kimris, enfants de la première conquête) ne permit pas aux Belges de dépasser les limites de la Gaule septentrionale, dont néanmoins ils réussirent à expulser la population. Leurs nouveaux établissements s'étendirent sur le territoire compris entre l'Océan, le Rhin, la chaîne montagneuse des Vosges, la Marne et la Seine; territoire qui, du temps de César, portait le nom de Gaule-Belgique.

Deux seules des tribus conquérantes, les Volkes-Arécomikes et Tectosages, traversèrent la Gaule dans toute sa longueur, et, arrivés au pied des Pyrénées, chassèrent les Celto-Liguriens du territoire compris entre la Garonne et le Rhône, les Pyrénées et les Cévennes, et s'y établirent, adoptant pour chef-lieu l'antique Tolosa, ville de fondation ibérienne.

Cette irruption des Kimris fut, jusqu'à la grande époque de l'invasion des Barbares, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la dernière qui ait été suivie d'établissements sur le territoire gaulois; elle donna lieu, pendant la lutte dont elle fut l'occasion, à des expéditions diverses, dont le récit trouvera place dans la suite de cette histoire.

Nous n'avons pas voulu interrompre le détail des migrations successives des peuples qui ont formé la nation gauloise, pour donner des détails sur ses mœurs et sur son organisation religieuse, politique et sociale; avant de commencer cette intéressante narration, que suivra le récit des événements historiques, nous allons encore examiner quelle était, au IVe siècle avant l'ère chrétienne, la situation relative des diverses races, le nombre des tribus qui les composaient, et le territoire dont elles étaient en possession; nous offrirons ainsi à nos lecteurs le tableau des éléments primitifs du peuple gaulois.

[1] Quelques auteurs font dériver le nom des Bretons des mots gaëliques *brith-den* (hommes peints).

CHAPITRE III.

LA FAMILLE IBÉRIENNE.

Les trois grandes familles gauloises. — Race aquitanique. — Territoire, tribus diverses. — Caractère et mœurs. — Les Saldunecs. — Tribus étrangères : les Boïes, les Bituriges-Vivisques. — Race ligurienne. — L'Ibéro-Ligurie : territoire, tribus diverses. — Curiosité naturelle : le lac souterrain. — La Celto-Ligurie : territoire, tribus diverses. — Curiosité naturelle : le champ de pierres. — Caractère et mœurs.

Les trois grandes familles gauloises.

La population gauloise se divisait en trois grandes familles d'origines diverses.—La *famille ibérienne,* subdivisée en deux branches : les Aquitains ou Ibères de race pure, et les Ligures, population mêlée de Galls et d'Ibères, qu'on a aussi nommés Gallo-Liguriens ou Celto-Liguriens. — La *famille gauloise* proprement dite, se divisant aussi en deux branches principales : la race gallique pure, composée de Galls et de Celtes, et la race kimrique, dans laquelle on distingue les Gallo-Kimris ou Cimbres de la première invasion, qui, mêlés avec les Galls, ont formé la population armoricaine de l'ouest de la Gaule ; et les Belges ou Kimris de race pure. — Enfin la *famille gréco-ionienne,* que composaient les Massaliotes et les autres habitants des colonies fondées par les Grecs asiatiques.

Race aquitanique : territoire, tribus diverses.

La race aquitanique paraît être, sur le sol gaulois, contemporaine de la race gallique. On l'y trouve établie de toute antiquité. Les Aquitains occupaient le territoire peu considérable qui, depuis les versants septentrionaux des Pyrénées occidentales, s'étend du sud au nord jusqu'à l'embouchure de la Gironde, et que bornent, à l'est la Garonne dont le cours s'arrondit en arc, et à l'ouest des dunes sablonneuses ou des rochers caverneux que rongent les flots de l'océan Atlantique. L'Aquitaine était une des contrées les plus pauvres de la Gaule ; les plaines voisines de la mer n'y offraient que des landes stériles couvertes de bruyères, parsemées de bois de pins, ou des lagunes marécageuses entourées de taillis impénétrables de corsiers (chênes-liéges), d'arbousiers, d'aulnes et de genêts. La terre cultivée n'y produisait qu'un peu de millet. Les plateaux montueux qui s'élèvent graduellement jusqu'au faîte des Pyrénées, y présentaient, arrosés par des eaux vives et abondantes, une végétation plus riche, plus utile, mais néanmoins encore peu variée. — Les montagnes, incultes, y étaient couronnées d'arbres verts, et dans leurs flancs escarpés s'ouvraient des mines peu profondes où l'or pur et vierge existait en lingots. Des rivières qui prenaient leur source dans les Pyrénées roulaient avec leurs eaux des sables aurifères. — Éclairés par les navigateurs étrangers sur la valeur de ce métal, les Aquitains s'adonnaient à l'exploitation des mines d'or, à la recherche des paillettes précieuses charriées par les sables de l'Adour. Les historiens anciens ne disent pas s'ils exploitaient aussi les riches mines de cuivre que renferment quelques-unes de leurs montagnes.

Vingt petites peuplades, dont les noms presque ignorés maintenant ont eu sans doute leurs jours de gloire, composaient la nation aquitanique. Parmi les principales, on comptait : les Tarbelles (*Tarbelli*), dont le territoire, baigné par les eaux inférieures de l'Adour, s'étendait dans les landes le long de l'Océan, et comprenait aussi les cantons qui depuis ont formé le pays basque et le Béarn ; les Bigerrions (*Bigerriones*), habitants des vallées voisines des sources de l'Adour, vallées qui ont conservé jusqu'à notre temps le nom de Bigorre ; les Garumnes (*Garumni*), établis près des sources de la Garonne et gardant un des passages principaux des Pyrénées, la route centrale de la Gaule en Espagne ; enfin les Auskes (*Auscii*), dont la ville d'Auch a retenu le nom, et qui cultivaient les plaines fertiles situées entre les Pyrénées et la moyenne Garonne. — Les Auskes avaient pour chef-lieu *Illi-Berri* (ville neuve), que les Romains nommèrent *Elimberrum.*

Ausk, Eusk, paraît être le nom générique et primitif de la race ibérienne. — Les Basques, auxquels les Romains imposèrent le nom de Cantabres, s'appellent encore dans leur langue *Eusk-Aldunac* [1].

Caractère et mœurs.

Le type ibérien se montrait presque dans toute sa pureté chez les Aquitains. — Ils avaient, au dire de Tacite : « Le teint basané, les cheveux crépus, la taille petite, mais les épaules larges et des jarrets de fer. » Ce portrait conviendrait encore aux Basques des Basses-Pyrénées. — Les Aquitains n'avaient pas seulement conservé la physionomie, la taille et le langage du peuple dont ils tiraient leur origine ; ainsi que les Ibères, ils portaient un vêtement court, fabriqué d'étoffes de laine grossière à longs poils ; ainsi que les femmes de l'Ibérie, les femmes des rives de l'Adour et des autres *gaves* (rivières) qui descendent des Pyrénées aquitaniques, étaient remarquables par l'élégance de leurs formes et par la propreté de leurs vêtements. Les Aquitains étaient intelligents et braves comme les Galls, mais rusés comme les Ibères. Vigoureux et capables de soutenir les fatigues de la guerre, ils possédaient une adresse et une agilité merveilleuses. Leur infanterie était aussi rapide dans ses manœuvres que la meilleure cavalerie. Ils excel-

[1] Le radical *ausk* ou *eusk* se retrouve, sous une forme contractée, *ask*, dans les mots *Basq*-ue, *Vasc*-on et *Gasc*-on.



laient à découvrir les embuscades et à tendre eux-mêmes des piéges à l'ennemi. Habitués dès leur enfance à fouiller les entrailles de la terre pour en arracher les métaux, les travaux souterrains pour l'attaque des villes et des forts leur étaient familiers.

Les peuplades de l'Aquitaine étaient partagées en tribus, qui toutes avaient un chef, sans doute héréditaire, et auquel, en temps de paix, l'autorité appartenait de droit; mais dans les guerres importantes et nationales, la direction des hommes armés n'était confiée qu'à un général choisi parmi les guerriers éprouvés déjà par leur valeur et par leur expérience, et auquel une élection populaire pouvait seule conférer le commandement suprême.

Les Saldunacs.

Une institution qu'on ne retrouve point chez les autres peuples de la Gaule, et qui paraît d'origine ibérienne, était en honneur chez les Aquitains.—Des braves, appelés *soldures* (soldurii) ou *soldunes* [1], s'attachaient à un chef; embrassant ses querelles, partageant ses joies ou ses douleurs, jouissant de sa bonne fortune, supportant sa mauvaise, commensaux assidus, serviteurs loyaux, gardes fidèles, champions déterminés, ils lui étaient dévoués à la vie ou à la mort. Si celui auquel ils s'étaient ainsi donnés succombait dans une bataille, ils se faisaient tous tuer pour le venger; s'il périssait de mort violente, ils se tuaient eux-mêmes sur son cadavre. — « Jamais, dit César, un soldure n'a refusé de suivre au tombeau le chef auquel il a voué sa vie. » Une mort naturelle pouvait seule rompre la chaîne qu'il s'était imposée, et lui rendre la liberté de vivre et de mourir selon l'ordre naturel des choses.

Tribus étrangères : les Boïes, les Bituriges-Vivisques.

Au IV[e] siècle avant J.-C., l'Aquitaine n'était pas occupée seulement par une population d'origine ibérienne; deux petites tribus de la famille gauloise, poussées par le flux de la première invasion kimrique, s'y étaient établies.— Les Boïes (*Boii*), Cimbres d'origine, habitaient un petit canton des landes maritimes et y vivaient pauvrement sans autre industrie que celle d'extraire la résine des pins qui couvraient leur territoire; leur cité principale, à laquelle d'anciens auteurs donnent le nom de *Boïos*, existait non loin du lieu où s'élève aujourd'hui la Teste-de-Busch.—Les Bituriges-Vivisques (*Vivisci*), de race gallique, étaient une tribu démembrée de la grande confédération des Bituriges-Cubes (*Bituriges Cubi*). Cette peuplade industrieuse, établie sur la rive gauche de la Garonne, s'était adonnée à la navigation; sa cité principale, *Burdigala* (aujourd'hui Bordeaux), était déjà la métropole commerciale des pays situés entre la Méditerranée et l'Océan.

[1] *Saldun-ac*, en langue basque, signifie un cavalier.

Race ligurienne.

La race ligurienne était la seconde branche de la famille ibérienne; les peuples qui en faisaient partie avaient occupé, sous le nom d'Ibéro-Ligures, le pays situé entre la Garonne et le Rhône, les Cévennes et les Pyrénées orientales; puis, sous le nom de Celto-Liguriens, le territoire compris entre la rive gauche du Rhône, l'Isère, les Alpes et la Méditerranée.

L'Ibéro-Ligurie : territoire, tribus diverses.

L'Ibéro-Ligurie, possédée, au IV[e] siècle avant l'ère chrétienne, par deux grandes tribus d'origine kimrique, les Volkes-Tectosages et les Volkes-Arécomikes, avait été d'abord habitée par trois peuples de race ibérienne, les *Sordes*, les *Élésykes* et les *Bébrykes*.—Les Sordes (*Sordi*) occupaient, sur le littoral de la Méditerranée et sur les deux versants des Pyrénées, tant dans la Gaule que dans l'Espagne, un territoire maritime assez étendu. Illi-Berri, ou la ville neuve (aujourd'hui Elne), et Ruscino, ou plutôt Rouskino, qu'on regarde comme une vieille colonie phénicienne ou carthaginoise, étaient dans la Gaule leurs villes principales. Rouskino, dont il ne reste, près de Perpignan, qu'une ruine appelée la Tour de Roussillon, a donné son nom à la province moderne. — Au nord, et au-dessus des Sordes, habitaient les Elésykes, dont le territoire s'étendait jusqu'au Rhône; leurs cités les plus remarquables étaient Némausus et Narbo. Némausus (Nismes), dont la tradition attribuait la fondation à Hercule, avait probablement une origine tyrienne. Narbo (Narbonne) était le centre de la civilisation ligurienne. Cette ville, célèbre par son commerce maritime et par la bravoure de ses habitants, fut par la suite la capitale de la première colonie romaine dans les Gaules. — Les *Bébrykes* étaient un peuple montagnard établi sur les versants occidentaux des Cévennes et sur les chaînes de ces montagnes, qui se joignent aux ramifications des Pyrénées. — L'invasion des deux tribus volkes fit disparaître deux de ces peuples : les *Arécomikes* s'emparèrent du territoire des Elésykes; les *Tectosages* chassèrent les Bébrykes et occupèrent toute la contrée qui s'étend jusqu'à la Garonne et au Tarn.

Les Sordes survécurent à l'extermination de leur race; mais ils ne jouirent pas long-temps de l'indépendance que leur courage avait su conserver. Minés par leur isolement même, ils disparurent peu à peu de leur territoire, et avec eux s'effacèrent les villes antiques d'Illi-Berri [1] et de Ruscino.

[1] Le nom moderne d'*Elne* vient d'une ville romaine, *Hélena*, bâtie sur les ruines d'Illi-Berri.



La côte ibéro-ligurienne, plate et parsemée de lagunes marécageuses, n'offrait au navigateur que des ports abrités à peine contre les vents du sud et du sud-est, si impétueux dans ces parages. — Un vent plus terrible encore était celui du nord-ouest; les Gaulois le nommaient *kirk* (le fougueux ou le destructeur) et en avaient fait un dieu, que les Romains invoquèrent plus tard sous le nom de *Cercius*. Ce vent, bien connu dans le Languedoc, conserve le nom de *Cers*. — Effroi des matelots, et non moins redouté sur terre que sur mer, il enlevait la toiture des maisons et renversait les cavaliers armés, et même, dit-on, les chariots chargés.

Curiosité naturelle : le lac souterrain.

Les anciens auteurs citent avec admiration un lac souterrain situé près de la commune limite des Sordes et des Arécomikes. Ce lac, attenant à une des vastes lagunes qui communiquent à la Méditerranée, était alimenté à la fois par les eaux salées de la mer et par les courants d'eau douce dont les infiltrations se frayaient un passage à travers les terres; il était recouvert d'une couche de terre peu épaisse, mais verdoyante, et où croissaient, favorisés par l'humidité souterraine, de grands roseaux, des plantes marécageuses et même quelques arbustes de petite taille: cette couche trompeuse, offrant à l'œil l'aspect d'une verte et fraîche prairie, recouvrait de profondes cavités où s'engraissaient dans la vase d'énormes poissons. — Singulièrement frappés de cette circonstance, les Grecs et les Latins s'émerveillaient de ces poissons vivants et fossiles que les Ibéro-Liguriens pêchaient à coups de trident dans les crevasses de la terre. — Les Sordes et les Arécomikes ont disparu de la Gaule; mais le département des Pyrénées-Orientales renferme encore le lac souterrain que les anciens considéraient comme une des merveilles de la nature [1].

La Celto-Ligurie : territoire, tribus diverses.

La Celto-Ligurie renfermait un grand nombre de tribus gallo-liguriennes ou liguriennes pures, groupées en diverses confédérations. — Nous citerons les principales : c'étaient les *Ségobriges*, peuple d'origine gallique, aux mœurs douces et hospitalières, qui fit d'abord un si gracieux accueil aux premiers colons phocéens; c'étaient les Salyes ou Salluves (*Sallyes*, *Salluvii*), dont le territoire s'étendait près du Rhône entre la Durance et la mer, et qui avaient pour cité principale Arlath (*Arelas*, Arles), ville située sur la rive gauche du fleuve. — La tribu des Albikes (*Albici*) habitait, du côté de la Durance, à l'orient de Salyes, sur les versants des Basses-Alpes. Entre le pays albicien et la Méditerranée se trouvaient d'autres peuplades moins importantes, les *Verrucins*, les *Sueltères*, les *Oxibes* et les *Décéates*; les *Néruses* étaient établis sur les bords du Var, frontière maritime de la Gaule et de l'Italie. — Le territoire entre la Durance et l'Isère était occupé par deux peuples, les *Voconces*, dont *Vasio* (Vaison) était la cité capitale, et les *Cavares*, qui avaient pour chefs-lieux *Avenio* (Avignon) et *Cabellio* (Cavaillon). Deux tribus moins considérables, habitant les bords du Rhône, les *Ségalaunes* et les *Tricastins* paraissent avoir été les clients ou les tributaires des Cavares. — Les peuples situés au nord de la Durance étaient moins mélangés avec la race ibérienne que ceux du reste de la Ligurie; néanmoins leurs intérêts politiques et commerciaux, leurs mœurs et leurs alliances doivent les faire classer parmi les Ligures.

La Celto-Ligurie, dont les côtes, plus élevées que celles de l'Ibéro-Ligurie, étaient découpées par un grand nombre de criques et de rades, offrait aux navigateurs des ports excellents et bien abrités; aussi les Phéniciens et les peuples grecs y eurent-ils, dès les temps les plus anciens, de grands établissements maritimes. C'est de ce côté qu'au VIe siècle avant l'ère chrétienne s'était établie la *famille gréco-ionienne*, dont nous parlerons plus loin.

Curiosité naturelle : le champ de pierres.

Comme l'Ibéro-Ligurie, la Celto-Ligurie possédait une curiosité naturelle célèbre dans l'antiquité;

[1] La Font-Dame (*Fons-Damni*, fontaine du péril) est un ruisseau qui sort des montagnes de Salces, et s'écoule dans la vaste lagune qu'on nomme l'étang de Leucate. — Les eaux de la Font-Dame sont minérales et salines; elles se perdent à peu de distance de leur source, dans un terrain marécageux voisin de la montagne, et en ressortent à un quart de lieue plus bas, pour former le ruisseau qui, après avoir traversé un marais, se jette dans l'étang. Le terrain compris entre l'endroit où la Font-Dame se perd et celui où elle reparaît, s'appelle *Couverte*; les anciens l'appelaient *Champ-Suspendu*: il est rempli de trous dans lesquels tombent parfois les bœufs et les moutons qui vont y pâturer. Lorsqu'on marche entre les intervalles d'un trou à l'autre, et quand on s'y arrête quelques instants, le terrain s'affaisse peu à peu, et on se trouve promptement les pieds dans l'eau. — Les poissons que l'on prend quelquefois par les diverses ouvertures de la *Couverte*, sont ceux que les auteurs grecs et latins s'imaginaient croître dans la terre. — Les eaux de la Font-Dame, tempérées pendant l'hiver, offrent aux poissons un asile contre les gelées; ils s'y réfugient sous la *Couverte*. On ne les y pêche plus comme les Ligures avec des fourches à trois dents, ni comme les anciens Roussillonnais, en empoisonnant les eaux avec le tithymale; il suffit pour obtenir une pêche abondante, d'établir à l'embouchure du ruisseau des filets dormants. — A un quart de lieue de la Font-Dame se trouve la *Font-Estramer*, dont les eaux ont des propriétés analogues et un cours parallèle. — Les anciens paraissent avoir confondu ces deux ruisseaux. La Font-Estramer est sujette, après des pluies, à des débordements considérables. Ses eaux prennent alors la couleur rouge du terrain ocreux qu'elles parcourent avant d'arriver dans l'étang de Leucate, et roulent un grand nombre de coquillages fossiles.



c'était le *champ de pierres*, vaste plaine circulaire située sur les bords du Rhône, entre Arlath et la mer, et qui devait son nom à une immense quantité de cailloux arrondis amoncelés sur sa surface. La terre végétale ne s'y montrait encore sur aucun point. Néanmoins, quelques herbes et des plantes aromatiques, recherchées des bêtes à laine, y croissaient en assez grande quantité entre les cailloux pour nourrir de nombreux troupeaux. Ces troupeaux nomades y étaient amenés des pays voisins pendant l'hiver, alors que les montagnes pastorales des Alpes étaient impraticables et cachées sous la neige. Au centre du *champ de pierres* se trouvaient quelques flaques d'eaux saumâtres et presque salées, que des sources souterraines préservaient d'une évaporation complète. — Les traditions, qui rapportaient à l'Hercule tyrien une grande partie des entreprises accomplies dans la Gaule par les Phéniciens, prétendaient que le *champ de pierres* avait été le théâtre d'un grand combat entre le héros, fils de Jupiter, et deux guerriers montagnards, *Alb* et *Ligur*, enfants de Neptune; *Hercule* ayant épuisé ses flèches allait succomber, lorsque son père céleste fit pleuvoir sur ses ennemis une grêle de pierres. — Ne doit-on pas reconnaître sous ces détails mythologiques le récit d'un combat livré près du Rhône par les montagnards de la côte (peut-être les Albiciens et les Liguriens) aux premiers colons phéniciens, qui auront dû une victoire long-temps contestée aux cailloux du *champ de pierres* et à l'adresse de leurs frondeurs [1]?

Caractère et mœurs.

Les Ligures, par leurs mélanges successifs avec les Celtes, les Phéniciens et les Phocéens, avaient perdu la pureté de leur type originel. Le caractère ibérien ne se retrouvait pas chez eux comme chez les Aquitains. Leur taille était petite, leur complexion sèche et nerveuse; laborieux et infatigables, ils se montraient également sobres et économes; mais des vices honteux obscurcissaient ces qualités. Ils étaient menteurs, avides et intéressés; la fourberie présidait à leurs transactions; dans leurs alliances, ils ne se faisaient pas scrupule d'user de perfidie. Ils avaient une imagination vive et un esprit plutôt hasardeux que hardi. Leur vie et leurs travaux étaient différents suivant les lieux qu'ils habitaient; les peuples des plaines s'appliquaient à l'agriculture; les montagnards vivaient de chasse et souvent de pillage; ceux qui occupaient les contrées maritimes s'adonnaient pendant la belle saison à la pêche du thon ou de la sardine, à la récolte difficile du beau corail rouge qui tapissait le fond de leurs eaux profondes, et pendant les mauvais temps, se livraient à la piraterie. — Dès que les vagues, soulevées par les vents, annonçaient l'approche d'une tempête, lançant à la mer des barques fragiles ou de vastes radeaux soutenus par des outres, ils allaient audacieusement attaquer au large les vaisseaux étrangers. — Les îles voisines de la côte, où ils déposaient leur butin, leur servaient de refuge et de place d'armes. — Ils furent pendant long-temps la terreur des commerçants de Massalie, et plusieurs siècles s'écoulèrent avant que les marins grecs et phocéens pussent mettre un terme à leurs brigandages.

Quand la neige, épaissie par l'hiver, remplissait les vallées des Alpes basses et maritimes, les montagnards liguriens, suivis de toute leur famille, descendaient dans les plaines pour s'y louer comme ouvriers aux cultivateurs des terres. Les femmes partageaient avec leurs maris les travaux les plus pénibles, et se montraient également sobres et laborieuses. Un voyageur grec cité par Strabon, le philosophe Posidonius, qui voyagea dans la Gaule un siècle avant l'ère chrétienne, rapporte ce fait, qui montre jusqu'à quel point elles étaient endurcies à la fatigue : « Une d'elles ayant été surprise par les douleurs de l'enfantement au milieu des champs où elle travaillait avec ses compatriotes, se retira sans rien dire dans un bois voisin, y mit au monde un enfant, qu'elle déposa sur un lit de feuillage, et revint continuer ses travaux afin de pouvoir réclamer le salaire de sa journée. » — Cette communauté de peines et de travaux, ce dévouement à la famille, rendaient la femme véritablement la compagne et l'égale de son mari. — C'était d'ailleurs en le choisissant elle-même, que la jeune Ligurienne devenue nubile entrait dans l'exercice de sa liberté. Elle priait son père de réunir dans un rustique festin tous les jeunes gens qui pouvaient prétendre à l'épouser, et vers la fin du repas, apportant une coupe remplie de vin, de lait ou de quelque autre breuvage,

[1] Le *champ de pierres* existe encore dans le département des Bouches-du-Rhône, où il porte le nom de *la Crau*. — *Craig*, en langue gaëlique, signifie pierre ou rocher; *crau*, en patois savoyard, a encore la même signification. — « *La Crau*, ai-je dit dans la *France pittoresque*, est une vaste plaine caillouteuse, située entre la ville d'Arles et l'étang de Berre, d'une superficie d'environ 1,000 kilomètres carrés, traversée aujourd'hui par divers embranchements du canal de Craponne. Elle est propre à la culture de l'olivier, de la vigne et du mûrier. La terre végétale n'y présente guère qu'une épaisseur d'un pied à un pied et demi, après laquelle on ne trouve plus qu'un tuf ou poudingue formé par une masse de cailloux plus ou moins gros, tellement forte, tellement liée, qu'on ne peut la creuser qu'à l'aide du ciseau, de la pince, de la pioche, ou par l'emploi de la poudre à canon. — Les naturalistes croient, et l'aspect des lieux confirme cette opinion, que cette plaine était autrefois un golfe maritime où la Durance allait se perdre. — *La Crau* nourrit pendant l'hiver un grand nombre de bêtes à laine qui *transhument* pendant l'été, c'est-à-dire sont conduites dans les départements voisins, pour y chercher une pâture dont la chaleur ardente a dépouillé les plaines des Bouches-du-Rhône. »

elle l'offrait elle-même à celui qui, dans son cœur, avait obtenu la préférence secrète, et qui, dès lors, devenait son époux. Le choix qu'elle faisait était pour ses parents une loi irrévocable.

Non-seulement l'égalité dans la famille régnait entre les deux sexes, mais encore les femmes obtenaient quelquefois dans les conseils de la nation une autorité supérieure à celle des hommes. On leur reconnaissait le droit d'intervention et d'arbitrage dans toutes les discordes civiles, et dans toutes les discussions soulevées entre les peuplades confédérées. «Deux partis, dit Plutarque, excités par de longues querelles, avaient pris les armes, déjà ils se mesuraient des yeux sur le champ de bataille, lorsque les femmes, se précipitant entre eux, voulurent connaître le sujet de la discorde. Elles le discutèrent et le jugèrent avec tant d'équité et de raison, qu'une admirable amitié régna dès lors, non seulement dans chaque cité, mais dans chaque famille. — De là naquit l'usage d'appeler les femmes aux délibérations sur la paix et sur la guerre, et de leur soumettre les différends survenus avec les alliés.» — Les Volkes établis sur le territoire ligurien adoptèrent cette coutume respectueuse, qui confiait aux femmes la décision des querelles. On verra plus loin que lorsque Annibal traversa les Gaules pour aller d'Espagne en Italie, les Carthaginois durent se soumettre, dans leurs discussions avec cette tribu, à l'arbitrage d'un tribunal féminin.

Les Ligures étaient propres au métier des armes : pirates effrontés, marins aventureux, ils se montraient également braves guerriers. Leur habit de combat était une tunique de peau retenue par une large ceinture de cuir; ils avaient des armes et des boucliers fabriqués sur des modèles grecs. — Massalie, qui connaissait leur valeur, entretenait un corps de mercenaires liguriens entièrement armés et disciplinés à la grecque, et se faisait défendre par les descendants de ceux qui avaient failli la détruire.

CHAPITRE IV.

LA FAMILLE GRÉCO-IONIENNE.

Relations des Phéniciens avec les Gaulois. — L'Hercule tyrien, symbole historique. — Les Rhodiens. — Les Phocéens. — Euxène et Gyptis. — Fondation de Massalia (Marseille). — Extermination des Ségobriges. — Prise de Phocée par les Perses. — Une partie des Phocéens se réfugie à Massalie. — Description de Massalie. — Culte et divinités des Massaliotes. — Expiation superstitieuse. — Gouvernement : organisation politique. — Lois diverses. — Mœurs, usages, etc. — Sciences, arts, littérature. — Hommes célèbres. — Prospérité de Massalie. — Ses colonies. — Commerce avec l'intérieur de la Gaule. — Industrie. — Monnaies.

Relations des Phéniciens avec les Gaulois.

Les Phéniciens furent les premiers navigateurs dont les vaisseaux sillonnèrent la Méditerranée. — Ce furent aussi les premiers étrangers qui abordèrent dans le midi de la Gaule. Par la suite, traversant le détroit de Gadès (aujourd'hui Gibraltar) et affrontant les brumes et les tempêtes de la mer Atlantique, ils arrivèrent sur les côtes occidentales, où l'on a retrouvé leurs traces à l'embouchure de l'Adour et sur les rivages de l'Armorique. De là ils s'avancèrent jusqu'aux grandes îles situées à l'ouest du continent gaulois. L'époque de ces premières expéditions est entièrement inconnue; mais elle ne peut être que fort ancienne.

Les navigateurs phéniciens étaient particulièrement attirés à Albion par le commerce de l'étain et parce qu'ils y trouvaient à bas prix une espèce de coquillage (*murex*) propre à teindre en noir. — L'abondance de l'étain fit même donner plus tard aux îles que nous appelons Britanniques le nom de *Cassiterides* (*cassiteros*, étain).

Dans la Gaule, les Phéniciens ne se bornèrent pas seulement au commerce avec le littoral : la découverte de leurs médailles faite dans des lieux très éloignés de la mer, prouve qu'en remontant les fleuves ils pénétrèrent fort avant dans l'intérieur. Leur commerce n'y eut sans doute pour premier aliment que les pelleteries, seules richesses des peuples qui vivent dans l'état primitif. Les bois de construction devinrent ensuite un objet important d'exportation. Plus tard, l'exploitation des mines fut pour eux une source de bénéfices immenses. Les Pyrénées leur fournissaient de l'or, les Alpes et les Cévennes de l'argent. Ils enseignèrent aux Gaulois à laver les sables aurifères pour en extraire les paillettes étincelantes. En échange d'objets précieux pour les nations civilisées, ils donnaient à ces hommes encore sauvages des étoffes grossières qui servirent sans doute de modèles à quelque intelligente fabrication locale; des cuirs, préparés peut-être avec les peaux des animaux et l'écorce des chênes des forêts de la Gaule, des armes enfin que les Gaulois, d'humeur guerrière, prisaient plus que toute autre marchandise. — Il paraîtrait que pour l'exploitation des mines, et pour le transport des objets échangés avec les tribus de l'intérieur, qui ne pouvaient arriver par les fleuves jusqu'aux comptoirs phéniciens, ces navigateurs industrieux auraient construit une route qui faisait communiquer la Gaule avec l'Espagne et avec l'Italie, où ils possédaient également des mines et des comptoirs. La route phénicienne, qui plus tard servit de fondation aux voies phocéennes et romaines, passait par les Pyrénées orientales, longeait le littoral de la Méditerranée, et traversait les Alpes par le col de Tende : c'était une construction remarquable par sa grandeur et par sa solidité; aussi la tradition locale l'attribuait-elle au héros vainqueur des monstres, au demi-dieu civilisateur, à Hercule.



L'Hercule tyrien, symbole historique.

Ainsi que nous avons eu déjà occasion de le faire remarquer, Hercule paraît être la personnification mythologique du peuple tyrien. L'histoire de ce héros divin, transportée d'Asie en Grèce et de Grèce en Italie, où elle avait cessé d'être comprise, cette histoire, qui parlait de grands voyages dans l'occident, de monstres domptés et de peuples gaulois civilisés, n'était que le récit, sous une forme poétique et symbolique, des entreprises et des travaux du génie tyrien. — Hercule [1] ou le peuple de Tyr, débarqué près de l'embouchure du Rhône, y était d'abord vainqueur d'Alb et de Ligur, personnifications des peuples des Alpes et de la Ligurie. Ensuite il appelait à lui les peuplades indigènes éparses dans les bois, et par l'enseignement des premiers arts, l'introduction de l'agriculture et la construction des villes, adoucissait leur caractère et policait leurs mœurs. Les immolations d'étrangers étaient abolies, les lois devenaient hospitalières; les chefs de tribu et de guerre, dont la volonté absolue ne connaissait aucun frein, étaient forcés de céder l'autorité aux vieillards et aux sages; les *tyrannies* faisaient ainsi place aux *aristocraties*. L'Hercule tyrien, après avoir civilisé le midi de la Gaule, s'avançait dans l'intérieur par les vallées du Rhône et de la Saône, attaquait dans son repaire le *Tauriske*, montagnard farouche qui ravageait les plaines cultivées et égorgeait les voyageurs; il en demeurait vainqueur, épousait les filles des rois indigènes, et fondait sur le territoire éduen cette grande et magnifique cité d'Alésia, que les traditions représentent comme le foyer de la civilisation et la ville-mère de toute la Gaule. Cette ville déchut rapidement lorsque son fondateur quitta la Gaule pour passer en Italie. Mais celui-ci, avant d'abandonner pour toujours un pays qui lui était devenu cher, voulut y laisser un monument impérissable de sa gloire. « Il étonna les dieux, dit Silius Italicus, en ouvrant cette route pour laquelle on le vit fendre les nuages et briser les cimes glacées des Alpes. » — La décadence de Tyr livra les colonies maritimes des Phéniciens aux Rhodiens, puissants à leur tour sur la Méditerranée, et toute la splendeur des villes fondées par Hercule dans l'intérieur de la Gaule disparut.

Les Rhodiens.

Les établissements des Rhodiens sur la côte gauloise n'eurent pas une longue durée. Leur première colonie y datait de l'an 936 avant l'ère chrétienne. — Séduits par les traditions que les voyages des Argonautes avaient répandues en Grèce et dans l'Asie-Mineure sur les richesses de la Gaule, ils débarquèrent près de l'embouchure du grand fleuve qui se jette dans la Méditerranée et y bâtirent, sur la rive droite de la branche occidentale, une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Rhoda* ou *Rhodanousia*. — Quelques auteurs veulent que le Rhône (*Rhodanus*) ait été ainsi nommé à cause de cette colonie; nous avons fait connaître l'étymologie celtique de son nom.

Les Rhodanousiens eurent bientôt des différends avec les farouches Ibéro-Liguriens des Cévennes; l'astuce grecque fut sans puissance sur ces hommes grossiers. Une guerre éclata. Les Ibéro-Liguriens prirent *Rhodanousia* et la détruisirent. On suppose que les habitants fugitifs se retirèrent sur la côte espagnole, au pied des Pyrénées orientales, où ils fondèrent une nouvelle *Rhoda* (aujourd'hui Roses). Leur désastre mit un terme aux relations de la Gaule avec l'Orient. Les comptoirs qui y avaient été établis furent abandonnés, et pendant près de trois siècles les navigateurs grecs n'osèrent pas se hasarder sur cette côte inhospitalière. — Durant cette période, la Gaule paraît d'ailleurs avoir été le théâtre de guerres multipliées, de vives commotions et de grands bouleversements intérieurs, causés par quelque formidable invasion des peuples du nord. — On place, comme nous l'avons dit, au VIIe siècle le premier établissement des Kimris sur le territoire gaulois.

Les Phocéens. — Euxène et Gyptis.

Depuis trois siècles le peuple ligurien se félicitait d'avoir expulsé de son territoire les étrangers qui voulaient l'asservir, quand, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne, un vaisseau jeta l'ancre sur la côte à l'orient du Rhône, dans un golfe dépendant du pays des Ségobriges, tribu gallo-ibérienne. Le roi, ou pour parler plus exactement, le chef de cette tribu, que les historiens nomment Nannus, célébrait ce jour-là même une grande fête de famille. Il se disposait à marier sa fille; déjà le festin était préparé, déjà les prétendants galls ou ligures s'asseyaient autour de la table, couverte, selon l'usage, de quartiers de venaison rôtis sur des charbons ardents, de plats remplis d'herbes cuites et de corbeilles pleines de fruits. Les marins étrangers furent conduits devant le vieux roi et interrogés par lui; leur chef, marchand phocéen nommé Euxène, voyageait pour découvrir et connaître des pays nouveaux. Il venait de parcourir le littoral italien, et s'était arrêté au bord du Tibre, près de cette Rome destinée à un si glorieux avenir. Les traditions massaliotes prétendaient même que l'aventurier phocéen contracta alliance avec les Romains, qui lui fournirent des vivres et des rafraîchissements. — Les fêtes de famille disposent à la bienveillance et

[1] En dialecte phénicien, *Harokel* signifie *un marchand*.



à l'hospitalité. Nannus reçut avec cordialité les navigateurs étrangers; il ordonna à ses sujets de les bien traiter, et invita Euxène ainsi que les principaux d'entre eux à prendre part au festin nuptial. Suivant la coutume ibérienne, la jeune vierge (que Justin nomme Gyptis et Aristote Petta) ne se montra point pendant le repas; mais au moment où il allait finir, elle apparut tout à coup au milieu des prétendants; un instinct naturel de curiosité féminine lui fit diriger ses regards vers le jeune et bel inconnu, chef des étrangers dont elle avait appris l'arrivée, et soit hasard, dit Aristote, soit inspiration, soit toute autre cause, elle lui tendit la coupe à laquelle était attaché le don de sa main. Nannus vit un ordre des dieux dans ce choix imprévu; il accepta le Phocéen pour gendre, et lui offrit en dot la contrée voisine du golfe où son navire avait jeté l'ancre. Euxène épousa la belle Gyptis, qui reçut de lui un nom destiné à perpétuer le souvenir de leur commune histoire, le nom tendre et harmonieux d'Aristoxène (*la meilleure des hôtesses*).

Fondation de Massalia (Marseille).

Décidé à se fixer dans le pays où il avait reçu une si gracieuse hospitalité, Euxène renvoya son vaisseau à Phocée pour chercher dans la mère-patrie des colons qui vinssent partager sa fortune. Ensuite, aidé des bons Ségobriges et des compagnons peu nombreux restés auprès de lui, il jeta les fondations d'une ville qu'il nomma *Massalia* (en latin *Massilia*, aujourd'hui Marseille). L'emplacement de la ville nouvelle fut heureusement choisi, sur une presqu'île dont la pointe se creusait comme pour former un port, et qu'un isthme étroit rattachait au continent. La contrée environnante, couverte alors d'épaisses forêts et arrosée par de nombreux ruisseaux, jouissait d'une exposition méridionale et paraissait propre à la culture des végétaux de la Grèce asiatique.

Le mariage d'Euxène causa à Phocée et dans l'Asie-Mineure une agréable surprise. Ses envoyés racontèrent tous les détails de leur voyage aux magistrats, qui firent un appel à la jeunesse. Aussitôt des colons se présentèrent en foule. Le trésor public paya les frais du voyage. Les émigrants reçurent des outils, des armes, des graines de végétaux utiles, des plants de vigne et d'olivier; ils partirent suivis des vœux de toute la population ionienne et emportant du feu pris solennellement au foyer sacré de Phocée, et qui, vivant et poétique symbole de l'attachement de la jeune colonie pour la mère-patrie, était destiné à brûler perpétuellement au foyer sacré de Massalie. Avant de s'éloigner de l'Asie-Mineure, la petite flotte s'arrêta à Éphèse, afin d'y adorer une dernière fois la grande Diane Éphésienne. Là, une des prêtresses, Aristarché, annonça au chef de l'expédition que la déesse lui apparaissant en songe venait de lui ordonner de prendre une de ses statues et d'aller établir son culte dans la Gaule. Elle se rendit à bord de la galère principale, où elle fut accueillie avec enthousiasme. La flotte leva l'ancre, et poussée par un vent favorable, traversa la Méditerranée et entra dans le port de la ville nouvelle.

Extermination des Ségobriges.

La prospérité de Massalie se développa rapidement. Les végétaux exotiques s'y acclimatèrent; les diverses cultures y réussirent; la population croissante, bientôt trop pressée dans l'enceinte primitive de la colonie, s'étendit sur le littoral de la Gaule, releva les forts et occupa les anciens comptoirs bâtis par les Phéniciens et les Rhodiens. Cette extension rapide inquiétait les Ligures; mais tant que vécut le père d'Aristoxène, ils n'entreprirent rien contre la ville fondée par Euxène [1].

Chargé d'années, le vieillard mourut; son fils Comanus fut son successeur. Il haïssait les Phocéens. — Quoique du vivant de son père il n'eût pas osé laisser voir ses sentiments véritables, les chefs des tribus liguriennes les soupçonnaient. C'étaient pour la plupart des prétendants à la main de la fille de Nannus, et dans leur cœur le ressentiment d'un amour dédaigné se joignait à l'inimitié nationale. — Un d'eux se présenta devant le jeune chef des Ségobriges, et pour l'engager à dévoiler ses penchants secrets, lui raconta l'apologue suivant: « Une chienne avait prié un berger de lui laisser mettre bas ses petits dans un coin de sa cabane; le berger y consentit. La chienne lui demanda ensuite la permission de les y nourrir, elle l'obtint. Les petits devinrent grands, et avec leur secours la mère chassa le berger de son logis. » — Le Ligure ajouta: « Comanus, tel sera ton sort; ces étrangers, aujourd'hui faibles et méprisables, demain seront grands et forts; au lieu de demander ils ordonneront, et la Ligurie deviendra esclave. »

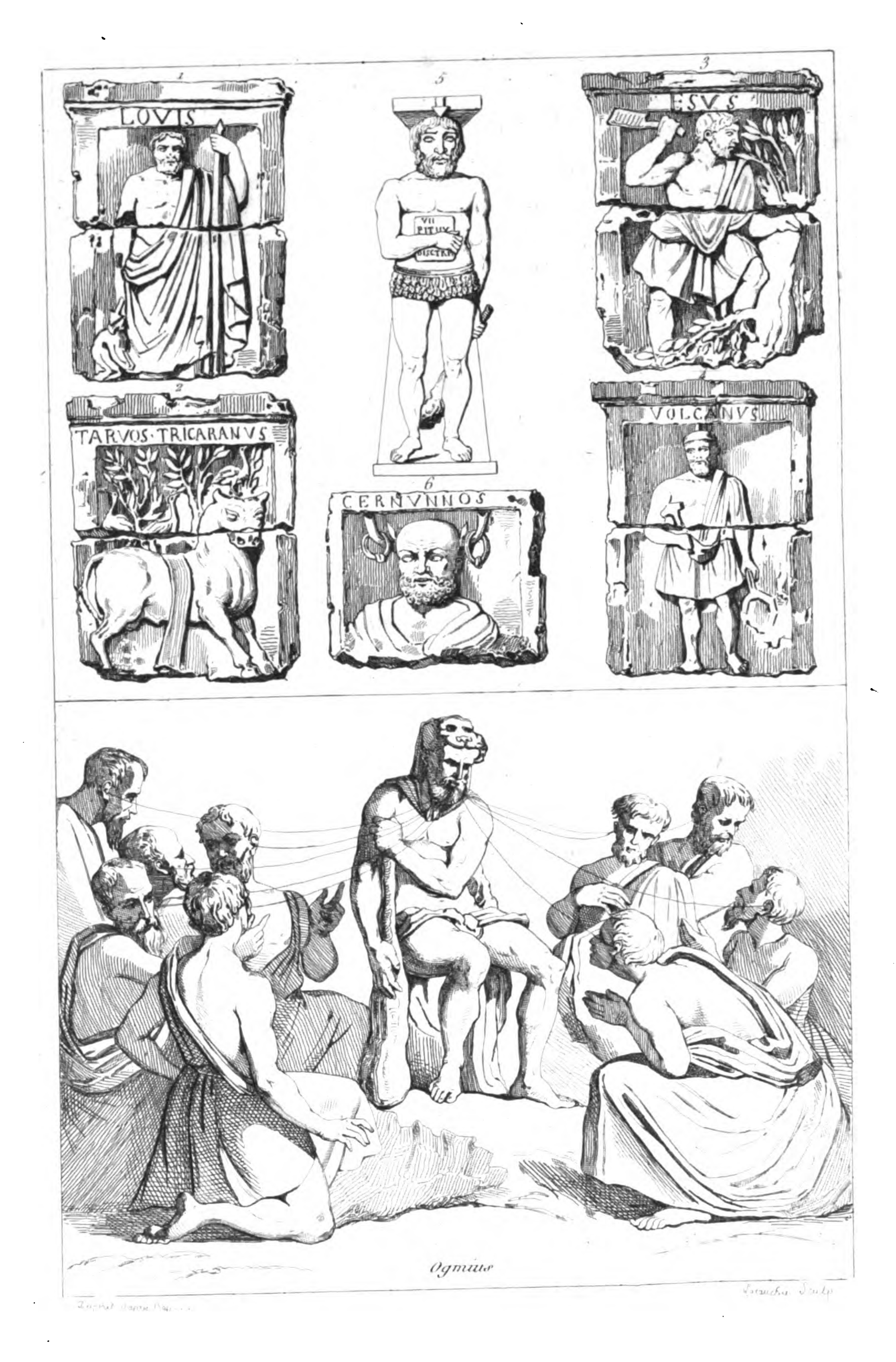
Exalté par ces paroles, Comanus promit d'attaquer sans délai les Massaliotes.

La vigne commençait à fleurir, c'était une époque de fête pour les peuples de race ionienne; fidèle aux usages de la mère-patrie, la jeune colonie s'occupait de préparatifs joyeux; les temples, les édifices

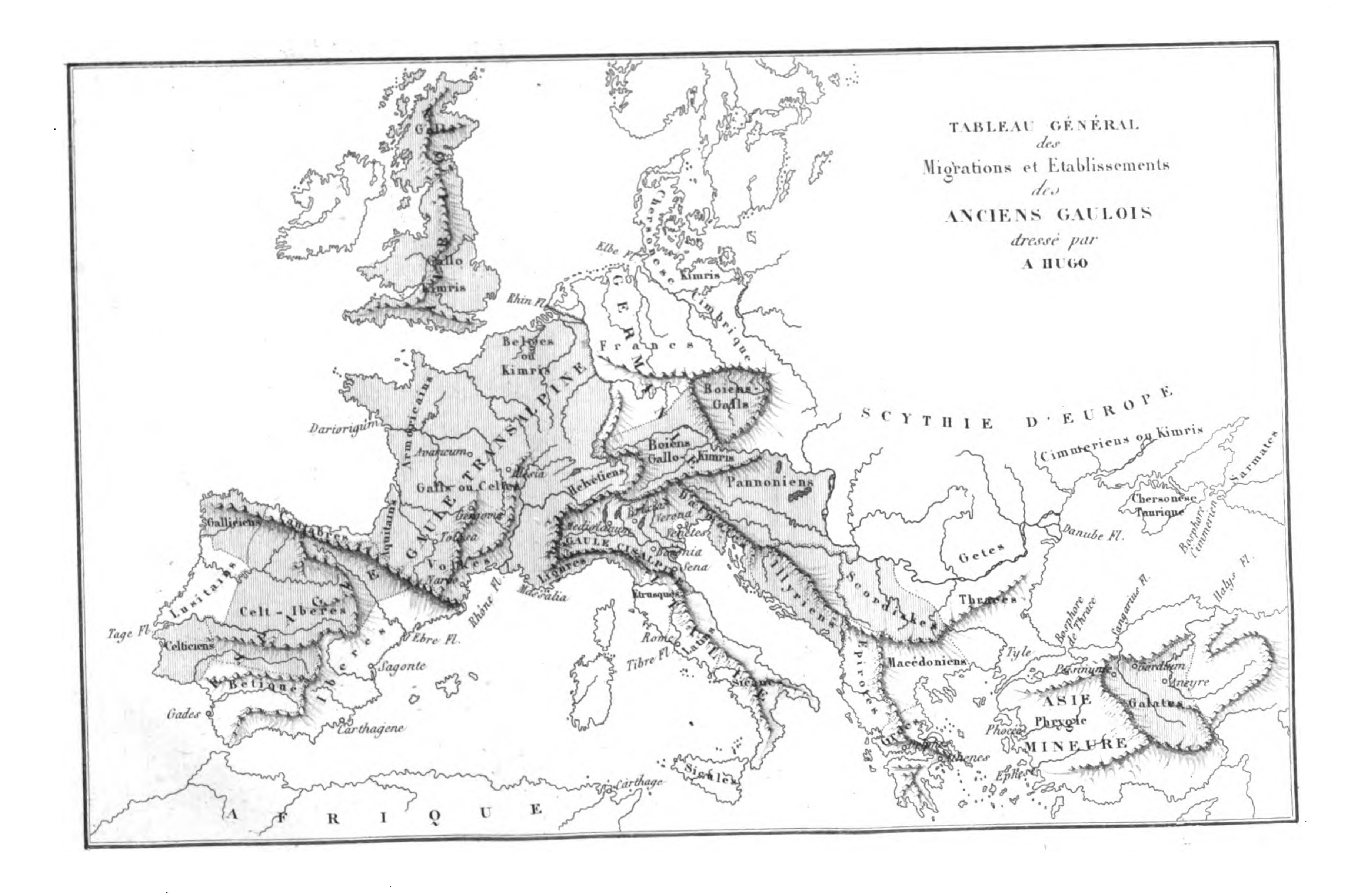
[1] Euxène eut plusieurs enfants de la jeune Ségobrige. Leur postérité tint toujours le premier rang dans la république massaliote. Les descendants de *Protis*, leur fils aîné, y existaient encore avec éclat au temps de l'empereur Commode, près de huit siècles après l'arrivée d'Euxène dans la Gaule.

Nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs que quelques auteurs anciens font d'Euxène et de Protis un même personnage; mais nous pensons qu'il est inutile d'énumérer ici les raisons qui nous ont fait, de préférence à tout autre, adopter le nom d'*Euxène*.

Dieux Gaulois.



Ogmius


TABLEAU GÉNÉRAL
des
Migrations et Etablissements
des
ANCIENS GAULOIS
dressé par
A HUGO
GAULE TRANSALPINE
Belges ou Kimris
Armoricains
Aquitains
Galls ou Celtes
Avaricum
Volkes
Darioriguum
Helvètiens
Rhin Fl.
Elbe Fl.
Francs
GERMANIE
Chersonèse Cimbrique
Kimris
Boiens Galls
Boiens Gallo-Kimris
Pannoniens
SCYTHIE D'EUROPE
Cimmeriens ou Kimris
Chersonèse Taurique
Bosphore Cimmerien
Sarmates
Danube Fl.
Getes
Thraces
Scordiskes
Illyriens
Epirotes
Macédoniens
Grèce
Athènes
Bosphore de Thrace
Sangarius Fl.
Halys Fl.
Tyle
ASIE MINEURE
Phrygie
Galates
Ancyre
Phocée
Ephèse
GAULE CISALPINE
Ligures
Massalia
Rhône Fl.
Verona
Venètes
Etrusques
Rome
Tibre Fl.
Latins
Sicanes
Sicules
Carthage
AFRIQUE
Gallliciens
Cantabres
Lusitains
Celt-Ibères
Ibères
Celticiens
Bétique
Tage Fl.
Ebre Fl.
Sagonte
Carthagene
Gades
Gallo Kimris
Galls

publics, les maisons particulières se décoraient de feuillages et de fleurs. Durant trois jours tous les travaux devaient être suspendus. Le roi des Ségobriges avait résolu de profiter de ce désordre momentané pour se rendre maître de la ville et en massacrer les habitants. Il donna ses ordres : quelques hommes déterminés entrèrent dans Massalie, sous prétexte d'assister à la solennité; d'autres y pénétrèrent cachés avec leurs armes dans les chariots qui transportaient les feuillages verts destinés à décorer les temples. Les uns et les autres devaient, dès que les habitants, fatigués, se livreraient au sommeil, ouvrir les portes à Comanus, qui, avec sept mille soldats, se tenait embusqué dans un vallon peu éloigné.

L'amour avait retenu les Phocéens sur la côte de la Celto-Ligurie, ce fut encore l'amour qui les sauva d'une trahison si habilement ourdie. Une proche parente du roi révéla le complot à un jeune Phocéen, celui-ci le fit connaître aux magistrats. On ferma les portes; tous les Ségobriges trouvés dans la ville furent égorgés; puis, la nuit étant venue, les Massaliotes armés sortirent de leurs murailles et attaquèrent Comanus. Surpris dans un lieu resserré où il leur était impossible de faire résistance, les Ségobriges et leur roi furent tous exterminés. Cette victoire, que les Massaliotes célébrèrent tous les ans par une fête nationale, fut probablement la cause de la disparition des Ségobriges, dont il cesse d'être question dans l'histoire, et dont les misérables restes se confondirent sans doute avec d'autres tribus.

La mort de Comanus et le châtiment infligé à son peuple ne firent qu'irriter les Celto-Liguriens. Une ligue formidable se forma contre Massalie; les Massaliotes, épuisés par des pertes journalières, allaient succomber, lorsque les Galls conduits par Bellovèse vinrent à leur secours et les délivrèrent de leurs ennemis. — Nous reviendrons sur ce fait, qui se rattache plus particulièrement à l'histoire des expéditions gauloises en Italie.

Prise de Phocée par les Perses. — Une partie des Phocéens se réfugie à Marseille.

Les Ligures, entraînés d'ailleurs en Italie sur les traces des migrations galliques et kimriques, cessèrent d'inquiéter la jeune colonie, qui elle-même à cette époque, par un accroissement inattendu de population et de marine, fut mise en état de résister à toute nouvelle attaque des peuples gaulois.

Soixante-dix ans environ après la fondation de Massalie, Cyrus envahit l'Asie-Mineure. Les Phocéens assiégés résistèrent pendant plusieurs mois au roi des Perses; mais se voyant enfin dans l'impossibilité de prolonger une résistance glorieuse, ils transportèrent à bord de leurs vaisseaux quelques vivres, des meubles utiles, des marchandises précieuses et les statues des dieux protecteurs de Phocée; puis, s'y embarquant avec leurs familles, ils confièrent leur destin aux flots de la mer. Les Perses escaladèrent les murailles sans défenseurs, et ne trouvèrent dans la ville abandonnée que des rues désertes et des maisons dépouillées. Le cadavre de Phocée se trouvait seul en leur pouvoir.—Le peuple courageux qui avait animé cette ville fit voile vers l'île de Chios, dans l'espoir d'acheter aux habitants quelques îlots voisins de l'Ionie, et où il comptait s'établir; mais ceux-ci, dont une ancienne rivalité commerciale fermait les cœurs à la pitié, repoussèrent les malheureux fugitifs.

Désespérant alors de trouver sur la côte asiatique un refuge à l'abri des armes persanes, les Phocéens résolurent de se retirer en Corse, à Alalia, ville que, vingt années auparavant, une de leurs colonies avait fondée. — Mais avant d'abandonner pour toujours leur patrie, ils voulurent du moins la revoir encore une fois. Ils revinrent à l'improviste dans Phocée, égorgèrent la garnison surprise, et se dispersèrent pour aller offrir en pleurant un dernier hommage à leurs foyers domestiques. L'heure fixée pour le départ les ramena vers le port; alors un de leurs chefs, prenant un fer ardent rougi au feu, le précipita dans la mer en prononçant cette imprécation répétée par tous : « Maudit soit celui de nous qui reparaîtra dans « ces murailles, polluées par le conquérant, avant que « ce fer n'ait reparu rouge et ardent au-dessus des « flots ! » — La flotte leva l'ancre, mais l'amour de la patrie fut plus fort que la crainte des malédictions infernales. Tous les fugitifs ne continuèrent pas leur voyage vers la Corse. Une partie seulement resta inébranlable dans sa résolution. Le reste courba la tête sous la domination étrangère et rentra dans Phocée.

La Corse encore inculte ne pouvait offrir des ressources suffisantes aux Phocéens émigrés; avec leurs vaisseaux bien armés, ils mirent à contribution les peuples qui naviguaient sur la Méditerranée, et obtinrent de la piraterie, considérée alors comme un acte licite et même glorieux, les vivres qui leur manquaient. — Les Étrusques et les Carthaginois, dont le commerce souffrait le plus de leurs déprédations, se coalisèrent pour y mettre un terme. Un combat naval eut lieu. Les vaisseaux phocéens, au nombre de soixante seulement, dispersèrent la flotte ennemie, forte de cent vingt galères ; mais cette victoire même, obtenue par une lutte acharnée et sanglante, devait causer la ruine des vainqueurs, privés de tous moyens de réparer leurs pertes. Les Phocéens se dispersèrent de nouveau; le plus petit nombre retourna dans les parages asiatiques; la majeure partie alla demander asile aux Massaliotes. Cet accroisse-

ment subit de population et de force maritime, éleva bientôt Massalie du rang de colonie à celui de métropole.

Description de Massalie.

Une muraille flanquée de tours et précédée d'un fossé, une forte citadelle, défendaient le promontoire où Massalie avait été bâtie et rendaient cette ville presque inexpugnable. Le port, creusé dans le rocher, était de forme semi-circulaire, vaste et profond; les chantiers de construction, l'arsenal des vaisseaux de guerre, les magasins où les navires marchands déposaient leur cargaison, étaient compris dans l'enceinte fortifiée et avoisinaient le mouillage des navires. La ville, agrandie successivement, s'élevait en amphithéâtre et offrait à l'œil un aspect agréable et pittoresque. Les maisons particulières témoignaient par leur architecture rustique des mœurs simples de leurs habitants. Elles furent pendant plusieurs siècles construites seulement en terre ou en bois, et couvertes en chaume. La magnificence extérieure et le luxe intérieur étaient réservés pour les édifices publics et pour les temples, recouverts de tuiles légères [1], décorés de marbres variés, ornés de statues précieuses.

Culte et divinités des Massaliotes.

Si l'industrie des Massaliotes et leur prospérité commerciale durent être, comme on le verra bientôt, un objet d'envie pour les autres peuples, leurs lois sages, leurs usages religieux et politiques, leurs mœurs sévères, furent aussi l'objet d'une juste admiration.

Les Massaliotes manifestaient un grand respect pour les dieux. — Leur culte tenait à la fois au polythéisme grec et aux religions symboliques de l'Orient. Trois grandes divinités, protectrices de Massalie, avaient leur temple dans la citadelle. — La première était la Diane adorée à Éphèse, et que les Phocéens nommaient *Artémis*. Cette divinité asiatique avait présidé à la naissance de la colonie phocéenne; sa première prêtresse était venue d'Asie, et depuis lors des femmes asiatiques, soit d'Éphèse soit de Phocée, avaient toujours rempli ce suprême sacerdoce. La statue de la déesse figurait cette nature puissante et créatrice, éternellement occupée de destructions fécondes et de reproductions successives. Elle était couverte de mamelles et entourée d'animaux d'espèces variées. Son culte était secret, et avait ses initiations et ses mystères.

Minerve, que les Grecs nommaient *Athéné*, était la seconde des divinités de Massalie. On racontait que, dans les premiers temps de la colonie, cette déesse avait sauvé la ville assiégée par les Ligures, en apparaissant en songe au roi ennemi et en lui ordonnant de s'éloigner d'une cité qu'elle protégeait. Pour appuyer cette tradition, les Massaliotes montraient un collier d'or que le roi ligurien avait voué, disaient-ils, à leur déesse tutélaire.

La troisième des grandes divinités nationales des Massaliotes était Apollon vainqueur de Python, que les Grecs adoraient à Delphes, et que ce temple fameux avait fait surnommer *Delphinien*. — Apollon Delphinien présidait à la navigation et au commerce. — Un autel antique, découvert à Paris en 1784, le représente sous la forme d'un jeune homme à figure noble et gracieuse, et dont le corps est à moitié couvert par un manteau retenu sur l'épaule droite. Le dieu porte un carquois sur l'épaule gauche, son arc est posé près de lui; de la main droite il tient un poisson qui ressemble à un dauphin, et de l'autre il soutient un gouvernail.

Comme toutes les grandes nations d'origine grecque, Massalie avait dans le temple de Delphes un trésor particulier, où elle déposait ses offrandes. Quand Rome, victorieuse des Gaulois, voulut offrir un tribut religieux à la grande divinité adorée par les Hellènes et réclamer son origine pélasgique, elle profita de son ancienne alliance avec les habitants de Massalie, et fit déposer ses dons à Delphes dans le trésor massaliote.

Expiation superstitieuse.

Une superstition barbare, en usage à Massalie, prouve que cette colonie antique ne jouissait pas d'un climat très sain, et semble se rapporter au culte du dieu vainqueur du serpent, emblème de la peste des marais. Quand une maladie contagieuse se déclarait, on y voyait un signe du courroux d'Apollon Pythien, et on cherchait un homme pauvre qui, pour apaiser le dieu, voulût se dévouer à la mort. Pendant une année cet homme était nourri délicatement, aux frais du trésor public; puis, l'année étant écoulée, on le promenait couronné de verveine, revêtu d'habillements sacrés, orné de festons et de bandelettes dans les places et par les rues de la ville; le peuple l'accablait de malédictions, dans l'espoir de détourner sur sa tête les vengeances célestes; ensuite on le conduisait solennellement au pied de la statue d'Apollon, sur un rocher voisin du port, et on l'obligeait à se précipiter dans la mer.

Gouvernement : organisation politique.

Le gouvernement de Massalie conserva toujours la forme républicaine, bien qu'il ait passé d'une *oligarchie* à une *timocratie*, ou, en d'autres termes, d'une aristocratie héréditaire, peu nombreuse et

[1] Les tuiles fabriquées à Marseille pour les constructions publiques et sacrées étaient d'une légèreté telle, disent les anciens auteurs, que jetées dans l'eau elles surnageaient.

absolue, à une aristocratie où le rang est déterminé par l'élévation du cens. La naissance et la fortune donnèrent ainsi successivement des droits au pouvoir; mais l'élément démocratique n'y avait aucune part, et jamais la classe populaire, la plus pauvre, et par conséquent la plus nombreuse, ne fut admise aux charges et aux dignités publiques. — Cicéron, qui considérait le gouvernement de Massalie comme « une république admirable, plus facile à louer qu'à imiter, » convenait néanmoins que, « bien que la puissance des principaux citoyens y fût exercée avec douceur et avec équité, la condition du peuple y paraissait une espèce de servitude. » — Six cents magistrats choisis parmi les citoyens mariés, pères de famille et possédant un revenu déterminé, formaient l'assemblée souveraine, dont tous les membres étaient élus pour la vie. Quinze *timoukes*, c'était le nom des sénateurs massaliotes, composaient le conseil supérieur chargé de surveiller et de diriger un *triumvirat*, auquel était spécialement confiée cette autorité que, dans nos gouvernements modernes, on appelle *le pouvoir exécutif*. La timocratie massaliote se faisait remarquer par une conduite modérée et par des mœurs graves. Sa politique travaillait à faire oublier aux différentes tribus qui composaient la masse plébéienne, l'inégalité sociale établie par la constitution. — Cette masse, en effet, n'était appelée à prendre part aux affaires publiques que lorsque l'État se trouvait dans un péril tel, que toutes les ressources aristocratiques étaient impuissantes pour le sauver. — Il fallait bien alors réveiller le lion, qui, sur les médailles massaliotes, porte le nom symbolique de *Demos* (peuple).

Lois diverses.

Les lois, gravées sur des tables d'airain ou de marbre, étaient exposées sur les places et dans les édifices publics, afin que chaque citoyen pût connaître ses droits et se rappeler ses devoirs.

Les deux peines les plus graves infligées par la législation étaient l'infamie ou la mort. — L'infamie, espèce d'excommunication politique et civile, punissait le coupable par la perte de ses priviléges et de ses honneurs, et anéantissait les familles par la confiscation des biens. Cette peine terrible était rarement infligée; l'arrêt n'étant pas irrévocable laissait d'ailleurs quelque espoir au condamné.

La mort, par cela seul que c'est une peine irrévocable, était plus rarement infligée encore. — Un glaive forgé lors de la fondation de la ville, et qu'à défaut d'usage la rouille avait presque entièrement rongé, devait servir à l'exécution des criminels.

Contrairement à l'opinion des philosophes antiques, les Massaliotes frappaient le suicide d'une réprobation nationale; néanmoins, dans certains cas, le sénat, après une enquête scrupuleuse et de solennelles plaidoiries, accordait la faveur d'une mort volontaire à celui dont la vie était devenue un supplice par suite de grandes catastrophes de famille, ou de quelque maladie incurable. A celui-là le trésor public fournissait gratuitement la ciguë mortelle, préparée et conservée sous la garde des magistrats. La vente des poisons était d'ailleurs sévèrement interdite dans la ville.

Massalie possédait des cirques et des théâtres, mais on n'y permettait que des jeux publics. « La loi, dit Valère-Maxime, austère gardienne de l'ancienne pureté des mœurs, bannissait de la ville les comédiens et les mimes dont les pièces représentent de coupables amours; de peur qu'en se familiarisant avec ces spectacles, on ne fût porté à les imiter.. Cette loi sévère repoussait aussi avec rigueur ces prêtres mendiants et ces magiciens qui, sous prétexte de religion et prenant le masque d'une superstition menteuse, parcourent les cités, engraissant leur paresse aux dépens de la crédulité populaire. »

Mœurs, usages, etc.

Des mœurs graves, une vie réglée, un caractère affable distinguaient les Massaliotes. Le mariage y avait pour gardien la chasteté; la vieillesse inspirait un respect qui la faisait considérer comme une sorte de dignité. Le dévouement inspiré par l'amitié passait pour la première de toutes les vertus privées. L'union régnait parmi les citoyens, et l'hospitalité était pratiquée envers les étrangers; mais afin de mettre la ville à l'abri d'embûches pareilles à celle dont la *floraison de la vigne* rappelait chaque année le souvenir, on n'y laissait entrer aucun étranger armé. Ceux qui visitaient Massalie déposaient leurs armes en entrant, et les reprenaient en sortant. Durant les solennités publiques, les portes restaient fermées, des gardes étaient placés sur les murailles, et les étrangers étaient l'objet d'une surveillance justifiée par la vieille trahison des Ségobriges; ce qui faisait dire aux historiens de l'antiquité, que, « en se disposant à la joie, le Massaliote revêtait son habit de guerre. »

Les mœurs conservèrent long-temps une simplicité et une rudesse antiques. Il n'était pas permis de vivre sans rien faire, et les lois mêmes défendaient l'exercice des arts qui énervent le corps ou l'esprit. — L'économie était considérée comme une vertu, et le luxe comme un crime. — La frugalité était générale, les femmes ne buvaient pas de vin. — Elles étaient modestes et ignoraient les parures frivoles. — Les lois somptuaires étaient très rigoureuses. — Pendant long-temps, la dot la plus riche ne put pas dépasser cent pièces d'or, et sur cette somme cinq pièces seulement pouvaient être consacrées à l'achat

des vêtements, et cinq autres à celui des parures et des bijoux.

Le luxe repoussé de la vie privée n'était pas même admis dans les funérailles, qui ne duraient qu'un jour et se terminaient par un sacrifice domestique suivi d'un repas funèbre, où assistaient les parents et les amis du défunt. — Le deuil et les lamentations publiques n'étaient point en usage. — Deux bières placées aux portes de la ville étaient destinées à transporter les morts au lieu de la sépulture: l'une servait aux hommes libres, de toute condition et de tout rang, l'autre était destinée aux esclaves. Ainsi cette société antique, qui après la mort admettait l'égalité entre les citoyens, refusait encore de reconnaître l'égalité parmi les hommes.

Les lois concernant les esclaves étaient peu humaines. — L'affranchi était rarement assuré de sa libération: sous prétexte d'une erreur ou d'un manque de reconnaissance, son ancien maître pouvait, jusqu'à trois fois, lui retirer la liberté qu'il lui avait accordée; et le quatrième affranchissement n'était même irrévocable que parce que le législateur, plus occupé du maître que de l'esclave, avait voulu punir le premier de son inconstance et de son irréflexion.

Sciences, arts, littérature. — Hommes célèbres.

Massalie eut, peu de temps après sa fondation, des écoles célèbres où l'on enseignait l'éloquence, la philosophie, la médecine, la jurisprudence et les lettres; mais le peuple massaliote possédait plutôt la finesse d'esprit et la rectitude de jugement qui rendent propres aux découvertes scientifiques et à la critique littéraire que cette imagination ardente et vive, cette verve féconde, qui inspirent des chefs-d'œuvre aux artistes. Massalie ne compte parmi ses enfants ni grands orateurs, ni poëtes, ni peintres célèbres. L'architecture et la sculpture y furent seules cultivées avec succès. Ses monuments publics les plus renommés étaient les temples de Diane et d'Apollon. Le temple de Diane, œuvre des premiers temps de la république, avait été construit sur le modèle du fameux temple d'Éphèse.

Massalie produisit un grand nombre d'hommes distingués dans l'étude et la culture des sciences; il en est deux dont les ouvrages sont perdus, et qui, sans cette perte, seraient dignes peut-être de prendre place à côté d'Aristote et d'Euclide. — Pythéas, contemporain d'Alexandre, est le plus fameux; mathématicien, astronome, physicien, navigateur et géographe, il rendit de grands services aux sciences et à sa patrie. On lui doit la distinction des climats par la différence des jours et des nuits. Il constata le premier la relation des marées avec les phases de la lune, et, à l'aide du gnomon, détermina la latitude de sa ville natale avec une exactitude qui a surpris les savants modernes: ses voyages sont célèbres dans l'histoire des sciences. Il ouvrit de nouvelles routes au commerce, rendit la navigation plus sûre et fit faire de grands progrès à la science géographique. On lui attribue la découverte de Thulé [1]. Ses principaux ouvrages, le *Périple*, ou *Tour du monde* et le *Traité sur l'Océan* ne nous sont connus que par des passages cités par les autres géographes. On a accusé Pythéas d'accueillir facilement des contes populaires et de s'égarer dans des hypothèses trop hardies; mais ceux mêmes qui l'ont critiqué avec le plus d'amertume n'ont pu s'empêcher de reconnaître sa profonde science. — Euthymène, autre astronome célèbre, contemporain de Pythéas, auteur aussi d'un *Périple du monde*, fit d'importants voyages. Tandis que Pythéas achevait le tour de l'Europe, Euthymène partait des colonnes d'Hercule pour explorer la côte d'Afrique; il écrivit en grec une relation de son voyage et une histoire chronologique des temps anciens: ces deux ouvrages ne nous sont point parvenus. — Il faut encore nommer, parmi les Massaliotes célèbres, Ératosthène, auteur d'une *Histoire des Gaules* qui n'est pas arrivée jusqu'à nous. Cet historien était à peu près contemporain de Pythéas et d'Euthymène.

La littérature grecque eut de grandes obligations aux critiques massaliotes; elle leur dut une des premières et des plus correctes révisions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. — La métropole de Massalie, l'antique Phocée, se prétendait la véritable patrie du grand poëte; travailler pour Homère était donc aux yeux des Massaliotes une œuvre sainte et nationale.

Prospérité de Massalie. — Ses colonies.

L'établissement des principales colonies massaliotes dans les diverses parties de la Gaule, dans l'Espagne orientale et même sur la côte africaine, date en grande partie de l'époque où les Phocéens vinrent chercher un asile à Massalie. — La ligne des colonies maritimes de cette ville dans la Gaule et en Espagne s'étendait, sur les bords du golfe ligurien, depuis les pieds des Alpes jusqu'à ce promontoire ibérique dont une grande commotion naturelle semble avoir détaché les îles Pithyuses et Baléares, et qui porte aujourd'hui le nom de cap Saint-Martin. Ainsi, d'un côté Massalie touchait à la République romaine; de l'autre, elle avoisinait la Carthage espagnole. — Rhoda, cette colonie que les habitants fugitifs de Rhodanousia avaient fondée en Espagne, préféra être alliée plutôt que sujette et la reconnut pour métropole. Il existe d'anciennes médailles où la rose, emblème de Rhoda, est placée à côté du

[1] Suivant les uns l'Islande, suivant les autres les îles Shetland.



lion, symbole des Massaliotes. « Quelquefois, dit M. Thierry, par une allégorie pleine de poésie et de grâce, cette rose est suspendue à l'oreille de Diane comme une parure précieuse qui embellit la déesse de Massalie et relève encore l'éclat de sa majesté. »

Les colonies qui dépendaient de Massalie étaient nombreuses. En considérant cette métropole comme point central, on trouvait à l'orient, entre le Rhône et les Alpes, d'abord *Tauroentum* (près de la Ciotat), *Olbia* (Eaube), *Athénopolis* (dans l'anse d'Agray), *Antipolis* (Antibes), destinée à tenir en respect les Décéates, les Oxibes et les Néruses, *Nicæa* (Nice), dont le nom signifie *victoire*, et qui avait été bâtie sur la rive gauche du Var en mémoire de quelque bataille mémorable gagnée sur les Italo-Ligures; enfin, sous les derniers escarpements des Alpes, le petit port d'Hercule-*Monæcus* (Monaco).—A l'ouest de Massalie, entre le Rhône et les Pyrénées, on comptait *Rhodanousia*, rebâtie sur les ruines de l'ancienne colonie rhodienne, *Heraclæa Cacabaria* (Saint-Gilles), qui paraît avoir été un ancien comptoir phénicien [1], *Agatha* (Agde), construite à l'embouchure de l'Hérault, et enfin, au-delà des Pyrénées, *Rhoda* (Roses), *Emporiæ* (Ampurias), *Halonis* (Alona) et *Dianium* (Dinia), ainsi nommé à cause d'un temple consacré à la Diane protectrice de Massalie. — Les îles d'Hyères, que les Grecs nommaient *Stæchades*, et dont les Massaliotes expulsèrent les pirates liguriens, étaient aussi le siége de quelques établissements importants, et notamment de pêcheries établies pour arracher du fond de la mer le corail rouge, si estimé des peuples anciens.

Commerce avec l'intérieur de la Gaule.

Seuls maîtres, en quelque sorte, du commerce maritime de la Gaule (car les Étrusques, retenus par leurs guerres avec les Romains, et les Carthaginois, occupés de leurs expéditions dans l'Atlantique et de leurs colonies de l'Espagne méridionale, ne se montraient que rarement dans le golfe ligurien), les Massaliotes ne négligeaient pas pour cela le commerce intérieur du pays; ils avaient des comptoirs ou des agents commerciaux dans la plupart des villes importantes de la Gaule orientale et méridionale. — *Cabellio* et *Avenio*, chez les Cavares, ressemblaient à de petites villes grecques. —*Arlath* avait changé son nom antique pour le nom grec de *Théliné* (la féconde). Les traficants massaliotes communiquaient par Narbo, Carcasso et Tolosa, avec Burdigala, siége du commerce des nations aquitaniques. La route se faisait en grande partie par eau; les marchandises embarquées remontaient l'Aude, aussi haut que possible, pour redescendre ensuite la Garonne. Elles franchissaient, transportées à dos de mulets, l'espace intermédiaire. — Le Rhône et la Saône, navigables sur la plus grande partie de leur cours, offraient aussi une précieuse voie de communication avec l'intérieur. Les Massaliotes avaient bâti dans l'île triangulaire que forment, en arrivant dans la mer, les deux branches du Rhône, un temple à leur grande déesse, la Diane venue d'Éphèse: c'était comme une prise de possession de ce fleuve. Ils remontaient en bateaux une partie de son cours, puis des transports par terre les conduisaient, avec leurs marchandises, soit à la Loire, soit à la Seine, où ils s'embarquaient de nouveau.—La route de la Loire était la plus fréquentée, les principales villes commerçantes de la Gaule celtique, *Noviodunum* (Nevers), *Genabum* (Gien) et *Corbilo* (près de Nantes), se trouvant sur les bords de ce fleuve; c'est à Corbilo, non loin de son embouchure, que les navigateurs vénètes, successeurs des Phéniciens dans le commerce avec Albion, apportaient l'étain et les autres articles d'échange recueillis dans les îles Britanniques. — Des entrepôts où les marchands bretons apportaient eux-mêmes les productions de leur pays étaient aussi établis à l'embouchure de la Seine ou de la Garonne.—Afin d'éviter les difficultés de la navigation du Rhône, insurmontables dans certaines saisons pour les frêles barques massaliotes et gauloises, une route par terre avait été ouverte directement à travers les Cévennes, entre la côte de la Méditerranée et la Haute-Loire; les transports s'y faisaient partie avec des chevaux, partie à dos de mulets [1]: le trajet de l'Océan à la Méditerranée durait trente jours.

Par le tableau du commerce des Massaliotes et de leurs relations avec le reste de la Gaule, on peut juger de l'influence que Massalie dut exercer sur les mœurs et la civilisation des Gaulois.

Industries. — Monnaies.

L'activité des Massaliotes s'appliqua à presque toutes les industries. Ils excellaient dans la construction des vaisseaux et dans les arts mécaniques. Leur habileté pour le travail des métaux se montre dans leurs médailles, généralement élégantes et pures, et dont les types ordinaires sont un lion ou un taureau menaçant. — On a remarqué comme une singularité que toutes les monnaies de Massalie découvertes jusqu'à présent sont en bronze ou en argent; on n'en a trouvé aucune en or. Il existe

[1] Quelques auteurs placent *Heraclæa Cacabaria* près de Saint-Tropez.

[1] L'âne et le cheval avaient été introduits et s'étaient acclimatés dans la Gaule depuis les expéditions gauloises en Italie Déjà, deux siècles avant l'ère chrétienne, les mulets nourris dans les montagnes qui séparent le Rhône de la Loire, étaient renommés à cause de leur force et de leur intelligence.

cependant un grand nombre de pièces massaliotes fourrées, c'est-à-dire fabriquées en bronze ou en étain et recouvertes d'une lame d'or, falsification qui semblerait prouver l'existence d'une monnaie d'or pur. — Quelques savants, il est vrai, attribuent la fraude aux Massaliotes eux-mêmes, s'appuyant d'un proverbe antique qui désignait *l'or de Phocée* comme de l'or au plus bas titre. — Une fraude pareille tendrait à prouver que les Massaliotes n'apportaient pas dans leurs relations commerciales avec les peuples étrangers une bonne foi et une probité égales à leur habileté et à leur industrie. — Il est possible aussi que cette monnaie fausse soit l'ouvrage des Massaliotes devenus sujets de Rome.—Deux siècles avant l'ère chrétienne, les mots *mœurs de Massalie* exprimaient proverbialement l'idéal de la gravité, de la fidélité et de l'honnêteté. Deux siècles après Jésus-Christ, le même proverbe existait encore, mais il n'éveillait plus d'autre idée que celle d'une débauche et d'une corruption poussées à l'excès. — En perdant son antique indépendance, Massalie avait perdu ses vieilles mœurs.

CHAPITRE V.

LA FAMILLE GAULOISE.

Celtique. — Confédérations et peuples galliques. — Gallo-Kimris. — Confédération armoricaine. — Belgique. — Kimris. — Confédérations et peuples belges. — Force numérique. — Caractère physiologique. — Types comparés des Galls, des Kimris et des Romains. — Constitution et portrait physique des Gaulois. — Caractère des Gaulois.

L'Aquitaine et la Ligurie étant occupées par les deux familles ibérienne et gréco-ionienne, le reste de la Gaule appartenait à la famille gauloise proprement dite. — Cette grande famille, qui, à l'époque de l'invasion romaine, composait presque à elle seule la nation gauloise, se subdivisait en *Galls* ou *Celtes*, *Kimris* ou *Belges*, *Gallo-Kimris* ou *Armoricains*.

Celtique.

La partie du territoire comprise entre la Garonne et la Seine, et qui, depuis les Alpes rhétiques à l'extrémité orientale de la Gaule, s'étendait jusqu'au cap le plus occidental, auquel, à l'exemple des Romains, nous avons donné le nom de *Finistère*, formait ce que les Romains et les Grecs appelaient la *Celtique*. La *Celtique* avait pour habitants, dans sa partie centrale et orientale, les Galls; dans sa partie occidentale et maritime, les Gallo-Kimris.

Confédérations et peuples galliques.

Les populations gauloises se divisaient en tribus, dont l'agglomération formait des peuples distincts, qu'un lien commun réunissait en grandes confédérations : la réunion générale de ces confédérations constituait la nation.—Parmi les Galls purs, on compta sept confédérations : celles des *Helvétiens*, des *Allobroges*, des *Éduens*, des *Séquanes*, des *Bituriges*, des *Arvernes* et des *Celtes*. Toutes avaient des noms empruntés à la nature du pays qu'elles occupaient.

Les *Helvétiens* [1], qui, à l'époque où César pénétra dans les Gaules, formaient un peuple déjà séparé de la grande nation gauloise, devaient leur nom (*elva*, bétail; *ait* ou *èt*, contrée) aux pâturages des Alpes, où ils s'étaient établis avec leurs troupeaux.

Les *Allobroges* [2] (habitants des hauts villages), dont le territoire comprenait le pays situé entre l'Isère et le Rhône, avaient pour alliés dans leur confédération les *Nantuates*, les *Centrons* et les *Medulles* [3], et d'autres tribus des Alpes graies et pennines; ce peuple, brave et nombreux, avait pour cités principales *Vienna*, sur les bords du Rhône, et *Geneva*, à l'extrémité occidentale du lac Léman.

Les *Séquanes* [4], dont le pays s'étendait entre le Jura et la Saône, devaient leur nom à la Seine (*Sequana*), jusqu'aux sources de laquelle ils avaient primitivement étendu leur domination. Une place fortifiée par sa situation naturelle non moins que par les travaux des hommes, *Vesontio* (Besançon), était leur capitale. A l'ouest, la Saône bordait leur territoire, qu'une autre rivière importante arrosait, le Doubs (*Dubis*), remarquable par son cours, qui, pareil à un long serpent, se replie sur lui-même. Les Séquanes nourrissaient de nombreuses troupes de porcs; leur principale industrie était la préparation des jambons et des autres salaisons auxquelles la chair de cet animal est employée. Les salaisons séquanaises, recherchées en Italie et en Grèce, arrivaient par la Saône et par le Rhône dans les magasins des marchands de Massalie, qui les transportaient ensuite dans les pays éloignés. Ce commerce, important pour les Séquanes, leur faisait attacher un grand prix à la libre navigation des rivières qui leur ouvraient la route du midi. Ils eurent à ce sujet, et avec les Éduens, comme eux riverains de la Saône, des guerres fréquentes, qui, en fournissant aux Romains, alliés de la confédération éduenne, un moyen d'action sur les affaires intérieures des peuples gaulois, furent un des prétextes de la conquête de la Gaule.

Les *Éduens* [5], dont le territoire s'étendait entre la rive gauche de la Saône et la rive droite de l'Allier, et dont la célèbre Bibracte (Autun) était la capitale,

[1] *Helvetii*, peuples de la Suisse.
[2] *Allobroges*, peuples de la Savoie et du Dauphiné.
[3] *Nantuates*, habitants du Chablais et du Valais; *Centrones*, *Medulli*, habitants de la Tarentaise.
[4] *Sequani*, peuples de la Franche-Comté.
[5] *Hedui* ou *Ædui*, habitants du Nivernais, du Bourbonnais, de l'Autunois, du Châlonnais, du Mâconnais, etc.



se trouvaient placés à la tête d'une des plus puissantes confédérations gauloises. — Les peuples principaux qui faisaient partie de cette confédération étaient, outre les Éduens, les *Mandubiens*, dont la cité, *Alesia* (Alise), passait pour avoir été fondée par Hercule; les *Ambarres*, habitant le territoire situé entre le Rhône et la Saône, vers le confluent de ces deux rivières; les *Isombres*, voisins des Ambarres, dont ils n'étaient séparés que par la Saône, descendants de l'ancien peuple ombrien, qui s'étaient exilés de la Gaule transalpine pour échapper au joug des Étrusques; les *Ségusianes*, dont *Forum* (Feurs) était la cité principale [1].

A l'époque où César entra dans la Gaule, les Éduens tenaient dans une dépendance voisine de la condition de sujets les *Bituriges-Cubes* [2], qui avaient été eux-mêmes, un siècle auparavant, à la tête d'une des puissantes confédérations de la Gaule centrale, et dont le chef-lieu, *Avaricum* (Bourges), passait pour la plus belle ville de la Gaule celtique. — Les *Turons*, habitants des rives de la Loire centrale; les *Lémovikes*, dont le territoire, entrecoupé de montagnes boisées et de profondes vallées, s'appuyait aux plus hauts monts de l'Auvergne; et les *Pétrocoriens*, qui avaient pour capitale l'antique *Vesunna* (Périgueux), avaient fait partie de la confédération des Bituriges [3].

Au midi de ces deux derniers peuples, les *Nitiobriges* [4], riverains de la Garonne, et dont *Aginnum* (Agen) était la cité principale, et les *Cadurkes* [5], célèbres par une industrie perfectionnée, et dont la cité principale, *Divona* (Cahors), était bâtie sur une presqu'île formée par le Lot. — Ces deux peuples avaient sans doute fait partie de la confédération des Celtes, mais depuis que les peuplades principales de cette confédération avaient été poussées en Espagne par un désir de conquête ou déplacées par l'irruption des Ibères, les Nitiobriges et les Cadurkes vivaient dans une indépendance complète, sans être ni sujets ni clients des Arvernes, quoiqu'ils prissent part ordinairement comme auxiliaires aux entreprises de ce peuple puissant.

Établis dans la contrée montagneuse qui porte encore aujourd'hui le nom d'Auvergne, les *Arvernes* (*Arverni*) étaient placés à la tête d'une confédération célèbre, qui comprenait : les *Helviens* [6], riverains du Rhône; les *Vellaves* [1], dont le pays, baigné par les eaux supérieures de l'Allier et de la Loire, porte des traces non équivoques d'anciennes conflagrations volcaniques; les *Gabales* et les *Ruthènes* [2], habitant les Cévennes septentrionales, et dont le territoire, riche en mines d'argent, était arrosé par une rivière, le Tarn (*Tarnis*), charriant dans ses sables des paillettes d'or.

Placée au sommet d'une montagne, *Gergovia*, la capitale des Arvernes, était considérée comme une des plus fortes villes de la Gaule; elle justifia cette réputation en repoussant tous les efforts de César, qui fut obligé, après un long siége, de renoncer à s'en rendre maître.— La confédération des Arvernes embrassait les pays situés au midi et à l'ouest de la confédération éduenne.

Au nord des Éduens et à l'ouest des Séquanes, habitaient les *Lingons* [3], peuples guerriers établis autour des sources de la Meuse, de la Marne et de la Seine, et célèbres par leurs armures à couleurs variées et brillantes. — A l'ouest des Lingons se trouvaient les *Sénons* [4], célèbres dans les guerres d'Italie, et dont les tribus émigrées prirent Rome; enfin à l'ouest des Sénons, vivaient les *Carnutes* [5], fiers de posséder sur leur territoire le temple principal des druides, et le lieu des assemblées générales de la nation gauloise. Plusieurs peuples moins considérables, les *Tricasses*, les *Meldes*, les *Silvanectes* et les *Parisiens* [6], dépendaient soit des Sénons, soit des Carnutes; ces divers peuples, placés ainsi que les Lingons sur la limite qui séparait les Galls des Kimris, n'étaient pas entièrement composés de Galls purs; il y avait eu chez eux fusion entre les tribus galliques et quelques tribus des Cimbres de la première invasion; mais c'était moins encore un mélange qu'une réunion.

Entre les Carnutes et la grande confédération armoricaine, se trouvait la confédération des *Aulerkes* [7], composée des *Cénomans*, qui avaient pour

[1] *Mandubii*, habitants de l'Auxois; *Ambarri*, habitants de la Bresse; *Insubres* ou *Isombres*, habitants du Beaujolais; *Segusiani*, habitants du Forez.

[2] *Bituriges-Cubi*, peuples du Berry et de la Marche.

[3] *Turones*, habitants de la Touraine; *Lemovices*, habitants du Limousin; *Petrocorii*, habitants du Périgord.

[4] *Nitiobriges*, habitants de l'Agénois.

[5] *Cadurci*, habitants du Quercy.

[6] *Helvii*, habitants du Vivarais, dont la capitale, Viviers, prit sous Auguste le nom d'*Alba-Augusta*.

[1] *Vellavi*, habitants du Velay; ils avaient pour chef-lieu *Ravessio* (aujourd'hui Saint-Pauliens).

[2] *Gabali*, habitants du Gévaudan; *Rutheni*, habitants du Rouergue.

[3] *Lingones*, habitants du pays de Langres.

[4] *Senones*, habitants de l'ancien diocèse de Sens, qui ont fondé dans la Gaule *Agedincum* (Sens), et en Italie *Sena Gallica* (Sinigaglia, près d'Ancône).

[5] *Carnutes* ou *Carnuti*, peuples du pays Chartrain et de l'Orléanais.

[6] *Tricasses*, habitants de l'ancien diocèse de Troyes; *Meldi*, habitants de l'ancien diocèse de Meaux; *Silvanectes*, habitants de l'ancien diocèse de Senlis; *Parisii*, habitants de l'Ile-de-France.

[7] *Aulerci Cenomani*, habitants du Haut-Maine; *Aulerci Diablintes*, habitants du Bas-Maine; *Aulerci Eburovices*, habitants de l'ancien diocèse d'Évreux.—Un quatrième peuple, portant le nom d'*Aulerci Brannovices*, habitait sur les bords de la Saône, au nord des Isombres, et faisait partie de la confédération éduenne.

capitale *Suindinum* (Le Mans); des *Diablintes*, dont *Noëodunum* (Jubleins) était la capitale; des *Éburovikes*, dont la capitale (Évreux) portait le même nom que celle de la Gaule cisalpine (*Mediolanum*).

Gallo-Kimris. — Confédération armoricaine.

Les peuples maritimes de la Celtique étaient, comme nous l'avons dit, une population gallique mélangée avec les Kimris de la première invasion. Dans la portion méridionale de cette partie de la Gaule, et sur les côtes qui sont comprises entre l'embouchure de la Garonne et celle de la Loire, se trouvaient les *Santons* [1] et les *Pictons* [2], dont la Saintonge et le Poitou ont retenu le nom. Sur le territoire des Pictons et dans les marais voisins de l'Océan, vivaient les *Agésinates* [3], tribu gallique qui avait trouvé dans ces terrains inondés un refuge contre la conquête.

La grande confédération armoricaine s'étendait sur les deux presqu'îles comprises entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire; la plus petite (aujourd'hui la Basse-Normandie) était voisine de la Seine; elle possédait de belles forêts et des pâturages verdoyants. La plus grande (celle qui a reçu plus tard spécialement le nom d'*Armorique*, et qu'on nomme aujourd'hui la Bretagne) était voisine de la Loire et battue par une mer toujours agitée; elle n'offrait qu'un territoire inculte, couvert de bruyères, de marais et de sables; le caractère sauvage et sombre de ce pays l'avait fait choisir par les druides pour la célébration de leurs mystères les plus secrets.

Les peuples armoricains étaient généralement marins et commerçants. On distinguait parmi eux : les *Namnètes* [4], maîtres du port de Corbilo, à l'embouchure de la Loire; les *Vénètes* [5], habiles navigateurs, et qui entretenaient un commerce actif avec les îles Britanniques; les *Corisopites*, les *Osismiens*, les *Curiosolites* et les *Rédons* [6]. Ces peuples, qui ont reçu depuis le nom de Bretons, ont conservé en partie jusqu'à nos jours l'usage de la langue kimrique. Les *Abrincatuens*, les *Unelles*, les *Baïocasses*, les *Viducasses*, les *Saïens* et les *Lexoviens* [7] complétaient la confédération.

[1] *Santones;* ils avaient pour chef-lieu *Mediolanum*, aujourd'hui Saintes.

[2] *Pictones;* leur capitale était *Limonum*, aujourd'hui Poitiers.

[3] *Agesinates-Cambolectri*, les Vendéens du Marais.

[4] *Namnetes*, habitants de l'ancien diocèse de Nantes.

[5] *Venetes*, habitants de l'ancien diocèse de Vannes. *Dariorigum* était l'ancien port des Vénètes.

[6] *Corisopiti*, habitants de l'ancien diocèse de Quimper-Corentin ; *Osismii*, habitants des anciens diocèses de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon ; *Curiosolites*, habitants des anciens diocèses de Tréguier et de Saint-Brieuc : leur cité principale existait à Courseul, près de Dinan ; *Redones*, habitants de l'ancien diocèse de Rennes.

[7] *Abrincatui*, habitants de l'ancien diocèse d'Avranches ; *Unelli*, habitants du Cotentin ; *Baiocasses*, *Viducasses*, habitants de l'ancien diocèse de Bayeux ; *Saii* ou *Essui*, habitants de l'ancien diocèse de Séez; *Lexovii*, habitants de l'ancien diocèse de Lisieux.

Belgique. — Kimris. — Confédérations et peuples belges.

La Belgique comprenait le reste du territoire gaulois entre le Rhin et l'Océan. Elle était située au nord de la Celtique, dont la séparaient le cours de la Seine et celui de la Marne, principal affluent de ce fleuve; puis les montagnes, ramifications occidentales des Vosges, et où la Marne, la Meuse et la Moselle ont leurs sources.

Les peuples de la Belgique, tous *Kimris* de la deuxième invasion, ou *Cimbres purs*, formaient aussi plusieurs confédérations. La confédération des *Suessions* et celle des *Rèmes* étaient les plus considérables et avaient successivement occupé le premier rang.

Parmi les Belges, on distinguait : les *Calètes* [1], qui habitaient sur la rive droite et à l'embouchure de la Seine; les *Ambianes* [2], dont le chef-lieu, *Samarobriva* (Pont-sur-Somme, aujourd'hui Amiens) portait un nom qui indiquait sa situation; les *Atrébates* et les *Morins* [3], voisins du détroit qui sépare la Gaule d'Albion; les *Nerviens* [4], dont les forêts humides présentaient un labyrinthe inextricable de troncs et de branches entrelacés; les *Ménapiens* [5] et les *Bataves* [6], tribus farouches qui ne déposaient jamais les armes et dont les retraites étaient cachées dans les bois et sur les îles qui s'étendent depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'aux embouchures de la Meuse et du Rhin. — Ces divers peuples formaient la population maritime de la Belgique.

Au centre se trouvaient, dominant d'autres peuples moins nombreux, les *Éburons* [7], féroces et inhospitaliers comme les Nerviens; les *Rèmes* [8], habiles et puissants, plus civilisés que les autres nations belges; les *Suessions* [9], qui portèrent les premiers dans Albion leurs armes victorieuses, et dont l'infanterie, quoique pesamment armée, manœuvrait avec une

[1] *Caleti*, habitants du pays de Caux.

[2] *Ambiani*, habitants d'une partie de la Picardie, près de l'embouchure de la Somme.

[3] *Atrebates*, habitants de l'Artois ; *Morini*, habitants des anciens diocèses de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres.

[4] *Nervii*, peuples de la Flandre, du Hainault et du Cambraisis.

[5] *Menapii*, habitants de la partie septentrionale du Brabant.

[6] *Batavi*, peuples de la Zélande et de la Hollande méridionale.

[7] *Eburones*, habitants du Brabant méridional et du pays de Liége.

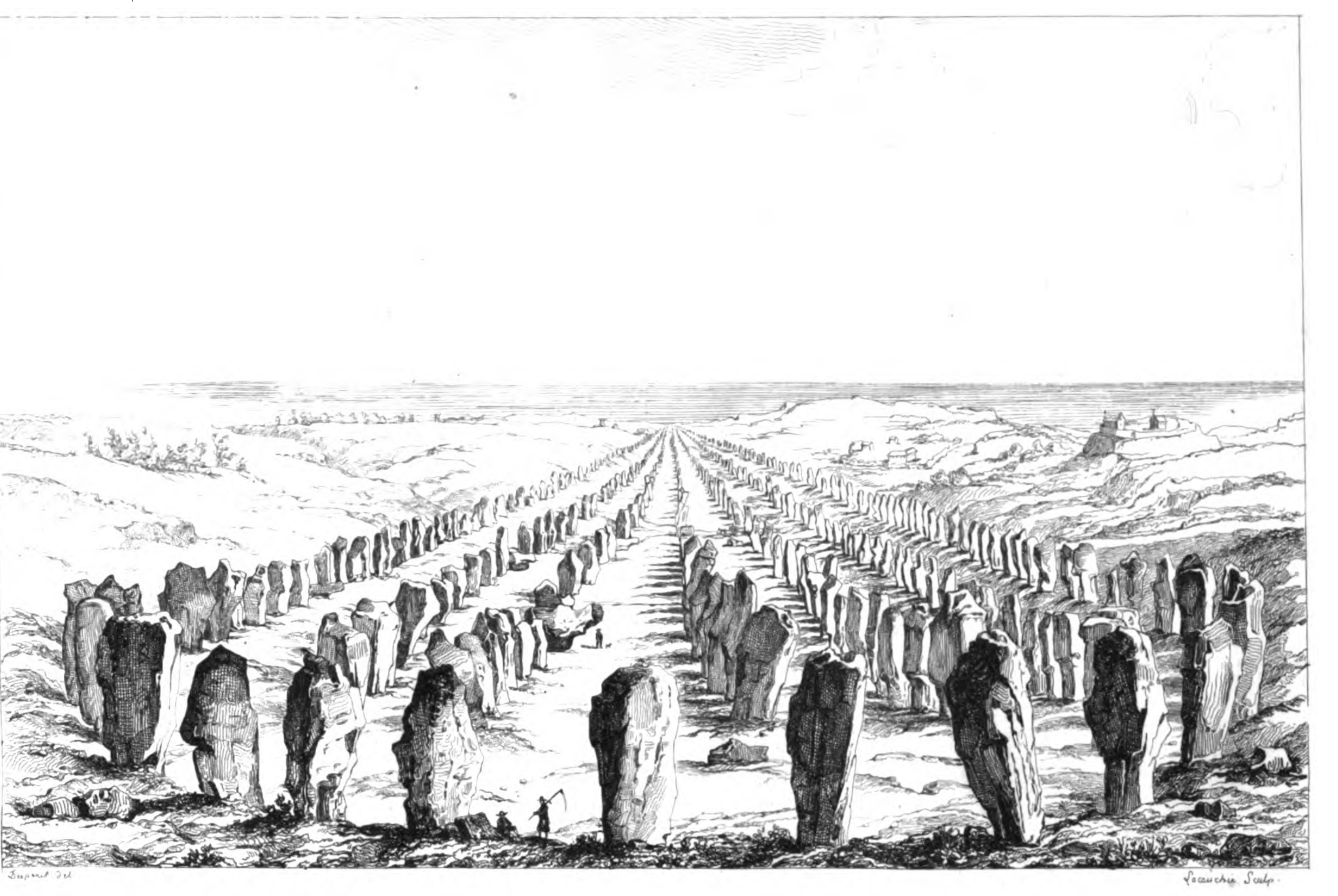
[8] *Remi*, habitants de la Champagne occidentale, dont *Durocorturum*, aujourd'hui Reims, était la cité principale.—Les Catalaunes (*Catalauni*), qui avaient pour chef-lieu *Durocatalaunum* (Châlons-sur-Marne), étaient alliés ou clients des Rèmes.

[9] *Suessiones*, peuples du Soissonnais et du Laonais. Ces peuples avaient dans leur alliance ou dans leur clientèle les *Véromanduens* (*Veromandui*), habitants du Vermandois,



VII.

Monuments Druidiques.



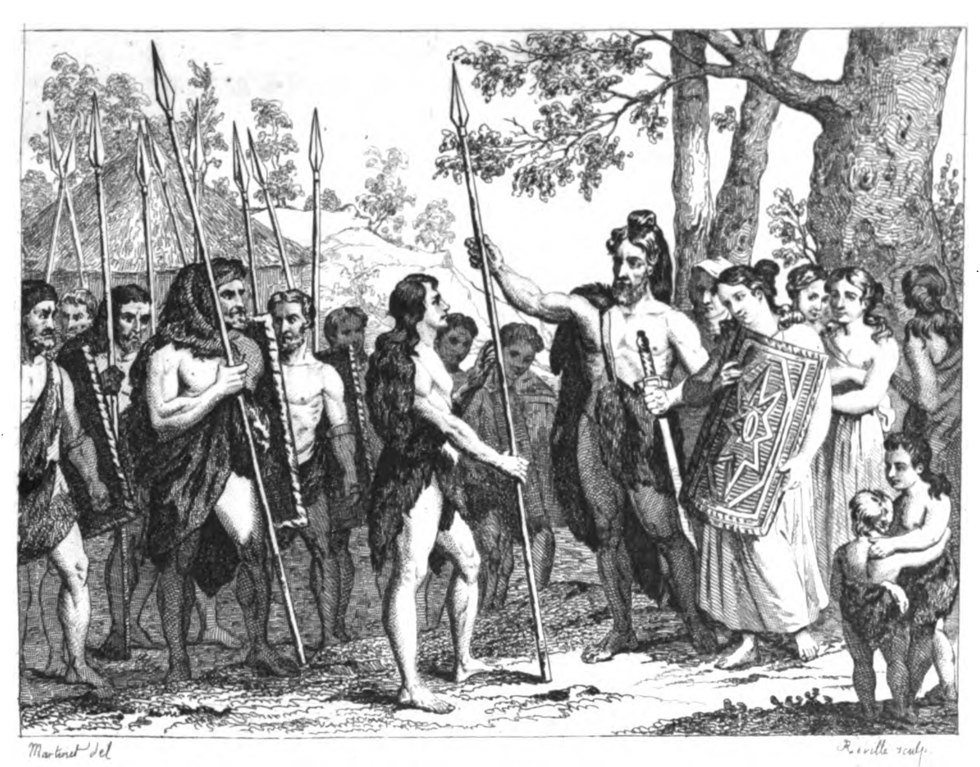
Dupont del. — Lecouchie Sculp.

Vue du champ de Karnac prise du hameau de Menec (Morbihan.)



Martinet del. Réville sculp.

Gaulois primitifs. La Famille.



Martinet del. Réville sculp.

Gaulois primitifs. Le jeune Guerrier.

étonnante rapidité ; les *Bellovakes* [1], peuples audacieux, fiers du nombre de leurs guerriers, qui, réunis, formaient une masse de cent mille combattants ; les *Leukes* [2], habitants des vallées de la Haute-Meuse et de la Haute-Moselle ; les *Mediomatrikes* [3], dont le territoire s'étendait depuis les Vosges jusqu'à la vaste forêt que son épaisseur avait fait nommer par les Gaulois *Ar-Denn* (la profonde) ; les *Trévires* [4], renommés comme cavaliers et habiles à conduire ces lourds chariots de guerre, armés de faux, dont le choc impétueux brisait les cohortes ennemies.

L'étroite mais fertile lisière située entre la rive gauche du Rhin et la chaîne des Vosges, était habitée par des tribus dépendantes des Leukes ou des Médiomatrikes et chez lesquelles se trouvait sans doute quelque mélange de sang germain ; car, placées sur les bords du fleuve pour s'opposer à la marche envahissante des peuples germaniques, elles favorisèrent l'invasion qu'elles auraient dû repousser [5].

Force numérique.

La famille gauloise renfermait soixante-cinq peuples, ayant un nom et une existence distincts, quoique alliés, clients ou sujets d'autres peuples et groupés en confédérations, dont le nombre a varié ainsi que la force numérique et la puissance.

Parmi ces peuples : trente étaient de race gallique, vingt de race kimrique, et quinze de race mêlée ou gallo-kimrique.

Chacun des petits peuples se composait, terme moyen, de cent vingt à cent vingt-cinq mille individus (non compris sans doute les enfants en bas âge), et occupait un territoire égal en surface aux deux tiers d'un des départements de la France. Les peuples chefs de confédération avaient un territoire plus étendu et comptaient un nombre de citoyens double ou même triple (deux cent cinquante à quatre cent mille). — On comptait alors un guerrier sur quatre individus, ou en d'autres termes le quart de la population était considéré comme propre à porter les armes.— Ainsi, la famille gauloise seule réunissait une population de huit millions d'individus, et pouvait présenter une masse de deux millions de combattants, force qui paraîtrait assez considérable dans l'Europe actuelle pour constituer une puissance de second ordre, et qui alors, si elle eût été retenue par le lien solide d'une nationalité unique, aurait suffi pour dominer l'Europe. Ce furent seulement les dissensions civiles et les divisions intérieures qui livrèrent la Gaule aux Romains.

Nous avons cru devoir indiquer avec quelques détails les divers peuples de la famille gauloise. Ces peuples occupaient la majeure partie du territoire actuel de la France, et sont, à proprement parler, les véritables ancêtres de la nation française ; car les tribus guerrières des Francs, des Bourguignons, des Wisigoths et des Normands, successivement établies dans le pays, ont toujours été trop peu nombreuses pour changer le caractère primitif de ses habitants. La race conquérante, forcée de s'allier avec le peuple conquis, n'a pas pu conserver sa pureté et s'est promptement effacée ; mais en disparaissant par une fusion graduelle, elle a donné son nom, comme elle avait imposé ses lois à la nation même qui l'absorbait. L'absorption eut lieu promptement ; quatre siècles après l'établissement des Francs dans la Gaule, la famille royale, que sa haute position sociale et politique aurait dû plus que toute autre préserver d'un mélange avec les vaincus, et qui avait été renouvelée par Charles-Martel, s'éteignit avec les fils de Charlemagne.—Hugues Capet, qui fonda la troisième dynastie, comptait pour premier titre au trône que la nation lui laissa prendre si facilement, l'absence de toute parenté avec la dynastie franque. Les uns le faisaient descendre d'une famille saxonne anciennement établie dans la Neustrie ; d'autres, et c'est la tradition que le Dante a consacrée dans le Purgatoire, lui donnaient pour aïeul un simple citoyen de Paris. L'obscurité de son origine, dont on ne retrouvait plus de traces certaines au-delà de la troisième génération, le fit accueillir plus favorablement par la pure race gauloise, et dès le principe rendit sa famille nationale et populaire.

Aujourd'hui la fusion des races est trop complète en France pour qu'aucune famille puisse réclamer une origine romaine, bourguignonne ou franque. Il n'y a dans le pays qu'un peuple de Gaulois, qui, sans répudier le souvenir des premiers exploits de ses ancêtres, a accepté le nom de Français, et, par

[1] *Bellovaci*, habitants du Beauvoisis ; ils avaient pour clients ou alliés les Véliocasses (*Veliocasses*), peuples du Vexin et de la Haute-Normandie, sur le territoire desquels se trouvait le port célèbre de *Rothomagus* (Rouen).

[2] *Leuci*, habitants du Toulois, qui avaient pour alliés ou clients les *Verodunenses*, habitants du Verdunois.

[3] *Mediomatrici*, habitants du pays Messin. *Divodurum* (Metz) était leur capitale.

[4] *Treveri*, habitants de l'ancien diocèse de Trèves.

[5] La première invasion des peuples germaniques dans la Gaule remonte au milieu du dernier siècle qui a précédé l'ère chrétienne. — Les Vangions (*Vangiones*), les Némètes (*Nemetes*), les Tribokes (*Triboci*), furent du nombre des tribus qui, à la suite des Suèves commandés par Arioviste, envahirent, soixante ans avant l'ère chrétienne, le territoire gaulois. Ils s'établirent entre le Rhin et les Vosges, dans les pays qui ont formé depuis la Basse-Alsace et les diocèses de Mayence, de Worms, de Spire. — Les Raurakes (*Rauraci*) habitaient le territoire qui a formé la Haute-Alsace et le diocèse de Bâle, aux environs du coude que fait le Rhin peu après être sorti du lac de Constance, et lorsque, changeant la direction de son cours, de l'ouest il se tourne brusquement vers le nord. — Les Raurakes se joignirent aux peuples de l'Helvétie, quand ceux-ci (58 ans avant J.-C.) abandonnèrent leurs montagnes dans le but de venir s'établir au milieu du territoire gaulois.

des exploits nouveaux, a su faire de ce nom un titre de gloire pour ses propres descendants.

Caractère physiologique.

Les anciens auteurs représentent les Gaulois comme des hommes robustes et de haute stature, ayant les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains; mais toutes les circonstances relatives à la taille du corps, à la couleur de la chevelure et à la coloration de la peau, n'occupent qu'un rang secondaire dans les caractères physiques essentiels pour constituer le type d'une race humaine. Les travaux de la physiologie moderne ont prouvé que les caractères tirés de la forme et des proportions de la tête doivent seuls tenir le premier rang : c'est ainsi que la sculpture représente parfaitement un individu par un buste et sans le secours de la couleur. Il faut donc recourir à d'autres observations que celles des auteurs anciens pour déterminer aujourd'hui le type caractéristique du Gaulois. Ces auteurs ont d'ailleurs confondu sous une même dénomination les peuples d'origines diverses habitant la Gaule, ou qui, dans un but de conquête et de pillage, en étaient sortis réunis en grandes confédérations.

La haute stature, que les écrivains grecs et latins s'accordent à attribuer aux Gaulois, était un avantage corporel particulier à certains peuples de la Gaule. — Le montagnard de l'Auvergne, ainsi que celui du Dauphiné, a une taille moyenne. Il serait pourtant difficile de nier la pureté de son origine gauloise. Dans ces deux pays, depuis l'époque historique, aucune conquête, nulle invasion n'a déplacé ni renouvelé la population. D'un autre côté, on ne peut se refuser à reconnaître que les historiens ne signalent souvent des Gaulois d'une force et d'une taille extraordinaire.—Il devait donc en exister de cette espèce; il en existe encore en effet dans la Lorraine, dans la Champagne, dans la Normandie, dans la Picardie et partout où domine la population d'origine kimrique. — Les Cimbres étaient remarquables par leur taille: ce sont eux qui, placés à l'avant-garde des peuples gaulois, ont les premiers combattu et effrayé les Romains par leur audacieuse valeur et par leur taille gigantesque. Alors, par une conséquence naturelle, d'une qualité particulière à quelques tribus, les annalistes de Rome ont fait le signe caractéristique de la race.

Les observations judicieuses des savants modernes ont exactement déterminé le type général du peuple gaulois. Les recherches d'un d'entre eux [1] permettent même de décrire le type particulier des deux races principales, les *Galls* et les *Kimris*. — Ces recherches ont cela de remarquable, qu'elles confirment en grande partie la classification de la famille gauloise, établie d'abord par M. Thierry d'après les inductions ethnographiques tirées de la comparaison des langues, et d'après les récits des divers historiens.

Nous avouerons que ces observations, dont nous avons pu apprécier l'exactitude dans nos voyages en France, et que nous avons complétées par nos observations personnelles dans les diverses contrées que M. Edwards n'a pas visitées, nous ont surtout décidé à adopter la classification de M. Thierry, où peut-être, comme beaucoup d'autres, nous n'eussions vu, sans cela, qu'une théorie ingénieuse et seulement probable. Cette classification systématique est, à quelques détails près, devenue pour nous une vérité incontestable, et dans cette occasion, la science physiologique nous a paru donner à l'histoire une certitude mathématique.

Types comparés des Galls, des Kimris et des Romains.

Voici, d'après M. W. F. Edwards, quel est le type gall pur :

« La tête, plus ronde qu'ovale, est arrondie de manière à se rapprocher de la forme sphérique; le front est moyen, un peu bombé et fuyant vers les tempes; les yeux sont grands et ouverts; le nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée; son extrémité est arrondie; le menton est également rond.— La stature de l'homme est moyenne. » Ce type, M. Edwards l'a particulièrement remarqué dans la Gaule orientale, occupée par les Gaulois propres de César, qui sont ceux que M. Thierry a désignés sous le nom de Galls. Il l'a trouvé dominant surtout dans les régions qui forment aujourd'hui la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné et la Savoie.

Quant au type kimri, celui des Belges de César, le même savant l'a remarqué sur le littoral de l'ancienne Gaule belgique, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de la Seine; il le décrit ainsi :

« La tête longue, le front large et élevé; le nez recourbé, ayant la pointe en bas et les ailes relevées; le menton fortement prononcé et saillant. — La stature est haute. »

Par une coïncidence remarquable, après avoir reconnu le type *gall* dans les provinces de la Haute-Italie et du Milanais, où se sont établies en effet, guidées par Bellovèse, différentes tribus galliques, M. Edwards a retrouvé le type *kimri* dans la Toscane, à Bologne, à Ferrare et dans les contrées situées sur le littoral de l'Adriatique, que l'histoire nous apprend avoir été occupés par des Gaulois

[1] M. W. F. Edwards, membre de l'Académie des Sciences morales. — Voir son ouvrage intitulé : *Caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire.*

d'origine kimrique ou belge [1]. — Il a observé aussi que ce type caractéristique (des Kimris), qui dominait dans le nord de la Gaule, se retrouvait encore dans l'Angleterre méridionale, dont il est certain que les nations belgiques ont fait la conquête. Cette dernière observation a une double portée : elle corrobore ce qui a été dit du type kimrique, et elle prouve que les anciens habitants d'Albion, possesseurs du sol avant la conquête par les Saxons, n'ont point été complétement détruits ou expulsés, comme le suppose une opinion populaire répandue dans le pays même.

D'ailleurs ce type kimri, dominant dans une partie de la Toscane, et que les portraits du Dante et des premiers ducs de la famille des Médicis représentent d'une façon caractéristique par son exagération même, il n'est pas possible de le confondre avec le type romain, dont on peut se former une idée exacte en jetant les yeux sur les bustes d'Auguste, de Sextus Pompée, de Tibère, de Germanicus, de Claude, de Néron, de Titus, etc., que l'on voit au *Musée royal* de Paris, et dont M. Edwards donne ainsi la description précise :

« Le diamètre vertical est court, et par conséquent le visage est large ; et comme le sommet du crâne est assez aplati et le bord inférieur de la mâchoire presque horizontal, le contour de la tête vue de face se rapproche beaucoup d'un véritable carré. Cette configuration est tellement essentielle, que si la tête s'allongeait tout en conservant la réunion des autres traits, quand même elle offrirait le portrait d'un ancien Romain, il ne serait pas caractéristique. Les parties latérales au-dessus des oreilles sont bombées, le front est bas, le nez véritablement aquilin, c'est-à-dire que la courbure commence vers le haut et finit avant d'arriver à la pointe, ensorte que la base est horizontale ; la partie antérieure du menton est arrondie. — Les Romains étaient d'une taille médiocre. — Ce type existe encore aujourd'hui à Rome et dans les cantons voisins. »

[1] M. Edwards, à l'occasion de ce double type, commun aux peuples de la Gaule et de l'Italie, rapporte le fait suivant :
« Dans la boutique d'un libraire (à Milan), je vis étalé un almanach en une feuille, qu'on appelle *Lunario*, avec une gravure représentant deux personnages un peu grotesques se moquant réciproquement de leurs figures. Or, elles étaient les caricatures les plus exactes des deux types des populations gauloises anciennement établies dans le pays ; les traits caractéristiques étaient précisément ceux qui étaient marqués avec exagération, comme si l'on avait voulu faire ressortir ce qui était essentiellement distinctif ; et, pour ne rien laisser à désirer du contraste que les deux types font entre eux, ils sont figurés avec leurs différences de taille, celui qui correspond au Kimri étant d'une haute stature, l'autre, qui représente le Gall, de grandeur moyenne. — Certes, le dessinateur n'a eu en vue ni l'histoire naturelle ni l'antiquité, mais il a tracé en charge des figures qu'il avait souvent devant les yeux, et qui offraient un contraste piquant. — Je remarquerai à cette occasion que lorsque les Romains, dans leurs premières guerres avec ces peuples, parlent de Gaulois d'une stature extraordinaire, il me paraît évident qu'il s'agit de Kimris. »

Constitution et portrait physique des Gaulois.

Complétons ce que nous avons à dire de la constitution physique des Gaulois par des détails empruntés aux auteurs anciens. Ces détails, à l'exception de ce qui a rapport à la grandeur de la taille, conviennent également aux Galls et aux Kimris.

Les Gaulois joignaient souvent à la force corporelle, à la vigueur musculaire, à la stature athlétique, un embonpoint excessif, causé sans doute par la qualité des boissons dont ils faisaient usage. Cet embonpoint, remarquable encore aujourd'hui parmi certains peuples de la Belgique et de la Flandre, n'était point considéré comme un avantage naturel, mais comme un signe de mollesse et d'énervation. Il existait chez la plupart des peuples d'origine kimrique une ceinture publique, destinée à mesurer, à des époques fixes, la taille des jeunes gens. On condamnait à l'amende ceux dont la corpulence trop épaisse ne pouvait être embrassée par la mesure légale.

La taille élevée d'une partie de la population ne peut être mise en doute. On a trouvé en certaines contrées de la France, comprises autrefois dans la Gaule belgique ou voisines de cette contrée, des tombeaux de grandes dimensions, renfermant des ossements indiquant une taille de six à sept pieds. Il existe encore en Angleterre, parmi la population galloise, un assez grand nombre de familles où les tailles varient entre six pieds (anglais) et six pieds et demi [1]. — Dans le XVIIe siècle, toute l'Europe savante fut mise en révolution, par la découverte d'ossements annonçant un corps de quinze à vingt pieds de hauteur. Ces ossements, trouvés dans le Dauphiné, étaient, dit-on, renfermés dans un tombeau qu'une inscription, dont l'authenticité ne fut pas alors contestée, signalait comme étant celui du fameux Teutobochus, roi des Cimbres et des Teutons vaincus par Marius dans les plaines voisines du Rhône. Ces ossements gigantesques donnèrent lieu à de vives discussions. On a reconnu depuis qu'ils appartenaient à un de ces éléphants anté-diluviens dont l'illustre Cuvier a reconstitué les espèces.

Les femmes gauloises étaient aussi d'une haute stature. — Leur force était prodigieuse. — Comme les hommes, habituées à vivre dans les forêts, à rester dès le berceau exposées aux rigueurs des saisons, à supporter les exercices les plus violents et les travaux les plus pénibles, elles avaient un tempérament endurci et une constitution robuste. Leur corps, dont

[1] Cent quatre-vingt-trois à cent quatre-vingt-dix-sept centimètres ; — cinq pieds sept pouces six lignes à six pieds trois pouces (français).

les formes s'étaient développées librement, était bien proportionné; leur visage, ombragé d'une longue chevelure, se faisait remarquer par des traits nobles et réguliers, et par un teint d'une blancheur éblouissante qu'animaient de grands yeux bleus aux regards quelquefois farouches, des lèvres vermeilles, des dents magnifiques et les vives couleurs de la santé. Aussi les Gauloises passaient-elles chez les anciens pour les plus belles des femmes barbares. Quoique chargées seules de tous les travaux rustiques, elles conservaient encore de la grâce et de l'élégance; mais tous ces avantages de leur sexe n'ôtaient rien à leurs sentiments virils, et ne les rendaient pas moins terribles pour l'ennemi ou pour l'étranger. — « Plusieurs étrangers, dit Ammien Marcellin, ne pourraient pas soutenir l'attaque d'un seul Gaulois, surtout si appelant sa femme à son aide, celle-ci, plus redoutable et plus forte que lui, venait à se mettre en colère; alors ses regards prennent un caractère sauvage, sa gorge s'enfle, elle grince des dents, elle agite ses bras blancs comme la neige et assène des coups aussi vigoureux que s'ils partaient d'une machine de guerre. »

Les Gaulois portaient la tête haute. Ils avaient la poitrine large, la démarche lourde, mais fière, la contenance toujours assurée, le regard vif et scrutateur, quelquefois terrible. Leur voix était rude et forte; leurs cris contribuaient, pendant le combat, à jeter l'effroi dans les rangs ennemis. Toujours bruyants dans le discours, ils accompagnaient des paroles rapidement prononcées de gestes multipliés et expressifs. Fiers de leur force et de leur taille élevée, ils faisaient de la taille petite des peuples italiens un sujet de raillerie.

Le peuple conservait la barbe longue et touffue, les nobles se rasaient le visage, à l'exception de la lèvre supérieure qu'ombrageait une épaisse moustache. Tous laissaient croître leurs cheveux, et les portaient tantôt longs et flottants sur les épaules, tantôt relevés et liés en touffe au sommet de la tête, de façon à imiter un casque surmonté d'une crinière ondoyante. — Leurs cheveux étaient naturellement blonds ou châtains, mais ils cherchaient à leur donner une couleur d'un rouge ardent, en les lavant avec de l'eau de chaux ou en les enduisant d'une pommade caustique, composée de suif de chèvre et de cendre de hêtre. Dans certaines solennités les grands recouvraient leurs cheveux d'une fine poudre d'or.

Frappés de cette habitude que les Gaulois avaient de ne pas couper leur chevelure, les Romains nommaient la Gaule transalpine *Gallia comata* (Gaule chevelue). — Par la suite, et en opposition au nom de *Gallia togata*, donné à la Gaule cisalpine et à la Province (*Provincia*), dont les habitants avaient adopté la toge italienne, ils nommèrent *Gallia braccata* la Celtique et la Belgique, où le peuple avait conservé l'usage du pantalon gaulois.

Caractère des Gaulois.

Une bravoure personnelle, sans égale parmi les peuples anciens; un esprit observateur, une sagacité inquisitoriale; une intelligence propre à tout comprendre, à tout embrasser, à tout deviner; une âme franche, ouverte aux impressions généreuses; un cœur sensible à l'admiration et à la pitié, disposé à estimer les grandes actions, à surpasser les difficiles; ardent dans ses désirs, impétueux dans ses élans, d'une volonté opiniâtre; tels étaient les traits caractéristiques communs à la famille gauloise.— Mais à côté de ces qualités brillantes, on signalait en elle une inquiétude d'esprit vive et continue, une mobilité sans repos, une inconstance toujours passionnée, toujours exigeante et jamais satisfaite.

Les Galls se faisaient remarquer par une répugnance naturelle pour les idées d'ordre et de discipline, par une ostentation sans but, par une vanité outrée, et surtout par une perpétuelle désunion, conséquence de cette vanité. Chez eux, l'intérêt particulier l'emportait sur l'utilité générale, le soin de la famille sur l'amour de la patrie, l'égoïsme individuel sur la famille elle-même.

Avec moins d'esprit et moins d'activité peut-être, les Kimris possédaient un jugement plus froid et montraient dans leurs volontés une fixité plus durable, une fermeté plus soutenue. Ce fut parmi eux surtout que grandirent et se conservèrent les institutions basées sur l'ordre et la hiérarchie, les idées théocratiques et monarchiques. — Plus que les Galls, ils paraissent avoir eu souci de l'opinion de leurs concitoyens. Les Galls étaient excités par la vanité et par l'orgueil; ils recherchaient avant tout un bien-être individuel en rapport avec des besoins simples, sans doute, mais qui exigeaient impérieusement une immédiate satisfaction. Les Kimris avaient soif de renommée; ils plaçaient la famille avant l'homme, la tribu avant la famille, le peuple avant la tribu.

Féroces et impitoyables sur les champs de bataille, les Gaulois des deux races étaient dans la vie privée humains et hospitaliers. Jaloux et querelleurs entre eux, ils se montraient affables envers les étrangers. On citait leur crédulité remplie de candeur et de simplicité, qui contrastait avec une audace téméraire et une impétuosité sans frein. Habituellement loquaces et même bavards, quand la circonstance excitait leur émotion et leur transmettait la puissance d'émouvoir, ils se montraient éloquents; ils accordaient volontiers leur confiance à l'orateur qui savait les intéresser, ils étaient faciles à persuader, compatissants et bons, toujours portés à s'associer pour les

entreprises difficiles ou généreuses, toujours prêts à défendre la justice et l'indépendance, toujours disposés à prendre en main la cause de l'opprimé, à lutter contre l'oppresseur.—Curieux à l'excès, ils arrêtaient sans façon les voyageurs sur les routes, les interrogeaient, et, quoique civils dans leurs manières, ne les laissaient continuer leur voyage qu'après avoir obtenu d'eux les nouvelles des pays qu'ils avaient parcourus.— Gais et vifs, les Gaulois aimaient les plaisirs, les danses et les festins; ils se faisaient remarquer par le goût et par la propreté qui régnaient dans leurs vêtements. — Ils montraient pour les exercices violents autant de passion que de dispositions pour la guerre. Les chasses lointaines et les expéditions militaires étaient leurs passe-temps les plus agréables. — César les a représentés comme prompts dans leurs résolutions belliqueuses, impétueux dans l'attaque, mais faciles à rebuter. Renommés pour leur esprit militaire et pour leur courage, ils ne l'étaient pas moins pour leur légèreté et leur inconstance : ils étaient propres à toutes les fatigues et adroits à tous les exercices. Toujours prêts à lutter pour la proie, le pillage ou la conquête, ils ne considéraient comme dignes du nom d'homme que ceux qui pouvaient combattre, et à tout âge ils faisaient la guerre, estimant que ce serait déshonorer leurs vieux guerriers que de les empêcher de terminer en combattant une vie consacrée tout entière aux combats.

On a cité leur cupidité et cette soif de pillage qui, dit-on, fut le mobile de leurs grandes expéditions en Europe et en Asie. — En effet, vainqueurs, ils rançonnaient sans ménagement les vaincus; vaincus eux-mêmes, ils vendaient aux plus riches les restes de leurs phalanges redoutables. — Cette cupidité a, dit-on, été parfois aussi une raison de ruine. Mithridate, vaincu et poursuivi par les Galates (Gaulois d'Asie), s'avisa, pour ralentir leur marche, de laisser en arrière un des mulets du trésor royal et de faire éparpiller sur la route les pièces d'or qui formaient la charge de l'animal. Les Galates s'arrêtèrent, se disputèrent la possession du trésor, et donnèrent ainsi au roi vaincu le temps de repasser les montagnes et de gagner l'Arménie. Il convient de dire néanmoins que cette avidité ne dégénérait pas en avarice. Les Gaulois n'entassaient pas l'or qu'ils rapportaient de leurs conquêtes. L'histoire cite fréquemment les magnificences et les prodigalités des rois de l'Auvergne ou des tétrarques de la Galatie. Les Gaulois, de retour de leurs expéditions guerrières, faisaient ordinairement hommage de leur butin aux dieux qu'ils adoraient, et précipitaient les lingots précieux dans les lacs sacrés voisins de leurs temples nationaux.

Les enfants, comme les vieillards, paraissaient sur les champs de bataille; accoutumés dès leur jeunesse à braver les dangers, ils suivaient leurs pères au combat, et prenaient place parmi les guerriers dès qu'on les jugeait assez forts pour manier une épée. — Les femmes ne montraient pas une intrépidité moins grande; elles accompagnaient leurs époux, excitaient leur valeur par des chants et des exhortations, poussaient les guerriers au combat, s'opposaient à leur fuite, pansaient leurs blessures, et au besoin savaient mourir pour ne pas survivre à leur défaite.

Il semble que la vie entière de ces Gaulois belliqueux ait dû être uniquement consacrée à l'exercice du courage et à l'essai de la valeur. Polybe rapporte que lorsque les Gaulois n'avaient pas d'ennemis à combattre, ils tournaient leurs armes les uns contre les autres et se battaient entre eux jusqu'à la mort. Le courage, qu'ils considéraient comme la principale vertu d'un homme, était chez eux stimulé par les honneurs les plus grands qu'un peuple simple puisse concevoir. Celui qui s'était distingué dans les combats avait sa place marquée dans les festins publics et dans les assemblées nationales; son nom devenait le sujet de chants guerriers. Vivant, il était honoré, et jouissait déjà de la juste estime et de la glorieuse renommée que chez les autres peuples les guerriers les plus intrépides n'obtiennent jamais qu'après leur mort.

CHAPITRE VI.

MOEURS DES GAULOIS.

Habitations : cavernes, maisons. — Villages, villes, citadelles. — Costume national, habillements. — Aliments. — Boissons, etc. — Repas et festins solennels. — Hospitalité. — Vie privée : mariages. Condition des femmes, etc. — Chasteté des Gauloises. — Chiomara. — Camma. — Épreuve superstitieuse. — Funérailles. — Usages divers. — Costumes de guerre. — Armures, armes, etc. - Cavalerie. — Chars armés de faux. — Meutes de guerre. — Levées militaires. -- Traitement des prisonniers, etc.

Habitations : cavernes, maisons.—Villages, villes, citadelles.

Pendant long-temps les peuples du midi de la Gaule eurent pour habitations des grottes situées dans le flanc des montagnes. — Les Ligures et les Aquitains en possédaient de très vastes, où, en cas de guerre, ils se retiraient avec leurs provisions, leurs meubles et leurs troupeaux. Les peuples de la Celtique méridionale avaient aussi des demeures souterraines. On découvre fréquemment dans les plateaux calcaires du département du Lot des cavernes creusées par la main des hommes, où se trouvent quelques ustensiles d'os ou de silex, et les traces d'un foyer : c'étaient les habitations des anciens Cadurkes. Ces cavernes ont été habitées jusqu'au milieu du IXe siècle, et il en est même qui le sont encore. L'ancienne Gaule belgique en renfermai

aussi quelques-unes; on voyait encore vers la fin du siècle dernier, dans plusieurs communes situées sur les bords de la Somme, des cellules souterraines de forme carrée ou semi-circulaire, d'origine gauloise, et qui, agrandies aux IXe et Xe siècles, avaient servi de refuge aux habitants du pays lors des invasions des Normands.

Dans le reste de la Gaule, les maisons, rondes et spacieuses, étaient construites soit en pierres, soit en bois et en terre, c'est-à-dire avec des poteaux soutenant de doubles claies d'osier entre lesquelles des couches superposées de paille hachée, pétrie avec de la terre argileuse, formait une muraille solide. L'édifice était couvert d'un toit large, soutenu par des branchages légers, et couvert de chaume ou de ces minces planchettes de bois qu'on appelle aujourd'hui bardeaux. Ce genre de toiture explique comment, dans les villes gauloises dont on a retrouvé quelques ruines, et notamment à Toull (département de la Creuse), on n'a découvert aucunes tuiles propres à couvrir les maisons. Les Gaulois n'ont en effet connu l'art de la briqueterie et de la tuilerie que sous la domination romaine.

Quelques bas-reliefs du premier siècle de l'ère chrétienne prouvent que déjà à cette époque, les Gaulois des contrées voisines de la Provence et de la Narbonnaise se construisaient des habitations carrées et à double faîte angulaire. — Quelques-unes de ces maisons avaient même un étage au-dessus du rez-de-chaussée.—On a souvent répété que les peuples de la Celtique et de la Belgique ne connaissaient pas l'usage des fenêtres; il y aurait erreur à rendre cette assertion générale, car un des bas-reliefs du Musée royal de Paris représente la hutte conique d'un Gaulois, avec une porte et une fenêtre parfaitement indiquée.

Les maisons gauloises étaient éparses dans les campagnes, et placées ordinairement près d'un ruisseau et dans le voisinage des bois; mais en certains cantons elles se trouvaient assez nombreuses et assez rapprochées les unes des autres pour que ce voisinage formât des bourgades pareilles sans doute aux villages champêtres du Bas-Maine et du pays de Caux, où les fermes, entourées de haies qui enclosent les granges, les basses-cours et les écuries, se groupent à une certaine distance de l'église et de la maison commune, quoique séparées les unes des autres par des vergers et des terres cultivées. — C'est à cette sorte de bourgade gauloise que César, dans ses *Commentaires,* donne le nom de *vicus*. Il y avait dans certaines contrées des *vici* considérables et qui tenaient lieu de villes. — *Vienna,* chef-lieu du pays des Allobroges, n'était qu'un simple *vicus*.

Les Gaulois comptaient plusieurs espèces de villes fortifiées, que César, indifféremment, nomme *oppida*. — Les unes, placées sur quelque pointe de rocher, et autant que possible dans le voisinage d'une source, étaient défendues par l'escarpement naturel de leur site et par des murailles formées de gros quartiers de roches brutes amoncelées vers les points où l'escalade aurait été trop facile. — Un double fossé entourait cette fortification grossière, dont l'intérieur ne renfermait aucun édifice, quoiqu'elle fût destinée à servir de refuge aux habitants et aux troupes d'un pays envahi. Ceux qui s'y retiraient s'y construisaient sans doute, avec des matériaux apportés du dehors, des abris temporaires. — La citadelle gauloise de Roc-de-Vic, située dans le département de la Corrèze, sur le territoire des anciens Lémovikes, présente des restes assez bien conservés de ce genre d'*oppida*.

Diverses cités, également entourées de fossés, ceintes de murailles construites en blocs de pierres brutes, et situées sur la cime de quelque montagne, renfermaient des habitations. — Celle dont on voit les ruines à Toull-Sainte-Croix (département de la Creuse) avait six portes et une triple enceinte de murailles flanquées de tours. Elle ne paraît pas avoir été régulièrement divisée; les rues principales ne sont ni droites, ni larges; des couloirs étroits, de deux pieds et demi à trois pieds d'ouverture, séparaient seuls les habitations, serrées et disposées les unes près des autres comme les cellules des abeilles. Ces habitations, de forme ronde, avaient de neuf à douze pieds de diamètre, et étaient bâties en pierres brutes, réunies par de la terre argileuse, qui n'a pas même été gâchée. On n'y voit aucune trace de fenêtre ou de cheminée.

D'autres villes, celles sans doute placées au milieu de plaines ouvertes et d'un facile accès, étaient entourées de murailles d'une construction particulière, dont César donne cette description : « Les Gaulois se servent assez souvent, pour élever leurs murailles, de pièces de bois longues et droites dans toute leur longueur; ils les couchent à terre parallèlement, à une distance de deux pieds l'une de l'autre, les fixent intérieurement par des traverses, et remplissent de terre l'intervalle qui les sépare. Sur ce lit de bois, ils posent une épaisse rangée de grosses pierres ou de fragments de rochers, sur laquelle ils établissent un nouveau lit de poutres disposées comme les premières, que recouvre ensuite une autre rangée de pierres, et ils continuent alternativement, ayant soin de conserver entre chaque rang de pierre et de bois un semblable intervalle, de sorte que les couches de bois ne se touchent pas, et ne portent que sur des fragments de rochers interposés.—L'ouvrage est ainsi continué jusqu'à la hauteur convenable.—Cette construction, la variété des matériaux, ces rangs alternatifs de pièces de bois et de rochers,

dont l'alignement est observé, n'offrent rien de désagréable à la vue. Ces murailles sont d'ailleurs d'une grande commodité pour le service et la défense des places; car les pierres qui les composent résistent aux incendies, et les pièces de bois aux efforts du bélier. »

Les cités ainsi fortifiées, et dont il ne reste plus de vestiges, renfermaient des édifices plus vastes et plus somptueux sans doute que ceux de Toull, puisque l'incendie que les Bituriges firent de leurs villes, à l'époque de la guerre de Vercingétorix contre César, fut considéré comme un sacrifice fait à la patrie. La splendeur et la richesse des constructions d'*Avaricum* (Bourges) firent même excepter cette dernière cité de la destruction générale.

Enfin, au nord et à l'ouest de la Gaule, parmi les tribus les plus sauvages de l'Armorique et de la Belgique, il n'existait pas de villes proprement dites; mais, sur quelques rochers défendus par les sables des grèves mobiles et par les flots de la marée quotidienne; sur quelque îlot solide au milieu de marécages fangeux; dans la profondeur de quelque forêt épaisse et fourrée, se trouvaient des enclos ceints d'une palissade vivace d'arbres branchus, d'arbustes flexibles et de végétaux épineux, croisés dans tous les sens; c'étaient les refuges où au premier cri de guerre, la population qui n'était pas destinée à combattre, courait se renfermer avec ses troupeaux. Quelquefois les guerriers, pressés par l'ennemi, s'y retiraient aussi; alors le refuge devenait une citadelle et la haie verdoyante un rempart inexpugnable.

Costume national, habillements.

Des fourrures préparées de façon à conserver le poil de l'animal, des tissus de lin, des étoffes de laine, composaient les vêtements principaux des Gaulois.

Leur costume national était simple et commode.— C'était un pantalon ou braie (*bracca*, *braga*), large, flottant et à plis multipliés chez les peuples d'origine kimrique, étroit et collant chez ceux d'origine gallique; une tunique ou chemise à manches, d'étoffe rayée, et descendant jusqu'au milieu des cuisses, et un surtout ou saye (*sagum*) d'étoffe rayée comme la chemise, décoré de fleurs, d'ornements variés, de bandes de pourpre, ou brodé d'or et d'argent; dans ce cas il s'appelait *saye à verges* (*sagum virgatum*).

Le sagum était une espèce de manteau avec ou sans manches, qui couvrait le dos et les épaules et s'attachait sous le menton au moyen d'une agrafe en métal. Le sarrau des paysans de quelques cantons de la France actuelle ressemble au sagum, et la blouse des rouliers flamands rappelle la tunique gauloise.

Les Gaulois pauvres remplaçaient le sagum par une peau de bête fauve ou par un manteau formé d'un tissu de laine grossière, que dans les dialectes gallo-kimriques on nommait *linn* (*linna*); la linna et le sagum, teints de couleurs variées, étaient souvent rayés à carreaux comme le *plaid* des montagnards écossais.

Les Gaulois portaient aussi un petit manteau richement décoré, qu'ils nommaient *palla*; le manteau court des courtisans de Charles IX et de Henri III peut en donner une idée.—On connaissait en outre, dans certaines contrées de la Gaule, de courtes vestes à manches, ouvertes par-devant, et pareilles à ces tuniques que portent les Grecs modernes, qui descendent seulement jusque au-dessous des hanches. Ces vestes, fabriquées principalement chez les Belges-Atrébates, et teintes d'une belle couleur rouge, qui réunissait l'éclat de la pourpre à la vivacité de l'écarlate, se nommaient *xérampelines*.

Déjà long-temps avant la conquête romaine, les ouvriers gaulois étaient célèbres pour la fabrication des différentes étoffes de laine et des tissus de lin; déjà les peuples italiens avaient adopté l'usage de la plupart des vêtements fabriqués dans la Gaule. Les augures et les soldats portaient la *linna*; le *sagum*, et la *xérampeline* étaient des habillements dont les jeunes chevaliers romains avaient reconnu les avantages. Un autre vêtement de laine ou de soie, dont la forme n'est pas suffisamment déterminée, et qu'on appelait *birri*, était considéré comme très riche; mais l'habillement d'origine gauloise le plus fréquemment usité était le *bardocucul* des Santons (*bardocucullus*), espèce de manteau à capuchon, dont la forme s'est conservée dans quelques pays de la France moderne, et notamment chez les habitants des Landes et du Bigorre.

La *caracalla* était aussi un des vêtements en usage dans les Gaules; c'était une espèce de simarre qui descendait jusqu'aux talons, et à laquelle on adaptait quelquefois un *cucul* ou capuchon.—On sait que le fils de Septime-Sévère reçut le surnom de *Caracalla* parce qu'il avait adopté ce vêtement.

Pendant la saison froide et humide, les Gaulois, hommes et femmes, se couvraient la tête avec un bonnet; cet usage existe encore dans quelques départements de la Bretagne et de la Flandre, où, durant les travaux domestiques, les femmes ainsi que les hommes portent des bonnets de coton blancs ou bleus. — Dans la belle saison, les Gaulois marchaient nu-pieds, ou avec une légère chaussure de peau non tannée. Il est probable qu'ils savaient fabriquer des sabots, et que dans les mauvais temps ils se servaient de cette chaussure économique; car César parle d'une chaussure encore plus perfectionnée, à semelles en bois ou en liége (*soleæ gallicæ*); ce sont

les *galoches*, dont on se sert encore dans plusieurs contrées du nord de la France.

L'habillement des femmes était plus simple encore que celui des hommes; c'était ordinairement une tunique large et plissée formant jupon, et un tablier attaché sur les hanches. — Quelques femmes portaient des poches ou sacs de cuir nommés *bulgæ*, encore en usage dans quelques villages du Languedoç, où on les désigne par le nom de *bouls* ou *boulgètes*.

Les plus riches parmi les Gauloises portaient, sur des habillements de fourrures ajustés selon les formes du corps, un manteau de toile de lin, de couleurs variées, attaché sur l'épaule avec une agrafe de métal.

L'élégance, la beauté et la propreté des femmes gauloises, étaient renommées chez les Romains; néanmoins, s'il faut ajouter foi aux témoignages de Pline et de Strabon, elles se lavaient le visage et le corps avec de la levure de bière et même avec de l'urine. *In Galliis spuma cutem fœminarum in facie nutrit..... urina ratio curandi*, dit Pline. Strabon va plus loin; car il prétend qu'en s'en frottant le corps, elles s'en lavaient aussi les dents, persuadées que cet usage était excellent pour la santé. Il ajoute même qu'elles avaient soin de laisser vieillir le liquide dans des citernes avant de s'en servir, ce que le traducteur latin de l'historien grec exprime ainsi : *Urinâ in cisternis inveteratâ lavantur, eâque ipsâ dentes abstergunt.*—Il a fallu tout notre désir de ne rien cacher de ce qui touche aux mœurs de nos ancêtres, pour signaler une habitude aussi bizarre que dégoûtante, et qui néanmoins a été commune aux femmes gauloises, cantabres et celtibères.

On voit par un passage de Pline l'ancien, que les Gaulois faisaient usage d'un savon analogue à celui dont on se sert aujourd'hui. Les hommes et les femmes se lavaient avec de l'eau de savon, pour conserver le lustre doré de leur chevelure.

Les Gaulois des deux sexes montraient un goût très vif pour la parure. Les hommes riches et puissants se faisaient gloire d'étaler sur leur corps une profusion d'ornements d'argent et d'or. Ils avaient des colliers, des hausse-cols, des bracelets, des anneaux, des ceintures de métal. Les anneaux se portaient au doigt du milieu; les hausse-cols, assez larges pour couvrir la partie supérieure de la poitrine, étaient décorés de ciselures, de guillochages, et enrichis de pierres précieuses.

Aliments. — Boissons, etc.

Le régime alimentaire des Gaulois offrait peu de variété et de recherche.—Le gibier, le poisson, le porc salé, formaient la base de leur nourriture. Ils possédaient des troupeaux de moutons, dont ils ne mangeaient la chair seulement que lorsque l'animal cessait de fournir une laine abondante. Ils aimaient aussi la chair de cheval, mais ce quadrupède se reproduit trop lentement pour offrir une grande ressource comme nourriture. Avec l'avoine torréfiée et réduite en poudre, ils faisaient des galettes et des bouillies qui leur tenaient lieu du pain, dont l'usage était peu répandu. Néanmoins ils récoltaient d'excellent froment et connaissaient l'art de le réduire en farine, à l'aide de moulins à bras, à eau ou à vent, ainsi que celui de faire lever la pâte avec de l'écume de bière. Ils mangeaient leurs viandes bouillies, grillées ou rôties. Ils assaisonnaient le poisson avec du vinaigre, du cumin et du sel. Les habitants des pays éloignés des côtes suppléaient au sel avec du charbon pilé sur lequel ils jetaient de l'eau préalablement employée au lavage de cendres plus ou moins chargées de potasse. Le charbon ardent s'imprégnait des sels lixiviels ou alcalins dissous dans l'eau, que la chaleur faisait évaporer. Réduit en poudre, il servait aux mêmes usages que le sel pur. Les Gaulois mangeaient les fruits du chêne et du hêtre, plusieurs plantes qui ne sont plus considérées comme propres à servir de nourriture à l'homme, telles que la gentiane, l'angélique, la serpentaire, l'iris, etc.; les racines et les graines de plusieurs végétaux aquatiques. César cite une de ces racines, qui était appelée *chara*, et dont on se servait en guise de pain.—Ils buvaient beaucoup de lait frais et aigri, et connaissaient la préparation du beurre et du fromage. Les fromages du mont Lozère, chez les Gabales, ceux des montagnes qui environnent Nîmes, et ceux qui étaient confectionnés dans les Alpes, furent même par la suite fort recherchés en Italie [1]. — Les Gaulois faisaient une grande consommation de miel. —Ils savaient, avec des grains de diverses espèces, fabriquer différentes sortes de boissons, plus ou moins spiritueuses, telles que la bière d'orge (*cervisia*), celle faite avec de l'avoine (*zithum*), la bière de froment mêlé de miel, l'hydromel pur, l'infusion de cumin, etc.

Le vin, dont la fabrication leur avait été enseignée par des marchands étrangers, était une boisson assez rare, et à la portée seulement des gens riches. La Gaule méridionale possédait déjà cependant des vignobles variés; mais on n'y connaissait pas l'art d'améliorer le vin par une fermentation habilement graduée : on buvait le vin nouveau, tandis qu'il a encore cette saveur sucrée qu'il conserve durant quarante jours. — Le temps des vendanges était l'époque des festins de familles et celle de fêtes et de réjouissances publiques qui rappellent les saturnales des anciens. Les vignobles des environs de Marseille produisaient

[1] Ces fromages étaient analogues à ceux de Roquefort et de Sassenage, si estimés des gourmands de notre temps.



IX.



Costumes Gaulois d'après des bronzes antiques



Expiation publique à Marseille.



Fondation de Marseille — Gyptis et Euxène

beaucoup de vin, mais il était épais, noir et peu estimé. Le vin blanc récolté sur les coteaux de Béziers (*Bœterrœ*) avait déjà de la réputation; on citait aussi le vin doux et liquoreux que les habitants des vallées de la Durance obtenaient de raisins dont les grappes, après avoir eu la queue tordue, restaient exposées sur le cep pendant les premières gelées de l'hiver. — Les Gaulois avaient inventé les tonneaux et les vases en bois cerclé propres à la conservation et au transport des liquides; mais on leur reproche de falsifier le vin en y mêlant divers ingrédients et des plantes aromatiques. — L'aloès était employé pour donner de la couleur et une légère amertume. La poix-résine infusée servait à corriger une acidité trop forte. Enfin ils employaient la fumée pour concentrer le vin, et ce procédé le gâtait souvent. — Les marchands de l'Italie et ceux de la Gaule méridionale fournissaient de vin la Celtique et la Belgique, et y échangeaient cette liqueur contre des métaux, des pelleteries, des grains, des bestiaux et même des esclaves. — Ce commerce était lucratif. Il arrivait parfois qu'une cruche de vin suffisait au paiement d'un esclave. « Pour la liqueur, dit Diodore de Sicile, on avait l'échanson. » Les villes où les marchands massaliotes et italiens mettaient en vente leurs chargements de liquides se remplissaient promptement d'une grande foule; on voyait sur les chemins environnants des hommes que l'ivresse rendait furieux ou qui gisaient par terre ivres-morts.— Néanmoins, il ne faut pas croire Tite-Live, lorsqu'il prétend que le désir de boire du vin a seul conduit les Gaulois en Italie. Nous reparlerons plus loin de l'historiette qu'il a inventée à cette occasion, sans doute pour satisfaire la vanité romaine.

Afin de conserver leurs provisions et de mieux les mettre à l'abri des pillages qui accompagnent les guerres intestines, les Gaulois creusaient des espèces de puits et de souterrains qu'ils recouvraient ensuite de paille ou de terre; les grains surtout s'y gardaient intacts pendant un grand nombre d'années. Ils avaient remarqué que les grains enfouis dans l'épi résistaient, mieux que ceux qui en étaient séparés, aux insectes, à l'humidité et à la fermentation.

Repas et festins solennels.

Les Gaulois prenaient leurs repas assis; des plats ou des vases de terre, des corbeilles d'osier ou d'écorce, placés sur la table, contenaient les aliments. Ils buvaient dans des cornes d'urus creusées; les plus grandes étaient les plus recherchées. Ils avaient aussi des coupes en terre ou en métal. Une seule coupe servait à tous les convives, et, alternativement vidée et remplie, passée de main en main, faisait le tour de la table. L'usage d'ustensiles analogues aux cuillères et aux fourchettes leur était inconnu. Un petit couteau qu'ils portaient toujours suspendu à leur ceinture leur servait à dépecer les viandes qu'il aurait été trop difficile de déchirer avec les doigts.

Un voyageur grec qui a visité la Gaule, un siècle ou deux avant l'ère chrétienne, a laissé une intéressante description d'un repas gaulois.

« Autour d'une table fort basse, dit Posidonius, sont rangées des bottes de foin ou de paille destinées à servir de siéges aux convives. — Les mets consistent d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée, ou rôtie à la broche, le tout servi proprement dans des plats de terre ou de bois chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches. — Quand le service est prêt, chacun fait choix de quelque membre entier d'animal, le saisit à deux mains, et mange en mordant à même. On dirait d'un repas de lions. Si le morceau est trop dur, on le dépèce avec un petit couteau, dont la gaîne est attachée au fourreau du sabre. — On boit à la ronde dans un seul vase en terre ou en métal, que les serviteurs font circuler; on boit peu à la fois, mais on y revient fréquemment. Les riches ont du vin d'Italie et de Gaule, qu'ils prennent pur, ou légèrement trempé d'eau; la boisson des pauvres est la bière et l'hydromel. Près de la mer et des fleuves, on consomme beaucoup de poisson grillé, qu'on asperge de sel, de vinaigre et de cumin; l'huile, par tout le pays, est rare et peu recherchée. — Dans les festins d'apparat, la table est ronde, et les convives se rangent en cercle à l'entour; la place du milieu appartient au plus considéré à raison de la vaillance, de la noblesse ou de la fortune; c'est comme le *coryphée* du chœur.—A côté de lui s'assied le maître du logis et successivement chaque convive, d'après sa dignité personnelle et sa classe. Voilà le cercle des maîtres. — Derrière eux se forme un second cercle concentrique au premier, celui des servans d'armes; une rangée porte les boucliers, l'autre rangée porte les lances; ils sont traités et mangent comme leurs maîtres. »

Les Gaulois étaient causeurs et restaient longtemps à table. L'étranger qui se présentait pendant un festin était toujours invité à s'y asseoir; il avait même une place marquée parmi les plus honorables. Une coutume civile et discrète exigeait qu'on le laissât se reposer et se rassasier avant de le questionner sur sa patrie, sur son nom et sur les motifs de son voyage. Ensuite on écoutait avec courtoisie ses récits sur les choses intéressantes des contrées qu'il avait visitées. Ces habitudes hospitalières et cette vive curiosité distinguent encore les paysans de la Bretagne, qui sont toujours disposés à accueillir les voyageurs dans l'espoir d'apprendre quelque fait nouveau ou quelque intéressante particularité.

Dans les festins solennels, le chef ou le plus brave

buvait souvent dans un crâne humain, mais non point par férocité, car ce crâne était quelquefois celui d'un de ses proches parents. — Les coupes faites avec le crâne d'un ennemi célèbre ou d'un illustre guerrier compatriote étaient ornées d'or et d'argent; elles étaient consacrées aux dieux et considérées comme de glorieux monuments, qu'on ne pouvait vendre à aucun prix.

On reprochait aux Gaulois leur intempérance et leur ivrognerie. Il était rare, en effet, qu'après un long festin, tous les convives ne fussent pas complétement ivres; c'est alors qu'éclataient les querelles. Il arrivait souvent qu'ils se divisaient en deux partis et se battaient avec acharnement.

« Après un repas copieux, continue Posidonius, les Gaulois aiment à prendre les armes et à se provoquer mutuellement à des duels simulés. D'abord, ce n'est qu'un jeu; ils attaquent et se défendent du bout des mains; mais leur arrive-t-il de se blesser, la colère les gagne, ils se battent alors pour tout de bon, avec un tel acharnement, que, si l'on ne s'empressait de les séparer, l'un des deux resterait sur la place. — Il était d'usage autrefois que la cuisse des animaux servis sur table appartînt au plus brave, ou du moins à celui qui se prétendait tel; si quelqu'un osait la lui disputer, il en résultait un duel à outrance. »

C'est sans doute dans l'ivresse qui suivait les festins, que les Gaulois faisaient parade de ce mépris pour la mort, qui, chez eux, allait jusqu'à la folie. « Il y en a, dit encore Posidonius, qui, pour une somme d'argent ou pour une mesure de vin, s'engagent à se laisser tuer. Ils montent sur une estrade, distribuent l'argent ou la liqueur à leurs amis, et tendent stupidement la gorge au fer meurtrier. » D'autres, afin de paraître inaccessibles à la peur, refusaient de reculer devant les flammes d'un incendie, les flots de la marée montante ou les eaux d'un fleuve débordé. Quelques-uns s'obstinaient même à rester sous un toit ébranlé et tombant en ruines, comme si la force de leurs épaules eût dû suffire pour empêcher l'édifice de s'écrouler.

Hospitalité.

Les Gaulois avaient une véritable aptitude pour la vie sociale; les relations étaient faciles et fréquentes entre les diverses peuplades; le plaisir de parler, celui non moins grand d'apprendre, et la curiosité qui leur était naturelle, leur rendaient agréables ces réunions nombreuses où les esprits s'éclairent et les mœurs s'adoucissent. Cette curiosité même leur faisait rechercher la fréquentation des voyageurs qui pouvaient les instruire des coutumes étrangères, des phénomènes curieux et des guerres lointaines. Ils pratiquaient l'hospitalité avec un généreux abandon, regardant la présence d'un hôte comme une faveur et non pas comme une charge. — Jamais en arrivant dans une bourgade gauloise, un voyageur ne frappait en vain à une porte. C'était parmi les habitants à qui s'empresserait de le recevoir. Sa personne devenait sacrée : quelque pauvre que fût la famille qui lui donnait l'hospitalité, on s'y faisait un point d'honneur de pourvoir à tous ses besoins, de satisfaire à tous ses désirs. Il était entouré d'égards et de prévenances; les hommes, les femmes, les enfants, les maîtres et les serviteurs, tous veillaient sur lui avec un égal intérêt. — Un accident arrivé à l'hôte de sa maison était considéré comme un malheur personnel par le Gaulois hospitalier; une injure faite à l'hôte d'un de ses habitants devenait un outrage envers toute la bourgade. — On traitait l'hôte en ami et en frère, on l'admettait à toutes les réunions de fête, on lui faisait prendre part à tous les plaisirs. Il semblait que, par une sorte de coquetterie nationale, chacun voulût que l'étranger, de retour dans son pays, pût dire qu'il n'avait aperçu ni vices, ni défauts dans la nation gauloise, et qu'il n'y avait trouvé que des vertus. — Le voyageur prolongeait son séjour dans une famille aussi long-temps qu'il le trouvait bon; jamais on ne le questionnait sur l'époque de son départ, de crainte qu'il ne crût que sa présence était à charge; enfin, lorsqu'il annonçait l'intention de se remettre en route, celui qui lui avait donné l'hospitalité le conduisait lui-même jusqu'au lieu où il voulait s'arrêter de nouveau, afin de lui montrer la route et pour que son voyage s'achevât sans accident.

Vie privée : mariages. — Condition des femmes, etc.

L'autorité paternelle et maritale était absolue. — Le mari avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants. — La polygamie était permise, mais seulement pour les hommes d'un haut rang. — Les jeunes gens ne se mariaient qu'après vingt ans, et lorsqu'ils avaient acquis toute leur force et toute leur virilité. — On laissait aux jeunes filles la liberté de choisir elles-mêmes leurs maris. Les mariages avaient lieu ordinairement à l'entrée de l'hiver, alors que les excursions guerrières étaient terminées, les moissons faites, les provisions assurées; c'était le temps du repos et des plaisirs. — Chez quelques peuples gaulois et notamment chez les Helvétiens, aucun homme ne pouvait se marier avant d'avoir donné des preuves de sa bravoure. — Les présents de noce étaient plutôt symboliques que riches. — Les époux futurs se donnaient ordinairement une génisse, un cheval, un bouclier, une lance, une quenouille, etc. Ces dons, faits et acceptés respectivement, consacraient le lien conjugal. — Tacite dit que le mari donnait une dot à sa femme; César prétend que les dons étaient réciproques, et que la communauté des biens était

admise entre les époux, chacun d'eux devant y apporter une part égale. — Cela paraît effectivement probable : un état des biens communs était dressé, et le tout, ainsi que le produit de la mutuelle collaboration, appartenait au survivant. — Les femmes étaient dans une dépendance absolue de leurs maris. — Elles ne mangeaient ni avec eux, ni avec d'autres hommes. — Tous les travaux du ménage et de l'agriculture leur étaient imposés. — Elles conservaient la tutelle de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de puberté. — Les jeunes gens étaient exercés de bonne heure au maniement des armes. Tout, dans leur éducation, était sévère et propre à favoriser le développement des forces. — Chez certains peuples, les fils ne se montraient en public avec leurs pères qu'à l'âge de dix-huit ans. Jusqu'à ce qu'ils fussent en état de servir, ils étaient contenus par leurs parents dans un profond respect et dans une passive obéissance; mais quand arrivait l'époque de porter les armes, l'autorité paternelle cessait d'avoir aucun empire.

Chasteté des Gauloises. — Chiomara. — Camma.

La fermeté d'âme et la chasteté des femmes gauloises, célèbres dans l'antiquité, étaient offertes en exemple aux femmes des autres pays. — « Le premier vœu d'une Gauloise, dit Solin, en mettant au monde un enfant mâle, est que son fils ait assez de bonheur pour n'avoir pas à souffrir d'autre mort que celle qu'on obtient dans la guerre et au milieu des armes. » — La corneille, qui était réputée ne pouvoir plus s'appareiller quand elle a perdu celui auquel elle est attachée, était le symbole des veuves gauloises. *Ex duabus una extincta, altero perpetua vidua permanet*, dit Pline.

Deux anecdotes relatives aux Galates témoignent de cette chasteté naturelle aux femmes d'origine gauloise.

« Après la conquête de la Galatie par les Romains, les captives gauloises, dit Thierry, avaient été placées sous la garde d'un centurion avide et débauché, comme le sont souvent les gens de guerre. La beauté de Chiomara, épouse d'Ortiagon, était justement célèbre; cet homme s'en éprit. D'abord, il essaya la séduction; désespérant bientôt d'y réussir, il employa la violence; puis, pour calmer l'indignation de sa victime, il lui promit la liberté. Mais, plus avare qu'amoureux, il exigea d'elle, à titre de rançon, une forte somme d'argent, lui permettant de choisir entre ses compagnons d'esclavage celui qu'elle voudrait envoyer à ses parents, pour les prévenir d'apporter l'or demandé. Il fixa le lieu de l'échange près d'une petite rivière qui baignait le pied du coteau d'Ancyre. — Au nombre des prisonniers détenus avec Chiomara était un de ses anciens esclaves; elle le désigna, et le centurion, à la faveur de la nuit, le conduisit hors des postes avancés. — La nuit suivante, les parents de la Gauloise arrivèrent près du fleuve avec la somme convenue en lingots d'or; le Romain les attendait déjà, mais seul avec la captive, car il n'avait mis dans la confidence aucun de ses compagnons. — Pendant qu'il pesait l'or de la rançon (c'était, aux termes de l'accord, la valeur d'un talent attique), Chiomara, s'adressant aux Gaulois dans sa langue maternelle, leur ordonna de tirer leurs sabres et d'égorger le centurion. L'ordre fut aussitôt exécuté. Alors, prenant la tête coupée, elle l'enveloppa dans un pan de sa robe, et rejoignit son époux. Heureux de la revoir, Ortiagon accourait pour l'embrasser; Chiomara l'arrêta, déploya sa robe et laissa tomber la tête du Romain. Surpris d'un tel spectacle, Ortiagon l'interrogea et apprit tout à la fois l'outrage et la vengeance. « O femme ! s'écria-t-il, que « la fidélité est une belle chose ! » — Quelque chose « de plus beau, reprit celle-ci, c'est de pouvoir dire : « Deux hommes vivants ne se vanteront pas de m'avoir possédée. » — L'historien Polybe raconte qu'il eut à Sardes un entretien avec cette femme étonnante, et qu'il n'admira pas moins la finesse de son esprit que l'élévation et l'énergie de son âme. »

L'autre trait, que nous allons rapporter, a paru au vieux Corneille digne d'être le sujet d'une de ses héroïques tragédies.

Le tétrarque Sinat, puissant parmi les Galates, avait épousé une jeune et belle prêtresse de Diane, nommée Camma. Camma avait pour sa déesse une dévotion toute particulière. — C'était dans les pompes religieuses, lorsque, vêtue de magnifiques habits, elle offrait l'encens et présidait aux sacrifices, que sa beauté brillait de tout son éclat. — Dans une de ces solennités, Sinorix, jeune tétrarque, parent de Sinat, la vit et en devint éperdument épris. Il essaya tout, mais vainement, pour se faire aimer d'elle. Désespéré, et regardant Sinat comme le plus grand obstacle à son bonheur, il l'attaqua par trahison et le fit périr. Le meurtrier était puissant et riche; les juges fermèrent les yeux, et le meurtre resta impuni. — Camma supporta la mort de son époux avec une âme forte et résignée en apparence; on ne la vit ni pleurer ni se plaindre; mais elle renonça à toute société, même à celle de ses proches; et se dévouant entièrement au service de Diane, elle ne voulut plus en quitter le temple. Quelques mois se passèrent ainsi. Sinorix, de plus en plus épris, l'y poursuivit de ses sollicitations. — « Si je suis coupable, lui disait-il, c'est pour t'avoir aimée; nul autre sentiment n'a égaré ma main. » Camma était obsédée par sa famille qui appuyait avec chaleur les vœux du jeune tétrarque. Elle feignit de céder, et le jour du mariage fut convenu. — Dès que

parut ce jour tant souhaité, Sinorix, environné d'un nombreux cortége, accourut au temple. Camma l'y attendait : elle s'approcha de lui avec calme, le conduisit à l'autel, prit une coupe d'or remplie de vin, en répandit quelques gouttes en l'honneur de la déesse, en but une partie et présenta le reste au jeune homme ivre de bonheur; celui-ci vida la coupe d'un seul trait. On dit qu'alors une joie inaccoutumée se peignit sur le visage de la prêtresse. Étendant ses bras vers l'image de la déesse : « Chaste Diane! s'écria-t-elle, sois bénie de ce qu'ici même j'ai pu venger la mort de mon époux. Maintenant tout est consommé, je suis prête à le rejoindre aux enfers : son assassin a vidé la coupe empoisonnée. Pour toi, Sinorix, ô le plus scélérat des hommes, dis aux tiens qu'ils te préparent un linceul et une tombe, car voilà la couche nuptiale que je t'ai préparée. » En disant ces paroles, elle se précipita vers l'autel et expira en le tenant embrassé.

Épreuve superstitieuse. — Funérailles. — Usages divers.

Un usage superstitieux et bizarre existait chez quelques nations de la Gaule belgique, où le Rhin était l'objet d'un culte particulier.—Ce fleuve éprouvait la fidélité des épouses. Lorsqu'un mari dont la femme venait d'accoucher doutait de sa paternité, il plaçait le nouveau-né sur un bouclier, et l'exposait au courant du fleuve. Ce bouclier, comme on sait, était ordinairement d'osier doublé de cuir. S'il surnageait avec l'enfant, l'épreuve était favorable; tous les soupçons s'évanouissaient, et le Gaulois, plein de joie et de confiance, revenait au foyer domestique. Si, au contraire, le bouclier enfonçait, l'illégitimité du nouveau-né était démontrée, et le père le laissait impitoyablement s'engloutir dans les flots. Cette coutume folle et inhumaine a inspiré à un poëte inconnu, cité dans l'*Anthologie grecque,* quelques vers pleins de grâce :

« C'est un fleuve au cours impétueux, c'est le Rhin qui, chez les Gaulois, éprouve la sainteté du lit conjugal... A peine le nouveau-né, sorti du sein maternel, a-t-il poussé le premier cri, que l'époux s'en empare, le couche sur son bouclier, l'expose aux caprices des flots; car il ne sentira point dans sa poitrine battre un cœur paternel avant que le fleuve, juge et vengeur du mariage, ait prononcé le fatal arrêt. Ainsi aux douleurs de l'enfantement succèdent pour la mère d'autres douleurs : elle connaît le véritable père, et pourtant elle tremble; dans de mortelles angoisses, elle attend ce que décidera l'onde inconstante. »

Les funérailles se faisaient avec beaucoup de pompe et d'appareil, surtout quand le défunt était un chef de famille noble. Si la mort avait été subite et paraissait extraordinaire, les parents se réunissaient pour en rechercher et constater les causes. Ses femmes, car les hommes d'un haut rang avaient ordinairement plusieurs épouses, étaient appliquées à la torture, et si de leurs aveux résultait quelque soupçon d'attentat, après d'effroyables supplices, on les faisait toutes périr au milieu des flammes.—Avec le cadavre, on brûlait ce que le mort avait de plus précieux, et jusqu'aux animaux qui lui avaient été chers. Pendant long-temps, on eut même la cruelle coutume de précipiter dans le bûcher quelques-uns de ses esclaves ou de ses clients. — Ses amis y jetaient des lettres pour le défunt ou pour les parents qu'ils avaient perdus, espérant qu'elles leur parviendraient dans le séjour des morts.—Quelquefois on déposait les cendres dans de vastes tombeaux en pierres, et on plaçait près de l'urne funèbre des armes, des bijoux et divers ustensiles de terre et de métal à l'usage du défunt.

Les Gaulois dormaient couchés sur la terre; les plus riches s'étendaient sur des peaux de bêtes féroces. — Des peaux semblables avaient été pendant long-temps leurs uniques vêtements. On a trouvé en France une statue représentant un homme couvert de peaux si bien ajustées, qu'on ne peut pas apercevoir les endroits où elles se joignent. Le poil forme même une espèce de chevelure qui ombrage son front. — Cette statue grossière est antérieure sans doute à l'époque où les Gaulois apprirent l'art de faire des étoffes avec la laine de leurs troupeaux. — Par la suite, ils cessèrent sans doute aussi de coucher sur les peaux de bêtes fauves, car Pline l'ancien leur attribue l'invention des matelas. — Ces matelas, enveloppés comme les nôtres d'une toile qu'on appelait *culcita,* renfermaient de la paille, de la laine, de la plume ou du crin.

Les bains jouaient un rôle important dans l'hygiène des Gaulois. — Ces peuples avaient conservé la coutume antique de baigner, dans de l'eau froide, les enfants nouveau-nés, et ils se baignaient eux-mêmes tous les jours dans les rivières et dans les étangs, mêmes pendant les plus grands froids.

Les Gaulois avaient imaginé des signaux pour correspondre rapidement d'un lieu à un autre. — Des hommes apostés, placés de distance en distance, soit au milieu des plaines rases, soit au sommet de tertres factices ou d'élévations naturelles, se transmettaient par des cris et par des gestes convenus toute espèce de nouvelles. Ce mode de communication était assez rapide pour que, dans une journée, on pût faire connaître à soixante lieues de distance ce qu'il importait d'y faire savoir. Dans les directions où il n'existait pas d'hommes à poste fixe, la nouvelle était portée d'un village à l'autre par des coureurs, et circulait ainsi avec une grande rapidité. Pendant la nuit, des feux allumés sur le sommet des

montagnes suppléaient aux cris et aux signaux du jour.

Costumes de guerre des Gaulois. — Armures. — Armes, etc.

Dans les premiers temps, les Gaulois tenaient à honneur de ne porter d'autre arme défensive qu'un bouclier; ils poussaient même la témérité jusqu'à combattre entièrement nus contre des ennemis couverts de fer; mais dans le IIe siècle avant l'ère chrétienne, cette habitude, plus folle que courageuse, était abandonnée. La vanité avait détruit un usage que l'orgueil avait fait adopter. Les chefs gaulois prirent d'abord des armures comme ornement, et finirent par en porter comme moyen de défense. Néanmoins, et pendant long-temps, le costume militaire grec ou romain se combina bizarrement avec l'habit de guerre purement gaulois, et les armures complètes furent seulement à l'usage des chefs et des riches. Les guerriers les plus pauvres continuèrent à se montrer les plus hardis, s'accommodant d'un casque de fer lourd et mal battu, et d'un bouclier étroit, qui ne pouvait être un moyen de défense que par l'adresse avec laquelle celui qui le portait savait l'opposer aux coups qui lui étaient destinés.

L'armure des guerriers nobles, Arvernes, Éduens ou Bituriges, était plus compliquée et plus éclatante: une cuirasse en métal battu, à la manière grecque ou romaine, ou une cotte de mailles de fer, d'invention gauloise, leur couvrait le corps et la poitrine, que décorait un large hausse-col d'or ou d'argent. Un énorme sabre, retenu par des chaînes de fer, de cuivre, ou quelquefois par un large baudrier richement brodé, pendait sur leur cuisse droite; des bracelets ciselés, des anneaux d'or, brillaient à leurs doigts et autour de leurs bras. Le pantalon était retenu au bas de la jambe par les courroies croisées qui soutenaient les bottines. Un *sagum* à carreaux éclatants ou magnifiquement brodé flottait sur leurs épaules. Ils portaient un bouclier de forme allongée, carrée ou ovale, peint des plus vives couleurs, et sur lequel était figurée quelque image d'oiseau de proie ou de bête farouche. La main qui soutenait le bouclier retenait aussi le double javelot, nommé *gesum*, et qui fit donner par les Grecs le nom de Gésates aux mercenaires gaulois; l'autre main était armée d'une lourde lance ou d'une fourche à trois dents. — Quelques guerriers, au lieu d'une épée, portaient suspendue à leur côté une massue de fer grosse et courte. — Enfin leur tête était couverte d'un casque en métal, sur lequel étaient fixés, soit des cornes naturelles d'élan, de buffle, de cerf, soit un cimier sculpté représentant quelque animal fantastique, quelque oiseau aux ailes déployées, le tout surmonté d'un haut panache, qui donnait à l'homme une taille de géant.

Outre la lance, le *gesum* et le trident (*furca gallica*), les armes offensives des Gaulois étaient la flèche et la fronde; le matras (*matara*), javelot énorme; la cataie (*cataïa*), sorte de dard facile à jeter: le *saunium*, coutelas dont la lame courte, mais plus large que celle des sabres ordinaires, servait à couper la tête de l'ennemi vaincu; de longs sabres de fer ou de cuivre, dont la lame sans pointe, à un seul tranchant, mal trempée, ne pouvait frapper que de taille; des haches de pierre ou de métal; enfin une espèce de hallebarde dont le fer, long d'une coudée et large de deux palmes, se recourbait vers sa base en forme de croissant: cette arme, maniée par une main vigoureuse et habile, hachait et lacérait les chairs; les blessures qu'elle faisait étaient considérées comme mortelles.

Ces armes diverses étaient surtout celles destinées à la guerre. Pour la chasse, les Gaulois faisaient quelquefois usage de flèches dont le fer avait été trempé dans le suc d'une espèce vénéneuse d'ellébore qu'ils appelaient *limœum*. La chair des animaux tués avec ces flèches devenait plus tendre; mais pour ne pas s'exposer à être lui-même empoisonné en la mangeant, le chasseur devait, aussitôt après la blessure, avoir soin d'enlever la partie de l'animal où le fer avait pénétré. — L'emploi de ces flèches terribles ne pouvait avoir lieu que contre des animaux. La générosité gauloise s'opposait à ce qu'on s'en servît contre des hommes.

Cavalerie. — Chars armés de faux. — Meutes de guerre.

La cavalerie gauloise était excellente, et supérieure, sous tous les rapports, à celle des Romains, mais elle n'était pas aussi nombreuse qu'on pourrait le croire. Lors de la guerre contre César, et dans une circonstance où toutes les cités de la Gaule durent faire de grands efforts pour la cause de l'indépendance nationale, Vercingétorix ne put réunir que quinze mille cavaliers. Il paraît même que le pays n'en fournissait pas ordinairement un pareil nombre; car lorsque César, dans sa deuxième expédition contre la Bretagne, voulut emmener avec lui la majeure partie de la cavalerie gauloise, ce corps ne se composait que de quatre mille hommes.

Cette cavalerie était plus renommée que l'infanterie; elle se composait principalement des Nobles, qui, comme nous le verrons bientôt, partageaient avec les Druides le pouvoir politique. Le continuateur des *Commentaires de César*, Hirtius, fait mention de la bravoure de ces cavaliers, et cite ce trait remarquable: « Pendant la guerre d'Afrique, trente cavaliers gaulois arrêtèrent deux mille de ces cavaliers maures, que tous les historiens représentent comme très habiles à se servir de leurs chevaux. »

Les chevaux de cavalerie les plus renommés dans

les Gaules étaient ceux que nourrissait le territoire des Éduens ; il est à remarquer que vingt siècles plus tard, Vauban, ayant à classer les chevaux propres à la guerre, assigne encore le premier rang à ceux de cette contrée. — Les Gaulois n'avaient point de harnois d'équipement. Ils considéraient comme honteux de s'en servir, et se contentaient d'une bride légère ; ils savaient d'ailleurs si bien dompter et apprivoiser leurs chevaux, qu'ils les dirigeaient avec la voix seule, et s'en faisaient suivre au moindre signal. — Chaque cavalier était accompagné de deux serviteurs ou clients, également à cheval ; en cas de blessure, l'un d'eux le pansait et l'autre le remplaçait au combat. — Cet ordre de bataille s'appelait *trimarkisia*, ou ordonnance de trois chevaux. D'après Pausanias, *mark*, en langue celtique, signifie un cheval. — Les Gaulois avaient aussi une cavalerie composée d'hommes entièrement revêtus de fer, comme les chevaliers du moyen-âge, et qu'on appelait Clibanariens (*clibanarii*).

Si les Romains redoutaient la cavalerie gauloise, ils éprouvaient une terreur encore plus grande à l'aspect des chars armés de faux, qui, traînés par des chevaux fougueux, enfonçaient leurs cohortes les plus serrées. — Ces lourds chariots, plus vastes dans leurs dimensions que les chariots domestiques, avaient deux et quatre roues, et étaient attelés, suivant leur grandeur, de deux ou de quatre chevaux. — Ils portaient différents noms : le *covinus* avait deux roues armées de faux à l'essieu seulement ; l'*essedum*, à deux ou à quatre roues, était armé d'un plus grand nombre de lames tranchantes ; quand l'*essedum* avait quatre roues, on le nommait *petorritum*. — Les chars à quatre roues avaient un avant-train, précédé d'un long et fort timon armé de pointes acérées, et auquel les chevaux étaient attelés par un joug qui leur portait sur le cou. — Ces chars renfermaient un grand nombre d'archers, habiles à jeter des traits et à se servir de l'épée. — On les lançait au galop sur les masses de fantassins. « L'élan rapide des coursiers, dit un poëte latin, leurs hennissements répétés, le bruit aigu des roues armées de fer, les cris de guerre des conducteurs et des archers, les glaives flamboyants qui débordaient les chars, le sifflement des flèches ailées, épouvantaient et ébranlaient les phalanges surprises dans la plaine. Lorsque les rangs ennemis étaient brisés, les archers sautaient en bas des chars et combattaient à pied. »

Les Gaulois étaient si exercés à combattre ainsi, qu'au dire de César, ils pouvaient faire descendre leurs chars par des pentes rapides, y arrêter tout à coup les attelages, ou se diriger sur un autre point. Les conducteurs, avec une adresse et une dextérité extraordinaires, se tenaient debout sur le timon no ' se plaçaient sur les jougs même des coursiers pour en modérer ou presser les mouvements. Quelle que fût la rapidité des manœuvres, les archers qui étaient descendus des chars y remontaient pour remplacer leurs flèches épuisées, et savaient en redescendre pour combattre de nouveau à pied, avec le javelot ou avec l'épée.

Les chars de guerre ne servaient pas seulement à l'attaque. — Lorsque les Gaulois voulaient rester sur la défensive, ils les liaient ensemble et en formaient une espèce de retranchement, derrière lequel ils pouvaient se défendre et défier tous les efforts de l'ennemi.

Indépendamment des chars de guerre, les armées gauloises étaient ordinairement suivies d'une multitude de chariots de bagages, qui embarrassaien souvent leur marche.

En campagne, et outre ses armes, chaque Gaulois portait suspendue à son dos une botte de paille ou de branches d'arbres, sur laquelle il s'asseyait dans les campements ou même devant l'ennemi, en attendant le signal du combat.

Dans les mêlées les plus épaisses, les Gaulois avaient aussi pour auxiliaires des dogues énormes et farouches, dressés à attaquer l'homme et à le déchirer sans pitié. — Ces chiens, propres également à la chasse des bêtes féroces, étaient tirés de la Bretagne (Angleterre) ou de la Belgique. — Ces peuples, encore presque sauvages, employaient ainsi contre les Romains, plus civilisés, les mêmes moyens dont les Espagnols usèrent plus tard contre les innocentes peuplades du Nouveau-Monde. — Les rois des Arvernes et des Allobroges avaient des meutes de guerre comme les conquérants du Mexique et du Pérou.

Levées militaires. — Traitement des prisonniers, etc.

Les expéditions militaires dans un pays étranger étaient ordinairement faites par des volontaires. Il suffisait qu'un chef renommé par sa bravoure, connu par son expérience, fît un appel aux hommes propres à porter les armes, pour qu'une troupe nombreuse d'aventuriers fût bientôt réunie. Dans ce cas, l'engagement était facultatif ; le chef guidait les soldats, mais il n'y avait pour ces derniers aucun déshonneur à l'abandonner lorsqu'ils cessaient d'être satisfaits de lui, ou même lorsqu'ils croyaient avoir gagné un butin suffisant.

Dans les guerres nationales, soit offensives, soit défensives, les levées d'hommes avaient lieu au nom du pays. De sanglantes punitions, telles que la perte du nez, des oreilles, des yeux, ou même celle de quelque membre, atteignaient ceux qui ne se rendaient pas à l'appel légal. Si la patrie était en danger, on convoquait un *conseil armé*. Alors tous les hommes en état de combattre, quels que fussent

leur âge ou leur rang, devaient se réunir au lieu et au jour indiqués pour élire un chef de guerre et discuter le plan de campagne. Dans ce cas, le dernier arrivé au rendez-vous général était impitoyablement mis à mort.—Néanmoins il paraît qu'on n'avait pas besoin d'employer la voie des châtiments pour exciter la jeunesse gauloise à prendre les armes. Elle courait aux combats comme à des fêtes. «On voit tous les jours en Italie, dit Ammien Marcellin, des hommes qui se coupent le pouce pour se rendre incapables de porter les armes; ce sont les Romains eux-mêmes qui donnent cet exemple. Jamais, pour s'exempter du service, un Gaulois ne s'est volontairement mutilé.»

C'est au son d'une musique rauque et barbare, à laquelle se joignaient des cris de guerre effrayants, que les Gaulois marchaient à l'ennemi. Ils s'avançaient serrant leurs rangs et l'assaillaient à la fois avec leur cavalerie et leurs chars; mais comme ils ignoraient la tactique militaire, et n'observaient aucune discipline, leurs bataillons nombreux étaient moins redoutables qu'ils ne le paraissaient. La terrible impétuosité de leur premier choc fut la cause principale des avantages qu'ils obtinrent sur les armées romaines; toutes les fois que les légionnaires, accoutumés à l'aspect épouvantable des guerriers barbares, résistèrent à ce premier élan, la victoire cessa d'appartenir aux Gaulois.

Une armée gauloise se partageait en autant de corps qu'elle renfermait de peuplades différentes. L'unité de commandement, si indispensable à la direction des opérations militaires, n'y était qu'imparfaitement reconnue. Ce fut sans doute, outre le défaut de constance, une des causes principales des défaites que les Gaulois éprouvèrent dans leurs guerres contre les Romains.

Les anciens Gaulois se montrèrent long-temps sans pitié pour l'ennemi vaincu. Comme tous les peuples sauvages, ils faisaient mourir les prisonniers de guerre, souvent après d'effroyables supplices. Tantôt ils les exposaient en croix à des poteaux, pour servir de but à leurs archers; tantôt ils les livraient aux flammes, sur des bûchers consacrés à leurs impitoyables dieux; mais déjà, lorsque les premiers Romains pénétrèrent dans les Gaules, ces usages barbares étaient depuis long-temps abolis, et les captifs n'avaient à craindre que la servitude.

Une coutume non moins barbare et plus dégoûtante fut plus lente à disparaître. — Les Gaulois coupaient la tête des ennemis morts sur le champ de bataille, et faisaient parade de ces trophées. — Les fantassins les plantaient au bout de leurs piques, les cavaliers les suspendaient au poitrail de leurs chevaux; chacun, au retour de la guerre, attachait et exposait sur la porte de sa maison ce hideux témoignage de sa valeur. — Aujourd'hui encore, dans quelques villages, on cloue sur les portes les animaux carnassiers et les oiseaux de proie. — Les têtes des chefs ennemis et celles des guerriers fameux étaient soigneusement embaumées et déposées, par ordre de date, dans de grands coffres, où elles servaient sans doute de preuves aux récits qu'on faisait aux jeunes gens des exploits de leurs aïeux. Quelquefois ces crânes, nettoyés et enchâssés dans des métaux précieux, servaient de coupe dans les festins solennels, ou étaient consacrés dans le temple local à la divinité protectrice. Ces mœurs féroces régnaient encore dans le nord de la Gaule lorsque Posidonius visita cette contrée; le voyageur stoïcien contempla d'abord avec horreur et avec dégoût les têtes défigurées par les outrages, noircies par les pluies, qui étaient clouées à toutes les portes. «Peu à peu, dit-il naïvement, mes yeux s'y accoutumèrent. Mais un village gaulois me parut toujours ressembler beaucoup à un charnier.»

CHAPITRE VII.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE.

Changements successifs dans le gouvernement. — Théocratie. — — Monarchie. — Aristocratie. — Démocratie. — Peuples clients. — Peuples sujets. — Peuples frères. — Organisation et modes divers de gouvernement. — Les trois ordres de citoyens. — Assemblées nationales. — Justice. — Lois criminelles. — Interdiction des sacrifices.

Chacun des territoires occupés par un des peuples gaulois formait un état séparé, bien que, suivant diverses convenances de position géographique ou d'influence locale, ces états se groupassent en confédérations. Malheureusement le lien fédéral qui unissait les confédérations et les peuples entre eux était trop faible pour constituer une nationalité vivace, et la faiblesse du lien fédéral laissait les peuples livrés aux rivalités intestines et aux bouleversements des guerres civiles. C'est à cette faiblesse, cause et résultat d'une désunion perpétuelle, qu'il faut attribuer le peu de durée des établissements des Gaulois dans les pays où ils ont pénétré en conquérants, et enfin la conquête de leur propre territoire par les Romains. L'harmonie et l'union, qui leur manqua toujours, aurait suffi pour rendre invincibles les peuples de la Gaule.

Changements successifs dans le gouvernement. — Théocratie, — Monarchie. — Aristocratie. — Démocratie.

A l'époque où César conçut le projet de les subjuguer, tous ces peuples obéissaient d'ailleurs à des lois et à des gouvernements très variés; néanmoins l'organisation politique de chacun d'eux avait eu les mêmes phases, et subi les mêmes transformations qui semblent, dans tous les pays, constituer les dif-

férents âges des gouvernements. A la puissance purement théocratique avait succédé le pouvoir monarchique, puis une autorité aristocratique, et enfin une volonté démocratique. — La plupart des sociétés gauloises, après avoir été organisées primitivement par l'autorité des dogmes religieux, avaient accepté successivement les décrets dictés par la volonté d'un seul, et les lois purement humaines formulées par un petit nombre d'hommes choisis, puis enfin s'étaient laissé aller à reconnaître pour règles les passions de la multitude. — Quand les Romains pénétrèrent dans le pays, une partie des peuples gaulois étaient soumis au régime démocratique; d'autres s'étaient arrétés à la république aristocratique; quelques-uns, et c'est le plus petit nombre, reconnaissaient encore un chef unique, auquel une élection confiait, soit une dictature temporaire, soit une royauté viagère. Il n'existait peut-être aucun peuple où le pouvoir sacerdotal eût conservé son autorité première; néanmoins on comptait plusieurs états où l'ordre des prêtres avait conservé, concurremment avec la noblesse, la direction des affaires et la surveillance du gouvernement.

La grande révolution qui détruisit dans la Gaule les théocraties pures et les monarchies héréditaires, paraît avoir eu lieu dans le deuxième siècle antérieur à l'ère chrétienne; car cent vingt et un ans avant Jésus-Christ, la nation des Arvernes obéissait sans conteste à un roi dont le père avait régné sur elle; et soixante ans plus tard, cette même nation condamnait à périr par le feu un noble Arvernien, coupable d'attentat à la liberté publique en cherchant à rétablir la royauté abhorrée et proscrite.

Cette révolution, qui amena l'établissement du régime démocratique, eut son origine, à ce que croit M. Thierry, dans l'avilissement où la politique des rois fit tomber peu à peu le corps des prêtres. Privée de l'appui de la théocratie, la royauté ne tarda pas à faire place à l'aristocratie. «Mais, dit cet écrivain, si la révolution aristocratique apporta quelque avantage à la Gaule, c'est qu'elle y développa le germe d'une autre révolution plus salutaire. — Les villes, en s'étendant et se multipliant, avaient créé un peuple à part, heureusement placé pour comprendre et pour vouloir l'indépendance. Il la voulut; et, favorisé par les dissensions des chefs de l'aristocratie, il parvint peu à peu à la conquérir. — Un principe nouveau et des formes nouvelles de gouvernement prirent naissance dans l'enceinte des villes. — L'élection populaire remplaça l'antique privilége de l'hérédité; les rois et les chefs absolus furent expulsés, et le pouvoir remis aux mains de magistratures librement consenties. — Mais l'aristocratie ne se laissa pas déposséder sans combat: appuyée sur le peuple des campagnes, elle engagea contre les villes une guerre longue et mêlée de chances diverses, d'abord pour défendre, ensuite pour recouvrer ses prérogatives méconnues. Les villes soutinrent cette lutte sanglante avec non moins de constance que d'enthousiasme.

«L'organisation que les villes s'étaient donnée de bonne heure contribua sans doute beaucoup à leur triomphe. Soit habitude d'un vieil état social, soit besoin d'opposer à un ennemi discipliné la force d'une discipline pareille, la population urbaine s'était partagée en tribus, et formait, sous des patrons de son choix, des clientèles fictives. — Les faibles, les pauvres, les artisans, s'engageaient volontairement à des hommes puissants, pour la durée de leur vie, aux mêmes conditions que les clients de la campagne étaient engagés nécessairement au chef héréditaire de leur canton. Mais ces deux ordres de clientèles différaient essentiellement dans le fond. La clientèle urbaine était personnelle; elle ne liait point les familles, elle n'octroyait aucun droit au fils du patron, elle n'imposait aucune charge au fils du client; le patron mort, les clients redevenaient libres ou se reportaient à leur volonté sous la dépendance d'un autre patron. En outre, comme une nombreuse clientèle était la preuve d'un grand crédit et conduisait par là aux plus hautes charges de la cité, les patrons avaient intérêt à traiter leurs clients avec ménagement, et à les protéger contre les vexations, soit des particuliers, soit du gouvernement. Un patron qui aurait opprimé ou laissé opprimer les siens, perdait toute influence dans l'état, et sa clientèle ne faisait plus que dépérir. — Cette institution, utile pour les temps de lutte, parce qu'elle mettait de l'unité dans les efforts, ne fut pas sans inconvénient après la victoire. Trop souvent elle mit en péril la liberté gauloise, qu'elle avait été appelée à soutenir.

«Il paraît que le sacerdoce ne resta pas neutre et inactif en face de cette révolution, qui pouvait lui rendre quelque chose de son autorité passée, ou du moins le venger de ses ennemis. — Dans plusieurs cités, il favorisa efficacement la cause du peuple, et s'en trouva bien : quelques constitutions admirent les prêtres parmi les pouvoirs de la cité, avec des prérogatives plus ou moins étendues. »

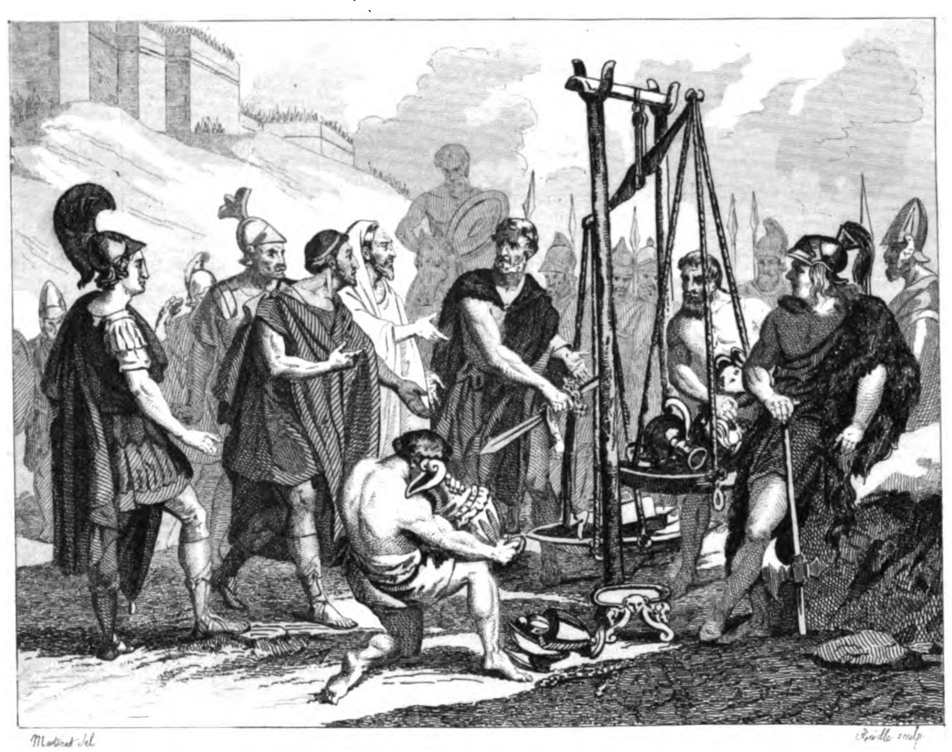
Peuples clients. — Peuples sujets. — Peuples frères.

L'association et la fédération étaient les éléments principaux du système politique de la Gaule. — La clientèle n'existait pas seulement parmi les individus. De petits états se groupaient comme clients autour d'un état plus puissant, et s'associant à sa fortune, avaient droit à sa protection. Des usages consacrés par le temps fixaient les services mutuels imposés au *client* et au *patron* réglaient les droits et les

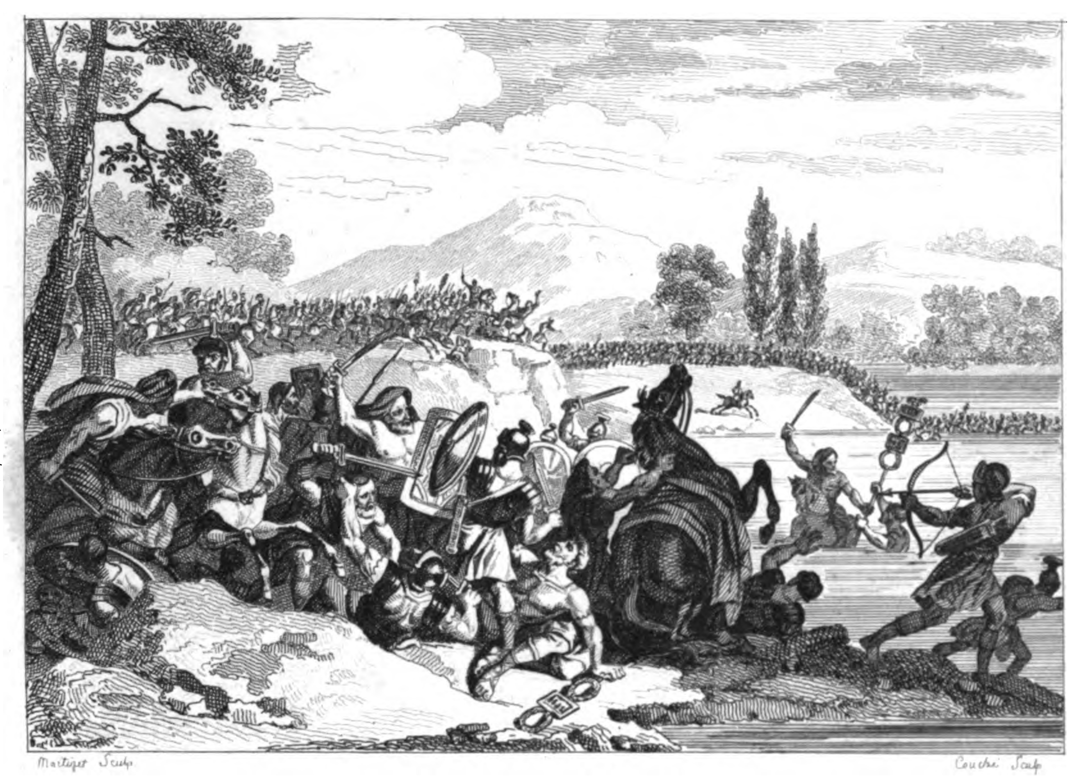




Les Oies sauvent le Capitole

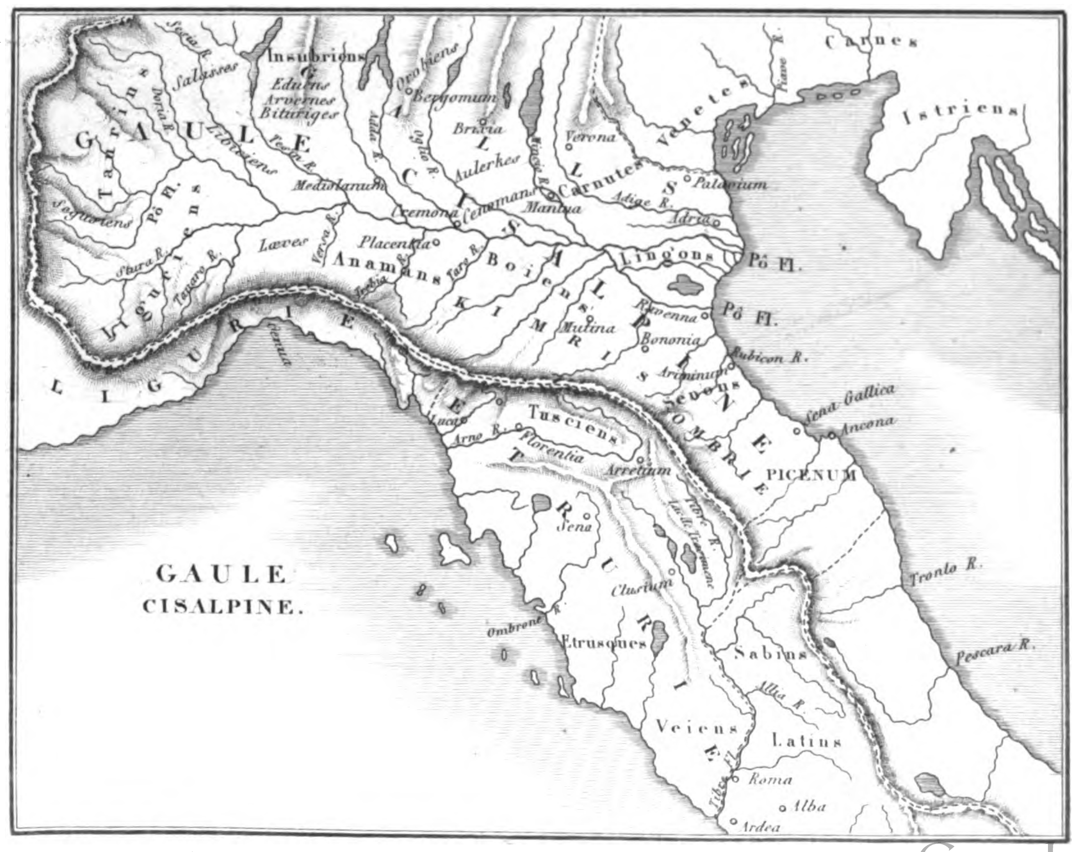


Brennus reçoit la rançon du Capitole



Martinet Sculp. Couché Sculp.

Bataille d'Allia.



devoirs, et déterminaient les rapports des états protégés avec l'état protecteur. — Le lien de la clientèle n'était pas indissoluble. Les états clients renonçaient quelquefois à un patronage exercé d'une manière trop faible ou trop tyrannique, pour accepter celui de quelque autre peuple qui leur offrait de plus grandes garanties. Ces changements, lorsqu'ils avaient lieu subitement et en trop grand nombre, suffisaient pour détruire tout l'équilibre politique du pays. Si, pour un individu noble, la considération résultait du nombre de ses clients, pour un état principal la puissance intérieure et l'influence au dehors avaient presque toujours pour base une nombreuse clientèle d'états secondaires. La politique des grands états consistait donc à augmenter et à conserver cette clientèle.

Au-dessous des peuples clients se trouvaient les peuples sujets.—La sujétion résultait ordinairement de la conquête. Le peuple conquis recevait ses lois du peuple conquérant, et lui payait un tribut.

Deux peuples égaux en puissance contractaient quelquefois une *alliance fraternelle*. Ils adoptaient des lois et un gouvernement pareils, et mettaient en commun leurs intérêts. Une telle alliance ne pouvait être rompue que pour des motifs extrêmement graves, et même, après sa rupture, elle demeurait encore une chose si sainte, qu'au milieu des guerres civiles, les peuples qui avaient jadis échangé le nom de *frères* ne pouvaient jamais se considérer comme ennemis.

Organisation et modes divers de gouvernement.

On manque de détails sur l'organisation intérieure de chacun des états gaulois. Cependant on croit pouvoir les diviser en trois classes principales. La souveraineté était dans la première l'attribut de la théocratie et de l'aristocratie, dans la seconde celui de l'aristocratie seule, dans la troisième celui de la démocratie.

Chez les premiers, l'autorité souveraine résidait dans le corps des nobles et dans celui des prêtres; la puissance législative était confiée à un *sénat perpétuel*, qui nommait un juge suprême, ou *Vergobret* [1], terrible dictateur investi du droit de vie et de mort sur tous les citoyens. — Les Éduens avaient adopté ce mode de gouvernement. — Le Vergobret n'avait qu'une autorité temporaire; il était ordinairement nommé pour un an. Pendant son administration, il lui était interdit de sortir du territoire national; on ne pouvait le choisir dans une famille dont un des membres vivants avait été revêtu de cette dignité. Durant sa magistrature, aucun de ses parents ne pouvait siéger dans le sénat; ses fonctions étaient toutes civiles et judiciaires. Magistrat chargé de faire exécuter les lois, il était sans pouvoir pour en rendre aucune. — Enfin ce qui devait atténuer singulièrement cette espèce de dictature, c'est qu'à côté du chef nommé par les nobles et par les prêtres, il y avait, dans les circonstances importantes, un *chef de guerre* élu par la multitude, et dont l'autorité n'était ni moins puissante ni moins respectée que celle du *Vergobret*.

Chez quelques peuples placés dans la seconde classe, les *notables* ou *nobles*, formés en *sénat souverain*, dirigeaient et exerçaient seuls l'autorité nationale. — Chez d'autres, le *sénat* transmettait l'exercice de la souveraineté à des *chefs civils ou militaires*, qu'il élisait à vie ou pour un temps.

Enfin, dans les pays où la démocratie pure avait acquis toute sa puissance, le peuple en corps déléguait l'autorité, soit à une réunion de citoyens qui recevait le titre de *sénat*, soit à des *magistrats* temporaires, élus et renouvelés selon certaines formes, soit à un *roi*, unique représentant de la nation; mais dans tous les cas l'exercice du pouvoir souverain était soumis à de nombreuses restrictions, et, suivant l'expression d'un de ces chefs élus par le peuple, la multitude n'avait pas moins de droits sur le roi que le roi sur la multitude.

Les trois ordres de citoyens.

Il y avait dans la Gaule trois ordres de citoyens.

Les *druides* formaient le premier; sans doute par un reste de considération pour le pouvoir qu'ils avaient si long-temps exercé seuls. Rien n'égalait le respect que la multitude gauloise avait pour ces prêtres: exempts de tout impôt et de tout service militaire, ils jouissaient de nombreux priviléges. Chez certains peuples même, leur chef était considéré comme le souverain national.

Les *nobles* ou *notables* formaient le second ordre. Parmi eux se trouvaient ceux qui commandaient à l'armée, ceux qui siégeaient dans les conseils de la nation, ceux qui étaient exclusivement en possession des principales fonctions du gouvernement, enfin les chevaliers attachés à la carrière militaire, faisant la guerre à cheval, toujours sous les armes et toujours prêts à défendre la patrie. Les nobles composaient le corps aristocratique, souverain dans quelques états; les plus puissants avaient un grand nombre de clients qui, pendant la paix, formaient leur cortége et rehaussaient l'éclat de leur dignité, et qui, pendant la guerre, combattaient autour d'eux, sous leurs ordres, et partageant leurs périls. Les clients étaient entièrement dévoués au patron, bien que leur dévouement n'allât pas aussi loin que celui des *saldunacs*, dont il a été question précédemment (*voy.* page 15). Le patron, en échange de ce dévouement, leur devait

[1] En langue gaëlique, *ver-go-breith* signifie *homme pour le jugement*.

une protection efficace; il les ménageait avec soin et prenait toujours la défense de leurs intérêts, afin de les retenir dans sa clientèle, et de conserver la considération attachée à leur nombre.

La *classe populaire,* qui formait le troisième ordre, était dans un état voisin de la servitude, excepté chez les peuples qui avaient admis le gouvernement démocratique. Là, néanmoins, elle avait le droit de s'occuper des affaires du pays.

Les assemblées particulières de chaque état étaient composées de tous les citoyens convoqués au son de la trompette; elles se tenaient en plein air, et l'on y venait armé. C'est là que le peuple, les notables et les prêtres réunis nommaient les magistrats et prononçaient sur les intérêts majeurs de la patrie.

L'ordre des prêtres était électif et se recrutait indistinctement dans tous les rangs de la population. — L'ordre des nobles était héréditaire et se composait des familles qui avaient possédé autrefois la souveraineté, de celles que la guerre avait illustrées, et de celles enfin que leurs richesses rendaient influentes. — Le troisième ordre formait deux classes: le peuple des campagnes, particulièrement attaché à la clientèle des nobles familles, et le peuple des villes, qui, ayant plus de richesse et plus d'industrie, avait aussi plus d'indépendance. — Les esclaves, placés au dernier degré de l'échelle sociale, paraissent avoir été peu nombreux.

Assemblées nationales.

Toutes les affaires importantes et d'un intérêt général se décidaient dans les assemblées populaires.

Outre celles particulières à chaque état, il y avait des assemblées fédérales où tous les peuples qui composaient une confédération envoyaient, à des intervalles réglés, des députés, pour s'occuper de leurs intérêts communs.

Une assemblée générale des peuples de la Gaule avait lieu chaque année, et même plus souvent, si quelque circonstance l'exigeait. Toutes les cités, sans exception, y envoyaient des représentants. Cette assemblée, véritablement nationale, décidait de la paix et de la guerre, ordonnait les levées en masse, discutait les grands intérêts de la Gaule, et jugeait arbitralement les discussions qui s'élevaient entre les diverses confédérations. Le lieu de sa réunion était dans le pays des druides, sur les limites du territoire des Carnutes. Les députés qui y étaient admis s'obligeaient par serment à garder le secret sur les délibérations auxquelles ils prenaient part, la loi punissant l'indiscrétion à l'égal d'une trahison.

Hors des assemblées populaires, il était défendu de s'occuper des affaires publiques. — Chez certains peuples on étouffait par de sévères précautions les rumeurs fausses, propres à agiter la multitude. — Tout voyageur apportant des nouvelles d'un intérêt quelconque pour la cité, devait les faire connaître d'abord aux magistrats, qui jugeaient si le secret était nécessaire, et qui, dans tous les cas, ne découvraient au peuple que ce qu'ils trouvaient convenable de lui faire savoir.

Les anciens auteurs citent l'éloquence des Gaulois dans les assemblées politiques. Animés par la discussion, ou excités par quelque intérêt puissant, leurs orateurs s'exprimaient avec une facilité remarquable. Ils employaient fréquemment un langage figuré, et mêlaient à des réflexions élevées des images vives et pittoresques. Les Grecs appelaient fanfaronne, boursouflée et théâtrale cette éloquence gauloise, dont les métaphores hardies tranchaient avec les discours plus purs et plus timides des orateurs du Péloponèse et de l'Attique. Les assemblées gauloises écoutaient tous les discours en silence, et attendaient que l'orateur eût fini pour témoigner leur blâme ou leur approbation. Quand les auditeurs étaient armés, ils manifestaient leur satisfaction en entrechoquant bruyamment leurs armes et leurs boucliers. Une interruption était considérée comme une grossièreté punissable. « Dans une assemblée gauloise, dit Strabon, lorsqu'on fait du bruit ou qu'on interrompt l'orateur, un hérault chargé de maintenir l'ordre s'avance l'épée à la main et impose silence à l'interrupteur; si celui-ci ne tient pas compte de l'avertissement, l'homme armé lui coupe avec l'épée un pan de son sagum, de façon à ce que le reste ne puisse plus servir. »

Justice. — Lois criminelles. — Interdiction des sacrifices.

Chez les peuples où l'institution d'un magistrat suprême, connu sous le nom de *Vergobret,* n'existait pas, la justice était rendue par les druides. Les lois étaient simples et peu nombreuses. Une de ces lois permettait de vider les querelles particulières par un combat singulier. Les peines réservées aux différents crimes sont inconnues. On sait néanmoins que les meurtriers, les brigands, les voleurs avec violence, étaient condamnés au supplice du feu. — Une peine terrible atteignait les sacriléges. Cette peine, qui a quelques rapports avec l'excommunication en usage dans la religion catholique, était l'interdiction des sacrifices. — L'interdit était considéré comme infâme. On le fuyait de peur d'être déshonoré par son contact; on paraissait croire que son haleine seule suffisait pour communiquer l'infamie. — Chacun pouvait impunément le dépouiller, le frapper et même le tuer; il n'excitait aucune pitié et n'avait plus aucun droit à la protection de la justice.

CHAPITRE VIII.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, MONUMENTS.

Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Villes marchandes libres. — Emporia. — Marine. — Monnaies. — Langage. — Écriture. — Calendrier. — Mois lunaires. — Médecine, etc. — Monuments.

Agriculture.

Quoique l'agriculture gauloise n'ait fait de progrès rapides qu'à dater du règne d'Auguste, à l'époque de la conquête romaine elle était déjà dans un état prospère; les subsistances abondantes que César trouva toujours dans le pays, malgré les ravages d'une guerre de dix années, en font foi. — Les détails que Pline et Strabon donnent sur les procédés agricoles en usage dans la Gaule, prouvent aussi qu'on y faisait cas des observations, et qu'on y accueillait volontiers les améliorations. — Les Gaulois cultivaient le seigle, qui paraît indigène aux territoires froids et montagneux; l'avoine, qui, avant de servir d'aliment au cheval, était employée pour la nourriture de l'homme, et servait à faire des bouillies très recherchées; le froment, dont on n'appréciait pas encore toutes les qualités nutritives; l'orge, employée surtout à la fabrication de la bière, boisson précieuse et nécessaire dans un pays où la culture de la vigne était restreinte aux contrées voisines de la Méditerranée. — Les habitants de l'Aquitaine cultivaient de temps immémorial le panis et le millet.—La culture du lin, du pavot, des navets, etc., avait lieu principalement dans l'ouest et dans le nord de la Celtique. Les Arvernes et les Lémovikes cultivaient en grand les raves; les Séquaniens, l'ail et les ognons. — Dans toutes les contrées on connaissait l'usage des fourrages artificiels et les propriétés tinctoriales de certaines plantes.—Les Gaulois employaient le fumier et la cendre pour l'engrais des terres. Ils se servaient aussi de marnes de différentes qualités, qu'ils appropriaient avec intelligence à la nature des terrains et aux végétaux qui devaient y être cultivés. La chaux était employée comme amendement, principalement par les Éduens et par les Pictons. — Les agriculteurs gaulois connaissaient les avantages de la rotation des cultures. Ils avaient perfectionné les instruments aratoires, et adapté des roues à la charrue, qui, ainsi montée, se nommait *planarat;* ils avaient aussi inventé la herse et le crible en crin. Pline leur attribue même l'invention d'une machine en forme de char dont les bords étaient garnis de faux, et qui, poussée à reculons par des bœufs au plus épais des moissons, coupait et faisait tomber les épis dans le char. Il est douteux que cette machine ait existé; elle aurait été plus ingénieuse que tout ce que la mécanique moderne a inventé pour accélérer les travaux de la moisson. Les monuments, d'ailleurs, n'en offrent aucune représentation, tandis qu'on y voit fréquemment des hommes coupant les blés avec la faux et avec la faucille.

Les arbres fruitiers n'étaient l'objet d'aucune culture; on se contentait de recueillir les fruits tels qu'on les trouvait dans les forêts.—Les plaines étaient particulièrement consacrées à la culture des céréales; les vallées et les pentes des montagnes que la charrue n'avait point encore sillonnées, étaient couvertes de pâturages et nourrissaient de nombreux troupeaux. Strabon dit que la Gaule fournissait une grande quantité d'étoffes de laine et de viandes salées aux peuples de Rome et de l'Italie. Nous avons cité la réputation des salaisons séquanaises. — Les Gaulois nourrissaient des bœufs, des chevaux, des moutons et des porcs. Les chèvres n'ont été introduites dans le pays que sous le règne d'Auguste. Les moutons et les porcs surtout étaient très multipliés. On les rassemblait en troupeaux, et leurs maîtres avaient des chiens dressés à les conduire et à les garder. Les habitants des campagnes prenaient aussi un soin particulier des abeilles, et possédaient un grand nombre de ruches. Le miel était pour les Gaulois un aliment très recherché et d'un usage habituel.

Industrie.

L'invention des tonneaux et des machines aratoires prouve l'esprit ingénieux des Gaulois. Leur intelligence s'était signalée aussi par la création ou le perfectionnement de diverses industries. — Les ouvriers gaulois excellaient dans l'art de tisser les toiles de lin et les étoffes de laine. On recherchait surtout les toiles et les ceintures de lin fabriquées chez les Cadurkes. Les habitants de Divona savaient aussi fabriquer des meubles à la fois élégants et commodes. Leurs teintures étaient renommées: ils teignaient en bleu avec le pastel, en violet avec l'hyacinthe, en jaune avec la gentiane, en rouge avec le *vaccinium myrtillus.*

L'usage que les Gaulois faisaient de chars pour la guerre et pour leurs transports, leur avait rendus familiers les travaux du charronnage. Ils fabriquaient des roues à peu près semblables aux nôtres, et d'une grande solidité, quoique sans doute elles ne fussent pas encore fortifiées par des cercles de fer.—Ils avaient appris des étrangers l'art d'exploiter les mines et de travailler les métaux; mais leur adresse naturelle leur avait fait faire dans la métallurgie des progrès plus grands que ceux de leurs maîtres.

Les Bituriges étaient renommés pour la fabrication du fer, les Éduens pour la purification de l'or et de l'argent. Les Gaulois, en trempant le cuivre par un procédé qui n'a point été retrouvé, savaient lui donner une dureté presque égale à celle de l'acier.

Les ouvriers d'Avaricum, cité capitale des Bituriges, avaient inventé l'étamage, et appliquaient l'étain sur le cuivre avec une telle perfection, que les vases ainsi recouverts avaient l'apparence de vases d'argent. Le placage était une découverte des Éduens. Les ouvriers d'Alésia, dans le pays des Mandubiens, étaient fort habiles à plaquer l'argent sur le cuivre, pour orner les m rs et les jougs des chevaux de trait. Ils les décoraient d'incrustations et fabriquaient des chars entiers en cuivre ciselé et plaqué.

Commerce.

Le commerce était principalement dans les mains des marchands massaliotes. — En parlant de la famille gréco-ionienne, nous avons donné sur ce sujet des détails que vont compléter ceux de Strabon sur les principales routes commerciales de la Gaule.

Massalie était l'entrepôt central et le point de départ.

Les marchandises apportées des contrées méridionales, dit le savant géographe grec, remontaient le Rhône; celles que l'on destinait pour les contrées de la Celtique et de l'Armorique (le centre et l'ouest) étaient débarquées à une certaine distance du point de départ, chargées sur des chariots et transportées par terre jusqu'à la Loire, où on les embarquait de nouveau. Dans les grandes crues du Rhône, et lorsque ce fleuve devenait trop difficile à remonter, on transportait par terre les marchandises destinées pour le pays des Arvernes et celles qui, par la Loire, devaient être dirigées sur l'Armorique.

Les marchandises destinées pour le nord-ouest de la Gaule et pour l'île de Bretagne remontaient le Rhône et la Saône, puis elles étaient transportées par terre jusqu'à la Seine, qu'elles descendaient jusqu'à la mer. Avec un vent favorable, il ne fallait qu'un jour pour aller du pays des Calètes et des Lexoviens dans les îles Britanniques.

Quelques chargements de marchandises passaient de la Saône dans le Doubs. D'autres cargaisons étaient transportées par terre jusqu'à la Moselle, d'où elles descendaient dans le Rhin. C'étaient celles qui étaient dirigées vers la Belgique septentrionale et la Germanie.

Les marchandises envoyées de la Méditerranée vers l'Aquitaine et le sud-ouest de la Celtique remontaient l'Aude, et, après un trajet par terre, étaient embarquées sur les cours d'eau affluents de la Garonne.

Ces directions étaient suivies en sens inverse par les marchandises qui, provenant des échanges et des retours, allaient du nord vers le midi.

Les entrepôts, ou comptoirs principaux d'échange, étaient placés à l'embouchure des fleuves et sur plusieurs points de la côte, les autres à l'intérieur des terres, près des confluents des rivières. — Arlath, à l'embouchure du Rhône, et Narbo, près de l'Aude, étaient, après Marseille, les entrepôts les plus considérables de la Gaule méridionale. — Burdigala, non loin de l'embouchure de la Garonne, le port des Santons (*portus Santonum*), vers celle de la Charente; Corbillo, à l'entrée de la Loire, *Dariorigum*, le port des Venètes, dans le Morbihan; les ports des Calètes et des Lexoviens, près de l'embouchure de la Seine; *portus Itius* (Boulogne-sur-Mer), dans le pays des Morins, étaient les principales places de commerce du littoral océanique. Tolosa, Cabillonum, Lutetia, Genabum, et un grand nombre d'autres positions plus ou moins importantes, étaient les marchés de l'intérieur, ainsi que certaines localités éloignées de la mer et des rivières, mais situées aux embranchements des routes fréquentées.

Les Gaulois tiraient des îles Britanniques divers métaux, notamment de l'étain, du cuivre et du fer, des pelleteries et des chiens d'une espèce particulière; ils y portaient en échange des objets de quincaillerie, des toiles, des étoffes en laine, quelques ornements d'or ou d'argent, des armes, des outils et des ustensiles de cuivre et de fer. — Le commerce avec les peuples de la Chersonèse kimrique leur procurait le succin recueilli sur les bords de la Baltique.

Les marchands de l'Armorique et du nord de la Gaule envoyaient à leurs correspondants des contrées méridionales les articles provenant de leurs échanges avec la Bretagne; ceux-ci expédiaient ces marchandises en Italie, et y joignaient des produits de l'industrie gauloise, tels que des savons, des étoffes de laine, des toiles, des peaux préparées, des fromages et des salaisons de diverses qualités. En retour, ils recevaient de l'Italie du vin, de l'huile, quelques objets d'art et des merceries.

Tel était le commerce d'importation et d'exportation. — Quant aux échanges ordinaires et à ces trafics que réclament les besoins de la vie, ils se faisaient à certaines époques de l'année, dans des marchés situés sur les *marches* ou limites respectives des différents peuples.

Villes marchandes libres. — Emporia.

Les navigateurs phéniciens, carthaginois et grecs fréquentaient dans la Gaule des marchés auxquels ils donnèrent d'abord le nom d'*emporia* [1]. Le *Périple* de Scylax [2] en fait mention. Le principal *emporion*

[1] Ampurias *Emporiæ*, colonie phénicienne, puis massaliote, sur la côte d'Espagne, a conservé ce nom.

[2] Ce géographe, né dans l'Asie-Mineure, vivait cinq cents ans avant Jésus Christ; il avait fait le tour du monde connu des anciens, et publié ses observations sous le titre de *Périple*. Cet ouvrage est considéré comme un des plus précieux monuments de la géographie antique.

des côtes de la Méditerranée, était Narbo, près de l'embouchure de l'Aude; Burdigala sur la Garonne et Corbilo à l'embouchure de la Loire, étaient les principaux de ceux situés sur l'Océan. — Pour que ces marchés, utiles à la fois au pays et aux étrangers pussent être fréquentés par les commerçants, ils devaient offrir à ceux-ci une sécurité complète. Dans les temps modernes, toutes les fois que l'Européen a établi un trafic régulier avec des peuples sauvages, il a exigé qu'on le rendît maître du lieu où devaient se faire les échanges, ou du moins assez indépendant pour ne pas craindre d'y être dépouillé. — Au moyen-âge, les enceintes consacrées aux foires étaient reconnues inviolables pendant la durée du marché, et ne ressortissaient que des chefs élus par les marchands eux-mêmes. — Il est probable qu'un pareil privilége existait pour les marchés maritimes de l'ancienne Gaule. Ce privilége naissait d'ailleurs de la nécessité. Le lien de la famille et celui de la clientèle, qui protégeaient le Gaulois, manquaient au navigateur étranger: il fallait donc, pour donner à celui-ci une sécurité que l'homme du pays trouvait dans sa famille et dans son patron, une autorité protectrice qu'il ne pouvait rencontrer que dans des institutions privilégiées. Un auteur moderne, M. Moke, a traité avec détails cette question intéressante dans son *Histoire des Francs*, et il a établi qu'il existait dans la Gaule des *ports* ou *villes à marchés libres*, dont les ports francs modernes peuvent donner une idée, et qui, placés dans l'intérêt du commerce en dehors de l'autorité locale, devaient, pour offrir aux étrangers toute sécurité, être protégés par un droit des gens universellement reconnu, par des magistrats dont l'indépendance s'appuyait sur la loi nationale, et par des priviléges consacrés au nom de la religion [1].

Marine. — Navires à voile.

Les Gaulois étaient des marins hardis, très exercés dans l'art de la navigation. — La construction de leurs vaisseaux dénote une connaissance étendue de plusieurs arts mécaniques. Les vaisseaux des Vénètes, dont les dimensions et la forme étaient sans doute les mêmes que celles des navires des autres peuples de l'Armorique et du littoral de l'Océan, étaient grands et solides. La carène en était presque plate, ce qui leur permettait de naviguer dans les bas-fonds, et de rester debout sur les plages découvertes

[1] « Aucun écrivain, dit M. Moke, n'en a parlé, mais une inscription déterrée à Paris même nous apprend que du temps des Romains les magistrats de cette ville s'appelaient *nautes*, ou *patrons de navires*. Au moyen-âge, nous voyons la municipalité parisienne désignée par le titre de *marchands par eau*, qui se conserva jusqu'à la révolution française dans le nom du maire de cette capitale, appelé le *prevôt des marchands*. Le mot d'*échevins*, qui plus tard a remplacé ceux de *nautes* et de *marchands* par eau, et qui est d'origine germanique, se prononce en bas-allemand *schepen*, et signifie ce que signifiaient en français marchand par eau et en latin *nautes*, des patrons de navires..... Ainsi l'*échevin*, le *marchand par eau* ou le *naute*, étaient dans l'origine ce que furent plus tard les juges des foires libres et les facteurs des compagnies commerciales, les hommes du commerce protégeant les intérêts du commerce. Mais le *naute* de Paris n'étant pas une institution romaine, et existant déjà sous les Romains, son origine doit être antérieure à la conquête de César, et remonter jusqu'à la Gaule primitive. — Ceci se confirme par d'autres observations. — Les Belges et les anciens Saxons appelaient *port* (*poort*) une ville franche. ... — L'Angleterre, plus riche en vieilles lois, offre quelques dispositions particulières à ce genre de villes, et qui en révèlent la nature propre : « Que nul ne vende hors du port, et sans la présence du *portrève* (gardien du port) ou de témoins, à moins que ce ne soit un objet de peu de valeur. » Tel est le sens de plusieurs ordonnances anglo-saxonnes. — Le *port* était donc essentiellement la *ville marchande*, c'est-à-dire l'*emporium* des anciens..... — Mais les villes-marchés et les magistrats-marchands ne pouvaient exister l'un sans l'autre; car le *naute*, même choisi parmi les indigènes, n'avait évidemment aucune fonction à remplir dans le système exclusivement guerrier et religieux qui classait la nation en *centaines* de combattants, et qui remettait le soin de la justice au prêtre; d'un autre côté, le marché, commun à des hommes de diverses races, ne pouvait être présidé ni par le druide, ni par le chef militaire, qui ne connaissait point la balance, mais l'épée. — Un seul ordre était donc possible dans une ville marchande, l'arrangement des marchands entre eux. C'est celui que nous voyons aussi consacré dans les chartes des ports du moyen-âge, qui excluent presque constamment toute autorité émanée du prince, pour mettre à sa place l'arbitrage des gens de la ville ou des vaisseaux, et sans doute il en était de même dans la Gaule antique.....

« On peut reconnaître un rapport intime entre cette vieille indépendance du marché et la liberté plus récente de la commune. Car quelquefois la ville marchande nous apparaît au moyen-âge adossée et comme accouplée à la ville germanique, le lieu fort (le *bourg*). — Alors l'histoire montre deux régimes différents dans la même cité. — Le *bourg*, la *châtellenie* ou la *tour* (on trouve ces différents noms appliqués au même ordre de choses), dépendent du souverain ou du seigneur territorial, et sont gouvernés par ses hommes. Le *port* n'a pour magistrats que ses échevins, ses anciens bourgeois, les représentants de la population commerçante. La corrélation de ces deux idées, la ville-marché et le magistrat-marchand, restait donc complète; la féodalité avait épargné ou reproduit les exceptions admises par l'antique fédération. — C'est encore un fait parfois reconnaissable dans les dispositions même de la ville-port, que sa fraternité de type avec les cités de l'Orient; le tribunal situé à la porte de la ville, coutume que les livres hébreux mentionnent comme générale, se retrouve dans la *place du Jugement* (*Mallobergium*, Maubert), qui existe encore à Paris, vis-à-vis de l'entrée de l'ancienne Lutèce..... Mais la puissance vitale de ces vieilles cités marchandes paraît devoir surtout mériter attention : non-seulement plusieurs de ces villes se sont maintenues dans leur position de villes libres, et ont été le centre du commerce et de l'industrie de l'Europe au moyen-âge, mais encore ce sont deux *ports*, dans l'acception toute spéciale de ce nom, qui ont formé les deux capitales modernes de l'ancien monde gallo-druidique, *Paris* et *Londres*. — Regarder cette coïncidence comme une chose fortuite, ce serait supposer que la prospérité des choses humaines ne dépend point de leurs institutions. — D'ailleurs, avant Londres et Paris, on voit fleurir dans le midi de la Gaule un autre marché qui se transforma également en capitale, *Narbonne*. — Peut-être même pourrait-on aller plus loin, et retrouver dans cette ville-reine qui soumit l'Italie et la moitié du monde, un des anciens marchés-libres des peuples italiens, car certains passages de la loi des Douze-Tables désignent Rome par le nom de *Port*. »

à la marée basse. Leurs proues et leurs poupes, très hautes, étaient également propres à résister aux vagues et aux tempêtes. Le corps du navire et les bordages, entièrement construits en bois de chêne, et dont les joints étaient calfeutrés avec des roseaux, pouvaient supporter les chocs les plus violents. Des poutres d'un pied d'écarrissage et retenues par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce, s'appuyaient aux flancs du navire et ajoutaient à leur force. Ces poutres, où les Romains ont cru voir des bancs, étaient sans doute destinées à soutenir une espèce de pont, car les vaisseaux gaulois se dirigeaient avec des voiles et n'avaient point de rameurs. Au lieu de cordages de chanvre, c'étaient des chaînes de fer qui soutenaient les ancres. Il y a quelques années seulement que la marine royale française se sert de ces câbles de fer, qui ne redoutent point les pointes aiguës des rochers sous-marins, et dont les Gaulois faisaient usage il y a vingt siècles. — Au lieu de toiles, auxquelles, sans doute, ils ne savaient pas donner une force suffisante, les Vénètes se servaient, pour leurs voiles, de peaux mégissées, soigneusement amincies et cousues ensemble. Ce genre de voilure leur paraissait plus propre qu'aucun autre à soutenir les tempêtes et les coups de vent de l'Océan, et plus sûr pour diriger des vaisseaux aussi pesants que les leurs.

Les vaisseaux gaulois étaient ornés à la poupe de figures sculptées. — Un bas-relief enchâssé dans les murs de Narbonne représente un de ces vaisseaux aux larges flancs, avec un seul mât soutenant une grande voile, renforcée par une espèce de réseau. De chaque côté du navire et près de la proue, se trouve un aviron pareil à ceux des caboteurs hollandais. La proue, garnie d'une galerie à jour, s'avance en pointe au-dessus de la mer; la poupe, haute et arrondie, est percée de deux trous pour le passage des ancres. Une tête de cheval, sculpture colossale, la décore. On ne voit sur ce navire aucuns trous pour les rames; mais trois lignes tracées horizontalement sembleraient indiquer trois zones de couleurs différentes, peintes sur les flancs et la carène du navire.

La navigation sur les fleuves, qui était le principal des moyens de transport du commerce gaulois, se faisait à l'aide de grands bateaux plats, dont quelques monuments antiques nous ont conservé la forme; ces bateaux, par leurs proues et leurs poupes relevées et pointues, ressemblaient à ceux dont on se sert encore aujourd'hui sur le Rhin.

Monnaies.

Long-temps avant leurs relations avec les Romains, les Gaulois connaissaient l'usage de la monnaie. — Quelques auteurs même prétendent que se servant, dans l'origine, de morceaux de cuir, comme signes représentatifs des objets de commerce, ils furent les premiers qui en transportèrent le prix au métal; cela nous paraît peu fondé. Il est plus probable que les Gaulois durent la connaissance des signes métalliques d'échange aux Phéniciens et aux Grecs.— Quoi qu'il en soit, leur monnaie était grossière, informe, et en grande partie de cuivre. — Les monnaies d'or et d'argent qui circulaient dans le pays provenaient principalement du commerce étranger. — Une tête de femme coiffée à la gauloise, une tête portant un casque avec des ailes, un homme armé, un cheval, symbole de guerre, sont les principaux signes qu'on remarque sur les monnaies gauloises.

Langue et écriture.

Depuis cinquante ans environ, l'ancienne langue gauloise (celtique ou kimrique) commence à être connue, quoiqu'il ne soit possible de l'étudier que dans l'idiome des Bas-Bretons (en France) et des Gallois (en Angleterre), les deux seuls peuples qui en aient conservé l'usage. — Plusieurs savants sont d'avis que cette langue, certainement plus ancienne que la langue latine, est d'une formation antérieure à celle de la langue grecque. On y a retrouvé des mots hébreux, phéniciens ou syriaques. Les règles en sont simples. Elle a peu de mots, et la plupart de ces mots sont très courts. Comme dans toutes les langues mères, la même idée peut être exprimée par plusieurs mots différents. — Les anciens trouvaient la langue gauloise difficile à prononcer, sans doute à cause de certaines lettres à son guttural, que les Romains, dans leurs traductions, ont beaucoup adouci. — Il ne reste aucun ouvrage gaulois. La loi religieuse défendait aux druides, les seuls de la nation qui eussent été capables d'écrire, de rien publier sur la religion, l'histoire ou les lois de leur pays. Néanmoins on sait que les Gaulois se servaient, pour écrire, des caractères grecs, dont ils devaient probablement la connaissance et l'usage à leurs relations avec Massalie. — Le tombeau de Chyndonax, archiprêtre des druides, découvert dans le XVIe siècle aux environs de Dijon, portait une inscription en lettres grecques. — La langue française actuelle a beaucoup moins d'obligations aux langues grecque et latine que ne le croient les étymologistes qui ont cherché les racines des mots français dans ces deux langues. Ces racines, prétendues grecques ou romaines, peuvent être, en grande partie, des emprunts que les Romains et les Grecs eux-mêmes ont faits à la langue celtique [1].

[1] Le tableau suivant de quelques mots comparés *français*, *celtes* et *grecs*, pris dans la catégorie des choses usuelles, en offre une preuve. On ne dira pas que les mots celtiques proviennent de la langue grecque, car les mots réputés racines,



Calendrier. — Mois lunaires.

Le calendrier celte présentait une singularité qui a été retrouvée chez les peuples de l'Amérique septentrionale. Les Gaulois comptaient par nuits et non par jours ; ils réglaient le temps par le cours de la lune et non par celui du soleil. « Les Sauvages, dit Chateaubriant, divisent l'année en douze lunes, division qui frappe tous les hommes ; car la lune, disparaissant et reparaissant douze fois, coupe visiblement l'année en douze parties, tandis que l'année solaire, véritable année, n'est point indiquée par des variations dans le disque du soleil. »

L'année gauloise se composait aussi de mois lunaires. — Le mois commençait au premier quartier de la lune, lorsque près de la moitié du disque de cet astre est éclairé. — Le siècle était accompli au bout de trente ans, parmi lesquels on en comptait onze de treize mois : cette addition d'un mois à onze années était nécessaire pour faire concorder l'année civile et la révolution solaire ; et en effet, il ne s'en fallait que de trente-quatre heures pour que cette concordance fût complète, différence qu'on pouvait sans doute faire aisément disparaître. — Le sixième jour de la lune ouvrant le mois, l'année et le siècle, était considéré comme un jour saint et consacré aux solennités religieuses. — Un bas-relief trouvé à Autun représente un druide tenant dans ses mains un croissant pareil à la lune lors de son premier quartier. — Les calculs nécessaires pour établir un mode aussi perfectionné de compter le temps, font croire que les Gaulois s'étaient appliqués avec succès à l'étude des phénomènes astronomiques.

ont un caractère originel qui ne permet pas de les confondre avec les autres ; les érudits ont remarqué que les peuples qui adoptent des mots étrangers à leur langue propre, y ajoutent toujours une ou plusieurs syllabes.

Français.	*Celtique.*	*Grec.*
Terre.	Ar.	Ἄρουρα.
Mamelle.	Teth.	Τιθήνη.
Danse.	Ball.	Βαλλισμος.
Millet.	Mel.	Μέλιν.
Père.	Pap.	Παπᾶς.
Écuelle.	Scutell.	Σκυτάλη.
Mère.	Mam.	Μάμμη.
Lard.	Lard.	Λάρδος.
Fourmis.	Myr.	Μύρμοι.
Nid d'oiseau.	Neis.	Νεοσσιά.
Chant.	Moués.	Μουσική.
Lampe.	Lamp.	Λαμπάς.
Or.	Aur.	Αὐρόη.
Noir.	Luq.	Λύγιος.
Cri.	Glas.	Κλάζω.
Four.	Forn.	Φόρνος.
Vieux.	Henn.	Ἕννος.
Jour.	Di.	Δίς.
Fraude.	Dol.	Δόλος.
Chou.	Caul.	Καυλός.
Coq.	Coq.	Κϊκκος.

La comparaison des deux premiers vers de l'*Énéide* avec leur traduction littérale en celtique n'est pas moins digne d'attirer l'attention.

LATIN. Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris.
CELTE. *Armo, a hour* OMQUE *canan, Troïé pe prim* US *ab o rai iz.*
L. Italiam, fato profugus, lavinaque venit littora.
C. *Italia, fe a tou brofug* US, *lavina* QUE *ve en et leddoura.*

« La simple inspection de ces deux lignes, dit Le Brigant[1], dans ses *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, suffit pour démontrer l'analogie qui existe entre les deux langues. Elle est frappante. Le mot celtique US n'est qu'une finale latine. Les deux syllabes UMQUE, que le celtique ne rend pas, ne sont, la première, qu'une flexion de *vir*, et la seconde, qu'une conjonction propre à la langue latine. »

Médecine. — Gui sacré.

Exercée uniquement par les druides, la médecine était presque entièrement fondée sur la magie. Les végétaux étaient placés en première ligne parmi les médicaments, non pas pour leurs propriétés aromatiques ou médicinales, mais à cause des cérémonies mystérieuses et bizarres dont leur récolte était accompagnée. Les Gaulois employaient le *samolus* (mouron d'eau), le *selago*, espèce de mousse croissant dans les lieux humides et ombragés, et qui paraît avoir quelques vertus purgatives, la jusquiame, la verveine, le gui, etc. — Il fallait être à jeun pour cueillir le *samolus* ; on devait l'arracher de terre avec la main gauche, sans le regarder, et le jeter, toujours sans y jeter les yeux, dans le réservoir où les bestiaux allaient boire, et où il devenait un préservatif contre toutes leurs maladies. — La récolte du *selago* devait être précédée d'une ablution et d'une offrande de pain et de vin ; on cherchait cette plante nu-pieds et habillé de blanc ; sitôt qu'on l'avait aperçue, on se baissait comme par hasard, et glissant la main droite sous le bras gauche, on l'arrachait sans employer le fer, puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois. — Un autre cérémonial était prescrit pour la jusquiame et pour la verveine, spécifique renommé contre la migraine.

Mais le remède universel, la panacée véritable, était le gui de chêne. — Les druides croyaient que cette plante parasite était semée sur le chêne par une main divine ; l'union de l'arbre sacré avec la verdure éternelle du gui, était à leurs yeux un vivant symbole du dogme de l'immortalité. — On cueillait le gui en hiver, à l'époque de sa floraison, lorsque ses longs rameaux, ses feuilles vertes et ses fleurs jaunes, enlacées à l'arbre dépouillé, représentent mieux l'image de la vie au milieu de la nature morte. — C'était avec solennité, et le sixième jour de la lune, qu'il devait être coupé ; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, une faucille d'or à la main, et tranchait la racine de la plante, que d'autres druides, placés au-dessous, recevaient dans un voile blanc. Ensuite on

immolait deux taureaux blancs.— Les Gaulois reconnaissaient au gui de chêne un grand nombre de propriétés; mais celles surtout qui le leur rendaient précieux, c'était de faire cesser la stérilité et d'être un antidote contre tous les poisons.

Monuments. — Menhirs. — Cromlechs, etc.

Les monuments gaulois ou druidiques sont plus nombreux qu'on ne le croit communément. Il en existe dans presque tous les départements de la France; mais on connaît peu leur destination primitive. Ce sont principalement des monuments religieux ou funèbres, des autels ou des tombeaux.

Leur construction était simple, mais non pas sans grandeur, leur site généralement bien choisi et imposant. Ils étaient placés tantôt dans de profondes forêts, tantôt au bord de l'Océan, ou dans des landes arides et uniformes comme la mer, souvent aussi sur le sommet de quelque montagne d'un accès difficile et dominant un vaste horizon.

Des pierres brutes, mais de dimensions considérables, les composent. Ces pierres sont ou posées à plat sur le sol, ou fichées debout en terre, ou enfin posées les unes sur les autres.

Les monuments les plus simples sont formés par une seule pierre, ovale ou ronde, de plusieurs pieds de diamètre, aplatie comme un disque, et dont la surface est quelquefois naturellement polie comme celle des cailloux que roulent les eaux des torrents ou les flots de la mer. Dans quelques localités cette forme leur a fait donner le nom de *palets de Gargantua.* On suppose que ce sont des monuments tumulaires.

Les pierres droites et fichées en terre, qu'en langue celtique on nomme *peulwans* (piliers de pierre) ou *menhirs* (pierres longues), sont aussi d'anciens tombeaux. Il en existe de toutes les dimensions, depuis cinq jusqu'à trente pieds de hauteur. Les pierres dressées pour former les menhirs sont brutes. On n'en connaît qu'un petit nombre qui portent la trace d'un travail humain contemporain de leur érection. La *pierre écrite* de Saulieu offre sur une de ses faces un dessin représentant un homme, une femme et deux enfants, grossièrement figurés au-dessus de quelques traits confus où l'on a cru distinguer les caractères d'une écriture encore inconnue. Les deux menhirs de Trédion, célèbres parmi les habitants de la Basse-Bretagne sous les noms de *Babouin* et *Babouine,* se terminent par des têtes grossièrement sculptées. — L'opinion de quelques savants est que les menhirs isolés étaient consacrés au soleil. On cite à l'appui de cette opinion la fameuse idole des Saxons détruite par Charlemagne, et qui portait le nom d'*Hir-men-sul,* qui signifie en langue celtique *longue pierre du soleil.*

La réunion de plusieurs menhirs, et leur disposition relative, forment des monuments de diverses espèces qui constituent la majeure partie des antiquités druidiques.

Les *menhirs* disposés circulairement forment ce qu'on nomme un *cromlech;* la plupart des *cromlechs* ont un menhir central. Quelquefois l'enceinte la plus rapprochée du centre est entourée de plusieurs cercles concentriques; quelquefois un grand cercle extérieur renferme plusieurs cercles différents.— On considère les *cromlechs* comme des enceintes destinées aux sacrifices.

Quand les enceintes sacrées ont une forme irrégulière, carrée, triangulaire ou ovale, on les nomme *témènes.* Les menhirs qui les composent sont parfois presque entièrement ensevelis sous un amas de terre et de petites pierres qui forment une espèce de retranchement, et qui ont fait croire pendant longtemps que les *témènes* étaient d'anciens camps. — La plus vaste de ces enceintes, située près de Trévauzan, dans le Morbihan, a quinze cents pieds de longueur et cinq cents de largeur.

Alignements. — Champ de Karnac.

Quelquefois les menhirs sont disposés de façon à former des alignements parallèles, ou des avenues qui se dirigent ordinairement de l'est à l'ouest ou du nord au sud. — Les plus célèbres et les plus vastes de ces alignements sont ceux d'Ardeven et de Karnac. Les alignements de Karnac, qui se composent encore de plus de douze cents menhirs, et qui dans le XVIe siècle en comptaient plus de quatre mille [1], sont surtout remarquables par le volume des pierres qui les composent, et qui, ayant pour la plupart de douze à vingt pieds de hauteur, sont implantées dans la terre par leur extrémité la moins grosse. On en compte onze files, s'étendant parallèlement du sud-est au nord-ouest sur une longueur de sept cent soixante-trois toises, et occupant une largeur de quarante-sept toises. — A la tête des files, du côté du nord-ouest, se trouve un demi-cromlech, composé de dix-huit pierres colossales; ce demi-cercle, qui part de la première file et va se terminer à la onzième, a pour diamètre la largeur totale des alignements. Il y a à Karnac des blocs si énormes, que leur poids est évalué à plus de quatre-vingts milliers. — On ignore quelle a été la destination de ce monument singulier. La plupart des savants bretons pensent que les menhirs alignés de façon à former une suite de lignes parallèles, comme celles de Karnac, étaient à la fois des temples et des *mallus,* lieux d'assemblées

[1] Ces pierres colossales ont été brisées sur place et emportées pour servir à des constructions particulières, à Lorient, à Brest, et dans d'autres villes. Karnac est situé au bord de la mer, et pendant long-temps on a exploité son *champ de pierres* comme une carrière.



SCYTHIE
THRACE
DARDANIE
Scordiskes
Getes
Danube Fl.
PONT EUXIN
Mt. Alban
Mt. Scordus
Mt. Hemus
Mt. Rhodope
Mt. Pinde
Mt. Olympe
ILLYRIE
Odryses
MACEDOINE
Edesse
Pella
Byzance
Tyle
Propontide
Troye
ASIE MINEURE
Ephèse
MER ÉGÉE
Epire
GRÈCE
Thèbes
Heraclée
Thermopyles
Callien
Etolie
Delphes
Phoc.
Béotie
Attique
Athènes
Corinthe
Mycènes
Argos
Olympie
Peloponèse
Sparte

Gesate
Carne
Scordiske

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 11' 12 13 14 15 16

Ustensiles et armes de pierre d'os et de cuivre.

XIV



Martinet Sculp.　　　Couché Sculp.

Les Gaulois vont piller Delphes

publiques. — « On est frappé d'étonnement, dit M. de Fréminville, dans son ouvrage sur les *Antiquités de la Bretagne*, lorsque, pour la première fois, on aperçoit la plaine de Karnac, avec ses bruyères sauvages, son horizon bordé de bois de pins, et surtout avec cette phalange de pierres, cette surprenante armée de roches informes. — Le nombre de ces pierres, leurs figures bizarres, l'élévation de leurs pointes grises, allongées et moussues, qui se dessinent d'une manière tranchante sur la noire bruyère dont la plaine est couverte, enfin la silencieuse solitude qui les environne, tout frappe, tout étonne l'imagination, tout pénètre l'âme d'une vénération mélancolique pour ces antiques témoins des événements qui signalèrent des siècles reculés. — D'un peu loin, ces pierres plantées debout apparaissent au voyageur comme l'assemblage informe des ruines d'une ville. Mais lorsqu'en approchant on remarque la disposition régulière de leurs masses brutes, elles perdent cet apparence pour prendre celle de géants pétrifiés. »

Tables marchandes. — Roulers. — Pavés. — Lichavens.

Quelquefois une des pierres aplaties en forme de disque, dont nous avons parlé précédemment, est placée sur la pointe d'un menhir, de manière à figurer le chapeau d'un champignon; parfois, au lieu d'un menhir, le piédestal se compose de plusieurs pierres réunies pour former un seul pilier. Ce genre de monuments, assez rare, est considéré comme un autel. Il en existe un à Kermo, dans le Morbihan, qu'on nomme la *Table marchande*, sans doute parce qu'elle a servi autrefois à la consécration de quelque importante transaction.

Deux pierres brutes posées l'une sur l'autre, de telle façon que la pierre supérieure étant restée parfaitement en équilibre, puisse être mise en mouvement et osciller sous la moindre pression, composent un monument qu'on nomme *rouler*, ou pierre branlante. Il existe en France plusieurs *roulers*, parmi lesquels on en remarque d'une masse considérable. — On ignore complétement le but de ces monuments singuliers et d'une construction si difficile. Les savants conjecturent que les druides faisaient croire aux Gaulois que les oscillations plus ou moins rapides de la pierre branlante avaient rapport avec les événements futurs, et pouvaient faire connaître l'avenir.

Un grand nombre de pierres plates posées sur le sol les unes à côté des autres forment une espèce de pavé que dans plusieurs localités on nomme *pavé des géants*. — Il existe un pavé de ce genre dans le département d'Eure-et-Loir; les antiquaires s'accordent à le regarder comme un monument druidique, mais ils ignorent complétement quelle a pu être sa destination.

Deux menhirs de hauteur à peu près égale, et soutenant une troisième pierre, superposée de façon à figurer une porte ou un arc de triomphe rustique, composent ce qu'on appelle un *lichaven*. — Le *lichaven* était, à ce que l'on croit, une espèce d'autel d'oblation.

Dolmens. — Allées couvertes.

Les *dolmens* (tables de pierres), généralement reconnus pour être des autels druidiques, sont des lichavens perfectionnés, ou fermés de trois côtés; ils offrent un assemblage de pierres dont le nombre peut varier, mais qui sont disposées toujours de manière à présenter des formes à peu près semblables. — Le *dolmen* simple se compose de trois pierres plantées verticalement, et soutenant une quatrième pierre brute et plate, ordinairement plus longue que large. Le dessous de la table ou pierre supérieure offre une espèce de niche carrée ouverte d'un seul côté. — Dans les dolmens plus compliqués, le nombre des pierres verticales qui soutiennent la table s'élève quelquefois jusqu'à douze. — Il existe des demi-dolmens, c'est-à-dire des dolmens imparfaits, dont la table est appuyée d'un côté sur deux supports, tandis que de l'autre elle pose immédiatement sur le sol. — La forme des dolmens est presque toujours celle d'un carré long. — Quelquefois leur intérieur est divisé en deux parties par une pierre posée verticalement. — Certains *cromlechs*, recouverts par une ou plusieurs pierres, forment en quelque sorte des dolmens circulaires.

Les dolmens sont nombreux dans le centre et dans l'ouest de la France, où il en existe de toutes les dimensions. Un des plus grands est celui de Locmariaker, dans le Morbihan, dont la table a vingt et un pieds de longueur sur douze de largeur et d'un pied et demi à trois pieds d'épaisseur.

On a supposé que la table des dolmens servait particulièrement aux sacrifices, parce qu'on a découvert, sur quelques-unes de ces tables, des cavités ou ou des rigoles peu profondes, destinées en apparence à recevoir et à faire écouler le sang des victimes. — Les fouilles faites sous plusieurs dolmens ont fait découvrir, avec des armes et des ustensiles grossiers de silex ou de bronze, des ossements d'hommes et d'animaux : les dolmens n'étaient donc pas seulement des autels, ils servaient aussi de tombeaux.

Certains dolmens offrent une particularité qui se rattache à des superstitions fort anciennes, mais encore existantes. Une des pierres qui supportent la table, ordinairement celle du milieu, est percée d'un trou de huit à dix pouces de diamètre. Les paysans de la Basse-Bretagne ont foi à la vertu de ces pierres percées. Ceux qui souffrent de la migraine y passent la tête, espérant être guéris. On y fait aussi passer

les enfants qu'on désire préserver du rachitisme.

Une suite de lichavens, placés en droite ligne les uns derrière les autres et aboutissant à un dolmen simple, forment une *allée couverte*, monuments que les paysans de la Bretagne et de l'Anjou désignent par le nom de *grotte aux fées*. — Il en existe en France d'assez grande dimension. Les plus remarquables sont : la Roche-aux-Fées d'Essé, près de Rennes, et l'Allée-Couverte de Bagneux, près de Saumur. Cette dernière a des proportions colossales : sa longueur est de soixante pieds, sa largeur de vingt, sa hauteur de neuf; quatre morceaux de grès, posés de champ, à la suite les uns des autres, forment chacun des côtés; quatre pierres, dont la plus grande a vingt-deux pieds et demi de longueur sur vingt et un pieds de largeur, composent le toit. — A l'aspect de tels monuments, l'imagination étonnée se demande comment des peuples à peine civilisés et privés des machines par lesquelles la mécanique moderne supplée aux forces humaines, ont pu remuer des masses aussi énormes.

On suppose que les allées couvertes étaient des temples ou des sanctuaires; il en est quelques-unes dont l'intérieur est séparé en plusieurs compartiments.

L'architecture religieuse des Gaulois était néanmoins, comme on vient de le voir, de la plus grande simplicité; leurs monuments les plus compliqués se bornent à une pierre élevée sur une autre, et jamais ce premier degré de construction ne sert de base à un nouvel édifice; jamais un dolmen n'est exhaussé sur un autre dolmen; on n'y voit même jamais un simple menhir. Il semble qu'employant pour matériaux des pierres d'une grande dimension, les architectes gaulois aient épuisé leurs forces à poser une première pierre sur d'autres, et que, sur cette première pierre ainsi posée, il leur ait été impossible d'en élever une seconde.

Autel taurobolique.

Les monuments druidiques sont en pierres brutes. On connaît seulement un dolmen dont les supports et la table ont été taillées; c'est l'*autel taurobolique du mont Dol*, ainsi nommé à cause de sa situation sur cette montagne voisine de la mer; mais ce dolmen remarquable paraît être une construction postérieure à la conquête des Gaules par les Romains; il servait à des sacrifices où les rites du paganisme se mêlaient à ceux du druidisme. La pierre supérieure est percée à jour, et présente une espèce de gril sur lequel on immolait le taureau ou le bélier, victime expiatoire. Le coupable, dépouillé de tous ses vêtements, s'étendait prosterné sous le dolmen même, et recevait sur son corps le sang chaud et fumant de l'animal égorgé.

Pierres sculptées ou gravées.

On remarque, mais très rarement, sur quelques pierres, des *allées couvertes* ou des *dolmens*, des dessins grossiers formés par des lignes gravées en creux. La table du grand dolmen de Locmariaker, présente à sa surface intérieure la figure d'un énorme marteau. — Cinq des pierres d'une allée couverte, trouvée dans le Morbihan, offrent aussi à leur face intérieure des signes qui ont du rapport avec les hiéroglyphes. — On a cru y reconnaître : un visage d'homme avec de long cheveux; un escarbot égyptien; un cercle avec un point au milieu, figurant le soleil; la lune sous la forme d'un croissant; des lignes ondulées comme les flots de la mer; d'autres lignes se repliant sur elles-mêmes comme des serpents; des rectangles assez semblables aux cartouches qui, sur les monuments égyptiens, sont destinées à contenir les noms des rois, etc. — La science n'a pas même cherché à expliquer ces différents signes, convaincue d'avance de l'inutilité de ses tentatives. — Un seul auteur a cru y reconnaître des hiéroglyphes tracés par les Phéniciens : ces navigateurs ont eu en effet avec les habitants des côtes de l'Armorique des relations, dont les anciennes traditions gauloises avaient conservé le souvenir.

Tumulus, etc.

Les *tumulus* peuvent être classés pour la plupart, parmi les monuments des temps primitifs de la Gaule. Ils recouvrent ordinairement quelque dolmen ou quelque galerie couverte, ayant servi de tombeaux. — Ce sont des monticules artificiels, composés de terres rapportées ou de pierres sèches amoncelées.

Les tumulus en pierres amoncelées sont désignés par les Bretons sous le nom de *galgals;* ils ont toujours une forme conique plus ou moins allongée.

Les *tumulus* en terre reçoivent aussi le nom de *tombelles;* ils sont de formes très variées, le plan n'en est pas toujours circulaire. — On distingue le tumulus arrondi en forme de demi-sphère, le tumulus allongé en forme de cloche; le tumulus large et plat, ne présentant que l'aspect d'un segment de sphère; le tumulus ovoïde, pareil dans sa forme à la moitié d'un œuf coupé dans le sens de son grand diamètre; le tumulus de forme conique, souvent tronqué et aplati à son sommet; enfin les tumulus géminés, c'est-à-dire accolés deux par deux : genre de tombeau sans doute consacré à deux personnes qu'unissaient les liens du sang ou de l'amitié. — Parmi les tumulus hémisphériques, le plus remarquable est celui de Tumiac (dans la presqu'île de Rhuis), dont la hauteur est d'environ cent pieds. — Parmi les tumulus ovoïdes, il en est qui ont jusqu'à six cents pieds de

longueur, mais leur hauteur est généralement peu considérable.

L'usage d'élever des monticules artificiels pour servir de tombeaux, se retrouve dans toutes les parties du monde et chez presque tous les peuples. On croit qu'il a cessé d'être pratiqué en France dans le IIIe siècle après l'ère chrétienne. Il s'est perpétué beaucoup plus long-temps dans le reste de l'Europe; car en 1815 même, au milieu du funeste champ de bataille de Waterloo, un énorme tumulus, surmonté d'un lion colossal, a été élevé en l'honneur des guerriers morts en combattant les Français.

D'autres monuments, quoique druidiques, ne peuvent être classés parmi les monuments primitifs des Gaulois; ils appartiennent à l'époque romaine : tels sont les colléges des druides, dont on voyait encore des ruines dans le XVIe siècle, à Alise, à Mavilly, au mont Dru, près d'Autun, et un temple de *Dis* ou de Pluton, édifice octogone que l'épaisseur de ses murailles semblait devoir mettre à l'abri des outrages du temps.—Les colléges des Druides étaient de vastes bâtiments, solidement construits; l'examen des ruines de ceux d'Alise et de Mavilly, et la forme des colonnes, ont fait reconnaître que ces édifices étaient peu élevés, sans toiture, et que, comme dans les *cromlechs* et les *témènes* des temps primitifs, l'instruction des adeptes y devait avoir lieu en plein air.

Monuments mithriatiques.

Il existait aussi dans les Gaules des monuments religieux qui, sans avoir appartenu au druidisme, étaient antérieurs, du moins dans les parties méridionales du pays, à la conquête romaine.— C'étaient les monuments consacrés à Mithra, dieu-soleil des anciens Perses, dont le culte était probablement passé chez les Gaulois lors de leurs relations avec les peuples orientaux. — Le plus remarquable des anciens monuments mithriatiques est le rocher sculpté de Bourg-Saint-Andéol, dans l'ancien pays des Elviens. Dans ce bas-relief, Mithra est représenté sous une forme herculéenne, triomphant d'un taureau qu'il arrête dans sa course.

Le culte de Mithra ne se répandit en Italie que long-temps après la conquête des Gaules et sous les Antonins; dans les bas-reliefs gallo-romains, le dieu oriental a la figure d'un jeune homme coiffé du bonnet phrygien [1]. — Mithra, vainqueur du taureau équinoxial, est, d'après les mythologues, l'emblème du dieu du jour, victorieux au printemps des ténèbres de l'hiver.

[1] Un monument mithriatique, trouvé à Arles, a la forme d'une gaîne. Le corps de la gaîne est enlacé par les replis d'un serpent entre lesquels se trouvent sculptés les douze signes du zodiaque. La gaîne se terminait par une tête d'homme barbu entourée de rayons.

CHAPITRE IX.

RELIGION. — DRUIDES.

Fétichisme. — Polythéisme. — Dieux gaulois. — Druidisme. — Sciences et maximes des druides. — Divination. — L'œuf de serpent. — Sacrifices humains. — Le colosse d'osier. — Les deux emblèmes druidiques. L'arbre et la pierre. — Ordre des druides. — Organisation. — Initiation. — Hiérarchie. — Druides, Ovates, Bardes. — Druidesses. — Usages superstitieux et barbares.

On trouve chez les peuples gaulois des traces de trois religions (le fétichisme, le polythéisme et le druidisme) qui peut-être s'y sont établies successivement, mais qui certainement y ont simultanément existé. Peut-être même ces trois religions, diverses en apparence, n'étaient-elles que trois degrés d'un même système religieux, degrés plus ou moins parfaits, suivant l'intelligence des diverses classes de la société qui devaient y être initiées. En effet, il n'existait dans la Gaule qu'un seul ordre de prêtres.

Fétichisme.

Les Gaulois accordaient un culte aux objets matériels; ils adoraient des phénomènes, des agents et des productions de la nature; des montagnes, des lacs, des fontaines, des pierres, des arbres, etc. Ce culte superstitieux s'est même conservé long-temps après l'établissement du christianisme, et les prêtres chrétiens ont eu plus de peine à le détruire que le paganisme lui-même. — On trouve parmi les monuments religieux des Volkes-Tectosages, des autels consacrés aux montagnes, aux fontaines, aux arbres, aux vents, et notamment au terrible *kirk*, cet impétueux vent du nord-ouest, connu dans le midi sous le nom de *cers*.— Grossier dans le principe, ce culte s'était élevé avec le temps. Au lieu d'adorer l'objet matériel, on rendit hommage au génie qui était censé y présider. — Bientôt cette idée même se généralisa, et chaque lieu, chaque peuple eut son génie tutélaire. — La déesse *Vosège* devint la divinité des Vosges, le dieu *Pennin*, le génie des Alpes; la Diane *Arduinna*, la déité des Ardennes, etc. — Ainsi les anciens auteurs citent le génie des Arvernes; *Bibracte*, déesse et cité des Éduens; *Aventia*, déification de la cité des Helvétiens; *Nemausus* (Nîmes), génie protecteur de la cité principale des Volkes-Arécomiques, etc. — Un autel gallo-romain, dédié *aux six arbres*, a été découvert à Arbas, dans les Hautes-Pyrénées. Ces six arbres étaient sans doute le chêne, regardé comme sacré, le hêtre, le laurier, le pin, le peuplier et l'olivier.

Polythéisme. — Dieux gaulois.

Voyons maintenant quel était le polythéisme gaulois. — Les Grecs et les Romains avaient cru retrouver leurs dieux dans la Gaule.

Thau, Theut, Theutatès [1], le dieu suprême des Gaulois de l'Aquitaine et de la Celtique méridionale était Mercure aux yeux des Romains. Les Gaulois, en effet, adoraient en lui le génie du commerce et l'inventeur des arts. *Teutatès* protégeait les grandes routes; il était représenté sans sexe, avec des ailes aux talons, une bourse et un caducée dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche.

Hæsus, Esus [2], le génie de la guerre, le dieu suprême des Kimris, qu'un bas-relief représente couronné de feuillages, se frayant avec la cognée une route à travers les forêts, fut considéré par les Romains comme le même que leur dieu *Mars*. — En effet, les Gaulois avant une bataille adressaient des prières à *Hæsus*, et lui vouaient le butin qu'ils pourraient faire dans le combat.

Tarann, Taranis [3], le dieu suprême des Celtes, en qui les Romains ont cru retrouver leur Jupiter, était l'esprit de la foudre, le dieu du ciel et l'arbitre du monde.

Belenus, Belen, Bel [4], l'apollon Gaulois, suivant les Grecs et les Romains, était une divinité bienfaisante qui faisait croître les plantes salutaires et présidait à la médecine. — Le soleil était adoré sous le nom de Mithra. — *Dis* [5], qu'on ne sait pourquoi les Romains ont pris pour Pluton ou le dieu des ténèbres, était chez les Celtes le dieu du jour.

L'éloquence et la poésie avaient leur symbole dans *Ogmius*, cet Hercule gaulois qu'on représentait armé de la massue et de l'arc, entraînant après lui des hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche.

On ignore quel nom les Gaulois donnaient à Minerve, qu'ils adoraient comme présidant aux arts mécaniques, et que quelques bas-reliefs gallo-romains représentent sans égide et sans lance, coiffée d'un casque sans aigrette, revêtue d'une robe sans manches, les pieds croisés, le front appuyé sur une main et dans l'attitude de la méditation.

La nature fécondante était adorée par les Gaulois sous le nom d'*Isis*: ils la représentaient avec un grand nombre de mamelles et le front couronné de tours. Cette déesse paraît avoir été chez les Parisiens l'objet d'un culte particulier; on voyait encore au commencement du XVI[e] siècle, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et près de la vieille tour, seul débris de l'église fondée en 543 par Childebert I[er], une de ses statues, devant laquelle une pauvre femme fit un jour brûler une *touffée de chandelles*. L'abbé de Saint-Germain, afin qu'à l'avenir on ne prît plus Isis pour la Vierge, fit enlever et briser ce reste précieux d'antiquité gauloise. — Le culte d'Isis fut un de ceux qui durèrent le plus longtemps dans la Gaule; on l'y confondait avec Cérès, déesse de l'agriculture. Grégoire de Tours, qui vivait dans le VI[e] siècle après l'ère chrétienne, rapporte que de son temps encore, dans certains cantons, les paysans, après la moisson, plaçaient sur un char traîné par des bœufs l'image d'Isis surnommée la *bonne déesse*, et la promenaient à travers les campagnes.

Ruth, déesse des Ruthéniens, et qui avait aussi un temple à *Rhotomago* (Rouen), cité des Véliocasses, était la Vénus génératrice.

Une divinité *Nehalennia*, dont on a retrouvé des statues en différentes contrées de la Gaule belgique, a exercé la sagacité des antiquaires. Quelques-uns ont cru y voir la représentation de Diane présidant à la lune. Une proue de bateau, placée au pied d'une des statues de Nehalennia, pourrait faire croire que les Gaulois considéraient cette déesse comme la protectrice des matelots.

Nous venons d'indiquer les divinités principales dont le culte était répandu dans la Gaule avant l'époque où les conquérans romains y portèrent leurs lois et leurs dieux. Il est inutile d'énumérer toutes les divinités locales qui y étaient aussi en honneur. — Leur nombre serait trop considérable. — Les Gaulois étaient pieux et même superstitieux plus qu'aucun autre peuple de l'Europe antique.

Druidisme.

Le polythéisme gaulois se rattachait beaucoup plus au fétichisme grossier qui avait déifié les phénomènes de la nature et les productions de la terre, qu'à la religion épurée des druides.

Bien que, du temps de César, on crût que la doctrine druidique avait pris naissance dans les îles Britanniques, d'où elle fut transportée dans la Gaule [1], la plupart des auteurs anciens ont cru reconnaître dans ses dogmes une origine orientale. — Pline et Aristote sont frappés de la ressemblance du druide avec les prêtres de l'Inde et de la Chaldée. « Les

[1] *Teut-tad-é* signifie littéralement en celtique *des hommes-le père-il est*.

[2] En celtique *hæsus* signifie horreur, *hæusus* horrible, effroyable.

[3] *Tarann* en celtique signifie la foudre, et *tarann* tonner.

[4] *Bel-en-us* signifie littéralement en langue celtique *loin-au-dessus de nous*.

[5] *Dis, deiz*, en langue celtique, signifie la *lumière*, le *jour*. — Ne serait-ce pas la racine du latin *dies*? — La Tour d'Auvergne, qui n'était pas seulement un intrépide guerrier, remarque dans ses *Origines gauloises* que le nom de la lune (Diane) paraît formé par abréviation du celtique *di-à-nos*, le jour et la nuit. La lune en effet se montre la nuit et le jour.

[1] Moke, dans son *Histoire des Francs*, fait apporter le druidisme de l'Orient par les navigateurs phéniciens qui s'établirent dans les îles Silures et Cassitérides. Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, pense qu'il a été apporté d'Orient par les Kimris ou Cimbres de la première invasion (voyez ci-dessus, pages 11 et 12), et introduit par eux en Bretagne et dans la Gaule.



brachmanes et les *druides*, dit Aristote, enseignent d'une manière figurée et mystérieuse à rendre hommage aux dieux, à ne point faire de mal et à déployer du courage.» — «Les *druides*, dit Pline, sont les *mages des Gaulois*, mages habiles, et qui pourraient passer pour les maîtres de ceux de l'Orient.»

La toute-puissance des dieux, l'éternité des choses et l'immortalité des âmes, étaient les principes fondamentaux du druidisme.—Les druides enseignaient que la matière et l'esprit sont éternels; que la substance de l'univers reste inaltérable, sous la perpétuelle variation des phénomènes, où domine tour à tour l'influence de l'eau et du feu; qu'enfin l'âme de l'homme est soumise à la métempsycose. — A ce dernier dogme, se rattachait l'idée morale des peines et des récompenses; ils considéraient les degrés de transmigration inférieurs à la condition humaine comme des états d'épreuve et de châtiment. — Ils croyaient à un autre monde, à un monde de bonheur où l'âme conservait son identité, ses passions, ses habitudes; mais où elle n'était point une ombre vaine, et où, au contraire, elle animait éternellement un corps, vivant d'une vie pareille à celle qu'il avait menée sur la terre; monde où le chasseur retrouvait ses chiens, ses flèches et les grands bois peuplés de gibier, où le guerrier était entouré de ses frères d'armes, où le prêtre recommençait à instruire les fidèles et à honorer les dieux. Cette croyance a un autre monde était répandue dans toutes les classes du peuple. Les Gaulois étaient persuadés que les habitants de la terre pouvaient entretenir des relations avec les habitants du *pays des âmes*.—C'est pourquoi dans les funérailles on brûlait des lettres que le mort devait lire ou remettre à d'autres morts. — Souvent même on prêtait de l'argent qui devait être remboursé dans l'autre vie.

Les dogmes druidiques inspiraient du respect aux philosophes de l'antiquité. Lucain s'écrie dans sa *Pharsale* : «Vous seuls, ô druides, vous avez connu les dieux, ou seuls vous les avez méconnus. Vous célébrez vos mystères dans les forêts ténébreuses; vous prétendez que les ombres ne vont point peupler les demeures tranquilles de l'Érèbe, les sombres royaumes de Pluton; mais que nos esprits, dans un monde nouveau, vont animer de nouveaux corps. La mort, à vous en croire, n'est que le milieu d'une longue vie. Cette opinion, fût-elle une erreur, heureux les peuples qu'elle console! Ils ne sont point tourmentés par la crainte du trépas, la plus cruelle de toutes les craintes. De là cette ardeur qui brave le fer, ce courage qui rit avec la mort, cette honte attachée aux soins d'une vie qui ne peut être perdue que pour un instant.»

Sciences et maximes des druides.

Si la métempsycose et la vie future faisaient la base du système des druides, leur science ne se bornait pas à ces deux notions; ils étaient métaphysiciens, physiciens, médecins, devins et surtout astronomes. Ils prétendaient connaître la nature des choses, l'essence et la puissance des dieux, ainsi que leur mode d'action sur le monde, la grandeur de l'univers, celle de la terre, la forme et le mouvement des astres, la vertu des plantes, les forces occultes qui changent l'ordre de la nature et dévoilent l'avenir.

En parlant du calendrier gaulois, nous avons signalé les connaissances des druides en astronomie. — Ce que nous avons dit de leur médecine prouve que la science médicale n'avait pas fait chez eux les mêmes progrès.—Il est fâcheux que la loi religieuse qui leur défendait de rien écrire ait été si exactement observée. Cette défense nous a privés de notions détaillées sur leur théologie, leur morale et leur philosophie. — Un petit nombre de leurs maximes et de leurs préceptes se trouvent disséminés et peut-être souvent mal traduits dans les auteurs anciens. Nous en citerons quelques-uns qui nous paraissent propres à faire connaître leurs sciences, leurs préjugés et leur connaissance des affaires publiques.

«Le monde est éternel.

«Les âmes sont immortelles.

«Si la terre finit, ce sera par l'eau ou par le feu.

«La lune guérit tout.

«Le gui rend fécondes les femmes stériles.

«Dans les grandes occasions, il faut immoler un homme.

«On ne doit jamais sacrifier sans un rameau de chêne ou de rouvre (*robur*, chêne vert).

«Que nul sacrifice ne soit fait sans druides.

«L'instruction ne se trouve que dans les bois sacrés.

«Il faut apprendre les sciences de mémoire.

«La jeunesse finit et la virilité commence quand on est en état de combattre pour la liberté.

«Le siècle est de trente ans[1].

«Tout père de famille est roi dans sa maison.

«On doit être vrai, diligent et prudent, quand on gouverne.

«Le traître doit être puni par le feu.

«Les inimitiés entre les grands sont bonnes pour

[1] Notre année de trois cent soixante-cinq jours a la même durée que la révolution solaire; mais notre siècle de cent ans n'a aucun rapport avec les phénomènes célestes. — En divisant le temps par périodes ou siècles de trente ans, les druides avaient l'avantage d'embrasser toute la vie active d'un homme. Leurs siècles correspondaient aux générations.

le peuple, afin qu'ils s'accusent, s'ils conspirent contre la liberté.»

Divination. — L'œuf de serpent.

Les druides prédisaient l'avenir d'après le vol des oiseaux, l'inspection des entrailles des victimes et les oscillations des pierres branlantes. Ils fabriquaient des talismans, recherchés des riches et des nobles; tels sont ces chapelets d'ambre que les guerriers portaient dans les batailles, et qu'on a retrouvés dans quelques tombeaux gaulois. — Le plus renommé et le plus précieux des talismans était l'*œuf de serpent.* — «Durant l'été, dit Pline, on voit se rassembler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents qui se mêlent, s'entrelacent, et, avec leur salive, jointe à l'écume qui suinte de leur peau, produisent cette espèce d'œuf. Lorsqu'il est parfait, ils l'élèvent et le soutiennent en l'air par leurs sifflements; c'est alors qu'il faut s'en emparer, avant qu'il ait touché la terre. Un homme aposté à cet effet s'élance, reçoit l'œuf dans un linge, saute sur un cheval et s'éloigne à toute bride; les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il ait mis une rivière entre eux et lui.» — L'œuf de serpent devait être enlevé à une certaine époque de la lune; on l'éprouvait en le plongeant dans l'eau; s'il surnageait quoique entouré d'un cercle d'or, il avait la vertu de faire gagner les procès et d'ouvrir un libre accès auprès des grands. — Les druides le portaient au cou, richement enchâssé, et le vendaient à un très haut prix. — On suppose que cet œuf miraculeux n'était autre chose que la coquille fossile et blanche d'un oursin de mer.

Sacrifices humains. — Le colosse d'osier.

La religion druidique avait sinon institué du moins adopté et maintenu les sacrifices humains. — Les prêtres perçaient la victime au-dessus du diaphragme, et tiraient leurs pronostics de la façon dont elle tombait, des convulsions des membres, de l'abondance et de la couleur du sang. — Quelquefois ils la crucifiaient à des poteaux ou la tuaient à coups de flèches et de dards. — Souvent aussi on remplissait d'hommes vivants un colosse d'osier, posé à l'avance sur un vaste bûcher. Les druides, les bardes et le peuple l'entouraient en foule. Les cris des spectateurs, les chants des bardes, le son des harpes, des trompes et des autres instruments de musique, étouffaient les voix des malheureux renfermés dans le colosse et couvraient leurs gémissements; un prêtre mettait le feu au bûcher; tout disparaissait dans des flots de fumée et de flammes. — Ces horribles sacrifices, déjà fort rares à l'époque où les Romains entrèrent dans la Gaule, étaient remplacés fréquemment par des dons votifs. — Comme quelques-uns des peuples primitifs de l'Amérique, les Gaulois jetaient des lingots d'or et d'argent dans les lacs sacrés qui avoisinaient leurs temples.

Les deux emblèmes druidiques. — L'arbre et la pierre.

L'emblème essentiel du druidisme était le chêne ou l'*arbre sacré.* Mais à côté de ce symbole du dieu et de l'adoration il existait un autre emblème, non moins remarquable, la *pierre sacrée,* la pierre brute et informe, dont les aspérités n'avaient pas même été adoucies par la main de l'homme. C'était sur une de ces pierres que s'asseyait le prêtre gaulois dans ces réunions générales où, suivant César, les différentes tribus lui soumettaient leurs querelles particulières et publiques; c'était sur une de ces pierres que coulait le sang des victimes. La partie sévère et répressive du double rôle de pontife et de juge, rempli par les druides, était rappelée à l'imagination du peuple gaulois par cette sombre *pierre du pouvoir,* mentionnée avec terreur dans les chants des bardes galliques; mais cet emblème n'était pas particulier à la Gaule primitive. On retrouve le même bloc de pierre brute chaque fois que, dans l'antiquité, on remarque un autre signe religieux que l'arbre sacré. — La *Mère des dieux,* que Rome tira de Phrygie, n'était qu'une pierre informe; le Soleil phénicien, apporté à Rome par Héliogabale, reproduit le même type. — Les livres sacrés des Hébreux contiennent même des préceptes et des exemples où l'idée religieuse revêt des formes analogues. Moïse défend de tailler les pierres de l'autel. Et quand il faut verser le sang de la victime, soit que l'arrêt de mort ait été prononcé contre un quadrupède ou contre un homme, une pierre brute paraît à Saül nécessaire pour accomplir le sacrifice expiatoire. Enfin c'est sur une pierre brute que le farouche Abimélech fait égorger ses soixante et dix frères. — Si la croyance en une puissance divine, si la religion fut dans l'antiquité la base de tout ordre social, le lien de toute société naissante ne pouvait être que la justice. La même voix qui en civilisant les peuples sauvages leur avait appris à reconnaître une puissance toute morale, leur avait également enseigné qu'il ne pouvait pas être permis de faire le mal impunément. «Sans doute, dit un auteur moderne, ces sacrifices humains, que l'antiquité nous signale chez toutes les nations primitives, ne sont que la forme religieuse de la justice, et le châtiment infligé sur la pierre de l'autel.» — Les deux emblèmes principaux du culte des druides, l'arbre et la pierre, répondaient aux deux points fondamentaux de l'ordre social : l'arbre rappelait la loi divine supérieure à la volonté humaine, et la pierre, cette justice sociale, pouvoir répressif au-dessus de toute résistance individuelle.

Ordre des druides. — Organisation. — Initiation.

L'institution des druides remontait à la plus haute antiquité. — Les druides étaient à la fois ministres de la religion et de la justice; pendant l'époque où la théocratie régna sans rivales, et en l'absence de toutes lois écrites, ils étaient réellement les régulateurs absolus, les maîtres de la nation. Plus tard, ils conservèrent de grands priviléges. — Ils concouraient à l'élection des chefs et des magistrats; ceux-ci ne pouvaient convoquer sans leur aveu l'assemblée générale de la nation. — Ils jugeaient les crimes, et décidaient toutes les questions soulevées sur les possessions territoriales et sur leurs limites. — Ils décernaient les récompenses et appliquaient les peines. — La plus grande des peines, l'interdiction des sacrifices, était dans leurs mains une arme terrible. — Afin de mieux conserver le respect qu'ils inspiraient, et pour assurer davantage leur autorité, ils s'environnaient de mystère et d'obscurité; ils établissaient leur séjour dans d'épaisses et antiques forêts. — On ne faisait aucun sacrifice en leur absence; leur intercession était indispensable pour invoquer les faveurs célestes; leur opinion, surtout quelques siècles avant l'ère chrétienne, décidait de la guerre ou de la paix. — Leur influence était telle, qu'ils pouvaient, en se jetant au milieu de deux peuplades disposées à combattre, empêcher une bataille près de se livrer.

Ils avaient un chef électif, tout-puissant parmi eux et sur le peuple. — Ils se réunissaient tous les ans en une assemblée solennelle, dans le pays des Carnutes; le lieu de leur réunion paraît avoir été Lèves, près de Chartres, qui était regardé comme le centre de la Gaule celtique. — Ils avaient aussi un autre point d'assemblée annuelle dans le pays des Éduens, près de Bibracte, sur une colline qui est nommée encore le mont Dru. — Dreux et quelques autres villes de France indiquent aussi, par leur nom, d'anciens lieux de résidence ou d'assemblée des druides.

Nulle condition n'était plus noble et plus digne d'envie. — Les druides avaient su non-seulement organiser la théocratie, mais encore, pendant longtemps, ils étaient parvenus à la faire considérer au peuple comme inviolable. — Ils formaient le premier ordre de l'État, et étaient affranchis de toute servitude publique [1]. L'admission au sacerdoce, ambitionnée par les enfants même des familles les plus puissantes, était non pas le privilége d'une caste, mais la récompense de l'étude. Le néophyte passait vingt années dans les bois et dans les retraites sauvages des druides, avant d'obtenir l'initiation. Les études qui remplissaient ces vingt années étaient aussi pénibles que longues. — Les élèves devaient apprendre et conserver dans leur mémoire un grand nombre de vers, contenant toute la doctrine druidique, « qu'il était défendu, dit César, de confier à l'écriture, » bien que, pour la plupart des affaires publiques et particulières, les druides ne fissent pas de difficulté d'écrire en caractères grecs. « Cette défense, ajoute le conquérant de la Gaule, paraît avoir eu deux objets : le premier, d'empêcher que la science druidique ne devînt trop vulgaire; et la seconde, d'éviter que les élèves, se reposant sur l'écriture, ne cultivassent moins soigneusement leur mémoire, comme cela arrive presque toujours à ceux qui, ayant le sujet par écrit, s'appliquent peu à le retenir par cœur. » Après avoir achevé le temps d'initiation et d'étude, le néophyte était consacré au service des dieux. — Il menait une vie sévère, réglée d'après des lois fixes. Son costume même était, comme ses devoirs, invariablement déterminé. — Il est probable que ce costume variait suivant les grades. Le blanc paraît avoir été la couleur du chef des druides, qui portait une couronne de feuilles de chêne, une serpe d'or en forme de croissant et un sceptre. Le noir, couleur en usage chez les Phéniciens, qui en avaient enseigné la composition aux Gaulois, était la couleur des prêtres subalternes et de leurs disciples. Les poëtes gallois (de la Grande-Bretagne) qui, dans leurs *Tryades*, ont conservé quelques détails sur le culte druidique, parlent aussi de robes vertes et bleu de ciel.

Hiérarchie. — Druides, Ovates, Bardes.

Quelques auteurs anciens considèrent le corps des druides comme ayant été partagé en cinq classes: les *vacies*, chargés des sacrifices, des prières et d'interpréter les dogmes de la loi; les *seronides*, consacrés à l'instruction de la jeunesse et à l'enseignement des sciences, de l'astronomie, de la théologie, de la philosophie; les *bardes*, poëtes, orateurs et musiciens, chargés d'animer les guerriers au combat et d'encourager les hommes à la vertu; les *eubages*, ou les devins, occupés de connaître l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, ou du vol des oiseaux; enfin, les *causidiques*, spécialement chargés de l'administration de la justice civile et criminelle. — Le nom général *druide* venait des mots celtiques *der-wid-den*, l'homme du gui du chêne [1].

[1] Un auteur moderne a fait remarquer, à l'occasion des priviléges des druides, que ces priviléges étaient purement personnels, et ne leur donnaient aucun droit d'imposer aux autres une charge ou servitude quelconque. Aucune institution théocratique des druides ne levait tribut sur la propriété ou le travail; la dîme, consacrée par la loi mosaïque, était complétement inconnue chez les Gaulois.

[1] « L'étymologie du nom des druides, dit La Tour d'Auvergne dans ses *Origines gauloises*, a donné lieu à autant de conjectures et d'interprétations qu'il y a eu d'auteurs qui ont écrit



D'autres auteurs, plus modernes il est vrai, ne veulent compter dans la hiérarchie druidique que trois classes distinctes : les *druides* et les *ovates*, formant seuls le véritable ordre sacerdotal, et les *bardes*, poëtes ou chanteurs, agrégés aux prêtres. — Les druides étaient les premiers de la hiérarchie. En eux résidait la puissance et la science. — Les ovates, interprètes des druides auprès du peuple, étaient chargés de la partie extérieure du culte et de la célébration des sacrifices. — Les bardes conservaient dans leur mémoire les généalogies et les traditions nationales. Ils célébraient les exploits des guerriers.

Druidesses. — Usages superstitieux et barbares.

Magiciennes et prophétesses, les druidesses étaient affiliées à l'ordre des druides, mais elles n'en partageaient pas les prérogatives. — Leurs fonctions sacerdotales se bornaient à présider à certains sacrifices et à accomplir des rites mystérieux loin des regards des hommes. Elles rendaient aussi des oracles. Elles étaient soumises, par leur institution, à des lois bizarres et contradictoires; dans un lieu, la druidesse ne pouvait dévoiler l'avenir qu'à l'homme qui l'avait profanée; dans un autre, elle se vouait à une virginité perpétuelle; ailleurs, quoique mariée, elle était astreinte à de longs célibats. — Elles assistaient parfois à des sacrifices nocturnes, toutes nues, une torche à la main, le corps teint de noir, les cheveux en désordre, s'agitant dans des transports frénétiques «comme des furies,» dit Tacite.

La plupart habitaient des lieux sauvages, ou des écueils redoutés des matelots. L'île de Sein (*Sena*) à la pointe de l'Armorique, était la demeure des neuf vierges terribles appelées *Sènes*, célèbres par les oracles qu'elles rendaient et par le pouvoir surnaturel que leur attribuait la crédulité populaire. Pour les consulter, il fallait être marin et avoir fait le trajet dans ce seul but. — Elles connaissaient l'avenir; elles guérissaient les maux incurables; elles prédisaient et provoquaient les tempêtes.

Les prêtresses des Namnètes, à l'embouchure de la Loire, habitaient un des îlots de ce fleuve. Quoique mariées, jamais leurs époux n'osaient approcher de leur demeure; c'était elles qui, à des époques prescrites, venaient les visiter sur le continent. Leurs visites n'avaient lieu que la nuit; commencées après le coucher du soleil, elles devaient être terminées avant l'aube du jour. — Chaque année, elles célébraient une fête souillée par le sang, et où elles étaient forcées d'être meurtrières ou victimes. — Il leur était ordonné d'abattre et de reconstruire le toit de leur temple, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre. Au jour solennel et dès que brillait le premier rayon du soleil, couronnées de lierre et de feuillages, elles accouraient au temple; là, brisant la charpente et dispersant le chaume qui le recouvrait, elles se hâtaient de détruire l'ancien toit, puis elles travaillaient avec ardeur à construire le nouveau. — Mais si, dans cette œuvre précipitée, une d'elles avait le malheur de laisser tomber quelque bois ou quelque paille faisant partie des matériaux sacrés, un horrible cri, poussé par ses compagnes, était son arrêt de mort. — Transportées d'une frénésie soudaine; toutes se précipitaient sur l'infortunée, la frappaient, la mettaient en pièces, et dispersaient sur la plage les lambeaux sanglants de ses membres déchirés.

L'influence des druidesses sur l'esprit des peuples de la Gaule se perpétua, malgré les édits des empereurs et les efforts des prêtres chrétiens, bien plus long-temps que celle des druides. — On retrouve encore, sous les rois de la seconde race, ces terribles prêtresses, portant le nom redouté de *fanæ*, *fatuæ gallicæ*, et exerçant un grand empire sur les Gaulois et sur les Francs leurs vainqueurs. — Le peuple les croyait initiées à tous les secrets de la nature; il les supposait immortelles. Il leur attribuait le pouvoir de métamorphoser les hommes en animaux de toute espèce, et surtout en loups. — Le bonheur des familles dépendait, à ce qu'il supposait, de leur amitié ou de leur haine. — Pour donner plus de force à ces croyances superstitieuses, ces femmes, obligées d'ailleurs de se mettre à l'abri des poursuites sévères de l'Église, établissaient leur demeure dans des lieux cachés; elles habitaient au fond des puits desséchés, dans le creux des cavernes, aux bords des torrents, où elles recevaient les hommages et les présents du peuple ignorant et crédule. — Ce sont elles qui, sous le nom de *fées*, figurent dans toutes nos traditions populaires; ce sont les héroïnes des contes merveilleux dont on amuse encore la crédulité des enfants.

sur les origines anciennes, et qu'il a plu à ceux qui ignoraient la langue gauloise d'en créer. — Le nom des druides, en latin *druidæ*, est visiblement dérivé, par contraction, du celto-gallois *der-wyd-dyn*, l'homme ou le prêtre du gui de chêne, *vir visci quercini*. Le mot *derwyddyn* ou *derwyddon*, employé par tous les anciens auteurs gallois, et dans les poésies des bardes des ve et vi^e siècles, pour rendre le français *druide*, est formé du celtique *der*, *dero*, *deru*, *derven*, en breton un chêne; de *wydd*, en gallois le gui ou le visque de chêne, *viscus quercinus*; et de *dyn*, en gallois un homme, en breton *dén*. Pline et Diodore de Sicile penchaient à croire que les ministres du culte idolâtre des Gaulois avaient emprunté leur nom du grec *drus*, en français un chêne. Mais Diogène-Laërce se moque, avec raison, de ceux qui faisaient dériver les mots celtiques de la langue des Grecs, si nouvelle en comparaison de celle des Celto-Scythes. Le mot *drus*, altéré dans sa forme ancienne, a passé (de même qu'une infinité d'autres mots) de la langue des Celtes dans celle des Grecs. *Drus* vient du celtique *deru*, *derw*, un chêne. Le nom de *dryades*, divinités des bois, protectrices des forêts, a la même origine que celui des druides. — Le sort des dryades était attaché à celui des chênes, avec lesquels elles naissaient et mouraient. — Les faunes, dieux sylvains, tiraient aussi leur dénomination du celtique *fau* ou *fao*, un hêtre, arbre très commun dans nos forêts. »





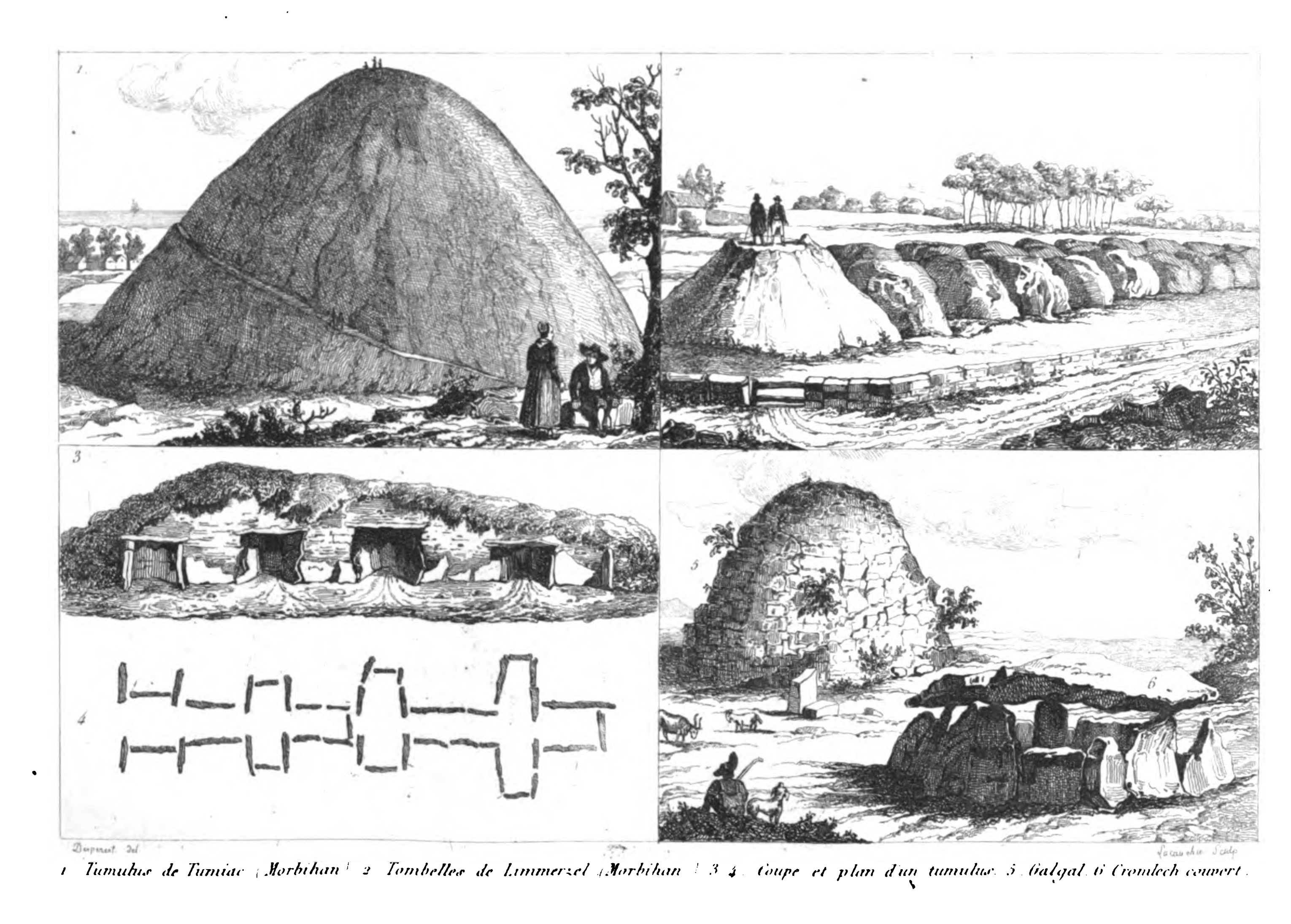
Mattew Del. Couché Sculp.

Les Gaulois passent en Asie.

PONT EUXIN
Halys Fl.
Sangarius Fl.
PAPHLAGONIE
PONT
Byzance
Tyle
Propontide
BITHYNIE
Mt. Olympe
Gordium
Pessinunte
Ancyre
Tolistobojens
GALATIE
Tectosages
Trocmes
Troye
PHRYGIE
Garbouse
Eccobriga
CAPPADOCE
Amorium
Sangra
MYSIE
Lesbos
Phocée
LYDIE
GRANDE PHRYGIE
PISIDIE
Iconium
LYCAONIE
ISAURIE
CILICIE
Samos
Ephèse
Meandre R.
CARIE
PAMPHILIE
LYCIE
Mer Egée
Rhodes
MER MEDITERRANEE
Cypre
SYRIE

XVI

Monuments Druidiques



1. Tumulus de Tumiac (Morbihan). 2. Tombelles de Lummerzel (Morbihan). 3. 4. Coupe et plan d'un tumulus. 5. Galgal. 6. Cromlech couvert.

CHAPITRE X.

CAULE CISALPINE. — PRISE DE ROME PAR LES GAULOIS.

Expédition de Bellovèse. — Histoire d'Aruns. — Migrations successives des Gaulois en Italie. — Les Senons envahissent l'Étrurie.— Siége de Clusium. — Intervention des Romains. — Brennus et les Fabiens. — Violation du droit des gens. — Le sénat romain repousse les plaintes de Brennus. — Les Gaulois marchent sur Rome. — Bataille d'Allia. — Défaite des Romains. — Prise de Rome par les Gaulois. — Siége et blocus du Capitole. — Famine parmi les assiégeants. — Camille. — Surprise des Gaulois près d'Ardée. — Ligues contre les Gaulois. — Camille est nommé dictateur.— Les oies sauvent le Capitole.— Capitulation des Romains. — Brennus reçoit la rançon du Capitole.— Départ des Gaulois.— Perfidie de Camille. — Fin de l'expédition contre Rome.

Les détails que nous avons donnés sur l'état moral et politique des Gaulois, et sur les révolutions qui agitèrent l'intérieur de la Gaule, du XVIe au IIe siècles avant l'ère chrétienne, disséminés dans un grand nombre d'auteurs, ont dû être recueillis avec choix et réunis pour recomposer l'histoire primitive des Gaulois. Il nous reste à dire les migrations des Galls et des Kimris en Italie, en Grèce, en Asie et en Afrique, et leurs établissements dans ces diverses contrées postérieurement à l'an 587 avant Jésus-Christ; mais cette partie de l'histoire des Gaulois étant mêlée à celle des Grecs ou des Romains, se trouve dans les anciens auteurs écrite d'une manière moins confuse et plus suivie, quoique bien défigurée encore par des témoignages passionnés. Heureusement ces témoignages se rectifient les uns par les autres, et de leur contradiction naît la vérité.

Nous allons présenter le tableau des événements auxquels les Gaulois, sortis de leur pays, prirent part dans l'ancien monde, depuis les mémorables expéditions de Bellovèse et de Sigovèse, jusqu'aux guerres d'Annibal en Italie; puis après, l'asservissement de la Gaule cisalpine, nous montrerons à nos lecteurs les premières luttes des Gaulois et des Romains sur le sol même de la Gaule transalpine, avant la conquête tentée et achevée par César.

Expédition de Bellovèse (537 ans avant Jésus-Christ). Histoire d'Aruns.

L'armée de Bellovèse se composait de cent cinquante mille guerriers, principalement Éduens, Arvernes et Bituriges. Arrivée au pied des Alpes, elle vit que les neiges couvraient encore la cime des montagnes et encombraient les vallées. Elle fit halte pour attendre que des guides eussent reconnu les passages praticables. Ce fut pendant cette halte, et dans un camp, situé sur les bords de la Durance, que les députés de Massalie, alors assiégée et réduite à l'extrémité par les Ligures, vinrent solliciter et obtinrent le secours de Bellovèse.—Les Gaulois vainquirent les Ligures, firent rendre aux Massaliotes les terres qui leur avaient été enlevées et en joignirent même de nouvelles. Tite-Live dit qu'ils se déterminèrent à secourir les colons phocéens, parce qu'ils crurent voir dans l'histoire de ce peuple, établi sur une terre étrangère, une image de leur propre histoire et un présage de leur destinée.

Ce fut sans doute après la délivrance de Massalie que les Gaulois pénétrèrent en Italie. — D'anciens auteurs, Tite-Live et Plutarque, prétendent qu'ils furent conduits à travers les Alpes par un noble étrusque, nommé Aruns, qui, pour venger une injure personnelle, livra son pays aux étrangers. — Aruns avait élevé un orphelin, fils d'un des lucumons ou seigneurs du pays. Celui-ci, parvenu à l'adolescence, séduisit la femme de son tuteur et l'enleva. Ses richesses et sa puissance lui fournirent les moyens de soutenir cette violence par la force. Son tuteur le traduisit en justice, mais le lucumon, usant de son crédit, corrompit les juges. Aruns, furieux, quitta un pays où tout concourait à sa honte, et apprenant qu'une armée étrangère était campée au-delà des Alpes, vint y chercher des vengeurs. — Admis dans le camp des Gaulois, il s'offrit pour guider leur marche; et leur dépeignant la beauté du climat, la fertilité du sol et la richesse des habitants, il fit tout pour les déterminer à venir ravager sa patrie. Les voyant hésiter, il leur présenta du vin; les Gaulois, qui ne connaissaient pas encore cette liqueur enivrante, furent transportés de joie et jurèrent de le suivre dans la contrée qui produisait une aussi délicieuse boisson.—Tel est le récit de Tite-Live.—En indiquant la véritable cause qui poussa les Gaulois hors de leur patrie, nous avons démontré la fausseté de cette anecdote, inventée (voyez plus haut, pages 12 et 13) pour flatter les grossiers préjugés du peuple romain.

L'armée, commandée par Bellovèse, franchit les Alpes, avec des guides que lui fournirent probablement ses nouveaux alliés les Massaliotes, et pénétra dans l'Italie, soit par le col de Tende, où passait l'ancienne voie phénicienne, soit par le mont Genèvre. —Elle traversa sans s'arrêter le pays des Taurins, situé entre le Pô et la Doria, et s'avança vers la contrée circumpadane, qui, après la défaite des Ombres, avait reçu le nom de Nouvelle-Étrurie. — Les Étrusques essayèrent vainement de disputer le passage du Tésin; ils furent vaincus, et les Gaulois se répandirent comme un torrent dans la plaine comprise entre le Tésin, le Pô et l'Oglio. Cette plaine était voisine de montagnes où quelques tribus d'origine gallique, reste de l'antique nation ombrienne, vivaient libres du joug étrusque. Les nouveaux venus adoptèrent le nom de leurs devanciers, et formèrent un peuple connu des Romains sous le nom d'*Isombres* ou d'*Insubriens*. Leur chef-lieu, placé dans une vaste plaine, au milieu du territoire national, reçut un nom analogue à sa situation, *Mediolanum* (Milan).

Migrations successives des Gaulois en Italie.

Le succès de cette première expédition en attira d'autres en Italie. — Pendant soixante-six ans, les migrations gauloises se succédèrent en Italie. Après celle de Bellovèse, on en compte quatre principales. La première de ces quatre, composées de peuples d'origine gallique (Aulerkes, Carnutes et Cénomans), arriva sous un chef nommé Elitovius (*Eledow*, la tempête), chassa les Étrusques des pays situés à l'orient des Insubriens, entre le territoire des Venètes et la rive gauche du Pô. Brixia et Verona en devinrent les cités principales. — La seconde migration, composée de Salluviens, de Libiciens et de Lœves, peuples d'origine ligurienne, passa les Alpes maritimes, et s'établit à l'occident des Insubriens, sur les bords du Tésin, du Tanaro et de la Stura.—Vint ensuite une horde kimrique, composée de Boïens, d'Anamans et de Lingons, qui, trouvant le territoire de la Transpadane entièrement occupé par les tribus galliques, traversa le Pô, et chassa les Étrusques du territoire compris entre la rive droite du fleuve et les Apennins. Les Lingons s'établirent près de la mer, dans le delta formé par le Pô; les Boïens, dont Bononia (Bologne) devint la capitale, se placèrent à l'occident des Lingons; enfin les Anamans, qui eurent pour capitale Placentia (Plaisance), se fixèrent à l'occident des Boïens. Toute la vallée du Pô se trouva ainsi occupée par des peuples d'origine gauloise: Galls sur la rive gauche, Kimris sur la rive droite, et Ligures vers les sources du fleuve et près de son cours supérieur. — Une nouvelle bande d'émigrés gallo-kimris ne tarda pas à se présenter; c'étaient des Senons, partis du centre de la Gaule. Ne trouvant pas de place sur les rives du Pô, ils s'avancèrent jusqu'à l'Adriatique, et s'établirent sur le littoral de cette mer, dans l'Ombrie proprement dite, où ils fondèrent la ville de Sena (aujourd'hui Sinigaglia).

La partie de l'Italie occupée par les Gaulois reçut le nom de Gaule cisalpine.

Les Senons envahissent l'Étrurie (388 ans avant J.-C.).—Siége de Clusium.

Favorisée par la douceur du climat et par l'abondance des subsistances, la population de la Gaule cisalpine s'accrut rapidement.—Cent quarante ans après leur établissement en Italie, les Gaulois, se trouvant trop à l'étroit sur leur territoire, durent songer à en reculer limites. L'Étrurie septentrionale attira d'abord leurs regards. Trente mille Senons passèrent les Apennins et vinrent subitement demander aux Étrusques le partage des terres que ceux-ci laissaient incultes. Les habitants de Clusium (aujourd'hui *Chiusi*), auxquels ils s'adressèrent d'abord, ne leur répondirent qu'en prenant les armes; les Gaulois, irrités, mirent le siége devant la ville.

Quoique défendue par des murailles et protégée par des marais, Clusium abandonnée à ses propres forces ne pouvait tenir long-temps. La confédération étrusque, accablée par la lutte qu'elle soutenait depuis plus d'un siècle, au nord contre les Gaulois, et au midi contre les Romains, était hors d'état de lui fournir de secours.

Intervention des Romains.

Rome comptait alors trois cent soixante ans d'existence, et commençait à fonder sa grandeur future sur un système régulier de conquêtes et d'alliances. Déjà maîtresse de la rive gauche du Tibre, elle étendait sa suprématie sur tous les peuples du Latium, et aspirait à dominer les peuples de l'Étrurie. Deux grandes cités de l'Étrurie méridionale, Veïes et Falérie, étaient devenues ses tributaires. — Clusium n'était séparée de la ville de Romulus que par trois journées de marche. Les Clusiens, effrayés du danger qui les menaçait, sollicitèrent l'alliance et les secours des Romains. Le Sénat accorda l'alliance, mais avant de faire partir les secours, il résolut d'envoyer à Clusium des ambassadeurs chargés d'examiner les causes de la guerre, et de voir s'il y aurait moyen, par un accommodement, de satisfaire les Gaulois.

Brennus et les Fabiens. — Violation du droit des gens.

Le choix du sénat tomba sur trois jeunes patriciens de l'illustre famille des Fabiens; le caractère orgueilleux de ces trois frères et leur violence hautaine convenaient peu à une mission pacifique. — Le chef des Senons, que les historiens latins appellent Brennus [1], eut une conférence avec les ambassadeurs romains; ceux-ci lui demandèrent quel tort les Clusiens avaient fait aux Gaulois, pour que les Gaulois leur fissent ainsi la guerre. Brennus se prit à rire et dit: « Les Clusiens nous font tort, en ce qu'étant peu de « monde et ne pouvant labourer beaucoup de terres, « ils veulent néanmoins en occuper beaucoup, et nous « empêcher de les cultiver, nous qui sommes étran- « gers, nombreux, et qui en avons besoin. Les Clu- « siens nous font le même tort que vous faisaient à « vous, Romains, les habitants d'Albe, de Fidène,

[1] Ce nom de *Brennus*, donné par les historiens au chef des Gaulois senonais, paraît être le titre d'une dignité plutôt qu'un nom propre. — *Brennin*, en dialecte celto-kimrique, signifie un *roi* ou *chef suprême*. — On trouve dans les poëtes gallois les mots *Brennin Cymru oll*, qui signifient le roi de tous les Cimbres (c'est-à-dire des Gallois d'Angleterre); *Brennin Bridain oll*, le roi de toute la Bretagne; *Arthur brennin Bridain*, Arthur, roi de la Bretagne, etc. — Il ne serait pas impossible qu'après avoir été un nom d'homme, ce mot *Brennus* ne fût devenu un titre honorifique, comme *Pharaon* chez les Égyptiens, *Cyrus* chez les Perses, et *César* chez les Romains. — L'histoire ancienne fait mention de deux chefs gaulois portant le nom ou le titre de *Brennus*. Le premier, dont nous nous occupons en ce moment, rançonna le Capitole; le second, dont nous parlerons plus tard, prit Delphes, et pilla le temple d'Apollon Pythien.



« d'Ardée et de Veïes, contre lesquels vous avez pris « les armes, quand ils n'ont pas voulu vous faire « part de leurs biens et vous subir pour protecteurs. « Nous vous connaissons peu, mais nous vous croyons « un peuple brave, puisque les Étrusques vous ont « apppelés à leur aide; laissez-nous donc vider notre « querelle avec les Clusiens, et restez spectateurs de « la lutte, afin de pouvoir dire à votre retour dans « Rome combien les Gaulois l'emportent en vaillance « sur les autres hommes. » A ces paroles, Quintus Ambustus, l'aîné des trois frères, ne put retenir sa colère. « Quel est ce droit, s'écria-t-il, que vous vous « arrogez sur les terres d'autrui? Que signifient vos « menaces? Qu'ont les Gaulois à faire en Étrurie? » — « Ce droit, reprit doucement Brennus, est celui que « vous faites valoir, ô Romains, sur les peuples vos « voisins, quand vous les réduisez en esclavage, « quand vous pillez leurs biens, quand vous ruinez « leurs villes; c'est le droit de la force contre la fai- « blesse. Ce droit, nous le portons à la pointe de nos « épées; tout appartient aux hommes de cœur. » Ambustus voulait répliquer, Brennus ne lui en donna pas le temps, et d'une voix ferme: « Que les Romains, « dit-il, cessent de montrer tant de pitié pour les « Clusiens assiégés par les Gaulois, de peur d'ensei- « gner aux Gaulois à avoir aussi compassion des « peuples opprimés par les Romains. »

Les Fabiens se turent, dissimulèrent leur dépit, et rentrèrent dans Clusium, où de médiateurs pacifiques ils devinrent les plus ardents instigateurs de la guerre. Ils engagèrent les Clusiens à profiter de la sécurité que la négociation commencée avait donnée aux Gaulois, pour les attaquer à l'improviste. Ils se mirent même à la tête des combattants qui marchèrent contre le camp de Brennus. Le combat s'engagea avec vigueur, et malgré leur trahison, les Clusiens commençaient à être forcés de plier, quand dans la mêlée Quintus Ambustus fut reconnu. Il venait de tuer un des chefs des Senons, et avait mis pied à terre pour le dépouiller. — Ces mots, *l'ambassadeur romain*, circulèrent dans les rangs. — Brennus fit aussitôt finir le combat, déclara que les Gaulois cessaient de faire la guerre aux Clusiens, et que leur colère se tournait contre les Romains, violateurs du droit des gens.

Le sénat romain repousse les plaintes de Brennus. — Les Gaulois marchent sur Rome.

Il annonça qu'il allait marcher sur Rome; toutefois, non moins prudent que brave, avant de partir il demanda des renforts aux nations gauloises de la Circumpadane. Puis en attendant leur arrivée, et afin de mettre de son côté les dieux et la justice, il envoya dénoncer au sénat romain le crime des Fabiens, et demander qu'on lui livrât les coupables.

La fierté et la haute taille des députés gaulois jetèrent la surprise dans Rome. Le sénat reconnut le crime de ses ambassadeurs et offrit en réparation de fortes sommes d'argent. Les députés insistèrent pour qu'on leur livrât les Fabiens. — Le sénat hésitait; la peine capitale avait été mise en question et requise par les *féciales* eux-mêmes, prêtres-hérauts chargés de faire respecter le droit des gens et de déclarer la guerre aux étrangers. L'action des trois frères était à la fois un crime politique et un attentat religieux. Mais la puissante famille fabienne triompha de ces redoutables accusateurs; elle eut même le crédit de faire élever les trois accusés aux grandes charges de la République, et les fit nommer tribuns militaires avec puissance consulaire.

Les envoyés de Brennus se retirèrent irrités. — Leur départ laissa Rome en proie à une agitation qui fut bientôt portée au comble. Les tribuns proclamèrent la patrie en danger et firent un appel à tous les citoyens en état de porter les armes. Une armée de quarante mille hommes, dont vingt-quatre mille vieux soldats, fut réunie et prête à partir.

Brennus n'attendit pas les renforts qu'il avait demandés. — Dix mille Boïens seulement avaient joint ses trente mille Senons. — Dès que ses envoyés furent de retour, il se mit en marche, faisant observer à ses soldats la plus grande discipline. Les Gaulois s'avancèrent avec ordre, ménageant les villages, que désertaient les habitants effrayés, et les villes, qui se fermaient à leur approche. Ils criaient aux populations rassemblées sur les murailles et les regardant passer avec terreur : « Rassurez-vous, tous les peuples sont nos amis; nous allons à Rome punir les Romains. »

Bataille d'Allia. — Défaite des Romains.

Les Gaulois passèrent le Tibre, et longeant la rive gauche, arrivèrent jusqu'au lieu où, après être sortie des monts Crustumins, l'Allia, petite rivière torrentueuse coulant dans un lit resserré, se jette dans le fleuve; c'était à une demi-journée de marche de Rome; ce fut là qu'ils rencontrèrent les Romains. Sans leur laisser le temps d'asseoir leur camp et d'accomplir les sacrifices, prélude chez ce peuple religieux de toutes les grandes batailles, ils s'avancèrent, entre-choquant leurs boucliers et poussant d'effroyables hurlements, signal du combat.

Les Romains s'étaient rangés en bataille de l'autre côté de l'Allia, dans une vaste plaine, bornée à l'est par des collines et à l'ouest par le Tibre. Leur ligne, la gauche appuyée au fleuve, faisait face à l'Allia; mais occupant un espace trop considérable, elle manquait de profondeur et de force. Une réserve de vétérans d'élite (*subsidarii* [1]) était postée sur les hauteurs.

[1] Selon Festus, ces soldats étaient ainsi appelés du mot latin *subsedere*, s'asseoir dessous, parce qu'ils attendaient le moment de donner, un genou en terre et cachés sous leur bouclier,

Ce fut par la gauche des Gaulois que l'action s'engagea. Brennus, avec une troupe de braves, s'élança jusqu'au pied des collines, et essaya d'en chasser les Romains, dont toute l'aile droite et la réserve reçurent son choc avec leur discipline et leur valeur ordinaires. C'était à la droite qu'était l'élite de l'armée romaine, et le combat s'y prolongea avec vigueur, mais sans résultat décidé. Il n'en fut pas de même au centre, dont la faiblesse n'était favorisée par aucun accident de terrain. Les Gaulois, avec leur centre profond et serré, leur impétuosité et leur furie naturelle, n'eurent point de peine à l'enfoncer. Les soldats qui le composaient prirent la fuite après une faible résistance; ils entraînèrent dans leur déroute l'aile gauche, qui tenait encore sur le bord du Tibre. De ce côté, le carnage fut affreux. Les Gaulois culbutèrent dans le fleuve tout ce qui cherchait à échapper à l'épée. La ville des Veïes, située sur l'autre rive du Tibre et nouvellement fortifiée, recueillit dans ses murailles les fuyards qui parvinrent à se sauver à la nage. — L'aile droite, sur laquelle, après la défaite du centre et de la gauche, se porta tout l'effort des Gaulois, ne put trouver son salut que dans une prompte fuite. — Sans regarder en arrière, dans leur terreur, croyant l'ennemi sur leurs traces, les fuyards traversèrent Rome épouvantée, et se jetèrent dans la citadelle (*Capitolium*). Les soldats répondaient aux citoyens qui les interrogeaient : « Sauvez-vous, il n'y a plus d'armée, c'en est fait de Rome, les Gaulois sont aux portes. »

Ce fut le 16 juillet de l'an 388 ou 390 avant J.-C. (les historiens ne sont pas d'accord sur l'année), que les Gaulois remportèrent cette éclatante victoire. Rome faillit alors n'être jamais nommée la maîtresse du monde, d'où Brennus eût pu l'effacer. — Une distance de douze milles seulement séparait cette ville du champ de bataille d'Allia. Il suffisait de trois heures de marche pour franchir cet espace, et république, sénat, Capitole, tout cessait d'exister. L'enivrement de la victoire, le soin de recueillir un immense butin, le désir d'emporter comme trophée de victoire la tête des cadavres ennemis, enfin une débauche générale des chefs et des soldats, retinrent les vainqueurs sur le champ de bataille.

Ils y passèrent la nuit à boire et à chanter; le lendemain, les soldats et les chefs se partagèrent les armes de prix, les objets précieux; puis on livra aux flammes le reste du butin.—Les Gaulois ne se remirent en marche que vers le milieu du jour. Ils arrivèrent au confluent du Tibre et de l'Anio : le soleil allait se coucher; ils firent halte au pied du mont Sacré.—Les rapports de leurs éclaireurs leur inspiraient de l'inquiétude : ceux-ci avaient trouvé les portes de Rome ouvertes, et n'avaient aperçu aucun homme armé sur les murailles de la ville silencieuse. — Ce calme extraordinaire fit craindre à Brennus quelque embûche, il donna ordre de dresser les tentes, et remit l'attaque au lendemain.

La ville en effet n'offrait aucun signe de cette vive activité qu'aurait dû y faire naître l'approche d'un ennemi.—Le sénat, le peuple et les soldats peu nombreux revenus du combat, étaient plongés dans un abattement qui ressemblait à la mort. — Les sénateurs ne délibéraient plus; les chefs et les guerriers, désarmés, erraient sans se parler dans les rues presque désertes; ils n'avaient pas même le courage des faibles, celui que donne le désespoir. La défaite d'Allia était à leurs yeux un événement irréparable, le dernier coup du sort.

Prise de Rome par les Gaulois.

La prudence inattendue des Gaulois ranima l'énergie des Romains. L'espoir se réveilla dans toutes les âmes. On délibéra sur ce qu'il y avait à faire dans ce grand danger de la patrie. Il fut décrété que mille des hommes en état de combattre s'enfermeraient avec le sénat dans la citadelle, et que le reste des citoyens chercherait un asile chez les nations voisines. On apporta dans le Capitole tout ce qu'on put trouver de vivres, l'or et l'argent des temples, et les effets précieux des familles riches. — La population abandonna en pleurant ses foyers. Les enfants, les femmes et les vieillards se dispersèrent sur les routes, se hâtant de gagner les villes alliées. — Il ne resta dans Rome que des vieillards qui, ne pouvant ni fuir ni se défendre, se résignèrent à recevoir la mort sous leur toit domestique. — Quelques patriciens, assis sur leur sièges curules, ayant à la main le bâton d'ivoire, insigne de la puissance, attendaient en silence et avec gravité, dans cette posture solennelle, les vainqueurs, auxquels, en mourant, ils voulaient du moins laisser un grand souvenir de la fierté romaine. — Toutefois, le soleil se coucha sans que les Gaulois eussent fait aucun mouvement. Cette inaction et les ténèbres augmentaient les angoisses du petit nombre d'hommes épars dans la ville.

Pour eux la nuit fut longue et triste. — Le lendemain, le jour commençait à poindre, lorsqu'on entendit le hennissement des chevaux et les pas mesurés des Gaulois qui entraient par la porte Colline.— Brennus s'avança avec circonspection jusqu'à la grande place (*Forum magnum*), que dominaient le mont Capitolin et la citadelle, dont les remparts étaient bordés d'hommes armés; c'étaient les premiers qu'il apercevait depuis la bataille d'Allia. — Des soldats se détachèrent pour explorer avec précaution les rues de la ville, sans habitants, et dont les maisons étaient fermées. Cette solitude inspira à la plupart d'entre eux une méfiance mêlée d'épouvante; ils se hâtèrent

de rejoindre le corps principal, arrêté dans le vaste emplacement du Forum.

Quelques-uns, plus hardis, trouvant des maisons dont les portes étaient ouvertes, se disposèrent à y entrer. Ils virent, assis sous le vestibule, de graves vieillards au visage auguste et qu'une barbe blanche et longue rendait plus vénérables encore. Étonnés, ils se demandaient les uns aux autres si ces figures silencieuses et immobiles n'étaient point des statues. Un d'eux, impatient et moqueur comme le sont naturellement les guerriers gaulois, saisit la barbe d'un de ces fiers vieillards et lui secoua la tête. C'était un sénateur nommé Papirius. — Le vieux romain leva son bâton et en frappa si rudement la tête du Gaulois, qu'il le blessa. Irrité de sa blessure, celui-ci le tua aussitôt. Ce fut le signal du carnage. Les soldats de Brennus se répandirent dans les rues, égorgèrent tout ce qui était vivant, pillèrent et incendièrent les maisons et les temples.

Siége et blocus du Capitole.

Les Romains, retirés dans le Capitole, furent ainsi les témoins du sac et de l'incendie de leur ville. Le Capitole, forteresse carrée, masse imposante de pierres et de rochers, devait son nom à une tête d'homme trouvée, disait-on, en creusant ses fondations. Chacune de ses faces avait deux cents pieds d'étendue. Le roc sur lequel elle était bâtie était inaccessible de trois côtés, le quatrième, que défendaient d'épaisses murailles, communiquait avec le Forum par un sentier escarpé taillé dans le roc, et que plus tard, quand la Rome de briques devint une Rome de marbre, remplaça un large escalier de cent degrés, destiné à servir de route aux marches triomphales.

Brennus, sans s'effrayer d'une position aussi forte, somma les Romains de se rendre; ceux-ci refusèrent. Les Gaulois irrités essayèrent d'escalader la citadelle; ils arrivèrent avec peine, en joignant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des quartiers de rocs que les assiégés faisaient rouler sur eux, jusqu'aux deux tiers de la montée à une petite distance du rempart; mais là, chargés avec furie par la garnison qui sortit l'épée à la main, ils furent repoussés et culbutés jusqu'au pied de la montagne. — Brennus n'était pas découragé par cette tentative; néanmoins il jugea inutile de sacrifier la vie de ses soldats pour obtenir la possession d'un rocher que la famine ne tarderait pas à lui livrer. Il établit son camp dans le Forum et bloqua le Capitole.

Durant ce blocus, les Gaulois donnèrent une preuve de leur vénération pour la Divinité, quel que fût son culte. — Un jeune homme, vêtu comme les prêtres romains, et portant dans ses mains des offrandes consacrées, descendit un jour du Capitole, entra dans le camp des Gaulois, le traversa en silence et monta sur le Quirinal [1], où il accomplit un sacrifice religieux. — Il revint ensuite au Capitole, lentement et avec la même gravité. — Sa démarche excita vivement la curiosité des Gaulois, mais ils respectèrent son courage et sa piété. Ce jeune homme appartenait cependant à cette famille *Fabia*, dont trois membres, en violant le droit sacré des nations, avaient fait naître la guerre entre les Romains et les Gaulois.

Famine parmi les assiégeants. — Camille. — Surprise des Gaulois près d'Ardée.

Cependant la famine, dont les assiégeants menaçaient la garnison du Capitole, commençait à faire des ravages dans leur propre camp. D'imprévoyants excès avaient consumé en peu de jours les vivres que les flammes n'avaient pas dévorés. — Les Gaulois se virent obligés de se disperser dans les campagnes, pour y recueillir des fruits et des provisions; cette faible ressource devenait d'ailleurs plus insuffisante de jour en jour. — L'armée de Brennus, augmentée par les bandes que le bruit de la prise de Rome attirait des rives du Pô, s'élevait à environ 70,000 combattants. Pour la faire vivre, il fallait la diviser et envoyer des détachements à une grande distance de la ville.

Ce fut dans une de ces courses que la cavalerie Gauloise s'avança jusqu'aux portes d'Ardée, ancienne ville des Rutules, située non loin de la Méditerranée, et ravagea les campagnes environnantes. Ardée renfermait alors un patricien romain, Marcus Furius Camillus, qui, après s'être signalé à la tête des armées de la République, avait été accusé de concussion, et s'était soustrait par un exil volontaire à une condamnation infamante. — Quoique encore irrité de l'injustice populaire, il se montrait profondément affligé des désastres de sa patrie. Tous ses discours excitaient les habitants d'Ardée à prendre les armes; mais ceux-ci répugnaient à commencer une guerre dont il semblait que Rome dût seule recueillir le fruit. — La renommée militaire de Camille l'avait suivi dans son exil. « Ardéates, mes vieux amis et mes nou« veaux compatriotes, leur disait-il, laissez-moi vous « payer le prix de l'hospitalité. C'est dans la guerre « que je vaux quelque chose, et la guerre actuelle est « vôtre plus que vous ne pensez. Assisterez-vous tou« jours comme spectateurs aux ravages de vos mois« sons? Est-ce pour les Barbares que vous les avez « semées? Je veux vous en délivrer, sinon votre sort « deviendrait bientôt pareil à celui de Rome; laissez« moi conduire au combat vos jeunes citoyens. J'en« graisserai vos plaines du sang de ces barbares, ivres « de vin, gorgés de viandes, qui, accablés par la fa-

[1] Une des sept collines que Rome antique renfermait dans son enceinte.

«tigue et par les excès, s'arrêtent comme des bêtes «fauves là où la nuit les trouve, au bord des «fleuves, au fond des forêts, y dorment sans re- «tranchements, sans gardes, et semblant attendre «que le fer les fasse passer du sommeil à la mort. «Suivez-moi, c'est une boucherie et non un combat «que je vous propose.»

Ces discours, mais plus encore les pillages fréquents des Gaulois, décidèrent les Ardéates à confier à Camille une troupe d'hommes d'élite. Celui-ci, sans faire d'éclat, attendit, renfermé dans les murailles d'Ardée, l'occasion favorable; cette occasion s'offrit d'elle-même. Une bande chargée de butin s'arrêta aux environs de la ville. Après avoir bu et mangé outre mesure, les Gaulois, avec leur négligence accoutumée, s'étendirent pêle-mêle dans la plaine pour y passer la nuit. Le Romain les surprit pendant leur sommeil, et en fit un horrible carnage; ceux qui échappèrent au fer des Ardéates furent massacrés par les paysans des campagnes voisines.

Ligues contre les Gaulois. — Camille est nommé dictateur.

Encouragés par ce succès, tous les peuples du Latium suivirent l'exemple des habitants d'Ardée et prirent les armes. — Les fourrageurs gaulois ne trouvant plus aucune sûreté sur la rive gauche du Tibre, passèrent sur la rive droite; mais là ils trouvèrent les Étrusques et les Romains réfugiés dans Veies après la bataille d'Allia, qui leur firent une guerre active et non moins acharnée.

Des ligues se formèrent de tous côtés contre les vainqueurs de Rome; la position des Gaulois devint de plus en plus critique, mais leurs chefs étaient résolus à ne s'éloigner qu'après la prise du Capitole. — Les succès de Camille, l'exemple et l'impulsion qu'il avait donnés aux peuples du Latium, avaient fait oublier aux réfugiés de Veies les torts réels ou supposés de cet habile général. Ils lui envoyèrent des députés, le suppliant de venir à Veies se mettre à leur tête, ou de permettre qu'ils allassent à Ardée se placer sous ses ordres. L'exilé se refusa à leurs sollicitations, alléguant et son bannissement et la nécessité d'obtenir le suffrage du sénat, pour exercer sur des Romains une autorité légale. Ils insistèrent en vain: soit respect pour les lois de la République, soit ressentiment de l'injustice dont il avait été victime, il demeura inébranlable.

Le blocus du Capitole durait depuis sept mois. Les Romains n'ignoraient pas que la garnison devait manquer de vivres; il n'y avait pas un instant à perdre pour la secourir. La chute de cette citadelle équivalait à l'anéantissement du nom romain. Pontius Cominius, jeune plébéien exalté par l'amour de la patrie, se dévoua et résolut de pénétrer dans le Capitole, afin d'obtenir du sénat la réintégration de Camille dans ses droits civiques. Il partit de Veies, franchit le Tibre à la nage, échappa, favorisé par l'obscurité de la nuit, à la vigilance des sentinelles gauloises, et réussit à gravir sans être aperçu le côté le plus escarpé du roc capitolin. — Arrivé dans la citadelle, il se fit conduire devant le sénat, où il expliqua sa mission. — Sa jeunesse, son audace, son dévouement, ranimèrent chez ces vieillards abattus par un long siége et par la famine l'espoir de sauver Rome. La sentence qui pesait sur la tête de Camille fut levée, et après avoir, à la lueur des flambeaux, consulté les auspices, le sénat conféra la dictature à l'exilé d'Ardée. Pontius s'éloigna du Capitole, joyeux de la nouvelle qu'il rapportait, repassa le Tibre, et sain et sauf regagna ses compagnons d'armes à Veies.

Les oies sauvent le Capitole.

Néanmoins son voyage faillit causer la ruine de la citadelle qu'il voulait sauver. «Quelques-uns des Barbares, dit Plutarque [1], passans d'aventure au long de l'endroit par où estait la nuit monté Pontius Cominius, apperceurent en plusieurs lieux les traces de ses piedz et de ses mains, ainsi qu'il s'estait accroché en gravissant contremont, et veirent aussi les herbes et broissailles, qui estoyent au long des roches, froissez, et la terre éboulée, dont ils allèrent faire le rapport au Roy (Brennus), qui se transporta luymesme sur le lieu, et l'ayant bien considéré ne feit autre chose sur l'heure. Mais le soir, quand la nuict fut venue, il assembla une trouppe des plus légers Gaulois, et qui plus avoyent accoustumé de gravir les montagnes, et leur dit: «Les ennemis nous mons- «trent eulx-mesmes le chemin que nous ne pouvions «trouver pour les aller surprendre, et y estans mon- «tez, nous donnent assez à entendre qu'il n'est pas «impossible d'y monter; si serait grande honte à «nous, après avoir si bien commencé, de faillir à bien «achever, en abandonnant ce lieu icy comme impre- «nable: car s'il a esté facile à un seul d'y gravir, tant «moins doibt il estre difficile à plusieurs d'y monter «les uns après les autres, attendu que l'un aide à «l'autre, et si vous advise, que ceulx qui feront leur «devoir d'y monter, seront remunérez de présens et «d'honneurs convenables à leurs prouesses.»

«Le Roy ayant tenu tel langage à ces Gaulois, ils entreprirent hardiment d'y monter; et environ la mi-nuict commencèrent à gravir contremont la roche plusieurs à la file, le plus coyement qu'il leur estoit possible, s'accrochans comme mieulx ilz pouvoyent, au long de la pente du rocher qu'ilz trouvoyent bien roide, mais néantmoins plus accessible et plus facile qu'ils n'avoient pensé du commencement; de sorte que les premiers estans arrivez au plus hault, estoyent

[1] *Vie de Camille,* traduction d'Amyot.

jà tous prests à se saisir de la muraille, et à charger les gardes qui dormoyent, pource qu'il n'y avoit ny homme ny chien qui les eust ouys. Mais il y avoit des oyes sacrées que l'on nourrissoit au temple de Juno, et leur donnoit-on en autre temps à manger largement; mais lors, pource que à male peine avoit-on vivres pour les hommes, encore bien estroittement, on n'en faisoit pas compte, et les traittoit-on fort mal. — Or est-ce une beste qui a naturellement le sens de l'ouye fort aigu, et est fort paoureuse de sa nature, et celles-là pour la faim qu'elles enduroyent, estoyent encore plus esveillées et plus faciles à effroyer; à l'occasion de quoy elles sentirent incontinent la surprise des Gaulois, et se prirent à courir et à crier contre eulx, tellement qu'elles esveillèrent ceux du chasteau : avec ce que les Gaulois voyant qu'ilz estoyent découverts, ne se gardèrent plus de faire bruit, ains y allèrent le plus effroyablement qu'ils peurent.—Les Romains oyans l'alarme, prirent chascun le premier baston qu'ilz trouvèrent promptement à leur main, et coururent soudainement là part[1] où ilz entendoyent le bruit : entre lesquelz le premier de tous fut un Manlius, homme consulaire, fort et robuste de sa personne et ayant le cueur de mesme; lequel s'addressant à deux des Barbares ensemble, ainsi comme l'un haulsait une hache pour luy en donner sur la teste, le prevint et luy couppa le poing avec son espée, et heurta l'autre au visage avec son escu, si rudement qu'il le feit trébucher en arrière au long du rocher; puis, se présentant sur la muraille avec les autres qui estoyent aussi accourus à l'entour de luy, rebouta le reste des Barbares qui n'estoyent pas encore beaucoup de montez jusques en hault, ny ne feirent pas grande preuve de hardiesse.

« Ainsi les Romains estans eschappez de ce danger, le lendemain au matin jettèrent du hault en bas du chasteau à travers les rochers, le capitaine qui celle nuict avoit eu charge du guet, et ordonnèrent à Manlius, en récompense du bon service qu'il avait fait, un loyer plus profitable que honorable : ce fut que chacun luy contribua demi-livre de froment du païs, qu'ils appellent *far*, et de vin la quatrième partie de la mesure que les Grecs appellent *cotyle*, qui pouvoit estre environ cheopine, autant que chascun en avoit de la munition pour son vivre par jour. »

Capitulation des Romains.

Cet échec eut des suites fatales pour l'armée de Brennus; tout changea dans son camp; le découragement succéda à l'audace, le silence au tumulte, la réflexion à l'imprudence.—Les maladies contagieuses causées tant par l'atmosphère chaude et humide d'un automne pluvieux, que par les miasmes pestilentiels qui s'exhalaient des ruines, se joignirent à la famine. Les chefs et les soldats mouraient par milliers, et chaque soir les collines de la ville romaine brillaient de la flamme des bûchers allumés pour consumer les cadavres.

La désolation et la famine régnaient aussi dans le Capitole. Les assiégés étaient réduits à manger le cuir de leurs chaussures. Ne voyant arriver ni vivres ni renforts, ils avaient cessé de compter sur Camille, dont ils ne recevaient aucune nouvelle. Le dictateur avait réuni sous ses enseignes plus de quarante mille hommes. Mais il n'osait pas encore confier le salut de Rome aux hasards d'une bataille. Sa prudence craignait le désespoir des Gaulois, et il attendait que la misère et les maladies les livrassent à sa discrétion.

Le malheur rapproche les ennemis les plus acharnés. Les sentinelles romaines et les sentinelles gauloises se communiquaient leurs souffrances. Les pourparlers des soldats amenèrent des conférences entre les chefs; on était de part et d'autre impatient de négocier, mais les exigences de Brennus révoltaient la fierté romaine. Cependant le chef gaulois avait reçu des nouvelles inquiétantes de la Cisalpine. Les montagnards des Alpes menaçaient les terres des Insubriens et des Anamans : les Vénètes ravageaient le territoire des Boïens et des Lingons. Il crut sage et prudent de modérer ses prétentions. Les négociations se renouèrent, et le 13 février, sept mois après la bataille d'Allia, la paix fut conclue aux conditions suivantes :

Les Romains devaient livrer aux Gaulois mille livres pesant d'or[1], pour le rachat de Rome et la rançon du Capitole; ils s'obligeaient en outre : 1° à leur faire, pour leur retour, fournir des vivres et des moyens de transport par les colonies romaines ou par les villes alliées; 2° à leur céder une partie du territoire de la République; 3° enfin laisser une porte de Rome toujours ouverte, en souvenir de l'occupation gauloise.

Brennus reçoit la rançon du Capitole.

Le traité juré de part et d'autre, restait à l'exécuter. Brennus fit disposer les balances au pied du Capitole. L'or promis fut apporté. Pour compléter le poids exigé, les Romains prirent les bracelets et les colliers précieux que les femmes avaient déposés dans le trésor public, et même les ornements des temples. — Le tribun militaire Sulpitius avait conclu le traité et en

[1] Partout.

[1] La livre romaine pesait 10 de nos onces. — 1,000 livres romaines équivalaient donc à 625 livres françaises, et 625 livres d'or pur valent 2,152,775 francs de notre monnaie.— Les éléments nous manquent pour établir exactement quelle était, à l'époque où fut payée la rançon du Capitole, la valeur réelle de cette somme; elle devait être, au minimum, décuple de celle d'aujourd'hui.

surveillait l'exécution; quand on commença à peser, il s'aperçut que les Gaulois qui dirigeaient la balance empêchaient qu'elle ne jouât librement, et faisaient pencher le plateau de leur côté. — Il se récria contre cette mauvaise foi; mais Brennus, impassible, détacha son épée et la posa avec le baudrier du côté où étaient les poids. — « Qu'est-ce que cela signifie? « demanda vivement Sulpitius. — Rien, dit Brennus « d'un air moqueur, sinon *malheur aux vaincus!* » Cette raillerie barbare, qui depuis est devenue un proverbe, excita l'indignation des Romains. Les uns voulaient qu'on reprît l'or, et qu'on annulât la capitulation. D'autres, plus sages, furent d'avis qu'il fallait souffrir cet outrage sans murmurer. « La « honte, dirent-ils, n'est pas de payer plus qu'il n'a « été promis, elle est dans le fait seul du paiement; « résignons-nous donc à un affront que nous ne « pouvons ni éviter ni punir. »

Départ des Gaulois. — Perfidie de Camille. — Fin de l'expédition contre Rome.

Le blocus du Capitole fut levé; l'armée gauloise sortit de Rome, divisée en plusieurs corps et par des routes différentes, sans doute afin de pouvoir plus facilement se procurer des vivres. Brennus, avec le gros de l'armée, suivit, par la rive gauche du Tibre, la route qui conduisait à la cité des Gabiens; les autres corps, par la rive droite, prirent le chemin de l'Étrurie [1].

Si la brutalité gauloise s'était montrée dans toute sa nudité en comptant la rançon des vaincus, la perfidie romaine éclata envers les vainqueurs, dès qu'ils se furent un peu éloignés de Rome. — Camille prétendit annuler, comme illégal, le traité qui avait mis fin aux hostilités contre les défenseurs du Capitole, soutenant qu'à lui seul appartenait le droit de le conclure. Il profita de la division de l'armée gauloise pour la faire attaquer en détail. Il ordonna aux villes, colonies ou alliées des Romains, de fermer leurs portes aux Gaulois, afin que ceux-ci ne pussent obtenir qu'en mettant le siége devant chaque place, les vivres que le traité leur avait promis. Il suivait lui-même les Gaulois avec un corps d'élite, et les attaquait toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Deux de ces engagements d'arrière-garde leur furent surtout funestes, et ils y perdirent une partie de leur butin; néanmoins la rançon du Capitole arriva intacte dans les villes des Boïens et des Senons.

Rome, débarrassée de ses ennemis, se reconstruisit rapidement, et par un scrupule bizarre, le sénat, qui n'avait point désapprouvé la perfidie de Camille, n'osa pas éluder la clause du traité qui stipulait qu'une des portes de la ville resterait éternellement ouverte. Seulement, par un subterfuge digne de ce temps, on eut soin de placer cette porte dans un lieu inaccessible.

Ainsi finit cette expédition, dont le souvenir affligea perpétuellement la vanité romaine. Les Gaulois, quoi qu'aient dit les historiens latins, réussirent dans leur expédition; ils prirent Rome, mirent à contribution le Capitole, et vengèrent le droit des gens, si indignement violé à Clusium.

[1] Suivant la version de Tite-Live, Camille se serait opposé au paiement de la rançon du Capitole, aurait vaincu les Gaulois, et les aurait forcés à s'éloigner de Rome. Mais Polybe dit que Brennus ne s'éloigna qu'après la convention faite et la rançon payée, « décidé à la retraite par la nouvelle des ravages « que les Vénètes commettaient sur les terres des Boïens et des « Lingons. » — Suétone raconte qu'un siècle après la prise de Rome, « le propréteur Drusus, vainqueur des Senons, rap- « porta à Rome l'or autrefois donné pour la rançon du Capitole, « *et qui n'avait pas été, comme la renommée le préten-* « *dait, enlevé aux Gaulois par Camille.* » Florus ajoute : « On extermina jusqu'au dernier des Senons, afin qu'il ne « restât personne de *cette nation qui se glorifiait d'avoir* « *brûlé Rome.* »

CHAPITRE XI.

DÉCADENCE DE LA GAULE CISALPINE.

Préparatifs des Romains contre les Gaulois. — Mœurs des Cisalpins. — Les Gaulois reparaissent dans le Latium. — Manlius Torquatus. — Paix entre les Gaulois et les Romains. — Le corbeau de Valérius. — Irruption de Gaulois transalpins. — Courses dans le Latium. — Coalition contre Rome. — Défaite des Gaulois à Sentinum. — Défaite et extermination des Senons. — La rançon du Capitole est rapportée à Rome. — Coalition générale des Cisalpins contre Rome. — Terreur du peuple romain. — Gaulois enterrés vifs. — Forces respectives des Romains et des Gaulois. — Entrée des Gaulois en Étrurie. — Défaite des Romains à Fésule. — Bataille de Télamon. Soumission des Boïens. — Guerre contre les Insubriens. — Combat de Clastidium. — Mort de Viridomar. — Soumission de l'Insubrie. — Asservissement de la Cisalpine.

Préparatifs des Romains contre les Gaulois.

La prise de Rome fonda la renommée des Gaulois cisalpins et causa leur ruine, car la politique romaine comprit quels voisins terribles s'agitaient aux portes de la ville qui déjà rêvait l'éternité. Les vieux sénateurs devinèrent que, si avec les peuples de l'Italie Rome avait à combattre pour l'empire, avec les Gaulois c'était pour l'existence [1]. Toutes les institutions de la République furent dès lors dirigées vers un seul but, l'anéantissement, ou au moins l'asservissement de la Gaule cisalpine. Chaque guerre avec les nations gauloises fut déclarée guerre nationale, où, sans excepter les prêtres ni les vieillards, tous les citoyens durent être astreints à prendre les armes. On fonda un trésor exclusivement consacré aux dépenses des guerres contre les Gaulois. Ce trésor fut placé dans le Capitole, et les malédictions célestes furent d'avance prononcées contre ceux qui oseraient y puiser pour un autre motif. — Les combats contre les soldats de Brennus avaient indiqué la nécessité de quelques changements dans l'armement des lé-

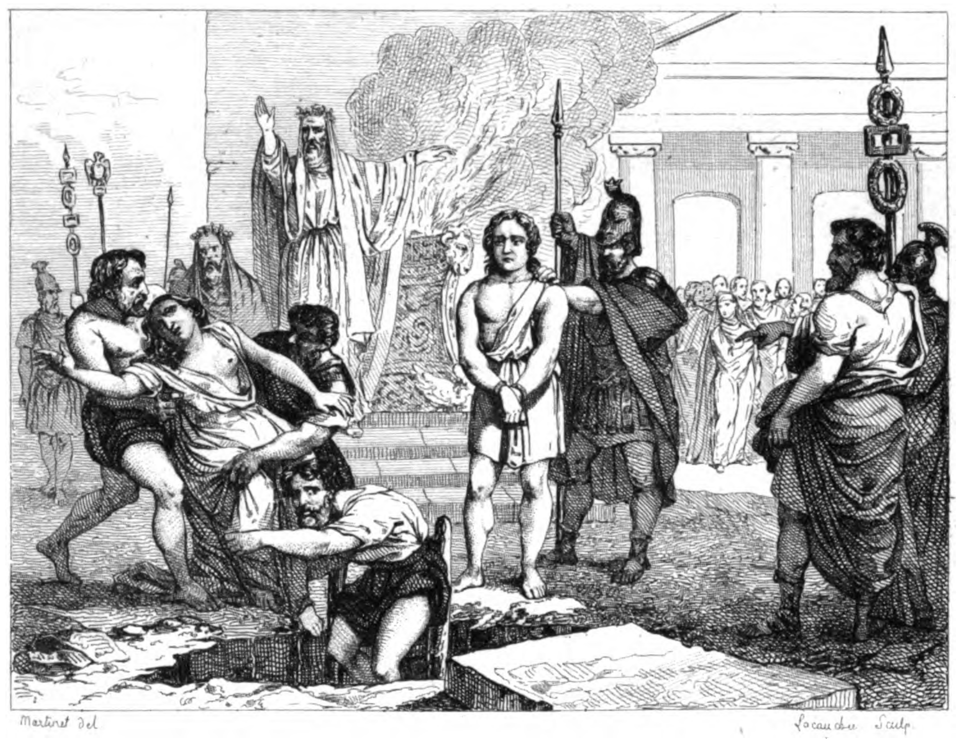
[1] *Cum Gallis pro salute, non pro gloriâ certari.* (Sallust.)





Martinet del. Couché Sculp.

Bataille de Télamon.



Martinet del. Lacauchie Sculp.

Un Gaulois et une Gauloise sont enterrés vivants à Rome.



Buttura del. Lacauchie Sculp.

Allée couverte d'Essé



Dupérès del. Lacauchie Sculp.

Druides

gionnaires. Ceux-ci reçurent un casque de fer battu au lieu du casque de cuivre alors en usage; les bords de leur bouclier furent renforcés d'une bande de fer assez large pour résister au tranchant des sabres gaulois; un épieu (*pilum*) garni d'acier et plus solide que le *gesum* des Cisalpins, remplaça dans leurs mains les frêles javelines dont jusqu'alors ils avaient été armés. — Pour effectuer ces améliorations, qui prouvent jusqu'à quel point ils redoutaient les Gaulois, les Romains profitèrent de quelques années de répit que leur laissèrent les luttes intestines des Cisalpins et leurs guerres contre les Vénètes et les Illyriens.

Mœurs des Cisalpins.

Les peuples établis dans la Cisalpine avaient conservé leur rudesse gauloise et primitive. Peu soucieux des recherches et du luxe dont la civilisation étrusque ou romaine leur avait offert des exemples, « ils habitaient, dit Polybe, des bourgades sans murailles; leur manière de vivre était simple.—Ignorant l'usage des meubles, ils n'avaient d'autre lit que des faisceaux d'herbe ou de paille, d'autre nourriture que la chair de leurs troupeaux ou des animaux tués à la chasse. Ils ne s'occupaient que d'agriculture et de guerre. — Toute autre science ou industrie leur était inconnue. Leurs richesses consistaient en or et en troupeaux, seuls biens qu'on puisse facilement, et dans toute circonstance, transporter avec soi. » La *clientèle,* en usage dans la Gaule transalpine, était la base de leur organisation sociale. Le patron qui comptait le plus de clients était le plus puissant et le plus respecté.— Quant à l'organisation politique, elle différait suivant les peuples. La forme républicaine prévalait chez les Galls établis dans la Transpadane; la forme monarchique existait dans la Cispadane, chez les Kimris et les Gallo-Kimris. — Quelques-unes des anciennes villes fondées par les Étrusques et épargnées par les Gaulois conquérants, étaient devenues le refuge de la population vaincue, la seule qui s'occupât d'industrie ou de commerce. Ces villes, parmi lesquelles on cite *Mantua* (Mantoue), *Ravenna* (Ravennes), *Ariminum* (Rimini), *Melpum* (ville aujourd'hui détruite), étaient les entrepôts où les Cisalpins échangeaient les produits de leur sol, et le butin, fruit de leur courage, contre les marchandises grecques ou italiennes. Une partie du butin rapporté des grandes expéditions était toujours mise en commun, et déposée dans le temple principal de la nation, formait le trésor public destiné à subvenir aux frais des expéditions futures.

Les Gaulois reparaissent dans le Latium (366 à 351 ans av. J.-C.).

Pendant le long repos que les Cisalpins laissèrent à la république romaine, leurs courses se portèrent principalement vers le midi de la péninsule italienne, où Sybaris, Tarente, Crotone, Métaponte, ces villes célèbres par le luxe et par la mollesse de leurs habitants, leur offraient une proie riche et facile à conquérir.

Vingt ans après la prise de Rome, une armée gauloise reparut dans le Latium, et s'avança jusqu'à Albe. Les Romains, surpris, restèrent derrière leurs murailles sans oser en sortir pour les attaquer. — Douze ans plus tard, une nouvelle armée, plus nombreuse, vint camper sur les bords de l'Anio, et parut menacer sérieusement la ville aux sept collines. Cette fois, le sénat, sans doute informé à l'avance de l'approche des Gaulois, avait eu le temps de faire avertir les alliés. Une armée était prête à marcher. Les légions s'avancèrent jusqu'à l'Anio, témoignant par leur attitude qu'elles étaient disposées à combattre. Les Gaulois comptaient sans doute surprendre Rome, car étonnés de la fermeté des Romains, ils levèrent leur camp et gagnèrent pendant la nuit un lieu inexpugnable dans les montagnes de Tibur, d'où ils ne tardèrent pas à repasser les Apennins.

Manlius Torquatus.

Ce fut dans une des rencontres partielles auxquelles donna lieu cette expédition insignifiante que fut livré, s'il faut en croire Tite-Live, le combat singulier du jeune Titus Manlius avec un des chefs gaulois, remarquable par sa stature démesurée. Ce géant s'était avancé entre les deux camps pour provoquer au combat les plus braves des Romains. Son corps entièrement nu, orné seulement d'un riche collier et de bracelets d'or, n'avait pour armure défensive qu'un étroit bouclier; il portait dans ses mains deux sabres qu'il brandissait avec fureur. Nul guerrier ne répondant à ses défis, il raillait les Romains et leur montrait la langue, en signe de mépris. Le jeune Titus, ému de ses injures, voulut prouver qu'il descendait de ce Manlius qui avait naguère défendu le Capitole. Il prit un bouclier et s'armant d'une épée courte et pointue, à deux tranchants, il s'avança vers le géant qui, dit Tite-Live, le dominait comme une montagne. Le barbare, chantant et dansant avec des contorsions bizarres, se disposait au combat en agitant ses armes; Manlius, esquivant avec adresse un coup qui lui était destiné, saisit l'instant favorable et se glissa entre le bouclier et le corps de son adversaire, qui dès lors se trouva livré sans défense à ses coups. Il le frappa et le tua avec son épée courte comme un poignard. Le colosse couvrit en tombant un espace immense; le vainqueur lui coupa la tête, et prenant le collier son plus riche ornement, se le passa tout ensanglanté autour du cou; d'où lui vint le surnom de *Torquatus* [1].

[1] L'homme au collier.



La figure du Gaulois tirant la langue devint une espèce de caricature célèbre chez les peuples de l'Italie. Peinte sur un disque, elle formait, 167 ans avant l'ère chrétienne, le principal ornement de l'enseigne d'un banquier romain [1], et fut plus tard encore (en l'an 102 avant J.-C.) la devise adoptée par Marius, vainqueur des Cimbres et des Teutons.

Paix entre les Gaulois et les Romains. (348 ans avant J.-C.)— Le corbeau de Valérius.

Les expéditions des Gaulois contre les Romains se renouvelèrent dans les années suivantes, mais elles ne furent pas heureuses. Après avoir pillé le Latium et la Campanie, une de leurs armées fut détruite, partie en bataille rangée par le dictateur Sulpitius, partie en détail par les paysans que soulevaient leurs déprédations. Découragés par ce désastre, les Gaulois restèrent huit ans sans se remontrer dans le Latium; alors étant venus prendre position sur le mont Albano, ils furent amenés, par une ruse du consul Popilius, à livrer une bataille où ils furent vaincus. — La guerre recommença l'année suivante, mais avec moins de vigueur de part et d'autre; elle se termina par une trêve de trois ans, qui bientôt fut changée en une paix définitive.

C'est dans cette dernière campagne qu'Aulu-Gelle et Tite-Live placent le récit d'un autre combat singulier, qui se termina également à l'avantage du combattant romain, mais d'une manière plus merveilleuse que le fameux duel de Manlius Torquatus.

Dans ce combat, le champion gaulois est encore un géant, celui de Rome un jeune tribun nommé Valerius; mais l'audace et le courage du Romain n'auraient pas suffi pour vaincre le Gaulois; il fallut que pendant le combat, un corbeau, envoyé par les dieux, vînt se percher sur le casque du tribun, et à coups d'ongles et de bec déchirât le visage et crevât les yeux du géant; celui-ci, étourdi de l'attaque de son nouvel adversaire et privé de la vue, succomba nécessairement dans cette lutte inégale.— Ce triomphe peu difficile valut à Valérius le surnom de *Corvinus*.

Irruption des Gaulois transalpins. — Courses dans le Latium. (299 ans avant J.-C.)

Les Cisalpins respectèrent religieusement le traité fait avec les Romains. La paix dura cinquante années. Alors arriva d'au-delà les monts, une bande nombreuse de Gaulois transalpins cherchant des terres où s'établir. Les Cisalpins, déjà trop pressés sur le territoire, ne purent offrir aux nouveau-venus que des vivres et le partage de leurs trésors; mais prenant les armes eux-mêmes, ils leur dirent: « Suivez-« nous, nous allons vous conduire dans un pays où « vous trouverez de l'or, des troupeaux et des champs « fertiles. » Et ils entrèrent dans l'Étrurie. La confédération étrusque se disposait en secret à attaquer la république romaine, dont l'ambition lui portait ombrage; au lieu de combattre les Gaulois, elle leur proposa de les prendre à sa solde; ceux-ci acceptèrent, et réunis aux Étrusques, passèrent le Tibre, ravagèrent le Latium et les terres des Romains, et chargés de butin revinrent dans la Gaule Cisalpine, sans avoir eu d'ennemis à combattre. Mais quand il s'agit de partager cet or qui leur avait si peu coûté, une querelle s'éleva entre les Transalpins et les Cisalpins, et dans la bataille qui en fut la suite, les premiers succombèrent et furent exterminés. « Ces querelles furieuses, dit Polybe, ne sont pas rares chez les Gaulois lorsqu'ils ont fait quelque butin, et quand ils sont échauffés par la débauche et par le vin. »

Coalition contre Rome. — Défaite des Gaulois à Sentinum. (295 ans avant J.-C.)

Quatre ans après cette expédition, une coalition générale des peuples de l'Italie se forma contre les Romains: les Gaulois y prirent part. Réunis aux Samnites, aux Ombres et aux Étrusques, ils défirent et massacrèrent, dans le voisinage de Clusium, une légion tout entière; mais les Ombres et les Étrusques, ayant été rappelés dans l'Étrurie et dans l'Ombrie, par les ravages qu'y commettaient des corps détachés de l'armée romaine, se séparèrent de la confédération. Les Gaulois, restés seuls avec les Samnites, se virent forcés d'accepter une bataille dans la vaste plaine de Sentinum, au pied oriental de l'Apennin, où se trouvaient réunies deux armées romaines commandées par les consuls Quintus Fabius Maximus et Publius Décius. Les Gaulois formaient l'aile droite de l'armée confédérée, leur infanterie était soutenue par mille chars de guerre, que précédait une excellente cavalerie légère; cette cavalerie ne put soutenir le choc impétueux de la cavalerie ennemie, guidée par le consul Décius et composée de l'élite de la jeunesse romaine. Mais au moment où elle venait d'être dispersée, les chars, que les Gaulois manœuvraient avec une admirable dextérité, s'ébranlèrent et leur rendirent l'avantage; les légions qui s'avançaient pour appuyer la cavalerie furent rompues, et bientôt la plaine fut couverte de fantassins et de cavaliers romains, fuyant dans toutes les directions pour éviter les faux tranchantes des chars.

Fabius, aux prises avec les Samnites, ne pouvait leur envoyer aucun secours. Décius désespéré se résolut à mourir, mais il voulut que sa mort fût utile

[1] Une inscription des *Fastes Capitolins*, citée par Reinesius (page 312), rapporte que le 3 des calendes d'avril, Q. Aufidius, le banquier de la maison à l'enseigne du *Bouclier cimbrique* (*Mensarius Tabernæ Argentariæ ad scutum Cimbricum*), a fait faillite et s'est enfui; qu'arrêté ensuite et traduit devant le préteur P. Fontéius Balbus, il a plaidé sa cause et a été acquitté.

à sa patrie. — C'était une croyance généralement répandue parmi les Romains, que lorsque dans une bataille perdue le chef de l'armée vaincue se dévouait aux dieux infernaux, il sauvait son armée de la destruction et renvoyait la terreur, la fuite, le carnage et la mort aux vainqueurs, victimes dès lors de la colère des dieux du ciel et des dieux des enfers. — Décius, mettant à profit cette croyance superstitieuse, se dévoua hautement à la colère des dieux, prononça de terribles imprécations contre lui-même et contre l'ennemi, et se précipitant au plus fort de la mêlée, y offrit sa vie en sacrifice à la patrie. Ce dévouement solennel, cette mort héroïque de leur consul, ranimèrent le courage des Romains qui se rallièrent et reprirent l'offensive. En ce moment, Fabius commençait à faire ployer les Samnites; il détacha une forte division pour secourir l'aile qui avait été ébranlée. Les Gaulois formés en carré résistèrent à cette double attaque; mais bientôt la fuite des Samnites les laissa seuls exposés à l'effort de toute l'armée romaine : Fabius dirigea contre eux ses troupes victorieuses, et après la plus opiniâtre résistance, ils furent vaincus. Vingt-cinq mille de leurs meilleurs guerriers succombèrent dans cette longue bataille, qui mit fin à la coalition des peuples italiens.

Défaite et extermination des Senons. (283 ans avant J.-C.) — La rançon du Capitole est rapportée à Rome.

Dix années s'écoulèrent pendant lesquelles les peuples de la Cisalpine furent uniquement occupés à réparer leurs pertes. La puissance de Rome avait grandi pendant ce temps. Le Samnium était dompté, plusieurs villes étrusques avaient fait alliance avec les Romains. — Néanmoins le parti qui cherchait à rendre l'Étrurie indépendante n'était pas entièrement découragé; il vint à bout d'engager les Gaulois à appuyer ses tentatives.

Les Senons prirent les armes et assiégèrent *Aretium* (Arezzo), une des villes étrusques qui avaient trahi la cause nationale. Le sénat envoya aussitôt des ambassadeurs enjoindre aux Gaulois de lever le siége d'une ville alliée de la République et placée sous sa protection. L'arrogance des envoyés romains révolta les Senons, qui, oubliant le caractère sacré dont ils étaient revêtus, les massacrèrent sans pitié. — Cette épouvantable catastrophe excita l'indignation du peuple romain. Deux armées marchèrent contre les Sénons; l'une, sous la conduite de Cornélius Dolabella, fut chargé de mettre leur territoire à feu et à sang; l'autre, aux ordres du préteur Cécilius Métellus, devait faire lever le siége d'Aretium. — Dolabella accomplit sans obstacles son œuvre d'extermination, mais les Gaulois vainquirent Métellus dans une bataille sanglante où le général, sept tribuns militaires, un grand nombre de chevaliers et treize mille légionnaires furent tués.

Fiers de leur victoire et furieux des dévastations impitoyables que les Romains avaient commises dans leur pays, les Senons, entraînant avec eux les Étrusques, marchèrent droit à Rome. Dolabella se hâta d'accourir pour leur en barrer le chemin; les deux armées se rencontrèrent auprès du lac Vadimon, sur la frontière romaine. — L'armée de Dolabella avait été renforcée par des débris de l'armée de Métellus et par des troupes envoyées de Rome. La bataille fut longue et opiniâtre; mais enfin les Gaulois et les Étrusques furent vaincus. — Les Senons, peu nombreux, qui, après avoir fait des prodiges de valeur, échappèrent à la mort, furent obligés de se réfugier chez les autres peuples de la Cisalpine. Cette journée fatale accomplit leur ruine. Les Boïens tentèrent de prendre leur défense; mais ils furent eux-mêmes vaincus, et se trouvèrent heureux d'obtenir la paix.

Rome avait atteint son but. Les Senons cessèrent d'exister comme nation; leurs femmes et leurs enfants furent réduits en servitude, leur territoire devint une propriété de la République. Une colonie romaine fut fondée à Séna, ville où le peuple exterminé avait eu son principal établissement. Les lingots d'or et les objets précieux trouvés dans le trésor commun des Senons, où l'on reconnut sans doute quelques-uns des vases sacrés qui avaient été donnés en paiement aux Gaulois de Brennus, furent solennellement rapportés à Rome; le sénat fit proclamer avec orgueil, dans toute l'Italie, que l'affront fait un siècle auparavant au nom romain était enfin vengé, et que la rançon du Capitole était rentrée dans ses murs.

Coalition générale des Cisalpins contre Rome.

L'extermination des Senons avait jeté la terreur chez les peuples de la Gaule cisalpine; pendant quarante-cinq ans, aucune de leurs excursions ne se dirigea vers le Latium. — Cet amour de la paix, causé par la crainte des vengeances de Rome, était devenu si puissant, que deux rois des Boïens, Atès et Galatos, ayant voulu attirer en Italie quelques bandes de montagnards transalpins, furent massacrés par leurs propres sujets; et cependant ces deux Gaulois généreux, témoins des intrigues que les colonies romaines placées sur l'ancien territoire des Senons ourdissaient dans la Cisalpine, n'avaient eu d'autre but que de délivrer leur patrie d'un dangereux voisinage et de chasser les colons étrangers d'Ariminum et de Séna. — La politique du sénat romain cherchait à désunir les peuples de la Cisalpine, afin de les détruire ensuite partiellement. Des émissaires de tous genres parcouraient les bourgades des deux rives du Pô, semant l'or et les promesses pour détruire l'esprit national des Gaulois.

Les Boïens, qui s'étaient opposés si violemment aux desseins d'Atès et de Galatos, furent les premiers à reconnaître les périls qui menaçaient les peuples cisalpins. Le partage des terres du *Picenum*, conquises sur les Senons et distribuées aux citoyens romains, leur fit pressentir le sort qui leur était réservé; ils songèrent à réunir dans une même alliance toutes les nations de la Circumpadane, pour opposer, comme les Étrusques, une confédération puissante à l'ambitieuse République. Mais il était déjà trop tard. — Les Vénètes refusèrent d'entrer dans la ligue gauloise. Les Cénomans, ébranlés par les présents du sénat romain, ne prirent aucune résolution. Les Ligures, en proie pendant plusieurs années à la violence des guerres civiles, sentaient le besoin du repos. Les Insubriens seuls consentirent à former avec les Boïens et leurs clients les Anamans et les Lingons, une alliance offensive et défensive.— Cette alliance conclue, les chefs des deux peuples firent un appel à ces mêmes habitants des Alpes qu'ils avaient repoussés peu de temps auparavant, lorsque Atès et Galatos avaient voulu les appeler en Italie. Ces montagnards avaient conservé les vieilles armes nationales, le sabre à longue lame et à un seul tranchant, et le double *gesum* gaulois. Les peuples de la Cisalpine leur donnaient le nom de *Gésates*, sous lequel les Grecs et les Romains désignèrent plus tard les Gaulois mercenaires. — On éveilla leur cupidité en leur parlant d'une expédition contre cette Rome si long-temps occupée par les soldats de Brennus, et depuis un siècle enrichie des trésors de tous les peuples de l'Italie. Deux des rois allobroges ou helvétiens, Concolitan et Anéroeste, promirent d'y prendre part. Le rendez-vous général fut indiqué sur les bords du Pô. Les Gésates arrivèrent exactement à l'époque fixée; ils y trouvèrent les Lingons, les Anamans, les Insubriens et les Boïens. Mais les Cénomans, trahissant ouvertement la cause gauloise, avaient pris les armes et s'étaient réunis aux Vénètes, afin de ravager le territoire cisalpin dès que l'armée confédérée serait en marche sur Rome.

Terreur du peuple romain. — Gaulois enterrés vifs.

La ligue des peuples gaulois et leurs projets menaçants, dont ils ne faisaient pas mystère, avaient jeté les Romains dans une consternation qui devint sans bornes lorsque, ayant consulté les livres sibyllins, où étaient prédites, disait-on, les destinées de la République, et qu'on n'ouvrait que dans les grandes calamités, le sénat y trouva un passage indiquant que les Gaulois prendraient deux fois possession de Rome. Cependant, afin de calmer l'angoisse populaire, les prêtres, interrogés sur le sens de cette terrible prophétie, répondirent qu'il y avait un moyen de remplir l'oracle et de sauver la République; c'était d'enterrer vifs quelques Gaulois dans l'intérieur de la ville, afin de leur faire prendre ainsi possession du sol romain. On creusa donc, dans le lieu le plus fréquenté, au milieu du marché aux Bœufs (*in Foro Boario*), une fosse où, en présence du sénat, avec pompe et après un sacrifice solennel, furent descendus deux Gaulois, un homme et une femme, qu'on chargea de malédictions contre toute la race. La fosse fut ensuite comblée. «Mais, dit un auteur, les «bourreaux eurent peur des victimes, et pour apaiser «leurs mânes, on institua un sacrifice expiatoire, qui «chaque année, et sur le lieu même de leur supplice, «dut être célébré en leur honneur.»

Forces respectives des Romains et des Gaulois.

L'horrible cérémonie avait calmé les Romains. Leur superstition satisfaite ranima leur courage. Le sénat fit des efforts inouïs, et en peu de temps, la République eut sur pied sept cent soixante-dix mille soldats, citoyens, tributaires ou alliés, et parmi lesquels on comptait soixante-dix mille cavaliers [1].

[1] La réunion de forces aussi considérables, mises sur pied pour la défense de Rome, paraît d'abord incroyable; mais en examinant les choses attentivement, on voit qu'il s'agissait réellement d'un combat à mort entre la Gaule italienne et l'Italie péninsulaire. Le nombre des combattants armés par les peuples italiens cesse dès lors d'étonner. Il n'y a pas moyen d'ailleurs de le mettre en doute, après l'énumération détaillée qu'en donne Polybe (liv. II, ch. 5), et on sait quelle confiance mérite cet historien, véridique et sans préjugés.

Le compte que nous allons en donner est établi d'après cette intéressante énumération.

Chacune des deux armées consulaires était composée de quatre légions, fortes de 5,200 fantassins et 300 cavaliers (ensemble 22,000 Romains), de 30,000 fantassins et 2,000 cavaliers (alliés); total 54,000 combattants.

Soit pour les deux armées.	108,000 hom.
L'armée prétorienne était composée de 50,000 fantassins et de 40,000 cavaliers, tant Sabins qu'Étrusques. Total.	90,000
L'armée du consul Émilius était appuyée par 20,000 Ombriens et Sarcinates, 20,000 Vénètes, 20,000 Cénomans. Total.	60,000
Une armée de réserve, postée dans le Latium, comprenait 21,500 Romains (dont 1,500 cavaliers) et 32,000 alliés (dont 2,000 caval.). Total	53,500
Les tributaires et les alliés tenaient à la disposition du sénat et prêts à marcher au premier ordre, savoir:	
Les Latins (y compris 5,000 cavaliers).	85,000
Les Samnites (y compris 7,000 cavaliers). . . .	77,000
Les Iapyges et les Messapyges (y compris 16,000 cavaliers).	66,000
Les Lucaniens (y compris 3,000 cavaliers). . . .	33,000
Les Marses, les Maruciniens, les Ferentiniens et les Vestiniens (y compris 4,000 cavaliers). . .	24,000
Il y avait deux légions romaines (chacune de 4,400 hommes) à Tarente, et deux autres d'égale force en Sicile.	17,600
Enfin les Romains et les Campaniens campés devant Rome s'élevaient (y compris 6,000 cav.) à	156,000
Total des troupes armées pour la défense de la République.	770,100 hom.

L'armée des confédérés transalpins et cisalpins n'était (tou-

La majeure partie de cette masse resta dans les environs de Rome; quatre-vingt-dix mille hommes furent envoyés en Étrurie, sous les ordres d'un préteur, pour garder les passages de l'Apennin. Un des consuls, Émilius Pappus, fut chargé avec une puissante armée de défendre le passage du Rubicon sur l'ancienne frontière senonnaise, et d'appuyer les Vénètes et les Cénomans dans leurs expéditions contre la Cisalpine. L'autre consul, Atilius Régulus, s'était embarqué avec une armée qui, après avoir apaisé quelques troubles en Sardaigne, devait revenir en Étrurie, pour rejoindre l'armée prétoriale campée dans les Apennins.

La trahison des Cénomans obligeait les Gaulois à diviser leurs forces; ils en laissèrent la majeure partie dans la Cisalpine pour la défense de leurs foyers, et mirent en campagne seulement cinquante mille hommes d'infanterie, vingt mille cavaliers et vingt mille hommes montés sur des chars. L'armée active fut partagée en deux corps: celui des Gésates, commandé par Anéroeste et Concolitan, et celui des Cisalpins, qui eut pour chef l'Insubrien Britomar.

Entrée des Gaulois en Étrurie.— Défaite des Romains à Fésule.

Sans s'effrayer des formidables préparatifs des ennemis, cette armée traversa les Apennins, par des défilés qu'on avait négligés de garder, et pénétra d'abord dans les cantons de l'Étrurie, alliés des Romains, qu'elle ravagea en passant. En commençant la campagne, tous les Gaulois firent le serment solennel de ne détacher leurs baudriers qu'après être montés au Capitole. Ils marchaient rapidement, et s'avancèrent sans obstacle vers le but de leur expédition. L'armée prétoriale qu'ils avaient laissée derrière eux, gardant les montagnes, s'était mise à leur poursuite; elle ne put les atteindre qu'à trois journées de Rome, entre Aretium et Fésule, à l'heure où le soleil couchant allait disparaître: le combat fut remis au lendemain. Les deux camps étaient placés à peu de distance l'un de l'autre. La nuit venue, les Gaulois allumèrent les feux comme de coutume; mais bientôt leur infanterie se retira sans bruit vers Fésule, et s'établit dans un poste favorable pour y attendre, embusquée, la cavalerie qui, restée seule près des bivouacs, devait au point du jour, et par une fuite simulée, attirer les Romains. Cette embuscade eut un plein succès. La cavalerie se retira du côté qui lui avait été indiqué, poursuivie avec ardeur par les Romains, s'enorgueillissant déjà de cette fuite des Gaulois: mais l'infanterie se montra tout à coup, et prit en flanc l'armée prétoriale, qui eut six mille hommes tués, et, malgré la vigueur de sa défense, fut complétement défaite. Les fuyards se rallièrent sur une colline, à l'abri de retranchements fait à la hâte. Les Gaulois songèrent d'abord à les y forcer: c'était le bon parti; mais accablés de fatigue par la marche de la nuit et le combat du jour, ils placèrent une garde de cavalerie autour de la colline, et allèrent prendre du repos, remettant au lendemain à assiéger les ennemis, si d'eux-mêmes ceux-ci ne mettaient bas les armes.

Dans ce temps-là, malheureusement, le consul Émilius, qui avait appris l'entrée des confédérés en Étrurie et leur marche sur Rome, accourait à marches forcées: il arriva vers le soir en vue de Fésule, et s'établit non loin des gaulois. Les Romains réfugiés sur la hauteur aperçurent les feux de son camp, devinèrent ce que c'était, et reprirent courage. Quelques-uns d'entre eux, se glissant à travers une forêt mal gardée par les cavaliers Gaulois, réussirent à arriver jusqu'au consul, et lui firent connaître ce qui était arrivé. — Au point du jour, Émilius ordonna aux tribuns de se mettre en marche avec l'infanterie, et se porta à la tête de sa cavalerie au secours du préteur.

Mais les chefs des Gaulois avaient aussi vu les feux de l'armée consulaire, et conjecturant ce que ce pouvait être, ils s'étaient réunis en conseil. — Anéroeste prenant la parole avait dit: « Nous venons de battre une armée romaine, mais une autre armée se présente; il ne me semble pas à propos d'exposer le riche butin que nous avons fait aux hasards d'un nouveau combat; ce n'est pas une fuite que je vous propose, c'est une retraite prudente. Retournons sur les rives du Pô remettre en sûreté les biens que nous avons conquis, nous reviendrons ensuite, libres de tout autre soin, continuer la guerre contre les Romains. » Tous se rangèrent à cet avis, et au point du jour, tandis que l'armée d'Émilius marchait vers la colline où campaient les Romains vaincus, l'armée gauloise se dirigea en silence vers la côte de l'Étrurie, afin de regagner la Cisalpine par les passages des Apennins voisins de la Ligurie.

Après avoir rallié à son armée l'armée du préteur, Émilius prit le parti de suivre les Gaulois, dont la marche était embarrassée par la multitude de captifs, de bestiaux et de bagages qu'ils emmenaient avec eux: le consul se proposait de saisir le lieu et l'occasion favorables pour leur livrer bataille et leur enlever leur butin.

Bataille de Télamon (225 ans avant J.-C.).

« Le hasard voulut dans ce temps-là même, dit Polybe, dont nous suivons le récit, que le consul Atilius revenant de Sardaigne, eût débarqué à Pise avec ses légions, et les ramenât vers Rome par cette route du littoral que suivaient les Gaulois. Arrivée

jours d'après Polybe) que de 80 à 90,000 hommes; les Gaulois allaient donc attaquer et combattre les Romains, étant seulement *un contre dix*.

près de Télamon, son avant-garde fit prisonniers quelques cavaliers cisalpins. Il apprit alors la défaite du préteur à Fésule et le voisinage de l'armée d'Emilius. Comptant sur une victoire certaine, il ordonna aux tribuns de déployer les légions afin d'étendre le front de l'armée autant que le permettait la nature des lieux, et de continuer leur marche ainsi rangés en bataille; lui-même, avec la cavalerie, courut se placer sur le sommet d'une colline qui dominait la route. Les Gaulois ignoraient l'approche d'Atilius; voyant les Romains maîtres de la hauteur, ils crurent que la cavalerie d'Émilius avait, pendant la nuit, fait un détour et une marche forcée pour occuper les postes les plus avantageux. Leur erreur ne dura pas long-temps. Un prisonnier les instruisit du véritable état des affaires. Aussitôt, par une habile manœuvre, ils rangèrent leur infanterie de manière à former une double haie qui, appuyée dos à dos, faisait front à l'ennemi par devant et par derrière. Dans le même temps leur cavalerie se porta sur la colline, afin d'en chasser Atilius. »

L'ordre de bataille des Gaulois dans cette circonstance mémorable a excité l'admiration des historiens anciens et modernes. Polybe manifeste son étonnement de l'instinct militaire qui porta cette armée barbare, attaquée de deux côtés, à se ranger de la manière la plus convenable à la défense. Folard, son commentateur, n'a que des éloges à donner à l'habileté des dispositions prises par les généraux gaulois.

«Dans l'armée gauloise, dit Polybe, les Gésates et les Insubriens, formant l'arrière-garde, faisaient face au côté qu'Émilius devait attaquer. Ils avaient à dos les Boïens, les Lingons, les Anamans et les Tauriskes, opposés à Atilius; les chars de guerre étaient placés aux deux ailes; le butin, les captifs et les troupeaux enlevés aux peuples vaincus, avaient été déposés sur une montagne voisine, gardée par un fort détachement : cette armée à deux fronts n'était pas seulement terrible à voir, elle était encore très propre à l'action. Les Insubriens et les Boïens n'avaient pour vêtement que leurs braies avec de légers *sagums* flottant au vent. Les Gésates, placés au premier rang, s'étaient, par un point d'honneur bizarre ou par bravade, mis entièrement nus, et n'avaient conservé que leurs armes et leurs boucliers. » — L'action commença sur la hauteur; la fortune se montra d'abord favorable aux Gaulois; le consul Atilius fut tué dans la mêlée, où il se précipita témérairement : sa tête, coupée et plantée au bout d'une pique, fut apportée aux rois des Gésates; néanmoins la cavalerie romaine parvint à se maintenir dans le poste qu'elle occupait.

L'infanterie des légions étant arrivée devant la ligne gauloise, le combat s'engagea alors sur tous les points. «Les Romains, voyant les Gaulois serrés entre deux armées et de toutes parts enveloppés, ne pouvaient que bien espérer du combat; mais la savante disposition des troupes ennemies et le bruit qui s'y faisait contribuaient à entretenir leur épouvante; les cors et les trompettes faisaient, avec les cris de guerre, un tel vacarme, que les échos des monts voisins semblaient d'eux-mêmes joindre des clameurs au son des trompettes et aux hurlements des soldats. — L'armée romaine était en outre effrayée des gestes et de la contenance hardie de ces hommes forts et de haute taille, qui se montraient au premier rang sans autre vêtement que leurs armes; mais ces guerriers intrépides avaient tous la poitrine, le cou et les bras ornés de chaînes, de bracelets et de colliers d'or; aussi leur aspect, tout effrayant qu'il était, excitait la cupidité des Romains, auxquels l'espérance d'un riche butin faisait surmonter la peur, et l'avarice donnait du courage.»

Une décharge générale des archers romains commença la bataille. Garantis en quelque sorte par leurs vêtements, les Cisalpins supportèrent cette attaque sans être trop incommodés : mais les Gésates, entièrement nus, ne pouvaient avec leur étroit bouclier se mettre à l'abri des flèches qui tombaient serrées comme la grêle; les plus grands et les plus hardis souffraient le plus. Dans leur désespoir, les uns se précipitaient hors des rangs et allaient saisir corps à corps les archers ennemis; d'autres perdant la raison, se jetaient en arrière pour se mettre à l'abri, et rompaient la seconde ligne formée par les Insubriens. Cette attaque qui rabaissa l'orgueil et la fierté des Gésates, produisit peu d'effets sur les Cisalpins; les archers se retirèrent et les légions s'avancèrent en courant pour charger les Insubriens, les Boïens et les Tauriskes; elles furent reçues à grands coups de sabres, et malgré l'impétuosité de leur attaque, ne réussirent pas à entamer la ligne des Gaulois. Quoique fort inférieurs en nombre, ceux-ci, même à armes égales (c'est un fait reconnu par les historiens), auraient été les vainqueurs; mais leurs boucliers étroits leur étaient presque inutiles pour parer les coups des ennemis, et leurs sabres, qui ne frappaient que de taille, ne pouvaient guère être opposés à l'épée romaine, propre à tailler et à percer. Ces sabres d'ailleurs, mal trempés et ployant au premier coup, laissaient sans défense les soldats gaulois qui, tandis qu'ils le redressaient avec le pied, se trouvaient exposés à être égorgés par les Romains.

Malgré tous ces avantages, le combat durait depuis plusieurs heures sans que les deux armées consulaires eussent obtenu aucun succès décisif, lorsque, descendant de la colline et tombant à l'improviste sur une des ailes de l'armée gauloise, la cavalerie romaine décida la victoire. Quarante mille

Gaulois furent tués et onze mille faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouva le roi Concolitan. Anéroeste voyant la bataille perdue se donna la mort; Britomar, dont l'histoire cesse de faire mention, avait sans doute été tué pendant le combat.

Le consul vainqueur chassa les débris de l'armée Cisalpine hors de l'Étrurie, pilla une partie du territoire Boïen, et revint à Rome jouir de son triomphe. Concolitan et les plus illustres captifs Gaulois et Cisalpins furent, avant d'être mis à mort, traînés devant son char, revêtus de leurs baudriers, « afin, dit ironiquement un historien, qu'ils pussent accomplir le vœu qu'ils avaient fait, de ne déposer leurs boucliers, qu'après être montés au Capitole.

Soumission des Boïens. — Guerre contre les Insubriens (223 ans avant J.-C.).

Le sénat romain se hâta de profiter de la victoire. Deux armées guidées par les nouveaux consuls furent envoyées dans la Gaule cisalpine. La confédération Boïenne, composée des Lingons, des Anamans et des Boïens, qui, par sa position sur la rive droite du Pô, eut à subir le premier choc de l'ennemi, se trouvait hors d'état de résister : elle courba la tête, se soumit, obtint une paix honteuse, livra des otages, et reçut garnison dans ses villes principales. L'année suivante, les Romains passèrent le Pô et attaquèrent les Insubriens. Mais les deux consuls, assaillis eux-mêmes au moment où ils établissaient un camp retranché, se virent contraints de recourir aux négociations et de demander la paix. Ils n'échappèrent à la honte de passer sous le joug, que par un traité en vertu duquel on leur permit de se retirer sains et saufs chez les Cénomans; mais là, dès qu'ils se virent en état de reprendre les armes, violant la foi jurée, ils s'adjoignirent une forte division de Cénomans et rentrèrent dans les plaines des Insubriens, qui, sur la foi des traités, avaient mis bas les armes, et dont ils saccagèrent ou incendièrent toutes les bourgades sans défenseurs.

Réduits au désespoir, les chefs des Insubriens comprirent qu'il y allait de l'existence de leur peuple: ils déclarèrent la patrie en péril et la guerre nationale. On sortit des temples tous les drapeaux consacrés et même ceux qui étaient surnommés les *immobiles*, et qui, fabriqués avec l'or le plus fin, étaient destinés à orner perpétuellement les autels de la Bellone gauloise, que Polybe appelle *Athénée*, et que les Cisalpins paraissent avoir adorée sous le nom de *Buadhach* : c'est la divinité que les Romains nommèrent *Boadicea*.

Les dangers de la patrie excitèrent l'enthousiasme national. — En peu de temps cinquante mille hommes furent réunis, et à peine organisés, forcés de livrer bataille. Réduite aux seuls Romains, l'armée ennemie eût été numériquement inférieure; mais les troupes fournies par ses alliés fidèles, les Cénomans, et par ses alliés forcés, les Lingons, les Boïens et les Anamans, lui donnaient l'avantage du nombre; toutefois, dans une lutte décisive où il s'agissait de l'existence d'un peuple gaulois, les consuls n'osèrent pas compter sur ces auxiliaires de même race, et les obligèrent à repasser le Pô.

Les troupes romaines et latines aux ordres de Flaminius restèrent seules sur la rive gauche, adossées au fleuve et placées dans l'alternative de vaincre ou d'être anéanties; mais la prévoyance des tribuns sauva l'armée, compromise par la témérité du consul. Ces chefs expérimentés avaient remarqué le défaut des sabres gaulois. Ils intervertirent l'ordre de bataille, et mirent au premier rang des légions les *triaires*, armés de piques, qui se trouvaient ordinairement placés au second. Ces soldats d'élite avaient l'ordre, dès que les Gaulois en cherchant à écarter leurs piques, auraient faussé et ébréché leurs sabres, de s'armer de l'épée affilée, à deux tranchants, et de frapper avec la pointe la poitrine et le visage de leurs ennemis désarmés. — Cette manœuvre obtint un succès complet. Huit mille Insubriens furent tués et seize mille faits prisonniers; les Romains ne furent arrêtés dans leurs succès que par l'hiver, qui mit un terme forcé à leurs expéditions.

Combat de Clastidium.—Mort de Viridomar (222 ans av. J.-C.).

Les Gaulois, se reconnaissant hors d'état de résister, demandèrent la paix; le sénat qui voulait leur ruine complète la leur refusa; ils profitèrent de la saison rigoureuse pour faire de nouveaux préparatifs. — Trente mille Gésates conduits par le roi Viridomar vinrent à leur secours. — La campagne commença sous de favorables auspices. Tandis que les Romains assiégeaient Acerres, bourgade gauloise située sur les bords de l'Adda, dix mille cavaliers conduits par Viridomar lui-même traversèrent le Pô, saccagèrent le territoire des Anamans, qui avaient livré passage à l'armée consulaire, et investirent Clastidium, place que ce peuple non moins traître que les Cénomans avait cédée à l'ennemi commun. — Cette diversion obligea les Romains à diviser leurs forces; le consul Marcellus avec la cavalerie marcha contre Viridomar.

Les deux armées se rencontrèrent à peu de distance de la ville investie : le combat allait commencer, quand le consul romain et le roi gésate se trouvèrent face à face. Marcellus, afin de réveiller le courage de ses soldats, venait de promettre solennellement à Jupiter *Férétrius* des dépouilles opimes. Viridomar le provoqua à un combat singulier. « Ce roi, dit Plutarque, était d'une taille plus élevée que les autres Gaulois : il portait des armes enrichies d'or et d'argent, rehaussées de pourpre et de couleurs vives

comme l'éclair. Marcellus parcourut des yeux l'armée ennemie, et n'y trouvant pas d'armes plus belles : « Ce sont là, en effet, dit-il, les dépouilles que j'ai vouées à Jupiter. » Puis s'élançant sur le Gaulois, qui n'était pas encore sur ses gardes, il le frappa de trois coups de lance, et mit pied à terre pour le dépouiller. » A l'instant même, la cavalerie romaine excitée par l'exemple de son chef chargea les Gaulois, qui furent vaincus.

Soumission de l'Insubrie. — Asservissement de la Cisalpine.

Tandis que Marcellus revenait sur Acerres, la garnison de cette ville, abandonnant une défense devenue impossible, se retirait à *Mediolanum*. Cette grande capitale de l'Insubrie, défendue courageusement pendant quelque temps, fut obligée d'ouvrir ses portes dès que les Gésates, découragés par la mort de leur roi, s'obstinèrent à vouloir retourner dans leur pays. La prise de Mediolanum fut suivie de la soumission de l'Insubrie, qui compléta l'asservissement de la Gaule cisalpine aux Romains, car l'alliance qu'ils avaient imposée aux Cénomans était plus voisine de la servitude que de l'indépendance.

Ainsi finit cette première et sanglante lutte de la Gaule italienne contre l'Italie romaine. Marcellus revint au Capitole célébrer sa victoire. Ce fut le troisième général romain qui reçut le titre de *triomphateur opime*.

Il se rendit solennellement au temple; son char était précédé des guerriers captifs, élite de la population cisalpine [1]; puis, lorsqu'il eut voué à Jupiter les dépouilles de Viridomar, il attendit en silence, comme si son triomphe avait besoin d'une nouvelle consécration: les licteurs, en effet, venaient de conduire les captifs dans une prison où les bourreaux étaient prêts, et les haches affilées. Après quelques instants d'attente, un héraut accourut et annonça au consul que les Barbares avaient vécu. Alors Marcellus entonna l'hymne de grâces, et le sacrifice s'acheva au milieu des imprécations du peuple romain contre cette race gauloise, féroce et sans foi, qui égorgeait les prisonniers, et sacrifiait des hommes à ses impitoyables divinités.

[1] « Mais ce qui fut le plus agréable à regarder fut Marcellus, portant luy-mesme à Jupiter, sur ses espaules, la despouille entiere du roy barbare, qu'il avait occis : car il avait fait coupper un chesneau (jeune chêne) de montagne hault et droit, qu'il accoustra en forme de trophée, en attachant et pendant à l'entour par ordre toutes les pièces du harnois qu'il avait conquis; puis, quand toute la monstre de son triomphe fut acheminée, luy même chargea le chesneau sur ses épaules, et monta dessus son chariot triomphal, et alla ainsi par toute la ville, portant ce trophée en triomphe. Son armée suyvait après le chariot, chantant des hymnes et chants de victoire à la louange des dieux et de leur capitaine. » (Plutaque, *Vie de Marcellus*, traduction d'Amyot.)

CHAPITRE VII.

EXPEDITIONS DES GAULOIS EN GRÈCE. — PILLAGE DE DELPHES.

Établissement des Gaulois dans la vallée du Danube. — Alexandre et les Gaulois. — Grande confédération contre la Macédoine et contre la Grèce. — Le second Brennus. — Montagnes de la Macédoine, de la Thrace et de la Grèce. — Première expédition des Gaulois. — Second appel de Brennus aux Gaulois. — Expédition contre la Grèce. — Conquête de la Macédoine. — Entrée en Thessalie. — Frayeur des Grecs. — Ligue des peuples de l'Hellade. — Passage du Sperchius — Combat des Thermopyles. — Diversion en Étolie. — Sac de Callion. — Passage du mont OEta. — Marche sur Delphes. Prise et pillage du temple de Delphes. — Terreur panique et fuite des Gaulois. — Mort volontaire de Brennus. — Retraite des Gaulois.

Établissement des Gaulois dans la vallée du Danube (de l'an 590 à l'an 281 avant J.-C.).

Trois siècles après l'arrivée de Sigovèse sur le Danube, les Gaulois, renforcés par de nouvelles émigrations de Galls et de Kimris, occupaient la majeure partie du territoire, situé depuis sa source jusqu'à près de son embouchure. Ils étaient maîtres de toutes les vallées des Alpes rhétiques et carniques, des chaînes escarpées de la Dalmatie et de l'Illyrie, et s'étendaient jusqu'aux montagnes qui bornent l'Épire, la Macédoine et la Thrace. — Leur établissement dans cette vaste contrée n'avait eu lieu sans doute que par de sanglants combats; mais l'histoire est muette sur tous les événements qui intéressent les Gaulois riverains du Danube, jusqu'au moment où ces peuples se trouvent en contact avec les Macédoniens et les Grecs.

Alexandre et les Gaulois.

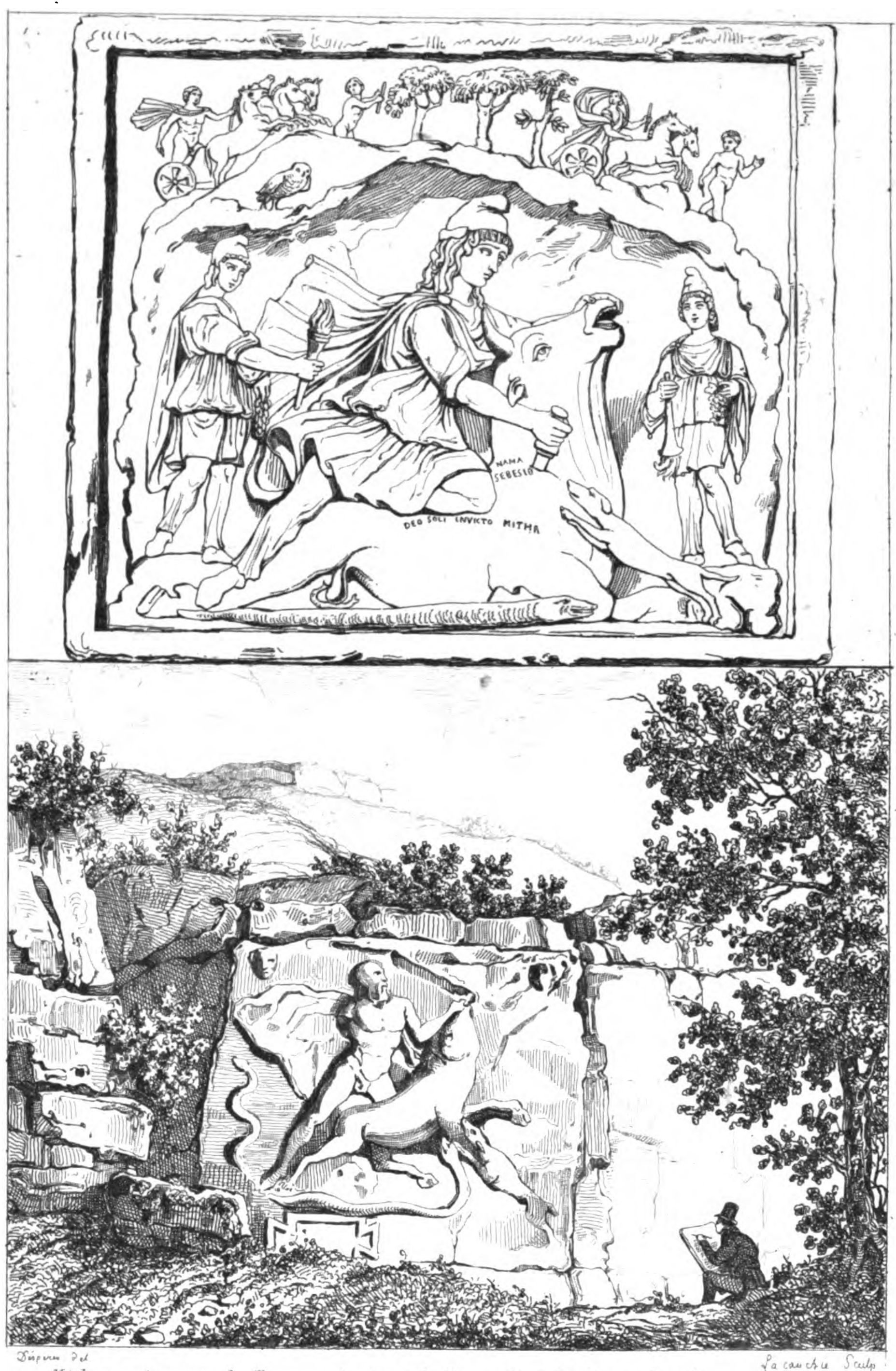
Peu de temps avant la mort de Philippe, roi de Macédoine, son fils Alexandre, déjà vainqueur des Thébains, des Triballes et des Scythes, s'avança jusque vers les bouches du Danube. Plusieurs chefs Gaulois, attirés sans doute par sa jeune renommée, vinrent le visiter. Le futur conquérant de l'Asie les reçut avec distinction et les fit asseoir à sa table; pendant le repas, et s'attendant peut-être à quelque ingénieuse flatterie, à la manière des Grecs, il leur demanda : « Que craignez-vous le plus au monde? — « Nous, répliquèrent en riant les rustiques Gaulois, « nous ne craignons que la chute du ciel. Cependant, « ajoutèrent-ils, d'un air qui dut faire sourire les « vieux courtisans macédoniens, nous estimons l'a« mitié d'un homme tel que toi. » Alexandre sut dissimuler son désappointement, et cessant ces questions, il se contenta de dire : « Voilà un peuple bien fier. » Toutefois, appréciant cette fierté, et désirant mettre les frontières septentrionales de la Macédoine à l'abri de toute aggression, il contracta alliance avec les Gaulois.

Grande confédération contre la Macédoine et contre la Grèce. — Le second Brennus.

Les guerres auxquelles donna lieu le partage de l'empire fondé par ce conquérant célèbre fournirent

XIX.

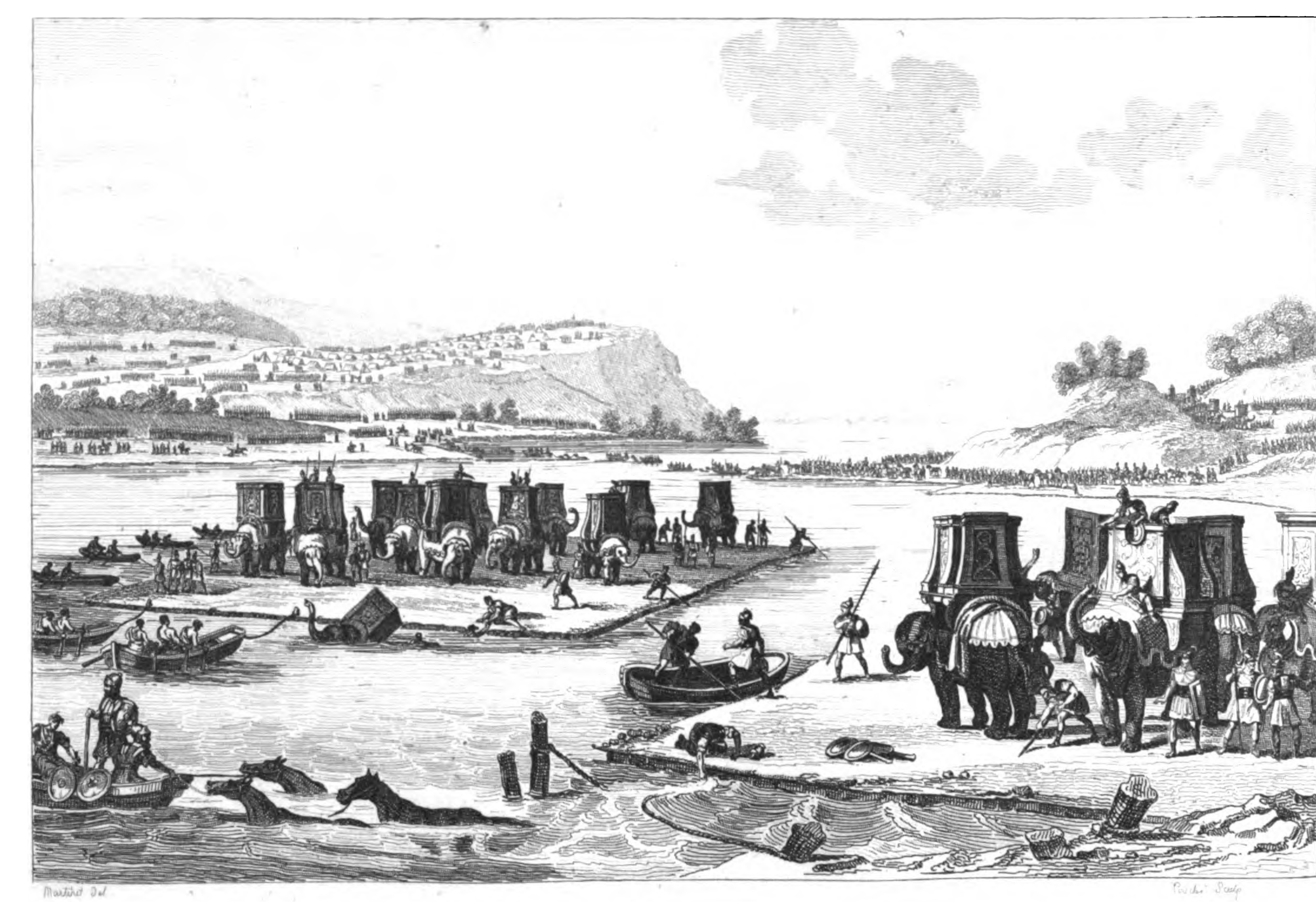
Monuments Mithriatiques.



Duperrex del. La cauchie Sculp.

1. *Mithra vainqueur du Taureau équinoxial. Bas-relief du Musée Royal.*

2. *Le Roc sculpté près de Bourg S.t Andéol (Ardèche).*



Passage du Rhône par Annibal.

aux Gaulois l'occasion de franchir les montagnes qui les séparaient de la Macédoine et de la Thrace. Des bandes guerrières se formèrent sur les bords du Danube, et offrirent leurs secours intéressés aux chefs macédoniens, *soldats sous Alexandre et rois après sa mort.* Auxiliaires de ces divers compétiteurs à la succession d'Alexandre, les Gaulois parcoururent successivement la Grèce et l'Asie-Mineure, renversant et élevant des trônes. Les richesses de ces contrées industrieuses excitèrent leur cupidité. Ils se lassèrent de combattre à la solde de rois ou de peuples qu'ils se sentaient assez forts pour dépouiller. La condition de mercenaires ne pouvaient suffire long-temps à des vainqueurs. Les récits de ceux qui rapportaient dans la vallée du Danube leur solde et leur butin, exaltaient la jeunesse et poussaient la population à tenter de nouvelles aventures. L'arrivée de nombreux émigrés galls et kimris, notamment d'une bande de Volkes-Tectosages, chassée de la Gaule par quelque révolution intérieure, mit fin à toute incertitude. On résolut de tenter une expédition pour s'emparer des richesses depuis si longtemps accumulées dans la Macédoine et dans la Grèce. Une grande confédération se forma sous les ordres d'un chef que les historiens désignent par ce nom de *Brennus,* qu'avait illustré un siècle auparavant le vainqueur des Romains. Brennus était de race kimrique et de la tribu des *Praus* ou *guerriers terribles* [1]. Les historiens s'accordent à vanter son courage, ses talents militaires, sa vive éloquence, ses spirituels sarcasmes et ses saillies railleuses, preuves d'un esprit libre de préjugés, et d'une âme supérieure à celle des autres hommes.

Montagnes de la Macédoine, de la Thrace et de la Grèce.

Le territoire occupé par les Gaulois du Danube était séparé de la Haute-Macédoine et de la Thrace par une longue chaîne de montagnes, ramifications des Alpes illyriennes. Cette chaîne, dont la direction générale est de l'ouest à l'est, prenait successivement le nom de mont Alban, de mont Scordus et de mont Hémus.—L'Hémus se ramifie en deux grandes branches, la première, qui s'avance vers le sud-est, séparait la Macédoine de la Thrace, se nomme le mont Rhodope; la seconde qui conserve le nom d'Hémus, se bifurque en arrivant près du Pont-Euxin, et envoie au nord et au sud deux chaînes secondaires qui bordent cette mer intérieure, et s'étendent l'une jusque vers les bouches du Danube, l'autre jusqu'au Bosphore de Thrace.—Au point de jonction du mont Alban et du mont Scordus se rattache une chaîne considérable, celle du Pinde qui, descendant du nord au midi, sépare l'Illyrie de la Macédoine, et l'Épire de la Thessalie. Dans la Thessalie s'allonge une de ses ramifications principales, à laquelle les Grecs ont donné le nom du mont Olympe; la chaîne du Pinde vient mourir dans la Grèce où un de ses contre-forts est le mont Œta, au pied duquel se trouve le fameux passage des Thermopyles; elle traverse l'Hellade dans toute sa longueur, et avant de jeter ses derniers rameaux dans le Péloponèse, dresse au-dessus de Delphes les deux pics célèbres qui forment le mont Parnasse.

Première expédition des Gaulois (281 ans avant J.-C.).

Cette disposition naturelle des montagnes de la Grèce et de la Macédoine semblait indiquer à Brennus le plan de campagne qu'il avait à suivre. Il divisa son armée en trois corps.—L'aile gauche, aux ordres d'un chef nommé Céréthrius [1], eut ordre de passer l'Hémus, de ravager la Thrace et de pénétrer ensuite dans la Macédoine, soit par les cols accessibles du Rhodope, soit en longeant les bords de la mer Égée. — L'aile droite, commandée par un chef nommé Belgius, dut franchir le mont Alban, gagner par l'Illyrie la frontière de l'Épire, gravir le Pinde et envahir la Macédoine méridionale. — Brennus lui-même, avec le centre formant le corps de bataille, s'était chargé de franchir les hautes cimes du Scordus, et pénétrer dans la Macédoine septentrionale.— Les trois corps de l'armée gauloise devaient se réunir dans la plaine de Pella.— Ce plan qui paraît bien combiné ne put pas être mis à exécution.

Brennus, avant d'entrer en Macédoine, avait à soumettre et à détruire certaines tribus scythiques ou illyriennes, retranchées dans les gorges du Scordus, et qu'il eût été imprudent de laisser sur les derrières de l'armée. La résistance de ces peuplades sauvages qui dura plusieurs mois, et empêcha la réunion des trois chefs gaulois, força Brennus à remettre sa grande expédition à l'année suivante.

Céréthrius avait pénétré dans la Thrace, mais des causes que les historiens ne font pas connaître l'y avaient retenu.

L'aile droite de l'armée gauloise fut donc la seule qui entra dans la Macédoine. — Tandis que Brennus était occupé à une guerre pénible contre d'obscurs montagnards, Belgius eut la gloire de vaincre en bataille rangée le roi de Macédoine Ptolémée, surnommé *le Foudre,* à cause de la violence de son caractère. Le courage et la vieille discipline des soldats de Philippe et d'Alexandre ne purent résister à l'audace impétueuse des Gaulois. La phalange macédonienne, cette masse compacte de guerriers, que les anciens comparaient à une citadelle, fut ouverte

[1] *Braw,* en dialecte kimrique, signifie *terreur;* en langue gaëlique, *bras* veut dire *terrible.*

[1] En dialecte kimrique (le gallois d'Angleterre), *certhrwyz* signifie gloire, et *certh,* célèbre.

à coups de haches et dispersée. L'éléphant royal tomba percé de traits, et la tête de Ptolémée, portée au bout d'une pique, comme un étendard, décida la déroute des ailes de l'armée ennemie. Les Gaulois vainqueurs firent un horrible carnage et un immense butin. — Pendant toute la belle saison, l'armée de Belgius parcourut le pays sans obstacles, ravageant les campagnes, et chargeant ses chariots de richesses de tous genres. La population terrifiée s'était refugiée dans les villes. Deux rois, que les Macédoniens élurent successivement, n'essayèrent même pas d'inquiéter les Gaulois. Un jeune plébéien, nommé Sosthènes, enflammé d'un ardent patriotisme, osa seul leur résister. A la tête de quelques compagnons déterminés, il commença d'abord par attaquer les petits détachements qui, entraînés par le désir du pillage, s'écartaient du gros de l'armée; puis, le succès ayant accru ses forces, il osa tenir la campagne, et devint redoutable aux divisions plus considérables, dont la marche était embarrassée par le butin qu'elles traînaient à leur suite. Les troupes macédoniennes déposèrent le roi Antipater et lui offrirent la couronne. Il la refusa et ne voulut accepter que le commandement militaire. — Cependant l'armée de Belgius, pressée par l'approche de l'hiver et chargée d'un trop riche butin pour vouloir engager une bataille décisive, s'était hâtée de repasser les montagnes et de regagner le Danube.

Second appel de Brennus aux Gaulois.

La mauvaise issue de cette première expédition ne rebuta point les Gaulois. Le butin rapporté par les troupes de Belgius prouvait assez quelles richesses le pillage de la Grèce devait offrir. Brennus mit l'hiver à profit pour rallier à ses projets de nouveaux auxiliaires. Il parcourut la vallée du Danube, promenant avec lui des prisonniers macédoniens, choisis parmi les plus faibles et les plus petits, qu'il montrait au peuple à côté de jeunes guerriers gaulois, remarquables par leur vigueur et par leur taille. « Voilà ce que nous sommes, disait-il, grands, forts et nombreux; voilà ce que sont nos ennemis. » Puis il dépeignait en termes pompeux les richesses immenses de la Grèce, les trésors renfermés dans ses temples, et cette ville de Delphes, étincelante d'or et d'argent, où il se proposait de conduire les Gaulois.

Expédition contre la Grèce. — Conquête de la Macédoine. — Entrée en Thessalie (280 ans avant J.-C.).

Son éloquence eut un plein succès; deux cent quarante mille guerriers arirvèrent au printemps dans les plaines voisines du Scordus, qu'il avait indiquées pour rendez-vous général. C'étaient des Galls, des Volkes-Tectosages, des Boïens exilés de leurs pays, qui prenaient le nom de Tolisto-Boïens [1]; un corps levé parmi les peuplades germaniques et un autre de montagnards illyriens devaient aussi prendre part à l'expédition.

Brennus choisit parmi les chefs un lieutenant auquel les historiens grecs donnent le nom d'*Akikorios* [2]; il laissa quinze mille fantassins et trois mille cavaliers pour la défense du pays; le reste forma l'armée active, qui fut composée de cent soixante-deux mille hommes d'infanterie et de vingt mille cavaliers d'élite, organisés (comme nous l'avons expliqué page 42) de façon à former un corps de soixante mille hommes de cavalerie. De nombreux chars de guerre et deux mille chariots destinés à porter les vivres, les blessés et le butin suivaient l'armée. — Brennus avait renoncé à disséminer ses forces, et se proposait d'agir en une seule masse; mais quand l'armée arriva près de la frontière macédonienne, le corps des Germains, commandé par un certain Luthar [3], et une bande gauloise, qui avait pour chef un guerrier nommé Léonor, s'en séparèrent, et, au nombre d'environ vingt mille hommes, se jetèrent dans la Thrace. — Brennus ne fut point arrêté par cette défection; il envahit la Macédoine, écrasa l'armée de Sosthènes dans une bataille où ce jeune héros fut tué; et, comme Belgius, pendant six mois ravagea sans obstacles les campagnes et les villes ouvertes. — Vers la fin de l'automne, ralliant ses troupes au pied du mont Olympe, il établit son camp dans la Haute-Thessalie, afin d'y attendre, pour pénétrer dans la Grèce méridionale, le retour du printemps.

La Thessalie, bornée au nord par le mont Olympe, qui la séparait de la Macédoine, à l'ouest, par la chaîne du Pinde, qui formait sa limite commune avec l'Épire et l'Étolie, était séparée de la Phocide par la crête presque inaccessible du mont OEta, que traversaient quelques sentiers à peine praticables pour les bergers. La seule route que pût alors suivre une armée, était un défilé, bordé d'un côté par la mer, et de l'autre par des rochers à pic. Ce défilé, célèbre dans l'histoire grecque par le dévouement des trois cents Spartiates qui tentèrent d'y arrêter l'armée de Xercès, avait reçu, à cause d'une source d'eau thermale qui le traversait, le nom de Thermopyles (Porte des bains).

[1] En dialecte kimrique, d'après le dictionnaire d'Owen, *toli* signifie séparer, et *dcol* exiler. — Les *Tolisto-Boïens* sont ceux que Strabon, dans sa *Géographie* (liv. v), désigne aussi par le nom de *Tolistobroges,* nom qui, suivant l'opinion de La Tour d'Auvergne, tire son origine des mots celtiques *told eus o bro,* « chassés de leur pays natal. »

[2] D'après Owen, *acyçwïawr* ou *akyçwïawr* signifie en kimrique *co-partageant, collègue.*

[3] En langue celtique, *lut* signifie glorieux, et *har* guerrier. — *Har* est la racine des mots *arme, armée,* etc.



Frayeur des Grecs. — Ligue des peuples de l'Hellade.

L'approche des Gaulois consterna les Hellènes. « Ce « n'était plus, dit Pausanias, pour la liberté que les « Grecs allaient avoir à combattre; c'était pour la vie. « Livrer l'eau et la terre n'eût point désarmé ces fa- « rouches ennemis. La Grèce n'avait plus à choisir « qu'entre deux chances, vaincre ou être effacée du « monde. »

Ce qu'on rapportait des Gaulois contribuait surtout à éveiller la terreur populaire. Les auteurs grecs les plus savants, Aristote lui-même, avaient recueilli sur eux un grand nombre de contes absurdes. On plaçait leur terre natale au bout de la terre, par-delà les régions d'où souffle le vent du nord; c'était, disait-on, un sol glacé, impuissant à produire aucun fruit savoureux, à nourrir aucun animal utile, fécond seulement en reptiles venimeux et en plantes mortifères. On racontait que leurs flèches étaient trempées dans un poison si subtil, que celui qu'elles touchaient tombait mort comme frappé par la foudre; que leur audace était si grande, qu'ils faisaient la guerre non-seulement aux hommes, mais encore aux dieux; qu'ils prenaient les armes contre la tempête, le tonnerre, les tremblements de terre, et qu'ils s'élançaient le glaive à la main, au milieu des vagues de la mer soulevées par le flux impétueux, et dans les flots bouillonnants des torrents débordés; on ajoutait enfin que, les premiers de tous les mortels, après Hercule, ils avaient franchi les Alpes pour aller en Italie brûler une *ville grecque appelée Rome* [1]. L'effroi que ces récits répandaient était général.

Les nations du Péloponèse refusèrent de concourir à la défense commune, et fermant l'isthme de Corinthe par une haute muraille, abandonnèrent à eux-mêmes les grecs de l'Étolie, de la Phocide, de la Béotie et de l'Attique.

Les Athéniens, malgré leurs efforts, parvinrent avec peine à former une ligne offensive, chez ces peuples qui allaient être les premiers attaqués. La confédération ne put mettre sur pied qu'environ vingt-cinq mille hommes d'infanterie et deux mille cavaliers. Athènes, elle-même, quoiqu'un de ses citoyens, Callipus, eût été chargé du commandement général des troupes confédérées, ne fournit que mille fantassins et cinq cents cavaliers, mais elle envoya dans le golfe Maliaque, que longent les Thermopyles, toute sa marine, composée de trois cent cinq galères armées.

Passage du Sperchius.

Malgré l'imminence du danger, les préparatifs des Grecs avaient été si peu actifs, que les Gaulois avaient pu traverser sans obstacle toute la Thessalie, et arrivaient sur la rive gauche du Sperchius, au moment où l'avant-garde grecque achevait d'en couper les ponts. Ce petit fleuve, dont le cours est parallèle à la chaîne de l'OEta, a son embouchure au fond du golfe Maliaque, à peu de distance des Thermopyles. Ses eaux profondes et rapides coulent au pied des montagnes, dans un lit encaissé par des rives à pic, jusqu'au lieu où elles se jettent dans le golfe. Là, elles perdent en profondeur et en rapidité ce qu'elles gagnent en étendue, et serpentent à travers des lagunes marécageuses. Brennus, laissant des troupes en face du camp ennemi, pour faire croire aux Grecs qu'il avait l'intention d'y tenter de vive force un passage dangereux, prit avec lui dix mille guerriers d'élite, gagna le bord de la mer, et profita de la nuit pour franchir ces marais peu profonds. Le lendemain, les Grecs, avertis de son passage et craignant d'être enveloppés, se replièrent sur le mont OEta. Brennus fit aussitôt établir un pont où passa le reste de son armée; puis, sans s'arrêter, comme les Grecs l'avaient espéré, à faire le siége d'Héraclée, ville située au débouché des Thermopyles, dès le lendemain, au lever du soleil, il marcha vers le terrible défilé.

Combat des Thermopyles.

Cette attaque offrait des difficultés que les Gaulois n'avaient pas prévues. Le peu de largeur du défilé rendait nul l'avantage du nombre. La tête de la colonne grecque présentait un front égal à celui de la tête de colonne gauloise; immobile et hérissée de piques, elle supporta sans plier le choc impétueux des assaillants. Les Grecs en ce moment étaient animés surtout par le sentiment du péril de la patrie, aux cris de guerre des Galls et des Kimris, ils répondaient par le nom de Léonidas, et ce grand souvenir soutenait leur courage. De nombreux frondeurs et d'habiles archers, à l'abri derrière la première ligne armée de la pique et de l'épée, lançaient en l'air une grêle de traits, assurés d'avance, à cause de la nature des lieux qui obligeait les assaillants à se presser, qu'aucun de leurs coups ne serait perdu. — Les Gaulois, privés d'armes défensives, souffraient beaucoup en effet de ces décharges meurtrières. Cependant l'impétuosité que la masse qui la poussait imprimait à la colonne d'attaque, devait finir par vaincre les Hellènes; la place des morts ou des blessés était à l'instant même remplie; le combat se soutenait avec une ardeur qui, loin de diminuer, semblait aller en croissant. — Dans cette extrémité, les galères athéniennes, bravant le danger d'échouer dans les vases dont cette partie du golfe est encombrée, s'avancèrent près de la côte, et commencèrent à lancer sur le flanc des Gaulois une grêle de traits et

[1] Πόλιν ἑλληνίδα Ῥώμην. — Héraclide de Pont, cité par Plutarque dans sa *Vie de Camille,* chap. XXXIX.

de pierres; cette attaque, à laquelle ceux-ci n'avaient rien à opposer, et contre laquelle ils ne pouvaient se défendre, les obligea à la retraite. — Ils avaient perdu un grand nombre de guerriers, mais s'inquiétant peu de les voir enterrés ou servir de pâture aux vautours, ils n'envoyèrent aucun héraut en redemander les cadavres; ce dédain pour un devoir que les Grecs considéraient comme sacré, augmenta encore l'effroi de la population hellénique, pour ces hommes qui semblaient ignorer les sentiments les plus naturels à la race humaine.

Diversion en Étolie. — Sac de Callion.

Brennus avait ramené les Gaulois sur les bords du Sperchius. Étonné mais non abattu de l'échec qu'il venait d'éprouver, il renonça à forcer les Thermopyles, mais il s'occupa à les tourner. Il songea d'abord à obliger les Grecs à diviser leurs forces, en envoyant en Étolie un corps d'armée formidable, avec ordre de ravager le pays. — Ce détachement ne s'acquitta que trop bien de la terrible mission qui avait pour but d'éloigner de la Phocide et de la Béotie l'infanterie étolienne, élite de l'armée grecque.

« Les Barbares (dit l'historien grec Pausanias, qui accueille, il est vrai, sans examen les traditions populaires les plus empreintes d'exagération) saccagèrent la ville de Callion; ensuite leurs chefs y autorisèrent des barbaries si horribles, qu'il n'en existait, que je sache, aucun exemple dans le monde..... L'humanité est forcée de les désavouer, car elles rendraient croyable ce qu'on raconte des Cyclopes et des Lestrigons..... Ils massacrèrent tout ce qui était du sexe masculin, sans épargner les vieillards, ni même les enfants, qu'ils arrachaient du sein de leurs mères pour les égorger. S'il y en avait qui parussent plus gras que les autres ou nourris d'un meilleur lait, les Gaulois buvaient leur sang et se rassasiaient de leur chair. Les femmes et les jeunes vierges qui avaient quelque pudeur se donnèrent elles-mêmes la mort, les autres se virent livrées à tous les outrages, à toutes les indignités que peuvent imaginer des barbares aussi étrangers aux sentiments de l'amour qu'à ceux de la pitié. Celles donc qui pouvaient s'emparer d'une épée se la plongeaient dans le sein; d'autres se laissaient mourir par le défaut de nourriture et de sommeil. Mais ces barbares impitoyables assouvissaient encore sur elles leur brutalité, lors même qu'elles rendaient l'âme, et, sur quelques-unes, lorsqu'elles étaient déjà mortes. » — Le but de Brennus fut rempli, les Étoliens, furieux, se hâtèrent de retourner dans leur pays.

Passage du mont OEta. — Marche sur Delphes.

Dans le même temps, le général gaulois avait réussi, en multipliant les vexations et les menaces, à se faire indiquer par les habitants des vallées de l'OEta un sentier à travers la montagne, qui lui permettait d'éviter les Thermopyles. Ce sentier aboutissait à un passage gardé par les Phocidiens; favorisés par un brouillard épais, les Gaulois arrivèrent jusqu'à leur poste sans être aperçus, et après un combat acharné, réussirent à s'en emparer. L'armée grecque chargée de la défense des Thermopyles eût été prise tout entière, si la flotte athénienne ne se fut hâtée de la recueillir à son bord.

Soixante-cinq mille Gaulois pénétrèrent dans la Phocide, et vinrent camper à Élatia, sur les bords du Céphise. Le pays leur était ouvert; l'embarquement de l'armée et le départ des Étoliens laissaient l'Hellade sans défenseurs. — Brennus ne devait trouver aucun obstacle à s'avancer vers Delphes, située à une journée de marche seulement d'Élatia. Les Grecs captifs, plus épouvantés peut-être de la profanation dont leur temple national allait être l'objet, que des malheurs qui avaient frappé leur patrie, essayèrent de le détourner de son projet sacrilége et d'éveiller en lui quelque crainte superstitieuse. Mais le Gaulois railleur leur répondit : « Les dieux riches doivent des « largesses aux humains; ils n'ont pas besoin de tous « ces biens que vous avez amassés pour eux. Leur « occupation journalière n'est-elle pas de les répartir « parmi les hommes? » et il donna à ses troupes le signal du départ.

Prise et pillage du temple de Delphes (279 ans avant J.-C.).

Delphes, située au penchant du Parnasse, sur un plateau étroit, environné de précipices, n'avait besoin pour sa défense ni de murailles ni de fortifications. Les rochers en amphithéâtre auxquels elle s'adossait étaient disposés de façon à répercuter tous les sons, et percés de cavernes sonores; le bruit le plus faible suffisait pour y réveiller de terribles échos qui augmentaient encore la terreur que l'aspect sauvage du lieu causait au vulgaire. Le temple d'Apollon Pythien, décoré d'un magnifique frontispice et de colonnes en marbre blanc de Paros, dominait la ville. Ce temple était situé sur des grottes souterraines, dont les ouvertures exhalaient, disent les historiens grecs, des bouffées d'un air qui jetait dans un état d'extase et de délire ceux qui le respiraient; c'étaient sans doute quelques courants de gaz acide carbonique; la prêtresse assise sur un trépied, posé au-dessus d'un de ces soupiraux, y était en proie à de violentes convulsions et y prononçait les oracles du dieu. — Le temple renfermait d'immenses richesses; toutes les nations de la Grèce, les colonies de l'Asie-Mineure, quelques-unes des villes de l'Italie et de la Sicile, une des cités même de la Gaule méridionale, la puissante Massalie, y avaient chacune un trésor, où étaient déposés des offrandes choisies parmi les dé-

pouilles enlevées à leurs ennemis, et les plus précieuses productions de leur commerce et de leur industrie. La ville, le temple et ses avenues étaient ornés de nombreuses statues et de vases brillants comme l'or. Quand l'armée gauloise les aperçut au soleil couchant, elle fut éblouie des feux dont ils étincelaient. Brennus demanda aux captifs si tous ces monuments étaient d'or et sans alliage; ceux-ci répondirent que ce n'étaient que des ouvrages d'airain légèrement doré. Le chef gaulois leur défendit alors, sous peine de mort, de faire connaître cette circonstance à ses soldats, devant lesquels il leur fit, au contraire, jurer que les vases et les statues qui décoraient la colline sacrée étaient d'or pur et massif. Cette nouvelle excita la cupidité des soldats et augmenta leur ardeur. Brennus aurait voulu, avant de tenter l'escalade de la montagne, faire reposer ses troupes et profiter de la nuit, pour reconnaître les lieux et prendre les mesures propres à assurer le succès de son attaque; mais les autres chefs étaient d'un avis opposé.

Pendant qu'on délibérait, les soldats s'étaient dispersés dans la campagne, et y avaient trouvé des vivres et du vin, dont ils étaient privés depuis quelques jours, et dont ils usèrent aussitôt avec excès. Il fallut nécessairement remettre l'assaut au lendemain.

Le lendemain, quand le jour parut, les Gaulois, pour la plupart, étaient encore ivres. Néanmoins Brennus se décida à attaquer sans plus de délai; il avait appris que, pendant la nuit, de nombreux détachements de troupes grecques étaient venus par les sentiers du Parnasse, renforcer la garnison de la ville et les défenseurs du temple. — Formant ses colonnes d'attaque, il rappela à ses soldats, pour exciter leur courage, les trésors dont la victoire allait les rendre maîtres. Delphes, malgré le courage opiniâtre de ses défenseurs, fut promptement emportée. Mais en gravissant la pente étroite et rapide qui conduisait au temple, les assaillants eurent beaucoup à souffrir des traits que lançaient les assiégés, et des blocs de rochers que ceux-ci faisaient rouler sur eux; néanmoins ils parvinrent jusqu'au temple, qui fut aussitôt envahi, et dont le pillage commença.

Terreur panique et fuite des Gaulois.

La journée avait été chaude et humide. Pendant le combat, il s'était formé dans la montagne un orage qui éclata tout à coup, et versa sur Delphes des torrents de pluie et de grêle. Les prêtres du temple livré à la dévastation profitèrent de cette circonstance pour ranimer le courage des troupes grecques, qui s'étaient retirées sur les rochers voisins. L'œil hagard, la chevelure hérissée, la voix émue et tremblante, ils se précipitèrent dans leurs rangs, en criant : « Apollon est au combat; Minerve et Diane « l'accompagnent; on entend dans les airs le sifflement de leurs flèches et le cliquetis de leurs lances : « accourez, ô Grecs, sur les pas de vos dieux! venez « prendre part à la victoire. » Excités par les cris des prêtres, par la lueur des éclairs entrecroisés et par les roulements de la foudre, à leurs yeux auxiliaire surnaturel, les Hellènes se rallièrent, et reprenant l'offensive, se précipitèrent sur les soldats de Brennus. Ceux-ci, étourdis encore des suites de l'orgie nocturne, ou enivrés par les exhalaisons qui remplissaient le temple, n'avaient pu entendre sans terreur gronder le tonnerre. Cet orage soudain leur avait paru un signe de la colère du dieu grec. Leurs chefs essayèrent en vain de les rassurer. Loin d'opposer aux Hellènes aucune résistance, ils s'enfuirent, poussés par une terreur panique, et redescendirent en désordre jusqu'à leur camp, laissant les avenues de la ville et du temple couvertes de morts et de blessés.

Brennus ne parvint qu'avec peine à rallier ses troupes. — La chaleur de l'été avait fait place au froid de l'hiver; pendant la nuit, la neige tomba dans la montagne avec une telle abondance, que tous les chemins en furent obstrués. L'armée gauloise, obligée de battre en retraite et sans cesse harcelée par des ennemis qu'un premier succès rendait plus confiants et plus acharnés, mit en revenant quatre jours à franchir l'espace qu'en allant elle avait traversé en une seule journée. Ces quatre jours furent marqués par des combats continuels. Brennus y fut grièvement blessé. — Quand l'armée rejoignit les troupes qui étaient restées sur les bords du Céphise, elle avait perdu vingt-six mille combattants.

Mort volontaire de Brennus. — Retraite des Gaulois.

La défaite des Gaulois devant Delphes excita tous les Grecs de la Béotie, de la Phocidie, de l'Étolie et de la Thessalie à prendre les armes. Brennus craignit de voir son armée enveloppée et sa retraite coupée. Il donna des ordres pour qu'on se remît aussitôt en marche vers le Danube; mais lui-même, soit désespoir de la fatale issue de son expédition, soit que ses blessures lui ôtassent l'espérance de supporter les fatigues d'une retraite difficile, il résolut de quitter la vie; et après avoir remis le commandement suprême à son lieutenant, il demanda du vin, en but jusqu'à l'ivresse, et se perça le cœur avec un poignard.

La retraite des Gaulois éprouva de grands obstacles; néanmoins elle s'acheva sans que les Grecs eussent pu leur reprendre les richesses enlevées au temple d'Apollon. Quand l'armée fut arrivée au-delà des montagnes de la Macédoine, on fit le partage du butin, et les confédérés se dispersèrent. Les Galls se fixèrent sur le revers septentrional du mont Scordus, d'où leur vint le nom de *Gallo-*

Scordiskes; une partie des Volkes-Tectosages revint dans la Gaule, où le lac sacré de Tolosa s'enrichit des dépouilles du temple de Delphes ; le reste, réuni aux Tolisto-Boïens, erra quelque temps dans le voisinage de l'Hémus, et se décida ensuite à aller rejoindre dans la Thrace les Gaulois de Léonor et de Céréthrius.

CHAPITRE XIII.

ÉTABLISSEMENTS DES GAULOIS EN ASIE. — GALATIE.

Les Gaulois passent en Asie. — Royaume de Tyle. — Conquête de l'Asie-Mineure par les Gaulois. — Les Gaulois sont expulsés de l'Éolide et de l'Ionie. — Établissement des Gaulois en Galatie. — Premières relations des Galates avec les Romains. — Organisation politique et sociale des Galates. — Religion et mœurs — Ligue des peuples de l'Asie contre les Romains. — Les Romains envahissent la Galatie. — Combat du mont Olympe. — Défaite des Tectosages. — Prise du camp de Mégaba. — Les Galates reçoivent la paix des Romains. — Les Galates et Mithridate. — La Galatie devient province romaine.

Les Gaulois passent en Asie (278 ans avant J.-C.).

La Thrace était épuisée par les pillages des bandes gauloises qui y avaient fait successivement irruption. L'arrivée des Tectosages et des Galls qui avaient pris part à l'expédition contre Delphes, décida Léonor et Luthar à exécuter un projet formé depuis quelque temps ; ils passèrent le Bosphore et pénétrèrent en Asie. — La possession de la Bithynie, où ils débarquèrent, était alors le sujet d'une guerre entre deux frères, Zibæas et Nicomède ; Antiochus, roi de Syrie, avait pris parti en faveur du premier, dont les affaires prospéraient. Les Gaulois se rangèrent du côté du second, et lui assurèrent le trône. Nicomède, pour récompenser ces bandes victorieuses, leur concéda des terres considérables sur la frontière méridionale de ses états, que cette population forte et guerrière devait renforcer dans la partie où ils étaient le plus vulnérables.

Royaume de Tyle (de l'an 277 à l'an 180 avant J.-C.).

Les Gaulois restés dans la Thrace obéissaient à un chef que les historiens grecs nomment Comontorios, homme habile et courageux, qui sut bientôt rendre tributaires toutes les villes européennes situées sur le Bosphore de Thrace et sur l'Hellespont. Son royaume, dont le siége fut établi dans la ville de Tyle, au pied du mont Hémus, n'eut de splendeur et de puissance que durant son règne. Ses successeurs manquèrent sans doute de prudence et de courage, car après un siècle de domination sur la Thrace, les Gaulois de Tyle furent exterminés dans un soulèvement général de la population, exaspérée par leurs tyranniques vexations.

Conquête de l'Asie-Mineure par les Gaulois (277 ans av. J.-C.).

Les Gaulois établis en Asie, et placés par Nicomède près de ces villes grecques de l'Éolide et de l'Ionie, où l'industrie des Hellènes se mêlait au luxe des Asiatiques, eurent un sort tout différent. Les richesses de leurs voisins tentèrent leur cupidité. Ils cessèrent, après la mort de Léonor et de Luthar, d'observer les conventions faites avec Nicomède, et envahirent le littoral de la mer Égée. Mais auparavant, et pour éviter toute contestation entre elles, les trois hordes ou tribus gauloises qui avaient pris part à l'expédition d'Asie, et que les historiens désignent sous les noms de Tectosages, de Tolistoboïens et de Trocmes [1], firent trois lots de l'Asie-Mineure, et se les partagèrent à l'amiable. Les Trocmes eurent à leur discrétion la Petite-Phrygie et la Mysie. — L'Éolide et l'Ionie, comprenant principalement la Lydie et la Carie, furent livrées aux Tolistoboïens. — Aux Tectosages échurent toutes les contrées comprises aux environs du mont Taurus, entre Rhodes et Chypre, telles que la Grande-Phrygie, la Pysidie, la Lycaonie, l'Isaurie, la Lycie et la Pamphylie. — En peu de temps l'œuvre de pillage et de dévastation fut accomplie ; toute l'Asie-Mineure devint tributaire des Gaulois. — Cette domination durait déjà depuis quelque temps, lorsqu'Antiochus, roi de Syrie, qui avait d'abord consenti à leur payer tribut, chercha à s'en affranchir, en attaquant à l'improviste les Tectosages. — Les Syriens durent la victoire à l'effroi que leurs éléphants inspirèrent à la cavalerie gauloise ; mais Antiochus, craignant de réduire au désespoir ces terribles ennemis, traita avec eux et les laissa s'établir tranquillement dans les hautes vallées de la Phrygie, au-delà du Taurus, où ils adoptèrent pour chef-lieu la vieille cité d'Ancyre.

Le vainqueur des Tectosages reçut des Grecs asiatiques le glorieux surnom de *Sauveur* (*Soter*) ; mais sa victoire ne porta aucune atteinte à la fortune des Trocmes et des Tolistoboïens ; ceux-ci continuèrent à dominer dans les contrées dont ils avaient fait la conquête. Néanmoins, comme l'observe fort bien un des historiens modernes qui se sont occupés de l'histoire des peuples gaulois (M. Thierry), « il ne faut entendre par ce mot de conquête, ni l'expropriation des habitants, ni même une occupation du sol tant soit peu régulière. Chaque horde restait retranchée une partie de l'année, soit dans son camp de chariots, soit dans une place d'armes ; le reste du temps elle faisait sa tournée par le pays, suivie de ses troupeaux, et toujours prête à se porter

[1] *Trocmes* ou *Trogmes*, ou *Trogmènes*. D'après Strabon, cette tribu, formée sans doute d'aventuriers de divers peuples, prit son nom du premier chef qui la commanda.



sur le point où quelque résistance se serait montrée. Les villes lui payaient tribut en argent, les campagnes en vivres; mais à cela se bornait l'action des conquérants : ils ne s'immisçaient en rien dans le gouvernement intérieur de leurs tributaires. Pergame put conserver ses chefs absolus; les conseils démocratiques des villes d'Ionie purent se réunir en toute liberté comme auparavant, pourvu que les subsides ne se fissent pas attendre et que la horde fût entretenue grassement. Cette vie abondante et commode, sous le plus beau climat de la terre, dut attirer dans les rangs gaulois une multitude d'hommes perdus de tous les coins de l'Orient, et beaucoup de ces aventuriers militaires dont les guerres d'Alexandre et de ses successeurs avaient infesté l'Asie. »

L'audace et le courage des soldats gaulois en faisaient des auxiliaires précieux; les Trocmes et les Tolistoboïens, confondus sous le nom de Galates, et accrus par de nombreux renforts qui leur arrivaient sans cesse de l'Europe, prirent part, tantôt comme alliés, tantôt comme mercenaires, à toutes les guerres qui, pendant un demi-siècle, ensanglantèrent l'Orient. Les rois de l'Égypte, de la Syrie, du Pont, de la Cappadoce, de la Bithynie, les colonies grecques, républiques commerçantes trop peu peuplées pour se défendre elles-mêmes, mais assez riches pour payer des défenseurs, en avaient à leur solde des corps nombreux. « Tels étaient, dit Justin, le bonheur de leurs armes et la terreur qu'elles inspiraient, qu'aucun des monarques de l'Orient ne croyait sa domination assurée sans une armée de mercenaires gaulois, et qu'aucun roi détrôné ne désespérait de recouvrer le trône, tant qu'il pouvait compter sur l'appui de ces terribles soldats. »

Les Gaulois sont expulsés de l'Éolide et de l'Ionie (241 ans avant J.-C.).

L'influence des milices gauloises commença à décliner lorsque Eumènes, roi de Pergame, tributaire des Tolistoboïens et ennemi des rois de Syrie, eut vaincu dans une seule bataille les Syriens et les Gaulois leurs alliés.—Après cette victoire, Eumènes, annonçant hautement le projet de délivrer l'Asie de la domination des Gaulois, travailla à former contre eux une ligue de toutes les cités de l'Asie-Mineure. — Il mourut sur ces entrefaites, laissant à son cousin Attale son trône et l'accomplissement de ses projets. Attale refusa d'abord aux Tolistoboïens le tribut accoutumé. Il marcha ensuite contre les Gaulois, et les défit complètement. Ce succès décida le soulèvement général des peuples de la Troade, de l'Éolide et de l'Ionie.

Établissement des Gaulois en Galatie.

Les Tolistoboïens et les Trocmes, après de sanglants combats et une résistance opiniâtre, furent obligés d'aller chercher un refuge dans la contrée où les Tectosages s'étaient retirés trente-cinq ans auparavant. Les Tolistoboïens s'établirent à l'occident et les Trocmes à l'orient des Tectosages. Les Tolistoboïens choisirent pour chef-lieu l'antique Pessinunte, ville phrygienne située non loin du fleuve Sangarius. Les Trocmes se construisirent, près du fleuve Halys, un grand bourg que les Grecs nommèrent *Tavion* [1]. La contrée occupée par ces trois grandes tribus reçut le nom de *Galatie,* ou terre des Gaulois; les auteurs latins la nomment *Gallo-Grèce.*

La Galatie avait pour frontière septentrionale la chaîne de montagnes située entre le fleuve Sangarius et le fleuve Halys, que les Grecs nommaient, comme la célèbre montagne de Thessalie, le mont Olympe; sa frontière méridionale était une autre chaîne de montagnes parallèles au mont Olympe, et nommées par les Grecs Dindymes, et par les Romains *Adoréennes.* Cette contrée était entourée des royaumes de Pont, de Paphlagonie, de Bithynie, de Pergame, de Syrie et de Cappadoce. Pessinunte, cette ville phrygienne devenue le chef-lieu des Tolistoboïens, passait pour la capitale. C'était là que se trouvait le temple de la mère des dieux, la Cybèle antique, célèbre dans toute l'Asie par les mystères qui accompagnaient son culte. Cette Cybèle, que les Grecs surnommaient aussi *Agdistis* et *Dindymène,* était représentée par une pierre noire, masse informe qu'on prétendait être tombée du ciel, et qui pouvait être effectivement quelque aérolithe d'une grande dimension. L'établissement des Gaulois à Pessinunte avait enlevé aux prêtres de Cybèle l'autorité absolue dont ils jouissaient au nom de la déesse; et bien que les Galates, soit par respect, soit par indifférence, leur eussent laissé une entière liberté pour la célébration de leur culte, ces prêtres, qui souillaient l'adoration de la divinité par des dissolutions infâmes, portaient à leurs dominateurs une haine invétérée.

Premières relations des Galates avec les Romains.

La Cybèle asiatique fut l'occasion des premières relations que les Gallo-Grecs eurent avec les Romains. Pendant la seconde guerre punique, un oracle avait dit que, pour préserver Rome de l'envahissement des étrangers, il fallait y transporter de Pessinunte la statue de la mère des dieux. Des ambassadeurs romains se rendirent auprès d'Attale, ce roi de Pergame qui peu de temps auparavant avait vaincu les Gaulois, et, grâce à son intercession, obtinrent que la pierre noire et sacrée leur serait remise. Cette remise n'eut lieu sans doute qu'en échange d'une

[1] *Tav,* en kimrique, signifie grand, vaste, large; *taobh,* en gaélique, veut dire place, séjour.



forte somme d'argent payée aux Tolistoboïens. L'informe statue, transportée à Rome, y devint l'objet d'un culte particulier.

Organisation politique et sociale des Galates.

La Galatie renfermait deux sortes de populations: la population conquérante, formée des trois tribus gauloises, subdivisées en plusieurs peuplades, et la population subjuguée, composée de Phrygiens auxquels s'étaient mêlés des Grecs que les guerres d'Alexandre et les relations commerciales avaient attirés dans le pays à différentes époques. Les Gaulois étaient guerriers et agriculteurs, les Grecs artisans et marchands. L'industrie principale des Phrygiens consistait dans l'éducation des troupeaux de chèvres, dont le poil fin et soyeux était recherché alors autant qu'il l'est de nos jours. Gordium, ancienne capitale de la Phrygie, ville que le nœud tranché par Alexandre avait rendue célèbre, n'était plus qu'un bourg des Tectosages; mais sa situation heureuse, à une distance égale de l'Hellespont, du Pont-Euxin et du golfe de Cilicie, lui avait conservé son importance commerciale. C'était un lieu de halte pour les caravanes et un entrepôt pour les marchandises.

Le gouvernement des Galates était aristocratique et militaire; chacune des grandes tribus se divisait en quatre districts, que les Grecs, à cause de leur nombre, appelaient *tétrarchies*, et qui étaient régis par un chef ayant le titre de *Tétrarque*. Au-dessous du tétrarque, se trouvaient un juge civil, un chef des troupes, et deux lieutenants de ce chef. Les tétrarchies se subdivisaient en cantons, dont le nombre, suivant Pline, était de quatre-vingt-quinze pour toute la Galatie. En cas de guerre nationale, et conformément à la coutume gauloise, un chef unique était investi de l'autorité suprême. — Les fonctions des tétrarques étaient électives et temporaires; les douze tétrarques réunis formaient le grand conseil exécutif de la nation; auprès d'eux se trouvait un conseil composé de trois cents membres, choisis parmi les chefs de canton et les chefs des troupes; ce conseil avait le droit de faire des lois et de juger les affaires criminelles. Représentant la race conquérante, et gardien de ses priviléges, il veillait à ce qu'aucun homme d'origine gauloise ne fut puni de mort que d'après ses jugements. Il se rassemblait chaque année, dans un bois de chênes consacrés, nommé *Drynæmète* [1]. Les juges civils des tétrarchies jugeaient les affaires civiles entre les Gaulois, et toutes les causes qui intéressaient la population subjuguée.

[1] En langue kimrique *der* signifie chêne, et *német* temple; quelques auteurs, Moke, entre autres, pensent que *drynæmète* signifie le chêne du sang.

Cette population était d'ailleurs soumise à des lois différentes; la condition civile n'était pas la même pour les Phrygiens et pour les Grecs. Les Phrygiens, attachés à la culture des terres et au soin des troupeaux, étaient réduits à une complète servitude. Les Grecs, adonnés au commerce, et concentrant en eux seuls toute l'industrie du pays, conservaient quelque liberté; ils avaient un chef ou représentant, qui, sous le titre de *Premier des Grecs* [1], était chargé de défendre leurs intérêts auprès des conseils et des tétrarques gaulois.

Religion et mœurs.

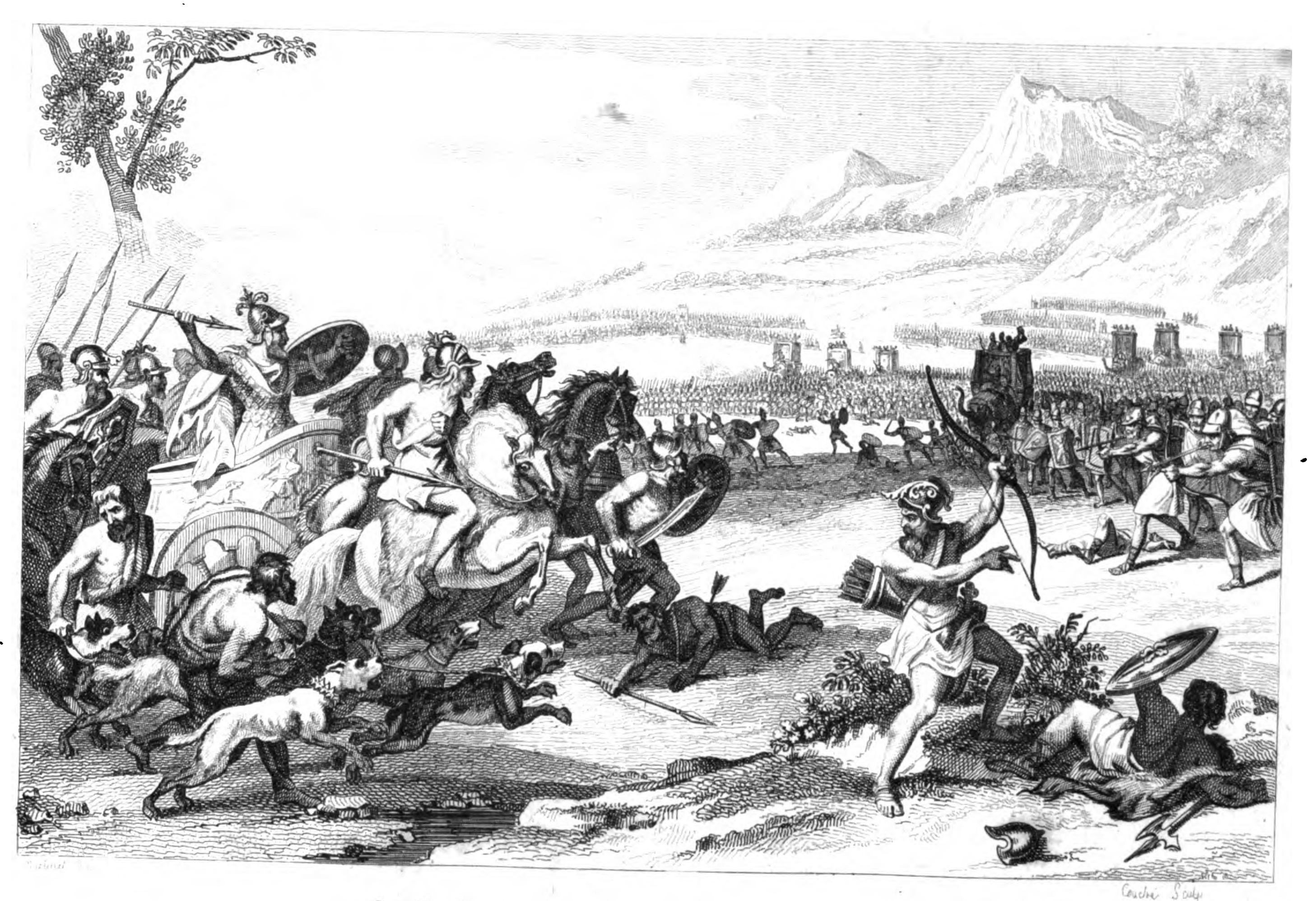
La plupart des Galates avaient conservé leurs usages religieux et leurs cruelles superstitions; ils sacrifiaient, en certaines circonstances, les captifs faits à la guerre, mais ils n'étaient point intolérants: ils laissaient les Phrygiens adorer librement la mère des dieux, et les Grecs offrir leurs sacrifices à Jupiter et à Diane. Par la suite même, et quand la paix forcée, qui, comme nous le dirons bientôt, leur fut imposée par les Romains, les eut disposés en quelque sorte à l'asservissement, ils renoncèrent peu à peu à leur culte national, et adoptèrent les religions grecque ou phrygienne. Cybèle eut un pontife gaulois; Diane eut pour prêtresses plusieurs femmes gauloises, et notamment la belle Camma, dont nous avons raconté la vengeance conjugale [2]. Tavion, cité fondée par les Trocmes, érigea à Jupiter une statue colossale. La ville d'Ancyre devint fameuse par son temple à Esculape et par ses jeux sacrés, institués à l'instar des jeux olympiques, et qui attirèrent un grand concours de spectateurs.

Les mœurs des Galates se ressentirent du changement de religion. Ils adoptèrent promptement le luxe et les habitudes de la civilisation asiatique; les tétrarques gaulois voulurent surpasser en magnificence les satrapes de la Perse. Ils étalèrent, dans leurs festins surtout, une prodigalité somptueuse; on en cite qui tinrent table ouverte pendant une année entière, et qui, non contents d'y traiter à discrétion la foule accourue des villes et des campagnes voisines, faisaient arrêter les étrangers sur les routes, et ne leur laissaient la liberté de continuer leur voyage que lorsqu'ils s'étaient assis à leur table. — Un de ces tétrarques, Ariamne, cité par Athénée, avait fait construire autour de sa maison des hangars couverts de feuillages et de roseaux, et sous lesquels étaient toujours dressées des tables assez vastes pour recevoir quatre cents convives; près de là, de grandes chaudières, remplies de viandes de toutes sortes, étaient suspendues sur des feux qui brûlaient jour et nuit; des magasins placés à proxi-

[1] Πρώτος τῶν Ἑλλήνων. — [2] Voir plus haut, page 39.



XXI.



Bataille des Arvernes et des Allobroges contre les Romains

XXII



Despéris del. Lacauchie Sculp.

Costumes Gaulois d'après des Bas-reliefs antiques

mité, renfermaient la farine destinée à faire le pain, et les vins qui servaient de boisson; enfin, pour que rien ne manquât à ces festins d'une magnificence si étrange, des troupeaux de bœufs, de porcs, de chèvres et de moutons, étaient parqués dans le voisinage.

Le luxe des vêtements n'était pas moins grand que celui des festins, et bien que les femmes galates eussent conservé des mœurs pures et sévères, citées avec admiration par Plutarque dans son livre consacré aux *vertus des femmes*, elles montraient dans leurs habillements et dans leurs parures une grande richesse. De fins tissus teints de pourpre remplaçaient pour leurs vêtements les étoffes de laine grossièrement filée, et dans leur chevelure les fleurs des champs avaient fait place aux joyaux précieux et aux bandeaux ornés de pierreries.

Deux siècles suffirent pour opérer tous ces changements. — L'altération de la constitution politique suivit celle des habitudes nationales; les tétrarchies devinrent héréditaires, et les familles en possession de cette haute dignité formèrent une aristocratie qui domina la nation. Bientôt même, le nombre de ces magistratures fut successivement réduit à quatre, à trois, à deux: puis enfin il n'y en eut plus qu'une seule, devenue ainsi une monarchie véritable. — Il est à croire que ces modifications de l'organisation politique n'eurent lieu qu'avec l'assentiment de la nation; car, par une inscription trouvée à Ancyre, on voit que le conseil national continua à exister et à diriger l'administration du pays. Les distinctions qui existaient entre la race subjuguée et la race conquérante s'effacèrent sans doute beaucoup, mais elles ne disparurent pas entièrement; et quoi qu'il se fit de fréquents mariages entre les deux races, il n'y eut jamais entre elles fusion complète: l'une employait exclusivement la langue grecque, l'autre conservait l'usage de la langue gauloise. Saint Jérôme, qui visita l'Asie-Mineure six siècles après l'établissement des Gaulois en Galatie, témoigne que, seuls de tous les peuples asiatiques, les Galates ne se servaient point de la langue grecque, et que leur idiome national était encore à peu près le même que celui des peuples de la Gaule belgique, et notamment des Trévires [1]. En effet, les Tectosages et les Tolistoboïens appartenaient à la race kimrique.

Ligue des peuples de l'Asie contre les Romains (190 ans avant J.-C.).

Afin de n'avoir plus à revenir sur les Gaulois établis en Asie, nous allons jeter un coup d'œil sur les événements qui firent subir aux Galates la domination romaine.

Après la seconde guerre punique, Annibal, forcé de s'exiler, avait trouvé un refuge dans l'Asie-Mineure: là, pressentant la domination future des Romains sur les nations asiatiques, le héros carthaginois cherchait à y mettre obstacle. Toutes ses pensées et tous ses actes étaient dirigés vers le but unique de susciter à Rome de nouveaux ennemis. Il réussit à faire entrer dans une ligue contre les Romains Antiochus, roi de Syrie, et Ariarathe, roi de Cappadoce; Antiochus décida les tétrarques galates à y prendre part. Néanmoins, et ne considérant pas la Galatie comme menacée, le conseil national ne permit qu'à un petit nombre d'hommes de se réunir à l'armée syrienne. Les hostilités commencèrent par une attaque contre le roi de Pergame, ami des Romains. Celui-ci se hâta d'appeler ses alliés à son secours. Des légions envoyées par le Sénat passèrent en Asie. Elles rencontrèrent près de Magnésie l'armée d'Antiochus, et remportèrent sur elle une éclatante victoire. La résistance des troupes grecques et asiatiques que dans cette journée les Romains avaient eu à combattre n'avait pas été assez opiniâtre pour donner à ceux-ci des inquiétudes, et la conquête de l'Asie leur aurait semblé chose facile, s'ils n'eussent eu à craindre que ces adversaires; mais ils avaient rencontré dans l'armée syrienne des bataillons, peu nombreux, qui leur avaient tenu tête plus longtemps que tout le reste de l'armée, et qui n'avaient quitté le champ de bataille qu'après la déroute complète des Syriens; ces bataillons étaient composés d'hommes dont l'aspect n'avait rien d'asiatique. — Leurs armes, leur taille, leur longue chevelure blonde, le bruit qu'ils faisaient dans les rangs, leurs cris de guerre, leur audace, et surtout leur impétuosité, signalèrent bientôt aux légions ces vieux ennemis de Rome, qu'elles étaient habituées à redouter. Retrouvant les Gaulois en Asie, les chefs de l'armée romaine comprirent qu'avant de dompter les peuples asiatiques il fallait soumettre les Galates.

Les Romains envahissent la Galatie (189 ans avant J.-C.).

On profita de l'hiver pour faire venir des renforts de l'Italie. Un des consuls, Cnéius Manlius, fut envoyé en Asie pour commander l'armée; au printemps il se disposa à pénétrer en Galatie.

Le prétexte de cette agression était le secours que les Galates avaient fourni au roi de Syrie. — Antiochus aurait dû à son tour secourir ses alliés; mais, accablé par sa défaite à Magnésie, il ne songeait plus qu'à la paix, et il laissa les Galates supporter seuls le choc des Romains, qu'il avait attirés dans l'Asie-Mineure.

L'armée de Manlius se composait de quatre lé-

[1] Galatas excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eadem penè habere quàm Treviros, nec referre si aliqua exindè corruperint. Hieronym., *Prolog. in lib.* II. *Comment. in Epist. ad Galat.*, c. 3.

gions; elle avait pour auxiliaires des corps d'élite thraces ou macédoniens, et toute l'armée du roi de Pergame. Les Gaulois avaient reçu seulement, des rois de Cappadoce et de Paphlagonie, quatre mille auxiliaires. — Loin de pouvoir songer à armer pour leur défense la population grecque ou phrygienne de la Galatie, ils étaient au contraire forcés de se mettre en garde contre elle; car agitée par les intrigues des prêtres de Pessinunte, qui, depuis la translation de Cybèle en Italie, entretenaient des relations avec Rome, cette population manifestait l'intention de se soumettre aux Romains.

Manlius, appuyé par des forces aussi considérables, et favorisé par une partie des peuples qu'il aurait dû avoir à combattre, n'osa néanmoins franchir la frontière de la Galatie, qu'après avoir, dans une longue harangue, rassuré son armée sur ces Gaulois d'Asie, qu'il représenta à ses soldats comme ayant dégénéré de leur valeur originelle.

Les Galates n'étaient pas assez nombreux pour espérer de pouvoir défendre seuls le pays contre les Romains. Ortiagon, guerrier célèbre, auquel la direction suprême de la guerre avait été confiée, leur conseilla de se retirer dans les montagnes avec leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux, et de s'y retrancher dans des lieux presque inaccessibles, approvisionnés pour plusieurs mois : là, ils devaient attendre que les Romains vinssent les attaquer, et descendre dans la plaine quand il se présenterait des occasions favorables de courir sur l'ennemi. — Cet avis fut adopté. — Les Tolistoboïens et les Trocmes se retranchèrent sur le mont Olympe, non loin de Pessinunte; les Tectosages se retirèrent sur le mont Mégaba, un peu en arrière d'Ancyre.

Combat du mont Olympe.

L'armée romaine, précédée par les prêtres de Cybèle, qui étaient venus en grande pompe à sa rencontre, était entrée dans Pessinunte. Le consul, malgré ce début favorable, comprit que l'occupation des villes ne le rendrait pas maître du pays, tant qu'il aurait à craindre les attaques soudaines des Gaulois retranchés dans la montagne. Il résolut d'attaquer le camp des Tolistoboïens, et marcha vers le mont Olympe. — Son armée était abondamment pourvue de traits, d'armes à jet, de balles de plomb et de cailloux propres à être lancés par la fronde. Les Gaulois, habitués à combattre avec le sabre et la lance, n'avaient pas fait une grande provision de dards et de flèches; ils comptaient d'ailleurs employer les cailloux qu'ils pensaient trouver en abondance sur la montagne. — Le camp des Tolistoboïens était posté sur un plateau dont le front seul, tourné vers le midi, paraissait abordable. Néanmoins les autres côtés, quoique bordés en grande partie par des rochers à pic, présentaient sur trois points des passages qui n'étaient point impraticables. Manlius ayant reconnu avec soin cette disposition du terrain, plaça en réserve sa cavalerie et ses éléphants, et divisa son armée en trois corps. Le plus considérable, dont il se réserva la direction, devait attaquer la position de front; les deux autres furent chargés d'attaquer les Gaulois par la droite et par la gauche. Les archers romains engagèrent le combat par l'attaque d'une hauteur située à peu de distance du front du camp, et où les Galates avaient placé une avant-garde de quatre mille hommes d'élite. — Les Gaulois avaient l'avantage du poste, les Romains celui de la quantité et de la variété des armes. Pendant quelque temps le succès fut également balancé; mais l'action se prolongeant, l'égalité cessa. Les Gaulois n'étaient pas suffisamment couverts par leurs boucliers étroits. Leurs sabres et leurs lances leur étant inutiles, à cause de l'éloignement de l'ennemi, ils se trouvaient en quelque sorte désarmés. Ils avaient épuisé leurs dards et leurs javelots, et n'ayant pas eu la précaution de ramasser d'avance des cailloux et des pierres pour le service des frondes, ils étaient obligés de prendre ceux que le hasard leur offrait, et d'employer ainsi des projectiles trop gros et trop lourds pour être lancés avec certitude vers un but éloigné. Cependant il leur était impossible d'éviter les atteintes des traits que les archers romains et alliés faisaient pleuvoir sur eux. — Cette lutte inégale finit par les jeter dans un furieux désespoir. « Aveuglés par la peur et par la rage, dit Tite-Live, leur tête s'égarait; ils n'imaginaient plus aucun moyen de défense contre un genre d'attaque tout nouveau pour eux; car tant que les Gaulois se battent de près, les coups qu'ils reçoivent ne font, s'ils peuvent les rendre, qu'enflammer leur courage; mais lorsque, atteints par des flèches lancées de loin, ils restent dans l'impuissance de se venger, ils rugissent, et se précipitent les uns contre les autres, comme des bêtes féroces que l'épieu du chasseur a frappées. — Une circonstance rendait encore leurs blessures plus apparentes, c'est qu'ils étaient complètement nus. Habitués à ne quitter jamais leurs habits que pour combattre, et à voir leurs corps blancs et charnus faire ressortir la largeur des plaies et la couleur du sang qui sort à gros bouillons, ils ne s'effraient pas de la largeur des blessures, et souvent même se plaisent à agrandir, par des incisions, celles qui sont peu profondes, afin de se glorifier des cicatrices comme d'une preuve de valeur; mais si la pointe d'un dard affilé leur pénètre dans les chairs, sans laisser d'ouverture apparente, et sans qu'ils en puissent arracher le trait, honteux et forcenés comme s'ils mouraient déshonorés, ils se

roulent à terre avec toutes les convulsions de la rage. » — Telle était la situation des Gaulois placés à l'avant-garde. La plupart succombèrent sous les traits ennemis, d'autres, trop peu nombreux, marchèrent droit aux Romains, et du moins ne périrent point sans vengeance. Ceux qui restaient, voyant enfin les légions s'ébranler pour une dernière attaque, abandonnèrent la colline, qu'ils ne pouvaient plus défendre, et regagnèrent le camp, où les femmes, les enfants et les vieillards, effrayés, répandaient une horrible confusion.

Les deux colonnes que le consul avait dirigées sur les flancs de l'armée gauloise n'avaient pas pu surmonter les obstacles qui leur étaient opposés; elles avaient été forcées de revenir se mettre à la suite de la principale colonne d'attaque, qui, accrue par cette double masse, acquit bientôt une impulsion formidable. Manlius, afin d'exciter le courage de ses soldats, était monté sur la colline jonchée de cadavres gaulois, et s'écriait : « Nos archers et nos troupes « légères ont obtenu ce succès. C'est à vous, légion- « naires, qui êtes armés de toutes pièces et composés « de l'élite des braves, de forcer l'ennemi dans son « dernier retranchement. » Toutefois, après avoir ramassé leurs traits épars, les archers marchaient encore à l'avant-garde; ils obligèrent les Gaulois, rangés en ligne en dehors des palissades, à rentrer derrière leurs retranchements. Manlius leur ordonna de faire pleuvoir sur la multitude, pressée dans l'enceinte, une grêle de pierres et de traits. Les clameurs des enfants et des femmes annonçaient assez qu'aucun de ces coups n'était perdu. Quand le consul crut les Gaulois ébranlés, il fit donner l'assaut par les légionnaires. Les Gaulois, malgré leurs pertes, n'avaient pas encore perdu courage; ils repoussèrent les Romains, dont les colonnes, arrivant successivement, tentèrent inutilement plusieurs assauts; mais privés d'armes de jet, ils ne pouvaient opposer une résistance bien longue. Vers le soir, une des portes fut forcée, et les légions pénétrèrent dans le camp. — La foule alors chercha à s'échapper par toutes les issues; nul danger, nul obstacle, n'arrêtaient les fuyards; les plus pressés roulèrent dans les précipices, le reste gagna par les montagnes le camp des Tectosages. Le nombre des prisonniers fut considérable. Les familles des Tolistoboïens, leurs richesses et leurs troupeaux, restèrent au pouvoir des Romains. Ortiagon, après avoir combattu avec courage, faillit être pris; sa femme, la belle Chiomara, ne put éviter l'esclavage; mais le trait héroïque qui signala sa captivité rendit son nom plus célèbre que si elle était demeurée libre [1].

[1] Plutarque et Polybe ont célébré son courage et ses vertus. Voyez plus haut, page 39.

Défaite des Tectosages. — Prise du camp de Mégaba.

Manlius n'était pas homme à s'arrêter pour recueillir un butin qu'il savait ne pas pouvoir lui échapper. Il ordonna à ses alliés de poursuivre sans relâche les fuyards, et lui-même, avec les troupes romaines, marcha contre le camp des Tectosages. Ceux-ci, lorsque les Romains furent arrivés à Ancyre, essayèrent de les arrêter par des négociations pendant lesquelles ils tentèrent de faire prisonnier le consul lui-même; mais leur embuscade fut découverte. Cet événement ne fit qu'accroître l'irritation des vainqueurs.

Le camp établi sur le mont Mégaba renfermait cinquante mille combattants, tectosages et trocmes, élite de l'armée gauloise. Auprès d'eux s'étaient retirés, outre les fuyards tolistoboïens, les quatre mille auxiliaires paphlagoniens et cappadociens. — Le consul cerna la montagne, et fit des dispositions à peu près pareilles à celles qu'il avait prises pour l'attaque du mont Olympe. L'action fut engagée de la même manière et eut le même résultat. Les Gaulois succombèrent sous les traits des archers; huit mille hommes furent tués et restèrent sur le champ de bataille, leur camp fut pris et pillé. Mais les femmes et les enfants eurent le bonheur d'échapper à la captivité et de se retirer derrière le fleuve Halys, où les débris de l'armée se rallièrent. Le butin fait par les Romains fut immense.

Les Galates reçoivent la paix des Romains (187 ans avant J.-C.).

Les Gaulois vaincus envoyèrent des députés à Manlius, pour traiter de la paix. Le consul, craignant l'approche de l'hiver et le froid qui se faisait déjà sentir, évacuait le pays et retournait hiverner le long des côtes. Il donna à ces députés rendez-vous à Éphèse. La politique romaine, satisfaite du triomphe qu'elle avait obtenu, ne voulut pas pousser à bout ces peuples belliqueux. Manlius leur accorda une paix honorable, sans songer à changer leur gouvernement, et sans leur demander aucun tribut, alors qu'il imposait au roi de Cappadoce une contribution de deux cents talents d'argent; il exigea seulement qu'ils rendissent les terres enlevées aux alliés de Rome, et fissent alliance avec le roi de Pergame, ami fidèle et serviteur dévoué du Sénat.

Le retentissement qu'eut dans l'Orient la défaite des Galates, prouve quelle terreur cette nation inspirait aux nations asiatiques. Les villes de la Troade, de l'Éolide et de l'Ionie offrirent des couronnes d'or à Manlius, comme au libérateur de l'Asie. La nouvelle de sa victoire se répandit jusque parmi les Juifs, ce peuple qui se faisait gloire de vivre étranger au reste du monde. « Judas, dit l'auteur du livre des

« *Machabées*[1], a entendu le nom des Romains et le « bruit de leur puissance ; il a appris leurs combats « contre les Galates, leurs victoires et le tribut qu'ils « ont imposé à ce peuple. » — Enfin, Manlius obtint à Rome un triomphe d'autant plus glorieux, qu'il lui fut plus obstinément contesté.

La paix entre les Galates et les nations asiatiques ne dura pas plus de vingt années. Après cette période de repos, une bande gauloise ravagea si cruellement la Troade et la Cappadoce, que le roi de Pergame accourut lui même à Rome porter plainte au Sénat. Les Romains envoyèrent des ambassadeurs aux Galates; mais ils eurent besoin d'intervenir à différentes reprises pour faire cesser les dévastations. — Tite-Live s'étonne « que les discours des représentants du peuple romain aient eu si peu de puissance sur les Gaulois, à une époque où un mot seul du Sénat suffisait pour faire armer ou désarmer les puissants rois d'Égypte ou de Syrie. »

Les Galates et Mithridate (83 ans avant J.-C.). — La Galatie devient province romaine (63 ans avant J.-C.).

Bien que pendant plus d'un siècle les Galates n'eussent jamais manqué à l'alliance qu'ils avaient conclue avec les Romains, il paraît qu'ils supportaient leur patronage avec impatience; car ils se montrèrent disposés à soutenir Mithridate, pendant ses premières guerres. Ce fameux roi de Pont était fier de leur alliance et se vantait de pouvoir opposer à Rome un peuple des mains duquel les Romains ne s'étaient tirés qu'à prix d'or; mais bientôt, emporté par un caractère soupçonneux, il fit arrêter par trahison et massacrer dans un festin, neuf des douze tétrarques gaulois. Il essaya ensuite de soumettre la Galatie et de la réduire à la condition de province ou de satrapie; mais après douze ans de tyrannie, les trois tétrarques qui avaient échappé à la mort chassèrent le roi que ce souverain étranger avait imposé à leur pays. Les victoires des Romains assurèrent peu après l'indépendance de la Galatie. Mithridate, trahi par la fortune, n'échappa à l'horrible supplice de figurer en esclave dans un triomphe que par une mort volontaire. Sur sa demande, le chef des Galates de sa garde lui donna la mort, que le poison était trop lent à faire venir.

Malheureusement, la Galatie ne conserva pas long-temps l'indépendance qu'elle avait reconquise; les douze tétrarchies, soumises à la domination d'un seul homme, devinrent une monarchie, dont Auguste fit une des provinces de l'empire romain.

[1] « Et audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus.... Et audierunt prælia eorum, et virtutes bonas quas fecerunt in Galatiâ, quia obtinuerunt eos et duxerunt sub tributum. » *Machab.*, liv. I, chap. VIII, vers. 1 et 2.

CHAPITRE XIV.

MERCENAIRES GAULOIS. — GUERRES D'ANNIBAL.

Gaulois à la solde de Pyrrhus. — Première guerre punique. — Gaulois à la solde de Carthage. — Guerre des Stipendiés. — Annibal. — Deuxième guerre punique. — Ambassadeurs romains envoyés aux Gaulois. — Mouvements dans la Cisalpine. — Arrivée d'Annibal dans la Gaule. — Annibal passe le Rhône. — Passage des éléphants. — Annibal se dirige vers les Alpes. — Arrivée d'Annibal dans le pays des Allobroges. — L'armée carthaginoise commence à gravir les Alpes. — Combats divers. — Suite de la marche à travers les Alpes. — Trahison des Centrons. — Annibal arrive au sommet des Alpes. — L'armée carthaginoise descend des Alpes en Italie. — Tiédeur des Cisalpins. — Expédient d'Annibal pour encourager ses soldats. — Combat du Tésin. — Guerres d'Annibal en Italie. Part qu'y prennent les Gaulois. — Expéditions d'Asdrubal et de Magon. — Fin de la seconde guerre punique.

Gaulois à la solde de Pyrrhus (années 274 à 220 avant J.-C.).

L'amour de la guerre et des expéditions aventureuses était si puissant sur les Gaulois, que, depuis l'époque où l'histoire fait mention de ces peuples pour la première fois, on les trouve mêlés à toutes les grandes luttes, à toutes les guerres importantes qui ensanglantèrent l'ancien monde. — Le fameux roi d'Épire, Pyrrhus, en avait dans ses armées un grand nombre, venus des bords du Danube et de l'Illyrie; appréciant leur courage et comptant sur leur fidélité, il les plaçait dans les combats au poste le plus périlleux, et après la victoire leur confiait la garde des cités conquises. Ce fut avec leur aide qu'il soumit la Sicile et remporta deux grandes victoires sur les Romains. Les Gaulois l'aidèrent aussi à détrôner Antigone Gonatas, roi de Macédoine, et à s'emparer de ses états. De son côté, Antigone avait dans son armée des Gaulois qui, au moment où les troupes macédoniennes lâchaient pied, ou passaient à l'ennemi, prouvèrent leur courage et leur fidélité en se faisant tuer jusqu'au dernier. — « Pyrrhus, dit Plutarque, pensa au milieu de son triomphe que sa plus grande gloire venait d'avoir vaincu ces braves soldats; il choisit parmi leurs dépouilles les plus belles et plus riches armures, et les fit suspendre aux murs du temple de Minerve Itonide, avec une inscription indiquant combien il s'enorgueillissait de la défaite des fiers Gaulois. » — Ceux qui étaient à la solde du roi d'Épire eurent après la conquête de la Macédoine la garde de la ville d'Édesse ou Égée, ancienne capitale où les ancêtres d'Alexandre étaient inhumés. Avertis que les tombes royales renfermaient de riches étoffes, des vases et des objets précieux, ces barbares, avides de pillage, n'hésitèrent pas à les ouvrir. Ils enlevèrent l'or et l'argent, et dispersèrent les ossements des rois. L'indignation générale que cet attentat inouï souleva dans la Grèce fut sans effet sur Pyrrhus. Ce prince n'osa pas punir les coupables. Il méditait alors une guerre contre Lacédémone, et il avait besoin de ménager d'aussi utiles auxiliaires.

Les Gaulois suivirent en effet le roi d'Épire dans le Péloponèse; ils furent sur le point de s'emparer de Sparte, et quand Pyrrhus leva le siége de cette ville pour aller attaquer Argos, où son parti était aux prises avec celui des Lacédémoniens, ce furent les Gaulois qui formèrent l'arrière-garde, et qui sauvèrent l'armée épirote, tombée dans une embuscade. Les Gaulois pénétrèrent aussi les premiers dans Argos, à la faveur de ce combat nocturne où Pyrrhus fut tué; la mort du roi entraîna la retraite de l'armée; abandonnés à eux-mêmes, ils périrent pour la plupart, non sans avoir fait éprouver de grandes pertes aux Argiens.

Les excursions dans la Grèce et dans le Péloponèse furent rarement favorables aux Gaulois. On a vu le fatal résultat de leur expédition contre Delphes. Ce désastre n'avait pas été le seul : deux années avant l'attaque d'Argos, et dans une guerre contre ce même Antigone Gonatas, vaincu par Pyrrhus, des Gaulois à la solde du roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, se trouvèrent cernés par les troupes macédoniennes et réduits à l'alternative de vaincre ou de mettre bas les armes. Ils consultèrent les entrailles d'une victime, puis, les présages étant sinistres, ils égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, et s'élancèrent au milieu des troupes macédoniennes, afin de mourir en combattant.

Première guerre punique. — Gaulois à la solde de Carthage (de l'an 261 à l'an 241 avant J.-C.).

La première guerre punique donna, de nouveau, aux Romains les Gaulois pour ennemis.—Les guerriers transalpins s'enrôlèrent en grand nombre dans les bandes que leva la république carthaginoise. Ils se signalèrent par leur bravoure en Sicile, en Corse et en Sardaigne, dans ces combats, où les intérêts de Carthage furent si vaillamment défendus par les troupes auxiliaires. En Sicile, surtout, la guerre fut marquée par des siéges opiniâtres et par de sanglantes batailles. — Tant que la république africaine se montra fidèle aux conventions faites, et fournit aux auxiliaires gaulois la solde et les vivres promis, ceux-ci remplirent leurs engagements avec courage et fidélité; mais dès qu'elle négligea d'assurer leur paie et leur nourriture, ils cessèrent de vouloir verser leur sang pour des marchands sans bonne foi et sans générosité. — Quatre mille Gaulois, dans les murs d'Agrigente, au milieu d'une garnison de cinquante mille soldats carthaginois ou africains, osèrent se déclarer en état d'hostilité et menacèrent de piller la ville, s'il n'était pas fait droit à leurs justes réclamations. — Ne voulant pas se hasarder à leur résister par la force, le général en chef Hannon eut recours à la perfidie; il leur persuada d'attaquer Entelle, ville où, disait-il, il avait des intelligences, et dont il leur abandonnait le pillage. Les Gaulois satisfaits se mirent en marche; mais l'astucieux général avait fait prévenir les ennemis, une embuscade était dressée : les soldats déterminés qui avaient donné tant d'inquiétudes aux Carthaginois furent attaqués à l'improviste, et périrent tous sous le glaive des Romains.

Furieux de cette perfidie, les Gaulois qui n'avaient pas pris part à l'insurrection de leurs camarades quittèrent en foule l'armée carthaginoise, et allèrent offrir leurs services au général ennemi. La désertion faisait chaque jour de nouveaux progrès, on essaya vainement de l'arrêter par des supplices. Appien prétend que les généraux de Carthage firent mettre en croix plus de trois mille soldats, coupables ou suspects de désaffection. Le remède ne fit qu'empirer le mal. Amilcar, successeur d'Hannon dans le gouvernement de la Sicile, usa enfin d'un stratagème qui réussit à empêcher les défections.—« Ce général, dit Frontin, gagna par des largesses particulières un certain nombre de soldats gaulois, qu'il envoya se présenter aux avant-postes romains, comme s'ils avaient l'intention de déserter. Mais ces transfuges supposés avaient ordre de tuer ou de faire captifs les officiers qui, suivant l'usage, se présenteraient pour traiter des conditions de leur désertion. » — Quelques perfidies de cette nature excitèrent naturellement la méfiance des Romains, et rendirent les défections si difficiles, qu'elles y mirent un terme.

Guerre des Stipendiés (de l'an 241 à l'an 237 avant J.-C.).

La conduite des Carthaginois mécontenta les troupes auxiliaires, dont la majeure partie quitta la Sicile. —Ce départ fut une des causes qui assurèrent la victoire aux légions romaines. — A la fin de la guerre, quand les troupes de Carthage se virent obligées d'abandonner l'île aux Romains, il ne se trouvait plus parmi elles que vingt-deux mille étrangers, parmi lesquels on comptait seulement deux mille Gaulois. Ces vingt-deux mille hommes, auxquels le Sénat carthaginois, épuisé par la guerre, refusa de payer la solde qui leur était due, excitèrent contre la République une guerre terrible. Toutes les peuplades africaines, fatiguées des vexations de l'orgueilleuse colonie tyrienne, y prirent part. Cette guerre, nommée *guerre des Stipendiés*, à cause de ceux qui l'avaient commencée, dura quatre années; elle donna occasion au Gaulois Autarite de se faire remarquer par son éloquence et par son courage. Bien qu'il n'eût avec lui que deux mille de ses compatriotes, il fut un des chefs de l'insurrection, qu'il aurait peut-être fait triompher s'il n'eût péri victime de la perfidie des Carthaginois. Un seul des chefs insurgés, Mathos, avait évité le piége où succombèrent ses collègues; il continua la guerre et

obtint encore quelques succès. Il eut même la gloire de venger la mort d'Autarite, et fit attacher le général ennemi sur la même croix où celui-ci avait fait exposer le chef gaulois; mais le supplicié fut remplacé par Amilcar Barcas, guerrier célèbre, qui rétablit les affaires des Carthaginois, battit les insurgés, fit prisonnier Mathos, et délivra la République des ennemis qui avaient failli causer sa ruine.

Le vainqueur des Stipendiés et des Gaulois fut envoyé en Espagne, où il eut à soumettre la tribu gallique des Celticiens : il mourut pendant cette guerre contre la Celtibérie indépendante. — Son gendre Asdrubal prit le commandement de l'armée carthaginoise; mais il fut assassiné lui-même par un Gaulois, serviteur dévoué d'un chef lusitanien qu'il avait fait périr par trahison.

Annibal. — Deuxième guerre punique (218 ans avant J.-C.).

Le successeur d'Asdrubal fut Annibal, fils d'Amilcar Barcas. — Ce jeune homme, à peine âgé de vingt-cinq ans, n'était encore connu que par son affabilité envers les soldats et par ses habitudes militaires. Amené en Espagne à l'âge de neuf ans, il avait depuis lors toujours vécu au milieu des camps. Il fut élu général par les troupes, et confirmé dans le commandement par le Sénat; il songea aussitôt à remplir le serment de haine aux Romains, que son père lui avait fait prêter dans son enfance. Carthage et Rome étaient alors en paix; mais il n'était pas inquiet de trouver une occasion pour amener la guerre.

Annibal avait besoin de se créer des auxiliaires; il ne pouvait continuer le système de violences tyranniques qu'Asdrubal avait adopté envers les nations gauloises et celtibériennes. Les Gaulois n'avaient pas moins que les Carthaginois sujet de haïr les Romains, et il comptait trouver en eux d'utiles alliés. Son premier soin fut d'envoyer des émissaires dans la Gaule cisalpine pour engager les Boïens et les Insubriens à lui prêter leur concours dans la lutte qu'il allait entreprendre; car, voulant frapper un grand coup, il projetait de franchir les Pyrénées et les Alpes, de pénétrer en Italie et de porter la guerre sous les murailles même de Rome.

Tandis que ses envoyés faisaient route pour l'Italie; il commença les hostilités en Espagne, en attaquant quelques-uns des peuples alliés des Romains, et en mettant le siége devant Sagonte. Les Romains, au lieu de faire passer des secours à leurs alliés, députèrent vers Annibal deux sénateurs, que celui-ci ne voulut pas entendre, et qu'il envoya exposer leur mission devant le Sénat de Carthage. Le parti qui désirait la guerre était devenu populaire dans la ville africaine, surtout depuis que les Romains, profitant des embarras où la guerre des Stipendiés avait jeté la République, s'étaient emparés de la Sardaigne. Les ambassadeurs, admis devant le Sénat, n'eurent pas à Carthage plus de succès qu'en Espagne. Ils revinrent à Rome au moment où, après une résistance héroïque qui avait duré huit mois, Sagonte venait de succomber. La guerre fut aussitôt déclarée. — Cependant les Gaulois cisalpins avaient accueilli avec empressement les propositions d'Annibal. Celui-ci, certain de leur concours, envoya d'autres agents dans la Gaule transalpine, pour obtenir le passage jusqu'aux Alpes. L'argent des mines espagnoles et les richesses provenant du pillage de Sagonte, distribués à propos, lui acquirent l'amitié des principaux chefs de la Gaule méridionale.

Ambassadeurs romains envoyés aux Gaulois.

De leur côté les Romains, instruits par les Massaliotes des négociations du général ennemi, envoyèrent aux nations de la Celto-Ligurie et de l'Aquitaine, des ambassadeurs chargés de leur proposer la formation d'une ligue pour fermer aux Carthaginois les passages des Alpes et des Pyrénées.—Les envoyés s'adressèrent d'abord aux Volkes-Tectosages et aux Sordes, qui, habitant, sur le littoral de la Méditerranée, les deux versants des Pyrénées orientales, étaient maîtres des défilés par où devait passer l'armée d'Annibal. Un conseil général de la nation fut convoqué près de Rouskino [1]. — Le spectacle de l'assemblée, où tous les Gaulois étaient venus armés, étonna d'abord les Romains; néanmoins, après avoir vanté la gloire et la puissance de leur république, ils exposèrent leurs propositions: alors il s'éleva dans la foule une telle rumeur, accompagnée d'un rire d'indignation, que les vieillards et les magistrats eurent peine à rétablir le calme. Les Gaulois trouvaient insolent et extravagant qu'on vînt leur proposer de faire la guerre sur leur propre territoire, pour empêcher Annibal de la porter en Italie. Les chefs prirent la parole au nom de la nation : « Nous n'avons, dirent-ils, aucun sujet de plainte contre les Carthaginois; nous n'avons aucun motif d'amitié pour les Romains. Nous n'avons donc pas à débattre si nous prendrons les armes contre les uns en faveur des autres. Nous savons d'ailleurs que la République romaine est ennemie des Gaulois qui habitent l'Italie, qu'elle les dépouille de leurs terres et leur impose de lourds tributs. Si les Boïens, si les Insubriens venaient nous prier de prendre les armes pour les secourir, peut-être alors trouverions-nous qu'il y a lieu à délibérer. »

Cette réponse ôta toute espérance aux envoyés romains; ils n'obtinrent également des autres peuples auxquels ils s'adressèrent que des refus, souvent exprimés en termes menaçants.

[1] La tour de Roussillon, près de Perpignan.

Mouvements dans la Cisalpine.

On apprit en même temps à Rome le mauvais succès de l'ambassade envoyée aux Gaulois, le passage de l'Èbre par Annibal, qui s'avançait vers les Pyrénées avec une puissante armée, et la fermentation régnant parmi les Boïens, symptôme d'hostilités prochaines. — Le plus pressé était d'empêcher la Gaule cisalpine de se soulever. Dans ce but, une armée commandée par le préteur Manlius fut envoyée sur les frontières de la Ligurie et de la Cisalpine, et deux troupes de colons romains, fortes chacune de six mille hommes, allèrent occuper en toute hâte, sur la rive gauche du Pô, Crémone, ville des Insubriens, et sur la rive droite, Placentia, ville des Anamans. L'arrivée de ces colons décida les Boïens et les Insubriens à prendre les armes. Ils attaquèrent les Romains au moment où ceux-ci travaillaient à entourer de murailles les deux villes qui venaient de leur être données par le Sénat; les colons de Placentia, assaillis à l'improviste, furent massacrés ou dispersés; ceux de Crémone n'eurent que le temps de repasser la rivière pour se réfugier à Mutine, ville du pays des Boïens que les Romains avaient récemment fortifiée. Les Gaulois en commencèrent aussitôt le siége. Manlius accourut au secours de Mutine; mais son armée, attirée dans une embuscade, fut vaincue et dispersée. Les fugitifs se renfermèrent à Tanetum, autre bourgade boïenne que les Romains avaient aussi transformée en place d'armes. L'arrivée d'un secours de dix mille hommes, conduits par le préteur Atilius, put seule empêcher le siége de Tanetum.

Arrivée d'Annibal dans la Gaule.

Cependant l'armée d'Annibal était arrivée au pied des Pyrénées. Les combats qu'elle avait eus à livrer contre quelques peuplades ibériennes alliées des Romains, et qui n'avaient pas cessé de la harceler, jetèrent l'alarme parmi les peuplades de la Gaule méridionale. Les marchands massaliotes avaient répandu le bruit que le véritable but d'Annibal était de subjuguer le pays. Les Gaulois inquiets se rassemblèrent en armes près d'Illiberri [1] et manifestèrent l'intention d'empêcher les Carthaginois d'aller plus loin. — Annibal se rendit au milieu d'eux et réussit, à force de protestations, et surtout de présents, à les convaincre de ses dispositions pacifiques. Le passage lui fut accordé. Un traité d'alliance fut conclu. Ce traité, célèbre par une de ses clauses, stipulait que, si pendant la marche de l'armée un Gaulois venait à avoir à se plaindre d'un Carthaginois, la plainte serait soumise à la décision d'Annibal ou d'un de ses lieutenants en Espagne, et que toute réclamation d'un Carthaginois contre un Gaulois serait jugée, sans appel, par un tribunal composé de femmes gauloises. — Nous avons fait connaître (page 18) l'origine de cette coutume des nations de l'Aquitaine et de la Celto-Ligurie, de soumettre même les plus importantes discussions politiques à l'arbitrage d'un tribunal féminin.

L'armée avec laquelle Annibal entreprenait son expédition d'Italie, et qui se dirigea d'Illiberri vers le Rhône, était réduite, lorsqu'il arriva près du fleuve, à trente-huit mille fantassins et à huit mille cavaliers. Cette armée était composée de Carthaginois, de Numides et d'Espagnols. Le général carthaginois emmenait en outre trente-sept éléphants de guerre. Il était suivi d'un grand nombre de bêtes de charge. — Quelques guerriers gaulois consentirent à prendre part à son aventureuse expédition, et à le suivre par-delà les Alpes; mais ils ne furent pas assez nombreux pour compenser la perte que lui fit éprouver la retraite des Espagnols, qui, arrivés aux Pyrénées, demandèrent en grande partie à retourner dans leur pays. — Il paraît, d'après Polybe, que ceux qui le quittèrent ainsi, au début de la campagne, étaient au nombre de douze mille. — Leur départ ne changea rien aux dispositions d'Annibal.

Annibal passe le Rhône.

Annibal s'arrêta dans un lieu situé à quatre journées de marche au-dessus de l'embouchure du Rhône, et où le lit resserré du fleuve ne présentait qu'un seul courant. Il fit sur-le-champ ses préparatifs de passage; il annonça aux tribus riveraines qu'il achèterait toutes les barques de transport qu'on voudrait lui vendre, barques qui étaient en grand nombre, à cause du commerce avec les Massaliotes et l'intérieur de la Gaule; il rassembla les bateaux employés aux communications des deux rives. Ses soldats, imitant les Gaulois, se firent des canots avec des écorces d'arbre et des troncs creusés. L'activité fut telle, qu'en deux jours une petite flottille se trouva ainsi réunie. — Mais une troupe considérable de gens du pays, Cavares, Tricastins, ou Voconces, s'était rassemblés sur l'autre rive avec des dispositions évidemment hostiles. — Annibal apprit qu'à vingt-cinq milles au-dessus du point où il se trouvait, le Rhône, entrecoupé d'îles, était moins profond et moins rapide; il y envoya une partie de son armée, sous les ordres d'Hannon, fils de Bomilcar : cet officier devait, après avoir effectué secrètement le passage, se porter par une marche rapide sur les derrières de l'ennemi et assaillir son camp, au moment où l'armée carthaginoise commencerait le débarquement. — Les troupes d'Hannon traversèrent le fleuve, partie sur des outres, partie sur des radeaux; elles se postèrent dans un lieu favorable, où

[1] Aujourd'hui Elne, dans le départ. des Pyrénées-Orientales.

un signal convenu annonça leur arrivée. Le général en chef attendait ce signal; il fit aussitôt embarquer dans de gros bateaux sa cavalerie et son infanterie pesamment armée. Ces bateaux se tenaient au plus haut du courant, afin de rompre son impétuosité et de permettre aux frêles esquifs qui portaient l'infanterie légère de traverser le fleuve avec moins de danger. Les chevaux passèrent à la nage, conduits et soutenus trois ou quatre à la fois à l'arrière de chaque barque. Les Cavares et les Voconces étaient rangés sur la rive, entonnant leurs chants de guerre, brandissant leurs armes et leurs boucliers. Ils accueillirent la flottille carthaginoise par une nuée de traits. «On vit tout à coup, dit Polybe, un spectacle fait pour inspirer l'anxiété et la terreur; car tandis que les soldats embarqués s'encourageaient mutuellement et luttaient contre la violence des flots, les Gaulois assemblés s'exaltaient par leurs clameurs et défiaient les Carthaginois au combat.» Les cris des hommes, les hennissements des chevaux, le bruit des flots qui se brisaient contre les barques, le sifflement des flèches qui s'entrechoquaient dans l'air, tout ce tumulte, toute cette confusion agitaient les esprits. En ce moment des cris se firent entendre, on vit briller des flammes: c'était le détachement d'Hannon qui attaquait les Gaulois et venait de brûler leur camp. Les défenseurs du fleuve se divisèrent aussitôt; les uns coururent aux chariots, où se trouvaient leurs femmes et leurs enfants: les autres continuèrent à soutenir l'effort des Carthaginois; mais le combat n'était plus égal. Annibal avait passé le Rhône un des premiers; il rangeait ses troupes en bataille dès qu'elles débarquaient, et les envoyait soutenir l'attaque si heureusement commencée par son lieutenant. Bientôt, assaillis de toutes parts, les Gaulois furent obligés de prendre la fuite. Alors, maître des deux rives, Annibal put sans obstacle achever le passage des principaux corps de son armée. — Il établit son camp sur la gauche du fleuve.

Passage des éléphants. — Annibal se dirige vers les Alpes.

Le lendemain au matin, apprenant que la flotte romaine aux ordres du consul P. Cornélius Scipion était arrivée à l'embouchure du Rhône, Annibal envoya cinq cents cavaliers numides reconnaître la force et la position de l'ennemi. Puis il s'occupa de faire transporter les éléphants sur la rive gauche. Tandis que des officiers intelligents s'acquittaient de ce soin, il assembla son armée. Un des chefs des Boïens, Magilus, qui était venu des bords du Pô afin, s'il en était besoin, de stimuler son activité, s'adressa, au moyen d'un interprète, aux soldats carthaginois, leur confirma les dispositions favorables des Gaulois de la Cisalpine, et prit envers eux, au nom de ses compatriotes, l'engagement formel de partager toutes les chances de leur entreprise. «Il leur annonça, continue Polybe, qu'il était venu pour les conduire en Italie par une route facile, à travers des pays où ils ne manqueraient d'aucune des choses nécessaires.»

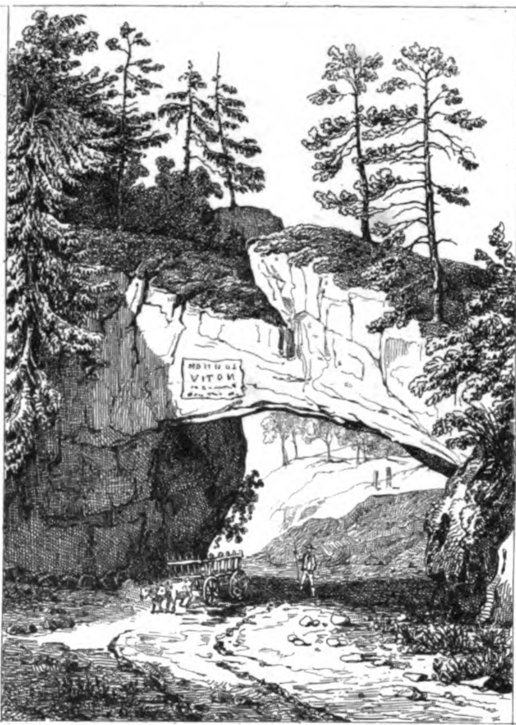
L'assemblée était à peine séparée, que plusieurs des Numides envoyés à la découverte revinrent; la plupart avaient été tués et les autres mis en fuite. — A peu de distance du camp, ils avaient rencontré un détachement de cavalerie romaine. Ces deux corps s'étaient battus avec tant d'acharnement, que cent quarante Romains et deux cents Numides avaient été tués. En poursuivant les fuyards, les cavaliers romains s'approchèrent du camp des Carthaginois, en examinèrent la position, et retournèrent en diligence informer le consul de l'arrivée de l'ennemi. — Scipion, sans perdre de temps, s'avança avec toute son armée le long du Rhône, pour attaquer Annibal.

Le lendemain, dès que le jour parut, Annibal posta sa cavalerie en observation du côté de la mer, et ordonna à son infanterie de se mettre en marche. Quant à lui, il voulut attendre ses éléphants, dont le passage offrait des difficultés qu'on surmonta de cette manière:

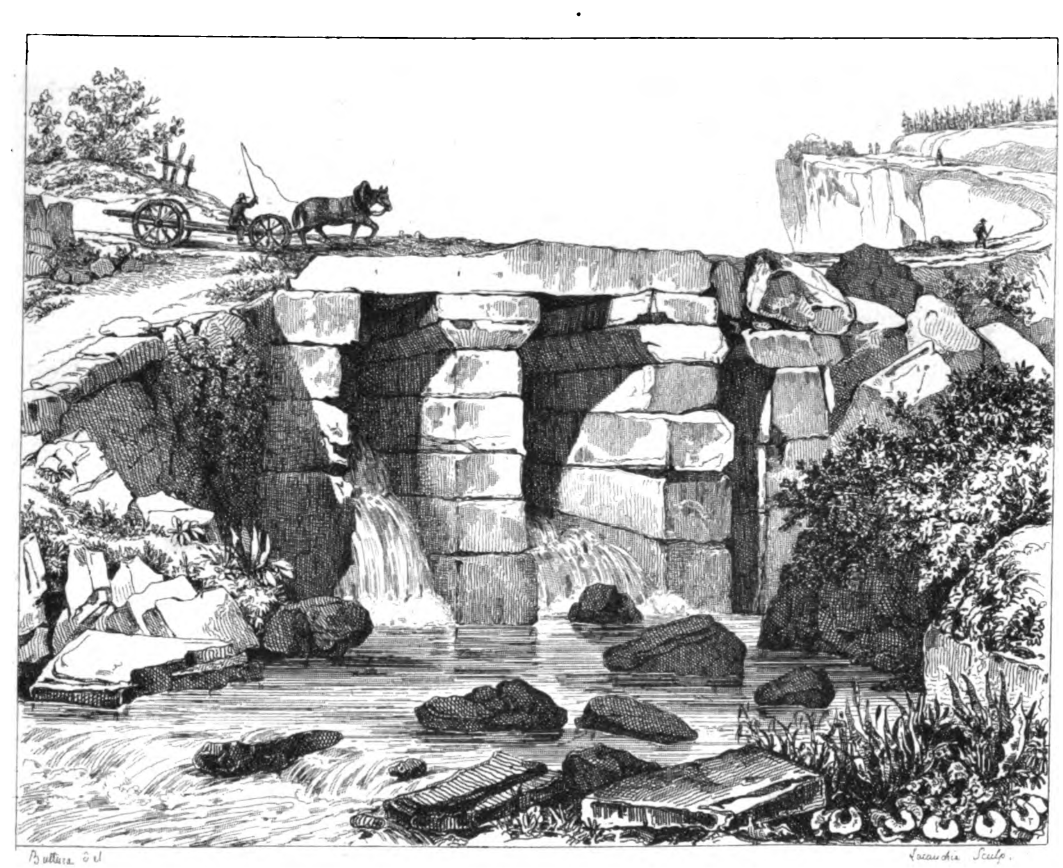
«On avait, dit Polybe, construit plusieurs radeaux. On commença par en joindre deux ayant chacun cinquante pieds de largeur, et par les fixer fortement au rivage: à ces deux premiers on en réunit d'autres semblables, qu'on poussa plus avant sur le fleuve; et, comme il était à craindre que l'assemblage ne fût emporté par la rapidité des eaux, on l'assujettit du côté exposé au courant, au moyen de câbles attachés aux arbres du rivage. Quand cette espèce de pont eut la longueur de deux plèthres (environ cent soixante-dix pieds), on ajouta à son extrémité deux radeaux, plus grands et d'une construction plus solide, qu'on avait réunis fortement l'un à l'autre, et qu'on lia aux premiers, de telle façon que les liens pussent se couper aisément. On couvrit le tout de terre et de gazon, de manière à offrir aux éléphants un aspect semblable au chemin qui y conduisait. En effet, les éléphants, précédés par deux éléphants femelles, qu'ils suivirent sans hésiter, descendirent sur ces deux grands radeaux. Alors on coupa les liens qui les attachaient au pont factice, et des bateaux les remorquèrent de l'autre côté du fleuve. Au premier balancement des radeaux mis en mouvement, les éléphants montrèrent de l'inquiétude et de l'effroi: ils allaient et venaient d'un côté à l'autre; mais l'effroi même les retenait. Il y en eut cependant quelques-uns qui, en s'agitant, tombèrent dans le fleuve; leur chute ne fut fatale qu'aux conducteurs; les éléphants nageant et élevant leurs trompes au-dessus de l'eau pour respirer, arrivèrent à l'autre rive, malgré la rapidité du courant.»



Pas de Roland.



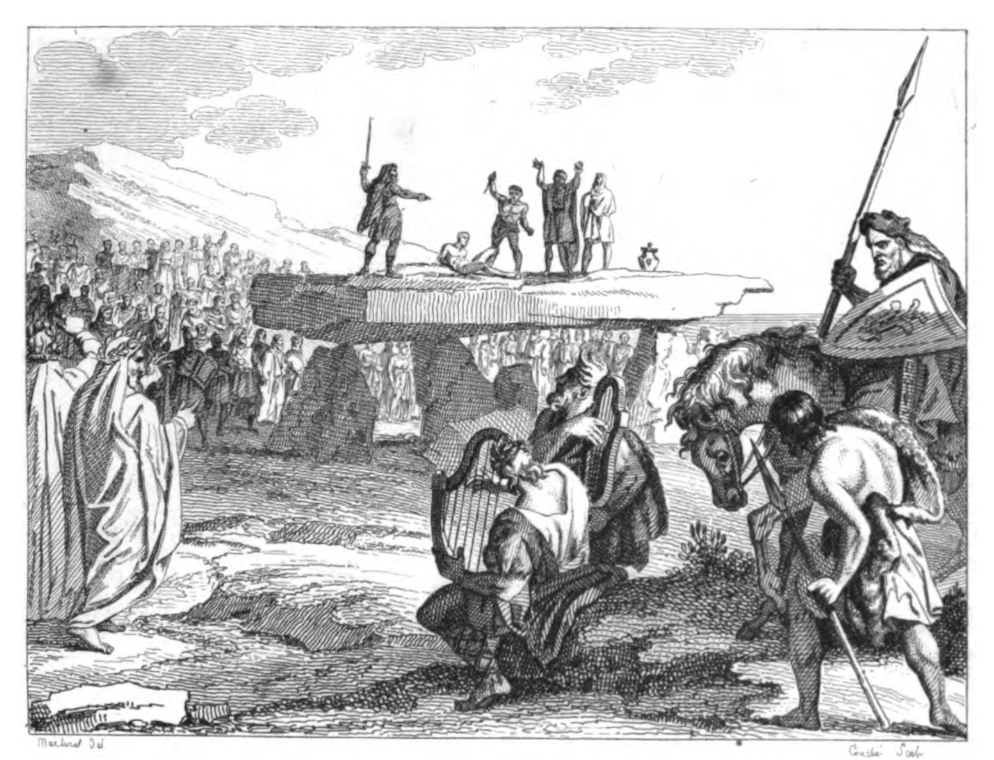
Pierre Perthuis.



Buttura del.

Lacauchie Sculp.

Pont des Arches (Jura).



Dolmen de Locmariaker. Sacrifice humain.



Autel Taurobolique. Sacrifice Expiatoire.

Aussitôt que ses éléphants eurent traversé le Rhône, Annibal, comptant sur les députés gaulois qui devaient lui servir de guides, se décida à marcher vers les Alpes; et, afin d'éviter la rencontre de l'armée romaine, prit un détour et se dirigea immédiatement vers le cours supérieur du Rhône.

Néanmoins l'armée carthaginoise était loin de partager la confiance de son général. Elle redoutait surtout la longueur du chemin, la hauteur et l'escarpement de ces Alpes, que l'imagination des soldats se peignait sous des formes effrayantes. — Annibal, durant les marches, travaillait à dissiper ces terreurs; il haranguait ses soldats et les encourageait. « Ces Alpes qui vous épouvantent, leur « disait-il, sont habitées et cultivées; elles nourris« sent des êtres vivants. Pensez-vous que pour venir « à nous les ambassadeurs boïens se soient élevés en « l'air sur des ailes? Leurs ancêtres n'avaient pas « pris naissance en Italie: c'étaient des Gaulois partis « de ce côté des monts, et qui, traînant avec eux sur « des chariots leurs femmes et leurs enfants, ont cent « fois, et sans le moindre risque, franchi ces hauteurs « que vous croyez infranchissables. Et qu'y a-t-il « d'inaccessible et d'insurmontable pour un soldat qui « ne porte avec lui que ses armes et son équipage « militaire? Vous montrerez-vous moins hardis que « ces peuples vaincus par vous? »

Arrivée d'Annibal dans le pays des Allobroges.

Après quatre jours de marche en remontant la rive gauche, Annibal arriva au confluent du Rhône et de l'Isère, dans une contrée fertile et populeuse, que ses habitants nommaient l'*Ile*, parce qu'elle est bornée de deux côtés par les deux rivières, et du troisième par les premières élévations des Alpes, qui s'étendent d'un fleuve à l'autre. Deux frères se disputaient la souveraineté du pays. L'aîné avait été chassé du trône par le cadet, que soutenaient tous les jeunes guerriers du pays. Les deux partis remirent la décision de leur querelle au jugement d'Annibal. Le Carthaginois se déclara en faveur de l'aîné, qui avait pour lui le vœu des vieillards et des principaux de la nation; il fit plus, joignant ses forces aux siennes, il le rétablit sur son trône. Ce prince, par reconnaissance, lui fournit des vivres, des provisions de toute espèce, et surtout des vêtements, dont la rigueur de la saison faisait déjà sentir le besoin aux troupes carthaginoises; il les accompagna en outre jusqu'aux premières vallées des Alpes, afin de les garantir contre les attaques des Allobroges, dont ils traversaient le territoire.

L'armée carthaginoise commence à gravir les Alpes. — Combats divers.

Tant que l'armée d'Annibal traversa le plat pays, les chefs des Allobroges ne l'inquiétèrent pas, soit par crainte de la cavalerie carthaginoise, soit que les Gaulois dont elle était accompagnée les tinssent en respect; mais lorsque ceux-ci se furent retirés, et quand l'armée commença à entrer dans les défilés, les Allobroges coururent en grand nombre s'emparer des lieux qui commandaient les vallées par lesquelles il fallait absolument qu'Annibal montât. — S'ils eussent caché davantage leur dessein perfide, ils auraient complètement détruit l'armée carthaginoise; mais aussitôt qu'Annibal s'aperçut qu'ils avaient occupé les endroits les plus avantageux, il fit halte et campa à quelque distance du défilé. Il envoya ensuite des Gaulois qui s'étaient joints à son armée, pour découvrir l'intention et le plan des ennemis. — Les Gaulois rapportèrent que pendant le jour ceux-ci gardaient soigneusement leurs différents postes, mais qu'à la nuit ils se retiraient dans une ville voisine. En conséquence, Annibal s'avança le jour suivant jusqu'à l'entrée du défilé, et dressa son camp non loin de l'ennemi. A l'entrée de la nuit, il fit allumer des feux comme à l'ordinaire; mais laissant la plus grande partie de ses troupes auprès des bivouacs, il franchit le défilé pendant la nuit, et s'empara de tous les postes momentanément abandonnés.

Aux premières lueurs du matin, les Allobroges, voyant leurs postes occupés, renoncèrent forcément à leur entreprise; mais, observant ensuite la multitude des bêtes de somme et la cavalerie qui cheminaient avec peine, formant une longue file à travers le défilé, ils attaquèrent l'armée dans sa marche et se jetant sur elle de tous côtés, culbutèrent dans le précipice un grand nombre d'hommes, de chevaux et de bêtes de somme. — Annibal, voyant le danger que courait l'armée si toutes ses provisions et ses bagages étaient détruits, s'avança avec les troupes qui s'étaient emparées du passage pendant la nuit, et, favorisé par la position élevée qu'il occupait, chargea les ennemis, en tua un grand nombre, et força le reste à prendre la fuite : ce qui restait de chevaux et de bêtes de somme passa alors le défilé sans danger, mais non sans beaucoup de peine et de difficulté.

Annibal attaqua ensuite la ville qui servait de refuge aux Allobroges, et dont les habitants, attirés par l'appât du pillage, avaient pris part au combat; il s'en empara, et en tira de très grandes ressources pour le présent et l'avenir. Outre un grand nombre de chevaux et de bêtes de somme, il y trouva des provisions et des bestiaux en quantité suffisante pour nourrir l'armée pendant deux ou trois jours.

La prise et le châtiment de cette ville répandirent une telle terreur dans le pays, que les habitants n'osèrent plus l'attaquer.

Suite de la marche à travers les Alpes.—Trahison des Centrons.

Après s'être reposée pendant un jour dans ce lieu, l'armée carthaginoise continua sa marche sans être inquiétée; mais le quatrième jour elle fut exposée de nouveau à un grand danger.

Les habitants du pays[1] eurent recours à la ruse: ils vinrent à la rencontre des Carthaginois avec des rameaux et des guirlandes, « symbole de paix chez les Barbares, comme le caducée l'est chez les Grecs. » Annibal, se méfiant de ces apparences amicales, chercha à découvrir leur dessein. Ils lui dirent que sachant le châtiment infligé par lui à la ville dont les habitants avaient attaqué son armée, ils aimaient mieux se concilier son amitié qu'éveiller sa colère. Annibal hésita sur le parti qu'il devait prendre; mais, réfléchissant que, s'il acceptait leurs offres, ces montagnards seraient plus circonspects, il reçut d'eux des vivres et des otages, et en accepta même des guides.

Ces guides accompagnèrent Annibal pendant deux jours; mais au troisième, les Centrons, ayant rassemblé toutes leurs forces, attaquèrent les Carthaginois pendant qu'ils traversaient une vallée étroite, d'un accès difficile et bordée de rochers escarpés. — Toute l'armée aurait péri dans le défilé, si, redoutant quelque dessein perfide, Annibal n'eût fait marcher en tête les éléphants, la cavalerie et les bagages, et s'il n'eût composé l'arrière-garde de l'infanterie pesamment armée. Cette arrière-garde soutint le choc des montagnards sans plier; néanmoins un grand nombre d'hommes, de bêtes de somme et de chevaux, furent taillés en pièces ou culbutés dans les précipices. — Les ennemis s'étaient emparés des hauteurs et s'avançaient toujours à mesure que les Carthaginois cheminaient dans la vallée; ils faisaient rouler sur eux des blocs de rochers; les troupes effrayées manifestaient un tel désespoir, qu'Annibal fut obligé de gravir un roc élevé et d'y passer la nuit avec une partie de ses forces, séparé de sa cavalerie et de ses bagages: il protégea ainsi la marche nocturne du gros de l'armée à travers le défilé, qui se trouva entièrement franchi au lever du soleil.

Le jour suivant, l'ennemi s'étant retiré, Annibal rejoignit sa cavalerie, et continua sa marche vers la cime des Alpes.

Annibal arrive au sommet des Alpes.

Les montagnards avaient renoncé à s'opposer à son passage, mais ils le harcelaient sans relâche. Quand l'armée franchissait les endroits difficiles, les uns se jetaient sur les derniers rangs, d'autres, sur ceux qui étaient les plus avancés, enlevant ainsi quelques bêtes de somme chargées de provisions et de bagage. Dans ces petites attaques, les éléphants étaient d'un grand secours; car, effrayés de leur aspect, les ennemis n'osaient approcher du lieu où ces animaux se trouvaient.

Mais si, dans cette dernière partie de sa montée des Alpes, le gros de l'armée eut peu à redouter les montagnards, les soldats eurent à supporter des fatigues plus grandes que celles qu'ils avaient déjà éprouvées. Plusieurs fois ils furent obligés de s'ouvrir un passage par des lieux non frayés; ils s'égarèrent dans les montagnes, entraînés, soit par la perfidie des guides, soit par de fausses conjectures, qui, voulant suppléer à l'infidélité des informations, les engageaient dans des vallées sans issue.

Enfin le neuvième jour l'armée atteignit le sommet des Alpes, Annibal y campa et s'y arrêta deux jours, tant pour faire reposer ceux qui étaient arrivés sains et saufs, que pour attendre ceux qui étaient restés en arrière. Pendant ce séjour, on vit avec une agréable surprise revenir au camp la plupart des chevaux et des bêtes de charge qui avaient été culbutés dans les ravins. Ces animaux s'étant débarrassés de leur fardeau, avaient retrouvé et suivi les traces de l'armée.

L'automne allait finir, et la neige couvrait le sommet des montagnes; les soldats, abattus par les fatigues qu'ils avaient endurées, n'envisageaient qu'avec effroi les obstacles qui restaient encore à surmonter, et semblaient avoir perdu tout courage. —Annibal crut devoir les haranguer de nouveau, et comme de la haute cime où ils étaient placés on pouvait découvrir les plaines de la Cisalpine, il les leur indiqua du doigt et leur dit: « Nous sommes parvenus au haut des montagnes, qui sont comme les remparts de l'Italie; à nos pieds s'étendent de vastes et fertiles plaines que le Pô arrose, c'est là que vous vous reposerez de vos travaux; des auxiliaires et des amis vous y attendent. — Plus loin, par-delà l'horizon, se trouve cette Rome, dont la conquête sera le fruit de votre valeur, et dont les richesses deviendront votre récompense. Courage donc, rappelez-vous que le plus difficile est fait; ceux qui ont franchi les Alpes doivent être assurés de vaincre les Romains. » Ce discours, et l'aspect du riche pays où elle allait descendre, ranima le courage de l'armée.

L'armée carthaginoise descend des Alpes en Italie.

Le jour suivant Annibal commença à descendre la montagne. La descente ne fut pas moins pénible que la montée. Il n'avait plus, il est vrai, d'ennemis à combattre; mais les neiges et les difficultés du

[1] M. Deluc (*Histoire du Passage des Alpes par Annibal*) croit que c'étaient les *Centrons*, habitants de la Tarentaise, contrée voisine de l'Allobrogie.

chemin lui firent perdre presque autant de monde que les combats contre les montagnards. Le chemin, recouvert de neige, était étroit et très rapide; ceux qui s'en écartaient ou qui tombaient étaient aussitôt entraînés dans les précipices.

Les troupes supportèrent sans trop d'impatience les premières difficultés; mais lorsqu'elles arrivèrent à un endroit où, à cause d'une avalanche récente, il n'était possible ni aux éléphants ni aux chevaux de charge d'avancer, elles se livrèrent au désespoir, et le courage les abandonna.

Annibal chercha d'abord à tourner ce passage difficile; mais la neige ne le lui permit pas. « L'obstacle était, de sa nature, dit Polybe, très singulier et très extraordinaire, pour des soldats sortis des côtes de l'Afrique ou des plaines de l'Espagne. Sur de la vieille neige de l'hiver précédent, une couche nouvelle était tombée. On pénétrait aisément celle-ci, encore molle et peu épaisse; mais lorsque les hommes l'eurent foulée aux pieds, et quand ils eurent à marcher sur celle de dessous, qui était gelée et dure, leurs pieds ne pouvant pas s'y enfoncer, ils glissaient et tombaient, comme il arrive quand on met le pied sur la glace. Cet accident en attirait un autre: ceux qui étaient tombés cherchaient, en s'accrochant à leurs voisins, à se relever, et les faisaient chanceler et tomber, augmentant ainsi toujours le nombre des chutes. Quant aux bêtes de somme, après avoir cassé la glace en se relevant, elles restaient comme glacées dans les trous qu'elles avaient creusés, succombant sous le fardeau qu'elles portaient. »

Annibal vit qu'il fallait se frayer lui-même une route; il campa dans le défilé à l'entrée du chemin dégradé par l'avalanche, ensuite il fit enlever la neige et creuser un chemin dans le rocher même. Ce travail fut poussé avec une telle activité, qu'à la fin de la première journée les bêtes de somme et les chevaux purent descendre dans les pâturages situés au-dessous de la limite des neiges, et où le camp fut de nouveau établi. Il fallut plus de peine pour rendre le chemin praticable aux éléphants: les Numides qui en furent chargés y employèrent trois jours.

Enfin le quinzième jour depuis son départ de l'île des Allobroges, après en avoir employé neuf à monter, et six à descendre, Annibal entra dans les plaines qui avoisinent le Pô et le pays des Insubriens. Cinq mois s'étaient écoulés depuis son départ de *Carthage-la-Neuve* (aujourd'hui *Carthagène*).

Après le passage des Alpes, et suivant une inscription qu'Annibal lui-même fit graver sur une co-colonne près du promontoire *Lacinium* [1], l'armée carthaginoise était réduite à vingt-six mille hommes, savoir: six mille cavaliers, la plupart Numides, et vingt mille fantassins, dont huit mille Espagnols, le reste Africains et Carthaginois. Les hommes et les chevaux étaient dans un état de faiblesse et de délabrement épouvantable; les éléphants, exténués de fatigue et de faim, avaient peine à se soutenir.

[1] Promontoire de la Calabre appelé aujourd'hui *Capo delle Colonne*.

Tiédeur des Cisalpins.

Annibal s'attendait à voir les Cisalpins accourir en armes au-devant de lui; mais depuis la dispersion des colons de Crémone et de Placentia, depuis la défaite de Manlius dans la forêt de Mutine, les Boïens et les Insubriens, fiers de l'indépendance qu'ils avaient eux-mêmes reconquise, étaient beaucoup moins empressés d'attirer dans leur pays des étrangers dont le nombre et l'apparence ne pouvaient leur inspirer une grande confiance. Au lieu d'auxiliaires, les Carthaginois rencontrèrent d'abord des ennemis. Les Taurins repoussèrent leur alliance et leur refusèrent des vivres. Annibal prit d'assaut *Taurinum* (Turin), ville principale de ces montagnards, et la saccagea. Puis, suivant la rive gauche du Pô, il descendit vers le territoire des Insubriens, afin de les obliger à prendre un parti.

Cependant le consul Corn. Scipion, qui avait vu les Carthaginois lui échapper sur les bords du Rhône, était accouru par mer dans la Cisalpine, et avait pris le commandement des légions. Averti de l'apparition d'Annibal, il s'était mis à la tête de la cavalerie romaine, et marchait à sa rencontre.

Expédient d'Annibal pour encourager ses soldats. — Combat du Tésin.

Les soldats carthaginois, étonnés de ne pas voir arriver les auxiliaires gaulois qu'on leur avait annoncés, paraissaient découragés. Annibal voulut relever leurs esprits: il fit amener devant eux des prisonniers faits pendant le passage des Alpes. Ces montagnards, depuis plusieurs jours en butte aux mauvais traitements, avaient sur le corps l'empreinte des fers et la cicatrice des coups de fouet; ils étaient mornes et abattus. Tout-à-coup on leur présenta des armes pareilles à celles des chefs gaulois dans les combats singuliers, des saies riches et éclatantes, et des chevaux brillamment harnachés. Annibal leur demanda s'ils voulaient combattre les uns contre les autres, promettant aux vainqueurs ces précieuses armures et la liberté. Tous demandèrent des armes. On tira au sort ceux qui obtiendraient cette faveur. Ceux qui durent rester spectateurs du combat estimaient les vaincus, que la mort délivrait de la captivité, non moins heureux que les vainqueurs. Cet empressement à combattre fit la même impression sur la plupart des Carthaginois. Annibal prit aussitôt la parole: « Soldats, dit-il, je vous ai offert ce spec-

«tacle afin que vous jugiez vous-mêmes ce que nous «avons à faire dans les circonstances présentes. Notre «position est en quelque sorte pareille à celle de ces «captifs; le destin nous met dans la nécessité de «livrer comme eux un combat où les chances qui «nous sont laissées sont, ou vaincre, ou mourir, ou «vivre en misérables sous le joug romain. Vain«queurs, ce ne sont ni des chevaux, ni de riches «manteaux, mais toutes les richesses de Rome qui «nous appartiendront; vaincus, nous aurons pour lot «la honte et l'esclavage. Ceux qui mourront dans «le combat emporteront du moins l'honneur d'une «mort glorieuse et l'exemption des peines de la «vie : mais, c'est la victoire qu'il nous faut; et, «croyez-en ma parole, jamais armée combattant «avec le ferme dessein de l'obtenir n'a manqué d'être «victorieuse.» Alors soulevant une pierre, il en écrasa la tête d'un agneau placé sur un autel, adjurant les dieux de l'écraser ainsi lui-même, s'il ne donnait pas à ses soldats l'exemple de l'intrépidité et de la persévérance.

Le courage était revenu aux Carthaginois. Annibal, afin de profiter de leur ardeur, se mit à la tête de la cavalerie et marcha contre Scipion. Les Numides et les Romains se rencontrèrent près du Tésin : ceux-ci furent vaincus, le consul, blessé et renversé de cheval, ne dut la vie qu'au dévouement de son fils, qui fut depuis le fameux Scipion l'Africain. Cette défaite de la cavalerie entraîna la retraite des légions, qui se hâtèrent de repasser le Pô.

Guerres d'Annibal en Italie (de l'an 218 à l'an 207 avant J.-C.). — Part qu'y prennent les Gaulois.

Nous ne suivrons pas Annibal dans ses glorieuses campagnes d'Italie, marquées par des triomphes et terminées par des désastres : les Gaulois y prirent une grande part. La victoire du Tésin décida les Boïens et les Insubriens à se réunir franchement aux Carthaginois. A la bataille de la Trebbia, Annibal en comptait dans son armée quatre mille, qui lui rendirent d'éminents services; car après la bataille, lorsqu'il fit compter les morts, il trouva que la majeure partie était de ces braves alliés. Cette seconde victoire fit accourir sous ses drapeaux plus de soixante mille Boïens, Insubriens et Ligures. Annibal aurait voulu dès lors marcher sur l'Étrurie et arriver jusqu'à Rome; mais de terribles ouragans et un hiver rigoureux lui fermèrent les passages des Apennins.

Au printemps suivant, et dès que la saison fut plus favorable, il se dirigea sur Aretium, où le consul Flaminius avait réuni une forte armée. La route choisie par le général carthaginois était la plus courte, mais la plus pénible; elle traversait des marais rendus presque impraticables par les débordements de l'Arno. Pendant les quatre jours que dura ce trajet, les Gaulois, formant le corps de bataille, succombèrent par milliers à la fatigue et au mauvais air. Annibal, qui passa ces quatre journées au milieu des exhalaisons des marécages, sans prendre ni repos ni sommeil, eut sa part de leurs maux; ce fut alors qu'il perdit un œil. — Les Cisalpins étaient furieux contre lui; mais la vue des tentes de l'armée romaine leur fit oublier leur fatigue et leur colère. Bientôt eut lieu la fameuse bataille de Trasymène, où Flaminius fut tué par un cavalier insubrien, que Tite-Live nomme Ducarius. La mort du consul commença à faire plier les Romains; une dernière attaque des Cisalpins les mit dans une déroute complète. L'honneur de la journée resta aux Gaulois : l'armée carthaginoise leur témoigna sa reconnaissance en leur abandonnant les riches dépouilles trouvées dans le camp de Flaminius.

A la bataille de Cannes, trente mille Cisalpins se trouvaient dans l'armée d'Annibal, qui ne comptait alors sous ses drapeaux que cinquante mille combattants. La cavalerie des Gaulois forma l'aile droite de l'armée, et leur infanterie, réunie à celle des Espagnols, fut placée au centre, dont le général en chef lui-même s'était réservé le commandement. Dans cette terrible journée, témoin de la plus désastreuse des défaites de Rome, les fantassins gaulois, décidés à vaincre ou à mourir, jetèrent bas leurs vêtements et combattirent le haut du corps entièrement nu. Le combat fut acharné, le carnage horrible; quatre mille d'entre eux trouvèrent la mort sur le champ de bataille, où l'on put compter, il est vrai, les cadavres de soixante-dix mille Romains.

Après la bataille de Cannes, Annibal se trouva entraîné dans l'Italie méridionale. Il y rallia comme auxiliaires tous les peuples fatigués du joug de Rome, les Campaniens, les Lucaniens, les Brutiens et les Apuliens; mais ces hommes, aussi éloignés que les Gaulois de la civilisation romaine, n'avaient pas les mêmes inclinations belliqueuses. — Si Cannes fut le terme des succès des Carthaginois, remarque judicieusement un historien moderne, ce n'est pas dans les délices de Capoue qu'il faut en chercher la raison, mais bien plutôt dans la composition de l'armée d'Annibal, dont les éléments n'étaient plus les mêmes. En effet, il ne restait sous ses ordres qu'un petit nombre de ces braves Cisalpins vainqueurs à Cannes et à Trasymène. — Cependant Rome avait intercepté les communications entre le nord et le midi de l'Italie; une armée romaine avait été envoyée sur le territoire cisalpin, qu'elle avait ordre de ravager; mais le préteur qui la commandait et les vingt-cinq mille légionnaires qui la composaient, attaqués en traversant une épaisse forêt, furent tous massacrés. — Il semble que dans l'année qui suivit la bataille de Cannes, et qui fut témoin du désastre de cette

armée prétoriale (215 ans avant J.-C.), les Romains aient connu quelque nouvelle et menaçante prophétie des livres sbyillins; car Tite-Live rapporte que pour la seconde fois deux captifs gaulois furent enterrés vivants dans le marché aux bœufs [1].

Expéditions d'Asdrubal et de Magon. — Fin de la seconde guerre punique (de l'an 207 à l'an 200 avant J.-C.).

Annibal combattait en Italie déjà depuis près de douze années, lorsque son frère Asdrubal, qui commandait en Espagne l'armée carthaginoise, entreprit d'aller à son secours; il passa les Pyrénées, entra dans la Gaule, où tous les peuples l'accueillirent avec bienveillance; les Arvernes lui fournirent même un corps de troupes auxiliaires; il passa le Rhône, et guidé par les mêmes montagnards qui avaient attaqué Annibal, mais qui depuis avaient été rassurés sur les intentions des Carthaginois, il traversa les Alpes et pénétra dans la Cisalpine. Son armée était forte de cinquante mille hommes, Espagnols et Gaulois transalpins; vingt mille Ligures et Cisalpins s'y réunirent. — Au lieu de marcher droit vers l'Italie méridionale, afin de dégager son frère, Asdrubal s'arrêta à faire le siége de Placentia, et donna ainsi aux Romains le temps de préparer leurs moyens de résistance. — Une bataille livrée ensuite sur les bords du Métauro, où il fut vaincu et tué, mit fin à son expédition, qui, bien conduite, eût eu de grands résultats.—Annibal apprit cette fatale défaite à l'aspect de la tête coupée d'Asdrubal, que le consul romain fit jeter dans ses retranchements; il comprit toute la portée de ce triste événement. «O Carthage! s'écria-«t-il, malheureuse Carthage! je succombe sous le «poids de tes maux; la mort d'Asdrubal a tué mon «espérance et ta fortune.»

Cependant, avant d'abandonner l'Italie, il envoya ordre à son second frère, Magon, de tenter une nouvelle expédition dans le nord de la péninsule. Magon débarqua dans la Ligurie, avec quatorze mille hommes. Les Gaulois, dont le territoire, depuis la bataille du Métauro, était occupé par une armée romaine, ne pouvaient lui être que d'un faible secours; il pénétra néanmoins dans la Cisalpine, et y combattit deux années, mais sans pouvoir rejoindre Annibal. Vaincu et blessé dans une grande bataille, il ralliait ses troupes dans la Ligurie, lorsque les députés du Sénat carthaginois lui apportèrent l'ordre de revenir en Afrique.—Annibal, à l'autre extrémité de l'Italie, recevait aussi, à la même époque, l'ordre de se rembarquer.—Les soldats gaulois et ligures, qui pendant dix-sept années avaient pris part à la guerre, se montrèrent fidèles à la fortune d'Annibal, et le suivirent par-delà les mers; ils formaient encore à Zama le tiers de l'armée carthaginoise, et dans cette bataille, où la fortune de Scipion triompha du génie d'Annibal, «ils combattirent, dit Tite-Live, avec un acharnement que peut seul expliquer leur haine nationale pour les Romains.»

[1] Voyez plus haut, page 72.

CHAPITRE XV.

ASSERVISSEMENT DE LA CISALPINE.

Nouvelle ligue des Gaulois de la Cisalpine. — Guerre contre les Romains. — Trahison des Cénomans. — Désastres des Insubriens. — Suite de la guerre contre les Insubriens et les Boïens. — Crime du consul Flaminius. — Expatriation volontaire des Boïens. — Soumission de la Cisalpine. — Le Sénat romain déclare l'Italie fermée aux Gaulois. — La Gaule cisalpine devient province romaine.

Nouvelle ligue des Gaulois de la Cisalpine. — Guerre contre les Romains (de l'an 201 à l'an 198 avant J.-C.).

Le départ des Carthaginois ne fit pas cesser les hostilités en Italie. Le Sénat romain sentait plus que jamais l'importance de réduire à une complète impuissance les peuples de la Cisalpine. Les Gaulois, de leur côté, avaient compris qu'il s'agissait d'une guerre à mort. Ils accueillirent donc avec empressement un officier expérimenté, Amilcar, lieutenant de Magon, qui se présenta dans la Cisalpine, secrètement accrédité, sans doute, par le gouvernement carthaginois. C'était un homme éloquent et actif; ses discours réveillèrent le sentiment de la nationalité gauloise: il vint à bout de former une ligue à laquelle prirent part les Cénomans eux-mêmes. Rome, alarmée, sollicita son extradition: les Gaulois la refusèrent. Carthage, à qui les Romains firent demander de le rappeler en Afrique, répondit qu'Amilcar avait renoncé à sa patrie, et ne voulait plus écouter aucun de ses ordres.

Les hostilités commencèrent par un désastre pour les Romains. Deux légions furent surprises au moment où elles travaillaient à se retrancher; leur général, préfet militaire, et sept mille légionnaires, furent tués; le reste, dispersé et sans chef, ne réussit qu'avec peine à regagner la frontière romaine.—L'année suivante, quarante mille confédérés insubriens, boïens, cénomans et ligures, conduits par Amilcar, s'avancèrent sur Placentia, qu'ils enlevèrent d'assaut et brûlèrent; traversant ensuite le Pô, ils se portèrent rapidement sur Crémone, dont les habitants, effrayés par le désastre de la colonie voisine, se hâtèrent de fermer les portes. Une armée romaine, campée à Ariminum, n'osa pas marcher au secours des Crémonais; il fallut que plusieurs légions arrivassent de Rome pour que le préteur Furius Purpureo se décidât à attaquer les Gaulois. — Une grande bataille fut livrée sous les murs de Crémone; mais les confédérés ayant trop étendu le front de leur

armée, eurent leur centre rompu par le choc de l'infanterie ennemie, pesamment armée, et éprouvèrent une défaite sanglante. Amilcar et les principaux chefs cisalpins furent tués, et, d'après Tite-Live, le nombre des morts et des prisonniers gaulois s'éleva à plus de trente-cinq mille; deux cents chariots chargés de bagages et quatre-vingts drapeaux restèrent au pouvoir des Romains. La ville de Crémone fut délivrée, et celle de Placentia rebâtie.

Un an après, les Gaulois prirent en partie leur revanche : une armée romaine s'étant avancée sur le territoire insubrien, y fut battue, perdit ses bagages et laissa sept mille hommes sur le champ de bataille.

Trahison des Cénomans. — Désastre des Insubriens (197 ans avant J.-C.).

Le Sénat romain ne se décourageait point; voulant frapper des coups décisifs, il fit, au printemps suivant, marcher à la fois contre la Cisalpine deux armées consulaires. Afin d'empêcher les confédérés de réunir leurs forces, les armées romaines divisèrent leurs efforts. L'une, aux ordres du consul Quintus Minutius, pénétra, en longeant la Méditerranée, dans la Ligurie, qu'elle soumit presque entièrement, et tournant ensuite à droite, arriva dans les terres des Boïens, sur la rive droite du Pô. L'autre, commandée par le consul Cornélius Céthégus, partit des bords de l'Adriatique, passa le Pô vers son embouchure, s'avança dans la Transpadane, envahit le territoire des Cénomans, et menaça celui des Insubriens. Aussi, lorsque les Boïens apprirent que leur territoire était ravagé par les légions de Minutius, et qu'ils firent un appel aux Insubriens, ceux-ci leur répondirent qu'ils ne pouvaient abandonner leurs propres terres au pillage pour aller défendre celles de leurs alliés.

Les Insubriens et les Cénomans restèrent donc sur la rive gauche du Pô, et les Boïens repassèrent seuls le fleuve pour aller défendre leurs foyers.

L'armée insubrienne avait pris position sur la droite du Mincio, à une petite distance de l'armée romaine; Céthégus profita de quelques jours d'inaction des deux armées pour renouveler en secret avec les chefs des Cénomans de vieilles intrigues, qui n'obtinrent que trop de succès. Quand la bataille fut engagée, au fort de la mêlée, dans un moment où les Insubriens allaient faire plier les Romains, ils furent chargés à dos par les Cénomans, qui trahirent ainsi indignement la foi jurée et leur commune origine. Attaqués de tous côtés et abattus par cette trahison, ces braves Gaulois furent en grande partie massacrés. — De l'autre côté du fleuve, l'armée boïenne, découragée par la fatale issue de la bataille du Mincio et par la défection des Cénomans, cessa de tenir la campagne et se dispersa. Céthégus et Minutius revinrent à Rome, où on leur accorda les honneurs du triomphe. Les historiens ne disent pas si les guerriers cénomans figurèrent parmi les triomphateurs.

Suite de la guerre contre les Insubriens et les Boïens (de l'an 196 à l'an 190 avant J.-C.).

La trahison des Cénomans et le désastre des Insubriens ne firent qu'accroître l'acharnement avec lequel les Romains et les Gaulois se faisaient la guerre. Pendant plusieurs années, Rome entretint constamment dans la Cisalpine deux armées consulaires, qui parcouraient le pays, pillant les villes ouvertes, assiégeant et démantelant les châteaux-forts (*castella*), dévastant les campagnes, et livrant bataille aux Gaulois toutes les fois qu'elles les rencontraient réunis. Tite-Live prétend que Furius Purpureo, dans une de ces rencontres, et près du lac de Côme, tua quarante mille Insubriens : il y a probablement exagération dans ce récit. L'historien latin avoue que peu de jours après, ce Furius, attaqué par les Boïens, fut battu lui-même, et eut trois mille légionnaires tués. — Les chances d'une guerre ainsi prolongée étaient toutes favorables aux Romains; tandis que les Gaulois épuisaient leurs ressources et voyaient périr l'élite de leur jeunesse, les Romains avaient des armées composées principalement de troupes alliées, sur lesquelles pesaient les pertes des combats, et ils enrichissaient le trésor du Capitole de l'or et de l'argent produit du pillage de la Cisalpine. — Le Sénat trouva néanmoins que la ruine des Cisalpins ne s'accomplissait pas assez vite : les deux armées consulaires eurent ordre de réunir leurs efforts contre les Boïens, et une troisième armée, commandée par un proconsul, fut chargée d'attaquer les Insubriens.

Le roi des Boïens, Boïorix, guerrier expérimenté, ne s'effraya pas du nombre des ennemis; il fit lever en masse la population et l'organisa en armée. Les deux consuls étaient Sempronius Longus et Scipion l'Africain. Sempronius arriva le premier sur la frontière boïenne; mais voyant la résolution et la multitude des soldats de Boïorix, au lieu d'engager le combat, il choisit une position facile à défendre, s'y retrancha, et écrivit à son collègue de venir promptement à son aide. Boïorix essaya pendant deux jours d'amener l'ennemi à combattre; le troisième, se doutant des motifs qui retenaient Sempronius, et ne voulant pas laisser aux deux consuls le temps de réunir leurs forces, il ordonna d'attaquer les Romains dans leurs retranchements. — Le combat fut long et acharné. Les Gaulois pénétrèrent plusieurs fois au milieu du camp ennemi, et en furent plusieurs fois chassés. Dans une charge même, ils se virent repoussés en désordre jusqu'à leur camp; mais là, ralliés par les exhortations de Boïorix, ils reprirent



l'offensive, et se précipitant avec impétuosité sur les Romains, ils les culbutèrent et les obligèrent à prendre la fuite. Sempronius, vaincu, chercha un refuge à Placentia. Dans cette bataille, Tite-Live prétend que les Gaulois, victorieux, perdirent quatorze mille hommes, et que la perte des Romains, vaincus, ne s'éleva qu'à cinq mille. Il paraît toutefois que l'issue d'une aussi sanglante journée assura, pour le reste de l'année, le repos des Boïens, et que les deux consuls se contentèrent de pouvoir revenir sans être inquiétés sur le territoire romain. L'armée proconsulaire avait été plus heureuse dans la Transpadane : elle avait rencontré les Insubriens près de Mediolanum, et leur avait tué douze mille hommes.

L'année suivante (193 ans avant J.-C.) fut plus fatale aux Gaulois : obligés par le consul Mérula de livrer bataille, non loin de Mutine, les Boïens, après avoir détruit le corps des vétérans romains, furent vaincus et perdirent quatorze mille guerriers d'élite.

Les armées romaines reçurent de nouveaux renforts, et dans l'année qui suivit cette défaite elles exercèrent de si terribles ravages sur le territoire des Boïens, que le conseil national de ce peuple crut devoir subir le joug de la nécessité, et demanda la paix ; le nombre des hommes en état de porter les armes n'était plus d'ailleurs suffisant pour continuer la guerre. Dans cette dernière campagne, et dans une seule bataille, le consul Scipion Nasica en avait tué vingt mille et fait trois mille prisonniers. — La paix ne fut accordée aux malheureux Boïens que lorsqu'ils eurent livré comme tribut tout ce qui restait dans leur pays d'or et d'argent, tant en lingots, en vases et en ornements, qu'en pièces monnayées. Le consul exigea de plus que les chefs de la nation et les guerriers les plus distingués lui fussent remis comme otages ; il confisqua en outre, au profit de la République, la moitié du territoire des vaincus. — Les massacres et les dévastations avaient été tels, que postulant le triomphe, il se vanta dans le Sénat de n'avoir laissé vivants de la race boïenne que les vieillards et les enfants.

Crime du consul Flaminius.

Cependant les misérables restes d'une nation héroïque n'obtenaient même pas toujours la paix qu'ils avaient achetée si chèrement. L'action d'un consul peut donner une idée des excès auxquels devait se porter la brutalité du soldat.

« Lucius Quintius Flaminius, dit Tite-Live, en quittant Rome pour venir prendre le commandement de son armée, emmena une courtisane, sa maîtresse. Son départ fut si précipité, que cette femme ne put assister à un combat de gladiateurs qu'elle désirait voir ; ce dont elle se p'aignait quelquefois en plaisantant. Un jour que Flaminius était à table avec elle et avec d'autres compagnons de débauche, on lui amena un noble Boïen, qui, obligé de fuir la campagne, à cause des excès de la soldatesque, venait, accompagné de sa famille, se placer sous sa protection. Tandis que le Gaulois, debout et suppliant, exposait l'objet de sa visite, une horrible idée passa dans l'esprit du Romain. « Tu me reproches, « dit il à sa maîtresse, de t'avoir privée du dernier « combat de gladiateurs ; pour t'en dédommager, « veux-tu voir mourir ce Gaulois ? » La courtisane restait étonnée de cette proposition, qu'elle ne pouvait croire sérieuse ; mais le consul, tirant son épée, en frappa à coups redoublés le malheureux Boïen, et le tua sous les yeux de ses enfants, qui furent couverts du sang paternel. En tombant, le Gaulois implora la pitié des hommes et la justice des dieux. Néanmoins, pendant huit années, le crime resta impuni : alors Caton, étant devenu censeur, chassa l'assassin du Sénat, comme infâme, peine légère en comparaison du crime ; mais le censeur eut égard au respect populaire pour le frère du coupable, l'illustre Titus Flaminius, qui avait vaincu les Macédoniens et rendu la liberté aux Grecs.

Expatriation volontaire des Boïens. — Soumission de la Cisalpine (de l'an 190 à l'an 171 avant J.-C.).

Scipion Nasica fut chargé de prendre possession du territoire qu'il avait confisqué. — Les Boïens ne purent se résigner à vivre en esclaves au sein de leur propre patrie. Impuissants à la défendre, ils résolurent de l'abandonner. — Ils se réunirent dans la plaine de Bononia, et là, chargeant sur leurs chariots les vieillards cassés par l'âge et les enfants trop faibles pour marcher, ils partirent avec leurs familles et leurs troupeaux, traversèrent les Alpes noriques, et allèrent chercher une patrie nouvelle sur les bords du Danube. Cet exil volontaire des Boïens eut lieu quatre-vingt-treize ans après l'extermination des Senons.

Les Insubriens, protégés par leur position au-delà du Pô, ne furent pas atteints par les dernières calamités qui frappèrent les Boïens ; ils avaient d'ailleurs, depuis cinq années, fait la paix avec la République romaine. — Les Ligures, après une lutte non moins énergique que celle des Boïens, avaient été presque entièrement exterminés ; ce qui restait de ce peuple subit aussi le joug. — Rome ne comptait donc plus dans la Cisalpine que des peuples alliés ou soumis ; et les alliés de Rome ne tardaient pas à devenir ses sujets. — Des colonies latines s'établirent dès lors sans obstacles sur les rives du Pô. — Crémone, Placentia, Mutine, furent repeuplées ; Parme reçut dans ses murs une population romaine ; Bononia, l'ancienne capitale des Boïens, fut occupée par trois mille colons du Latium. Les lois, les mœurs et la langue des Romains se répandirent promptement dans

l'Italie circumpadane. Les Cénomans d'abord, puis les Insubriens ensuite, adoptèrent même le vêtement des vainqueurs. — La toge remplaça le sagum.

Les généraux romains commandant les troupes postées dans la Cisalpine, et privés du butin que la guerre avait fourni à leurs prédécesseurs, cherchèrent à s'en dédommager en attaquant et en pillant les tribus gauloises des Alpes transalpines. Ils firent vendre sur les marchés de Crémone, de Placentia et de Mantua, les troupeaux enlevés et même les prisonniers faits dans ces excursions de brigands.—Les montagnards prirent les armes, et appelèrent à leur secours Cincibil, roi puissant parmi ceux de la Gaule transalpine.—Avant de commencer la guerre, Cincibil envoya une ambassade à Rome. Le Sénat, préoccupé alors de guerres en Grèce et dans l'Orient, ne jugea pas à propos de mécontenter les Gaulois. Il accueillit avec distinction les ambassadeurs, leur promit de faire droit aux plaintes des montagnards transalpins, et d'empêcher toute nouvelle agression; puis il les renvoya chargés de présents.

Le Sénat romain déclare l'Italie fermée aux Gaulois (170 ans avant J.-C.).

A la même époque, une troupe d'émigrés transalpins ayant traversé les Alpes par des passages encore ignorés, entra sur le territoire des Vénètes, et jeta les fondements d'une ville, dans un terrain inculte, non loin du lieu où Aquilée a été bâtie depuis. On comptait parmi eux douze mille guerriers, ce qui fait supposer que leur nombre s'élevait de cinquante à soixante mille hommes. — Une armée consulaire fut aussitôt envoyée pour s'opposer à l'établissement de cette colonie, qui semblait menacer l'Italie d'une nouvelle irruption gauloise. On n'eut pas besoin de combattre. Les émigrans consentirent à évacuer le territoire qu'ils avaient envahi; mais le consul ayant voulu leur ôter leurs armes et leur retenir une partie des troupeaux, des bagages, et des instruments aratoires qui leur appartenaient, ils envoyèrent à Rome des députés chargés de porter leurs plaintes au Sénat. — Le Sénat répondit : « Vous avez eu « tort de venir en Italie et de bâtir sur un territoire qui ne vous appartenait pas, sans la permission du magistrat romain qui régit la province; « néanmoins le Sénat désapprouve qu'on veuille vous « dépouiller. Des commissaires vous accompagneront « auprès du consul, et vous feront rendre ce qui vous « appartient, mais sous la condition expresse que « vous retournerez sans délai dans le pays d'où vous « êtes sortis. Ces commissaires vous suivront au-delà « des Alpes, pour avertir les peuples de la Gaule « qu'ils aient à s'abstenir désormais de toute irruption « sur le territoire qui appartient à Rome ou à ses « alliés. Les Alpes sont une barrière naturelle placée « entre la Gaule et l'Italie, malheur à ceux qui les « premiers chercheraient à la franchir! Le Sénat veut « que l'Italie soit désormais fermée aux Gaulois. »

Les Transalpins repartirent, et les envoyés romains firent connaître aux nations gauloises la déclaration du Sénat.

Depuis la chute de Carthage, la conquête de la Cisalpine, de l'Espagne, de la Grèce et de l'Asie-Mineure, la puissance de Rome avait grandi. — La République pouvait dicter des lois à la plupart des peuples que les Gaulois connaissaient. La déclaration du Sénat fut reçue avec un respect qu'augmenta sans doute la crainte de s'attirer l'inimitié des Romains. — Néanmoins, une nouvelle troupe d'émigrés passa encore les Alpes, demandant des terres et s'offrant à vivre sujets de la République; mais le Sénat ordonna de les chasser de l'Italie, et chargea un consul d'aller poursuivre dans la Gaule le châtiment des chefs de cette téméraire expédition.

La Gaule cisalpine devient province romaine (100 ans av. J.-C.).

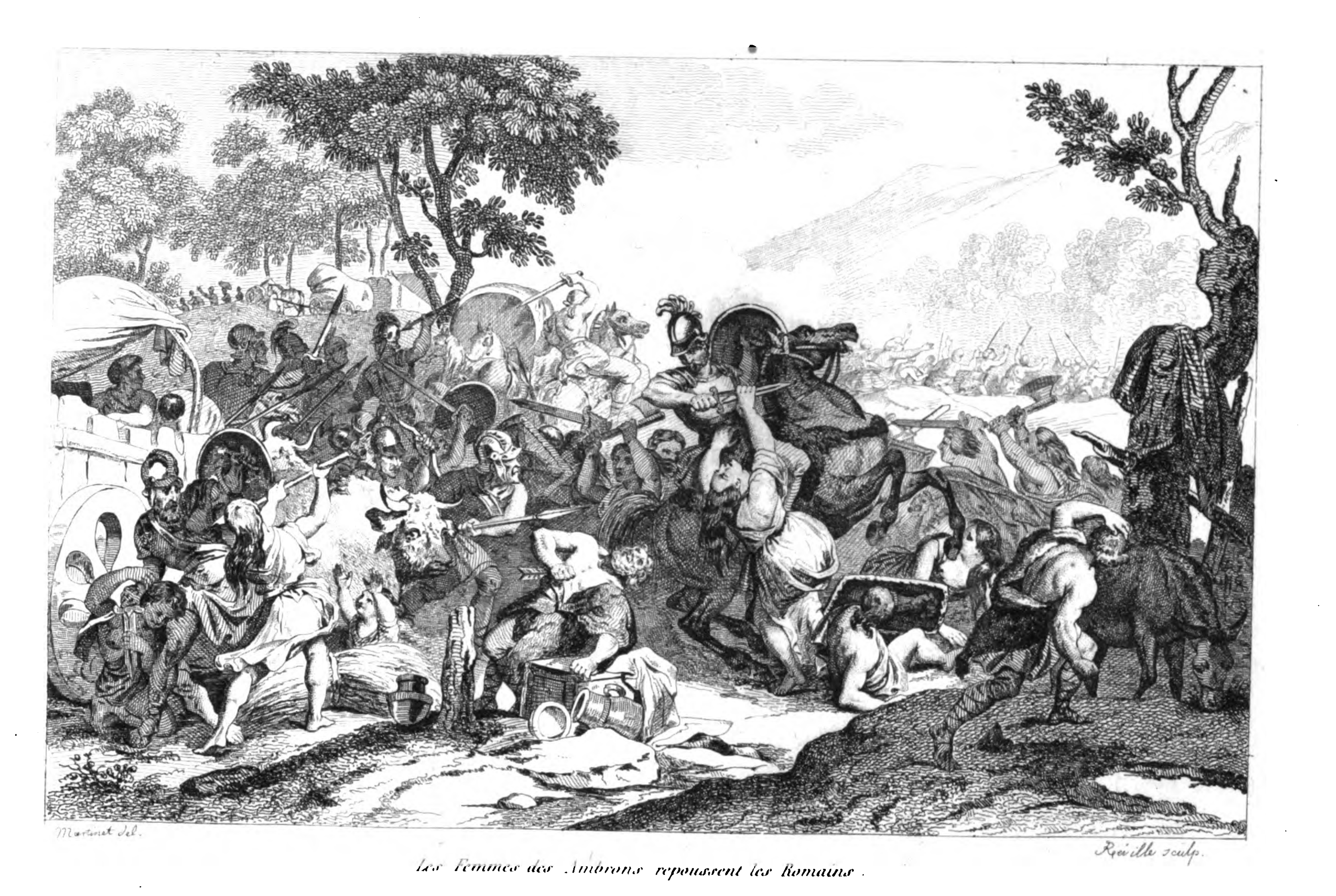
La Cisalpine, perdue pour la race gauloise, devint dès lors, s'il faut en croire quelques auteurs, une province qui, réunie à la République, porta le nom de *Province gauloise cisalpine* ou *citérieure;* plus tard, et lorsque les Romains donnèrent à la Gaule transalpine le nom de *Gaule chevelue*, elle reçut le nom de *Gaule à toge* (*Gallia togata*). — D'autres savants [1], néanmoins, pensent que la Cisalpine ne fut réellement érigée en province qu'après la défaite des Cimbres, en l'an 101 avant J.-C. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à l'époque de la victoire de Marius, il ne paraît pas que les peuples cisalpins aient porté le joug de Rome aussi patiemment que pourrait le faire croire le silence des historiens latins; car les Cimbres trouvèrent chez eux de la sympathie et des secours. On voit dans Appien qu'après la victoire, les terres des Gaulois de la Cisalpine qui s'étaient ligués avec ces ennemis de la République furent distribuées aux pauvres citoyens romains.

Les immigrations et les établissements des Gaulois en Italie occupèrent soixante-seize années. Leur puissance s'accrut, obtint tout son développement et se soutint pendant les deux cent trente années suivantes. Il fallut, depuis la première époque de leur décadence, quatre-vingt-treize ans de luttes et de combats, pour achever leur ruine. Leur domination dura donc ainsi quatre siècles, que signalèrent tour à tour des triomphes et des revers, mais qui, du moins, ne furent jamais sans gloire.

[1] Entre autres l'Italien Maffei, dans sa *Verona illustrata;* et l'Anglais de Beaufort, dans son livre intitulé : *La République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome;* ouvrage inspiré par une saine critique, et rempli de recherches curieuses.



XXV.



Martinet del. Reville sculp.

Les Femmes des Ambrons repoussent les Romains.



Camp Romain.

LIVRE DEUXIÈME.

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DES ROMAINS DANS LA GAULE.

Guerres des Oxibes et des Décéates contre les Massaliotes. — Les Romains pénètrent dans la Gaule transalpine.— Défaite des Oxibes et des Décéates. — Guerres contre les Salluviens et les Voconces. Fondation d'Eaux-Sextiennes (*Aix*).—Alliance des Romains avec les Éduens. — Guerre contre les Allobroges. — Le roi Bituit. — Son ambassade à Domitius. — Défaite des Allobroges. — Défaite des Arvernes par les Romains. — Trahison de Domitius envers Bituit. — Paix avec les Arvernes.— Création d'une province transalpine. — Les Arvernes adoptent le gouvernement républicain. — Conquête des Romains sur la rive droite du Rhône.— Les Romains s'emparent des Alpes. — Extermination des montagnards. — Établissement d'une colonie romaine à Narbo (*Narbonne*).

La sage modération des montagnards gaulois avait fait échouer toutes les provocations hostiles des Romains campés dans la Cisalpine, et ceux-ci n'auraient eu aucun prétexte pour pénétrer dans la Gaule transalpine, si des étrangers ne les eussent appelés à leur aide. — Les Massaliotes furent ainsi la première cause de l'asservissement du pays où leurs ancêtres avaient trouvé un asile. Ils y introduisirent les soldats qui, plus tard, sous les ordres de César, devaient effectuer la conquête de toute la contrée située entre les Alpes et l'Océan, entre les Pyrénées et le Rhin. Mais, victimes du triomphe même de ces alliés, qu'ils eurent ensuite à combattre comme ennemis, les Grecs de Massalie furent obligés de défendre leurs propres murailles contre les légions du conquérant. La prise de leur ville et la ruine de leur République furent les derniers actes par lesquels César assura aux Romains l'entière possession du territoire gaulois.

Guerres des Oxibes et des Décéates contre les Massaliotes (154 ans avant J.-C.).

La prospérité de Massalie et l'accroissement de la population gréco-ionienne établie sur les terres de cette République, rendaient son voisinage incommode aux peuples pauvres de la Celto-Ligurie. Fière de son alliance avec la puissante République romaine, la République massaliote élevait fréquemment des prétentions vexatoires sur les terres de ses voisins. Elle ne négligeait aucune occasion d'accroître son territoire. Enfin les empiètements de cette nation de commerçants et de marins devinrent tels, que les Gallo-Liguriens habitant la rive droite du Var se virent forcés de prendre les armes.

Les Oxibes et les Décéates, les deux peuples les plus nombreux du pays, assiégèrent Antipolis et Nicæa, ces villes fortes qui avaient été bâties dans le dessein de les tenir en respect. Le siége en fut poussé avec vigueur. Les deux villes étaient sur le point d'être prises, quand arrivèrent des ambassadeurs envoyés par le Sénat romain, sur la demande des Massaliotes, pour prendre connaissance des motifs de la guerre et décider entre les combattants. Les Gallo-Liguriens, assurés d'une victoire prochaine, n'étaient pas d'humeur à confier le jugement d'une querelle nationale à des arbitres étrangers.— Quand les habitants d'Ægytna, ville oxibienne voisine d'Antipolis, virent le vaisseau romain jeter l'ancre dans leur port, ils coururent en foule sur le rivage, afin de s'opposer au débarquement; mais déjà Flaminius, le chef de la députation, était descendu à terre; ils lui ordonnèrent de se rembarquer aussitôt et de s'éloigner de leur ville. Flaminius s'y refusa; aux menaces proférées de part et d'autre, succéda une lutte sanglante. Le Romain tira son épée et fut grièvement blessé; deux de ses esclaves furent tués. Le vaisseau, forcé de s'éloigner, alla chercher un asile à Massalie, où les magistrats, joyeux de ce qui était arrivé, ne négligèrent aucun moyen d'augmenter l'irritation de l'ambassadeur insulté.

Les Romains pénètrent dans la Gaule transalpine. — Défaite des Oxibes et des Décéates (154 ans avant J.-C.).

Rome, victorieuse de Carthage, triomphante en Grèce et en Asie, n'avait alors à combattre aucun ennemi redoutable; elle regorgeait de soldats que les victoires remportées laissaient dans une inaction dangereuse. Le Sénat, instruit de l'affront fait à son envoyé, montra une indignation toute politique, et donna ordre au consul Quintus Opimius, campé alors dans la Cisalpine, de tirer vengeance sur les Oxibes et sur les Décéates de cet outrage, crime particulier des habitants d'Ægytna.

Le consul eut bientôt réuni son armée; il franchit les Apennins, et pénétra dans la Transalpine en suivant le littoral de la Méditerranée. — La première ville qu'il rencontra après avoir passé le Var, fut précisément Ægytna: il la prit d'assaut, fit esclave la population et envoya à Rome, chargés de chaînes, les habitants qui avaient eu querelle avec Flaminius.

Continuant ensuite sa marche, il rencontra les Oxibes, rassemblés au nombre de quatre mille et attendant les Décéates. Ces braves Gallo-Liguriens, quoique peu nombreux, n'hésitèrent point à recevoir le combat; mais malgré leur résolution et leur opi-

niâtreté, la fortune se prononça contre eux, et ils étaient au moment de chercher leur salut dans la fuite, quand l'arrivée des Décéates ranima leur courage et leur fit recommencer le combat avec un nouvel acharnement. Les deux peuples réunis étaient encore inférieurs en nombre aux légions romaines. Après une vive résistance, ils furent vaincus. Ils auraient pu, retirés dans les montagnes, continuer encore quelque temps une guerre sans espérance, mais voyant le consul disposé à faire détruire ou incendier leurs bourgades, ils mirent bas les armes et demandèrent la paix. Opimius usa rudement de sa victoire. Il désarma les Oxibes et les Décéates, les contraignit à payer tribut, leur imposa l'obligation de livrer des otages aux Massaliotes, et donna à ces derniers les terres qu'il venait de conquérir.

Guerres contre les Salluviens et les Voconces (de l'an 126 à l'an 123 avant J.-C.).

L'efficacité du secours, et la générosité des Romains, ne firent qu'accroître l'orgueil des Massaliotes. Ils convoitaient depuis long-temps les terres des Salluviens, leurs plus proches voisins. Des empiètements audacieux, des vexations sans cause, poussèrent ce peuple à commencer la guerre. Les Massaliotes eurent aussitôt recours à leurs alliés. Rome venait de subjuguer l'Orient, elle avait encore des armées disponibles; elle en mit une à la disposition du Sénat de Massalie.

Trois campagnes furent employées à vaincre les Salluviens; il y a lieu de s'étonner qu'il ait fallu tant de temps aux armées romaines, appuyées par toutes les forces de Massalie, pour vaincre un peuple aussi peu considérable. La résistance des vaincus ne fit d'ailleurs qu'accroître la rage des vainqueurs; les Romains ravagèrent les terres des Salluviens, firent vendre à l'encan la majeure partie de la population, et obligèrent Teutomal, le roi de ce malheureux peuple, à aller chercher un asile chez les Allobroges.

Après la guerre des Salluviens vint celle contre les Voconces, qui n'étaient point ennemis des Massaliotes, mais que les Romains trouvèrent prétexte d'attaquer. Les Voconces, vaincus, furent obligés de payer tribut. Le consul Sextius Calvinus, qui mit fin à ces deux guerres, chassa en outre du littoral maritime situé entre le Rhône et le Var tous les peuples indigènes, et les refoula dans l'intérieur du pays, en leur défendant de s'approcher à l'avenir à mille pas de la côte et à quinze cents pas des lieux de débarquement. La zone de terre qu'il conquit ainsi était destinée à donner un libre passage aux routes de l'Italie dans la Gaule. Il en fit présent aux Massaliotes, intéressés par leurs relations commerciales à empêcher les Celto-Liguriens de communiquer avec la Méditerranée.

Fondation d'Eaux-Sextiennes (*Aix*) — (123 ans avant J.-C.).

Durant ces guerres, le consul, obligé de passer plusieurs hivers dans la Gaule, avait fait camper son armée à quelques lieues au nord de Massalie, sur une colline baignée par les eaux du Cœnus [1]. Le site était pittoresque, l'air pur; on y trouvait de belles forêts, d'abondantes eaux vives, et des sources d'eaux thermales. Sextius conçut le projet d'y bâtir une ville. Excités par ses discours, ses soldats mirent la main à l'œuvre : bientôt des murailles de pierre remplacèrent les terrasses en gazon et les palissades du camp. Des maisons s'alignèrent au bord des rues que naguère bordaient les tentes. Un temple remplaça le prétoire. La ville nouvelle fut décorée d'aquéducs et de bains. — *Eaux-Sextiennes* (*Aquæ Sextiæ,* aujourd'hui Aix) fut donc la première ville fondée par les Romains dans la Gaule transalpine. — Elle acquit promptement de l'importance, devint le séjour préféré des chefs de l'armée romaine, et par la suite le chef lieu de la province. Ses environs, agrestes et long-temps déserts, furent dès lors égayés par les nombreuses maisons de campagne des riches commerçants massaliotes, attirés non-seulement par les agréments du lieu, mais encore par les bénéfices que leur procurait pendant l'hiver le séjour du consul et des principaux officiers romains.

Alliance des Romains avec les Éduens (123 ans avant J.-C.).

Dans le principe, les Massaliotes, par leurs intrigues, concoururent efficacement à l'agrandissement de la puissance romaine; ils excitaient les défections et achetaient les trahisons. Ce fut à ces menées politiques que les Romains durent une alliance précieuse pour leur prévoyante ambition. — Les Éduens et les Allobroges se faisaient la guerre : les Allobroges avaient pour alliée la ligue puissante des Arvernes; les Éduens, à l'instigation des Massaliotes, demandèrent à faire alliance avec les Romains. Le Sénat comprit toute la portée d'une telle union, dans les circonstances où se trouvait la Gaule. Il accorda aux Éduens le titre d'*alliés et amis du peuple romain;* ceux-ci, en retour, donnèrent à leurs maîtres futurs le nom de *frères,* titre sacré qui, chez les Gaulois, désignait (comme nous l'avons dit page 45) la plus étroite des associations politiques.

Guerre contre les Allobroges.

Les Romains avaient trouvé dans leur alliance avec les Massaliotes une occasion de guerre contre les Gallo-Liguriens; leur récente fraternité avec les Éduens semblait leur imposer l'obligation d'attaquer les Allobroges. Ils avaient d'ailleurs un prétexte par-

[1] Petite rivière qu'aujourd'hui l'on nomme *l'Arc*.

ticulier à faire valoir. Le consul Domitius, successeur de Sextius, envoya aux Allobroges des députés pour réclamer, comme ennemi des Romains, Teutomal, qui avait trouvé asile sur leur territoire, et pour leur enjoindre de respecter à l'avenir, comme alliés des Romains, les Éduens et leur territoire. Les Allobroges, devinant qu'ils allaient être attaqués, prirent les armes, et avertirent du danger qui les menaçait, les Arvernes, leurs alliés.

Le roi Bituit. — Son ambassade à Domitius.

La ligue arvernienne était alors au plus haut point de sa puissance. Elle avait pour chef le roi Bituitus ou Bituit, fils d'un père fameux par sa générosité [1], et lui-même animé du sentiment de sa dignité et des devoirs que la puissance impose. Espérant parvenir à empêcher la guerre, Bituit envoya au consul une ambassade, pour le prier de laisser en paix Teutomal, son ami et l'hôte de ses alliés, lui promettant qu'alors les hostilités cesseraient entre les Allobroges et les Éduens.

L'ambassade du roi gaulois était environnée d'une pompe qui, par son étrangeté et sa magnificence, étonna les Romains. L'ambassadeur, richement vêtu, marchait accompagné d'une troupe de cavaliers dont les armures étaient ou dorées, ou peintes de couleurs éclatantes; il avait à ses côtés un barde dont la robe verte était parsemée d'étoiles d'or, et qui, la lyre en main, chantait les exploits de l'ambassadeur, la grandeur de Bituit, et la gloire de la nation des Arvernes. Des serviteurs et des esclaves nombreux suivaient l'ambassade; on voyait parmi eux des hommes tenant en lesse d'énormes chiens dressés à la chasse et aux combats, formant la meute de guerre du roi. — Ce cortége singulier et l'éloquence de l'envoyé arvernien furent sans effet sur Domitius, qui refusa d'acquiescer aux propositions de Bituit.

Indigné de l'entêtement du consul, et blessé dans son orgueil de voir sans résultat la démarche éclatante qu'il venait de faire, le roi des Arvernes ne songea plus qu'à la guerre; il fit un appel à la nation arvernienne et à tous les peuples confédérés. Bientôt il eut réuni une puissante armée pour aller au secours des Allobroges.

Défaite des Allobroges (122 ans avant J.-C.).

Pendant ce temps, Domitius attendait dans son camp des renforts venant de Rome. Les Allobroges virent de la frayeur dans sa prudence; sans attendre l'arrivée de Bituit, ils se résolurent de le combattre, et franchirent l'Isère pour se porter vers Eaux-Sextiennes. Domitius s'avança vers eux; les deux armées se rencontrèrent au confluent du Rhône et de la Sorgue, un peu au-dessous d'Avenio (Avignon) et non loin de Vindalium (Vénasque). L'action s'engagea avec une égale fureur des deux parts; mais enfin les Allobroges, qui, s'il faut en croire Paul Orose, eurent dans cette sanglante journée vingt mille morts et perdirent plus de trois mille prisonniers, furent vaincus. Malgré sa victoire, Domitius ne jugea pas ses forces suffisantes pour aller au-devant de Bituit; il revint dans son camp, situé dans une position facile à défendre, et y attendit son collègue, le consul Fabius Maximus, qui venait le rejoindre avec deux légions.

Défaite des Arvernes par les Romains (121 ans avant J.-C.).

Les deux légions de Fabius étaient fortes de vingt mille hommes, y compris les auxiliaires; l'armée de Domitius comptait un nombre égal de soldats romains et italiens. Il est probable que les Massaliotes avaient sur pied un corps de mercenaires non moins considérable: c'étaient donc soixante mille hommes de troupes exercées qu'allaient avoir à combattre les masses de Bituit, encore sans expérience de la guerre. — Les Arvernes avaient à craindre, en outre, une diversion des Éduens sur leur propre territoire.

L'arrivée d'un nouveau consul reléguait Domitius au rang de proconsul; ce général resta dans le camp situé sans doute près d'Eaux-Sextiennes, tandis que le consul alla prendre le commandement des troupes qui devaient agir contre les Gaulois. — Fabius mit son armée en mouvement pour attaquer les Allobroges avant que Bituit arrivât à leur secours. — Au moment où les Romains venaient

[1] Posidonius raconte que Luern (Λουέρνιος), roi des Arvernes et père de Bituit, étalait une magnificence faite pour surprendre les Grecs eux-mêmes. — Ce Luern avait des festins publics comme ceux des tétrarques de la Galatie, et livrait aux convives de vastes citernes remplies de bière, d'hydromel ou de vin; il faisait jeter à la multitude, toutes les fois qu'il paraissait en public, des poignées d'or et d'argent. Il aimait la poésie et entretenait plusieurs bardes, auxquels il donnait des marques fréquentes de sa générosité. — Un trait de lui, cité par Posidonius, rappelle les relations des poëtes de l'Orient avec les Khalifes.

« Un jour que Luern traitait grandement sa cour (nous nous servons de la traduction de M. Thierry), un de ses bardes ayant manqué l'heure du repas, arriva comme on quittait la table, et quand le roi remontait dans son char. Chagrin de ce contre-temps, le poëte saisit sa *rotte* [1], et sur une modulation triste et grave, il célébra d'abord la générosité de son maître, et la splendeur de ses festins; puis il déplora le sort du pauvre poëte que sa mauvaise fortune y amenait trop tard. Tout en chantant, il courait auprès du char royal. Ses vers plurent au monarque, qui, pour le consoler, lui jeta une bourse remplie d'or. Le barde se courba, la ramassa, et reprit aussitôt ses chants; mais sa modulation était bien changée: de grave, elle était devenue gaie; au lieu de la tristesse, c'était le contentement qu'elle respirait. « O roi! s'écriait le poëte, dans l'ivresse « de sa reconnaissance, l'or germe sous les roues de ton char, « et tu fais naître sur ton passage les félicités des mortels. »

[1] Il paraît que les Gaulois nommaient ainsi la lyre de leurs bardes. — « *Chrotta* britanna canat », dit le poëte Fortunat dans ses vers (*lib.* VII, *carm.* 8). — Dans le moyen-âge on donnait encore le nom de *rotte* à une espèce de vielle dont se servaient les ménestrels.

d'effectuer le passage de l'Isère, à la suite d'un combat assez vif où le consul avait été blessé, l'avant-garde de Bituit se montra de l'autre côté du Rhône; ils apprirent que le roi des Arvernes se proposait de passer le fleuve afin de leur couper la retraite; ils se hâtèrent de rétrograder, et malgré les attaques des Allobroges, qui ne cessèrent de les harceler, ils vinrent prendre position sur un coteau voisin du lieu où passaient les confédérés arverniens.

L'armée de Bituit, à ce que prétendent les historiens romains, comptait plus de deux cent mille combattants. Elle traversa le Rhône au moyen de deux ponts, l'un établi sur des pilotis, l'autre sur des bateaux. — En arrivant sur la rive gauche du fleuve, les Arvernes qui voyaient, à peu de distance sur le penchant des collines, les Romains disposés pour le combat, se hâtaient de se former en colonnes pour aller prendre place dans la ligne de bataille. — Chacun des peuples gaulois faisant partie de la confédération, était rangé sous son étendard national: les meutes de combat, les chariots de guerre, la cavalerie et les archers occupaient les intervalles laissés entre les bataillons épais. Bituit, debout dans un char d'argent, parcourait le front de son armée: ses armes brillantes d'or, ornées de ciselures précieuses, étaient enrichies de pierreries. Il portait sur ses épaules un sagum teint de pourpre, surchargé de broderies étincelantes; tout en lui respirait la confiance et la fierté. On dit qu'en jetant un coup d'œil sur l'armée de Fabius, qui, formée en phalanges serrées, n'occupait en face des Gaulois qu'un espace peu étendu, il s'écria avec dédain, étonné du petit nombre d'ennemis qu'il apercevait: «Est-ce là «tout? Il y en a à peine pour un repas de mes chiens.» En effet, derrière lui, aux cris des soldats, aux hennissements des chevaux, se mêlaient les aboiements d'une meute de combat, composée de dogues énormes, à la gueule béante, aux dents aiguës, à l'œil ardent, qu'avaient peine à retenir des esclaves vigoureux.

Les légions, divisées en colonnes peu larges, mais profondes, formaient le centre de l'armée romaine; elles étaient flanquées par les auxiliaires et par la cavalerie. Les éléphants, dont l'emploi s'était introduit dans les armées de la République depuis les guerres d'Orient, avaient leur place entre le corps de bataille et les deux ailes. Un grand nombre de frondeurs et d'archers, dispersés en éclaireurs, étaient répandus en avant de la ligne. Le consul, souffrant de sa blessure, et malade en outre d'une fièvre quarte, se faisait porter en litière au milieu des rangs, et par quelques briéves paroles, animait le courage de ses soldats.

Le signal fut donné, les deux armées s'entre-choquèrent avec une terrible impétuosité. — La mêlée commença aussitôt et dura pendant quelques heures avec un acharnement sans égal. Malgré l'avantage de la position, les ressources de la tactique et de la discipline, la supériorité des armes, les Romains n'obtenaient aucun avantage; quelquefois même ils se voyaient forcés de plier devant leurs adversaires. Fabius alors, tout malade et blessé qu'il était, s'élançait à bas de sa litière, et soutenu par les bras de ses soldats dévoués, entrait dans les bataillons pour soutenir la fermeté de ceux qui faiblissaient. — Le combat se soutenait ainsi avec des chances diverses; enfin le consul, voyant le moment où la victoire devenait trop douteuse, ordonna à ses réserves d'avancer, et fit charger les éléphants. La terreur que ces énormes animaux firent naître parmi les Allobroges, les Arvernes et les Ruthènes, ne peut se décrire. — Les chevaux partageaient l'effroi des soldats; la vue et l'odeur des éléphants les faisaient se cabrer et prendre la fuite. Loin d'être d'aucun secours à l'armée de Bituit, la cavalerie et les chars contribuèrent ainsi à mettre en désordre l'infanterie, qui d'ailleurs ignorait l'art de combattre ces monstres prodigieux, connus seulement chez les Gaulois par les traditions exagérées du passage d'Annibal. — Fabius profita habilement du trouble des confédérés. Il les fit attaquer vigoureusement, et bientôt leur déroute fut complète. — Un des ponts se rompit sous la masse des fuyards; l'autre pont fut aussitôt obstrué par la foule. Les Gaulois avaient jeté leurs armes et ne songeaient plus qu'à fuir. Dès lors, maîtres du champ de bataille, les Romains n'eurent plus qu'à égorger des hommes sans défense; le nombre des morts, d'après le témoignage des anciens historiens, paraît incroyable. Paul Orose le porte à cent cinquante mille, Pline à cent trente mille, et Tite-Live à cent vingt mille. Florus dit que Bituit, abandonnant son char et le riche sagum dont la couleur éclatante attirait tous les regards, échappa au massacre, et chercha dans les Alpes un asile contre les vainqueurs.

Trahison de Domitius envers Bituit.

Le découragement et la terreur des Allobroges ôtèrent toute espérance au roi fugitif; Bituit comprit que dans cette situation désespérée la guerre devenait impossible: il se résigna à demander la paix. Le chef arverne qu'il chargea de s'adresser aux Romains trouva le consul assez bien disposé; mais Domitius, jaloux de voir Fabius terminer en une seule campagne une guerre qu'il avait lui-même annoncée comme pouvant durer plusieurs années, mit des entraves aux négociations, et usa pour les rompre d'une honteuse perfidie. Il insinua à l'envoyé de Bituit que si le roi voulait traiter directement avec lui, il obtiendrait des conditions plus favorables. Le malheureux fugitif crut à la générosité et à la bonne foi du Romain; il se rendit en secret dans la tente du

proconsul. Celui-ci parut d'abord accueillir le Gaulois comme un hôte; puis, dès qu'il le tint en son pouvoir, il le fit charger de chaînes et l'envoya à Rome.

Le Sénat désapprouvait sans doute la perfidie de Domitius, mais sa politique lui commandait d'en profiter. — Affectant de craindre que Bituit, rendu à la liberté, ne tentât de rallumer la guerre dans la Gaule, il lui donna pour prison honorable la ville d'Albe, et fit réclamer aux Arvernes, Congentiat fils et héritier du captif, afin de le faire élever dans des sentiments d'affection pour les Romains.

Paix avec les Arvernes. — Création d'une province transalpine (121 ans avant J.-C.).

La paix conclue avec les Arvernes fut dès lors honorable pour ce peuple; aucun démembrement de territoire, aucun tribut ne leur furent imposés. — Quant aux Allobroges, leur voisinage immédiat du territoire occupé par les Romains, fit leur malheur; le Sénat les déclara sujets de Rome; et bientôt un décret, réunissant l'Allobrogie à la Celto-Ligurie, en forma une province romaine.

Cette province, située au-delà des Alpes, comprenait, à l'exception des terres des Massaliotes, tout le pays situé sur la rive droite du Rhône, depuis le lac Léman jusqu'à la Méditerranée. Les peuples divers qui en faisaient partie furent soumis à des lois différentes, plus ou moins favorables, en raison inverse de la plus ou moins grande résistance qu'ils avaient opposée à la domination étrangère. Ainsi les Voconces, sous le nom de *fédérés,* conservèrent leurs coutumes nationales; les Cavares, qui s'étaient soumis sans combat, obtinrent des privilèges étendus; mais les Allobroges, coupables d'avoir persévéré dans une énergique résistance, furent traités en peuple conquis.

Fabius et Domitius obtinrent ensemble à Rome les honneurs du triomphe. L'un triompha des Arvernes, et l'autre des Allobroges. — Pour rehausser leur gloire, on promena à leur suite Bituit, monté sur le char d'argent, revêtu de l'armure et du sagum qu'il avait dans la bataille. — Le malheureux roi fut ensuite reconduit à Albe, où il mourut bientôt de honte et de chagrin.

Avant de quitter la Gaule, chacun des deux généraux vainqueurs avait fait élever sur le champ de bataille témoin de sa victoire, une tour surmontée d'un trophée composé d'armes gauloises. « Ce fut, dit Florus, une chose jusqu'alors inouïe; car jamais le peuple romain n'avait cherché à faire honte de sa victoire aux ennemis domptés [1]. »

[1] « Hic mos inusitatus nostris; nunquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit. »

L'orgueil de Domitius fut du moins utile en quelque chose à la province placée sous son autorité; ce proconsul voulut, pour jouir complétement de sa victoire, parcourir la Celto-Ligurie, monté sur un de ces éléphants de bataille qui avaient causé tant de terreur aux Arvernes; pour se donner ainsi un triomphe anticipé, il fit réparer l'ancienne route phénicienne, qui, depuis lors et à cause de cette restauration, reçut le nom de *Voie-Domitienne* (*Via Domitia*).

Les Arvernes adoptent le gouvernement républicain.

La défaite de Bituit eut pour la Gaule celtique de grands résultats. — La ligue des Arvernes, écrasée dans la bataille du Rhône, perdit ses clients et son influence. La prépondérance politique passa aux Éduens. — Cette révolution, qui intéressait toute la population gauloise, fut suivie d'une révolution particulière au peuple arvernien, et moins importante. — La honte de voir leur roi prisonnier, et en quelque sorte esclave, inspira aux Arvernes le dégoût de la monarchie; les outrages faits à Bituit leur semblèrent autant d'insultes adressées au peuple sur lequel il avait régné; afin de ne plus être exposés à de tels affronts, ils résolurent de s'organiser en république. On ignore toutefois si cette résolution, qui ne paraît pas avoir été mise à exécution sans luttes intérieures, a eu lieu immédiatement après la mort de Bituit, ou seulement après le règne de Congentiat, règne dont les historiens latins ne font d'ailleurs aucune mention, ce qui fait douter que ce jeune prince ait jamais été renvoyé dans ses états. — Il est certain, toutefois, que soixante ans après la funeste défaite de Bituit, le régime républicain existait dans l'Arvernie. Nous avons dit plus haut (page 44), qu'un noble arvernien fut alors condamné à périr par le feu, pour avoir cherché à rétablir la royauté.

Conquête des Romains sur la rive droite du Rhône (de l'an 120 à l'an 118 avant J.-C.).

Le décret d'institution de la province transalpine, la déclarait province consulaire; c'était dire qu'elle devait toujours être occupée par une armée aux ordres d'un consul. — Les successeurs de Quintus Fabius songèrent à étendre le territoire conquis. — L'alliance avec les Éduens rendait impossible tout accroissement au nord de l'Allobrogie; ils passèrent le Rhône sous différents prétextes, et conquirent, sans rencontrer de grands obstacles, le pays des Helviens, celui des Volkes-Arécomikes et celui des Sordes, occupant ainsi tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve et au bord de la Méditerranée, entre l'Arvernie et les Pyrénées. Les Volkes-Tectosages arrêtèrent les progrès des conquérants romains en contractant avec eux une étroite alliance, et en

recevant le titre de *fédérés*, sans que néanmoins leur territoire fût enclavé dans les possessions romaines.

Les Romains s'emparent des Alpes.—Extermination des montagnards (118 ans avant J.-C.).

La province transalpine se trouva, par suite de ces nouvelles conquêtes, posséder sur les deux rives du Rhône un territoire d'une étendue à peu près égale. Les relations de l'Italie avec la Gaule devinrent plus fréquentes; mais les Romains ne tardèrent pas à s'apercevoir combien elles étaient rendues plus pénibles par la difficulté des communications. Ils n'étaient maîtres, en effet, que de la route étroite qui longe, au bord de la mer, dans le golfe ligurien, les derniers escarpements des Apennins et des Alpes. Le Sénat ordonna au consul chargé du département de la Transalpine, de s'emparer des routes intérieures des Alpes maritimes et graïes (c'est-à-dire du col du mont Genèvre et du passage du Petit-Saint-Bernard). — Ces routes traversaient des montagnes occupées par les Gaulois et les Liguriens indépendants. — Les *Stœnes*, petite tribu ligurienne, défendaient celle des Alpes maritimes; ils furent attaqués à l'improviste, et acculés dans leurs bourgades. Là, après une héroïque défense, se voyant entourés par les Romains, et sans moyens de retraite, ils égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, mirent eux-mêmes le feu à leurs habitations et se précipitèrent dans les flammes. Les prisonniers faits pendant le combat ou lors de la marche des Romains à travers les montagnes, se donnèrent volontairement la mort; ceux qui n'avaient pas d'armes se laissèrent mourir de faim. «Il n'y en eut aucun, dit Paul Orose, même parmi les enfants, qui aimât assez la vie pour accepter la servitude [1].»

Durant cette guerre impitoyable, que les légions romaines firent aux habitants des Alpes, les restes de quelques tribus cherchèrent à éviter l'esclavage en se réfugiant, femmes, enfants et vieillards, dans les profondes cavernes ouvertes dans le flanc des montagnes. Les Romains, n'osant se hasarder à les y poursuivre, allumèrent de grands feux à toutes les issues, et les étouffèrent par la fumée.— Il n'y a pas plus de vingt années qu'on a découvert, dans les Basses-Alpes, au fond de la grotte de Saint-Benoît, près d'Entrevaux, les ossements de ces malheureuses victimes de l'ambition d'un peuple étranger [2].

Les habitants des Alpes graïes, descendants de ces montagnards qui avaient tenté d'empêcher Annibal de passer en Italie, n'opposèrent pas, dans cette circonstance, une résistance moins opiniâtre; mais que pouvait une poignée d'hommes contre toute une armée! Ils combattirent et se firent tuer successivement, accablés par le nombre; on détruisit leurs villes, et les routes qu'ils défendaient furent ouvertes aux Romains.

[1] «Nullusque omnino vel parvulus superfuit, qui servitutis conditionem vitæ amore toleraret.»

[2] *France pittoresque*, tome I, page 145, département des Basses-Alpes. — Henry, *Recherches sur la Géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes.*

Établissement d'une colonie romaine à Narbo (*Narbonne*) (117 ans avant J.-C.).

Le Sénat romain avait reconnu combien, pour assurer la domination romaine chez les Celto-Liguriens, avait été utile la ville fondée par Sextius, il lui parut nécessaire de créer, au milieu de l'Ibéro-Ligurie, un établissement semblable; mais dans sa prévoyante et profonde politique, il comprit que la ville nouvelle, quoique uniquement peuplée de citoyens romains [1], devait être destinée non-seulement

[1] Les Romains avaient trois sortes de colonies :

Les *colonies italiques*, placées au degré inférieur et régies par un droit particulier, nommé *jus italicum;* elles étaient peuplées d'habitants venus originairement des possessions romaines en Italie. Ces colonies s'administraient elles-mêmes et jouissaient de libertés municipales assez étendues; mais elles payaient de fortes taxes, sans être toutefois soumises à la capitation.

Les *colonies latines*, composées d'habitants du Latium, étaient soumises au droit latin et jouissaient de privilèges plus étendus que les colonies italiques. Comme les colonies romaines, dont nous allons parler, elles avaient le titre de *municipes*, choisissaient elles-mêmes leurs magistrats et se gouvernaient par leurs propres lois; mais hors de la cité, leurs habitants n'avaient aucun droit politique. Malgré leurs immunités, ces colonies payaient diverses redevances pour les terres qui leur avaient été concédées, et devaient fournir un certain nombre de soldats qui n'étaient admis que dans les troupes auxiliaires des légions.

Les *colonies romaines* étaient habitées par des citoyens romains, et offraient sur un sol étranger une image de la cité fondée par Romulus. Leurs habitants avaient les mêmes droits et la même liberté que les citoyens de Rome; mais ils ne pouvaient exercer leurs droits politiques qu'à Rome même, où il leur suffisait de se rendre pour voter dans les comices sur les lois et la nomination des magistrats; pour rechercher et obtenir les charges de la République. Les colonies romaines possédaient d'ailleurs un gouvernement municipal ayant ses magistratures, son autorité et ses revenus particuliers. — Ce gouvernement avait dans ses attributions : le culte, les cérémonies et les fêtes religieuses, l'administration des biens et des revenus communs, la construction et l'entretien des édifices publics, la police intérieure, et dans certains cas le pouvoir judiciaire. La constitution des *municipes* était généralement calquée sur celle de Rome. La *curie* représentait le Sénat; des *duumvirs*, remplacés dans quelques villes par des triumvirs, des quartumvirs, ou (comme à Narbo) par des sevirs, correspondaient aux consuls; les magistrats inférieurs, exerçant les mêmes fonctions que les magistrats romains dont ils portaient les noms, étaient les *édiles*, les *questeurs*, les *préteurs* et les *censeurs*. — Les membres de la curie prenaient le titre de *décurions*. Les édifices publics de la cité, remarquables souvent par leur grandeur et par leur magnificence, étaient l'*Amphithéâtre*, le *Forum*, la *Curie* et le *Capitole*.

Suivant leurs habitants primitifs, on désignait les colonies sous le nom de *colonies plébéiennes* ou sous celui de *colonies militaires*. Les premières étaient peuplées par cette multitude

à défendre la route de l'Espagne et à tenir en bride les Gaulois, mais encore à devenir une rivale pour Massalie, dont la prospérité et la puissance toujours croissantes, lui donnaient de l'ombrage. Il choisit donc pour emplacement de la colonie future, un lieu propre par sa situation à servir d'entrepôt au commerce de la Méditerranée et de la Gaule.— L'antique Narbo réunissait toutes les conditions désirables. Si cette ville n'était pas aussi à portée que Massalie d'établir par le Rhône de grandes relations commerciales avec la Gaule centrale, elle se trouvait, par ses communications faciles avec la Garonne, et par sa situation sur une route depuis long-temps fréquentée par les marchands, maîtresse de tout le commerce de l'Aquitaine et de la Gaule occidentale.

Ce fut trois ans après l'établissement d'une colonie romaine en Afrique que le Sénat rendit un décret pour en établir une autre dans cette ville (Narbo), considérée alors, suivant Pythéas, Polybe et Strabon, comme une des trois principales cités de la Transalpine. L'orateur Lucius Crassus, qui avait eu la première idée de cette colonisation, qui en avait développé les avantages au Sénat, fut chargé d'en surveiller l'établissement. Les travaux qu'il y fit entreprendre montrent le but de la colonie et l'importance que le Sénat y attachait. Un bras de l'Atax (l'Aude) fut détourné de son lit pour former un port sûr et commode. Des canaux creusés à grands frais desséchèrent un territoire inondé et livrèrent à la navigation de vastes étangs. La ville s'entoura de hautes murailles, flanquées de tours carrées; on éleva dans son enceinte un Capitole, une curie, destinée à la réunion des magistrats locaux, des thermes publics, des temples aux dieux révérés des Romains, et par la suite un amphithéâtre, un cirque et un hôtel des monnaies. Enfin des voies bien entretenues, des ponts jetés sur le fleuve et sur les canaux environnants, assurèrent les communications de Narbo avec les autres grandes villes de la Gaule.

Les prévisions du Sénat se réalisèrent. La prospérité commerciale de Narbo porta un coup fatal à l'industrie florissante de Massalie. — L'astuce grecque, aux prises avec la finesse italienne, regretta sans doute le temps où elle n'avait à lutter que contre la loyale simplicité des Gaulois.

CHAPITRE II.

INVASION DES CIMBRES (KIMRIS).

Les Gallo-Scordiskes menacent l'Italie. — Les Kimro-Teutons marchent sur l'Italie. — Siége de Noreia. — Défaite de P. Carbon. — Invasion de l'Illyrie, de la Macédoine et de la Thrace. — Entrée des Kimro-Teutons en Helvétie. — Les Ambrons, les Tughènes et les Tigurins s'unissent à eux. — Invasion de la Gaule par les Kimro-Teutons. — Leur alliance avec les Belges. — Aduat. — Dévastation de la Gaule celtique. — Les Kimro-Teutons arrivent devant la Province. — Défaite des Romains. — Mort et défaite de Cassius.—Les Romains passent sous le joug.— Défaite de Scaurus. — Il est tué par Boiorix — Alliance des Tectosages et des Kimro-Teutons. — Pillage de Tolosa par les Romains. — Bataille du Rhône; Destruction de deux armées romaines. — Invasion de l'Espagne par les Kimris. — Consternation du peuple romain. Marius est nommé consul. — Les Kimris reviennent dans la Gaule. — Les confédérés se disposent à envahir l'Italie. — Travaux de Marius en attendant les Barbares.— Arrivée des Ambro-Teutons. — Patience de Marius. — Les Ambro-Teutons marchent vers les Alpes — Combat du Cœnus. — Défaite des Ambrons. — Courage des femmes ambronnes.— Seconde bataille du Cœnus. — Défaite des Ambro-Teutons. — Défaite des Kimris. — Gloire de Marius.

Les Gallo-Scordiskes menacent l'Italie (114 ans avant J.-C.).

Tandis que les Romains portaient la guerre au sein de la Gaule, les Gallo-Scordiskes, peuples d'origine gauloise, ravageaient la Grèce, devenue province romaine. Un consul, Porcius Caton, essaya vainement de mettre un terme à leurs ravages. Il se hasarda à pénétrer sur leur territoire, y fut enveloppé et massacré avec toute son armée.

Fiers de leur victoire, et furieux de ce que le consul était venu les attaquer dans leurs forêts, les Gallo-Scordiskes résolurent d'aller attaquer les Romains dans l'Italie même. Ils franchirent les monts Albans, et descendirent vers l'Adriatique. Le Sénat apprit

indigente et affamée dont le Sénat tâchait de temps en temps de débarrasser Rome par une distribution de terres à cultiver. Les colonies militaires offraient aux soldats une récompense de leurs services, du repos et de l'aisance dans leurs vieux ans. — Il paraîtrait, par un passage de Tite-Live (liv. XXXI, ch. 49), qu'on accordait à chaque vétéran admis dans ces colonies deux arpents de terrain par année de service; telle fut du moins la récompense votée par le Sénat, après la seconde guerre punique, aux soldats qui avaient servi en Espagne et en Afrique sous les ordres de Scipion.

Narbo, d'abord *colonie romaine*, devint *colonie militaire*, lorsque, l'an 75 avant J.-C., Pompée en renouvela la population en y établissant les vétérans de la légion dite *Martia*. La colonie prit alors le nom de *Narbo-Martius*, auquel elle ajouta plus tard celui de *Julia-Paterna*, en l'honneur de Jules-César, père adoptif d'Auguste.

Rome donnait aux peuples conquis une organisation différente de celle des colonies qu'elle établissait sur leur territoire. — Elle usait envers les peuples aguerris, trop nombreux pour être détruits et trop redoutables pour qu'on les poussât à bout impunément, d'autant de ménagements qu'envers les peuples qui s'étaient soumis sans résistance. Elle leur accordait le titre de *peuples libres* (*populi liberi*), ou de *cités fédérées* (*civitates federatæ*. Ces peuples conservaient leurs lois nationales, et n'étaient soumis qu'à de légères redevances en terres, en argent et en troupes auxiliaires.

Quand les colonies et les villes privilégiées se montraient ingrates ou rebelles, le Sénat les privait de leurs droits et de leur liberté, et les réduisait à la condition de *préfectures* (*præfecturæ*). — Dans ce cas, un magistrat ayant le titre de préfet, était chaque année envoyé de Rome pour y rendre la justice, diriger l'administration de la cité, surveiller la rentrée des contributions.

La pire condition était celle des *pays provinciaux*, régis par un droit particulier (*jus provinciale*), et placés sous l'autorité d'un proconsul ou d'un préteur cumulant tous les pouvoirs. — Ces gouverneurs absolus faisaient les lois, rendaient la justice, imposaient les taxes et commandaient les forces militaires. Leur despotisme, exercé sans contrôle, était dur et insolent.



Camp Romain.

LIVRE DEUXIÈME.

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DES ROMAINS DANS LA GAULE.

Guerres des Oxibes et des Décéates contre les Massaliotes. — Les Romains pénètrent dans la Gaule transalpine.— Défaite des Oxibes et des Décéates. — Guerres contre les Salluviens et les Voconces. Fondation d'Eaux-Sextiennes (*Aix*).—Alliance des Romains avec les Éduens. — Guerre contre les Allobroges. — Le roi Bituit. — Son ambassade à Domitius. — Défaite des Allobroges. — Défaite des Arvernes par les Romains. — Trahison de Domitius envers Bituit. — Paix avec les Arvernes.— Création d'une province transalpine. — Les Arvernes adoptent le gouvernement républicain. — Conquête des Romains sur la rive droite du Rhône.— Les Romains s'emparent des Alpes. — Extermination des montagnards. — Établissement d'une colonie romaine à Narbo (*Narbonne*).

La sage modération des montagnards gaulois avait fait échouer toutes les provocations hostiles des Romains campés dans la Cisalpine, et ceux-ci n'auraient eu aucun prétexte pour pénétrer dans la Gaule transalpine, si des étrangers ne les eussent appelés à leur aide. — Les Massaliotes furent ainsi la première cause de l'asservissement du pays où leurs ancêtres avaient trouvé un asile. Ils y introduisirent les soldats qui, plus tard, sous les ordres de César, devaient effectuer la conquête de toute la contrée située entre les Alpes et l'Océan, entre les Pyrénées et le Rhin. Mais, victimes du triomphe même de ces alliés, qu'ils eurent ensuite à combattre comme ennemis, les Grecs de Massalie furent obligés de défendre leurs propres murailles contre les légions du conquérant. La prise de leur ville et la ruine de leur République furent les derniers actes par lesquels César assura aux Romains l'entière possession du territoire gaulois.

Guerres des Oxibes et des Décéates contre les Massaliotes (154 ans avant J.-C.).

La prospérité de Massalie et l'accroissement de la population gréco-ionienne établie sur les terres de cette République, rendaient son voisinage incommode aux peuples pauvres de la Celto-Ligurie. Fière de son alliance avec la puissante République romaine, la République massaliote élevait fréquemment des prétentions vexatoires sur les terres de ses voisins. Elle ne négligeait aucune occasion d'accroître son territoire. Enfin les empiètements de cette nation de commerçants et de marins devinrent tels, que les Gallo-Liguriens habitant la rive droite du Var se virent forcés de prendre les armes.

Les Oxibes et les Décéates, les deux peuples les plus nombreux du pays, assiégèrent Antipolis et Nicæa, ces villes fortes qui avaient été bâties dans le dessein de les tenir en respect. Le siége en fut poussé avec vigueur. Les deux villes étaient sur le point d'être prises, quand arrivèrent des ambassadeurs envoyés par le Sénat romain, sur la demande des Massaliotes, pour prendre connaissance des motifs de la guerre et décider entre les combattants. Les Gallo-Liguriens, assurés d'une victoire prochaine, n'étaient pas d'humeur à confier le jugement d'une querelle nationale à des arbitres étrangers.— Quand les habitants d'Ægytna, ville oxibienne voisine d'Antipolis, virent le vaisseau romain jeter l'ancre dans leur port, ils coururent en foule sur le rivage, afin de s'opposer au débarquement; mais déjà Flaminius, le chef de la députation, était descendu à terre; ils lui ordonnèrent de se rembarquer aussitôt et de s'éloigner de leur ville. Flaminius s'y refusa; aux menaces proférées de part et d'autre, succéda une lutte sanglante. Le Romain tira son épée et fut grièvement blessé; deux de ses esclaves furent tués. Le vaisseau, forcé de s'éloigner, alla chercher un asile à Massalie, où les magistrats, joyeux de ce qui était arrivé, ne négligèrent aucun moyen d'augmenter l'irritation de l'ambassadeur insulté.

Les Romains pénètrent dans la Gaule transalpine. — Défaite des Oxibes et des Décéates (154 ans avant J.-C.).

Rome, victorieuse de Carthage, triomphante en Grèce et en Asie, n'avait alors à combattre aucun ennemi redoutable; elle regorgeait de soldats que les victoires remportées laissaient dans une inaction dangereuse. Le Sénat, instruit de l'affront fait à son envoyé, montra une indignation toute politique, et donna ordre au consul Quintus Opimius, campé alors dans la Cisalpine, de tirer vengeance sur les Oxibes et sur les Décéates de cet outrage, crime particulier des habitants d'Ægytna.

Le consul eut bientôt réuni son armée; il franchit les Apennins, et pénétra dans la Transalpine en suivant le littoral de la Méditerranée. — La première ville qu'il rencontra après avoir passé le Var, fut précisément Ægytna: il la prit d'assaut, fit esclave la population et envoya à Rome, chargés de chaînes, les habitants qui avaient eu querelle avec Flaminius.

Continuant ensuite sa marche, il rencontra les Oxibes, rassemblés au nombre de quatre mille et attendant les Décéates. Ces braves Gallo-Liguriens, quoique peu nombreux, n'hésitèrent point à recevoir le combat; mais malgré leur résolution et leur opi-

niâtreté, la fortune se prononça contre eux, et ils étaient au moment de chercher leur salut dans la fuite, quand l'arrivée des Décéates ranima leur courage et leur fit recommencer le combat avec un nouvel acharnement. Les deux peuples réunis étaient encore inférieurs en nombre aux légions romaines. Après une vive résistance, ils furent vaincus. Ils auraient pu, retirés dans les montagnes, continuer encore quelque temps une guerre sans espérance, mais voyant le consul disposé à faire détruire ou incendier leurs bourgades, ils mirent bas les armes et demandèrent la paix. Opimius usa rudement de sa victoire. Il désarma les Oxibes et les Décéates, les contraignit à payer tribut, leur imposa l'obligation de livrer des otages aux Massaliotes, et donna à ces derniers les terres qu'il venait de conquérir.

Guerres contre les Salluviens et les Voconces (de l'an 126 à l'an 123 avant J.-C.).

L'efficacité du secours, et la générosité des Romains, ne firent qu'accroître l'orgueil des Massaliotes. Ils convoitaient depuis long-temps les terres des Salluviens, leurs plus proches voisins. Des empiètements audacieux, des vexations sans cause, poussèrent ce peuple à commencer la guerre. Les Massaliotes eurent aussitôt recours à leurs alliés. Rome venait de subjuguer l'Orient, elle avait encore des armées disponibles; elle en mit une à la disposition du Sénat de Massalie.

Trois campagnes furent employées à vaincre les Salluviens; il y a lieu de s'étonner qu'il ait fallu tant de temps aux armées romaines, appuyées par toutes les forces de Massalie, pour vaincre un peuple aussi peu considérable. La résistance des vaincus ne fit d'ailleurs qu'accroître la rage des vainqueurs; les Romains ravagèrent les terres des Salluviens, firent vendre à l'encan la majeure partie de la population, et obligèrent Teutomal, le roi de ce malheureux peuple, à aller chercher un asile chez les Allobroges.

Après la guerre des Salluviens vint celle contre les Voconces, qui n'étaient point ennemis des Massaliotes, mais que les Romains trouvèrent prétexte d'attaquer. Les Voconces, vaincus, furent obligés de payer tribut. Le consul Sextius Calvinus, qui mit fin à ces deux guerres, chassa en outre du littoral maritime situé entre le Rhône et le Var tous les peuples indigènes, et les refoula dans l'intérieur du pays, en leur défendant de s'approcher à l'avenir à mille pas de la côte et à quinze cents pas des lieux de débarquement. La zone de terre qu'il conquit ainsi était destinée à donner un libre passage aux routes de l'Italie dans la Gaule. Il en fit présent aux Massaliotes, intéressés par leurs relations commerciales à empêcher les Celto-Liguriens de communiquer avec la Méditerranée.

Fondation d'Eaux-Sextiennes (*Aix*) — (123 ans avant J.-C.).

Durant ces guerres, le consul, obligé de passer plusieurs hivers dans la Gaule, avait fait camper son armée à quelques lieues au nord de Massalie, sur une colline baignée par les eaux du Cœnus [1]. Le site était pittoresque, l'air pur; on y trouvait de belles forêts, d'abondantes eaux vives, et des sources d'eaux thermales. Sextius conçut le projet d'y bâtir une ville. Excités par ses discours, ses soldats mirent la main à l'œuvre : bientôt des murailles de pierre remplacèrent les terrasses en gazon et les palissades du camp. Des maisons s'alignèrent au bord des rues que naguère bordaient les tentes. Un temple remplaça le prétoire. La ville nouvelle fut décorée d'aquéducs et de bains. — *Eaux-Sextiennes* (*Aquæ Sextiæ*, aujourd'hui Aix) fut donc la première ville fondée par les Romains dans la Gaule transalpine. — Elle acquit promptement de l'importance, devint le séjour préféré des chefs de l'armée romaine, et par la suite le chef lieu de la province. Ses environs, agrestes et long-temps déserts, furent dès lors égayés par les nombreuses maisons de campagne des riches commerçants massaliotes, attirés non-seulement par les agréments du lieu, mais encore par les bénéfices que leur procurait pendant l'hiver le séjour du consul et des principaux officiers romains.

Alliance des Romains avec les Éduens (123 ans avant J.-C.).

Dans le principe, les Massaliotes, par leurs intrigues, concoururent efficacement à l'agrandissement de la puissance romaine; ils excitaient les défections et achetaient les trahisons. Ce fut à ces menées politiques que les Romains durent une alliance précieuse pour leur prévoyante ambition. — Les Éduens et les Allobroges se faisaient la guerre : les Allobroges avaient pour alliée la ligue puissante des Arvernes; les Éduens, à l'instigation des Massaliotes, demandèrent à faire alliance avec les Romains. Le Sénat comprit toute la portée d'une telle union, dans les circonstances où se trouvait la Gaule. Il accorda aux Éduens le titre d'*alliés et amis du peuple romain ;* ceux-ci, en retour, donnèrent à leurs maîtres futurs le nom de *frères,* titre sacré qui, chez les Gaulois, désignait (comme nous l'avons dit page 45) la plus étroite des associations politiques.

Guerre contre les Allobroges.

Les Romains avaient trouvé dans leur alliance avec les Massaliotes une occasion de guerre contre les Gallo-Liguriens; leur récente fraternité avec les Éduens semblait leur imposer l'obligation d'attaquer les Allobroges. Ils avaient d'ailleurs un prétexte par-

[1] Petite rivière qu'aujourd'hui l'on nomme *l'Arc*.

ticulier à faire valoir. Le consul Domitius, successeur de Sextius, envoya aux Allobroges des députés pour réclamer, comme ennemi des Romains, Teutomal, qui avait trouvé asile sur leur territoire, et pour leur enjoindre de respecter à l'avenir, comme alliés des Romains, les Éduens et leur territoire. Les Allobroges, devinant qu'ils allaient être attaqués, prirent les armes, et avertirent du danger qui les menaçait, les Arvernes, leurs alliés.

Le roi Bituit. — Son ambassade à Domitius.

La ligue arvernienne était alors au plus haut point de sa puissance. Elle avait pour chef le roi Bituitus ou Bituit, fils d'un père fameux par sa générosité [1], et lui-même animé du sentiment de sa dignité et des devoirs que la puissance impose. Espérant parvenir à empêcher la guerre, Bituit envoya au consul une ambassade, pour le prier de laisser en paix Teutomal, son ami et l'hôte de ses alliés, lui promettant qu'alors les hostilités cesseraient entre les Allobroges et les Éduens.

L'ambassade du roi gaulois était environnée d'une pompe qui, par son étrangeté et sa magnificence, étonna les Romains. L'ambassadeur, richement vêtu, marchait accompagné d'une troupe de cavaliers dont les armures étaient ou dorées, ou peintes de couleurs éclatantes; il avait à ses côtés un barde dont la robe verte était parsemée d'étoiles d'or, et qui, la lyre en main, chantait les exploits de l'ambassadeur, la grandeur de Bituit, et la gloire de la nation des Arvernes. Des serviteurs et des esclaves nombreux suivaient l'ambassade; on voyait parmi eux des hommes tenant en lesse d'énormes chiens dressés à la chasse et aux combats, formant la meute de guerre du roi. — Ce cortége singulier et l'éloquence de l'envoyé arvernien furent sans effet sur Domitius, qui refusa d'acquiescer aux propositions de Bituit.

Indigné de l'entêtement du consul, et blessé dans son orgueil de voir sans résultat la démarche éclatante qu'il venait de faire, le roi des Arvernes ne songea plus qu'à la guerre; il fit un appel à la nation arvernienne et à tous les peuples confédérés. Bientôt il eut réuni une puissante armée pour aller au secours des Allobroges.

Défaite des Allobroges (122 ans avant J.-C.).

Pendant ce temps, Domitius attendait dans son camp des renforts venant de Rome. Les Allobroges virent de la frayeur dans sa prudence; sans attendre l'arrivée de Bituit, ils se résolurent de le combattre, et franchirent l'Isère pour se porter vers Eaux-Sextiennes. Domitius s'avança vers eux; les deux armées se rencontrèrent au confluent du Rhône et de la Sorgue, un peu au-dessous d'Avenio (Avignon) et non loin de Vindalium (Vénasque). L'action s'engagea avec une égale fureur des deux parts; mais enfin les Allobroges, qui, s'il faut en croire Paul Orose, eurent dans cette sanglante journée vingt mille morts et perdirent plus de trois mille prisonniers, furent vaincus. Malgré sa victoire, Domitius ne jugea pas ses forces suffisantes pour aller au-devant de Bituit; il revint dans son camp, situé dans une position facile à défendre, et y attendit son collègue, le consul Fabius Maximus, qui venait le rejoindre avec deux légions.

Défaite des Arvernes par les Romains (121 ans avant J.-C.).

Les deux légions de Fabius étaient fortes de vingt mille hommes, y compris les auxiliaires; l'armée de Domitius comptait un nombre égal de soldats romains et italiens. Il est probable que les Massaliotes avaient sur pied un corps de mercenaires non moins considérable; c'étaient donc soixante mille hommes de troupes exercées qu'allaient avoir à combattre les masses de Bituit, encore sans expérience de la guerre. — Les Arvernes avaient à craindre, en outre, une diversion des Éduens sur leur propre territoire.

L'arrivée d'un nouveau consul reléguait Domitius au rang de proconsul; ce général resta dans le camp situé sans doute près d'Eaux-Sextiennes, tandis que le consul alla prendre le commandement des troupes qui devaient agir contre les Gaulois. — Fabius mit son armée en mouvement pour attaquer les Allobroges avant que Bituit arrivât à leur secours. — Au moment où les Romains venaient

[1] Posidonius raconte que Luern (Λουέρνιος), roi des Arvernes et père de Bituit, étalait une magnificence faite pour surprendre les Grecs eux-mêmes. — Ce Luern avait des festins publics comme ceux des tétrarques de la Galatie, et livrait aux convives de vastes citernes remplies de bière, d'hydromel ou de vin; il faisait jeter à la multitude, toutes les fois qu'il paraissait en public, des poignées d'or et d'argent. Il aimait la poésie et entretenait plusieurs bardes, auxquels il donnait des marques fréquentes de sa générosité. — Un trait de lui, cité par Posidonius, rappelle les relations des poëtes de l'Orient avec les Khalifes.

« Un jour que Luern traitait grandement sa cour (nous nous servons de la traduction de M. Thierry), un de ses bardes ayant manqué l'heure du repas, arriva comme on quittait la table, et quand le roi remontait dans son char. Chagrin de ce contre-temps, le poëte saisit sa *rotte* [1], et sur une modulation triste et grave, il célébra d'abord la générosité de son maître, et la splendeur de ses festins; puis il déplora le sort du pauvre poëte que sa mauvaise fortune y amenait trop tard. Tout en chantant, il courait auprès du char royal. Ses vers plurent au monarque, qui, pour le consoler, lui jeta une bourse remplie d'or. Le barde se courba, la ramassa, et reprit aussitôt ses chants; mais sa modulation était bien changée : de grave, elle était devenue gaie; au lieu de la tristesse, c'était le contentement qu'elle respirait. « O roi! s'écriait le poëte, dans l'ivresse « de sa reconnaissance, l'or germe sous les roues de ton char, « et tu fais naître sur ton passage les félicités des mortels. »

[1] Il paraît que les Gaulois nommaient ainsi la lyre de leurs bardes. — « *Chrotta* britanna canat », dit le poëte Fortunat dans ses vers (*liv.* VII, *carm.* 8). — Dans le moyen-âge on donnait encore le nom de *rotte* à une espèce de vielle dont se servaient les ménestrels.

d'effectuer le passage de l'Isère, à la suite d'un combat assez vif où le consul avait été blessé, l'avant-garde de Bituit se montra de l'autre côté du Rhône; ils apprirent que le roi des Arvernes se proposait de passer le fleuve afin de leur couper la retraite; ils se hâtèrent de rétrograder, et malgré les attaques des Allobroges, qui ne cessèrent de les harceler, ils vinrent prendre position sur un coteau voisin du lieu où passaient les confédérés arverniens.

L'armée de Bituit, à ce que prétendent les historiens romains, comptait plus de deux cent mille combattants. Elle traversa le Rhône au moyen de deux ponts, l'un établi sur des pilotis, l'autre sur des bateaux. — En arrivant sur la rive gauche du fleuve, les Arvernes qui voyaient, à peu de distance sur le penchant des collines, les Romains disposés pour le combat, se hâtaient de se former en colonnes pour aller prendre place dans la ligne de bataille. — Chacun des peuples gaulois faisant partie de la confédération, était rangé sous son étendard national; les meutes de combat, les chariots de guerre, la cavalerie et les archers occupaient les intervalles laissés entre les bataillons épais. Bituit, debout dans un char d'argent, parcourait le front de son armée; ses armes brillantes d'or, ornées de ciselures précieuses, étaient enrichies de pierreries. Il portait sur ses épaules un sagum teint de pourpre, surchargé de broderies étincelantes; tout en lui respirait la confiance et la fierté. On dit qu'en jetant un coup d'œil sur l'armée de Fabius, qui, formée en phalanges serrées, n'occupait en face des Gaulois qu'un espace peu étendu, il s'écria avec dédain, étonné du petit nombre d'ennemis qu'il apercevait : « Est-ce là « tout? Il y en a à peine pour un repas de mes chiens. » En effet, derrière lui, aux cris des soldats, aux hennissements des chevaux, se mêlaient les aboiements d'une meute de combat, composée de dogues énormes, à la gueule béante, aux dents aiguës, à l'œil ardent, qu'avaient peine à retenir des esclaves vigoureux.

Les légions, divisées en colonnes peu larges, mais profondes, formaient le centre de l'armée romaine; elles étaient flanquées par les auxiliaires et par la cavalerie. Les éléphants, dont l'emploi s'était introduit dans les armées de la République depuis les guerres d'Orient, avaient leur place entre le corps de bataille et les deux ailes. Un grand nombre de frondeurs et d'archers, dispersés en éclaireurs, étaient répandus en avant de la ligne. Le consul, souffrant de sa blessure, et malade en outre d'une fièvre quarte, se faisait porter en litière au milieu des rangs, et par quelques brièves paroles, animait le courage de ses soldats.

Le signal fut donné, les deux armées s'entre-choquèrent avec une terrible impétuosité. — La mêlée commença aussitôt et dura pendant quelques heures avec un acharnement sans égal. Malgré l'avantage de la position, les ressources de la tactique et de la discipline, la supériorité des armes, les Romains n'obtenaient aucun avantage; quelquefois même ils se voyaient forcés de plier devant leurs adversaires. Fabius alors, tout malade et blessé qu'il était, s'élançait à bas de sa litière, et soutenu par les bras de ses soldats dévoués, entrait dans les bataillons pour soutenir la fermeté de ceux qui faiblissaient. — Le combat se soutenait ainsi avec des chances diverses; enfin le consul, voyant le moment où la victoire devenait trop douteuse, ordonna à ses réserves d'avancer, et fit charger les éléphants. La terreur que ces énormes animaux firent naître parmi les Allobroges, les Arvernes et les Ruthènes, ne peut se décrire. — Les chevaux partageaient l'effroi des soldats; la vue et l'odeur des éléphants les faisaient se cabrer et prendre la fuite. Loin d'être d'aucun secours à l'armée de Bituit, la cavalerie et les chars contribuèrent ainsi à mettre en désordre l'infanterie, qui d'ailleurs ignorait l'art de combattre ces monstres prodigieux, connus seulement chez les Gaulois par les traditions exagérées du passage d'Annibal. — Fabius profita habilement du trouble des confédérés. Il les fit attaquer vigoureusement, et bientôt leur déroute fut complète. — Un des ponts se rompit sous la masse des fuyards; l'autre pont fut aussitôt obstrué par la foule. Les Gaulois avaient jeté leurs armes et ne songeaient plus qu'à fuir. Dès lors, maîtres du champ de bataille, les Romains n'eurent plus qu'à égorger des hommes sans défense; le nombre des morts, d'après le témoignage des anciens historiens, paraît incroyable. Paul Orose le porte à cent cinquante mille, Pline à cent trente mille, et Tite-Live à cent vingt mille. Florus dit que Bituit, abandonnant son char et le riche sagum dont la couleur éclatante attirait tous les regards, échappa au massacre, et chercha dans les Alpes un asile contre les vainqueurs.

Trahison de Domitius envers Bituit.

Le découragement et la terreur des Allobroges ôtèrent toute espérance au roi fugitif; Bituit comprit que dans cette situation désespérée la guerre devenait impossible : il se résigna à demander la paix. Le chef arverne qu'il chargea de s'adresser aux Romains trouva le consul assez bien disposé; mais Domitius, jaloux de voir Fabius terminer en une seule campagne une guerre qu'il avait lui-même annoncée comme pouvant durer plusieurs années, mit des entraves aux négociations, et usa pour les rompre d'une honteuse perfidie. Il insinua à l'envoyé de Bituit que si le roi voulait traiter directement avec lui, il obtiendrait des conditions plus favorables. Le malheureux fugitif crut à la générosité et à la bonne foi du Romain; il se rendit en secret dans la tente du

proconsul. Celui-ci parut d'abord accueillir le Gaulois comme un hôte; puis, dès qu'il le tint en son pouvoir, il le fit charger de chaînes et l'envoya à Rome.

Le Sénat désapprouvait sans doute la perfidie de Domitius, mais sa politique lui commandait d'en profiter. — Affectant de craindre que Bituit, rendu à la liberté, ne tentât de rallumer la guerre dans la Gaule, il lui donna pour prison honorable la ville d'Albe, et fit réclamer aux Arvernes, Congentiat fils et héritier du captif, afin de le faire élever dans des sentiments d'affection pour les Romains.

Paix avec les Arvernes. — Création d'une province transalpine (121 ans avant J.-C.).

La paix conclue avec les Arvernes fut dès lors honorable pour ce peuple; aucun démembrement de territoire, aucun tribut ne leur furent imposés. — Quant aux Allobroges, leur voisinage immédiat du territoire occupé par les Romains, fit leur malheur; le Sénat les déclara sujets de Rome; et bientot un décret, réunissant l'Allobrogie à la Celto-Ligurie, en forma une province romaine.

Cette province, située au-delà des Alpes, comprenait, à l'exception des terres des Massaliotes, tout le pays situé sur la rive droite du Rhône, depuis le lac Léman jusqu'à la Méditerranée. Les peuples divers qui en faisaient partie furent soumis à des lois différentes, plus ou moins favorables, en raison inverse de la plus ou moins grande résistance qu'ils avaient opposée à la domination étrangère. Ainsi les Voconces, sous le nom de *fédérés,* conservèrent leurs coutumes nationales; les Cavares, qui s'étaient soumis sans combat, obtinrent des privilèges étendus; mais les Allobroges, coupables d'avoir persévéré dans une énergique résistance, furent traités en peuple conquis.

Fabius et Domitius obtinrent ensemble à Rome les honneurs du triomphe. L'un triompha des Arvernes, et l'autre des Allobroges. — Pour rehausser leur gloire, on promena à leur suite Bituit, monté sur le char d'argent, revêtu de l'armure et du sagum qu'il avait dans la bataille. — Le malheureux roi fut ensuite reconduit à Albe, où il mourut bientôt de honte et de chagrin.

Avant de quitter la Gaule, chacun des deux généraux vainqueurs avait fait élever sur le champ de bataille témoin de sa victoire, une tour surmontée d'un trophée composé d'armes gauloises. « Ce fut, dit Florus, une chose jusqu'alors inouïe; car jamais le peuple romain n'avait cherché à faire honte de sa victoire aux ennemis domptés [1]. »

[1] « Hic mos inusitatus nostris; nunquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit. »

L'orgueil de Domitius fut du moins utile en quelque chose à la province placée sous son autorité; ce proconsul voulut, pour jouir complétement de sa victoire, parcourir la Celto-Ligurie, monté sur un de ces éléphants de bataille qui avaient causé tant de terreur aux Arvernes; pour se donner ainsi un triomphe anticipé, il fit réparer l'ancienne route phénicienne, qui, depuis lors et à cause de cette restauration, reçut le nom de *Voie-Domitienne* (*Via Domitia*).

Les Arvernes adoptent le gouvernement républicain.

La défaite de Bituit eut pour la Gaule celtique de grands résultats. — La ligue des Arvernes, écrasée dans la bataille du Rhône, perdit ses clients et son influence. La prépondérance politique passa aux Éduens. — Cette révolution, qui intéressait toute la population gauloise, fut suivie d'une révolution particulière au peuple arvernien, et moins importante. — La honte de voir leur roi prisonnier, et en quelque sorte esclave, inspira aux Arvernes le dégoût de la monarchie; les outrages faits à Bituit leur semblèrent autant d'insultes adressées au peuple sur lequel il avait régné; afin de ne plus être exposés à de tels affronts, ils résolurent de s'organiser en république. On ignore toutefois si cette résolution, qui ne paraît pas avoir été mise à exécution sans luttes intérieures, a eu lieu immédiatement après la mort de Bituit, ou seulement après le règne de Congentiat, règne dont les historiens latins ne font d'ailleurs aucune mention, ce qui fait douter que ce jeune prince ait jamais été renvoyé dans ses états. — Il est certain, toutefois, que soixante ans après la funeste défaite de Bituit, le régime républicain existait dans l'Arvernie. Nous avons dit plus haut (page 44), qu'un noble arvernien fut alors condamné à périr par le feu, pour avoir cherché à rétablir la royauté.

Conquête des Romains sur la rive droite du Rhône (de l'an 120 à l'an 118 avant J.-C.).

Le décret d'institution de la province transalpine, la déclarait province consulaire; c'était dire qu'elle devait toujours être occupée par une armée aux ordres d'un consul. — Les successeurs de Quintus Fabius songèrent à étendre le territoine conquis. — L'alliance avec les Éduens rendait impossible tout accroissement au nord de l'Allobrogie; ils passèrent le Rhône sous différents prétextes, et conquirent, sans rencontrer de grands obstacles, le pays des Helviens, celui des Volkes-Arécomikes et celui des Sordes, occupant ainsi tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve et au bord de la Méditerranée, entre l'Arvernie et les Pyrénées. Les Volkes-Tectosages arrêtèrent les progrès des conquérants romains en contractant avec eux une étroite alliance, et en

recevant le titre de *fédérés*, sans que néanmoins leur territoire fût enclavé dans les possessions romaines.

Les Romains s'emparent des Alpes.—Extermination des montagnards (118 ans avant J.-C.).

La province transalpine se trouva, par suite de ces nouvelles conquêtes, posséder sur les deux rives du Rhône un territoire d'une étendue à peu près égale. Les relations de l'Italie avec la Gaule devinrent plus fréquentes; mais les Romains ne tardèrent pas à s'apercevoir combien elles étaient rendues plus pénibles par la difficulté des communications. Ils n'étaient maîtres, en effet, que de la route étroite qui longe, au bord de la mer, dans le golfe ligurien, les derniers escarpements des Apennins et des Alpes. Le Sénat ordonna au consul chargé du département de la Transalpine, de s'emparer des routes intérieures des Alpes maritimes et graïes (c'est-à-dire du col du mont Genèvre et du passage du Petit-Saint-Bernard). — Ces routes traversaient des montagnes occupées par les Gaulois et les Liguriens indépendants. — Les *Stœnes*, petite tribu ligurienne, défendaient celle des Alpes maritimes; ils furent attaqués à l'improviste, et acculés dans leurs bourgades. Là, après une héroïque défense, se voyant entourés par les Romains, et sans moyens de retraite, ils égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, mirent eux-mêmes le feu à leurs habitations et se précipitèrent dans les flammes. Les prisonniers faits pendant le combat ou lors de la marche des Romains à travers les montagnes, se donnèrent volontairement la mort; ceux qui n'avaient pas d'armes se laissèrent mourir de faim. «Il n'y en eut aucun, dit Paul Orose, même parmi les enfants, qui aimât assez la vie pour accepter la servitude [1].»

Durant cette guerre impitoyable, que les légions romaines firent aux habitants des Alpes, les restes de quelques tribus cherchèrent à éviter l'esclavage en se réfugiant, femmes, enfants et vieillards, dans les profondes cavernes ouvertes dans le flanc des montagnes. Les Romains, n'osant se hasarder à les y poursuivre, allumèrent de grands feux à toutes les issues, et les étouffèrent par la fumée.— Il n'y a pas plus de vingt années qu'on a découvert, dans les Basses-Alpes, au fond de la grotte de Saint-Benoît, près d'Entrevaux, les ossements de ces malheureuses victimes de l'ambition d'un peuple étranger [2].

Les habitants des Alpes graïes, descendants de ces montagnards qui avaient tenté d'empêcher Annibal de passer en Italie, n'opposèrent pas, dans cette circonstance, une résistance moins opiniâtre; mais que pouvait une poignée d'hommes contre toute une armée! Ils combattirent et se firent tuer successivement, accablés par le nombre; on détruisit leurs villes, et les routes qu'ils défendaient furent ouvertes aux Romains.

[1] «Nullusque omnino vel parvulus superfuit, qui servitutis conditionem vitæ amore toleraret.»

[2] *France pittoresque*, tome I, page 145, département des Basses-Alpes. — Henry, *Recherches sur la Géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes.*

Établissement d'une colonie romaine à Narbo (*Narbonne*) (117 ans avant J.-C.).

Le Sénat romain avait reconnu combien, pour assurer la domination romaine chez les Celto-Liguriens, avait été utile la ville fondée par Sextius, il lui parut nécessaire de créer, au milieu de l'Ibéro-Ligurie, un établissement semblable; mais dans sa prévoyante et profonde politique, il comprit que la ville nouvelle, quoique uniquement peuplée de citoyens romains [1], devait être destinée non-seulement

[1] Les Romains avaient trois sortes de colonies :

Les *colonies italiques*, placées au degré inférieur et régies par un droit particulier, nommé *jus italicum;* elles étaient peuplées d'habitants venus originairement des possessions romaines en Italie. Ces colonies s'administraient elles-mêmes et jouissaient de libertés municipales assez étendues; mais elles payaient de fortes taxes, sans être toutefois soumises à la capitation.

Les *colonies latines*, composées d'habitants du Latium, étaient soumises au droit latin et jouissaient de privilèges plus étendus que les colonies italiques. Comme les colonies romaines, dont nous allons parler, elles avaient le titre de *municipes*, choisissaient elles-mêmes leurs magistrats et se gouvernaient par leurs propres lois; mais hors de la cité, leurs habitants n'avaient aucun droit politique. Malgré leurs immunités, ces colonies payaient diverses redevances pour les terres qui leur avaient été concédées, et devaient fournir un certain nombre de soldats qui n'étaient admis que dans les troupes auxiliaires des légions.

Les *colonies romaines* étaient habitées par des citoyens romains, et offraient sur un sol étranger une image de la cité fondée par Romulus. Leurs habitants avaient les mêmes droits et la même liberté que les citoyens de Rome; mais ils ne pouvaient exercer leurs droits politiques qu'à Rome même, où il leur suffisait de se rendre pour voter dans les comices sur les lois et la nomination des magistrats; pour rechercher et obtenir les charges de la République. Les colonies romaines possédaient d'ailleurs un gouvernement municipal ayant ses magistratures, son autorité et ses revenus particuliers. — Ce gouvernement avait dans ses attributions : le culte, les cérémonies et les fêtes religieuses, l'administration des biens et des revenus communs, la construction et l'entretien des édifices publics, la police intérieure, et dans certains cas le pouvoir judiciaire. La constitution des *municipes* était généralement calquée sur celle de Rome. La *curie* représentait le Sénat; des *duumvirs*, remplacés dans quelques villes par des triumvirs, des quartumvirs, ou (comme à Narbo) par des sevirs, correspondaient aux consuls; les magistrats inférieurs, exerçant les mêmes fonctions que les magistrats romains dont ils portaient les noms, étaient les *édiles*, les *questeurs*, les *préteurs* et les *censeurs*. — Les membres de la curie prenaient le titre de *décurions*. Les édifices publics de la cité, remarquables souvent par leur grandeur et par leur magnificence, étaient l'*Amphithéâtre*, le *Forum*, la *Curie* et le *Capitole*.

Suivant leurs habitants primitifs, on désignait les colonies sous le nom de *colonies plébéiennes* ou sous celui de *colonies militaires*. Les premières étaient peuplées par cette multitude



à défendre la route de l'Espagne et à tenir en bride les Gaulois, mais encore à devenir une rivale pour Massalie, dont la prospérité et la puissance toujours croissantes, lui donnaient de l'ombrage. Il choisit donc pour emplacement de la colonie future, un lieu propre par sa situation à servir d'entrepôt au commerce de la Méditerranée et de la Gaule.— L'antique Narbo réunissait toutes les conditions désirables. Si cette ville n'était pas aussi à portée que Massalie d'établir par le Rhône de grandes relations commerciales avec la Gaule centrale, elle se trouvait, par ses communications faciles avec la Garonne, et par sa situation sur une route depuis long-temps fréquentée par les marchands, maîtresse de tout le commerce de l'Aquitaine et de la Gaule occidentale.

Ce fut trois ans après l'établissement d'une colonie romaine en Afrique que le Sénat rendit un décret pour en établir une autre dans cette ville (Narbo), considérée alors, suivant Pythéas, Polybe et Strabon, comme une des trois principales cités de la Transalpine. L'orateur Lucius Crassus, qui avait eu la première idée de cette colonisation, qui en avait développé les avantages au Sénat, fut chargé d'en surveiller l'établissement. Les travaux qu'il y fit entreprendre montrent le but de la colonie et l'importance que le Sénat y attachait. Un bras de l'Atax (l'Aude) fut détourné de son lit pour former un port sûr et commode. Des canaux creusés à grands frais desséchèrent un territoire inondé et livrèrent à la navigation de vastes étangs. La ville s'entoura de hautes murailles, flanquées de tours carrées; on éleva dans son enceinte un Capitole, une curie, destinée à la réunion des magistrats locaux, des thermes publics, des temples aux dieux révérés des Romains, et par la suite un amphithéâtre, un cirque et un hôtel des monnaies. Enfin des voies bien entretenues, des ponts jetés sur le fleuve et sur les canaux environnants, assurèrent les communications de Narbo avec les autres grandes villes de la Gaule.

Les prévisions du Sénat se réalisèrent. La prospérité commerciale de Narbo porta un coup fatal à l'industrie florissante de Massalie. — L'astuce grecque, aux prises avec la finesse italienne, regretta sans doute le temps où elle n'avait à lutter que contre la loyale simplicité des Gaulois.

CHAPITRE II.

INVASION DES CIMBRES (KIMRIS).

Les Gallo-Scordiskes menacent l'Italie. — Les Kimro-Teutons marchent sur l'Italie. — Siége de Noreia. — Défaite de P. Carbon. — Invasion de l'Illyrie, de la Macédoine et de la Thrace. — Entrée des Kimro-Teutons en Helvétie. — Les Ambrons, les Tughènes et les Tigurins s'unissent à eux. — Invasion de la Gaule par les Kimro-Teutons. — Leur alliance avec les Belges. — Aduat. — Dévastation de la Gaule celtique. — Les Kimro-Teutons arrivent devant la Province. — Défaite des Romains. — Mort et défaite de Cassius.—Les Romains passent sous le joug.— Défaite de Scaurus. — Il est tué par Boïorix — Alliance des Tectosages et des Kimro-Teutons. — Pillage de Tolosa par les Romains. — Bataille du Rhône; Destruction de deux armées romaines. — Invasion de l'Espagne par les Kimris. — Consternation du peuple romain. Marius est nommé consul. — Les Kimris reviennent dans la Gaule. — Les confédérés se disposent à envahir l'Italie. — Travaux de Marius en attendant les Barbares.— Arrivée des Ambro-Teutons. — Patience de Marius. — Les Ambro-Teutons marchent vers les Alpes — Combat du Cænus. — Défaite des Ambrons. — Courage des femmes ambronnes.— Seconde bataille du Cænus. — Défaite des Ambro-Teutons. — Défaite des Kimris. — Gloire de Marius.

Les Gallo-Scordiskes menacent l'Italie (114 ans avant J.-C.).

Tandis que les Romains portaient la guerre au sein de la Gaule, les Gallo-Scordiskes, peuples d'origine gauloise, ravageaient la Grèce, devenue province romaine. Un consul, Porcius Caton, essaya vainement de mettre un terme à leurs ravages. Il se hasarda à pénétrer sur leur territoire, y fut enveloppé et massacré avec toute son armée.

Fiers de leur victoire, et furieux de ce que le consul était venu les attaquer dans leurs forêts, les Gallo-Scordiskes résolurent d'aller attaquer les Romains dans l'Italie même. Ils franchirent les monts Albans, et descendirent vers l'Adriatique. Le Sénat apprit

indigente et affamée dont le Sénat tâchait de temps en temps de débarrasser Rome par une distribution de terres à cultiver. Les colonies militaires offraient aux soldats une récompense de leurs services, du repos et de l'aisance dans leurs vieux ans. — Il paraîtrait, par un passage de Tite-Live (liv. XXXI, ch. 49), qu'on accordait à chaque vétéran admis dans ces colonies deux arpents de terrain par année de service; telle fut du moins la récompense votée par le Sénat, après la seconde guerre punique, aux soldats qui avaient servi en Espagne et en Afrique sous les ordres de Scipion.

Narbo, d'abord *colonie romaine*, devint *colonie militaire*, lorsque, l'an 75 avant J.-C., Pompée en renouvela la population en y établissant les vétérans de la légion dite *Martia*. La colonie prit alors le nom de *Narbo-Martius*, auquel elle ajouta plus tard celui de *Julia-Paterna*, en l'honneur de Jules-César, père adoptif d'Auguste.

Rome donnait aux peuples conquis une organisation différente de celle des colonies qu'elle établissait sur leur territoire. — Elle usait envers les peuples aguerris, trop nombreux pour être détruits et trop redoutables pour qu'on les poussât à bout impunément, d'autant de ménagements qu'envers les peuples qui s'étaient soumis sans résistance. Elle leur accordait le titre de *peuples libres* (*populi liberi*), ou de *cités fédérées* (*civitates federatæ*. Ces peuples conservaient leurs lois nationales, et n'étaient soumis qu'à de légères redevances en terres, en argent et en troupes auxiliaires.

Quand les colonies et les villes privilégiées se montraient ingrates ou rebelles, le Sénat les privait de leurs droits et de leur liberté, et les réduisait à la condition de *préfectures* (*præfecturæ*). — Dans ce cas, un magistrat ayant le titre de préfet, était chaque année envoyé de Rome pour y rendre la justice, diriger l'administration de la cité, surveiller la rentrée des contributions.

La pire condition était celle des *pays provinciaux*, régis par un droit particulier (*jus provinciale*), et placés sous l'autorité d'un proconsul ou d'un préteur cumulant tous les pouvoirs. — Ces gouverneurs absolus faisaient les lois, rendaient la justice, imposaient les taxes et commandaient les forces militaires. Leur despotisme, exercé sans contrôle, était dur et insolent.

en même temps le désastre de Porcius Caton et l'arrivée en Illyrie de ses farouches vainqueurs. Rome trembla de nouveau comme au temps de Brennus; car s'il faut en croire les historiens latins, ces ennemis, venus des bords du Danube, unissaient au caractère sauvage des anciens Gaulois, la férocité des Scythes. On raconte qu'ils égorgeaient les prisonniers, qu'ils mutilaient les cadavres, qu'ils buvaient dans des crânes humains; que, dans les villes prises d'assaut, ils suppliciaient les hommes, écrasaient les enfants, éventraient les femmes enceintes. — Les légions appelées pour la défense de Rome arrivèrent de toutes parts; elles réussirent à arrêter les Gallo-Scordiskes et à les repousser sur l'Épire et sur la Macédoine, qui furent sacrifiées ainsi au salut de l'Italie.

Les Kimro-Teutons marchent sur l'Italie. — Siége de Noreïa. — Défaite de P. Carbon (113 ans avant J.-C.).

Une invasion plus formidable encore se préparait dans les régions presque inconnues de l'Europe septentrionale. Ceux des peuples de race kimrique qui avaient quitté les rives du Pont-Euxin, et qui ne s'étaient pas établis dans la Gaule belgique, habitaient une contrée située sur les bords de la mer Baltique (*Codanus Sinus*), dans le voisinage des Teutons, peuples de race germaine. — Les historiens racontent que, vers l'an 113 avant J.-C., la mer, poussée hors de son lit par un violent tremblement de terre, engloutit ses rivages. Les deux peuples, fuyant devant les flots, se rencontrèrent. Un désastre commun leur inspira de mettre en commun leurs destinées futures, et de courir la même fortune. Ils formèrent une alliance dans le but d'aller vers le midi chercher de nouvelles terres, dont la culture pût fournir à la subsistance de leurs femmes et de leurs enfants.

Après la réunion des deux peuples, la horde confédérée comptait trois cent mille hommes en état de porter les armes. Ce nombre de guerriers fait supposer (voyez plus haut, page 40) que, les vieillards, les femmes et les enfants compris, cette horde s'élevait au moins à un million deux cent mille individus. — Un guerrier jeune, ardent, intrépide, impétueux, Boiorix, était le chef principal ou le roi des Kimris. Teutobok, roi des Teutons, était un homme d'un âge mûr; il avait la taille d'un géant [1]; non moins agile que vigoureux, il pouvait franchir d'un seul bond six chevaux rangés côte à côte; sa prudence et son courage répondaient à sa force et à sa stature.

Après avoir remonté l'Oder ou l'Elbe, la horde kimro-teutone passa le Danube et se montra d'abord dans la Norique, qu'elle dévasta. *Noreïa*, capitale de la province [1], fut assiégée et défendue avec une égale opiniâtreté. Une armée consulaire, sous les ordres de Papirius Carbon, s'avança pour en faire lever le siége. Arrivé sur la crête des Alpes, le consul signifia aux assiégeants qu'ils eussent à respecter un allié du peuple romain. Les deux peuples confédérés connaissaient sans doute la puissance de Rome; ils envoyèrent des ambassadeurs pour dire au consul qu'ils avaient eu en effet le projet de s'arrêter dans la Norique, mais que puisque les Romains avaient des droits sur ce pays, ils iraient s'établir ailleurs. — Cette réponse pacifique enhardit Pap. Carbon; disposé par son éducation romaine à penser que toute trahison utile était permise envers des barbares, il renvoya les ambassadeurs sous l'escorte de guides qu'il chargea de les égarer; et profitant de leur absence, il assaillit pendant la nuit les Kimro-Teutons, qui, sur la foi des négociations, se livraient au sommeil sans défiance. Les habitants de Noreïa favorisèrent cette attaque nocturne par une sortie. — Quoique surpris, les assiégeants soutinrent des deux côtés le choc avec une égale fermeté; leur courage eut bientôt rétabli l'équilibre. Quand le jour se montra, aucun des soldats romains n'aurait échappé à la mort, si, protégeant leur fuite, un violent orage n'eût mis fin au combat.

Invasion de l'Illyrie, de la Macédoine et de la Thrace (de l'an 113 à l'an 111 avant J.-C.).

On ignore pour quels motifs les confédérés, à qui cette victoire livrait l'Italie, tournèrent leurs pas vers l'Illyrie, d'où, ravageant et pillant, ils passèrent en Thrace et dans la Macédoine. Au bout de trois années ils revinrent sur les Alpes, et par les vallées où coulent les sources supérieures du Rhin, pénétrèrent dans l'Helvétie.

[1] La stature de ce roi des Teutons fut, lors du triomphe de Marius, un sujet d'étonnement pour les Romains; elle surpassait en hauteur les trophées portés autour du triomphateur. — Teutobok (Teutobochus) devait sans doute sa dignité à l'élection populaire. Les peuples barbares attachaient un grand prix aux avantages corporels et à la force physique. Ces hommes, en qui la bravoure était chose habituelle et le résultat le plus positif de l'éducation, considéraient le plus fort comme devant être le plus brave et par conséquent le plus digne de la puissance royale.

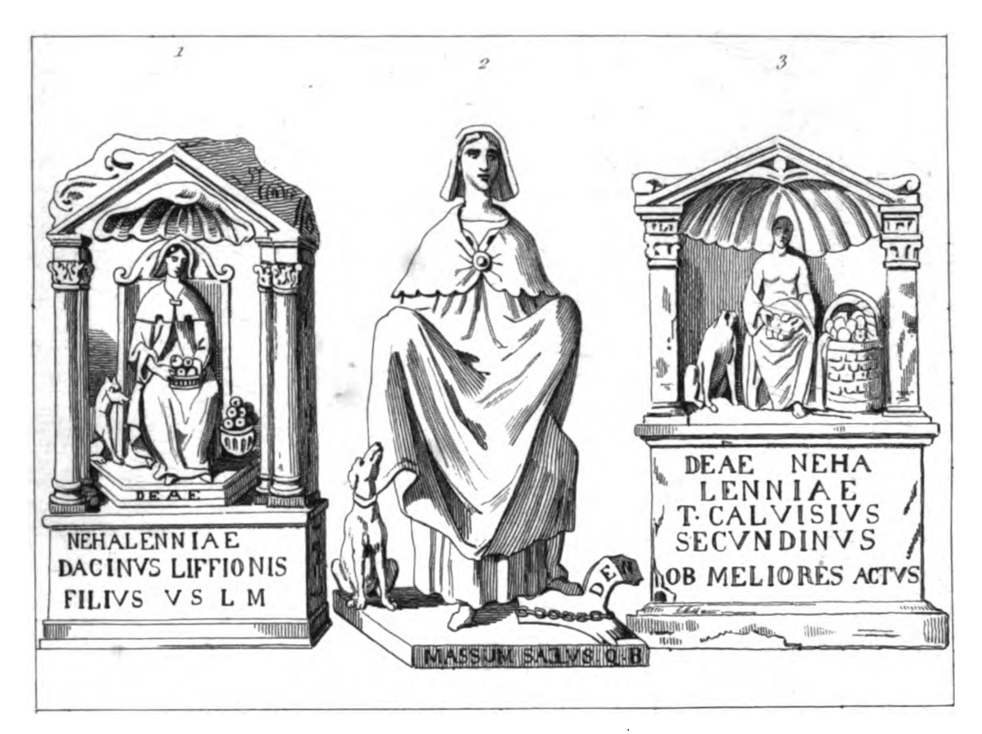
L'usage de décerner le commandement à celui dont la taille et la constitution physique annonçaient le plus de vigueur, était répandu et se perpétua long-temps dans les contrées septentrionales de la vieille Europe. Le roman du *Rou*, parlant d'une peuplade scandinave ou normande privée de son roi et lui nommant un successeur, dit :

> Lors un grant vilain ilz eslurent
> Le plus ossu qu'entre eux ilz eurent.

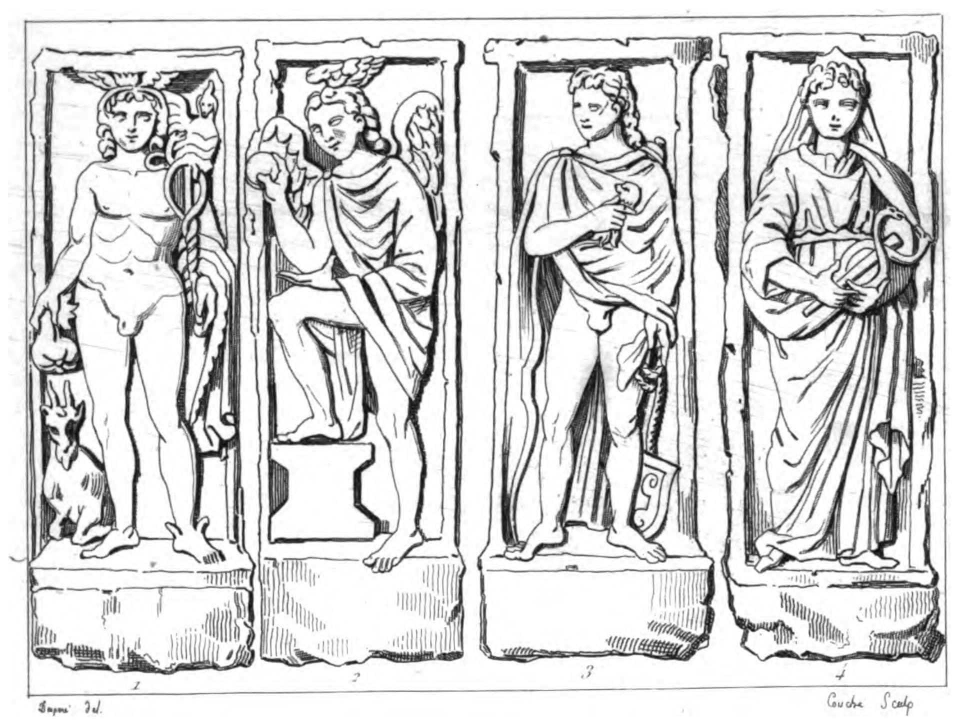
[1] Cette province, située sur la rive droite du Danube, s'étendait depuis l'embouchure de l'*OEnus* (l'Inn) jusqu'au *mont Cetius* (le *Kalen-Berg*), un peu au-dessus de *Vindobona* (Vienne). — Noreïa (aujourd'hui Saint-Léonard), située au nord des Alpes tridentines, défendait l'entrée des passages qui conduisent en Italie.



Dieux Gallo-Romains



Nehalennia



Dupuis del. Couche Sculp

Autel Antique.



Martinet del. Couché Sculp.

César et Arioviste.



Martinet del. Couché Sculp.

Le Colosse d'osier.

Entrée des Kimro-Teutons en Helvétie. — Les Ambrons, les Tughènes et les Tigurins s'unissent à eux (111 ans av. J.-C.).

Six tribus d'origine gallique formaient la population helvétienne. Ces tribus, sans communications faciles avec le reste de la Gaule, entourées par de hautes montagnes et par de larges fleuves, avaient conservé les mœurs primitives des Gaulois et le goût des expéditions aventureuses. Quelques grandes entreprises dont l'histoire n'a pas néanmoins consacré le souvenir, avaient accumulé dans leurs vallées un immense butin. « Leurs richesses, dit Strabon, égalaient leur courage. » Loin de s'opposer à la marche des Kimro-Teutons, les Helvétiens les accueillirent en frères. Trois des tribus prirent même les armes et s'unirent à la confédération kimro-teutonne, afin de prendre part aux nouvelles expéditions qu'elle allait tenter. C'étaient les Ambrons, descendants de ces anciens Ombres qui, fuyant la domination des Étrusques, avaient trouvé un asile dans les montagnes helvétiques; c'étaient les *Tigurins*, et les *Tughènes* [1], dont les mœurs pastorales devaient se plier facilement à la vie errante des Kimro-Teutons. — Les guerriers ambrons étaient au nombre de trente mille; en évaluant à un nombre à peu près égal ceux des deux autres tribus plus faibles et qui se fondirent en une seule, conservant le nom de Tigurins, on trouve que la confédération nomade dut s'accroître d'environ deux cent cinquante mille personnes y compris les femmes, les vieillards et les enfants.

Invasion de la Gaule par les Kimro-Teutons. — Leur alliance avec les Belges. — Aduat (110 ans avant J.-C.).

Ce fut donc une masse de quatorze à quinze cent mille individus qui sortit de l'Helvétie pour se ruer sur la Gaule septentrionale. La horde suivit d'abord la rive gauche du Rhin dans le but de mettre à contribution la Belgique; mais là, trouvant un peuple de même origine et parlant le même langage, elle s'abstint de toute dévastation; et annonçant qu'elle allait porter plus loin ses conquêtes, se borna à demander qu'on lui cédât une forteresse pour y laisser en dépôt le butin qu'elle ne voulait pas transporter plus loin. — Les Belges-Éburons, autant sans doute par suite des relations amicales qui s'étaient établies entre eux et les confédérés, que par le désir de débarrasser promptement leur territoire d'une masse d'étrangers qui devait leur donner des inquiétudes, cédèrent aux Kimro-Teutons *Aduat* [1], forteresse qui leur servait à eux-mêmes de lieu de dépôt, et au besoin, de refuge. C'était une vaste enceinte, plus basse que le terrain environnant, entourée de trois côtés par des rochers à pic et fermée du côté accessible par des abatis et des palissades impénétrables [1].

La horde y déposa les meubles et le butin qu'elle ne voulait plus traîner avec elle, et y laissa une partie des femmes, des vieillards et des enfants dont la fatigue et la faiblesse exigeaient du repos. La garde en fut confiée à six mille guerriers choisis parmi les moins propres aux marches longues et pénibles. Ces guerriers retinrent sans doute auprès d'eux leurs familles. La forteresse kimro-teutonne se trouva ainsi renfermer une population d'au moins cinquante mille individus; ce qui explique comment, après la double défaite des Teutons et des Cimbres par Marius, les Aduatikes purent former le noyau d'une tribu qui fut admise dans la confédération belge.

[1] Il ne faut pas confondre Aduat, *Aduaticorum oppidum*, avec Atuat, *Atuatica*, depuis *Tungri* (Tongres). — Aduat, qui servit de forteresse aux Cimbres ou Kimris, et qui fut depuis le chef-lieu des Aduatikes, a été détruit par César. On croit que cette cité occupait l'emplacement où s'est élevé par la suite *Falais-sur-la-Mehaigne*, dans les environs de Namur.

[2] *Tigurini*, peuple de Zurich. — *Tugheni*, peuple de Zug.

[1] Ce mode de fortification, commun dans l'Armorique, dans la Belgique et chez les peuples germains, existait chez les Gaulois primitifs et était encore employé au IXe siècle. Le moine de Saint-Gall, historien des *Faits et Gestes de Charles-le-Grand*, en fait une description qu'il annonce tenir d'Adalbert, un des braves guerriers qui suivirent Charlemagne dans ses expéditions contre les Saxons, les Esclavons et les Avares, confondus encore sous le nom de Huns. — Les détails donnés par le guerrier franc sont assez curieux pour que nous croyions devoir citer textuellement le récit naïf du moine, dépositaire de ses souvenirs.

« Le pays des Huns, disait Adalbert, était entouré de neuf cercles. » Pour moi (*c'est le moine qui parle*), ne pouvant en imaginer d'autres que des cercles d'osier, je lui demandai : « Quel était donc ce miracle, seigneur ? — Il était entouré, me répondit-il, de neuf haies [1]. » — Ne sachant pas davantage ce qu'étaient ces haies d'une autre espèce, et ne connaissant que celles dont on entoure les moissons, je le questionnai de nouveau, et il me dit : « Un de ces cercles avait une telle étendue, qu'il renfermait un espace aussi grand que la distance de Zurich à Constance; chacun de ces cercles était une double palissade construite en troncs de chênes, de hêtres et de sapins, large de vingt pieds et haute d'autant. L'intervalle était rempli de pierres très dures et d'une craie compacte, formant un rempart dont la surface supérieure était couverte de buissons non taillés; entre les divers cercles étaient plantés des arbustes, qui, comme nous le vîmes souvent, quoique abattus, poussaient des branches et des feuilles; les bourgs s'y trouvaient tellement rapprochés, qu'on pouvait s'entendre de l'un à l'autre. En face de ces bourgs, et dans ces murs inexpugnables, étaient ouvertes des portes étroites par lesquelles les Huns, non-seulement du cercle extérieur, mais de tous les autres, sortaient pour piller. Le second cercle, construit comme le premier, était séparé du troisième par vingt milles d'Allemagne, qui en font quarante d'Italie. Il en était ainsi des autres jusqu'au neuvième, quoique tous devinssent de plus en plus étroits. D'un cercle à l'autre, les propriétés et les habitations étaient partout disposées de telle manière, que de chacune d'elles on pouvait entendre les signaux transmis par le son des trompettes..... »

[1] *Novem hegin muniebatur*. Ce mot *hegin*, inséré dans un texte latin, est le vieux mot germanique *hag, hæg, hege*, qui signifiait un *rempart*, et d'où sont venus en anglais *hedge*, en français *haie*, et beaucoup d'autres mots. — Le rempart qui, dans l'arrondissement de Cherbourg, a été élevé pour séparer de la presqu'île du Cotentin le cap de la Hague, où les *Sines*, pirates saxons, s'établirent, porte le nom de *Hague-Dike*.

Dévastation de la Gaule celtique.

Tout l'effort de la horde envahissante se porta donc sur la Gaule centrale ou celtique. — Cette malheureuse contrée éprouva d'horribles désastres. Durant plus d'une année, ses campagnes furent livrées à la dévastation, les bourgades ouvertes furent détruites; la population se réfugia dans les enceintes fortifiées où elle se défendit avec l'opiniâtreté du désespoir. La multitude qui s'y pressait, restée sans abris et sans provisions, fut décimée par les maladies pestilentielles, et exposée aux angoisses de la soif, aux horreurs de la faim. « Dans certaines cités, dit César, les assiégés furent réduits à une telle extrémité, qu'afin de prolonger leur existence, les hommes qui combattaient se virent forcés de se nourrir avec les corps de ceux que l'âge ou la faiblesse rendaient impropres à la guerre. » Ces effroyables calamités n'eurent de terme que quand il n'y eut plus rien à détruire ou à piller.

Les Kimro-Teutons arrivent devant la Province. — Défaite des Romains (109 ans avant J.-C.).

Les Barbares se dirigèrent alors vers la province romaine, depuis long-temps alarmée de leur apparition et déjà prête à se défendre. Les milices locales et les légions en garnissaient la frontière. — Le nom romain arrêta encore une fois les Kimro-Teutons. Cette Rome, dont ils avaient rencontré les soldats partout où ils avaient porté leurs pas, en Illyrie, en Thrace, en Macédoine et dans la Gaule, leur inspirait une respectueuse terreur qui, au lieu de diminuer, n'avait fait que s'accroître.

Espérant obtenir par les négociations ce qu'ils n'avaient pas encore le dessein d'exiger par la force des armes, ils envoyèrent au commandant de la Province des ambassadeurs pour demander des terres en échange des bras et des armes qu'ils offraient de mettre à la disposition de la République. — « Rome « ne veut pas vous donner des terres et n'a pas besoin « de vos services, » répondit avec fierté le consul, qui, pour justifier par des faits de si hautaines paroles, passa le Rhône et attaqua le camp des Kimro-Teutons. — Ceux-ci prirent les armes et écrasèrent les Romains. La Province qu'ils assaillirent ne fut alors sauvée que par la valeur de la population gauloise, dont la défense énergique donna aux légions de la Cisalpine le temps d'accourir.

Mort et défaite de Cassius. — Les Romains passent sous le joug (107 ans avant J.-C.).

Cependant, après une année perdue en vaines tentatives, les Kimro-Teutons se divisèrent pour attaquer simultanément la Province de plusieurs côtés. Les Tigurins, conduits par Divicon, se dirigèrent vers le lac Léman, afin de pénétrer dans l'Allobrogie par les gués du Rhône au-dessous de Geneva. Les Ambrons et les Kimro-Teutons se portèrent vers les Cévennes méridionales, afin d'envahir la Province par son extrémité opposée. — Les Romains se hâtèrent de diviser leurs forces, le consul L. Cassius marcha contre les Tigurins, et un de ses lieutenants, Aurélius Scaurus courut s'opposer aux Kimro-Teutons.

L'armée de Cassius fut vaincue sur les bords du Léman; le consul, un de ses lieutenants et une grande partie des légionnaires furent tués; le reste n'échappa à la mort qu'en fournissant des otages, en livrant la moitié de ses armes et de son équipement, et enfin en défilant, un lieutenant du consul en tête, sous un joug porté par les lances des vainqueurs.

Défaite de Scaurus. — Il est tué par Boïorix.

Aurélius Scaurus eut son armée écrasée par les Kimro-Teutons, lui-même fut fait prisonnier; on le conduisit dans l'assemblée où les chefs confédérés délibéraient sur l'invasion de l'Italie. Il put entendre les guerriers kimris mettre en question s'il fallait saccager l'Italie ou seulement s'en partager le territoire; il vit les Teutons demander qu'on discutât si les Romains seraient exterminés ou faits esclaves, et les Ambrons, agiter s'il ne conviendrait pas que l'on massacrât tous les habitants de Rome, afin que cette ville, maîtresse de tant de contrées, ne fût peuplée que par les vainqueurs. Il fut interrogé sur les forces et les ressources de la République; son patriotisme, excité par sa captivité même, lui fit répondre avec arrogance. Il exagéra le nombre des légions, exalta la constance et la fermeté du Sénat, vanta la puissance et l'énergie du Peuple, qui se relevait toujours plus formidable après une défaite; il osa dire enfin : « Gardez-vous, Cimbres et Teutons de franchir les « Alpes; craignez de pénétrer en Italie, car vous y « trouveriez les Romains invincibles. » Cette audace parut une insulte. Le Kimri Boïorix, emporté par la colère, tira son épée et en perça le captif désarmé. Scaurus tomba en s'écriant encore : « Gardez-vous « d'entrer en Italie. » Cet incident tragique mit fin aux débats : le conseil se sépara. Les dernières paroles du Romain avaient excité parmi les Barbares une terreur superstitieuse. Le lendemain, quand on reprit la délibération, il ne fut plus question de passer les Alpes; on convint qu'il y aurait de l'imprudence à attaquer les Romains d'Italie avant d'avoir soumis ceux de la Gaule.

Alliance des Tectosages et des Kimro-Teutons. — Pillage de Tolosa par les Romains (106 ans av. J.-C.).

Cependant les confédérés avaient encore retrouvé au pied des Pyrénées un peuple d'origine kimrique

les Volkes-Tectosages. — Ce peuple, comme nous l'avons dit, avait reçu le titre de *fédéré* des Romains, ses alliés; mais bientôt, prétextant le danger qui menaçait la Province, les Romains s'étaient emparés de sa capitale, l'antique et opulente Tolosa. Cette ville, où étaient accumulées les richesses produites par les mines des Pyrénées et par de nombreuses expéditions en Grèce et en Orient, renfermait un temple magnifique, dédié à Bélen, et près duquel se trouvait un de ces lacs sacrés, célèbres dans l'ancienne Gaule, parce que les guerriers avaient coutume d'y jeter, comme offrandes votives, au retour de leurs expéditions militaires, des lingots d'or et d'argent, des armes et des objets précieux [1]. — L'occupation de Tolosa et la supériorité politique qu'affectaient leurs alliés, irrita l'orgueil des Tectosages; ils virent sans déplaisir les victoires des Kimris, qui paraissaient devoir mettre un terme à la domination étrangère. La communauté d'origine augmentait leur sympathie pour les vainqueurs; bientôt Copil, leur roi, eut avec Boïorix des intelligences qui se terminèrent par une alliance. — Empressés de donner à leurs nouveaux amis une preuve de dévouement et de sincère coopération, les Tolosates attaquèrent à l'improviste la garnison romaine laissée dans leurs murs, et la firent prisonnière. — Mais le nouveau consul Q. Servilius Cépion venait de recevoir d'Italie de nouveaux renforts; profitant du moment où Copil était allé avec ses guerriers rejoindre, du côté du Rhône, les troupes de Boïorix et de Teutobok, favorisé d'ailleurs par la trahison de quelques habitants, il rentra dans Tolosa. Cette conquête facile livrait aux Romains les trésors des Tectosages, la ville fut pillée, le temple de Bélen fut dépouillé; des plongeurs retirèrent du lac sacré les lingots précieux qui y avaient été jetés. — Le butin fait dans cette occasion s'éleva, d'après les auteurs dont l'évaluation est la moins considérable, à cent dix mille livres pesant d'or, et à un million cinq cent mille livres pesant d'argent. Suivant la loi, le butin appartenait à la République, mais le consul voulut se l'approprier. Pendant le transport de Tolosa à Massalie, il fit dresser une embuscade sur la route où les chariots devaient passer. Les troupes de l'escorte furent massacrées par de prétendus Tectosages, et l'or, ainsi repris, fut partagé entre le consul et ceux qui l'avaient aidé dans cette spoliation. Mais ce crime infâme ne resta pas impuni [1].

Bataille du Rhône. Destruction de deux armées romaines (105 ans avant J.-C.). — Invasion de l'Espagne par les Kimris (104 ans avant J.-C.).

Le pillage de Tolosa fut, pendant cette première année, le seul fait d'armes de Cépion. Il paraît que, de leur côté, les confédérés ne tentèrent pas de grandes entreprises; ils restèrent campés sur les frontières de la Gaule celtique et de la province romaine. — L'année suivante, un autre consul, Cn. Manlius, arriva d'Italie avec une armée nouvelle. Toutefois, le Sénat laissa à Cépion l'armée qu'il commandait et une autorité égale à celle de son successeur. Ce partage du commandement fut la cause d'un grand désastre. Manlius, ayant passé le Rhône, campait dans le voisinage d'un des corps principaux de la confédération composée de Kimris et d'Ambrons. Cépion, pour enlever au consul l'honneur d'une victoire qu'il croyait facile, vint établir son camp entre l'armée des Barbares et celle de Manlius. Les chefs des Kimris n'ignoraient pas la mésintelligence des deux généraux romains; l'arrivée de Cépion leur fit croire qu'une réconciliation s'était opérée; pour s'en assurer, ils envoyèrent, sous prétexte de quelque message pacifique, des députés au consul. Cépion, irrité de ce que ceux-ci ne s'adressaient point à lui, les arrêta au passage, les accabla d'injures et les menaça même de les faire mourir. — Les Barbares surent dès lors à quoi s'en tenir sur l'union de leurs ennemis. Furieux de l'outrage fait à leurs députés,

[1] Suivant l'opinion la plus répandue parmi les savants, le *Lac sacré* de Tolosa était situé dans le lieu où a été bâtie l'église Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, qui paraît avoir remplacé l'ancien temple d'Apollon-Bélénus. Des recherches, entreprises en 1747 dans les souterrains et dans les cryptes de cette église, pour y trouver quelques traces du lac sacré, y firent découvrir une source souterraine. Quelques auteurs ont cru y reconnaître la fontaine qui alimentait le lac des Tectosages. Ce lac paraît d'ailleurs n'avoir jamais été qu'un étang d'une dimension peu considérable.—Posidonius, dont Strabon a recueilli les récits, dit que le trésor conservé à Tolosa s'élevait à quinze mille talents (quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille francs), et que ce trésor était déposé partie dans un temple et partie dans un marais sacré.—Lorsque les Romains devinrent maîtres du pays des Tectosages, ils vendirent ce marais; les spéculateurs qui le desséchèrent y trouvèrent des masses considérables d'or et d'argent. — On peut consulter au sujet du lac sacré des Tectosages l'ouvrage de M. Dumége sur les *Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garummi et des Convenæ* (ch. IV, p. 173 à 192), la question de l'emplacement du temple et du lac y est traitée avec de grands détails.

[1] Les spoliateurs du trésor sacré des Tectosages périrent misérablement. Le peuple romain prétendit que la vengeance des dieux poursuivait ceux qui avaient dépouillé leurs autels. Attribuant lui-même aux profanations commises à Tolosa les malheurs de la journée du Rhône, il accusa Servilius Cépion de péculat et de concussion. L'ancien consul fut dépouillé de son rang, de sa fortune et exilé en Asie, où il termina dans la plus profonde misère une vie méprisée; ses filles, incapables de lutter contre la pauvreté, ajoutèrent par leur conduite dissolue au déshonneur de son nom. Une famille naguère puissante et illustre s'éteignit ainsi dans l'opprobre. L'opinion populaire y vit un effet des vengeances célestes et se plut à croire que tous les complices de Cépion avaient eu à subir d'égales infortunes. Cette croyance donna lieu au proverbe qui faisait dire d'un homme poursuivi par une infortune méritée et par une fatalité implacable : *Aurum habet tholosanum*. « Il a de l'or de Tolosa. »

ils jurèrent de se venger, et après avoir voué à leurs dieux les hommes, les chevaux et le butin que la victoire pourrait leur livrer, ils attaquèrent les Romains. Ce vœu solennel était, suivant leurs coutumes, le prélude religieux d'une guerre à mort. — Le combat fut terrible, l'intrépidité et l'impétuosité des Kimris et des Ambrons surmontèrent tous les obstacles. Les deux camps romains furent pris successivement. — Quatre-vingt mille soldats et quarante mille esclaves attachés aux armées romaines furent tués. Tout le reste fut pris, dix hommes seulement s'échappèrent; parmi eux se trouvaient Cépion et Sertorius, qui s'illustra depuis dans les guerres de Marius et de Sylla. Les Barbares, fidèles à leurs vœux, détruisirent tout ce qui avait appartenu aux Romains; ils jetèrent dans le Rhône l'or et l'argent, brisèrent les armes et les cuirasses, brûlèrent les bagages, coupèrent les jarrets des chevaux qu'ils jetèrent dans les gouffres du fleuve, et enfin pendirent tous les prisonniers aux arbres des forêts voisines. — Maîtres, par leur victoire, de la partie de la province située sur la rive droite du Rhône, ils la dévastèrent complétement, et, trouvant les routes des Pyrénées orientales sans défenseurs, ils pénétrèrent en Espagne, laissant aux Teutons la liberté d'achever seuls la ruine de la Gaule.

Consternation du peuple romain. — Marius est nommé consul.

La destruction simultanée de deux armées consulaires causa à Rome une consternation universelle. Le 6 octobre, témoin de la bataille du Rhône, fut placé au nombre des jours néfastes et maudits, comme le 16 juillet, anniversaire du désastre d'Allia. — Croyant que les Barbares allaient aussitôt se ruer sur l'Italie, le peuple romain dérogea, dans sa terreur, aux formes établies par la constitution, et nomma au consulat un général absent. — Son choix tomba sur Marius, alors occupé en Afrique de la guerre contre Jugurtha. Ce Marius était un homme d'un génie persévérant, d'un courage à toute épreuve, d'un désintéressement sans bornes; mais il avait un caractère violent, une sévérité inflexible, une rudesse intraitable. Ennemi de l'injustice, il se montrait sans pitié pour tout ce qui blessait la discipline. La renommée le représentait à ses soldats comme devant être aussi terrible pour eux que les Barbares même qu'il venait combattre. — « Néanmoins, dit Plutarque, la violence de sa cholère, l'aspreté de sa parole et la fierté de son regard, quand ses soudards eurent esté quelque temps nourriz avec luy, commencea petit à petit à ne leur sembler plus effroyable pour eulx, ains pour leurs ennemis [1]. »

[1] Cette citation de Plutarque, ainsi que celles que nous aurons encore occasion de faire textuellement, est empruntée à la traduction d'Amyot.

Les Kimris reviennent dans la Gaule. — Les confédérés se disposent à envahir l'Italie (102 ans avant J.-C.).

Les Kimris restèrent en Espagne deux années, après lesquelles ils revinrent rejoindre leurs confédérés. De toute l'Europe civilisée l'Italie était la seule contrée qu'ils n'eussent point encore visitée. Ils résolurent de passer les Alpes; mais afin d'effectuer ce passage plus facilement, ils convinrent que les Kimris et les Tigurins, se dirigeant par l'Helvétie et la Norique, vers les Alpes tridentines, pénétreraient en Italie par la vallée de l'Adige, et que les Ambrons et les Teutons, suivant le littoral de la Méditerranée, combattraient les légions de Marius, et arriveraient en Italie par les cols des Alpes maritimes. — Le rendez-vous général des confédérés fut indiqué dans les plaines de la Cisalpine.

Travaux de Marius en attendant les Barbares.

Ce fut un grand bonheur pour Marius que les Kimris eussent tourné d'abord leur marche impétueuse vers l'Espagne; car, pendant leur expédition, il eut le temps d'exercer et d'aguerrir ses soldats.

« Et fortifiant son camp au long de la rivière du Rosne, y meit dedans grande provision de tous vivres, à fin qu'il ne peust être contrainct à faulte de vivres de venir à la bataille, sinon à son bon poinct, quand il luy sembleroit expédient : et là où auparavant la voitture des vivres en son camp par la mer estoit longue, dangereuse et de grande despense, il la rendit aisée et courte par tel moyen : — la bouche de la rivière du Rosne avait acqueilly tant de vase et si grande quantité de sable, que les undes de la mer y amassoyent et entassoyent, avec la fange hautte et profonde, que les bancs rendoyent l'entrée de la rivière estroitte, difficile et dangereuse pour les grands vaisseaux de charge, qui venoyent de la mer. — Quoy considérant Marius, employa là son armée pendant qu'elle ne faisoit rien, et luy feit caver une grande trenchée et canal, dedans laquelle il destourna bonne partie de l'eau de la rivière, et la tira jusques à un endroit opportun de la coste, là où l'eau s'escoulait en la mer par une embouchure profonde et capable des plus grands navires, et avec cela tranquille et platte, sans estre tourmentée des vents ny des vagues de la mer. Celle fosse retient encore aujourd'huy son nom, s'appellant la Fosse Mariane [1]. »

Frontin raconte que, durant ces travaux et pour connaître si les Tectosages n'entretenaient pas avec les villes de la Province quelques intelligences contraires aux intérêts de la république romaine, Marius usa d'un stratagème assez ingénieux. Il adressa aux magistrats des principales cités des lettres fermées

[1] Il en reste des vestiges près du village de *Foz*. Le canal est maintenant obstrué; on le nomme le *Bras-Mort*.



et scellées, en leur défendant d'en prendre connaissance avant un jour déterminé; mais quelque temps avant l'époque fixée, il fit redemander ses lettres; celles qui avaient été ouvertes, et ce fut le plus grand nombre, lui firent dès lors connaître les peuples dont il devait se défier.

Sévère à l'excès envers ses soldats, on doit croire qu'il ne traitait pas avec plus de ménagements les habitants de la Province. Plusieurs soulèvements éclatèrent, mais ils furent promptement réprimés. Les Tectosages avaient pris les armes. Sylla, depuis le rival, alors le lieutenant de Marius, marcha contre eux, battit leur armée, et fit prisonnier leur roi Copill.

Arrivée des Ambro-Teutons. — Patience de Marius.

Cependant Marius, devinant le dessein des Barbares, avait établi son camp dans une position dont il avait fait augmenter par de grands travaux la force naturelle. Cette position défendait en même temps les deux voies romaines qui d'Arélas conduisaient en Italie, l'une par le littoral de la Méditerranée, l'autre par les Alpes maritimes. — Marius était résolu à y rester sur la défensive, lorsqu'arrivèrent les ennemis.

« Les Cimbres ayant plus grand circuit à faire, arrestèrent davantage et demourèrent derrière : mais les Teutons et Ambrons, partans les premiers, eurent en peu de jours fait le chemin qu'ilz avoyent à faire jusques là où estoit le camp des Romains, ausquelz ilz se présentèrent en nombre infiny, les visages hideux à voir, et la voix et le cry tout différent des autres hommes : si embrassèrent grande estendue de la campagne d'alentour pour se camper, et vindrent desfier Marius et le provoquer à sortir en champ de bataille. Marius ne feit compte de toutes leurs desfiances; ains teint ses gens serrez et enfermez dedans son camp, tensant bien asprement ceulx qui s'ingéroyent de parler téméraircment au contraire, et qui par impatience de cholère, vouloyent à toute force sortir pour combattre, les appellant « Traistres à leur païs, pour autant, disoit-il, « qu'il n'est pas icy question de combattre pour nostre « gloire particulière, ni pour gaigner des triumphes « et victoires pour nous, ains nous fault essayer par « tout moyen de destourner ce grand orage de « guerre, et ceste foudre et tempeste, qu'elle ne « s'aille espandre sur toute l'Italie. »

« Or faisoit-il ces remonstrances aux capitaines particuliers qui estoyent soubz lui, et aux personnes de sa qualité : mais quant aux soudards privez, il les faisoit tenir dessus les remparts de son camp, les uns après les autres, pour regarder les ennemis et s'accoustumer à voir leurs visages, leur contenance et leur marcher, et ne s'estonner point d'ouir leurs voix et leur parole, qui estoit merveilleusement estrange et bestiale, et aussi pour cognoistre la façon de leurs armes et la manière de les manier. En quoy faisant, il rendit à ses gens, avec le temps, les choses qui de prime face leur avoyent semblé effroyables, si familières à leur entendement, par le moyen de ceste veuë ordinaire, qu'ilz ne s'en esmouvoyent plus : car il estimoit, ce qui est véritable, que la nouveauté fait que l'on trouve, par erreur de jugement, les choses non accoustumées plus horribles et plus espouventables qu'elles ne sont : et au contraire, que l'accoutumance oste beaucoup de la frayeur et terreur aux choses qui de leur nature sont véritablement effroyables; ce qui se veit lors par expérience : car l'accoustumance de voir tous les jours ordinairement les Barbares, non seulement diminua quelque chose de la frayeur première des soudards romains; mais davantage leur aiguisant la cholère pour les fières menaces et la braverie insupportable des Barbares, leur enflamma les courages d'un ardent désir de les combattre. »

Marius était lui-même en butte aux provocations et aux insultes des Barbares. « Un chef teuton, dit Frontin, arriva un jour jusqu'aux portes du camp, et appela le consul lui-même à un combat singulier. Marius lui répondit : « Si tu as envie de mourir, va te pendre. » Et comme le Barbare insistait, il lui envoya un gladiateur. »

Les Ambro-Teutons marchent vers les Alpes.

« Au demourant, continue Plutarque, les Teutons, voyant comme Marius ne bougeoit aucunement de son camp, essayèrent de lui donner assault, mais ilz se trouvèrent tellement accueillis de coups de traict, que après y avoir fait perte de quelque nombre de leurs gens, ils s'en déportèrent, et résolurent de tirer oultre, se promettant qu'ilz passeroyent facilement les Alpes sans danger : par quoy troussans leur bagage, ilz passèrent tout le long du camp des Romains, là où l'on cogneut plus certainement que jamais qu'ilz estoyent en merveilleusement grand nombre, pour la longueur du temps qu'ilz demourèrent à passer : car on dit qu'ilz demourèrent six jours entiers à passer continuellement. Et passant assez près du camp des Romains, ilz leur demandoyent par manière de mocquerie, « s'ilz vouloyent « point escrire ou mander quelque chose à leurs « femmes, pource qu'ilz seroyent bien tost avec « elles. » Quand ilz furent tous passez, et qu'ils continuèrent de tirer tousjours oultre leur droit chemin, Marius adonc partant aussi, se meit à les suyvre tout bellement à la trace, se logeant tousjours à leur cueuë le plus près qu'il pouvoit, fortifiant très bien son camp, et choisissant tousjours lieu fort et avantageux d'assiette pour se loger, à fin de pouvoir passer les nuicts en seureté. Si marchèrent en telle

sorte jusqu'à ce qu'ilz arrivèrent à la ville d'Aix, de là où il ne leur restoit plus guères de chemin à faire qu'ilz ne fussent dedans les montagnes des Alpes, à raison de quoy Marius se prépara là pour les combattre. »

Combat du Cœnus. — Défaite des Ambrons. — Courage des femmes ambronnes.

Après avoir pillé Eaux-Sextiennes, les confédérés étaient allés s'établir au-delà du Cœnus. Le camp des Ambrons, situé près de la rivière, était le plus voisin de la ville; celui des Teutons occupait un coteau plus éloigné. Marius fixa son camp à portée des Barbares, sur une colline forte par sa position, mais où l'on manquait d'eau. — Les soldats en murmuraient. « La « rivière n'est pas loin, dit Marius, vous êtes des « hommes, l'eau qui y coule, il faudra l'acheter par « du sang. — Pourquoi donc, s'écria un légionnaire, « ne pas nous y conduire avant que ce sang soit « desséché dans nos veines? — Parce qu'avant tout, « répartit Marius avec douceur, il faut fortifier notre « camp. » Les soldats se turent, et, surmontant leur mauvaise humeur, se mirent au travail; mais les esclaves et les valets de l'armée n'ayant à boire ni pour eux ni pour les bêtes de somme, se réunirent en troupes, prirent des cruches et descendirent vers la rivière, armés les uns de coignées, les autres de haches, d'autres encore de lances et d'épées.

En ce moment les Barbares se livraient au plaisir et au repos. Les uns oubliaient leurs fatigues autour de tables chargées de viandes et de vins, les autres délassaient leurs membres souillés de poussière, dans les eaux tièdes du Cœnus, à l'ombre des grands arbres qui bordaient cette rivière. Ceux qui se baignaient furent surpris par les esclaves et massacrés pour la plupart. Quelques-uns cependant ayant conservé leurs armes, commencèrent, quoique entièrement nus, à engager le combat. Les cris des combattants parvinrent dans les camps opposés, et des deux parts on s'empressa de courir à leur secours. Marius, qui avait sans doute prévu ce qui arrivait, ne songeait pas à retenir ses soldats. De leur côté, les Ambrons avaient pris les armes, et quoique un peu appesantis par les excès du festin, se montraient pleins de courage, de résolution et de gaieté. Ils ne s'avançaient point au combat en furieux, mais ils marchaient en ordre, entre-choquant leurs armes en cadence, et répétant, pour s'encourager, leur nom national et leur cri de guerre : « Ambrons! Ambrons! Ambrons! »

Par un hasard singulier, les premières troupes qui descendirent du camp des Romains étaient des auxiliaires liguriens, descendants d'une de ces tribus ombriennes qui, comme les Ambrons de l'Helvétie, avaient été obligées de fuir devant les Étrusques. Ces exilés n'avaient point oublié leur nom primitif. Ils s'avançaient répétant aussi pour cri de guerre : « Ambrons! Ambrons! Ambrons! » et malgré leur étonnement d'entendre ce nom parti des rangs opposés, se doutant peu que ceux qu'ils allaient combattre fussent des enfants de la même race, et des victimes des mêmes malheurs que leurs ancêtres.—Les Ligures et les Ambrons s'attaquèrent avec une égale impétuosité; le combat se soutint quelque temps avec des chances pareilles, quoique en passant la rivière, emportés par le désir d'arriver les premiers à l'ennemi, les Ambrons eussent rompu leurs rangs. Marius fit alors donner les légions. Cette attaque soudaine les obligea à repasser le Cœnus, dont le lit fut jonché de cadavres. « Ceux des Romains qui s'y « désaltérèrent, dit Florus, burent plus de sang que « d'eau. » Marius poursuivit les vaincus jusqu'à leur camp, où un obstacle imprévu devait l'arrêter. « Les Ambrons qui peurent repasser de l'autre costé n'eurent pas la hardiesse de se rallier pour faire teste, de manière que les Romains les menèrent tuans et batans jusques en leur camp et à leur charroy, là où les femmes, avec des espées et des haches en leurs mains, leurs vindrent au-devant en grinçant les dents et hurlant de douleur et de courroux, et chargeant tant sur les fuyans que sur les poursuyvans; les uns comme traistres, et les autres comme ennemis : mais, qui plus est, elles se jettèrent au milieu des combattans en s'efforceant d'arracher les pavois aux Romains, et empoignant leurs espées avec les mains toutes nues, jusques à endurer d'un courage invincible qu'on les navrast et les trenchast en pièces à coups d'espée. »

La courageuse résistance des femmes ambronnes effraya les vainqueurs. Ils renoncèrent à emporter ce camp, que la fuite des guerriers semblait leur avoir abandonné. Marius fit retirer ses troupes; la nuit d'ailleurs approchait. Cette nuit, qui favorisa la retraite des Ambrons dans le camp des Teutons, ne fut pas une nuit de fête pour les Romains. « Ilz ne se meirent pas comme l'on a accoustumé de faire en une telle prospérité, à chanter chansons de victoire et de triomphe, ny à faire bonne chère dedans leurs tentes, les uns avec les autres, et moins encore à dormir, qui est le plus doux et le plus agréable refrechissement que sauroyent prendre gens qui ont heureusement combattu : ains, au contraire, passèrent toute celle nuict en grande frayeur et grande crainte, à cause que leur camp n'estoit point clos ny fortifié, et qu'ilz savoyent très bien qu'il étoit demouré presque innumérables milliers de Barbares qui n'avoyent point combattu, avec ce que ceulx qui estoyent eschappez de la desfaitte des Ambrons, ne feirent autre chose toute la nuict, que hurler à haults cris, qui n'estoyent point semblables aux soupirs et

gémissemens des hommes, mais plus tost aux hurlemens des bestes sauvages, de manière que le mugissement d'une si grande multitude d'hommes bestiaux, meslé de menaces et de lamentations, faisoit retentir les montagnes d'alenviron, et le canal de la rivière : au moyen de quoy toute la plaine qui estoit entre deux résonnoit d'un frémissement horrible et espouvantable à ouïr : ce qui tenoit les soudards romains en effroy, et Marius mesme en quelque crainte, pource qu'ilz s'attendoyent d'avoir celle nuict la bataille en trouble et en désarroy : toutefois les Barbares ne les assaillirent point celle nuict, ny le jour ensuyvant, ains ne feirent autre chose que de se préparer à la bataille.»

Seconde bataille du Cœnus. — Défaite des Ambro-Teutons.

Marius avait examiné le pays; il savait que derrière le camp des Teutons se trouvait une étroite vallée ombragée d'arbres épais. Résolu de livrer une action décisive, il fit son plan en conséquence. Pendant la nuit, il envoya se placer en embuscade dans cette vallée trois mille hommes d'élite, commandés par son lieutenant Cl. Marcellus, enjoignant à cet officier de rester caché jusqu'au moment où la bataille étant complétement engagée, il pourrait venir par derrière assaillir les Barbares.

Au point du jour, la cavalerie s'avança dans la plaine, afin de provoquer les Ambro-Teutons au combat. Les légions étaient rangées en bataille sur la pente de la colline. Cette cavalerie devait se replier devant les Barbares, et les attirer jusqu'au bord de la rivière. En effet, les Ambro-Teutons se laissèrent emporter par leur fureur; arrivés près du Cœnus, ils le traversèrent à la suite des cavaliers romains et assaillirent avec audace les légions, qui les attendaient de pied ferme. Leur défaite ne fut pas aussi facile que Marius l'avait espéré. Le combat se prolongea pendant plus de la moitié du jour avec des chances diverses; mais enfin Marcellus sortit de son embuscade au moment opportun, et son attaque soudaine décida la victoire. — Le carnage avait été grand de part et d'autre. Les historiens ne disent point quelles furent les pertes des Romains dans les deux journées; celles des Ambrons et des Teutons furent immenses, en n'adoptant même que l'évaluation la plus faible. — Plutarque porte le nombre des Barbares tués ou pris à cent mille hommes; Velléius Paterculus compte cent cinquante mille morts; Eusèbe, Eutrope et Paul Orose évaluent les morts à deux cent mille, et disent qu'il y eut quatre-vingt mille prisonniers; Paul Orose admet en outre trois mille fugitifs; enfin Tite-Live, auquel les exagérations ne coûtent rien quand il s'agit d'exalter la valeur romaine, prétend qu'il y eut deux cent mille Barbares tués et quatre-vingt-dix mille prisonniers. — Il paraît toutefois qu'une partie des non combattants et qu'un certain nombre de guerriers réussirent à s'échapper. Teutobok parvint avec quelques autres chefs fugitifs jusque dans le pays des Séquanes; mais là des paysans lui tendirent des embûches, le firent prisonnier et le livrèrent aux Romains.

Les cadavres des Barbares furent abandonnés sans sépulture sur le champ de bataille, qui prit le nom de *Campi putridi* (Champs putrides)[1]. Ces champs, engraissés par les débris humains, devinrent célèbres par leur fertilité; les ossements qui en couvraient la surface étaient si nombreux, que pendant long-temps les Massaliotes les employèrent pour former les clôtures des vignes et des vergers.

L'armée victorieuse fit don à Marius de tout le butin conquis sur les vaincus; mais le sévère consul, plus avide de gloire que de richesses, ne voulut pas en profiter. — «Il feit mettre à part les harnois et despouilles des Barbares, qui estoyent demourées entières et belles à voir, pour embellir et enrichir la pompe de son triumphe : puis feit amasser le demourant en un grand monceau sur un bûcher de bois, pour en faire un magnifique sacrifice aux dieux, estant tout son exercite en armes à l'environ, couronné de chapeaux de triumphe, et luy vestu d'une grande robbe de pourpre comme le porte la coustume des Romains en tel cas, et tenant une torche ardente à deux mains, laquelle il haulsa premièrement contre le ciel : et sur le point qu'il la baissa pour mettre le feu dedans le monceau, l'on apperceut de loin quelques-uns de ses amis qui venoyent à cheval courans à bride abattue : si se feit soudain un grand silence de toute l'assemblée, désirant un chacun entendre ce qu'ilz apportoyent de nouveau. Et quand ilz furent arrivez et descendus de cheval, ilz coururent incontinent embrasser et saluer Marius, luy apportans la nouvelle comme il avoit esté élu consul pour la cinquième fois. Ainsi ceste nouvelle joye survenue par-dessus l'aise de la victoire, les soudards tesmoignèrent le plaisir qu'ilz en avoyent avec grands cris et batemens de leurs armes : et les capitaines couronnèrent encore de rechef Marius avec nouveaux chapeaux de laurier qu'ilz lui meirent à l'entour de la teste : puis cela fait, il meit adonc le feu dedans le bûcher, et paracheva son sacrifice.»

Une pyramide ornée de bas-reliefs fut élevée sur le lieu de la bataille, afin d'en consacrer le souvenir; un temple, dédié à la Victoire, fut construit sur la montagne où avait été offert le sacrifice d'actions de grâces. Ce temple, dont les ruines existent encore sous le nom de *lou Deloubre de la Vittori* (*Delubrum Victoriæ*), devint le but d'une sorte de pro-

[1] Un village construit près du lieu où Marius fit élever un trophée, se nomme encore aujourd'hui *Pourrières*.

cession solennelle à laquelle, durant dix-neuf siècles, toute la population prit part, et qui se terminait par un feu de joie [1].

Défaite des Kimris. — Gloire de Marius.

Après avoir vaincu les Ambrons et les Teutons, Marius avait encore à combattre les Kimris, qui, laissant les Tigurins garder les passages des Alpes, étaient déjà arrivés en Italie. Il se hâta d'accourir dans la Cisalpine, où se trouvait déjà le consul Catulus, son collègue. — Depuis six mois, les Kimris, campés sur les rives du Pô, attendaient les Teutons. Étonnés de voir arriver Marius et de ne pas avoir de nouvelles de leurs alliés, ils cherchèrent à gagner du temps par des négociations. Leurs députés se présentèrent devant les généraux romains. « Nous venons, dirent-ils, offrir encore nos services à la « République, si elle veut nous donner des terres et « des villes pour nous et pour nos frères. — Vos « frères! demanda Marius, qui sont-ils? — Vous le « savez, répondirent les envoyés kimris, ce sont les « Teutons. » A ces mots, les Romains se prirent à rire, et Marius répliqua : « N'ayez souci de ces frères-là, « ils ont déjà des terres; nous leur en avons données « qu'ils garderont toujours. » Et comme cette ironie excitait l'indignation et les menaces des Kimris, pour dissiper leurs doutes, il leur montra enchaînés Teutobok et les autres chefs teutons.

Quelques jours après, le 30 juillet, les Kimris livrèrent dans les plaines de *Vercellæ* (Verceil) une grande bataille. Ils furent vaincus : cent quarante mille de leurs plus braves guerriers restèrent parmi les morts, soixante mille furent faits prisonniers. « Ceulx qui s'enfouyrent furent chassez et poursuyviz jusques dedans leur camp, là où les poursuyvans rencontrèrent des choses horribles et espouventables à voir. — Car leurs femmes estans montées dessus leurs chariots, vestues de robbes noires en deuil, tuoyent ceulx qui fuyoient, sans différence quelconque, les unes leurs pères, les autres leurs maris ou leurs frères, et estranglans leurs petits enfans avec leurs propres mains, les jettoyent soubz les rouës des chariots et entre les jambes des chevaux, puis se tuoyent aussi elles-mesmes après : et dit-on qu'il s'en trouva une pendue au bout du timon d'un chariot, ayant attaché par le col à ses deux talons deux de ses enfans, et que les hommes, à faulte d'arbre pour se pendre, attachoyent des las courants, qu'ilz se mettoyent au col, aux cornes et aux jambes des bœufs, et qu'ilz les picquoyent puis après avec des aiguillons, pour les faire courir et saulter, tant que les traisnans ainsi partout, et les foulans aux pieds, ilz les faisoyent à la fin mourir. »

La mort de ces femmes désespérées semblait devoir laisser le camp sans défenseurs; mais quand les vainqueurs voulurent y pénétrer, les chiens des Kimris, qui s'y étaient retirés comme dans un fort, vinrent les assaillir. Il fallut leur livrer une espèce de combat et les tuer à coups de flèches.

Cette grande invasion, qui avait fait craindre aux Romains de voir le dernier jour de la ville éternelle, se termina ainsi par l'extermination de trois des peuples qui y avaient pris part. Les Tigurins, instruits du désastre de leurs confédérés, regagnèrent les montagnes de l'Helvétie.

Le triomphe de Marius obtint d'universels applaudissements [1]. Sa victoire, en effet, n'avait pas le résultat ordinaire d'ajouter quelque contrée aux conquêtes romaines, déjà si vastes, elle sauvait la République elle-même. Camille, en repoussant les Gaulois, avait été considéré comme le second fondateur de Rome; le vainqueur des Cimbres et des Teutons fut surnommé le troisième Romulus.

CHAPITRE III.

MISÈRES DE LA PROVINCE.

Etat de la Province durant la guerre sociale. — Guerres civiles de Marius et de Sylla. — L'Aquitaine et la Province prennent parti pour Sertorius. — Les Gaulois, conduits par le consul Lépidus, vont deux fois en Italie. — Pompée marche contre Sertorius. — Administration du préteur Fonteius. — Établissement de colonies militaires. — Soumission des *Convenæ*. — Misères de la Province. Accusation contre Fonteius. — Plaidoyer de Cicéron. — Le préteur est acquitté. — Accusation contre Calpurnius Pison. — Crimes de Clodius. — Gaulois réduits en esclavage. — Guerres de Spartacus. Ambassade des Allobroges au Sénat romain. — Conjuration de Catilina découverte par les députés allobroges. — Insurrection et défaite des Allobroges.

État de la Province durant la guerre sociale (de l'an 100 à l'an 90 avant J.-C.).

Les Kimris et les Teutons, durant leur séjour prolongé dans la Gaule celtique et provinciale, avaient horriblement dévasté le pays. — Les Gaulois provin-

[1] Cette procession n'a cessé qu'à la révolution française. Lors de l'établissement du christianisme dans les Gaules, le temple était devenu une église dédiée à sainte Victoire. L'antiquaire Fauris de Saint-Vincent atteste que la pyramide triomphale, dont on ne trouve plus aujourd'hui que d'informes débris, existait encore tout entière au quinzième siècle, et que le village de Pourrières avait pris pour armoiries la scène sculptée sur un des bas-reliefs, et représentant Marius debout sur un bouclier, soutenu par des soldats, dans l'attitude d'un général proclamé *imperator*.

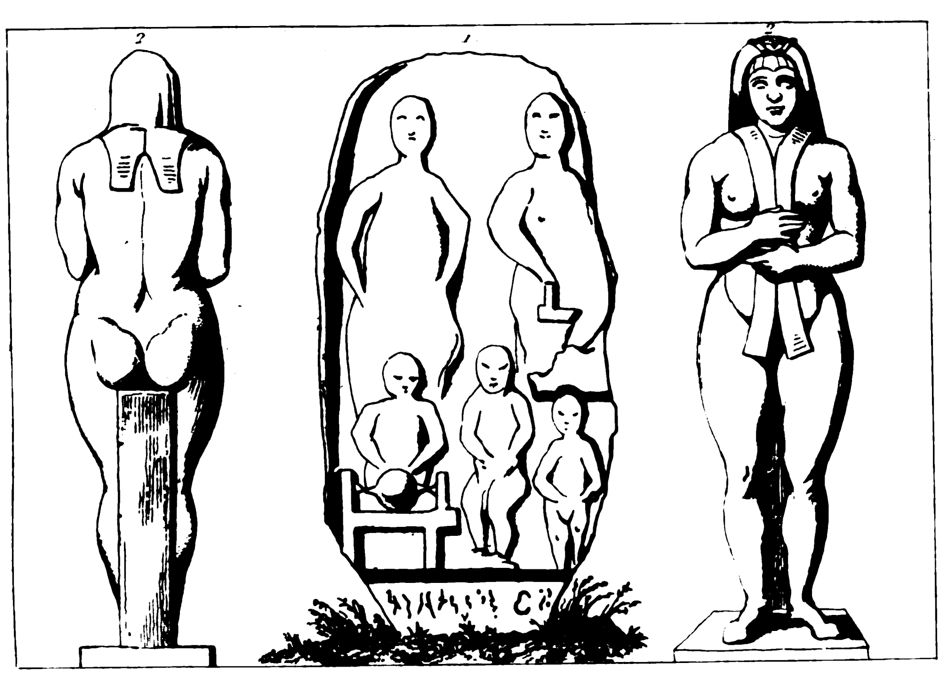
[1] Ce fut après son triomphe que Marius, fier de ses deux victoires, adopta pour devise et fit ciseler sur son bouclier la tête du Gaulois ou du Cimbre à la face ridée, aux yeux hors de l'orbite, à la bouche ouverte, à la langue pendante. Le mot *cimbrique* (kimrique) fut dès lors employé d'une manière proverbiale pour désigner quelque chose d'extraordinaire et de terrible; *une milice cimbrique, une bravoure cimbrique*. — Déjà, comme nous l'avons dit page 70, la figure du Gaulois tirant la langue était une caricature populaire chez les Romains.]

XXIX.



Combat Naval des Romains et des Venetes.

Monuments Gaulois



1. Pierre écrite de Saulieu. 2. 2. Statue dite de Venus.



Monument de la Venus de Quinepili.

ciaux furent trop abattus par l'excès de leurs misères et trop occupés à réparer les désastres, suite de l'invasion, pour songer à profiter des occasions de recouvrer leur indépendance, que leur offrit la guerre sociale, pendant les dix années qu'elle ravagea l'Italie et menaça la République. Ils avaient été un moment, cependant, sur le point de commencer une lutte sérieuse, en apprenant les prétentions que le peuple romain manifestait dans la Cisalpine sur les terres reprises aux Teutons et aux Cimbres. La majeure partie de leur territoire avait été aussi occupée par les Barbares; mais ils ne pouvaient admettre que cette occupation momentanée pût donner aux Romains des droits éternels sur leurs propriétés. — La confiscation des terres de l'Italie transpadane, sous le prétexte dérisoire qu'elles avaient été reconquises sur les Kimris par les légions romaines, inquiéta les Ligures et les Volkes Arécomikes et Tectosages. Ils commencèrent à s'agiter; des soulèvements éclatèrent; les Salyes prirent les armes; mais la politique du Sénat, aidée par les armes des légions, mit promptement fin à cette guerre. Rome, alarmée des succès des confédérés italiens, craignit de pousser les Gaulois provinciaux au désespoir et d'augmenter encore le nombre de ses ennemis; elle protesta qu'elle n'avait contre leurs propriétés aucune intention spoliatrice, et calma ainsi leur agitation. — La guerre sociale, comme on sait, se termina par l'admission des peuples italiens aux droits politiques des citoyens romains.

Guerres civiles de Marius et de Sylla. — L'Aquitaine et la Province prennent parti pour Sertorius (de l'an 90 à l'an 80 avant J.-C.).

La Gaule mit à profit les dissensions qui troublèrent l'Italie pour réparer ses pertes et étendre son commerce. La paix favorisa le retour de sa prospérité. Les guerres de Sylla et de Marius mirent seules un terme au repos dont elle jouissait depuis quelques années. La Province devint d'abord un asile pour les proscrits; mais comme sa position géographique la rendait maîtresse des communications de l'Italie avec l'Espagne, et lui donnait une importance qui engageait les vainqueurs à tâcher de s'en assurer toujours la possession, les vaincus furent obligés d'aller chercher un asile dans la Gaule indépendante. — Narbo et Massalie avaient embrassé le parti de Sylla; les partisans de Marius réussirent à mettre dans leurs intérêts une partie des peuples de la Province, avec lesquelles ils tentèrent de faire le siége de Narbonne; mais ils furent vaincus par le préteur Valérius Flaccus, et rejetés dans la Gaule aquitanique. — Ce fut alors que les Aquitains consentirent à prendre une part active à la guerre et s'unirent aux proscrits, dont Sertorius, ancien lieutenant de Marius, était le chef. — Leurs armements formidables menaçaient également Narbo et Massalie. — Le préteur alors chargé du gouvernement de la Province réunit une armée et pénétra sur leur territoire, mais il y fut vaincu, et ne parvint à regagner la Province qu'en abandondonnant la majeure partie de ses bagages, et en laissant sur le champ de bataille les plus braves de ses soldats.

Les Gaulois, conduits par le consul Lépidus, vont deux fois en Italie (77 ans avant J.-C.).

L'abdication volontaire de Sylla augmenta les espérances des proscrits victorieux et des Gaulois leurs alliés. Un des consuls, Émilius Lépidus, chassé de Rome par la faction aristocratique, vint se réunir à Sertorius, et sachant combien l'Italie avait alors peu de moyens de défense, fit un appel aux Aquitains et aux Volkes, et les invita à le suivre en Italie. Ceux qui se dévouèrent à sa fortune arrivèrent en effet jusqu'à Rome, et se présentèrent même dans les comices; mais trop peu nombreux pour opérer la révolution que Lépidus projetait, ils se trouvèrent heureux de regagner les Alpes sans pertes. Une seconde tentative du consul banni n'obtint pas plus de succès. Le Sénat avait pris des mesures défensives, et bien que Lépidus fut suivi d'un grand nombre de Gaulois, les légions romaines l'attendirent en Étrurie, où elles l'arrêtèrent et le vainquirent.

Pompée marche contre Sertorius.—Administration du préteur Fonteius (77 ans avant J.-C.).

Cependant Sertorius était devenu le maître de la Province. Il y avait installé une assemblée composée de sénateurs proscrits, et qui prenait le titre d'*unique et véritable Sénat romain*. — Pompée marcha contre Sertorius; il était accompagné d'une armée considérable et suivi d'un préteur, Man. Fonteius, qui devait succéder dans le commandement de la Province aux autorités nommées par le lieutenant de Marius. Ce préteur, ami de Sylla, qu'il se proposait pour modèle, était une homme avare, impitoyable, inflexible, et ne le cédant en cruauté et en rapacité à aucun Romain de ce temps, pas même à l'ancien dictateur.

Tandis que Pompée, après avoir ravagé la Gaule provinciale, repoussait en Espagne et poursuivait jusque dans sa dernière retraite l'actif et brave Sertorius, Fonteius, aidé de quelques légions dévouées, travaillait à faire rentrer les différentes villes de la Province sous l'autorité du Sénat italien. Au lieu de pacifier, les mesures acerbes qu'il employait étaient de nature à soulever les populations, que les premières victoires de Pompée avaient terrifiées; mais on apprit que celui-ci venait d'éprouver en Espagne d'assez graves échecs; aussitôt les Voconces, les Helviens, les Allobroges, les Volkes Tectosages et

Arécomikes prirent les armes. Les insurgés attaquèrent d'abord Massalie; Fonteius se hâta d'y amener en toute hâte des troupes de Narbo; mais tandis qu'il écartait les assiégeants de Massalie, d'autres Gaulois vinrent assiéger la colonie qu'ils avaient temporairement quittée.

Établissement de colonies militaires (76 ans avant J.-C.).

La guerre se prolongea pendant deux années tant chez les Volkes que chez les Voconces. Il fallut que Pompée, victorieux, revînt d'Espagne pour y mettre un terme.

Les Gaulois vaincus furent *pacifiés* par les supplices et les confiscations. Mais, afin d'assurer le succès de cette pacification, il fallut laisser dans la Province des troupes nombreuses. — C'est de cette époque que date l'établissement des colonies militaires de Tolosa, de Rouskino et de Biterræ. Ce fut alors que la population romaine de Narbo se fortifia par sa fusion avec les vétérans de la légion *Martia* [1].

Soumission des *Convenæ*. — Misères de la Province (75 ans avant J.-C.).

Les ravages de la guerre, si long-temps prolongée dans la Province, furent suivis d'une horrible famine. — Les fugitifs qui ne succombèrent pas alors à leur misère se réunirent à quelques bandes d'Aquitains et d'Espagnols, qui, dans les Hautes-Pyrénées, menaient une vie aventureuse et indépendante, et que saint Jérôme qualifie de voleurs et de bandits. — Pompée entreprit aussi de les soumettre, et il leur fit la guerre pendant deux années. Vaincus enfin, ils furent obligés de s'établir dans une des vallées voisines des sources de la Garonne, où ils formèrent un petit peuple qui reçut des Romains le nom de *Convenæ*, c'est-à-dire *hommes rassemblés de tous les pays* [2].

[1] La population de Narbo fut deux fois accrue par une population militaire. Aux soldats de Pompée succédèrent, trente ans plus tard, les soldats de César; après le siége de Massalie, le conquérant des Gaules, mécontent des peuples de la Narbonnaise, y établit ses vétérans. Narbo reçut alors ceux de la dixième légion, et ajouta à ses anciens noms le surnom de *Colonie julienne des Décumans* (*Julia colonia Decumanorum*). — Les vétérans de la sixième légion furent établis à *Arelas* (Arles), dont les habitants sont nommés, dans une inscription, *Sextani arelatenses;* ceux de la septième furent envoyés à *Biterræ* (Béziers).

[2] Le nom des *Convenæ* vient du latin *convenire* (le mot *gentes* est sous-entendu). *Lugdunum Convenarum*, leur capitale, est Saint-Bernard-de-Comminges. — D'après saint Jérôme, le seul des auteurs anciens qui ait fait connaître l'origine des *Convenæ*, les Espagnols partisans de Sertorius, qui furent incorporés à cette nation par Pompée, étaient des *Vettons* (*Vettones*), des *Arebakes* (*Arebaci*) et des *Celtibères* (*Celtiberi*). — Les *Vettons* étaient un peuple habitant le territoire entre le Douro et la Guadiana (qui forme aujourd'hui l'Estremadure). Les *Arebakes*, dont la célèbre Numance était une des cités principales, habitaient les montagnes de Soria, voisines des sources du Tage: c'était un des quatre peuples qui formaient la nation celtibérienne, occupant l'Espagne centrale.

Pendant ce temps, Fonteius avait poursuivi dans la Province son œuvre de pillage et d'extermination. La cavalerie des Gaulois et l'élite de leur infanterie, incorporés dans les légions sous le titre de *troupes auxiliaires*, furent envoyés au loin, en Espagne, en Afrique et en Asie. Le préteur accabla la Province de contributions, et malgré la famine toujours croissante dépouilla les cultivateurs des grains qu'ils avaient récoltés. Ses exactions et ses rapines furent telles, que, six années après son administration, la guerre civile étant terminée, les peuples de la Province (Volkes, Ligures, Voconces et Allobroges), réduits au dernier degré du désespoir et de la misère, se décidèrent à porter devant le peuple romain une accusation contre leur ancien oppresseur.

Accusation contre Fonteius. — Plaidoyer de Cicéron. — Le préteur est acquitté (69 ans avant J.-C.).

Les Allobroges se chargèrent de soutenir l'accusation contre Fonteius. Un de leurs principaux chefs, Induciomar, partit pour Rome à la tête d'une députation composée des hommes considérables du pays; et comme un citoyen romain avait seul qualité pour intenter une action publique contre un autre citoyen romain, il s'adressa à Fabius Sanga, le descendant de Fabius *l'Allobrogique*, et en cette qualité patron né des Allobroges. Fabius Sanga, homme doux et honnête, souscrivit l'accusation, et décida l'orateur Plétorius à se porter accusateur. Plétorius, alors questeur et édile, était un citoyen probe et recommandable, mais ennemi personnel de Fonteius.

L'accusation portait sur deux chefs principaux: les cruautés du préteur, et ses nombreuses extorsions [1].

Plétorius et Sanga insistèrent peu sur ce qui concernait le caractère public de Fonteius. La question était épineuse; il ne s'agissait pas, en effet, d'excès commis dans la fureur des guerres civiles par un parti romain contre un autre parti romain, mais bien de la souveraineté même de la République romaine sur ses sujets *barbares*, et des bornes que cette souveraineté devait avoir. — Plétorius glissa donc légèrement sur les crimes que pouvait couvrir la mission légale de Fonteius. Il lui reprocha bien d'avoir outré les châtiments et d'avoir prolongé la guerre chez les Voconces, afin de faire naître et d'entretenir les occasions de proscrire et de piller. Il lui reprocha aussi quelques fautes comme général, inculpation peu dangereuse après une victoire. Quant

[1] Ces détails sont extraits du plaidoyer de Cicéron *pro Fonteio*, plaidoyer dont il n'existe malheureusement plus que des fragments, augmentés, mais non complétés par les découvertes de M. Niebuhr.—Nous nous servons en grande partie, pour ce procès important, de la traduction et de l'analyse données par M. Thierry dans son *Histoire des Gaulois*.

au crime d'avoir fait durer la guerre plus qu'il n'était nécessaire, Fonteius avait en quelque sorte pour complice l'illustre Pompée, qui avait pris part à cette guerre, et qui, par vanité, était naturellement disposé à en exagérer l'importance. D'ailleurs, qui eût alors osé porter la main sur le vainqueur de Sertorius?

L'accusation se rejeta donc sur la question personnelle; elle prouva que le proconsul avait obligé plusieurs peuples de la Province à emprunter à des usuriers romains, ses complices, des sommes montant à trente millions de sesterces [1], sommes qu'il avait confisquées à son profit. La dette étant hypothéquée sur les terres des emprunteurs, et les intérêts accumulés augmentant pour ceux-ci l'impossibilité de payer, le moment approchait où des populations entières allaient être expropriées, et de vastes parties du territoire provincial vendues à l'encan. L'accusation prouva que, sans pitié pour la misère des temps, Fonteius avait spéculé sur les subsistances; que, arrivé de Rome avec des états de contributions dressés d'avance, il avait mis des impôts sur toutes les denrées et dans toutes les localités, au hasard et sans discernement. Le vin avait été frappé de droits exorbitants. Ainsi Tolose avait dû payer quatre deniers pour l'entrée d'une amphore [2]. A ces vexations, Fonteius, en ajoutant une nouvelle pour le pays, avait astreint les propriétaires voisins des grandes routes à la réparation de ces routes, principalement de la *voie Domitienne*, dégradée par le passage continuel des troupes. Les lieutenants du préteur chargés de la surveillance des travaux, et dont un était son proche parent, avaient trouvé dans ces réparations forcées le prétexte permanent de mauvais traitements et de rapines. En réparation de tant de griefs, l'accusation réclamait au nom de la Province l'annulation de sa dette et le châtiment de Fonteius.

Cicéron défendait l'accusé. Aux charges accumulées par l'accusation, il opposait les témoignages favorables d'un grand nombre de citoyens romains de la Province. Ces citoyens, ainsi garants de l'honnêteté du préteur et de l'intégrité de sa gestion, étaient les receveurs mêmes des impôts, les banquiers, les trafiquants [3], la plupart instruments de ses exactions et complices de sa fortune; les agriculteurs et les nourrisseurs de bestiaux, qui, moyennant la dîme du revenu [4], avaient obtenu la ferme des terres confisquées; les citoyens qui attestaient la douceur et l'équité de l'élève de Sylla, étaient les vétérans des colonies militaires, les officiers de Pompée, les colons de Narbonne, que Fonteius avait délivrés d'un siége, les Massaliotes qu'il avait protégés. Ces témoins intéressés étaient dans la Province les appuis de Fonteius; à Rome, il comptait sur un nom illustre, sur une famille puissante, sur une sœur vestale, sur des amis nombreux et actifs, enfin sur l'éloquence de son défenseur.

Cependant les députés gaulois, Induciomar surtout, ne se laissèrent pas décourager par les obstacles. Ils déployèrent une fermeté digne de leur cause, et ne ménagèrent point l'orgueil romain. Ils ne craignirent point d'inspirer de l'inquiétude sur la tranquillité future de la Province. « Nos frères sont « bien résolus, dirent-ils, à ne pas abandonner aux « usuriers les terres qu'ils ont sauvées avec tant de « peine des confiscations publiques. Fonteius absous, « aucun de nous ne peut répondre de la paix [1]. »

Fonteius comparut devant ses juges, accompagné d'amis nombreux. La foule populaire environnait le tribunal, considérant avec curiosité le costume et l'air étranger des accusateurs.

Le système de défense adopté par Cicéron était simple et facile à soutenir devant des juges romains. « Qui attaque Fonteius? des Barbares, des gens por- « tant *braies et saies* [2]. Qui témoigne pour Fonteius? « des citoyens romains, les uns nobles et riches, les « autres utiles, et honorés de la confiance publique : « le plus recommandable des Gaulois peut-il être « mis de pair avec le dernier, le plus méprisable des « citoyens romains [3]? ..

« Les Gaulois se plaignent d'avoir contracté des « dettes pour assouvir l'avarice du préteur; mais « quel cas doit-on faire d'une imputation que ne va- « lide le témoignage d'aucun Romain? Et pourtant « la Gaule est remplie de négociants et de citoyens « romains; sans eux aucun Gaulois ne fait d'affaires; « il ne circule pas une pièce d'argent qui ne soit « portée sur les livres des citoyens romains [4]; qu'on « nous produise un seul de ces registres, et nous « reconnaissons l'accusation! »

Bientôt même, dédaignant cette argumentation si commode, Cicéron attaqua en masse et poursuivit de ses sarcasmes la nation gauloise tout entière. Il prononça avec un mépris affecté les noms de Volkes, d'Allobroges, d'Induciomar; il livra aux risées de la populace romaine le costume, le langage, la per-

[1] 6,150,000 francs, d'après l'évaluation de M. Letronne.

[2] L'amphore contenait environ 21 pintes. — 4 deniers également 3 francs 28 centimes.

[3] « Publicani, negociatores. » CICERO *pro Fonteio*.

[4] « Pecuarii, aratores. »

[1] « Ne hoc absoluto, novum aliquod bellum Gallicum concitaretur. » CICERO *pro Fonteio*.

[2] « Braccati et sagati. »

[3] « Sed cum infimo cive Romano quisquam amplissimus Galliæ comparandus est? »

[4] « Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum; nemo Gallorum sine cive Romano quidquam negotii gerit; nummus in Gallià nullus sine civium Romanorum tabulis commovetur. »

sonne des députés : « C'est un tumulte gaulois ! s'é« cria-t-il ; ils viennent, enseignes déployées, assaillir « leur préteur désarmé : mais nous, nous serons assez « nombreux et assez puissants, ô juges, pour com« battre, sous vos auspices, leur odieuse et atroce « barbarie [1]. »

Cicéron va plus loin encore, il refuse à ses adversaires le droit de porter témoignage. « Inducioмar « sait-il ce que c'est qu'un serment [2] ? N'a-t-il pas « puisé le jour au sein d'une race sacrilége, en guerre « avec la Divinité ? Ses aïeux n'ont-ils pas dépouillé le « temple d'Apollon Pythien ? Ne sont-ils pas venus « assiéger jusque dans ce Capitole, Jupiter qui préside « à la foi de nos serments ? Enfin que peut-il exister « de saint et de sacré pour des hommes qui, même « jusqu' aux pieds de leurs dieux, quand la frayeur « les y précipite, souillent leurs autels de victimes « humaines, et ne peuvent rendre hommage à la « religion qu'en la profanant par le crime ? Quelle est « la bonne foi, quelle est la piété de ces peuples qui « s'imaginent que des dieux immortels s'apaisent par « des forfaits et par le sang humain [3] ? »

On ignore comment Induciomar répliqua à cette vive insulte contre ses compatriotes ; mais il aurait pu demander à l'orateur si Rome ne renfermait plus dans le *Forum boarium* cette pierre funeste, sépulcre des Gaulois ensevelis vivants pour apaiser la frayeur des Romains.

Quant aux exactions reprochées à l'ancien préteur, voici comment Cicéron s'en expliqua :

« Fonteius a subjugué ceux des Gaulois de la Pro« vince qui étaient encore ennemis ; ceux qui, plus « récemment, ont montré des dispositions hostiles, « ont été contraints d'abandonner leurs terres, dont « la confiscation a été prononcée ; quant aux autres, « qui, vaincus plusieurs fois dans des guerres consi« dérables, devaient être soumis sans retour aux « volontés du peuple romain, il a exigé d'eux des « troupes nombreuses de cavalerie pour les guerres « que nous faisions alors dans toutes les parties du « monde, de fortes sommes d'argent pour la solde de « ces troupes, et une grande quantité de blé pour « l'approvisionnement de l'armée d'Espagne.....

« La Province de Gaule où Fonteius était préteur « est composée de cités et de peuples dont quelques« uns, sans parler du passé, ont fait de notre temps [4] « des guerres longues et sanglantes au peuple ro« main. Plusieurs ont été soumis par nos généraux, « ou domptés par nos armes, ou flétris par nos « triomphes et par des monuments de nos victoires, « ou privés de leurs terres et de leurs villes ; d'au« tres ont combattu contre Fonteius lui-même, « et c'est au prix de ses sueurs et de ses travaux qu'il « les a remis sous l'empire et la domination de « Rome..... Fonteius trouve des témoins qui le char« gent parmi ceux qui n'ont souffert qu'avec une « peine extrême les contributions qu'il a exigées, parmi « ceux qu'il a contraints par un décret d'abandonner « leurs terres, parmi ceux qu'il a vaincus, mis en « fuite, et qui, sauvés du carnage, osent aujourd'hui, « pour la première fois, paraître devant Fonteius « désarmé ! »

Parlant ensuite des craintes que les accusateurs affectaient sur la tranquillité future de la Province, Cicéron chercha à exciter contre eux la colère de la multitude ; et récapitulant avec ironie tous les souvenirs blessants pour des Gaulois, il les menaça et leur jeta même une sorte de défi de guerre : — « Doutez-vous, Romains, dit-il, que ces Gaulois ne « soient au fond de l'âme et ne se montrent au-dehors « nos ennemis ? croyez-vous que, couverts de la saie « et de la braie, ils paraissent dans Rome avec un « extérieur humble et soumis, comme ont coutume « d'y paraître ceux qui, après avoir essuyé des ou« trages, viennent implorer en suppliant la protection « et la pitié des juges ? Loin de là : ils parcourent le « Forum la tête haute et avec un air de triomphe ; ils « font des menaces, ils voudraient nous épouvanter par « les sons horribles de leur barbare langage [1]. Je ne « le croirais pas assurément, Romains, si quelquefois « je n'avais entendu, aussi bien que vous, les accu« sateurs mêmes nous avertir de songer qu'en faisant « grâce à Fonteius, nous pourrions allumer une nou« velle guerre avec les Gaulois.

« Parmi toutes les raisons d'absoudre Fonteius, « une des plus puissantes, assurément, c'est que « l'empire romain se couvrirait d'ignominie, si on « pouvait publier dans la Gaule que les sénateurs et « les chevaliers du peuple romain ont prononcé selon « la volonté des Gaulois, non par égard pour leurs « dépositions, mais par crainte de leurs menaces. — « Eh bien ! s'ils entreprennent de nous faire la guerre, « nous évoquerons du tombeau C. Marius, pour tenir « tête à cet Induciomar, si menaçant et si fier ! nous « rappellerons à la vie Cn. Domitius et Fabius Maxi« mus, pour soumettre de nouveau, et réduire par « les armes la nation des Allobroges et ses auxiliaires. « Mais puisqu'il n'est pas possible de ressusciter les « morts, il nous faudra peut-être prier M. Plétorius,

[1] « Prope infestis signis feruntur.... nos autem.... isti immani atque intolerandæ barbariæ resistemus. »

[2] « Scit Induciomarus quid sit testimonium dicere ? »

[3] « Quali fide, quali pietate existimatis esse eos qui etiam deos immortales arbitrentur hominum scelere et sanguine facile posse placari ? »

[4] Cicéron fait allusion aux peuples gaulois (notamment les Volkes) qui avaient contracté alliance avec les Cimbres et les Teutons.

[1] « Vagantur læti atque erecti passim toto Foro, cum quibusdam minis, et barbaro atque immani terrore verborum. »



« d'apaiser le courroux de ses clients, de calmer leurs « mouvements impétueux; ou, s'il n'y peut réussir, « nous prierons M. Fabius Sanga d'essayer de fléchir « les Allobroges, auprès de qui le nom de Fabius est « en si grande considération; car il faut que ce patron « des Allobroges les engage à rester tranquilles et « soumis, ou qu'il leur apprenne qu'en nous mena-« çant, ils nous font moins craindre une guerre, « qu'espérer un triomphe [1]. »

L'absolution de Fonteius couronna cet insultant plaidoyer. Dès lors sûrs de l'impunité, les magistrats romains purent se livrer sans crainte aux plus excessives vexations contre les Gaulois.

Accusation contre Calpurnius Pison. — Crimes de Clodius.

Ces violences donnèrent même lieu à une plainte de la Province contre le préteur Calpurnius Pison, un des successeurs de Fonteius; mais l'éloquence de Cicéron vint encore en aide à l'accusé et parvint à le faire acquitter. Toutefois, si l'on veut concevoir une idée des atrocités dont quelques-uns des Romains se rendaient coupables envers les Gaulois, il suffit de lire les détails que le défenseur de Fonteius et de Pison donne lui-même sur la conduite du questeur de la Province pendant le consulat de Julius César et de Martius Figulus, soixante-quatre ans avant J.-C. Cicéron accusa P. Clodius en plein Sénat d'avoir, durant sa questure au-delà des Alpes, fabriqué à son profit de faux testaments, empoisonné des pupilles, commis des meurtres, et formé avec d'autres scélérats romains une association pour le vol et l'assassinat!

Gaulois réduits en esclavage. — Guerres de Spartacus.

Les malheureux Gaulois qui, dans l'impossibilité de payer leurs dettes, furent vendus comme esclaves par d'impitoyables créanciers, étaient trop nombreux pour qu'on pût les laisser dans la Province, où d'ailleurs ils trouvaient difficilement des acheteurs. Les marchands d'esclaves les conduisaient par troupes en Italie. C'est ce qui explique comment, lorsque Spartacus, brisant les chaînes des gladiateurs de Capoue, appela les esclaves à la liberté, cent vingt mille hommes d'élite accoururent sous ses drapeaux.

Plutarque dit que l'armée de cet héroïque gladiateur se composait principalement de Gaulois, et qu'il dut plusieurs fois transporter la guerre dans la Cisalpine, afin de faire prendre patience aux Gaulois transalpins, qui avaient hâte de rentrer dans leurs foyers. La mort de Spartacus, après trois ans de combats sanglants, qui faillirent amener la ruine de Rome, fut suivie de l'anéantissement de ces hommes terribles. Ils luttèrent jusqu'au dernier et préférèrent une mort dans les supplices, à une vie dans la servitude. La République, victorieuse, se reposa pendant quelques années.—Débarrassée des Gaulois, elle ignorait que sa destruction fût alors le but et l'espérance d'un grand nombre de Romains.

Ambassade des Allobroges au Sénat romain (63 ans av. J.-C.).

Cependant les Allobroges trouvaient leur sort de plus en plus insupportable. Les tributs énormes qui pesaient sur eux étaient exigés avec rigueur. Ils étaient forcés d'emprunter pour les payer. Des négociants romains leur avançaient, il est vrai, assez facilement les sommes nécessaires, mais sous la condition de se soumettre à cette législation romaine qui donnait au créancier le droit de réduire en esclavage et de vendre non-seulement le débiteur insolvable, mais encore toute la famille de ce débiteur. — La misère des Gaulois était si grande, que, dans son plaidoyer pour Fonteius, Cicéron convient que, lorsqu'ils étaient réduits à contracter des emprunts, ils ne pouvaient s'adresser qu'à des Romains; ceux-ci déjà possédaient seuls les richesses de la Province. « Il ne circule pas dans la Gaule une seule pièce d'argent qui ne soit portée sur les livres des citoyens romains. » Tel est l'aveu du célèbre orateur.

Quoique l'issue de leur accusation contre Fonteius dût leur inspirer peu de confiance dans la justice et la générosité romaine, les Allobroges, voyant l'impossibilité d'acquitter les dettes qu'ils avaient successivement contractées, envoyèrent à Rome une députation pour obtenir une diminution d'impôts. — Cette députation ne put rien obtenir, quoiqu'elle eût rendu au Sénat un service signalé lors de la fameuse conspiration de Catilina.

Conjuration de Catilina découverte par les députés allobroges.

« Catilina, dit Salluste, cherchait à attirer dans la conspiration tous ceux qui, par caractère ou par situation de fortune, pouvaient désirer une révolution; il les sollicitait lui-même ou les faisait solliciter par d'autres, qu'ils fussent ou ne fussent pas citoyens, n'en dédaignant aucun, s'il pouvait être de quelque utilité dans la guerre. — Il chargea un certain Umbrénus de s'adresser aux députés allobroges, afin de les déterminer à entrer dans ses projets, persuadé que cette nation, belliqueuse comme toutes les nations gauloises, et grevée de dettes énormes, tant publiques que privées, ne ferait aucune difficulté de seconder l'entreprise [1]. — Umbrénus avait été

[1] « Aut cùm minantur, intelligere se populo romano non metum belli, sed spem triumphi ostendere. »

[1] M. Amédée Thierry a fait des causes qui préparèrent la conjuration de Catilina et du caractère personnel de ce célèbre conspirateur, un tableau intéressant surtout par les réflexions qu'il fait naître.

« Depuis la mort de Sylla, comme il arrive à la suite de

négociant [1] dans la Gaule. Il connaissait la plupart des chefs des cités, et il en était connu. Il aborda les Allobroges au Forum, et, après quelques questions sur leurs affaires, affectant d'être touché de leurs malheurs, il leur demanda quel terme ils entrevoyaient à leur infortune. Ceux-ci se plaignant de la cupidité des magistrats, du Sénat qui leur refusait tout allégement, répondirent : « Nous n'attendons « plus que de la mort un remède à nos maux. — Et « moi, dit Umbrénus, si vous êtes gens de cœur, je « vous indiquerai un autre et meilleur moyen d'y « mettre un terme. » — A ces mots, les Allobroges, reprenant quelque espoir, conjurèrent le Romain d'avoir pitié d'eux. « Il n'est rien de périlleux, rien « de difficile que nous ne soyons prêts à entreprendre « avec joie pour délivrer notre patrie des charges qui « l'accablent. » Après quelques difficultés, simulées pour éprouver leur résolution, Umbrénus les conduisit dans la maison de Décimus Brutus... » Là, tout le complot leur fut dévoilé.

« Les députés restèrent long-temps indécis sur le parti qu'ils devaient prendre. D'un côté leurs dettes à annuler, leur penchant pour la guerre, les grands avantages de la victoire espérée, pesaient dans la balance; de l'autre, une grande puissance, aucun danger à courir, et au lieu d'espérances incertaines, des récompenses assurées... La fortune de la République l'emporta. — Ils s'adressèrent à leur patron, Fabius Sanga, et lui découvrirent tout ce qu'ils venaient d'apprendre. — Cicéron, instruit par Fabius, leur recommanda de feindre un grand zèle pour la conjuration, de voir les autres conjurés, de tout promettre, et de tâcher de se procurer des preuves écrites du complot... » Le consul accompagna ces instructions de promesses magnifiques. Les députés promirent de se conformer à ses desseins. Le salut de leurs compatriotes était le but de leur conduite; mais jamais un but, quelque honorable qu'il soit, a-t-il justifié une trahison?

« Cependant les députés allobroges, suivant les instructions du consul, se firent présenter aux autres conjurés. Ils demandèrent à Lentulus, à Céthégus, à Statilius et à Cassius un engagement écrit et formel, revêtu de leur sceau, afin de le présenter, dirent-ils, à leurs concitoyens, et de les déterminer à un parti aussi chanceux. Les trois premiers signèrent cet engagement, Cassius seul eut des soupçons; il promit de revenir, et partit de Rome quelques instants avant les députés. — Lentulus les fit accompagner par un des conjurés, nommé Volturcius, qui devait les mener à Catilina, afin que ce chef du complot ratifiât le traité et reçût leur serment... »

« Les députés quittèrent Rome pendant la nuit. Cicéron, instruit de tout, avait donné ordre aux préteurs L. Valérius Flaccus et C. Pontinius, de s'embusquer sur le pont Milvius, et d'arrêter tout ce qui serait avec les Allobroges..... Les deux préteurs, accoutumés aux expéditions militaires, firent leurs dispositions sans bruit; aussitôt que les députés furent arrivés sur le pont avec Volturcius, un cri

toute réaction, un parti mixte s'était formé, qui réprouvait également les fureurs du règne de Marius et les froides atrocités de la dictature; parti pacifique, éclairé, où se confondaient, avec l'élite des patriciens, une foule d'hommes nouveaux, les uns illustrés par leurs talents, les autres, recommandables par leur fortune. — L'idée favorite de ce parti était la création d'un pouvoir intermédiaire à la vieille aristocratie et au peuple, pouvoir qui, s'interposant dans leurs chocs, maintiendrait entre eux l'équilibre : pour cela, il avait jeté les yeux sur le corps déjà puissant des chevaliers et travaillait chaque jour à en accroître l'importance et les attributions. Favorisés par la lassitude universelle, ces amis de la modération et de l'ordre n'eurent pas de peine à s'emparer de la direction du gouvernement... Ils avaient élevé au consulat Cicéron, leur chef et le plus célèbre des orateurs romains.

« Mais lorsque les passions assoupies se ranimèrent, et que les partis extrêmes commencèrent à se reconstituer, la marche de ce gouvernement devint embarrassée et incertaine. Assailli de deux côtés à la fois, il s'efforça de tenir une route mitoyenne et impartiale, mais il finit par s'aliéner également et la faction démocratique et la faction aristocratique; celle-ci, parce qu'il touchait trop aux lois de Sylla, celle-là, parce qu'il les respectait trop. Quarante-sept légions, colonisées autrefois par le dictateur sur divers points de l'Italie, murmuraient et préparaient déjà leurs armes pour soutenir les confiscations, dont la légitimité paraissait attaquée, tandis que les peuples italiens, réclamant avec hauteur la plénitude de leurs droits, restreints par Sylla, menaçaient aussi de la guerre. Au milieu de ces semences de discorde, un tribun du peuple vint jeter à dessein le ferment des lois agraires. Les deux partis extrêmes semblaient donc disposés à se coaliser contre le parti médiateur, pour reprendre ensuite leur vieille querelle, dès qu'ils auraient déblayé et reconquis le terrain. Telle était la révolution imminente que Catilina entreprit de faire tourner à son profit.

« Issu d'une des plus anciennes familles de Rome, L. Sergius Catilina avait trempé de bonne heure dans tous les excès de la faction aristocratique; enrichi des biens des proscrits, en peu de temps il avait dissipé dans la débauche le fruit du crime. Il détestait ce régime pacifique et modéré qui l'éloignait des dignités publiques; il détestait les hommes nouveaux, et personnellement Cicéron, qui l'avait emporté sur lui dans la recherche du consulat. Son âme était corrompue, haineuse, cruelle; il ne manquait d'ailleurs ni de hardiesse, ni de constance, ni de mépris de la mort. Nourri dans le désordre des guerres civiles, il jugea d'un coup d'œil la situation de la République et le parti qu'un homme audacieux en pouvait tirer. Ses agents se répandirent dans toute l'Italie et jusque dans la province transalpine... Leurs manœuvres eurent un plein succès : l'Étrurie, le Picénum prirent les armes, et la Cisalpine menaçait de les imiter; à l'autre bout de l'Italie des révoltes éclatèrent en plusieurs lieux, au-delà des Alpes, la Province était en fermentation. Dès que l'audacieux Catilina parut en Étrurie, une armée considérable se rassembla autour de lui, elle manquait pourtant de cavalerie. Catilina, pour cet objet, avait compté sur les Transalpins; mais le temps pressait. Les conjurés de Rome crurent qu'en mettant dans le secret de leurs desseins les ambassadeurs allobroges qui retournaient dans leur pays, désespérés et aigris contre le Sénat, ceux-ci pourraient décider le soulèvement de la Province, et envoyer aux insurgés leur nombreuse et excellente cavalerie..... »

[1] *Negotiator* serait peut-être mieux traduit par *faiseur d'affaires*.

s'éleva à la fois des deux extrémités. Les Allobroges, prévenus, se rendirent sans résistance aux préteurs. Volturcius voulut d'abord se défendre, et mit l'épée à la main; bientôt, se voyant abandonné par ses compagnons, il perdit courage... » Conduits devant le Sénat, les Allobroges firent de la conspiration une déclaration publique. Volturcius, effrayé, avoua tout; Lentulus, plus audacieux, essaya de tout nier, mais il ne fut pas difficile à Cicéron de convaincre et de faire condamner des conspirateurs qui avaient eu l'imprudence de fournir eux-mêmes la preuve écrite de la conjuration. — La question de savoir si Jules César avait trempé dans la conspiration occupa vivement les esprits. — Il paraît qu'on chercha dans le Sénat à engager les Allobroges à le désigner comme un des conjurés, mais les démarches qu'on fit auprès d'eux à ce sujet furent infructueuses, circonstance qui dut être connue de César, et qui lui inspira sans doute cette bienveillance dont plus tard il donna des preuves aux Allobroges.

Les députés reçurent du Sénat des récompenses personnelles, mais ils échouèrent dans le véritable objet de leur mission, et n'obtinrent aucune diminution d'impôts pour leur patrie. La trahison fut ainsi payée par l'ingratitude.

Le préteur Pontinius fut magnifiquement récompensé de l'arrestation facile qu'il avait effectuée au pont Milvius; il obtint le gouvernement de la Province.

Insurrection et défaite des Allobroges (de l'an 63 à l'an 61 avant J.-C.).

Désespérés du peu d'intérêt que le Sénat romain avait accordé à leurs plaintes, les Allobroges se décidèrent à prendre les armes. La guerre dura trois années. Conduits par le brave Catugnat, leur roi, les insurgés enveloppèrent l'armée de Lentinus, lieutenant du préteur, qu'ils auraient complétement détruite, si une tempête effroyable n'eût mis fin au combat. Le préteur fit des levées extraordinaires dans la Province, et se hâta d'accourir lui-même au secours de son lieutenant. Il rencontra à Solonium, sur les bords de l'Isère et non loin du confluent de cette rivière avec le Rhône, les Allobroges, qu'il écrasa par la supériorité numérique de ses forces. Catugnat disparut dans cette bataille sanglante. Pontinius, vainqueur, ne s'éloigna du pays que lorsqu'il l'eut entièrement saccagé et incendié; le temps de sa magistrature était fini. Il revint à Rome réclamer les honneurs du triomphe, mais il lui fallut sept années de sollicitations pour l'obtenir, tant l'orgueil du Sénat était blessé qu'un peuple aussi faible que le peuple allobroge eût résisté durant trois ans à l'effort des légions romaines.

CHAPITRE IV.

ÉTABLISSEMENTS DES GERMAINS DANS LA GAULE.

État de la Gaule celtique. — Nouvelles républiques. — Confédération arverno-séquanienne. — Les Germains, appelés dans la Gaule par les Séquanes, battent les Éduens. — Exil volontaire de Divitiac. — Il se retire à Rome. — Prétentions des Germains. — Défaite des Séquanes et des Éduens à Magetobria. — Établissement d'Arioviste dans la Gaule. — Alliance d'Arioviste et des Romains.

État de la Gaule celtique. — Nouvelles républiques (de l'an 100 à l'an 65 avant J.-C.).

Au récit des misères qui affligeaient les habitants de la Province, misères que les trafiquants et les colporteurs volkes et allobroges faisaient connaître aux habitants de la Gaule centrale, les peuples de la Celtique se félicitèrent sans doute plus d'une fois d'avoir pu conserver leur indépendance; et cependant leurs querelles intestines ne devaient pas tarder à la leur enlever.

Les Arvernes, appréciant les avantages du régime démocratique, dont ils jouissaient depuis la chute de Bituit, se consolaient par l'usage des libertés locales de la perte de leur influence politique. Un de leurs chefs les plus puissants, Celtill, succomba en cherchant à rétablir à son profit la royauté abattue, et ce noble, dont l'ambition fut punie par un horrible supplice, aurait sans doute été voué par les Gaulois à l'exécration de la postérité, s'il n'eût eu pour fils Vercingétorix, dont nous aurons plus tard l'occasion de signaler les éminents services et l'héroïque dévouement.

Il paraît que les avantages de la république populaire des Arvernes séduisirent d'autres peuples, car à l'époque qui nous occupe, les Helvétiens et les Séquanes avaient aussi aboli la royauté pour établir chez eux un gouvernement démocratique. Cette double révolution était toute récente. Le chaleureux attachement que les deux peuples portaient à leur gouvernement en est une preuve, non moins que la surveillance jalouse dont ils entouraient leurs droits et la sévérité avec laquelle ils étaient toujours prêts à punir les tentatives ambitieuses des nobles puissants.

Confédération arverno-séquanienne.

Les Éduens ne surent pas user avec modération de la prépondérance politique qu'ils devaient à l'alliance romaine. Dans le but de ruiner le commerce des Séquanes, leurs rivaux en activité et en industrie, ils soumirent la navigation de la Saône à des péages excessifs. Nous avons dit que cette rivière navigable était le principal moyen de communication d'une grande partie de la Celtique et de la Belgique avec les entrepôts de la Province, d'où les commerçants romains et massaliotes transportaient les marchan-

dises d'origine gauloise en Italie, en Grèce et en Asie. Les Séquanes essayèrent d'abord de faire lever à l'amiable ces entraves onéreuses imposées à leur commerce. Trouvant la confédération éduenne intraitable, ils se décidèrent à lui opposer une ligue à laquelle les Arvernes s'empressèrent d'adhérer, et qui, afin de balancer le secours que la confédération rivale pouvait tirer des Romains, songea à aller demander aux peuples du nord un appui que celle-ci avait obtenu des peuples du midi.

Les Germains, appelés dans la Gaule par les Séquanes, battent les Éduens.

Toutes les régions situées au-delà du Rhône étaient alors occupées par des peuples d'origine teutone ou germaine [1], parmi lesquelles on distinguait les *Suèves* [2], nation puissante. Arioviste, un de leurs chefs, accéda volontiers à la demande des Séquano-Arverniens, et passa le Rhin avec un corps d'au moins quinze mille guerriers, dont la solde devait être à la charge des Séquanes. La guerre ne fut pas longue. Les Éduens et leurs clients furent vaincus dans deux grandes batailles où la plupart de leurs sénateurs, de leurs nobles et de leurs cavaliers furent tués. Accablés par ces pertes, ils se virent forcés de demander la paix, et de livrer en otages aux Séquanes les enfants de leurs principaux citoyens; ils durent jurer en outre de ne jamais réclamer ces otages, de ne point implorer le secours des Romains et de ne rien tenter à l'avenir pour secouer le joug des vainqueurs.

Les Séquanes obtinrent ainsi dans la Gaule celtique la suprématie politique, qui, des Arvernes, avait précédemment passé aux Éduens.

[1] *Gher-man*, homme de guerre, guerrier, était le nom que se donnaient les bandes teutones: il devint par la suite le nom national des peuples de la *Germanie*. — Déjà, un siecle avant l'ère chrétienne, plusieurs peuplades germaines avaient passé le Rhin, chassées peut-être par quelque guerre intestine, et s'étaient établies dans la Gaule belgique, au milieu de la forêt des Ardennes. C'étaient les *Segnes* (*Segni*), les *Condruses* (*Condrusi*), les *Cærèses* (*Cærœsi*) et les *Pœmanes* (*Pœmani*), alliés et clients des Trévires.

[2] Les *Suèves*, peuples de la Souabe (*Suevia*). La contrée, connue aujourd'hui sous ce nom, embrasse le duché de Wurtemberg, le margraviat de Bade, les principautés de Hohenzollern, Œttingen, Mindelheim, les évêchés de Constance, de Coire, etc., ce qui forme un territoire fort étendu: toutefois, il est vraisemblable que les anciens Germains, portant le nom commun de *Suèves*, occupaient un espace de terrain beaucoup plus vaste encore, car ils possédaient, selon Tacite, la majeure partie de la Germanie: *majorem Germaniæ partem obtinent* (Germ., XXXVIII). — D'après d'Anville, la *Suévie* comprenait le Holstein, l'électorat de Brandebourg, la Poméranie, une partie de la Saxe et une partie de la Prusse. Les *Suèves* étaient divisés en plusieurs peuples. Arioviste n'était pas le roi de la nation entière (qui probablement n'en avait pas), mais seulement le chef d'un de ces peuples.

Exil volontaire de Divitiac. — Il se retire à Rome.

Seul dans toute sa nation, le druide Divitiac, alors *vergobret* ou magistrat suprême des Éduens, refusa de souscrire aux conditions imposées aux vaincus; patriote austère, homme courageux, il ne voulut pas donner ses enfants en otage, ni prêter aucun serment. Préférant l'exil et la misère à l'humiliation, il quitta sa patrie, en annonçant qu'il allait en Italie implorer le secours des Romains. En effet, il parut en suppliant devant le Sénat, et y invoqua avec éloquence ce nom de *frères* que Rome avait naguère donné aux Éduens; mais le Sénat, préoccupé des guerres qui menaçaient l'Italie et des complots de Catilina, ne prit aucune décision pour secourir ses alliés de la Gaule. Divitiac resta à Rome, où s'étant rendu la langue latine familière, il sut promptement, par la rectitude de son jugement, la générosité de ses sentiments, la finesse de son esprit, se concilier l'affection et l'estime des Romains les plus illustres. Il devint l'ami de César, celui de Cicéron, et quoique conservant dans toute leur pureté ses pensées patriotiques, il désira trop peut-être pour son pays, encore à demi barbare, une civilisation raffinée dont il n'apercevait que les côtés les plus brillants.

Prétentions des Germains. — Défaite des Séquanes et des Éduens à Magetobria (63 ans avant J.-C.).

Cependant les Séquanes vainqueurs n'avaient pas tardé à regretter leur triomphe, autant au moins que les Éduens vaincus regrettaient leur défaite. Les Germains, hommes féroces et barbares comparativement aux Gaulois, furent séduits par la douceur d'un climat tempéré et par la richesse d'un sol fertile. Ils appelèrent leurs compatriotes d'au-delà du Rhin; ceux-ci accoururent, et leur nombre s'éleva ainsi successivement jusqu'à cent vingt mille. Alors Arioviste voulut obliger les Séquanes à lui abandonner, à titre de solde, le tiers de leur territoire. Irrités de cette réclamation inattendue, ceux-ci prirent les armes et contractèrent une alliance avec les Éduens, leurs anciens ennemis, contre les Germains, naguère leurs alliés. Les deux peuples, rapprochés par des infortunes pareilles, furent malheureusement vaincus par Arioviste dans la plaine de Magetobria [1], au confluent de la Saône et de l'Ognon.

Établissement d'Arioviste dans la Gaule.

Plus fier, plus cruel, plus impérieux après sa victoire, Arioviste étendit sa domination sur toute la partie orientale de la Gaule celtique. Il réduisit les

[1] Aujourd'hui *Mogte-de-Broie*. La découverte en ce lieu d'un fragment antique portant l'inscription MAGETOR, a confirmé les conjectures de d'Anville, et dissipé tous les doutes sur la position de *Magetobria*, qui a été long-temps un sujet de contestation parmi les savants.

XXXII.

Monuments Gallo Romains

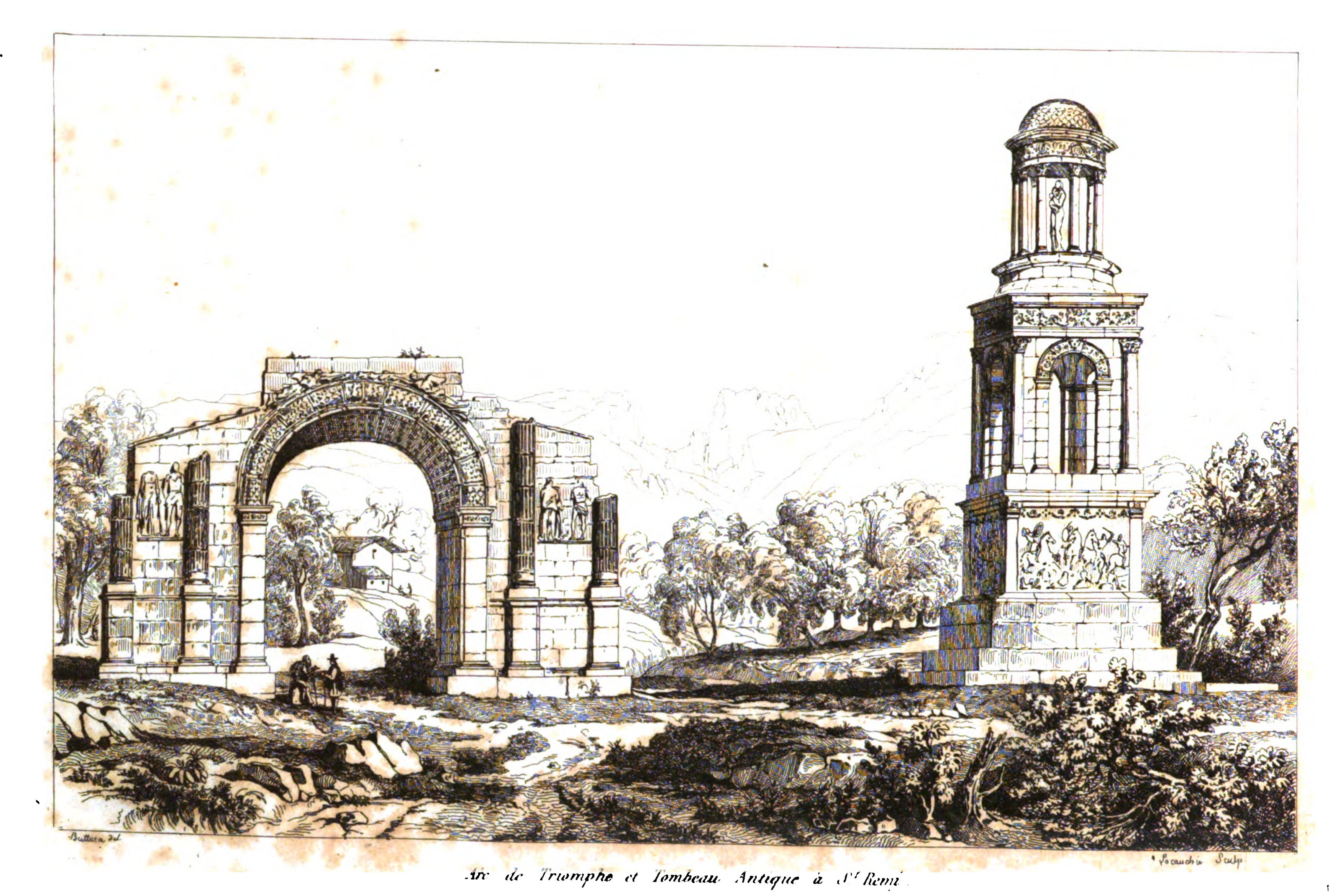


Buttura del. — Jacauchie Sculp.

Colonne de Cussy (Cote d'Or) — *Chapiteau de la Colonne de Cussy* — *Colonne de Cassel (Nord)*

XXXI

Monuments Gallo Romains



Buttura del. — Lecauchie Sculp.

Arc de Triomphe et Tombeau Antique à S.t Remi

Séquanes et les Éduens à la condition de tributaires, s'opposa à ce qu'on rendît à ce dernier peuple les otages qu'il avait précédemment remis aux Séquanes, se les fit livrer, et obligea les Séquanes eux-mêmes à y adjoindre d'autres otages choisis parmi les enfants des plus nobles familles de la Séquanie. — Arioviste, satisfait d'ailleurs quand les vivres qu'il exigeait et les contributions qu'il avait imposées lui étaient régulièrement livrés, laissait les Gaulois se gouverner à leur gré. Son armée vivait dans des camps qu'il changeait d'emplacement à chaque changement de saison, et lui-même, ainsi que tous ses guerriers, n'avait d'autre abri que ses tentes de peaux et la voûte du ciel.

Alliance d'Arioviste et des Romains (61 ans avant J.-C.).

Il paraît que ce chef, moins barbare que les hommes de sa race, avait conçu le projet de coloniser d'abord le territoire qu'il avait conquis, puis, à l'aide de nouveaux Germains venus d'au-delà du Rhin, de s'étendre successivement dans la Gaule, et d'y avoir, ainsi qu'il le dit lui-même à César, sa *Province*, comme les Romains avaient la leur. — Pendant long-temps Rome ne songea pas à s'offenser du voisinage des Germains, soit qu'elle n'y vît aucun danger, soit que ses embarras en Italie la détournassent de tout ce qui aurait pu lui en créer de nouveaux dans la Gaule. Elle contracta même une sorte d'alliance avec Arioviste. Le Suève farouche reçut du Sénat de riches présents et les titres de *roi* et d'*ami* [1]. Il vint même à Rome du temps que César était consul, et il y reçut des marques d'honneur et d'amitié, dont les magistrats romains étaient prodigues envers les Barbares quand il s'agissait de les attacher aux intérêts de la République.

L'alliance et l'amitié d'Arioviste allaient en effet devenir importantes pour Rome. — Le bruit s'était répandu que les Helvétiens projetaient une invasion non moins terrible que celle des Cimbres et des Teutons, et préparaient de grands armements. Il s'agissait d'empêcher le flot de l'invasion de s'étendre dans la Gaule, l'Italie étant gardée de manière à ce que les Romains n'eussent aucune inquiétude de ce côté. — Arioviste, gagné par les présents du Sénat, promit de rester neutre en cas de guerre, et laissa les peuples de la Gaule celtique former, sous la médiation romaine, une ligue défensive pour empêcher les Helvétiens de franchir la chaîne du Jura. — Les légions, cantonnées dans la Province, devaient couvrir la ligne du Rhône et du lac Léman.

Le roi barbare était loin de prévoir qu'après avoir détruit les Helvétiens, l'armée romaine tournerait ses armes contre les Germains.

[1] Rex appellatus à Senatu, et amicus. (CÆS. *Bell. Gall.*, liv. 1, ch. 43.)

CHAPITRE V.

INVASION ET DÉFAITE DES HELVÉTIENS.

Causes de l'émigration des Helvétiens. — Préparatifs. — Intrigues d'Orgétorix. — Dumnorix. — Arrestation et mort d'Orgétorix. — Les Helvétiens persistent à émigrer. — Défense de la ligne du Rhône par César. — Entrée des Helvétiens dans la Gaule. — Défaite des Tigurins. — Entrevue de César et de Divicon. — César poursuit les Helvétiens. — Dénûment de l'armée romaine. — Assemblée des magistrats éduens. — Lisc découvre à César les complots de Dumnorix. — Perplexité de César. — Son entrevue avec Divitiac. — Il pardonne à Dumnorix. — Les deux armées se rapprochent. — Forces respectives des Romains et des Helvétiens. — Grande bataille. — Défaite des Helvétiens. — Capitulation des Helvétiens. — Malheureuse tentative des Urbigènes. — César oblige les émigrés à retourner dans leur pays. — Félicitations des Gaulois à César.

Causes de l'émigration des Helvétiens. — Préparatifs (de l'an 61 à l'an 59 avant J.-C.).

S'il faut en croire les *Mémoires* laissés par César, le grand mouvement qui allait pousser les Helvétiens hors de leurs montagnes, avait pour cause les intrigues de trois Gaulois ambitieux : l'Éduen Dumnorix, frère de l'exilé Divitiac; le Séquane Castic, dont le père, Catamantalède, avait été le dernier roi de la Séquanie, avant que cette contrée se fût organisée en république; et enfin l'Helvétien Orgétorix, puissant par ses richesses et son crédit. — Ces trois hommes, mécontents du gouvernement populaire, qui les plaçait dans la foule des nobles [1], et ne leur accordait aucun droit supérieur à ceux des autres citoyens, avaient conçu le projet de rétablir dans leur patrie l'autorité d'un seul, et de s'y emparer du suprême pouvoir. — Orgétorix, flattant les goûts aventureux des Helvétiens et leurs dispositions vagabondes, suggéra à ces peuples la pensée d'une émigration lointaine, dans l'espoir qu'obtenant la direction de la nation émigrée, il conserverait dans le lieu où elle se fixerait le pouvoir presque absolu accordé pendant le voyage au chef de l'expédition.

Convaincus par ses discours et entraînés par son influence, les Helvétiens voulurent du moins ne rien laisser au hasard de ce qui pouvait être arrêté à l'avance; ils consultèrent ceux de leurs compagnons que de fréquents voyages avaient mis à portée de bien connaître toute la Gaule occidentale; ils débattirent les inconvénients et les avantages des diverses contrées où il pouvait être convenable de se fixer, et après une mûre délibération, ils choisirent pour leur établissement futur le fertile territoire situé entre la Charente et la Gironde, sur les bords de l'océan Atlantique, et occupé alors par les Santons. Puis, le but définitif de l'émigration étant bien déterminé, ils s'occupèrent de tout ce qui concernait le départ. Les

[1] Il faut se rappeler ce que nous avons dit des Gaulois que César et les autres historiens latins désignent par le nom de *nobiles*. La noblesse gauloise ne ressemblait aucunement à la noblesse féodale. Le titre de *noble* appartenait à tout *notable*,

magistrats firent acheter un grand nombre de chariots et de chevaux. Ils donnèrent ordre d'ensemencer une plus grande quantité de terres que les années précédentes, afin que les vivres ne manquassent point durant le voyage ; ils firent le recensement de la population. Deux années entières furent employées à ces préparatifs ; le printemps de la troisième fut désigné comme devant être l'époque du départ.

Intrigues d'Orgétorix. — Dumnorix. — Arrestation et mort d'Orgétorix.

Orgétorix, ainsi qu'il l'espérait, avait été choisi pour diriger l'émigration; il fut chargé de négocier avec les peuples dont elle devait traverser le territoire, et de lever à l'avance tous les obstacles qui pourraient être mis à sa marche. — Ce fut pendant le voyage entrepris pour ces négociations, qu'il ourdit ses intrigues avec Castic et Dumnorix.

Dumnorix fort jeune encore, s'était trouvé par suite de l'exil de Divitiac, possesseur d'une grande fortune, et investi d'une immense popularité, due sans doute à la courageuse conduite de son frère ; il était vain, turbulent et ambitieux; il avait séduit la multitude par ses largesses et accru sa fortune, en se faisant adjuger à vil prix la perception des péages et des autres impôts des Éduens, nul n'osant couvrir ses enchères ; il entretenait à ses frais et comme une sorte de garde, un grand nombre de cavaliers dévoués. Les magistrats le redoutaient et semblaient ne pas oser contrarier ses volontés ; cependant, non content d'une richesse et d'une influence qui le mettaient souvent au-dessus des lois de son pays, dans sa prévoyance ambitieuse, il s'était ménagé des appuis chez les peuples voisins, dont ses sœurs et ses proches parentes avaient épousé les chefs principaux; sa mère elle-même s'était remariée par ses soins à un des nobles les plus puissants du pays des Bituriges. — Orgétorix eut peu de peine à faire prendre à un homme de ce caractère l'engagement de seconder ses desseins et de favoriser l'émigration helvétienne. Il promit à Dumnorix et à Castic de les aider avec ses compatriotes, à rétablir à leur profit la royauté chez les Séquanes et chez les Éduens. Afin de resserrer les liens de cette espèce de triumvirat, le noble helvétien donna même sa fille en mariage à Dumnorix.

Orgétorix revint dans sa patrie, mais, dit César, les Helvétiens avaient été secrètement instruits de ses intrigues; ils le firent arrêter et le mirent en jugement. Il devait répondre publiquement à l'accusation; le feu était la peine de son crime. Au jour fixé, sa famille, ses amis, ses clients et ses débiteurs se présentèrent devant le tribunal au nombre de dix mille, et réussirent à le faire évader, avant qu'il eût eu à justifier sa conduite. Sa fuite fut suivie d'un épouvantable désordre. Déjà les habitants de la cité couraient aux armes, déjà les magistrats faisaient un appel aux habitants des campagnes, lorsqu'on apprit qu'Orgétorix venait de mourir. L'opinion générale fut qu'il s'était lui-même donné la mort.

Les Helvétiens persistent à émigrer (58 ans avant J.-C.).

Toutefois cet événement ne fit point abandonner le projet d'émigration. Les Helvétiens persuadèrent même aux Raurakes, aux Tulinges, aux Latobriges [1], ainsi qu'aux Boïens établis dans le Norique [2] de venir les joindre.

Quand tout fut prêt, ils brûlèrent leur douze villes, leurs quatre cents bourgades et toutes les habitations éparses; les quatre peuples qui devaient les suivre imitèrent leur exemple et incendièrent aussi leurs bourgs et leurs cités. Chaque famille eut ordre d'emporter de la farine et des vivres pour trois mois. Le blé que l'on aurait abandonné dans le pays, fut brûlé, afin que privés de tout espoir de retour dans la patrie, les émigrans eussent plus d'audace et de résolution à travers les périls.

Pour sortir de l'Helvétie, deux routes seules s'offraient aux émigrans, l'une difficile et si étroite que deux chariots ne pouvaient y marcher de front, traversait le territoire des Séquanes, en franchissant d'abord entre le Rhône et la chaîne du Jura, un défilé dominé par une montagne où la moindre troupe suffisait pour arrêter l'armée la plus nombreuse. — L'autre route beaucoup plus facile et plus courte commençait au point de Genéva qui touche au territoire des Helvétiens et se dirigeait ensuite vers le Rhône inférieur par le pays des Allobroges. Ce fut cette route que les Helvétiens choisirent, espérant obtenir à l'amiable ou au besoin emporter de vive force le passage.

Le rendez-vous général fut fixé pour le 28 mars de l'an 58 avant J.-C. (695 de Rome), sur la droite du Rhône, à la pointe occidentale du lac Léman. Le mombre total des émigrants qui s'y réunirent, fut de trois cent soixante-huit mille individus parmi lesquels on comptait quatre-vingt-douze mille guerriers [3].

[1] Les *Raurakes* (*Rauraci*), voyez plus haut, page 29, habitaient le territoire qui a formé depuis la Haute-Alsace et le diocèse de Bâle. — Les *Tulinges* (*Tulingi*), suivant quelques auteurs, habitaient près du Rhin le territoire où la ville de Dutlingen a été bâtie. Les *Latobriges* (*Latobrigi*), sont (toujours d'après les mêmes auteurs) les habitants du Brisgau.

[2] Les *Boïens* du *Norique* (*AgerNoricum*) sont les habitants du territoire qui forme la Bavière actuelle (*Boioaria*) et une partie de l'Autriche.

[3] Lors de la défaite des Helvétiens et des peuples leurs alliés, aux environs de Bibracte, les Romains trouvèrent dans le camp des vaincus les registres ou rôles de l'émigration. Ces registres, écrits en lettres grecques, se composaient de listes nominatives indiquant ceux qui formaient la horde émigrée ; les unes contenaient les noms des guerriers de chaque peuple,

Défense de la ligne du Rhône par César.

En y arrivant, ils trouvèrent le pont du Rhône rompu, par ordre de Jules-César, proconsul romain, chargé du gouvernement de la Province, et qui ayant avis des mouvements des Helvétiens, se hata d'accourir à Genève. Ce proconsul destiné à une si haute illustration était le consul qui, durant sa magistrature avait attiré à Rome le roi des Suèves, Arioviste, et pris part à la conclusion du traité d'alliance défensive que les peuples de la Gaule celtique, sous la protection du Sénat, avaient fait pour s'opposer à l'émigration prévue et imminente des Helvétiens.

Les chefs des peuples qui se préparaient à abandonner pour toujours leur terre natale envoyèrent à Genève une députation conduite par deux hommes considérables nommés dans les *Commentaires* Numeius et Veroductius [1]. Véroduct s'adressa à César et lui dit : « Que les Helvétiens, n'ayant pas d'autre chemin à prendre, désiraient traverser la Province, qu'ils promettaient de n'y faire aucun dégât, et qu'ils priaient le proconsul de leur en donner la permission. » César n'avait point le dessein d'accorder aux emigrants la permission qu'ils sollicitaient si naïvement; mais, ne se croyant pas en mesure de s'opposer de vive force à la marche d'une troupe aussi considérable, il chercha à gagner du temps; il dit aux députés helvétiens qu'il réfléchirait à leur demande, et leur promit de leur donner sa réponse au plus tard dans quinze jours, le 13 avril.

Il employa ce temps à faire construire, par une légion qu'il avait avec lui, ainsi que par les troupes provinciales, un rempart haut de seize pieds et long de dix mille pas, qui s'étendit depuis le lac Léman jusqu'au lieu où le cours du Rhône, encaissé dans une vallée impraticable, devient plus rapide et plus profond; ce rempart, précédé d'un fossé et fortifié par des tours placées de distance en distance, était destiné à défendre la rive gauche du fleuve [2].

Quand les députés helvétiens se présentèrent, au jour fixé, César leur opposa un refus formel.—Irrités d'avoir été joués par le général romain, les Helvétiens firent plusieurs tentatives pour passer le Rhône, tantôt sur des radeaux, tantôt sur des bateaux attachés ensemble, tantôt par des gués plus ou moins praticables. Ils réussirent en effet à traverser le fleuve, mais partout le rempart élevé par les Romains les empêcha d'avancer et les força à revenir sur la rive droite.

Entrée des Helvétiens dans la Gaule. — Défaite des Tigurins.

Pendant ces tentatives, César, ne jugeant pas sa présence nécessaire sur un point qu'il trouvait suffisamment fortifié, se rendit en Italie et en ramena cinq légions avec lesquelles il traversa les Alpes. Dans ce passage, qui dura sept jours, il eut à combattre plusieurs peuples montagnards encore indépendants, tels que les *Centrons,* les *Graiocèles* et les *Caturiges* [1]. A son arrivée dans le pays des Allobroges, il apprit que les Helvétiens s'étaient décidés à prendre la route du Jura, dont les Séquanes, sans doute d'après les instigations de Dumnorix et de Castic, avaient laissé les passages libres. Les émigrants étaient déjà arrivés sur les bords de la Saône, et faisaient leurs préparatifs pour traverser cette rivière.

Les députés des Éduens et des Ambarres sollicitèrent le secours du proconsul, lui représentant qu'ils étaient hors d'état de se défendre contre les dévastations de l'ennemi. César hâta sa marche, passa le Rhône, et atteignit les Helvétiens au moment où les Tigurins, placés à l'arrière-garde, restaient seuls sur la rive gauche de la Saône.

Attaqués à l'improviste, au moment où ils commençaient à effectuer leur passage, embarrassés par le nombre des équipages, troublés par les cris des femmes et des enfants, les Tigurins n'opposèrent aux Romains qu'une résistance peu efficace. Ils furent taillés en pièces. Quelques-uns, en petit nombre seulement, échappèrent au carnage et réussirent à rejoindre le gros de l'armée helvétienne sur la rive droite; l'armée romaine jeta un pont et passa la Saône le même jour.

La victoire remportée sur les Tigurins flattait doublement l'orgueil de César; elle effaçait la honte de la défaite des Romains, vaincus cinquante ans auparavant par ce peuple helvétien, et vengeait la mort de l'aïeul du beau-père de César, le lieutenant consulaire Pison, qui avait été tué, ainsi que le consul Cassius, à la bataille du Léman.

Entrevue de César et de Divicon.

Cependant les Helvétiens, étonnés que l'armée romaine eût franchi en quelques heures une rivière

les autres, les noms des vieillards, des femmes et des enfants. Le nombre total des émigrants était de trois cent soixante-huit mille, dont deux cent soixante-trois mille Helvétiens, trente-six mille Tulinges, quatorze mille Latobriges, et vingt-trois mille Raurakes.

[1] Suivant M. Thierry, *Veroductius* devait être l'*orateur* de la députation, et César aurait pris pour un nom propre le titre d'une fonction; *veroductius* signifiant littéralement *l'homme de la parole,* et se composant des mots celtiques ou gaëliques *ver,* homme, et *dacht* ou *docht,* parole. — On pourrait aussi dire que de même que *ver* est la racine du mot latin *vir, docht* est celle de *doctus,* savant, docte (habile à parler).

[2] D'après quelques auteurs, il existe encore, à quelque distance de Genève, des restes de ce rempart élevé par ordre de César.

[1] *Centrones,* habitants de la Tarentaise. — *Graioceli,* habitants de la vallée de Maurienne. — *Caturiges,* habitants pays d'Embrun.



qu'ils avaient mis vingt jours à traverser, essayèrent de gagner du temps en envoyant des députés au proconsul.

Le chef de la députation était un vieillard octogénaire, ce fameux Divicon, vainqueur de Cassius et chef des Tigurins, qui, après la journée du Léman, avait fait passer sous le joug les légions romaines.

Avec les glorieux souvenirs de sa jeunesse, Divicon conservait encore toute son audace et toute sa fierté. Il dit à César : « Je viens au nom du peuple helvétien « demander la paix au peuple romain ; si cette paix « vous convient, assignez-nous dans la Gaule un « territoire où nous puissions aller habiter. Si la « guerre vous paraît préférable, souvenez-vous de « notre ancienne valeur et de ce qu'elle vous a déjà « coûté. Un léger avantage obtenu sur quelques-uns « de nos guerriers, par surprise et dans un moment « où le reste de l'armée, ayant passé la rivière, ne « pouvait aller à leur secours, ne peut être un grand « sujet d'orgueil. Nos pères nous ont appris à mé- « priser la ruse et à compter plus sur notre valeur « que sur d'artificieux stratagèmes. Réfléchissez, et « avant de vous décider à une guerre sans nécessité, « prenez garde que comme les rives du Léman, le « lieu, aujourd'hui inconnu, où nous sommes ne de- « vienne célèbre dans la postérité par la défaite d'une « armée romaine. »

César répondit :

« Je n'ai point oublié l'événement que vous me « rappelez ; ce souvenir règlera ma conduite. Il vous « sied de parler de hasard et de perfidie. Le consul « Cassius n'a-t-il pas été attaqué à l'improviste « et victime d'une trahison? Et quand j'oublie- « rais cette ancienne injure, ne m'avez-vous pas « donné pour causes de guerre des affronts plus ré- « cents? Les Helvétiens n'ont-ils pas essayé de péné- « trer malgré moi dans la Province? n'ont-ils pas « dévasté les terres des Allobroges, des Ambarres et « des Éduens? Ils se glorifient d'une victoire déjà « bien vieille, ils tirent orgueil d'une longue impu- « nité; mais ignorent-ils que pour mieux châtier les « hommes, les dieux leur accordent parfois des « succès passagers, et diffèrent une punition certaine « afin de rendre leur chute plus terrible.... Cepen- « dant, si les Helvétiens sont de bonne foi, s'ils me « donnent des otages pour garants de leurs promesses, « s'ils s'engagent à réparer les dommages causés aux « alliés et aux sujets des Romains, alors je pourrai « leur accorder la paix. »

— « Nous, donner des otages! repartit froidement le « vieillard ; nous avons la coutume d'en recevoir, non « d'en donner. Le peuple romain, au besoin, pourrait « attester cet usage de nos ancêtres. »

Après cette réponse, il se retira.

César poursuit les Helvétiens.

Le lendemain, les Helvétiens continuèrent leur marche. César les suivit, plaçant à l'avant-garde pour mieux les observer, quatre mille cavaliers auxiliaires fournis par les Éduens, et commandés par Dumnorix. Cette cavalerie parut d'abord remplie d'ardeur; elle harcela et attaqua l'arrière-garde helvétienne, mais ayant été chargée par cinq cents cavaliers ennemis, elle tourna bride et prit la fuite. — Les Helvétiens enhardis par ce succès, attendirent souvent de pied ferme l'avant-garde romaine, et la battirent dans plusieurs escarmouches. — César empêchait le gros de l'armée de prendre part au combat; il voyait avec déplaisir ces engagements partiels, et voulait attirer l'ennemi à une bataille générale et décisive; mais les Helvétiens ne lui en fournirent pas l'occasion. Pendant quinze jours les deux armées campant chaque soir à peu de distance l'une de l'autre, continuèrent ainsi à se harceler. Les Helvétiens qui avaient d'abord côtoyé la Saône, changèrent de route, et se dirigèrent directement vers l'ouest.

Dénûment de l'armée romaine. — Assemblée des magistrats éduens.

Tant que l'armée romaine avait marché dans la vallée de la Saône, elle avait vécu dans l'abondance, César tirant de la Province tout ce qui lui était nécessaire; dès qu'elle s'éloigna de cette rivière, les vivres commencèrent à lui manquer.

Les Éduens avaient bien fait au général romain la promesse de subvenir à tous les besoins de ses soldats; mais les convois annoncés n'arrivaient pas; la saison avait été pluvieuse, les blés n'étaient pas mûrs; la cavalerie ne trouvait pas de fourrages. Le moment approchait où il allait être impossible de faire aucune distribution de farine aux soldats.

César perdit patience. Il convoqua dans son camp les magistrats et les principaux citoyens de la nation éduenne. Divitiac, rentré dans la Gaule, se trouvait à cette assemblée ainsi que le *Vergobret* alors en fonctions, nommé Lisc. César témoigna vivement à ses alliés le mécontentement que lui causait leur conduite, et leur reprocha une indifférence dont il ne savait comment se rendre compte. « Quoi! leur dit-il, « c'est sur vos instances que j'ai entrepris cette guerre. « Je suis en présence de l'ennemi; il m'est impossible « d'acheter du blé ni d'en faire moissonner, et ou- « bliant vos promesses, vous me laissez avec mon « armée dans un absolu dénûment. »

Les magistrats éduens gardaient le silence. Le Vergobret auquel son rang semblait imposer l'obligation de répondre, appréciait la justice des plaintes de César; il hésita quelque temps; mais enfin surmontant toute considération, il s'écria : « Je sais à

« quels dangers je m'expose en parlant, mais j'aurai « le courage de tout dire. Sache donc, ô César, qu'il « existe parmi les Éduens des hommes puissants sur la « multitude, simples particuliers plus influents que « les magistrats eux-mêmes. Ces hommes, ambitieux « et perfides, empêchent seuls le peuple de livrer les « grains que nous t'avons promis. Ils lui font conce- « voir des craintes sur son indépendance future. Ils « lui répètent que les Romains, s'ils sont vainqueurs, « opprimeront la Gaule; que le peuple éduen, s'il ne « peut obtenir le premier rang, doit préférer à une « domination étrangère la suprématie des Helvétiens, « qui, après tout, sont des Gaulois. Ces hommes, « puissants dans nos villes, ne sont pas sans influence « sur les auxiliaires admis dans ton armée. Du milieu « de ton camp, ils correspondent avec tes ennemis et « les informent de tes desseins. J'ai voulu user contre « eux de mon autorité. J'ai voulu faire respecter nos « lois. Tous mes efforts ont été inutiles; car ces « hommes, certains d'être soutenus par le peuple, « ne craignent rien, et sont prêts à tout oser. Tu « voulais connaître la vérité, je te la dis; sois assuré « que jamais, sans ces divisions civiles, César n'eût « eu à se plaindre des Éduens, ses alliés. »

Lisc découvre à César les complots de Dumnorix.

Le proconsul connaissait déjà assez la situation intérieure du pays, pour comprendre que le frère de Divitiac était l'homme que Lisc voulait lui désigner; mais jugeant peu convenable de traiter une affaire de si grande importance devant de nombreux témoins, il rompit l'assemblée et resta seul avec le Vergobret. Lisc s'expliqua alors librement, et lui fit connaître toutes les intrigues de Dumnorix, les relations de ce noble éduen avec Orgétorix, ses alliances avec les ambitieux des états voisins, son mariage avec une Helvétienne, ses largesses intéressées, ses flatteries à la multitude, le monopole de la perception des impôts, servant à accroître sa fortune et à étendre son influence. « Dumnorix, dit-il, « a d'ailleurs contre les Romains un motif de haine « personnelle; car si les Romains triomphent, en fai- « sant rendre à Divitiac la fortune et le rang qu'il a « perdus, ils diminuent le crédit et la popularité de « son frère; tandis qu'au contraire, si les Romains « sont vaincus, Dumnorix peut espérer, à l'aide des « Helvétiens victorieux, de s'emparer de la royauté. « C'est dans un but de trahison qu'il s'est fait dé- « cerner le commandement de la cavalerie éduenne, « qui a fui naguère devant cinq cents cavaliers en- « nemis, et a entraîné dans sa fuite toute la cavalerie « auxiliaire. C'est lui dont les intrigues ont ouvert « les passages du Jura aux Helvétiens. C'est lui qui a « engagé les Séquanes et les Helvétiens à se donner « réciproquement des otages. — Il a fait tout cela « non-seulement sans le consentement des Éduens, « mais même à leur insu. »

Perplexité de César. — Son entrevue avec Divitiac. — Il pardonne à Dumnorix.

Des révélations aussi graves, appuyées par le résultat d'autres informations, semblaient, en raison des traités qui unissaient les Éduens et les Romains, exiger la punition de Dumnorix. Dumnorix, en supposant que ses projets ambitieux fussent une calomnie des envieux de sa popularité, pouvait être un patriote gaulois, un homme prévoyant les dangers que l'alliance étrangère allait attirer sur sa patrie, mais aux yeux de Lisc et de César ce n'était qu'un Éduen rebelle. Le proconsul hésita s'il se chargerait lui-même du soin de le punir, ou s'il remettrait le châtiment du coupable à la discrétion des magistrats éduens. Toutefois, l'attachement bien connu de Divitiac pour le peuple romain, sa fidélité à toute épreuve, la justice et la modération de ce noble druide plaidaient en faveur de son frère. César craignit de s'aliéner un homme aussi justement influent et estimé. Avant de prendre aucune décision, il le fit appeler, et en présence seulement de Valérius Procillus, un des hommes considérables de la Province, son ami et son plus intime confident, il lui fit connaître les charges qui pesaient sur Dumnorix, et lui demanda de ne pas trouver mauvais si lui, César, ou si les magistrats de la cité éduenne poursuivaient la punition du traître.

Divitiac, tout en larmes, se jeta dans les bras du proconsul, et le conjura de ne pas sévir avec trop de rigueur contre son frère. « Je sais, dit-il, que tout « ce qu'on en a dit est vrai, personne n'en a plus de « douleur que moi! moi qui l'ai élevé dans sa jeu- « nesse, moi qui ai eu pour lui la tendresse d'un père « et l'affection d'un ami! C'est à mon influence, à « mon crédit, à mon autorité, qu'il doit son élévation; « maintenant il se montre ingrat, il se sert contre son « bienfaiteur des richesses et du crédit dont il lui est « redevable; mais enfin, c'est mon frère, et si j'ou- « bliais l'amour fraternel, pourrais-je dédaigner l'es- « time publique? Tu es mon ami, mon soutien, tous « les Gaulois le savent. Si tu le punis rigoureusement, « que diront-ils? Ils croiront que la ruine de mon « frère est l'œuvre de ma volonté. Ils maudiront le « fratricide. Je deviendrai odieux à toute la Gaule. » Et en disant ces paroles, le noble vieillard, le bon druide, l'homme désintéressé qui, par la civilisation de la Gaule, croyait assurer le bonheur de sa patrie, l'honneur de sa famille, pleurait, et ses sanglots interrompaient ses supplications. César, ému, ne put résister à Divitiac; il prit la main du suppliant et lui dit que pour lui donner une preuve du cas qu'il faisait de son amitié, il allait, en sa faveur, pardonner à

son frère; et faisant aussitôt venir Dumnorix, il lui dit, en présence du vieillard accablé de honte et de douleur : «Dumnorix, je connais tes intrigues, aussi «contraires aux intérêts de ta patrie qu'à tes engagements envers les Romains. Je n'ignore pas la «trahison dont tu t'es rendu coupable envers mon «armée : par considération pour ton frère, je veux «bien oublier et mes propres injures et celles de la «République. Je veux bien pardonner le passé, et je «t'exhorte à te conduire désormais de manière à ne «donner lieu à aucun soupçon.» Et sans attendre la réponse du jeune Éduen, il le congédia. Divitiac ne pouvait se lasser de témoigner sa reconnaissance; mais le prudent César eut soin de charger quelques hommes dévoués de surveiller les démarches et les discours du chef de la cavalerie éduenne.

Les deux armées se rapprochent. — Forces respectives des Romains et des Helvétiens.

Peu de jours après, l'armée romaine, qui avait continué à poursuivre les Helvétiens, et qui, sans la lâcheté d'un des lieutenants du proconsul, aurait peut-être réussi à engager une bataille dans une position favorable, fit un mouvement rétrograde pour se rapprocher de Bibracte [1], où se trouvaient des vivres qui lui étaient destinés. Instruits de ce mouvement par des transfuges, les Helvétiens, croyant qu'elle fuyait, revinrent aussi sur leurs pas. César vit avec plaisir que cette erreur de l'ennemi allait lui fournir l'occasion de livrer la grande bataille qu'il désirait depuis long-temps. Les Helvétiens attaquèrent son arrière-garde. — Il fit faire halte à ses troupes, lança en avant la cavalerie pour soutenir le combat, et s'occupa aussitôt à ranger son armée en bataille sur une hauteur qui offrait une bonne position militaire. — En ce moment, on lui présenta son cheval, mais il le renvoya. «On me l'amènera, «dit-il, après la victoire, quand il s'agira de poursuivre; en ce moment il ne faut qu'attendre l'ennemi «de pied ferme.» Tous les officiers imitèrent cet exemple, et mettant pied à terre, se placèrent l'épée à la main à la tête des troupes.

L'armée de César présentait alors une masse d'environ quatre-vingt mille combattants; outre l'infanterie et la cavalerie fournie par les alliés, elle se composait de quatre légions de vétérans et de deux légions nouvellement levées dans la Cisalpine [2].

Voici quel fut son ordre de bataille :

Les quatre vieilles légions se rangèrent sur le penchant de la colline : elles étaient divisées par cohortes et formées sur trois lignes, sans doute d'après la tactique romaine, les *hastates* en première, les *principes* en seconde et les *triaires* en troisième ligne; chaque cohorte était flanquée de deux *manches* ou corps de *vélites*. — Derrière cette triple ligne de vétérans, et au sommet de la colline, César disposa, également sur trois lignes, les deux légions de nouvelle levée, dont les ailes furent couvertes par l'infanterie auxiliaire, et qui furent chargées de la défense du camp retranché renfermant les bagages de l'armée. La cavalerie romaine et alliée, qui, tandis que les légionnaires prenaient leur rang de bataille, avait soutenu le combat contre l'avant-garde helvétienne, revint se former en deux corps sur les ailes des quatre premières légions.

Cependant les Helvétiens avaient rassemblé tous

[1] Depuis *Augustodunum*, Autun.

[2] La *légion* romaine était composée de dix *cohortes* d'infanterie, divisées elles-mêmes en trois *manipules*, chacune de deux *centuries*. — Une légion comprenait donc trente manipules ou soixante centuries. — Chaque centurie au complet de guerre était de cent hommes, ce qui portait la force de la légion à six mille fantassins. — Les auxiliaires attachés à chaque légion étaient aussi nombreux que les légionnaires romains, et comme eux divisés en cohortes. — On remarquait dans la légion plusieurs espèces d'infanterie. — Les *hastates* (*hastati*), qui formaient la première ligne, étaient de jeunes soldats dans la fleur de l'âge. — La seconde ligne était formée par les *principes* (*principes*), soldats dans la force de l'âge (*in mediâ ætate*) et plus pesamment armés que les hastates. — La troisième ligne se composait des *triaires* (*triarii*), dont l'armure était encore plus pesante que celle des principes. — Les fantassins armés à la légère formaient une quatrième classe de soldats désignés par le nom de *vélites* (*velites*); ils n'avaient pas de place déterminée dans l'ordonnance de la légion, mais se plaçaient ordinairement dans les intervalles entre les cohortes. — Un corps de cavalerie romaine (*ala*) de trois cents hommes était attaché à chaque légion; il se divisait en dix compagnies (*turmæ*), chacune de trente hommes, chaque turme se subdivisait en trois décuries. Les officiers supérieurs de la légion étaient les *tribuns*. C'étaient les véritables chefs des cohortes, qui, quelquefois aussi, étaient commandées par les centurions. Les centuries avaient pour chefs les *centurions*, dont le plus ancien commandait la *manipule*. — Au-dessous du centurion se trouvaient deux officiers, un lieutenant et un porte-étendard. — Les cohortes des troupes alliées étaient commandées par des *préfets*, qui avaient la même autorité que les tribuns.

La cavalerie auxiliaire attachée à chaque légion était beaucoup plus nombreuse que la cavalerie romaine; on comptait dans chaque légion environ neuf cents cavaliers alliés.

L'enseigne de la légion était l'*aigle*; il n'y en avait qu'une par légion. — Les cohortes, les centuries et les manipules avaient des enseignes particulières. C'était, pour les cohortes, le *vexillum*, morceau d'étoffe brodée, de deux ou trois pieds carrés, attaché par une traverse au bout d'une pique. L'enseigne (*signum*) des centuries était une hampe droite, décorée de plusieurs ornements, et surmontée, soit d'un globe, soit d'une couronne. — L'enseigne des manipules était surmontée d'une main ouverte et dressée, symbole de la fidélité.

Il résulte de ce qui précède, qu'en admettant, comme cela est probable, que les légions de César nouvellement levées, ou augmentées par des renforts, fussent au complet de guerre, l'armée opposée aux Helvétiens se composait :

1° De l'infanterie romaine des six légions. .	36,000 hommes.
2° De l'infanterie auxiliaire de ces légions. . .	36,000
3° De la cavalerie romaine des six légions. .	1,800
4° De la caval. alliée attachée à ces légions.	5,400
c'est-à-dire de.	79,200 hommes,

parmi lesquels on comptait soixante-douze mille fantassins et sept mille deux cents cavaliers.



leurs chariots sur un coteau séparé par une petite plaine, large de mille pas environ, de la colline où était rangée l'armée romaine. Les Boïens et les Tulinges, au nombre de quinze mille, composèrent la réserve. Le reste des guerriers (Helvétiens et Latobriges) forma deux grosses phalanges compactes, qui se mirent en ligne l'une à côté de l'autre, et que flanqua la cavalerie.

Grande bataille. — Défaite des Helvétiens (an 58 avant J.-C.).

Cette ligne, peu étendue mais profonde, marcha en bon ordre à l'ennemi. Le nombre des Helvétiens, diminué par la défaite des Tigurins, n'était pas de beaucoup plus considérable que celui des soldats romains. Ceux-ci l'emportaient par la discipline et par l'expérience militaire [1].

Quand les Helvétiens furent à portée, les Romains, qui, placés sur le penchant de la colline, dominaient leurs phalanges, commencèrent l'attaque en lançant une grêle de flèches et de javelots. L'ordonnance serrée, adoptée pour la phalange, obligeait les soldats placés dans les rangs intérieurs à élever leurs boucliers et à les croiser au-dessus de leur tête; les traits lancés par les Romains tombant de haut en bas, et perpendiculairement sur ces boucliers, en perçaient plusieurs à la fois, et les clouaient pour ainsi dire ensemble, sans qu'il fût possible de les séparer. Cette difficulté imprévue fut cause que la plupart des Helvétiens abandonnèrent leur bouclier, afin de combattre librement, quoique à découvert. — Mais en les attaquant avec l'épée, les Romains eurent facilement l'avantage sur des ennemis privés d'armes défensives.—Les trois lignes de vétérans s'ébranlèrent successivement, et rejetèrent en désordre la double phalange sur la hauteur où étaient les chariots. Cet avantage, toutefois, ne s'obtint pas sans quelque dérangement dans l'ordonnance des légions; il s'en suivit qu'un des flancs de l'armée de César resta à découvert. Les Boïens et les Tulinges formant la réserve ennemie en profitèrent habilement pour s'élancer dans la plaine que les deux armées venaient de quitter, et prirent les Romains à dos. Les Helvétiens, du sommet de la colline, virent ce secours qui leur arrivait, et recommencèrent le combat avec un nouvel acharnement. Les légions, obligées de faire des deux côtés face à l'ennemi, soutinrent le choc sans plier; la troisième ligne, laissant la première et la seconde aux prises avec les Helvétiens, fit volte-face pour repousser les Boïens et les Tulinges. Les troupes romaines laissées à la garde du camp descendirent aussi dans la plaine, pour secourir les légions engagées, et leur arrivée, sans doute, décida la victoire. Le combat durait avec des chances égales depuis une heure de l'après-midi, et la nuit était arrivée sans qu'on eût vu un seul des Helvétiens tourner le dos aux Romains [1].—Les Helvétiens vaincus combattirent encore dans leur camp jusque bien avant dans la nuit. Ils s'étaient fait un rempart de leurs chariots. Là, non-seulement les hommes, mais encore les femmes et les enfants, montrèrent une opiniâtreté héroïque. Du haut des chars, ils faisaient pleuvoir une grêle de traits sur les assaillants, ou, par-dessous et à travers les roues, ils les blessaient à coups de piques et de matras. — Le carnage, durant ce combat nocturne, fut horrible; enfin, après une longue résistance, le camp fut forcé.— Parmi les prisonniers se trouvèrent un fils et une fille d'Orgétorix.

Un tiers environ des émigrants, rallié aux débris de l'armée, échappa à la mort, et marchant toute la nuit sans s'arrêter, parvint, après quatre jours de fatigues inouïes, jusqu'au territoire des Lingons. Les fuyards étaient au nombre de cent trente mille.

L'armée romaine fut obligée de s'arrêter trois jours sur le champ de bataille pour relever les blessés et brûler les morts; mais César avait écrit aux Lingons pour leur défendre de donner des vivres aux Helvétiens, sous peine d'être traités eux-mêmes en ennemis. — Le quatrième jour, il se mit à la poursuite des vaincus.

Capitulation des Helvétiens. — Malheureuse tentative des Urbigènes.

Privés de nourriture, accablés de fatigue, les Helvétiens, réduits à l'extrémité, et hors d'état de livrer une seconde bataille, reconnurent qu'ils étaient dans l'impossibilité de gagner le Rhin, comme ils en avaient le projet, et se résignèrent à capituler. Ils envoyèrent à César des députés, qui, l'ayant rencontré en chemin, se jetèrent à ses pieds, et, les larmes aux yeux, lui demandèrent la paix. Pour toute réponse, le général romain leur ordonna d'aller dire à leurs compatriotes de l'attendre dans l'endroit même où ils se trouvaient. Les Helvétiens obéirent. A son arrivée, César leur demanda leurs armes, des

[1] Le nombre des guerriers de la horde émigrée était, en quittant la Suisse, de quatre-vingt-douze mille, dont soixante-cinq mille cinq cents Helvétiens, neuf mille Tulinges, trois mille cinq cents Latobriges, six mille Raurakes et huit mille Boïens. En déduisant du nombre total seize mille Tigurins tués ou dispersés au passage de la Saône, on trouve que l'armée opposée à César ne devait présenter qu'une masse de soixante-seize mille guerriers; mais il y a lieu de croire qu'une partie des Tigurins vaincus avait réussi à rejoindre l'armée helvétienne qui s'était aussi renforcée d'un assez grand nombre d'esclaves fugitifs, tant de la Province que des pays des Allobroges, des Ambarres et des Éduens. — On peut supposer ainsi, sans craindre de tomber dans l'exagération, que cette armée devait être un peu supérieure en nombre à l'armée romaine.

[1] « Hoc toto prælio, quàm ab horâ septimâ ad vesperum pugnatum sit, aversum hostem videre nemo potuit. » Cæs., *Bell. Gall.*, l. I, ch. 26.

otages, et les esclaves qui s'étaient retirés parmi eux. La nuit suivante, et pendant que les malheureux vaincus se préparaient à exécuter les volontés du vainqueur, six mille *Urbigènes* [1], trouvant de l'ignominie à rendre leurs armes, craignant peut-être qu'on ne les fît mourir après les avoir désarmés, ou espérant que dans la foule des captifs on ne s'apercevrait pas de six mille prisonniers de moins, sortirent du camp helvétien et se dirigèrent vers le camp des Germains, alors établi sur les bords du Rhin.

Informé de leur fuite, César força les peuples dont ils devaient traverser le territoire, à s'armer contre eux. On les lui ramena, et ils furent traités en ennemis, c'est-à-dire vendus comme esclaves, ou passés au fil de l'épée [2].

César oblige les émigrants à retourner dans leur pays.

Les autres émigrés, dont la soumission avait été acceptée, eurent ordre de retourner dans leur patrie et d'y rebâtir leurs villes et leurs bourgades. César ne voulait pas que l'Helvétie demeurât déserte, de peur que les Germains d'outre-Rhin ne s'en emparassent et ne devinssent ainsi voisins de la Province et de l'Allobrogie. — Les Latobriges et les Tulinges durent également retourner dans leur pays. Quant aux Boïens, dont la bravoure s'était montrée d'une manière si remarquable dans la dernière bataille, les Éduens prièrent César de les laisser s'établir sur leur territoire, où ils avaient dessein de leur confier la garde de leur frontière du côté de l'Arvernie, afin d'opposer à leurs anciens rivaux un peuple belliqueux. César y consentit. Les Éduens donnèrent d'abord des terres aux Boïens, et par la suite les admirent au partage des droits et de la liberté dont ils jouissaient eux-mêmes. — Les Allobroges furent chargés de fournir des vivres à ceux qui retournèrent dans l'Helvétie. Des trois cent soixante-huit mille émigrants qui avaient pénétré dans la Gaule, cent dix mille seulement revirent leur pays natal.

Félicitations des Gaulois à César.

Après cette heureuse conclusion de la guerre contre les Helvétiens, des félicitations arrivèrent de tous côtés à César. Les députés chargés de lui exprimer la reconnaissance des cités gauloises lui dirent que, « Bien qu'il eût combattu les Helvétiens principalement pour venger d'anciennes injures faites à la République romaine, sa victoire n'en était pas moins agréable à la Gaule celtique, qu'elle avait délivré de l'invasion, de la guerre, et peut-être de la servitude. » Ensuite, annonçant au proconsul qu'ils allaient se réunir en assemblée générale afin de traiter d'une affaire de haute importance qu'ils ne pouvaient encore lui révéler, ils le prièrent de leur accorder, pour une époque prochaine, une audience dans laquelle, après avoir pris l'avis de tous, ils viendraient conférer avec lui sur cet objet d'un si grand intérêt. — César, ne doutant pas que cette communication nouvelle ne lui fournît l'occasion d'étendre davantage l'influence romaine dans la Gaule, accéda volontiers à cette demande. Les députés, satisfaits, partirent pour se rendre à l'assemblée générale, dont les délibérations devaient être couvertes du plus profond secret.

[1] D'après D'Anville, les Urbigènes (*Urbigeni*) étaient les habitants d'un territoire qui a fait partie depuis du canton de Vaud et du pays de Fribourg.— *Urba* (aujourd'hui *Orbe*) était leur cité principale.

[2] « Reductos in hostium numero habuit. » C'est tout ce qu'en dit César (*Bell. Gall.*, l. I, ch. 28).

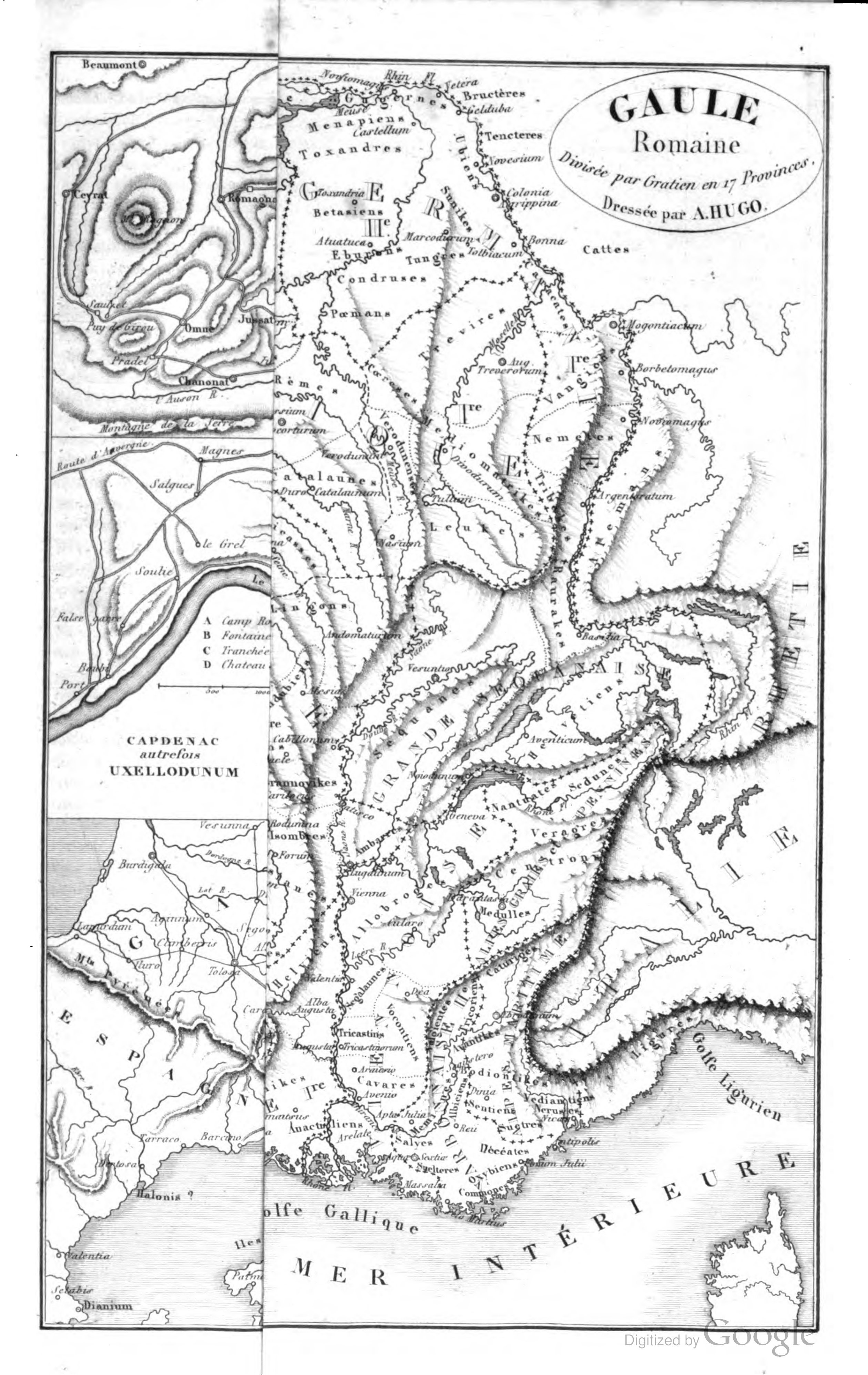
CHAPITRE VI.

GUERRE CONTRE ARIOVISTE. — DÉFAITE DES GERMAINS.

Les Gaulois implorent le secours de César contre les Germains. — Messages de César et d'Arioviste. — Marche de César contre les Germains. — Occupation de Vesuntio. — Terreur des Romains. — César ranime leur courage. — Entrevue de César et d'Arioviste. Trahison d'Arioviste. — Hostilités commencées par les Germains. Grande bataille. — Défaite des Germains. — Ils sont chassés de la Gaule. — César revient dans la Cisalpine.

Les Gaulois implorent le secours de César contre les Germains.

Les députés gaulois furent exacts au rendez-vous. Introduits devant César, ils le supplièrent de garder un secret inviolable sur ce qu'ils allaient lui dire. Divitiac prit ensuite la parole, et rappelant les discordes civiles qui depuis cinquante ans avaient divisé les peuples de la Gaule celtique, l'ancienne rivalité des Arvernes et des Éduens, l'alliance de ces derniers avec Rome et leur triomphe, il raconta comment la confédération Arverno - Séquanienne avait été entraînée à appeler les Germains dans la Gaule, et comment, après la défaite des Éduens, les Séquanes victorieux avaient été forcés de subir la domination des Barbares. Il rappela l'union récente des deux peuples, naguère ennemis, et leur commun désastre à Magetobria. « Arioviste, dit-il, s'est emparé de la plupart des villes de la Séquanie. Il tient les Séquanes, ainsi que les Éduens, dans une dépendance voisine de l'esclavage. Après avoir obligé les Séquanes à lui abandonner le tiers de leur territoire, il leur enjoint aujourd'hui d'en céder un autre tiers aux Harudes, qui, au nombre de 24,000, ont franchi le Rhin pour se réunir à lui. Les Gaulois, dont il garde en otage le enfants, ne peuvent résister à ses volontés. Le nombre des soldats d'Arioviste s'accroît chaque année ; bientôt les Séquanes et les Éduens seront forcés, à l'exemple des Helvétiens, d'abandonner leur patrie pour aller au loin



GAULE
Romaine
Divisée par Gratien en 17 Provinces,
Dressée par A. HUGO.
CAPDENAC
autrefois
UXELLODUNUM
A Camp Ro
B Fontaine
C Tranchée
D Chateau
Beaumont
Ceyrat
Romagnat
Saulzet
Puy de Girou
Omne
Jussat
Pradel
Chanonat
l'Auzon R.
Montagne de la Serre
Route d'Auvergne
Magnes
Salgues
le Grel
Soulie
False garre
Port
Vesunna
Burdigala
Lot R.
Dordogne R.
Aginnum
Lapurdum
Tolosa
Iluro
M.ts Pyrénées
ESPAGNE
Tarraco
Barcino
Dertosa
Halonis ?
Valentia
Setabis
Dianium
Iles
Rhin Fl.
Vetera
Bructères
Gelduba
Tencteres
Novesium
Colonia Agrippina
Bonna
Cattes
Menapiens
Castellum
Toxandres
Toxandria
Betasiens
Atuatuca
Eburons
Tungres
Tolbiacum
Condruses
Pœmans
Trevires
Mogontiacum
Borbetomagus
Noviomagus
Aug. Treverorum
Vangions
Nemetes
Argentoratum
Divodurum
Tullum
Leukes
Rauraks
Basilia
Catalaunes
Duro Catalaunum
Lingons
Andomaturum
Vesuntio
Sequanes
GRANDE SEQUANAISE
Helvetiens
Aventicum
Rhin Fl.
Noiodunum
Nantuates
Seduners
Geneva
Rhone Fl.
Veragres
Centrons
Lugdunum
Vienna
Allobroges
Medulles
Caturiges
Valentia
Alba Augusta
Tricastins
Vocontiens
Arausio
Cavares
Avenio
Apta Julia
Arelate
Salyes
Massalia
Nerusiens
Antipolis
Décéates
Oxybiens
Forum Julii
Golfe Gallique
Golfe Ligurien
MER INTÉRIEURE

« chercher d'autres terres. C'est à toi, ô César, de « voir s'il convient au peuple romain que les Barbares « viennent camper sur les limites de la Province. « C'est toi que nous supplions de secourir les Gaulois « et d'empêcher que toute la Gaule ne soit envahie « par les Germains. »

César connaissait déjà en grande partie les événements dont on lui présentait le tableau. Il chercha à rassurer les députés gaulois, leur promit d'intervenir auprès d'Arioviste, et leur fit espérer que, par égard pour lui-même, non moins que par respect pour le peuple romain, le roi les traiterait mieux à l'avenir. — Puis il congédia l'assemblée.

Les députés s'en retournèrent pleins de confiance dans la promesse du proconsul. César, néanmoins, était irrésolu sur le parti qu'il avait à prendre. Il n'ignorait pas l'orgueil, la cruauté et l'insolence d'Arioviste. Il trouvait honteux pour la République, arrivée au plus haut degré de puissance et de gloire, que des peuples auxquels elle avait donné le titre de frères et d'alliés fussent obligés de donner des otages à un vainqueur. Il craignait que les Germains, encouragés par leurs succès mêmes, n'essayassent, à l'exemple des Cimbres et des Teutons, d'envahir la Province, afin de se jeter ensuite sur l'Italie. Toutefois Arioviste n'était-il pas aussi l'allié et l'ami du peuple romain? Depuis son arrivée sur la rive gauche du Rhin, le Sénat, sur la demande même de César, n'avait-il pas consacré l'établissement des Germains dans la Gaule, en accordant à leur chef le titre de *Roi*? Appartenait-il à un simple proconsul d'entreprendre une guerre pour changer un état de choses que le Sénat n'avait pas désapprouvé?

Mais, en se faisant donner le commandement de la Province, de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, César avait eu principalement pour but de faire des guerres et d'entreprendre des conquêtes qui élevassent sa renommée militaire au niveau de la gloire de Pompée, et lui permissent d'aspirer dans Rome à l'autorité suprême. Son intérêt personnel le fit donc pencher en faveur des Gaulois [1].

Messages de César et d'Arioviste.

Pourtant, avant de commencer la guerre, il fit demander à Arioviste une entrevue dans quelque lieu situé non loin de leurs états réciproques. Le Germain répondit avec hauteur : « Si Arioviste avait « à parler à César, il irait le trouver. Si César veut « parler à Arioviste, qu'il vienne le visiter.—Dites au « proconsul que je ne comprends pas ce que les Ro« mains peuvent avoir à démêler avec moi touchant « les conquêtes des Germains. »

César, sans se laisser rebuter par cette arrogance, envoya à Arioviste un nouveau message, à peu près ainsi conçu :

« Puisque, oubliant les bienfaits de Rome et ceux

[1] César était le chef du parti populaire, du parti de Marius, dont il voulait faire servir le triomphe à sa grandeur personnelle. Ce parti avait été renversé par le Sénat, mais il vivait encore dans le souvenir du peuple, et César n'avait jamais négligé aucune occasion de flatter la multitude en lui rappelant un grand homme dont elle conservait la mémoire. Pendant sa questure, il avait osé, en prononçant à la tribune l'éloge funèbre de sa tante Julia, veuve du vainqueur des Cimbres, produire en public les images de Marius, qu'on n'avait point vues à Rome depuis la dictature de Sylla. Plus tard, étant promu à la dignité d'édile, il avait fait relever les statues et les trophées de son oncle maternel. Dès cette époque, il fut accusé dans le Sénat d'aspirer à la tyrannie; mais le peuple, comblé de ses largesses, vanta son dévouement et son courage, et le zèle qu'il avait mis aux embellissements de Rome. La multitude surtout n'oublia point qu'elle lui devait de magnifiques spectacles, et qu'il avait fait placer des siéges pour la commodité des spectateurs dans les jeux mégalésiens. — Lorsque la conspiration de Catilina fut découverte, César osa recommander les conjurés à la clémence du Sénat, et soutint son opinion avec une chaleur qui pouvait faire croire qu'il n'était pas étranger au complot. L'indignation contre lui fut si grande, que les chevaliers qui étaient de garde ce jour-là n'attendaient qu'un signe de Cicéron pour le massacrer. « César, dit M. Michaud (dans la *Biographie Universelle*), au milieu des plus vastes projets d'ambition, vivait alors comme un homme de plaisir, engagé dans plusieurs intrigues de galanterie, et se livrant à l'intempérance du vin... Après avoir exercé la préture, le sort lui assigna le gouvernement d'Espagne. — Retenu à Rome par ses nombreux créanciers, il eut besoin que Crassus vînt à son secours, et se déclarât sa caution pour des sommes considérables (830 talents — 3,875,062 francs). » Plutarque rapporte un mot de César qui semblerait faire croire que dès lors il songeait à la souveraine puissance. Comme il traversait un pauvre village des Alpes, un de ses familiers lui demanda en riant si, dans ce misérable lieu, le pouvoir et les dignités occasionaient aussi des brigues et des débats. « J'aimerais « mieux, dit-il gravement, être le premier dans ce lieu, que le « second dans Rome. » César employa tout le temps qu'il resta dans son gouvernement à en étendre les frontières... Il soumit la Galice et la Lusitanie; mais, dans cette conquête utile à l'État, il ne négligea pas ses intérêts particuliers : il s'empara, par des contributions violentes, de tout l'argent de ces provinces, et fut bientôt assez riche pour payer ses dettes, qui s'élevaient, dit-on, à trente-huit millions de notre monnaie. Lorsqu'il revint à Rome, ce qui lui restait lui suffit encore pour acheter un grand nombre de voix dans les comices. Il réconcilia Crassus et Pompée, et se servit de leur crédit pour obtenir le consulat. Quoiqu'il eût un collègue, il gouvernait avec une autorité absolue. — Bibulus, qui lui était associé, s'opposait vainement à ses volontés, et les beaux-esprits du temps disaient qu'ils n'étaient pas sous le consulat de César et de Bibulus, mais sous le consulat de Julius et de César.—César chercha surtout à se rendre agréable au peuple, et fit, malgré le Sénat, passer une loi pour distribuer les terres de la Campanie entre vingt mille citoyens de ceux qui avaient au moins trois enfants. César s'attacha Pompée en lui donnant sa fille Julie en mariage, et, peu de temps après, étant sorti du consulat, il obtint le gouvernement des Gaules et de l'Illyrie, avec le commandement de quatre légions. « Au milieu de ses victoires, dit encore M. Michaud, d'accord sur ce point avec tous les historiens, César ne négligea rien pour amasser de grandes richesses; il trafiqua de la guerre et de la paix; il n'épargna ni les temples des dieux, ni les terres des alliés. Tout ce qui servait à augmenter sa puissance lui paraissait juste et honnête, et Cicéron rapporte qu'il avait souvent dans la bouche ces mots d'Euripide : « S'il faut violer le droit, il ne le faut violer que pour régner. »

« de César, Arioviste refuse de se rendre à la confé« rence proposée, César lui fait dire : Qu'il ait à ces« ser, lui Arioviste, d'attirer dans la Gaule les Ger« mains d'au-delà du Rhin; qu'il rende aux Éduens « leurs otages, et permette aux Séquanes de leur « rendre aussi ceux qu'ils en ont reçus; enfin qu'il « cesse de causer aucun dommage et de faire aucune « menace aux Éduens et à leurs alliés, s'il ne veut « forcer César à prendre, conformément aux décrets « du Sénat, des mesures pour les venger. »

Arioviste répondit :

« La guerre donne au vainqueur le droit de dis« poser à son gré du vaincu. Les Romains traitent « selon leur volonté les peuples qu'ils ont subjugués. « Je ne prétends pas leur prescrire la manière dont « ils doivent user de leur victoire; je n'entends pas « qu'ils m'empêchent d'user de la mienne. — Les « Éduens ont été vaincus et subissent mes lois. Je « leur ai imposé un tribut dont l'arrivée de César n'a « déjà que trop retardé le paiement. Je ne leur ren« drai pas leurs otages, mais je ne leur ferai pas la « guerre s'ils remplissent les conditions du traité « auquel ils se sont soumis; s'ils s'y refusent, le titre « d'alliés de la République romaine leur servira peu « contre moi. — Quant à César et à sa menace de « prendre parti pour les Éduens, qu'il sache qne « nul ne m'a encore attaqué sans s'en repentir. Quand « il le voudra, nous nous mesurerons, et il appren« dra ce dont est capable le courage des Germains, « peuples aguerris et invaincus, qui, depuis quatorze « ans, n'ont pas couché sous un toit. »

Marche de César contre les Germains. — Occupation de Vesuntio.

Cette arrogante réponse arriva à César au moment où de nouveaux députés éduens venaient se plaindre à lui des dévastions des Harudes, et où les Trévires lui annonçaient que les guerriers de cent cantons des Suèves, campés sur la rive droite du Rhin, faisaient des dispositions pour forcer le passage du fleuve et envahir la Gaule.

César se décida aussitôt.

Il se mit à la tête des légions, passa le Rhône et se porta rapidement sur Vesuntio, cité principale des Séquanes, bien fournie de vivres, de munitions, d'approvisionnements de tous genres, et dont il comptait faire le point central de ses opérations contre Arioviste.

Cette ville, presque entièrement environnée par le Doubs, était, par sa position, une des places les plus fortes de la Gaule. Le côté que ne baignaient pas les eaux de la rivière était défendu par une montagne escarpée, surmontée d'une citadelle. César y mit une garnison et s'y arrêta quelques jours, afin d'assurer les subsistances de son armée.

Terreur des Romains. — César ranime leur courage.

Ce séjour faillit lui être fatal. Les récits des Gaulois, qui représentaient les Germains comme des hommes d'une taille gigantesque, d'une bravoure indomptable, habitués depuis leur enfance aux fatigues de la guerre, et dont l'aspect et le regard n'étaient pas moins terribles que la férocité: ces récits, dont l'exagération croissait en passant de bouche en bouche, jetèrent la terreur dans l'armée romaine; la consternation devint universelle et descendit des chefs aux soldats. « Cette terreur commença par les tribuns militaires, par les préfets, par tous ceux qui, amis de César, l'avaient suivi dans son gouvernement: peu exercés dans l'art militaire, ils se croyaient dans un danger inévitable. Les uns, sous divers prétextes, demandaient à retourner en Italie; les autres, que la crainte de passer pour lâches retenait auprès du général, ne pouvaient ni faire mentir leur visage, ni retenir leurs larmes, et, retirés dans leurs tentes, se lamentaient avec leurs amis sur le péril général. On ne voyait dans le camp que des hommes occupés à faire leur testament. Ces doléances et ces craintes firent peu à peu impression jusque sur les vieux légionnaires habitués à la vie des camps, sur les officiers de cavalerie et sur les centurions eux-mêmes. Mais ceux-ci, pour éloigner d'eux tout soupçon de timidité, disaient que ce n'était point l'ennemi qu'ils redoutaient, mais la difficulté des chemins, la profondeur des forêts et la presque impossibilité d'y transporter les subsistances. Quelques-uns annoncèrent même à César que lorsqu'il donnerait l'ordre de lever le camp et d'emporter les enseignes pour marcher à l'ennemi, le soldat effrayé refuserait d'obéir[1]. »

César convoqua une assemblée où durent se rendre jusqu'aux derniers des centurions. Il rappela aux officiers la gloire du peuple romain, les triomphes de Marius sur les Cimbres et les Teutons, tout au moins aussi terribles que les soldats d'Arioviste; leur récente victoire à eux-mêmes sur les Helvétiens, qui, dans plusieurs circonstances, avaient battu les Germains. Comme il vit que ses paroles et ses exhortations commençaient à ranimer leur courage, il leur annonça qu'il partirait la nuit suivante, dût-il être suivi de la dixième légion toute seule, du courage de laquelle il ne doutait pas, et qui lui servirait de cohorte prétorienne.

Ce discours changea entièrement la disposition des esprits, la confiance revint, la joie reparut sur tous les visages. La dixième légion fit remercier César de la confiance qu'il lui témoignait, et les autres légions lui envoyèrent des députations pour lui dire qu'il pouvait également compter sur leur dévoue-

[1] Cæs., *Bell. Gall.*, l. I, ch. 39.

ment. — César partit comme il l'avait annoncé, et après sept jours d'une marche non interrompue, l'armée romaine arriva à peu de distance du camp des Germains.

Entrevue de César et d'Arioviste.

Arioviste fit alors demander à César l'entrevue que, peu de temps auparavant, il avait refusé d'aller chercher sur les limites romaines. On convint qu'elle aurait lieu sur un tertre au milieu d'une grande plaine, situé à égale distance des deux camps. Les deux chefs devaient s'y rendre, accompagnés d'un nombre égal de cavaliers. Dans cette circonstance, César qui n'avait amené d'Italie aucune cavalerie, et qui ne se croyait pas suffisamment en sûreté avec des cavaliers gaulois, imagina de donner leurs chevaux à des soldats de la dixième légion, afin d'avoir auprès de lui une garde dévouée. Pendant que cette disposition s'exécutait, un légionnaire lui dit assez plaisamment : « César, tu nous accordes plus que tu n'as « promis; tu devais nous employer comme *cohorte* « *prétorienne,* et tu fais de nous des *chevaliers* [1].

Les deux escortes s'arrêtèrent, chacune de leur côté, à deux cents pas du tertre; Arioviste et César s'avancèrent l'un vers l'autre, seulement avec dix cavaliers. La conférence eut lieu sans que les deux chefs descendissent de cheval. César parla le premier; il rappela au roi germain toutes les grâces qu'il avait reçues du Sénat et de lui consul, et renouvela les demandes qui avaient été l'objet de son message : « Qu'Arioviste ne fît la guerre ni aux Éduens, ni à « leurs alliés; qu'il rendît les otages, et que, s'il ne « pouvait renvoyer chez eux les Germains qui étaient « entrés dans la Gaule, du moins il ne permît plus à « d'autres de franchir le Rhin. »

Arioviste répondit avec fierté :

« Je n'ai passé le Rhin qu'à la prière des Gaulois. « Les terres que j'occupe, les otages que j'ai dans les « mains, m'ont été donnés volontairement; les tributs « qu'on me paie sont une conséquence de ma victoire. « Je n'ai pas le premier commencé la guerre. Les « Gaulois se sont réunis pour m'attaquer; une seule « bataille m'a suffi pour les soumettre. S'ils osent en« core tenter le sort des armes, ils me trouveront « prêt à combattre; mais, s'ils veulent que je les laisse « en paix, il faut qu'ils continuent à me payer le tri« but qu'ils m'ont promis. L'alliance romaine devait, « m'as-tu dit, être pour moi profitable et honorable, « et voilà que les Romains prétendent m'enlever les « tributs qui me sont dus, et affranchir mes tribu« taires! Si je devais subir ces prétentions, je renon« cerais à leur alliance avec plus d'empressement que « je ne l'ai recherchée. — Les Germains qui entrent dans « la Gaule y viennent pour me défendre et non pour « attaquer les Gaulois. Et d'ailleurs, César, que me « veux-tu? Pourquoi les Romains viennent-ils sur mes « terres? Cette partie de la Gaule n'est-elle pas ma « province, comme l'autre est la province romaine [1]? « On trouverait mauvais que je fisse une invasion au« delà du Rhône, pourquoi vient-on me chercher de « ce côté? Quant au sénatus-consulte qui déclare les « Éduens alliés et amis du peuple romain, je ne suis « ni assez barbare, ni assez étranger aux événements « qui se sont passés, pour ignorer que dans la der« nière guerre contre les Allobroges, les Éduens « n'ont pas plus prêté secours aux Romains qu'ils « n'en avaient reçu d'eux dans leurs guerres contre « les Séquanes et les Germains. L'alliance de Rome « avec les Éduens n'est qu'un prétexte. Ton vrai but « est de faire servir à ma ruine les légions que tu as « dans la Gaule : mais si tu ne te retires avec ton ar« mée, je te regarderai non plus comme un allié, « mais comme un ennemi. Ta ruine et ta défaite rem« pliront le vœu d'un grand nombre de patriciens et « de nobles romains : je le sais; ils me l'ont fait dire. « Ta mort me vaudrait leur reconnaissance et leur « amitié. Mais si tu consens à me laisser en paix dans « la partie de la Gaule que j'ai conquise, je resterai « ton ami, et je me chargerai même de soutenir toutes « les guerres que tu voudras entreprendre, sans qu'il « y ait pour toi fatigue ni danger. »

César, en répliquant à Arioviste, chercha à lui démontrer « qu'il n'était pas possible qu'il se désistât « de son entreprise; que l'honneur de la République « était engagé à ne pas abandonner ses alliés; qu'il « ne voyait pas pourquoi la Gaule appartiendrait « plutôt aux Germains qu'aux Romains; que l'an« cienne victoire de Quintus Fabius sur les Allo« broges et les Arvernes donnait à la République un « droit sur la Gaule celtique fort antérieur à ceux « qu'Arioviste prétendait tirer de sa victoire récente « contre les Séquanes et les Éduens; enfin que, puis« que la République avait trouvé bon, nonobstant la « victoire de Fabius, que la Celtique restât indépen« dante, cette indépendance devait être respectée « par les Germains. »

Durant cet entretien, la cavalerie germaine s'était rapprochée de la colline, et on vint dire à César qu'elle provoquait ses légionnaires en leur lançant

[1] La *cohorte prétorienne* était celle destinée à servir de garde au général. — Les *chevaliers* formaient dans la République un ordre intermédiaire entre le *Sénat* et le *Peuple*. Ce corps, d'institution fort ancienne à Rome, fut d'abord purement militaire; ensuite les chevaliers furent chargés de la levée des revenus publics; ils partagèrent aussi pendant quelque temps avec les préteurs l'administration de la justice. Ce fut enfin du temps des Gracques qu'ils parvinrent à former un troisième ordre dans l'État.

[1] « Provinciam suam esse hanc Galliam, sicuti illam nostram. » Cæs., *Bell. Gall.*, l. I, ch. 44.



des pierres et même des traits. César prétend dans ses *Mémoires* qu'il ne voulut pas qu'une entrevue commencée dans un but pacifique se terminât par un acte d'hostilité; il rompit la conférence et se retira vers les siens, en leur défendant de riposter aux Germains.

Trahison d'Arioviste. — Hostilités commencées par les Germains.

Arioviste voulut, deux jours après, renouer les négociations entamées; mais cette fois César ne crut pas qu'il convînt à lui ou à un de ses lieutenants d'aller trouver le roi des Barbares. Il envoya à Arioviste deux Gaulois de la Province, dont l'un, Valérius Procillus, était devenu citoyen romain, et l'autre, Mettius, était lié avec le roi germain par un pacte d'hospitalité. Arioviste ne pouvait avoir aucune raison de les maltraiter. Cependant, dès qu'il les vit entrer dans son camp, il leur cria devant toute l'armée : «Que me demandez-vous? Venez-vous ici «pour espionner?» Et sans attendre leur réponse, il les fit mettre aux fers.

Le même jour il vint établir son camp à six mille du camp de César. Le lendemain il s'en rapprocha encore davantage, et se posta à la distance de deux mille pas, et sur la route par où les Romains recevaient leurs vivres. Pendant plusieurs jours les deux armées restèrent en présence sans que César, qui, chaque jour, rangeait ses troupes en bataille, pût amener Arioviste à engager le combat.

Arioviste se bornait à faire inquiéter les Romains par sa cavalerie. «Les Germains avaient un corps de six mille cavaliers, auquel était attaché un pareil nombre de fantassins des plus agiles et des plus braves, choisis par les cavaliers eux-mêmes. Entre chaque fantassin et chaque cavalier, il s'établissait une sorte de fraternité d'armes. Ils combattaient ensemble, et se soutenaient mutuellement. Les cavaliers emportaient sur leurs chevaux les fantassins blessés; les fantassins environnaient et relevaient les cavaliers renversés de cheval par quelque blessure. Ces fantassins avaient acquis, par l'exercice, une telle célérité, qu'en s'accrochant à la crinière des chevaux, ils les accompagnaient et les égalaient dans leur course.» Les Germains avaient donc fréquemment l'avantage en escarmouchant avec les Romains; mais ils évitaient avec soin tout ce qui aurait pu donner lieu à une bataille générale.

Des prisonniers apprirent enfin au proconsul la cause de l'étrange prudence d'Arioviste. Les femmes chargées de décider, d'après l'inspection des présages, s'il fallait livrer ou refuser la bataille, avaient déclaré que toute victoire était impossible avant la nouvelle lune.

Grande bataille. — Défaite des Germains. — Ils sont chassés de la Gaule (58 ans avant J.-C.).

César résolut de profiter de la superstition de ses ennemis pour les attaquer lui-même sur-le-champ. Alors les Germains, forcés à combattre, sortirent de leur camp et se rangèrent par nations à des distances égales : c'étaient les Harudes, les Marcomans, les Tribokes, les Vangions, les Sédusiens et les Suèves. Afin de s'ôter tout moyen de fuir, ils formèrent derrière leur armée et sur leurs flancs une espèce de rempart avec leurs chariots et leurs bagages. En défilant pour marcher au combat, ils entendirent leurs femmes échevelées, debout sur les chariots, les conjurer avec sanglots de ne pas laisser leurs familles tomber esclaves au pouvoir des Romains. — César avait remarqué que l'aile gauche de l'armée d'Arioviste était la plus faible; il y porta ses premiers efforts. Les Romains attaquèrent avec impétuosité les Germains, dont la phalange compacte fut brisée à grands coups d'épée. La déroute de cette aile gauche eut lieu au moment où l'aile droite des Germains faisait plier elle-même la gauche romaine; mais l'arrivée de la troisième ligne des légions, placée en réserve, rétablit le combat. Après une lutte opiniâtre, les Barbares, enfoncés de toutes parts, prirent la fuite et ne s'arrêtèrent qu'à cinquante mille du champ de bataille, sur les bords du Rhin, où la cavalerie romaine les atteignit et les tailla en pièces. — Un petit nombre des vaincus passa le fleuve à la nage; d'autres se sauvèrent au moyen de quelques barques. Arioviste s'empara d'un esquif attaché au rivage et réussit à s'échapper. Le nombre des prisonniers fut considérable et le carnage horrible. Plutarque prétend qu'il y eut quatre-vingt mille morts. Les deux femmes d'Arioviste furent tuées; l'une des filles du roi germain éprouva le même sort; l'autre fut faite prisonnière. Arioviste lui-même survécut peu de temps à sa défaite, et mourut en Germanie, soit de chagrin, soit des suites de ses blessures.

César eut le bonheur de délivrer ses deux envoyés Procillus et Mettius, qui lui apprirent que trois fois, en leur présence, on avait tiré au sort pour savoir s'ils seraient brûlés sur-le-champ, ou si leur supplice aurait lieu un autre jour. Trois fois le hasard leur avait été favorable, et ils avaient ainsi échappé à la mort.

César revient dans la Cisalpine.

Le bruit de cette victoire épouvanta les Suèves arrêtés sur le Rhin, non loin du pays des Trévires, et les décida à retourner dans leur pays. Leur retraite, inquiétée par les Ubiens, ne s'effectua pas sans grandes pertes. — César, victorieux, dans la même année, des Helvétiens et des Germains, plaça son

armée en quartiers d'hiver dans la Séquanie, et laissant le commandement à son lieutenant Labiénus, revint en Italie tenir l'assemblée annuelle de la Gaule cisalpine.

CHAPITRE VII.

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CÉSAR CONTRE LES GAULOIS. — CONQUÊTE DE LA BELGIQUE.

Alliance des Romains avec les Rèmes. — Inquiétudes des Belges. — Grande confédération. — Forces des Confédérés. — Forces de l'armée romaine. — César marche contre la Belgique. — Attaque de Bibrax par les Belges. — Inaction des deux armées. — Les Belges tentent de passer l'*Axona* (l'Aisne). — Diversion des Éduens sur le territoire des Bellovakes. — Retraite et dispersion des Belges. — Siége de Noviodunum. — Soumission des Suessions. Soumission des Bellovakes et des Éduens. — Les Nerviens continuent la guerre. — Mœurs des Nerviens. — César entre sur le territoire des Nerviens. — Bataille au bord de la Sambre. — Premiers succès des Nerviens. — Fuite d'une partie de l'armée romaine. — César rétablit le combat. — Défaite des Nerviens. — Soumission des Nerviens. — Excursion de P. Crassus dans l'Armorique. — Guerre contre les Aduatikes. — Destruction de ce peuple. — Les légions romaines prennent leurs quartiers d'hiver. — César revient dans la Cisalpine. — Combat contre les Véragres.

Alliance des Romains avec les Rèmes.

Débarrassé des Germains par les Romains, les Celtes [1] ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres : en effet, César ne rappela point dans la Province ses légions victorieuses; au contraire, il les établit sur le territoire séquanais qu'il sembla considérer comme sa conquête; il garda les otages qui lui avaient été remis au commencement de la guerre, leva des impôts et exigea qu'on lui fournit des vivres.

Tandis que les Éduens rétablissaient leur confédération et travaillaient à recouvrer leur ancienne influence, les Romains, non contents d'étendre leur domination sur la Gaule celtique, avaient fait alliance avec les Rèmes, et favorisaient de tout leur pouvoir une ligue que les Séquanes cherchaient à contracter avec ce peuple, puissant parmi les Belges, et dont le territoire avoisinait la Marne.

Inquiétudes des Belges. — Grande confédération.

Le but des étrangers était dès lors facile à entrevoir. Les nations belges devinèrent qu'après avoir pénétré dans la Gaule celtique, au moyen de leur alliance avec les Éduens, les Romains se proposaient, à la faveur de relations amicales avec les Rèmes, de s'immiscer dans les affaires de la Gaule belgique. Plus pauvres et moins civilisés que les autres peuples gaulois, mais plus nombreux et plus aguerris, les Belges résolurent de repousser les conquérants hors du territoire dont ceux-ci avaient chassé les Germains. Une grande confédération se forma. Il y a lieu de croire que les Éduens eux-mêmes ne virent point cette confédération avec déplaisir. L'amitié que les Romains témoignaient aux Rèmes excitait leur jalousie. Des agents, laissés à Bribrax, surveillaient leurs assemblées et prétendaient dominer leurs magistrats. Le gouvernement éduen ne pouvait prendre aucune mesure importante sans l'assentiment de Labiénus, lieutenant du proconsul, chargé en son absence du gouvernement de la Province et du commandement des troupes. Un propos répété par Dumnorix dans le conseil national avait excité l'inquiétude de la noblesse éduenne. Le frère de Divitiac avait dit que César lui avait offert la royauté des Éduens. — Si César avait eu, en effet, le projet de rétablir le pouvoir royal chez ce peuple, il est douteux néanmoins que ce fût dans le but de confier l'autorité à un jeune ambitieux, dont il connaissait l'indiscrétion et la jactance, ainsi que les sentiments de haine contre les Romains. — Vrai ou faux, ce projet blessa singulièrement les Éduens.

Forces des Confédérés.

Les Rèmes seuls, parmi les Belges, refusèrent de prendre part à la confédération. Les Suessions, qui, depuis long-temps, en qualité de leurs frères et alliés, jouissaient dans leurs cités des mêmes droits, suivaient les mêmes lois, vivaient sous le même gouvernement et les mêmes magistrats, n'hésitèrent pas à rompre cette antique fraternité plutôt que de faillir à la cause nationale. Ce dévouement généreux fut récompensé, car les guerriers belges, réunis en assemblée générale, déférèrent le commandement suprême de la confédération à leur roi Galba, chef renommé à cause de sa justice et de sa prudence.— Dans cette assemblée, on convint des forces qui seraient mises sur pied. Les douze cités suessionnaises promirent de fournir cinquante mille guerriers; les Nerviens, réputés les plus sauvages d'entre les Belges, en fournirent aussi cinquante mille; les Bellovakes en armèrent soixante mille, tous hommes d'élite; les Atrébates, quinze mille; les Ambianes, dix mille; les Morins, vingt-cinq mille; les Ménapiens, neuf mille; les Calètes, dix mille; les Véliocasses et les Véromanduens réunis, le même nombre; les Aduatikes, dix-neuf mille; les Éburons, réunis aux Condruses, aux Cœrèses et aux Pœmanes, peuples compris sous la dénomination commune de Germains Cis-Rhénans, promirent aussi quarante mille hommes [1]. —

[1] Comme César dans ses *Mémoires*, nous désignerons ainsi les habitants de la Gaule celtique, pour mieux les distinguer des *Belges*, habitants de la Gaule belgique, et des *Aquitains*, habitants de la Gaule aquitanique. — Les Celtes, les Belges et les Aquitains formaient, à l'époque où César prit le gouvernement de la Province, la nation gauloise indépendante des Romains.

[1] Nous avons indiqué plus haut, dans les notes des pages 28 et 29, les territoires occupés par les divers peuples Belges. Ceux de ces peuples qui ne prirent point part à la confédéra-

L'armée de la confédération devait s'élever ainsi à deux cent quatre-vingt-dix mille guerriers.

Forces de l'armée romaine. — César marche contre la Belgique (57 ans avant J.-C.).

César avait appris, par un message de Labiénus, les préparatifs militaires des Belges. Il leva aussitôt deux légions dans la Cisalpine, et les envoya dans la Gaule; lui-même se hâta de passer les Alpes pour venir prendre le commandement de l'armée. Les forces que le proconsul réunit alors dans la Celtique ne s'élevaient pas à moins de cent mille hommes, y compris les troupes auxiliaires tirées de la Province, la cavalerie et l'infanterie légère numides, les archers crétois et les frondeurs baléares. Il comptait en outre sur deux armées auxiliaires, fortes également d'environ cent mille hommes, celle des Rèmes et celle des Éduens. — Les renseignements qu'il obtint, à son arrivée dans la Séquanie, sur les forces de la confédération, le décidèrent à aller attaquer lui-même les Belges, dont toutes les dispositions n'étaient point encore achevées, et dont les forces avaient à peine eu le temps de se réunir.

En entrant sur le territoire des Rèmes, le proconsul resserra les liens de l'alliance romaine avec ce peuple infidèle à la cause nationale; il en exigea toutefois en otages les membres du Sénat et les enfants des principaux du pays, et réunit la majeure partie des troupes rémoises à son armée. — Divitiac, avec l'armée éduenne, devait faire une diversion en ravageant le territoire des Bellovakes.

Attaque de Bibrax par les Belges.

Cependant Galba, le chef de la confédération belge, averti de l'approche de l'ennemi, s'était hâté de rallier toutes ses troupes disponibles, afin de marcher à sa rencontre. César ayant passé l'*Axona* (l'Aisne), rivière qui forme la limite du territoire des Rèmes, avait établi son camp, appuyé à la rivière même, avec un pont qui, sur l'autre rive, était couvert par un retranchement soigneusement fortifié. — A huit milles en avant du camp romain était une ville rémoise nommée Bibrax [1]. Cette ville eut à soutenir le premier effort des confédérés; elle fut attaquée si vivement que ses habitants, désespérant de pouvoir la défendre long-temps, envoyèrent, pendant la nuit, demander du secours à César. Le proconsul fit aussitôt partir sa cavalerie légère, ses archers crétois et ses frondeurs baléares, qui réussirent à pénétrer avant le jour dans la place attaquée, et ranimèrent le courage de ses défenseurs. Leur arrivée ôta aux Belges l'espérance de s'en rendre maîtres. — Les confédérés se bornèrent dès lors à dévaster les campagnes environnantes, incendièrent les bourgades ouvertes et les habitations isolées, puis, vinrent établir leur camp à une petite distance du camp romain.

Inaction des deux armées. — Les Belges tentent de passer l'*Axona* (l'Aisne).

Le camp de César était situé sur une colline en avant, et au pied de laquelle se trouvait un marais. Le penchant de cette colline offrait assez d'étendue pour que les légions pussent s'y ranger en bataille. Le proconsul augmenta la force naturelle de cette position, en faisant construire sur chacun de ses flancs des retranchements, dont les extrémités furent défendues par des forts garnis de machines de guerre.

Pendant plusieurs jours les deux armées restèrent en présence, se rangeant chaque matin en bataille, et y restant jusqu'à la nuit. La cavalerie belge eut seule quelques escarmouches avec l'ennemi.

Galba ayant reconnu la force de la position choisie par César, jugeait imprudent de tenter aucune attaque sérieuse; il songeait à obliger, par ses manœuvres, les Romains à abandonner leur camp. — Ses éclaireurs avaient reconnu plusieurs gués de l'Aisne; il résolut de tenter le passage de cette rivière, afin de porter la guerre sur le territoire rémois; mais César, maître du pont situé en arrière de son camp, fit traverser la rivière à une partie de son armée, et empêcha les Belges d'effectuer leur passage.

Diversion des Éduens sur le territoire des Bellovakes. — Retraite et dispersion des Belges.

Galba ne se laissa pas décourager par ce premier échec; mais en ce moment arrivèrent des messagers

tion furent : les *Trévires*, les *Médiomatrikes*, les *Leukes*, les *Verodunenses* et les *Catalaunes*, sans doute alors clients ou alliés des Rèmes. — En ne comptant donc ni les *Aduatikes*, ni les *Eburons* et les autres peuples germains, on trouve que le nombre des confédérés belges s'élevait à deux cent trente-un mille hommes. — Une phrase de César, à l'occasion des *Bellovakes*, qui étaient assez nombreux pour mettre cent mille hommes sous les armes, et qui n'en armèrent que soixante mille, doit faire supposer que chacun des peuples belges ne fournit que les trois cinquièmes de sa population guerrière. Ainsi le nombre total des hommes en état de porter les armes peut être évalué à trois cent vingt-quatre mille quatre cents, ce qui porte celui de la population générale du territoire confédéré à un million deux cent quatre-vingt-treize mille six cents. Or, ce territoire forme aujourd'hui six départements qui figurent parmi les vingt-un les plus peuplés de la France (comparativement à leur étendue). Ces départements sont ceux du *Nord* (placé au deuxième rang), de la *Seine-Inférieure* (placé au quatrième), du *Pas-de-Calais* (placé au huitième), de la *Somme* (placé au neuvième), de l'*Aisne* (placé au dix-neuvième), et de l'*Oise* (placé au vingt-et-unième). Leur population totale est, en 1836, de trois millions sept cent quatre-vingt-douze mille habitants. — Ainsi, dans l'espace de dix-neuf siècles, et sur le territoire de la France le plus favorable à l'accroissement de la population, cette population n'a pas tout à fait triplé.

[1] *Bièvre*, à huit lieues nord-est de Soissons



annonçant que l'armée éduenne se montrait sur la frontière du pays des Bellovakes. Ceux-ci, comme César l'avait prévu, déclarèrent qu'ils voulaient retourner dans leurs foyers. Les principaux chefs confédérés se réunirent en conseil, et décidérent que puisque les Bellovakes quittaient l'armée, les guerriers de chaque nation retourneraient dans leur pays, où il leur serait plus facile de trouver des subsistances, et où ils attendraient l'ennemi. Avant de se séparer, on se promit mutuellement de secourir celui des peuples belges qui serait le premier attaqué par les Romains.

Malheureusement la retraite des Belges ne s'effectua pas avec ordre. — Le conseil avait eu lieu vers la fin du jour. Il était nuit quand la résolution des chefs fut connue. — Aussitôt les soldats sortirent du camp en tumulte, poussant de grands cris, ne gardant aucun rang, et n'obéissant à aucun chef; chacun d'eux avait hâte en quelque sorte d'être le premier arrivé dans son pays. Ce départ précipité ressemblait à une fuite.—Cependant César, en ignorant la cause, et craignant quelque embûche, retint les Romains dans leur camp tant que dura la nuit; au point du jour seulement, assuré de la retraite des Confédérés, il les fit poursuivre par sa cavalarie, soutenue par trois légions.—L'arrière-garde belge fit halte, et soutint le choc avec vigueur; mais ceux qui se retiraient en avant d'elle, ne voyant pas la nécessité de se défendre, et n'étant contenus par aucun chef, s'enfuirent dans toutes les directions, dès qu'ils entendirent les premiers cris des combattants. Les Romains les poursuivirent jusqu'à la nuit, tuant tous ceux qu'ils atteignaient, et rentrérent au camp après le coucher du soleil.

Siége de Noviodunum. — Soumission des Suessions.

Les Suessions virent arriver en même temps sur leur territoire leurs guerriers dispersés et les légions ennemies. La première ville devant laquelle se présentèrent les Romains, Noviodunum [1], n'avait pas de garnison. César essaya de s'en rendre maître par un coup de main; mais le petit nombre d'hommes qui se trouvaient dans la place ayant pris les armes, parvint à repousser cette attaque.—La largeur du fossé et la hauteur des murailles ne permettaient pas d'espérer le succès d'un nouvel assaut; le général romain se vit donc forcé de fortifier son camp et de préparer tout ce qui était nécessaire pour un siége régulier. Pendant ce temps, la majeure partie des guerriers suessions parvint à rentrer dans la place. Les travaux du siége furent poussés avec vigueur; bientôt des mantelets furent dressés pour couvrir les assaillants, une terrasse s'éleva jusqu'à la hauteur du rempart, et des tours y furent établies pour recevoir des archers. — La défense de Noviodunum avait donné aux Suessions le temps de réfléchir. Les travaux de l'ennemi les étonnèrent; ils commencèrent à douter du succès de leur résistance; ils reçurent des envoyés des Rèmes, leurs anciens *frères*, qui leur offraient une paix honorable s'ils se soumettaient aux Romains. Ils consentirent à capituler, livrèrent toutes les armes qui étaient dans Noviodunum, et remirent pour otages les principaux de la nation, parmi lesquels se trouvaient les deux fils du roi Galba.

Soumission des Bellovakes et des Éduens.

Après la soumission des Suessions, eut lieu celle des Bellovakes, en faveur desquels intercédèrent les Éduens. Les Bellovakes obtinrent de César les mêmes conditions que les Suessions; le général romain ne pouvait pas faire moins pour les Éduens, ses anciens alliés, que pour les Rèmes, ses alliés nouveaux. Il se contenta d'exiger des vaincus la remise de leurs armes et six cents otages. La soumission des Ambianes suivit celle des Bellovakes. Ce peuple, habitant les bords de la Somme, était trop peu nombreux pour songer à faire aucune résistance au vainqueur.

Les Nerviens continuent la guerre. — Mœurs des Nerviens.

Les Nerviens virent avec douleur les Suessions, les Bellovakes et les Ambianes abandonner ainsi la cause commune; mais, sans se laisser abattre par cette espèce de défection, ils renouvelèrent leur confédération avec les Atrébates et les Véromanduens, décidés comme eux à résister et à combattre. Les Aduatikes, persistant aussi dans une ligue dont le but était national, promirent aux Nerviens de venir les joindre; cette promesse ne put être effectuée, à cause de la marche rapide des Romains.

C'était, en effet, malgré sa rudesse, un peuple ferme et courageux que ce peuple des Nerviens, qui se plaçait ainsi à la tête des défenseurs de la liberté et de l'indépendance des peuples belges. Les Nerviens préféraient la vie sauvage des hommes du nord aux coutumes plus molles et plus civilisées des habitants de la Gaule méridionale. Ils regardaient avec pitié celles des tribus de leur race qui s'étaient laissé adoucir par le commerce et par les arts. Ils repoussaient toute fraternité avec ces Gaulois dégénérés à leurs yeux, et cherchaient dans leur orgueil farouche à s'attribuer une origine germanique. — Leur territoire était fermé aux marchands étrangers; ils n'y laissaient entrer ni vins, ni aliments délicats, ni meubles ou vêtements précieux, considé-

[1] *Noviodunum*, *Noyon* suivant quelques-uns, mais plus probablement *Soissons*. — Ce nom de Noviodunum était commun dans la Gaule. D'Anville cite, outre celui des Suessions, le *Noviodunum* des Bituriges (*Nouan*), celui des Éduens (*Nevers*), depuis *Nevirnum*, etc.



rant toutes les choses délicates comme des superfluités propres à amollir les esprits et à énerver les courages. — Ils étaient opiniâtres, intrépides, et avaient déclaré qu'ils n'enverraient aucun député vers les étrangers, et qu'ils ne feraient la paix à aucune condition.

Leur pays était d'ailleurs propre à favoriser une défense énergique. N'ayant point de cavalerie, ils avaient travaillé à le rendre impraticable aux cavaliers, afin de le mettre ainsi à l'abri des excursions tentées par les peuples voisins. Leur territoire était coupé par une multitude de haies formées au moyen de jeunes arbres, dont les branches supérieures étaient coupées, et dont les branches inférieures dirigées horizontalement, ou recourbées vers la terre, fortifiaient des massifs de ronces et d'arbustes épineux. Ces haies, impénétrables même à la vue, s'opposaient à la marche de la cavalerie et arrêtaient l'infanterie; elles formaient des retranchements naturels, à l'abri desquels on pouvait se défendre presque sans danger. Les Nerviens eurent à regretter de n'en avoir pas profité pour faire à l'ennemi une guerre de chicane et de partisans, au lieu de se laisser entraîner par leur bravoure audacieuse à livrer une grande bataille aux Romains.

Le chef des Nerviens, Boduognat[1], avait d'ailleurs, à l'approche de l'ennemi, fait retirer les femmes, les enfants et les vieillards dans une retraite fortifiée par plusieurs lignes de haies, et protégée par des marais; puis, avec les guerriers nerviens, atrébates et véromanduens, il s'était posté derrière la Sambre, dans un lieu favorable pour attendre les Romains de pied ferme.

César entre sur le territoire des Nerviens.

Après trois jours d'une marche difficile à travers le territoire nervien, César arriva à dix milles du camp de Boduognat. Des espions gaulois qui suivaient son armée informèrent le chef des confédérés de l'ordre dans lequel s'avançaient les légions romaines, marchant à d'assez grandes distances les unes des autres, et séparées par des colonnes nombreuses de bagages. Ils lui conseillèrent de diriger son attaque en conséquence, et d'assaillir la première légion au moment où elle se disposerait à camper, et tandis qu'elle serait encore embarrassée par les bagages. Cette légion vaincue isolément, la défaite des autres ne devait pas être difficile.

Bataille au bord de la Sambre. — Premiers succès des Nerviens.

Boduognat adopta ce projet d'attaque, que la disposition du terrain favorisait d'ailleurs singulièrement. En effet, la colline où les Romains comptaient établir leur camp, sur la rive gauche de la Sambre, n'était séparée que par le cours de la rivière, profonde seulement de trois pieds, d'une autre colline de pente et de hauteur à peu près égales, nue à sa base, mais assez boisée à son sommet pour que la vue ne pût y pénétrer. Les troupes nerviennes s'embusquèrent derrière ce bois, prêtes à agir au premier signal. Quelques détachements de cavalerie atrébate et véromanduenne se laissaient seuls apercevoir le long de la rivière.

Les Romains ne tardèrent pas à paraître; mais leur ordre de marche était changé. César, connaissant la proximité de l'ennemi, avait réuni en tête six légions sans équipages, et placé à leur suite les bagages de toute l'armée, escortés par deux légions formant l'arrière-garde. La cavalerie légère, soutenue par les frondeurs et les archers, marchait à l'avant-garde. Cette cavalerie, apercevant les postes belges, passa la Sambre et engagea le combat. Les cavaliers belges se replièrent vers le bois et revinrent tour à tour à la charge, sans que les Romains osassent les poursuivre au-delà de l'espace découvert. Pendant ce temps, les six légions arrivées sur la colline commençaient à retrancher le camp.

Dès que les Belges aperçurent la tête des équipages (c'était le moment fixé pour l'attaque), ils sortirent brusquement du bois, rangés en ordre de bataille, les Atrébates à droite, les Véromanduens au centre, les Nerviens à gauche, et se précipitèrent avec une incroyable rapidité vers la Sambre. La cavalerie romaine qui se trouvait sur leur passage fut culbutée et dispersée : sortir du bois, traverser la rivière en combattant, gravir la montagne et assaillir les travailleurs, tout cela ne dura qu'un instant.

L'attaque fut si soudaine, et la mêlée devint si promptement générale, que les Romains n'eurent le temps ni de déployer leurs étendards, ni de prendre leurs casques, ni d'ôter l'enveloppe de leurs boucliers. Séparées par les haies épaisses et touffues qui couvraient la colline, les légions isolées ne se voyaient pas mutuellement. Les cohortes et les manipules se formèrent au hasard; les soldats, ne pouvant chercher leurs étendards particuliers, s'étaient ralliés autour des premières enseignes qu'ils avaient aperçues.

Les Atrébates, placés à l'aile droite de l'armée confédérée, attaquèrent la neuvième et la dixième légions. Quoique hors d'haleine de leur course rapide, ils s'avancèrent en combattant jusqu'à la crête du coteau; mais là, arrêtés par les légionnaires qui s'étaient reformés, et qui les reçurent en leur lançant une grêle de javelots, criblés de blessures, accablés de fatigue, ils furent forcés de reculer, et poursuivis à grands coups d'épée jusqu'à la Sambre,

[1] Ce chef est nommé *Boduognatus* par César. M. Thierry suppose que son nom véritable était *Buddig-nat*, qui signifie, en dialecte kimrique, *fils de la victoire*. Le mot kimrique *nat* (fils) serait-il la racine du mot latin *natus* (né)?

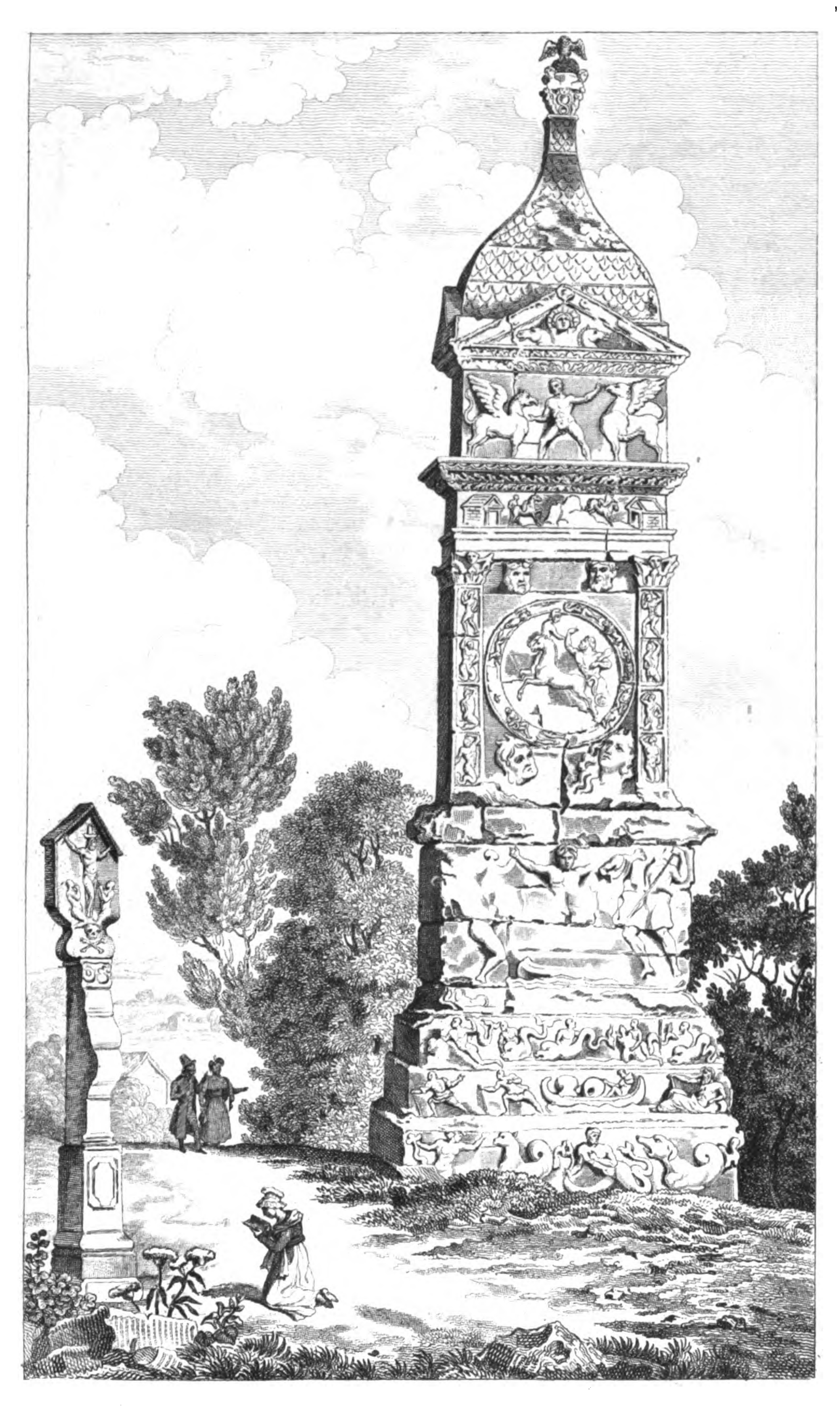


Monuments Gallo-Romains



1.2 Demenagement de Villageois – Bas-reliefs du Musée Royal.
3.4. Le Cochon tué. Les Faucheurs. Bas-reliefs de l'arcade des Saisons. Arc de Reims

Monuments Gallo-Romains



Monument d'Igel.

qu'ils repassèrent en désordre. Un grand nombre furent tués en traversant la rivière. Mais les Romains, l'ayant eux-mêmes passée, se trouvèrent à leur tour dans une position critique : les Atrébates firent volte-face, et rétablirent le combat.

Les Véromanduens avaient attaqué au centre la huitième et la onzième légions; mais ces légions, favorisées également par la pente du coteau, parvinrent à les repousser jusqu'au bord de la Sambre, que les Véromanduens, toutefois, ne repassèrent pas, et où ils combattirent avec opiniâtreté.

Le mouvement en avant du centre et de la gauche romaine avait mis à découvert la droite. Les Nerviens qui formaient la gauche de l'armée belge se dirigèrent en phalange serrée sur cette aile droite, ainsi compromise, et qui se composait des septième et douzième légions; puis, par une manœuvre subite, ordonnée par Boduognat lui-même, les uns attaquèrent l'ennemi en flanc, tandis que les autres gravissaient le coteau pour s'emparer du camp.

Fuite d'une partie de l'armée romaine.

En ce moment, la cavalerie numide et l'infanterie armée à la légère, qui avaient été culbutées par le premier choc des Belges, et qui revenaient au camp par un long détour, s'y trouvèrent face à face avec les Nerviens. La surprise leur ôta la pensée de combattre; elles s'enfuirent dans toutes les directions. Il en fut de même des valets de l'armée, qui, lors de la retraite des Atrébates et du passage de la Sambre par les deux légions, étaient descendus vers la rivière, afin de piller les vaincus et de dépouiller les morts. Lorsqu'en tournant la tête aux cris des Numides, ils aperçurent les Nerviens maîtres de la colline, ils se sauvèrent précipitamment, criant que le camp était pris. On entendait en même temps les voix des conducteurs de bagages qui, saisis d'épouvante, erraient çà et là. — Frappés de ce spectacle, et voyant le camp rempli de troupes nerviennes, les légions presque enveloppées, les valets, la cavalerie, les frondeurs, les Numides dispersés et fuyant de toutes parts, des cavaliers trévires que leur cité avait envoyés à César comme auxiliaires crurent la bataille perdue, et reprirent la route de leur pays, publiant sur leur chemin que les Romains avaient été vaincus, et que leur camp et leurs bagages étaient tombés au pouvoir des Belges.

César rétablit le combat. — Défaite des Nerviens.

Ce triomphe n'était malheureusement pas réservé aux braves Nerviens. César avait vu de loin, par le rapprochement des enseignes, que les Romains étaient vivement pressés; il se hâta de passer de son aile gauche à son aile droite, qu'il trouva en effet dans le plus grand danger. — Les enseignes de la douzième légion étaient réunies dans un même endroit, et les soldats entassés à l'entour se gênaient les uns les autres pour combattre. Tous les centurions de la quatrième cohorte de cette légion étaient tués, le porte-enseigne était mort et son enseigne prise; presque tous les centurions des autres cohortes étaient tués ou grièvement blessés. Le découragement régnait parmi les soldats. Un grand nombre d'entre eux et des centurions même désertaient leur poste pour se mettre à l'abri des traits. Cependant les Nerviens, au contraire, redoublaient d'audace et d'intrépidité. Ils recevaient du bas de la montagne des renforts qui les mettaient en état de presser le centre de l'armée romaine, de l'attaquer sur les flancs et de lui faire face de tous côtés. — César vit que tout était perdu sans un effort extraordinaire. Il saisit le bouclier d'un soldat du dernier rang, se fit jour jusqu'à la première ligne, appela les centurions par leur nom, encouragea les légionnaires, fit porter les enseignes en avant et desserrer les rangs, afin que les combattants pussent faire usage de leur épée; ensuite il commanda l'attaque et donna lui-même l'exemple; sa présence avait rendu le courage et l'espoir aux soldats. Chacun d'eux cherchait à se signaler sous les yeux de son général : l'impétuosité des Belges fut dès lors un peu ralentie.

S'étant aperçu que la septième légion, placée à côté de la douzième, était aussi pressée très vivement, César envoya aux tribuns légionnaires l'ordre de rapprocher peu à peu ces deux légions, afin de les appuyer l'une par l'autre. Cette manœuvre les délivra de l'inquiétude d'être cernées et prises à dos. La confiance revint, et le combat continua avec plus de succès du côté des Romains.

Déjà les deux légions qui servaient d'arrière-garde et d'escorte aux équipages accouraient au secours des combattants. Dans le même temps le lieutenant T. Labiénus, qui, avec l'aile gauche, avait repoussé les Atrébates au-delà de la Sambre, était parvenu à les battre une seconde fois, et s'était emparé du camp des Confédérés, voyant du haut de la colline opposée ce qui se passait dans le camp romain, envoyait la dixième légion au secours de César. Cette légion, ayant appris des valets et des cavaliers fugitifs dans quel péril se trouvaient l'aile droite et le proconsul, accourut avec rapidité.

La présence de ces trois légions, dont deux n'avaient pas encore combattu, changea complétement la face des affaires; les Romains reprirent l'offensive avec un courage excité par la grandeur du péril et par la présence du secours qui leur arrivait. — On voyait les blessés, les mourants même se soulever de terre, appuyés sur leurs boucliers et combattre. Les cavaliers, pour effacer la honte de leur fuite, se portaient avec fureur partout où ils pouvaient devancer les

légions; les valets eux-mêmes ramassaient des armes et prenaient place dans les rangs. Plusieurs, quoique sans armes, s'élançaient vers les points où ils remarquaient quelque hésitation.—Cette ardeur subite de l'armée romaine, les renforts qui arrivaient à César, ne firent pas fléchir le courage des Belges; les Nerviens ne reculèrent point; ils ne mirent point bas les armes. Lorsqu'un soldat du premier rang tombait, celui du second prenait sa place et combattait ferme sur le cadavre. Les derniers qui restèrent debout lançaient encore leurs traits et renvoyaient aux Romains leurs propres javelots. « De tels hommes, dit César avec admiration, avaient pu sans témérité franchir un large fleuve, gravir des rives élevées, attaquer leurs ennemis sur une montagne escarpée: la grandeur de leur courage aplanissait toutes les difficultés [1]. »

Soumission des Nerviens.

La victoire fut décisive et resta aux Romains. La nation nervienne, après avoir été au moment d'obtenir un triomphe dont la mémoire se fut sans doute conservée immortelle, ne fut pas seulement vaincue, elle fut encore presque anéantie. Les vieillards qui, avec les femmes et les enfants s'étaient retirés au milieu des marais, envoyèrent des députés, non pour faire leur soumission, car il leur était impossible de continuer la guerre, mais pour implorer la pitié du vainqueur. « Nous avions, dirent les suppliants, six cents sénateurs, trois seulement sont « restés vivants. Nous comptions soixante mille guer« riers, cinq cents, criblés de blessures, ont seuls « survécu au combat. » Un tel désastre devait exciter la commisération de César : qu'aurait-il pu faire, d'ailleurs, d'un territoire presque dépeuplé, de quelques captifs mutilés par le fer des soldats ou affaiblis par l'âge, de femmes et d'enfants désolés? Il comprit que la politique lui commandait la clémence; il laissa la vie aux Nerviens, et leur rendit même leur territoire et leurs villes, enjoignant aux peuples voisins qu'ils eussent à s'abstenir d'inquiéter ou de tourmenter ces malheureux débris d'une héroïque nation.

[1] Les savants ont cherché dans quel lieu pouvait avoir été livrée cette sanglante bataille de la Sambre, où les Nerviens montrèrent un courage si remarquable. — L'*Histoire de la Belgique*, par M. Dewez, désigne le village de *Prêle*, dans les environs de Châtelet. L'étymologie du nom, venant de *prælium* (combat), la grande quantité d'ossements humains trouvés dans ce lieu, et plusieurs circonstances, telles que la hauteur des rives de la Sambre et la largeur du lit de cette rivière, conformes aux dimensions décrites par César, ont semblé à l'historien belge justifier ce placement. Dans un Mémoire soumis à l'Académie de Bruxelles, et inséré dans les *Mémoires* de cette Académie, M. Dewez a ajouté d'autres motifs déduits, tant du site que des distances calculées d'après le nombre des journées de marche, et les points de départ indiqués par le texte.

Les Éburons et les Germains Cis-Rhénans avaient sans doute aussi envoyé faire leur soumission au proconsul; car, après avoir vaincu les Nerviens, César dit dans ses *Mémoires* qu'il ne lui restait en Belgique d'autres ennemis à combattre que les Aduatikes. Ceux-ci, accourant au secours des Nerviens, avaient appris l'issue de la bataille sur les bords de la Sambre, et s'étaient hâtés de retourner dans leur pays.

Excursion de P. Crassus dans l'Armorique.

César, jugeant que la totalité de ses légions ne lui était pas nécessaire pour réduire un peuple aussi peu nombreux que les Aduatikes, envoya le long de l'Océan, entre la Seine et la Loire, une de ses légions (la septième), afin de compléter la conquête de la Celtique, en soumettant les nations armoricaines.

Afin de n'avoir plus à reparler de cette expédition, nous dirons que le lieutenant P. Crassus, qui fut chargé de diriger cette légion, tandis que César marchait contre les Aduatikes, annonça au proconsul que la légion avait parcouru sans obstacles toute la côte depuis la Seine jusqu'à la Loire; qu'elle n'avait trouvé ni armée ennemie, ni résistance dans les villes, et il en conclut que tous les peuples armoricains, les Venètes, les Unelles, les Osismiens, les Curiosotites, les Redons, les Aulerkes et les Lexoviens [1] s'étaient soumis au peuple romain. Nous verrons plus loin si l'officier romain ne s'était pas involontairement exagéré ses propres succès.

Guerre contre les Aduatikes. — Destruction de ce peuple.

Les Aduatikes, que César, victorieux des Nerviens, allait attaquer dans leurs forêts, étaient les descendants des Cimbres et des Teutons. Ces Barbares, en marchant contre la Gaule romaine, avaient laissé au milieu de la Belgique un détachement pour garder une partie de leur butin. Après leur défaite par Marius, ce détachement était parvenu, à l'issue de quelques luttes plus ou moins sanglantes, à se faire admettre dans la grande confédération belge. Pour faire oublier plus promptement leur origine étrangère, les Kimro-Teutons avaient pris le nom de leur ville. Ils avaient contracté des alliances avec leurs voisins et avaient vu leur population s'accroître rapidement. Cette population détruite ou dispersée par le conquérant romain peut être évaluée à cent vingt mille hommes. Nous avons dit précédemment que les Aduatikes avaient fourni dix-neuf mille guerriers à l'armée confédérée. Il est probable que le nombre des hommes en état de porter les armes s'élevait chez eux à trente mille.

[1] Le texte latin indique le nom de *Sesuvii*. Quelques auteurs, reconnaissant que ce mot a été altéré par les copistes, prétendent qu'il faut lire *Sessui* ou *Saii* (les habitants du diocèse de Séez). Nous croyons que le nom écrit par César est celui des *Lexovii* (habitants du diocèse de Lisieux).



A l'approche de César, environ la moitié des Aduatikes alla chercher un asyle chez les nations germaines; ceux qui se résolurent à une lutte évidemment trop inégale se retirèrent dans cette cité d'Aduat, dont le nom avait donné naissance à leur dénomination nationale.

Aduat, ainsi que nous l'avons dit (page 109) était une vaste enceinte, plus basse que le terrain environnant, et formée par une ligne presque circulaire de hauts rochers à pic et entièrement inaccessibles. Cette enceinte ne communiquait avec la campagne voisine que par une ouverture large de deux cents pieds, et que défendait un fort rempart, composé d'énormes quartiers de roc, et une estacade hérissée de pieux et de poutres aiguisées. — Avec les seuls moyens militaires des Gaulois, cette forteresse était imprenable, et ne pouvait être réduite que par la famine.

César campa à l'entrée d'Aduat. Malgré les fréquentes sorties des assiégés et des escarmouches journalières qui se terminaient souvent à leur avantage, il réussit en peu de temps à faire construire par ses troupes, autour de la place, une ligne de circonvallation défendue par des forts, et formée par un mur de douze pieds de haut et de quinze milles de long. — Les Aduatikes, renfermés dans la place tant que durèrent les travaux, considéraient avec une muette curiosité ces ouvrages tout nouveaux pour eux, ces terrasses, ces mantelets, ces plates-formes dont ils ne comprenaient pas le but. Quand ils virent construire à une assez grande distance de la ville la tour qui devait servir à en escalader la muraille, ils commencèrent à railler les assiégeants, et leur crièrent du haut du rempart : « Que voulez-vous faire de cette « grande machine? Avec quels bras comptez-vous « la remuer? Ce ne sont pas des nains tels que vous « qui la pousseront jusqu'ici. » La petite taille des Romains était en effet pour tous les Belges un objet de risée et de moquerie.

Mais dès qu'ils aperçurent cette masse se mouvoir et s'avancer vers leurs murailles, frappés de ce spectacle comme d'un prodige, ils envoyèrent, pour demander la paix à César, des députés qui lui adressèrent ces paroles : « C'est, nous n'en doutons plus, « avec la protection des dieux que tu nous fais la « guerre ; comment, sans leur aide, tes soldats « pourraient-ils mettre en mouvement ces énormes « machines, et les pousser si rapidement près de nos « murs? Nous te livrons donc nos personnes et nos « biens. Si ta clémence et ta générosité, qu'on nous a « vantées, te portent, comme nous l'espérons, à nous « laisser la vie, ne nous fais pas enlever nos armes, « c'est la seule grâce que nous implorons. Les peuples « voisins sont des ennemis jaloux de notre bravoure; « si nous restions désarmés, nous serions écrasés « par eux. Nous aimerions mieux tout souffrir des « Romains que d'être torturés et mis à mort par des « hommes naguère encore nos tributaires ou nos « clients. »

César leur fit répondre : « Plutôt par habitude que « par égard pour votre conduite, je consens à vous « laisser le rang et l'existence de nation; mais il faut « rendre votre ville avant que le bélier en ait touché « les murs; il faut livrer immédiatement vos armes. Je « ferai pour vous ce que j'ai fait pour les Nerviens. La « protection de Rome suffit pour défendre les peu- « ples qui se soumettent au peuple romain. »

Cette réponse ayant été rapportée aux Aduatikes, ils crièrent du haut du rempart qu'ils acceptaient les conditions imposées par César; puis ils jetèrent dans le fossé une si grande quantité d'armes, que le monceau qu'elles formaient égalait la hauteur des fortifications. Les portes d'Aduat furent ouvertes, et pendant le reste de la journée tout offrit aux Romains l'aspect de la plus complète soumission.

Mais les Aduatikes, au lieu de livrer toutes leurs armes, comme ils s'y étaient obligés, en avaient caché environ un tiers. — Tout en paraissant s'abandonner à la discrétion de l'ennemi, ces hommes indomptés ne cherchaient qu'une occasion de s'en débarrasser plus sûrement. César, à l'approche de la nuit, évacua la place et fit rentrer ses soldats dans le camp. Les Aduatikes prirent alors les armes qu'ils avaient mises en réserve, et se munirent de boucliers d'écorce ou d'osier tressé, recouverts de peau, qu'ils fabriquèrent à la hâte. Ils espéraient que les Romains, abusés par la soumission de la place, se relâcheraient de leur vigilance habituelle; ils comptaient que les postes seraient mal gardés et les retranchements déserts. En effet, pendant la nuit, sortant en masse d'Aduat, ils assaillirent les lignes ennemies du côté qui paraissait le plus accessible. Leur attente fut trompée; ils trouvèrent les Romains éveillés et sur leurs gardes. Les postes donnèrent l'alarme en allumant subitement de grands feux, et les légions accoururent au point attaqué. L'action fut vive; les Aduatikes combattirent en hommes intrépides qui n'avaient de salut que dans le succès; mais ils avaient le désavantage de la position : accablés par les traits lancés du haut du retranchement et des tours, quatre mille d'entre eux furent tués et les autres repoussés. Le lendemain, les portes, restées sans défenseurs, ayant été enfoncées, les Romains entrèrent dans la place; César fit vendre comme butin de guerre tout ce qu'elle renfermait. « Il lui fut rapporté que le nombre de têtes mises à l'encan montait à cinquante-trois mille [1]. »

[1] Les Romains comptaient par têtes d'esclaves comme nous comptons par têtes de bétail, les hommes réduits en esclavage étant mis sur le même rang que les animaux. A Aduat, la pu-

Les légions romaines prennent leurs quartiers d'hiver.

Après la défaite des Aduatikes, César mit ses légions en quartiers d'hiver. Il envoya une partie de sa cavalerie chez les Trévires, comme pour démentir les nouvelles défavorables que ces auxiliaires s'étaient empressés de répandre. Sept des légions furent établies chez les Carnutes, les Andes et les Turons, peuples celtes voisins de l'Armorique; ce qui indiquerait que le général romain ne croyait pas la conquête de cette contrée aussi définitive que le supposait Crassus. La huitième légion, que, dans ses Mémoires, César désigne par le nom de *douzième* (sans doute parce qu'il avait sous ses ordres, outre les légions employées dans la Gaule, d'autres légions dans la Cisalpine et l'Illyrie), fut placée sous le commandement du lieutenant Servilius Galba [1], et envoyée avec une partie de la cavalerie chez les Nantuates, les Sédunes et les Véragres, peuples gaulois habitant les Alpes pennines et la vallée du Rhône.

César revient dans la Cisalpine.— Combat contre les Véragres (56 ans avant J.-C.).

Après avoir ainsi pourvu à l'établissement de ses troupes, César se hâta de retourner dans la Cisalpine, où, suivant son usage, il se proposait de passer l'hiver au milieu des familiers et des courtisans qui, chaque année, venaient de Rome lui faire la cour dans son gouvernement.

La tranquillité dont il espérait jouir pendant l'hiver fut néanmoins assez sérieusement troublée.

Le but de l'expédition de Galba dans les vallées supérieures du Rhône avait pour objet d'obtenir qu'une route y restât libre et ouverte au commerce de l'Italie, dont les marchands ne traversaient les Alpes qu'avec beaucoup de risque, et en payant des droits aux montagnards. Après quelques combats, dont l'issue fut heureuse, et après s'être emparé de plusieurs forts, Galba reçut des otages, fit la paix, et, laissant deux cohortes en cantonnement chez les Nantuates, alla lui-même, avec le reste de sa légion, prendre ses quartiers d'hiver à Octodur [1], bourg principal des Véragres. Ce bourg, situé au milieu d'un vallon resserré entre de hautes montagnes, était traversé par une rivière qui le divisait en deux parties : l'une servit au logement de la légion, et fut fortifiée par un rempart et un fossé à la manière romaine; l'autre resta aux Gaulois.

Plusieurs jours après leur établissement à Octodur, et tandis qu'ils s'occupaient à y faire transporter des grains et des vivres, les Romains s'aperçurent que la partie du bourg laissée aux Gaulois avait été évacuée pendant la nuit, et qu'une troupe considérable de Véragres et de Sédunes occupait les montagnes qui dominaient le bourg.—Les Gaulois avaient été décidés par plusieurs motifs à recommencer ainsi brusquement la guerre : ils savaient que la légion de Galba n'était plus au complet; ils étaient irrités de se voir enlever leurs enfants à titre d'otages; enfin, ils prévoyaient que les Romains, sous prétexte de rendre les communications plus faciles, voulaient s'emparer des hautes Alpes à perpétuité, et réunir à la Province leur territoire, limitrophe du pays des Allobroges.

Les Romains venaient à peine de se mettre en défense, quand les montagnards descendirent de tous côtés, leur lancèrent une pluie de pierres et de dards (gesum), et se disposèrent à escalader les retranchements. Les assiégés firent d'abord une vigoureuse résistance. Lancés du haut du rempart, leurs traits portaient tous; mais les assaillants se relayant successivement, et leur opposant toujours des troupes fraîches, ils se trouvèrent enfin épuisés de fatigue, et les traits commencèrent même à leur manquer. Le combat durait depuis six heures. Déjà les Gaulois, attaquant avec une vigueur qui s'augmentait en raison de la résistance, arrachaient les palissades et comblaient le fossé, Galba, sentant qu'une sortie générale était sa dernière ressource et son unique moyen de salut, fit ordonner aux soldats de suspendre un moment le combat pour reprendre haleine, puis de sortir du camp au pas de charge, et d'attaquer les Gaulois avec cette intrépidité que donne le désespoir. La sortie s'exécuta à la fois par toutes les portes; les assiégeants, surpris et troublés, n'eurent le temps ni de se reconnaître, ni de se rallier; la fortune changea pour eux au moment où ils se croyaient sûrs de prendre le camp ennemi. — Ils furent de toutes parts enveloppés. Le massacre fut effroyable : de trente mille hommes qui s'étaient réunis pour cette attaque, dix mille furent tués et les autres, si vivement poursuivis par les vainqueurs,

nition fut bien dure, mais du moins il y avait, si le récit de César est véridique, une trahison à châtier. Du reste, le proconsul aimait beaucoup le butin. Suétone ne nous le laisse pas ignorer, lorsque, après avoir cité les brigandages dont César avait accablé l'Espagne et la Lusitanie, il retrace sa conduite dans la Gaule : *In Galliâ, fana, templaque deorum donis referta expilavit, urbes diruit, sæpius ob prædam quàm ob delictum* (*In* Cæs., cap. 54). Cette partie honteuse de la vie du conquérant est demeurée comme cachée sous ses lauriers; il semble que les historiens latins aient craint de les flétrir.

[1] Il est assez bizarre de voir le nom de Galba porté simultanément par un chef gaulois (le roi des Suessions) et par un officier romain.— Dion Cassius nomme *Adra* le chef suprême de la confédération belge; mais il est hors de doute que César, qui, dans ses *Mémoires*, donne à ce chef le nom de *Galba*, devait connaître le général qui lui avait été opposé mieux que l'historien grec du troisième siècle.— Suétone, dans sa *Vie de l'empereur Galba*, dit que ce nom signifiait, dans la langue gauloise, un homme très gras.

[1] Martigny en Valais.

qu'ils ne purent pas se rallier. Après cette victoire, Galba rentra dans ses retranchements, où il passa la nuit; mais le lendemain, craignant d'avoir à soutenir de nouveaux combats, il mit le feu à Octodur et revint en hâte hiverner chez les Allobroges.

César éprouva quelque dépit de voir son lieutenant abandonner les quartiers d'hiver qu'il lui avait assignés; néanmoins il se disposait à aller visiter l'Illyrie, lorsqu'une guerre sérieuse le rappela dans cette Gaule dont, par quinze jours de fêtes et d'actions de grâces, le Sénat venait de célébrer la conquête et la pacification.

CHAPITRE VIII.

DEUXIÈME CAMPAGNE. — GUERRE CONTRE L'ARMORIQUE ET CONTRE L'AQUITAINE.

Confédération générale des Armoricains. — Insurrection. — Villes et vaisseaux des Vénètes. — Dispositions faites par César. — Difficultés de la guerre dans le pays des Vénètes. — Combat naval. — Soumission des Vénètes. — Cruauté de César. — Guerre contre les Unelles. — Soumission des Confédérés. — Guerre contre les Morins et les Ménapiens. — Guerre contre les Aquitains. — Siége de la ville des Sotiates. — Soumission de ce peuple. — Guerre contre les Tarusates et les Vocates. — Conquête de l'Aquitaine.

Confédération générale des Armoricains.

On a vu précédemment comment Crassus avait soumis les peuples armoricains. Surpris par la légion romaine, étonnés de sa marche rapide, ces peuples n'étaient pas en état de faire la guerre; et alors même qu'ils eussens été prêts à combattre, ce qu'on racontait des victoires récentes de César sur les Suessions, les Bellovakes et les Nerviens, les aurait empêchés de prendre les armes. Ils subirent donc la loi de la nécessité, livrèrent des otages et se soumirent à la République.

Le départ de César et l'éloignement des légions firent renaître bientôt parmi eux le désir de recouvrer leur vieille indépendance. — Une ligue se forma où entrèrent non-seulement les peuples de la Gaule occidentale, établis entre la Loire et la Seine, tels que les Vénètes, les Osismiens, les Curiosolites, les Namnètes, les Diablintes, les Unelles et les Lexoviens, mais encore ceux qui habitaient les côtes de l'Océan entre les bouches de la Seine et de l'Escaut, peuples que César croyait avoir domptés dans sa campagne précédente, les Morins, les Ambianes et les Ménapiens. — Les Vénètes étaient les plus puissants des peuples de l'Armorique; ils devinrent les chefs de la confédération, et se montrèrent dignes de cet honneur par leur dévouement à la cause commune.

Un temps assez long était nécessaire pour achever les préparatifs de l'insurrection, et il est douteux que les confédérés fussent disposés à prendre les armes immédiatement après l'établissement des légions sur leurs frontières, si les Romains ne leur avaient fait subir les exactions et les vexations qui suivent une conquête. Les sept légions distribuées entre la Loire et l'Océan manquaient de vivres. Il y avait disette de blé dans l'Armorique, et les habitants étaient dans l'impossibilité de leur en fournir. Néanmoins des préfets et des tribuns militaires parcouraient le pays, réclamant des envois de provisions, et employant plus souvent les menaces que les exhortations.

Insurrection. — Villes et vaisseaux des Vénètes.

Les Vénètes, irrités de ces exigences, résolurent les premiers de prendre les armes. Ils espéraient, en s'emparant des émissaires romains, pouvoir se faire rendre leurs propres otages. Les Unelles imitèrent leur exemple, et bientôt l'insurrection devint générale. Par l'empressement avec lequel les Armoricains se prononcèrent, on put juger que cette guerre était vraiment nationale. Les Confédérés firent un appel à toutes les nations maritimes de l'ouest de la Gaule, et envoyèrent même demander des secours jusque chez les habitants de l'île de Bretagne. — Ils adressèrent à Crassus ce message laconique : « Si tu veux « tes ambassadeurs, rends-nous nos otages. » — Le lieutenant de César se hâta de prévenir son général.

Le pays armoricain, couvert d'épaisses forêts, était peu praticable pour des conquérants étrangers. Ces obstacles naturels devaient favoriser le courage de ses défenseurs. Le territoire vénète surtout, sillonné par de vastes marais, était d'une invasion difficile. Les habitants, à l'approche de l'ennemi, coupaient les routes, et rompaient les chaussées; les subsistances recueillies dans les campagnes étaient portées dans les villes fortifiées, que leur situation semblait mettre à l'abri de toute attaque; la plupart, en effet, étaient bâties sur des langues de terre ou des promontoires dont le flux couvrait l'isthme à toutes les marées; elles devenaient alors de véritables îles inaccessibles pour les hommes à pied. L'abord n'en était pas moins difficile pour les navires, que la mer, en se retirant, faisait échouer sur les bas-fonds et sur les plages. Si, à force de peine et de patience, l'assiégeant parvenait à construire sur l'isthme, et malgré les efforts réguliers de la marée, des digues assez solides et assez élevées pour qu'il fût possible d'attaquer la ville de près, les habitants, désespérant de la défendre, abandonnaient leurs murailles et allaient avec leurs vaisseaux chercher un asile dans quelque ville peu éloignée, où ils pouvaient recommencer une résistance opiniâtre. — Dans la guerre que nous allons rapporter, les Romains détruisirent un grand nombre de ces forteresses, mais ils perdirent beaucoup de temps et de soldats.

La puissance des Vénètes consistait d'ailleurs prin-

cipalement dans leur marine. Ces hardis navigateurs avaient des vaisseaux à bords élevés, lourds et massifs, et qui étonnèrent surtout les Romains, parce qu'au lieu d'être mis en mouvement au moyen des rames, ils manœuvraient avec des voiles. Nous avons précédemment (page 49) parlé avec détail de ces vaisseaux. Nous rappellerons seulement ici qu'ils avaient la proue et la poupe très élevées, ce qui les faisait, comme autant de tours, dominer les galères romaines; leur carène était presque plate, afin qu'ils pussent sans péril naviguer dans les bas-fonds, et rester debout en échouant sur les bancs de sable abandonnés par la mer; leurs fortes voiles de peaux pouvaient résister à la violence des vents et au choc des tempêtes; ces voiles étaient, ainsi que les ancres des navires, retenues par des chaînes de fer qui tenaient lieu de cordages.

Dispositions faites par César.

Dès que la nouvelle de l'insurrection armoricaine parvint à César, il donna des ordres pour qu'on fit dans la Province une levée de matelots et de rameurs, il enjoignit à ses lieutenants d'enlever tous les navires gaulois qui se trouvaient dans la Loire, et d'établir sur les bords de ce fleuve des chantiers pour la construction des galères, car il savait qu'une flotte était nécessaire pour réduire les Vénètes. Craignant ensuite que l'insurrection ne s'étendît chez les peuples de l'Aquitaine, il ordonna à Crassus de se porter avec douze cohortes et une nombreuse cavalerie dans le pays situé entre la Loire et la Garonne. En même temps, et dans le but de contenir le nord de la Gaule et de surveiller la Belgique, il chargea Labiénus de conduire un corps de cavalerie sur le territoire des Trévires, que leur désertion récente à la bataille de la Sambre lui avait rendus suspects. Il donna à un autre de ses lieutenants, Q. Titurius Sabinus, trois légions pour soumettre les Unelles, les Curiosolites et les Lexoviens; il désigna le jeune D. Brutus, qui passait pour son fils, pour commander la flotte, composée des galères construites sur la Loire, et de vaisseaux gaulois empruntés aux Pictons, aux Santons et aux autres peuples de la Gaule occidentale qui n'avaient pas pris les armes. Enfin, se réservant à lui-même le commandement de l'élite des troupes de terre et la direction de la guerre contre les Vénètes, il accourut dans la Gaule et marcha aussitôt contre eux avec son armée.

Difficultés de la guerre dans le pays des Vénètes.

La guerre que l'armée de César eut à soutenir dans le pays des Vénètes, fut difficile et sans gloire. Ces braves Armoricains se défendaient pied à pied derrière leurs haies et dans les bois. — Quand ils étaient forcés de reculer, ils se retiraient à quelque distance en arrière, pour recommencer une défense également opiniâtre. Si les Romains, après des escarmouches multipliées, se rendaient maîtres d'un canton, et, par une marche progressive, parvenaient à en acculer les habitants vers un même point, ils se croyaient assurés de leur faire mettre bas les armes; mais favorisés par leur connaissance des localités, les vaincus se retiraient pendant la nuit vers quelque ville forte, d'où ils bravaient encore les conquérants. Il fallait entreprendre le siége de cette ville, et nous avons dit quels obstacles ce siége présentait. Après de longs travaux, les Romains entraient dans la ville, et ils la trouvaient abandonnée par ses défenseurs, qui se transportaient sur quelque point susceptible d'opposer une nouvelle résistance aux envahisseurs. Ces combats meurtriers et sans résultats, ces fatigues sans cesse renaissantes, ces ennemis qui ne disparaissaient momentanément que pour reparaître plus audacieux, irritaient singulièrement les soldats de César. Ils s'attachèrent pendant quelque temps à prendre et à détruire les forteresses des Vénètes. Mais bientôt cette entreprise leur parut au-dessus de leurs forces. César lui-même, rebuté par des obstacles qu'il surmontait sans réussir à rendre l'ennemi moins nombreux ou moins fort, comprit qu'il ne réussirait à subjuguer le pays que lorsque, maître de la mer, il pourrait s'opposer à la fuite des défenseurs des villes assiégées; en conséquence, se résignant à suspendre les hostilités jusqu'à l'arrivée de sa flotte, il réunit ses troupes dans un camp placé sur le bord de la mer, et envoya à D. Brutus l'ordre de hâter son départ.

Combat naval.

La flotte romaine était rassemblée dans la Loire, non loin de l'embouchure de ce fleuve; néanmoins elle se fit long-temps attendre. Pendant une grande partie de l'été, des orages fréquents l'empêchèrent de mettre à la voile. Habitués à naviguer sur cette Méditerranée aux eaux tranquilles, entourées de côtes habitées et connues, les matelots et les soldats romains craignaient de s'aventurer sur l'Océan sans bornes, où les hautes marées leur semblaient entretenir de perpétuelles tempêtes. Ils ne connaissaient d'ailleurs ni la mer sur laquelle ils devaient se risquer, ni les côtes qui l'avoisinent. Le chef de la flotte, Brutus, les tribuns et les centurions qui commandaient sur chaque vaisseau, ignoraient tous ce qu'ils avaient à faire, et de quelle manière ils devaient engager le combat. Ils savaient seulement que l'éperon des galères n'aurait pas la force de percer les flancs épais des navires vénétiens, et que les tours qu'ils y avaient établies aussi hautes qu'il leur avait été possible, seraient encore surpassées en hauteur par les poupes des Gaulois. Une invention, em-

pruntée aux machines de guerre qui servaient alors dans les siéges, leur donnait seule quelque espérance. C'étaient des faux tranchantes, emmanchées à de longues perches, et destinées à accrocher et à couper les vergues des vaisseaux ennemis.

Enfin, peu de temps avant l'équinoxe, et profitant d'un vent favorable, la flotte romaine sortit de la Loire, et arriva en vue du camp de César. — Les Vénètes, avertis de son approche, mirent à la mer leurs vaisseaux, qui, au nombre de deux cent vingt, parfaitement équipés et armés, vinrent se placer en ligne au-devant de l'ennemi [1]. Le combat commença aussitôt; l'avantage appartint d'abord aux Vénètes; leurs traits, lancés de haut en bas, atteignaient sûrement les Romains et en tuaient un grand nombre, tandis que les javelots des légionnaires venaient s'émousser contre les flancs élevés de leurs vaisseaux : mais quand les galères ennemies se furent approchées bord à bord, et quand les longues faux purent atteindre les vergues des vaisseaux vénétiens, le combat changea de face. Dès qu'une galère romaine avait accroché un bâtiment gaulois, elle s'éloignait à force de rames, et brisait, par ce brusque départ, les chaînes qui soutenaient les vergues. Les vaisseaux, ainsi désemparés, étaient dans l'impossibilité de se mouvoir. Plusieurs galères les entouraient, et les soldats romains s'élançaient à l'abordage. Déjà un grand nombre de vaisseaux vénétiens avaient été pris ou brûlés, quand les chefs des Armoricains, ne voyant aucun moyen de résister à cette manœuvre, donnèrent l'ordre de rentrer dans le port. Malheureusement, au moment où la retraite allait s'effectuer, le vent, jusqu'alors favorable, cessa tout à coup, et fut suivi d'un calme plat qui rendit les vaisseaux immobiles. Les Romains, réunissant plusieurs galères contre un seul vaisseau, purent les aborder successivement. Presque tous les vaisseaux vénétiens furent ainsi pris ou brûlés. Quelques-uns seulement, à la faveur de la nuit, réussirent à regagner le port. Des deux côtés, dans cette bataille, on combattit avec un égal courage; les uns étaient animés par le patriotisme, les autres aiguillonnés par la gloire. Les Vénètes pouvaient voir dans l'éloignement, sur les murailles de leur cité, les femmes, les enfants, les vieillards, tendant les bras et invoquant pour eux la protection des dieux. Les Romains combattaient sous les yeux de César, en présence des légions, rangées sur les dunes du rivage et applaudissant à leurs efforts [1]. Les Romains firent peu de prisonniers. Les équipages vénétiens, en grande partie, se jetèrent à la mer, soit pour échapper à la servitude, soit dans l'espérance de pouvoir gagner, en nageant, la côte encore occupée par leurs compatriotes. « Le combat, dit César, dura depuis la quatrième heure du jour (dix heures du matin) jusqu'au coucher du soleil. »

Soumission des Vénètes. — Cruautés de César.

Ce terrible combat mit fin à la guerre, car l'élite de la nation vénétienne avait péri avec la flotte. Les survivants, sans moyens de fuir, sans forces pour résister, se rendirent à César. Le proconsul avait une belle occasion de justifier la réputation de clémence que ses amis voulaient lui faire; mais dans cette occasion son caractère l'emporta sur sa politique; il se montra avide et sans pitié. Sous prétexte « d'apprendre à des Barbares à mieux respecter une autre fois le droit sacré des ambassadeurs [2], » il s'empara de toutes les richesses des Vénètes, ordonna qu'on vendît la population à l'encan, et fit expirer dans les supplices tous les sénateurs vénétiens.

Guerre contre les Unelles. — Soumission des Confédérés.

Au moment où la victoire de D. Brutus anéantissait la puissante marine des Vénètes, la défaite d'une armée gauloise par un autre lieutenant de César, portait le dernier coup à la confédération armoricaine.

Avertis que Titurius Sabinus, avec ses trois légions, avait attaqué les Unelles, les guerriers au-

[1] D'après les détails donnés par César, on a calculé que les vaisseaux vénétiens devaient être d'une force égale à nos bâtiments de cinq cents tonneaux, et porter cent cinquante hommes, dont trente pour les manœuvres seulement. La flotte vénétienne avait donc six mille six cents hommes d'équipage, et portait vingt-six mille quatre cents combattants : total, trente-trois mille hommes. — César ne donne pas de détails sur la force de son armée navale, mais sans aucun doute, elle devait compter un plus grand nombre de navires et de soldats que la flotte vénétienne.

[1] Les savants ne sont point d'accord sur le lieu où était placé le camp de César, non plus que sur celui où a eu lieu le combat naval des Romains et des Vénètes. Les uns, comme La Tour-d'Auvergne et de Cambry, croient que le camp romain fut dressé près de Karnac, et que le combat naval eut lieu dans le golfe de Quiberon. Une dissertation de M. de Grandpré, capitaine de vaisseau, insérée dans le deuxième volume des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires*, établit que le camp de César a dû être placé à Sarzeau, dans la presqu'île de Rhuis, entre l'embouchure de la Villaine et celle du Morbihan. — D'après M. de Grandpré, la flotte gauloise, allant à la rencontre de la flotte romaine, se serait formée en une ligne, depuis la pointe de Saint-Gildas jusqu'à l'île d'Hœdic. — M. de Grandpré croit, contrairement à l'opinion des géographes, que *Venetia*, nom que César donne à la capitale des Vénètes (aujourd'hui Vannes), est le véritable nom de cette cité, et non pas *Dariorigum*. Ce dernier nom doit, suivant lui, appartenir au *Morbihan*, que les Romains nommaient aussi *Mare conclusum*. En effet, le Mor-bihan (en breton mer petite) est une petite méditerranée peu profonde, ou un amas d'égouts et de ruisseaux (*Dar-ioh-rigol*). En breton, *dar* signifie égout, *ioh* amas et *rigol* ruisseau.

[2] Les Romains retenus par les Vénètes n'étaient pas des ambassadeurs, mais des officiers envoyés pour réclamer des vivres comme contributions dues par les vaincus.

lerkes, éburovikes et lexoviens, fidèles à la cause commune, s'empressèrent de prendre les armes; ils se disposaient à partir pour rejoindre leurs alliés, quand les sénateurs qui les gouvernaient, soit effroi, soit trahison, leur firent défense de rompre la paix avec les Romains. Cette conduite antinationale excita un soulèvement populaire. Les Aulerkes, les Éburovikes et les Lexoviens firent mourir leurs indignes magistrats, fermèrent et fortifièrent leurs villes, et accoururent au secours des Unelles.

Déjà ceux-ci, commandés par Viridovix, avaient obtenu quelques succès contre les Romains et arrêté les progrès de l'invasion.—Viridovix était connu dans l'Armorique pour un chef expérimenté, brave, audacieux, dévoué à la patrie, ennemi de l'étranger. Cette réputation avait attiré sous ses drapeaux un grand nombre de Gaulois, habitants des contrées occupées par les Romains, qui avaient déserté les travaux de la campagne et abandonné leurs foyers pour venir au loin combattre les conquérants. Ce sont ces hommes, dignes d'une meilleure fortune, que César, dans sa colère, cherche à flétrir du nom d'hommes perdus et de brigands [1].

Sabinus, trouvant imprudent de s'exposer à combattre avant d'avoir appris quelque succès de César qui excitât l'émulation de ses soldats et la terreur des Gaulois, établit son camp dans un lieu propre à la défense, s'y fortifia avec soin et s'y tint renfermé. Viridovix, campé à deux milles du camp romain, lui offrait chaque jour, en déployant ses troupes, l'occasion d'engager une bataille; mais c'était vainement. Sabinus resta dans une inaction qui lui attirait non-seulement le mépris des Gaulois, mais encore le blâme de ses propres soldats, que les guerriers confédérés venaient en raillant provoquer jusqu'aux portes du camp.

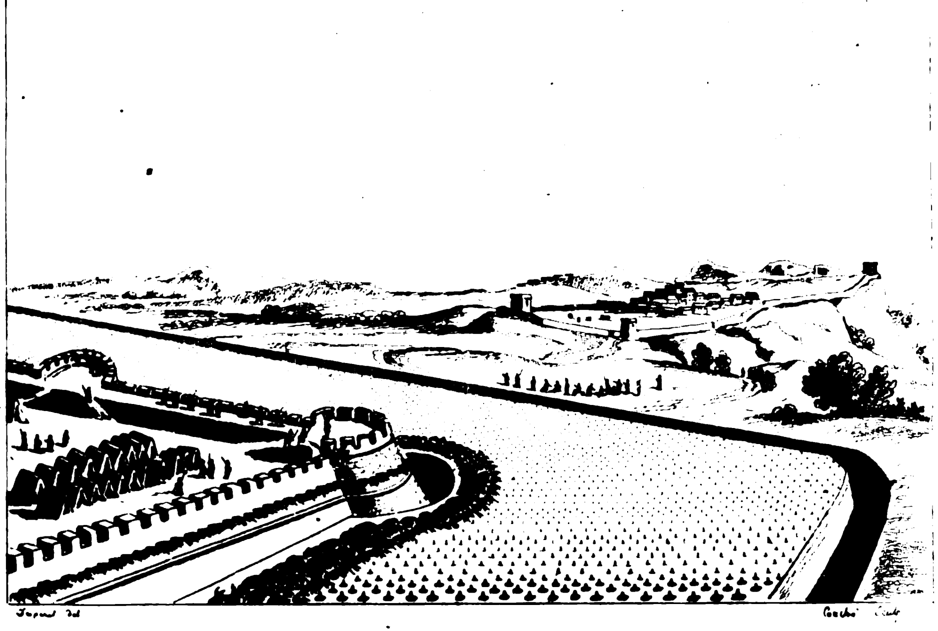
L'inaction de Sabinus dura plusieurs mois. Cette inaction timide, sujet des sarcasmes des deux armées, après avoir été le résultat d'une excessive prudence, devint un calcul. Quand Sabinus vit l'opinion de sa pusillanimité bien établie dans l'esprit de ses ennemis, il imagina d'en profiter. Choisissant parmi les Gaulois auxiliaires un homme rusé et fin, il lui persuada, à force de présents et de promesses, de se rendre au camp de Viridovix, et lui donna ses instructions. Le Gaulois, admis comme transfuge parmi les Unelles, exagéra la terreur des Romains. « César, dit-il, est lui-même entouré par les Vénètes, « et pas plus tard que la nuit prochaine, Sabinus doit « plier bagage et partir secrètement pour lui porter « secours. » Les Confédérés, à ce récit, s'écrièrent tous: « Ne perdons pas une aussi belle occasion, « marchons sur le camp romain. » Aux motifs tirés du rapport du transfuge, s'en joignait un autre non moins pressant, le manque de vivres, qui commençait à se faire sentir parmi les Gaulois. Les chefs étaient réunis en conseil, les soldats les y entourèrent et n'en laissèrent sortir Viridovix et ses lieutenants que lorsque l'ordre fut donné de commencer l'attaque. Pleins de joie alors, ils coururent aux armes comme à une victoire assurée, en poussant de grands cris, et, chargés de fascines pour combler le fossé, ils se mirent aussitôt en marche.

Le camp de Sabinus était situé sur une hauteur dont la pente, assez douce, avait une longueur d'environ mille pas; les Gaulois gravirent cette colline en courant, afin de ne pas laisser aux Romains le temps de s'armer et de se ranger en bataille; ils arrivèrent au bord du fossé hors d'haleine, fatigués et embarrassés du fardeau qu'ils portaient. Les troupes romaines étaient sur leurs gardes, elles sortirent avec impétuosité; l'avantage du lieu et la lassitude des Gaulois contribuèrent à décider le succès. Les Gaulois purent à peine soutenir le premier choc, il tournèrent le dos; les Romains, frais et dispos, les poursuivirent, les atteignirent aisément et en tuèrent un grand nombre. Sabinus apprit l'heureuse issue du combat naval au moment où César lui-même recevait la nouvelle de la victoire de Sabinus. Battue sur mer, vaincue sur terre, la confédération armoricaine courba la tête sous le joug et fit sa soumission.

Guerre contre les Morins et les Ménapiens.

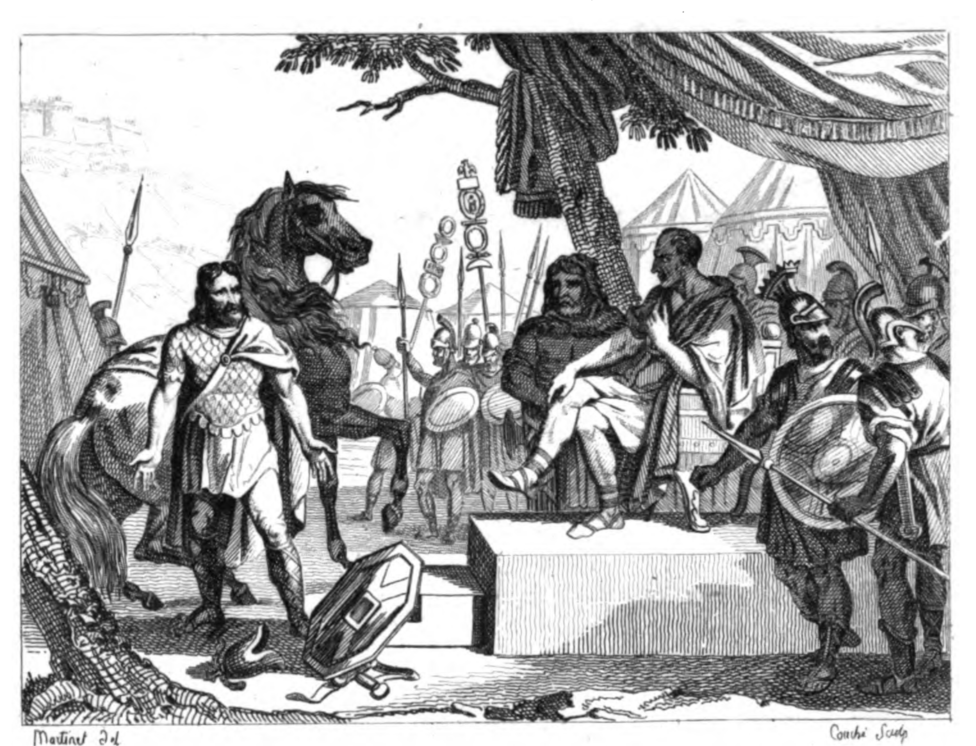
La soumission ne fut pas aussi prompte parmi les peuples belges qui avaient pris part à l'insurrection. Les Ambianes mirent bas les armes, mais les Morins et les Ménapiens n'envoyèrent point au général vainqueur de députés pour lui demander la paix. César marcha contre eux. Éclairés par le désastre de leurs alliés armoricains, les Belges confédérés comprirent qu'il serait imprudent d'engager une grande bataille, où la discipline romaine aurait trop facilement l'avantage sur l'impétuosité gauloise. Adoptant le mode de guerre qui, dans le principe, avait si bien réussi aux Vénètes, ils appuyèrent leur défense sur tous les accidents naturels du terrain, se retranchèrent successivement dans tous les lieux couverts par des bois ou par des rivières, et enfin se replièrent au milieu des forêts marécageuses où déjà ils avaient mis en sûreté leurs familles et leurs troupeaux. — César essaya de les y suivre, mais toutes les fois que les Romains se hasardèrent à pénétrer dans ce pays de difficile accès, où les Gaulois semblaient se jouer de leurs efforts, ils furent battus et éprouvèrent des pertes considérables. Le proconsul s'opiniâtra à l'entreprise, et espérant réduire les insurgés par la

[1] « Magna multitudo undique ex Galliâ perditorum hominum latronumque convenerant, quos spes prædandi studiumque bellandi ab agriculturâ quotidianoque labore revocabat. » Cæs., *Bell. Gall.*, liv. III, ch. 17.



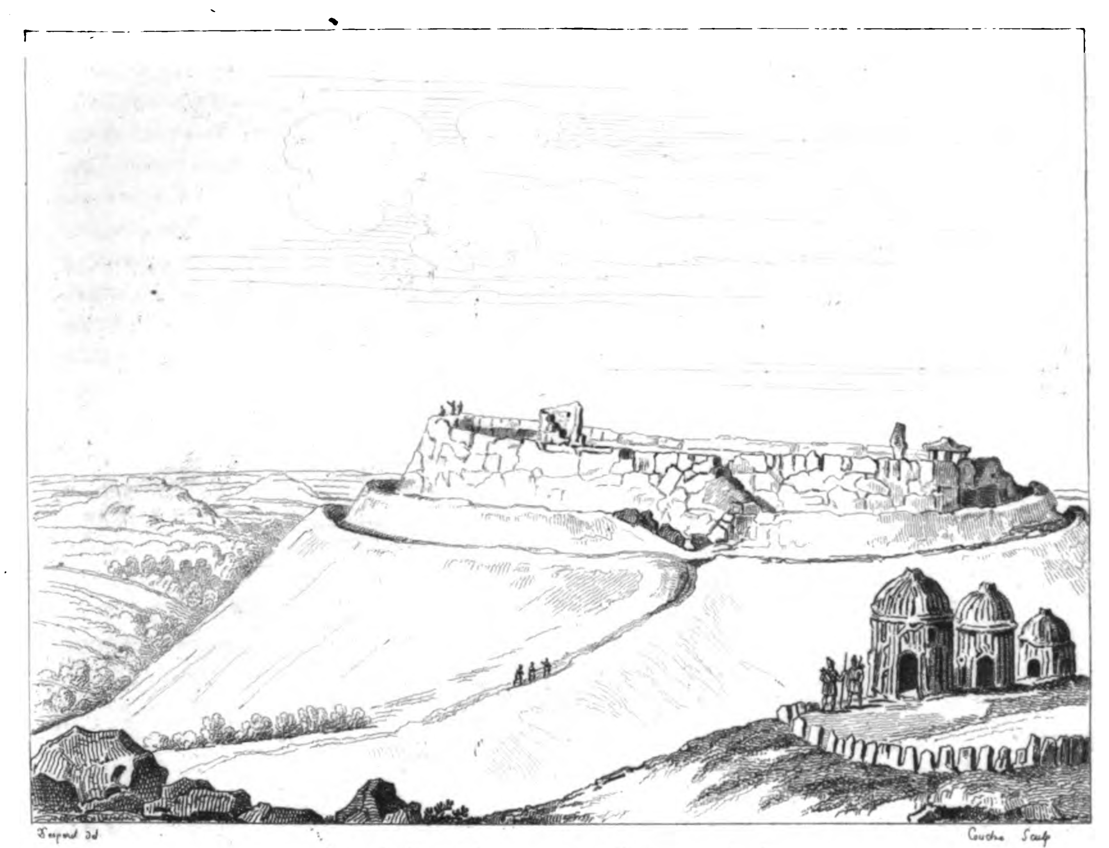
Couché Sculp

Circonvallation du Camp de César devant Alesia.



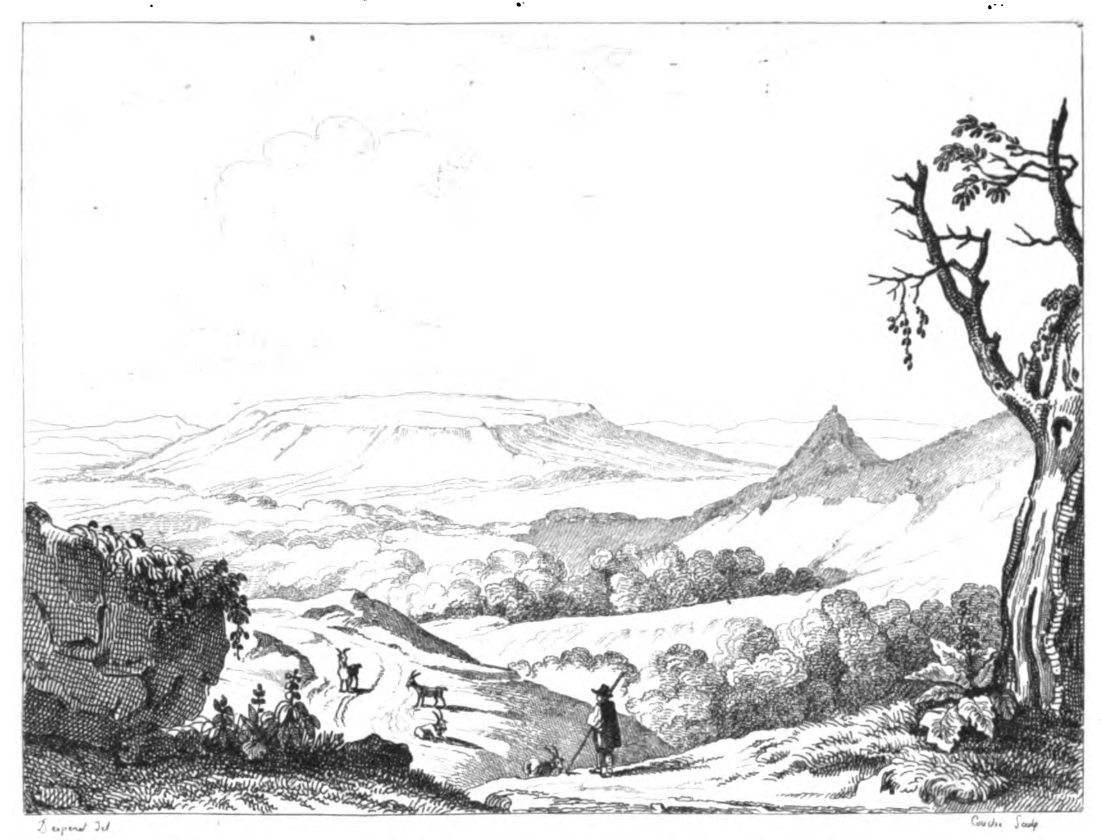
Martinet del. Couché Sculp

Vercingetorix se rend à César.



Duperret del.   Couché Sculp.

Roc-de-Vic (Corrèze). Forteresse Gauloise.



Duperret del.   Couché Sculp.

Site historique. Plateau de Gergovia.

famine, essaya de les bloquer au moyen d'un abattis. Des arbres furent coupés et entassés, les branches tournées du côté des Gaulois, formant ainsi une espèce de rempart impraticable. Ce travail s'exécutait avec rapidité et était déjà fort avancé à ce que prétend César, lorsque les pluies obligèrent les soldats à rentrer sous les tentes, qui furent bientôt un abri insuffisant. Les pluies continuant, César fit abandonner les travaux commencés et ordonna la retraite. Après avoir ravagé le pays, brûlé les bourgs et les maisons isolées, il ramena son armée en quartiers d'hiver chez les Aulerkes, les Lexoviens et les autres peuples armoricains qu'il avait récemment vaincus; puis, ayant reçu la nouvelle de la conquête de l'Aquitaine par Crassus, il partit pour l'Italie.

Guerre contre les Aquitains.— Siége de la ville des Sotiates. — Soumission de ce peuple.

L'expédition de Crassus fut la première expédition contre l'Aquitaine où les Romains obtinrent quelque succès. Les Aquitains, qui naguère avaient embrassé le parti de Sertorius, étaient des hommes fiers et courageux; ils avaient toujours repoussé énergiquement la domination étrangère et battu tous les envahisseurs. — Dans les dernières guerres, un lieutenant consulaire, Valerius Preconinus, était mort sur le champ de bataille après la défaite de son armée, et le proconsul Manilius, vaincu aussi en bataille rangée, n'avait réussi à se sauver qu'en abandonnant tous ses bagages.

Crassus n'était chargé par César que de surveiller les peuples habitant les contrées maritimes entre la Loire et la Garonne. Mais voyant que les Pictons et les Santons livraient sans résistance leurs navires à Brutus, persuadé qu'il pouvait compter sur la tranquillité du pays, il résolut de tenter la conquête de l'Aquitaine. Toutefois, les douze cohortes qu'il commandait ne pouvaient suffire à une telle entreprise. — Il leva de la cavalerie dans la Province et chez les peuples alliés, se fit fournir, par Tolosa, Carcasso et Narbo des hommes connaissant assez bien le pays pour servir de guides, et entra sur les terres des Sotiates. Les Sotiates tentèrent de résister et furent défaits dans une première bataille. Crassus mit ensuite le siége devant leur ville [1]. Cette ville, forte par sa situation, fut défendue avec fermeté. Habitués comme tous les Aquitains aux travaux des mines, les assiégés opposèrent des galeries souterraines aux travaux de l'ennemi, et l'inquiétèrent par de vives sorties. Le siége dura ainsi fort long-temps; voyant enfin que la constance des Romains rendait nuls tous leurs efforts, ils demandèrent à Crassus de les recevoir à capitulation. Crassus y consentit, à condition qu'ils livreraient leurs armes. Adcantuan, chef des Sotiates, indigné contre ses compatriotes, refusa de souscrire aux conditions imposées par l'ennemi, et, pendant les pourparlers, animé d'un courage désespéré, sortit de la ville avec six cents hommes dévoués [1], et se jeta sur les avant-postes romains. Les légions coururent aux armes. Après un rude combat, Adcantuan fut repoussé dans la ville. Néanmoins Crassus, en considération de sa bravoure, consentit à le comprendre ensuite dans la capitulation générale.

Guerre contre les Tarusates et les Vocates. — Conquête de l'Aquitaine.

Cette soumission des Sotiates, regardés comme les plus redoutables des Aquitains, alarma les peuples voisins. Les Vocates et les Tarusates [2], prévoyant que la guerre allait se faire contre eux, envoyèrent des émissaires chez tous les peuples de l'Aquitaine, invoquèrent les anciennes alliances, en firent de nouvelles, donnèrent et prirent des otages, et rassemblèrent des forces imposantes. — Ils obtinrent des Cantabres espagnols un corps auxiliaire considérable, et quelques-uns des chefs, anciens compagnons d'armes de Sertorius, généraux consommés, dont l'expérience et la bravoure commandaient la confiance. — Avec ces renforts, les troupes unies de l'Aquitaine s'élevèrent à cinquante mille hommes. Dirigées par les chefs cantabres, elles commencèrent à prendre des positions, à fortifier des camps et à inquiéter l'ennemi pour ses subsistances. Cette guerre de tactique ne convenait nullement à Crassus : ce général n'avait pas assez de troupes pour rester maître de la campagne. Il comprit qu'il serait contraint d'évacuer le pays, s'il ne se hâtait de gagner une bataille. Un conseil des officiers des cohortes, assemblé par ses ordres, fut unanimement d'avis qu'il fallait tout tenter pour amener une action décisive; les soldats reçurent l'ordre de s'y préparer.

Le lendemain, au point du jour, l'armée romaine sortit de son camp, se rangea sur deux lignes, et attendit ce que ferait l'ennemi. La confiance ne manquait point aux Aquitains; leur nombre et les souvenirs de leurs anciennes victoires, auraient suffi seuls pour leur en donner ; mais leurs chefs les dissuadèrent de combattre : « La victoire est plus sûre, « disaient-ils, sans coup férir, en continuant à fermer « les passages, à intercepter les convois. Si la famine « force les Romains à la retraite, nous les attaquerons « en pleine marche, sous la charge du bagage et déjà

[1] *Oppidum Sotiatum*, aujourd'hui *Sos*, à six lieues sud-ouest de Nérac (Lot-et-Garonne).

[1] *Soldurii;* voyez plus haut, page 15, les détails donnés sur les *Saldunacs*.

[2] Les *Vocates* avaient *Cossio*, depuis Bazas, pour capitale; les *Tarusates*, habitants du Tursan, reconnaissaient *Atures*, depuis Aire, pour leur cité principale.

«vaincus par le découragement.» Les Aquitains laissèrent les légions en bataille, et restèrent dans leurs retranchements. Crassus, impatienté de cette inaction, donna le signal de l'attaque et marcha vers le camp ennemi.

Les soldats romains s'avancèrent à l'assaut avec une incroyable ardeur; les uns comblèrent le fossé, tandis que d'autres, par une grêle de traits, écartèrent l'ennemi du rempart et du parapet; les auxiliaires, qui inspiraient quelque défiance, furent employés à porter des traits et des pierres, et à confectionner des fascines. Les assiégés se défendaient vaillamment, leurs traits jonchaient de cadavres romains le tour des palissades; Crassus ne faisait aucun progrès, lorsqu'il eut avis que les derrières du camp aquitain étaient faiblement gardés et les abords beaucoup plus faibles que ceux du côté qu'il attaquait. Il y envoya quatre cohortes fraîches, leur recommandant de cacher leur marche par un détour. Ces cohortes forcèrent la porte, et se trouvèrent au milieu du camp avant que les assiégés, occupés du combat, eussent pu les apercevoir. Avertis par les cris de leurs compagnons, les assiégeants redoublèrent d'efforts. Les Aquitains résistèrent d'abord avec fermeté; mais bientôt, enveloppés de toutes parts et perdant courage, ils escaladèrent eux-mêmes leurs remparts et cherchèrent leur salut dans la fuite. La cavalerie romaine poursuivit les fugitifs, en tua la majeure partie, et en laissa à peine échapper le quart.

Cette victoire, dont le bruit se répandit promptement dans l'Aquitaine, décida presque tous les peuples à se rendre à Crassus. Les Tarbelles, les Bigerrions, les Précians, les Vocates, les Tarusates, les Élusates, les Garites, les Auskes, les Garumnes, les Sibusates, les Cocosates [1], lui envoyèrent des otages; quelques peuples éloignés, se fiant sur la saison avancée, furent les seuls qui ne firent pas ouvertement leur soumission. Néanmoins Crassus put considérer l'Aquitaine comme conquise.

Ainsi finit une triple campagne dont l'honneur resta, non pas à César, mais à ses lieutenants.

[1] Les *Sibusates* et les *Cocosates* sont deux petites nations dont la position spéciale n'est pas mieux connue que celle des *Précians* et des *Garites*. Samson a hasardé de les placer toutes quatre, et Valois l'a entrepris pour quelques-unes. D'Anville rapporte leurs opinions, mais sans donner la sienne.— Ce qu'il y a de certain, c'est que les Précians, les Garites, les Sibusates et les Cocosates faisaient partie des peuples auskes ou d'origine ibérienne. — On croit que les *Précians* étaient une tribu des Bigerrions. Les *Garites*, dont on a cru retrouver le nom dans le *pays de Gaure*, auraient été des clients des Élusates; les *Sibusates* étaient, à ce qu'on croit, une tribu dépendant des Lactoractes; enfin les *Cocosates* habitaient dans la partie des Landes qui a depuis formé le territoire de Dax. — Pour connaître la situation des autres peuples de l'Aquitaine, il faut consulter notre Carte de la Gaule sous la domination romaine et ce que nous avons déjà dit page 14.

CHAPITRE IX.

GUERRE CONTRE LES USIPÈTES ET LES TENCTHÈRES.

Irruption dans la Belgique des Usipètes et des Tencthères. — Inquiétudes de César. — Agitation des peuples gaulois. — César marche contre les Usipètes et les Tencthères. — Trêve conclue. — Violation de la trêve. — Combat de cavalerie. — Colère de César. — Sa résolution. — Les Romains attaquent à l'improviste et défont complétement les Usipètes et les Tencthères.

Irruption dans la Belgique des Usipètes et des Tencthères (55 ans avant J.-C.).

Après avoir soumis la Gaule, César eut à la défendre. — Deux peuples Germains, les Usipètes et les Tencthères, essayèrent d'y pénétrer. Chassés de leurs terres par les Suèves [1], ces peuples errèrent durant trois années dans les forêts de la Germanie, et arrivèrent enfin près de l'embouchure du Rhin, au nombre de quatre cent trente mille; ils comptaient

[1] Les *Mémoires* de César renferment des détails curieux sur les mœurs de cette nation germaine, mœurs qui, peu de siècles auparavant, étaient celles d'une partie de la Gaule.

«Les Suèves, dit-il, forment la nation la plus considérable et la plus belliqueuse de la Germanie. Elle se compose de cent tribus qui chaque année fournissent mille guerriers; le reste de la population demeure au pays, et cultive la terre, tant pour les présents que pour les absents; l'année suivante, d'autres hommes prennent les armes à leur tour, et les guerriers de l'année précédente rentrent chez eux. Ainsi, ni l'agriculture, ni la guerre, ne sont jamais interrompues. Aucun des Suèves ne possède de terres en propre, et il ne leur est pas permis de demeurer plus d'un an dans le même lieu: les Suèves consomment peu de blé, et vivent, en grande partie, de laitage, de la chair de leurs troupeaux et du produit de la chasse, pour laquelle ils sont passionnés. Cette manière de vivre et de se nourrir, leurs exercices journaliers, la liberté dont ils jouissent, n'étant, dès leur enfance, assujettis à aucun devoir, ni habitués à aucune discipline, et ne suivant que leur propre volonté, toutes ces causes en font des hommes très robustes et d'une force prodigieuse. Ils sont accoutumés, malgré la rigueur du climat, à se baigner dans les rivières, et à porter des vêtements de peaux dont la petitesse laisse une grande partie de leur corps à découvert.

«Ils reçoivent chez eux des marchands étrangers, mais plutôt pour leur vendre ce qu'ils ont pris à la guerre que pour leur acheter quelque chose. Ils n'achètent même pas de ces excellents chevaux gaulois, estimés à un si haut prix. Leurs chevaux sont laids et mal faits; mais des exercices continuels les rendent infatigables. — Dans les combats, les cavaliers sautent souvent à bas de leurs montures pour se battre à pied, et dans ce cas les chevaux sont habitués à rester en place, pour que leurs maîtres puissent au besoin s'en ressaisir promptement. — Dans les mœurs des Suèves, rien ne passe pour plus honteux ni ne dénote plus de mollesse que l'usage d'une selle; aussi ne craignent-ils pas, quelque peu nombreux qu'ils soient eux-mêmes, d'attaquer de gros corps de cavaliers ainsi montés. L'usage du vin est sévèrement prohibé chez eux, parce qu'ils le regardent comme efféminant les hommes et les rendant moins propres à supporter les fatigues.

«Enfin les Suèves considèrent comme un titre de gloire d'être environnés de vastes déserts, estimant que cette solitude signifie qu'un grand nombre de nations n'ont pas pu leur résister; aussi raconte-t-on qu'un des côtés du territoire qu'ils occupent se trouve borné par un espace inhabité d'environ six cents milles d'étendue....» CÆS., *Bell. Gall.*, liv. IV.

parmi eux cent dix mille guerriers. Les Ménapiens, peuples gaulois les plus voisins du fleuve, habitaient la rive gauche, mais possédaient aussi sur l'autre rive quelques terres et quelques villages, que l'approche de la horde émigrante leur fit aussitôt abandonner; ils eurent soin, toutefois, de ramener leurs barques sur la rive gauche. — Au cri d'alarme, leurs guerriers prirent les armes et accoururent pour défendre les gués, où les Germains auraient pu essayer de passer; ceux-ci, se voyant absolument sans moyens de traverser le fleuve, usèrent de ruse et feignirent de retourner sur leurs pas. Mais après une marche rétrograde de trois jours, revenant tout à coup, et ayant fait faire à leur cavalerie, en une seule nuit, le chemin de trois journées, ils reparurent à l'improviste, et fondirent sur les Ménapiens, qui, se croyant sûrs du départ de l'ennemi, étaient rentrés dans leurs demeures. Tous les Ménapiens transrhénans furent massacrés. Les Germains se servirent de leurs barques pour passer le Rhin, et s'emparèrent du territoire des Ménapiens cisrhénans, avant même que la Belgique fût informée de leur présence. Un peuple qui venait de résister glorieusement à l'effort des légions romaines se trouva ainsi, en peu de jours, vaincu et dispersé par un coup de main d'une horde indisciplinée.

Inquiétudes de César. — Agitation des peuples gaulois.

César, instruit de cet événement, et redoutant l'influence qu'il pouvait avoir sur les dispositions des peuples gaulois auxquels la domination romaine devenait de plus en plus insupportable, sentit que sa présence était nécessaire dans la Gaule, et se hâta de repasser les Alpes.

Son retour commençait en effet à devenir indispensable. — L'indécision et l'inquiétude étaient générales. Les peuples délibéraient entre eux sur ce qu'il fallait faire. «Combattra-t-on les Germains, laissera-t-on César les combattre? ou profitera-t-on de l'audace de cette horde désespérée pour l'opposer aux Romains, et allumer ainsi une guerre dont le résultat pourrait devenir utile à la vieille cause nationale?» Tels étaient les sujets de toutes ces délibérations. Déjà, dans l'Armorique et dans la Celtique, on questionnait les voyageurs, on interrogeait les marchands qui arrivaient de la Belgique; des paroles hostiles circulaient de bouche en bouche, des ligues se formaient entre les cités. Quelques peuples même envoyèrent des députations aux Germains pour les engager à quitter les rives du Rhin et à s'avancer vers l'intérieur de la Gaule, leur promettant de tenir à leur disposition tout ce qu'ils demanderaient. Déjà les Tencthères, d'après les conseils de ces députés, commençaient à ravager le territoire des Éburons et des Condruses, peuples placés dans la clientelle de ces Trévires, que leur conduite ambiguë rendait à la fois suspects au parti romain et au parti national.

César marche contre les Usipètes et les Tencthères.

César appela près de lui les personnages principaux des cités gauloises. En politique habile, il jugea convenable de dissimuler ce qu'il avait appris de leurs menées et de leurs dispositions. Il leur parla même en termes propres à les flatter et à les encourager, espérant par cette conduite mesurée, obtenir au moins leur neutralité. Ensuite il ordonna la levée d'une nombreuse cavalerie, réunit ses troupes, pourvut à ce qu'elles ne manquassent point de vivres, et marcha contre les Germains.

Il n'en était plus qu'à peu de journées, lorsque leurs députés se présentèrent à lui.

«Nous sommes chargés, dirent-ils, de te déclarer «au nom des Tencthères et des Usipètes, que nous ne «prendrons pas les armes les premiers contre les Ro«mains; mais attaqués, nous ne refuserons pas la «guerre; c'est une vieille coutume parmi nous, de «combattre quiconque nous provoque et de ne jamais «recourir à la prière. Nous n'avons quitté notre «pays que malgré nous et poussés par une nécessité «impérieuse; nous pouvons être des amis utiles à «ceux qui voudront vivre en paix avec nous; nous «serons des ennemis redoutables pour ceux qui nous «attaqueront sans sujet. Tout ce que nous deman«dons, c'est qu'on nous laisse les terres que nous «avons conquises par notre courage, ou qu'on nous «en assigne d'autres. Nous ne le cédons qu'aux «Suèves, à qui les dieux mêmes ne résisteraient pas; «quant à toute autre nation, il n'en est pas sur la «terre qui ne doive trembler devant nos armes.»

César répondit avec calme:

«Je ne puis faire avec vos nations aucun traité, «tant qu'elles seront sur le sol gaulois. Il n'est pas «juste que ceux qui n'ont pas su défendre leur «bien s'emparent du bien d'autrui; d'ailleurs il «n'y a dans la Gaule aucune terre vacante pour y «établir une telle multitude. Retirez-vous sur le «territoire des Ubiens, dont les envoyés se plaignent «en ce moment des Suèves et me demandent secours. «Je me charge d'obtenir leur consentement.»

Trêve conclue.

Cette proposition du général romain ne parut pas déplaire aux Germains. Les députés demandèrent seulement à César de suspendre sa marche pendant trois jours, afin qu'ils pussent consulter leurs compatriotes et lui rapporter la réponse. César, sachant qu'une partie de la cavalerie germaine avait été envoyée au midi de la Meuse pour chercher des

vivres sur les terres des *Ambivarites*[1], supposa que les Germains attendaient le retour de cette troupe, et ne cherchaient qu'à gagner du temps. Il continua sa marche. Arrivé à douze milles du camp ennemi, il rencontra les députés, qui le supplièrent de ne pas se porter plus en avant; mais il refusa de s'arrêter. Ceux-ci insistèrent pour que du moins la cavalerie formant l'avant-garde romaine s'abstînt de toute hostilité durant ce jour. — «Les Usipètes et les «Tencthères, dirent-ils, vont envoyer des ambassa-«sadeurs aux Ubiens; et, si les Ubiens consentent à «nous recevoir dans leur confédération, nous nous «engageons sous la foi du serment, à accepter ce que «César nous a lui-même proposé.»

César répondit qu'il s'avancerait ce jour-là encore de quatre milles, afin de trouver de l'eau, et qu'il s'arrêterait là; il leur dit aussi de revenir le lendemain, afin de s'expliquer sur ce qu'il convenait de faire. Une espèce de trève fut ainsi conclue.

Violation de la trève. — Combat de cavalerie.

Cependant, dans le cours de la journée la cavalerie romaine, composée de cinq mille hommes, rencontra huit cents cavaliers germains: un combat s'engagea aussitôt. César, dans ses *Mémoires,* prétend que les Germains attaquèrent les Romains, et se rendirent ainsi coupables de la violation de l'armistice. Il représente ces cavaliers germains comme de jeunes téméraires, qui se seraient portés à cet acte de perfidie, malgré les conseils de leurs vieillards et l'ordre de leurs chefs. «Mais, dit un historien, en supposant à ces jeunes gens la témérité la plus insensée, quelle apparence y a-t-il que huit cents hommes fussent venus de gaîté de cœur se risquer contre cinq mille, et cela pour rompre des négociations qui, sincères ou feintes, étaient d'un si haut intérêt pour leurs compatriotes, et que ceux-ci avaient eu tant de peine à nouer[2].»

Le combat fut vif et meurtrier. Les Germains, suivant leur coutume, mirent pied à terre, et l'épée au poing, commencèrent à éventrer les chevaux et à tuer les cavaliers; ils jetèrent ainsi le désordre parmi les Romains; mais ils auraient inévitablement succombé sous le nombre, si les auxiliaires gaulois n'eussent pris brusquement la fuite. Ceux des cavaliers de César qui voulurent soutenir la retraite, eurent beaucoup à souffrir; un grand nombre furent blessés, soixante-quatorze furent tués, et parmi ces derniers Pison, Aquitain, d'antique et illustre famille, dont l'aïeul avait été roi, et avait reçu du sénat romain le titre d'*ami*. Pison commandait un corps de cavaliers auxiliaires; voyant son frère enveloppé par les Germains, il lui porta secours et le dégagea; mais il eut lui-même son cheval tué, fut renversé et percé de coups. Son frère, déjà hors de la mêlée, revint à son tour au milieu des Germains, et se fit tuer.

Colère de César. — Sa résolution.

La déroute complète de la cavalerie romaine transporta César d'une violente colère. Le proconsul craignait la mauvaise volonté, ou selon son expression, l'inconstance des Gaulois. Il voyait bien qu'au-dehors les peuples belges portaient intérêt à ses ennemis; au milieu même de son camp, il entendait les auxiliaires exalter la bravoure des Germains. Il sentit qu'il ne devait pas laisser aux Gaulois le temps d'affaiblir la confiance des légions, ou de se décider à un parti hostile. Il parut concentrer tout son ressentiment sur les Germains. «Ces perfides, dit-il, ne «sont venus implorer la paix que pour nous trahir «et nous surprendre. Leur joie ne sera pas de longue «durée; car il y aurait folie à différer encore une «attaque, dont le retour de leur cavalerie augmen-«terait les chances défavorables.»—Il convoqua donc ses lieutenants et son questeur, et décida, de concert avec eux, qu'il fallait livrer bataille.

Le lendemain au matin, arrivèrent les députés germains, tous recommandables par leur âge et par leurs dignités. Ils demandèrent à s'expliquer sur le combat de la veille. César, sans vouloir les entendre, ordonna de les mettre aux fers. Ensuite charmé de trouver une occasion de surprendre ses ennemis, il fit sortir toutes ses troupes du camp, plaça la cavalerie gauloise à l'arrière-garde, forma les légions en trois colonnes, et marcha rapidement contre les Germains.

Les Romains attaquent à l'improviste et défont complétement les Usipètes et les Tencthères.

Ceux-ci attendaient avec confiance le retour de leurs députés. On peut s'imaginer quels furent leur étonnement et leur effroi, lorsqu'au lieu de messagers pacifiques, ils virent s'avancer les enseignes romaines. Aucun plan n'avait été arrêté, aucune disposition n'était prise pour la défense. Les guerriers, incertains s'ils devaient sortir de leur camp pour combattre, ou s'y retrancher pour se défendre, se croisaient et s'embarrassaient mutuellement. Au bruit confus du camp, au désordre des postes extérieurs, les Romains devinèrent aisément à quelle épouvante les Germains étaient livrés, et cette pensée augmenta leur ardeur. Le combat commença: les guerriers tencthères et usipètes, rangés parmi les chariots et les bagages, cherchèrent à soutenir le choc; mais leurs femmes et leurs enfants, sortant par les derrières du camp, s'enfuirent vers le Rhin; César aperçut leur fuite, et envoya sa cavalerie poursuivre cette multitude sans défense.

[1] On suppose que ce sont les habitants du territoire où Anvers a été bâti.

[2] M. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*.

Les Germains opposés aux légions, entendant les clameurs qui s'élevaient derrière eux, tournèrent la tête, et virent leurs femmes et leurs enfants sabrés par la cavalerie ennemie; ce spectacle leur ôta le courage de continuer le combat. Jetant leurs armes, abandonnant leurs enseignes, ils coururent en désordre de ce côté; leur fuite dura jusqu'au Rhin; ils arrivèrent au confluent de ce fleuve et de la Moselle[1], mais là, arrêtés par une double barrière et ne sachant où se retirer, tous les fugitifs trouvèrent la mort. Les uns tombèrent sous l'épée et le javelot des Romains, les autres se noyèrent en essayant de traverser les fleuves à la nage. Les deux nations périrent ainsi tout entières. Les légions rentrèrent dans leur camp sans perte d'un seul homme et avec très peu de blessés, ayant terminé en quelques heures une guerre qui avait causé d'abord à César de si grandes inquiétudes.

César qui, au dire de Plutarque, avait estimé «estre simplesse de garder foi ne loi à telz barbares» se félicita d'une victoire qu'il devait à une trahison, mais ses contemporains même blâmèrent sévèrement sa conduite. Canusius, historien, dont on a perdu les ouvrages, mais qui se trouve cité par Plutarque, rapporte, qu'après la lecture des dépêches de César, et lorsque les sénateurs décrétaient des actions de grâce pour sa victoire, l'austère Caton s'écria : «Des «fêtes! des actions de grâce! Votez, au contraire, «des expiations, afin que les dieux ne fassent pas «peser sur nos soldats le crime du général; livrez «César aux Germains, pour que les Barbares sachent «que loin d'ordonner le parjure, Rome en repousse «le fruit avec horreur.»

Afin de frapper les nations germaniques d'une terreur plus grande, et de leur ôter à l'avenir toute pensée de franchir le Rhin, César passa lui-même ce fleuve et saccagea le pays des Sicambres, où s'était réfugiée la cavalerie des Usipètes et des Tencthères, qui ne s'était point trouvée à la bataille. Il s'avança jusque chez les Ubiens, afin de leur porter secours; mais là, il apprit que les Suèves, instruits de son approche, étaient rentrés sur leur territoire. Satisfait d'avoir dégagé les Ubiens, et pensant avoir accompli ce qu'exigeaient l'honneur et les intérêts de la République, César revint dans la Gaule avec ses légions.

[1] Le texte latin porte «Au confluent de la Meuse et du Rhin», *Ad confluentem Mosæ et Rheni*, mais la plupart des savants qui se sont occupés de géographie ancienne, notamment Cluvier, Valois, Samson et D'Anville, pensent qu'il y a eu altération, et que César a voulu désigner, non le confluent de la Meuse et du Rhin, mais celui de la Moselle et du Rhin. D'après cette opinion, il faudrait lire dans le texte, *Mosellæ*, et non *Mosæ*. Il est naturel, en effet, que ceux qui fuient et cherchent un asile donnent la préférence au plus prochain : les Germains, battus sur le territoire des Éburons (frontières du Luxembourg), durent diriger leur fuite vers le confluent de la Moselle, et non la prolonger jusqu'à la jonction du Wahal avec la Meuse. (Voyez D'Anville, *Notice de la Gaule*, verbo *Mosella*.)

CHAPITRE X.

EXPÉDITIONS DE BRETAGNE. — INSURRECTIONS DES ÉBURONS ET DES NERVIENS.

Première expédition de César en Bretagne. — Préparatifs d'une deuxième expédition contre la Bretagne. —Troubles chez les Trévires. — Induciomar. — Assassinat de Dumnorix par ordre de César. — Deuxième expédition de César en Bretagne. — Retour de César dans la Gaule. — Troubles chez les Carnutes. — Meurtre de Tasget. — Conspiration chez les Éburons. — Ambiorix. — Retour d'Induciomar. — Ambiorix investit le camp de Sabinus. — Ruse d'Ambiorix. — Titurius Sabinus se décide à quitter son camp. — Embuscade préparée par les Éburons. — Désastre des Romains. — Insurrection des Nerviens. — Siége du camp de Cicéron. — César marche au secours de Cicéron. — Délivrance de Cicéron. — Défaite des Nerviens par César. — Soumission apparente de la Gaule.

Première expédition de César en Bretagne (55 ans av. J.-C.).

La saison de mettre les troupes en quartier d'hiver n'était pas encore arrivée. César, pour mettre à profit les dernières semaines de l'été, résolut de passer en Bretagne, afin d'y châtier les nations qui, l'année précédente, avaient prêté secours aux Armoricains insurgés.

Cette première expédition de César, et la seconde tentative qu'il fit encore l'année suivante, dans le but de soumettre l'île d'Albion, sont trop étrangères à notre sujet pour que nous en parlions avec détail. Elles n'eurent pas d'ailleurs cet éclat qu'ont eu toutes les autres entreprises de César.

La première expédition dura vingt jours; le débarquement fut contrarié par le mauvais temps; la flotte romaine, battue par les tempêtes, éprouva de fortes avaries. Les troupes débarquées furent plusieurs fois maltraitées par les Bretons, et se virent assiégées dans leur camp. De toutes parts la population courait aux armes, et la position des Romains devenait très critique, quand l'heureuse issue d'une sortie effectuée par l'ordre de César décida quelques petites peuplades à demander la paix. Le proconsul, heureux de trouver une occasion de faire une retraite honorable, feignit de croire qu'il avait soumis les Bretons, parla aux envoyés comme un vainqueur, leur ordonna de lui envoyer des otages dans la Gaule, et sans attendre leur réponse, s'embarqua pendant la nuit et revint en hâte sur les côtes de la Belgique. Cette retraite nocturne, ce départ précipité, furent, malgré tous les efforts de César, considérés dans toute la Gaule et à Rome même, comme une fuite. Les Bretons, surtout, ne s'y trompèrent point. — Quelques traditions poétiques, conservées par leurs bardes, ont gardé la mémoire de cette première expédition

des Romains. « Les *Césariens* [1] abordèrent en conquérants dans l'île de Prydain, et la quittèrent en « fugitifs ; ils disparurent comme disparaît sur le sable « du rivage la neige que touche le vent du midi. »

Préparatifs d'une deuxième expédition contre la Bretagne (54 ans avant J.-C.).

La seconde expédition, dont les préparatifs eurent lieu tandis que le proconsul allait en Italie solliciter pour qu'on lui laissât cinq années encore le gouvernement de la Gaule, intéresse plus particulièrement les Gaulois. César fut appelé en Bretagne par Mandubrat, fils du roi des Trinobantes [2], vaincu et assassiné par un autre roi, que les Romains nomment *Cassivellaun* et les bardes gallois *Caswallawn*.

Afin d'assurer en son absence la tranquillité de la Gaule, César avait ordonné aux peuples gaulois de lui fournir quatre mille hommes de cavalerie, qu'il comptait embarquer avec ses légions. Il s'occupait à réunir sa flotte et à disposer ses bâtiments de transport, attendant au port *Itius* [3] la saison favorable pour traverser le détroit, lorsqu'il apprit que des troubles graves venaient d'éclater chez les Trévires.

Troubles chez les Trévires. — Induciomar.

L'orgueil qui animait les Romains rendait leur domination oppressive et tracassière. Les peuples qu'ils avaient débarrassés des Suèves trouvaient que l'entretien des légions n'était pas moins onéreux que celui des bandes d'Arioviste. Ainsi que le roi germain, les lieutenants de César occupaient le pays, exigeaient des subsides et levaient des impôts ; mais de plus, ils se faisaient livrer comme troupes auxiliaires toute la population virile du pays ; ils s'immisçaient dans les affaires des cités, ils déposaient les magistrats dont le dévouement ne leur semblait pas suffisamment assuré, et ils en nommaient d'autres, sans observer les formes établies par les constitutions locales. Les conquérants faisaient surtout une guerre active aux gouvernements démocratiques, dont l'énergie et le principe leur paraissaient également redoutables. Ils favorisaient sous main toutes les entreprises de ces nobles ambitieux qui prétendaient recouvrer une autorité autrefois possédée par leurs ancêtres ; quelquefois même, sous prétexte de soutenir une cause légitime, ils les aidaient par les armes à reconquérir l'autorité. Ainsi ils imposèrent aux Carnutes Tasget pour roi ; ils forcèrent les Atrébates à reconnaître Comm pour leur chef suprême ; ils obligèrent les Sénons à subir le despotisme de Cavarin, homme abhorré, dont le père et le frère avaient précédemment attenté à l'indépendance nationale.

Non content d'utiliser ainsi à son profit toutes les passions locales, César s'était aussi étudié à corrompre tous les jeunes Gaulois distingués par leur rang ou par leurs richesses, qu'il s'était fait livrer comme otages. Il excitait leur ambition, étouffait en eux tous les sentiments patriotiques, s'assurait de leur dévouement par des largesses, leur prêtait au besoin des soldats pour appuyer leurs intrigues, encourageait leurs violences et s'attachait ainsi à créer dans chaque ville un parti romain opposé au parti national.

La lutte des partis avait excité les troubles parmi les Trévires. Au moment de procéder à l'élection d'un chef suprême, les deux partis s'étaient trouvés en présence. L'aristocratie trévirienne, dévouée à la cause étrangère, soutenait les prétentions de Cingétorix, ami des Romains. Le parti populaire présentait pour candidat le beau-père du candidat aristocratique, Induciomar, guerrier expérimenté, patriote sincère. Le voisinage de l'armée romaine redoublait l'audace des nobles. La place publique où devait avoir lieu l'élection devint un champ de bataille.

Induciomar l'emporta.

César se hâta d'accourir avec quatre légions et huit cents cavaliers, pour soutenir le candidat repoussé. Cingétorix et les nobles de son parti vinrent se rallier au général romain.

Malheureusement, parmi les Trévires, rien n'était prêt pour la défense. Induciomar craignit de compromettre les intérêts de son pays par une résistance qui ne pouvait en ce moment obtenir aucun succès. Il envoya sa soumission à César, s'excusant de ne s'être pas, comme Cingétorix, rendu auprès de lui, « parce qu'il avait voulu contenir dans le devoir une multitude qui, privée de ses chefs, et abandonnée par la noblesse, aurait pu se porter à quelque extrémité. » César ne pouvait s'abuser sur les causes de cette soumission ; mais craignant par une sévérité

[1] *Caisariaidd*, Trioedd ynys Prydain (*Triades de l'île de Prydain*), 102-104. Nous donnerons bientôt un extrait de ce poëme singulier, qui remonte à la plus haute antiquité.

[2] Peuples habitant le territoire qui a formé depuis les comtés d'Essex et de Middlesex.

[3] *Itius-Portus* est le port de Wissant, à quatre lieues de Boulogne (le *Gessoriacum* des anciens). Il y a peu de positions qui aient, autant que celle d'*Itius-Portus*, donné lieu à des conjectures diverses. Boulogne, Calais, Mardick, Ambleteuse, Saint-Omer même, ont été successivement désignés comme étant le port *Itius*, appelé par quelques-uns *Iccius*. Cependant, après de longs débats, la question ne semble plus sérieusement agitée qu'entre Wissant et Boulogne : Cambden, Sommer, Gibson, Dufresne, Ducange, D'Anville et plusieurs autres savants, se sont déclarés pour Wissant. — Cluvier, Riccioli, Bucherius, Samson, Lequien, et d'autres encore, pour Boulogne. Cellarius hésite entre ces deux opinions. — Une savante dissertation de l'abbé Manu, insérée dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles* (année 1772), place le port *Itius* à Boulogne ; un *Essai historique sur Boulogne*, publié il y a peu d'années, démontre à notre avis que la position de l'ancien port *Itius* appartient à Wissant. Cette opinion est aussi celle du respectable et savant professeur M. Daunou, et du consciencieux traducteur de César, M. Théophile Berlier.

inopportune de faire naître quelque obstacle à l'expédition de Bretagne, pour laquelle tout était déjà prêt, il reçut les excuses d'Induciomar, lui ordonna de venir à son camp avec deux cents otages, au nombre desquels devaient se trouver son fils et ses plus proches parents, et revint avec ses légions au port Itius, après avoir toutefois obligé les Trévires à reconnaître Cingétorix pour magistrat suprême.

Assassinat de Dumnorix par ordre de César.

César avait convoqué au port Itius les principaux personnages de la Gaule. Il comptait s'en faire accompagner dans son expédition d'outre-mer et accroître ainsi le nombre des otages qui devaient lui garantir la tranquillité et la fidélité du pays. Parmi ces derniers, il attachait de l'importance à retenir l'Éduen Dumnorix, dont l'ambition lui était si bien connue. César n'avait point oublié la jactance et l'indiscrétion du frère de Divitiac, et ce propos qui avait tant contribué à ôter aux Romains l'affection de leurs alliés : « César m'a promis que je serai roi des « Éduens. » — Quand Dumnorix se vit désigné pour suivre l'expédition au-delà du détroit, il commença par chercher à s'excuser de ne pouvoir quitter le Continent, alléguant tantôt sa santé, qui ne lui permettait pas de soutenir la mer, tantôt des motifs de religion [1]. Ses excuses n'ayant point été admises, et perdant toute espérance de ce côté, il essaya d'autres moyens ; il s'adressa à ses compagnons de captivité, leur communiqua ses craintes, et chercha à les leur faire partager. « Croyez-moi, leur dit-il, ce n'est pas « sans dessein que César veut priver la Gaule de tous « ses chefs, éloigner toute sa noblesse. Il a en son « pouvoir tous ceux qui conservent encore dans l'âme « quelque désir d'indépendance, quelque amour de la « patrie. Nous sommes ses prisonniers. N'osant pas « nous condamner dans la Gaule, au milieu de nos « frères, il veut nous entraîner dans une île sauvage, « pour nous faire assassiner plus sûrement. » La plupart des otages pensaient comme Dumnorix, ils se concertèrent, et s'engagèrent sous la foi du serment à prendre des mesures pour leur salut personnel et pour le salut de la patrie. Quels étaient leur plan et leurs moyens d'exécution? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas.

Instruit de ces résolutions, César fit garder à vue les chefs gaulois, et plaça Dumnorix personnellement sous la surveillance la plus sévère. Durant les vingt-cinq jours que les vents contraires retinrent encore la flotte dans le port, le général romain réussit à découvrir tous ses projets, à déjouer toutes ses tentatives. Mais le vent étant devenu favorable, l'embarquement commença. Dumnorix profita de ce moment pour s'échapper, et reprit la route de son pays, entraînant avec lui toute la cavalerie éduenne. A cette nouvelle, César fit suspendre l'embarquement, et ajournant toute autre affaire, envoya à sa poursuite la cavalerie numide et romaine, avec ordre de le ramener mort ou vif. « S'il résiste, dit-il, tuez-le : « l'homme qui brave mes ordres, sous mes yeux, ne « ferait rien de bon en mon absence. » Les cavaliers partirent à toute bride, et atteignirent au bout de peu d'heures Dumnorix, qui, séparé des siens, marchait lentement à l'arrière-garde. Les Numides tirèrent l'épée et l'enveloppèrent. Dumnorix appela ses compagnons à son secours, et se mit en défense. « Que me voulez-vous? criait-il aux Romains ; je suis « libre ! je suis citoyen d'un pays libre ! » Pour toute réponse, les Numides le frappèrent de leurs épées et le tuèrent. Les fugitifs éduens, hors d'état de résister, furent tous ramenés à César.

L'assassinat de Dumnorix causa dans la Gaule une indignation d'autant plus vive, qu'on n'osa pas la manifester ouvertement. Cette exécution d'un otage n'était pas seulement un acte insolent de despotisme, c'était aussi un attentat au droit des gens. Les historiens ont fait la remarque qu'après son expédition de Bretagne, César n'eut plus d'amis chez les Gaulois. Ils ont attribué l'extinction du parti romain à l'effet produit sur la multitude par l'invasion d'une île que les préjugés religieux entretenus par les druides faisaient considérer comme sacrée. L'assassinat commis par ordre de César contribua sans doute beaucoup aussi à désiller les yeux des hommes que le désir de voir leur patrie dotée d'une civilisation plus avancée, portait à favoriser l'établissement d'une domination étrangère. Quelle ne dut pas être la douleur du frère de Dumnorix, de ce bon et honnête Divitiac, si désintéressé et si candide dans son dévouement à César, dans son espoir du bonheur que l'occupation romaine promettait à la Gaule? « Sans doute, dit M. Thierry, cruellement détrompé par une expérience de trois années, mais ne se trouvant ni assez de puissance pour réparer le mal déjà fait, ni assez de pureté peut-être pour servir encore la liberté, il alla cacher son repentir dans la solitude et pleurer en silence son crime involontaire et ses beaux rêves évanouis. »

Deuxième expédition de César en Bretagne.

La flotte, qui transporta César et ses légions dans la Bretagne, se composait de huit cents vaisseaux. Son armée, forte de cinq légions et de deux mille cavaliers, ne pouvait compter moins de trente mille

[1] L'île de Bretagne était considérée par les Gaulois comme le berceau du Druidisme, et pour cette raison passait pour sacrée parmi eux. La tradition voulait qu'elle eût été primitivement peuplée par les compagnons de Hu-le Puissant, que les Gallo-Kimris adoraient sous le nom d'*Hésus* (voyez page suivante la note sur les *Triades* bretonnes).

combattans. Aussi l'expédition fut-elle couronnée par un succès complet. Vaincu dans plusieurs combats, Cassivellaun fut obligé de demander la paix [1]. César revint dans la Gaule après avoir décidé les Trinobantes à reprendre pour chef le jeune Mandubrat, et emmenant les otages livrés par les vaincus; de nombreux captifs, et des perles recueillies dans les fleuves du pays, furent en outre les principaux trophées de l'entreprise. A une époque où les perles du golfe Persique étaient excessivement rares, les perles bretonnes avaient encore une grande valeur.

Retour de César dans la Gaule.

A son retour, César trouva la Gaule sinon tranquille du moins muette. Il put croire le pays subjugué, la population soumise. Victorieux des Bretons, il lui eût semblé singulier d'avoir à craindre les Gaulois qui l'avaient aidé à vaincre ces insulaires.— L'assemblée générale des Gaules, convoquée par lui à Samarobrive, chez les Ambianes, contribua à entretenir sa sécurité; après une session toute pacifique, il la congédia et mit ses troupes en quartier d'hiver chez plusieurs peuples, parce que la sécheresse de l'année avait rendu les subsistances rares. — Une légion fut envoyée chez les Morins; une autre, commandée par Q. Cicéron, sur le territoire nervien; une troisième, chez les Saïens, dans l'Armorique; une quatrième, aux ordres de T. Labiénus, sur les confins des Trévires; trois légions restèrent cantonnées sur les bords de l'Oise, à l'entrée de la Belgique; enfin Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeius Cotta, allèrent hiverner entre le Rhin et la Moselle, sur les terres des Éburons, avec une légion et cinq cohortes. Le proconsul se disposa ensuite à partir pour l'Italie.

[1] *Les Triades*, tel est le nom donné aux poëmes en langue galloise ou cambrienne (kimrique) qui renferment les plus anciennes traditions historiques de la Bretagne. Ce nom leur vient, dit Probert, leur traducteur, de la comparaison et réunion par groupe de trois «de choses mémorables, de souvenirs et de sciences concernant les hommes et les faits fameux qui furent en Bretagne, et concernant les circonstances et infortunes qui ont désolé la nation des Cambriens à plusieurs époques.»

Nous croyons devoir citer ici les passages de ces anciennes poésies qui ont trait aux expéditions de César, à Mandubrat et à Cassivellaun.

«Voici les trois noms de l'île de Bretagne. — Avant qu'elle fût habitée, on l'appelait le *vert espace* entouré des eaux de l'Océan (the seagirt green space). Après qu'elle fut habitée, elle fut appelée *Ile-de-Miel*, et après que le peuple eut été formé en société par Prydain, fils d'Aedd-le-Grand, elle fut appelée l'*Ile-de-Prydain*. — Et personne n'a droit sur elle que la tribu des Cambriens; car les premiers ils en prirent possession; et avant ce temps-là, il n'y eut aucun homme vivant; mais elle était pleine d'ours, de loups, de crocodiles et de bisons...

«Voici les trois tribus sociales de l'île de Bretagne. — La première fut la tribu des *Cambriens*, qui vinrent avec Hu-le-Puissant, parce qu'ils ne voulaient pas posséder un pays par combat et par conquête, mais par justice et tranquillité. La seconde fut la tribu des *Lloegriens*, qui venaient de la Gascogne; ils descendaient de la tribu primitive des Cambriens. Les troisièmes furent les *Brytons*, qui étaient descendus de la tribu des Cambriens. — Ces tribus étaient appelées les pacifiques tribus, parce qu'elles vinrent d'un accord mutuel, et ces tribus avaient toutes trois la même parole et la même langue...

«Voici les trois envahisseurs sédentaires: les Coraniens, les Irlandais-Pictes, les Saxons...

«Voici les trois envahisseurs étrangers: les Scandinaves, Ganwall l'Irlandais (conquête de vingt-neuf ans), vaincu par Caswallawn, et les *Césariens*...

«Voici les trois expéditions combinées qui partirent de l'île de Bretagne: la première partit avec Ur, fils d'Érin, le puissant guerrier de Scandinavie. La seconde expédition combinée fut conduite par Caswallawn [1], le fils de Beli, et petit-fils de Manogan, et par Gwenwynwyn et Gwanar, les fils de Lliaws, fils de Nwyvre et Arianrod, fille de Beli, leur mère. Ils descendaient de l'extrémité de la pente de Galedin et Siluria, et des tribus combinées des Boulognèse, et leur nombre était de soixante-un mille. Ils marchèrent avec leur oncle Caswallawn, contre les *Césariens*, vers le pays des Gaulois de l'Armorique, qui descendaient de la première race des Cambriens. Et aucun d'eux, aucun de leurs fils ne retourna dans cette île, car ils se fixèrent dans la Gascogne parmi les Césariens, où ils sont à présent; c'était pour se venger de cette expédition que les Césariens vinrent la première fois dans cette île...

«Voici les trois perfides rencontres qui eurent lieu dans l'île de Bretagne. — La première fut celle de Mandubrat, le fils de Lludd, et de ceux qui trahirent avec lui. Il fixa aux Romains une place sur l'étroite extrémité verte pour y aborder; rien de plus. Il n'en fallut pas davantage aux Romains pour gagner toute l'île...

«Voici les trois insignes traîtres de l'île de Bretagne. — Le premier, Mandubrat, fils de Lludd, fils de Beli-le-Grand, qui, invitant Jules-César et les Romains à venir en cette île, causa l'invasion des Romains. Lui et ses hommes se firent les guides des Romains, desquels ils reçurent annuellement une quantité d'or et d'argent. C'est pourquoi les habitants de cette île furent contraints de payer en tribut annuel aux Romains trois mille pièces d'argent jusqu'au temps d'Orvain, fils de Maxime, qui refusa de payer le tribut...

«Voici les trois faits qui causèrent la réduction de la Lloegrie et l'arrachèrent aux Cambriens. — L'accueil des étrangers, la délivrance des prisonniers et le présent de l'homme chauve (César).

«Voici les trois premiers ouvrages extraordinaires de l'île de Bretagne. — Le vaisseau de Nwydd-nav-Neivion, qui apporta dans l'île le mâle et la femelle de toutes les créatures vivantes lorsque le lac de l'inondation déborda; les bœufs aux larges cornes de Hu-le-Puissant, qui tirèrent le crocodile du lac sur la terre, de sorte que le lac ne déborda plus; et la pierre de Gwyddon-Ganhebon, dans laquelle sont gravés tous les arts et toutes les sciences.

«Voici les trois hommes amoureux de l'île de Bretagne — Le premier fut Caswallawn, fils de Beli, épris de Flur, fille de Mygnach-le-Nain; il marcha pour elle contre les Romains jusque dans la Gascogne, et il l'emmena et tua six mille Césariens; pour se venger, les Romains envahirent cette île...

Voici les trois hommes qui portaient des souliers d'or dans l'île de Bretagne. — Caswallawn, fils de Beli, lorsqu'il alla en Gascogne pour obtenir Flur, fille de Maynach-le-Nain, laquelle y avait été emmenée clandestinement pour l'empereur César, par un homme nommé Mwrchan-le-Voleur, roi de cette contrée et ami de Jules-César, et Caswallawn la ramena dans l'île de Bretagne...»

[1] Il semblerait résulter de ce passage que Caswallawn conduisit en Armorique les troupes bretonnes qui prirent part à la guerre des Vénètes contre les Romains.



Costumes militaires Romains.



Duponnel del. Conche Sculp.

Vercingetorix. Cavaliers Gaulois.

Troubles chez les Carnutes. — Meurtre de Tasget.

Il allait se mettre en route lorsqu'une révolution éclata chez les Carnutes.

César, au mépris de leur constitution démocratique, leur avait imposé pour roi, comme nous l'avons dit plus haut, un certain Tasget, descendant d'une des familles autrefois souveraines du pays, et qui avait mérité la confiance des Romains à force de bassesses et de trahisons.

Depuis trois ans, Tasget exerçait sur les Carnutes une domination également odieuse au peuple et à la noblesse, lorsque, dans un soulèvement dont les causes sont restées inconnues, il fut saisi et massacré.

César, pensant bien que cet événement ne retarderait pas long-temps son voyage, dirigea une légion sur Autricum, capitale des Carnutes, et ordonna que les auteurs et les instigateurs du meurtre de Tasget fussent chargés de chaînes et amenés devant lui.

Conspiration chez les Éburons. — Ambiorix.

A cette époque une commotion plus vive ébranlait les peuples habitant le nord de la Gaule sur les rives de la Meuse et du Rhin. — Deux chefs électifs partageaient, chez les Éburons, l'autorité suprême. Ces deux chefs se nommaient Cativolke et Ambiorix. Cativolke, vieux et cassé, ne possédait plus aucune des qualités qui l'avaient jadis rendu populaire. Ambiorix, jeune, actif, joignait à un courage déterminé un caractère opiniâtre, un esprit fin et rusé; ses talents avaient fixé l'attention de César qui chercha à se l'attacher. — A l'issue de la campagne contre les Aduatikes, le général romain avait rendu à Ambiorix son fils et son neveu, détenus comme otages à Aduat; il lui avait donné encore d'autres marques de faveur; mais cette amitié intéressée n'avait pas séduit le chef éburon. — Plus que les autres chefs patriotes, plus qu'Induciomar lui-même, au fond de son cœur Ambiorix haïssait les Romains; toutefois, habile à dissimuler ses sentiments, il attendait patiemment le moment favorable. Durant l'expédition de Bretagne, l'absence de César et l'incurie de Labiénus lui permirent de se concerter avec les mécontents des diverses parties de la Gaule; l'opposition de son collègue Cativolke, que l'âge et la maladie rendaient timide et incertain, ne l'arrêtèrent point. — Bientôt, et par ses soins, fut organisée une vaste conspiration qui, ayant son foyer en Belgique, s'étendait jusque dans les cités du centre et de l'ouest. Tout fut conduit avec tant de mystère que les Romains, pas plus que les nations gauloises qui leur étaient dévouées, n'en conçurent aucun soupçon.

Retour d'Induciomar. — Ambiorix investit le camp de Sabinus.

Induciomar était revenu de Bretagne encore plus aigri contre les Romains; il eut connaissance des projets d'Ambiorix, et alla aussitôt trouver ce chef des Éburons pour lui offrir son bras et ses services. La cause qu'Ambiorix se proposait de défendre était une cause nationale, et celle que tous les hommes de cœur devaient être portés à embrasser. Induciomar se présenta ensuite devant Cativolke et décida ce vieillard irrésolu à seconder son collègue, et à presser, comme lui, l'armement en masse des Éburons. Des messages furent aussitôt envoyés dans toutes les cités belges et armoricaines qui étaient affiliées à la conjuration. On convint d'attendre, pour agir ouvertement, que, César étant retourné en Italie, les troupes romaines fussent dispersées dans leurs quartiers d'hiver.

Dès qu'Ambiorix apprit que Titurius Sabinus et Aurunculeius Cotta, venaient s'établir dans le fort d'Atuatuca [1] pour passer l'hiver sur le territoire éburon, il accourut au-devant d'eux, les aida à rassembler des vivres, et tâcha, par ses discours et par sa conduite, de leur inspirer une sécurité complète.

Quinze jours après l'arrivée des Romains à Atuatuca, Ambiorix reçut la nouvelle du soulèvement des Carnutes; croyant alors que César était hors de la Gaule, et que l'insurrection avait éclaté dans toutes les cités de l'Armorique, il se hâta d'armer le peuple éburon, et investit le camp de Sabinus.

Ruse d'Ambiorix. — Titurius Sabinus se décide à quitter son camp.

« L'assiette des camps romains était généralement trop forte, la garde s'y faisait avec trop de soin, pour qu'Ambiorix comptât beaucoup sur une surprise et sur une escalade; d'ailleurs, il n'avait avec lui que neuf à dix mille hommes, et les assiégés n'étaient pas en moindre nombre. La bonne contenance des légionnaires, et une sortie vigoureusement exécutée par la cavalerie espagnole, le déterminèrent à tenter un autre moyen de succès. Il fit crier près des remparts, « qu'il avait à communiquer aux généraux « romains des choses du plus haut intérêt, concer- « nant leur vie et le salut de leur armée. » Sur cette déclaration, deux parlementaires lui furent envoyés, C. Arpineius, chevalier romain, parent de Q. Titurius, et un certain Junius, Espagnol, qui connaissait Ambiorix, pour avoir servi d'interprète entre César et lui. S'étant abouché avec eux, dans l'intervalle des deux camps, le chef éburon parla en ces termes :

[1] *Atuatuca* postea *Tungri*, aujourd'hui Tongres. — Il ne faut pas confondre cette cité des Éburons avec l'Aduat des Aduatikes (voyez plus haut, page 109).

«La reconnaissance que je dois à César m'oblige «à vous révéler un grand secret; croyez-le, je n'ai «point perdu la mémoire des bienfaits de César. «C'est lui qui m'a délivré d'un tribut envers les «Aduatikes, nos voisins; c'est lui qui m'a rendu mon «fils et le fils de mon frère, retenus par ce peuple «dans une dure captivité. Si les Éburons viennent «aujourd'hui assiéger votre camp, ils ne le feront, «je le proteste, ni par mon ordre, ni de mon con-«sentement; la multitude m'y a contraint; telle est, «en effet, la nature de mon autorité, que le peuple «n'a pas moins de pouvoir sur moi que je n'en ai «sur lui. Mais la guerre est générale, et toute la «Gaule soulevée contre les Romains; ce que je dis «ici, le peu de forces de mon armée suffirait à vous «le prouver; car vous ne me supposerez pas si fou et «si présomptueux, que j'eusse espéré de vaincre avec «cette poignée d'hommes tant de braves légions. Je «le répète, la Gaule est tout entière en armes, et ce «jour est le jour fixé pour attaquer à la fois tous vos «quartiers, afin qu'une légion ne puisse pas porter «secours à une autre légion. Les Éburons ont pris «les armes, forcés par la volonté générale; seuls, «comment résister à la volonté de tous? Enfants de «la Gaule, comment refuser de participer à la déli-«vrance de la Gaule? Maintenant que j'ai rempli «mon devoir comme citoyen, je vais m'acquitter «d'un autre devoir comme ami de César. J'avertis «donc, je supplie Titurius, au nom de l'hospi-«talité, de pourvoir au salut de ses soldats et au «sien. Une armée nombreuse de Germains a passé le «Rhin et arrivera dans peu de jours. Voyez, avant «que nos voisins puissent en être informés et vous «couper le chemin, si vous voulez sortir de vos quar-«tiers et aller rejoindre ou Cicéron ou Labiénus: l'un «ne se trouve qu'à cinquante milles d'ici, l'autre est «un peu plus loin. Quant à moi, je promets, je jure «de vous donner libre passage sur nos terres: ainsi «j'aurai satisfait à ce que je dois à mon pays, en le «délivrant de votre armée, à ce que je dois aux bien-«faits de César, en vous préservant du péril.» Après ces paroles, Ambiorix se retira.

«Arpineius et Junius firent leur rapport aux généraux romains; et ceux-ci, troublés de cette crise imprévue, ne crurent pas devoir négliger l'avis, quoiqu'il leur vînt d'un ennemi. Le meurtre de Tasget et l'insurrection carnute, dont ils ignoraient la fin, étaient à leurs yeux une confirmation des paroles d'Ambiorix; il leur semblait incroyable qu'un peuple aussi faible que les Éburons se fût risqué à tirer l'épée sans l'espoir, sans la certitude d'être soutenus par des cités puissantes. Ils assemblèrent aussitôt le conseil des officiers, et lui exposèrent l'état des choses; mais les avis sur les mesures à prendre furent partagés, et une violente dispute s'engagea. Aurunculeius, et avec lui plusieurs tribuns et centurions, pensaient qu'il ne fallait rien faire légèrement, ni quitter les quartiers sans l'ordre de César, car il était probable que César était encore dans la Gaule. «Le camp, disait-il, est bien fortifié, «on peut s'y défendre contre tel nombre de Germains «que ce soit; il est bien pourvu de vivres; le pro-«consul aura le temps d'envoyer du secours, ou bien «il en viendra des quartiers voisins. Enfin, qu'y a-t-il «de plus imprudent, de plus honteux que de se «décider, en de si grands intérêts, d'après le conseil «de son ennemi?»

«Titurius répondait «qu'il serait trop tard pour «délibérer quand on aurait toute cette multitude «gauloise, et, de plus, les Germains sur les bras, ou «lorsque les quartiers voisins auraient déjà reçu «quelque échec; qu'on n'avait qu'un moment, un «seul pour arrêter un parti. César, sans nul doute, «était déjà en Italie, autrement les Carnutes au-«raient-ils osé se défaire de Tasget, presque sous «ses yeux? C'était l'avis en lui-même qu'il fallait «considérer, et non l'ennemi qui le donnait: le Rhin «était proche, les Germains étaient aigris par la mort «d'Arioviste, par l'extermination des Tencthères; les «Gaulois impatients du joug romain, brûlant de «venger leurs injures et de recouvrer leur ancienne «renommée militaire; enfin personne ne pouvait «croire Ambiorix assez insensé pour en venir à cette «extrémité sans être sûr de son fait.» Les deux généraux disputèrent ainsi avec opiniâtreté et aigreur une partie de la nuit. Vainement les officiers et les soldats même s'épuisèrent en efforts pour les calmer: on les entourait, on les embrassait, on les conjurait de ne pas tout perdre par leur division: «Partir, «rester, s'écriait-on, tout est bon, si nous agissons «de concert: si nous sommes divisés, plus d'espoir «ni de salut!» Aurunculeius Cotta, enfin, céda et consentit à aller rejoindre Cicéron. Le départ fut publié dans le camp; le reste de la nuit se passa à préparer les bagages: au point du jour, les Romains se mirent en marche sur une longue file de troupes et d'équipages, comme s'ils eussent eu à voyager en pays tranquille, sous la sauvegarde d'un ami sûr.

Embuscade préparée par les Éburons. — Désastre des Romains.

«A deux milles du camp, sur la route qu'il fallait suivre pour se rendre au quartier de Q. Cicéron, se trouvait une vaste forêt: avertis de la résolution des généraux romains par le tumulte et le mouvement des préparatifs, les Éburons s'y étaient portés pendant la nuit, et, partagés en deux troupes, ils occupaient à droite et à gauche les hauteurs d'une vallée étroite et profonde. Ils attendirent, pour se montrer, que la presque totalité de la colonne ennemie fût engagée dans le vallon; ils poussèrent

alors un grand cri, et l'une de leurs troupes arrêta l'avant-garde, tandis que l'autre chargea le corps de bataille. A cette attaque qu'il n'avait pas prévue, Titurius se trouble, il court çà et là pour ranger ses troupes. Cotta, avec plus de sang-froid, adopte le seul parti qui lui reste, il ordonne d'abandonner les bagages et de se former en ordre circulaire. Toute sage qu'elle était, cette mesure lui tourna à mal. Elle releva la confiance des Gaulois en diminuant celle des Romains; elle eut encore cela de funeste que les légionnaires, quittant leurs enseignes, coururent de toutes parts aux équipages pour sauver ce qu'ils possédaient de plus précieux. D'un bout à l'autre de la ligne romaine, on ne voyait que trouble et désordre, on n'entendait que cris et gémissements. Bien différente était l'armée gauloise : Ambiorix avait fait publier parmi les siens, sous les menaces les plus terribles, que chacun eût à garder son rang; tout ce bagage des Romains, disait-il, appartenait déjà aux Gaulois, mais nul ne devait y toucher qu'après la bataille.

« Les Romains se rallièrent bientôt : égaux en nombre aux Gaulois, et n'ayant de salut que dans leur épée, ils se battirent comme on pouvait l'attendre d'hommes désespérés; chaque fois qu'une cohorte se portait en avant, elle faisait un carnage affreux. Ambiorix alors recommanda aux siens de ne plus attaquer que de loin, à coups de flèches et de dards, et de céder toutes les fois qu'ils se verraient chargés. Cette tactique mit l'avantage du côté des Éburons, qui étaient armés à la légère, et habiles à ce genre de combat. Dès qu'une cohorte ennemie sortait de la ligne, ils se retiraient devant elle; mais alors cette cohorte, ayant nécessairement les flancs découverts, recevait de tous côtés une grêle de traits; et quand elle voulait reprendre sa place sous les enseignes, pressée et par ceux qui, ayant semblé fuir, revenaient aussitôt, et par ceux qui l'assaillaient à droite et à gauche, elle se trouvait enveloppée, dans une complète impossibilité d'agir.

« Le combat avait duré depuis le lever du soleil jusqu'à la huitième heure, et les Romains, s'affaiblissant de moments en moments, perdaient enfin toute espérance. Sabinus, ayant aperçu de loin Ambiorix qui exhortait les siens sur le front de bataille, lui envoya son interprète, le priant de laisser la vie sauve à lui et à ses soldats. « Si Sabinus veut traiter « avec moi, répondit Ambiorix, qu'il vienne : quant « à ses soldats, c'est l'armée gauloise qui doit pro« noncer sur leur sort; mais je ne désespère pas de la « fléchir. » Sabinus alors propose à Cotta de sortir de la mêlée et d'aller ensemble trouver Ambiorix; Cotta s'y refuse : « Jamais, dit-il, je ne me livrerai à un « ennemi armé! » Sabinus prend donc avec lui quelques tribuns et quelques centurions, et s'avance à travers les rangs gaulois : arrivés près d'Ambiorix, celui-ci leur ordonne de quitter leurs armes; Sabinus obéit; son exemple est suivi par les siens; et ils commencèrent à discuter les articles d'une capitulation. Mais pendant ce temps-là, Ambiorix prolongeant à dessein la discussion, les Éburons les enveloppent et les massacrent; puis, aux cris de *Victoire! Victoire!* ils fondent avec impétuosité sur la ligne. Cotta fut tué en combattant, avec le plus grand nombre des légionnaires; plusieurs se sauvèrent jusqu'à leur camp, soutinrent avec peine l'assaut jusqu'au soir, et, désespérés, s'entretuèrent tous pendant la nuit. D'autres gagnèrent les forêts, et, par des chemins détournés, le camp de Labiénus, où ils portèrent la nouvelle de ce désastre [1]. »

Insurrection des Nerviens. — Siége du camp de Cicéron.

Après ce succès, Ambiorix, donnant à son infanterie l'ordre de le suivre, se transporta rapidement avec sa cavalerie sur le territoire des Aduatikes. Il leur raconta sa victoire, et les exhorta à se joindre aux Éburons, afin de venger leurs anciennes défaites. De là il se rendit chez les Nerviens, et pressa vivement ce peuple de saisir une si belle occasion de réparer les maux que lui avaient causés les Romains : « Deux généraux, dit-il, et une grande partie de « l'armée ennemie ont succombé; il ne tient qu'à nous « de compléter sa destruction en attaquant inopiné« ment la légion hivernée sur votre territoire. Armez« vous! les Éburons sont prêts à vous seconder. »

Les Nerviens cédèrent facilement à ces exhortations; ils appelèrent immédiatement aux armes les Centrons, les Grudiens, les Levakes, les Pleumoxes et les Gorduniens [2], petits peuples qui étaient sous leur dépendance; ils prirent les armes eux-mêmes et se réunirent avec leurs clients aux Éburons et aux Aduatikes. Les confédérés se précipitèrent ensuite à l'improviste sur les quartiers de la légion commandée par Cicéron; quelques détachements romains occupés dans les forêts à faire du bois furent enveloppés et facilement exterminés. Mais la légion, quoique surprise, courut aux armes et borda l'enceinte du camp; l'attaque fut terrible et la défense opiniâtre.

[1] Cæs., *Bell. Gall.*, liv. v, ch. 26 et suivants, trad. par M. Amédée Thierry.

[2] La clientèle des Nerviens se composait des Centrons, des Grudiens, des Gorduniens, des Lévakes et des Pleumoxes, dont la position géographique répond au pays d'*Alost*, *Termonde* et *Bornheim*. M. Dewez, dans son *Abrégé de l'histoire de la Belgique*, a (ce qui ne diffère que par les expressions) placé ces peuples clients des Nerviens dans le canton du Brabant qui est bordé par l'Escaut, la Senne et le Rupel. Plusieurs traducteurs de César ont ajouté à cette clientèle des Nerviens les territoires de *Courtray, Bruges et Gand;* mais cette addition n'est pas suffisamment justifiée, et il est vraisemblable qu'une grande partie de ces territoires appartenait aux Ménapiens.

Les assaillants étaient animés par l'espoir que cette attaque imprévue aurait un succès décisif pour la délivrance de la Gaule.

Cicéron essaya en vain de faire connaître à César les difficultés de sa position; tous les passages étaient soigneusement gardés; ses émissaires et ses lettres tombèrent au pouvoir d'Ambiorix.

Toutefois les Romains ne perdirent pas un instant pour accroître leurs moyens de défense; César dit que seulement dans la première nuit ils construisirent cent vingt tours. Le lendemain, le camp fut attaqué de nouveau. Les assiégeants commencèrent à combler le fossé; mais leurs efforts furent repoussés comme la veille. Les attaques des jours suivants n'eurent pas plus de succès. Les Romains passaient la nuit à réparer les brèches faites pendant le jour à leurs ouvrages : les officiers et les soldats ne prenaient aucun repos, les blessés eux-mêmes travaillaient. L'exemple était d'ailleurs donné par Cicéron, que sa mauvaise santé et les supplications de ses soldats ne pouvaient déterminer à s'abstenir de ces pénibles veillées.

Cependant ceux des chefs nerviens qui avaient eu précédemment avec le lieutenant de César quelques rapports amicaux, lui firent témoigner le désir d'un entretien. Cicéron ne s'y étant pas refusé, ils commencèrent par lui exposer «que toute la Gaule était en insurrection contre les Romains, et que César lui-même était attaqué dans son camp. Ils appelèrent en témoignage Ambiorix. Ils s'attachèrent à convaincre Cicéron qu'il ne devait conserver aucun espoir d'être secouru par les autres légions, assez occupées elles-mêmes de leur propre salut.»

Les négociateurs terminèrent leur discours en offrant de laisser sortir les Romains tranquillement de leurs quartiers, à la seule condition qu'ils renonceraient désormais à occuper leur pays.

Cicéron répondit fièrement : «Le peuple romain «n'accepte jamais de conditions offertes par un en«nemi armé; mais si les Belges veulent mettre bas «les armes, j'appuierai volontiers leurs réclamations «auprès de César.»

Les Nerviens ayant échoué dans cette négociation, se disposèrent à assiéger sérieusement le camp de Cicéron; ils élevèrent à l'entour un mur de onze pieds de hauteur, précédé d'un fossé de quinze pieds de profondeur. Ils avoient acquis quelques connaissances en ce genre de travaux dans les campagnes précédentes, et d'ailleurs ils s'y faisaient aider par les soldats romains qu'ils avaient faits prisonniers. Faute d'outils convenables, ils se servaient de leurs épées pour trancher la terre, et de leurs *saies* pour la transporter. Le nombre des travailleurs et leur activité furent tels, qu'en moins de trois heures la circonvallation, qui avait quinze milles de circuit, se trouva entièrement achevée. Les jours suivants ils complétèrent, sous la direction des mêmes prisonniers, leur attirail de siége, dressèrent des tours et préparèrent leurs moyens d'attaque.

Le siége était commencé depuis sept jours, lorsque tout à coup s'éleva un vent des plus violents. Les Nerviens en profitèrent pour lancer dans le camp des boulets d'argile rougis au feu, et des dards brûlants, que les Gaulois nommaient *cateïes*. Les baraques des soldats romains, couvertes en paille, furent bientôt en flammes; en un instant la violence du vent porta l'incendie dans tout le camp. Les assiégeants firent aussitôt approcher du rempart les tours qu'ils avaient préparées, ils dressèrent les échelles et montèrent à l'assaut en poussant de grands cris.

Les assiégés repoussèrent cette attaque vigoureuse, mais des deux parts un grand nombre de soldats furent tués. Les Nerviens avaient réussi à attacher une de leurs tours aux remparts, mais cette tour fut brûlée par les Romains.

Cependant la situation des soldats de Cicéron, dans cet isolement du reste des légions, devenait de plus en plus critique; le siége continuait, le nombre des morts et des blessés augmentait chaque jour. Les messages que Cicéron tentait de faire parvenir à César étaient tous interceptés, et les émissaires qui s'en chargeaient, arrêtés et torturés à la vue des Romains.

Néanmoins un esclave, séduit par l'espoir de la liberté et par l'appât de grandes récompenses, promit de porter une lettre à César. Il lia cette lettre autour de son javelot, traversa le camp des insurgés sans inspirer la moindre défiance, et parvint jusqu'à Samarobrive où était le proconsul. César fut ainsi informé et de la situation périlleuse de Cicéron, et de la destruction des troupes de Sabinus et de Cotta qui avait eu lieu douze jours auparavant; il en éprouva une si violente douleur qu'il jura, dit Suétone, de ne couper sa barbe et ses cheveux que lorsqu'il aurait vengé le désastre de son armée et la mort de ses lieutenants.

César marche au secours de Cicéron.

Le proconsul partit sur-le-champ pour secourir Cicéron, emmenant une légion qu'il tira des quartiers des Bellovakes; en se mettant en route, il envoya à la légion cantonnée sur le territoire des Atrébates l'ordre de venir le rejoindre, et à Labiénus celui de sortir de son camp, et s'avança à sa rencontre; mais ce lieutenant, obligé de se tenir lui-même sur la défensive contre les Trévires qui, à l'exemple des Éburons, menaçaient ses quartiers, ne put qu'informer César de l'impossibilité où il se trouvait de lui obéir. Le proconsul, plus inquiet que jamais et de ce qui se passait non loin de lui, et de ce qu'on lui apprenait

de contrées plus éloignées, ne pouvait disposer que d'environ sept mille hommes pour combattre un nombre considérable de Gaulois; il n'en marcha pas moins en avant, se confiant à sa fortune et à son audacieuse habileté.

Arrivé chez les Nerviens, il apprit par des transfuges que le danger de Cicéron n'avait fait que s'accroître depuis le départ de l'esclave émissaire. Il lui importait beaucoup de prévenir son lieutenant de son approche, mais personne n'osait se charger de sa dépêche. — Un cavalier auxiliaire consentit enfin à la porter; César l'écrivit en langue grecque, pour en cacher le contenu à l'ennemi dans le cas où elle serait interceptée; il exhorta Cicéron à persévérer, et lui annonça sa prochaine arrivée [1].

Le Gaulois remplit sa mission; ne pouvant pénétrer dans le camp, il attacha la lettre à la courroie de son javelot, et la lança ainsi aux assiégés; le trait se fixa dans une tour, où il resta deux jours attaché. Un soldat romain l'aperçut et le porta au général. Cicéron fit aussitôt lecture à sa légion de la lettre de César. Cette lettre excita la joie et ranima le courage des soldats. Bientôt du camp on put apercevoir les incendies allumés par les légions de César. Les Gaulois, avertis par ces indices, abandonnèrent le siége, et, au nombre d'environ soixante mille hommes, s'avancèrent au-devant du proconsul.

Délivrance de Cicéron. — Défaite des Nerviens par César (54 ans avant J.-C.).

Cicéron, ainsi dégagé des assiégeants, trouva le moyen d'informer César de sa nouvelle situation; celui-ci, dès lors, prit tout le temps nécessaire pour faire ses dispositions défensives et offensives. Il choisit le lieu qui lui parut le plus favorable, s'y retrancha et y resserra son camp dans le moindre espace possible, afin d'inspirer aux Gaulois une funeste présomption; il fit faire en même temps des reconnaissances de tous côtés pour choisir les débouchés les plus favorables à la retraite ainsi qu'à l'attaque.— Les Gaulois arrivèrent en vue des troupes de César. La première journée se passa en légères escarmouches. Le lendemain, au point du jour, les Nerviens assaillirent les cavaliers romains, qui battirent en retraite selon les instructions qu'ils avaient rèçues. César feignit aussitôt de fortifier davantage les avenues de son camp, qui offrit en ce moment, et à dessein, l'aspect du désordre et de la confusion.

Trompés par ces apparences, les Nerviens franchirent un ravin qui les séparait du camp et se rangèrent en bataille dans une position tout-à-fait mauvaise; voyant les Romains qui gardaient les retranchements se retirer, ils s'en approchèrent davantage et y firent pleuvoir une grêle de traits. Les chefs se croyaient tellement assurés d'une victoire prochaine, qu'ils firent publier, par des hérauts d'armes, à l'entour du camp, « que tout soldat appartenant à « l'armée romaine qui voudrait passer de leur côté, « le pourrait sans danger jusqu'à la troisième heure « du jour, mais qu'après ce délai, nul ne serait ad« mis. »

Bientôt, et pour ne pas perdre de temps à enfoncer les portes du camp, qu'ils croyaient plus solides qu'elles ne l'étaient réellement, les Nerviens se mirent à combler le fossé et à escalader le rempart, en se servant uniquement de leurs mains. César ordonna alors à ses troupes de sortir par toutes les portes à la fois, et lança contre les assaillants sa cavalerie, qui chargea avec une telle impétuosité, que les Nerviens prirent la fuite, abandonnant leurs armes et laissant un grand nombre de morts.

César, dont l'armée était si inférieure en nombre à celle des Gaulois, ne jugea pas prudent de les poursuivre trop avant, et se trouva satisfait d'opérer sa jonction avec la légion de Cicéron, dont il trouva la plupart des soldats exténués de fatigues ou grièvement blessés. Il put juger ainsi des périls auxquels ils avaient dû résister.

César remarqua avec autant de peine que d'étonnement les ouvrages et les machines de guerre dont les Gaulois avoient fait usage dans ce dernier siége; il en tira de fâcheux pronostics pour l'avenir.

Soumission apparente de la Gaule.

Le bruit de la victoire remportée par César et de la délivrance de Cicéron parvint si rapidement chez les Rèmes, que Labiénus, quoique éloigné de soixante milles, en reçut la nouvelle en moins de neuf heures. Induciomar, qui, à la tête des Trévires, devait l'attaquer le lendemain dans son camp, renonça à son projet et se retira pendant la nuit. — Il en fut de même des troupes armoricaines, qui n'étaient plus qu'à huit milles des quartiers de la légion campée sur leur territoire, et qui se dispersèrent au premier bruit de la défaite des Nerviens.

Cette soumission apparente de la Gaule n'endormit pas néanmoins la vigilance de César. Il jugea bien que l'insurrection n'était qu'assoupie, et renonça à aller, suivant son habitude, passer la mauvaise saison en Italie. Il forma trois camps, chacun d'une légion, aux environs de Samarobrive, où lui-même établit ses quartiers d'hiver.

[1] Cette lettre était ainsi conçue : Καῖσαρ Κικέρωνι : θαρρεῖν, προσδέχου βοήθειαν; en latin : *Cæsar Ciceroni : Euge, exspecta auxilium;* en français : « César à Cicéron : Courage, attends *mon* secours. » Suétone prétend que César est *l'inventeur de la correspondance au moyen de lettres transposées;* le proconsul en aurait sans doute fait usage dans cette circonstance, de préférence aux lettres grecques, s'il eût pu d'avance en donner la clef à Cicéron.

CHAPITRE XI.

SOULÈVEMENTS DIVERS. — TROISIÈME ET QUATRIÈME CAMPAGNES DE CÉSAR CONTRE LES GAULOIS.

Fermentation populaire. — Soulèvement des Senons contre Cavarin. — Induciomar attaque Labiénus. — Sa mort. — Expédition de César contre les Nerviens. — Assemblée annuelle des députés gaulois. — Soumission des Senons et des Carnutes. — Expédition contre les Ménapiens. — Leur soumission. — Défaite des Trévires. — Expédition de César contre les Éburons. — Fuite d'Ambiorix. — Pillages et massacres ordonnés par César. — Attaque du camp d'Atuatuca par les Sicambres. — Extermination des Éburons. — Assemblée générale des députés gaulois. — Supplice d'Accon. — Départ de César pour l'Italie.

Fermentation populaire. — Soulèvement des Senons contre Cavarin (53 ans avant J.-C.).

César avait bien jugé l'état de la Gaule. Une fermentation sourde régnait dans toutes les cités, les hommes dévoués à la cause nationale s'envoyaient des messages, s'excitaient à la défense, et concertaient des mesures pour une prochaine et plus terrible insurrection. Les assemblées destinées à entretenir la haine populaire contre les conquérants, se tenaient la nuit, au fond des bois, dans les lieux écartés. Des orateurs habiles y rappelaient aux guerriers réunis secrètement les outrages que la patrie avait subies, les déprédations auxquelles elle était en proie.

César surveillait tous ces mouvements avec anxiété; de son aveu, il ne reçut, pendant l'hiver qu'il passa à Samarobrive, que des avis inquiétants. Excepté les Rèmes et les Éduens, toutes les nations gauloises lui devinrent suspectes. Cependant il ne négligeait rien pour conserver son influence sur les premiers magistrats de chaque peuple; ces magistrats, pour la plupart, lui devaient leur élévation au pouvoir. Appelant successivement auprès de lui les principaux personnages de chaque cité, il chercha, tantôt par des menaces, tantôt par des exhortations, à s'en faire des instruments. Il ordonna à ceux des magistrats sur lesquels il pouvait compter, d'user au besoin de violence pour comprimer l'effervescence populaire. — Ces mesures eurent un résultat opposé à celui qu'il en attendait. —Tous les peuples gaulois étaient impatients du joug qui pesait sur eux. La violence les poussa à bout. Cavarin, qu'il avait imposé pour roi aux Senons, ayant voulu user de rigueur contre quelques hommes dévoués à la nationalité gauloise, et par conséquent chers au peuple, excita un soulèvement dans lequel il faillit être massacré. Ce partisan des Romains ne dut son salut qu'à la fuite. Dans cette circonstance, le Sénat embrassa la cause populaire, déclara Cavarin déchu de la royauté, et le bannit du pays. Cavarin s'était retiré auprès de César; les insurgés senons, ne se trouvant pas sans doute en mesure de combattre les légions romaines, envoyèrent des députés au proconsul pour lui exposer les crimes du roi qu'ils avaient chassé, et justifier les mesures adoptées contre lui. César accueillit fort mal la députation, et feignant d'avoir besoin d'explications plus complètes, il voulut exiger que les membres du Sénat vinssent eux-mêmes se justifier devant lui. Irrités de cette prétention, les Senons refusèrent, et se disposèrent à recourir aux armes.

Induciomar attaque Labiénus. — Sa mort.

Cependant, les succès récents de César contre les Nerviens et le licenciement forcé des Trévires, n'avaient fait que suspendre momentanément les efforts d'Induciomar. Durant tout l'hiver, ce chef indomptable ne cessa de solliciter les Germains de prendre les armes; mais à la vérité, ses sollicitations restèrent sans succès. — Obligé de renoncer à cette ressource, il fit de nouvelles et heureuses tentatives pour ranimer l'amour de la liberté parmi ses concitoyens; un dernier appel à l'energie des Trévires fut compris de tous. — Tandis qu'ils s'armaient en masse, Induciomar faisait, de gré ou de force, des levées en hommes et en chevaux chez les peuples voisins. Il appelait sous ses drapeaux, par la promesse de grandes récompenses, les fugitifs et les proscrits des diverses contrées de la Gaule, et tous ceux que l'inimitié romaine obligeait à vivre errants dans les forêts.

Quand ces formidables préparatifs furent suffisamment avancés, le chef trévire annonça qu'il allait marcher au secours des Carnutes, des Senons et des autres peuples du centre de la Gaule, qui réclamaient son arrivée pour commencer la guerre. « Les Nerviens, dit-il, et leurs alliés les Aduatikes, sont déjà « disposés au combat, et sont prêts à se joindre à « nous dès que notre armée aura franchi nos frontières. » — On applaudit au projet d'Induciomar, et l'on décida que pour gagner les bords de la Loire et de la Seine, on ferait route par le territoire des Rèmes, afin de châtier ce peuple, qui, par son dévouement aux Romains, s'était rendu indigne du nom de Gaulois. « Avant tout, dit Induciomar, nous devons « attaquer Labiénus, détruire sa légion, et nous em- « parer de tout ce que renferme le camp ennemi. »

Avant de se séparer, les chefs des Trévires prirent des mesures contre les traîtres. — Cingétorix et les autres partisans des Romains furent déclarés ennemis de la patrie, et leurs biens furent vendus au profit du trésor public.

L'armée trévirienne se mit donc en mouvement pour aller attaquer le camp de Labiénus. Ce lieutenant de César n'avait rien à craindre derrière des retranchements que la nature et l'art rendaient en quelque sorte inexpugnables; il vit avec joie qu'on lui offrit une occasion d'attirer les Gaulois dans

un piége, et de frapper un coup décisif. Il avait été informé par Cingétorix des projets des Trévires insurgés, et il avait fait entrer secrètement dans son camp de nombreux cavaliers qu'il avait demandés aux Rèmes, alliés des Romains.

Induciomar et les siens ne tardèrent pas à paraître. Labiénus, à leur aspect, feignit une grande crainte, fit rentrer ses soldats dans le camp, et défendit de répondre aux provocations des assiégeants. Cet effroi simulé fit naître chez ces derniers un excès de confiance en eux-mêmes et une sorte de dédain pour les légionnaires de Labiénus. Impatient de combattre, Induciomar faisait fréquemment des reconnaissances jusqu'au pied des retranchements; ses cavaliers lançaient des javelots dans le camp ennemi, en signe de mépris, accompagnant ces démonstrations hostiles des paroles les plus outrageantes.

Bientôt Induciomar en arriva au point de ne plus prendre aucune précaution dans ses reconnaissances du camp romain. Alors, un soir que les Trévires se retiraient lentement, et encore plus en désordre que de coutume, Labiénus fit tout à coup ouvrir les portes du camp, et lança contre les Trévires les cavaliers qu'il avait reçus de ses alliés. Il avait donné ordre que nul ne fût frappé dans cette poursuite avant qu'on eût atteint le chef qu'il redoutait, et il avait promis en outre une récompense considérable à celui qui lui rapporterait la tête d'Induciomar.

Ces mesures furent malheureusement couronnées par le succès. Induciomar, poursuivi à outrance par tous les cavaliers ennemis, tomba percé de coups; sa tête fut apportée à Labiénus. Ainsi périt un guerrier qui promettait d'être un des plus intrépides défenseurs de l'indépendance gauloise.

Sa mort porta un coup fatal à la coalition belge. Elle occasiona aussi l'abandon du siége et la dispersion, au moins momentanée, des Trévires; toutefois, ce peuple valeureux n'était pas disposé à se rebuter; ses efforts pour attirer dans son parti les peuples transrhénans recommencèrent peu de temps après, et eurent cette fois un plein succès.—Un corps nombreux de Germains passa le Rhin et s'enrôla à la solde des Trévires, qui dès lors se trouvèrent en état de reprendre l'offensive à la première et favorable occasion.

Expédition de César contre les Nerviens.

César, que les succès partiels, obtenus tant par ses lieutenants que par lui-même, ne rassuraient pas sur l'avenir, avait jugé, par les derniers faits passés sous ses yeux, que les Gaulois étaient loin d'être soumis ni découragés. Il apprit bientôt, en effet, les nouvelles levées faites par les Trévires, dont le commandement avait été déféré au plus proche et plus valeureux parent d'Induciomar. Dès lors il ne douta plus qu'il ne dût incessamment avoir à soutenir l'effort de la plupart des nations belges. Il fit en conséquence d'immenses préparatifs pour la campagne prochaine, qu'il lui tardait d'ouvrir avec éclat. Il était nécessaire, en effet, de rendre aux armes romaines le prestige qui semblait leur échapper depuis qu'Ambiorix et les Éburons avaient enseigné aux Gaulois que la ruse peut suppléer à la supériorité des forces et à l'habileté militaire, et depuis que les Nerviens s'étaient montrés si habiles et si audacieux dans le siége du camp de Cicéron. — César méditait une vengeance exemplaire contre ces deux peuples, qui avaient paru appelés à relever l'antique réputation des nations de la Gaule belgique.

Ayant donc, même avant la fin de l'hiver, rassemblé quatre légions, il entra à l'improviste sur le territoire des Nerviens, le dévasta entièrement, s'empara d'un grand nombre d'hommes et de bestiaux, qu'il distribua à son armée; exigea que les Nerviens se rendissent à discrétion et lui livrassent des otages. Après cette expédition, plus digne d'un chef de bandits que d'un général, il revint à Samarobrive.

Assemblée annuelle des députés gaulois. — Soumission des Senons et des Carnutes.

Le proconsul avait convoqué à Samarobrive, selon l'usage qu'il avait établi lui-même, l'assemblée générale et annuelle de la Gaule. Mais sur le refus que firent les Senons, les Carnutes et les Trévires d'y envoyer des députés, il transféra l'assemblée à Lutèce, dont les habitants lui étaient soumis, et dont le pays était limitrophe de celui des Senons. — Ces assemblées annuelles, dont les Romains dirigeaient les délibérations, étaient destinées à donner à leurs levées d'hommes et d'argent une apparence de légitimité.

Le proconsul proclama qu'il considérait le refus de s'y faire représenter comme un acte de rébellion, et se mettant à la tête de ses légions, marcha à grandes journées vers le territoire des Senons.

A son approche, Accon, un des chefs senons les plus actifs et les plus entreprenants, et un des plus grands ennemis que les Romains eussent dans la Gaule, ordonna à la population de se retirer de toutes parts dans les places fortifiées, et de s'y défendre à outrance; mais la rapidité de la marche du général romain ne permit pas que ces sages et vigoureuses dispositions fussent exécutées; les Senons furent obligés de demander grâce, et l'obtinrent par la médiation des Éduens. César, qui menaçait de mettre tout à feu et à sang dans leur pays, céda à cette puissante intervention, et se contenta d'exiger cent otages, au nombre desquels Accon fut compris.

Les Carnutes firent aussi leur soumission par l'entremise de leurs anciens alliés, les Rèmes.

César revint ensuite à Lutèce présider l'assemblée des députés gaulois, auxquels il demanda des contingents proportionnels à leur nombre et à leur richesse, en subsides et en cavaliers, puis il s'empressa, ces affaires étant terminées, de dissoudre l'assemblée afin de tourner tous ses soins vers la vengeance qu'il voulait tirer des Trévires et des Éburons.

Expédition contre les Ménapiens. — Leur soumission. — Défaite des Trévires.

Prévoyant qu'Ambiorix n'aurait pas la témérité de hasarder sa fortune et celle de ses concitoyens dans une bataille rangée, mais que le chef éburon et ses partisans chercheraient plutôt un refuge provisoire chez leurs voisins, les Ménapiens, dont le territoire était couvert de forêts et de marécages, César résolut de lui enlever cette retraite. — Il savait aussi qu'Ambiorix pouvait compter sur l'appui et le concours des Trévires. — Ce fut d'après ces données qu'il régla son plan de campagne. Il envoya deux légions à Labiénus pour contenir les Trévires, et se porta lui-même rapidement sur le territoire des Ménapiens. Ceux-ci, confiants dans la nature de leur territoire, n'avaient pas rassemblé de troupes, et s'étaient retirés dans les bois et dans les marais, avec leurs troupeaux et leurs effets précieux.

Les Romains ne furent pas arrêtés par ces obstacles; au moyen de la hache, ils se firent jour à travers ces remparts naturels, et ils atteignirent les Ménapiens dans des retraites jusqu'alors considérées comme impénétrables. Les vaincus furent obligés de demander la paix, et ne l'obtinrent qu'en livrant des otages, et sous la condition de refuser tout asile à Ambiorix et à ceux de sa nation.

César ayant mis fin à cette expédition, laissa pour surveiller les Ménapiens l'Atrébate Comm, et marcha contre les Trévires. Mais Labiénus, à l'aide des secours qu'il lui avait envoyés, et favorisé par diverses circonstances, venait de vaincre cette intrépide nation dans une bataille sanglante, et l'avait replacée sous l'autorité de Cingétorix. — Il ne resta à César autre chose à faire qu'à confirmer le traité rigoureux imposé aux Trévires par son lieutenant.

Expédition de César contre les Éburons. — Fuite d'Ambiorix.

Dès lors, le proconsul songea au châtiment qu'il méditait d'infliger aux Éburons et à leur intrépide chef, Ambiorix.

Dans ce but, il fit d'abord jeter un pont sur le Rhin, et parcourut avec ses troupes la rive droite de ce fleuve, afin d'effrayer les peuplades germaines qui auraient pu donner asile à Ambiorix. Les unes se retirèrent dans les forêts, d'autres lui envoyèrent des députés et des otages, en signe de soumission et d'alliance. Il leur imposa, sous peine d'encourir la vengeance de Rome, l'obligation de rompre toute relation avec les Éburons. Puis, assuré d'avoir enlevé à cette courageuse nation tout espoir de secours du côté du nord, certain qu'aucun peuple gaulois ne se trouvait plus en état de prendre leur défense, il revint sur la rive gauche du Rhin.

De retour dans la Gaule, César se dirigea, par la forêt des Ardennes, sur le pays des Éburons; il avait, pour mieux assurer sa vengeance, fait partir en avant son lieutenant Minucius Basilus, avec toute la cavalerie, lui recommandant de s'avancer le plus rapidement et le plus secrètement possible. Ces ordres furent exécutés avec une telle ponctualité, que les Éburons et leur chef, croyant César encore occupé de son expédition contre les Germains, furent surpris avant d'avoir pu faire aucune disposition de résistance. Ambiorix lui-même faillit tomber aux mains de l'ennemi, et ne dut son salut qu'au hasard. Sa maison étant située au milieu d'une forêt, ses compagnons et ses domestiques, placés dans un défilé, continrent un moment les Romains, et lui donnèrent ainsi le temps de sauter à cheval et se mettre en sureté. Dans sa fuite, Ambiorix ne put qu'avertir ses compatriotes du danger qui les menaçait et de l'approche de César. Il envoya des émissaires dans toutes les directions. Ses avis furent le signal d'une émigration générale. Les forêts se remplirent de fugitifs, auxquels tous les peuples voisins, dans la crainte d'encourir la vengeance du proconsul, refusaient l'hospitalité. Le chef éburon, sans se laisser abattre, renvoya ses amis, et accompagné seulement de quatre cavaliers dévoués, se résigna à errer dans les bois, dont les détours et les abris lui étaient connus. Mais le vieux Cativolke, qui partageait avec lui l'autorité chez les Éburons, malade, chagrin, se trouvant hors d'état de supporter une existence aussi pénible, mit lui-même fin à ses jours, et s'empoisonna avec un breuvage extrait du suc de l'if.

Pillages et massacres ordonnés par César.

La terreur causée par les vengeances romaines poussa les peuples voisins des Éburons à envoyer des députés au proconsul pour implorer sa clémence, et pour protester de leurs dispositions pacifiques. Les Condruses et les Sègnes [1], peuples d'origine transrhénane, et dont le territoire se trouvait situé entre le pays des Éburons et celui des Trévires, furent les premiers à faire leur soumission, que César accueillit à condition qu'on lui livrerait tous les Éburons qui avaient cherché un asile chez les sup-

[1] Les habitants du Condrotz et du Limbourg.



XLV.

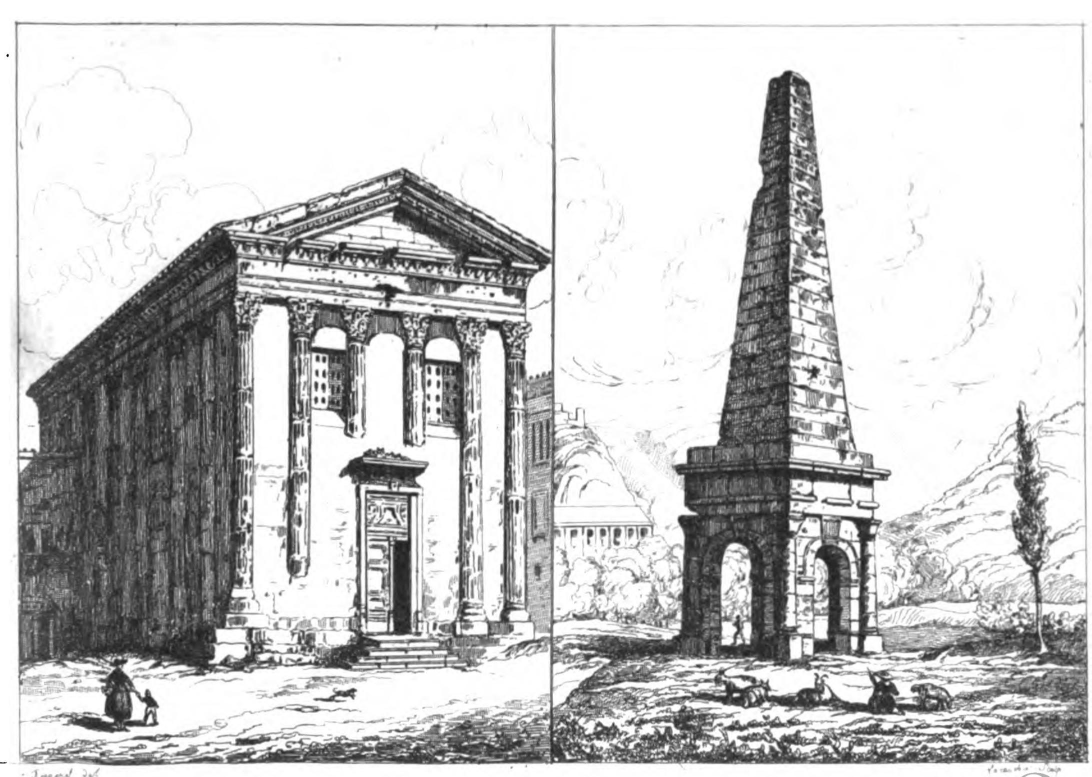
Monuments Gallo-Romains.



Arc d'Orange.



L'encan de Caligula.



Temple antique à Vienne

Tombeau de Pilate

pliants. Il promit qu'à ce prix il ne serait fait aucun dégât sur leurs terres.

César disposa ensuite ses forces sur trois points principaux; il donna à Quintus Cicéron le commandement d'une légion récemment arrivée d'Italie, et confia à ce lieutenant la garde de tous les bagages et de toutes les provisions de l'armée, déposés dans le fort d'Atuatuca. Le lieutenant Labiénus, avec trois légions, eut ordre de se porter vers l'Océan, sur les frontières des Ménapiens. Enfin Trébonius, avec des forces pareilles, dut s'établir sur la partie du territoire éburon qui confinait aux Aduatikes. Ces dispositions faites, César, accompagné de toute sa cavalerie et de trois légions, marcha vers les bords de l'Escaut, où l'on disait qu'Ambiorix s'était retiré. Il annonça qu'il serait dans sept jours de retour à Atuatuca, et recommanda à Labiénus de faire en sorte d'y revenir dans le même temps, afin d'arrêter de concert la direction nouvelle que nécessiteraient les circonstances.

Le proconsul avait juré l'entière destruction des Éburons, et n'avait fait ces formidables préparatifs que pour atteindre son but; non content d'avoir mis tant de troupes aguerries à la poursuite des braves et malheureux guerriers d'Ambiorix, redoutant en outre les périls dans lesquels auraient pu se trouver ses soldats, s'il en eût fait un trop grand nombre de détachements, il envoya des émissaires chez tous les peuples belges. Il mit en quelque sorte les Éburons au ban de l'humanité, et fit proclamer que ceux qui concourraient à l'extermination de cette *race de scélérats*[1], seraient comptés parmi les amis du peuple romain. Le malheur des Éburons voulut qu'il se trouvât dans la Gaule assez de malfaiteurs et d'hommes sans cœur pour suivre cette barbare impulsion : ils accoururent; le massacre et le pillage furent organisés. Cinquante mille Romains, formant en quelque sorte l'enceinte du territoire saccagé, étaient placés là pour repousser vers les brigands celles de leurs victimes qui auraient tenté de s'enfuir. A ce sac de tout un pays, à ce carnage de toute une nation, assistaient, fiers et attentifs, César, cet homme qui aspirait à être le premier de la nation qui se proclamait la première de l'univers; Cicéron, le frère du grand orateur; Trébonius, Brutus, et d'autres dont les noms s'associent aux derniers souvenirs glorieux de la République! Toute la jeunesse patricienne, et les plus distingués parmi les plébéiens protégeaient cette boucherie!

Attaque du camp d'Atuatuca par les Sicambres.

Cependant, l'annonce de cette horrible curée, offerte aux Barbares par la générosité d'un général de troupes civilisées, était parvenue aux peuplades germaniques habitant de l'autre côté du Rhin. Les Sicambres voulurent y prendre part. Ils passèrent le fleuve au nombre de deux mille cavaliers, pénétrèrent dans l'Éburonie, et commencèrent par ramasser les hommes et les bestiaux qui avaient été refoulés par les Romains de ce côté de la frontière; ensuite ils s'avancèrent de plus en plus à travers les bois et les marais, qui n'étaient point des obstacles pour des hommes accoutumés comme eux à ce genre de courses. Alléchés par le butin, ils en vinrent à penser à une expédition plus fructueuse. — S'enquérant avec soin dans quels cantons se trouvaient les détachements de l'armée romaine, ils apprirent que César était à l'autre extrémité du pays, à la poursuite d'Ambiorix, et d'après le conseil d'un Éburon leur prisonnier, ils résolurent d'attaquer le camp d'Atuatuca. « A quoi vous arrêtez-vous? leur dit ce « captif; vous perdez du temps à pourchasser de « chétifs troupeaux et quelques misérables prison- « niers, tandis qu'une riche proie vous est offerte « par la fortune. A trois heures de marche d'ici, tous « les bagages de l'armée romaine sont placés sous la « garde d'une garnison qui suffirait à peine pour « couvrir le rempart du camp. Hâtez-vous, et tout « cela vous appartiendra. »

Pleins de confiance et d'espoir, les Sicambres mirent aussitôt leur butin à couvert dans quelques retraites cachées au fond des bois, et marchèrent sur Atuatuca, guidés par le prisonnier même qui leur avait donné cet avis.

Cicéron, qui, durant six jours, avait, d'après les ordres de César, retenu toute sa légion dans le camp, voyant le sixième jour expiré sans espoir fondé d'un prompt retour de son général, céda le septième aux instances presque menaçantes de ses soldats. Ceux-ci se plaignaient qu'on les tînt aussi rigoureusement renfermés, lorsque aucune apparence d'attaque prochaine ou éloignée ne justifiait cette consigne rigoureuse. Cicéron lui-même ne pouvait se figurer que dans l'état de dispersion et presque d'anéantissement où étaient déjà les Éburons, il eût quelque danger à redouter. Il se laissa donc toucher, et permit que cinq cohortes allassent couper des blés dans les champs voisins, séparés du camp par une seule colline. Ces cohortes n'étaient encore qu'à une petite distance, lorsque les Sicambres assaillirent le camp avec impétuosité et tentèrent de forcer la porte décumane. L'attaque fut si prompte et si inattendue, que les vivandiers et les marchands dont les tentes étaient dressées en dehors, sous le rempart, n'eurent pas le temps de se retirer. La cohorte qui gardait les portes, frappée de stupeur, ne soutint qu'à grande peine la violence du premier choc. Les assiégeants, répandus autour du camp, faisaient

[1] « Stirpem hominum sceleratum. » Cæs., *Bell. Gall.*, liv. VI, ch. 34.

des efforts pour en escalader les retranchements, dont la hauteur seule les arrêta. L'alarme était d'ailleurs dans l'intérieur du camp sans que personne en connût la cause précise. Mille bruits circulaient parmi les soldats effrayés; les uns disaient que le camp était forcé; d'autres que les Gaulois arrivaient triomphants après avoir détruit l'armée romaine et tué son général; d'autres encore, ayant devant les yeux le théâtre d'une célèbre défaite, craignaient un sort pareil à celui de Sabinus et de Cotta. — Les Germains, trouvant dans cette consternation générale une preuve qu'ils avaient été exactement informés de la situation critique des Romains, s'excitaient mutuellement à ne pas laisser échapper une si belle proie, et redoublaient d'ardeur pour forcer les portes du camp, qui n'étaient plus défendues que faiblement.

Cependant, tandis que les assiégés faisaient encore tête à l'orage, les cohortes revenant du fourrage entendaient de loin ce tumulte extraordinaire. Les cavaliers formant l'avant-garde apprirent bientôt la situation difficile des défenseurs du camp. Les soldats nouvellement enrôlés et sans expérience de l'art militaire, regardaient silencieusement leurs chefs, attendant leurs ordres, et irrésolus sur le parti qu'il convenait de prendre. De leur côté, les Sicambres, à l'aspect des enseignes romaines, crurent d'abord que César revenait, et cessèrent subitement l'attaque; mais bientôt, détrompés, ils se tournèrent vers ceux qui arrivaient, et les chargèrent si vigoureusement de tous côtés, que deux cohortes furent taillées en pièces, et que les autres ne gagnèrent Atuatuca qu'avec peine et avec un grand nombre de blessés.

Néanmoins, voyant que les Romains étaient tous rentrés, et perdant l'espoir de forcer le camp, les Sicambres s'éloignèrent et retournèrent chez eux avec leur butin.— Tel était l'effroi qu'ils avaient jeté parmi les assiégés, que même après leur départ, Volusénus, arrivant avec l'avant-garde du proconsul, ne put pas persuader aux soldats que César revenait avec son armée intacte. La présence du proconsul fut nécessaire pour dissiper tous les doutes et toutes les inquiétudes.

César, qui aurait pu à bon droit reprocher leur lâcheté aux cinq cohortes qui avaient craint de se mesurer avec deux mille Sicambres sans tactique militaire, se borna à blâmer sévèrement l'infraction de ses ordres, qui défendaient de quitter le camp sous aucun prétexte. Ce ne fut que sous ce point de vue qu'il envisagea cette déconfiture, changeant ainsi habilement pour ses propres soldats un manque de courage en une faute de discipline; une défaite en une désobéissance.

Extermination des Éburons.

César ne s'arrêta pas au camp. Il en repartit presque aussitôt pour achever l'œuvre d'extermination qu'il avait commencée. Un grand nombre de misérables, qu'il avait appelés de tous les points de la Gaule, furent envoyés de tous côtés, avec ordre de massacrer et de piller les malheureux Éburons. Les bourgs, les hameaux, les habitations éparses, furent livrées aux flammes; les moissons non encore récoltées furent consommées, détruites ou incendiées, afin qu'après le départ de leurs implacables ennemis, les Éburons sauvés du glaive et du feu ne fussent pas épargnés par la faim.

Pendant ces scènes de désolation, Ambiorix échappait à toutes les recherches des Romains et des Gaulois, traîtres à leur pays, qu'excitait le prix attaché à cette importante capture. César se crut plus d'une fois sur le point de tenir la proie qu'il désirait; mais ce fut toujours vainement. Le ciel, qui réservait cet indomptable patriote pour de meilleurs temps, veillait sur lui au milieu de si grands et si continuels périls. Ambiorix conservait dans son infortune de fidèles amis, dont il recevait des avis utiles à sa sûreté, et qui, à dessein, transmettaient à ses ennemis de faux renseignements sur les lieux où il se retirait. C'est ainsi qu'échouèrent toutes les poursuites ordonnées par César.

Assemblée générale des députés gaulois. — Supplice d'Accon. Départ de César pour l'Italie.

Le proconsul, fatigué d'une campagne aussi longue, ramena enfin son armée, et lui fit prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Durocortorum, capitale des Rèmes. Là, il convoqua l'assemblée générale des cités gauloises; il y mit en délibération les mesures qu'il avait le dessein de prendre à l'égard des Senons et des Carnutes insurgés; il voulait ainsi faire sanctionner en quelque sorte, par les Gaulois, les sentences de mort qu'il était déterminé à prononcer contre les chefs de l'insurrection. Accon, qui en avait été, chez les Senons, le principal moteur, et que César s'était fait livrer un an auparavant, fut condamné au dernier supplice. Les autres accusés y échappèrent en prenant la fuite. César fit prononcer contre eux la redoutable peine de l'interdiction du feu et de l'eau [1].

Après ces actes de rigueur, il congédia les députés gaulois, envoya deux légions en quartiers d'hiver chez les Trévires, deux chez les Lingons, plaça les six autres en cantonnements chez les Senons, et

[1] Ou plutôt l'interdiction des sacrifices. Nous avons parlé, page 49, de cette peine, à la fois criminelle et religieuse, et qui a quelques rapports avec l'excommunication en usage dans la religion catholique.

partit pour l'Italie, où l'appelaient d'autres affaires, également importantes, et les intrigues qui préparaient l'asservissement de la République romaine.

CHAPITRE XII.

INSURRECTION GÉNÉRALE DE LA GAULE. — VERCINGÉTORIX.

Grande confédération gauloise. — Soulèvement des Carnutes. — Massacre des Romains à Genabum. — Soulèvement des Arvernes. — Vercingétorix. — L'insurrection devient générale. — Adhésion des Bituriges à la confédération. — Luctère menace la Province. — Soulèvement des Belges. — Comm se déclare contre les Romains. — Retour de César dans la Gaule. — Prise et sac de Genabum par les Romains. — César passe la Loire pour attaquer les Bituriges. — Mesures prises par Vercingétorix. — Incendie des villes gauloises. — Les Romains assiégent Avaricum. — Soupçons élevés contre Vercingétorix. — Il les dissipe. — Travaux du siége. — Héroïsme des habitants d'Avaricum. — Prise et sac d'Avaricum.

Grande confédération gauloise (52 ans avant J.-C.).

Tandis que César se rendait en Italie, cette péninsule se trouvait livrée aux premières tentatives de la guerre civile; l'anarchie la plus complète régnait dans Rome et y suspendait la nomination des consuls; P. Clodius, partisan de César, venait d'être assassiné par un homme dévoué à Pompée; les factions étaient en présence, la République semblait toucher à sa perte. Une catastrophe paraissait inévitable.

Les Gaulois, informés de ces grands embarras de leurs ennemis, songèrent à en profiter. — L'absence du général romain, la rigueur de l'hiver, qui devait mettre obstacle aux mouvements des légions, rendaient les circonstances encore plus favorables à de nouveaux soulèvements. Les patriotes s'assemblaient sur divers points dans les forêts et dans les lieux écartés. Ils s'exaltaient les uns les autres, et s'excitaient à secouer ce joug des conquérants, qu'ils avaient toujours eu en horreur, mais que les dernières barbaries de César leur avaient rendu encore plus odieux. Les plus hardis rappelaient à leurs concitoyens l'infamie du meurtre d'Accon, dont le seul crime était d'aimer sa patrie et de désirer sa délivrance. «Un même sort nous attend, disaient-ils, «si nous ne mettons à profit l'occasion qui nous est «offerte; armons-nous, tandis que César est retenu «en Italie par des obstacles si grands; attaquons «subitement les Romains, et mourons en combat«tant, plutôt que de vivre privés de notre liberté et «de la gloire de nos ancêtres.»

L'admiration et la reconnaissance de tous étaient promises à celles des cités qui, levant les premières un étendard national, donneraient le signal de l'indépendance. Mais l'immense péril de l'initiative faisait hésiter les peuples les plus audacieux.

Les Carnutes, enfin, s'engagèrent à donner à la Gaule cette marque éclatante de dévouement. «Il «n'est point de dangers, dirent-ils, que nous ne «soyons prêts à affronter pour le salut commun; «nous prendrons les armes les premiers, mais comme «il serait difficile et imprudent de s'entre-donner des «otages, nous demandons que les représentants des «cités conjurées fassent sur les enseignes militaires, «l'inviolable serment de ne point les abandonner dès «que la guerre sera commencée.» Cette proposition fut couverte d'applaudissements. Tous les chefs présents prêtèrent ce serment redoutable, et se séparèrent ensuite pour faire les préparatifs convenus et attendre le jour fixé.

Soulèvement des Carnutes. — Massacre des Romains à Genabum.

Ce jour arriva enfin. Au lever du soleil, une troupe de guerriers carnutes, ayant en tête deux chefs, Cotuat et Conétodun, connus par leur courage et par leur résolution, se porta sur Genabum, une des principales villes de la contrée, marché célèbre et fréquenté, situé sur les bords de la Loire, et où s'étaient établis un grand nombre de trafiquants provinciaux, italiens et romains, dont les richesses immenses excitaient la haine et la jalousie locales. Aussitôt que les habitants de Genabum virent paraître les guerriers de Cotuat et de Conétodun, ils prirent les armes, assaillirent les négociants étrangers, les massacrèrent, et pillèrent tout ce qu'ils possédaient. — Au nombre des Romains égorgés se trouva un chevalier, C. Fusius Citta, intendant des subsistances de l'armée de César. — Le massacre de Genabum fut un signal pour l'insurrection, et un manifeste terrible adressé par la Gaule aux légions romaines. La nouvelle transmise de bouche en bouche, de bourg en bourg, de ville en ville, se répandit avec une si incroyable rapidité, qu'elle parvint sur le territoire arvernien, éloigné de cinquante lieues de Genabum, le jour même, en douze ou quatorze heures.

Soulèvement des Arvernes. — Vercingétorix.

L'exemple des Carnutes fut aussitôt suivi par les Arvernes. — Un jeune chef, le fils de ce Celtill, que sa haute puissance et ses grandes richesses avaient porté à essayer de ressaisir le souverain pouvoir, autrefois privilége de sa famille, et qui avait payé de sa vie cette ambitieuse tentative, le noble Vercingétorix, voulut expier le crime paternel, en rendant la liberté à sa patrie et en expulsant les Romains du territoire gaulois. Aussitôt qu'il sut ce qui s'était passé à Genabum, et quoique la nuit fût déjà avancée, il assembla ses clients, leur fit prendre les armes, et les conduisit vers Gergovia, cité principale des Arvernes, où il entra au point du jour, en proclamant l'indépendance de la Gaule. Son entreprise

généreuse fut un instant arrêtée par la pusillanimité des uns et la trahison des autres, car il y avait dans Gergovia des partisans du proconsul. Ceux-ci, ralliés par Gobanitio, oncle de Vercingétorix, forcèrent le jeune patriote à sortir de la ville avec ses clients. — Vercingétorix fit alors un appel aux habitants des campagnes, et revenant bientôt suivi d'un parti nombreux, expulsa à son tour de Gergovia les lâches qui préféraient une paix tranquille, fruit d'une soumission honteuse, à une guerre glorieuse entreprise pour s'affranchir de l'étranger.

L'insurrection devient générale.

Vercingétorix fut proclamé chef suprême et commandant militaire des Arvernes. Il envoya aussitôt des députés à toutes les cités faisant partie de la confédération, pour leur rappeler leur serment et les exhorter à suivre l'exemple donné par les braves Carnutes. En peu de temps, les Senons, les Parisiens, les Pictons, les Cadurkes, les Turons, les Aulerkes, les Lémovikes, les Andes, et les divers peuples de l'Armorique prirent les armes. — A l'exemple des Arvernes, les confédérés lui remirent à l'unanimité le commandement suprême.

Vercingétorix en usa immédiatement pour régler tout ce qui intéressait le succès de sa périlleuse entreprise. — Il assigna à chaque cité son contingent en troupes, en provisions et en fournitures de tous genres; il fixa le moment où tout devait être prêt; il s'appliqua à organiser la cavalerie; enfin il joignit à une très grande activité une extrême sévérité, que justifiaient au surplus les circonstances et les coutumes du pays. Au besoin il employa les supplices pour s'assurer une entière et prompte obéissance, pénétré sans doute de cette maxime, qu'il avait pu entendre répéter aux généraux romains : *Salus populi, lex suprema.*

Adhésion des Bituriges à la Confédération. — Luctère menace la Province.

Ayant, par ses mesures énergiques, rassemblé promptement une armée, Vercingétorix en envoya une partie, sous les ordres du Cadurke Luctère, chef actif, guerrier intrépide, attaquer la province narbonnaise; il se disposa lui-même, avec le reste, à marcher contre les quartiers d'hiver des légions cantonnées sur le territoire des Senons. En se mettant en route, il somma les Bituriges d'adhérer à la ligue commune pour l'indépendance gauloise. Les Bituriges étaient clients des Éduens, alliés des Romains; ils envoyèrent aussitôt à Bibracte des députés pour demander des secours, afin, disaient-ils, qu'ils pussent résister à Vercingétorix. — Les Éduens hésitèrent d'abord; mais pressés par les lieutenants de César, ils envoyèrent vers le pays des Bituriges plusieurs corps d'infanterie et de cavalerie, chargés de soutenir leurs clients; arrivées sur les bords de la Loire, les troupes éduennes s'arrêtèrent et restèrent plusieurs jours en observation, sans oser traverser le fleuve. Les chefs éduens rétrogradèrent ensuite, prétextant qu'ils y avaient découvert un complot concerté entre les Bituriges et les Arvernes pour assaillir simultanément leurs corps d'armée. — Les Romains ne crurent pas au complot, mais ils furent obligés de se contenter de cette excuse, de crainte d'ébranler, par une susceptibilité inopportune, la fidélité déjà bien suspecte des seuls alliés qu'ils conservassent encore dans cette région.— Les Bituriges, abandonnés à eux-mêmes, accédèrent immédiatement et avec joie à la ligue des Arvernes.

Dans le même temps, parcourant les bords de la Dordogne et de la Garonne, Luctère obtenait aussi, de gré ou de force, de nouveaux renforts à la cause de l'indépendance. Les Ruthènes, les Nitiobriges et les Gabales se joignirent à lui : et ce brave Cadurke, désormais à la tête d'une nombreuse armée, menaça la Province du côté de Narbo.

Soulèvement des Belges. — Comm se déclare contre les Romains.

Cependant, tandis que l'insurrection dont Vercingétorix avait pris la direction s'organisait fortement dans la Celtique et dans l'Armorique, le nord de la Gaule, que surveillaient dix légions, marchait avec moins de rapidité et d'ensemble dans la voie de l'indépendance. — La cause nationale venait pourtant d'y faire une importante conquête : Comm, l'Atrébate, s'était déclaré contre les Romains. — Les barbaries du proconsul contre les malheureux Éburons, son insolence envers les assemblées gauloises, qu'il convoquait, prorogeait ou cassait suivant ses caprices, sa tyrannie ombrageuse, éloignaient de César tous les hommes dont le cœur n'était pas profondément corrompu. — Comm, malgré la bienveillance intéressée que le proconsul montrait pour lui, n'avait point renoncé à l'estime de ses compatriotes; il aimait sincèrement la Gaule. Pour échauffer son zèle, César lui avait accordé des priviléges, des exemptions d'impôts, et avait même placé les Morins sous son autorité; tout fut sans effet. Cédant à ses remords, apercevant les dangers de sa patrie, le chef atrébate repoussa l'alliance romaine, et se montra disposé à soutenir l'indépendance gauloise avec d'autant plus de zèle, qu'il avait plus de fautes à réparer. Sa conversion fit grand bruit parmi les Belges. Les chefs bellovakes et trévires se hâtèrent de s'associer à ses projets.

Cette défection inattendue causa la plus vive inquiétude à Labiénus, qui était cantonné avec deux légions chez les Trévires.



Ce lieutenant de César résolut d'en prévenir les suites d'une manière sûre et expéditive, par un assassinat. Craignant, s'il l'appelait à son camp, d'exciter la défiance du chef atrébate, il envoya auprès de lui Volusénus, qui, sous prétexte d'une conférence, fut chargé de prendre des mesures pour assurer cet assassinat. Comm, occupé des affaires de la conjuration, se trouvait alors chez les Trévires. « Volusénus vint le trouver avec quelques centurions choisis. Lorsqu'ils furent en présence, Volusénus lui prit la main; c'était le signal convenu : alors un des centurions s'approcha pour le tuer; mais, troublé par la nouveauté d'une telle exécution, ou retenu par la suite du Gaulois, il n'en put venir à bout : toutefois il le frappa à la tête d'un violent coup d'épée, qui le fit tomber de cheval, baigné dans son sang. Des deux côtés on mit l'épée à la main, moins pour combattre que pour s'assurer une retraite; les Romains croyant Comm mort ou mourant, et les Belges craignant tout après une telle perfidie.—Comm resta long-temps entre la vie et la mort; il se rétablit pourtant, et ses premiers mots furent : « Je jure de « ne me trouver à l'avenir face à face avec un Romain « que sur le champ de bataille. »

Retour de César dans la Gaule.

Ces événements décidèrent César à revenir dans la Gaule, quoique l'hiver ne fût pas encore terminé. Il se hâta de repasser les Alpes, afin de rassurer promptement les habitants de la Province. Il se rendit à Narbo, et plaça des garnisons dans les parties du territoire ruthénien qui dépendaient de la Narbonnaise, chez les Volkes-Arécomikes, chez les Tolosates, et dans tous les pays qui étaient voisins des peuples insurgés. Il fit de nouvelles levées et les envoya sur le territoire des Helviens, où ses lieutenants durent en presser l'organisation.

Le proconsul se rendit lui-même aussi chez les Helviens, dès que Luctère, à la vue des mesures prises dans la Province, se fut éloigné. César mit ensuite ses troupes en mouvement, et franchit la chaine des Cévennes à travers six pieds de neige; il entra à l'improviste sur le territoire des Arvernes, qui, dans une saison aussi rigoureuse, étaient loin de s'attendre à une semblable irruption. — Vercingétorix fut bientôt informé de cette apparition de l'ennemi. Il était encore sur le territoire des Bituriges, occupé à le mettre à l'abri des attaques des Éduens, et il se disposait, en se dirigeant vers le nord, à continuer son appel au patriotisme des peuples gaulois. Le danger de ses concitoyens le rappela dans l'Arvernie.

César n'y était déjà plus; prévoyant la marche de Vercingétorix, il avait quitté son armée sous prétexte d'aller chez les Allobroges faire de nouvelles levées, mais, en réalité, pour s'y mettre à la tête de la cavalerie, qui s'y trouvait en quartiers d'hiver. Le proconsul arrivé à Vienne, en repartit immédiatement avec toute sa cavalerie, et se dirigea à marches forcées vers le nord. Il parvint ainsi sur le territoire des Lingons, où étaient cantonnées deux de ses légions; il envoya aux autres l'ordre de s'y rendre sans délai, et les rassembla toutes avant que les Arvernes pussent connaître son projet.

Néanmoins Vercingétorix apprit bientôt ce mouvement du proconsul : il en devina le but, et résolut par ses manœuvres de jeter de l'indécision dans les plans d'attaque de César. — Laissant donc en Arvernie un corps de troupes suffisant pour s'opposer aux entreprises des Romains, il alla avec le reste de son armée ravager les terres des Boïens, peuples qui faisaient partie de la clientèle des Éduens; il mit le siége devant leur capitale, nommée Gergovia comme celle des Arvernes. — Les Boïens poussèrent un cri d'alarme; les Éduens appelèrent à leur secours César, que cette attaque du général gaulois jetait dans une grande perplexité. Devait-il, refusant de se rendre à l'appel des Éduens, laisser dans leurs quartiers ses légions, ou les faire, au fort de l'hiver, partir avec de faibles provisions pour aller à travers des populations hostiles combattre les Arvernes sur le terrain même que ceux-ci avaient choisi?

Toutefois, un refus de secours dans des circonstances aussi difficiles aurait à jamais brisé les liens de l'alliance romaine avec les Éduens. César n'hésita pas long-temps : pressant les Éduens de faire amasser sur sa route le plus de vivres qu'ils pourraient, il fit dire aux habitants de Gergovia qu'il se mettait en marche pour aller les secourir; qu'il les exhortait à rester fidèles à leurs patrons et à soutenir avec confiance l'attaque des Arvernes. Il partit, en effet, et en passant à *Agendicum*[1], capitale des Senons, il y établit deux légions; puis, chemin faisant, il s'empara de *Vellaunodunum*[2], autre ville des Senons; la prudence lui commandait d'occuper ces deux villes, pour ne pas laisser d'ennemis derrière lui.

Prise et sac de Genabum par les Romains.

Genabum se trouvait sur la droite, à quelque distance du chemin qui conduisait à la Gergovia des Boïens; mais César n'hésita pas à se détourner de sa

[1] Ou *Agedincum*, Sens, selon quelques auteurs, Provins suivant d'autres.

[2] Suivant la plupart des géographes, *Château-Landon*; mais d'après D'Anville, *Beaune*, petite commune du département du Loiret. L'opinion qui place *Vellaunodunum* à Château-Landon nous paraît incontestable, surtout depuis que la position de *Genabum*, long-temps attribuée à Orléans, a été fixée à Gien. Voyez à ce sujet la judicieuse dissertation de M. Mangon de Lalande, insérée dans les *Mélanges d'Archéologie* publiés en 1831 par M. Bottin.

route pour châtier les premiers auteurs de l'insurrection; car il voulait, avant tout, donner un prompt et terrible exemple des vengeances romaines.

Deux jours après la prise de Vellaunodunum, il arriva devant la ville de Genabum. Les habitants, à peine instruits du siége que leurs voisins de Vellaunodunum avaient eu à soutenir, et ne présumant pas que le siége eût été terminé en si peu de temps, commençaient leurs préparatifs, tant pour aller secourir les assiégés que pour se prémunir eux-mêmes contre les desseins de César. Surpris donc, et désespérant de soutenir l'assaut contre les Romains, ils prirent la résolution de passer la Loire, de rompre le pont qui séparait la ville de la rive gauche, et de mettre ainsi entre eux et l'ennemi un fleuve large, profond naturellement, et qui, alors grossi par les neiges et couvert de glaçons, offrait un rempart suffisant contre la poursuite de César. Un peu avant minuit, ils sortirent en silence et commencèrent leur retraite. — César, qui avait soupçonné qu'ils pourraient ainsi essayer de lui échapper et qui les faisait surveiller, fut prévenu de leur mouvement : il fit aussitôt mettre le feu aux portes de Genabum et y introduisit ses soldats. Il y eut alors un massacre et un pillage général; des flots de sang gaulois furent versés pour apaiser les mânes de l'intendant Furius Cita et des marchands romains. La ville fut ensuite livrée aux flammes.

César passe la Loire pour attaquer les Bituriges.

Le pont sur la Loire n'avait pas été coupé. Les soldats de César, gorgés de butin, passèrent la Loire, entrèrent sur le territoire des Bituriges, et assiégèrent *Noviodunum*[1]. Les habitans de cette ville, effrayés par le désastre des Carnutes de Genabum leurs voisins, demandèrent à capituler. César, désirant terminer le plus promptement possible une guerre dont la durée ne pouvait qu'accroître l'intensité, accepta leur soumission, à condition qu'ils lui livreraient leurs armes, leurs chevaux et leur vivres. Il envoya des centurions avec un détachement de légionnaires pour procéder à l'inventaire de ce que renfermait la ville. Déjà des otages lui avaient été livrés, lorsque Vercingétorix, qui avait quitté le siége de Gergovia, fut aperçu au loin avec sa cavalerie. Son approche rendit aux habitants l'espoir d'être secourus. Ils s'armèrent en poussant de grands cris, fermèrent les portes, et se portèrent sur les remparts. Les centurions qui étaient dans la place mirent l'épée à la main, s'emparèrent des portes, et rallièrent leurs soldats sans en avoir perdu un seul. César envoya au-devant des Gaulois sa cavalerie, qui fut d'abord rompue et dispersée; mais il la fit secourir par six cents cavaliers germains qu'il avait à sa solde. Les cavaliers de Vercingétorix ne purent soutenir le choc de ces troupes fraîches, et se replièrent sur l'infanterie, qui était encore éloignée. Les habitants de Noviodunum furent de nouveau forcés de se mettre à la discrétion du proconsul. Celui-ci, après avoir fait punir rigoureusement les violateurs de la capitulation, mit garnison dans Noviodunum, et se dirigea, sans perdre de temps, vers *Avaricum*, cité capitale des Bituriges.

Mesures prises par Vercingétorix. — Incendie des villes gauloises.

Vercingétorix, éclairé par les désastres successifs de Vellaunodunum, de Genabum et de Noviodunum, avait fait de sérieuses réflexions sur le genre de guerre qui convenait aux Gaulois, naturellement inférieurs en discipline et en tactique aux soldats des légions, habitués à tous les exercices militaires. Il assembla le conseil des chefs confédérés et leur exposa « que la guerre devait être conduite tout autrement qu'elle ne l'avait été jusqu'alors; qu'il fallait s'attacher particulièrement à affamer l'ennemi, intercepter les vivres destinés aux hommes et détruire les fourrages; que les prés ne pouvant encore fournir de nourriture pour les chevaux, les Romains seraient obligés d'aller par petits détachemens chercher du fourrage dans les habitations isolées, où la cavalerie gauloise les attaquerait et les détruirait en détail. » « Au surplus, dit-il, le salut public doit l'emporter « sur les intérêts particuliers; nous devons faire le « sacrifice de nos habitations, brûler tous les villages, « même toutes les villes hors d'état de se défendre, « afin de ne laisser ni refuge aux lâches qui déserte- « raient la cause nationale, ni tentation aux ennemis « avides de butin. La population que l'âge ou le sexe « éloigne des combats trouvera asile dans les cités « placées loin du théâtre de la guerre. Ce sont de « cruelles extrémités, sans doute; mais préféreriez- « vous (ce qui arriverait infailliblement) voir vos « femmes outragées, vos enfants chargés de fers, vos « amis égorgés, et vous-mêmes réservés à une mort « ignominieuse ou à un flétrissant esclavage? car tel « est le sort qui attend les vaincus. »

Le discours de Vercingétorix fut écouté avec calme. On fit avec résignation le sacrifice qu'exigeait le salut de la patrie; plus de vingt villes des Bituriges furent incendiées en un seul jour. Les peuples alliés, Carnutes, Arvernes, et autres du voisinage, imitèrent cet héroïque exemple. De toutes parts brillèrent les flammes des habitations incendiées; et bien que les malheureux habitants en ressentissent une profonde affliction, ils se consolaient par l'idée que leur malheur personnel profiterait à la cause

[1] Le *Noviodunum* des Bituriges paraît être *Neuvy*, petite ville du Berry confinant à l'Orléanais.



commune, et qu'ils ne tarderaient pas à recouvrer ce qu'ils perdaient ainsi volontairement. On les voyait, à travers les flammes et les décombres, se retirer résignés vers les frontières, où ils devaient trouver nourriture et abri.

Mais quand il s'agit de brûler Avaricum, on hésita. — On délibéra si la sentence de destruction serait appliquée à cette noble ville, ou si l'on se dévouerait à sa défense. Le plus grand nombre des chefs bituriges opinaient dans le Conseil pour ce dernier parti; Vercingétorix tâchait d'y faire prévaloir la résolution contraire. Tandis que la discussion était dans toute sa force, arrivèrent des députés d'Avaricum, qui supplièrent l'assemblée de ne pas les obliger à incendier de leurs propres mains une des plus belles villes de la Gaule, la sûreté et l'ornement du pays. Ils représentèrent que cette ville, ceinte par la rivière et par des marais, n'était pas difficile à garder; ils promirent, si on voulait épargner leur cité, de se consacrer à la défendre, et de périr jusqu'au dernier, plutôt que de la rendre à l'ennemi. Ces supplications émurent le Conseil; Vercingétorix lui-même, vaincu par leur désespoir, consentit à laisser subsister Avaricum, et se borna à y envoyer une garnison d'élite pour seconder au besoin les efforts des habitants.

Les Romains assiégent Avaricum.

César avait compris qu'il importait au succès de son plan de campagne de s'emparer, avant d'aller plus en avant, d'une place à laquelle les Gaulois attachaient de l'importance, et qui renfermait de grands approvisionnements de vivres, dont les Romains étaient mal pourvus. Il résolut donc d'assiéger Avaricum [1]. — Arrivé devant ses remparts, il établit son camp dans une sorte de défilé compris entre la rivière d'Auron et l'un des côtés de la ville; il fit aussitôt travailler à élever une terrasse, à dresser des mantelets et à construire des tours d'attaque, seuls travaux exécutables, la nature des lieux rendant impossible une circonvallation.

Vercingétorix avait suivi César; il plaça son camp à seize milles de la place, dans un lieu défendu par des bois et par des marais. Des hommes dévoués lui transmettaient chaque jour et portaient de sa part aux assiégés les avis important au bien général; les fourrageurs romains étaient sévèrement observés et ne réussissaient que rarement dans leurs expéditions. Tous les convois envoyés à César étaient interceptés; l'armée romaine se trouvait en quelque sorte bloquée dans ses retranchements. La famine se fit sentir : les fournisseurs de César demandaient en vain des provisions aux Boïens, trop indigents pour en fournir, et aux Éduens, déjà peu zélés pour la cause romaine. Pendant plusieurs jours les légions manquèrent de farine, et ne vécurent qu'avec la chair de bestiaux qu'on était allé chercher aux extrémités des terres boiennes. César, découragé, offrit à ses soldats de lever le siége d'Avaricum; mais les légionnaires protestèrent tous qu'ils aimaient mieux supporter les plus rudes privations que de renoncer à venger leurs frères, massacrés à Genabum. Ils demandèrent que, sans tarder, on les menât à l'assaut. Profitant de cet élan, le proconsul fit avancer les tours au pied des murailles.

Dans ce temps-là même, Vercingétorix, qui s'était aperçu de la situation critique de l'armée romaine, s'en était rapproché, et avait pris position sur une colline que flanquaient un bois épais et un marais profond. Le lendemain de son arrivée dans ce camp, il partit avec sa cavalerie et ses troupes légères pour aller dresser une embuscade aux fourrageurs ennemis. Mais César, averti de ce mouvement par un transfuge, fit aussitôt prendre les armes aux légions, et se mit en marche sans délai et dans le plus grand silence : au point du jour il se trouva en face du camp des Gaulois. Ceux-ci, que leurs postes avancés avaient informés de l'approche des Romains, mirent en sûreté leurs chariots et leurs bagages dans le plus épais du bois, et se formèrent en bataille. César, de son côté, ordonna à ses soldats de se tenir prêts à combattre; mais, en voyant la contenance ferme, la position avantageuse et l'attitude militaire des soldats de Vercingétorix, il reconnut qu'il y aurait de la témérité à les attaquer, et il ramena son armée devant Avaricum, démarche sage et prudente, mais qui excita les huées des Gaulois.

Soupçons élevés contre Vercingétorix. — Il les dissipe.

L'alarme avait été vive. La retraite de César exalta l'orgueil des défenseurs du camp. Vercingétorix avait des ennemis que son élévation au suprême commandement avait blessés. Ceux-ci feignirent de prendre de l'ombrage des anciennes relations du chef arvernien avec le proconsul; ils rappelèrent que César lui avait jadis donné le titre d'ami; que le Romain avait offert en perspective à l'ambition du jeune chef gaulois la royauté, jadis possédée par ses ayeux; ils se gardèrent bien d'ajouter que, plus dévoué à sa patrie que tourmenté par la soif du pouvoir, le noble Vercingétorix avait repoussé les avances de César, et s'était toujours montré l'ennemi du conquérant étranger. Ils feignirent d'avoir oublié que le jeune Arverne avait le premier poussé le cri d'indépendance : mais ils rappelèrent avec amertume les sacrifices pénibles qu'il avait exigés du patriotisme gaulois, et, couvrant du voile d'une inquiétude patriotique les désappointements de leur ambition, ils cherchèrent

[1] *Bourges*, ancienne capitale du Berry, ancienne métropole de l'Aquitaine, aujourd'hui chef-lieu du département du Cher.

à attirer le soupçon sur les motifs de l'éloignement de Vercingétorix à l'époque du dernier combat, et l'accusèrent de connivences coupables avec le général ennemi : « Pourquoi, disaient-ils, a-t-il rapproché « son camp de celui de César? pourquoi, après avoir « mis l'armée en péril, a-t-il emmené toute la cavale- « rie? et comment se fait-il que César ait été si bien « informé, et soit venu attaquer le camp gaulois aussi « promptement après le départ de Vercingétorix? Ce « ne peut être l'effet du hasard : Vercingétorix a re- « noué ses relations avec le proconsul; le général des « Gaulois désespère, sans doute, de la cause de sa « patrie, et il veut se préparer les voies pour rentrer « en grâce, peut-être même pour obtenir la royauté, « à charge d'obéir aux Romains. »

Dans les temps de périls nationaux, la foule est injuste et souvent absurde; de tous côtés on cria à la trahison. Perfidie! trahison! ce furent les mots dont on salua Vercingétorix lorsqu'il rentra au camp, ignorant encore les événements de la journée. Autour de lui les menaces se mêlèrent aux interrogations; à toutes les accusations, il répondit avec noblesse et avec fierté, fort de sa conscience, et comme un accusé convaincu d'avance qu'il sortira victorieux du débat : « Si j'ai, dit-il, rapproché le camp d'Avaricum, « c'est que l'armée manquait de fourrages et de vivres; « c'est parce que vous en avez manifesté le désir; j'ai « emmené la cavalerie par le double motif qu'elle ne « pouvait rendre, en cas d'attaque, aucun service au « milieu des marais qui défendaient naturellement « vos nouvelles positions, et qu'elle était indispensable « pour protéger l'arrivée des approvisionnements. Je « n'ai laissé personne investi du commandement, parce « que je savais que l'ennemi n'oserait pas attaquer « les Gaulois dans le lieu où j'avais placé leur camp, « et parce que je craignais que des soldats peu habi- « tués à la discipline, ignorant les opportunités de la « guerre, n'obligeassent, en mon absence, mon lieu- « tenant à donner l'ordre de combattre. »

Et prenant alors le rôle d'accusateur, Vercingétorix s'écria d'un ton d'autorité :

« Mais, je le vois bien, les fatigues de la guerre vous « pèsent, vous êtes impatients d'en finir. Quelle que « soit, au surplus, la cause qui a conduit les Romains « sous vos retranchements, rendez grâce au hasard « ou à la trahison (si c'est trahison), qui vous a mis à « même d'apprécier le courage de vos ennemis. Que « pensez-vous de César et des siens, partis tout ex- « près de leur camp pour vous surprendre : ils ont « reculé devant un fossé, et fui honteusement devant « ceux dont la défaite leur avait paru si facile. »

Vercingétorix rappela ensuite à ses compagnons les sacrifices qu'il avait faits pour la liberté, et l'abnégation de ses intérêts personnels, dont il avait donné tant de preuves. Il s'indigna des soupçons; il offrit de résigner cette autorité qu'on l'accusait de vouloir tenir de César; ensuite, faisant paraître des prisonniers faits par la cavalerie, ou, à ce que prétend César, des captifs, auxquels il avait prescrit ce qu'ils avaient à dire : « Interrogez vous-mêmes, dit-il, ces « misérables, que la faim a poussés hors du camp en- « nemi, au risque de tomber entre nos mains : ils « vous diront que la disette règne parmi eux, qu'il ne « reste à aucun légionnaire assez de force pour sup- « porter les travaux militaires; que le général a résolu « de lever le siége dans trois jours, si la place ne peut « être emportée avant ce terme. C'est à moi, reprit- « il, que vous devez ces avantages, à moi, que vous « accusez de trahison, à moi, qui, sans faire répandre « une goutte de votre sang, ai réduit l'armée ro- « maine, naguère victorieuse, à de telles extrémités, « qu'elle ose à peine espérer un asile dans le vaste ter- « ritoire des Gaules. »

L'armée gauloise avait écouté en silence : émus et entraînés, les soldats applaudirent au discours du général, en agitant leurs armes. Tous s'écrièrent : « Vercingétorix est un grand général et le meilleur des citoyens! honte et malheur à qui doute de lui! » Et, dans leur enthousiasme, ils offrirent immédiatement d'entrer dans Avaricum au nombre de dix mille, pour défendre cette place avec les Bituriges, et partager le péril et l'honneur attachés au salut commun. Vercingétorix accepta cette proposition, qui fut exécutée dans la nuit.

Travaux du siége. — *Héroïsme des habitants d'Avaricum.*

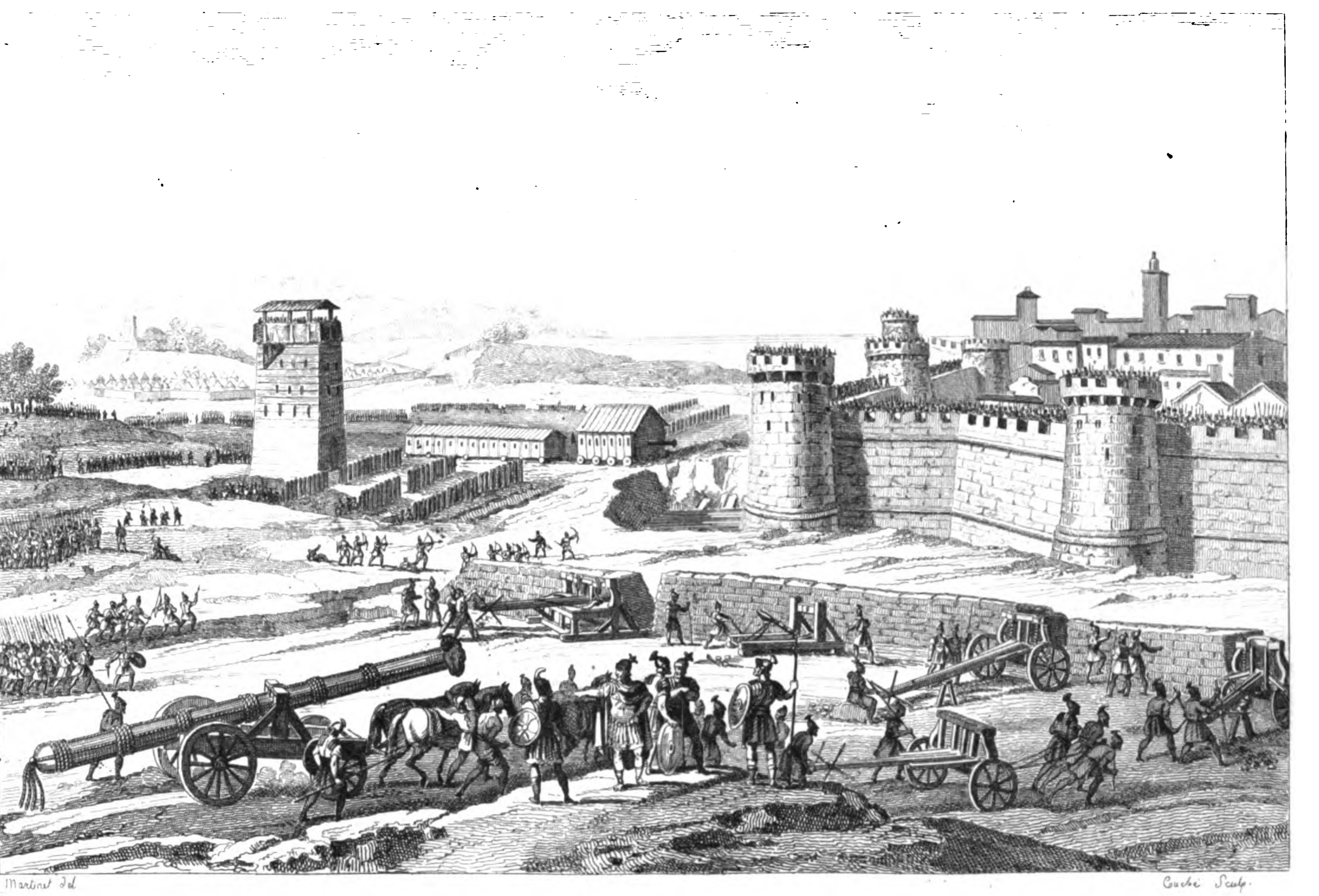
Cependant les travaux du siége continuaient avec activité; César avait fait avancer les tours d'attaque : l'assaut général commença bientôt. Mais, ingénieux et féconds en expédients, les Gaulois trouvaient sans cesse de nouvelles ressources pour empêcher le succès des tentatives de l'ennemi. Tantôt, avec des crochets, ils détournaient les faux de siége, et les attiraient à eux; tantôt ils pratiquaient des galeries souterraines pour faire écrouler les terrasses et les cavaliers élevés par les Romains.

Les Gaulois avaient, sur toute l'étendue des remparts, exhaussé la muraille au moyen d'une galerie et de tours en charpente recouvertes de cuir. De fréquentes sorties inquiétaient jour et nuit les travailleurs des assiégeants : les assiégés mettaient le feu à leurs ouvrages. Ils rivalisaient d'activité et d'intelligence avec les Romains; ils faisaient pleuvoir sans relâche dans les tranchées des pieux aiguisés au feu, de la poix bouillante, des pierres énormes, des projectiles de toute sorte, et empêchaient ainsi l'approche des remparts.

Excités par la présence de César, les Romains ne se montraient pas découragés; nonobstant la rigueur de la température, ils travaillaient avec ardeur et



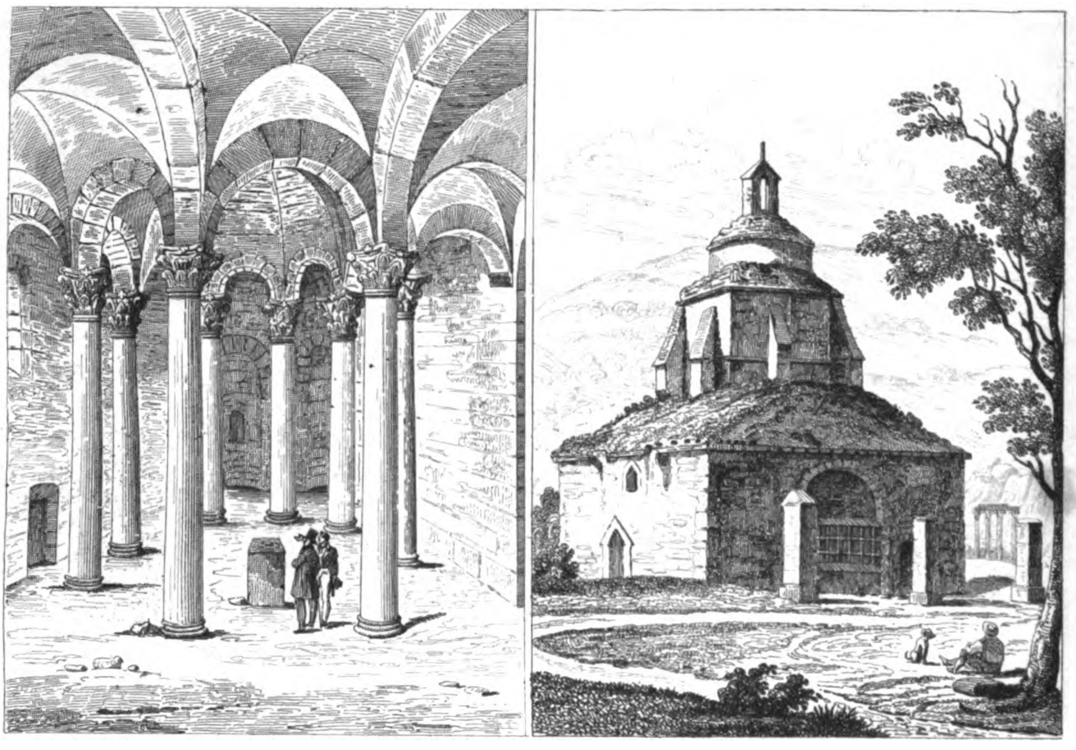
XXXIX.



Martinet del. — Couché Sculp.

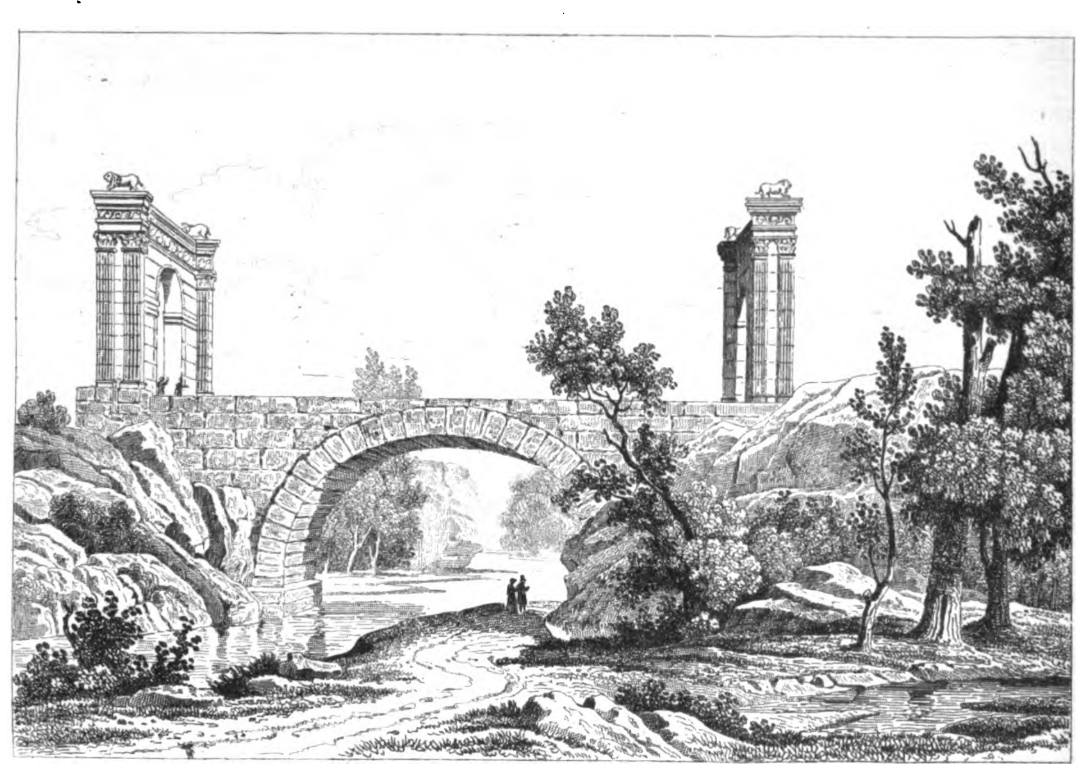
Siège de Massalia (Marseille.)

Monuments Gallo-Romains



Temple circulaire de Riez

Intérieur *Extérieur*



Pont de Saint Chamas.

constance. En vingt-cinq jours ils construisirent une terrasse longue de trois cent trente pieds, et haute de quatre-vingts. Cette terrasse était près d'atteindre en hauteur le mur de la place, lorsque, vers minuit, les Romains en virent sortir de la fumée. Les assiégés y avaient mis le feu au moyen d'une mine; ils firent au même instant entendre de grands cris tout le long du rempart, et opérèrent une double sortie, durant laquelle, du haut de la muraille, on lança sur la terrasse, de la poix, du bois sec et d'autres combustibles. — Tandis qu'une partie des assiégeants s'attachait à combattre l'incendie, les autres ne savaient de quel côté faire face aux Gaulois sortis d'Avaricum. Dans les premiers momens, l'alarme gagna tout le camp. Mais César, selon son usage, avait deux légions sous les armes pendant que les autres étaient occupées des travaux : les Romains réussirent à se rendre maîtres du feu, après avoir retiré les tours de la terrasse, qu'ils divisèrent par de profondes coupures.

Durant la nuit, on combattit de part et d'autre avec un acharnement sans égal. Les Gaulois, obligés de céder, firent éprouver une grande perte aux Romains : ils montrèrent un héroïsme qui ne se démentit point. Voici un trait digne d'admiration, et dont César lui-même a conservé le souvenir. En dehors de la place, et en face d'une des tours incendiées, était posté à découvert un Biturige, auquel on passait, de main en main, des boules de suif et de poix qu'il lançait dans le feu pour alimenter l'incendie. Ce Gaulois, traversé par un trait, tomba mort; un autre le remplaça dans ce poste périlleux, remplit le même office, et eut bientôt le même sort; un troisième lui succéda, puis un quatrième; et ainsi de suite, pendant tout le temps que dura le combat.

Découragés par tant d'efforts infructueux, et surtout par ce dernier échec, les Gaulois se rassemblèrent le lendemain, et se décidèrent, avec l'autorisation de Vercingétorix, à abandonner Avaricum, qu'ils étaient trop peu nombreux pour défendre. Ils se disposaient à sortir de la place, lorsque les mères de famille, accompagnées de leurs enfants, se jetèrent à leurs pieds, les suppliant de ne pas livrer à la férocité des ennemis tant de personnes qui devaient leur être chères, et que la faiblesse de leur âge ou de leur sexe empêchaient de fuir avec eux. Mais les ordres étaient précis et les nécessités de la guerre impitoyables : les soldats ne pouvaient pas ne pas partir. Alors, quand ces malheureuses femmes virent que leurs supplications n'étaient pas écoutées, elles se mirent à pousser des cris lamentables, qui, retentissant dans le camp ennemi, donnèrent l'éveil, et furent cause que les Gaulois renoncèrent à leur dessein, pour ne pas s'exposer au péril certain d'avoir la retraite coupée par la cavalerie romaine.

Prise et sac d'Avaricum.

César, ainsi informé de la division et du découragement qui régnaient parmi les assiégés, fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise d'Avaricum. Un froid vif et une grande pluie le favorisèrent. L'humidité avait détendu les cordes des arcs et les ressorts des machines employées pour la défense de la place. Le mauvais temps avait rendu les assiégés moins assidus à la garde des remparts.— César, pour mieux les abuser, fit lui-même ralentir les travaux du siége; puis, quand il crut les assiégés sans soupçons, il ordonna aux légions de prendre les armes, et leur annonça que le moment était enfin venu de recueillir le prix de leur constance et de leur bravoure, et promettant en même temps des récompenses à ceux qui monteraient les prèmiers à l'assaut, il en donna le signal. Les soldats s'élancèrent alors de toutes parts, et eurent bientôt escaladé la muraille. En vain les Gaulois accoururent : chassés du rempart, ils se formèrent sur les places en bataillons carrés, ou se retranchèrent dans les rues; mais voyant qu'ils n'y étaient pas suivis, et que les Romains s'emparaient de toutes les issues, et s'attachaient à se rendre maîtres de l'enceinte fortifiée, ils se précipitèrent en foule vers la porte ouverte sur les marais. L'encombrement y fut si grand, que les fugitifs ne purent s'y frayer un passage. Alors commença dans Avaricum une affreuse boucherie. César avait donné l'ordre de ne songer au pillage qu'après avoir terminé le massacre. Le massacre fut complet; aucun des habitants ne fut épargné : vieillards, femmes, enfants, tous furent égorgés.

Huit cents guerriers, de quarante mille enfermés dans Avaricum, parvinrent seuls jusqu'au camp de Vercingétorix. C'étaient ceux qui, aux premiers cris, s'étaient jetés hors de la ville. Le général gaulois envoya au-devant de ces infortunés des officiers de confiance, pour les recueillir et les distribuer chacun dans le quartier de sa nation; il craignait que leur arrivée en masse n'excitât trop de commisération, et ne produisît un effet funeste sur le moral de ses soldats.

César espérait que la prise d'Avaricum porterait un coup fatal à l'autorité du chef de la confédération gauloise. Son attente fut trompée. Vercingétorix assembla le lendemain un conseil composé des chefs et des principaux guerriers, et leur adressa ces paroles :

« Gloire à vous tous, braves guerriers qui vous « êtes signalés par votre valeur et votre constance, « dans une lutte que l'inexpérience de l'attaque et de « la défense des places rendait si inégale pour vous; « il en eût été autrement, j'en suis certain, si vous « vous fussiez mesurés en rase campagne avec vos

« cruels ennemis; mais les chances de la guerre ne « sont pas chaque jour les mêmes. Des succès vous « attendent sans doute.—Vous savez d'ailleurs que je « n'ai jamais été d'avis de défendre Avaricum; c'est « donc à l'obstination des Bituriges et à votre trop « grande condescendance qu'il faut attribuer un « échec qui sera bientôt réparé. La cause nationale ne « manquera pas de défenseurs. Les tièdes courages « s'échauffent, les hommes timides prennent les « armes. Le jour de la grande confédération va luire. « Avant peu toutes les nations gauloises ne formeront « plus qu'un faisceau, capable de résister aux efforts « d'ennemis plus nombreux encore que les Romains. « Ce moment approche; mais en attendant, pour « nous garantir d'une attaque inattendue, il convient « d'entourer le camp de retranchements. »

A ces paroles fermes et pleines de dignité, les Gaulois sentirent leur courage se ranimer. Ils surent gré à leur général de ne pas désespérer des destinées du pays, et de n'avoir pas, après la défaite, fui les regards de ses soldats. Chacun d'eux se rappela qu'en effet Vercingétorix avait voulu abandonner et brûler Avaricum, prévoyance trop justifiée par l'événement. Les revers sont ordinairement une cause de discrédit pour les généraux malheureux, Vercingétorix, au contraire, vit sa prépondérance croître après le désastre de la cité des Bituriges. L'assurance qu'il donnait à ses soldats de leur prochaine réunion avec les autres peuples de la Gaule, les remplissait d'une vive espérance. — Les Gaulois entreprirent alors, pour la première fois, de fortifier un camp. La perspective d'une prochaine délivrance et le souvenir des revers qu'ils devaient au défaut de retranchements, décidèrent ces hommes, étrangers à ce genre de travaux, à faire tout ce que leur général jugea nécessaire à la commune sécurité.

CHAPITRE XIII.

SIÉGE DE GERGOVIA. — DÉFECTION DES ÉDUENS. — EXPÉDITION CONTRE LES PARISIENS.

Dévouement et activité de Vercingétorix.—Adhésion des Nitiobriges à la confédération gauloise. — César prononce sur l'élection du Vergobret éduen.—Les Romains passent l'Allier et marchent sur Gergovia. — Complot de Litavic. — Il avorte. — Gergovia. — Les camps de César. — Découragement des Romains. — Grand assaut donné à Gergovia. — César lève le siége. — Défection des Éduens. Camulogène. — Combat des légions de Labiénus contre les Parisiens. — Réunion de César et de Labiénus.

Dévouement et activité de Vercingétorix. — Adhésion des Nitiobriges à la confédération gauloise.

La conduite de Vercingétorix fut digne de la confiance que ses compatriotes mettaient en lui. Il ne mit ni jactance ni exagération dans ses promesses; mais son activité et sa prévoyance ne se démentirent jamais. Profitant du moment où le siége d'Avaricum absorbait toute l'attention de César, il avait travaillé à susciter aux Romains de nouveaux ennemis. Des Gaulois dévoués, chargés de ses pouvoirs, parcouraient les cités qui hésitaient encore, gagnaient les chefs par des promesses, le peuple par des discours, et les poussaient à se déclarer. Ces voyages eurent d'heureux résultats; les Éduens eux-mêmes, malgré leur ancienne fraternité avec les Romains, et leur vieille rivalité avec les Arvernes, commencèrent à s'intéresser à ces hommes héroïques qui avaient pris les armes pour rendre la Gaule libre de toute domination étrangère.

Le désastre d'Avaricum donna même de nouveaux appuis à la cause nationale; l'armée de Vercingétorix vit arriver de nombreux renforts; sur la demande du chef arverne, les cités confédérées avaient appelé aux armes tous les hommes habiles au maniement de l'arc et de la fronde.—Teutomar, roi des Nitiobriges, dont le père, Ollovicon, avait reçu des Romains le titre d'ami, ne fut pas arrêté par cette alliance, et se prononça pour la cause gauloise. Il vint en personne rejoindre Vercingétorix dans le camp près d'Avaricum, et lui amena une nombreuse cavalerie, levée en partie dans ses états, en partie enrôlée chez les Aquitains.

César prononce sur l'élection du Vergobret éduen.

Pendant le reste de l'hiver, César était demeuré inactif dans Avaricum, où il avait des vivres en abondance; il n'avait rien voulu compromettre par une attaque inopportune du camp gaulois. Toutefois, l'époque d'entrer en campagne approchait, et il lui importait de s'assurer des dispositions des Éduens, que leur peu d'empressement à lui fournir des vivres lui faisait justement suspecter. Une discussion qui s'éleva parmi ce peuple, au sujet du choix du *Vergobret*, lui en fournit l'occasion. Voulant prévenir une lutte à main armée entre les deux partis et empêcher que l'un d'eux n'invoquât le secours de Vercingétorix, César se rendit lui-même à Decetia [1], où il donna rendez-vous au Sénat éduen et aux deux candidats à la suprême dignité. — Ces candidats se prétendaient légitimement nommés. — L'un d'eux, Convictolitan, jeune homme d'un rare mérite et d'un grand éclat personnel, l'avait été, suivant toutes les formes, par les suffrages réunis des prêtres et de la majorité du haut conseil, et dans le lieu ordinaire de l'élection. L'autre, nommé Cote, frère du *vergobret* sortant, et appartenant à une famille riche et ancienne, s'était fait élire par son frère et par les autres nobles, à huis clos, au mépris de toutes les lois, au mépris surtout de la loi qui défendait que le parent d'un vergobret fût vergobret pendant la

[1] Aujourd'hui *Decize*, dans le département de la Nièvre.

vie de son parent, ou même siégeât en même temps que lui dans le Sénat. — César prit en cette circonstance le rôle modeste d'arbitre, entendit les raisons de chaque parti dans leurs plus petits détails, et rendit ensuite une sentence contraire à ses inclinations secrètes, mais conforme aux lois du pays : il appuya ainsi le candidat qu'il savait lui être opposé. Ensuite, tirant parti de ce témoignage apparent de son impartialité et de son respect pour leur constitution, il exhorta les Éduens à s'occuper plus activement de la guerre, et leur demanda de lui fournir dix mille fantassins auxiliaires et toute leur cavalerie, qu'il avait dessein de distribuer dans les postes établis pour protéger les transports de ses munitions. Quels que fussent la tendance secrète des esprits, et le mécontentement causé par ces réquisitions exorbitantes, les Éduens n'osèrent pas refuser dans le moment, et promirent le contingent demandé.

Les Romains passent l'Allier et marchent sur Gergovia.

Tandis que César réglait ainsi les différends de la cité éduenne, et pourvoyait à ses propres intérêts, six de ses légions étaient en marche vers le pays des Arvernes, et les quatre autres, sous les ordres de Labiénus, se dirigeaient contre les Senons et les Parisiens. Il revint bientôt lui-même se mettre à la tête des troupes; il marcha contre Gergovia en côtoyant l'Allier, qu'il fallait traverser pour arriver à cette capitale des Arvernes. Mais Vercingétorix ayant fait couper tous les ponts, le général romain se trouva fort embarrassé. Les deux armées étaient en présence : la rive gauche était surveillée avec soin par les Gaulois, prêts à combattre pour empêcher l'établissement d'un pont. César, cherchant un moyen de vaincre cette difficulté, alla d'abord camper dans un lieu couvert de bois, vis-à-vis les piles d'un ancien pont détruit par Vercingétorix. Le lendemain, se proposant d'y rester embusqué avec un fort détachement, il fit mettre en marche l'armée et tous les bagages dans l'ordre accoutumé. Son détachement se composait de vingt-quatre cohortes prises dans les six légions, afin que ces légions ne parussent pas en nombre moindre aux yeux des Gaulois. Il avait ordonné à ses lieutenants d'aller camper loin du lieu où il avait établi son embuscade. Comme il l'avait prévu, Vercingétorix suivit avec ses troupes le mouvement de l'armée romaine. Quand César le supposa assez éloigné, il fit reconstruire le pont sur les piles qui étaient restées debout, et traversa la rivière avec ses vingt-quatre cohortes; ensuite il se campa avantageusement sur la rive gauche, et fit revenir près de lui son armée, qui, dès lors, put franchir l'Allier sans obstacle. Vercingétorix, craignant d'être forcé à recevoir le combat, se retira à grandes journées du côté de Gergovia.

César entra sur le territoire arvernien, et marcha aussi sur Gergovia. Le jour de son arrivée, il fit la reconnaissance de la position et des avenues de cette place, et la jugea à l'abri d'un coup de main. Il crut convenable de suspendre tout préparatif de siége jusqu'à la réunion de suffisants approvisionnements, et se borna à faire soigneusement fortifier son camp. — Il avait été rejoint par la cavalerie éduenne.

Complot de Litavic. — Il avorte.

Dans le même temps, ayant rassemblé les dix mille fantassins demandés par le proconsul, les Éduens délibéraient sur le choix du général qu'il convenait de placer à leur tête. On se demandait s'il était convenable et politique qu'une armée gauloise fût réellement employée au profit des oppresseurs de la Gaule. Convictolitan, le vergobret, auquel César avait fait déférer le pouvoir suprême, sentait battre son cœur pour la cause commune, et ne dissimulait déjà plus des intentions conformes à ces sentiments. Depuis que les légions s'étaient éloignées de Decetia, il parlait hautement à ses concitoyens de guerre et d'affranchissement. Il faisait part de ses vœux aux jeunes gens des premières familles, avec lesquelles sa charge le mettait en relation; il excitait dans leurs âmes des sentiments de patriotisme et d'indépendance; il gagnait ou effrayait les partisans des étrangers. Parmi les Gaulois admis à la confidence de ses plans, se trouvait Litavic et ses frères, jeunes gens d'une famille illustre de Cabillonum [1], et dévoués comme lui à la cause nationale. Décidé à prendre un parti, il leur dit :

« Nous sommes d'origine libre et nés pour com-« mander ; cependant nous rampons comme des es-« claves; sous l'apparence d'une prétendue protec-« tion, nous sommes les instruments de l'oppression « de notre pays; notre nation retarde seule le triom-« phe de la Gaule, et les autres peuples n'hésitent que « parce que notre exemple et notre influence les re-« tient. Déclarons-nous, et nos ennemis naturels se-« ront sans appui et sans retraite. Je ne crains pas « qu'on me reproche que je suis l'élu de l'étranger ; « mon élection a été, il est vrai, appuyée par le pro-« consul; mais ce n'était que justice; et, fût-elle une « faveur, ce ne serait pas pour moi un motif de sacri-« fier à l'intérêt d'un conquérant la liberté de ma pa-« trie. C'est à vous, mes amis, de concourir avec moi « au salut commun. » Enthousiasmés par cette loyale déclaration, les jeunes patriotes acceptèrent avec empressement la direction de l'entreprise, et ne songèrent plus qu'aux moyens de la faire réussir. Comme

[1] Aujourd'hui *Châlons-sur-Saône*. Il existe des médailles de Litavic ou Litavicus; les unes portent LIT, les autres LITAV... ou LITAVI. Le C placé derrière la tête indique *Cabillonum*.

on devait craindre que la nation, appelée à en délibérer, et retenue par le souvenir d'une ancienne alliance, ne voulût pas s'engager franchement, il fut décidé que Litavic prendrait le commandement des dix mille hommes destinés à aller rejoindre l'armée romaine, et qu'il resterait à leur tête, tandis que ses frères, avec des instructions particulières, se rendraient auprès de Cesar.

Les choses convenues ainsi, Litavic se mit en marche; il n'était plus qu'à trente milles environ de Gergovia, lorsque, faisant halte, et réunissant tout à coup les siens autour de lui: «Où allons-nous, soldats? «leur dit-il, feignant d'avoir les larmes aux yeux, «que viens-je d'apprendre? Notre cavalerie, notre «noblesse, tout a péri; Éporédrix et Virdumar, leurs «dignes chefs, sous prétexte de trahison, ont été «mis à mort par les Romains; mes frères, enfin, ont «été égorgés : mais je m'arrête... la douleur de cette «horrible catastrophe, de pertes personnelles si sen«sibles à mon cœur, ne me permettent pas de pour«suivre..... Apprenez-en les détails de ceux qui ont «pu échapper à ce massacre.» Au même instant il fit paraître des hommes apostés pour le but qu'il se proposait, et qui racontèrent l'assassinat des cavaliers éduens, que César accusait de coupables liaisons avec ses ennemis, et répétèrent qu'eux-mêmes ne s'étaient soustraits à ce barbare traitement que par une prompte fuite. A ce récit, les soldats de Litavic poussèrent de grands cris, et le supplièrent d'aviser au salut de tous. « Chacun, dit-il, n'a-t-il pas déjà «reconnu l'unique parti que nous avons à prendre, «et pouvons-nous faire autrement que de nous join«dre à nos frères les Arvernes? Pouvons-nous douter, «après une pareille trahison, que les Romains n'ac«courent pour nous égorger nous-mêmes? S'il nous «reste quelque courage, vengeons le meurtre par le «meurtre; que les premiers Romains qui s'offriront «à notre juste indignation tombent sous nos coups!» Plusieurs employés et voituriers romains, conduisant un convoi de vivres à César, étaient placés sous l'escorte du corps de Litavic: ils furent aussitôt saisis et égorgés; on livra le convoi au pillage.

Litavic envoya aussitôt des messages dans tous les cantons du territoire éduen, afin de provoquer, par le même récit, le soulèvement de la nation : il y réussit presque partout. Les Romains eurent leurs propriétés pillées; beaucoup d'entre eux furent massacrés; les autres jetés au fond des cachots. Convictolitan seconda l'impulsion par ses agents ou par lui-même, et aiguillonna la multitude, afin de la compromettre sans retour par des excès. A Cabillonum, un tribun légionnaire et les marchands romains, qui étaient fort nombreux, assaillis par la populace, ne se laissèrent point dépouiller sans résistance. Il périt dans ces luttes beaucoup de monde de part et d'autre; mais la nation éduenne se trouva bientôt presque tout entière sous les armes.

Cependant Litavic continuait sa marche sur Gergovia, joyeux du succès de son stratagème, mais attendant encore avec anxiété des nouvelles de ses frères, qui, le même jour, au milieu du camp romain, devaient tenter un coup non moins hardi.

Éporédorix et Virdumar étaient deux jeunes Gaulois très en faveur auprès de César, qui avait désiré qu'on leur confiât le commandement de la cavalerie éduenne. Le premier appartenait à une des plus nobles familles de la Gaule; le second, d'extraction plébéienne, jouissait d'un grand crédit, qu'il devait en grande partie au patronage de Divitiac. Il y avait entre eux plusieurs causes de rivalité; de telle sorte qu'ils embrassaient toujours des partis différents dans les dissensions politiques des Éduens. Par opposition à Virdumar, qui s'était prononcé pour Convictolitan lors de la dernière élection du vergobret, Éporédorix avait voté pour Cote. Néanmoins, et quoique l'on sût que ce jeune chef fût très avancé dans les bonnes grâces du proconsul, on ne pensait pas qu'il se montrât mauvais citoyen, et qu'il pût faire avorter un dessein utile à la cause nationale. — La conjuration de Litavic ne pouvait d'ailleurs réussir qu'avec le concours de la cavalerie éduenne, qui était placée sous les ordres simultanés de Virdumar et d'Éporédorix; il était indispensable que les deux chefs fussent dans la confidence. — Les frères de Litavic agirent en conséquence, et firent part à chacun d'eux de ce qui se tramait. Mais Éporédorix, après avoir paru donner son assentiment au dessein hardi de Litavic, alla dans la nuit même qui précédait le jour fixé pour l'exécution, trouver le proconsul, et lui révéla tout le complot. «Empêchez, «lui dit-il, que séduits par les mauvais conseils de «quelques jeunes gens, les Éduens ne rompent leur «alliance avec le peuple romain; ce qui deviendra «inévitable si tant de milliers d'hommes se joignent «aux Arvernes; car leurs familles s'intéresseront tou«jours à eux, et ne pourront pas leur retirer toute «affection.»

Ces révélations jetèrent César dans une grande perplexité. Il se mit sur-le-champ à la tête de quatre légions et de toute sa cavalerie; et après avoir ordonné qu'on se saisit des frères de Litavic, il marcha en hâte à la rencontre du corps aux ordres de ce chef. Les deux troupes se trouvèrent bientôt en présence: l'infanterie éduenne fit halte et se prépara au combat; mais César fit avancer sa cavalerie, enjoignant à Virdumar et à Éporédorix, que les Éduens croyaient morts, de se montrer aux premiers rangs, et d'appeler leurs concitoyens. Lorsque ces derniers furent désabusés, ils déposèrent leurs armes, et implorèrent leur grâce. Litavic, abandonné de ses soldats, s'en-

fuit suivi de ses clients, et gagna les murs de Gergovia, où, de leur côté, ses frères étaient parvenus à se réfugier.

Convictolitan fut promptement averti de la malheureuse issue de l'entreprise de Litavic, mais dans sa prévoyance politique, il comprit qu'il devait chercher à faire croire à César que la levée de boucliers reprochée aux Éduens n'était l'œuvre que de quelques hommes; il se hâta de tirer de prison les Romains captifs; il ordonna une enquête contre ceux qui avaient pillé leurs biens, et promit de réparer leurs pertes; enfin il fit mettre en vente les propriétés de Litavic et de ses frères, et prit ostensiblement toutes les mesures pour arrêter et punir le désordre. Des députés furent envoyés par lui vers le proconsul, afin de prier César de ne point imputer à la nation éduenne et à ses magistrats des excès causés par l'égarement d'une aveugle populace. Le but du vergobret était de temporiser jusqu'à ce qu'il eût retiré ses troupes du camp romain; car il était loin de renoncer à ses projets. Des conciliabules et des armements secrets avaient lieu sur tous les points du territoire éduen, où la cause nationale gagnait chaque jour de nouveaux partisans; et non content de favoriser les progrès de la conjuration au sein de la cité éduenne, Convictolitan établissait des relations avec les cités déjà confédérées, ou envoyait à celles qui ne s'étaient point encore déclarées, des émissaires pour les engager à rompre la neutralité.

Pendant que César se réjouissait de l'issue que sa bonne fortune avait fait prendre au complot de Litavic, de nouveaux embarras lui étaient préparés. Au moment où il se disposait à retourner à son camp, il apprit que pendant la nuit, les Arvernes, informés de ce qui s'était passé, étaient venus l'attaquer à l'improviste. — Les deux légions qui étaient restées seules pour le défendre avaient soutenu le choc avec fermeté; mais afin de résister efficacement à des troupes assez nombreuses pour se relever sans cesse, son lieutenant s'était vu dans la nécessité de faire murer toutes les portes du camp, à l'exception seulement de deux. On craignait un nouvel assaut. César, sans s'arrêter à prendre quelques moments de repos, revint aussitôt devant Gergovia, où il arriva assez à temps pour empêcher Vercingétorix de renouveler son attaque. — L'armée gauloise se remit sur la défensive.

Gergovia. — Les camps de César.

Gergovia, située sur le plateau culminant d'une montagne très élevée, mais qui d'un côté présente une pente assez douce, dominait tout le pays environnant. — Les approches en étaient difficiles et dangereuses. — Quelques collines, d'une élévation médiocre, avoisinaient et flanquaient la montagne au pied de laquelle, sur le bord d'un ruisseau, était placé le camp de César. De ce côté, la hauteur totale de la pente était de douze cents pas, mais les plis du terrain et les sinuosités de la route augmentaient beaucoup la distance. Vers le milieu de la montagne, Vercingétorix avait fait construire, en pierres énormes, une longue terrasse, haute de six pieds et formant un retranchement derrière lequel, et dans l'espace qui s'étendait jusqu'à la ville, se trouvait campée, divisée en trois camps, l'armée confédérée; chaque nation avait dans l'un des camps son quartier séparé; au centre s'élevait la tente de Vercingétorix. Chaque jour, dès le lever du soleil, les chefs se rendaient auprès de lui, soit pour former son conseil, soit pour faire ou pour recevoir des communications, soit pour régler quelques objets d'administration.

Vercingétorix ne laissait écouler aucun jour sans essayer dans des combats de cavalerie le courage et la valeur de ses troupes; aux cavaliers il mêlait des archers, afin de fournir ainsi à ces derniers l'occasion d'exercer leur adresse. — La nombreuse armée réunie sur la montagne et sur les coteaux qui en dépendent, l'ordre et la discipline établis parmi les Gaulois, les talents déjà connus de Vercingétorix et l'influence qu'il exerçait sur ses troupes, ébranlaient la confiance des Romains; tous, généraux, officiers, soldats, auguraient mal de l'issue de leur entreprise; César lui-même n'avait commencé le blocus que dans l'espoir d'empêcher Vercingétorix de courir le pays et d'étendre l'insurrection au loin; pour le reste, il s'en remettait à la fortune.

Au bas de la montagne, vis-à-vis de Gergovia et un peu à gauche du camp romain, s'élevait une colline isolée, dont l'escarpement rendait la position très forte. César, en s'en emparant, pouvait espérer de gêner beaucoup les Gaulois, obligés de descendre chercher de l'eau au ruisseau; cette colline commandait une des routes principales par où arrivaient des fourrages à Gergovia; une faible garnison gauloise l'occupait. Profitant du silence de la nuit, et avant qu'aucun secours eût pu venir de la place, César s'en rendit maître et en chassa la garnison; il en fit un second camp où il plaça deux légions, dont les communications furent assurées avec le camp principal au moyen d'un double retranchement flanqué de fossés de douze pieds de largeur.

Découragement des Romains. — Grand assaut donné à Gergovia.

Pendant quelque temps ce succès fut le seul obtenu; et il était loin de balancer les pertes de César et d'empêcher surtout le découragement qui gagnait son armée. On y parlait hautement de la nécessité d'abandonner le siége d'une place imprenable. — César lui-même se laissa abattre. Le complot de Litavic lui faisait prévoir des défections parmi ses alliés, et il

avait à craindre, pour peu que sa fortune vînt à chanceler, de se trouver cerné par tous les peuples gaulois. La pensée lui vint donc aussi de lever le siége de Gergovia, et d'aller rejoindre Labiénus, afin de concentrer toutes ses légions. Mais il voulait atteindre ce but difficile sans honte, et sans laisser soupçonner quels étaient ses véritables motifs. Tandis qu'il méditait ce nouveau plan, une occasion qui lui sembla favorable s'offrit à lui : un jour qu'il était allé inspecter les travaux du petit camp, il s'aperçut qu'une colline, peu de jours auparavant occupée par les Gaulois, était alors dégarnie de troupes. Il voulut connaître le motif de cet abandon, et il apprit que Vercingétorix avait retiré la garnison, pour l'employer, avec un nombre considérable d'autres travailleurs, à fortifier une position très escarpée à la vérité, mais qui était exposée à un coup de main depuis l'établissement du petit camp. L'occupation de cette position, dominant les deux routes qui, par le revers de la montagne, conduisaient à Gergovia, aurait pu avoir des conséquences graves pour les défenseurs de la ville gauloise; quelques mouvements des Romains avaient fait craindre que leur habile général ne projetât de s'en emparer. César crut devoir confirmer les Gaulois dans cette appréhension. Vers le milieu de la nuit, il envoya du côté de la colline, objet de l'inquiétude de Vercingétorix, plusieurs détachements de cavalerie avec ordre de battre la campagne tumultueusement, pour attirer l'attention des Confédérés. Puis le lendemain, dès qu'il fit jour, il fit partir du camp une grande masse d'hommes et de chevaux ayant l'apparence de troupes régulières, et qui cependant n'était composée que des conducteurs des bagages montés sur leurs bêtes de somme, et auxquels il avait adjoint un certain nombre de cavaliers. Il leur ordonna de marcher vers la colline en faisant un long circuit. Les assiégés apercevaient de loin tous ces mouvements, mais ils ne pouvaient juger exactement de la nature des choses. César fit aussi avancer une légion, et l'embusqua dans un bois voisin de la colline. Les Gaulois, convaincus que l'attaque qu'ils avaient appréhendée allait avoir lieu, se portèrent en masse vers le point qui leur parut menacé; Vercingétorix s'y rendit lui-même, laissant son camp presque désert.

César, ayant obtenu de son stratagème ce premier résultat, fit secrètement passer toutes les autres troupes disponibles du grand camp dans le petit, manœuvre qu'il réussit à cacher aux Gaulois, entassés sur les murailles de Gergovia. Ensuite, dévoilant à ses lieutenants son plan d'attaque, il leur recommanda de veiller à ce que les soldats ne s'engageassent pas trop avant, soit par l'ardeur de combattre, soit par le désir du pillage. Il leur fit comprendre que l'action qu'il méditait était une surprise dont le succès dépendait essentiellement de l'ensemble et de la célérité des mouvements. Puis enfin, laissant une légion en réserve dans le petit camp, il dirigea l'infanterie éduenne sur la droite par un chemin détourné, et commença lui-même à monter de front avec quatre légions. Il atteignit promptement le retranchement construit à mi-côte, le franchit sans éprouver de résistance, et s'empara des camps gaulois. L'attaque fut si prompte, que Teutomar, roi des Nitiobriges, surpris dans sa tente tandis que, suivant sa coutume, il se reposait au milieu du jour, n'eut que le temps de monter à cheval, à moitié nu. Son cheval fut blessé, et lui-même échappa avec peine à la poursuite des pillards. Les Gaulois, dispersés, se rallièrent sous les murs de Gergovia.

Tout réussissait aux Romains; ils continuaient à gravir la montagne. César seul, avec la dixième légion, s'arrêta pour observer la suite de l'assaut. Les légionnaires arrivèrent enfin aux murailles, qui étaient à peu près dégarnies de défenseurs et encombrées de femmes et d'enfants. Cette multitude désarmée voyant approcher l'ennemi, poussa des cris de détresse; en un instant le désordre fut au comble. Les femmes, échevelées, jetaient aux assistants tout ce qu'elles possédaient de précieux, et les croyant déjà maîtres de la place, imploraient leur pitié : « Ne nous traitez pas, criaient-elles, comme les femmes d'Avaricum; ayez pitié de nos enfants ! » Mais ces souvenirs, loin d'adoucir les soldats romains, excitaient leur cupidité et leur barbarie; ils leur rappelaient les richesses gagnées au sac de cette malheureuse cité. Le centurion L. Fabius, dans son impatience d'obtenir une plus grande part au pillage, se fit soulever par trois de ses légionnaires et hisser sur la muraille, où il aida ensuite ses compagnons à monter. Alors de toutes parts eut lieu l'escalade, et un triomphe complet parut assuré aux Romains.

Cependant les Gaulois, occupés à fortifier l'autre côté de la ville, apprirent ce qui se passait; réunis aux premiers cris d'alarmes, ils accoururent sur le point menacé et parvinrent à contenir les assaillants. Les mères de famille, celles qui, peu d'instants auparavant, imploraient la pitié des Romains, restèrent sur le théâtre du combat, animant leurs frères, tendant les bras à leurs maris, et leur montrant leurs enfants pour exciter leur courage. De son côté, Vercingétorix arriva à toute bride, et fit charger l'ennemi en flanc par sa cavalerie, qui fut bientôt suivie de l'infanterie. Les Romains, assaillis de toutes parts, ne soutenaient qu'avec peine ces rudes attaques. César leur fit dire de se retirer; et ordonnant à la réserve de se porter sur le flanc des Gaulois, il s'avança lui-même avec la dixième légion pour protéger la retraite.

La droite romaine était à découvert, lorsque les auxi-

liaires éduens arrivèrent pour l'appuyer. Les Éduens ressemblaient aux assiégés par leurs armes et par leur costume militaire; mais ils avaient le bras droit nu en signe d'amitié. Ce signe, usité dans le pays et connu des Romains, ne fit qu'accroître la défiance des légionnaires. Obéissant à une irrésistible impression de terreur, ceux-ci tournèrent le dos, et se précipitèrent dans le plus grand désordre vers le bas de la montagne. Les Gaulois les poursuivirent jusque dans la plaine. Toutefois, Vercingétorix ne jugea pas prudent d'essayer de forcer le camp de César, et ramena ses troupes autour de Gergovia. La perte des Romains fut considérable; César avoue qu'il resta sur le champ de bataille sept cents légionnaires et quarante-six centurions. L. Fabius et tous ceux qui, après lui, avaient pénétré dans la place y avaient été massacrés.

César lève le siége. — Défection des Eduens.

Cette défaite décida César à lever le siége de Gergovia. Deux jours après, il partit sans bruit, repassa l'Allier et se dirigea vers le territoire des Éduens. Mais il avait été devancé par Litavic; accompagné d'une escorte de cavaliers arvernes, le patriote éduen était arrivé à Bibracte, et avait annoncé à ses concitoyens le triomphe des Gaulois. Lui et ses compagnons avaient été reçus comme des libérateurs; le vergobret Convictolitan, à la tête des magistrats et des notables de la cité, était allé au-devant d'eux; le peuple avait fait éclater d'unanimes transports de joie. Une députation avait été envoyée à Vercingétorix pour conclure un traité d'alliance offensive et défensive.

En annonçant ces nouvelles à César, Virdumar et Éporédorix lui demandèrent l'autorisation de partir sur-le-champ avec la cavalerie éduenne : « Il est urgent, dirent ces deux chefs, que des hommes dévoués aillent déjouer les manœuvres de Litavic et faire respecter la foi jurée. » César avait lieu de soupçonner leurs intentions, néanmoins il ne leur manifesta pas de défiance, et ne se crut pas assez fort pour les empêcher de partir.

Les appréhensions du proconsul furent bientôt justifiées. Virdumar et Éporédorix, qui voulait faire oublier sa conduite si fatale à la cause gauloise, attaquèrent à l'improviste Noviodunum, et s'emparèrent de cette place ainsi que des immenses magasins que César y tenait toujours au complet; c'était, après Bibracte, la plus importante des cités éduennes. Outre les provisions de bouche, les munitions et les armes, elle renfermait le trésor de l'armée romaine et les otages que le proconsul avait reçus des divers peuples gaulois. César y avait aussi placé le dépôt des chevaux de remonte qu'il tirait d'Espagne et d'Italie. Les habitants prirent les armes, se joignirent aux Éduens, et, dans leur effervescence, ne firent point de quartier à l'ennemi : la garnison fut exterminée; les marchands et tous les voyageurs d'origine italienne qui se trouvaient dans la ville furent massacrés; l'argent fut pillé; les chevaux servirent à monter des volontaires, qui allèrent augmenter la cavalerie des confédérés. Les otages furent envoyés à Bibracte pour être rendus à leurs peuples respectifs. Éporédorix avait fait couper le pont de Noviodunum; mais la place lui semblant encore d'une défense trop difficile, il la brûla, afin qu'elle ne servît, en aucun cas, aux ennemis des Gaulois. La population armée prit ensuite position sur la rive droite, pour empêcher l'armée de César de passer la Loire.

Le proconsul étant arrivé vis-à-vis de Noviodunum et ayant appris ce qui s'y était passé, remonta la rivière pour chercher un gué où ses troupes pussent effectuer le passage. Il trouva un point faiblement défendu, franchit le fleuve et se dirigea rapidement vers le pays des Senons, fourrageant tous les blés et ramassant tous les bestiaux qui se trouvèrent à proximité. Dans la position critique où le plaçait la défection des Éduens, le proconsul n'avait d'autre parti à prendre que de se hâter de rejoindre Labiénus et de réunir toutes ses légions.

Camulogène. — Combat des légions de Labiénus contre les Parisiens.

Tandis que ces divers événements avaient lieu à l'armée de César, Labiénus, ayant laissé à Agendicum et pour garder ses bagages les recrues récemment arrivées d'Italie, s'était porté avec ses quatre légions sur Lutetia [1], principale cité des Parisiens, située dans une île de la Seine. La nouvelle de son approche occasiona un rassemblement considérable des confédérés des cités voisines de celle des Parisiens. Tous prirent les armes. Le commandement général fut déféré à un des chefs Aulerkes, au vieux Camulogène, guerrier très avancé en âge, mais que son expérience et son courage rendaient digne de cet honneur.

La rive gauche de la Seine près de Lutetia était

[1] *Paris*, ou plus exactement cette partie de la ville que maintenant on appelle spécialement la *Cité*. L'histoire parle peu de *Lutetia* depuis César jusqu'à l'empereur Julien. Julien affectionnait le séjour de cette ville, qui, au quatrième siècle, vers 380, prit le nom de *Paris*, des *Parisii*, peuples sur le territoire desquels elle était placée. En 510, Clovis fit de Paris la capitale de ses conquêtes. On lit dans les *Essais historiques sur Paris*, de Sainte-Foix, que « vers la fin de la seconde race, Paris, toujours renfermé entre les deux bras de la rivière, n'était encore pas plus étendu que du temps de César. » Cela peut être vrai, si l'on ne considère que ce qui constituait la Cité proprement dite. Mais avant l'invasion des Normands, Paris avait déjà des faubourgs, et divers groupes d'habitations, tels que bourgs et villages, s'étaient élevés à peu de distance de la Cité, principalement sur la rive droite de la Seine. On peut voir à ce sujet les détails donnés par Dulaure et Saint-Victor dans leurs *Histoires de Paris*, et ceux que j'ai donnés moi-même dans la *France pittoresque*, tome III.

alors couverte d'un grand marais, formé, sans doute, par les débordements de la Bièvre, dont les eaux tranquilles servaient de retraite à de nombreux castors. Ce marais offrait un retranchement naturel que Camulogène garnit de postes nombreux dans le but de disputer aux Romains l'approche du fleuve.

Labiénus, de son côté, travailla à s'y frayer un chemin en comblant le terrain marécageux; mais, s'étant convaincu de la difficulté de cette entreprise, il y renonça, décampa en silence vers le milieu de la nuit et remonta vers Melodunum [1], ville des Senons, située, comme Lutetia, dans une île de la Seine. Il s'empara de cette place sans combat, la plupart des habitants ayant alors quitté leurs foyers pour aller rejoindre Camulogène. Labiénus fit rétablir le pont qui avait été rompu, et passa avec ses légions sur la rive droite. Les légions redescendirent ensuite vers Lutetia. Mais Camulogène, craignant qu'elles ne s'emparassent de cette ville comme de Melodunum, y fit mettre le feu, détruisit les ponts, et vint camper sur la rive gauche, vis-à-vis de Labiénus. Protégé par le marais, l'habile Gaulois se proposait d'attendre qu'une nouvelle armée gauloise vînt prendre les Romains par derrière.

Tout semblait justifier cette prévision; on savait à Lutetia la défaite de César sous les murs de Gergovia; la défection si importante des Éduens y était connue, et le bruit courait dans le pays des Parisiens que le proconsul, n'ayant pas pu passer la Loire, avait été obligé, faute de vivres, de rétrograder vers la Province.

Les Bellovakes, déjà disposés à l'insurrection, avaient aussi reçu ces nouvelles, et se préparaient à attaquer Labiénus. Il s'agissait, pour ce lieutenant de César, non plus de gagner du terrain, mais de mettre en sûreté son armée avec le moins de perte possible, et de sauver ses bagages, qu'il avait laissés à Agendicum. Un coup hardi, exécuté avec bonheur, pouvait seul le tirer de cette situation extrême. Il le tenta et réussit.

Il avait amené de Melodunum jusqu'auprès de Lutetia cinquante grands bateaux qui lui avaient servi à passer la Seine, il les fit partir secrètement au commencement de la nuit, chacun sous les ordres d'un chevalier romain, ayant pour instructions de descendre la rivière jusqu'à quatre milles au-dessous de Lutetia, et d'y attendre les légions. Labiénus avait le dessein de repasser le fleuve en cet endroit; mais, pour donner le change aux Gaulois, il envoya vers le côté opposé cinq cohortes avec les bagages; ces cohortes eurent ordre de remonter le fleuve en faisant grand bruit; quelques barques prises çà et là devaient servir à les transporter. Les cinq autres cohortes, qu'il regardait comme les moins aguerries, restèrent à la garde du camp. A minuit, Labiénus partit lui-même avec trois légions pour se rendre sans bruit à l'endroit où les cinquante bateaux l'attendaient. Cette marche, silencieuse et nocturne, fut favorisée par un orage. Les éclaireurs gaulois, postés le long de la rive gauche, furent surpris et massacrés. Les légions et la cavalerie passèrent le fleuve rapidement et sans obstacle.

Au point du jour, et presque au même instant, les Gaulois et leur chef apprirent qu'une agitation extraordinaire régnait dans le camp romain, qu'une troupe armée remontait la Seine, et que des barques chargées d'hommes et de chevaux la descendaient. Ils supposèrent que l'ennemi voulait tenter un triple passage; en conséquence, Camulogène divisa ses troupes en trois corps: il en laissa un en observation vis-à-vis du camp de Labiénus; un autre dut marcher vers *Metiosedum* [1] jusqu'au point où les bateaux avaient remonté, et lui-même, avec le reste de ses soldats, se porta pour s'opposer à Labiénus lui-même vers l'endroit où s'opérait le débarquement [2]. Le débarquement était terminé. Les deux armées se trouvèrent en présence. De courtes, mais véhementes exhortations, furent adressées aux soldats par leurs généraux: «Songez, braves Gaulois, s'écria Camulo-«gène, que c'en est fait de notre liberté si nos op-«presseurs reprennent le dessus; votre victoire, au «contraire, assurera pour toujours votre indépen-«dance.» Labiénus rappela aux siens leurs exploits, la gloire de César et l'intérêt de Rome. On donna le signal du combat. Dès le premier choc, la septième légion, placée à l'aile droite, mit en fuite le corps gaulois qui lui était opposé; mais à l'aile gauche, formée par la douzième légion, les Romains furent forcés de plier, quoiqu'ils eussent d'abord enfoncé les premiers rangs des Parisiens. Camulogène combattait en personne sur ce point. La résistance de ces braves fit pencher un instant la balance en faveur des Gaulois; mais la septième légion étant venue les charger en queue, les forces devinrent trop inégales, et dès lors l'avantage resta aux Romains. Dans cette sanglante lutte, on ne vit pas un Gaulois abandonner son poste, tous se firent tuer sur place. Camulogène tomba en donnant aux siens l'exemple de l'audace et de l'intrépidité.

Réunion de César et de Labiénus.

Satisfait d'une victoire chèrement achetée, Labiénus n'essaya pas de poursuivre les deux détachements

[1] Aujourd'hui Melun.

[1] Suivant quelques auteurs qui n'ont pas fait attention que ce lieu est au-dessus de Lutetia, *Metiosedum* serait *Meudon*. Suivant d'autres, ce nom désigne *Corbeil*. Il est probable que c'est plutot *Choisy-le-Roy*.

[2] Probablement la plaine entre Sèvres et le Bas-Meudon.



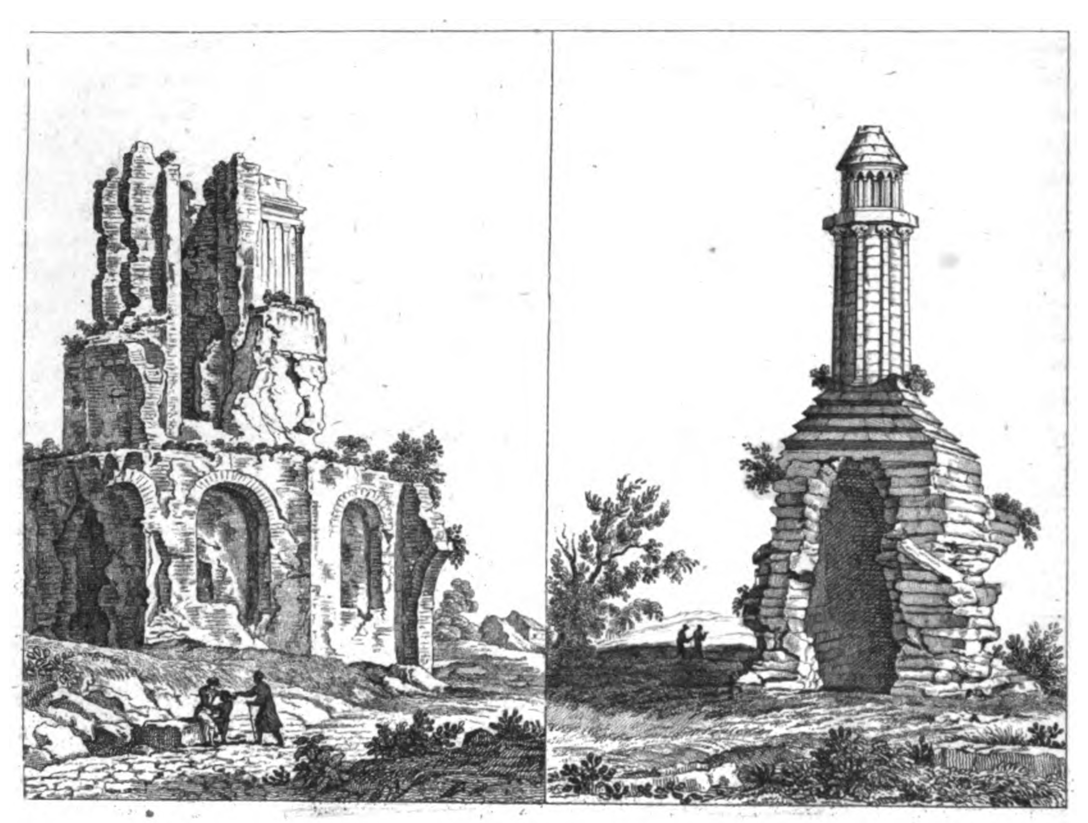
XLIII



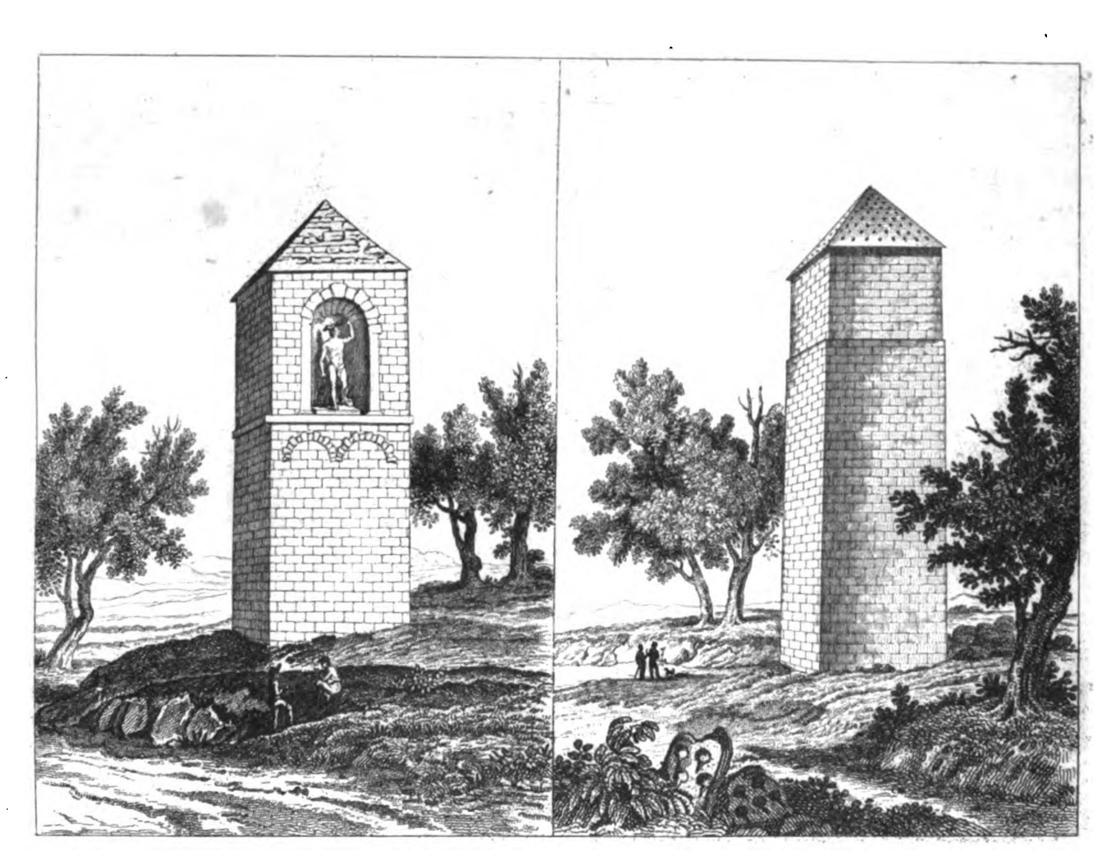
Dessiné par Martinet — Couché direxit — Aze sculp.

Autel dédié à Auguste par les soixante peuples Gaulois.

Monuments Gallo-Romains



Tour Magne à Nismes (Gard.) — *Cheminée de Quineville (Manche.)*



Obélisque de l'Estelle (Haute Garonne.) — *Pire-longe (Charente Inf.re)*

de l'armée parisienne qui n'avaient pas pris part au combat; il se trouva heureux de pouvoir ramener son armée sur le territoire des Senons, où il ne tarda pas à effectuer sa jonction avec les légions de César.

CHAPITRE XIV.

INSURRECTION GÉNÉRALE. — SIÉGE D'ALÉSIA.

Adhésion de toute la Gaule à la Confédération. — Vercingétorix est confirmé dans le suprême commandement.— Expédition des Gaulois contre la Province. — Vercingétorix poursuit César. — Son discours aux chefs de la cavalerie. — Serment des cavaliers gaulois. — Combat de cavalerie. — Défaite des Gaulois. — Retraite de Vercingétorix dans Alésia. — Siége d'Alésia par les Romains. — Défaite et licenciement de la cavalerie gauloise. — Lignes de César devant Alésia.—Préparatifs des Gaulois pour secourir Alésia. — Situation critique des Gaulois. — Discours et proposition de Critognat. — Expulsion et fin misérable des Mandubiens. — Arrivée de la grande armée gauloise. – Première attaque du camp de César. — Deuxième attaque; combat nocturne. — Troisième et double attaque des lignes romaines. — Les Gaulois sont repoussés. — Dévouement de Vercingétorix. — Reddition d'Alésia.

Adhésion de toute la Gaule à la Confédération.—Vercingétorix est confirmé dans le suprême commandement.

L'adhésion des Éduens à la cause de la liberté devait rendre plus énergiques encore les efforts de la Confédération. Les Éduens avaient à faire oublier aux nations gauloises leur conduite passée; la victoire seule pouvait les purifier; seule aussi elle pouvait les soustraire aux effets de la vengeance du conquérant étranger, dont ils avaient enfin noblement secoué le joug.

Leur dévouement fut ce qu'il devait être, d'autant plus ardent qu'il était plus nouveau. Ils armèrent toute leur population virile; ils envoyèrent de nombreux émissaires stimuler ceux des peuples leurs clients qui hésitaient encore. Ils employèrent ainsi, pour augmenter le nombre des partisans de la cause nationale, tantôt des exhortations ou des promesses de récompenses, tantôt des menaces, et quelquefois même des supplices. Ils désiraient beaucoup être placés à la tête des Confédérés; mais, dans la crainte d'indisposer les Arvernes, ils firent le sacrifice de leurs prétentions, et s'en rapportèrent, pour le choix d'un chef, à la volonté générale.—L'assemblée des députés de la Gaule fut convoquée à Bibracte pour décider à qui appartiendrait le commandement suprême, et pour délibérer quelles seraient les opérations ultérieures de la guerre. Aucune des cités gauloises, à l'exception des Rèmes, des Lingons et des Trévires, ne manqua de s'y faire représenter. Les Trévires avaient alors à repousser de fréquentes invasions des Germains; quant aux Rèmes et aux Lingons, soit affection, soit terreur, ils restèrent fidèles à l'alliance romaine.

Les suffrages de l'assemblée donnèrent la prééminence aux Arvernes, et conservèrent à Vercingétorix le commandement suprême des troupes gauloises. Un autre choix eût été de l'ingratitude. Les Éduens se soumirent avec une peine secrète à cette décision. Éporédorix et Virdumar surtout n'obéissaient que malgré eux au héros arverne.

Quant à Vercingétorix, responsable de la destinée de tant de millions d'hommes, étranger à toute autre pensée que celle des devoirs graves qui continuaient à lui être imposés, il se mit aussitôt à l'œuvre. Confiant dans le système de guerre qui déjà lui avait si bien réussi, il fit toutes ses dispositions pour gêner les communications et l'approvisionnement des Romains, et pour leur fermer la retraite du côté de la Province. Dans ce but, il demanda aux Confédérés un renfort de quinze mille cavaliers, trouvant qu'il avait déjà une infanterie assez nombreuse. Il donna aussi l'ordre de brûler partout les provisions et les habitations à l'approche des Romains. «Gaulois, dit-il, résignons-nous à ces sacrifices; nous leur «devrons la liberté et l'indépendance.»

Expédition des Gaulois contre la Province.

Ces dispositions arrêtées, il entreprit de mettre à exécution l'ancien plan d'attaque que l'arrivée subite de César avait fait échouer au début de la campagne. Il fit simultanément attaquer la Province par trois points différents; dix mille fantassins et huit cent cavaliers, éduens ou ségusianes, furent dirigés contre les Allobroges, avec lesquels néanmoins, et dans le même temps, le généralissime gaulois avait entamé des négociations, dont une attaque devait hâter la conclusion; les Gabales et quelques contingents arvernes furent envoyés contre les Helviens; les Ruthènes et les Cadurkes attaquèrent les Volkes-Arécomikes. De son côté, Vercingétorix marchait contre César et les légions réunies dans le nord de la Gaule.

La Province était alors défendue par deux légions romaines et par deux cohortes de milices gallo-romaines: les lieutenants du proconsul avaient en outre obligé les habitants à prendre les armes.

Les Helviens furent battus en rase campagne, et forcés de se renfermer dans leurs villes fortifiées. Ils perdirent plusieurs de leurs principaux chefs; Valerius Donotaurus, fils de Caburo, qui tenait le premier rang parmi eux, fut tué. Les Volkes-Arécomikes n'eurent pas plus de succès; ils furent vaincus et eurent leur territoire dévasté. Les Allobroges n'avaient pas oublié les châtiments par lesquels les Romains leur avaient fait expier leurs dernières insurrections, ils résistèrent aux séductions employées par Vercingétorix, aux promesses d'argent et d'autorité que le généralissime leur avait faites. Ils établirent des postes le long du Rhône et prirent des mesures pour se préserver de l'invasion. Leur conduite ultérieure dépen-

dait, d'ailleurs, de ce qui allait se passer dans le nord de la Gaule entre Vercingétorix et César.

Retraite et marche de César vers la Province.

César, réjoint par Labiénus, se trouvait à la tête de dix légions; mais il manquait de cavalerie, et les communications étant interceptées, il n'en pouvait tirer ni de la Province ni de l'Italie; il s'adressa donc aux peuples de la rive droite du Rhin, aux Ubiens et aux autres Germains, avec lesquels il avait fait la paix les années précédentes. Séduits par l'appât d'une solde régulière et du butin, ces peuples lui envoyèrent de forts détachements de cavalerie avec quelques bandes de fantassins armés à la légère et habitués à combattre entremêlés avec les cavaliers. Mais comme les cavaliers germains n'avaient que des chevaux moins propres que ceux des Romains à faire la guerre, César leur fit donner non-seulement les chevaux appartenant aux tribuns et aux officiers légionnaires, mais encore ceux des chevaliers romains et des employés de l'armée.

Néanmoins, désespérant de pouvoir lutter avec avantage contre toutes les troupes réunies par Vercingétorix, il songea à se rapprocher, par une retraite en bon ordre, du nord de la Province, afin d'être à portée de la secourir au besoin et de tirer d'Italie de nouveaux renforts. En conséquence, et du territoire des Lingons où il se trouvait alors, il se dirigea vers le territoire séquanais pour gagner le Rhône.

Vercingétorix poursuit César. — Son discours aux chefs de la cavalerie. — Serment des cavaliers gaulois.

Vercingétorix le suivit durant trois jours, épiant tous ses mouvemens, et craignant néanmoins que César ne lui échappât; le troisième jour il établit son camp à dix milles du camp romain, et assemblant tous les chefs de sa cavalerie, il leur adressa ces paroles : « Compagnons, le jour de vaincre est arrivé, « le moment du triomphe approche; les Romains « fuient et s'apprêtent à quitter la Gaule; leur départ « va sans doute laisser les Gaulois libres pendant « quelque temps; mais il n'assurera pas pour l'avenir « le repos et la liberté de notre patrie; nos oppres- « seurs reviendront avec de plus grandes forces; ils « recommenceront une guerre dont nous ne verrons « jamais le terme. Savez-vous ce qu'il faut faire? Il faut « les attaquer en pleine marche; il faut que notre ca- « valerie charge avec impétuosité leur colonne embar- « rassée par d'immenses bagages. Leur cavalerie com- « battra sans doute, mais vous la vaincrez. Si les légions « font halte pour la soutenir, César ne pourra conti- « nuer sa route, et alors il est perdu : si, comme je « le pense, il se décide à pourvoir au salut des hom- « mes plutôt qu'à la conservation des bagages et des « machines de guerre, il sortira de la Gaule, mais « déshonoré, mais privé d'instruments nécessaires à « la guerre et du butin enlevé à nos cités. Moi, tandis « que vous combattrez, et afin d'inspirer plus de ter- « reur à l'ennemi et de pouvoir vous appuyer s'il est « nécessaire, je me tiendrai avec toute l'infanterie en « bataille devant le camp. » Ce discours fut accueilli par des cris de joie. Les chefs et les cavaliers, impatients de combattre, s'écrièrent solennellement : « Nous faisons serment de ne point revoir nos mai- « sons, nos femmes, nos enfants, avant d'avoir tra- « versé deux fois les rangs ennemis. »

Combat de cavalerie. — Défaite des Gaulois. — Retraite de Vercingétorix dans Alésia.

Dès le lendemain, Vercingétorix, ne voulant pas laisser refroidir cet enthousiasme, divisa sa cavalerie en trois corps; deux de ces corps se portèrent sur les flancs de l'armée romaine, tandis que le troisième faisait face et fermait le passage à l'avant-garde. César, instruit de ces dispositions, sans doute par quelque transfuge, distribua également sa cavalerie en trois corps qu'il posta sur les points menacés; il plaça les bagages entre les légions; celles-ci firent halte, et se rangèrent en bataille. Les Gaulois, qui comptaient surprendre l'ennemi, le trouvèrent parfaitement sur ses gardes. Néanmoins, entraînés par leur serment, ils engagèrent le combat et obtinrent d'abord quelques avantages; mais dès que César, attentif à ce qui se passait, apercevait que ses cavaliers fléchissaient, il les faisait soutenir par des cohortes serrées, et présentant un front hérissé de piques : ces manœuvres ralentirent l'impétuosité de la cavalerie gauloise, et sauvèrent la cavalerie romaine d'une destruction totale. Le combat fut long et opiniâtre, le succès long-temps incertain, César lui-même courut de grands dangers. Plutarque rapporte, qu'enveloppé par un gros de cavaliers arvernes, il faillit être pris, et que son épée resta entre les mains d'un Gaulois. Pendant que l'on combattait avec fureur autour des bagages, les Germains parvinrent à s'emparer d'une colline dont le sommet était occupé par des Gaulois, qu'ils culbutèrent et poursuivirent jusqu'à une rivière où Vercingétorix s'était arrêté avec son infanterie. Les fantassins gaulois se croyant tournés, s'enfuirent en désordre vers le camp. Les Germains et les Romains réunis en firent un grand carnage. La cavalerie gauloise, entraînée par la défaite de l'infanterie, fut forcée d'abandonner le champ de bataille et eut plusieurs de ses chefs faits prisonniers, notamment Cote qui avait été le compétiteur de Convictolitan à la dignité de vergobret, et qui, dans cette journée, commandait la cavalerie éduenne. Deux autres des principaux chefs éduens tombèrent aussi au pouvoir des Romains : l'un était Cavarill, le

successeur de Litavic dans le commandement de l'infanterie éduenne, et l'autre, un Éporédorix, qui, au temps d'Arioviste, avait été général des Éduens contre les Séquanes.

Néanmoins Vercingétorix était parvenu à rallier ses troupes dans son camp qu'il avait fortifié à la manière des Romains. Mais la contenance des Gaulois était complétement changée; ils se montraient si découragés de leur défaite inattendue, que le généralissime, craignant de plus grands désastres en cas d'une attaque de César, jugea prudent de décamper et de se replier vers Alésia, cité des Mandubiens, peuple client des Éduens, et dont il était peu éloigné. De son côté, César profita de ses avantages, déposa ses bagages en lieu de sûreté, et dans une poursuite qui dura toute une journée, tua près de trois mille hommes aux Gaulois. Le lendemain, avec ses légions, il campa sous les murs d'Alésia.

Siége d'Alésia par les Romains. — Défaite et licenciement de la cavalerie gauloise (52 ans avant J.-C.).

Alésia, cette ville célèbre qui s'honorait d'avoir Hercule pour fondateur, et qui avait passé long-temps pour la cité-mère de la Gaule, pour le foyer de sa civilisation première, était, du temps de César, bien déchue de son antique splendeur. C'était néanmoins encore une des meilleures forteresses du territoire gaulois. Le plateau d'une montagne, plus haute et plus escarpée que celle de Gergovia, servait de base aux constructions d'Alésia. A l'ouest de la place, deux petites rivières coulant au bas de la montagne et se réunissant non loin de là, laissaient entre leur confluent et la ville une plaine de trois milles de longueur. Autour de cette plaine régnait une chaîne de collines d'égale hauteur, mais séparées par des intervalles étroits. Le camp où les Gaulois s'établirent et que Vercingétorix fit entourer d'un fossé et d'une muraille de six pieds d'élévation, fut établi au pied du rempart sur le revers de la montagne, tourné vers le soleil levant. Ce camp, à ce que prétend César, renfermait quatre-vingt mille fantassins et dix mille cavaliers [1].

Une armée aussi nombreuse, appuyée sur une aussi bonne position, ne pouvait être réduite par une attaque de vive force. César conçut l'idée de réduire par un même blocus la ville et l'armée. Il donna le plan des travaux qui furent exécutés par les légions. Une circonvallation de onze milles fut tracée autour du camp et de la place. En outre, et pour servir de défense à leur camp, les Romains élevèrent vingt-trois forts, bien gardés pendant le jour, et dans lesquels logeaient pendant la nuit de forts détachements de troupes, constamment sur le *qui vive*.

A l'aspect des savantes dispositions du proconsul, Vercingétorix reconnut qu'en réunissant toutes ses forces sur un seul point, il s'était exposé à plusieurs sortes de dangers. Pour empêcher l'achèvement des travaux qui, terminés, devaient l'enfermer presque de tous côtés, il fit descendre sa cavalerie dans la plaine et lui ordonna d'engager un combat dans lequel il se flattait qu'elle obtiendrait l'avantage. On se battit d'abord, de part et d'autre, avec acharnement; les Gaulois restaient maîtres du champ de bataille, lorsque César envoya les cavaliers germains au secours de la cavalerie romaine, et fit sortir des retranchements l'infanterie de ses légions rangée en bataille. La présence des fantassins légionnaires rendit le courage aux cavaliers. A leur tour, les Gaulois prirent la fuite et se précipitèrent en désordre vers les portes du camp, trop étroites pour offrir un passage à toute cette multitude. Les vainqueurs purent ainsi faire durer plus long-temps le masssacre. Dans

[1] Il nous semble que dans le récit de sa campagne contre Vercingétorix, César a souvent exagéré les forces de son adversaire et diminué les siennes. — Il y a d'ailleurs à ce sujet une opinion qui doit faire autorité, Napoléon, dans son *Précis des guerres de César*, élève des doutes sur la sincérité du conquérant romain. Le plus grand homme de guerre des temps modernes apprécie avec justesse et équité les actions de ce grand capitaine de l'antiquité. Ses observations ont trait à tous les événements du siége, dont le récit est à son avis empreint d'une évidente exagération.

« Est-il vrai, dit Napoléon, que Vercingétorix s'était renfermé avec quatre-vingt mille hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son infanterie? vingt mille hommes étaient plus que suffisants pour renforcer la garnison d'Alise, qui est un mamelon élevé, qui a trois mille toises de pourtour, et qui contenait d'ailleurs une population nombreuse et aguerrie.

« Il n'y avait dans la place des vivres que pour trente jours; comment donc enfermer tant d'hommes inutiles à la défense, mais qui devaient hâter la reddition? Alise était une place forte par sa position; elle n'avait à craindre que la famine. Si au lieu de quatre-vingt mille hommes, Vercingétorix n'eût eu que vingt mille hommes, il eût eu pour cent vingt jours de vivres, tandis que soixante mille hommes tenant la campagne eussent inquiété les assiégeants.

« Il fallait plus de cinquante jours pour réunir une nouvelle armée gauloise, et pour qu'elle pût arriver au secours de la place. Enfin, si Vercingétorix eût eu quatre-vingt mille hommes; peut-on croire qu'il se fût enfermé dans les murs de la ville: il eût tenu les dehors à mi-côte, et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêt à déboucher et à attaquer César.

« L'armée de secours était, dit César, de deux cent quarante mille hommes; elle ne campe pas, ne manœuvre pas comme une armée si supérieure à celle de l'ennemi, mais comme une armée égale. Après deux attaques elle détache soixante mille hommes pour attaquer la hauteur du nord; ce détachement échoue, ce qui ne devait pas obliger l'armée à se retirer en désordre. »

L'opinion de Napoléon, résultant de l'observation qui précède et de deux autres observations trop longues pour que nous puissions les rapporter, est que César avait une armée de quatre-vingt à cent mille hommes, et que l'armée gauloise qui vint au secours de Vercingétorix ne comptait pas plus de cent mille combattants.

ces circonstances favorables, César fit avancer les légions pour tenter de franchir l'enceinte du camp gaulois, mais Vercingétorix en fit fermer les portes, et arrêta les Romains. César, obligé de renoncer à l'attaque, revint sur ses pas.

Le généralissime de la Confédération, que deux fatales expériences avaient désabusé sur les services importants qu'il comptait tirer de ses cavaliers, les fit rassembler au milieu de la nuit; et exposant à ces soldats citoyens les dangers de sa situation, il les chargea d'aller en instruire les peuples auxquels ils appartenaient. — Il recommanda en particulier à chaque cavalier de provoquer une levée en masse des hommes en état de porter les armes; il leur rappela les services qu'il avait rendus à la cause nationale et les supplia de ne pas abandonner leur général et quatre-vingt mille de leurs frères à la merci d'un ennemi barbare. Il ajouta qu'il avait des vivres pour trente jours; qu'il les ménagerait de manière à tenir quelques jours de plus. Tous les cavaliers promirent de faire ce que désirait Vercingétorix, et ayant pris congé de lui, sortirent par un des intervalles que laissaient encore les ouvrages des assiégeants.

Après leur départ, Vercingétorix n'ayant plus qu'à se tenir sur la défensive, s'occupa uniquement d'assurer la subsistance de son armée. Il ordonna aux habitants d'Alésia, sous peine de mort, de mettre à sa disposition le blé et les bestiaux qu'ils possédaient, puis il régla la distribution quotidienne des vivres avec la plus grande économie, attendant courageusement ou la famine ou la délivrance.

Lignes de César devant Alésia.

Instruit de ces dispositions par les transfuges et les prisonniers, César, de son côté, s'attacha à perfectionner ses lignes de circonvallation à quatre cents pas desquelles il fit creuser autour de la place un fossé de vingt pieds de largeur et d'autant de profondeur; ce fossé, de huit mille cinq cents pas de développement, avait pour objet de mettre, pendant le jour, les travailleurs à l'abri des sorties de la garnison, et de garantir les légions des surprises nocturnes qui étaient à craindre à cause de l'immensité des lignes de circonvallation qu'on ne pouvait garnir de soldats sur tous les points. Dans l'espace intermédiaire, le proconsul fit creuser encore deux fossés de quinze pieds de largeur et d'autant de profondeur; il fit couler les eaux de la rivière dans celui qui était le plus rapproché de la place et qui traversait un terrain bas et inculte; derrière ce double fossé, il fit élever une terrasse et un rempart de douze pieds de haut, surmonté d'un parapet revêtu de claies avec des créneaux. Il fit placer à la jonction du rempart et du parapet une fraise et une palissade formée de grosses branches d'arbres fourchues; le tout était muni de tours placées à quatre-vingts pieds de distance l'une de l'autre.

D'après l'ordre du proconsul, les soldats devaient se pourvoir de vivres et de fourrages pour trente jours; il fallait que cet approvisionnement fût effectué en même temps que l'abattage et le transport des bois propres aux fortifications, sans néanmoins que les travaux du siége éprouvassent aucun retard, ce qui diminuait beaucoup le nombre des troupes disponibles pour être opposées aux sorties fréquentes des assiégés. César jugea donc à propos d'ajouter de nouveaux moyens de défense à ses retranchements primitifs. On prit des troncs d'arbres dont on retrancha les plus faibles branches, et qu'on aiguisa par le bout; on les planta, la pointe en haut, dans une tranchée large et profonde de cinq pieds; ces pieux furent disposés de façon que les branches aiguisées sortaient à fleur de terre; il y en avait cinq rangées qui se soutenaient et s'entrelaçaient. Le proconsul fit creuser, en avant, huit rangées de fosses de trois pieds de profondeur, disposées en échiquier à trois pieds de distance l'une de l'autre, et se rétrécissant insensiblement jusqu'au fond. On y planta des pieux de la grosseur de la cuisse, aiguisés à leur extrémité et durcis au feu. Ces pieux ne sortaient de terre que de quatre doigts; et pour cacher le piége, l'ouverture de chaque fosse était couverte de ronces et de broussailles. Les soldats romains donnaient à ces pointes la dénomination de *lis*, à cause de leur ressemblance avec cette fleur. Plus avant encore, César fit enfoncer en terre et semer partout, à peu de distance les unes des autres, des chausse-trappes d'un pied de long, armées de pointes de fer que les Romains appelaient *aiguillons*.

Ces travaux prodigieux, dont nous abrégeons la description, furent exécutés deux fois, en circonvallation et en contrevallation, afin de mettre le camp à l'abri des attaques du dehors. La ligne extérieure formait un circuit d'environ quatorze milles. Tout fut terminé en quarante jours par une armée de quatre-vingt mille hommes.

Préparatifs des Gaulois pour secourir Alésia.

Nous avons dû rappeler les titres que le conquérant de la Gaule a laissés à l'admiration des hommes de guerre; mais le patriotisme des Gaulois, opposé au génie de César, n'offre pas un intérêt moindre et ne mérite pas une moins grande admiration. — De tous côtés dans la Gaule on se préparait à une grande et dernière lutte. La mission que Vercingétorix avait donnée aux cavaliers congédiés avait été comprise par toutes les cités. La patrie elle-même semblait avoir parlé par la bouche du héros, et ses envoyés faisaient avec succès retentir les cris de vengeance et de liberté parmi les nations gauloises. Une

assemblée générale décida, non point une levée en masse, qui eût produit une multitude plus embarrassante que réellement utile, mais la réunion d'une armée composée de contingents proportionnels fournis par chaque cité. Cette résolution fut prise à l'unanimité des peuples gaulois, moins les Rèmes, qui eurent l'odieuse constance de résister au mouvement général d'enthousiasme et de dévouement. Les Bellovaques aussi, qui devaient envoyer un contingent de dix mille hommes, n'en fournirent que deux mille, et ce ne fut encore qu'à la sollicitation de leur allié, l'Atrébate Comm. Ils prétendirent qu'ils voulaient eux-mêmes directement et pour leur compte faire la guerre aux Romains.

Deux cent quarante mille fantassins et huit mille cavaliers se rassemblèrent sur la frontière éduenne, désignée pour le lieu du rendez-vous général. On y fit le dénombrement de l'armée et l'élection des généraux qui devaient la commander. Les suffrages appelèrent à cet honneur l'Atrébate Comm (qui de client du proconsul était devenu un ardent défenseur de l'indépendance), les Éduens Virdumar et Éporédorix, et l'Arverne Vergasillaun, cousin de Vercingétorix. Un conseil militaire, formé d'hommes d'élite tirés de chaque cité, fut placé auprès des généraux. Ensuite les Gaulois, pleins de confiance dans leur courage, dans leur nombre et surtout dans leur bonne cause, se mirent en marche vers Alésia.

Situation critique des Gaulois. — Discours et proposition de Critognat. — Expulsion et fin misérable des Mandubiens.

Cependant les trente jours étaient expirés; Vercingétorix, sans nouvelles de ce qui se passait sur le territoire éduen, n'avait plus d'autre perspective que la famine pour lui et les siens. Une résolution extrême était devenue nécessaire. Le conseil des chefs s'assembla; plusieurs avis furent ouverts. Les uns opinaient pour qu'on demandât à capituler; d'autres, pour qu'on fît une sortie vigoureuse tandis que les forces des combattants n'étaient pas encore épuisées par la faim. Critognat, Arverne d'une haute naissance et d'une grande autorité, combattit ces propositions désespérées, et en fit une horrible sans doute, mais dont le patriotisme aux abois avait déjà offert un exemple lors du fameux siége de Numance.

« Je ne crois pas devoir m'occuper, dit Critognat, « de l'opinion de ceux qui appellent capitulation une « lâche et honteuse servitude; la place de ces hommes « n'est pas dans ce conseil, ils ne méritent pas le nom « de citoyens. Je m'adresserai seulement à ceux qui « proposent une sortie; ceux-là offrent du moins « quelques signes de l'ancienne vertu de nos ancêtres; « mais il y a de la faiblesse à ne savoir pas supporter « quelques jours la disette. Il est, en effet, plus com« mun de trouver des hommes qui s'exposent à la « mort avec intrépidité que d'en rencontrer qui sa« chent souffrir avec constance; je serais, certes, de « l'avis de combattre (car sur moi aussi la dignité du « nom gaulois a de l'empire) et d'attaquer hardiment « les lignes ennemies, s'il ne s'agissait ici que de ris« quer notre propre vie; mais ne devons-nous pas « songer à cette Gaule que nous avons appelée à notre « délivrance? Quel effet produira, dites-le-moi, sur « nos braves et nombreuses phalanges la certitude de « notre entière destruction? le courage de nos parents « et de nos amis se soutiendra-t-il le même en arrivant « sur ce champ de bataille, où ils espèrent combattre « pour nous et avec nous, et où ils ne trouveront que « les cadavres de quatre-vingt mille de leurs frères? « En venant à notre secours, ils comptent sur nous, « nous devons compter sur eux; n'allez donc pas ex« poser, par témérité, imprudence et faiblesse, la « patrie à une éternelle servitude. Eh quoi! de ce que « le secours ne nous est pas arrivé à jour fixe, s'ensuit« il qu'il ne faille plus compter sur la fidélité et le « dévouement national? Pensez-vous que les Romains « ne s'entourent sans cesse de nouveaux retranche« ments que pour occuper leurs loisirs? N'est-il pas « évident, par la sévérité même des précautions « prises pour vous priver de nouvelles extérieures, « que le secours promis ne peut tarder à arriver? « N'est-ce pas parce qu'ils en sont effrayés, qu'on les « voit passer les jours et les nuits à entasser fortifica« tions sur fortifications? Voici donc mon avis: suivons « l'exemple de nos ancêtres dans une guerre semblable « et cependant moins funeste. Envahis par les Kimris « et les Teutons, forcés de s'enfermer dans leurs « murailles, et réduits à la plus affreuse disette, plutôt « que de se rendre, ils se nourrirent de la chair de « ceux que leur âge rendait inutiles à la défense. Si « cet exemple nous manquait, je dirais que pour la « liberté il serait beau de le donner et de le transmettre « à nos descendants. Y eut-il jamais une guerre sem« blable à celle que nous supportons? Les Kimris, « quand ils eurent ravagé la Gaule, s'éloignèrent « pour chercher une nouvelle proie dans d'autres « contrées, ils nous laissèrent nos droits, nos coutumes, « nos champs et nos libertés. Mais les Romains, que « veulent-ils? que cherchent-ils? Ils sont guidés par la « cupidité et la jalousie; ils prétendent soumettre au « joug d'une perpétuelle servitude ceux qui rivalisent « avec eux de puissance et de courage; ils veulent s'éta« blir sur notre territoire, s'emparer de nos champs et « de nos demeures; tels ont toujours été leurs desseins. « Considérez, au surplus, leur politique à l'égard des « autres peuples vaincus; voyez cette partie de la « Gaule qu'ils ont réduite en province; elle a perdu « ses lois, ses coutumes et jusqu'au nom glorieux qui « lui était commun avec nous; elle est soumise aux « haches romaines et aux faisceaux consulaires; sur

« elle pèse une servitude qui ne doit pas avoir de fin. »

La proposition de Critognat fit, sans doute, frémir plus d'un cœur patriote, mais elle ne fut pas rejetée. On se borna à l'ajourner jusqu'au moment où les dernières ressources seraient épuisées. On adopta une mesure moins révoltante en apparence, mais qui, au fond, n'était pas moins inhumaine. On résolut de se débarrasser de toutes les bouches inutiles; on fit sortir de la place les Mandubiens, leurs femmes et leurs enfants. Cette malheureuse population, expulsée par la force, de ses foyers domestiques, et poussant de déchirantes lamentations, arriva à la ligne ennemie, suppliant César de la laisser passer, ou de la retenir dans son camp, fût ce même comme esclave; mais César ne permit pas qu'on la reçût. « Ainsi, dit Thierry, rejetés entre la ville et le camp romain, courant tour à tour des portes de l'une aux portes de l'autre, implorant tour à tour des frères et des ennemis, et ne trouvant nulle part pitié ni secours, ces infortunés succombèrent en peu de jours au désespoir et à la faim. »

Arrivée de la grande armée gauloise — Première attaque du camp de César.

Cependant la grande armée gauloise approchait d'Alésia. Elle arriva enfin, et prit position sur une colline à environ cinq cents pas des lignes romaines. Le lendemain, la cavalerie confédérée se répandit dans la plaine de trois mille pas d'étendue située au confluent des deux rivières; et l'infanterie occupa les hauteurs environnantes. Ces mouvements, aperçus du haut des murs d'Alésia, remplirent de joie les assiégés; toutes leurs souffrances furent à l'instant oubliées; les sombres pensées firent place aux plus douces espérances: les Gaulois sortirent de la ville, et s'étant rangés en bataille sous les murs, attendirent l'ordre d'attaquer l'ennemi. Bientôt Vercingétorix fit combler avec des fascines et des claies le premier fossé de la circonvallation.

Alors César, qui de son côté avait disposé ses légions sur les deux lignes du camp, fit sortir sa cavalerie et engagea le combat avec l'armée de secours. Du sommet des hauteurs occupées par les camps gaulois et romains, on voyait ce qui se passait dans la plaine, et tous les regards étaient fixés sur les combattants. — Les Gaulois avaient mêlé à leur cavalerie des archers et d'autres soldats armés à la légère qui firent beaucoup de mal aux cavaliers ennemis: un grand nombre de ces cavaliers furent blessés grièvement et forcés de se retirer du combat. — Ces premiers avantages excitaient l'ardeur des assiégés et de l'armée gauloise qui entourait les lignes. Des cris d'espérance et d'encouragement se faisaient entendre dans les rangs. — Comme le combat était livré sous les yeux des deux partis, l'amour de la gloire et la crainte de la honte animaient également et Romains et Gaulois: aucun acte courageux, aucune lâcheté ne pouvait rester ignorée. — On combattit avec opiniâtreté depuis midi jusqu'au coucher du soleil; la victoire était encore incertaine; mais alors la cavalerie germaine s'étant réunie en colonnes serrées, chargea et parvint à faire reculer la cavalerie gauloise: les archers, enveloppés, furent taillés en pièces. Consternés de cette défaite, les assiégés rentrèrent dans Alésia.

Deuxième attaque. — Combat nocturne.

Les Gaulois de la grande armée consacrèrent le jour suivant à prendre un peu de repos, et à préparer divers moyens d'escalade, tels que des claies, des échelles et des crocs. Vers le milieu de la nuit, ils sortirent en silence, et s'avançant par la plaine, ils s'approchèrent du camp romain. — Arrivés près de la ligne de contrevallation, ils poussèrent un grand cri, dans le but d'avertir les assiégés, et se mirent à combler le fossé, et à chasser à coups de frondes, de traits et de pierres, les postes qui gardaient le rempart. La garnison d'Alésia avait répondu par la trompette d'alarme aux cris de l'armée gauloise; elle prit aussitôt les armes et sortit de la ville pour attaquer les Romains. Ceux-ci s'étaient hâtés d'accourir sur leurs retranchements, et faisaient jouer les machines établies sur les terrasses et dans les tours; bientôt ce ne fut qu'une pluie de boulets de plomb, de dards, de pierres, d'autres projectiles préparés à l'avance et tombant de toutes parts; mais l'obscurité de la nuit empêchait de diriger les coups. Il y eut dans le camp, ainsi que parmi les assiégés, beaucoup de tués et de blessés. Les lieutenants de César chargés de défendre la partie du camp attaquée par les Gaulois, se voyant si vigoureusement pressés, demandèrent du secours aux quartiers plus éloignés.

Tant que les Gaulois ne combattirent que de loin, leurs traits nuisirent beaucoup aux Romains et en tuèrent un grand nombre, mais lorsqu'ils commencèrent à approcher ils perdirent leur avantage. Les uns s'enferrèrent dans les chausse-trapes, les autres tombèrent dans les fossés garnis de pieux et y restèrent transpercés, d'autres encore périrent sous les coups des javelots lancés par les machines du rempart et des tours. Le jour parut sans que les assaillants, malgré leur courage et les pertes qu'ils avaient faites, eussent pu faire aucune brèche aux retranchements; les chefs ordonnèrent la retraite. La garnison d'Alésia dut aussi rentrer dans ses murailles.

Troisième et double attaque des lignes romaines. — Les Gaulois sont repoussés.

Cet échec ne rebuta point les généraux gaulois qui combattaient pour la liberté de leur pays. Les Ro-

mains n'avaient dû leur salut qu'aux ouvrages formidables qui protégeaient leur camp. Une nouvelle attaque fut résolue; les chefs de l'armée confédérée interrogèrent les gens du pays sur l'assiette et sur la nature des défenses des forts ennemis, placés sur la hauteur. Les forts qui dominaient le camp étaient dominés, au nord, par une colline qu'il avait été impossible de renfermer dans les lignes romaines à cause de son étendue. César avait été obligé d'établir son camp à mi-côte et dans une position peu favorable. La garde de ce quartier était confiée à deux légions. Les généraux gaulois ayant fait reconnaître le terrain par leurs éclaireurs, formèrent un corps de soixante mille combattants choisis parmi les hommes d'élite des nations qui avaient la plus haute réputation de bravoure, et placèrent ce corps sous le commandement de l'Arverne Vergasillaun, parent de Vercingétorix, et l'un des quatre chefs supérieurs de l'armée confédérée. Vergasillaun partit pendant la nuit, arriva au point du jour derrière la colline et fit reposer ses soldats. Vers midi, il marcha contre les retranchements que les Romains avaient élevés de ce côté; alors, ainsi qu'il avait été convenu, la cavalerie gauloise s'approcha du camp ennemi du côté de la plaine, et l'infanterie, commandée par Comm l'Atrébate, se rangea en bataille.

Du haut des murs d'Alésia, Vercingétorix aperçut le mouvement des troupes de Vergasillaun, et sortit avec sa garnison, portant les faux, les claies, les fascines, les échelles et tout ce qu'il avait fait préparer pour l'assaut des retranchements ennemis. Partout le combat s'engagea en même temps, partout on rivalisa d'efforts et de courage; les Romains étaient sur leurs gardes, dès qu'une légion semblait faiblir, des secours lui arrivaient immédiatement. Néanmoins l'étendue de leurs fortifications en rendait la défense plus difficile. Les grands cris qui partaient de l'attaque extérieure, en inquiétant les légionnaires opposés à Vercingétorix, qui entendaient ces cris derrière eux, favorisaient l'attaque des défenseurs d'Alésia.

César s'était placé sur une hauteur d'où il pouvait voir tout ce qui se passait; il donnait ses ordres et envoyait des renforts partout où il les jugeait nécessaires. Dans les deux armées l'issue du combat était regardée comme devant être décisive. Les Gaulois sentaient qu'il fallait désespérer désormais de leur liberté s'ils ne parvenaient à percer la ligne ennemie. Les Romains avaient compris que la fin de leurs travaux serait le prix de la victoire. Le combat le plus acharné se livrait du côté où Vergasillaun dirigeait l'attaque; l'étroite sommité de la colline était une position avantageuse pour les Gaulois: les uns lançaient des traits, d'autres, formant la tortue avec leurs boucliers, s'avançaient vers les retranchements et jetaient sur les approches des fascines et de la terre. Des combattants nouveaux et reposés remplaçaient ceux qui étaient fatigués. Déjà une grande quantité de terre amoncelée couvrait les pièges cachés, et donnait aux Gaulois le moyen d'aller plus avant. Déjà les légions manquaient de projectiles et se lassaient d'en faire usage.

César envoya sur ce point son lieutenant Labiénus avec six cohortes, lui ordonnant, s'il se trouvait trop faible pour défendre le retranchement, de tenter une sortie, mais seulement à la dernière extrémité. Le proconsul parcourut ensuite lui-même tous les autres postes, encouragea les soldats et les exhorta à ne pas se rebuter, dans une journée où tous leurs succès précédents allaient être annihilés par une défaite ou confirmés par une victoire. Cependant les Gaulois de Vercingétorix, ne pouvant espérer de forcer les retranchements de la plaine à cause de leur étendue, tournèrent leur attaque vers les hauteurs, assaillirent les forts avec vigueur, et chassant, par une grêle de traits, les soldats romains du rempart, comblèrent les fossés, détruisirent avec leurs faux les mantelets et les parapets, et commencèrent à faire brèche aux retranchements.

Pour les arrêter, César envoya successivement six cohortes aux ordres de Brutus, et sept cohortes aux ordres de Fabius. L'action devenant plus vive, il se porta lui-même sur les lieux avec un renfort de troupes fraîches; sa présence rétablit le combat. Après avoir repoussé les assaillants, il se rendit au poste défendu par Labiénus. Il était accompagné de quatre cohortes tirées du fort le plus rapproché et que suivait une partie de la cavalerie, le reste avait ordre de faire un détour pour aller prendre les assaillants à dos.

Les Gaulois reconnurent le proconsul au manteau de pourpre qu'il portait les jours de bataille, et recommencèrent l'assaut; un double cri de guerre s'éleva presque en même temps dans les rangs gaulois et dans les rangs ennemis. Bientôt, laissant les javelots, on mit de part et d'autre l'épée à la main, et on combattit corps à corps. Tout à coup, la cavalerie romaine, chargeant les Confédérés par derrière, vint jeter le désordre parmi eux; en même temps accoururent des cohortes nouvelles. Les Gaulois faiblirent et furent repoussés, laissant le champ de bataille couvert de blessés et de morts. Sédule, général et prince des Lémovikes, fut tué; Vergasillaun fut fait prisonnier; soixante-quatorze enseignes furent prises et apportées à César. — La garnison d'Alésia, témoin de ce grand désastre, rentra désespérée dans la ville. — A la nouvelle de la défaite de Vergasillaun, les Gaulois de l'armée confédérée, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent en désordre leur camp et prirent la fuite. Poursuivis par la cavalerie romaine,

ils eurent leur arrière-garde taillée en pièces, et se dispersèrent pour ne plus se réunir!

« Ainsi, dit Thierry dans son *Histoire des Gaulois,* ainsi finit cette journée commencée avec tant d'espérances et sous des auspices si brillants. Jamais, depuis huit ans, les légions romaines n'avaient couru plus de dangers. Si Comm l'Atrébate, Virdumar, Éporédorix avaient secondé les efforts opiniâtres de Vergasillaun; si la ligne extérieure vers la plaine avait été attaquée avec autant d'audace que la ligne intérieure par Vercingétorix, la Gaule était sauvée; et le nom de César, devenu si dangereux à la liberté et au repos des nations, aurait été inscrit dans l'histoire à côté des noms des Crassus et des Varus, pour l'encouragement des peuples et l'éternel effroi des conquérants. »

Dévouement de Vercingétorix. — Reddition d'Alésia.

La nuit qui suivit cette funeste bataille dut être affreuse pour les Gaulois renfermés dans Alésia. Il ne restait même plus à ces infortunés défenseurs de la liberté gauloise l'espoir d'une mort utile à leur pays. Au milieu de ces angoisses inexprimables, parmi ces patriotes au désespoir, un seul homme se montrait calme et résigné; c'était Vercingétorix méditant dans son cœur magnanime ce qu'il regardait comme le seul moyen de tempérer la fureur du proconsul, et d'obtenir quelques adoucissements au sort réservé à ses compagnons d'armes. — Signalé par les Romains comme le moteur de tout ce qui avait eu lieu en Gaule depuis un an; sachant qu'ils l'accusaient d'avoir conseillé et commencé la guerre par ambition personnelle, n'ignorant pas que César, en toute occasion, manifestait contre lui une violente inimitié, ce héros pensa que peut-être sa mort suffirait pour assouvir la colère du vainqueur, et que, satisfait de sacrifier le général, César se montrerait clément envers les soldats. En conséquence, au point du jour, il assembla ses troupes, et leur dit: « Compagnons, rappelez-vous quelle cause vous a fait prendre les armes; « ce n'est pas la mienne seulement, c'est la nôtre à tous, « c'est celle de la gloire et de la liberté de la Gaule. « Cependant la première pensée m'en appartient, j'en « revendique la responsabilité. C'est moi qui vous ai « poussés à la guerre; puisque le sort a décidé contre « moi, ma tête vous appartient. Examinez donc s'il « convient de livrer aux Romains votre général encore « vivant ou de leur offrir sa vie en sacrifice. »

Le conseil envoya des députés à César pour traiter de la reddition d'Alésia. Le proconsul répondit que les Gaulois eussent à lui livrer immédiatement leurs chefs, à lui apporter leurs armes et à se mettre à sa discrétion. Puis il monta sur un tribunal qu'il fit dresser en dehors du camp pour recevoir la soumission des vaincus.

« Vercingétorix n'attendit pas que les centurions romains le traînassent pieds et poings liés aux genoux de César; montant sur son cheval enharnaché comme dans un jour de bataille, revêtu lui-même de sa plus riche armure, il sortit de la ville, et traversa au galop l'intervalle des deux camps jusqu'au lieu où siégeait le proconsul. Soit que la rapidité de sa course l'eût emporté trop loin, soit qu'il ne fît par-là qu'accomplir un cérémonial usité, il tourna en cercle autour du tribunal, sauta de cheval, et, prenant son épée, son javelot et son casque, il les jeta aux pieds du Romain sans prononcer une parole. Ce mouvement de Vercingétorix, sa brusque apparition, sa haute taille, son visage fier et martial, causèrent parmi les spectateurs un saisissement involontaire.

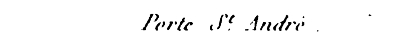
« César fut surpris et presque effrayé. Il garda le silence quelque instants; mais bientôt, éclatant en accusations et en invectives, il reprocha au Gaulois « son ancienne amitié, ses bienfaits dont il l'avait si « mal payé. » Puis il fit signe à ses licteurs de le garrotter et de l'entraîner dans le camp. Vercingétorix souffrit tout en silence. Les lieutenants, les tribuns, les centurions qui entouraient le proconsul, les soldats mêmes paraissaient émus. Le spectacle d'une si grande et si noble infortune parlait à toutes les âmes; César seul resta froid et cruel. Vercingétorix fut conduit à Rome, et plongé dans un cachot infect, où il attendit pendant six ans que le vainqueur vînt étaler au Capitole l'orgueil de son triomphe : car ce jour-là seulement le patriote gaulois devait trouver sous la hache du bourreau la fin de son humiliation et de ses souffrances[1]. »

Ainsi périt à la fleur de l'âge un général gaulois, le plus habile capitaine que César ait eu à combattre. Patriotisme, génie, courage, sagesse dans le conseil, promptitude dans l'exécution, persévérance dans le but, patience dans les difficultés, constance inflexible dans les revers, Vercingétorix réunissait toutes les qualités qui font le héros, toutes les vertus qui honorent le citoyen. Il emporta au fond de son cachot les dernières espérances de la Gaule. Son nom, après deux mille ans, brille encore dans nos fastes nationaux d'une glorieuse et pure auréole; c'est un nom vénéré par tous ceux qui ont dans le cœur l'amour de la patrie et de la liberté.

Les prisonniers gaulois eurent la vie sauve, mais ils furent réduits en esclavage; chaque soldat romain eut un captif pour butin. Le proconsul réserva seulement vingt mille Arvernes et Éduens, auxquels il rendit la liberté, afin de regagner l'amitié de ces peuples, qui, au surplus, se soumirent et envoyèrent

[1] Voyez Cæs., *Bell. Gall.*, liv. VII, ch. 39. — Plutarque, *Vie de César*, ch. 35. — Florus, liv. III, ch. 10. — Dio Cassius, liv. XI. — Leurs divers récits sont résumés par M. Thierry *Histoire des Gaulois*, partie II, liv. 8.

Antiquités d'Autun.

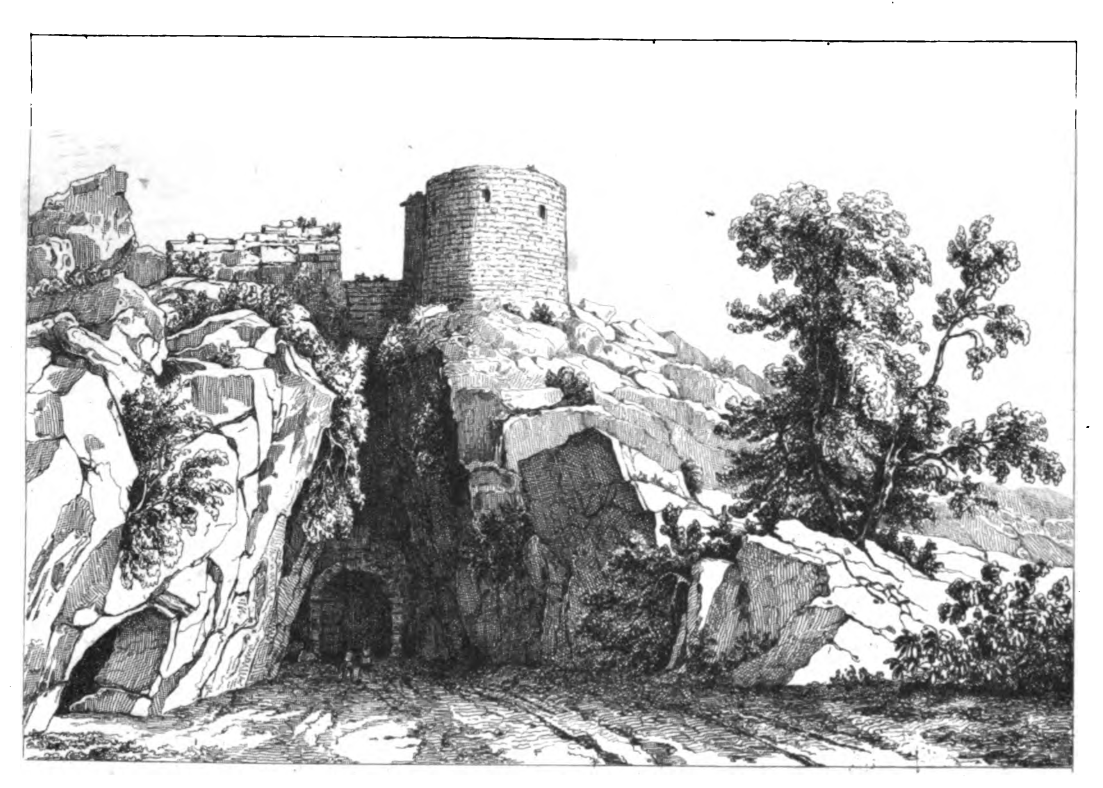


Temple de Pluton

Porte S.t André.

Temple de Janus.

Armes et Armures antiques.



Porte Romaine à Besançon.



Mort de Vindex

des députés pour recevoir ses ordres. César exigea de nombreux otages de ces deux nations. Elles furent les seules qui déposèrent les armes; c'étaient, à la vérité, celles qui avaient le plus souffert.

Malgré la captivité de Vercingétorix, la prise d'Alésia et la soumission forcée des Arvernes et des Éduens, la guerre n'était pas finie. César résolut de passer l'hiver à Bibracte, et fit prendre à ses légions des quartiers d'où elles pouvaient protéger les peuples soumis et surveiller les peuples qui avaient encore les armes à la main.

CHAPITRE XV.

DERNIERS EFFORTS DES GAULOIS. — SIÉGE D'UXELLODUNUM. — SOUMISSION DE LA GAULE.

Nouvelle Confédération gauloise. — Expédition de César contre les Bituriges. — Expédition contre les Carnutes. — Expédition contre Les Bellovakes. — Victoire des Romains. — Mort de Corrée. — Soumission des Bellovakes. — Dévastation du pays des Éburons. — Insurrection de l'Ouest. — Siége de Limonum. — Défaite de Dumnac. — Soumission des Andes et des Carnutes. — Insurrection des Cadurkes. — Blocus d'Uxellodunum. — Sortie de Luctère et de Drappès. — Leur défaite. — Supplice de Gutruat. — Siége d'Uxellodunum. — Belle défense des assiégés. — Prise de la ville. — Cruauté de César. — Mort volontaire de Drappès. — Luctère et Sure sont livrés aux Romains. — Comm dépose les armes. — Soumission de toute la Gaule.

Nouvelle Confédération gauloise (51 ans avant J.-C.).

Après la défaite et la dispersion d'une formidable armée, composée de l'élite des guerriers confédérés, après l'épouvantable catastrophe d'Alésia, tout espoir d'affranchissement semblait devoir être évanoui chez les Gaulois. Les Arvernes et les Éduens avaient déposé les armes. Les compagnons de Vercingétorix avaient péri pour la plupart, ou expiaient leur patriotisme dans les fers; parmi les chefs éduens, un seul avait refusé aux Romains le serment d'obéissance, et s'était réfugié chez les Trévires. Ce généreux citoyen, dont le souvenir mérite d'être conservé par l'histoire nationale, se nommait Sure. Il était d'une naissance illustre et s'était fait remarquer par de grandes qualités.

Cependant la soumission des Éduens et des Arvernes n'avait pas abattu le courage des autres peuples gaulois; plus d'un noble chef était prêt encore à tirer l'épée pour la patrie : l'Atrébate Comm et l'Éburon Ambiorix avaient survécu aux désastres communs; Luctère, l'ami et le compagnon de Vercingétorix, songeait à le venger. Un grand nombre de braves, chefs secondaires parmi les généraux de la Confédération, mais respectés et influents dans leurs cités respectives, se disposaient et excitaient leurs compatriotes à une nouvelle tentative : c'étaient notamment Gutruat chez les Carnutes, Dumnac chez les Andes, Corrée des Bellovakes, et Drappès chez les Senons. Ce dernier avait donné des preuves d'habileté et de valeur dans la campagne précédente, et par des coups hardis avait causé de grands dommages aux Romains. A la tête d'une bande de partisans, esclaves fugitifs, patriotes bannis de la Province, tous hommes actifs et résolus, il s'était porté alternativement sur les derrières et sur les flancs de l'armée romaine, harcelant les détachements isolés, attaquant les convois, interceptant les communications. L'expérience qu'il avait acquise de ce genre de guerre et les services qu'il avait rendus, lui assuraient une grande influence dans la coalition qui se préparait.

Les chefs confédérés se concertèrent avec les personnages qui avaient la principale autorité chez les divers peuples gaulois, et arrêtèrent un plan de défense basé et sur les circonstances du moment, et sur l'observation des mauvais résultats de leur tactique antérieure. Ils avaient voulu jusqu'alors concentrer toutes leurs forces sur un même point, et opposer masse contre masse; malgré des prodiges de courage, ils avaient succombé dans toutes les occasions. Le malheur leur donna de l'expérience; ils reconnurent que la guerre la plus nuisible à l'ennemi serait celle qui le forcerait à diviser ses forces. En conséquence, ils établirent trois centres principaux de résistance : un dans le nord, chez les Bellovakes; un autre dans l'ouest, chez les Andes, et le troisième dans le midi, chez les Cadurkes. En outre, les Trévires devaient tenir Labiénus en échec dans la Séquanie.

Ce plan ayant reçu l'approbation de tous, on se hâta de réparer les places fortes, et on ramassa des vivres de toutes parts.

Expédition de César contre les Bituriges.

Les préparatifs avaient lieu en secret; néanmoins il était difficile qu'ils restassent long-temps ignorés du proconsul, surtout ceux qui se faisaient chez les Bituriges, où une légion était en cantonnement. — Dès que César en fut informé, il partit de Bibracte, où il laissa son questeur, M. Antoine, accourut dans les quartiers de la légion cantonnée chez les Bituriges, et donna ordre à une des légions campées chez les Rèmes de s'y rendre à marches forcées. Les deux légions étant réunies, il sortit de son camp à l'improviste et parcourut le pays. Il surprit dans la campagne toute la population disséminée et occupée aux travaux de l'agriculture; il fit un grand nombre de prisonniers de tout âge et de tout sexe, et poursuivit les fugitifs jusque chez les peuples voisins, qui, occupés de leur propre salut, ne purent leur accorder asile. Partout, dans cette expédition de brigand contre une population désarmée, il se faisait livrer des otages. Les Bituriges, accablés de fatigues, mourant de faim et de froid, repoussés par leurs alliés, furent obligés de subir toutes les conditions



qu'il plut à César de leur imposer en leur permettant de rentrer dans leurs foyers. Une des plus rigoureuses fut l'obligation de payer, comme supplément de butin et dédommagement de fatigues extraordinaires, deux cents *sesterces* à chaque soldat, et deux mille *nummes* [1] à chaque centurion. Les deux légions furent ensuite renvoyées dans leurs quartiers, et César, après quarante jours d'absence, revint à Bibracte.

Expédition contre les Carnutes.

Il y était de retour depuis trois semaines lorsqu'il apprit l'invasion du territoire des Bituriges par les Carnutes. Les Carnutes voulaient forcer les Bituriges à reprendre les armes. César partit aussitôt avec deux légions qu'il tira des quartiers situés sur la Saône. A son approche, les Carnutes évacuèrent le territoire biturige, repassèrent la Loire, se dispersèrent et se retirèrent dans l'épaisseur de leurs bois. César ne crut pas devoir, à cause de la mauvaise saison, les poursuivre dans leurs retraites; il établit ses soldats à Genabum, dans les maisons que les paysans avaient rebâties depuis l'incendie, et dans des cabanes adossées aux anciennes ruines, qu'il fit à la hâte recouvrir de chaume. Cependant les troupes légères battaient le pays et parcourant tous les lieux qui recélaient des fugitifs, faisaient des prisonniers et enlevaient des bestiaux.

Les Carnutes, traqués et poursuivis, sans provisions et sans asile, furent forcés d'aller chercher un refuge chez les peuples voisins, qui leur accordèrent l'hospitalité.

Expédition contre les Bellovakes.

Dans ce temps-là, les peuples belges et armoricains reprirent les armes et formèrent une imposante insurrection. Les Bellovakes se soulevèrent les premiers; puis les Aulerkes, les Veliocasses, les Calètes, les Ambianes et les Atrébates imitèrent leur exemple. Comm, chef des Atrébates, était allé chez les Germains chercher de la cavalerie. En son absence, la Confédération reconnut pour chef le Bellovake Corrée, que sa haine bien connue pour les Romains désignait au choix populaire.

Le rendez-vous général était sur la frontière des Rèmes, ces Gaulois indignes, toujours dévoués aux Romains. Les Bellovakes et les confédérés belges se campèrent sur une colline environnée de marais et d'un accès difficile. Ils avaient caché leurs bestiaux et leurs effets précieux dans les bois, où s'était retirée la multitude désarmée. On voyait seulement çà et là sur le territoire bellovake quelques hommes, restés dans les champs moins pour travailler que pour observer les mouvements ennemis et en rendre compte au camp national.

César avait réuni quatre légions, avec lesquelles il se porta rapidement chez les Rèmes. Il rallia tout ce que ce peuple pouvait avoir de cavalerie. Il entra ensuite sur les terres des Bellovakes et y prit position en face de l'armée confédérée; il fortifia son camp par de larges et doubles fossés, par de hauts retranchements, par des tours à triple étage et par d'autres ouvrages extraordinaires.

Ainsi à l'abri de toute soudaine attaque, César faisait faire de fréquentes sorties pour ramasser des vivres. Ses détachements engageaient aussi des escarmouches avec les Gaulois. Dans ces combats partiels, l'avantage restait souvent aux Confédérés. Les fourrageurs romains étaient soutenus par la cavalerie auxiliaire. Mais comme cette cavalerie faisait tous les jours la même manœuvre, elle finit par agir négligemment. Les Bellovakes embusquèrent un jour dans un bois un détachement d'infanterie d'élite, et y attirèrent la cavalerie rémoise, commandée par Vertiske, alors principal magistrat de sa cité : Vertiske, affaibli par l'âge, pouvait à peine se tenir à cheval; mais, suivant l'usage gaulois, il avait voulu combattre à la tête des siens. Ce courageux vieillard fut tué ainsi qu'un grand nombre de cavaliers rémois.

Cet heureux succès encouragea les Bellovakes à persévérer dans le système de petite guerre adopté par les chefs confédérés. Comm arriva au camp vers cette époque; il n'amenait que cinq cents cavaliers germains, seules recrues qu'il eût pu faire au-delà du Rhin.

César n'osait pas se hasarder à donner l'assaut au camp gaulois, bien couvert par les marais; il avait trop peu de troupes pour essayer de le bloquer par une ligne de circonvallation. En conséquence, il donna ordre à trois autres de ses légions de venir le rejoindre; la marche de ces troupes fut si rapide et si secrète, qu'elles étaient déjà arrivées sur le territoire des Bellovakes avant que les Confédérés eussent avis de leur approche.

Aussitôt que les chefs gaulois apprirent que César avait reçu ce renfort considérable, ils craignirent de se voir enfermés comme dans Alésia, et se décidèrent à faire sortir du camp, pendant la nuit, ceux que l'âge, les infirmités ou le manque d'armes rendaient inutiles dans le combat, et de profiter de leur départ pour mettre aussi leurs bagages en sûreté. Le jour vint pendant que ce mouvement s'opérait; alors, pour empêcher que les Romains ne se missent aussitôt à la poursuite de la colonne qui se retirait, les Gaulois se rangèrent en bataille devant leur camp. César ne crut pas devoir les attaquer dans cette position avantageuse, mais il porta ses légions en avant, fit jeter des ponts sur le marais, et alla s'établir sur

[1] Quarante francs et mille neuf cent soixante francs.

la cime d'un coteau séparé des Gaulois par un étroit ravin. Les légions s'y déployèrent en ordre de bataille; les traits de leurs machines portaient jusque sur les phalanges gauloises.

Les Confédérés, rassurés par l'avantage de leur position, y attendaient l'ennemi de pied ferme, préférant les chances glorieuses du combat au péril de la retraite, devant des forces supérieures en nombre. César, les voyant inébranlables dans cette résolution, fit tracer son camp sur la colline qu'il occupait. Quand ces retranchements furent achevés, il y plaça ses légions sous les armes, mit aux avant-postes sa cavalerie, dont les chevaux durent rester sellés, bridés et prêts à partir au premier signal. Ces dispositions durèrent tout le jour. La nuit approchait, et la situation des Bellovakes devenait de plus en plus difficile. Ils ne pouvaient, faute de vivres, persévérer dans leur immobilité, et en se retirant, ils s'exposaient à être poursuivis et attaqués en pleine retraite par l'armée romaine. Pourtant il fallait prendre un parti; un stratagème les tira d'embarras : ils se passèrent de mains en mains les faisceaux de paille ou de branches d'arbres qu'ils étaient dans l'usage de porter pour s'asseoir dans les haltes et dans les campements, et ils les amoncelèrent au devant de leur ligne de bataille : puis, lorsqu'ils eurent fait leurs dispositions pour décamper, ils y mirent le feu; bientôt un voile de flamme et de fumée les cacha à la vue des Romains; et ils profitèrent de ce moment pour s'éloigner avec la plus grande célérité.

Quoique César ne pût pas juger de ce qui se passait, il soupçonna la vérité; à tout événement, il lança sa cavalerie en avant, et la suivit avec les légions; cependant, craignant de tomber dans quelque embuscade, il ne s'avançait qu'avec beaucoup de lenteur et de précaution. La cavalerie même ne pouvait pénétrer que difficilement à travers la flamme et la fumée.

Victoire des Romains. — Mort de Corrée. — Soumission des Bellovakes.

Les Gaulois s'étaient arrêtés à dix milles de leur camp et avaient pris position dans un lieu avantageusement situé. De là encore, par de fréquentes embuscades, ils recommencèrent à inquiéter les fourrageurs ennemis. Un jour, César apprit par un transfuge que le chef bellovake Corrée s'était embusqué avec six mille fantassins des plus braves et mille cavaliers d'élite, dans un endroit où il pensait que viendraient les Romains, attirés par l'abondance du grain et de l'herbe. Le proconsul fit sortir sa cavalerie, y joignit un détachement d'archers, et s'avança lui-même avec ses légions.

Une plaine, d'un mille carré, entourée de tous côtés par des bois épais et par une rivière profonde, était le lieu de l'embuscade. A l'approche de la cavalerie ennemie, Corrée parut à la tête de ses cavaliers et fit une charge vigoureuse; la cavalerie romaine recula, et fut aussitôt soutenue par les troupes légères à pied; l'infanterie gauloise sortit du bois; le combat s'engagea sur tous les points et se prolongea durant quelque temps sans qu'il y eût rien de décisif; l'arrivée des légions donna la victoire aux Romains. Les Bellovakes cherchèrent alors à fuir, mais ils se trouvèrent enfermés dans cette enceinte impraticable où ils avaient compté attirer leurs ennemis; enfin, vaincus, chassés, consternés, ils s'échappèrent partie par les bois, partie en traversant la rivière à la nage; beaucoup furent tués ou noyés. Corrée, dans cette épouvantable mêlée, se montra supérieur à son infortune, et dédaignant une vie qu'il sentait ne pouvoir plus consacrer utilement à sa patrie, ne voulut ni fuir, ni se rendre, il mourut percé de traits, après avoir abattu à ses pieds un grand nombre d'ennemis.

Ce combat fut suivi de la soumission des peuples insurgés. Après la perte d'un chef tel que l'héroïque Corrée, après le massacre de l'élite de leurs troupes, les Bellovakes désespérèrent de résister plus longtemps au proconsul. Ils convoquèrent le conseil des chefs confédérés et demandèrent que des députés et des otages fussent envoyés à César. — En entendant ces paroles, Comm l'Atrébate monta à cheval, et, suivi des cavaliers germains qu'il avait amenés au camp, il en sortit, et parvint, de forêt en forêt, à gagner la Germanie, reniant des concitoyens qui se courbaient sous le joug, et cherchant un pays où ses yeux ne devaient plus être du moins affligés par l'aspect d'un Romain.

La proposition des Bellovakes fut approuvée; ceux-ci envoyèrent d'abord au proconsul des députés de leur nation pour sonder ses dispositions. « César, « dirent ces envoyés, nous venons te supplier de borner ta vengeance aux maux que tes armes nous ont « déjà faits. Notre nation est ruinée; sa cavalerie, sa « meilleure infanterie sont anéanties. Néanmoins, « nous avons tiré de cette défaite un véritable avantage, puisque Corrée est mort : c'est lui qui seul avait « soulevé le peuple, c'est lui seul qui avait causé la « guerre; de son vivant, le Sénat n'a jamais eu sur « les affaires de la nation autant de pouvoir que l'aveugle multitude. » César répondit en leur rappelant les efforts qu'ils avaient faits contre lui, et leur persistance après la soumission des autres peuples gaulois. « Rien, dit-il, n'est plus aisé que de rejeter les « fautes sur les morts. Il n'est pas croyable, cependant, que la guerre ait été résolue par la seule volonté de la populace, sans l'assentiment des chefs, « et contre le vœu du Sénat; toutefois vos malheurs « sont grands, et je veux bien vous pardonner. » Cette

clémence politique fit poser les armes à tous les autres peuples de la Confédération; des députés et des otages furent de tous côtés envoyés au général romain.

Dévastation du pays des Éburons.

La confédération belge était dissoute; la guerre avait cessé dans le nord après la défaite et la soumission des Bellovakes unis à leurs voisins; mais la domination romaine inspirait tant de terreur et de haine, que les habitants des villes et des campagnes se retiraient en foule dans les bois et dans les marais impraticables; des troupes nombreuses passaient le Rhin à l'exemple de Comm, et renonçaient à leur terre natale, devenue une conquête romaine. César, afin d'arrêter le cours de ces émigrations, dissémina son armée sur différents points. Il partit ensuite avec un fort détachement pour aller mettre à feu et à sang le pays des Éburons. Il avait appris qu'une centaine de malheureux fugitifs y étaient revenus, avaient relevé leurs cabanes, et qu'Ambiorix lui-même vivait parmi eux. César avait voué à ce chef une haine implacable; il croyait, dit Hirtius, le continuateur de ses *Mémoires*, «qu'il était de son honneur de tout ravager dans ce malheureux pays, de n'y laisser ni hommes, ni habitations, ni bestiaux, afin que, si par hasard quelques habitants échappaient à ce massacre, de si grands désastres leur fissent prendre Ambiorix en une telle haine, que tout retour en son pays lui devînt impossible.»

Ambiorix échappa à la vengeance du proconsul, mais ses compagnons furent massacrés, et le peuple éburon cessa de compter parmi les peuples gaulois.

Insurrection de l'Ouest.— Siége d'Uxellodunum.

L'explosion des insurrections de l'est et de l'ouest de la Gaule avait éprouvé du retard. Un Gaulois perfide, Durat [1], chef picton, informait les Romains de tout ce qui se passait dans les conseils nationaux. Lorsqu'il vit le mouvement prêt à commencer dans l'ouest, il s'empara, secondé par un ramas d'hommes vendus comme lui à l'étranger, de Limonum [2], cité principale des Pictons, et se disposa à y soutenir un siége.—Les Andes, répondant à l'appel de Dumnac, avaient pris les armes; les braves Carnutes quittaient les forêts, devenues leur seul asile, et accouraient se réunir aux défenseurs de l'indépendance nationale; mais les cités armoricaines n'avaient pas encore organisé leurs guerriers, et les Pictons eux-mêmes étaient comprimés par Durat.— Néanmoins Dumnac se décida à aller assiéger Limonum.

A cette époque, averti par les messages de Durat, le lieutenant de César, Caninius Rabilus, dont les quartiers étaient dans la Province, se mettait aussi en marche vers Limonum avec deux légions. Il avait informé le proconsul de la situation des choses; César lui envoya immédiatement vingt-cinq cohortes, commandées par Fabius. Mais avant l'arrivée de ce renfort, Caninius n'osa pas attaquer l'armée gauloise, qui assiégeait Limonum; il se borna à camper et se fortifier à une petite distance des retranchements élevés par les Andes. Dumnac, plus hardi, marcha contre Caninius, et donna l'assaut au camp romain. Mais tous ses efforts furent inutiles; après avoir perdu nombre de braves, il se vit forcé d'abandonner l'entreprise et revint continuer le siége de Limonum.

Défaite de Dumnac. — Soumission des Andes et des Carnutes.

De retour devant la place, le chef des Andes apprit que Fabius approchait. Il craignit de se trouver en péril entre les Romains et les troupes de Durat. Aussitôt, levant le siége, il se dirigea vers le pont le plus voisin afin de repasser la Loire. Fabius, informé de ce mouvement, envoya en hâte sa cavalerie pour surprendre les Confédérés au passage. Cette cavalerie arriva effectivement au moment où, encombrés de bagages, ils traversaient le pont; elle attaqua leur arrière-garde, tua beaucoup de monde, et fit un butin considérable.

Le lendemain, Fabius suivant sa cavalerie avec les légions, passa le pont que Dumnac avait imprudemment laissé subsister, et poursuivit les Gaulois, qu'il accabla. Les vainqueurs étaient animés d'une telle fureur, «que, dit Hirtius, ils tuèrent tant que les «chevaux purent aller, et tant que les bras purent «frapper: on massacra plus de douze mille Gaulois, «soit de ceux qui avaient les armes à la main, soit «de ceux qui les avaient jetées bas [1].»

Fabius savait que les Carnutes et leurs alliés marchaient au secours de Dumnac; il ne laissa pas à ces peuples le temps d'arriver, et entra subitement sur leur territoire. Les Carnutes, effrayés par cette apparition imprévue, et par la nouvelle du désastre des Gaulois au bord de la Loire, firent leur soumission et livrèrent des otages. Les Andes et les cités armoricaines suivirent cet exemple. Dumnac, abandonné par les siens et frappé de proscription, s'enfuit de forêt en forêt jusqu'au fond de l'Armorique. Drappès réussit à rallier cinq mille hommes échappés au dernier massacre, et courut rejoindre les Cadurkes soulevés par Luctère.

Insurrection des Cadurkes. — Blocus d'Uxellodunum.

Ce brave lieutenant de Vercingétorix avait profité de l'occasion favorable et du départ de Caninius Ra-

[1] Il existe une médaille, citée par M. Mionnet, et qui paraît se rapporter à ce chef. D'un côté elle offre une tête d'homme avec le mot DURATIUS, et de l'autre un cheval au galop avec le mot IVLIOS.

[2] Aujourd'hui Poitiers.

[1] *Bell. Gall.*, HIRT., c. 29. Le livre unique d'Hirtius forme le huitième livre des *Mémoires de César*.

bles pour déployer le drapeau national. A sa voix, les Cadurkes et tous les Confédérés du midi avaient pris les armes.

Luctère avait toujours le projet d'attaquer la Province romaine, et il avait déjà commencé à en dévaster les frontières, lorsqu'il apprit le retour de Caninius, dont, par la défaite de Dumnac, les deux légions étaient devenues disponibles. Le chef des Cadurkes, craignant de se trouver serré entre ces légions et les garnisons de la Province, se retira dans son pays natal. Il jouissait d'une grande influence parmi ses compatriotes; il en avait été, au temps de sa prospérité, le conseiller respecté et le principal chef. Il s'établit dans Uxellodunum [1], place forte, surtout par sa position, et dont les habitants, autrefois ses clients, l'accueillirent avec empressement; ensuite il réunit à ses troupes celles de Drappès.

Caninius parut bientôt devant Uxellodunum; mais reconnaissant que cette citadelle était environnée de toutes parts d'escarpements tels que, même sans trouver de résistance, un homme armé aurait peine à y monter; sachant, d'ailleurs, que les Gaulois y avaient introduit tant de bagages, qu'en cas de retraite ils ne pouvaient échapper à sa poursuite, il renonça à enlever la place de vive force, établit ses troupes dans trois camps situés sur des hauteurs voisines, et commença une ligne de circonvallation pour bloquer la ville.

Sortie de Luctère et de Drappès. — Leur défaite.

A l'aspect de ces travaux, les assiégés se rappelerent avec effroi le sort d'Alésia. Luctère, qui s'y était trouvé avec Vercingétorix, les engagea à faire de grands approvisionnements. On convint, en conséquence, qu'une moitié de la garnison sortirait pour explorer le pays et recueillir des vivres, tandis que l'autre moitié resterait pour la défense de la place. Conduits par Luctère et Drappès, les fourrageurs parcoururent les campagnes et ramassèrent une grande quantité de blé; ensuite ils revinrent vers Uxellodunum, et campèrent à dix milles de la ville, afin d'être à portée d'y faire entrer partiellement leurs convois. — Drappès resta à la garde du camp, Luctère fut chargé d'escorter les transports au fur et à mesure qu'ils pourraient s'effectuer. — Après avoir disposé des postes d'observation sur la route qu'il comptait suivre, et pour se garder de toute surprise, vers la dixième heure de la nuit il mit sa colonne en mouvement. Mais le bruit des chevaux fut entendu par les vedettes romaines. Au point du jour, Caninius chargea les éclaireurs gaulois postés en observation; troublés par cette attaque imprévue, ils se replièrent en désordre vers le gros de la colonne, qui fut elle-même attaquée à l'improviste et dispersée. — Les Romains ne firent aucun prisonnier. Luctère échappa avec un petit nombre des siens, mais il ne put rentrer dans le camp.—Caninius, poursuivant ses avantages, marcha avec une légion, précédée de sa cavalerie et de cette infanterie germaine habituée à combattre au milieu des chevaux, vers le corps resté sous les ordres de Drappès. Le camp gaulois était placé au pied d'une colline, au bord d'une rivière, et dominé par des hauteurs que Drappès avait négligé de faire occuper. Le combat fut engagé par la cavalerie et par les Germains; les cohortes s'emparèrent des hauteurs, et se précipitèrent ensuite avec impétuosité et en colonnes serrées vers les retranchements, qu'elles forcèrent. Tout fut pris ou tué; Drappès lui-même fut fait prisonnier. Les Romains rapportèrent dans leurs camps un énorme butin. — Après cette victoire importante, le blocus, un moment abandonné, fut repris par les légions de Caninius, renforcées par les vingt-cinq cohortes de Fabius, qui arrivaient victorieuses des Confédérés armoricains.

Supplice de Gutruat.

Tandis que Fabius et Caninius resserraient le blocus d'Uxellodunum, César, après avoir établi chez les Bellovakes, avec quinze cohortes, son questeur Marc Antoine, qu'il chargea de contenir les Belges en cas de quelque nouvelle insurrection, visita les diverses contrées qui avaient pris part à la Confédération, se faisant livrer des otages choisis parmi les personnages importants des cités, et cherchant, d'ailleurs, à rassurer les esprits de la multitude. —Étant arrivé chez les Carnutes, qui s'étaient soulevés les premiers, il ordonna, avec d'horribles menaces, qu'on lui amenât, mort ou vif, le patriote Gutruat. Ce chef s'était montré le plus ardent provocateur de la guerre entreprise pour la délivrance de la Gaule, et que le général romain qualifiait de révolte; il vivait seul dans les forêts depuis que ses concitoyens, vaincus par les souffrances, s'étaient résignés à demander la paix. La triste destinée des Éburons effraya les Carnutes; redoutant la colère de César, ils eurent la lâcheté d'aller à la recherche de Gutruat. Ils découvrirent sa retraite, se saisirent de ce malheureux guerrier, naguère leur chef et toujours dévoué à sa patrie, et le livrèrent aux prétoriens du proconsul. César avait fait croire qu'il épargnerait la vie de Gutruat; mais, voulant conserver une apparence d'humanité tout en satisfaisant son penchant pour la vengeance, il se fit demander par ses légions le supplice du chef carnute, et parut y souscrire contre sa volonté. L'héroïque Gutruat fut battu de verges jusqu'à la mort, puis un licteur trancha la tête à son cadavre.

[1] Aujourd'hui Capdenac. Voir la note jointe à notre explication de la carte de la *Gaule romaine,* ainsi que le plan joint à cette carte.

Siége d'Uxellodunum. — Belle défense des assiégés. — Prise de la ville. — Cruauté de César.

Ce fut chez les Carnutes que César apprit les défaites successives de Luctère et de Drappès, et la ferme résolution des habitants d'Uxellodunum de résister aux Romains jusqu'à la dernière extrémité. Il partit aussitôt avec toute sa cavalerie, ordonnant à un de ses lieutenants de le suivre avec deux légions. Arrivé devant Uxellodunum, il trouva cette place complétement investie, et les ouvrages tellement avancés, qu'il n'était plus possible de songer à lever le siége. Des transfuges lui ayant appris que les assiégés étaient abondamment pourvus de vivres, il essaya de les priver d'eau. La ville était située sur une montagne escarpée, formant une presqu'île allongée, entourée par une vallée, au fond de laquelle coulait une rivière (le Lot), si profondément encaissée, qu'on eût tenté vainement d'en détourner le cours. Les habitants ne pouvaient descendre y chercher de l'eau que par des sentiers escarpés, exposés aux traits des assiégeants. Il fut donc facile aux Romains de leur en interdire l'accès. La population d'Uxellodunum n'eut plus d'autre moyen de se procurer de l'eau que d'aller en puiser à une source assez considérable, sortant d'un rocher, au pied même des murailles de la ville, du côté que le fleuve n'entourait pas, et qui avait environ trois cents pieds d'étendue.

César entreprit d'enlever cette dernière ressource aux Gaulois. Au moyen de mantelets pour abriter les travailleurs sur la pente de la montagne, il fit élever une terrasse vis-à-vis de la fontaine. Il n'y réussit qu'à force de travail et en combattant sans cesse. Les habitants, favorisés par leur position sur la hauteur, tiraient sans danger sur les Romains, et leur tuaient ou blessaient beaucoup de monde. Ceux-ci ne se décourageaient pas; ils travaillaient à creuser une galerie souterraine depuis la terrasse jusqu'à la source, afin d'y arriver sans péril aucun, et sans même que les Gaulois pussent s'en douter. — Aussitôt que la terrasse fut suffisamment exhaussée, César y fit dresser une tour de dix étages qui dominait les abords de la fontaine, sans toutefois s'élever jusqu'à la hauteur des murs de la ville. Dans cette tour, on plaça des machines de guerre. Dès lors les habitants, accablés par les traits que ces machines portaient jusqu'à la fontaine, ne pouvaient plus en approcher, et les hommes, les chevaux, les bestiaux, tout ce qu'il y avait de vivant dans la ville périssait de soif.

Dans cette situation extrême, les assiégés firent rouler vers la terrasse des tonneaux remplis de bois sec, de suif, de bitume et d'autres matières inflammables, auxquelles ils mirent le feu. En même temps, ils firent une sortie, et attaquèrent les Romains pour les empêcher de s'opposer à l'incendie. L'expédient réussit à merveille. Les assiégeants virent tout-à-coup la flamme s'élever et dévorer leurs divers ouvrages. Cependant, malgré tous les périls qui les environnaient, ils ne lâchèrent pas pied. L'action se passait à la vue des deux armées, et les combattants étaient animés par les cris de leurs compagnons d'armes ou de leurs concitoyens.

César, voyant un grand nombre des siens blessés et hors de combat, ordonna à ses cohortes de monter au pas de charge, et de tous les côtés à la fois, vers la ville, en poussant de grands cris, et comme si elles voulaient enlever la place d'assaut. Les habitants, alarmés, rappelèrent les combattants occupés à l'attaque des ouvrages, pour qu'ils vinssent défendre leurs retranchements. Pendant ce temps, les assiégeants étaient parvenus à éteindre l'incendie. Cependant les Gaulois, quoique mourant de soif et épuisés par tant de fatigues, persistaient encore dans leur glorieuse résolution; mais enfin les galeries souterraines furent poussées jusqu'à la source de la fontaine, qui fut coupée et détournée. Les assiégés, ignorant les travaux des Romains, virent dans cet événement un arrêt du destin plutôt qu'un effet du génie des hommes : la place se rendit.

Mieux eût valu, sans doute, pour les infortunés habitants mourir de soif ou se faire tuer jusqu'au dernier sur les remparts de la ville, que de livrer leurs armes à un vainqueur qui leur réservait un traitement plus épouvantable que la mort même! Écoutons le récit hypocrite de l'historien romain :

« César, dit Hirtius, dont la clémence était bien « connue, et qui ne craignait pas qu'un acte de rigueur « pût être imputé à la cruauté de son caractère, ju« gea qu'il ne parviendrait à mettre un terme aux « insurrections de la Gaule qu'en faisant un exem« ple terrible; il ordonna de couper les mains à « tous ceux qui avaient porté les armes; mais il leur « laissa la vie, afin que leur châtiment apprît aux « *méchants* [1] ce qu'ils devaient attendre désormais. »

Mort volontaire de Drappès. — Luctère et Sure sont livrés aux Romains.

Drappès, qui, suivant ce que nous avons raconté, avait été fait prisonnier par Caninius, supportait avec impatience la captivité; la cruauté du proconsul lui fit craindre un plus grand supplice : il se laissa mourir de faim. — Dans le même temps, Luctère, qui errait dans le pays depuis sa défaite, fut trahi par l'Arverne Épasnact, auquel il avait dû demander l'hospitalité. Épasnact, ami zélé des Romains, se montra complétement digne d'une telle amitié; il fit charger de fers le fugitif Luctère, et le livra au proconsul.

[1] Est-on méchant (*improbus*), lorsqu'on s'arme contre l'oppresseur de sa patrie, lorsqu'on s'efforce de secouer le joug de l'étranger ?



Tandis que ces événements avaient lieu dans le midi de la Gaule, Labiénus avait défait les Trévires, qui refusaient de se soumettre, et avait pris leurs principaux chefs, au nombre desquels se trouvait l'Éduen Sure, le seul de tous les Éduens qui n'eût pas encore mis bas les armes.

Encouragé par ces divers succès, et n'ayant plus d'insurrection sérieuse à redouter, César résolut de visiter l'Aquitaine, où il n'avait pas encore paru, bien que la conquête en eût été faite presque entièrement par son lieutenant P. Crassus. Il y entra avec deux légions. Sa présence suffit pour décider les peuples de cette contrée à lui envoyer des députés et des otages. Il se rendit ensuite à Narbonne, d'où il envoya à ses lieutenants les ordres nécessaires pour la distribution des légions dans leurs quartiers d'hiver.

Il s'arrêta quelque temps dans la Province, assista aux assemblées des cités provinciales, où il régla diverses affaires, dont la décision lui était réservée, et distribua aux troupes des récompenses; puis il alla rejoindre les légions cantonnées en Belgique, et établit son quartier général à Némétocène, chef-lieu des Atrébates[1].

Comm dépose les armes. — Soumission de toute la Gaule. (51 ans avant J.-C.)

Ce fut à Némétocène que le proconsul reçut la nouvelle de la soumission de Comm, l'Atrébate, l'un des plus constants ennemis de la domination romaine. On doit se rappeler que ce noble chef, pour échapper à la vengeance de César, avait, comme Ambiorix, cherché un refuge en Germanie. Ambiorix s'y était fixé, n'ayant plus dans la Gaule ni famille ni compatriotes. Comm n'avait pas pu se résigner à vivre sur une terre étrangère; il était revenu après le départ des légions, et cherchait à ranimer parmi ses concitoyens la haine des Romains et l'amour de la patrie. Le découragement et la stupéfaction générale avaient fait repousser ses tentatives; il s'était vu de nouveau contraint de chercher un asile hors de son pays. Mais cette fois il n'avait pas quitté le sol gaulois; suivi d'une troupe de cavaliers dévoués, il errait sans toit, sans demeure fixe, de forêt en forêt, «vivant de pillage,» dit Hirtius, mais, en réalité, faisant une guerre de partisans qui incommodait fort les lieutenants de César, et qui souvent occasiona des disettes momentanées dans les cantonnements des légions. Cette poignée d'hommes infatigables se transportait avec célérité sur tous les points, et se multipliait ainsi aux yeux des Romains épouvantés.

Le questeur Marc Antoine, connaissant la haine de Volusénus pour le chef atrébate, le lança à la poursuite de Comm. Volusénus, préfet de la cavalerie, avait déjà tenté de faire périr le Gaulois par un assassinat; il devait s'acharner avec d'autant plus de rage contre la victime qui lui était échappée, que Comm pouvait être en mesure de venger une infâme perfidie : il accepta avec une joie féroce la mission du questeur, et se mit à battre les forêts comme s'il eût poursuivi quelque bête fauve. Comm fut averti. La lutte s'engagea; elle fut conduite de part et d'autre avec une ruse, une intrépidité sans égales, et se prolongea fort long-temps, chaque parti étant tour à tour ou battant ou battu. — Comm, plus habitué aux stratagèmes de ce genre de guerre, déploya une présence d'esprit supérieure à l'astuce de son adversaire, et à laquelle, dans une circonstance des plus critiques, il dut son salut. Il possédait quelquelques vaisseaux, et les tenait sur le rivage de la Morinie à l'ancre, et toujours prêts à mettre à la voile dans le cas où il ne lui resterait plus d'autre ressource. Un combat malheureux l'ayant mis dans la nécessité d'y recourir, il se dirigea à bride abattue vers l'anse où stationnaient ses vaisseaux. Le vent était favorable; mais la mer était basse, et le reflux avait laissé les navires à sec sur la plage. Comm et tous ses compagnons auraient été perdus si Volusénus, qui se trouvait en vue, mais encore éloigné, fût arrivé jusqu'au rivage. Comm se décida aussitôt; il ordonna aux matelots de hisser les voiles au haut des mâts. Les Romains les aperçurent de loin, et, les voyant déployées et gonflées par le vent, ils crurent les Gaulois déjà en pleine mer, cessèrent une poursuite qui, dès lors, leur semblait inutile, et revinrent sur leurs pas.

Ainsi préservé du péril qui le menaçait, et ayant rallié ses compagnons, l'intrépide Gaulois recommença à harceler Volusénus, se promettant bien de lui faire expier, tôt ou tard, et sa perfidie et la blessure qui en avait été la suite. Un jour qu'après un vif combat, Volusénus, avec quelques cavaliers, poursuivait le Gaulois fuyant, suivi d'un petit nombre d'hommes, Comm fit tout à coup volte-face, s'élança sur Volusénus, et, d'un coup de lance, lui perça la cuisse de part en part; il allait le tuer, mais les cavaliers romains accoururent, et l'enlevèrent à sa fureur. Comm, après cette action hardie, parvint à rejoindre les siens.

Cependant, satisfait de sa vengeance, et convaincu de l'inutilité de nouveaux efforts dans une lutte si inégale, le chef atrébate se décida à faire proposer sa soumission à Marc Antoine, mais sous la condition que tout se traiterait par des envoyés. Le questeur, trop heureux de terminer une guerre sans avantage pour les vainqueurs, accueillit sa demande et reçut

[1] *Nemetocenna*, Arras, que les géographes anciens nomment communément *Nemetacum*.

des otages. Ainsi Comm, en déposant les armes, ne manqua pas au serment qu'il avait fait après le guet-apens de Volusénus; il ne se retrouva pas hors d'un champ de bataille face à face avec un Romain.

CHAPITRE XVI.

PACIFICATION DE LA GAULE. — SIÉGE DE MASSALIE.

Conduite politique de César envers les Gaulois.—Légion de l'Alouette. —César envahit Rome. — Pillage du trésor consacré aux guerres gauloises. — César revient dans la Gaule. — Massalie se déclare pour Pompée. — Préparatifs de César contre Massalie. — Premier combat naval. — Défaite des Massaliotes. — Deuxième combat naval. — Nouvelle défaite des Massaliotes. — Siége et reddition de Massalie.

Conduite politique de César envers les Gaulois. — Légion de l'Alouette.

Après huit années de guerres, «où, suivant le dire de Plutarque, huit cents villes avaient été prises de vive force, et trois cents peuples forcés d'accepter le joug;» après avoir eu successivement à combattre «trois millions d'hommes, dont un tiers était resté sur le champ de bataille, et un autre tiers avait été fait prisonnier et vendu comme esclave[1],» l'heureux César avait enfin soumis cette Gaule indépendante, dont les enfants étaient depuis tant de siècles si redoutables aux Romains. Les terres avaient été dévastées, les habitations pillées et renversées, les populations égorgées; d'effroyables exactions avaient été commises; César, général, s'était montré sans foi et sans pitié, atroce et cupide; César, vainqueur, parut n'avoir plus d'autre pensée que de faire oublier aux Gaulois les malheurs de la guerre, que d'apaiser les ressentiments soulevés dans les âmes généreuses par le souvenir de ses victoires et par l'opprobre d'une domination étrangère. Sa conduite fut celle d'un conquérant habile, d'un administrateur éclairé et d'un ambitieux prévoyant. Son proconsulat allait finir, il lui importait de pacifier complétement le pays et d'éteindre jusqu'au moindre ferment de révolte. Les soins de sa grandeur future le rappelaient en Italie, et, au moment de quitter la Gaule, il ne voulait pas qu'une insurrection inopportune l'obligeât à y continuer la guerre. Ses légions, d'ailleurs, allaient lui devenir nécessaires, car il ne méditait pas moins que la conquête même de Rome.

César consacra donc à cette œuvre de prudence et de politique, à cette pacification, objet de ses désirs, le dernier hiver qu'il passa dans la Gaule. Il parcourut l'une après l'autre toutes les cités gauloises, et surtout celles de la Belgique, qui avaient le plus souffert des ravages de la guerre, et qui renfermaient des populations plus belliqueuses. Il traita les peuples avec bienveillance et avec douceur, il chercha à s'attirer l'affection des hommes influents. Sa conquête fut réduite en province, mais elle resta distincte de la Gaule narbonnaise, et prit le nom de Gaule chevelue. La chevelure longue était, à cette époque, un attribut des peuples barbares, comme la barbe longue l'a été depuis.

La Gaule chevelue se subdivisa en trois grandes contrées, la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. L'organisation de cette nouvelle province fut équitable et douce; il n'y eut ni confiscations, ni proscriptions, ni exactions pareilles à celles qui avaient désolé l'ancienne Province romaine. Aucune colonie n'y fut envoyée.

[1] Il y a de l'exagération dans ces paroles de Plutarque; toutefois, elle est moins grande qu'on ne pourrait le supposer.

La Gaule, divisée en dix-sept provinces sous Gratien, ne renfermait que cent trente-deux tribus principales, assez puissantes pour mériter le nom de peuples. Plutarque, pour compléter son nombre de trois cents, a dû compter les subdivisions de chaque tribu.

Quant aux villes, la Gaule n'en renfermait pas huit cents. Plutarque a compté, comme villes prises de force, tous les *oppida* que les troupes romaines ont occupé, et ces *oppida* étaient souvent des forteresses sans habitants.

Le nombre des guerriers contre lesquels les Romains ont eu successivement à combattre me semblait singulièrement exagéré; mais un examen attentif m'a convaincu que Plutarque, sur ce point, est beaucoup plus près de la vérité que lorsqu'il énumère le nombre des villes et des peuples. J'ai fait, d'après les *Mémoires* de César, le relevé des combattants qui lui ont été successivement opposés; quand le proconsul n'indiquait pas le chiffre, j'y ai suppléé par des calculs approximatifs les plus rigoureux qu'il m'a été possible, et voici les résultats que j'ai obtenus :

Les guerriers helvétiens étaient au nombre de. . .	92,000
Ceux des Germains étaient.	100,000
Ceux de la première confédération belge.	290,000
Ceux des Aduatikes.	20,000
Ceux des Vénètes et de la confédérat. armoricaine.	200,000
Ceux des Usipètes et des Tencthères.	110,000
Ceux des Trévires soulevés par Induciomar. . . .	100,000
Ceux des Éburons soulevés par Ambiorix.	100,000
Ceux des Nerviens attaquant Cicéron.	100,000
Ceux des Ménapiens.	35,000
Ceux des Sicambres.	2,000
Ceux des Carnutes.	50,000
Ceux des Bituriges, des Arvernes, etc.	120,000
Ceux de la confédération des Arvernes, des Éduens, etc.	150,000
Ceux de la grande confédér. pour secourir Alésia.	250,000
Ceux des Parisiens.	50,000
Ceux des Bellovakes et de la confédération des peuples belges.	100,000
Ceux des Andes et de la confédération des peuples armoricains.	100,000
Ceux des Cadurkes et de la confédération des peuples du Midi	40,000
Total.	2,160,000

En joignant à ce nombre les Bretons, que César a combattus dans ses deux expéditions en Bretagne, les Germains, qu'il a été chercher au-delà du Rhin, et tous les corps de partisans qui, durant les huit années de la guerre gauloise, ont dû harceler l'armée romaine, on arrivera à un chiffre peu éloigné de trois millions.



Marlinet del. Couché Sculp.

Les Romains vaincus prêtent serment à l'Empire Gaulois.

clémence politique fit poser les armes à tous les autres peuples de la Confédération; des députés et des otages furent de tous côtés envoyés au général romain.

Dévastation du pays des Éburons.

La confédération belge était dissoute; la guerre avait cessé dans le nord après la défaite et la soumission des Bellovakes unis à leurs voisins; mais la domination romaine inspirait tant de terreur et de haine, que les habitants des villes et des campagnes se retiraient en foule dans les bois et dans les marais impraticables; des troupes nombreuses passaient le Rhin à l'exemple de Comm, et renonçaient à leur terre natale, devenue une conquête romaine. César, afin d'arrêter le cours de ces émigrations, dissémina son armée sur différents points. Il partit ensuite avec un fort détachement pour aller mettre à feu et à sang le pays des Éburons. Il avait appris qu'une centaine de malheureux fugitifs y étaient revenus, avaient relevé leurs cabanes, et qu'Ambiorix lui-même vivait parmi eux. César avait voué à ce chef une haine implacable; il croyait, dit Hirtius, le continuateur de ses *Mémoires*, «qu'il était de son honneur de tout ravager dans ce malheureux pays, de n'y laisser ni hommes, ni habitations, ni bestiaux, afin que, si par hasard quelques habitants échappaient à ce massacre, de si grands désastres leur fissent prendre Ambiorix en une telle haine, que tout retour en son pays lui devînt impossible.»

Ambiorix échappa à la vengeance du proconsul, mais ses compagnons furent massacrés, et le peuple éburon cessa de compter parmi les peuples gaulois.

Insurrection de l'Ouest.— Siége d'Uxellodunum.

L'explosion des insurrections de l'est et de l'ouest de la Gaule avait éprouvé du retard. Un Gaulois perfide, Durat [1], chef picton, informait les Romains de tout ce qui se passait dans les conseils nationaux. Lorsqu'il vit le mouvement prêt à commencer dans l'ouest, il s'empara, secondé par un ramas d'hommes vendus comme lui à l'étranger, de Limonum [2], cité principale des Pictons, et se disposa à y soutenir un siége.—Les Andes, répondant à l'appel de Dumnac, avaient pris les armes; les braves Carnutes quittaient les forêts, devenues leur seul asile, et accouraient se réunir aux défenseurs de l'indépendance nationale; mais les cités armoricaines n'avaient pas encore organisé leurs guerriers, et les Pictons eux-mêmes étaient comprimés par Durat.— Néanmoins Dumnac se décida à aller assiéger Limonum.

A cette époque, averti par les messages de Durat, le lieutenant de César, Caninius Rabilus, dont les quartiers étaient dans la Province, se mettait aussi en marche vers Limonum avec deux légions. Il avait informé le proconsul de la situation des choses; César lui envoya immédiatement vingt-cinq cohortes, commandées par Fabius. Mais avant l'arrivée de ce renfort, Caninius n'osa pas attaquer l'armée gauloise, qui assiégeait Limonum; il se borna à camper et se fortifier à une petite distance des retranchements élevés par les Andes. Dumnac, plus hardi, marcha contre Caninius, et donna l'assaut au camp romain. Mais tous ses efforts furent inutiles; après avoir perdu nombre de braves, il se vit forcé d'abandonner l'entreprise et revint continuer le siége de Limonum.

Défaite de Dumnac. — Soumission des Andes et des Carnutes.

De retour devant la place, le chef des Andes apprit que Fabius approchait. Il craignit de se trouver en péril entre les Romains et les troupes de Durat. Aussitôt, levant le siége, il se dirigea vers le pont le plus voisin afin de repasser la Loire. Fabius, informé de ce mouvement, envoya en hâte sa cavalerie pour surprendre les Confédérés au passage. Cette cavalerie arriva effectivement au moment où, encombrés de bagages, ils traversaient le pont; elle attaqua leur arrière-garde, tua beaucoup de monde, et fit un butin considérable.

Le lendemain, Fabius suivant sa cavalerie avec les légions, passa le pont que Dumnac avait imprudemment laissé subsister, et poursuivit les Gaulois, qu'il accabla. Les vainqueurs étaient animés d'une telle fureur, «que, dit Hirtius, ils tuèrent tant que les «chevaux purent aller, et tant que les bras purent «frapper: on massacra plus de douze mille Gaulois, «soit de ceux qui avaient les armes à la main, soit «de ceux qui les avaient jetées bas [1].»

Fabius savait que les Carnutes et leurs alliés marchaient au secours de Dumnac; il ne laissa pas à ces peuples le temps d'arriver, et entra subitement sur leur territoire. Les Carnutes, effrayés par cette apparition imprévue, et par la nouvelle du désastre des Gaulois au bord de la Loire, firent leur soumission et livrèrent des otages. Les Andes et les cités armoricaines suivirent cet exemple. Dumnac, abandonné par les siens et frappé de proscription, s'enfuit de forêt en forêt jusqu'au fond de l'Armorique. Drappès réussit à rallier cinq mille hommes échappés au dernier massacre, et courut rejoindre les Cadurkes soulevés par Luctère.

Insurrection des Cadurkes. — Blocus d'Uxellodunum.

Ce brave lieutenant de Vercingétorix avait profité de l'occasion favorable et du départ de Caninius Ra-

[1] Il existe une médaille, citée par M. Mionnet, et qui paraît se rapporter à ce chef. D'un côté elle offre une tête d'homme avec le mot DURATIUS, et de l'autre un cheval au galop avec le mot IVLIOS.

[2] Aujourd'hui Poitiers.

[1] *Bell. Gall.*, HIRT., c. 29. Le livre unique d'Hirtius forme le huitième livre des *Mémoires de César*.



blics pour déployer le drapeau national. A sa voix, les Cadurkes et tous les Confédérés du midi avaient pris les armes.

Luctère avait toujours le projet d'attaquer la Province romaine, et il avait déjà commencé à en dévaster les frontières, lorsqu'il apprit le retour de Caninius, dont, par la défaite de Dumnac, les deux légions étaient devenues disponibles. Le chef des Cadurkes, craignant de se trouver serré entre ces légions et les garnisons de la Province, se retira dans son pays natal. Il jouissait d'une grande influence parmi ses compatriotes; il en avait été, au temps de sa prospérité, le conseiller respecté et le principal chef. Il s'établit dans Uxellodunum [1], place forte, surtout par sa position, et dont les habitants, autrefois ses clients, l'accueillirent avec empressement; ensuite il réunit à ses troupes celles de Drappès.

Caninius parut bientôt devant Uxellodunum; mais reconnaissant que cette citadelle était environnée de toutes parts d'escarpements tels que, même sans trouver de résistance, un homme armé aurait peine à y monter; sachant, d'ailleurs, que les Gaulois y avaient introduit tant de bagages, qu'en cas de retraite ils ne pouvaient échapper à sa poursuite, il renonça à enlever la place de vive force, établit ses troupes dans trois camps situés sur des hauteurs voisines, et commença une ligne de circonvallation pour bloquer la ville.

Sortie de Luctère et de Drappès. — Leur défaite.

A l'aspect de ces travaux, les assiégés se rappelerent avec effroi le sort d'Alésia. Luctère, qui s'y était trouvé avec Vercingétorix, les engagea à faire de grands approvisionnements. On convint, en conséquence, qu'une moitié de la garnison sortirait pour explorer le pays et recueillir des vivres, tandis que l'autre moitié resterait pour la défense de la place. Conduits par Luctère et Drappès, les fourrageurs parcoururent les campagnes et ramassèrent une grande quantité de blé; ensuite ils revinrent vers Uxellodunum, et campèrent à dix milles de la ville, afin d'être à portée d'y faire entrer partiellement leurs convois. — Drappès resta à la garde du camp, Luctère fut chargé d'escorter les transports au fur et à mesure qu'ils pourraient s'effectuer. — Après avoir disposé des postes d'observation sur la route qu'il comptait suivre, et pour se garder de toute surprise, vers la dixième heure de la nuit il mit sa colonne en mouvement. Mais le bruit des chevaux fut entendu par les vedettes romaines. Au point du jour, Caninius chargea les éclaireurs gaulois postés en observation; troublés par cette attaque imprévue, ils se replièrent en désordre vers le gros de la colonne, qui fut elle-même attaquée à l'improviste et dispersée. — Les Romains ne firent aucun prisonnier. Luctère échappa avec un petit nombre des siens, mais il ne put rentrer dans le camp.—Caninius, poursuivant ses avantages, marcha avec une légion, précédée de sa cavalerie et de cette infanterie germaine habituée à combattre au milieu des chevaux, vers le corps resté sous les ordres de Drappès. Le camp gaulois était placé au pied d'une colline, au bord d'une rivière, et dominé par des hauteurs que Drappès avait négligé de faire occuper. Le combat fut engagé par la cavalerie et par les Germains; les cohortes s'emparèrent des hauteurs, et se précipitèrent ensuite avec impétuosité et en colonnes serrées vers les retranchements, qu'elles forcèrent. Tout fut pris ou tué; Drappès lui-même fut fait prisonnier. Les Romains rapportèrent dans leurs camps un énorme butin. — Après cette victoire importante, le blocus, un moment abandonné, fut repris par les légions de Caninius, renforcées par les vingt-cinq cohortes de Fabius, qui arrivaient victorieuses des Confédérés armoricains.

Supplice de Gutruat.

Tandis que Fabius et Caninius resserraient le blocus d'Uxellodunum, César, après avoir établi chez les Bellovakes, avec quinze cohortes, son questeur Marc Antoine, qu'il chargea de contenir les Belges en cas de quelque nouvelle insurrection, visita les diverses contrées qui avaient pris part à la Confédération, se faisant livrer des otages choisis parmi les personnages importants des cités, et cherchant, d'ailleurs, à rassurer les esprits de la multitude. —Étant arrivé chez les Carnutes, qui s'étaient soulevés les premiers, il ordonna, avec d'horribles menaces, qu'on lui amenât, mort ou vif, le patriote Gutruat. Ce chef s'était montré le plus ardent provocateur de la guerre entreprise pour la délivrance de la Gaule, et que le général romain qualifiait de révolte; il vivait seul dans les forêts depuis que ses concitoyens, vaincus par les souffrances, s'étaient résignés à demander la paix. La triste destinée des Éburons effraya les Carnutes; redoutant la colère de César, ils eurent la lâcheté d'aller à la recherche de Gutruat. Ils découvrirent sa retraite, se saisirent de ce malheureux guerrier, naguère leur chef et toujours dévoué à sa patrie, et le livrèrent aux prétoriens du proconsul. César avait fait croire qu'il épargnerait la vie de Gutruat; mais, voulant conserver une apparence d'humanité tout en satisfaisant son penchant pour la vengeance, il se fit demander par ses légions le supplice du chef carnute, et parut y souscrire contre sa volonté. L'héroïque Gutruat fut battu de verges jusqu'à la mort, puis un licteur trancha la tête à son cadavre.

[1] Aujourd'hui Capdenac. Voir la note jointe à notre explication de la carte de la *Gaule romaine*, ainsi que le plan joint à cette carte.

Siége d'Uxellodunum. — Belle défense des assiégés. — Prise de la ville. — Cruauté de César.

Ce fut chez les Carnutes que César apprit les défaites successives de Luctère et de Drappès, et la ferme résolution des habitants d'Uxellodunum de résister aux Romains jusqu'à la dernière extrémité. Il partit aussitôt avec toute sa cavalerie, ordonnant à un de ses lieutenants de le suivre avec deux légions. Arrivé devant Uxellodunum, il trouva cette place complétement investie, et les ouvrages tellement avancés, qu'il n'était plus possible de songer à lever le siége. Des transfuges lui ayant appris que les assiégés étaient abondamment pourvus de vivres, il essaya de les priver d'eau. La ville était située sur une montagne escarpée, formant une presqu'île allongée, entourée par une vallée, au fond de laquelle coulait une rivière (le Lot), si profondément encaissée, qu'on eût tenté vainement d'en détourner le cours. Les habitants ne pouvaient descendre y chercher de l'eau que par des sentiers escarpés, exposés aux traits des assiégeants. Il fut donc facile aux Romains de leur en interdire l'accès. La population d'Uxellodunum n'eut plus d'autre moyen de se procurer de l'eau que d'aller en puiser à une source assez considérable, sortant d'un rocher, au pied même des murailles de la ville, du côté que le fleuve n'entourait pas, et qui avait environ trois cents pieds d'étendue.

César entreprit d'enlever cette dernière ressource aux Gaulois. Au moyen de mantelets pour abriter les travailleurs sur la pente de la montagne, il fit élever une terrasse vis-à-vis de la fontaine. Il n'y réussit qu'à force de travail et en combattant sans cesse. Les habitants, favorisés par leur position sur la hauteur, tiraient sans danger sur les Romains, et leur tuaient ou blessaient beaucoup de monde. Ceux-ci ne se décourageaient pas; ils travaillaient à creuser une galerie souterraine depuis la terrasse jusqu'à la source, afin d'y arriver sans péril aucun, et sans même que les Gaulois pussent s'en douter. — Aussitôt que la terrasse fut suffisamment exhaussée, César y fit dresser une tour de dix étages qui dominait les abords de la fontaine, sans toutefois s'élever jusqu'à la hauteur des murs de la ville. Dans cette tour, on plaça des machines de guerre. Dès lors les habitants, accablés par les traits que ces machines portaient jusqu'à la fontaine, ne pouvaient plus en approcher, et les hommes, les chevaux, les bestiaux, tout ce qu'il y avait de vivant dans la ville périssait de soif.

Dans cette situation extrême, les assiégés firent rouler vers la terrasse des tonneaux remplis de bois sec, de suif, de bitume et d'autres matières inflammables, auxquelles ils mirent le feu. En même temps, ils firent une sortie, et attaquèrent les Romains pour les empêcher de s'opposer à l'incendie. L'expédient réussit à merveille. Les assiégeants virent tout-à-coup la flamme s'élever et dévorer leurs divers ouvrages. Cependant, malgré tous les périls qui les environnaient, ils ne lâchèrent pas pied. L'action se passait à la vue des deux armées, et les combattants étaient animés par les cris de leurs compagnons d'armes ou de leurs concitoyens.

César, voyant un grand nombre des siens blessés et hors de combat, ordonna à ses cohortes de monter au pas de charge, et de tous les côtés à la fois, vers la ville, en poussant de grands cris, et comme si elles voulaient enlever la place d'assaut. Les habitants, alarmés, rappelèrent les combattants occupés à l'attaque des ouvrages, pour qu'ils vinssent défendre leurs retranchements. Pendant ce temps, les assiégeants étaient parvenus à éteindre l'incendie. Cependant les Gaulois, quoique mourant de soif et épuisés par tant de fatigues, persistaient encore dans leur glorieuse résolution; mais enfin les galeries souterraines furent poussées jusqu'à la source de la fontaine, qui fut coupée et détournée. Les assiégés, ignorant les travaux des Romains, virent dans cet événement un arrêt du destin plutôt qu'un effet du génie des hommes : la place se rendit.

Mieux eût valu, sans doute, pour les infortunés habitants mourir de soif ou se faire tuer jusqu'au dernier sur les remparts de la ville, que de livrer leurs armes à un vainqueur qui leur réservait un traitement plus épouvantable que la mort même! Écoutons le récit hypocrite de l'historien romain :

« César, dit Hirtius, dont la clémence était bien « connue, et qui ne craignait pas qu'un acte de rigueur « pût être imputé à la cruauté de son caractère, ju- « gea qu'il ne parviendrait à mettre un terme aux « insurrections de la Gaule qu'en faisant un exem- « ple terrible; il ordonna de couper les mains à « tous ceux qui avaient porté les armes; mais il leur « laissa la vie, afin que leur châtiment apprît aux « *méchants* [1] ce qu'ils devaient attendre désormais. »

Mort volontaire de Drappès. — Luctère et Sure sont livrés aux Romains.

Drappès, qui, suivant ce que nous avons raconté, avait été fait prisonnier par Caninius, supportait avec impatience la captivité; la cruauté du proconsul lui fit craindre un plus grand supplice : il se laissa mourir de faim.—Dans le même temps, Luctère, qui errait dans le pays depuis sa défaite, fut trahi par l'Arverne Épasnact, auquel il avait dû demander l'hospitalité. Épasnact, ami zélé des Romains, se montra complétement digne d'une telle amitié; il fit charger de fers le fugitif Luctère, et le livra au proconsul.

[1] Est-on méchant (*improbus*), lorsqu'on s'arme contre l'oppresseur de sa patrie, lorsqu'on s'efforce de secouer le joug de l'étranger?



Tandis que ces événements avaient lieu dans le midi de la Gaule, Labiénus avait défait les Trévires, qui refusaient de se soumettre, et avait pris leurs principaux chefs, au nombre desquels se trouvait l'Éduen Sure, le seul de tous les Éduens qui n'eût pas encore mis bas les armes.

Encouragé par ces divers succès, et n'ayant plus d'insurrection sérieuse à redouter, César résolut de visiter l'Aquitaine, où il n'avait pas encore paru, bien que la conquête en eût été faite presque entièrement par son lieutenant P. Crassus. Il y entra avec deux légions. Sa présence suffit pour décider les peuples de cette contrée à lui envoyer des députés et des otages. Il se rendit ensuite à Narbonne, d'où il envoya à ses lieutenants les ordres nécessaires pour la distribution des légions dans leurs quartiers d'hiver.

Il s'arrêta quelque temps dans la Province, assista aux assemblées des cités provinciales, où il régla diverses affaires, dont la décision lui était réservée, et distribua aux troupes des récompenses; puis il alla rejoindre les légions cantonnées en Belgique, et établit son quartier général à Némétocène, chef-lieu des Atrébates[1].

Comm dépose les armes. — Soumission de toute la Gaule. (51 ans avant J.-C.)

Ce fut à Némétocène que le proconsul reçut la nouvelle de la soumission de Comm, l'Atrébate, l'un des plus constants ennemis de la domination romaine. On doit se rappeler que ce noble chef, pour échapper à la vengeance de César, avait, comme Ambiorix, cherché un refuge en Germanie. Ambiorix s'y était fixé, n'ayant plus dans la Gaule ni famille ni compatriotes. Comm n'avait pas pu se résigner à vivre sur une terre étrangère; il était revenu après le départ des légions, et cherchait à ranimer parmi ses concitoyens la haine des Romains et l'amour de la patrie. Le découragement et la stupéfaction générale avaient fait repousser ses tentatives; il s'était vu de nouveau contraint de chercher un asile hors de son pays. Mais cette fois il n'avait pas quitté le sol gaulois; suivi d'une troupe de cavaliers dévoués, il errait sans toit, sans demeure fixe, de forêt en forêt, «vivant de pillage,» dit Hirtius, mais, en réalité, faisant une guerre de partisans qui incommodait fort les lieutenants de César, et qui souvent occasiona des disettes momentanées dans les cantonnements des légions. Cette poignée d'hommes infatigables se transportait avec célérité sur tous les points, et se multipliait ainsi aux yeux des Romains épouvantés.

Le questeur Marc Antoine, connaissant la haine de Volusénus pour le chef atrébate, le lança à la poursuite de Comm. Volusénus, préfet de la cavalerie, avait déjà tenté de faire périr le Gaulois par un assassinat; il devait s'acharner avec d'autant plus de rage contre la victime qui lui était échappée, que Comm pouvait être en mesure de venger une infâme perfidie : il accepta avec une joie féroce la mission du questeur, et se mit à battre les forêts comme s'il eût poursuivi quelque bête fauve. Comm fut averti. La lutte s'engagea; elle fut conduite de part et d'autre avec une ruse, une intrépidité sans égales, et se prolongea fort long-temps, chaque parti étant tour à tour ou battant ou battu. — Comm, plus habitué aux stratagèmes de ce genre de guerre, déploya une présence d'esprit supérieure à l'astuce de son adversaire, et à laquelle, dans une circonstance des plus critiques, il dut son salut. Il possédait quelquelques vaisseaux, et les tenait sur le rivage de la Morinie à l'ancre, et toujours prêts à mettre à la voile dans le cas où il ne lui resterait plus d'autre ressource. Un combat malheureux l'ayant mis dans la nécessité d'y recourir, il se dirigea à bride abattue vers l'anse où stationnaient ses vaisseaux. Le vent était favorable; mais la mer était basse, et le reflux avait laissé les navires à sec sur la plage. Comm et tous ses compagnons auraient été perdus si Volusénus, qui se trouvait en vue, mais encore éloigné, fût arrivé jusqu'au rivage. Comm se décida aussitôt; il ordonna aux matelots de hisser les voiles au haut des mâts. Les Romains les aperçurent de loin, et, les voyant déployées et gonflées par le vent, ils crurent les Gaulois déjà en pleine mer, cessèrent une poursuite qui, dès lors, leur semblait inutile, et revinrent sur leurs pas.

Ainsi préservé du péril qui le menaçait, et ayant rallié ses compagnons, l'intrépide Gaulois recommença à harceler Volusénus, se promettant bien de lui faire expier, tôt ou tard, et sa perfidie et la blessure qui en avait été la suite. Un jour qu'après un vif combat, Volusénus, avec quelques cavaliers, poursuivait le Gaulois fuyant, suivi d'un petit nombre d'hommes, Comm fit tout à coup volte-face, s'élança sur Volusénus, et, d'un coup de lance, lui perça la cuisse de part en part; il allait le tuer, mais les cavaliers romains accoururent, et l'enlevèrent à sa fureur. Comm, après cette action hardie, parvint à rejoindre les siens.

Cependant, satisfait de sa vengeance, et convaincu de l'inutilité de nouveaux efforts dans une lutte si inégale, le chef atrébate se décida à faire proposer sa soumission à Marc Antoine, mais sous la condition que tout se traiterait par des envoyés. Le questeur, trop heureux de terminer une guerre sans avantage pour les vainqueurs, accueillit sa demande et reçut

[1] *Nemetocenna*, Arras, que les géographes anciens nomment communément *Nemetacum*.

des otages. Ainsi Comm, en déposant les armes, ne manqua pas au serment qu'il avait fait après le guet-apens de Volusénus; il ne se retrouva pas hors d'un champ de bataille face à face avec un Romain.

CHAPITRE XVI.

PACIFICATION DE LA GAULE. — SIÉGE DE MASSALIE.

Conduite politique de César envers les Gaulois.—Légion de l'Alouette. —César envahit Rome. — Pillage du trésor consacré aux guerres gauloises. — César revient dans la Gaule. — Massalie se déclare pour Pompée. — Préparatifs de César contre Massalie. — Premier combat naval. — Défaite des Massaliotes. — Deuxième combat naval. — Nouvelle défaite des Massaliotes. — Siége et reddition de Massalie.

Conduite politique de César envers les Gaulois. — Légion de l'Alouette.

Après huit années de guerres, «où, suivant le dire de Plutarque, huit cents villes avaient été prises de vive force, et trois cents peuples forcés d'accepter le joug;» après avoir eu successivement à combattre «trois millions d'hommes, dont un tiers était resté sur le champ de bataille, et un autre tiers avait été fait prisonnier et vendu comme esclave[1],» l'heureux César avait enfin soumis cette Gaule indépendante, dont les enfants étaient depuis tant de siècles si redoutables aux Romains. Les terres avaient été dévastées, les habitations pillées et renversées, les populations égorgées; d'effroyables exactions avaient été commises; César, général, s'était montré sans foi et sans pitié, atroce et cupide; César, vainqueur, parut n'avoir plus d'autre pensée que de faire oublier aux Gaulois les malheurs de la guerre, que d'apaiser les ressentiments soulevés dans les âmes généreuses par le souvenir de ses victoires et par l'opprobre d'une domination étrangère. Sa conduite fut celle d'un conquérant habile, d'un administrateur éclairé et d'un ambitieux prévoyant. Son proconsulat allait finir, il lui importait de pacifier complétement le pays et d'éteindre jusqu'au moindre ferment de révolte. Les soins de sa grandeur future le rappelaient en Italie, et, au moment de quitter la Gaule, il ne voulait pas qu'une insurrection inopportune l'obligeât à y continuer la guerre. Ses légions, d'ailleurs, allaient lui devenir nécessaires, car il ne méditait pas moins que la conquête même de Rome.

César consacra donc à cette œuvre de prudence et de politique, à cette pacification, objet de ses désirs, le dernier hiver qu'il passa dans la Gaule. Il parcourut l'une après l'autre toutes les cités gauloises, et surtout celles de la Belgique, qui avaient le plus souffert des ravages de la guerre, et qui renfermaient des populations plus belliqueuses. Il traita les peuples avec bienveillance et avec douceur, il chercha à s'attirer l'affection des hommes influents. Sa conquête fut réduite en province, mais elle resta distincte de la Gaule narbonnaise, et prit le nom de Gaule chevelue. La chevelure longue était, à cette époque, un attribut des peuples barbares, comme la barbe longue l'a été depuis.

La Gaule chevelue se subdivisa en trois grandes contrées, la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. L'organisation de cette nouvelle province fut équitable et douce; il n'y eut ni confiscations, ni proscriptions, ni exactions pareilles à celles qui avaient désolé l'ancienne Province romaine. Aucune colonie n'y fut envoyée.

[1] Il y a de l'exagération dans ces paroles de Plutarque; toutefois, elle est moins grande qu'on ne pourrait le supposer.

La Gaule, divisée en dix-sept provinces sous Gratien, ne renfermait que cent trente-deux tribus principales, assez puissantes pour mériter le nom de peuples. Plutarque, pour compléter son nombre de trois cents, a dû compter les subdivisions de chaque tribu.

Quant aux villes, la Gaule n'en renfermait pas huit cents. Plutarque a compté, comme villes prises de force, tous les *oppida* que les troupes romaines ont occupé, et ces *oppida* étaient souvent des forteresses sans habitants.

Le nombre des guerriers contre lesquels les Romains ont eu successivement à combattre me semblait singulièrement exagéré; mais un examen attentif m'a convaincu que Plutarque, sur ce point, est beaucoup plus près de la vérité que lorsqu'il énumère le nombre des villes et des peuples. J'ai fait, d'après les *Mémoires* de César, le relevé des combattants qui lui ont été successivement opposés; quand le proconsul n'indiquait pas le chiffre, j'y ai suppléé par des calculs approximatifs les plus rigoureux qu'il m'a été possible, et voici les résultats que j'ai obtenus :

Les guerriers helvétiens étaient au nombre de. . .	92,000
Ceux des Germains étaient.	100,000
Ceux de la première confédération belge.	290,000
Ceux des Aduatikes.	20,000
Ceux des Vénètes et de la confédérat. armoricaine.	200,000
Ceux des Usipètes et des Tencthères.	110,000
Ceux des Trévires soulevés par Induciomar. . . .	100,000
Ceux des Éburons soulevés par Ambiorix.	100,000
Ceux des Nerviens attaquant Cicéron.	100,000
Ceux des Ménapiens.	35,000
Ceux des Sicambres.	2,000
Ceux des Carnutes.	50,000
Ceux des Bituriges, des Arvernes, etc.	120,000
Ceux de la confédération des Arvernes, des Éduens, etc.	150,000
Ceux de la grande confédér. pour secourir Alésia.	250,000
Ceux des Parisiens.	50,000
Ceux des Bellovakes et de la confédération des peuples belges.	100,000
Ceux des Andes et de la confédération des peuples armoricains.	100,000
Ceux des Cadurkes et de la confédération des peuples du Midi	40,000
Total.	2,160,000

En joignant à ce nombre les Bretons, que César a combattus dans ses deux expéditions en Bretagne, les Germains, qu'il a été chercher au-delà du Rhin, et tous les corps de partisans qui, durant les huit années de la guerre gauloise, ont dû harceler l'armée romaine, on arrivera à un chiffre peu éloigné de trois millions.



Martinet del. Couché Sculp.

Les Romains vaincus prêtent serment a l'Empire Gaulois.

Monuments Gallo Romains.



Aqueducs

1 de St Just (Rhône) 2 de Jouy (Moselle) 3 de Gargallon (Var)

César laissa aux peuples qu'il avait soumis et leurs terres et leurs villes; il ne changea rien à leur gouvernement et respecta les lois constitutives des diverses cités. Il leur imposa seulement, sous la dénomination honorable de *solde militaire*, une contribution de quarante millions de sesterces (8,200,000 francs), considérable, sans doute, en raison de l'épuisement que huit ans de sacrifices avaient dû causer dans la Gaule, mais modérée, si l'on a égard à la richesse naturelle de cette vaste contrée. Les dévastations et les pillages, qui précédemment avaient eu lieu par l'ordre du proconsul, pouvaient lui faire apprécier facilement l'impuissance financière des peuples envers lesquels sa politique le portait à se montrer généreux. César exempta même entièrement de toute charge certaines cités, sans doute celles qui étaient restées alliées fidèles des Romains. Plusieurs villes sollicitèrent son patronage particulier; il le leur accorda, et consentit qu'elles prissent son nom [1]. Il fit espérer le titre et les droits de citoyens romains à ceux des nobles gaulois qui se montrèrent zélés pour les intérêts de la République, et dont le crédit devait s'employer utilement à une pacification durable.—Il évita soigneusement tout ce qui pouvait blesser les préjugés religieux ou les croyances et les susceptibilités nationales; par son ordre, tous les monuments gaulois furent respectés, même ceux qui rappelaient ses propres défaites.—Plutarque rapporte que les Arvernes avaient déposé dans un de leurs temples l'épée enlevée à César dans la grande bataille livrée en Séquanie contre Vercingétorix; et que le proconsul l'ayant reconnue en parcourant le pays, s'opposa à ce que ses officiers l'arrachassent du sanctuaire, et leur dit en souriant : « Laissez-la, elle est sacrée. »

Ce fut par cette modération calculée, par ces ménagements tout politiques, que César réussit à s'assurer pour un avenir peu éloigné d'importantes ressources. Le temps approchait où il devait passer le Rubicon, et aller disputer à Pompée le pouvoir dictatorial. Ceux qu'il avait vaincus naguère devinrent pour lui des instruments de victoire. Il organisa à ses frais une légion composée en totalité de Gaulois qui avaient combattu glorieusement durant la guerre de l'indépendance, soit dans les corps auxiliaires, soit même contre les légionnaires romains. Il rendit cette légion égale aux légions italiennes. Il lui attribua la même solde, les mêmes prérogatives et le même costume, sauf une légère différence dans la forme du casque, dont le cimier était surmonté d'une alouette [2], les ailes déployées, ce qui fit donner à ce corps d'élite le nom de *légion de l'Alouette*. César ajouta aussi à son armée des troupes de différentes armes où excellaient les Gaulois, de l'infanterie pesante de Belgique, de l'infanterie légère de l'Aquitaine et de l'Arvernie, des archers ruthéniens, etc.

En traitant avec tant d'habiles ménagements la Province nouvelle, César indisposait évidemment l'ancienne, qui, pour sa soumission de si vieille date, était loin d'avoir jamais obtenu les mêmes avantages; mais il savait que cette dernière était liée aux destinées de Pompée, et que ce général comptait de nombreux partisans parmi les principaux citoyens de la Gaule méridionale. Il importait à César d'obtenir, de son côté, une influence positive dans la nouvelle province, aux dépens même d'une popularité au moins douteuse dans les régions influencées dès long-temps par le patronage de son rival.

César envahit Rome.—Pillage du trésor consacré aux guerres gauloises (49 ans av. J.-C.).

Ce fut avec les légions qui avaient combattu dans les Gaules et avec ses auxiliaires gaulois que César repassa les Alpes, traversa le Rubicon, battit, chemin faisant, les légions dévouées à Pompée, et poursuivit sa marche victorieuse jusqu'à Rome. Il fut puissamment secondé par ses nouveaux compagnons. Tout tremblait, tout fuyait à l'aspect de ces intrépides guerriers. Le souvenir des malheurs que les légions sorties de l'Italie avaient fait peser sur leur patrie rendait les Gaulois impitoyables envers les peuples italiens. « On sait, dit à cette occasion un historien moderne, avec quelle rapidité César se rendit maître de Rome : Pompée, le Sénat, tous ses ennemis, s'enfuirent sans oser l'attendre, et se dispersèrent en Espagne, en Grèce, en Afrique. La présence des bandes transalpines sous ses enseignes contribuait fortement à cette terreur que sa marche répandit par toute l'Italie. Ce n'était pas sans indignation ni colère que les Romains, même partisans de sa cause, voyaient des cavaliers trévires dévaster les campagnes du Tibre et du Nar, et les aigles romaines humiliées, fugitives devant des légionnaires enfants de l'Aquitaine ou de la Séquanie. Les bruits les plus sinistres couraient de bouche en bouche; on exagérait le nombre de ces auxiliaires barbares, et « encore, disait-on, ce n'est que l'avant-garde d'un « effroyable déluge : dix ans de séjour parmi des peu-« ples féroces ont rendu César non moins féroce « qu'eux. Il a déchaîné du haut des Alpes la furie « gauloise; il a soulevé cette race tout entière; des

[1] *Cæsaromagus*, Beauvais; *Cæsarodunum*, Tours; *Juliomagus*, Angers; *Juliobona*, Lillebonne, etc.

[2] En latin *galerita*. Le nom de l'alouette vient du gaulois *alauda*. — « *Avis Galerita quæ gallicè Alauda dicitur.* » MARCELL. EMPIRICUS, ch. 39.—Ce nom de l'alouette doit suffire pour détromper ceux qui croient encore que le nom du coq (*gallus*) était le symbole du peuple gaulois.

bords de l'Océan et du Rhin, elle accourt sur ses «pas, car il lui a promis le pillage de Rome[1].»

César n'avait point promis à ses légions le pillage de Rome; mais il avait doublé leur solde, et ses largesses politiques, réunies à ses préparatifs militaires, avaient épuisé les trésors que le pillage de la Gaule lui avait livrés. Forcé de se montrer généreux envers ses soldats, il se décida, sans hésiter, à user des deniers publics. On se souvient de ce trésor fondé dans un temps où les Cisalpins menaçaient l'existence de la République romaine, et qui, exclusivement consacré à subvenir aux frais des guerres défensives contre les Gaulois, avait été placé dans le Capitole sous la garde des dieux protecteurs de Rome[2]. Des siècles s'étaient écoulés; la République avait grandi; les contributions, versées successivement dans la caisse sacrée, s'y étaient accumulées. Aucun dictateur tout-puissant, aucun chef de parti triomphant, n'avait osé, même dans les plus urgentes circonstances, y porter une main spoliatrice Ce que Marius et Sylla avaient respecté, César ne se fit pas scrupule de le violer; les portes du temple de Saturne, qui renfermait le trésor, furent, par son ordre, brisées à coups de hache. Vainement un tribun du peuple voulut s'opposer à cette profanation intéressée, et conjura César de ne point attirer sur la République la peine de son sacrilége : «la République n'a rien à craindre, répondit le proconsul, je «l'ai déliée de ses serments en soumettant les Gau«lois.»

On pénétra dans le sanctuaire, l'or et l'argent en furent enlevés et distribués aux troupes; les sommes amassées pour résister aux invasions des nations gauloises furent ainsi prodiguées dans le Capitole à des soldats gaulois qui avaient envahi Rome pour assurer la ruine de la liberté romaine.

César revient dans la Gaule.—Massalie se déclare pour Pompée.

Pompée s'était retiré en Illyrie, où il avait rassemblé beaucoup de troupes. César, avant d'aller attaquer son rival dans cette province, crut devoir lui enlever toutes les autres ressources. Son attention se fixa principalement sur l'Espagne, dont Pompée avait le proconsulat, et où se trouvaient cinq légions dévouées au parti pompéien et commandées par les lieutenants Afranius et Pétréius. Il résolut de s'y rendre lui-même, et de passer par Massalie, dont il avait lieu de suspecter les dispositions à son égard. En effet, à l'approche de César, Massalie ferma ses portes. Le proconsul demanda des explications sur ce procédé. Les *timoukes*, formant le conseil des Quinze, se transportèrent dans son camp. César accueillit ces magistrats avec une bienveillance affectée, et les exhorta à ne pas tirer l'épée les premiers : «Votre devoir comme votre intérêt, leur dit-il, est «de vous ranger du parti de toute l'Italie, et non «pas de servir les passions d'un seul homme. L'Italie «et Rome sont pour moi et avec moi: n'assumez pas «sur vos têtes la responsabilité d'une guerre qui de«viendrait funeste à vos concitoyens, et dont le ré«sultat serait encore plus dangereux pour vous.»

Les Quinze revinrent exposer à l'assemblée des Six-Cents, composant le sénat massaliote, les demandes du général romain; ils rapportèrent à César une proposition dilatoire que son caractère, ses intérêts et les données qu'il avait sur ce qui se faisait dans la ville devaient l'empêcher d'accepter. «Nous voyons, «dirent les députés, que Pompée et César, l'un et «l'autre patrons et bienfaiteurs de notre cité, sont «les chefs de deux partis qui divisent Rome. A des «bienfaits égaux nous devons une égale reconnais«sance. Qu'il nous soit donc permis de demeurer «neutres, et de n'ouvrir nos portes ni à Pompée ni «à César.»

César savait qu'en quittant Rome, Pompée avait envoyé de jeunes nobles massaliotes pour affermir leurs compatriotes dans leurs sentiments de dévouement à sa cause; il n'ignorait pas que les Six-Cents avaient fait de grands approvisionnements de vivres, d'armes, de machines de guerre et recruté de nombreuses troupes de montagnards albiciens; il était instruit que les murailles de Massalie avaient été réparées, que les portes avaient été fortifiées, que les vaisseaux avaient été mis en état de prendre la mer et de combattre. — En outre, pendant les conférences même avec les députés massaliotes, Domitius, un des lieutenants de Pompée, nommé par le sénat pompéien gouverneur de la Gaule en remplacement de César, était arrivé avec quelques vaisseaux romains, avait été admis dans le port de Massalie, et avait reçu le commandement de la flotte massaliote et la direction de tous les moyens de défense préparés pour la ville.

Préparatifs de César contre Massalie.

Cette conduite était peu en rapport avec une demande de conserver la neutralité; aussi le proconsul en fut-il vivement irrité. Il se décida à faire le siége de Massalie. Il appela trois légions, ordonna de mettre à flot et d'équiper à d'Arélate douze galères, dont il donna le commandement à Décimus Brutus. Trente jours suffirent à ces divers préparatifs.—Alors, chargeant son lieutenant Trébonius de la conduite du siége, César partit pour l'Espagne, afin d'y devancer Pompée, qu'on disait s'y rendre par la Mauritanie. César s'était fait précéder en Espagne par six mille auxiliaires gaulois, qu'il avait employés dans

[1] Lucain. *Pharsale*, liv. I et II.

[2] Voyez plus haut, liv. I, ch. II, page 68.

les précédentes guerres. Il partit, emmenant un petit nombre de soldats levés, pour la plupart, chez les peuples de l'Aquitaine, et choisis parmi les plus braves de ces peuples belliqueux.

Premier combat naval. — Défaite des Massaliotes.

Massalie avait embrassé avec confiance la cause de Pompée; elle s'était, par dévouement pour ce grand homme, résignée aux horreurs d'un siége. — Elle se disposa donc à soutenir vigoureusement l'effort des légions de César; elle tira des Alpes de nouvelles bandes d'Albiciens, qui furent introduites par mer dans ses murs; elle envoya des émissaires solliciter, l'or à la main, l'alliance des Allobroges et des Volkes. Elle organisa une armée navale, composée de dix-sept galères, dont onze pontées, et d'un nombre considérable de bâtiments légers, montés par des montagnards liguriens et par des archers auxiliaires. Domitius composa les équipages de quelques vaisseaux avec les gens qu'il avait amenés d'Italie. Quand toute cette flotte fut prête, elle sortit du port.

Brutus avait pris position avec ses navires dans une rade située non loin de Massalie; il appareilla aussitôt; les deux flottes ne tardèrent pas à se rencontrer, et l'action s'engagea. La flotte romaine était fort inférieure, par le nombre de ses vaisseaux, à celle des Massaliotes; mais elle était montée par l'élite des soldats et des centurions des légions de Trébonius, et chaque vaisseau contenait une abondante provision de grapins, de harpons, de javelots et de traits de toute espèce. Les vaisseaux massaliotes avaient des matelots plus hardis, des marins plus habitués aux manœuvres de mer; mais les soldats de César possédaient à un haut degré l'expérience des armes d'abordage et la froide intrépidité; on se battit de part et d'autre avec courage et avec acharnement. Le sort du combat resta incertain tant que les galères massaliotes parvinrent à éviter les grapins et les crocs de leurs ennemis; mais dès que les légionnaires purent aborder les vaisseaux montés par les Albiciens, et combattre avec l'épée, ils décidèrent la victoire. Neuf galères furent prises ou coulées bas, et le reste, en très mauvais état, réussit à regagner le port.

Encouragé par le succès de ses forces navales, Trébonius résolut d'attaquer Massalie du côté de la terre, et sur deux points différents. Il fit venir des ouvriers de toutes les parties de la Province, rassembla des matériaux et ordonna la construction d'une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur. Mais la ville était pourvue de machines de guerre si puissantes, que les ouvrages ordinaires de siége ne suffisaient pas pour mettre les assiégeants à l'abri, et que, pour approcher de la place, il fallut construire une galerie couverte avec des poutres épaisses. Les sorties des assiégés et l'effet de leurs machines retardaient singulièrement les travaux des Romains.

Deuxième combat naval. — Nouvelle défaite des Massaliotes.

Cependant Pompée avait appris la défaite de la flotte de Domitius et la situation critique de Massalie. Il lui importait de sauver cette ville, alliée puissante et fidèle. Il envoya à son secours dix-sept grands vaisseaux de sa flotte, qui, sous la conduite de Nasidius, un de ses lieutenants, vinrent mouiller au port de *Tauroentum*[1]. La flotte de Brutus, arrêtée près des îles *Stœchades*, était disposée de manière à observer l'ennemi, et à livrer combat quand il en serait temps.

Le lendemain, dès l'aube du jour, les galères neuves des Massaliotes et vingt vieilles galères qu'ils avaient fait radouber, et dont les équipages étaient formés de leurs marins les plus braves, rejoignirent l'escadre de Nasidius. Le combat s'engagea bientôt entre les deux flottes, combat mémorable, et dont le chantre de la *Pharsale*, poëte exact comme un historien, nous a laissé une éloquente description.

La flotte opposée à celle du lieutenant de César était formée sur une seule ligne, les vaisseaux massaliotes rangés à l'aile droite et ceux de Nasidius à l'aile gauche.

« Le jour commençait à se lever, dit Lucain, le soleil naissant projetait sur la vaste mer ses rayons brisés par les ondes; le ciel était sans nuages; les vents en silence laissaient régner dans l'air le calme et la sérénité, et l'Océan semblait aplanir ses flots pour offrir à la guerre un théâtre immobile. Alors chaque navire quitte sa place; et d'un mouvement égal s'avancent, d'un côté ceux de Massalie, de l'autre ceux de Rome. D'abord la rame les ébranle, et bientôt, à coups redoublés, elle les soulève et les fait mouvoir.

« La flotte des Romains se range en forme de croissant; aux extrémités se placent les puissantes trirèmes et les galères surmontées de quatre ou de cinq bancs de rameurs; les plus faibles garnissent le centre. Au milieu de la flotte et au-dessus d'elle s'élève, comme une tour, la poupe du vaisseau prétorien; six rangs de rameurs lui font tracer un large et profond sillon, et ses longues rames s'étendent au loin sur la mer.

« Dès que les flottes ne sont plus séparées que par l'espace qu'un vaisseau peut parcourir d'un seul coup d'aviron, mille voix remplissent les airs, et l'on n'entend plus, à travers ces clameurs, ni le bruit des rames, ni le son des trompettes. La mer

[1] Ville aujourd'hui ruinée dans le golfe de *Citharista* (la Ciotat); les *Stœchades* sont les îles d'Hyères.

tout à coup blanchit d'écume; on voit les rameurs balayer les flots, et, renversés sur leurs bancs, se frapper le sein du levier qu'ils ramènent. Les proues se heurtent à grand bruit; les vaisseaux se repoussent l'un l'autre; mille traits lancés se croisent dans l'air, bientôt la mer en est semée. Déjà les deux flottes se déploient, et les vaisseaux, divisés, se donnent un champ libre pour le combat. Alors, comme dans l'Océan, si le flux et le vent sont opposés, la mer avance et le flot recule, de même les vaisseaux ennemis sillonnent l'onde en sens contraire; la masse d'eau que l'un chasse est à l'instant repoussée par l'autre, et, balancée entre deux rames, elle y demeure comme en suspens. Mais les vaisseaux de Massalie étaient plus propres à l'attaque, plus légers à la fuite, plus faciles à ramener par de rapides évolutions, plus dociles à la main du pilote; ceux des Romains, au contraire, par leur pesanteur et leur stabilité, avaient pour eux l'avantage d'un combat de pied ferme, et tel que sur la terre on peut le donner.

«Brutus dit donc à son pilote: «Pourquoi laisser «les deux flottes se disperser ainsi sur les eaux? est-«ce d'adresse que tu veux combattre? Ramasse nos «forces, et que nos vaisseaux présentent le flanc à «la proue ennemie.» Le pilote obéit, et le combat change. Dès lors, chaque vaisseau qui, de la proue, heurte le flanc des vaisseaux de Brutus, y reste attaché, vaincu par le choc et retenu captif par le fer, qu'il enfonce. D'autres sont arrêtés par des griffes d'airain, ou liés par de longues chaînes; les rames se tiennent enlacées, et les deux flottes, couvrant la mer, forment un champ de bataille immobile. Ce n'est plus le javelot, ce n'est plus la flèche qu'on lance: on se joint, on croise les armes, on se bat l'épée à la main[1].»

Dans la mêlée, et quand la plupart des vaisseaux romains et massaliotes s'attaquaient corps à corps, Brutus courut un grand danger. Deux trirèmes de Massalie, ayant remarqué sa galère, facile à reconnaître par la flamme qu'elle portait à son mât, se dirigèrent sur cette galère à force de rames, et de façon à la prendre des deux bords; mais le pilote du général romain prévit le coup, et s'esquiva si à propos, que les deux bâtiments assaillants, obéissant à l'impétueux élan qui leur avait été imprimé, se heurtèrent avec violence; l'un d'eux eut son éperon brisé, et tous les deux, bientôt accablés par le nombre, furent coulés bas. Il est à remarquer que les vaisseaux de Nasidius se retirèrent sans combattre, tandis que leurs trop fidèles alliés soutinrent seuls le choc. Une seule galère resta pour porter dans Massalie la terrible nouvelle du désastre de la flotte aux vieillards et aux mères de famille, qui étaient les seuls habitants demeurés dans la ville, tous ceux en état de servir s'étant armés et embarqués pour la défense de leurs foyers.

De la hauteur où était placé le camp de Trébonius, on pouvait découvrir l'enceinte immense de la ville, et tout ce qu'elle renfermait, ses rues, ses places, les portiques des édifices, les temples, le forum. En observant la population, les soldats de Trébonius pouvaient découvrir dans les mouvements et par l'attitude des Massaliotes, les diverses chances du combat qui se livrait auprès des Stœchades. Les femmes et les filles sortaient des temples ou s'y rendaient alternativement; elles fléchissaient le genou devant les statues sacrées, et les baignaient de leurs larmes; les vieillards, moins émus, en observant le champ de bataille, laissaient néanmoins connaître ce qui se passait dans leur âme, soit par une morne immobilité, soit par une agitation exprimant l'enthousiasme de l'espoir; les factionnaires eux-mêmes, qui étaient distribués sur les murailles, n'étaient pas exempts de ces sympathiques impressions; on en voyait levant les mains suppliantes au ciel, laisser tomber involontairement leurs armes; enfin, les Romains virent arriver simultanément avec les assiégés la trirème, funeste messagère, et toute la foule courut au port. «Ce fut, dit l'historien Hirtius, un «deuil aussi profond, une désolation aussi violente, «que si la ville eût été prise d'assaut et livrée au «pillage.» Cependant, les assiégés persistèrent dans leur généreuse résistance, et continuèrent leurs efforts pour détruire les travaux des assiégeants avec une activité égale à celle que ceux-ci mettaient à les terminer.

Siége et reddition de Massalie.

Les Romains montrèrent la même constance; ils entreprirent de grands travaux de mines et de terrasses, et livrèrent plusieurs assauts. L'attaque et la résistance étaient également opiniâtres. Enfin, après plusieurs mois remplis par des revers et par des succès alternatifs, les assiégeants vinrent à bout de faire brèche en sapant une partie de la muraille et en renversant une tour. Cette brèche, qu'il était facile de rendre praticable, leur livrait la ville. Les Romains se disposaient à un dernier effort. Les Massaliotes n'avaient d'autre ressource que la commisération du vainqueur. Tout à coup ils sortent en foule par une porte voisine de la brèche, et s'avancent désarmés vers les assiégeants: leur attitude et leur costume sont ceux de suppliants. Cette apparition inattendue fait suspendre l'attaque; les soldats romains accourent de toutes parts pour en apprendre la cause. Trébonius lui-même arrive, et voit à ses pieds les malheureux Massaliotes. «Arrête, ô Trébo-

[1] Lucain, *Pharsale*, liv. III, vers 521 à 581.

«nius, disent les suppliants, attends le retour de «César. Nous considérons notre ville comme prise, «nous renonçons désormais à la défendre; notre sort «sera toujours comme il est maintenant, à la discré«tion de César. Cette trêve ne saurait rien compro«mettre; mais si tu laisses élargir la brèche, si les «hostilités continuent, ta sagesse et ta générosité «seront impuissantes pour contenir la rage du soldat. «Notre ville et tout ce qui respire dans son enceinte, «tout ce que ses murailles renferment, sera massa«cré, saccagé, pillé et détruit; Massalie et ses habi«tants auront vécu.»

Les supplications des Massaliotes, les lamentations de tout un peuple, touchèrent le lieutenant de César; Trébonius fit suspendre les travaux. Les ouvrages du siége furent confiés à la surveillance de quelques légionnaires, uniquement pour respecter les habitudes militaires. La trêve eut lieu, et les assiégeants attendirent dans une complète sécurité l'arrivée de César. — Les ménagements adoptés par Trébonius étaient conformes aux instructions que le proconsul lui avait laissées. César voulait qu'on évitât de prendre la ville d'assaut, de crainte que les soldats, irrités par une résistance si opiniâtre, par un siége si long et si pénible, ne détruisissent Massalie de fond en comble, ainsi qu'ils en avaient fait le serment. Sa gloire était intéressée à prévenir un si grand désastre, qui eût compromis ses prétentions à la clémence et fait douter de son amour pour les arts, dont la ville gallo-grecque renfermait de précieux monuments. —Quelle que fût d'ailleurs la haine de César contre les Massaliotes, on ne pouvait douter de la sincérité des ordres reçus par Trébonius; cependant les légions murmuraient, et reprochaient à leur général de les frustrer d'une conquête assurée et de leur ravir le fruit de tant de fatigues.

Tandis que des deux côtés on attendait impatiemment le retour de César, les ouvrages des assiégeants se trouvèrent tout à coup en proie à un violent incendie, qu'un vent impétueux favorisait; la terrasse, les mantelets, la tortue, la tour et les batteries de balistes et de catapultes, tout, en peu d'instants, fut réduit en cendres. L'incendie était-il l'œuvre de quelques légionnaires mécontents et cherchant à se donner un prétexte d'attaque contre les Massaliotes, ou la suite de quelque trahison des assiégés? C'est ce qu'on ignore. Toutefois, sujet d'une courte joie pour les assiégés, cet immense dommage fut promptement réparé par les assiégeants, qu'animaient au travail et la colère et l'espoir de ne pas manquer la vengeance qui leur était échappée. Les deux partis s'accusèrent réciproquement de la violation d'une trêve qui était trop dans l'intérêt des assiégés pour qu'il soit raisonnable d'admettre à cet égard l'assertion positive de l'historien de la guerre entre César et Pompée[1]. Quoi qu'il en soit, il était temps, pour les malheureux Massaliotes, que le proconsul arrivât: la famine et la peste dévoraient ces malheureux, et leur sort ne pouvait pas être fait pire par le vainqueur.

«Découragés par tous les maux qu'ils avaient soufferts, dit Hirtius, réduits à la plus affreuse famine, deux fois battus sur mer, toujours repoussés dans leurs fréquentes sorties, affligés de la mortalité causée par la longueur du siége et par le changement de nourriture (car ils ne vivaient que de vieux millet et d'orge gâté qu'on avait autrefois amassé et serré dans les greniers publics en cas de siége), voyant leurs tours et la plus grande partie de leurs murailles renversées, sans espoir de secours des provinces et des armées de Pompée en Espagne, qu'ils avaient appris s'être rendues à César, les Massaliotes se décidèrent enfin à se soumettre de bonne foi et sans supercherie au général victorieux. Quelques jours avant l'arrivée de César, Domitius, connaissant leur intention, prépara trois vaisseaux, embarqua ses gens sur deux, monta le troisième et partit à la faveur d'un brouillard. Les vaisseaux qui, par ordre de Brutus, avaient coutume de veiller sur ce qui se pas-

[1] Voici textuellement ce que raconte Hirtius:

«Cependant les Massaliotes, gens sans foi, ne cherchaient que le temps et l'occasion de nous tromper et de mettre à profit la perfidie qu'ils méditaient. En effet, au bout de quelques jours, lorsque nos gens ne s'attendaient à rien et se reposaient tranquillement, tout d'un coup, sur le midi, l'un étant retiré dans sa tente, l'autre, las et fatigué du travail, dormant dans la tranchée, et toutes leurs armes étant couvertes dans l'endroit où on les avait posées, les Massaliotes font une sortie, et à la faveur d'un vent violent, ils mettent le feu à nos ouvrages. Ce vent les seconda si bien et porta tellement le feu de tous côtés, que dans le même instant il prit aux retranchements, aux mantelets, à la tortue, à la tour, aux machines, et que tout fut consumé avant qu'on eût pu découvrir comment cela était arrivé. Nos gens, frappés d'un malheur si subit, prennent les armes qui leur tombent dans la main, sortent du camp et courent sur l'ennemi; mais de la ville on les arrête à coups de traits et de machines. Les assiégés se retirèrent donc sous leurs murailles et brûlèrent tout à leur aise la tour de brique et la galerie. Ainsi, par la trahison des assiégés et par la violence du vent, nous vîmes périr en un instant le travail de plusieurs mois. Le lendemain, les ennemis tentèrent la même chose; favorisés par le même vent, ils firent, avec plus d'assurance encore que la veille, une sortie contre la tour et la terrasse de notre première tour, et tentèrent de même d'y mettre le feu; mais nos gens, qui, le jour précédent, s'étaient relâchés de leur vigilance, avertis cette fois par l'aventure du jour précédent, avaient tout préparé pour la défense. Ainsi, après avoir tué une partie des ennemis, ils empêchèrent les autres de rien faire et les repoussèrent dans la ville.»

Un auteur qui, bien que postérieur de plusieurs siècles à César, est cependant pour nous un ancien historien (Dion Cassius, liv. XLI) dit qu'une attaque nocturne avait été repoussée par les Massaliotes; et, en s'appuyant de ce texte, et même de la conduite postérieure de César envers les défenseurs de Massalie, plusieurs écrivains modernes, notamment Crevier, en ont conclu que l'initiative de l'infraction à la trêve était imputable aux Romains.

sait dans le port, ayant aperçu les trois navires, levèrent l'ancre et les poursuivirent. Le vaisseau de Domitius força de rames, et, continuant à fuir, réussit à s'échapper; mais les deux autres, effrayés d'être vivement poursuivis, rentrèrent dans le port. Les Massaliotes firent sortir de la ville, selon l'ordre qui leur fut donné par César, toutes leurs armes et leurs machines de guerre, tirèrent tous leurs vaisseaux de leur port et de leurs arsenaux et remirent au proconsul tout ce qu'il y avait d'argent dans leur trésor; après quoi, César les épargna plutôt par considération pour l'antiquité de leur République et son ancienne réputation, que parce qu'ils l'avaient mérité. Il préserva leur ville du pillage, mais il enleva tout ce que les monuments possédaient de précieux. Il laissa leurs murailles intactes, mais il y mit une garnison de deux légions entretenues aux frais des habitants.

La chute de la vieille république massaliote fut un coup terrible porté au parti qui représentait alors l'ancienne République romaine. Pompée et les sénateurs attachés à sa fortune en ressentirent une profonde douleur, et pour donner à leurs amis vaincus la dernière marque d'affection qui fût encore à leur disposition, ils décernèrent à l'antique métropole de Massalie, à Phocée, berceau des fondateurs de la ville gallo-grecque, le titre et les droits de cité libre.

Mais cette faveur accordée à la métropole ne rendit à la colonie ni les riches trésors, ni l'existence nationale, qui venaient de lui être enlevés. Massalie, devenue sujette de Rome, se trouva désormais assimilée aux autres villes de la province, cause première de l'asservissement des Gaulois. Elle cessa de posséder l'indépendance dès que la Gaule eut perdu sa liberté. Les Massaliotes avaient ouvert les portes de la Gaule aux Romains; ils avaient abaissé devant les conquérants italiens la barrière des Alpes, ces éternels remparts qui doivent séparer la Gaule et l'Italie; ce furent les Romains eux-mêmes qui, vainqueurs des Gaulois, brisèrent les portes et ouvrirent les murailles de Massalie. Cette destinée fatale ne fut-elle pas un céleste chatiment!

Nous avons terminé le récit de cette longue guerre où la Gaule succomba sous la fortune de Rome. La patrie de Brennus et de Vercingétorix est maintenant devenue une province romaine. La conquête est consommée, et les efforts que les peuples vaincus tenteront à l'avenir pour secouer le joug ne feront que resserrer leurs chaînes.

En considérant avec attention cette mémorable lutte d'une des plus belliqueuses nations de l'ancien monde contre le peuple qui prit orgueilleusement le nom de peuple-Roi, on voit le grand nombre et le courage céder toujours la victoire au petit nombre et à la discipline; dans cette guerre comme dans toutes celles qui servirent à l'agrandissement de la puissance romaine, César suivit la politique dont Montesquieu nous a tracé l'éloquent tableau: il divisa pour régner. Malheureusement quoiqu'il s'agît alors du salut de la Gaule, le proconsul fut servi par les rivalités des peuples et par les haines des cités luttant pour s'attribuer la suprématie politique; il eut peu de choses à faire pour isoler ceux qu'il voulait écraser.

Les Romains d'ailleurs soumis à un chef unique n'avaient rien à délibérer, et quand l'ordre d'agir leur était donné, ils se mouvaient comme un seul homme, avec le même ensemble, avec une égale résolution. Les Gaulois, au contraire, avaient autant de chefs qu'ils comptaient de cités distinctes, et dans les grands dangers où le péril de la patrie réunissait tous les cœurs dans un même sentiment les avis variaient continuellement, et l'on oubliait, souvent, pour suivre une entreprise commandée par quelque intérêt secondaire, le grand effort auquel était attaché le salut de tous. Le temps que les Gaulois perdaient à mûrir une résolution était toujours utilement employé par le conquérant pour réduire successivement, et un à un, les peuples qui se laissaient entraîner à une lutte inégale parce qu'elle était partielle.

Les succès des premières tentatives de l'héroïque chef des Arvernes prouve ce que nous venons d'avancer. Vercingétorix obtint constamment l'avantage, tant qu'il put donner des ordres comme chef suprême et tant qu'il trouva dans ses subordonnés une obéissance aveugle et absolue. Mais, du moment que par l'accession des Éduens à la grande Confédération gauloise, l'esprit de rivalité et d'examen pénétra dans les conseils militaires, la fortune de la Gaule commença à décliner.

On doit donc rester convaincu que si la moitié seule des combattants armés pour la défense de la Gaule eût été constamment réunie sous un même chef, les Gaulois auraient non-seulement repoussé le joug des Romains, mais encore, en poursuivant les légions vaincues, reporté leurs drapeaux sous les murs de ce capitole dont leurs ancêtres s'étaient fait payer la rançon.

LIVRE TROISIÈME.

LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

LA GAULE SOUS CÉSAR ET SOUS AUGUSTE.

Colonies militaires. — Triomphe de César. — Supplice de Vercingétorix. — État de la Gaule à la mort de César. — La Gaule passe d'Antoine à Octave. — Auguste vient à Narbonne organiser l'administration de la Gaule. — Colonies fondées ou repeuplées par Auguste. — Nouvelle division territoriale de la Gaule. — Discordes intestines à Vienne. — La population allobrogique est expulsée de Vienne. — Blocus de Vienne par les Allobroges. — Révolte des esclaves. — Expulsion des Latins de la colonie de Vienne. — Fondation de Lugdunum. — Lyon devient la capitale des Gaules. — Gouvernement. — Administration civile et financière. — Institutions militaires. — Établissements d'éducation. — Agriculture. — Institutions religieuses. — Fusion du polythéisme gaulois et du polythéisme romain. — Le druidisme conserve son influence populaire. — Routes nouvelles ouvertes par Auguste. — Auguste rend la Narbonnaise au peuple et au Sénat romain. — Nouveau voyage d'Auguste dans la Gaule. — Son séjour à Lyon. — Extorsions de Licinius. — Autel élevé à Auguste par les peuples gaulois. — Guerre de Drusus et de Tibère en Germanie. — Établissement forcé des Sicambres et d'autres peuples germains dans la Gaule. — Désastre de Varus. — Mort d'Auguste. (De l'an 49 avant J.-C. à l'an 14 de l'ère chrétienne).

La Gaule, sous la domination romaine, présente des faces bien diverses. — Quand la politique modération de César eut concilié à sa famille l'affection des Gaulois, Auguste, son fils adoptif et son successeur, organisa l'administration du pays, et y implanta la civilisation romaine. La Gaule devint bientôt une contrée riche et prospère, où les lettres, les sciences et les arts brillèrent d'un vif éclat. Cette prospérité n'eut pas une longue durée. — Quelques insurrections sérieuses, plusieurs tentatives de créer un empire gaulois, attestent que l'esprit de nationalité, qui commençait à abandonner les Romains, n'était pas complétement éteint dans le cœur des Gaulois. — Les exigences du fisc impérial commencèrent les misères de la Gaule, qui fut rapidement portée au comble par les irruptions des Barbares. A la décadence progressive de la civilisation, on put croire un moment que la société allait périr; mais l'introduction du christianisme s'était lentement effectuée, et la religion nouvelle devait retenir par un lien commun toutes ces populations, que le flot des invasions ou le ravage des guerres aurait dispersées.

Le récit que nous allons offrir à nos lecteurs leur présentera le tableau de ces événements variés. Au sein des institutions créées par le génie romain, au milieu des ruines faites par la barbarie des nations germaniques, nous essaierons de distinguer les faits et les caractères qui appartiennent en propre au peuple gaulois. Nous retracerons le progrès, la grandeur et la décadence de la domination impériale dans la Gaule; les atteintes que lui portèrent successivement les Goths, les Bourguignons et les Francs, jusqu'au moment où ce dernier peuple porta le dernier coup à la puissance romaine, en s'établissant définitivement sur le territoire des Gaulois.

Colonies militaires.

Après la prise de Massalie, César ne sévit pas seulement contre les Massaliotes, il fit aussi peser les effets de sa colère sur les villes et sur les peuples de la Gaule narbonnaise, qui s'étaient montrés ou favorables à Pompée, ou seulement indécis entre les deux partis. — La diversion des Allobroges et des Arécomikes, provoquée par l'or et les sollicitations des Massaliotes, n'avait eu qu'une faible importance; le vainqueur traita cependant ces peuples avec une rigueur qu'auraient à peine motivée de véritables révoltes; il voulut même qu'une inscription gravée sur une des places de *Nemausus*[1], transmit à la postérité le souvenir de la petite victoire qu'il avait remportée sur ces deux peuples. Il confisca une partie des terres de ses ennemis et décréta l'établissement de trois colonies militaires, qui furent installées, dans l'an 49 avant l'ère chrétienne, à *Narbo*, à *Arelate* et à *Biterræ*[2]. Il fonda aussi *Forum-Julii*[3], colonie maritime qui devint bientôt prospère et nuisit beaucoup au commerce des Massaliotes. Pour compenser ces actes de rigueur, il fit admettre dans le Sénat romain les notables de la province qui avaient montré du dévouement pour sa cause.

César traita avec une prédilection toute particulière la nouvelle province; il y prodigua le titre et les droits de cité romaine. C'est de cette époque que

[1] *Nemausus*, Nîmes. L'inscription gravée par ordre de César n'est conservée jusqu'à nos jours. C'est la quinzième citée, page 6, dans les *Preuves de l'Histoire du Languedoc*; elle est ainsi conçue : « C. JUL. CÆSAR DE GALLIS ET ALLOBROGIBUS ET ARECOMICIS TRIUMPHAVIT. »

[2] Narbonne, Arles et Béziers. — Voyez, sur les *colonies romaines*, la note des pages 106 et 107; et, sur les colonies établies dans ces trois villes, la note de la page 118.

[3] Aujourd'hui Fréjus. Cette ville, fondée sur la côte de la Méditerranée, non loin d'Antipolis, et à l'embouchure de la rivière d'Argent, eut en peu d'années un accroissement immense, et fit aux colonies et aux établissements commerciaux des Massaliotes situés à l'est du Rhône autant de mal que Narbonne en avait fait précédemment aux établissements formés à l'ouest de ce fleuve.

datent la plupart des villes et des familles dites *Juliennes*, parce que le dictateur avait consenti à devenir leur patron; l'antique Bibracte des Éduens figurait en tête de cette brillante clientelle [1]. La légion de l'*Alouette* obtint en masse le droit de cité romaine, au grand déplaisir des citoyens d'origine italienne [2].

Triomphe de César.—Supplice de Vercingétorix.—État de la Gaule à la mort de César.

Malgré sa partialité pour la Gaule chevelue, César crut qu'il importait à sa politique et à l'éclat de son nom de demander le triomphe. Un cœur vraiment grand eût épargné une pareille humiliation aux braves qui avaient conquis pour lui à Pharsale et à Alexandrie le sceptre du monde. Mais en triomphant des Gaulois, César pensait sans doute satisfaire la vanité des Romains.—Les derniers défenseurs de la liberté gauloise furent donc tirés des cachots pour représenter leur patrie dans cette odieuse solennité, qui fut dignement terminée par le supplice du généreux Vercingétorix.—Cependant l'oubli est tellement dans le caractère des hommes, il y a dans leurs sentiments tant d'instabilité et d'égoïsme, que la mort du héros gaulois fit aussi peu d'impression audelà qu'en deçà des Alpes. Les citoyens de la Gaule, devenus les auxiliaires de César, avaient oublié Vercingétorix! Les Romains, subjugués par le dictateur, n'étaient frappés que du contraste bizarre des faveurs et de l'humiliation prodiguées presque simultanément aux Gaulois; les soldats italiens chantaient en riant derrière le char du triomphateur des vers dont voici le sens: « César triomphe des Gaulois, et César les « place dans le Sénat, où ils entrent la tête haute, « le regard fier, ayant quitté leurs braies, pour prendre le laticlave [1]. » Cette juste épigramme était sans doute l'œuvre de quelque poëte du parti pompéien qui enviait aux victimes de l'ambition romaine une si faible indemnité de leur indépendance. L'admission de Gaulois parmi les sénateurs blessait l'orgueil des vieux Romains. C'étaient des voix qui, dans l'aristocratique assemblée, allaient pouvoir faire entendre les plaintes des nouveaux sujets de Rome, et Cicéron, qui avait qualifié la légion de l'Alouette d'*égout de la République* et de *réceptacle de tous les crimes* [2], déplorait ainsi l'entrée des Gaulois provinciaux dans le Sénat: « Adieu l'urbanité! Adieu « la fine et élégante plaisanterie! La braie transalpine « a envahi nos tribunes [3]. »

Cependant l'administration douce et bienveillante accordée à la Gaule chevelue par Jules César, avait eu de prompts et favorables résultats. Lors de la mort du conquérant auquel l'histoire ne peut refuser le titre de grand homme, les terres du nord et de l'ouest, où l'on ne voyait naguère que forêts épaisses et marais incultes, se couvraient de brillantes récoltes; de toutes parts s'ouvraient des communications importantes entre les diverses cités: le commerce et l'agriculture prospéraient également. La paix avait surtout produit ces résultats; d'ailleurs, sauf le tribut militaire, tout était dans la Gaule comme avant la conquête, et ce tribut était grandement compensé par les bénéfices faits sur les dépenses de l'armée. Au sein de la richesse et du bonheur, les peuples gaulois, éblouis de leur prospérité récente, semblaient oublier leur liberté.

La Gaule passe d'Antoine à Octave.

Nous avons toutefois peine à croire ce que prétendent les anciens historiens, que la mort du dictateur ait vivement affligé les nations transalpines. Il paraît certain que, par un sentiment d'intérêt bien naturel, elles se rattachèrent au jeune Octave, qui, par son titre de fils adoptif de César, semblait leur promettre la continuation de la bienveillance et des plans de l'ancien proconsul des Gaules.

Octave ne devint pas maître de la Gaule sans diffi-

[1] Aujourd'hui *Autun* (Augustodunum). Cette ville, par la suite, changea son nom de *Julia* en celui d'Augusto.

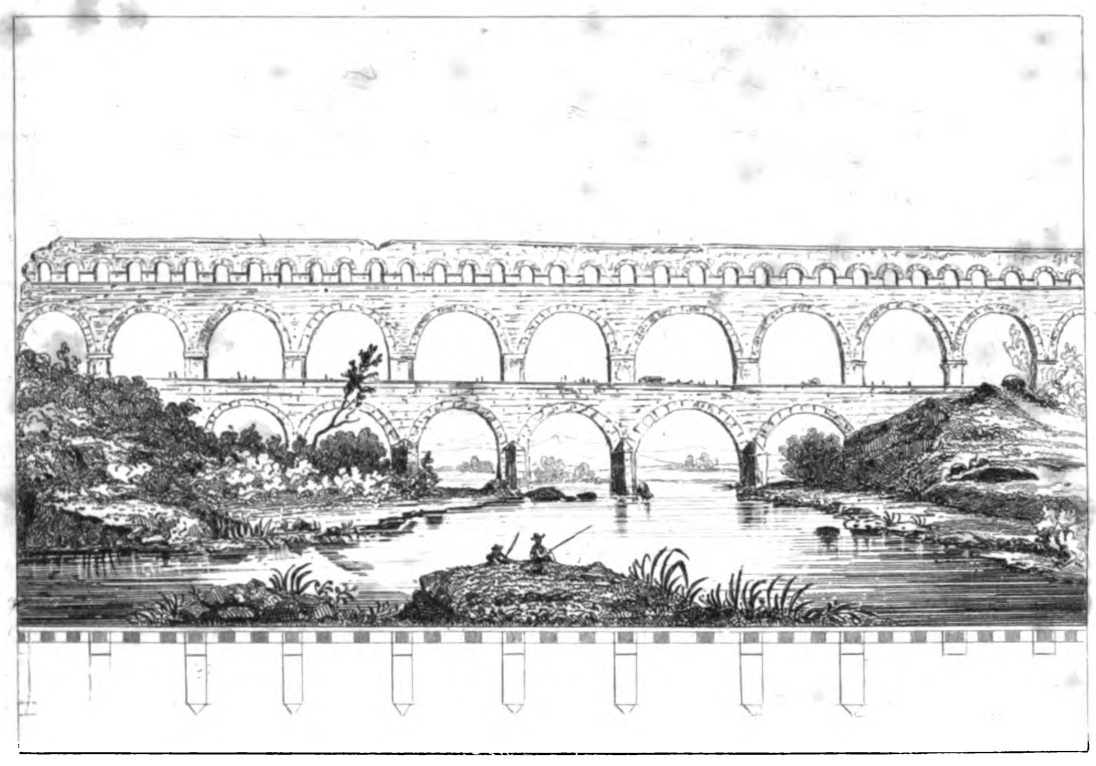
[2] «Les Gaulois, dit Thierry, suivirent en foule César dans ses campagnes de Grèce et d'Afrique; il les appliquait à tous les services militaires indifféremment, les faisant tantôt cavaliers, tantôt fantassins, tantôt rameurs. L'historien de la guerre d'Afrique raconte ce trait comme incroyable et pourtant vrai, que trente cavaliers gaulois dépostèrent deux mille chevaux numides, et les chassèrent jusque sous les murs d'Adrumète. Dans un combat de la même campagne, les cavaliers gaulois de Labiénus (car les pompéiens avaient aussi leurs Gaulois, enrôlés pour la plupart dans la Narbonnaise au commencement de la guerre), abandonnés des Numides, furent presque tous taillés en pièces par ceux de César, qui vit avec peine le champ de bataille jonché de ces beaux et prodigieux corps. César les plaignit, ajoute Hirtius, parce que c'étaient de braves gens qui, étant venus de chez eux presque tous pour le servir, avaient été pris en chemin ou dans les combats, et contraints de passer du côté de ses ennemis pour sauver leur liberté ou leur vie. Quelquefois les Gaulois des deux partis se battaient ensemble moins franchement; ils commençaient par s'entretenir sur parole, et ces entrevues avaient pour résultat assez ordinaire la desertion d'une bande vers l'autre! ce ne fut pas César qui eut lieu de s'en plaindre le plus. Ce mouvement qui poussait vers l'orient la population militaire de l'occident jeta sur toute cette côte de la Méditerranée une innombrable quantité d'aventuriers gaulois, qui y restèrent après les guerres civiles, et dont les princes asiatiques et africains soldaient chèrement les services. C'étaient en même temps des troupes d'élite et d'apparat, garde privilégiée des monarques. Juba, au fond de la Mauritanie, entretenait près de sa personne un corps de ces cavaliers transalpins. La belle Cléopâtre d'Égypte en reçut quatre cents d'Antoine, son amant, comme un cadeau magnifique et digne d'une puissante reine: plus tard les Gaulois de Cléopâtre furent passés par Octave à Hérode, roi des Juifs.»

[1] Suétone, dans *la Vie de César*, cite ainsi ces deux vers:
Gallos Cæsar in triumphum ducit; iidem in curiâ
Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.

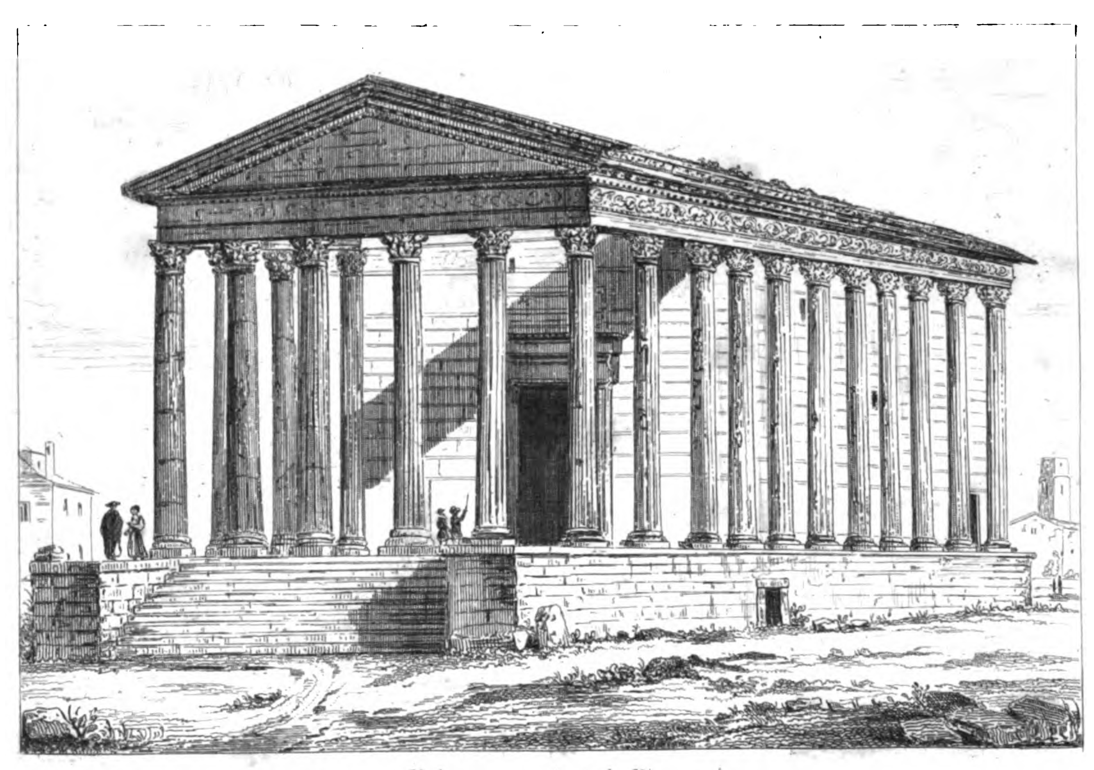
[2] «*Perfugium scelerum, cum turpissimis reipublicæ sordibus...*» CICER. PHILIP. XIII.

[3] Cicéron, Épître à M. Varron, liv. IX.

Monuments Gallo-Romains



Pont du Gard Vue et Plan.



Maison quarrée (de Nismes.)

Cirque de Nismes.

La récolte des Olives. – Bas-relief trouvé à Arles.

cultés. Les obstacles qui lui furent suscités vinrent des amis de César, ses compétiteurs à la succession du dictateur. Lépide gouvernait la Gaule narbonnaise, et Munatius Plancus, la Gaule chevelue. Ces deux officiers tenaient leur pouvoir de César lui-même. Marc-Antoine, l'ancien questeur du proconsul durant les guerres gauloises, prétendit devenir le maître d'un pays qu'il avait pu apprécier, et qui, disait-il, devait offrir en soldats et en subsistances autant de ressources que toute l'Italie. Pour lui, la possession de la Gaule était non un but, mais seulement un moyen pour arriver à la domination de Rôme. Il demanda au Sénat le département des Gaules. Cicéron, qui espérait sans doute que le jeune Octave favoriserait son ambition et lui abandonnerait la direction des affaires, s'opposa à cette demande, et accusa Antoine de vouloir dépouiller Plancus de son gouvernement, *afin de faire la guerre aux Romains avec l'argent et les cavaliers de la Gaule*. Antoine laissa l'orateur déployer son éloquence, et se retira dans la Gaule, où les légions que César y avait laissées le reconnurent pour chef. La question se trouvait ainsi tranchée; mais le triumvirat où fut admis le faible Lépide, et que conclurent Antoine et Octave, mit fin à cette querelle. — Peu de temps après, un nouveau partage des provinces eut lieu, et la Gaule cette fois resta à l'héritier du nom et de la fortune de César.

Auguste vient à Narbonne organiser l'administration de la Gaule (27 ans avant J.-C.).

Le consul Agrippa fut chargé par le triumvir Octave de l'organisation provisoire de la Gaule chevelue; mais il n'y réussit qu'après avoir réprimé plusieurs émeutes violentes, plusieurs insurrections sérieuses qui éclatèrent tant au nord qu'au midi. La première fut celle de l'Aquitaine, qui eut lieu l'an 716 de Rome, 37 ans avant l'ère chrétienne. Sa répression valut à Agrippa les honneurs du triomphe.

L'année suivante, Agrippa établit sur divers points des colonies de vétérans, tant pour servir de frein aux insurrections que pour façonner les Gaulois aux usages romains.

Agrippa eut alternativement à s'opposer aux bandes germaniques et aux insurrections gauloises qui se renouvelaient sans cesse; il fut secondé dans cette tâche difficile par C. Carinus, qui réduisit les Morins; et par Messala Corvinus, qui pacifia l'Aquitaine une seconde fois soulevée.

L'organisation conçue par Octave ne put s'effectuer que lorsque le triumvir, entièrement débarrassé de ses concurrents par la victoire, prit le nom d'Auguste et devint chef unique et suprême de l'empire romain.

Le partage fait avec le Sénat et le peuple des provinces annexées au territoire de la République, attribuait à Auguste le gouvernement exclusif de certaines provinces frontières, celles qui avaient besoin d'être défendues contre les attaques extérieures ou *protégées* contre les agitations intérieures. La Gaule transalpine, soustraite à l'administration civile des magistrats élus par le peuple, fut déclarée *Province impériale*, et soumise à un régime purement militaire, dont les officiers nommés par l'Empereur devaient être ses régulateurs.

Auguste, afin de procéder au premier établissement de cette nouvelle administration, vint lui-même à Narbonne. Il fit d'abord procéder au dénombrement des trois *Gaules* conquises par César, *la Belgique, l'Aquitaine et la Celtique*: cette opération se fit en présence des députés des cités transalpines qu'il avait convoqués en assemblée générale.

Le premier soin de l'Empereur fut de ramener par la douceur et par des faveurs multipliées les peuples de l'ancienne Province, autrefois dévoués à Pompée et qui avaient conservé de l'éloignement pour la famille de son vainqueur. Octave consacra d'abord un temple *à la clémence et à la justice de César*, faisant ainsi allusion à la modération dont le dictateur avait usé envers Massalie, et à la sévérité (justifiée il est vrai par des hostilités inopportunes) dont la Province avait été l'objet après la défaite des Massaliotes, alliés de Pompée.

Colonies fondées ou repeuplées par Auguste.

L'Empereur établit ensuite des colonies militaires à *Arausio*, cité des Cavares, et à *Forum-Julii*, ville maritime fondée par César: ces deux colonies eurent le titre de colonies romaines. D'autres établissements de colons eurent lieu à *Carpentoracte*, à *Cabellio*, à *Valentia*, villes qui prirent toutes le surnom de *Julia*, mais qui, moins favorisées que les deux premières, n'eurent que le rang et les priviléges des cités latines. *Némausus*, qui joignit à son nom gaulois le titre romain d'*Augusta*, fut admis à jouir du droit latin. Cette faveur fut accordée aussi à d'autres cités: *Aquæ-Sextiæ*, appelée aussi depuis lors *Julia-Augusta-Aquæ*; la capitale des Allobroges, *Vienna*; celle des Tricastins surnommée *Augusta*; la cité des Ligures Vulgientes qui prit le nom d'*Apta*; *Julia* la ville des Helviens, connue ensuite sous le nom d'*Alba-Augusta*[1], etc.

Auguste, profitant en outre des dispositions des colonies massaliotes à se détacher d'une métropole de-

[1] *Arausio*, Orange, nommée par le géographe Mela *Secundanorum Arausio*, reçut les vétérans de la deuxième légion.—*Forum-Julii*, Fréjus, que Mela appelle *Octavanorum colonia*, eut sa population accrue par ceux de la huitième. Auguste fit de ce port le siége de grands établissements maritimes et y plaça un des grands arsenaux de l'Empire. Les habitants furent ainsi exempts de tout subside et de tout ser-

sait dans le port, ayant aperçu les trois navires, levèrent l'ancre et les poursuivirent. Le vaisseau de Domitius força de rames, et, continuant à fuir, réussit à s'échapper; mais les deux autres, effrayés d'être vivement poursuivis, rentrèrent dans le port. Les Massaliotes firent sortir de la ville, selon l'ordre qui leur fut donné par César, toutes leurs armes et leurs machines de guerre, tirèrent tous leurs vaisseaux de leur port et de leurs arsenaux et remirent au proconsul tout ce qu'il y avait d'argent dans leur trésor; après quoi, César les épargna plutôt par considération pour l'antiquité de leur République et son ancienne réputation, que parce qu'ils l'avaient mérité. Il préserva leur ville du pillage, mais il enleva tout ce que les monuments possédaient de précieux. Il laissa leurs murailles intactes, mais il y mit une garnison de deux légions entretenues aux frais des habitants.

La chute de la vieille république massaliote fut un coup terrible porté au parti qui représentait alors l'ancienne République romaine. Pompée et les sénateurs attachés à sa fortune en ressentirent une profonde douleur, et pour donner à leurs amis vaincus la dernière marque d'affection qui fût encore à leur disposition, ils décernèrent à l'antique métropole de Massalie, à Phocée, berceau des fondateurs de la ville gallo-grecque, le titre et les droits de cité libre.

Mais cette faveur accordée à la métropole ne rendit à la colonie ni les riches trésors, ni l'existence nationale, qui venaient de lui être enlevés. Massalie, devenue sujette de Rome, se trouva désormais assimilée aux autres villes de la province, cause première de l'asservissement des Gaulois. Elle cessa de posséder l'indépendance dès que la Gaule eut perdu sa liberté. Les Massaliotes avaient ouvert les portes de la Gaule aux Romains; ils avaient abaissé devant les conquérants italiens la barrière des Alpes, ces éternels remparts qui doivent séparer la Gaule et l'Italie; ce furent les Romains eux-mêmes qui, vainqueurs des Gaulois, brisèrent les portes et ouvrirent les murailles de Massalie. Cette destinée fatale ne fut-elle pas un céleste chatiment!

Nous avons terminé le récit de cette longue guerre où la Gaule succomba sous la fortune de Rome. La patrie de Brennus et de Vercingétorix est maintenant devenue une province romaine. La conquête est consommée, et les efforts que les peuples vaincus tenteront à l'avenir pour secouer le joug ne feront que resserrer leurs chaînes.

En considérant avec attention cette mémorable lutte d'une des plus belliqueuses nations de l'ancien monde contre le peuple qui prit orgueilleusement le nom de peuple-Roi, on voit le grand nombre et le courage céder toujours la victoire au petit nombre et à la discipline; dans cette guerre comme dans toutes celles qui servirent à l'agrandissement de la puissance romaine, César suivit la politique dont Montesquieu nous a tracé l'éloquent tableau: il divisa pour régner. Malheureusement quoiqu'il s'agît alors du salut de la Gaule, le proconsul fut servi par les rivalités des peuples et par les haines des cités luttant pour s'attribuer la suprématie politique; il eut peu de choses à faire pour isoler ceux qu'il voulait écraser.

Les Romains d'ailleurs soumis à un chef unique n'avaient rien à délibérer, et quand l'ordre d'agir leur était donné, ils se mouvaient comme un seul homme, avec le même ensemble, avec une égale résolution. Les Gaulois, au contraire, avaient autant de chefs qu'ils comptaient de cités distinctes, et dans les grands dangers où le péril de la patrie réunissait tous les cœurs dans un même sentiment les avis variaient continuellement, et l'on oubliait, souvent, pour suivre une entreprise commandée par quelque intérêt secondaire, le grand effort auquel était attaché le salut de tous. Le temps que les Gaulois perdaient à mûrir une résolution était toujours utilement employé par le conquérant pour réduire successivement, et un à un, les peuples qui se laissaient entraîner à une lutte inégale parce qu'elle était partielle.

Les succès des premières tentatives de l'héroïque chef des Arvernes prouve ce que nous venons d'avancer. Vercingétorix obtint constamment l'avantage, tant qu'il put donner des ordres comme chef suprême et tant qu'il trouva dans ses subordonnés une obéissance aveugle et absolue. Mais, du moment que par l'accession des Éduens à la grande Confédération gauloise, l'esprit de rivalité et d'examen pénétra dans les conseils militaires, la fortune de la Gaule commença à décliner.

On doit donc rester convaincu que si la moitié seule des combattants armés pour la défense de la Gaule eût été constamment réunie sous un même chef, les Gaulois auraient non-seulement repoussé le joug des Romains, mais encore, en poursuivant les légions vaincues, reporté leurs drapeaux sous les murs de ce capitole dont leurs ancêtres s'étaient fait payer la rançon.

LIVRE TROISIÈME.

LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

LA GAULE SOUS CÉSAR ET SOUS AUGUSTE.

Colonies militaires. — Triomphe de César. — Supplice de Vercingétorix. — État de la Gaule à la mort de César. — La Gaule passe d'Antoine à Octave. — Auguste vient à Narbonne organiser l'administration de la Gaule. — Colonies fondées ou repeuplées par Auguste. — Nouvelle division territoriale de la Gaule. — Discordes intestines à Vienne. — La population allobrogique est expulsée de Vienne. — Blocus de Vienne par les Allobroges. — Révolte des esclaves. — Expulsion des Latins de la colonie de Vienne. — Fondation de Lugdunum. — Lyon devient la capitale des Gaules. — Gouvernement. — Administration civile et financière. — Institutions militaires. — Établissements d'éducation. — Agriculture. — Institutions religieuses. — Fusion du polythéisme gaulois et du polythéisme romain. — Le druidisme conserve son influence populaire. — Routes nouvelles ouvertes par Auguste. — Auguste rend la Narbonnaise au peuple et au Sénat romain. — Nouveau voyage d'Auguste dans la Gaule. — Son séjour à Lyon. — Extorsions de Licinius. — Autel élevé à Auguste par les peuples gaulois. — Guerre de Drusus et de Tibère en Germanie. — Établissement forcé des Sicambres et d'autres peuples germains dans la Gaule. — Désastre de Varus. — Mort d'Auguste. (De l'an 49 avant J.-C. à l'an 14 de l'ère chrétienne).

La Gaule, sous la domination romaine, présente des faces bien diverses. — Quand la politique modération de César eut concilié à sa famille l'affection des Gaulois, Auguste, son fils adoptif et son successeur, organisa l'administration du pays, et y implanta la civilisation romaine. La Gaule devint bientôt une contrée riche et prospère, où les lettres, les sciences et les arts brillèrent d'un vif éclat. Cette prospérité n'eut pas une longue durée. — Quelques insurrections sérieuses, plusieurs tentatives de créer un empire gaulois, attestent que l'esprit de nationalité, qui commençait à abandonner les Romains, n'était pas complétement éteint dans le cœur des Gaulois. — Les exigences du fisc impérial commencèrent les misères de la Gaule, qui fut rapidement portée au comble par les irruptions des Barbares. A la décadence progressive de la civilisation, on put croire un moment que la société allait périr; mais l'introduction du christianisme s'était lentement effectuée, et la religion nouvelle devait retenir par un lien commun toutes ces populations, que le flot des invasions ou le ravage des guerres aurait dispersées.

Le récit que nous allons offrir à nos lecteurs leur présentera le tableau de ces événements variés. Au sein des institutions créées par le génie romain, au milieu des ruines faites par la barbarie des nations germaniques, nous essaierons de distinguer les faits et les caractères qui appartiennent en propre au peuple gaulois. Nous retracerons le progrès, la grandeur et la décadence de la domination impériale dans la Gaule; les atteintes que lui portèrent successivement les Goths, les Bourguignons et les Francs, jusqu'au moment où ce dernier peuple porta le dernier coup à la puissance romaine, en s'établissant définitivement sur le territoire des Gaulois.

Colonies militaires.

Après la prise de Massalie, César ne sévit pas seulement contre les Massaliotes, il fit aussi peser les effets de sa colère sur les villes et sur les peuples de la Gaule narbonnaise, qui s'étaient montrés ou favorables à Pompée, ou seulement indécis entre les deux partis. — La diversion des Allobroges et des Arécomikes, provoquée par l'or et les sollicitations des Massaliotes, n'avait eu qu'une faible importance; le vainqueur traita cependant ces peuples avec une rigueur qu'auraient à peine motivée de véritables révoltes; il voulut même qu'une inscription gravée sur une des places de *Nemausus*[1], transmit à la postérité le souvenir de la petite victoire qu'il avait remportée sur ces deux peuples. Il confisca une partie des terres de ses ennemis et décréta l'établissement de trois colonies militaires, qui furent installées, dans l'an 49 avant l'ère chrétienne, à *Narbo*, à *Arélate* et à *Biterræ*[2]. Il fonda aussi *Forum-Julii*[3], colonie maritime qui devint bientôt prospère et nuisit beaucoup au commerce des Massaliotes. Pour compenser ces actes de rigueur, il fit admettre dans le Sénat romain les notables de la province qui avaient montré du dévouement pour sa cause.

César traita avec une prédilection toute particulière la nouvelle province; il y prodigua le titre et les droits de cité romaine. C'est de cette époque que

1. *Nemausus*, Nîmes. L'inscription gravée par ordre de César s'est conservée jusqu'à nos jours. C'est la quinzième citée, page 6, dans les *Preuves de l'Histoire du Languedoc*; elle est ainsi conçue : « C. JUL. CÆSAR DE GALLIS ET ALLOBROGIBUS ET ARECOMICIS TRIOMPHAVIT. »

2. Narbonne, Arles et Béziers. — Voyez, sur les *colonies romaines*, la note des pages 106 et 107; et, sur les colonies établies dans ces trois villes, la note de la page 118.

3. Aujourd'hui Fréjus. Cette ville, fondée sur la côte de la Méditerranée, non loin d'Antipolis, et à l'embouchure de la rivière d'Argent, eut en peu d'années un accroissement immense, et fit aux colonies et aux établissements commerciaux des Massaliotes situés à l'est du Rhône autant de mal que Narbonne en avait fait précédemment aux établissements formés à l'ouest de ce fleuve.

datent la plupart des villes et des familles dites *Juliennes*, parce que le dictateur avait consenti à devenir leur patron; l'antique Bibracte des Éduens figurait en tête de cette brillante clientelle [1]. La légion de l'*Alouette* obtint en masse le droit de cité romaine, au grand déplaisir des citoyens d'origine italienne [2].

Triomphe de César. — Supplice de Vercingétorix. — État de la Gaule à la mort de César.

Malgré sa partialité pour la Gaule chevelue, César crut qu'il importait à sa politique et à l'éclat de son nom de demander le triomphe. Un cœur vraiment grand eût épargné une pareille humiliation aux braves qui avaient conquis pour lui à Pharsale et à Alexandrie le sceptre du monde. Mais en triomphant des Gaulois, César pensait sans doute satisfaire la vanité des Romains. — Les derniers défenseurs de la liberté gauloise furent donc tirés des cachots pour représenter leur patrie dans cette odieuse solennité, qui fut dignement terminée par le supplice du généreux Vercingétorix. — Cependant l'oubli est tellement dans le caractère des hommes, il y a dans leurs sentiments tant d'instabilité et d'égoïsme, que la mort du héros gaulois fit aussi peu d'impression au-delà qu'en deçà des Alpes. Les citoyens de la Gaule, devenus les auxiliaires de César, avaient oublié Vercingétorix! Les Romains, subjugués par le dictateur, n'étaient frappés que du contraste bizarre des faveurs et de l'humiliation prodiguées presque simultanément aux Gaulois; les soldats italiens chantaient en riant derrière le char du triomphateur des vers dont voici le sens : « César triomphe des Gaulois, et César les « place dans le Sénat, où ils entrent la tête haute, « le regard fier, ayant quitté leurs braies, pour prendre le laticlave [1]. » — Cette juste épigramme était sans doute l'œuvre de quelque poëte du parti pompéien qui enviait aux victimes de l'ambition romaine une si faible indemnité de leur indépendance. L'admission de Gaulois parmi les sénateurs blessait l'orgueil des vieux Romains. C'étaient des voix qui, dans l'aristocratique assemblée, allaient pouvoir faire entendre les plaintes des nouveaux sujets de Rome, et Cicéron, qui avait qualifié la légion de l'Alouette d'*égout de la République* et de *réceptacle de tous les crimes* [2], déplorait ainsi l'entrée des Gaulois provinciaux dans le Sénat : « Adieu l'urbanité! Adieu « la fine et élégante plaisanterie! La braie transalpine « a envahi nos tribunes [3]. »

Cependant l'administration douce et bienveillante accordée à la Gaule chevelue par Jules César, avait eu de prompts et favorables résultats. Lors de la mort du conquérant auquel l'histoire ne peut refuser le titre de grand homme, les terres du nord et de l'ouest, où l'on ne voyait naguère que forêts épaisses et marais incultes, se couvraient de brillantes récoltes; de toutes parts s'ouvraient des communications importantes entre les diverses cités : le commerce et l'agriculture prospéraient également. La paix avait surtout produit ces résultats; d'ailleurs, sauf le tribut militaire, tout était dans la Gaule comme avant la conquête, et ce tribut était grandement compensé par les bénéfices faits sur les dépenses de l'armée. Au sein de la richesse et du bonheur, les peuples gaulois, éblouis de leur prospérité récente, semblaient oublier leur liberté.

La Gaule passe d'Antoine à Octave.

Nous avons toutefois peine à croire ce que prétendent les anciens historiens, que la mort du dictateur ait vivement affligé les nations transalpines. Il paraît certain que, par un sentiment d'intérêt bien naturel, elles se rattachèrent au jeune Octave, qui, par son titre de fils adoptif de César, semblait leur promettre la continuation de la bienveillance et des plans de l'ancien proconsul des Gaules.

Octave ne devint pas maître de la Gaule sans diffi-

[1] Aujourd'hui *Autun* (Augustodunum). Cette ville, par la suite, changea son nom de *Julia* en celui d'Augusto.

[2] « Les Gaulois, dit Thierry, suivirent en foule César dans ses campagnes de Grèce et d'Afrique; il les appliquait à tous les services militaires indifféremment, les faisant tantôt cavaliers, tantôt fantassins, tantôt rameurs. L'historien de la guerre d'Afrique raconte ce trait comme incroyable et pourtant vrai, que trente cavaliers gaulois dépostèrent deux mille chevaux numides, et les chassèrent jusque sous les murs d'Adrumète. Dans un combat de la même campagne, les cavaliers gaulois de Labiénus (car les pompéiens avaient aussi leurs Gaulois, enrôlés pour la plupart dans la Narbonnaise au commencement de la guerre), abandonnés des Numides, furent presque tous taillés en pièces par ceux de César, qui vit avec peine le champ de bataille jonché de ces beaux et prodigieux corps. César les plaignit, ajoute Hirtius, parce que c'étaient de braves gens qui, étant venus de chez eux presque tous pour le servir, avaient été pris en chemin ou dans les combats, et contraints de passer du côté de ses ennemis pour sauver leur liberté ou leur vie. Quelquefois les Gaulois des deux partis se battaient ensemble moins franchement; ils commençaient par s'entretenir sur parole, et ces entrevues avaient pour résultat assez ordinaire la desertion d'une bande vers l'autre! ce ne fut pas César qui eut lieu de s'en plaindre le plus. Ce mouvement qui poussait vers l'orient la population militaire de l'occident jeta sur toute cette côte de la Méditerranée une innombrable quantité d'aventuriers gaulois, qui y restèrent après les guerres civiles, et dont les princes asiatiques et africains soldaient chèrement les services. C'étaient en même temps des troupes d'élite et d'apparat, garde privilégiée des monarques. Juba, au fond de la Mauritanie, entretenait près de sa personne un corps de ces cavaliers transalpins. La belle Cléopâtre d'Égypte en reçut quatre cents d'Antoine, son amant, comme un cadeau magnifique et digne d'une puissante reine : plus tard les Gaulois de Cléopâtre furent passés par Octave à Hérode, roi des Juifs. »

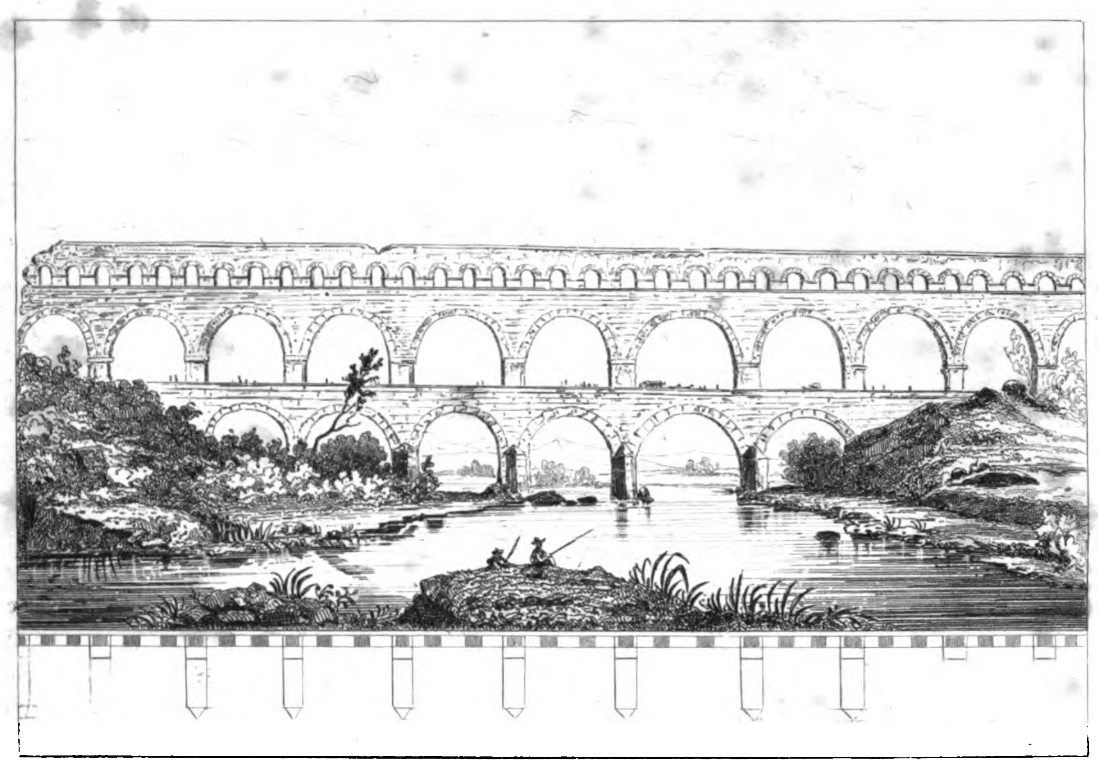
[1] Suétone, dans *la Vie de César*, cite ainsi ces deux vers :
Gallos Cæsar in triumphum ducit; iidem in curiâ
Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.

[2] « *Perfugium scelerum, cum turpissimis reipublicæ sordibus...* » Cicer. Philip. xiii.

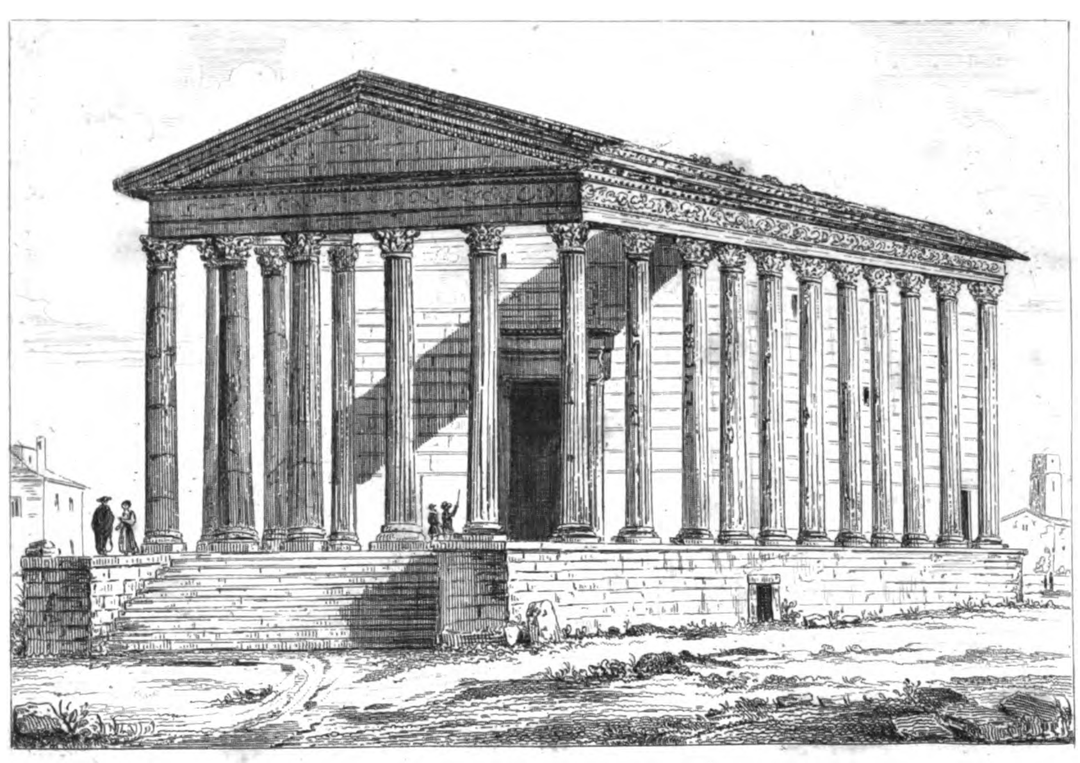
[3] Cicéron, Épître à M. Varron, liv. ix.



Monuments Gallo-Romains

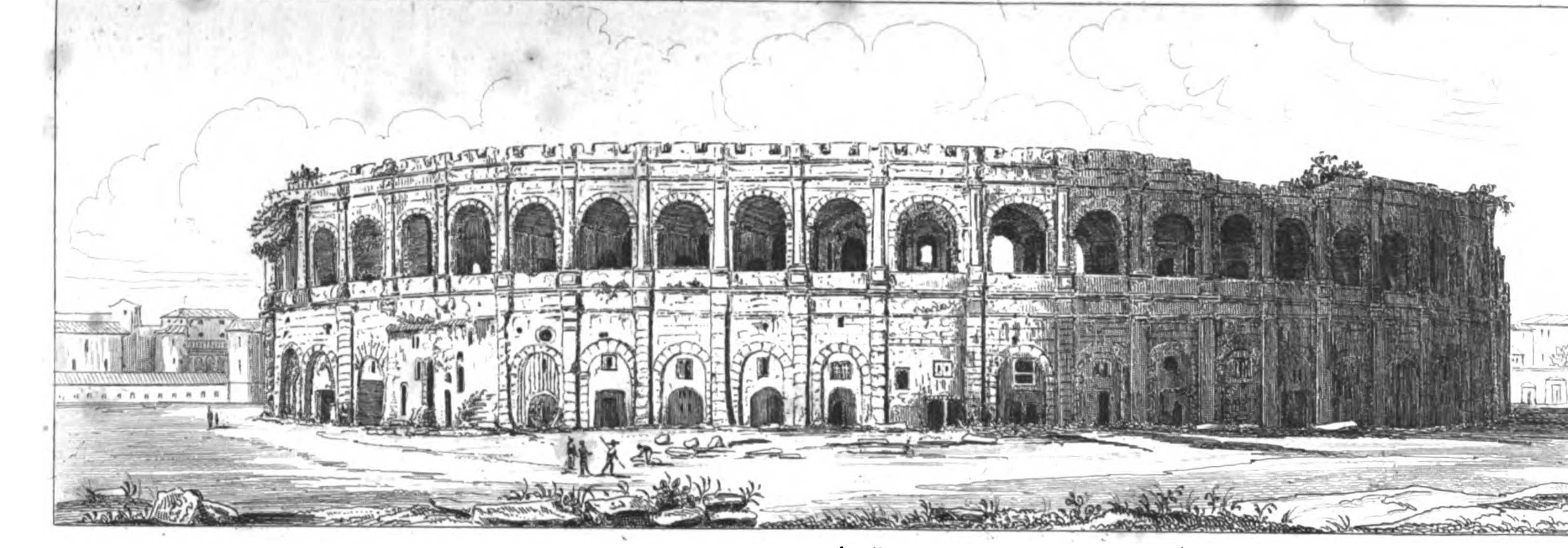


Pont du Gard Vue et Plan.



Maison quarrée (de Nismes.)

LII. Monuments Gallo-Romains.



Cirque de Nismes.

La récolte des Olives — Bas-relief trouvé à Arles.

cultés. Les obstacles qui lui furent suscités vinrent des amis de César, ses compétiteurs à la succession du dictateur. Lépide gouvernait la Gaule narbonnaise, et Munatius Plancus, la Gaule chevelue. Ces deux officiers tenaient leur pouvoir de César lui-même. Marc-Antoine, l'ancien questeur du proconsul durant les guerres gauloises, prétendit devenir le maître d'un pays qu'il avait pu apprécier, et qui, disait-il, devait offrir en soldats et en subsistances autant de ressources que toute l'Italie. Pour lui, la possession de la Gaule était non un but, mais seulement un moyen pour arriver à la domination de Rome. Il demanda au Sénat le département des Gaules. Cicéron, qui espérait sans doute que le jeune Octave favoriserait son ambition et lui abandonnerait la direction des affaires, s'opposa à cette demande, et accusa Antoine de vouloir dépouiller Plancus de son gouvernement, *afin de faire la guerre aux Romains avec l'argent et les cavaliers de la Gaule*. Antoine laissa l'orateur déployer son éloquence, et se retira dans la Gaule, où les légions que César y avait laissées le reconnurent pour chef. La question se trouvait ainsi tranchée; mais le triumvirat où fut admis le faible Lépide, et que conclurent Antoine et Octave, mit fin à cette querelle. — Peu de temps après, un nouveau partage des provinces eut lieu, et la Gaule cette fois resta à l'héritier du nom et de la fortune de César.

Auguste vient à Narbonne organiser l'administration de la Gaule (27 ans avant J.-C.).

Le consul Agrippa fut chargé par le triumvir Octave de l'organisation provisoire de la Gaule chevelue; mais il n'y réussit qu'après avoir réprimé plusieurs émeutes violentes, plusieurs insurrections sérieuses qui éclatèrent tant au nord qu'au midi. La première fut celle de l'Aquitaine, qui eut lieu l'an 716 de Rome, 37 ans avant l'ère chrétienne. Sa répression valut à Agrippa les honneurs du triomphe.

L'année suivante, Agrippa établit sur divers points des colonies de vétérans, tant pour servir de frein aux insurrections que pour façonner les Gaulois aux usages romains.

Agrippa eut alternativement à s'opposer aux bandes germaniques et aux insurrections gauloises qui se renouvelaient sans cesse; il fut secondé dans cette tâche difficile par C. Carinus, qui réduisit les Morins; et par Messala Corvinus, qui pacifia l'Aquitaine une seconde fois soulevée.

L'organisation conçue par Octave ne put s'effectuer que lorsque le triumvir, entièrement débarrassé de ses concurrents par la victoire, prit le nom d'Auguste et devint chef unique et suprême de l'empire romain.

Le partage fait avec le Sénat et le peuple des provinces annexées au territoire de la République, attribuait à Auguste le gouvernement exclusif de certaines provinces frontières, celles qui avaient besoin d'être défendues contre les attaques extérieures ou *protégées* contre les agitations intérieures. La Gaule transalpine, soustraite à l'administration civile des magistrats élus par le peuple, fut déclarée *Province impériale*, et soumise à un régime purement militaire, dont les officiers nommés par l'Empereur devaient être ses régulateurs.

Auguste, afin de procéder au premier établissement de cette nouvelle administration, vint lui-même à Narbonne. Il fit d'abord procéder au dénombrement des trois *Gaules* conquises par César, *la Belgique, l'Aquitaine et la Celtique*: cette opération se fit en présence des députés des cités transalpines qu'il avait convoqués en assemblée générale.

Le premier soin de l'Empereur fut de ramener par la douceur et par des faveurs multipliées les peuples de l'ancienne Province, autrefois dévoués à Pompée et qui avaient conservé de l'éloignement pour la famille de son vainqueur. Octave consacra d'abord un temple *à la clémence et à la justice de César*, faisant ainsi allusion à la modération dont le dictateur avait usé envers Massalie, et à la sévérité (justifiée il est vrai par des hostilités inopportunes) dont la Province avait été l'objet après la défaite des Massaliotes, alliés de Pompée.

Colonies fondées ou repeuplées par Auguste.

L'Empereur établit ensuite des colonies militaires à *Arausio*, cité des Cavares, et à *Forum-Julii*, ville maritime fondée par César: ces deux colonies eurent le titre de colonies romaines. D'autres établissements de colons eurent lieu à *Carpentoracte*, à *Cabellio*, à *Valentia*, villes qui prirent toutes le surnom de *Julia*, mais qui, moins favorisées que les deux premières, n'eurent que le rang et les priviléges des cités latines. *Némausus*, qui joignit à son nom gaulois le titre romain d'*Augusta*, fut admis à jouir du droit latin. Cette faveur fut accordée aussi à d'autres cités: *Aquæ-Sextiæ*, appelée aussi depuis lors *Julia-Augusta-Aquæ;* la capitale des Allobroges, *Vienna;* celle des Tricastins surnommée *Augusta;* la cité des Ligures Vulgientes qui prit le nom d'*Apta; Julia* la ville des Helviens, connue ensuite sous le nom d'*Alba-Augusta*[1], etc.

Auguste, profitant en outre des dispositions des colonies massaliotes à se détacher d'une métropole de-

[1] *Arausio*, Orange, nommée par le géographe Mela *Secundanorum Arausio*, reçut les vétérans de la deuxième légion.—*Forum-Julii*, Fréjus, que Mela appelle *Octavanorum colonia*, eut sa population accrue par ceux de la huitième. Auguste fit de ce port le siége de grands établissements maritimes et y plaça un des grands arsenaux de l'Empire. Les habitants furent ainsi exempts de tout subside et de tout ser-

venue impuissante pour les défendre, les favorisa de tout son pouvoir. Ainsi, *Antipolis* et *Agatha* devinrent des colonies latines, et obtinrent de grands avantages au détriment de Massalie.

Nouvelle division territoriale de la Gaule.

Tout en établissant ces colonies et en opérant ces changements dans la Narbonnaise, l'Empereur s'occupait de l'objet principal de son voyage, et organisait la Gaule chevelue sur des bases propres à fondre le plus tôt possible les mœurs et les lois des peuples conquis avec celles des conquérants. Son attention se porta d'abord sur la division du territoire, qu'il partagea en trois grandes sections, transversales de l'est à l'ouest, et auxquelles le nom de *Provinces* fut donné.

La province méridionale touchant aux Pyrénées, comprit l'Aquitaine augmentée de tout le pays renfermé entre la Garonne et la Loire, et eut pour limite orientale la Narbonnaise.

La province septentrionale appuyée au Rhin, embrassa la Belgique et les territoires des Lingons, des Séquanes, des Raurakes et des Helvétiens.

La province centrale, serrée entre les deux autres, était longue, étroite et renfermait l'ancienne Celtique y compris l'Armorique et tous les pays de l'ouest à l'est jusqu'à *Lugdunum*. On l'appela *Lugdunaise* (nous disons aujourd'hui *Lyonnaise*) à cause de cette ville, la première ville romaine fondée dans la Gaule chevelue.

Discordes intestines à Vienne.

Cette fondation toute récente avait été la suite des discordes intestines de la population de Vienne, durant les guerres de César et de Pompée. Le récit de ces dissensions, qui forme un des épisodes les plus curieux de l'histoire de l'Allobrogie pendant les premiers temps de la domination romaine, a été conservé par un auteur presque inconnu dont l'ouvrage a été retrouvé depuis peu d'années seulement[1]. Il fait connaître parfaitement la situation des peuples gaulois à la première époque de la conquête, et bien qu'il nous reporte à une époque de l'histoire nationale dont nous avons déjà esquissé le tableau, nous croyons devoir en citer des fragments assez étendus.

vice autre que le service de mer.—*Carpentoracte*, *Cabellio* et *Julia-Valentia* sont aujourd'hui Carpentras, Cavaillon et Valence.— Les autres villes indiquées sont : Aix, Vienne, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Apt, en Provence, Alps, près de Viviers en Vivarais.— *Antipolis* et *Agatha*, dont il est question dans la suite du récit, sont Antibes et Agde. Antipolis reçut le titre de ville et colonie latine, et Agatha fut élevée au rang de ville romaine.

[1] C'est un certain Trébonius Rufinus, sénateur et duumvir de Vienne, dont l'*Histoire de Vienne sous les douze César* a été traduite, en 1828 pour la première fois en français, par M. Mermet aîné. M. Mermet n'a malheureusement pas encore publié l'original latin.

« Après l'insurrection de l'Allobrogie, dit Trébonius Rufinus, Vienne, l'ancienne capitale des Allobroges, avait été complétement détruite ; les habitants en avaient été expulsés. Le préteur Pontinius fit rebâtir la ville, dans le dessein d'y établir une colonie composée de vétérans qui l'avaient aidé à conquérir le pays, et de familles italiennes qui consentiraient à s'y établir. La reconstruction des remparts n'était point encore achevée, lorsqu'eut lieu la célèbre invasion des Helvétiens, qui donna lieu à César d'obtenir ses premières victoires dans la Gaule. Les prisonniers faits alors dans les combats furent employés à terminer les remparts de Vienne. Deux années suffirent à cet immense travail. Les colons militaires et italiens s'établirent les premiers dans la ville. Mais la population n'étant pas proportionnée à l'étendue de l'enceinte, les anciens habitants allobroges obtinrent avec d'autant plus de facilité la permission de s'y établir, qu'au moment de l'invasion helvétique, ils avaient donné au proconsul des preuves non équivoques de leur fidélité et de leur dévouement.

« Ce mélange de deux nations, le danger d'abandonner au caprice la direction des rues et la construction des bâtiments, la nécessité de fixer des règles pour le gouvernement de la colonie, et une foule d'autres considérations engagèrent César à laisser à Vienne un *procurateur* chargé de l'organisation des différentes branches de l'administration.

« Celui-ci s'appliqua à imiter ce qui se pratiquait à Rome. Un Sénat, composé de cent membres, eut dans ses attributions le règlement des affaires générales de l'Allobrogie. Les trois quarts des sénateurs étaient d'origine latine, et l'autre quart fut pris parmi les principaux Allobroges. Un préfet des ouvriers, des triumvirs ayant l'inspection des lieux publics, des décemvirs chargés de la police, des quartumvirs formant le tribunal devant qui se jugeaient les contestations ordinaires, un préfet du trésor, des édiles et beaucoup d'autres fonctionnaires reçurent l'institution en même temps que les sénateurs, dont la présidence fut reservée au procurateur, qui, à la dignité de prince du Sénat, réunissait celle de consul, quoiqu'il n'en portât pas le nom ; car les troupes étaient commandées par lui, et le recrutement s'opérait par ses ordres.

« Presque toutes les places supérieures furent confiées aux Latins, qui jouissaient déjà d'une foule de priviléges, tels que l'exemption des impôts pour eux et leurs propriétés, et le droit de n'être jugés que par leurs compatriotes. En effet, il suffisait que l'un d'eux fût intéressé dans un procès, pour que les juges allobroges fussent tenus de se récuser ; il en était de même des sénateurs, si la cause était assez importante pour être portée devant le Sénat.

« Cependant, et malgré le désavantage de leur

position, les Viennois-Allobroges ne pouvaient oublier combien leur sort avait été plus déplorable peu de temps auparavant. On s'était donc habitué à respecter les Romains, ainsi que les immunités, les franchises et les autres droits qu'ils s'étaient arrogés; leur amitié, leur alliance et même leur protection étaient recherchées partout.

«D'ailleurs, tant que César fut dans les Gaules, la population latine, quoique tous les pouvoirs fussent concentrés dans ses mains, n'en abusa point. Les Romains et les Allobroges étaient unanimes dans les sentiments qu'ils portaient à ce grand capitaine. La première séance du Sénat viennois en offrit une preuve irrécusable; il y fut décidé que la colonie de Vienne prendrait le titre de colonie *Julienne*, à cause du prénom de César. La statue du proconsul, confectionnée par un des plus habiles ouvriers de Rome, fut inaugurée dans le palais du Sénat, et une médaille fut frappée à Vienne pour perpétuer le souvenir de ce sénatus-consulte[1].

«César se garda de réunir l'Allobrogie à la Province ou à la Gaule chevelue..... Flatté que la colonie de Vienne, déjà florissante, se fût mise sous son patronage, il obtint l'entrée dans le Sénat romain de deux sénateurs de Vienne: ces deux Allobroges furent les premiers Gaulois honorés de la toge romaine.

«Il s'écoula ensuite plus de trois années sans qu'aucun événement troublât la tranquillité dont jouissait la colonie de Vienne. Pendant ce temps, les travaux intérieurs furent continués avec zèle et intelligence. D'habiles grammairiens, des rhéteurs instruits, y avaient été envoyés de Rome dès l'établissement de la colonie; la langue romaine y était employée exclusivement dans les actes entre particuliers, dans les jugements et dans les discours publics.—Le procurateur, pour exciter l'émulation, avait décidé qu'aucun Allobroge ne pourrait, après cinq ans, être appelé à des fonctions publiques, s'il ne parlait et n'écrivait avec pureté la langue romaine. Les Latins fixés à Vienne dédaignaient d'apprendre la langue allobrogique, qu'ils regardaient comme un idiome barbare, et leurs relations journalières avec les habitants allobroges forçaient naturellement ceux-ci, même les gens du peuple, à apprendre le langage de leurs conquérants.

«Une parfaite harmonie régnait entre les deux populations: on voit figurer dans les décorations des divers monuments de cette époque le coq gaulois à côté de l'aigle romaine[2].

«La mésintelligence qui éclata entre Pompée et César (49 ans avant J.-C.) força le conquérant des Gaules à se préparer à une guerre devenue inévitable. Il fit des levées d'hommes et d'argent dans toute l'étendue de son gouvernement. Les Allobroges durent fournir leur contingent comme les autres Gaulois. La population indigène de la colonie de Vienne se plaignit de supporter seule le fardeau des réquisitions; les habitants des autres villes de l'Allobrogie ne cessaient de réclamer l'intervention du Sénat pour obtenir la diminution des charges de toute nature dont on les accablait: ces réclamations furent soutenues par les sénateurs allobroges; mais les trois quarts des sénateurs étaient Romains, et presque toutes les grandes fonctions étaient remplies par des habitants de la population latine: les plaintes furent donc mal accueillies, et considérées comme des indices de sédition. On employa des mesures rigoureuses contre ceux qui étaient en retard d'acquitter le tribut, et dès lors il s'établit une scission entre les deux populations.

La population allobrogique est expulsée de Vienne.

«L'année suivante (48 ans avant J.-C.) ces deux Allobroges, que César avait fait recevoir dans le sénat romain, commandaient sous lui un corps de cavaliers auxiliaires. César et Pompée étaient en présence, près de Durazzo, lorsque les deux Allobroges, irrités d'une réprimande que César leur avait adressée, passèrent avec leurs soldats dans le camp de Pompée.

«Quand la nouvelle de cette désertion parvint à Vienne, le procurateur se considéra comme autorisé à prendre des mesures extraordinaires. Il fit désarmer tous les habitants allobroges, les sénateurs exceptés; quelques-uns de ceux qui s'étaient plaints avec le plus de chaleur furent chassés de la colonie.

«Peu à peu les dissensions intestines prirent un caractère plus prononcé, et plusieurs familles allobroges, fatiguées des vexations journalières auxquelles elles étaient en butte, abandonnèrent volontairement la ville.

«De son côté, le procurateur, commençant à redouter ce qu'on appelait le mauvais esprit des Allobroges, attira à Vienne de nouvelles familles italiennes, auxquelles il accorda l'entière jouissance du droit latin.

«La haine entre les deux populations continua à s'envenimer durant trois années, qui furent pour César une suite de victoires sur ses compétiteurs, et qui se terminèrent par la défaite, en Espagne, des fils de Pompée.

«Quelques mouvements s'étaient manifestés dans l'Allobrogie, écrasée de requisitions pendant la

[1] On voit une gravure de cette médaille sur le frontispice du grand ouvrage de MM. Rey et Vietti sur les Monuments romains et gothiques de Vienne.

[2] Le musée de Vienne possède plusieurs de ces pierres symboliques, où l'aigle est sur une des faces et le coq sur l'autre.

guerre d'Espagne; mais comme ces émeutes n'étaient que partielles, elles avaient été facilement réprimées. Cependant elles donnèrent lieu, dans le Sénat viennois, à des débats très animés.

«Un sénateur latin parla en termes virulents des dispositions à l'indépendance, et même à la révolte, que, selon lui, on avait remarquées dans tous les temps parmi les Allobroges; et il n'hésita pas à attribuer la prolongation d'une pareille résistance au patronage des sénateurs d'origine allobrogique, qui, par leurs discours publics ou particuliers, par leur empressement à sauver les coupables, entretenaient l'esprit d'opposition.

«Un sénateur allobroge, appartenant à une des principales familles du pays, répondit avec énergie à cette accusation, et reprocha aux sénateurs latins leur orgueil et leur vénalité. Son discours irrita singulièrement le procurateur et les sénateurs latins; mais bientôt un autre sentiment succéda à la colère. A cette époque, les Allobroges formaient encore plus de la moitié de la population de Vienne, et un soulèvement intérieur n'aurait pas été sans danger, si les Latins n'eussent eu depuis long-temps la précaution de les désarmer. Néanmoins la fermeté avec laquelle le sénateur allobroge s'était expliqué fit craindre qu'il ne se fût ménagé les moyens d'exciter une révolte générale.

«D'abord, on se dit à l'oreille que les Allobroges avaient des armes cachées, qui leur avaient été fournies par ceux des campagnes voisines. On ne voyait pas deux Allobroges ensemble sans croire qu'ils songeaient à conspirer; on prit diverses précautions, indiquant toutes que la terreur s'était emparée des esprits. Bientôt on parla de rassemblements nocturnes, et on regarda comme des vérités incontestables des contes inventés par des cerveaux troublés par la peur. Le seul remède que le procurateur trouva à tant de maux imaginaires, fut de chasser d'un seul coup toute la population allobrogique, sans distinction d'âge ni de sexe. — On était alors à la fin de février (44 ans avant J.-C.); et ni la rigueur de la saison, ni les lamentations des exilés, ne purent engager le procurateur à retarder l'exécution d'une mesure aussi acerbe.

«Les Allobroges furent contraints d'abandonner leurs dieux pénates et la très grande partie de leur mobilier; on les fit tous sortir par la porte triomphale, et on leur défendit de rentrer dans Vienne sous peine de la vie. — Environ cinq mille familles furent chassées de la ville; chacune d'elles ne put emmener qu'un seul de ses esclaves; les autres esclaves furent réunis aux esclaves publics. — Les exilés firent ensemble un trajet de trois milles, et se séparèrent, non sans beaucoup de pleurs et de gémissements. La plaine où s'effectua cette séparation cruelle porte encore le nom de *plaine des Gémissements*[1].

«Chaque famille viennoise, dispersée sur les différents points de l'Allobrogie, y trouva une touchante hospitalité, jointe à la haine des étrangers. — Le récit des maux soufferts par les exilés enflamma les cœurs d'une juste indignation. C'était pour la cause de tous que ces malheureux avaient été privés de leurs honneurs, de leurs propriétés, et honteusement chassés de la capitale. On ne s'en tint pas à l'expression d'une stérile pitié; bientôt on songea à la vengeance, et, dans les premiers jours de mars, toute l'Allobrogie se trouva sous les armes.

Blocus de Vienne par les Allobroges.

«C'était ce que désirait la population latine de Vienne; elle espérait obtenir de César une ou deux légions, et le pays allait être de nouveau ravagé. Chacun, parmi les colons latins, supputait d'avance la masse des richesses, des terres et des esclaves que lui rapporterait une guerre dont l'issue ne pouvait être douteuse. — Cependant on n'avait pas compté sur une explosion aussi soudaine, et les secours qu'on s'était empressé de solliciter n'étaient attendus que vers la fin du mois.

«Chaque jour voyait arriver dans Vienne des Latins expulsés de l'intérieur du pays : le soulèvement avait un caractère tout autre que les mouvements partiels qui jusqu'alors avaient été si facilement comprimés. Les Allobroges avaient appris l'art de la guerre sous César; ils venaient se ranger spontanément sous les drapeaux d'anciens officiers, dont les talents militaires étaient appréciés. Ils n'avaient point la prétention d'escalader ou de renverser les formidables remparts de Vienne, mais, d'après un plan très bien concerté, ils sentaient qu'il leur serait possible de réduire la place par la famine. Dans ce but, ils se rapprochèrent peu à peu de la ville.

«A mesure que le cercle se rétrécissait, le nombre des Latins qui étaient forcés de chercher un asile dans Vienne augmentait considérablement; déjà les vivres devenaient rares, car les Latins n'avaient pas songé un seul instant à la possibilité d'être assiégés. Les différents camps des Allobroges étaient au contraire parfaitement approvisionnés, et un esprit d'ordre présidait à toutes leurs opérations.

«Les Latins comprirent facilement que cet ensemble était dû à l'influence des sénateurs expulsés, qui s'étaient réunis en corps et se trouvaient naturellement à la tête de la nation. Les uns reprochaient au procurateur de n'avoir pas gardé comme otages les principaux d'entre les Allobroges. D'autres

[1] Tout semble indiquer, dit M. Mermet, que Trébonius a indiqué la plaine dite de *Gemens*, dont le nom se trouve dans les plus anciens documents.



regrettaient qu'on eût expulsé les artisans, les ouvriers et les gens de métier. La plupart en vinrent bientôt à convenir qu'on était allé trop vite, en renvoyant une population qu'il aurait été si facile de contenter avec quelques légères concessions.

«Chaque jour voyait augmenter les forces des Allobroges; leurs lignes se rapprochaient de la ville, et le blocus devenait plus sévère. Trente mille hommes formaient autour de Vienne une barrière impénétrable. Les habitants des campagnes, depuis le commencement du mois, avaient cessé d'approvisionner la ville, et si elle n'éprouvait point de véritable famine, du moins on y était forcé de diminuer les distributions de vivres aux pauvres et aux esclaves publics. Ceux-ci, au nombre d'environ cinq mille, étaient occupés à creuser un immense bassin dans le lit et à l'embouchure de la Gère, à l'effet d'y mettre à couvert la flotte du Rhône; car l'expérience avait démontré que lorsque le fleuve grossissait tout à coup, ou que ses eaux étaient gelées, *ce qui arrive assez souvent*[1], les bâtimens éprouvaient des avaries considérables. Pendant la durée des travaux entrepris au commencement de l'hiver, époque des basses eaux du fleuve, la flotte avait été disséminée dans les meilleurs ports jusqu'à Arles.

«Lorsqu'on avait réuni aux esclaves publics ceux bien plus nombreux des Allobroges expulsés de Vienne, on avait eu l'intention de les faire travailler à cultiver les terres du fisc, et à exploiter les carrières des environs de Vienne[2], mais on n'avait pas eu le temps d'exécuter ces projets, et ces esclaves étaient, dans la circonstance, une charge d'autant plus pénible qu'il fallait les nourir, et que déjà ils s'étaient mutinés à plusieurs reprises. On délibéra à ce sujet: quelques-uns furent d'avis de les décimer; d'autres, plus humains, proposèrent de leur ouvrir les portes et de leur donner la facilité de rejoindre leurs anciens maîtres.

«Dans ces circonstances, des messagers qui avaient été envoyés directement de Rome à Vienne, pour y annoncer le fameux événement des Ides de Mars[1] et que les Allobroges laissèrent approcher de la ville, y furent introduits et remirent leurs dépêches. Dès lors, l'abattement et le désespoir s'emparèrent des Latins, qui ne pouvaient plus compter sur les secours qu'ils attendaient.

Révolte des esclaves. — Expulsion des Latins de la colonie de Vienne. — Fondation de Lugdunum.

«Dans la nuit du 2 au 3 avril, les esclaves publics se soulevèrent tout à coup, et mirent le feu dans plusieurs quartiers de la ville. Les Latins, exposés à des dangers de plusieurs espèces, mais également inévitables, prirent le parti d'ouvrir les portes aux Allobroges. Ceux-ci s'occupèrent d'abord à éteindre l'incendie, qui, néanmoins, fit d'assez grands ravages dans la basse ville. Ils eurent aussi la précaution d'envoyer de forts détachements dans les temples et les édifices publics pour les préserver du pillage; mais la plupart des maisons particulières furent dévastées, et quelques Latins, qui avaient eu l'imprudence de rester armés, furent tués avant que l'ordre pût être rétabli.

«Le sort des Latins n'était rien moins qu'assuré; il était impossible qu'ils vécussent en sûreté au milieu des Allobroges. Il aurait fallu pour cela que les ressentiments particuliers fussent éteints, et ils étaient, au contraire, dans toute leur force. On avait à venger de longues humiliations, des injustices réitérées, et enfin la barbarie avec laquelle la population indigène avait été expulsée. Les exilés viennois demandaient à grands cris l'extermination de leurs oppresseurs; on ne parvint à calmer les esprits qu'en promettant que, le lendemain, le peuple s'assemblerait et prononcerait sur le sort des Latins. Mais les chefs des Allobroges se réunirent pendant la nuit; ils sentirent combien il serait imprudent d'abandonner à un peuple exaspéré le jugement d'une affaire aussi délicate: ce jugement, dont il était facile de prévoir les résultats, devait amener infailliblement une guerre désastreuse, et dans ce cas il n'y aurait ni paix ni accommodement à espérer des Romains.

«Cependant le salut des Latins exigeait une prompte détermination; car, au milieu de la fermentation générale, le moindre mouvement aurait servi de prétexte au massacre. En conséquence, les chefs des Allobroges donnèrent les ordres nécessaires pour que tous les bateaux qui se trouveraient dans les divers ports rapprochés de Vienne y fussent amenés

[1] Cette observation de Trébonius confirme le changement constaté par M. Arago dans les températures extrêmes de la Gaule, où les étés sont devenus moins chauds et les hivers moins froids, sans néanmoins que la température moyenne ait varié sensiblement.—On voit dans Diodore de Sicile que dans les Gaules les *fleuves étaient souvent gelés pendant l'hiver*, que les soldats à pied et à cheval, que les chariots et les plus lourds équipages les traversaient sur la glace sans aucun risque. Hérodien parle de soldats qui, au lieu d'aller avec des cruches chercher de l'eau sur les bords du Rhin, se munissaient de coignées et coupaient des morceaux de glace qu'ils emportaient au camp.

Nous sommes loin de cette époque, et bien que les historiens nous apprennent que depuis le IX[e] jusqu'au XVII[e] siècle le Rhône a gelé treize fois, en 860, 1133, 1216, 1234, 1302, 1305, 1323, 1364, 1460, 1565, 1568, 1570 et 1603, nous ne croyons pas qu'on puisse dire que ce fleuve gèle fréquemment.—Depuis deux siècles d'ailleurs on ne dit pas qu'il ait gelé de manière à ce que des voitures aient pu le traverser sur la glace. Il est aussi à remarquer que, de 860 à 1603, toutes les fois que le Rhône a gelé, ç'a été dans les environs d'Arles, au point où son cours, divisé en plusieurs branches, se trouve déjà ralenti par la masse des sables qui s'opposent à son écoulement dans la Méditerranée.

[2] On ignore l'emplacement de ces antiques carrières.

[1] Jules César fut tué le 15 mars, l'an 44 avant Jésus-Christ.

sur-le-champ; et dès que le jour parut, on commença à embarquer les Latins, et à les transporter sur l'autre rive du Rhône, qui dépendait du territoire des Ségusianes. Pendant ce temps, on défendit expressément aux Allobroges de sortir de la ville.

« La journée entière fut ainsi employée à transporter d'une rive à l'autre, les Latins, leurs familles et leurs esclaves, qui, le lendemain, remontèrent la rive droite du Rhône, jusqu'au pont où la Saône se jette dans ce fleuve. L'emplacement où ils s'arrêtèrent n'est éloigné de Vienne que d'environ quinze milles (cinq lieues); mais deux rivières considérables le mettaient à l'abri de toute insulte. Les Latins jugèrent donc inutile de pénétrer plus avant dans le pays; car ils conservaient l'espérance d'obtenir du Sénat romain de prompts secours et de rentrer incessamment dans leur ancienne colonie.

« De leur côté, les Viennois, aussitôt après l'expulsion des Latins, organisèrent leur administration intérieure. Il ne fut rien changé à l'ordre établi. Cent sénateurs furent choisis parmi les principaux Allobroges, qui durent, chaque année, élire dans leur sein le prince du Sénat. Toutes les fonctions publiques furent confiées à des personnages marquants; et, à tout événement, on réunit dans la ville des vivres et tout ce qui était nécessaire pour soutenir un long siége.

« Le sénat envoya des députés à Rome pour rendre un compte fidèle des événements. Ces députés y arrivèrent durant les troubles auxquels donnèrent lieu les débats entre les prétendants à la succession de César...

« ..... Cependant une rupture avait eu lieu entre Antoine et Octave. Tout se disposait à la guerre. Les députés allobroges profitèrent habilement des circonstances, et renouvelèrent leurs instances auprès du Sénat. Ils exposèrent qu'ils étaient à Rome depuis près d'un an, et que leur retour dans leur patrie produirait un résultat facile à prévoir, s'ils étaient assez heureux pour obtenir l'émancipation de la ville de Vienne, et une fixation équitable des tributs auxquels l'Allobrogie devait être soumise.

« Cicéron, alors tout-puissant dans le Sénat, et qui n'avait point oublié les services que les Allobroges lui avaient rendus lors de la conjuration de Catilina, événement dont il aimait beaucoup à entretenir ses auditeurs, appuya de son crédit les sollicitations des députés, dont le zèle fut enfin couronné d'un plein succès. — La ville de Vienne fut déclarée *ville libre*, avec autorisation de continuer à porter le titre de *colonie romaine*. Les Allobroges furent rangés dans la catégorie des *peuples fédérés*. Le montant des tributs fut diminué, et il fut décidé que le recouvrement en serait exclusivement confié à des collecteurs du pays, choisis par le sénat viennois. Les fermes des terres fiscales furent données à un prix déterminé; il en fut de même des droits de péage qui se percevaient dans l'Allobrogie.

« Et pour que les Latins expulsés de Vienne perdissent à jamais tout espoir d'y rentrer, Munatius Plancus, gouverneur de la Gaule chevelue, reçut l'ordre de fonder une colonie dans le lieu même où ceux-ci attendaient la décision du Sénat. La ville, dont les fondations furent entreprises sur-le-champ, car jusqu'alors la population n'était abritée que sous des cabanes ou sous des tentes, prit le nom de *Lugdunum*, et la nouvelle colonie devint, par la suite, la capitale de toute la Gaule chevelue. »

Lyon devient la capitale des Gaules.

Auguste suivait sa pensée politique lorsqu'il établit une colonie militaire à Lugdunum, et quand il fit de cette cité nouvelle la capitale de toute la Gaule chevelue, qui comptait, au centre des trois provinces, un grand nombre d'autres villes dès longtemps plus considérables par leurs richesses et leurs populations; Lugdunum devint le siége des gouverneurs et la résidence des empereurs, lorsque le soin des affaires publiques les appela dans les Gaules. On éleva à Lugdunum un hôtel des monnaies, où furent frappées toutes les pièces d'or et d'argent nécessaires aux échanges du commerce dans cette vaste portion du grand empire. Quatre routes principales partirent de cette capitale, et coupèrent les Gaules des Alpes au Rhin, de l'Océan aux Pyrénées et à la mer Méditerranée. Sur la grande place de Lugdunum, ainsi que sur le forum de Rome, s'éleva une colonne milliaire, point de départ de ces importantes communications.

Gouvernement. — Administration civile et financière.

Mais revenons à l'organisation de la Gaule. La division territoriale adoptée par Auguste avait pour but principal de changer les mœurs des peuples gaulois, de façonner ces peuples aux habitudes romaines, de détruire le souvenir de leur ancienne nationalité en rompant les vieux liens politiques, en faisant naître de nouveaux rapports entre les diverses cités, en leur assignant d'autres métropoles, en leur créant de nouveaux centres d'activité; moyens lents, mais infaillibles de fusion, que l'intérêt personnel finit toujours par appuyer, lorsque le législateur soutient ses résolutions avec habileté et vigueur [1].

[1] Auguste ne se borna pas seulement à imposer une capitale romaine aux nations gauloises, il travailla à détruire ses vieilles idées de prééminence qu'un ordre politique consacré par le temps avaient attachées à certains peuples et à certaines villes, il voulut détruire toutes les localités auxquelles s'attachait le souvenir glorieux de l'indépendance. César, dans un but d'ambition personnelle, avait, immédiatement après la conquête,

Afin d'imprimer un mouvement ferme et uniforme à sa création administrative, Auguste, sous le titre de *lieutenant impérial*, établit une sorte de dictateur ne relevant que de l'empereur, et auquel, dans les nouvelles provinces, il donna le commandement des troupes, le droit de faire des lois, de rendre la justice et de régler la quotité des impôts. Près de ce gouverneur suprême fut placé un *procurateur*, qui eut l'administration générale des revenus publics, la direction des ateliers monétaires, et de tout ce qui intéressait le fisc. Ces deux grands fonctionnaires composaient seuls l'administration supérieure et centrale. L'un était le chef et l'autre le conseil. Les provinces avaient des préfets et des magistrats spéciaux.

Auguste avait fait des dispositions nécessaires pour que l'impôt fût partout uniformément réparti; mais dans cette nouvelle répartition des tributs, le taux modéré fixé primitivement par César fut de beaucoup dépassé, et les exigences du fisc s'accrurent dans d'énormes proportions.

Institutions militaires.

La force devait être la principale base et la garantie de cette administration civile et financière; Auguste songea donc, en même temps, à créer des établissements militaires tant défensifs qu'offensifs, et à prendre des mesures propres à modifier les habitudes belliqueuses des peuples de l'ancienne Confédération gauloise. Il établit sur la rive gauche du Rhin deux camps de quatre légions, destinées à surveiller les mouvements de la population gauloise et à repousser les incursions germaniques. Déjà son lieutenant Agrippa avait transplanté diverses peuplades d'outre-Rhin[1] sur les territoires dépeuplés des Ménapiens et des Éburons. Ces nouveaux habitants de la Gaule devenaient non-seulement des amis pour les Romains, mais encore des ennemis naturels pour les Gaulois. Auguste ordonna de continuer à appeler, soit de gré, soit de force, sur la rive gauche du Rhin, les peuplades germaniques chassées de leurs pays par les guerres civiles et par les invasions étrangères. — On peut voir, dans l'historien des *Douze Césars*, avec quelle rigueur ses ordres furent exécutés.

Tandis qu'au nord et au nord-est de la Gaule la population était ainsi renouvelée, on désarmait les Gaulois des contrées du centre et du midi. Le droit d'être constamment armé était général dans l'ancienne société gauloise. Il fut restreint à une milice peu nombreuse, chargée de la police locale. A la vérité, un contingent de troupes régulières était fourni par les cités riches et populeuses; mais ces troupes dépendaient uniquement de l'autorité impériale, et les cités n'avaient aucun ordre à leur donner; c'étaient des corps auxiliaires (cohortes d'infanterie ou divisions de cavalerie) armés, équipés et exercés à la romaine, qui devaient être toujours prêts à marcher à la première réquisition des généraux et des gouverneurs romains. Ces Gaulois, soumis au régime des légions levées en Italie, participant aux mêmes exercices, jouissant d'une même solde et de priviléges pareils, vivant en commun dans les mêmes camps, adoptaient promptement les mœurs des conquérants, et devenaient étrangers à leur patrie.

Établissements d'éducation.—Agriculture.

Ces mesures, propres à assurer l'obéissance passive et à garantir la possession du territoire, n'étaient pas de nature à concilier aux Romains l'affection des peuples. Il fallait gagner les esprits par des créations bienfaisantes et profitables au pays. *Augustodunum* vit s'élever une institution dont l'utilité ne tarda pas à se faire sentir. Obligés de vivre et de se développer sous le pouvoir de Rome, il importait aux Gaulois d'entendre la langue des Romains, avec lesquels ils concouraient d'ailleurs pour les emplois qui intéressaient directement la cité, de connaître les lois auxquelles ils étaient soumis, et de s'initier dans les sciences qui devaient leur ouvrir les seules voies de prospérité laissées à leur choix. L'ancienne capi-

créé des villes *Juliennes*, et s'était formé ainsi une clientèle nombreuse et dévouée. Ce fut un but purement politique, une pensée toute impériale qui décidèrent son successeur à créer des villes *Augustales*. Il y trouvait l'avantage de réagir contre le passé et de briser toutes les traditions. Les villes que la double illustration d'une grande puissance avant la conquête, et d'un rôle national pendant la lutte, recommandaient aux respects de toute la Gaule, furent celles qu'il s'attacha principalement à dépouiller de leurs vieux noms : quelquefois même, si ce nom rappelait à la nation de trop grands souvenirs, la ville même était proscrite; privée de ses prérogatives, ruinée dans son commerce, elle était condamnée à disparaître. « Ainsi, dit Thierry, *Gergovie*, cette héroïque capitale des Arvernes, sous les murs de laquelle César avait été vaincu, se vit enlever son rang de capitale, qui fut transféré à *Nemetum*, bourgade obscure, située à une lieue de là ! *Nemetum* ou *Augusto Nemetum*, comme on l'appela dès lors, grandit rapidement et devint une ville considérable : Gergovie fut abandonnée et oubliée. Un sort pareil frappa *Bratuspantium*, ancienne capitale des Bellovakes, dont la prééminence avait été transportée à la ville nouvelle de *Cæsaromagus*.—*Noviodunum*, capitale des Suessions, se déguisa sous le nom d'*Augusta* : ce même nom fut imposé à la capitale des Véromanduens, à celle des Tricasses, à celle des Raurakes, à celle des Auskes, qui dominaient toute l'ancienne Aquitaine, à celle des braves et malheureux Trévires. Le chef-lieu de Turons se transforma en *Cæsarodunum*, celui des Lémovikes en *Augustoritum*. Les Éduens eux-mêmes virent substituer le nom d'*Augustodunum* à ce nom célèbre de *Bibracte* qui remplissait les fastes de la Gaule : mais la rivale de Bibracte, *Durocortorum* des Rèmes, conserva son nom, qui n'était point cher au pays et ne réveillait que l'idée d'un dévouement servile et absolu aux conquérants.»

[1] Les *Ubiens*, les *Tungres*, etc.

tale des Éduens reçut donc de l'Empereur le grand bienfait d'une école, où furent enseignées la langue latine, la législation et les sciences romaines. Massalie, depuis long-temps fière de ses savants et de sa littérature, essaya de reconquérir par les lettres l'influence que les armes lui avaient enlevée, et donna une impulsion efficace au développement de l'instruction; de nombreux gymnases, où les lettres grecques et latines brillèrent d'un vif éclat, s'établirent dans la Gaule narbonnaise, à Tolose, à Arélate, à Vienne, et servirent de modèles ou de stimulants aux provinces chevelues. La jeune noblesse gauloise, dont l'ardeur naturelle ne trouvait plus d'aliment dans l'amour de l'indépendance nationale, s'enflamma pour les sciences, les lettres et les beaux-arts; les richesses qu'elle dépensait autrefois en armures et en équipements de guerre, elle les employa à faire venir à grands frais de Massalie et de Rome des manuscrits précieux, des médecins, des professeurs de philosophie et d'éloquence, d'habiles artistes en tous genres. Pour absorber l'activité de la classe populaire, qui n'avait pas le goût de l'étude, et qui, même dans le cas où ce goût lui eût été commun avec la classe élevée, manquait de moyens de le satisfaire, le gouvernement d'Auguste encouragea la pratique de l'agriculture, négligée long-temps à cause de la conquête, et dont l'état florissant ramena bientôt la prospérité dans les pays qui avaient le plus souffert [1].

Institutions religieuses.—Fusion du polythéisme gaulois et du polythéisme romain.

Auguste était trop habile politique pour ne pas voir que le plus sûr moyen de faire adopter ses institutions civiles était de les protéger par un système religieux, en harmonie avec ces institutions. L'entreprise était grave et périlleuse. Au lieu d'attaquer la difficulté de front, l'Empereur essaya de la tourner; on va voir comment il y réussit.

«Le *druidisme*, par sa nature même, comme religion sacerdotale, comme doctrine scientifique, régulatrice des lois civiles et morales, comme magistrature divine et humaine, était incompatible avec toute civilisation étrangère, quelle qu'elle fût. Les révolutions intestines l'avaient dépouillé, il est vrai, de l'autocratie politique, mais il possédait l'empire des mœurs et de la science. Auguste sentait toute l'étendue de sa puissance, et n'osa pas l'attaquer de front; il se contenta d'interdire aux Gaulois, citoyens romains, l'observance de ce culte, le déclarant contraire aux croyances romaines: interdiction légitime; car l'empereur, dispensateur suprême du droit de cité, pouvait mettre à cette faveur toute condition qui lui semblait juste; il n'y avait point là de violence ni persécution contre la foi transalpine. Il abolit aussi, comme barbare, la célébration complète des sacrifices humains, permettant aux prêtres de faire une légère blessure aux fanatiques qui persisteraient à se dévouer, et de répandre sur l'autel ou le bûcher quelques gouttes de leur sang. Mais, en même temps que le système romain respectait en apparence les institutions druidiques, il travaillait en secret à les ruiner. Pour cela, il fit alliance avec une doctrine ennemie du druidisme, coexistant près de lui sur le sol gaulois, et partageant avec lui le domaine des consciences gauloises, le *polythéisme* gaulois.

[1] «Les usages agricoles et le mode de cultiver des Gaulois, dit M. de La Bergerie dans son *Histoire de l'Agriculture française*, furent également respectés par l'administration romaine; leur service alternatif de cultiver la terre une année, et de porter les armes l'autre, convenait au système d'Auguste qui avait besoin de soldats, surtout pour repousser les Barbares. Leurs coutumes de parcourir tous les territoires avec leurs troupeaux furent aussi maintenues, parce que les Romains avaient encore plus besoin de leurs produits que de ceux des terres. La marche des Gaulois pasteurs était une sorte de caravane à laquelle participaient tous les individus de chaque famille; des chariots couverts de peaux étaient leurs abris; dans l'été, on se fixait dans les plaines herbeuses, et dans l'hiver, auprès des bois et des marais; la Bresse et la Sologne, dans cette saison, recevaient les troupeaux de la plus grande partie des Gaules, tel était alors l'usage des peuples pasteurs.

«Auguste se montra grand homme d'état dans son système d'administration générale; des mesures relatives aux impôts publics qu'on a pu croire modernes, ou très nouvelles, remontent jusqu'avant lui; les revenus publics alors, en effet, ne se composaient que de tributs qu'on n'obtenait généralement que par des exactions et à l'aide des proconsuls; ce qui détermina Auguste à créer des impôts indirects, dont le produit fut déclaré spécialement affecté au service militaire; en conséquence, il mit un droit d'un vingtième sur les successions, d'un vingt-cinquième sur le prix de la vente des esclaves, et d'un centième sur le prix de toutes sortes de ventes.

«Il voulut encore rendre commun aux Gaulois l'impôt foncier de Rome; mais n'ayant pas trouvé les Gaulois aussi soumis que les Romains, il ordonna un cadastre général.

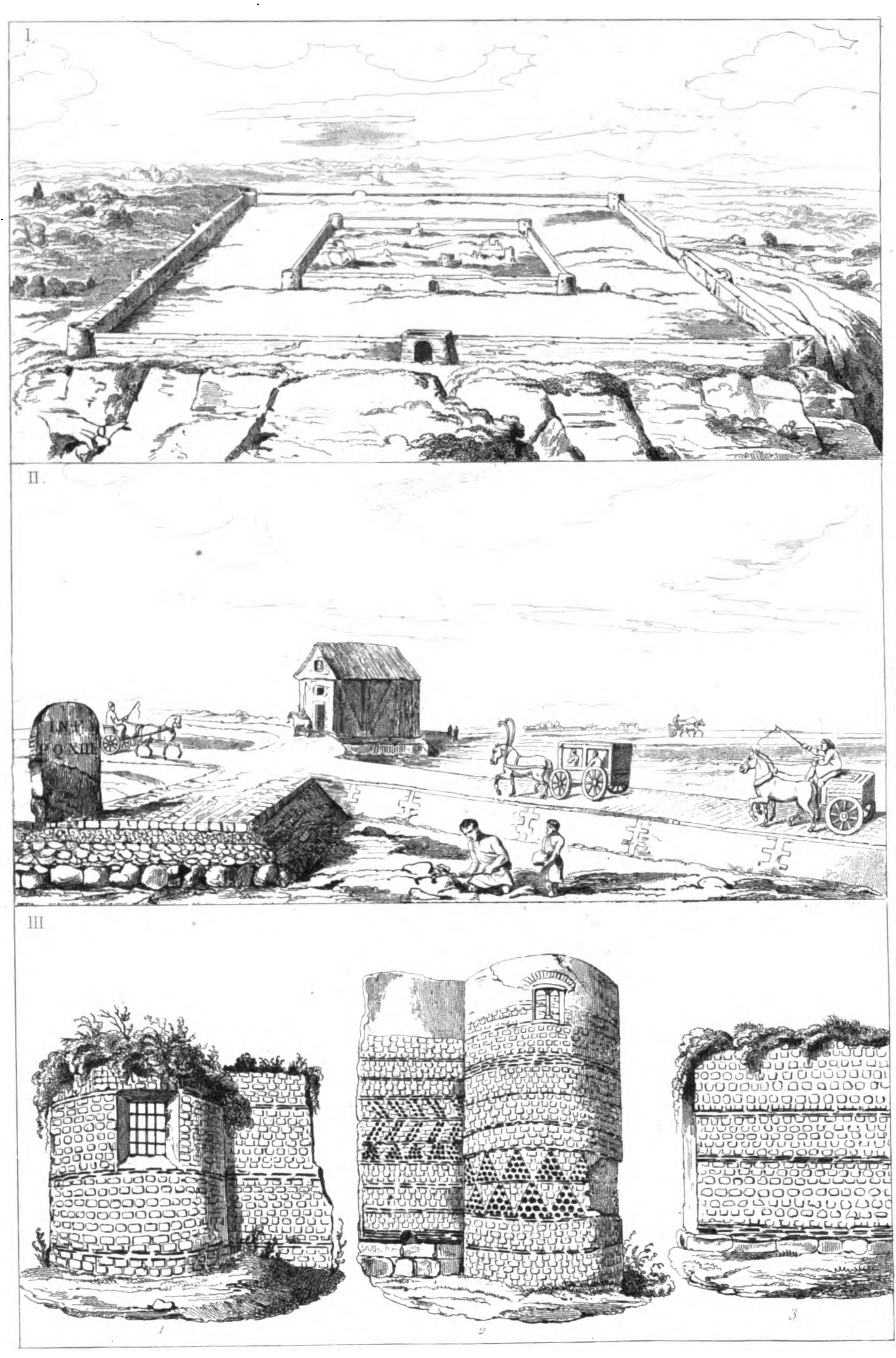
«Les propriétaires ou tenanciers de chaque cité (contrée), furent astreints à faire la déclaration de leurs biens-fonds, en spécifiant, 1° leur nom; 2° ceux des voisins; 3° le terrain cultivé et son étendue: *nomen civitatis et in quâ civitate et quos vicinos proximos, arvum satum et quot jugerum.* Dio. Cass. Des officiers publics, sous le nom de *censiteurs*, furent institués pour l'exécution de cet édit.

«Il est juste de faire observer que ces officiers publics ne devaient rien exiger des propriétaires qui avaient éprouvé des désastres ou des intempéries! *si agri portio chasmate perierit.... si vites.... vel arbores aruerint, per censitorem debebit relevari.* Dio. Cass. Condition de justice rigoureuse, mais qui, hélas! de siècle en siècle, sera méconnue par la plupart des gouvernemens de l'Europe, pour lesquels toute inscription de la somme portée au rôle de l'impôt foncier, sera considérée, malgré les désastres, comme une lettre de change emportant peine de saisie et d'exécution.

«L'impôt foncier des Romains avait un caractère de sagesse et de justice qu'il est toujours utile de reproduire, celui des *indictions*, d'après lesquelles, les rôles une fois faits, il n'était plus permis d'y rien changer ni ajouter pendant quinze ans; l'agriculture pouvait innover, construire et améliorer sans craindre des surtaxes.»

LXI.

Monuments Gallo-Romains.



I. *Castellum de Jublains* II. *Voie antique* III. *Murailles antiques.*

LXII



Marlet Del. — Couché Sculp.

Défaite des Romains par les Francs.

« Autant l'incompatibilité du druidisme avec le système général des croyances romaines était profonde et insurmontable, autant il existait de rapprochements possibles entre ce système et celui du polythéisme gaulois, développement aussi d'une religion de la nature extérieure. Cette presque complète identité n'avait pas médiocrement frappé les Romains lors de leur arrivée chez les nations du midi et de l'est. César avait témoigné une vive surprise de retrouver sur les rives de la Saône et de l'Allier les symboles religieux de Rome et de la Grèce : « Les « Gaulois, écrivait-il, reconnaissent les dieux des au« tres peuples, et ils ont de ces dieux les mêmes idées « que le reste du monde. » Entre de telles croyances, l'alliance était aisée. On connaît la parfaite tolérance des Romains à l'égard des cultes étrangers qui ne présentaient à leur politique ni obstacle ni péril, ou, pour mieux dire, leur soin attentif à rapprocher, à fondre ensemble les religions homogènes, afin d'introduire aussi dans le dogme cette unité universelle, lien et sauvegarde de leur immense empire. Ainsi, les olympes de la Grèce et de l'Asie, assimilés à l'olympe romain, avaient reçu, en quelque sorte, le droit de bourgeoisie romaine. Auguste l'octroya à l'olympe gaulois. Il donna le premier exemple public de la fusion des deux cultes en dédiant un temple au dieu *Kirk* ou *Circius*, personnification de ce vent terrible qui désolait la côte narbonnaise : il fit construire le temple de *Kirk*, et en régla le cérémonial, comme souverain pontife de la religion romaine, avec autant de pompe et de gravité que s'il se fût agi du dieu *Borée* ou du dieu *Éole*. Bien plus, il ne recula point devant l'idée de devenir lui-même un dieu gaulois, et il permit que sa personne fût invoquée conjointement avec les esprits tutélaires par quelques cités et quelques villes ; leurs noms furent accolés sur les monuments, et Auguste prit place parmi les *génies* de la Gaule, jusqu'à ce que le temps fût venu pour lui de les détrôner tous à son profit[1]. »

Le druidisme conserve une influence populaire.

Le polythéisme résultant du mélange des croyances gauloise et romaine ne tarda pas à l'emporter sur le druidisme, parmi les nobles gaulois et dans les familles qui pouvaient aspirer aux charges et aux faveurs impériales ; la religion de l'état fut honorée ou adoptée par tous les ambitieux. On consacra le même autel aux deux théogonies représentant la même idée : *Mars* ou *Hœsus*, *Mercure* ou *Teutates*, *Vulcain* ou *Camul*[1], *Apollon* ou *Belen*, *Diane* ou *Arduinna*, *Belisana* ou *Minerve*, reçurent l'encens des Romains et des Gaulois.

Le système religieux des Romains n'eut toutefois, dans les premiers temps, aucun crédit parmi les classes pauvres et malheureuses, auxquelles la persécution étrangère rendait plus cher encore le culte national.

« Ce mouvement, dit Thierry, qui entraînait les hautes classes de la société gauloise hors du druidisme, produisit dans les rangs inférieurs une inévitable réaction en faveur du culte attaqué ; son empire, restreint à la masse populaire, y gagna une force qu'il avait perdue depuis des siècles ; il prit un caractère énergiquement national, en opposition à la conquête et aux nouveautés qu'apportaient les conquérants ; il fut le dépot sacré des souvenirs et des institutions proscrites, le foyer où venaient se ranimer l'espérance des patriotes et la haine contre l'étranger ; lui-même, en se retrempant dans l'énergie du peuple, retrouva plus de fanatisme et de vie ; et il paraîtrait aussi que, redevenu plus cruel et multipliant dans l'ombre les sacrifices humains, il provoqua jusqu'à un certain point les persécutions sanglantes dont il fut plus tard l'objet. Il n'avait joué aucun rôle politique durant la guerre de l'indépendance. Un seul druide, Divitiac, s'y signala, non comme prêtre, mais comme notable citoyen et magistrat civil. Son caractère distinctif fut le goût de la civilisation, l'enthousiasme pour les lumières et l'ordre social de Rome. A l'avenir nous verrons les druides, non plus isolés, mais en corps, et environnés de tout l'attirail religieux, de la terreur des excommunications, de l'autorité des prophéties : ils tenteront de ressusciter la vieille société gauloise ; c'est par eux que se relèvera, au bout de cent ans, le vieux drapeau abattu par César, et que la Gaule croira quelques jours à *l'empire* et à *la liberté*. »

Routes nouvelles ouvertes par Auguste.

L'Empereur, en s'occupant de régénérer la Gaule à la façon romaine et s'attachant à y implanter en quelque sorte toute la civilisation d'un seul coup, ne pouvait négliger un des meilleurs moyens de fusion qui soient à la disposition d'un pouvoir fort et sans entraves. Les routes qui, en abrégeant les distances, rapprochent magiquement les peuples, furent un des grands objets de sa sollicitude. Nous avons déjà vu comment il avait percé la Gaule dans l'intérêt de l'Empire ; il s'occupa aussi d'établir entre l'Italie et

[1] Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, part. III. — Le fait auquel M. Thierry fait allusion se trouve confirmé par une inscription trouvée à Bordeaux, et ainsi conçue : AUGUSTO. SACRUM ET GENIO. CIVITATIS. BIT. VIV.

[1] *Camul* était aussi un surnom de Mars. Gruter cite une inscription *Marti Camulo*. — M. Thierry croit que ce mot vient du gaélique *comhal* ou *calma*, fort, vaillant. — Latour-d'Auvergne dit qu'en breton *eam* signifie *boiteux*, surnom applicable à Vulcain.



les provinces chevelues, des communications faciles à travers les Alpes. Les routes qui avaient successivement offert un passage aux armées gauloises, carthaginoises et romaines, étaient devenues insuffisantes pour le commerce, et peu praticables pour les relations journalières entre les citoyens du grand empire. Afin d'en ouvrir de nouvelles, Auguste et ses lieutenants eurent des combats à livrer avec les tribus gauloises ou liguriennes, qui, à l'abri de leurs rochers, avaient jusqu'alors conservé leur indépendance. La lutte fut longue et opiniâtre; celles des peuplades *alpines* qui refusèrent de se soumettre furent exterminées ou réduites en esclavage. En un seul jour quarante-quatre mille individus de la tribu des Salasses, furent surpris et cernés au moment où, sans armes, ils étaient occupés à de paisibles travaux. On les chargea de liens, on les entraîna hors de leurs villages, et on les vendit à l'encan, en imposant aux acheteurs la condition de les emmener dans des contrées éloignées de leur patrie, et de ne leur rendre la liberté qu'au bout de vingt ans. Leur territoire presque dépeuplé fut donné à une colonie composée de trois mille vétérans des cohortes prétoriennes, qui fondèrent la ville d'*Augusta Prætoria*[1]. Une autre colonie militaire fut envoyée sur le territoire des Taurins, et occupa leur capitale, qui reçut aussi le nom d'*Augusta*[2]. Enfin une troisième *Augusta* fut fondée par une autre colonie militaire destinée à assurer la sûreté des routes sur le territoire des Vagiens, dans les environs d'*Ebrodunum*[3].

Ce fut à cette époque que le roi Cotte (*Cottius*), chef des peuplades qui occupaient les plus hautes vallées des Alpes occidentales, se décida, après avoir résisté pendant quelque temps aux Romains, à solliciter l'amitié d'Auguste, et à faire construire à travers ces montagnes jusqu'alors inaccessibles, une route praticable. Cette route est celle du mont Cénis; elle devint la communication principale de l'Italie avec la Gaule; elle fit perdre sans retour aux montagnards leur vieille indépendance, mais leur roi eut le stérile honneur de donner son nom aux *Alpes cottiennes*.

Auguste rend la Narbonnaise au peuple et au Sénat romain.

Quelque habile que fût l'organisation arrêtée par Auguste, elle ne pouvait encore pourvoir à toutes les nécessités d'un aussi vaste établissement. Il y a donc lieu de croire que dans les premiers temps de l'administration romaine, l'Empereur avait laissé aux gouverneurs la décision d'un grand nombre de points importants, sur lesquels il n'avait pas pu statuer à l'avance par des lois. C'est sans doute aussi pour cette raison qu'Auguste eut le soin de ne confier le gouvernement des Gaules qu'à des hommes de sa famille, intéressés, autant par ambition que par affection, à ne pas s'écarter de sa politique; tels furent Agrippa et Tibère, qui exercèrent successivement ce grand pouvoir.

Cinq ans après avoir pris en personne possession de la Gaule, et quand l'administration nouvelle lui parut établie sur des bases solides, l'Empereur jugea convenable de faire un nouveau partage des provinces, et de ne retenir pour lui que les plus exposées à des guerres extérieures; il garda la *Gaule chevelue*, et rendit la Narbonnaise au Sénat et au peuple romain.

Nouveau voyage d'Auguste dans la Gaule. — Son séjour à Lyon. — Extorsions de Licinius.

Les réformes qu'il avait arrêtées excitèrent d'abord, soit à raison de leur nouveauté, soit par la manière dont elles s'exécutaient, des mécontentements graves. La répartition de l'impôt, qui devait avoir lieu après un dénombrement et des estimations, se faisait arbitrairement, et le manque d'accomplissement des formes établies pour distribuer également les charges publiques entre les diverses cités, entretenait dans toutes les parties de la Gaule chevelue une violente irritation.

L'Empereur recevait continuellement des plaintes des contribuables ou des rapports sur la fermentation, qui se manifestait même par des soulèvements. Il espéra que sa présence calmerait cette agitation; et, neuf ans après son voyage à Narbonne, il se rendit une seconde fois dans la Gaule. Arrivé à Lugdunum, on lui dénonça comme concussionnaire le *procurateur* (intendant général des finances) Licinius; c'était un des Gaulois faits prisonniers pendant la guerre de l'indépendance, qui, devenu esclave, puis affranchi de César, avait fixé le choix de l'Empereur, à cause de sa connaissance du pays et de sa grande aptitude à l'administration des finances. — La confiance d'Auguste rendit Licinius arrogant et inhumain envers ses compatriotes. A Lugdunum, où il tenait une espèce de cour, il affichait des airs de souverain, insultants pour ceux qu'il opprimait[1]. Ses extorsions et ses concussions dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer; voici ce qu'on raconte, entre autres traits de son audace. Les impôts se payaient par mois; le tribut de chaque ville et de chaque particulier se trouvait ainsi divisé par douzièmes. Licinius imagina de profiter du changement de nom que la flatterie venait d'imposer à deux des mois

[1] Aujourd'hui Aoste.
[2] Aujourd'hui Turin.
[3] Les Vagiens étaient une des peuplades habitant le territoire qui a formé le diocèse d'Embrun.

[1] Il *régnait*, dit Sénèque. « Multos annos Licinius regnavit. »

(juillet et août) consacrés à *Jules* César et à *Auguste*, pour faire une année de quatorze mois, prétextant, que décembre, ainsi que son nom l'indique, n'était que le dixième mois, et que les deux mois *nouveaux* devaient compléter l'année. Par cet impudent subterfuge, il parvint à se faire payer quatorze douzièmes d'impôt.

Auguste, ayant sous ses yeux les preuves de tant d'audacieuses concussions, se trouvait dans la nécessité de donner une satisfaction quelconque aux justes plaintes qui l'avaient décidé à venir dans la Gaule. Licinius devait craindre plus qu'une disgrâce, et semblait ne pouvoir échapper à un rigoureux châtiment, lorsqu'il imagina un singulier moyen de justification. « C'est pour mon seigneur et maître, « dit-il à l'Empereur, que j'ai amassé des trésors; « pour le servir, tous les moyens m'ont paru légi- « times. » Et conduisant Auguste dans un lieu secret où étaient déposés les fruits de ses déprédations : « Voilà, dit-il, ce que j'ai épargné pour toi et pour « le peuple romain, de peur que les Gaulois, posses- « seurs de tant de richesses, ne s'en servissent contre « toi. Je te l'ai conservé, ô César! et je te le re- « mets. » Auguste accepta l'offrande, et Licinius obtint son pardon.

L'impunité accordée à ce misérable accrut tellement l'irritation populaire, qu'un des notables citoyens de la Gaule forma le projet de faire périr l'Empereur. Il l'attendit dans un passage périlleux des Alpes, lors de son retour de Lugdunum à Rome, et s'avança vers sa litière dans le dessein de le pousser au fond d'un précipice; mais le visage calme et serein de l'Empereur fit mollir son courage et arrêta son bras. Il se retira tout ému et sans avoir exécuté son projet.

Autel élevé à Auguste par les peuples gaulois.

Auguste ôta néanmoins à Licinius les fonctions importantes dont cet affranchi avait abusé. Drusus, fils de Livie et beau-fils de l'Empereur, qui fut chargé de continuer le dénombrement de la Gaule, eut à réprimer quelques troubles sérieux. Sa douceur et sa sagesse obtinrent un succès complet : il acheva le dénombrement à la satisfaction des Gaulois. Sa conduite prudente, son désintéressement et sa franchise lui concilièrent l'affection de tous; il profita de son influence pour apaiser les ressentiments que les provinces nourrissaient contre Auguste. Il voulut même que cette sorte de réconciliation et de pacification eût un caractère solennel, et il imagina de donner à la Gaule pour nouvelles divinités tutélaires *Rome* et *Auguste*. L'assemblée générale des peuples gaulois fut convoquée à Lugdunum et vota à l'unanimité un culte à ces nouveaux dieux. Un temple magnifique fut construit à la pointe de la presqu'île au confluent des deux fleuves; le nom des soixante principales cités de la Gaule chevelue y fut gravé sur l'autel; ces cités furent en outre représentées autour du temple par soixante statues. Au centre de l'édifice s'élevait une statue colossale, que certains auteurs ont cru être celle de la Gaule, et que d'autres ont pensé être celle d'Auguste. La consécration du temple fut faite par l'Éduen C. Julius Vercundaridubius, qui devint le pontife du nouveau sacerdoce des *flamines augustales*. Cette consécration attira des pays environnants un immense concours de spectateurs. Elle eut lieu le 1er du mois *sextilis*, qui reçut alors définitivement le nom d'*Auguste* (août). — La dédicace fut faite *à Rome et à Auguste* (ROMÆ ET AUGUSTO [1]). Le jour de cette cérémonie, naquit à

[1] Il n'y a rien de plus obscur dans l'histoire que l'établissement de la domination romaine dans la Gaule; aussi quelques auteurs pensent-ils que le monument de Lyon, qui fut considéré par les polythéistes gaulois et romains comme un temple élevé à Auguste, n'était en réalité pour les Gaulois, dont la masse avait conservé l'ancienne religion druidique, que le monument d'une alliance définitive avec l'Empire romain. Ces auteurs voient une preuve à l'appui de leur opinion dans la situation même de cet autel élevé à Lugdunum sur la double frontière du territoire gaulois et de l'Empire romain. — Cette manière d'élever un autel pour consacrer un pacte d'alliance est, suivant eux, une coutume venant de l'Orient et conservée chez les Celtes. On lit en effet dans *la Bible* : « Faisons un autel, afin que ce soit un témoignage entre nous et vous, entre nos enfants et vos enfants. » Josué, XXII, v. 27. — Il est à remarquer que les soixante nations qui prirent part à cette solennité étaient toutes de race gallique pure. — M. Moke, dans son *Histoire des Francs*, a même retrouvé leurs noms. — Ces nations sont, à l'exception des Nerviens et des Trévires, qui se prétendaient de race germanique et affectaient de ne point faire partie de la confédération gauloise, toutes celles qui habitaient les provinces centrales. On sait que des dix-sept provinces qui composaient la Gaule soumise aux empereurs romains *, cinq formaient le pays conquis avant César, et qu'on appelait alors la Province romaine; c'étaient la Viennoise, les deux Narbonnaises, les Alpes maritimes et intérieures (graïes et pennines). Il y avait en outre une province dont la population était purement ibérique (la Novempopulanie), et deux autres occupées par des nations d'origine germaine (la Germanie première et seconde). Ainsi, sur dix-sept parties du territoire gaulois, les populations étrangères ou d'origine étrangère en occupaient huit. Les peuples qui du temps d'Auguste prenaient part au grand conseil de la Gaule étaient ceux des neuf provinces centrales : nous allons les compter.

Ire *Aquitaine.* — 8 peuples : les Bituriges-Cubes, les Lemévikes, les Pétrocoriens, les Cadurkes, les Arvernes, les Vélaves, les Gabales et les Ruthènes.

IIe *Aquitaine.* — 5 peuples : les Bituriges-Vivisques, les Médules, les Santons, les Agésinates et les Pictons.

Ire *Lyonnaise.* — 5 peuples : les Éduens, les Lingons, les Mandubiens, les Ségusianes et les Ambarres.

IIe *Lyonnaise.* — 9 peuples : les Calètes, les Véliocasses, les Aulerkes-Éburovikes, les Lexoviens, les Saïens, les Viducasses, les Baïocasses, les Unelles et les Abricatuens.

IIIe *Lyonnaise.* — 11 peuples : les Osismiens, les Curiosophites, les Vénètes, les Curiosolites, les Redons, les Namnètes, les Aulerkes-Diablintes, les Arviens, les Aulerkes-Cénomans, les Andes et les Turons.

* Nous employons ici cette division, bien qu'elle n'ait été décrétée que plus tard; mais elle convient pour le calcul que nous allons faire.

Lugdunum un enfant qui devait aussi porter la pourpre impériale et, comme Auguste, être l'objet d'une apothéose, Tibérius Claudius Drusus, cet empereur qui fut le fils du vertueux Drusus, le mari de l'infâme Messaline, le père adoptif de Néron, et dont le nom est resté le synonyme de la débonnaireté conjugale et de l'imbécillité royale.

L'érection du temple avait lieu à Lugdunum et non à Narbonne, Lugdunum étant la capitale de la Gaule chevelue; aussi Narbonne, capitale de l'ancienne Province romaine, en éprouva-t-elle une vive jalousie. Ce fut une espèce de lutte où l'on chercha à avoir l'avantage à force de flatterie. La Narbonnaise adopta le culte d'Auguste, voté par la *Lugdunaise* (Lyonnaise), et joignit même au culte de l'Empereur celui de l'impératrice Livia-Julia-Augusta. Chaque ville voulut avoir son temple *à Rome et à Auguste;* chaque village un peu considérable eut son bois sacré. On répandit à l'envi le vin consacré et le sang des victimes; on brûla l'encens dans les temples publics et dans les oratoires particuliers. «La conscience des peuples, dit un historien moderne, fut mise sous le joug comme leur liberté, et le regret de l'indépendance perdue ne fut plus seulement révolte, il fut impiété et sacrilége.»

Guerres de Drusus et de Tibère en Germanie.—Établissement forcé des Sicambres et d'autres peuples dans la Gaule.

Quand Auguste reçut l'hommage solennel des peuples gaulois, il était au faîte de la puissance, et en dédommagement des concussions que ses nouveaux sujets des provinces chevelues pouvaient avoir eu à souffrir de ses agens, il leur offrait un appui redoutable et certain contre les peuples germaniques. — Sans cesse poussés par de nouvelles hordes, les Germains, toujours envahissants ou menaçants, ne laissaient aucun repos à leurs voisins; leurs défaites même ne les décourageaient pas. Drusus, obligé de marcher contre eux, emmena plusieurs corps de soldats levés dans la Gaule belgique; deux de ces corps avaient pour tribuns deux guerriers renommés, *Senect* et *Anect,* de la nation des Nerviens.—Après avoir établi des postes retranchés le long de la Meuse, et fait construire sur la rive gauloise du Rhin quarante petits forts pour arrêter les irruptions soudaines des Germains, Drusus alla attaquer ces peuples sur leur propre territoire; il passa le fleuve, livra plusieurs combats, où les cohortes nerviennes se distinguèrent particulièrement, et remporta des avantages importants. Drusus s'avança jusqu'à l'Elbe; «là, dit Thierry, il touchait à la Chersonèse, antique domaine des Kimris. De faibles restes de ce peuple s'y conservaient encore; il était peu nombreux; mais on pouvait reconnaître aux débris de ses anciens campements quel vaste territoire et quelle puissance il avait jadis possédés [1]. Effrayés de l'approche des Romains, les Kimris envoyèrent une ambassade à l'Empereur pour lui demander son amitié, et leurs députés portèrent à Rome, en présent, une de ces chaudières consacrées à leurs sanguinaires superstitions. Le choix peut paraître bizarre; mais les Kimris savaient probablement qu'ils l'adressaient à un dieu. Cette poignée d'hommes formait alors les seuls représentants libres de leur race au nord du Rhin; tous les autres peuples kimriques et la plupart des Kimro-Galls avaient été exterminés ou domptés successivement par les nations germaines : le pays des Boïo-Hercyniens venait d'être tout récemment conquis par les Marcomans et les Boïens avaient été réduits en servitude ou expulsés. A partir de cette époque, la langue et les mœurs teutoniques ou slaves règnent seules dans tous les lieux qu'avait occupés la race gauloise du nord du Rhin.»

Toutefois, cette brillante expédition n'eut probablement pas des suites bien décisives, puisque, deux ans plus tard, Drusus étant mort d'une chute de cheval, son frère Tibère, nommé par Auguste gouverneur des Gaules, dut aussi franchir le Rhin; il livra bataille aux Germains et remporta sur eux une grande victoire. Pour n'être pas exposé à en perdre le fruit, Tibère crut nécessaire de faire passer sur la rive gauche du fleuve quarante mille prisonniers suèves ou sicambres, auxquels il assigna des terres dans les cantons non encore repeuplés. Parmi ces nouveaux colons, réunis par la force, se trouvèrent quelques-unes de ces tribus suèves, telles que les Némètes et les Vangions, qui avaient autrefois suivi Arioviste dans la Séquanie, et qui en avaient été expulsés par César.—L'établissement des Cattes dans la *Batavie* eut aussi lieu vers cette époque. Ce peuple, d'origine germanique, fut accueilli et protégé par les Romains, qui contractèrent avec lui une alliance offensive et défensive, et ne lui demandèrent d'autre tribut qu'une coopération active en cas de guerre. On verra plus loin qu'il y avait une sage prévoyance dans ce procédé des Romains. Les Cattes prirent le nom de Bataves, et ne manquèrent ni de reconnaissance ni de dévouement pour leurs alliés.

Après cette expédition, une paix générale consola

IVe *Lyonnaise.*— 6 peuples : les Parisiens, les Meldes, les Tricasses, les Carnutes, les Senons et les Auréliancs.

Ire *Belgique.*— 3 peuples : les Leukes, les Vérodunenses et les Médiomatrikes.

IIe *Belgique.*— 10 peuples : les Catalaunes, les Rèmes, les Suessions, les Vadicasses, les Silvanectes, les Bellovakes, les Véromanduens, les Ambianes, les Atrébates et les Morins.

Grande Séquanaise.— 3 peuples : les Séquanes, les Raurakes et les Helvétiens.

Total : soixante peuples, nombre égal à celui inscrit sur l'autel de Lyon.

[1] Tacit. Germ., c. 37.

le monde romain, et pour la troisième fois depuis son élévation à l'Empire, Auguste ferma solennellement le temple de Janus.

Ce fut durant cette période heureuse pour tant de peuples que, dans une étable de Bethléem, naquit le fils de Dieu, ce Jésus sauveur des opprimés, ce Christ victime de l'intrigue et de la méchanceté des hommes puissants. Sa morale divine, qui proclama la nécessité de rendre le bien pour le mal, la sainteté du mariage, la fraternité des hommes et des peuples, l'égalité du riche et du pauvre, du simple et de l'habile, le respect dû aux pouvoirs sociaux, l'injustice de l'esclavage, devait régénérer l'humanité.

Désastre de Varus. — Mort d'Auguste (an 14).

Quatre ans après la naissance de Jésus-Christ, douze ans après la défaite des Sicambres et des Suèves, la paix fut de nouveau troublée sur la frontière rhénane de la Gaule. Tibère, avec quelques légions, renforcées par des troupes levées dans les provinces chevelues, passa le Rhin, marcha contre les peuples dont les agressions inquiétaient l'Empire, et vainquit les Caninefates et plusieurs autres tribus germaniques.—Auguste, en l'adoptant pour fils et en le désignant pour son successeur, le récompensa de ces victoires.

La Gaule se trouva donc tranquille pendant plusieurs années. La paix, si chère aux peuples agriculteurs, semblait assurée pour long-temps; une armée romaine occupait la Germanie, et cette armée, forte de plusieurs légions, était suffisante pour faire respecter la puissance de Rome et le territoire de ses tributaires. Tout à coup la nouvelle d'un grand désastre vint jeter la terreur dans les provinces gauloises et italiennes. Quintilius Varus, qui avait remplacé Tibère en Germanie, y excita au plus haut point, par ses rapines et par ses vexations, le mécontentement des peuples germains. Trop faibles pour combattre ouvertement avec les légions de Varus, ces peuples eurent recours à la ruse. Leur chef intrépide, Hermann (que les Latins nommaient Arminius), attira les Romains dans une embuscade près du Wéser et détruisit complétement l'armée de Varus. Le général se tua lui-même pour ne pas survivre à cette défaite honteuse.

A cette nouvelle, Auguste parut un moment avoir perdu la raison; il parcourait son palais, se frappant le front, déchirant ses vêtements, et répétant avec douleur: *Varus! Varus! rends-moi mes légions!* — Bientôt dans l'âme du vieillard le désespoir fit place à la terreur; il crut voir les Germains aux portes de Rome, et les Gaulois soulevés servant d'avant-garde aux Barbares. Sa consternation fut si grande, qu'il fit expulser immédiatement de Rome et de l'Italie tous les Gaulois et tous les Germains qui s'y trouvaient, pour quelque affaire que ce fût, même ceux qui servaient dans la garde prétorienne. Il n'y eut cependant aucun soulèvement dans la Gaule, et le mouvement des Germains s'arrêta sur le champ de bataille où l'honneur romain avait reçu une si rude atteinte.

Le chagrin de la défaite de Varus abrégea sans doute la vie du vieil empereur.—Auguste mourut, léguant le trône à Tibère, après un long règne marqué par un grand nombre d'actions assez glorieuses pour faire oublier les crimes d'Octave le triumvir.

CHAPITRE II.

RÉVOLTE DE FLORUS ET DE SACROVIR. — INSURRECTION DE VINDEX.

Tibère succède à Auguste.—Réclamations des Viennois. — Troubles divers.—Faux Agrippa.—Misère et oppression de la Gaule. — Révolte de Florus et de Sacrovir. — Modération politique de Tibère. —Nouvelles incursions des Germains dans la Gaule.—Grande discussion entre les habitants de Vienne et ceux de Lugdunum. —Caligula succède à Tibère. — Il visite la Gaule. — Ses extravagances. — Ventes à l'encan, etc. — Jeux publics à Lugdunum. —Concours bizarre.—Le comble du délire. — Caligula à Vienne. — Départ précipité de Caligula pour l'Italie. — Claude succède à Caligula. — Abolition du druidisme. — Claude fait admettre les Gaulois des provinces chevelues dans le Sénat romain. — Fondation de Cologne (*Colonia Agrippinensis*).—Gaulois puissants à Rome. — Valérius Asiaticus.—Mort de Claude. — Néron succède à Claude.—Conquête de la Bretagne. — Massacre des druides. — Défaite et mort de Boadicée. — Insurrection et mort de Vindex. —Mort de Néron. — État de la Gaule (de l'an 14 à l'an 68 après Jésus-Christ).

Tibère succède à Auguste. — Réclamation des Viennois. —Troubles divers. — Faux Agrippa.

La Gaule, sous la domination de la famille d'Auguste, fut le théâtre de deux grandes insurrections. La première, celle de Florus et de Sacrovir, mit en péril la domination romaine; la seconde, celle de Vindex, eut pour résultat la mort de Néron et l'élévation à l'Empire d'un général élu par ses soldats.

L'administration oppressive et fiscale des délégués d'Auguste continuait à exciter le mécontentement des peuples gaulois. Déjà vers la fin du règne de cet Empereur des troubles graves avaient éclaté dans la Gaule, et n'avaient été apaisés, dit assez vaguement Velléius Paterculus que «par des voies plus coercitives que pénales[1].» L'avénement de Tibère au trône impérial fut marqué par quelques commotions qui cessèrent cependant sans qu'on eût besoin de recourir aux armes. Trébonius, dans son *Histoire de Vienne*, fait connaître la cause de ces mouvements[2].

[1] Vell. Paterc., l. II, c. 121.

[2] Les détails manquent dans les historiens latins sur cette

« Dès que le proconsul et le questeur de la Narbonnaise, dit-il, furent informés de la mort d'Auguste et de l'avénement de Tibère au trône impérial, ils envoyèrent des commissaires à Vienne pour y faire un recensement général et assujettir les habitants aux impôts; attendu que, selon eux, l'effet des patentes d'indemnité cessait de plein droit à la mort du souverain qui les avait accordées. Le Sénat viennois se conduisit dans cette circonstance avec beaucoup de fermeté; les commissaires furent accueillis et fêtés aux frais de la ville; mais une opposition à la mission dont ils étaient chargés leur fut signifiée, et des députés furent envoyés au nouvel empereur.

« Tibère, quoique flatté que les députés se fussent adressés directement à lui, renvoya la connaissance de l'affaire au Sénat romain, en prétextant qu'Auguste avait cédé la Narbonnaise au peuple en échange de la Dalmatie, et qu'en conséquence la première de ces provinces était consulaire et non prétoriale.

« Les députés viennois firent parvenir un nouveau mémoire à l'Empereur, pour lui rappeler que l'Allobrogie ne dépendait point de la Narbonnaise; qu'elle était au contraire administrée par le Sénat de Vienne, qui, jusqu'alors, avait reçu les ordres de l'Empereur.

« Le Sénat romain, après de mûres délibérations, car la *colonie de Vienne n'était pas la seule qui réclamât la conservation de ses priviléges*, décida que le droit de maintenir, d'augmenter ou de mitiger les immunités des colonies appartenait à l'Empereur seul.

« Tibère fut charmé de cette décision qui mettait entre ses mains le sort des colonies et des villes municipes, lors même qu'elles se trouvaient enclavées dans les provinces consulaires.

« En voulant que la puissante colonie de Vienne le considérât comme son bienfaiteur, peut-être céda-t-il aux sollicitations des Viennois qui faisaient partie du Sénat romain ou se rappela-t-il les services que lui avaient rendus les Allobroges, tandis qu'il n'était que césar[1]. Quoi qu'il en soit, il accorda aux habitants de Vienne les mêmes droits dont jouissaient les citoyens romains. »

époque intéressante de l'histoire de la Gaule; on ne doit donc pas s'étonner de l'étendue des fragments que nous empruntons au livre de Trébonius, qui nous parait représenter avec fidélité les circonstances curieuses de la lutte des populations indigènes avec les colons latins et l'administration impériale. Ce qui se passait alors à Vienne avait lieu aussi dans toutes les autres villes de la Gaule.

[1] Le titre d'*auguste* se donnait à l'Empereur régnant, et celui de *césar* à l'héritier désigné de l'Empire; mais il nous semble que l'usage de ces titres ne s'établit qu'après Tibère. Trebonius, qui écrivait son histoire dans le IIe siècle de l'ère chrétienne, se sera laissé entrainer à faire usage d'une locution employée de son temps.

A l'époque où Tibère monta sur le trône impérial, Germanicus, fils de Drusus, se trouvait en Belgique présidant au dénombrement de cette grande province. Les légions, campées dans la Germanie, voulurent le proclamer Empereur[1]. Déjà ce

[1] Germanicus avait huit légions sous ses ordres. Les instances qui lui furent faites de se laisser proclamer Empereur, furent appuyées par une révolte sérieuse. Ces légions étaient divisées en deux corps; l'un, campé dans les cantons du Haut-Rhin, avait pour chef Silius; l'autre, établi dans les contrées voisines du Bas-Rhin, était commandé par Cécina. Ce fut dans ce dernier corps que la sédition éclata avec fureur. Voici quelques traits du récit de Tacite: « L'état général d'indiscipline se cachait sous des plaintes, des réclamations, des prétentions; le temps était venu, disait-on, de hâter les congés des vétérans, d'augmenter la solde des jeunes soldats, de soulager la misère de tous, et de les venger de la cruauté des centurions. Les légionnaires se flattaient que leur général, trop fier pour obéir, se jetterait dans leurs bras, et entraînerait tout avec lui. A la première nouvelle qu'il reçoit du soulèvement d'une partie de son armée, Germanicus part en diligence; arrivé au camp, il convoque ses soldats: dans la harangue qu'il leur adresse, il rappelle avec éloge les victoires de Tibère, remportées dans cette même Germanie avec les mêmes légions; il leur parle de la fidelité, de la soumission qu'il a trouvées partout pour l'Empereur. Quand il en vient à la sédition, les plaintes, les réclamations éclatent de tous côtés; en même temps des acclamations se font entendre en sa faveur: on lui promet de le porter à l'Empire s'il y prétend. A ces mots qui lui font horreur, Germanicus s'élance de son tribunal et veut partir. Les soldats arrêtent leur général, et lui présentent leurs armes avec menaces, s'il ne remonte; mais lui, criant qu'il mourrait plutôt que de trahir sa foi, tira son épée, et allait se percer si l'on n'eût arrêté son bras. Ses amis profitèrent d'un moment de calme pour l'entraîner dans sa tente. On y tint conseil: le mal devenait pressant; les séditieux préparaient une députation au corps d'armée du Haut-Rhin, et se proposaient de saccager la ville des Ubiens (Cologne). D'un autre côté, l'ennemi instruit de ce qui se passait, menaçait d'une invasion si l'on quittait le bord du fleuve. Tout balancé, on s'arrêta au parti de supposer une lettre de Tibère, qui accordait le congé absolu après vingt ans, et la vétérance après seize, en restant sous le drapeau; on acquittait le legs d'Auguste et on le doublait. La 21e et la 5e légion voulurent être payées sur l'heure: il fallut que le général épuisât sa bourse et celle de ses amis pour les satisfaire. Il se rendit ensuite auprès des légions du Haut-Rhin pour recevoir leur serment: elles le prêtèrent, et eurent part, sans l'avoir demandé, aux mêmes faveurs que les autres. Germanicus était de retour vers les troupes qu'il avait calmées, quand un incident y fit de nouveau éclater la révolte. Des députés du Sénat arrivent: aussitôt les soldats se persuadent que ces députés viennent révoquer les grâces qu'ils ont extorquées. Ils accusent Munatius Plancus, chef de la députation, d'être l'auteur d'un sénatus-consulte rendu contre eux. Vers le milieu de la nuit, ils viennent en foule à la maison de leur général, en enfoncent la porte, et le forcent à leur livrer le drapeau: ils courent ensuite dans les rues, insultent et veulent massacrer les députés qui, au premier bruit, étaient accourus vers Germanicus. Plancus échappe avec peine à la mort. Quand le jour eut paru, Germanicus entra dans le camp des mutins: en leur apprenant le sujet de la députation, il leur reprocha, avec l'éloquence de la douleur, l'atrocité de leurs violences, l'infamie de leurs excès; il profita d'un instant de calme ou de stupeur, pour renvoyer les députés sous une escorte. Dans cette crise, tout le monde blâmait Germanicus de ne point se retirer auprès des troupes du Haut-Rhin, où il aurait trouvé de l'obéissance et du secours contre les rebelles. On s'étonnait qu'il laissât au milieu de ces furieux sa femme et son fils. Il balança long-temps,

jeune héros était adoré des soldats qui semblaient deviner en lui le futur vainqueur d'Arminius et le vengeur des légions massacrées de Varus. Germanicus refusa l'Empire et fit prêter serment à Tibère. Mais ce noble refus ne put calmer la jalousie du tyran : Tibère jura dès lors la mort de Germanicus, qu'il fit, peu d'années après, empoisonner en Orient.

« Cependant la fermentation populaire augmentait chaque jour.—Il paraît qu'à cette époque (an 16 de J.-C.) un imposteur, se faisant passer pour Agrippa, excita des troubles dans certaines provinces de la Gaule, et rallia autour de lui une troupe nombreuse de mécontents. Néanmoins sa tentative n'eut pas de suites graves, car le seul historien (Dion Cassius) qui en parle n'en fait pas connaître le résultat ; elle avorta probablement dès son principe ou fut comprimée par les supplices.

Ces mouvements prouvaient toutefois combien les populations gauloises étaient disposées à l'insurrection. En effet, déjà livrées aux extorsions de tous genres sous le règne d'Auguste, les provinces chevelues avaient à subir d'intolérables excès sous l'administration dure et insouciante de Tibère. Pour payer les impôts, les particuliers et les villes étaient forcés d'emprunter à de forts intérêts, les dettes s'accumulaient, les expropriations avaient lieu, et une misère sans terme menaçait tous les Gaulois.

consentit enfin au départ d'Agrippine, et l'y décida. Ce départ, les gémissements, les lamentations des femmes, frappent les oreilles et les yeux des soldats : ils voient l'épouse de leur général se mettre en marche sans aucun appareil, sans autre cortége que des femmes ; ils apprennent qu'elle se réfugie chez des étrangers. Dans ce moment, la honte, la pitié, des souvenirs touchants, tant de vertus dans Agrippine, tout les émeut : ils courent après elle et arrêtent sa marche ; un plus grand nombre retourne vers Germanicus. Ce général saisit le moment, et les harangue avec une force et une éloquence pathétiques. Ce discours opère une révolution entière : les soldats s'empressent d'arrêter les plus séditieux, et se rendent eux-mêmes les instruments de la justice, qui en est faite à l'instant par un lieutenant de la première légion. Germanicus ne s'opposa point à ces exécutions. L'ordre rétabli de ce côté, il restait beaucoup à faire contre la férocité de la 5e et de la 21e légion, qui étaient en quartier d'hiver à soixante milles de là. C'était par elles qu'avait commencé la révolte et que les plus grands excès avaient été commis ; mais, sans effroi et sans remords, elles persistaient dans leurs emportements. Germanicus équipa une flotte sur le Rhin et s'avança contre elles pour les combattre s'il y était forcé. Ses troupes étaient débarquées, et tout était prêt pour le châtiment des rebelles ; mais, espérant qu'ils s'en chargeraient eux-mêmes, à l'exemple des autres légions, il voulut différer. Il écrivit à Cécina, leur chef, qu'il arrivait avec des forces imposantes, et que si les soldats ne faisaient eux-mêmes justice des plus coupables, personne ne serait épargné. Cette lettre, communiquée aux officiers et à la plus saine partie des légionnaires, le jour fut fixé pour faire main-basse sur les pervers obstinés dans leur rébellion. Les soldats qui étaient dans le secret eurent seuls la direction du châtiment ; le lieutenant et les tribuns ne s'en mêlèrent point. Germanicus, qui s'était éloigné, arriva peu de temps après que l'exécution eut lieu. Le tableau de son camp lui tira des larmes. Bientôt la férocité des légionnaires change d'objet ; ils veulent tous marcher à l'ennemi pour expier leur fureur. Germanicus profite de cette ardeur des soldats ; il jette un pont sur le Rhin et va combattre les Marses et les Cattes... »

Misère et oppression de la Gaule. — Révolte de Florus et de Sacrovir.

Quelques hommes courageux conçurent l'idée d'affranchir leur patrie.—Le moment paraissait favorable : les légions cantonnées dans la Gaule et dans la Germanie venaient de recevoir la nouvelle de la mort de Germanicus, empoisonné par ordre de Tibère ; elles murmuraient contre l'Empereur et regrettaient hautement le jeune héros qui les avait tant de fois menées à la victoire. Il semblait qu'on dût peu redouter de les voir prendre les armes pour la défense d'un tyran qu'elles paraissaient plus disposées à renverser qu'à soutenir.—A la tête des conjurés se trouvaient deux hommes qui, par leur naissance, appartenaient aux plus anciennes et aux plus illustres familles de la Gaule chevelue, et qui figuraient en outre dans cette noblesse de date récente que formaient les familles honorées autrefois du patronage de Jules-César, et décorées du droit de cité romaine. C'étaient l'Éduen Julius Sacrovir et le Trévire Julius Florus : tous les deux étaient aimés, considérés et avaient une grande influence sur les hautes classes de la société gauloise. Un historien moderne, qui croit voir dans le nom de *Sacrovir* la traduction de celui de *Druide*, suppose que l'autorité religieuse se joignait au moins pour l'un d'eux à l'autorité politique. — Sacrovir, renommé pour sa bravoure, n'était pas moins estimé pour son habileté dans l'art des négociations ; il connaissait à fond le caractère romain, il avait recours tantôt à la souplesse et à la ruse, tantôt à la fermeté et à l'opiniâtreté ; il fut chargé de disposer à l'insurrection les peuples du midi et ceux de l'ouest de la Gaule.—Florus, qui de son côté se chargea de faire prendre les armes aux peuples belges, possédait une nombreuse clientèle, jouissait d'une grande réputation d'intrépidité, et avait d'utiles relations parmi les auxiliaires organisés à la romaine et incorporés dans les légions.

Dès qu'on fut convenu du plan de l'insurrection, ces deux nobles conjurés s'occupèrent activement de réunir dans des conciliabules secrets les chefs et les mécontents, afin d'exciter l'indignation et le désir de la vengeance. Parcourant les assemblées publiques et particulières, ils se répandaient en plaintes amères sur la perpétuité des impôts, sur l'énormité de l'usure, sur l'arrogance et la cruauté des chefs romains. « L'Italie, disaient-ils, opprimée par un tyran, plutôt que gouvernée par un Empereur, est mécontente et prête à se soulever ; les légions qui chérissaient Germanicus abhorrent l'au-

teur de sa mort. Jamais plus belle occasion ne s'offrit de recouvrer notre liberté. La Gaule abonde en ressources pour la guerre; l'Italie, au contraire, en est dépourvue; Rome ne renferme plus qu'une population énervée, impropre aux fatigues et aux combats : ce sont les étrangers qui font seuls la force de ses armées. »

Sacrovir et Florus réussirent au-delà de leurs espérances. Il n'y eut pas de cité où l'esprit d'insurrection ne fît des progrès. La conjuration commença à s'organiser; Sacrovir la dirigeait avec lenteur et avec prudence, recommandant aux cités conjurées de ne rien brusquer, d'attendre que toutes fussent en mesure d'agir simultanément, et qu'il donnât lui-même le signal. L'impatience de deux peuples, les Andes et les Turons, qui prirent inopinément les armes, déjoua la sagesse de ces dispositions.

« Les Andes et les Turons, dit Tacite [1], éclatèrent les premiers. Le lieutenant Acilius Aviola fit marcher une cohorte qui tenait garnison à Lugdunum et réduisit les Andes. Les Turons furent défaits par un corps de légionnaires qu'Aviola reçut de Visellius, gouverneur de la basse Germanie, et auquel se joignirent des nobles gaulois, qui cachèrent ainsi leur défection pour se déclarer dans un moment plus favorable. On vit même Sacrovir se battre pour les Romains, la tête découverte, afin, disait-il, de montrer son courage; mais les prisonniers assuraient qu'il avait voulu se mettre à l'abri des traits en se faisant reconnaître. Tibère fut averti; mais il méprisa cet avis, et son irrésolution nourrit l'incendie.

« Cependant Florus avait tenté la fidélité d'une aile de cavalerie, levée chez les Trévires et disciplinée à la romaine, et l'avait engagée à commencer la guerre par le massacre des Romains établis dans le pays. Le plus grand nombre resta dans le devoir : mais les débiteurs et les clients de Florus prirent les armes et cherchaient à gagner la forêt d'Ardenne, lorsque des légions des deux armées de Visellius et de C. Silius, arrivant par des chemins opposés, leur fermèrent le passage. Détaché avec une troupe d'élite, Julius Indus, compatriote de Florus, et que sa haine pour ce chef animait à bien servir les Romains, dissipa cette multitude qui ne ressemblait pas encore à une armée. Florus, à la faveur de retraites inconnues, échappa quelque temps aux vainqueurs; enfin, à l'approche des soldats qui assiégeaient son asile, il se tua de sa propre main. Ainsi finit la révolte des Trévires.

« Celle des Éduens fut plus difficile à réprimer, parce que cette nation était puissante et les forces romaines plus éloignées. Sacrovir, avec des cohortes régulières, s'était emparé d'Augustodunum (Autun), leur capitale, où les enfants de la noblesse gauloise étudiaient les arts libéraux : c'étaient des otages qui pouvaient attacher à sa fortune leurs familles et leurs proches. Il distribua aux habitants des armes fabriquées en secret. Bientôt il fut à la tête de quarante mille hommes, dont le cinquième était armé comme les légionnaires; le reste avait des épieux, des coutelas et d'autres instruments de chasse. Il y joignit les esclaves destinés au métier de gladiateur, et que dans ce pays on nomme *crupellaires*. Une armure de fer les couvre tout entiers, et si elle les gène pour frapper eux-mêmes, les rend du moins impénétrables aux coups. Ces forces étaient accrues par le concours des autres Gaulois qui, sans attendre que leurs cités se déclarassent, venaient offrir leurs personnes, et par la mésintelligence des deux généraux romains qui se disputaient la conduite de cette guerre. »

A l'exemple des Éduens les Séquanes s'étaient insurgés et avaient pris les armes. Deux légions, suivies d'un corps d'auxiliaires germains et belges, partirent des bords du Rhin et, commandées par Silius [1], entrèrent sur le territoire séquanais. Elles eurent bientôt dispersé les insurgés. Silius fit dévaster toutes les villes et toutes les bourgades dont les habitants avaient été rejoindre les Éduens; puis il marcha rapidement contre Sacrovir. L'impatience des troupes romaines, avides du pillage de la riche cité éduenne, surpassait l'ardeur du général; tous, chefs et soldats, montraient un empressement inaccoutumé, murmuraient contre les haltes, s'indignaient des retards de la nuit : « Le temps de voir l'ennemi et d'en être vus, s'écriaient-ils, c'est tout ce qu'il faut pour la victoire. » Enfin, à douze milles

[1] Tacit. Ann., l. III, ch. 41.

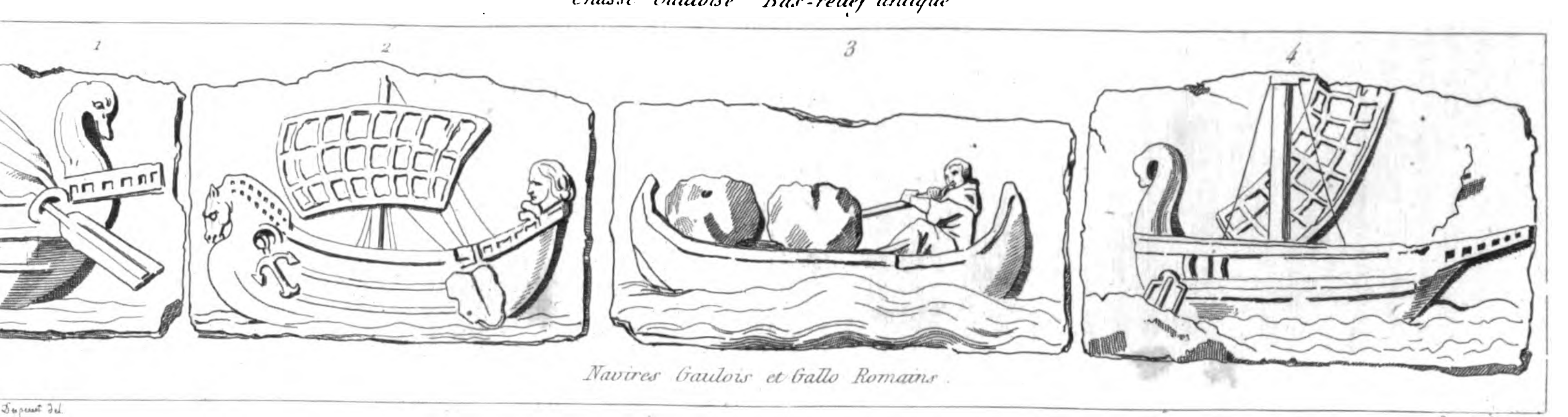
[1] Dans cette circonstance, les villes des provinces non soulevées fournirent aussi au général romain d'utiles secours, ce qui ne prouve pas qu'elles ne fissent en secret des vœux pour les insurgés; mais elles étaient forcées d'agir ainsi. Trébonius nous en fait connaître la raison : « Silius, dit-il, fut obligé de rassembler des forces considérables pour tenir tête à Sacrovir; les villes municipes et les colonies envoyèrent des troupes au général romain, et Vienne se distingua par l'importance des secours de toute nature qu'elle lui fit parvenir. Deux remarques nous sont inspirées par ce sujet. La première, c'est que les séditions dans les Gaules ont toujours été occasionnées par l'exorbitance des tributs et le mode des perceptions; la seconde, c'est que, lorsque les extorsions des agents du fisc produisaient un soulèvement sur un point, tous les peuples voisins, craignant avec raison de supporter le fardeau de la guerre, s'empressaient de comprimer la sédition. Si cette sédition venait à embrasser un grand espace, et à exiger l'emploi de quelques troupes romaines, le nombre de celles-ci augmentait rapidement par l'empressement que mettaient les villes privilégiées à leur envoyer de nombreux auxiliaires. C'est ainsi que, depuis César, quelques cohortes, disséminées dans la vaste étendue des Gaules, suffisent pour maintenir les habitants dans l'obéissance. »



LIII

Monuments Gallo-Romains

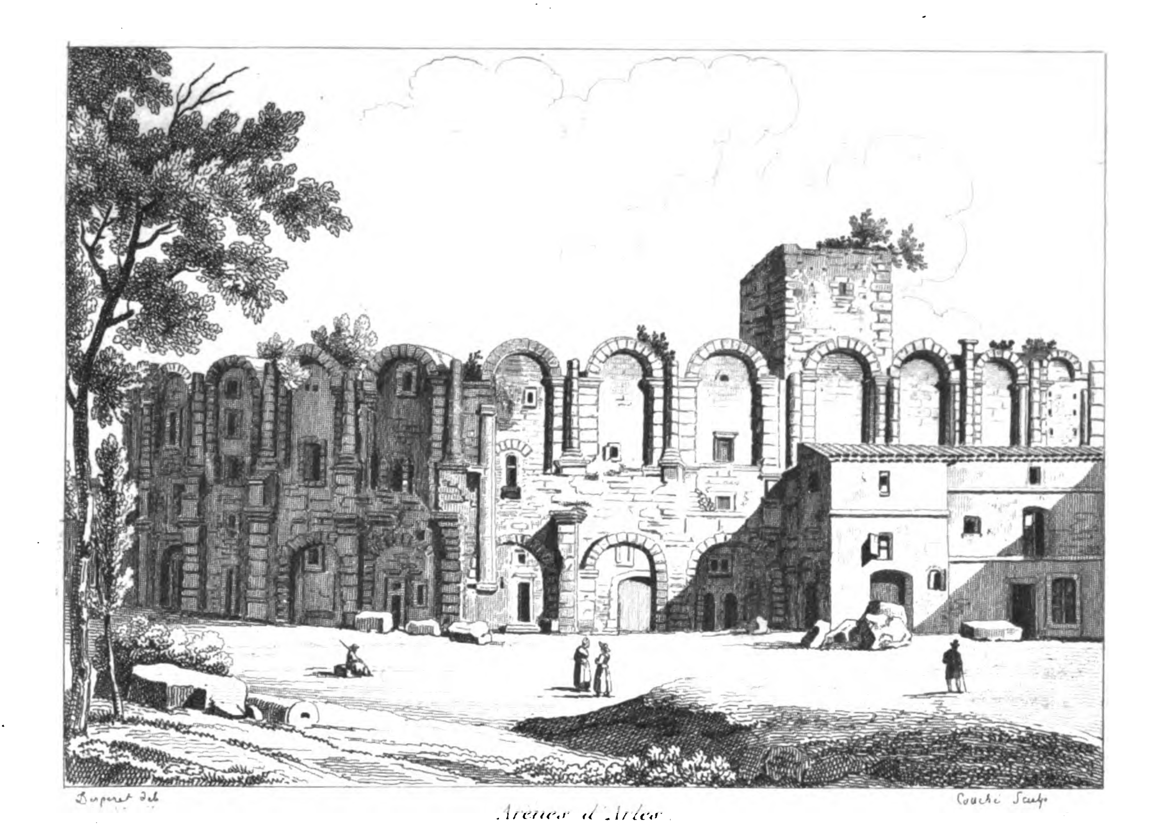
Chasse Gauloise Bas-relief antique



Navires Gaulois et Gallo Romains.



Martinet del. — *Eponine et Sabinus.* — Couché Sculp.



Duperet del. — *Arènes d'Arles.* — Couché Sculp.

d'Augustodunum, l'armée gauloise, rangée en bataille dans une plaine, se montra aux Romains.

Sacrovir avait placé en première ligne les *crupellaires* bardés de fer, sur ses flancs les cohortes régulières, et derrière, en seconde ligne, ses volontaires mal armés. Il parcourut les rangs à cheval, entouré des chefs principaux, et cherchant à encourager ses soldats par d'énergiques paroles. «Gaulois, leur disait-il, souvenez-vous des exploits «de vos ancêtres, et des maux qu'ils ont causés aux «Romains; songez combien la liberté sera glorieuse «après la victoire! combien la servitude serait plus «accablante après une nouvelle défaite!» Les Romains, en s'avançant, mirent fin à sa harangue; il donna l'ordre d'engager le combat; mais à l'approche des légions, la multitude insurgée, qui pour la première fois avait les armes à la main, manifestait cette agitation qui précède la terreur.

Les légions, remplies de confiance dans leur valeur et leur discipline, n'avaient pas besoin qu'on les excitât; toutefois, Silius ne cessait de crier à ses soldats: «Il serait honteux pour les vainqueurs «de la Germanie de regarder ces Gaulois comme «des ennemis dangereux; une cohorte a suffi contre «les Turons, une division de cavalerie contre les «Trévires, quelques cohortes ont mis en fuite les «Séquanes; les Éduens, riches et voluptueux, sont «encore moins redoutables. Romains, ajouta-t-il, «vous avez vaincu d'avance, poursuivez des «fuyards!» Des acclamations universelles accueillirent ces paroles, et Silius donna aussi l'ordre de combattre.

Les deux armées se joignirent: les ailes de l'armée gauloise furent enveloppées par la cavalerie romaine, les légions l'attaquèrent de front. Tout plia dans peu d'instants. Les crupellaires, dont l'armure était inpénétrable au javelot et à l'épée, arrêtèrent plus long-temps les légionnaires, mais ne purent empêcher la victoire. Les soldats romains, saisissant la hache et la cognée, comme s'ils eussent voulu faire brèche à une muraille, fendaient à coups redoublés les armures et les corps qu'elles recouvraient; d'autres, avec des leviers ou avec des fourches, renversaient ces masses inertes qui restaient gisantes comme des cadavres sans force pour se relever. La déroute ne tarda pas à être complète.

Entraîné par la masse des fuyards, Sacrovir se retira d'abord à Augustodunum où il voulait tenter de se défendre, mais ayant trouvé le peuple et les magistrats découragés, craignant même d'être livré aux Romains, il se réfugia avec ses compagnons les plus chers dans une maison de campagne peu éloignée de la ville. Ses compagnons y mirent le feu; et quand ils commencèrent à être atteints par les flammes, Sacrovir se poignarda, et ses amis s'ôtèrent mutuellement la vie. La maison que ces généreux défenseurs de la liberté gauloise avaient incendiée leur servit à tous de bucher. Grandes et déolorables funérailles de la liberté elle-même!

Modération politique de Tibère.

A la nouvelle de la défaite de Sacrovir, Tibère, qui jusqu'alors avait caché l'insurrection, se résolut à écrire au Sénat, pour lui faire part des événements et lui annoncer la soumission en même temps que la révolte. Il n'ajouta, n'ôta rien à la vérité, et rendit justice à la bravoure, à la fidélité de ses lieutenants, aussi bien qu'à la sagesse de leurs mesures. En même temps il expliqua pourquoi ni lui ni Drusus, son fils, n'étaient partis, alléguant la dignité de l'Empire, qui ne permettait point à ses chefs, pour quelques troubles d'une importance secondaire, de quitter le poste d'où le prince doit surveiller tout l'État. Il ajouta que maintenant qu'on ne pourrait plus attribuer son départ à la crainte, il irait examiner quel avait été le désordre et le réparer.

Ce voyage dans les Gaules ne s'effectua pas plus que tous ceux qu'il avait arrêtés jusqu'alors. Tous les ans l'Empereur faisait répandre le bruit qu'il allait visiter quelque province de l'Empire, et ordonnait son départ; on réunissait les équipages, on envoyait des provisions dans les villes par où il devait passer, on faisait des prières publiques pour son voyage et pour son retour, et jamais il ne s'éloignait de Rome ou de ses environs; de sorte qu'on avait fini par lui faire l'application d'un proverbe sur un certain Grec, qui était toujours en mouvement, sans parcourir jamais plus d'une coudée.

Cependant, si l'Empereur ne se rendit pas dans la Gaule, il ne négligea rien pour être instruit avec détails de ce qui s'était passé avant et durant l'insurrection. Le procurateur des provinces chevelues fut mandé à Rome; plusieurs receveurs publics furent destitués et quelques-uns rigoureusement punis. Cette sévérité produisit un excellent effet; elle fit comprendre aux publicains italiens qu'il ne leur serait plus possible d'imiter impunément Licinius, et donna aux Gaulois l'espérance que l'Empereur ne les laisserait pas à l'avenir exposés aux vexations des agents fiscaux, espérance qui contribua plus à apaiser les troubles que le désastre même des insurgés. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que la défaite des Éduens ait été suivie de grandes vengeances. Tibère, tyran ombrageux et détesté, était peu empressé d'entretenir, par une rigueur inopportune, des séditions dont se réjouissaient les

ennemis de sa tyrannie, et dont le contre-coup se faisait ressentir à Rome au sein même du Sénat.

Nouvelles incursions des Germains dans la Gaule.

Bien des années s'écoulèrent donc sans qu'aucune protestation s'élevât parmi les Gaulois contre la domination romaine. L'Empereur, accablé par les débauches de Caprée plus encore que par l'âge, se livrait sans réserve à ses vices pour échapper à ses remords; il semblait abandonner les rênes de l'Empire, et négligeait la Gaule, qui se trouvait exposée de nouveau aux incursions fréquentes des Germains. Suétone prétend que Tibère ne s'affligeait pas des revers qu'éprouvaient ses lieutenants, parce qu'il craignait qu'un général, acquérant de la gloire par des victoires en Germanie, n'eût bientôt assez d'autorité pour lui enlever l'Empire.

Les attaques des peuplades germaniques, et leurs incursions dans la Gaule, plus vives et plus redoutables que toutes celles qui avaient eu lieu depuis Auguste, mirent pendant quelque temps un terme aux agitations intérieures des provinces chevelues. Les vainqueurs et les vaincus se réunirent contre l'ennemi commun. Les cités gauloises envoyèrent leurs milices défendre la ligne du Rhin, avec les légions romaines. La vie des camps donna lieu à des rapprochements favorables, à une réconciliation mutuelle, et établit entre les guerriers des deux peuples une sorte de fraternité. Privés des secours et des renforts italiens, les préfets romains, afin d'obtenir des Gaulois les subventions en hommes et en argent qui leur étaient nécessaires, et que la force ne pouvait plus imposer, se virent obligés de traiter avec ménagement et avec considération les populations transalpines.—Les Germains furent repoussés et contenus.

Grande discussion entre les habitants de Vienne et ceux de Lugdunum.

Vers la fin du règne de Tibère, alors que la Gaule avait recouvré la paix intérieure, au moment où aucun événement extérieur ne menaçait de troubler la tranquillité, et quand chacun se livrait à ses occupations avec sécurité, des discussions sérieuses entre Vienne et Lugdunum faillirent occasionner un embrasement général dans cette partie de l'Empire. Voici ce que rapporte Trébonius :

« Vis-à-vis de Vienne, et sur la rive droite du Rhône, est une plaine entre le fleuve et un coteau chargé de vignes. Des Viennois, attirés par la beauté du site, y avaient fait des acquisitions, et peu à peu ils étaient devenus propriétaires de la plaine et du coteau : d'abord on n'y construisit que des maisons de campagne; mais à mesure que la population de Vienne augmenta, les constructions se succédèrent, et devinrent si rapprochées qu'elles ressemblaient déjà à une nouvelle ville.

« Jusqu'alors ce territoire avait dépendu du territoire des Ségusianes, et il était assujetti à l'impôt; mais les Viennois refusèrent de continuer le paiement des taxes, en soutenant que, en vertu de leurs priviléges, les fonds qu'ils acquéraient devenaient francs de tout tribut dans quelque lieu de l'Empire qu'ils fussent situés.

Les habitants de Lugdunum prétendirent que les Viennois voulaient donner trop d'extension à leurs immunités; puis ils soutinrent que la juridiction du Sénat de Vienne n'avait pu s'étendre que par abus sur la rive droite du Rhône : on ne tarda pas à en venir à des menaces, puis à des voies de fait.

« Quelques centaines d'habitants de Lugdunum descendirent pendant la nuit le long de la rive droite du Rhône, et vinrent incendier une grande partie de la nouvelle ville. La vengeance fut aussi prompte que terrible. Six mille Viennois dévastèrent le pays jusque sous les murs de Lugdunum, laissant partout des traces de leur fureur.

« Les habitants de Lugdunum appelèrent à leur secours les peuples de la Gaule chevelue, dont leur ville était la capitale. Les Viennois, de leur côté, rassemblèrent promptement une armée d'Allobroges, et reçurent des députations de toutes les colonies qui, dans la Gaule, jouissaient du droit romain, lesquelles vinrent leur offrir des hommes, des armes et de l'argent, pour les engager à soutenir une cause qui intéressait toutes les villes priviléгiées.

« Ainsi une querelle particulière entre deux villes, allait armer les Gaulois les uns contre les autres, lorsque les divers proconsuls et les propréteurs interposèrent leur autorité, et exigèrent que les hostilités fussent suspendues, jusqu'à ce que les prétentions respectives des Viennois et de leurs rivaux eussent été examinées à Rome, où les deux partis envoyèrent des députés.

« Les députés de Lugdunum soutenaient qu'à la vérité les Viennois avaient pu acquérir des propriétés sur la rive droite du Rhône, mais que les nouveaux propriétaires d'un sol qui n'avait jamais dépendu de Vienne ni de l'Allobrogie étaient censés avoir contracté l'obligation de se soumettre aux lois, aux usages et aux règlements du pays dans lequel ils s'étaient fixés; et que la difficulté relative aux impôts établis sur les terres acquises par les Viennois devait être résolue en faveur des habitants de Lugdunum, à moins que la masse de l'impôt exigé de ceux-ci ne fût diminuée dans la proportion de la valeur des immeubles achetés par les Viennois.

Les députés de Vienne invoquaient leurs priviléges, et expliquaient que, grâce à la bienveillance dont l'Empereur et ses prédécesseurs les avaient honorés, la population de leur ville augmentait chaque jour, et que le Rhône n'avait jamais été considéré comme une barrière qu'ils ne dussent pas franchir; qu'ils avaient acquis, de gré à gré, le territoire qui donnait lieu au litige, uniquement pour agrandir leur ville, et qu'en conséquence ce territoire en était devenu une dépendance; qu'en prenant Rome pour exemple, chacun savait que cette capitale de l'Empire n'avait primitivement occupé qu'une des rives du Tibre, et que cependant personne n'avait jamais songé à établir une distinction entre les habitants d'une rive et ceux de l'autre; qu'il serait donc souverainement injuste que la partie de Vienne établie sur la rive droite du Rhône fût soumise à la juridiction de Lugdunum, et assujettie aux impôts, tandis que la partie située sur la rive gauche reconnaîtrait l'autorité du Sénat viennois, et serait dispensée des tributs; enfin, les Viennois se plaignaient de ce que les habitants de Lugdunum avaient incendié une partie de la ville nouvelle, au lieu de recourir à l'Empereur ou au Sénat romain, pour solliciter une diminution d'impôts.

« Les Viennois gagnèrent leur procès à Rome; les habitants de Lugdunum furent condamnés à leur payer une forte somme en dédommagement des dégâts qu'ils avaient commis, et menacés de perdre leurs priviléges, s'ils se permettaient de nouvelles voies de fait envers les Viennois.

« Les Viennois songèrent alors à unir par un pont les deux rives dont ils avaient la possession. Cette entreprise magnifique fut achevée en quatre ans. Ce fut le premier pont de pierre construit sur le Rhône. Aucun des peuples qui habitaient les bords du fleuve n'avait encore osé entreprendre une opération aussi coûteuse. D'ailleurs, et jusqu'alors, aucune nation n'avait été maîtresse des deux rives; et d'après le peu d'harmonie qui existait entre les peuples séparés par le Rhone, il est à présumer que la construction d'un pont aurait éprouvé de grandes difficultés [1]. »

Caligula succède à Tibère (an 37). — Il visite la Gaule. — Ses extravagances. — Ventes à l'encan.

Le règne de Caïus César, surnommé Caligula, n'offre, pour ce qui se rapporte aux Gaules, que des traits de ridicule cruauté et de hideuse cupidité. Successeur de Tibère, mais fils indigne de Germanicus, il traversa la Gaule, sous prétexte d'aller combattre les Germains, passa le Rhin pour les attaquer, et après une longue suite de folies, ainsi que de lâchetés, se retira sans avoir combattu [1]. Il

[1] Voici quelques détails donnés par l'historien antique de Vienne sur ce pont, qui fut considéré comme une merveille à l'époque de sa construction, et dont il ne reste plus de traces aujourd'hui.—Les débris des quais romains de Vienne étaient encore apparents sur divers points en 1828.

« On a ménagé dans l'épaisseur du pont un conduit pour porter des eaux de la qualité de celles considérées comme sacrées à la nouvelle ville, où bientôt des aqueducs amenèrent aussi les eaux des ruisseaux et des sources qui surgissent du coteau.—La hauteur des arches du pont a été combinée de manière que le sol est au niveau de la basse ville. Deux arches sont sur la terre ferme; sous l'une se trouve la *voie Domitienne*, et l'autre sert à traverser le fossé qui longe la basse ville.—On a ouvert dans le rempart, à l'occident du *forum*, une porte qui donne accès sur le pont, de sorte que les voitures qui fréquentent ce passage doivent nécessairement aboutir dans la basse ville; mais, pour la commodité des piétons, on a eu soin de pratiquer, dans une tour carrée qui défend l'entrée du pont, un vaste escalier pour descendre au val des jardins. Cette tour renferme aussi le logement des individus employés à la perception des droits à payer par ceux qui passent sur le pont. — L'Empereur Tibère concéda à la colonie de Vienne ce droit de péage, connu sous le nom de *tribut pontifique*, avec la condition d'en employer le produit à entretenir le pont et à construire des digues et des quais sur les bords du Rhône, tout le long du territoire de la ville. Des inscriptions lapidaires *, placées de distance en distance sur les rives du fleuve, indiquent les différentes époques des constructions des quais, qui, tout en contenant le fleuve dans son lit, contribuent si puissamment à l'embellissement de la ville. Les travaux exécutés pour rattacher le pont à la basse ville ajoutent encore à ses moyens de défense, et surtout à la facilité d'intercepter la *voie Domitienne* en cas de danger. Le pont lui-même rend les Viennois maîtres du cours du Rhône, et, depuis sa construction, des communications importantes se sont ouvertes de Vienne jusque sur les côtes de l'Océan, ce qui, en donnant plus d'extension au commerce de cette ville, augmente les sources de sa prospérité.—La facilité de circuler à toute heure et avec sécurité d'une rive à l'autre attira l'élite de la population dans la nouvelle ville; car ce furent les principaux Viennois qui y construisirent ces habitations si remarquables par l'élégance et la diversité des formes, la richesse des décorations, l'étendue et la beauté des jardins qui en dépendent. Dès lors il exista réellement trois villes; l'ancienne, ou la ville de César; la moderne, construite sous Auguste, et habitée principalement par des négociants, et la ville nouvelle, devenue le séjour de la noblesse; mais ce n'est sous aucun de ces noms qu'on les distingue. L'ancienne ville se nomme *Vienne la forte*; la ville moderne, *Vienne la riche*, et la nouvelle ville, *Vienne la belle*. La réunion des trois parties de Vienne forme une cité à laquelle nulle autre dans les Gaules ne peut être comparée. »

[1] Caïus Caligula était à Rome, disent Tacite et Suétone, lorsqu'une soudaine ambition de victoires et de triomphes le saisit. Il projeta une expédition contre les Germains, donna l'ordre de rassembler un grand nombre de légions et de troupes auxiliaires. Il partit ensuite; sa marche était celle d'un fou, tantôt précipitée, tantôt très lente. Il était accompagné par les rois Hérode et Antiochus. Arrivé au lieu où étaient campées les légions, sur les bords du Rhin, il fit la revue de son armée, qui s'élevait à deux cent mille hommes; il passa le Rhin, et après avoir avancé quelques milles dans le pays, il s'en retourna sans avoir tué ni vu même un ennemi. Il n'en montra pas moins de la lâcheté. Tandis qu'il était sur son char, et que les rangs de ses soldats s'ouvraient pour le laisser passer, une voix fit entendre ces mots : « Ce ne serait pas une petite consternation si à cet instant l'ennemi paraissait. » Il fut si effrayé, qu'il descendit aussitôt de son char, monta à

* Deux de ces inscriptions ont été retrouvées et existent dans le musée de Vienne.



revint à Lugdunum, fier de sa conduite, et croyant avoir mérité les honneurs du triomphe; mais comme ses prisonniers germains étaient trop peu nombreux pour orner cette pompeuse cérémonie, il fit choisir dans toutes les classes de la population gauloise les hommes de haute stature ou de *taille triomphale*, comme il les appelait lui-même; il obligea ces Gaulois à se revêtir d'habillements germains, leur donna des noms teutoniques, les força d'apprendre quelques mots des idiomes d'outre-Rhin, de laisser croître et de teindre en rouge leurs cheveux, suivant un usage barbare depuis long-temps tombé en désuétude dans les provinces chevelues; puis il les envoya dans les prisons de Rome, attendre le jour où il pourrait jouir d'un triomphe solennel.

« Les richesses de la Gaule avaient enflammé la cupidité de Caligula, et c'était surtout pour spolier les habitants de cette contrée qu'il avait passé les Alpes [1]. » Il exigea des cités et des particuliers des sommes exorbitantes, et donna à cet impôt, perçu avec une extrême sévérité, la dénomination de don volontaire. Si quelques imprudents faisaient entendre des plaintes, Caligula confisquait leurs biens et les vendait lui-même à l'enchère beaucoup au-delà de leur valeur : il encourageait les délations contre les hommes opulents de quelque origine qu'ils fussent, Romains ou Gaulois, afin de se créer un prétexte de prononcer leur condamnation à mort, que suivait forcément la confiscation des biens. Un jour qu'il jouait aux dés, et que le sort lui était contraire, il se fit apporter le livre des taxes, ordonna la mort de quelques-uns des plus imposés, et se retournant vers ses compagnons : « Vous autres, leur dit-il, vous jouez pour quelques misérables drachmes; moi, d'un seul coup, je viens d'en gagner cent cinquante millions. »

Pendant son séjour à Lugdunum on découvrit à Rome une conspiration, qui lui suggéra l'idée d'un genre d'extorsion bizarre et sans exemple jusqu'alors. Il prétendit que ses sœurs, Agrippa et Liville, avaient trempé dans le complot, et après avoir confisqué leurs biens il les envoya en exil, l'une et l'autre dans l'île de Pontia. Il fit vendre à l'encan, à Lugdunum, tout leur mobilier, leurs bijoux, leurs esclaves, et même leurs affranchis. Comme cette vente lui rapporta beaucoup d'argent, il songea à étendre la spéculation et ordonna qu'on transportât d'Italie dans la Gaule tous les anciens meubles des palais impériaux, et les objets qui avaient été à l'usage de ses prédécesseurs. Tant de chariots et bêtes de somme furent employés à ce transport, que la famine menaça pendant quelque temps la ville de Rome, où on avait mis en réquisition jusqu'aux chevaux destinés à faire tourner les moulins à blé.

Quand tout ce mobilier fut arrivé à Lugdunum, Caligula le fit mettre à l'enchère. C'était lui-même qui présidait aux ventes; il indiquait la première mise à prix; il avait soin de convoquer d'avance les plus riches particuliers de la ville et des provinces chevelues; il annonçait la vente d'une toge ou de quelque autre objet, ayant appartenu à César, à Auguste, à Marc-Antoine ou à d'autres personnages célèbres. Il en portait l'estimation à un prix excédant au moins mille fois la valeur réelle. S'il y avait hésitation pour enchérir, il s'adressait à un des riches Gaulois de Lugdunum ou de la province, et lui demandait s'il ne tiendrait pas à l'honneur de conserver dans sa famille un objet rappelant de si grands souvenirs; objet qu'il ne vendait lui-même que forcé par la pauvreté; et il invitait les Gaulois

cheval et ragagna le pont pour repasser le fleuve : le pont se trouvant encombré, il se fit porter de main en main par-dessus les têtes. — Revenu de sa frayeur, il ordonna à quelques soldats germains de ses gardes de traverser le Rhin, de se cacher, et de sortir ensuite de leur embuscade avec un grand bruit, afin qu'on pût lui annoncer que l'ennemi approchait Il était à table quand on vint apporter la nouvelle d'une attaque : aussitôt, avec ses amis et une partie de la garde prétorienne, il passa le fleuve, remporta une victoire facile sur les ennemis supposés qui s'enfuirent à son approche, et s'avança jusque dans la forêt voisine, où il fit abattre des arbres pour s'ériger des trophées. Au retour de cette expédition, il traita de poltrons et de lâches ceux qui ne l'avaient pas suivi, et distribua des couronnes aux compagnons de sa victoire.—Ce n'en était pas assez pour sa gloire : il fit emmener secrètement quelques enfants qu'il gardait comme otages, et ordonna qu'on vînt ensuite lui annoncer qu'ils s'étaient échappés. La nouvelle lui en étant arrivée, il monta à cheval, poursuivit les prétendus fugitifs à la tête d'un corps de cavalerie, et les ramena chargés de chaînes.—Fier de ses succès, Caligula écrivit au Sénat une lettre pour se plaindre de lui et du peuple, qui se livraient aux plaisirs pendant que César combattait et s'exposait pour eux aux plus grands dangers. Ses troupes le proclamèrent sept fois *imperator* sur les bords du Rhin.

Son expédition de Bretagne égale celle de Germanie.

Avant de quitter la Gaule, il annonça qu'il avait dessein d'envahir la Grande-Bretagne, et fit assembler ses troupes sur le bord de l'Océan. Il s'embarqua sur une superbe galère, et après s'être un peu éloigné de la côte, il revint aussitôt, ordonna de préparer les machines de guerre, de sonner la trompette, et le signal fut donné comme pour un combat. Personne ne sachant ni ne devinant ce qu'il allait faire, il commanda à ses troupes de ramasser à l'instant des coquilles, d'en remplir leurs poches et leurs casques, et s'écria : « Voilà les dépouilles de l'Océan, dues au palais et au Capitole. » Tout finit par une distribution d'argent qui fut faite aux soldats. Une haute tour, sur le modèle du phare d'Alexandrie, fut élevée comme un monument de cette glorieuse expédition.

A son retour à Lugdunum, Caligula trouva une députation que le Sénat avait envoyée pour le féliciter sur le succès de ses deux expéditions. Les députés, suivant l'usage, avaient été tirés au sort, mais Claude avait été choisi pour les présider. « Rome me prend donc pour un enfant, dit Caligula en le voyant, puisqu'elle m'envoie mon oncle pour me remontrer. » Il fit chasser ignominieusement les députés, et il ordonna de jeter dans le Rhône le chef de la députation. Le pauvre Claude, embarrassé dans sa robe de cérémonie, se serait noyé sans les secours que lui portèrent quelques habitants de Lugdunum.

[1] Dio. Cass., l. LX.

à enchérir. Une pareille invitation était un ordre auquel il n'eût pas été prudent de résister.

Ayant ainsi dépouillé tous les hommes riches des provinces narbonnaises et chevelues, Caligula avait amassé des sommes énormes. Malheureusement pour lui, sa prodigalité égalait sa cupidité, et il dépensa promptement en fêtes et en jeux publics, célébrés avec une pompe extraordinaire, tout l'argent qu'il s'était procuré par ses extorsions et par ses encans forcés.

Jeux publics à Lugdunum. — Concours bizarre (an 40).—Le comble du délire.

Ce fut durant ces jeux qu'il établit à Lugdunum ce concours d'éloquence latine et grecque dont les règles bizarres sont restées célèbres. Les vaincus devaient payer les frais du prix du concours, et faire eux-mêmes l'éloge des vainqueurs. L'auteur d'une pièce jugée mauvaise était obligée de l'effacer avec sa langue sous peine d'être publiquement frappé de la férule magistrale ou plongé dans le Rhône. C'était au confluent des deux fleuves, devant le temple d'Auguste, que se passaient ces scènes burlesques. Caligula y présidait assis sur un trône, couronné de lauriers et portant dans ses mains les attributs de Jupiter. Sa folie était faite autant pour exciter la pitié que la terreur. Un jour qu'il rendait gravement ses oracles au milieu de la place, un homme du peuple s'approcha de lui, l'examina avec attention; puis, après quelques minutes d'étonnement, partit d'un long éclat de rire. Caligula, que l'étonnement du Gaulois avait d'abord flatté, et qui attribuait l'immobilité attentive de cet homme au respect qu'il devait inspirer, lui demanda la cause de ce mouvement d'hilarité. « Je « ris, répondit le Gaulois, parce que je vois ici le « comble du délire. » L'homme audacieux qui écrasa l'Empereur de cette réplique hardie n'était qu'un simple cordonnier. Caligula en fut vivement piqué; mais il crut que sa dignité lui commandait de dédaigner une attaque partie de si bas.

Caligula à Vienne.

Caligula, que Sénèque représentait comme « ayant été produit par la nature afin de montrer le vice extrême soutenu par l'autorité la plus absolue, » fut entraîné par sa cupidité à faire une visite à Vienne, dans le but d'imposer une forte taxe à cette ville et de s'emparer des richesses que renfermaient ses temples. —Vienne, dont les magistrats avaient été avertis d'avance par Valérius Asiaticus, noble Viennois qui accompagnait l'Empereur, ne se tira d'embarras que par une ruse assez audacieuse. — Nous citerons sur ce fait curieux, dont les historiens les plus connus n'ont point parlé, le témoignage de Trébonius.

« Caligula avait écrit au Sénat viennois qu'il était surprenant que la ville de Vienne, qui, sans contredit, était la plus riche des Gaules, ne se fût pas empressée de venir à son secours, lorsqu'elle ne pouvait pas ignorer qu'il s'était ruiné par le *donativum*[1] accordé aux soldats qui avaient pris part à son expédition contre la Grande-Bretagne.

« Il prétendait avoir enrichi le palais impérial et les temples de Vienne, et il terminait sa lettre en annonçant le jour de son arrivée, disant que, quoique pressé de retourner en Italie, il se verrait forcé de rester parmi les Viennois jusqu'à ce qu'ils l'eussent mis à même de continuer sa route jusqu'à Rome....

« L'Empereur arriva vers le milieu du jour avec une suite nombreuse. Le Sénat, les Flamines, les prêtres augustaux et tous les fonctionnaires furent à sa rencontre et le haranguèrent, en l'accablant de louanges excessives. Le cortége entra par la porte de la Conquête et fit une station devant l'autel d'Auguste, où des victimes furent égorgées. De là, on se rendit au temple des cent dieux, où l'on fit remarquer à Caligula sa statue, placée parmi celles des divinités principales; enfin on arriva au palais impérial.

« Caligula, malgré les acclamations de la population, malgré les soins qu'on avait pris de couvrir de pièces d'étoffe les rues dans lesquelles on savait qu'il devait passer, n'eut pas l'air de prendre garde à aucune de ces attentions. Il affectait un mécontentement visible, et il lui tardait d'arriver au but réel de sa visite; mais, tandis qu'il prenait quelques rafraîchissements, le bruit d'un grand nombre de trompettes se fit entendre, et trente mille hommes armés se mirent en bataille dans le Champ-de-Mars ou sur des remparts qu'on découvrait du palais.

« L'Empereur pâlit un instant, et s'informa d'où venait cette armée. Vestinus, prince du Sénat viennois, lui répondit que c'était la garde urbaine qui s'était réunie pour lui offrir ses hommages. Il lui expliqua que les Viennois étant chargés de veiller à la garde et à la sûreté de leur ville, tous ceux qui n'en étaient pas dispensés par leur âge, leurs infirmités ou leurs fonctions, étaient tenus de s'armer, de s'équiper à leurs frais, et de servir dans cette troupe, divisée en six cohortes.

« Le prince du Sénat lui dit aussi que plus de quatre mille hommes de cette même garde avaient eu l'honneur de partager ses dangers dans sa glorieuse expédition contre la Grande-Bretagne; qu'ils

[1] Largesse impériale faite aux soldats; lorsqu'elle était faite au peuple, elle prenait le nom de *congiarium*.

étaient partis volontairement comme auxiliaires, et qu'ils ne venaient que de rentrer dans leurs foyers, en bénissant son nom et sa générosité. Enfin, le prince du Sénat lui témoigna tout son regret de n'avoir pas été prévenu plus tôt de son désir de passer à Vienne; car l'Allobrogie entière serait venue lui offrir ses hommages. Cependant il lui annonça que la cavalerie des Allobroges, cantonnée à Genève et dans d'autres villes peu éloignées, arriverait sous deux jours.

« Pendant toutes ces explications, Caligula était resté pensif, et, soit qu'il réfléchît aux anciens services de la colonie de Vienne, soit que, justifiant la prévoyance d'Asiaticus, qui connaissait parfaitement sa lâcheté, il comprît qu'il n'était pas en position de suivre ses desseins, il ne fit aucune difficulté d'admettre en sa présence les tribuns et les centurions de la garde urbaine. Il accepta la proposition de visiter les temples et les monuments publics, qu'il n'avait pas encore vus.

« Un vieux sénateur rappela à l'Empereur que, lorsqu'il était encore enfant, il avait passé à Vienne avec son père Germanicus et sa mère Agrippine. On lui fit lire les inscriptions qui avaient été faites à cette époque, et on n'oublia pas de le mettre en face de celles qui, pendant sa maladie, témoignaient les vœux des Viennois pour son prompt rétablissement. Mais une scène qui n'était point préméditée, et qui fut due à un heureux hasard, se passa dans le temple de Mars et de la Victoire. Lors du séjour à Vienne de Germanicus et d'Agrippine, un peintre avait représenté la Victoire sous les traits d'Agrippine. Ce tableau, remarquable par la beauté des couleurs, et surtout par l'exactitude de la ressemblance, avait conservé toute sa fraîcheur. Il était placé en évidence; et à peine Caligula l'eut-il remarqué, qu'il s'écria : « Voilà ma mère ! » Il resta long-temps dans une espèce d'extase devant cette peinture. Il s'informa de l'époque à laquelle elle avait été faite; et lorsqu'il sut qu'il s'était écoulé vingt-quatre ans. « Les dieux, répondit-il, proté« gent la colonie de Vienne. » Il se retourna vers le chef des Flamines, et promit de lui envoyer un bouclier d'or pour être consacré dans le temple. Effectivement, il s'acquitta de ce vœu, et lui adressa, deux mois après, un bouclier d'or, portant son image et cette devise : *A la puissante colonie de Vienne, protégée par Caïus, par Mars et par la Victoire Agrippine.* »

Départ précipité de Caligula pour l'Italie.

Abandonnant ses desseins contre Vienne, Caligula retourna à Lugdunum, dont les environs devinrent le théâtre d'un acte de folie non moins extravagant qu'atroce. Avant de quitter la Gaule pour retourner en Italie, l'Empereur réfléchit qu'il avait en sa puissance ces légions qui, vingt-cinq ans auparavant, à la nouvelle de la mort d'Auguste, s'étaient révoltées contre Germanicus son père, il résolut de les faire massacrer. Mais ses courtisans lui représentèrent que si les légions avaient commis une faute, elles l'avaient rachetée depuis par leur dévouement et par leurs victoires; ils lui firent comprendre combien il était dangereux de réduire au désespoir tant de guerriers intrépides. Caligula se décida alors à les faire décimer; et aussitôt, sans autre délibération, il les convoqua sous quelque prétexte, ordonnant à la cavalerie auxiliaire de s'armer et de les envelopper, tandis qu'il les haranguerait. Dès le premier mouvement de la cavalerie, les légionnaires conçurent de la défiance, et coururent aux armes. Caligula, effrayé, se jeta en bas de son tribunal, et se sauva si précipitamment, que, dans le trajet de Lugdunum à Rome, il n'osa séjourner en aucun endroit, s'imaginant être poursuivi par les légionnaires furieux, et craignant de tomber entre leurs mains. — L'année suivante, en effet, l'épée d'un tribun des cohortes prétoriennes mit un terme aux fureurs de cet insensé.

Claude succède à Caligula (an 41). — Abolition du druidisme (an 43).

Caligula venait d'être tué; les prétoriens pillaient le palais impérial; un des soldats découvrit un homme tremblant caché derrière une tapisserie, et le salua Empereur. C'était Claude, oncle de Caligula.

« Né à Lugdunum, Claude donna par affection, dit Thierry, une attention sérieuse aux affaires de la Gaule, et entreprit d'achever l'œuvre commencée par le second césar : il fit pour cet objet un voyage dans les trois provinces chevelues, examinant tout par ses propres yeux, réglant tout par lui-même. Claude se crut assez fort pour attaquer le druidisme ouvertement : il abolit ce culte comme monstrueux et sanguinaire, frappa de proscription ses prêtres, et en fit périr un grand nombre. Les détails de cette persécution sont restés ensevelis dans l'oubli; nous savons seulement qu'elle fut applaudie, au nom de l'humanité, par les contemporains de Claude, et que l'histoire a répété ces applaudissements à travers les siècles. L'humanité, pourtant, n'eut que trop à rougir des moyens employés pour son triomphe. Des lois barbares défendirent, sous peine de mort, tous les signes qui appartenaient à cette croyance, et un chevalier romain du pays des Voconces, amené à Rome par un procès, fut livré aux bourreaux, parce qu'on découvrit sur lui ce talisman druidique, appelé *œuf de serpent*, qui faisait

gagner les causes litigieuses et ouvrait un libre accès à la cour des princes. Mais un ordre sacerdotal ne peut être anéanti par une seule persécution quelque sanglante qu'elle soit; un grand nombre de druides échappèrent, cachés dans les retraites des montagnes et des forêts, ou protégés par l'affection du peuple; beaucoup passèrent en Bretagne. C'est dans cette île que le druidisme et les institutions gauloises devaient être frappées au cœur : Auguste et Claude l'avaient senti. Le premier projeta mais n'osa pas exécuter une descente au-delà du détroit; l'entreprise était trop chanceuse par elle-même, trop périlleuse, d'ailleurs, pour un prince dont l'empire sur son pays n'était pas encore affermi. Claude put l'oser et réussit.»

Claude fait admettre les Gaulois des provinces chevelues dans le Sénat romain (an 48).

Claude, poursuivant avec suite le système de fusion conçu par Auguste, voulut donner une preuve de ses bienveillantes dispositions pour les provinces chevelues, en faisant déclarer leurs habitants aptes aux fonctions sénatoriales et aux dignités publiques dans la capitale de l'Empire. Les conseillers de l'Empereur et l'ancienne aristocratie romaine se soulevèrent contre une innovation qu'ils prétendirent dangereuse et impolitique. Ils s'en expliquèrent avec violence en public et dans le sein même du Sénat. Claude écouta et pesa toutes leurs raisons; ils les combattit même et prononça à cette occasion, dans le Sénat, un discours célèbre que Tacite a conservé en partie, et dont on a retrouvé les principaux fragments sur une table d'airain, découverte et conservée à Lyon[1]. Voici comment l'illustre annaliste de l'Empire fait parler Claude, protecteur des libertés gauloises :

«Clausus, le premier de mes ancêtres, était Sabin «d'origine, et le même jour il fut admis et parmi «les citoyens et parmi les patriciens de Rome. Cet «exemple me dit qu'il faut m'attacher au même «plan, et transporter dans le Sénat ce que chaque «pays aura produit de plus illustre; car je n'ignore «point qu'Albe lui a donné les Jules, Camérium «les Coruncanius, Tusculum les Porcius, et sans «fouiller dans ces antiquités, que l'Étrurie et la «Lucanie, que l'Italie entière nous a fourni des sé«nateurs; qu'enfin peu contents d'adopter quelques «citoyens isolés, nous avons prolongé l'Italie même «jusqu'aux Alpes, afin d'associer les nations et les «contrées à la domination romaine.

[1] Les deux tables d'airain sur lesquelles sont gravés les fragments des discours de Claude, et qui se trouvent dans le musée de Lyon, ont été découvertes en 1529. Nous allons citer quelques passages que Tacite a négligé de reproduire.

«L'empereur Auguste et Tibère, mon oncle, voulurent que l'élite des colonies et des municipes, c'est-à-dire que les habitants les plus distingués par leur probité et par leurs richesses fussent admis dans cette assemblée. Mais, dira-t-on, le senateur italien n'aura-t-il aucune prééminence sur celui né dans les Provinces? C'est une objection à laquelle ma conduite répondra quand vous aurez approuvé cette partie de ma proposition; car je ne crois pas qu'il existe une raison d'exclure les Provinciaux quand ils peuvent faire honneur à ce corps.

«N'y a-t-il pas déjà long-temps que la très florissante et très puissante colonie de Vienne fournit des sénateurs?

«N'est-ce pas de là qu'est venu Lucius Vestinus, mon intime ami, l'ornement des chevaliers, le mandataire dévoué que j'emploie dans mes affaires personnelles? Je vous recommande ses enfants; élevez-les dès à présent, je vous prie, aux premières fonctions du sacerdoce, afin qu'avec le temps ils puissent parvenir à de plus hautes dignités...

Enfin, Peres Conscrits, il est temps que je vous fasse connaître quel est le but de ce discours; car nous voici arrivés aux confins de la Gaule narbonnaise (l'Allobrogie). Tous les nobles jeunes gens que j'ai en vue sont dignes d'être sénateurs, et ne seront pas plus déplacés que Persicus, mon illustre ami, qui est loin de rougir de tirer son origine d'une famille ancienne parmi les Allobroges.

«Si vous en demeurez d'accord, qu'attendez-vous de moi, Pères Conscrits, sinon que je vous fasse voir, et pour ainsi dire toucher au doigt, que le pays qui s'étend au-delà de la Narbonnaise vous fournit déjà des sénateurs, puisque Lyon vous en a envoyé, et que vous ne vous repentez pas de les avoir admis.

Je vous avoue, Pères Conscrits, que c'est avec quelque répugnance que je sors des limites de la Narbonnaise, qui vous est plus connue que les autres provinces des Gaules; mais il est temps de vous parler ouvertement de la Gaule chevelue. Si quelqu'un objecte qu'elle a soutenu la guerre dix ans entiers contre le divin Jules, qu'il mette en compensation cent années d'une fidélité inviolable, et une soumission à toute épreuve au milieu des troubles qui nous ont agités.

«Lorsque Drusus, mon père, était occupé à soumettre la Germanie, les Gaulois facilitèrent ses victoires, en conservant derriere lui un pays parfaitement soumis, et en maintenant une paix assurée. La fidelité de ces peuples est d'autant plus louable que, pour soutenir la guerre, on exigeait d'eux des subsides auxquels il n'étaient point accoutumés.»

On ne peut élever aucun doute sur l'authenticité du discours de Claude, conservé à la postérité par la reconnaissance des habitants de Lugdunum; mais il est difficile de trouver dans les fragments obscurs et embarrassés que nous venons de citer, l'élégance que Tacite accorde à cet Empereur lorsqu'il parlait sur des sujets qu'il avait médités *Nec in Claudio, quoties meditata dissereret, elegantiam requireres.* (Tacit. Ann., lib. XIII, c. 3.) L'historien latin est d'ailleurs peu favorable au caractère et à l'administration de Claude qui a trouvé un juge moins sévère dans un des historiens français contemporains, M. Michelet :

«Élevé, dit-il, loin des affaires par Auguste et Tibère, qui se défiaient de ses singulières distractions, Claude avait vieilli dans la solitude et la culture des lettres, lorsque les soldats le proclamèrent Empereur malgré lui. Jamais prince ne choqua davantage les Romains et ne s'éloigna plus de leurs goûts et de leurs habitudes; son bégaiement barbare, sa préférence pour la langue grecque, ses continuelles citations d'Homère, tout en lui prêtait à rire, aussi laissa-t-il l'Empire aux mains des affranchis qui l'entouraient. Ces esclaves élevés avec tant de soin dans les palais des grands de Rome pouvaient fort bien, quoi qu'en dise Tacite, être plus dignes de régner que leurs maîtres. Le règne de Claude fut une sorte de réaction des esclaves; ils gouvernèrent à leur tour, et les choses n'en allèrent pas plus mal. Les plans de César furent suivis; le port d'Ostie fut creusé, l'enceinte de Rome reculée, le desséchement du lac Fucin entrepris, l'aqueduc de Caligula continué; les Bretons domptés en seize jours, et leur roi pardonné. A l'autorité tyrannique des grands de Rome, qui régnaient dans

« Ce fut une époque de tranquillité profonde au « dedans et de gloire au dehors, quand nous allâ-« mes chercher des citoyens au-delà du Pô; quand, « pour réparer l'épuisement que causait à l'Empire « le transport de nos légions sur toute la terre, nous « y incorporâmes les plus braves guerriers des pro-« vinces. Regrettons-nous d'avoir pris à l'Espagne « ses Balbus, et à la Gaule narbonnaise tant d'hom-« mes non moins illustres? Leur postérité subsiste « encore, et leur amour pour cette patrie ne le cède « point au nôtre.

« Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles « tombées, malgré la gloire de leurs armes, si ce « n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les « vaincus, tandis que notre fondateur Romulus, bien « plus sage, vit la plupart de ses voisins, le matin « ses ennemis, le soir ses concitoyens?

« Des étrangers ont régné sur nous; des fils d'af-« franchis ont été magistrats, et ceci ne fut point « une innovation comme on le croit faussement; ce « fut un usage fréquent des premiers siècles.

« Mais les Senons nous ont fait la guerre? appa-« remment que les Volsques et les Èques ne nous « ont jamais livré bataille? les Gaulois ont pris « Rome. N'avons-nous pas livré des otages aux « Toscans et subi le joug des Samnites? Encore, « si nous parcourons l'histoire de nos guerres, ver-« rons-nous que nulle autre ne fut aussi prompte-« ment terminée que la guerre contre les Gau-« lois. Depuis ce temps la paix a été solide et cons-« tante.

« Croyez-moi donc, Pères Conscrits, consommons « cette union de deux peuples, qui ont des mœurs, « des arts, des alliances communes; qu'ils nous ap-« portent leur or plutôt que de l'isoler dans leurs « provinces.

« Ce que l'on croit le plus ancien a été nouveau : « Rome prit d'abord ses magistrats parmi les patri-« ciens, puis indistinctement dans le peuple, puis « chez les Latins, puis enfin parmi les autres peu-« ples de l'Italie. Ceci deviendra ancien à son tour, et « ce que nous défendons aujourd'hui par des auto-« rités, en servira un jour à venir. »

Malgré l'opposition d'un grand nombre de ses membres, le Sénat rendit un sénatus-consulte conforme à l'avis de l'Empereur. Les Éduens, anciens alliés du peuple romain, furent la première nation gauloise qui obtint, par un décret spécial, l'honneur consacré par ce nouvel acte politique et législatif. Toutefois, et c'est Trébonius qui nous fournit ce détail, on établit une différence entre les sénateurs de la Narbonnaise et ceux de la Gaule chevelue; les premiers n'avaient besoin pour s'absenter, que d'un congé du Sénat qui s'obtenait aisément; les seconds étaient forcés de solliciter une permission de l'Empereur qui s'accordait plus difficilement. Il ne paraît pas que cette distinction, bien légère en elle-même, ait duré long-temps, car tous les historiens s'accordent à reconnaître que depuis l'admission des Éduens dans le Sénat de Rome, la Gaule fut assimilée à l'Italie, tellement que la barrière des Alpes fut pour ainsi dire supprimée. Le discours de Claude, gravé sur des tables d'airain, fut exposé à Lugdunum près de l'autel d'Auguste; circonstance qui corrobore l'opinion de ceux qui pensent que cet autel fut plutôt un monument de fraternité et d'alliance entre la Gaule chevelue et l'Empire qu'un signe d'adoration élevé par la flatterie contemporaine à un dieu mortel.

Fondation de Cologne (*Colonia Agrippinensis*), an 50.

Cette émancipation de la nation gauloise eut lieu dans la septième année qui suivit l'élévation de Claude au trône. Rien de remarquable ne se passa dans la Gaule durant le reste du règne de cet Empereur, si ce n'est l'établissement d'une colonie de vétérans dans la cité des Ubiens, qui, dès lors, s'appela *colonia Agrippinensis*, du nom d'Agrippine, fille de Germanicus, qui avait remplacé dans la couche impériale l'impudique Messaline, et qui, elle-même en proie à des passions d'un autre genre, mit un terme par le poison au règne et à la vie de son faible et malheureux époux.

Un événement qui eut un retentissement assez grand dans la Gaule provinciale, avait précédé la fondation de la colonie d'Agrippine, ce fut la condamnation et la mort, à Rome, d'un sénateur originaire de Vienne, Valérius Asiaticus.

Gaulois devenus puissants à Rome. — Valérius Asiaticus — Mort de Claude (an 54).

Privés d'action politique dans un pays jouissant à peine de droits municipaux, les nobles de la Gaule transalpine (narbonnaise et chevelue) qui n'embrassaient pas la carrière des armes, avaient

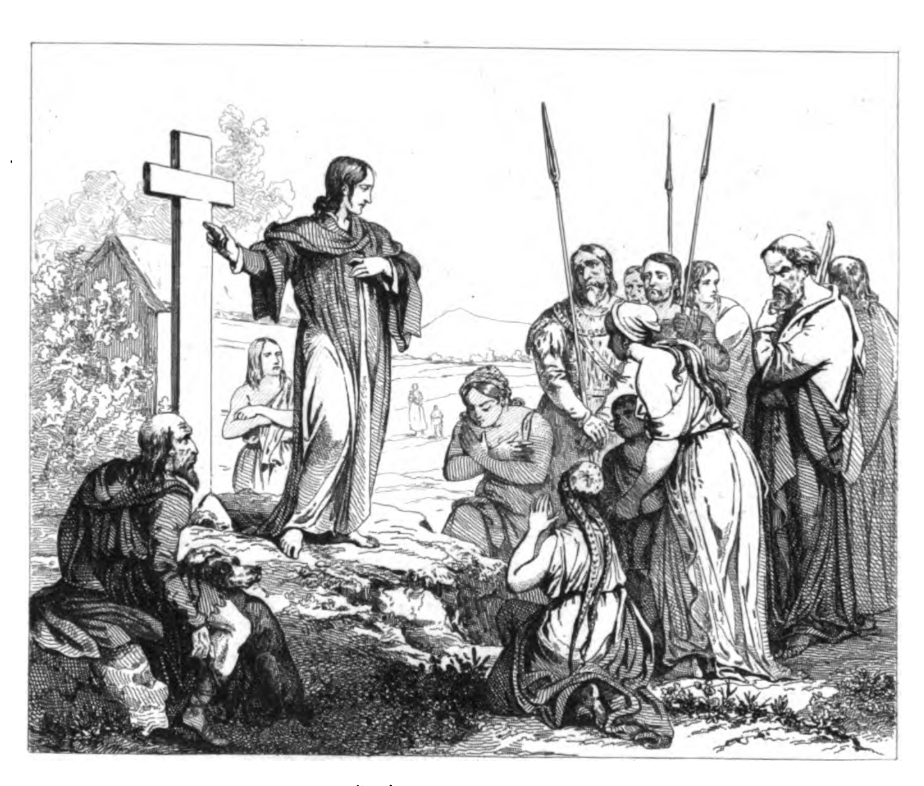
les provinces comme préteurs ou proconsuls, on opposa les procurateurs du prince, gens de rien, dont la responsabilité était d'autant plus sûre, et dont les excès pouvaient être plus aisément réprimés.

« Tel fut le gouvernement des affranchis sous Claude, d'autant moins national qu'il était plus humain; lui-même ne cachait pas sa prédilection pour les provinciaux. Il écrivit l'histoire des races vaincues, celles des Étrusques, de Tyr et Carthage, réparant ainsi la longue injustice de Rome. Il institua, pour lire annuellement ces histoires, un lecteur et une chaire au musée d'Alexandrie; ne pouvant plus sauver ces peuples, il essayait d'en sauver la mémoire. La sienne eût mérité d'être mieux tracée, quels qu'aient été son incurie, sa faiblesse, son abrutissement même, dans ses dernières années, l'histoire pardonnera beaucoup à celui qui se déclara le protecteur des esclaves, defendit aux maîtres de les tuer, et essaya d'empêcher qu'on ne les exposât vieux et malades, pour mourir de faim dans l'île du Tibre. »





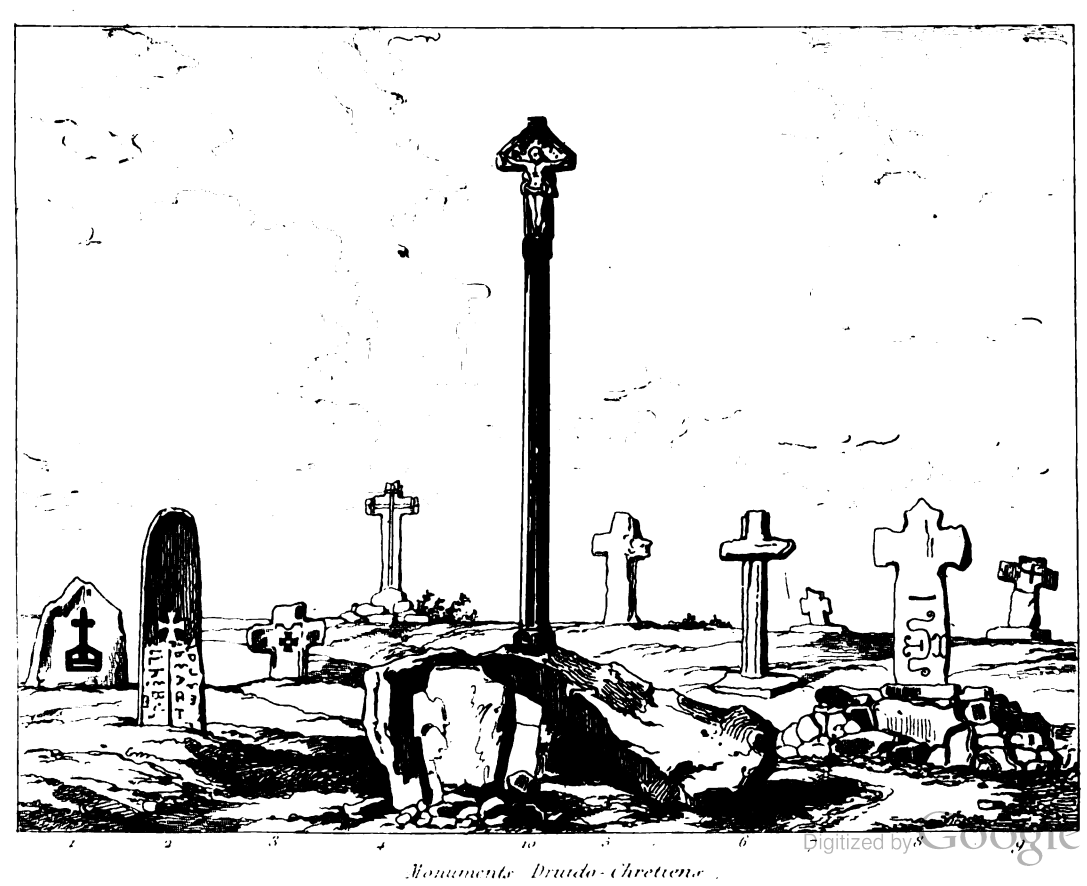
Injuriosus et Scholastique.



Prédication de l'Évangile.



Chêne Chapelle d'Allouville. (Seine Inf.) *Chêne du Carrefour près d'Evron. (Mayenne.)*



1 2 3 4 10 5 6 8 9

Monuments Druido-Chrétiens.

depuis la conquête pris l'habitude d'aller dans la capitale de l'Empire, mettre en lumière et en activité leurs talents naturels pour les affaires publiques et la haute administration. Possesseurs de richesses immenses, dans un temps ou les grandes et anciennes familles de la république étaient ruinées, ils rivalisaient de luxe et d'ostentation avec les affranchis des Empereurs, étrangers comme eux par la naissance à la race romaine, et comme eux disposés à la rabaisser; l'amitié du prince devenait naturellement la conséquence de leurs liaisons avec ses courtisans; ils ne tardaient pas à prendre part aux affaires du gouvernement, à y jouer même un rôle assez important. Leur esprit souple, leur éloquence facile et complaisante, leur générosité prodigue, servaient à leur élévation et les poussaient aux dignités. Ils devenaient parfois chevaliers, sénateurs, préteurs, consuls, avant d'être bien légitimement citoyens romains [1].

Valérius Asiaticus offrait un type de tous les Gaulois devenus puissants à Rome. Ce noble Viennois, d'une des plus antiques et opulentes familles de l'Allobrogie, s'était établi dans la capitale de l'Empire vers la fin du règne de Tibère. Il avait acheté les fameux jardins de Lucullus que la mort de leur possesseur avait laissés inachevés. Il les avait embellis et les avait terminés. Ses richesses et son luxe éblouissaient les Romains; son courage et ses talents politiques le portèrent aux plus hautes charges de la milice et aux honneurs du Sénat. Il fut admis dans la familiarité de Caligula, qui séduisit sa femme et lui adressa publiquement à ce sujet d'insultantes railleries. Asiaticus dissimula sa colère et se lia secrètement avec les ennemis de l'Empereur. Il fut un des conjurés qui aidèrent le tribun des gardes prétoriennes, et frappèrent le tyran. Après avoir vu mourir Caligula, il osa affronter la populace irritée, et s'écria : « Vous demandez qui a tué Caïus? plût à « Dieu que ce fût moi! » Il obtint l'affection de Claude, qu'il suivit en Bretagne où il se fit remarquer par sa bravoure. De retour à Rome, où il obtint deux fois le titre de consul, il se retira dans ses magnifiques jardins et s'abandonna à toutes les jouissances d'une vie molle et épicurienne. Mais bientôt la haine de Messaline se souleva contre lui. L'impératrice était jalouse de la beauté de Sabina Poppéa, maîtresse d'Asiaticus, et convoitait les magnifiques jardins qui avaient appartenu à Lucullus. Afin de perdre l'amant de sa rivale et d'obtenir les jardins, objet de son envie, elle imagina de présenter au crédule Claude le noble viennois comme un homme trop influent pour n'être pas dangereux, et comme un conspirateur qui, fier de sa coopération au meurtre de Caligula, était disposé à participer à toute tentative pareille; elle lui dit que, désigné pour prendre le commandement de l'armée du Rhin, Valérius Asiaticus, en traversant la Gaule où sa clientèle était nombreuse et sa parenté puissante, avait le dessein d'exciter un soulèvement.

Claude ajouta foi à ces délations; il se crut au moment de perdre l'Empire et la vie, et fit inopinément arrêter le Gaulois. Chargé de chaînes, Asiaticus fut interrogé dans l'appartement de l'Empereur en présence de Messaline et d'accusateurs dévoués à l'impératrice. On lui reprocha des largesses corruptrices faites aux soldats, son adultère avec Poppéa et d'autres débauches. Il se défendit avec énergie et parla avec une telle éloquence de son dévouement à l'Empereur et à la famille impériale, que Claude s'attendrit et que Messaline elle-même fut obligée de sortir de l'appartement pour cacher ses larmes; mais en sortant elle eut soin de recommander au délateur Vitellius, son agent, de ne pas laisser échapper leur ennemi commun. Claude, malgré sa stupidité, ne pouvait douter de l'innocence d'Asiaticus, et il allait sans doute le rendre à la liberté et aux honneurs, quand Vitellius, devinant ses secrètes pensées, se précipita aux genoux de l'Empereur, rappela avec emphase les services d'Asiaticus et sa conduite courageuse en Bretagne, et termina sa harangue en suppliant Claude de laisser au coupable le choix de son genre de mort. L'Empereur, détourné de ses pensées par ce discours perfide, accorda l'étrange grâce qui lui était demandée.

Ainsi condamné, Asiaticus se prépara à la mort avec une fermeté stoïque; il mit ordre à ses affaires, prit un bain et convia ses amis à un grand repas où il fut très gai, même en leur faisant ses adieux; il leur dit seulement qu'il regrettait qu'un homme échappé comme lui à la politique artificieuse de Tibère, et aux fureurs sanguinaires de Caligula, pérît victime des intrigues de l'infâme Messaline, et des calomnies de l'impur Vitellius. Il alla ensuite visiter son bûcher, préparé dans ses jardins, et le fit changer de place de peur que les flammes et la fumée n'endommageassent des arbres rares et précieux; il finit par ordonner qu'on lui ouvrît les veines, et se laissa tranquillement mourir.

La nouvelle de la mort d'Asiaticus faillit exciter dans l'Allobrogie une sédition; le noble Viennois s'était toujours montré le protecteur de ses compatriotes, et le patron de tous les Gaulois chevelus. Au milieu de la douleur publique, des cris de vengeance se firent entendre. On parlait de se concerter avec les principaux peuples des Gaules et de forcer les Romains à chasser du trône un Empereur

[1] On lit sur une des tables de Lyon ces mots de Claude : « Ante in domum consulatum intulit quàm colonia sua solidum civitatis romanæ beneficium consecuta est. »

dont l'incapacité était notoire. Le Sénat viennois savait qu'une insurrection serait facilement comprimée, parce qu'elle ne pourrait être que partielle, à cause de la jalousie qui divisait les différentes nations gauloises, jalousie que les Romains avaient grand soin d'entretenir; sa prudence parvint à empêcher les Allobroges de se soulever.

La Gaule resta donc tranquille. Sept ans s'écoulèrent durant lesquels les peuples chevelus jouirent d'une tranquillité profonde. — Claude mourut empoisonné. — Néron, le fils d'Agrippine, fut élevé à l'Empire.

Néron succède à Claude. — Incendie de Lugdunum (an 64).

Les peuples gaulois eurent pour Néron une haine qui contrasta avec les sentiments d'affection qu'une certaine partie du peuple romain porta à ce monstre couronné. Sous son règne, les agents du fisc retrouvèrent leur insolence passée, les concussions devinrent nombreuses, les impôts furent excessifs.

La Belgique surtout eut des motifs particuliers de plainte. Pompéius et Lucius Vétus, lieutenants de l'Empereur dans les contrées du Bas-Rhin, employaient leurs soldats à d'utiles travaux. Paulinus avait achevé une digue destinée à empêcher que le Rhin, en jetant une trop forte partie de ses eaux dans le Wahal, n'appauvrît la branche droite de son cours, qui défendait le pays contre les invasions germaines. — Lucius Vétus avait conçu un projet plus grand : il voulait creuser un canal entre la Saône et la Moselle, et réunir ainsi la navigation de la Méditerranée à celle de l'Océan par le Rhône, la Saône, la Moselle et le Rhin. Les peuples belges, riches, industrieux et commerçants, paraissent avoir dans tous les temps compris l'importance et l'utilité des canaux; ils applaudirent vivement à cette entreprise; mais le gouverneur impérial de la Belgique empêcha Vétus d'accomplir son dessein, en l'avertissant que si, par un travail exécuté hors des limites de sa province, il paraissait briguer la faveur des Gaulois, il s'attirerait les soupçons d'un empereur ombrageux, ennemi de toutes choses bonnes et populaires. Vétus comprit ce que voulait dire le gouverneur courtisan et renonça à ce canal, qui devait ouvrir à la Belgique des sources nouvelles de commerce et de prospérité.

A ce premier sujet de mécontentement et d'irritation, se joignit, trois ans plus tard, un nouveau dénombrement de la Gaule, qui fut un prétexte aux vexations des agents impériaux.

Le grand incendie de Rome fut aussi une occasion d'exiger des Provinces des tributs considérables, que le titre de dons volontaires n'empêchait pas d'être levés avec une extrême sévérité. Toutes les villes de la Gaule furent obligées de concourir à la réédification de la capitale de l'Empire.

Quatre ans après, et dans la sixième année du règne de Néron, la capitale de la Gaule chevelue éprouva un désastre pareil : un incendie dévora Lugdunum, cette Rome des Gaules. « C'en est fait, « écrit à ce sujet Sénèque, une seule nuit a détruit « tous ces beaux monuments, dont un seul eût suffi « à l'illustration d'une ville. Lugdunum, que les « Gaules montraient hier avec orgueil, a disparu « aujourd'hui. Un monceau de cendres est tout ce qui « reste de cette opulente cité, ornement des Pro- « vinces, où elle était comprise et non confondue... « Cette colonie brillante ne comptait encore que « cent ans, terme à peine extrême de la vie d'un « homme. Fondée par Plancus, elle avait dû aux « beautés de son site, aux avantages de sa position « un accroissement rapide et prodigieux, et voici « que dans le seul cours d'une vieillesse humaine « elle a subi toutes les catastrophes que les siècles « réservent aux cités [1]. » Néron, il serait injuste de le taire, ordonna la reconstruction de Lugdunum, et accorda aux habitants, sur le trésor impérial, une somme de quatre millions de sesterces [2] pour les aider à réparer leurs pertes. Cette libéralité n'était néanmoins qu'une espèce de restitution : lors de l'incendie de la Rome italienne, la Rome gauloise avait offert une somme égale à l'Empereur. — On travailla avec activité à la reconstruction de Lugdunum, et bientôt cette cité sortit de ses cendres, aussi magnifique et aussi brillante qu'avant son désastre.

Conquête de la Bretagne. — Caractac.

Sous le règne de Néron eurent lieu deux événements dont l'influence fut immense sur les destinées de la Gaule : l'achèvement de la conquête de la Bretagne et l'extermination des druides retirés à Mona. La ruine de ces derniers représentants de l'antique religion gauloise facilita les développements de la civilisation romaine dans toutes les contrées où les traditions de l'indépendance nationale, soigneusement conservées par les *hommes du chêne*, s'opposaient encore à l'adoption des coutumes et des mœurs étrangères.

La conquête de la Bretagne avait été la pensée de tous les empereurs depuis César. Auguste en avait été détourné par les soins qu'exigeaient la consolidation d'un empire naissant. Tibère en avait sans doute été empêché par les incursions des Germains. Caligula montra par sa ridicule tentative que cette expédition ne cessait pas d'être populaire parmi les

[1] Senec. Epist., l. XIV, n° 91.
[2] Huit cent vingt mille francs environ.



Romains. Claude, obéissant aux avis de conseillers qui étudiaient et comprenaient les intérêts de l'Empire, entreprit sérieusement de soumettre les Bretons.

La Bretagne était alors en proie à des discordes intérieures qui favorisèrent l'invasion romaine. Un chef puissant, Cynobellin, avait réuni sous sa domination presque toute la partie méridionale de l'île; il était mort depuis peu; ses deux fils, Togodumne et Caractac[1], s'étaient partagé ses états. Cette division affaiblissait le pays; en outre, plusieurs tribus se faisaient la guerre, et leurs combats diminuaient chaque jour le nombre des guerriers qu'il eût été possible d'opposer à une attaque étrangère. Débarquées dans l'île, les légions romaines cherchèrent long-temps l'ennemi, qui reculait et disparaissait à mesure qu'elles avançaient. Les Bretons, instruits, par la tradition, des guerres de leurs aïeux contre César, avaient adopté la tactique qui obligea le proconsul à fuir deux fois honteusement. Leur but était de fatiguer les Romains, d'intercepter leurs vivres, de détruire les légions par des combats de détail. Mais les circonstances avaient changé. Quand César envahit la Bretagne, il laissait derrière lui la Gaule à demi soulevée, et il n'avait qu'une flotte incomplète et mal équipée. Lors de l'expédition de Claude, la Gaule, au contraire, fournissait des troupes et des subsistances aux Romains, maîtres de la mer.

L'armée romaine, commandée par Aulus Plautius, se composait de légions, d'auxiliaires gaulois et germains et de quelques éléphants. Elle s'engagea hardiment à travers les marais et les bois; elle atteignit et battit successivement Togodumne et Caractac. Des peuplades dépendantes de ces deux chefs se soumirent. Plautius s'avança jusqu'à un fleuve profond (la Saverne), qu'il ne put traverser à gué, et sur les bords duquel il rencontra les armées réunies des deux frères. La bataille dura deux jours entiers: Togodumne y fut tué. La victoire resta aux Romains. Ce désastre ne dompta pas l'opiniâtreté des Bretons; ralliés sous le commandement de Caractac, ils firent éprouver plusieurs échecs aux Romains. Claude se décida alors à passer lui-même en Bretagne (an 43). L'Empereur rendit par sa présence le courage aux légions; franchissant la Tamise avec l'élite de son armée et les éléphants, il écrasa les guerriers affaiblis de Caractac et s'empara de *Camulodunum* (Colchester), capitale des états du fils de Cynobellin. Cette expédition, terminée par une victoire, dura seize jours. Claude repassa ensuite le détroit et revint en Italie jouir d'une gloire que la fortune avait refusée à César lui-même[1]. Plautius employa les quatre années suivantes à étendre et à terminer la conquête.

Pour atteindre ce but, les divisions qu'il fit naître et qu'il entretint parmi les chefs et les peuples, ne le servirent pas moins que l'emploi des armes: il déclara *province romaine* le territoire subjugué. Cette province comprenait une partie des territoires limitrophes de la Tamise au sud et au nord.

Les peuples habitant les grandes chaînes de montagnes situées à l'occident de l'île ne voulurent pas accepter la domination romaine. Ils formèrent une ligue, à la tête de laquelle fut placée la nation des Silures, à qui certains auteurs ont voulu trouver une origine phénicienne, et qui était alors dépositaire des principales traditions du druidisme. Le roi Caractac eut le commandement de l'armée confédérée; la plupart des guerriers échappés à la sanglante bataille livrée sur les bords de la Tamise vinrent se réunir sous ses drapeaux. Durant neuf années, il combattit les Romains avec des chances diverses; ceux-ci auraient sans doute été vaincus sans le secours de quelques peuples bretons dont ils avaient réussi à se ménager l'alliance. Enfin Ostorius Scapula, successeur de Plautius, livra au roi fugitif une grande bataille, où les Bretons, malgré leur héroïque résistance, furent vaincus. Les Romains prirent la femme et la fille de Caractac; les frères du roi breton se rendirent aux vainqueurs (an 51).

Caractac, échappé à la mort des braves, fut victime d'une infâme trahison; il avait cru trouver un asile auprès de Cartismandua, reine des Brigantes[2]: Cartismandua le livra aux Romains. Caractac fut conduit à Rome, où son nom avait de la célébrité. Claude attacha une grande importance à la prise du roi breton; il augmenta les états de Cartismandua, et décerna les honneurs du triomphe à Ostorius. La prise de Caractac fut comparée à la prise de Scyphax par Scipion et à celle de Persée par Paul-Émile. La femme du roi breton, ses enfants et ses braves compagnons servirent au triomphe de Claude, devant lequel ils s'humilièrent; mais Caractac, amené devant le tribunal de l'Empereur, conserva toute sa fierté, et lui adressa ces paroles:

« Si dans mes jours de prospérité j'eusse eu autant de modération que j'avais de noblesse et d'éclat, cette ville m'eût vu entrer dans ses murs l'ami, non le captif des Romains; leur empereur n'eût pas dédaigné l'alliance d'un prince né d'il-

[1] En langue gallique, *Caradawg*.

[1] Dio. Cass., l. LX.—Suétone prétend que la victoire fut remportée par Plautius, et que tout était fini lorsque Claude passa en Bretagne.

[2] Habitants du territoire qui a formé depuis le duché d'York.

«lustres aïeux et souverain de plusieurs contrées. «Aujourd'hui la fortune t'élève à toute la hauteur «d'où elle me précipite! J'étais né ayant des che-«vaux, des armes, des soldats, des trésors; est-il «surprenant qu'avant de les perdre j'aie tenté de «les défendre? Parce que les Romains veulent com-«mander au monde, s'ensuit-il que le monde «veuille leur obéir? Si je me fusse livré sans résis-«tance à ton pouvoir, ta victoire eût été aussi «obscure que mon infortune. Dans ce moment «même, envoie-moi au supplice, et l'oubli de mon «nom suivra la fin de mes jours; mais s'il te plaît «de me laisser vivre, ce nom deviendra un monu-«ment éternel de ta clémence.—Je te rends la vie «et la liberté,» répondit l'Empereur, non moins entraîné par sa propre émotion que par celle de l'impératrice Agrippine, et il ordonna de détacher les fers de Caractac et de ses compagnons. Tous coururent se jeter aux pieds de l'Impératrice : Caractac s'y précipita comme les autres; la reconnaissance obtint de lui l'hommage que la crainte n'avait pu lui imposer. Les acclamations populaires applaudirent à la clémence de l'Empereur; le Sénat, le peuple et l'armée s'empressèrent à l'envi d'honorer le courage et d'adoucir le malheur des Bretons.

Caractac resta à Rome quelque temps, avant de retourner dans sa patrie. En visitant les palais magnifiques dont cette capitale du monde était alors remplie, il manifestait son étonnement, et disait à ceux qui l'accompagnaient : « Quoi! les Romains «possèdent de si belles choses, et ils convoitent nos «pauvres cabanes!» Claude renvoya Caractac, chargé de présents, exercer encore dans sa patrie une puissance qu'il ne devait plus tourner contre les Romains. C'était le seul moyen qu'eût le vainqueur de s'égaler au vaincu : la politique l'eût saisi à défaut de la générosité.

Massacre des Druides (an 61).

Tandis que ces événements se passaient à Rome, les légions d'Ostorius éprouvaient en Bretagne de sanglants échecs. La captivité de Caractac, qu'on supposait réservé au supplice après qu'il aurait subi le déshonneur de figurer au triomphe de Claude, n'abattit point le courage des Bretons indépendants. Ils continuèrent la lutte avec plus d'ardeur, espérant trouver une occasion de venger leur infortuné général. Ostorius mourut désespéré des défaites journalières qui faisaient oublier la victoire sur laquelle il espérait fonder sa renommée. Son successeur, Aulus Didius, dut renoncer à étendre la conquête, et s'estima heureux de faire respecter les frontières de la Province.

L'impudicité de Cartismandua fit éclater une guerre civile parmi les Brigantes. Cette reine, fière de la protection de Claude, se crut tout permis; elle répudia son mari, Vénuse, le plus célèbre des chefs bretons depuis la mort de Caractac, et le remplaça par un de ses écuyers nommé Vellocat. Les Brigantes, indignés, se soulevèrent, et réussirent, malgré les Romains, à faire descendre du trône l'infâme Cartismandua : une guerre de dix années fut la conséquence de cette révolution. — Cette guerre acquit un nouveau degré d'activité lorsque l'Empereur Néron ordonna d'étendre aux îles britanniques les lois rendues contre les druides. Au dévouement patriotique se joignit, chez les guerriers bretons, le fanatisme religieux : ce n'étaient pas seulement leurs foyers qu'ils avaient à défendre contre l'étranger, c'étaient encore leurs dieux. Les Romains l'emportèrent enfin; après avoir exterminé tous les druides qui étaient restés cachés dans les forêts de la Bretagne, ils se préparèrent à aller poursuivre le druidisme jusque dans son dernier asile, l'île de Mona[1].

«Apre, inculte, d'un aspect lugubre et affreux, Mona avait été choisi depuis des siècles par les druides pour le siége le plus secret de leur culte. Le haut collége du sacerdoce y résidait, et les colléges inférieurs des prêtres et des prêtresses échappés aux massacres de l'est et du midi de la Bretagne accouraient de toutes parts s'y grouper autour de leurs pontifes; ils formaient un conseil suprême en rapport avec les peuples confédérés et dirigeaient leurs opérations. De là partaient des ordres, des prédictions, des encouragements, des menaces, tout ce que le fanatisme de la croyance peut ajouter à celui de la patrie et de la liberté. Là, sous de vieux chênes, sur d'informes autels, le sang humain ruisselait chaque jour; là étaient conduits et gardés tous les prisonniers romains, pour y périr l'un après l'autre par le couteau des devins, par la flamme ou dans les plus douloureuses tortures.»

Quand le général romain, Suétonius Paulinus, arriva sur la plage en face de Mona et se disposa à passer le détroit qui séparait cette île du territoire des Ordovikes, il trouva le rivage opposé bordé par l'armée bretonne et présentant comme une forêt d'armes et de soldats. Çà et là couraient dans les rangs des guerriers des femmes en vêtements lugubres, les cheveux épars, portant dans leurs mains des torches enflammées; tout autour étaient des druides, qui, fièrement immobiles et les bras levés au ciel, prononçaient avec solennité d'horribles imprécations.

[1] L'île d'Anglesey.

«L'étrangeté de ce spectacle frappa les soldats romains; à les voir glacés par la peur, sans mouvement, se livrant sans défense aux coups, on les eût dit cloués sur leurs vaisseaux; mais bientôt, se ranimant à la voix de leurs chefs, s'aiguillonnant eux-mêmes, et honteux de trembler devant une troupe de femmes et de prêtres, ils débarquèrent, marchèrent en avant, culbutèrent les Bretons et les enveloppèrent dans leurs propres feux [1]. Tout ce qui tomba entre les mains du vainqueur, druides, prêtresses, soldats, fut égorgé ou brûlé sur les bûchers préparés par eux-mêmes, et la hache romaine commença à faire jour dans ces vieilles forêts, si long-temps inaccessibles, et sous lesquelles tant de sang humain avait coulé.»

Défaite et mort de Boadicée (an 61).

Ce grand désastre ne fit qu'accroître la fureur des Bretons: Suétonius fut obligé de quitter Mona précipitamment et avant d'avoir terminé la construction d'une forteresse destinée à assurer la soumission du pays. Une insurrection sérieuse avait éclaté dans la Province romaine; une colonie de vétérans, établie à Camulodunum, avait été attaquée et pillée: les vétérans avaient été massacrés. Une légion envoyée pour les secourir venait d'être complétement battue, l'infanterie avait été taillée en pièces, et la cavalerie n'avait échappé au même sort que par une prompte fuite.

Les insurgés étaient commandés par une femme, Boadicée, veuve de Prasutag, roi dévoué aux Romains, et dont la famille expia cruellement le dévouement. Ce prince, qui régnait sur les Icènes [2], possédait d'immenses richesses; il avait institué Néron son héritier, conjointement avec ses deux filles, espérant par cette marque de confiance et de soumission mettre son royaume et sa famille à l'abri de toute insulte; il se trompa: son royaume fut saccagé et son palais fut pillé. Sa femme, Boadicée, après avoir été battue de verges, eut l'affreux spectacle de ses filles livrées à la brutalité des centurions; enfin, comme si la contrée tout entière eût été comprise dans l'héritage, tous les chefs des Icènes furent dépouillés de leurs biens, et les proches parents du roi furent réduits en esclavage.

Suétonius traversa divers territoires dont les habitants avaient pris les armes et arriva jusqu'à Londinium, ville riche, centre d'un grand commerce et renfermant une nombreuse population italienne ou gauloise, qui vivait tranquille, protégée par les priviléges respectés des *Emporia* [1], plus encore que par les armes romaines.

Suétonius voulait d'abord faire de Londinium sa place d'armes et la base de ses opérations militaires; mais la faiblesse de son armée lui fit craindre de n'y pouvoir pas laisser une garnison suffisante, et il se résolut à sacrifier la ville pour sauver la province. Il emmena tous les habitants qui voulurent le suivre; ceux qui restèrent furent massacrés par les insurgés. Les Bretons, négligeant les villes fortifiées, attaquaient les lieux opulents et ouverts, dont le pillage leur offrait des ressources pour la guerre et un dédommagementdes impôts qu'ils avaient été forcés de payer. « Il périt, dans les divers cantons de la Province britannique, dit Tacite, soixante-dix mille hommes, tant citoyens romains qu'étrangers et Provinciaux restés fidèles aux Romains. Les Bretons ne voulaient ni faire ni vendre de prisonniers, ni entendre parler d'aucun échange; ils tuaient, pendaient, brûlaient, crucifiaient tout: dans l'idée que l'ennemi leur rendrait bientôt ces supplices, ils se hâtaient de prendre les devants, et ils précipitaient leurs vengeances.

«Suétonius avait réuni la 14e légion, les vexillaires de la 20e, les auxiliaires des environs, formant ensemble un corps d'environ dix mille hommes; il se disposa à livrer bataille. Il se posta à l'entrée d'une gorge étroite dont les derrières étaient fermés par un bois, certain ainsi de n'avoir d'ennemis à combattre que de front et d'être à l'abri de toute surprise. Les légionnaires, en masse compacte, furent placés au centre; autour d'eux étaient les troupes légères: la cavalerie se resserra sur les ailes. Les Bretons, au contraire, couraient en désordre, les bataillons se confondant au hasard avec les escadrons; jamais ils n'avaient rassemblé de si grandes forces, et telle était alors leur confiance, que, voulant avoir leurs femmes pour témoins de leur victoire, ils les avaient amenées avec eux, et placées sur des chariots formant une ligne derrière et sur les flancs de leur armée, disposition pareille à celle des Germains commandés par Ariovitse lors de la grande bataille qu'ils livrèrent à César [2].»

Boadicée, avec ses deux filles assises en face d'elle, passa en revue les guerriers des différentes tribus, et leur dit:

«Ce n'est pas, sans doute, une nouveauté pour «les Bretons de marcher au combat sous les ordres «de leur reine; mais dans ce moment, oubliant tous «les droits de mes aïeux, je ne viens réclamer ni mon

[1] «Sternunt obvios et igni suo involvunt.» Tacit. Annal., l. XIV, c. 30.

[2] *Iceni*. Peuples habitant le territoire qui a formé depuis les comtés de Norfolk, de Suffolk et de Cambridge.

[1] Aujourd'hui Londres. *Londin*, ou *Llundain*, signifie en langue gallique la *ville des vaisseaux*.—Voyez, sur les *Emporia* et les priviléges des villes marchandes libres, le chap. VIII du liv. 1er, pag. 48 et 49.

[2] Voyez l. II, c. VI, p. 136.

« royaume envahi et ma puissance perdue; c'est comme « femme, c'est comme mère que je fais un appel à vo« tre courage. Vengez ma liberté ravie, mon corps dé« chiré de verges, mes filles déshonorées. Rappelez« vous que l'insolence romaine en est venue au point « de ne respecter ni l'enfance ni la vieillesse. Les « dieux, secondant une juste vengeance, vous ont « aidé déjà à détruire la seule légion qui ait osé « combattre; les autres, qui sont restées cachées dans « leur camp, ou qui ne songent qu'à fuir, ne sou« tiendront pas même la voix et les cris, encore « moins le choc et les coups de tant de milliers de « combattants. Souvenez-vous néanmoins qu'en ce « jour il faut vaincre ou périr. Pour moi, simple et « faible femme, telle est ma résolution irrévoca« ble. Les hommes voudront-ils, eux qui sont forts « et courageux, accepter la vie et l'esclavage? »

De son côté Suétonius fit un appel aux souvenirs et au courage de ses soldats.

Les légionnaires, immobiles à leur place, et se resserrant dans cette gorge étroite qui leur servait de rempart, laissèrent les Bretons s'approcher; alors, après avoir lancé tous leurs traits à coup sûr, ils marchèrent en avant et, comme un coin, enfoncèrent le centre des Barbares. Les auxiliaires ne mirent pas moins de vigueur dans leur attaque, et la cavalerie, armée de longues lances, acheva de briser les bataillons qui tenaient encore; les autres cherchèrent à fuir, mais, embarrassés dans leur fuite par cette enceinte de chariots qui les entourait de trois côtés, ils se trouvèrent livrés au fer du vainqueur. Les Romains n'épargnèrent pas les femmes; dans leur fureur brutale, ils tuèrent jusqu'aux chevaux, dont les cadavres s'amoncelèrent avec ceux des hommes. Les historiens latins évaluent le nombre des Bretons tués dans cette bataille à quatre-vingts mille, et celui des Romains à quatre cents seulement, avec autant de blessés. Boadicée, au désespoir, tint la parole solennelle qu'elle avait donnée à ses guerriers : elle s'empoisonna.

Les renforts que Néron envoya à ses lieutenants après la mort de Boadicée contribuèrent à la pacification de la Bretagne, qui fut hâtée par une effroyable famine; obligés de combattre, les insulaires avaient négligé d'ensemencer leurs champs. Les Brigantes, les Silures et les Ordovikes se soumirent successivement. Agricola, qui gouverna la Bretagne romaine après Cérialis et Frontinus, successeurs de Suétonius, acheva la conquête de tout le territoire occupé par la race kimrique[1], territoire qui forme aujourd'hui l'Angleterre proprement dite. Ensuite il porta ses armes dans le pays occupé par la race gallique, et malgré la persévérance de leurs guerriers et l'héroïsme de leur chef, l'illustre et malheureux Galgacus (Galgac), il vainquit les peuples qui habitent au pied des monts Grampiens: mais là s'arrêtèrent les progrès de la domination romaine. Il fallut même, pour préserver les provinces conquises des attaques des Galls indomptés, élever entre l'embouchure de la Tyne et le golfe du Solway une muraille, qui y fut plus tard reculée jusqu'au Forth et à la Clyde. Les peuples qui habitent les pays que nous appelons aujourd'hui l'Écosse et l'Irlande conservèrent ainsi leur indépendance et leur liberté.

« Les prédécesseurs d'Agricola avaient épuisé la rigueur; la part des mesures humaines lui restait, et elle convenait à son caractère. Les Bretons vivaient dispersés, dans l'état de sauvages toujours voisins de la guerre; pour les accoutumer à la paix et au repos par les plaisirs, il les engagea à construire des temples, des places publiques, des maisons; et il y réussit par des exhortations particulières, par quelques avances de deniers publics, en louant l'activité des uns, en reprochant aux autres leur inaction : les rivalités lui tenaient lieu de contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux-arts les enfants des chefs, leur insinuant qu'il préférait aux talents acquis des Gaulois l'esprit naturel des Bretons. Ceux-ci répugnaient d'abord à étudier la langue latine; bientôt ils se piquèrent de la parler avec grâce. Ils adoptèrent ensuite les manières romaines; la toge devint à la mode. « Insensiblement, dit l'historien de ce « grand général, les Bretons en vinrent à recher« cher tout ce qui, à la longue, insinue le vice : nos « portiques, nos bains, nos somptueux banquets; « ce que leur inexpérience appelait *civilisation*, et « ce qui faisait partie de leur servitude[1]. »

Insurrection et mort de Vindex (an 68).

Les violences des agents de Néron avaient porté au comble le mécontentement des peuples gaulois. — A cette époque, les provinces de l'ancienne Gaule celtique étaient gouvernées par Julius Vindex, noble Aquitain d'origine royale, et que la faveur de Claude avait élevé à la dignité sénatoriale. Vindex était propréteur de la Lugdunaise; c'était un homme courageux et ferme, « ayant de l'audace pour toutes les belles choses[2]. » Il avait commencé

[1] Voyez, sur l'établissement en Bretagne des races gallique et kimrique, le chap. II du liv. Ier, intitulé : *Gaulois primitifs.—Races et migrations*, pag. 7 et 13.

[1] « Paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus et balnea et conviviorum elegantiam : idque apud imperitos humanitas vocabatur, quùm pars servitutis esset. » Tacit. Agric., c. XXI.

[2] Dio. Cass., l. LXIII.



sa carrière militaire par les emplois les plus pénibles et par les grades les moins élevés de la milice. Sa bravoure et ses talents l'avaient porté aux plus hautes dignités; il avait vécu à Rome, et il y avait été témoin des excès extravagants de l'Empereur. Il était revenu dans la Gaule le cœur plein de mépris pour le maître du monde romain.

En arrivant dans cette contrée, il trouva la noblesse arvernienne, éduenne ou séquanaise, dans des dispositions pareilles aux siennes, et animée d'une même indignation; il eut peu à faire pour rallier de nombreux conjurés à un plan qu'il méditait. Son but n'était point un soulèvement purement national, une levée de boucliers en faveur de la vieille indépendance gauloise, qui n'apparaissait plus aux nobles gallo-romains que comme une protectrice obligée de la superstition et de la barbarie; plus cosmopolite que Gaulois, Vindex voulait régénérer l'Empire et rendre le bonheur et le repos au monde: c'était encore, comme on le voit, une grande et noble entreprise.

Plus hardi toutefois que n'aurait été un Romain, il ne fut pas arrêté par la difficulté de sortir de la famille d'Auguste pour trouver un empereur, son choix et celui des conjurés dont il disposait s'arrêta sur un général renommé, Servius Sulpicius Galba, qui commandait alors les légions d'Espagne. Galba était un vieillard sage et économe, dont le grand âge même devait être une garantie pour des peuples naguère victimes des excès de Caïus, et qui cherchaient à se mettre à l'abri des folles cruautés de Néron. Vindex écrivit à Galba pour le prévenir du choix qu'il avait fait de lui; il adressa en même temps des lettres à tous les généraux qui commandaient des troupes sur le Rhin, afin de les engager à reconnaître l'élu du peuple gaulois; puis, rassemblant une foule nombreuse d'hommes qu'il savait favorables à ses projets, il leur rappela, dans un discours véhément, les crimes de Néron, et proclama Galba empereur.

Galba hésita quelque temps à accepter ce dangereux honneur; mais enfin il se décida, se fit proclamer en Espagne et franchit les Pyrénées.

Néron avait reçu sans émotion la nouvelle de l'insurrection de Vindex; il s'en réjouit même, dit-on, espérant de trouver dans l'événement une occasion de rançonner les plus riches contrées de la Gaule. D'énergiques proclamations du préteur insurgé parvinrent jusqu'à Rome; elles reprochaient à l'Empereur des crimes et des turpitudes : Néron ne fut sensible qu'à l'épithète de *mauvais joueur de cithare* qui lui était donnée. Cette insulte à ses talents musicaux le blessait plus que les accusations de cruauté et de débauche; il engagea par lettres le Sénat à venger l'outrage fait à la majesté impériale, et peu de temps après, ayant reçu une députation composée des principaux sénateurs, au lieu de les entretenir du grave événement qui préoccupait les Romains, il leur montra une orgue hydraulique dont il avait perfectionné le mécanisme, et leur dit qu'il ferait jouer cet instrument sur le théâtre, « pourvu que Vindex le permît. » Sur ces entrefaites, les nouvelles d'Espagne arrivèrent; le titre d'empereur donné à Galba par les légions dévoila enfin à Néron l'importance de l'insurrection. Le tyran, effrayé, ordonna au Sénat de déclarer Galba ennemi public, et mit à prix la tête de Vindex : dix millions de sesterces [1] furent promis à l'assassin du préteur gaulois. — Vindex fit afficher à Rome, jusque sous les portiques du palais impérial, sa réponse à cette menace : il promettait sa tête à celui qui lui apporterait celle de Néron. — Les mécontents de Rome, devenus très nombreux, étaient du parti de Vindex; jouant sur la double signification de *Gallus* et de *Vindex* [2], ils disaient : « Le chant du coq a réveillé Néron; » et la nuit, dans des querelles supposées, ils *poussaient de grands cris*, en appelant un *vengeur*.

L'insurrection faisait cependant des progrès dans la Gaule, dont les cités, à l'exception de Lugdunum, étaient unanimes contre Néron, sans toutefois embrasser ouvertement le parti de Galba. — Tous les peuples du midi, de l'est, les Arvernes, les Éduens et les Séquanes obéissaient à l'impulsion de Vindex et avaient proclamé le nouvel empereur. Les nations de l'ancienne Belgique, les Rèmes, les Lingons et les Trévires, attendaient, pour prendre une résolution, que les légions des armées du Rhin, dont elles étaient décidées à partager la fortune, se fussent elles-mêmes prononcées. Enfin, plus la cité de Lugdunum se montrait fidèle à l'Empereur, qu'elle considérait comme son bienfaiteur, et plus sa rivale, la puissante ville de Vienne, montrait de dévouement à la cause de Galba.

Tout en haïssant l'Empereur, les légions de la Germanie, campées sur les bords du Rhin, n'étaient pas disposées à reconnaître le général des légions d'Espagne, qui, du temps de Caligula, avait eu un commandement dans un des camps germaniques, et qui y avait laissé la réputation d'un chef sévère et avare. Ces légions, placées sur la frontière la plus exposée de l'Empire, voyaient d'ailleurs avec peine sortir un empereur des rangs d'une armée depuis long-temps oisive et sans importance. Elles appelaient Galba l'élu de Vindex, le protégé d'un

[1] Environ deux millions cinquante mille francs.

[2] *Gallus* signifie un coq et un Gaulois; *Vindex* signifie vengeur.—« *Gallos* eum cantando excitavisse. »—« Jam noctibus jurgia cum servis plerique simulantes crebrò *vindicem* poscebant. » *Suet. in Neron.*, c. XLV.

préteur mécontent. « Cent mille Gaulois, disaient « les vieux légionnaires, veulent l'imposer pour « maître à la République, et dans ce cas, où sera « le respect des lois? Que deviendra la majesté du « nom romain? »

Les légions de la Haute-Germanie avaient alors pour chef Virginius Rufus, petit-fils d'un simple chevalier, et qui, par ses seuls talents et par son courage, était parvenu au consulat et au commandement d'une armée; ce fut vers lui que les deux armées du Rhin tournèrent leurs regards.—Le général de l'armée du Bas-Rhin, Fontéius Capito, n'avait parmi les soldats ni influence ni considération : Virginius, au contraire, était tout-puissant sur les légionnaires. — Actif et expérimenté, ce général témoignait une grande modération; il était sans doute piqué au fond du cœur de ce que Vindex eût disposé de la couronne impériale en l'offrant à Galba; il avait sans doute une ambition personnelle que les circonstances ne lui permirent pas de montrer dans tout son jour. Quoi qu'il en soit, il professait un attachement austère aux lois civiles, un profond respect pour le Sénat; il condamnait une élection faite hors de Rome, dans une province, à l'insu des Pères Conscrits et du peuple; il lui paraissait humiliant qu'un Gaulois, non content de secouer le joug de Néron, eût osé désigner son successeur. Tous ces motifs le décidèrent à faire prendre les armes aux légions et à marcher contre les insurgés.

Il était impossible, d'ailleurs, de tarder plus long-temps à prendre un parti : déjà Vienne avait commencé les hostilités; vingt mille guerriers sortis de ses murs assiégeaient Lugdunum.

Avec deux légions italiennes, huit cohortes de Bataves et un grand nombre d'auxiliaires belges, auxquels se réunit un corps de troupes levées par la cité des Lingons, qui espérait obtenir ainsi des priviléges qu'elle sollicitait depuis long-temps, Virginius se porta rapidement sur la Séquanie et mit le siége devant la cité principale, Vésuntio, dont il trouva les portes fermées.

Vindex avait réuni les contingents des divers peuples qui s'étaient prononcés en faveur de Galba; il comptait sous ses ordres environ cent mille hommes, bien ou mal armés, et s'occupait à organiser cette multitude encore sans expérience de la guerre, lorsqu'il apprit le siége de Vésuntio; il accourut aussitôt au secours de cette place, et établit son camp à peu de distance des lignes romaines.

Quand les armées furent en présence, une entrevue eut lieu entre les deux généraux.—Virginius déclara à Vindex qu'il croyait fermement que Néron serait bientôt déposé; mais que dans ce cas le Sénat romain avait seul le droit de disposer de l'Empire; que lui, Virginius, ferait la guerre à quiconque tenterait de s'en emparer sans l'assentiment du Sénat.—Vindex répondit que depuis le temps d'Auguste la fidélité des Gaulois envers Rome ne s'était point démentie; mais que les épouvantables vexations dont le pays était accablé depuis quelque temps avaient motivé l'insurrection; que Néron était le fléau du genre humain; qu'il importait peu aux Gaulois qu'un nouvel empereur fût élu par le Sénat ou par l'armée, pourvu que cet empereur n'usât pas de son autorité pour fouler les provinces. La conférence continua avec assez d'humeur de part et d'autre; néanmoins elle se termina par une convention, d'après laquelle l'armée de Vindex devait rester campée autour de Vésuntio, tandis que l'armée romaine se retirerait sur le territoire des Lingons. On convint, en outre, d'une suspension d'armes en attendant qu'on eût reçu des nouvelles de Rome.

Cet arrangement paraissait dicté par la prudence, dit un historien gallo-romain, car les Gaulois réunis autour de Vésuntio, et surveillés par les légions, ne pouvaient plus exercer d'influence sur le choix du futur empereur : ce n'était pourtant qu'un piége abominable tendu à la crédulité des Gaulois!

Lorsque l'armée de Vindex, dans le but de se rapprocher des murs de Vésuntio, traversait avec une entière sécurité les lignes romaines, elle fut tout à coup chargée avec fureur par les soldats de Virginius. Les Gaulois, quoique surpris, se défendirent d'abord vaillamment; mais, isolés, pour la plupart, de leurs chefs, ignorant à quoi attribuer cette attaque soudaine, effrayés d'une trahison si manifeste, ils finirent par se débander, laissant vingt mille des leurs sur le champ de bataille. Vindex, au désespoir, se perça de son épée, en priant les dieux de *ne pas laisser impunie une aussi grande perfidie.*

Quelques historiens, pour sauver l'honneur de Virginius, prétendent qu'il s'efforça en vain de contenir ses soldats [1]. « Mais lui-même, dit Trébo-

[1] Notamment Dion Cassius et Plutarque, dont M. Thierry, dans son *Histoire des Gaulois,* a ainsi résumé le double récit :

« Vindex se mit donc en mouvement pour s'approcher des portes; mais les légions, qui n'étaient pas instruites des conditions du traité, s'imaginant que les Gaulois venaient pour les surprendre, saisirent leurs armes et engagèrent le combat avec furie, sans écouter la voix de leurs chefs. Les Gaulois étonnés, sans défiance et en désordre, furent d'abord rompus, puis ils se rallièrent et firent résistance. Vainement Virginius, de son côté, Vindex du sien, s'épuisèrent en efforts pour retenir leurs armées; elles leur échappèrent, comme de fougueux coursiers dont la bride est rompue échappent aux mains du conducteur *. On vit alors un spectacle atroce et

* « Les deux armées de Vindex et de Virginius, malgré les capitaines, qui ne les purent engarder, non plus que des charretiers qui ne peuvent retenir les brides de leurs chevaux, s'entre choquèrent en une grande bataille... » PLUTARQUE, *Vie de Galba,* c. VII, traduction d'AMYOT.



Martinet del.   Couché Sculp.

Tétricus est proclamé Empereur des Gaules.

Monuments Gallo Romains

Statues de la Colonne de Cussy.



Laporte del. Couché Sculp.

Palais Gallien à Bordeaux

nius, a pris soin de démentir ses officieux défenseurs en composant sa propre épitaphe, dans laquelle il se vante d'*avoir vaincu Vindex et d'avoir acquis par cette victoire l'Empire, non pas à lui, mais à sa patrie.*»

Ce ne fut pas d'ailleurs par dévouement pour Néron que l'armée du Haut-Rhin attaqua les soldats de Vindex; car à peine les Gaulois furent-ils défaits, que cette armée, avec des transports de rage, brisa et foula aux pieds les images de Néron et salua Virginius *Empereur*. Ce général était sans doute satisfait de cet unanime enthousiasme; mais il ne crut point qu'il fût prudent d'accepter encore l'honneur qu'on voulait lui faire. Un soldat avait écrit sur une des enseignes : *Virginius. César. Auguste.*; il ordonna d'effacer ces mots. Néanmoins il consacra par son approbation la révolte contre Néron; mais il eut l'adresse d'empêcher ses légions de se prononcer pour ou contre Galba. Il espérait que la nouvelle de sa victoire arriverait à Rome assez à temps pour décider les sénateurs, qui venaient de déclarer Galba ennemi public, à choisir un autre empereur. Le général qui, combattant au nom du Sénat et pour faire triompher l'autorité légale, avait eu la modération de refuser l'Empire, offert par ses légions, devait, ce semble, avoir des droits au choix libre des sénateurs. On verra bientôt que ces espérances furent trompées: la trahison fut punie, Galba conserva l'Empire; Vindex vaincu l'emporta ainsi sur Virginius victorieux.

Mort de Néron (an 68).

Cependant Néron éprouvait à Rome de grandes difficultés à se procurer des hommes et de l'argent. La famine régnait dans la capitale de l'Empire, et le peuple était disposé à la révolte, lorsqu'on signala un bâtiment arrivant d'Égypte; alors éclata la joie la plus vive : on crut que ce navire était chargé de grains et précédait une flotte destinée à l'approvisionnement de la ville; mais bientôt on sut qu'il apportait seulement du sable du Nil pour les lutteurs et les gladiateurs [1] : l'irritation devint générale. Furieux d'une méprise que les circonstances rendaient terribles, le peuple se souleva, brisa les statues de l'Empereur et pilla les palais des courtisans admis dans son intimité.

Ce fut dans ce moment qu'on apprit à Rome la défaite de Vindex et la révolte de l'armée du Haut-Rhin : dès lors le sort de Néron fut décidé sans retour. On répandit le bruit que, la même nuit, il devait faire égorger tous les habitants, brûler la ville et se réfugier à Alexandrie. Ceux qui l'entouraient, et qui jugeaient que sa puissance touchait à sa fin, furent les premiers à le trahir.

Nymphidius Sabinus, l'un des chefs de la garde prétorienne, aspirait secrètement à l'Empire; il promit aux troupes sous ses ordres un *donativum* excessif, si elles proclamaient Galba, que son âge avancé lui faisait peu redouter comme compétiteur, et dont il espérait se faire déclarer successeur, espérance qui fut aussi trompée. Enfin, et dans cette nuit que le peuple romain tout entier passa sous les armes, Néron fut abandonné par tous ceux qui devaient veiller à la sûreté de sa personne et à l'exécution de ses ordres.—Le tyran, s'étant éveillé de grand matin, fut étonné de ne voir autour de lui aucun de ses gardes ou de ses favoris; il envoya des esclaves, qui lui étaient restés plus fidèles que ses courtisans, dire à quelques-uns de ses amis de venir le trouver : aucun de ces derniers n'obéissant, Néron se rendit lui-même chez eux; mais il trouva leurs portes fermées. Il comprit alors qu'il ne lui restait plus qu'à mourir pour échapper au supplice. Il voulut d'abord s'empoisonner, puis se jeter dans le Tibre, enfin se faire tuer par un gladiateur; mais il finit par prendre le parti que lui dictait sa lâcheté, et alla se cacher chez un de ses affranchis, à quelques milles de Rome. Il y reçut bientôt la nouvelle de sa condamnation à mort par le Sénat, qui venait de proclamer Galba empereur. Néanmoins Néron hésitait et répétait que son heure fatale n'était pas encore venue. Cependant, quand il entendit le bruit des cavaliers détachés à sa poursuite, il se porta un poignard à la gorge sans oser l'enfoncer, car il fallut qu'à sa prière son secrétaire lui rendît ce dernier service. — Suétone prétend qu'il avait ordonné d'avance en pleurant les préparatifs de ses funérailles, et que ses dernières paroles furent celles-ci : « Le monde laissera-t-il mourir un si excellent musicien ? »

En Néron s'éteignit la famille d'Auguste. —« Un Tibère, un Caligula, un Claude, un Néron, voilà, s'écrie un historien, voilà ceux pour qui Auguste avait usurpé l'Empire du monde. »

État de la Gaule.

Pendant la domination de cette première famille impériale, la Gaule, quoique exposée à d'incessantes vexations, avait complétement changé de face. Les progrès rapides qu'y fit la civilisation romaine prouvent combien, malgré la mobilité de leur caractère, les peuples gaulois avaient au fond de

inouï : des milliers de soldats, sans ordre, sans guide, s'égorgeant les uns les autres, et rendus plus furieux par le carnage même. Les Gaulois, que cette attaque imprévue avait consternés, furent vaincus. »

[1] Les lutteurs et les gladiateurs avaient l'habitude de se frotter le corps avec du sable très fin.



l'aptitude sociale et des dispositions aux perfectionnements de tout genre.

La Narbonnaise, soumise la première à l'administration romaine, avait aussi profité la première des enseignements et du contact des conquérants. L'usage de la langue latine et de la langue grecque y avait contribué à policer les mœurs et à étendre les progrès de l'instruction générale; la Province s'honorait de quelques génies particuliers qui pouvaient lutter sans désavantage avec ceux dont Rome alors se faisait gloire. Publicius Térentius Varro, né près de la frontière espagnole, à Narbonne, sur les bords de l'Atax (l'Aude), et qui, pour cette raison, avait pris le surnom d'*Atacinus*, composa, du temps de César, un poëme épique sur les luttes sanglantes des Séquanes et des Éduens, et la guerre d'Arioviste : poëte estimé, Térentius Varro était encore un érudit et un historien. A l'autre extrémité de la Province, sur la frontière italienne, la ville favorite d'Auguste, *Forum Julii* (Fréjus), avait vu naître le poëte Cornélius Gallus, rival de Tibulle et de Properce. Le pays des Voconces avait produit Trogus Pompéius, dont l'*Histoire universelle*, aujourd'hui perdue, ne nous est connue que par l'abrégé de Justin, bien propre à accroître les regrets qu'inspire la perte de l'original. Varro appartenait sans doute à quelque famille d'origine romaine; mais il nous semble que le nom même de Gallus prouve l'origine gauloise de ce poëte gracieux. Quant à Trogus, il était certainement Gaulois et petit-fils d'un des guerriers auxiliaires de Pompée durant la guerre contre Sertorius; son aïeul avait reçu pour récompense de sa bravoure le titre de citoyen romain et le surnom qui témoigne de son affection pour un grand homme. L'*Histoire universelle* de Trogus n'était, disent les juges contemporains, pas moins remarquable par le talent de l'exécution que par la nouveauté de l'entreprise.

Térentius Varro, Cornélius Gallus et Trogus Pompéius avaient commencé à fleurir du temps de César; mais sous Auguste et sous les empereurs de sa famille, la Narbonnaise, qui ne compte qu'un seul poëte, Pétronius, l'auteur du *Satyricon* [1], produisit un grand nombre de grammairiens, de jurisconsultes, de rhéteurs et d'orateurs, parmi lesquels brillent au premier rang Votiénus Montanus, de Narbonne, et Domitius Afer, de Nîmes (*Nemausus*). — Le premier, philosophe stoïque, joignait à la science et au génie, l'austérité des mœurs et les vertus civiques; son énergique éloquence osa flétrir publiquement les déréglements de Tibère. Le vieil Empereur chargea le Sénat du soin de sa vengeance : Votiénus mourut exilé dans les îles Baléares.

Afer n'eut pas à craindre un sort pareil; son éloquence vénale était à la disposition de la tyrannie puissante. Il se fit le délateur officiel, l'accusateur public pour servir les haines de Tibère, de Caligula et de Néron. « Ses paroles, dit un historien, étaient accueillies par les applaudissements des amis de l'éloquence, mais par l'effroi des gens de bien ; l'éclat qu'elles jetaient faisait mieux voir l'opprobre de celui qui les prononçait. » Afer, recherché par la société la plus riche de Rome, envié par les courtisans, acquit du pouvoir et de grandes richesses. Il vécut dans les plaisirs et mourut en repos.

Tandis que les écoles créées par Auguste et multipliées par Claude prospéraient en répandant le goût des lettres et des arts, l'architecture et la sculpture faisaient des progrès non moins grands. « Lugdunum, dit Thierry (d'après Suétone, Pline, Martial et Juvénal) possédait des librairies déjà fameuses, et Vienne, Tolosa, Narbonne renfermaient des dépôts de l'ancienne littérature latine plus complets que ceux de Rome même, sans préjudice de la littérature contemporaine; car on s'y procurait les ouvrages les plus récents tout aussi promptement qu'en Italie. L'éloquence était applaudie, payée, cultivée avec ardeur par cette race spirituelle, vive, ouverte à toutes les impressions de l'esprit; c'était d'ailleurs une vieille passion chez elle. Chaque année, une foule d'orateurs de toutes les provinces transalpines se rendaient à Lugdunum au concours de l'autel d'Auguste, et, pour y faire briller leur ingénieuse facilité, se résignaient aux lois bizarres imposées par Caligula. L'architecture et la sculpture suivaient les progrès des lettres; tandis que la Narbonnaise se couvrait de *forums*, de temples, de capitoles, de cirques, d'amphithéâtres, de basiliques, d'aqueducs, qui le disputaient en magnificence avec les plus belles constructions de Rome, la Gaule chevelue ne restait pas en arrière : les villes riches construisaient à frais communs, d'abord des temples, ensuite des *forums;* de somptueux édifices s'élevaient sur l'emplacement des anciens lacs sacrés, sur les ruines des anciens sanctuaires, et les vieux simulacres informes cédaient la place petit à petit aux types élégants du polythéisme grec : on se perfectionnait par l'application des règles de l'art. Le plus illustre des sculpteurs en bronze, le Grec Zénodore, fondit, pour la cité arverne, une statue colossale de Mercure, chef-d'œuvre de beauté et de grandeur : l'artiste y travailla dix ans; elle coûta quarante millions de sesterces. Un temple, bâti par le même peuple en

[1] Pétronius était né dans les environs de Massalie; il est l'auteur de cette ingénieuse satire où les mœurs infâmes de Néron sont peintes avec de vives couleurs et un style si élégant qu'on a appelé l'auteur *auctor purissimæ impuritatis.*

l'honneur du génie de la mort et de la destruction, et appelé du nom de sa divinité, *Vasso,* fut longtemps célèbre; il était revêtu en dehors d'énormes pierres de taille, en dedans, des marbres les plus précieux incrustés de mosaïques; son pavé était aussi de marbre, et sa toiture de plomb.»

Tandis que la prospérité de l'agriculture et la durée de la paix poussaient les peuples de la Gaule narbonnaise et de la Gaule celtique à l'éloquence et aux beaux-arts, les peuples de la Gaule belgique, menacés des irruptions fréquentes des Germains, avaient conservé, malgré l'activité de leur commerce et les progrès de leur industrie, les habitudes militaires de leurs aïeux. C'est dans cette partie de la Gaule que les vieilles mœurs nationales et l'antique esprit d'indépendance se montraient toujours vivaces; il est vrai que tandis que les peuples du midi et du centre se laissaient amollir par les coutumes romaines, les peuples du nord avaient été retrempés par le mélange des nations germaines, transplantées sur la rive gauche du Rhin. Une partie même du territoire belge n'avait plus que des habitants d'origine germanique; c'était cette bande située le long du fleuve, et où avaient été établis, soit de gré, soit de force, les peuplades d'outre-Rhin; on l'avait érigée en province particulière, et on lui avait donné le nom pompeux de *Germanie.* Presque tous les lieux d'habitation étaient des places de guerre (*oppida*), des châteaux - forts (*castella*), ou des camps retranchés (*castra*); c'était là que campaient les légions chargées de garder les frontières septentrionales de la Gaule. L'armée du Haut-Rhin était cantonnée dans la Germanie supérieure, qui comprenait le pays depuis l'Aar jusqu'à la Moselle; l'armée du Bas-Rhin occupait la Germanie inférieure, qui s'étendait depuis la Moselle jusqu'à l'Océan. Nous avons parlé de ces deux armées, autour desquelles se groupaient toutes les tribus gallo-germaniques, les Tribokes, les Némètes, les Vangions, les Ubiens, les Gugernes, les Bataves, etc. La ville des Ubiens, capitale de la Germanie, était devenue la colonie romaine placée sous la protection d'Agrippine (*colonia Agrippinensis*).

Appuyés sur une grande fortune, favorisés d'une éducation aussi parfaite que celle de la noblesse italienne et romaine, les nobles gaulois ne tardèrent pas à s'immiscer dans les intérêts de l'Empire: leurs talents naturels, leur facilité d'élocution, la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes, enfin, cette promptitude de jugement qui les portait à prendre hardiment une décision dans les circonstances difficiles, les rendait propres au maniement des affaires politiques. Dans le premier siècle de l'ère chrétienne, il y a peu de grands événements où les Gaulois ne se trouvent mêlés. Nous avons cité la fin tragique de Valérius Asiaticus, l'exil de Votiénus; on a vu la part qu'eut Vindex au renversement de Néron; avant tous ces personnages, sous Tibère même, Tacite mentionne un Gaulois, membre de la cité des Santons, et le fait connaître, sous le nom romanisé de Julius Africanus, comme un de ceux des complices de Séjan qui furent mis à mort. La suite de cette histoire nous montrera les Gaulois augmentant en crédit et en influence à la cour des Empereurs, et y jouant un rôle de plus en plus important.

Les changements sociaux que la conquête avait apportés dans l'État de la Gaule constituaient une véritable révolution. Les classes qui jouissaient des droits les plus grands furent celles qui eurent aussi à subir les pertes les plus grandes. Un corps de nobles et un corps de prêtres, conservant une existence propre et une indépendance appuyée sur d'antiques priviléges, étaient des institutions incompatibles avec le gouvernement impérial, où le souverain était à la fois chef de l'Empire, prince du Sénat et grand pontife.

Les atteintes portées aux priviléges des classes supérieures entraînèrent nécessairement de grandes modifications dans la condition relative des classes inférieures. Les liens qui unissaient les masses pauvres et laborieuses aux riches notables cessèrent d'exister ou changèrent de nature. Le patronage et la clientèle, ces deux institutions qui avaient joué un rôle si important dans l'ancienne Gaule, tombèrent peu à peu en désuétude, dès que le service militaire des nobles ou des chevaliers gaulois se réduisit à marcher sous les enseignes romaines. Les hommes puissants, n'ayant plus à combattre pour leur propre compte, n'eurent plus le besoin de se faire suivre sur les champs de bataille par des clients nombreux et dévoués; mais aussi la plupart des simples Gaulois ne trouvèrent plus la protection spéciale qu'ils obtenaient pendant la paix de ceux dont ils avaient été les compagnons pendant la guerre. Les nobles qui continuèrent à conserver une clientèle ne le firent que par faste, et le nombre en diminua de jour en jour. La société gauloise prit une face nouvelle; les deux classes principales, cessant de s'appuyer l'une sur l'autre, durent se concentrer davantage en elles-mêmes. C'était précisément le but de la politique romaine, qui aurait redouté de voir l'antique union subsister entre le peuple et la noblesse. Quant à la classe sacerdotale, les lois d'Auguste et de Claude contre le druidisme devaient l'anéantir tôt ou tard.

Ce nouvel état de choses porta naturellement les nobles à chercher, comme nous l'avons vu, hors de la Gaule, à Rome même, un aliment à leur ambition et à leur activité. Les simples citoyens, au con-

traire, privés de ceux qui jusqu'alors avaient été leurs représentants et leurs défenseurs, essayèrent de se créer, en se réunissant, une force et une puissance nouvelle : ce fut sans doute ainsi que le régime municipal commença à prendre de l'extension.

Le gouvernenent romain en favorisa d'ailleurs le développement. Depuis qu'Auguste avait réglé tout ce qui avait rapport à l'administration de la Gaule, la puissance suprême y était exercée par des gouverneurs généraux qui représentaient l'Empereur[1]; mais, pour être utile et fructueuse, cette puissance devait s'appuyer sur les administrations locales, dont les éléments ne pouvaient se trouver que dans le pays même, et c'est ainsi que l'administration romaine se vit forcée d'autoriser l'établissement de *municipes* et que des Gaulois furent appelés à régir leurs cités[2]. Ces fonctionnaires, investis, dans leur propre pays, de l'autorité attachée à leurs fonctions, ne furent pas d'abord considérés comme des citoyens romains; ils n'étaient encore que des sujets de condition inférieure et frappés même d'une incapacité politique. Il fallut l'édit de Claude pour donner à des Gaulois chevelus le droit de devenir sénateurs à Rome.

Une cause puissante contribua aussi, dans les premiers temps, à donner de la force aux institutions municipales; c'est la décadence progressive de la liberté romaine. Voici ce que dit à ce sujet M. Guizot[1].

« La séparation absolue de l'existence politique et de l'existence locale, et l'impossibilité d'exercer les droits politiques ailleurs que dans Rome même, devaient enlever aux villes leurs principaux citoyens et une bonne part de leur importance. Aussi, dans l'époque que nous venons de parcourir, les intérêts purement locaux tenaient-ils fort peu de place : Rome absorbait tout. L'indépendance laissée dans tout ce qui ne se traitait pas à Rome ou n'émanait pas de Rome, provenait surtout de la nullité.

« Lorsqu'à Rome la liberté commença à déchoir, l'abolition de l'activité politique des citoyens dut en diminuer la concentration. Les hommes principaux des municipes s'étaient rendus à Rome pour y participer, soit dans les commices, soit par les grandes fonctions publiques, au gouvernement du monde. Quand les commices et les hautes magistratures n'eurent plus à peu près aucune influence dans le gouvernement, quand la vie politique s'éteignit dans Rome avec le mouvement de la liberté, cette affluence de tous les hommes considérables se ralentit; cela convenait au despotisme naissant, et et il n'eut garde de s'y opposer. Ici, comme en

[1] Le gouverneur de la Gaule avait le titre de *lieutenant impérial* (voir plus haut, page 211).

[2] Ce fut surtout pour assurer les recettes du fisc et la perception des impôts, que les conquérants romains se virent forcés de tolérer les *municipalités* gauloises, qui furent d'abord régies par les anciennes lois nationales, et qui obtinrent successivement le droit de cité romaine. Les municipalités étaient d'utiles intermédiaires entre l'administration impériale et le peuple gaulois. Elles empêchèrent plus d'une sédition : on en a vu un exemple dans ce qui passa à Vienne lors de la mort de Valérius Asiaticus (p. 229).

C'est ici le cas de faire connaître les charges qui pesaient sur la Gaule, et qui, par suite des vexations des agents impériaux, y occasionnaient par fois des soulèvements. Mais avant de parler des impôts proprement dits, il convient de dire quelques mots sur les sommes qui entraient dans le trésor de l'Empereur comme revenus de ses domaines ou de ses propriétés.

Ces domaines étaient consid rables; ils se composaient de fonds de toute espèce, et la Gaule, couverte de forêts, en comptait bien peu qui n'appartinssent pas au souverain. L'Empereur était propriétaire des salines; les consommateurs étaient obligés d'acheter le sel au prix qui était fixé par les agents impériaux. La législation lui attribuait, à titre de déshérence, les biens laissés par les sujets morts sans parents à certains degrés. Ces sources diverses n'étaient pas les seules qui apportassent leurs tributs au domaine impérial : la plus impure, et celle qui, sous les mauvais règnes, devint la plus productive, fut celle des confiscations. A combien de condamnations ces confiscations ne durent-elles point donner naissance, lorsque « douter si celui qui avait été appelé à un emploi par l'Empereur en était digne, et exprimer ce doute » était une action qualifiée *crime de lèse-majesté*. D'autres dispositions non moins absurdes n'étaient malheureusement que trop propres, avec un système de délations récompensées, à accroître les domaines de l'Empereur et ses revenus.

Cependant ces revenus n'étaient pas jugés suffisants, et on vit s'y adjoindre la levée des impôts qu'il plaisait à l'Empereur d'établir sur les propriétés, les personnes, l'industrie et les actes de ses sujets, mines fécondes dont on abusa trop souvent.

Ainsi les Gaulois connurent et subirent :

1° L'*indiction*, qui représentait notre *contribution foncière*, et la *superindiction*, addition accidentelle assez analogue à nos *centimes additionnels*.

2° L'*imposition personnelle*, due par tous les habitants, même par ceux non possesseurs de terres (c'était l'équivalent de l'impôt appelé naguère Capitation et aujourd'hui *contribution personnelle*);

3° L'*imposition lustrale*, due par les marchands et négociants (c'était un impôt du genre de nos *patentes*);

4° Des droits sur certaines marchandises importées dans la Gaule, ou qui en étaient exportées (c'était notre *douane*);

5° Un impôt de quotité sur la valeur des objets vendus et achetés devant les officiers publics, ainsi que sur la plupart des transactions particulières (c'était notre *enregistrement*);

6° Des droits de péage dus au passage de certains ponts ou chemins.

D'autres perceptions d'un ordre inférieur étaient appelées *charges sordides*, parce qu'elles ne pesaient que sur les basses classes et n'atteignaient point les gens en place (*honorati*), auxquels on prodiguait emphatiquement les épithètes de *pressantissimes*, *clarissimes*, *illustrissimes*, etc.

On peut voir, pour de plus amples détails, l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine*; par Th. Berlier, et l'*Histoire générale des finances de a France*, adressée au Corps-Législatif, par M. Arnould, président de la section des finances du Tribunat.

[1] *Essais sur l'Histoire de France.* — Premier Essai. — Du régime municipal dans l'Empire romain, etc., p. 12.

toute occasion, les conséquences se révèlent dans des faits particuliers et positifs; jusque-là on n'avait pu faire aucun acte politique ni donner son suffrage que dans les murs de Rome. Suétone nous apprend qu'Auguste accorda aux citoyens d'un grand nombre de municipes d'Italie le droit de donner leur suffrage sans sortir de leur ville, et de l'envoyer cacheté à Rome, où le dépouillement s'en faisait dans les comices. Ainsi se trahissaient à la fois les progrès de l'indifférence publique et ceux du pouvoir absolu.

« Ces progrès furent rapides; bientôt les comices furent abolis, comme il doit arriver à tous simulacres. Toute libre intervention des citoyens dans le gouvernement disparut, et il n'y eut plus, ni à Rome ni loin de Rome, aucun acte politique à faire, et comme le leurre du despotisme qui commence est toujours d'offrir aux hommes les trompeurs avantages d'une honteuse égalité, le droit de cité romaine fut, presque à la même époque, accordé à tout le monde romain. Ce droit n'était plus rien dans l'ordre politique; il ne conférait donc à ceux qui le recevaient aucune importance réelle, et cependant cette concession enlevait, à ceux qu'elle confondait dans la foule, l'importance qui pouvait leur rester. Il y a lieu de croire que cette mesure fut plutôt l'effet d'une spéculation financière que d'une savante combinaison despotique; mais le despotisme même, dans sa conduite la plus dénuée de science, a des instincts qui ne le trompent point : c'était d'ailleurs le cours des choses. Il faut que les peuples avilis subissent leur destinée; tout ne doit pas être imputé aux maîtres du troupeau, et la haine que mérite la tyrannie ne sauve point du mépris les nations incapables de la liberté.

« Cependant, comme la dégradation et la ruine d'un empire ne s'opèrent pas en un moment ni d'un seul coup, comme il restait encore dans le monde romain des habitudes de liberté que le despotisme n'avait eu ni le temps ni le besoin de détruire, il fallait à cette disparition si complète des droits et de la vie politiques une sorte de compensation : elle résultait naturellement du changement survenu. Une portion de l'importance qu'avait perdue Rome était retournée dans les municipes; beaucoup de citoyens, plus ou moins considérables, ne les quittaient plus. Devenus étrangers au gouvernement de l'État, leur attention se reportait d'elle-même sur les affaires de leur cité. Rien ne poussait encore le pouvoir central à y descendre pour les envahir. Les trésors de Rome, les contributions ordinaires des provinces suffisaient à ses besoins et même à ses folies. La tyrannie éprouvait peu la nécessité de pénétrer partout, de s'organiser en détail, et elle n'en possédait pas la science. Le régime municipal conserva donc une assez grande indépendance; il se constitua même avec plus de régularité et des droits plus positifs, plus étendus peut-être que ceux qu'il possédait auparavant. »

Nous verrons, dans la suite de cette histoire, comment ce pouvoir protecteur finit par devenir un instrument d'oppression, et comment, modifié successivement, dans le but d'assurer la domination impériale, il cessa de prêter aucun appui à l'Empire et l'abandonna sans défense à l'invasion des Barbares.

CHAPITRE III.

MARIC. — CIVILIS. — PREMIER EMPIRE DES GAULES.

Galba empereur.—Nouvelle division de la Gaule.—Révolte de Vitellius.—Mort de Galba.—Othon empereur.—Marche des troupes vitelliennes à travers la Gaule.—Leurs dévastations.—L'armée de Valens rançonne Vienne. — Révolte de Maric. — Son martyre. —Mort d'Othon. — Vitellius empereur. — Insurrection de Civilis. —Les Romains sont chassés de la Batavie.—Nouvelles défaites des Romains.—Les cohortes bataves se joignent à Civilis.—Siége de Vetera.—Mort et défaite de Vitellius.—Vespasien empereur.—Défaite de Civilis. — Levée du Siége de Vetera. — Combats divers. —Massacre d'Hordéonius. — Nouveau blocus de Vetera. — Civilis proclame le but de ses efforts.—Grande insurrection des Gaulois. —Empire des Gaules.—Réapparition des Druides.—Classicus ; Tutor ; Sabinus. — Les légions romaines du Rhin prêtent serment à l'Empire des Gaules.—La druidesse Velléda.—Défaite de Sabinus. —Sa mort supposée.—Dévouement d'Éponine. —Assemblée générale des Gaulois.—Divisions parmi les cités.—Les légions romaines reprennent les armes et proclament Vespasien.—Défections.—Les Belges continuent seuls la guerre.—Soumission des Trévires et des Lingons. — Revers et constance de Civilis. — Sa soumission.—Fin de l'Empire des Gaules.

(De l'an 68 à l'an 70.)

Galba empereur.—Nouvelle division de la Gaule.

Galba était encore en Espagne, à Clunia [1], lorsqu'il apprit, par un de ses affranchis, accouru de Rome avec une célérité incroyable, la mort de Néron et son élévation à l'Empire par le Sénat lui-même. Il éprouva une satisfaction d'autant plus vive, que sa position n'était pas sans danger; car l'armée du Haut-Rhin, n'ayant pas pu décider Virginius à accepter la couronne impériale, se montrait disposée à solliciter son pardon de Néron et à rentrer dans l'obéissance. A la vérité, Galba, qui se qualifiait alors de lieutenant du peuple et du Sénat romain, pouvait compter sur l'Espagne, la Lusitanie et la Gaule narbonnaise. Il avait levé des troupes dans son gouvernement; Othon, gouverneur de la Lusitanie, avait mis à sa disposition les forces et les trésors de cette contrée, et la Gaule narbonnaise tout entière était disposée à soutenir sa cause. Mais Galba n'avait avec lui qu'une seule légion italienne, et la confiance accordée à l'organisation et à la dis-

[1] Depuis *Corugna*, ville de la vieille Castille, dont on voit les ruines non loin d'Aranda de Duero.

cipline était telle, qu'un général romain comptait peu sur les auxiliaires, quelque fût leur nombre, lorsque des légions ne composaient pas la principale force de son armée.

« Les Viennois, dit Trébonius, connaissaient tout le prestige attaché à ce nom de légion; aussi, dès qu'ils avaient été informés de l'élection de Galba, ils s'étaient empressés d'organiser leurs troupes en légions semblables en tout à celles des Romains. La chose avait été d'autant plus facile, que leur ville comptait parmi ses habitants nombre d'anciens tribuns et de centurions qui avaient servi avec distinction dans les légions italiennes. »

Le Sénat de Vienne envoya à Galba une députation, pour lui annoncer que cinq légions, complétement armées et équipées, le joindraient partout où il en donnerait l'ordre. Cette députation, qui fut parfaitement accueillie, se trouvait auprès du nouvel Empereur lorsqu'il reçut l'avis de la mort de Néron.

Le premier soin de Galba fut de remplacer Virginius: Hordéonius fut désigné pour commander les légions du Haut-Rhin. Virginius, malgré son dépit, reçut son successeur avec la plus grande déférence et lui remit aussitôt le commandement; il affecta de se soumettre avec joie au choix du Sénat et partit pour offrir ses hommages à l'Empereur, qui, voyageant à petites journées à cause de son grand âge, était au moment d'entrer dans les Gaules. Galba reçut Virginius avec beaucoup de froideur, et ce fut en vain que ce général chercha à excuser sa perfidie envers Vindex. Galba lui répéta avec sévérité qu'il ne pouvait oublier si vite sa conduite sous les murs de Besançon.

Une députation partie de Rome rencontra Galba à Narbonne et lui offrit les félicitations du peuple et du Sénat romain. Dès lors Galba prit le titre de César et d'Auguste; dès lors aussi il voulut agir en empereur. — Il punit rigoureusement les villes espagnoles et gauloises qui avaient hésité à se prononcer; il ôta à Lugdunum une partie de ses priviléges et du territoire dont cette ville était la capitale. La cité de Langres fut traitée avec encore plus de sévérité : il ordonna la démolition de ses remparts.

Afin de témoigner sa satisfaction aux peuples de la Narbonnaise qui s'étaient levés en masse pour soutenir sa cause, il leur accorda tous les droits de citoyens romains, sans en excepter celui de suffrage; et, voulant donner à la colonie de Vienne un témoignage encore plus éclatant de sa bienveillance, il divisa la Narbonnaise en deux parties: Narbonne conserva le titre de métropole de tous les pays situés sur la rive droite du Rhône, et Vienne devint la capitale de tous ceux compris entre la Ligurie, la Méditerranée, le Rhône et les Alpes. Cette vaste contrée fut nommée la Province viennoise, et, par abréviation, la *Province*, nom qu'elle a conservé jusqu'à nos jours[1].

Instruit d'ailleurs, par la tentative de Vindex, du danger de laisser trop de pouvoir aux gouverneurs des Gaules, le vieil et prudent Empereur s'attacha à diminuer la puissance des proconsuls et des propréteurs, et dans ce but augmenta le nombre des provinces, qui fut alors porté à sept, savoir : La *Viennoise*, métropole : Vienne.—La *Narbonnaise*, métropole : Narbonne.—La *Lyonnaise*, métropole : Lugdunum (Lyon). — L'*Aquitaine*, métropole : Avaricum (Bourges). — La *Belgique*, métropole : Augusta Trévirum (Trèves). — La *Germanie*, métropole : Moguntiacum (Mayence). — Les *Alpes*, métropole : Ébredunum (Embrun).

Révolte de Vitellius.—Mort de Galba.—Othon empereur.

Les rigueurs impolitiques du nouvel Empereur créèrent deux partis parmi les Gaulois. C'est au règne de Galba, en effet, qu'il faut reporter l'origine de cette répulsion des peuples de la Gaule méridionale pour les peuples de la Gaule septentrionale, répulsion qui dégénéra souvent en hostilités, et se présenta avec énergie à différentes époques de notre histoire. Les habitants de la Belgique, traités en vaincus, devinrent presque les ennemis des habitants de la Celtique et de la Narbonnaise, dont le triomphe de Galba avait excité l'orgueil. Aussi, lorsque après la mort du vieil Empereur, qui fut massacré par les prétoriens, sept mois à peine après avoir été proclamé, on vit les Gaulois se diviser entre eux, et soutenir différents compétiteurs à l'Empire.—Vitellius, que du temps de Galba même des légions de la Basse-Germanie avaient proclamé Empereur, trouva chez les Belges d'utiles auxiliaires. — Les Agrippiniens (c'est le nom nouveau que l'on donnait aux Ubiens[2]), les Trévires, les Lingons et les Rèmes accoururent en foule au-devant de lui, et lui offrirent des hommes, des chevaux, des armes et de l'argent. « C'était, dit Tacite, une singulière émulation de peuple à peuple, de ville à ville, de particulier à particulier, chacun, suivant ses facultés, voulait contribuer de sa personne, de sa fortune ou de ses talents. Les chefs de la population, les officiers de l'armée, n'étaient pas les seuls qui cherchassent à se signaler par des sacrifices. Les plus pauvres citoyens et les simples soldats eux-mêmes offraient leurs petites épargnes. Ceux qui n'avaient point d'argent donnaient leurs baudriers, leurs ornements militaires, leurs armes précieuses; les uns par enthousiasme,

[1] La Provence.

[2] A cause de leur cité principale, devenue *Colonie Agrippinensis*

les autres par imitation, le plus grand nombre par intérêt. » C'est qu'en effet, Vitellius, triomphant, devait rendre aux Gaulois du nord leur crédit et leurs privilèges.

Cependant Othon, mécontent de l'ingratitude de Galba à son égard, travaillait à se faire proclamer Empereur par les légions de l'Italie, et Vespasien venait d'être salué Auguste par les légions de l'Orient. Trois compétiteurs allaient donc se trouver simultanément armés pour obtenir l'Empire.

En apprenant la révolte de Vitellius, les habitants des Provinces, qui s'étaient naguère prononcées pour Galba, furent remplis d'épouvante, et hésitèrent à prendre un parti qui pouvait appeler sur eux de nouveaux malheurs. Cependant les magistrats impériaux et les garnisons romaines se rangeaient successivement du côté de l'Empereur proclamé par les légions de la Germanie. Vitellius ne trouva de répugnance que dans huit cohortes bataves qui, lors de la révolte de Vindex, s'étaient prononcées pour Galba, tandis que les soldats et les centurions de la 14e légion à laquelle ces cohortes étaient attachées comme auxiliaires, tenaient encore le parti de Néron. Parmi les griefs nombreux dont les Bataves avaient à se plaindre, figuraient et la mort d'un de leurs anciens chefs, Julius-Paulus Civilis, qui, peu de temps auparavant, sur un soupçon de l'empereur Néron, avait été tué sans jugement par ordre de Fonteius Capito; et l'emprisonnement de Claudius Civilis, frère de Julius-Paulus, que les légions rhénanes avaient été sur le point de massacrer.

La réunion des légions de Bretagne à celles de la Germanie, et l'adjonction de toutes les garnisons gauloises, composèrent à Vitellius une puissante armée, avec laquelle il résolut de passer en Italie, afin de combattre Galba, et d'empêcher Othon, son compétiteur le plus dangereux, de se faire reconnaître par le Sénat. Vitellius divisa ses troupes en trois corps, dont l'un dut lui servir de cortége et d'escorte, les deux autres, sous la conduite de ses lieutenants, furent destinés à le précéder en Italie; l'un, aux ordres de Cécina, devait franchir les Alpes Pennines, et l'autre, sous la conduite de Valens, passer par les Alpes Cottiennes.

Historien de la Gaule seulement, nous n'avons pas à raconter ici les luttes sanglantes qui firent triompher Vitellius. La question de la possession de l'Empire se décida en Italie.

Marche des troupes vitelliennes à travers la Gaule — Leurs dévastations.

La marche des troupes vitelliennes à travers la Gaule fut signalée par le massacre et par le pillage. Cécina dévasta l'Helvétie, dont il eut à combattre les populations soulevées. Valens, qui, en partant, apprit la mort de Galba et l'élection d'Othon à l'Empire, marqua sa route par de non moins grands désastres. Son armée, accueillie en alliée à Divodurum (Metz), cité des Médiomatrikes, égorgea sans aucune cause plus de quatre mille habitants de cette ville, et ne s'abstint de la saccager que sur les prières des généraux. Ces violences sanglantes causèrent un tel effroi dans toutes les cités gauloises et même chez les plus dévouées à Vitellius, que celles qui se trouvaient sur la route de l'armée de Valens se résignèrent, en pleine paix, à toutes les supplications usitées en temps de guerre. Dès que les légions si redoutées s'approchaient d'une ville, les habitants, précédés de leurs magistrats, accouraient à leur rencontre; les femmes et les soldats se prosternaient le long des chemins, et imploraient des alliés comme elles auraient supplié des conquérants et des vainqueurs. — Toutefois, Valens fut accueilli avec de vifs témoignages d'amitié par les Lingons et par les habitants de Lugdunum. Les Éduens, menacés par ses soldats, conjurèrent l'orage en fournissant aux légions de l'argent, des armes et des vivres. Mais les légionnaires murmurèrent de ce que leur général les privait ainsi du pillage de cette fameuse cité d'Augustodunum, dont les richesses célèbres avaient excité leur convoitise.

Dans leur marche, depuis les rives du Rhin, les troupes n'avaient traversé que des pays favorables à la cause de Vitellius. En sortant de Lugdunum, elles devaient pénétrer dans la Province viennoise, dont la métropole, antique rivale de la cité fondée par Plancus, s'était si vivement prononcée pour Galba. Les habitants de Lugdunum ne voulurent pas laisser passer une occasion de venger leurs récentes injures, et profitèrent des dispositions des légions pour exciter les soldats à la destruction de Vienne; ils exaltèrent les richesses de la ville et le butin qu'y trouverait l'armée. « Pourquoi, disaient-« ils, les légions ne détruiraient-elles pas ce foyer « de sédition, où, pour les Romains, tout est étran-« ger ou ennemi. Nous, colonie militaire, nous « sommes des enfants de Rome, des descendants « d'anciens légionnaires; nous appartenons à l'ar-« mée; nous sommes dévoués à sa bonne ou à sa « mauvaise fortune. En s'éloignant pour une entre-« prise périlleuse, que l'armée ne nous laisse pas à « la merci d'audacieux voisins qui, il y a peu de « mois, ont poussé la fureur jusqu'à mettre le siége « devant Lugdunum. » Ces discours produisirent leur effet, et quand l'armée en masse partit pour Vienne, ce fut avec l'intention bien arrêtée de piller et de détruire cette riche cité.

L'armée de Valens rançonne Vienne.

Les Viennois étaient prévenus de l'orage prêt à fondre sur eux; le Sénat s'était réuni à la hâte, et deux opinions différentes avaient été débattues dans l'assemblée. Les uns voulaient qu'on fît résistance, et pensaient que l'armée de Valens, pressée d'arriver en Italie, ne s'arrêterait pas à un siége qui exigerait des machines, des travaux et beaucoup de temps.

«D'ailleurs, disaient-ils, la guerre suscitée aux «Viennois intéresse tous les Gaulois de la Narbon«naise, qui se sont aussi prononcés pour Galba, et «sans doute il nous enverront des secours puissants «en hommes et en argent.»

Les autres, et ils formaient la majorité dans le Sénat, où siégeaient déjà un grand nombre de personnages de la Province viennoise, nouvellement détachée de la Narbonnaise, se prononçaient pour l'avis opposé.

«Si l'on veut défendre Vienne, répondaient ceux«ci, ne faudra-t-il pas sacrifier les deux parties de «la ville non comprises dans l'enceinte fortifiée? «L'armée romaine, qui nous bloquera, empêchera «les secours de nous arriver; la population, aug«mentée de tous les habitants des deux quartiers «abandonnés, aura promptement consommé les «vivres que renferment les magasins, et la disette «s'en suivra. D'ailleurs, en nous déclarant ennemis «de Vitellius, ne serons-nous pas forcés de com«battre au nom d'Othon, qui a dirigé le fer des «assassins de Galba. Vitellius et son lieutenant ne «cherchent peut-être qu'un prétexte pour changer «leur itinéraire, et arriver en Italie par la Ligurie, «en traversant et en pillant la *Province viennoise.* «Si les Viennois parviennent, par une prompte «soumission, à éviter d'aussi grands malheurs, tous «les peuples de la Province s'empresseront de sup«porter une partie des sacrifices qui seront imposés «à la ville.»

Ces raisons prévalurent : l'avis d'implorer, et même d'acheter la clémence de Valens fut adopté à une forte majorité.

Une députation, composée des Sénateurs et des personnages les plus distingués de Vienne, tous vêtus de robes de suppliants, attendit l'armée de Valens à Solatium, auprès de la colonne milliaire de Claude [1].

Les Flamines et les autres prêtres portaient les statues des dieux; les sexvirs augustaux s'étaient munis des images d'Auguste et de ses successeurs: ils avaient eu soin de supprimer celle de Galba et de la remplacer par l'effigie de Vitellius.

C'est avec cet appareil religieux que les Viennois recoururent à la pitié des soldats de Valens; mais leurs supplications, ou n'étaient pas écoutées, ou étaient repoussées par des menaces. Les moments étaient précieux; car la halte militaire ne devait durer que deux heures. Plusieurs des Viennois qui s'étaient rendus à Solatium avaient servi dans la cinquième légion, la seule que commandât Valens; car le reste de son armée se composait d'auxiliaires. Par un hasard également heureux, deux des centurions de cette légion étaient natifs de Vienne. Les légionnaires montrèrent bientôt des dispositions moins hostiles et facilitèrent aux Viennois l'accès auprès de leur général, qui, voyant tous ces suppliants, s'empressa de monter sur son tribunal.

«Les Viennois rappelèrent en peu de mots leur fidélité au divin Jules et à ses successeurs, les priviléges et les immunités dont cette fidélité avait été récompensée, et qui avaient attiré sur eux l'envie et la haine de leurs voisins.

«Si, lors de la révolte de Vindex, les Viennois s'étaient prononcés pour lui et successivement pour Galba, c'était à cause de la tyrannie de Néron, et non par un sentiment d'inimitié pour les Romains, dont ils s'étaient constamment montrés les auxiliaires les plus empressés.

«Il avait fallu toute la perfidie des habitants de Lugdunum pour envenimer la conduite des Viennois, conduite qui, au reste, avait été imitée par les armées d'Espagne et du Haut-Rhin, également indignées de la férocité de Néron. C'était par suite de cette indignation que les Viennois avaient fourni des secours à Galba; mais le dévouement dont ils avaient donné des preuves à cet Empereur offrait une garantie de la préférence qu'ils donnaient à Vitellius sur son compétiteur.»

Pendant ce discours, un assez grand nombre de Viennois découvraient leurs poitrines et montraient aux soldats les cicatrices des blessures qu'ils avaient reçues en combattant dans les rangs des Romains.

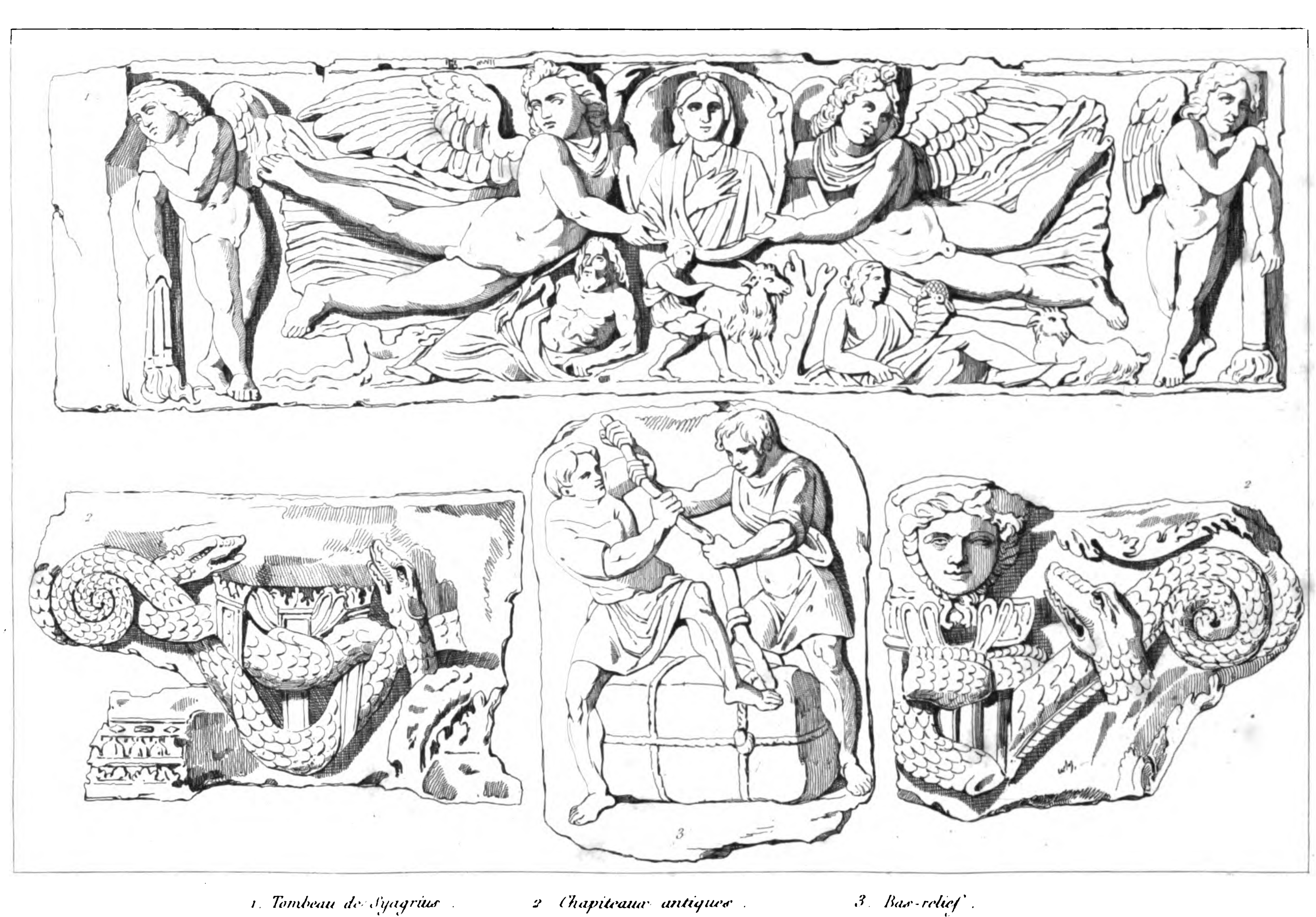
L'armée paraissait émue, lorsque Fabius Valens, arrivant droit à son but, dit aux députés «que si, comme ils l'annonçaient, les Viennois étaient décidés franchement en faveur de Vitellius, il ne devaient pas hésiter à le seconder de tout leur pouvoir; que l'armée, ayant à traverser des pays arides avant d'arriver en Italie, avait besoin de vivres et d'argent; qu'en conséquence, ils se contenterait d'une somme de 300 sesterces [1] pour chaque sol-

[1] A Solaise, à trois lieues et demie de Vienne. La colonne milliaire de Claude existe encore. Chorrier, dans son *Histoire du Dauphiné*, rapporte l'inscription qui y est gravée.

[1] Environ 60 francs. L'armée de Valens était composée de quarante mille hommes : les Viennois eurent donc à payer 2,400,000 fr., somme énorme pour le temps.



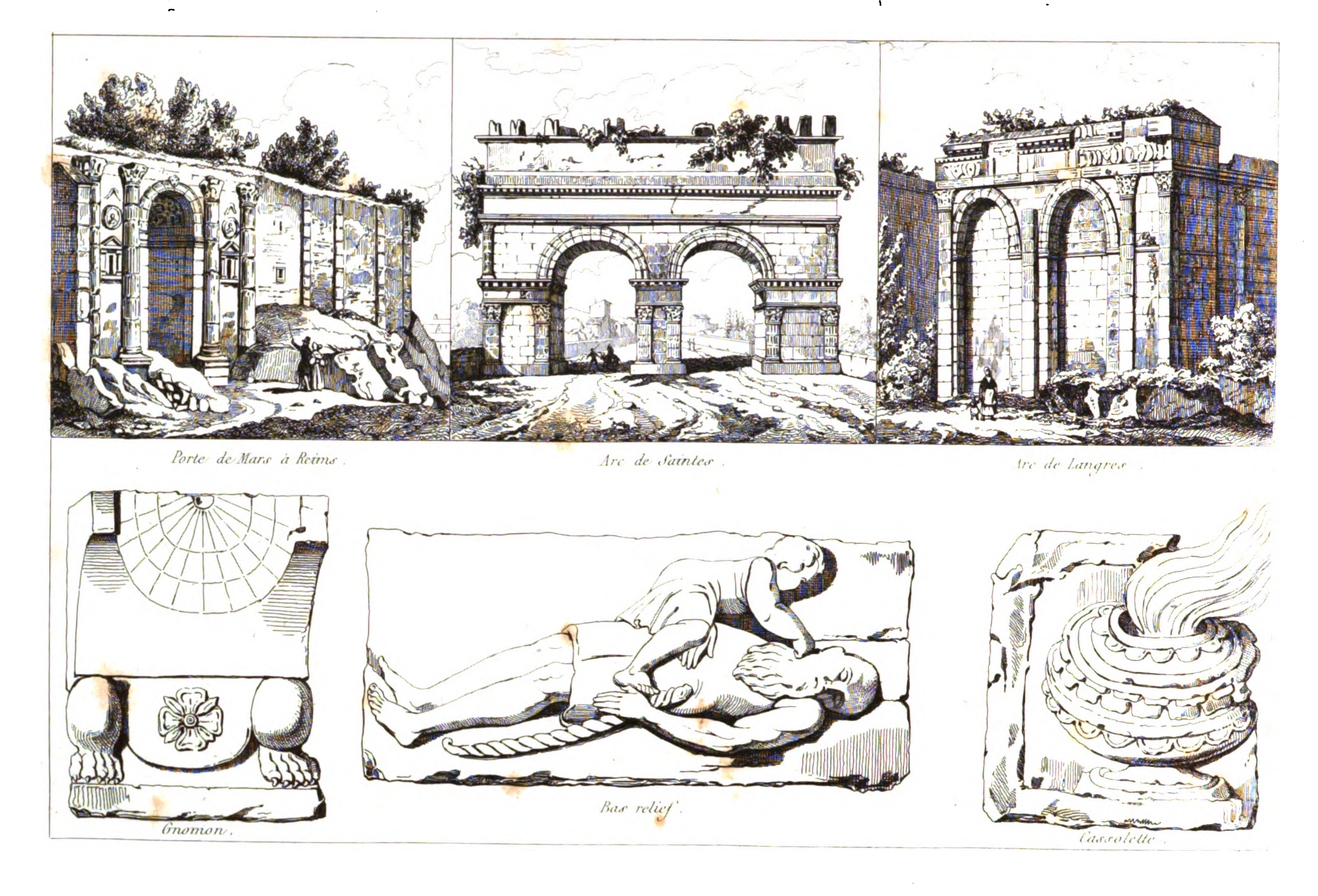
Monuments Gallo-Romains.



1. *Tombeau de Syagrius.* 2. *Chapiteaux antiques.* 3. *Bas-relief.*

LXIII.

Monuments Gallo-Romains



dat, laquelle devrait être payée à Vienne dans la journée.»

Quelque énorme que fût cette contribution, les députés n'hésitèrent pas à en promettre le paiement. Il fut convenu que la cinquième légion formerait l'arrière-garde de l'armée, et que les auxiliaires traverseraient la ville sans s'y arrêter, ce qui fut exécuté.

Les femmes donnèrent leurs ornements les plus précieux, et on dépouilla les temples pour réunir à la hâte le montant d'une taxe impossible à réaliser autrement. Valens eut l'infamie d'exiger particulièrement le bouclier d'or que Caligula avait envoyé aux Flamines du temple de Mars et de la Victoire.

Les Viennois furent contraints de fournir aux soldats des provisions pour plusieurs jours; mais, ce qu'il y eut de plus humiliant pour eux, c'est que Valens, se rappelant la promesse qu'il avait faite aux habitants de Lugdunum de mettre la colonie de Vienne dans l'impuissance de rien entreprendre contre eux, ordonna le désarmement des Viennois. Il est vrai que cette mesure fut adoucie par les ménagements que les légionnaires apportèrent à son exécution.

Révolte de Maric.—Son martyre.

Nous ne suivrons pas les légions vitelliennes en Italie, où l'Empereur de leur choix ne devait pas tarder à les rejoindre. — Tandis que les légions dévouées à l'Empereur reconnu par le Sénat y défendaient le terrain pied à pied, la flotte d'Othon était arrivée sur les côtes de la Province narbonnaise, et là, avait débarqué des troupes qui parcouraient les rivages, saccageant, pillant et faisant des esclaves, comme si elles eussent été sur un territoire ennemi. Un détachement de l'armée de Valens, composé d'auxiliaires gaulois, et commandé par le Trévire Classicus, vint à bout de repousser ces bandes de pillards dans la Ligurie italienne.

Ce fut à cette époque, au moment même où Vitellius allait quitter la Gaule pour se rendre en Italie, qu'une insurrection éclata. Cette insurrection prouve combien les Gaulois étaient ulcérés par les outrages et par les dévastations que les Romains leur faisaient éprouver. La prise d'armes de Vindex avait eu pour but de chasser un tyran du trône impérial : l'insurrection nouvelle, émanée d'un sentiment patriotique, et cherchant à réveiller l'ancienne nationalité celtique, prétendait chasser de la Gaule les Romains eux-mêmes. Les historiens latins ont dédaigné de nous transmettre des détails sur des événements qui n'avaient d'intérêt que pour les Gaulois. Tacite nous apprend seulement que tandis que Vitellius traversait, à la tête de ses troupes, les provinces de la Gaule orientale, un Boïen nommé Maric, homme du peuple, pauvre et sans autre ressource que la sympathie qu'il espérait trouver dans les masses populaires, dont il connaissait les vœux et les besoins, se mit à parcourir les campagnes baignées par la Loire et par l'Allier, proclamant l'affranchissement de la patrie et appelant aux armes les *Gaulois*. En peu de jours il réunit huit mille paysans mal armés, mais pleins d'enthousiasme. Le mouvement gagnait déjà les villages éduens; l'insurrection avait un caractère patriotique et religieux : Maric prenait le titre de *dieu* [1], de *libérateur des Gaules*. La foule qui s'attachait à ses pas avait de la foi dans ce libérateur futur et du dévouement à la patrie; mais les compagnons de Maric, sans discipline et sans habitude de la guerre, furent aisément battus et dispersés. La noblesse éduenne et la jeunesse élégante d'Augustodunum, méprisant une multitude *grossière* et *fanatique* [2], se joignirent aux cohortes de Vitellius : le fer gaulois aida ainsi à réprimer une insurrection toute gauloise. — Maric, prisonnier, fut amené devant Vitellius et exposé aux bêtes dans le cirque, en présence de l'Empereur : les lions refusèrent de le dévorer. Déjà la multitude s'écriait qu'il était invulnérable; Vitellius, effrayé des dispositions populaires, le fit massacrer par ses soldats [3]. — Maric pendant long-temps fut adoré, par les Gaulois ignorants, comme un dieu, et vénéré, par les Gaulois éclairés, comme un martyr.

Mort d'Othon.—Vitellius empereur.

Cependant, trois mois après son élévation à l'Empire, Othon, vaincu par les lieutenants de Vitellius, s'était lui-même donné la mort. Le Sénat romain, obéissant aux légions victorieuses, se hâta de reconnaître l'Empereur qu'elles avaient choisi. Vitellius était alors dans la Narbonnaise, occupé de festins et de débauches. Cette nouvelle lui fit accélérer son voyage, et il passa enfin les Alpes, laissant enfin, par son départ, quelque tranquillité aux malheureux Gaulois.

Insurrection de Civilis (an 69).

En partant du Rhin pour se rendre en Italie, Vitellius ne put emmener qu'une partie des légions qui

[1] « Qui sauve son pays est inspiré des cieux ! »
a dit un poëte moderne.

[2] « Fanaticam multitudinem disjecit. » Tacit., *Hist.*, l. II, c. 61.

[3] « Quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio, interfectus est. » Tacit., *Hist.*, l. cit.



lui étaient dévouées; il laissa le reste, afin de contenir les Germains, qui se montraient disposés à profiter des dissensions intérieures de l'Empire pour entrer dans la Gaule. Il fut même obligé, pour remplir le vide causé par le départ de ses légions, de faire mettre en activité des cohortes belges, composées principalement de Trévires, d'Ubiens, de Tungres et de Rèmes, ainsi que des cohortes bataves et caninéfates. Ces troupes, appartenant aux cités gauloises ou gallo-germaines, n'avaient que l'apparence du dévouement, dont les légions vitelliennes étaient réellement pénétrées.

Les événements parurent favorables à un noble Batave pour entreprendre la délivrance de ses compatriotes. Claudius Civilis, instruit dans l'art de la guerre sous les Romains, joignait à un amour ardent pour sa patrie un profond ressentiment, long-temps dissimulé, de la mort de son frère sacrifié aux soupçons de Néron, et de la captivité qu'il avait lui-même subie à cette occasion; il avait juré de se venger. Les nouvelles levées que Vitellius venait d'ordonner en Batavie y excitaient un grand mécontentement; Civilis profita de la fermentation générale pour développer et propager dans le cœur de ses concitoyens la haine contre les Romains. Le moment était d'autant plus propice qu'en Orient un compétiteur redoutable de Vitellius avait été proclamé Empereur. Les armées de Judée, commandées par Vespasien, avaient refusé le serment à l'Empereur choisi par les légions du Rhin et l'avaient prêté à leur général. Les légions d'Illyrie et la légion de Pannonie, dont le chef était Antonius Primus, Gaulois né à Tolosa, avaient aussi prêté serment à Vespasien.

Ce Primus, politique ambitieux, cherchait à s'élever dans les troubles civils; il avait offert ses secours à Othon et à Vitellius, qui les avait dédaignés. Voulant se prononcer avec éclat pour un empereur dont il pût réclamer en retour de grandes récompenses, il avait proclamé Vespasien sous les yeux mêmes de son rival, et s'était mis en rapport avec Hordéonius Flaccus, qui, bien que lieutenant de Vitellius sur le Rhin, haïssait secrètement cet empereur et était disposé à le trahir. —Primus avait en outre écrit à Civilis, dont il appréciait l'influence en Batavie, et dont il avait deviné les dispositions secrètes, pour l'engager, au nom de Vespasien et de ses partisans, à exciter dans les deux Gallo-Germanies des troubles propres à occuper les légions rhénanes dévouées à Vitellius et à les empêcher de se porter en Italie, où la lutte allait s'engager sérieusement. Hordéonius avait fait de vive voix les mêmes recommandations à Civilis. Celui-ci, en paraissant accéder à ces projets de favoriser le changement du maître de l'Empire, se proposait de mettre à profit les discordes romaines pour délivrer son pays de ses oppresseurs.

Quand le moment d'agir plus activement parut arrivé au guerrier batave, il réunit, sous prétexte d'un banquet religieux, les principaux chefs ses compatriotes, et leur parla en ces termes: « Vous « n'êtes plus aujourd'hui traités en alliés, mais en « sujets; Vitellius ne consulte ni votre volonté ni « vos ressources pour recruter parmi vos enfants les « cohortes, qu'il arme, non pour la garde de nos « propriétés, mais pour servir son ambition. Armez- « vous, Bataves; mais que ce soit pour résister à la « tyrannie, pour la renverser à jamais. Considérez « le triste état de l'Empire, les dissensions qui le « déchirent et la faiblesse des garnisons qui nous « environnent; comparez ces déplorables débris « avec votre nombreuse et belliqueuse population. « Jetez les yeux autour de vous; les Germains et les « Gaulois n'attendent que le signal. Les Romains « eux-mêmes vous applaudiront; et d'ailleurs, si « la fortune trompait notre courage, Vespasien, au « nom duquel nous allons combattre, nous saurait gré d'une levée de boucliers contre son rival. « Si nous sommes vainqueurs, nous disposerons du « succès selon nos vues patriotiques. »

Ce discours fut accueilli par d'unanimes acclamations. Civilis, profitant de l'enthousiasme des convives, leur fit aussitôt prêter individuellement le serment de tout sacrifier et de tout entreprendre pour l'affranchissement de la patrie.

Il envoya immédiatement un émissaire aux Caninéfates, pour leur proposer de s'associer à l'entreprise. Ce peuple, habitant la partie septentrionale de la Batavie, était moins nombreux que les Bataves proprement dits; mais il avait la même origine, le même langage et des dispositions également belliqueuses. Civilis fit aussi solliciter secrètement les auxiliaires bataves attachés aux légions qui occupaient la Bretagne; enfin il entama des négociations pour s'assurer l'appui de huit cohortes bataves, que Vitellius avait renvoyées d'Italie et qui venaient d'arriver à *Moguntiacum* (Mayence) ulcérées contre les Romains.

Civilis unissait la politique à la bravoure et à l'expérience militaire; après avoir secrètement tout disposé parmi ses concitoyens et chez les nations voisines, afin de favoriser l'exécution de ses desseins, il affecta un redoublement de zèle pour la cause de Vitellius.

Les Romains sont chassés de la Batavie.

Cependant un chef d'origine illustre, d'une bravoure hardie et même brutale, renommé surtout à cause de sa haine contre les Romains, Brinio venait

d'être choisi par les Caninéfates pour diriger l'insurrection concertée avec les Bataves. En témoignage de l'érection populaire et du commandement qui lui était déféré, il avait été, suivant l'usage, élevé sur un bouclier et porté sur les épaules des soldats. Afin de prouver qu'il était digne de cet honneur, il appela à son aide les Germains d'au-delà du Rhin et attaqua, dans la Batavie, un camp voisin du fleuve, où étaient cantonnées deux cohortes romaines. Ces cohortes, surprises, furent battues et forcées à la retraite; le camp fut pillé; à la suite du combat, tous les marchands romains établis dans l'île furent faits prisonniers et traités en ennemis. Les préfets des cohortes, avec ce qui leur restait de troupes, se retirèrent dans la partie supérieure de l'île, derrière des retranchements élevés à la hâte, et près desquels se réunirent vingt-quatre bâtiments qui faisaient partie des forces maritimes chargées de garder ce rivage.

Civilis se montra d'abord fort dévoué à la cause romaine; il déclama contre la lâcheté des cohortes, qui avaient abandonné un camp fortifié à des révoltés peu redoutables, et qu'il se faisait fort de disperser et de punir avec la seule cohorte qu'il commandait. Il engagea les préfets à rentrer dans leurs quartiers respectifs et à se reposer sur lui du soin de leur sûreté. — Ce dévouement exagéré parut suspect. Les chefs romains crurent s'apercevoir que Brinio n'était qu'un instrument; ils se doutèrent que l'instigateur des troubles était Civilis et se disposèrent à l'arrêter. Civilis comprit, de son côté, que ce n'était plus le moment de temporiser, qu'il y allait tout ensemble et du salut de sa vie et du succès de son entreprise. En conséquence, il poussa lui-même le cri d'insurrection et se réunit, avec sa cohorte, aux insurgés triomphants. Ceux-ci le reconnurent pour chef, et, sous ses ordres, attaquèrent aussitôt la petite armée campée près de la flottille. Dès le commencement du combat, une cohorte de Tungres passa du côté des insurgés; les rameurs bataves qui se trouvaient sur la flotte massacrèrent les pilotes et les centurions et livrèrent leurs vaisseaux à Civilis; les Romains furent vaincus.

Ce succès eut des résultats importants pour la suite de l'entreprise. Les insurgés, qui manquaient d'armes et de vaisseaux en conquirent dans ce premier combat, dont la nouvelle se répandit promptement dans les Gaules et dans la Germanie. Les peuples germains s'empressèrent d'offrir des secours à Civilis. Quant à la Gaule, contenue par l'administration romaine, elle ne pouvait faire éclater ses véritables sentiments.—Civilis ne négligea rien pour attirer les Gaulois à son parti; dans ce but, il renvoya sans rançon les officiers gaulois qui se trouvaient en grand nombre dans les cohortes vaincues, et il laissa aux soldats la liberté de rester sous ses drapeaux ou de se retirer dans leurs foyers; à ceux qui se décidèrent à combattre sous ses ordres pour l'indépendance des peuples transalpins, il offrit des grades militaires; à ceux qui voulurent se retirer dans leur cité, il donna quelques portions du butin enlevé aux Romains, et afin de se créer parmi eux des alliés futurs, il réunit secrètement les principaux chefs et leur représenta, avant de les laisser partir, tout ce que les Gaulois, ainsi que les Bataves, avaient eu à souffrir depuis tant d'années sous cette déplorable domination, où la servitude se déguisait impudemment du nom de *paix*. « Les Bataves, dit-il, quoique exempts de tributs, ont pris les armes contre les tyrans de l'univers, et dès la première rencontre les ont battus et dispersés; que ne feraient-ils pas si les Gaulois secouaient le joug? Quelles seraient les ressources de l'Italie abandonnée à elle-même? C'est avec le sang des Provinces que les Provinces sont vaincues!—Et Vindex, reprit un des chefs encore attaché aux Romains?—Vindex! reprit Civilis, il n'a succombé que sous l'effort des Gaulois. C'est la cavalerie batave qui a écrasé les Arvernes et les Éduens; Virginius comptait parmi ses auxiliaires un grande nombre de Belges: là, comme dans d'autres circonstances, la Gaule n'a été vaincue que par ses propres enfants. Maintenant, s'il plaisait aux dieux, elle ne ferait plus qu'un seul corps, elle aurait pour elle la puissance de la discipline, puisée dans les camps romains. Bientôt sous nos communs étendards se réuniraient ces cohortes de vétérans qui ont vaincu les légions othoniennes. La Syrie, l'Asie-Mineure, l'Orient tout entier, accoutumés à des rois, peuvent sans murmurer se résigner à servir, la servitude est leur loi; nés esclaves, qu'ont-ils besoin de vivre libres? Mais dans les Gaules combien n'y a-t-il pas encore d'hommes généreux, de guerriers d'élite qui ont été engendrés par des pères nés avant les tributs. Cet Arminius, dont le nom seul fait trembler les Romains, ce héros que nous vénérons sous le nom d'Hermann, ne nous a-t-il pas naguère offert un admirable exemple? Est-ce insensé d'espérer, contre Vitellius, un succès qui a été obtenu contre Auguste? Les dieux ont donné à la brute le sentiment de la liberté; ils ont doué l'homme du courage qui sert à la conserver ou à la conquérir, et les dieux sont toujours pour le plus brave. J'espère, et laissez-le-moi espérer, que nous ne tarderons pas à écraser avec nos forces réunies un ennemi qui a divisé les siennes! Tandis que Rome se divise entre Vespasien et Vitellius, délivrons-nous tout à la fois de Rome, de Vitellius et de Vespasien. »

Ces paroles éloquentes ne devaient pas être inutilement répétées dans les cités gauloises : c'était l'espoir de Civilis en les prononçant.

Nouvelles défaites des Romains.

Les Bataves avaient secoué le joug et chassé les Romains. Hordéonius, qui avait cru ne trouver en Civilis qu'un instrument pour seconder l'ambition de Vespasien, apprit bientôt de quelle déception il s'était nourri. Son inquiétude égala son dépit ; il chercha à éteindre l'incendie qu'il avait contribué à allumer. Il se hâta d'envoyer son lieutenant, Mummius, avec deux légions, contre Civilis ; il lui fit prendre, en outre, les auxiliaires ubiens et une divison de cavalerie batave.

Des forces aussi considérables n'effrayèrent pas Civilis ; le héros batave s'avança lui-même au-devant des Romains. Il faisait porter autour de lui les enseignes romaines enlevées aux cohortes, voulant ainsi frapper ses soldats par le spectacle de leur victoire et les soldats ennemis par le souvenir de leur défaite. Il avait placé derrière l'armée batave, renforcée des troupes auxiliaires, « sa mère, ses sœurs et toute la foule des femmes et des enfants, comme un aiguillon de plus à la victoire et une honte de plus contre la fuite [1]. »

De bizarres et terribles clameurs parties du sein de l'armée batave donnèrent le signal du combat ; l'armée romaine répondit à ce cri, mais d'un ton qui décelait la crainte et la faiblesse. En effet, son aile gauche venait d'être mise à découvert par la désertion en masse de cette cavalerie batave, que Mummius avait eu l'imprévoyance d'associer à son expédition, et qui tourna aussitôt ses armes contre les légions. Cette défection fut suivie aussitôt de la dispersion des auxiliaires ubiens et trévires. Les Romains tentèrent néanmoins de garder leurs rangs et de soutenir un combat inégal ; mais, vivement attaqués, ils n'eurent bientôt plus d'autre ressource que de battre en retraite ; ils repassèrent le Rhin et se retirèrent sur un camp fortifié appelé *Vetera* [2] ou *Castra-Vetera,* un de ceux qu'Auguste avait fait élever le long du fleuve pour contenir les Germains.

Le bruit des succès de Civilis retentit chez tous les peuples qui supportaient avec impatience la domination romaine. — Partout les Bataves étaient proclamés *les restaurateurs de la future liberté*, avant même que leur chef eût fait connaître ouvertement le but de sa prise d'armes. La renommée augmentait encore, comme on peut le supposer, l'importance de leurs exploits.

Les cohortes bataves se joignent à Civilis.

Une nouvelle occasion d'augmenter les forces de l'insurrection s'offrit bientôt à Civilis, et ce chef se garda bien de la laisser échapper. Les huit cohortes, composées de vieux soldats bataves et caninéfates, qui avaient été renvoyées d'Italie à Moguntiacum, venaient de recevoir de Vitellius l'ordre de repasser les Alpes ; l'Empereur, en prenant cette mesure, avait le double but d'employer avantageusement ces auxiliaires contre Vespasien et de les soustraire aux séductions des chefs de l'insurrection batave. Ces cohortes étaient déjà en marche pour Rome, lorsque des émissaires de Civilis les informèrent de la dernière victoire des insurgés et leur adressèrent de patriotiques exhortations, en leur faisant entrevoir de grandes récompenses si elles se déclaraient pour la cause nationale. Les cohortes entraînées se mutinèrent, sous prétexte d'une augmentation de solde qui leur avait été promise et ne leur avait point été payée ; elles réclamèrent cette gratification avec hauteur et avec menaces au lieutenant de Vitellius. « A ce prix seul, dirent-elles, nous passerons en Italie. » Tous les efforts d'Hordéonius pour les calmer furent vains ; il offrit inutilement de satisfaire à une partie de leurs réclamations : au lieu de continuer leur marche vers l'Italie, les cohortes rétrogradèrent et se dirigèrent vers la Germanie inférieure, afin de rejoindre Civilis. Chemin faisant, elles battirent Hérennius Gallus, qui, d'après l'ordre d'Hordéonius, voulut s'opposer à leur passage. Hérennius Gallus était campé à Bonn avec des forces numériquement supérieures aux cohortes ; mais ces troupes, mal disciplinées et de nouvelle levée, ne purent résister aux vétérans bataves et furent rejetées en désordre dans la place de Bonn. Hordéonius qui, en donnant l'ordre de fermer le passage aux cohortes, avait annoncé qu'il allait les suivre avec son armée pour les envelopper, montra dans cette occasion une incroyable pusillanimité. Il avait déjà reculé devant le devoir impérieux de les réduire à l'instant même de leur désobéissance ; il renonça à appuyer Hérennius Gallus au moment où celui-ci avait le plus besoin de secours, et il laissa les huit cohortes arriver sans obstacles jusqu'à Civilis.

Le chef batave se trouvait ainsi à la tête d'une armée régulière et en état de continuer son entreprise avec de grandes chances de succès ; cependant il crut devoir dissimuler encore, et il se borna à faire reconnaître Vespasien par toutes ses troupes. Il proposa ensuite aux deux légions retirées à *Ve-*

[1] « Matrem suam sororesque, simul omnium conjuges parvosque liberos, consistere à tergo jubit ; hortamenta victoriæ vel pulsis pudorem. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 18.

[2] Aujourd'hui *Santen,* près de Clèves.

tera de suivre son exemple. Mummius Lupercus lui répondit fièrement : « Les Romains ne prennent « exemple ni d'un traître ni d'un ennemi ; Vitellius « est notre Empereur, nous combattrons pour lui « jusqu'au dernier soupir. Quant au Batave déser- « teur qui prétend s'ériger en arbitre de l'Empire « romain, sa criminelle insolence recevra un juste « châtiment. »

Ces paroles outrageantes irritèrent Civilis et le déterminèrent à marcher immédiatement sur *Vetera* avec toute son armée. Il expédia en même temps des émissaires à tous les peuples germains pour les inviter à se lever en masse et à venir partager avec lui la gloire et le butin.

Siége de Vetera.

Les deux lieutenants d'Hordéonius, Mummius Lupercus et Numisius Rufus, qui occupaient le camp de Vetera, se mirent de leur côté en devoir de soutenir cette formidable attaque ; ils firent promptement réparer les retranchements et creuser les fossés ; ils ordonnèrent de raser une espèce de ville qui s'était élevée non loin du camp, et où l'ennemi aurait pu s'établir. Ces dispositions toutes militaires étant prises, ils commirent la faute de négliger leurs approvisionnements, et au contraire permirent à leurs soldats de piller les campagnes environnantes. En quelques jours le gaspillage et la maraude détruisirent ce qui eût servi à la subsistance des deux légions pendant plusieurs mois.

La nouvelle du siége de Vetera, promptement transmise dans tous les camps romains, décida les légions, honteuses des désastres récents qu'avaient occasionnées l'impéritie et la faiblesse d'Hordéonius, à déposer ce général : le commandement fut remis à Vocula, lieutenant d'une des légions, guerrier que ses talents, son énergie et sa bravoure avaient fait estimer des soldats.

« Cependant Civilis était arrivé devant Vetera ; l'élite des Bataves formait le centre de son armée ; les troupes germaines couvraient la rive du Rhin au-dessus et au-dessous du camp ; la cavalerie se déploya et battit au loin la plaine, tandis que les vaisseaux remontaient le fleuve. Ici flottaient les enseignes romaines des vieilles cohortes bataves ; là on apercevait les étendards germaniques et les simulacres d'animaux sauvages tirés pour la guerre du fond des forêts consacrées. Ce mélange de drapeaux, qui présentait aux yeux l'aspect d'une guerre à la fois civile et étrangère, frappa douloureusement les assiégés. Une partie du camp assiégé s'élevait sur une colline en pente douce ; le reste s'étendait dans une plaine unie. Avec ce camp, Auguste s'était flatté autrefois d'arrêter et de bloquer les Germains, et jamais il ne se serait imaginé qu'un jour ils seraient les premiers à venir y bloquer les légions de Rome ; c'est pourquoi il n'avait pris aucune peine ni pour bien choisir l'emplacement ni pour le bien fortifier. Les Bataves et les peuples d'au-delà du Rhin prirent chacun un poste séparé, afin que leur valeur, se déployant à part, en fût plus au grand jour. D'abord ils attaquèrent de loin ; puis, voyant que leurs traits allaient mourir en pure perte sur les tours et les créneaux des murailles, tandis que du haut de simples pierres les blessaient, ils montèrent au rempart avec des cris et une impétuosité terribles ; la plupart sur des échelles, d'autres sur les boucliers de leurs camarades réunis en tortue. Quelques-uns déjà atteignaient le faîte, lorsque les Romains, les heurtant avec l'épée et le bouclier, les précipitèrent en bas, où une grêle de pieux et de javelots achevèrent de les écraser. Ils ne se découragèrent pourtant pas : la honte de reculer et la soif du butin les ramenèrent une seconde fois à la charge. Ils voulurent aussi employer des machines, chose toute nouvelle pour eux ; les déserteurs et les prisonniers romains furent les ingénieurs, et leur apprirent à construire, avec des poutres liées ensemble, une sorte de pont auquel ils attachèrent des roues pour les faire avancer ; les soldats montés dessus combattaient contre les assiégés, tandis que leurs camarades travaillaient à saper la muraille ; mais les quartiers de roche lancés par les balistes romaines eurent bientôt enfoncé ces grossiers ouvrages, et, comme ils préparaient des claies et des mantelets, les machines du camp vomirent de toutes parts des javelines enflammées, et les assaillants se trouvèrent enveloppés par une pluie de feu. Enfin, renonçant à employer la force, ils se décidèrent à attendre leur succès du temps. Ils n'ignoraient pas que la place n'avait de vivres que pour peu de jours et qu'elle renfermait, outre les combattants, un grand nombre de réfugiés inutiles à la défense [1]. »

Tandis que le siége traînait ainsi en longueur, Civilis, qui cherchait à se faire de nouveaux alliés et voulait mettre les Belges dans la nécessité de se prononcer, envoya une partie de sa cavalerie dévaster les territoires des peuples voisins de la Batavie ; d'autres détachements, composés d'alliés germains, se portèrent sur le pays des Ubiens et des Trévires, qui tenaient le parti de Vitellius. Cette diversion devait obliger les Vitelliens à disséminer leurs forces ; les cohortes ubiennes attaquèrent les Germains à Marcodurum [2] ; mais elles furent battues et dispersées après un sanglant combat.

[1] Tacit. *Hist.*, l. IV, c. 22 et 23, traduction de Thierry.

[2] Duren, dans le duché de Juliers.

Civilis avait été averti de l'approche des légions de Vocula, qui s'avançaient à marches forcées pour soutenir la garnison de Vetera, et il avait résolu de recommencer ses attaques de vive force; mais auparavant il eut soin de prendre toutes les mesures pour empêcher qu'aucune nouvelle du secours qui allait leur arriver ne parvînt aux Romains renfermés dans la place. Ensuite il ordonna un assaut général. Les Bataves furent chargés de la conduite des machines et des travaux, et les Germains de l'attaque des retranchements : ceux-ci furent repoussés d'abord; mais Civilis fit recommencer le combat, ayant à cœur d'emporter la place, et ne craignant pas de sacrifier des soldats pour atteindre le but de cette importante entreprise : la nuit même qui survint n'interrompit pas les efforts redoublés des assiégeants.

«Les soldats de Civilis avaient allumé de grands feux autour desquels ils mangeaient, et à mesure que le vin les échauffait, ils se portaient au combat avec une témérité folle; car leurs traits, dans l'obscurité, étaient perdus : au contraire, les Romains, qui les découvraient en plein, choisissaient pour les frapper ou les plus braves ou ceux qui portaient les signes distinctifs d'un haut grade. Civilis s'en aperçut et fit éteindre les feux, afin que tout fût livré à la confusion de la nuit. Ce ne fut dès lors qu'un désordre tumultueux et effrayant; on ne voyait ni à frapper ni à parer; là d'où partait un cri, on se tournait, on dirigait son arc : la valeur ne servait plus, le sort mêlait tout, et souvent les plus braves périssaient par la main des lâches. Les Bataves montrèrent une fureur aveugle; le soldat romain, mieux instruit du péril, jetait des pieux ferrés, de gros quartiers de roche, et jamais au hasard; lorsque le bruit des sapeurs ou des échelles qu'on plantait l'avertissait de la présence de l'ennemi, il le renversait avec le bouclier, il le suivait avec le javelot : plusieurs qui étaient parvenus sur la muraille furent percés à coups de poignards. Ces travaux ayant ainsi rempli toute la nuit, le jour ouvrit une nouvelle scène de combats.

«Les Bataves avaient élevé une tour à deux étages; mais, comme ils l'approchaient de la porte Prétorienne (c'était l'endroit le plus accessible), les légionnaires firent jouer des pièces de bois énormes, et lancèrent des poutres qui la mirent en débris; tous ceux des assiégeants qui se trouvaient au haut furent écrasés, et, dans ce moment, une sortie eut un plein succès. Les légions surpassaient de beaucoup les Bataves en art et en habileté; elles leur opposaient des machines en bien plus grand nombre. Une de ces machines, entre autres, intimida singulièrement les assiégeants; c'était une bascule, légèrement suspendue et très mouvante, qui, en s'abaissant subitement, saisissait à leur vue un ou plusieurs des leurs, les enlevait en l'air, et en retombant de l'autre côté les renversait dans le camp [1].»

Mort et défaite de Vitellius.

Enfin Civilis, désespérant d'emporter la place de vive force, reprit le blocus et recommença les négociations entamées dans le but d'ébranler la foi des légions. — Ce fut alors qu'on apprit la défaite et la mort de Vitellius, dont l'armée venait d'être deux fois battue sous les murs de Crémone par un général né dans la Gaule, le Tolosate Antonius Primus.

La mort de Vitellius et le triomphe des légions dévouées à Vespasien ôtaient aux légionnaires des camps du Rhin tout prétexte de se refuser à reconnaître l'Empereur proclamé par Civilis; mais, de son côté, le chef batave n'avait plus aucun motif plausible de continuer le siége de Vetera, qu'il avait entrepris sous le prétexte d'appuyer l'élection de Vespasien. La guerre devait donc cesser immédiatement.

Antonius Primus après sa victoire avait envoyé aux armées de la Haute et de la Basse-Germanie l'Éduen Julius Calexus et le Trévire Alpinus Montanus, préfets de cohorte, qui appartenaient l'un et l'autre à l'armée vaincue, et qui, ayant vu proclamer le nouvel empereur, étaient chargés d'en rendre témoignage. Parmi les dépêches pour les différents chefs, il y en avait une de Primus à Civilis; elle fut lue aux légionnaires par Hordéonius; les termes de cette dépêche, qui flattaient le Batave au détriment des légions, excitèrent un grand mécontentement. Les soldats députèrent Montanus à Civilis, pour le sommer de déposer les armes et de montrer ainsi qu'il n'avait agi que dans l'intérêt de Vespasien.

Montanus se rendit au camp du chef batave, devant Vetera, et lui exposa l'objet de sa mission. Civilis, reconnaissant dans le député trévire un homme énergique et courageux, s'ouvrit à lui dans le dessein de l'attirer dans son entreprise. «Pendant vingt-cinq ans, lui dit-il, mon frère et moi «nous avons exposé notre vie et trahi, dans l'espoir «de vaines récompenses, la cause sacrée de la li«berté; qu'avons-nous gagné? mon frère, la mort; «moi, des fers. Ces soldats qui m'invitent aujour«d'hui à la concorde ne sont-ils pas les mêmes qui «demandèrent à grands cris mon supplice à Galba; «et vous, Trévires, vous, auxiliaires de nos tyrans, «vous, tous tant que vous êtes, âmes d'esclaves,

[1] Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 29.

« quel prix attendez-vous des flots de sang que « vous avez versés, sinon un service ingrat, des tri- « buts éternels, des verges, des haches et tout ce « qu'on endure avec des maîtres? Moi, simple préfet « de cohorte, avec mes seuls Bataves, je tiens ces « fameuses légions bloquées dans leur camp, pres- « sées par le fer et par la faim. Unissez-vous à moi; « que risquez-vous à montrer de l'audace? Victo- « rieux, vous redeviendrez libres; vaincus, vous « resterez ce que vous êtes. De plus grands mal- « heurs ne sauraient désormais vous atteindre, et « tout présage aux Bataves et aux Gaulois une vic- « toire qui sera décisive pour leur repos et leur « liberté. »

Montanus, profondément ému par ce discours, prit congé de Civilis et retourna dans le camp de Vocula. Arrivé près de ceux qui l'avaient envoyé, il leur rendit compte du mauvais succès de sa mission; mais il se tut sur les vœux et sur les projets dont il était devenu le dépositaire, et dont ses espérances le rendaient en quelque sorte le complice.

Défaite de Civilis. — Levée du siége de Vetera.

Le récit que Montanus avait fait à Civilis des divisions qui régnaient parmi les Romains, inspira au chef batave le projet hardi de surprendre Vocula dans son camp, situé alors non loin de Gelduba, sur la rive gauche du Rhin, à quelques milles au-dessus de Vetera[1]. Dans ce but, il fit partir secrètement, sous la conduite de ses deux neveux, Julius Maximus et Claudius Victor, les vieilles cohortes bataves et un corps d'élite composé d'auxiliaires, restant lui-même au blocus de Vetera.

Le général romain n'était pas sur ses gardes: les Bataves fondirent si brusquement sur son camp, qu'il eut à peine le temps de faire placer ses légions au centre de la ligne attaquée, tandis que les auxiliaires se jetaient en désordre sur les ailes. La cavalerie romaine essaya de se porter en avant; mais son impétuosité se brisa contre les phalanges serrées des assaillants; elle fut obligée de se replier en hâte sur le camp: les Bataves en firent un grand carnage et pénétrèrent jusqu'aux légions. Celles-ci, abandonnées par les cohortes nerviennes, allaient être culbutées, lorsque, par un hasard singulier, plusieurs cohortes de Vascons, levées du temps de Galba, et qui étaient en marche pour venir renforcer l'armé de Germanie, arrivèrent à l'improviste, prirent à dos les troupes de Claudius Victor et jetèrent l'épouvante parmi les Bataves, qui se crurent attaqués par une des armées germaniques campées à Novesium[1] ou à Moguntiacum. Ce secours inattendu rendit le courage aux Romains; les assaillants se retirèrent, n'ayant perdu qu'un nombre de soldats moindre que celui des hommes de l'armée romaine qui furent tués; mais celle-ci perdit seulement des troupes mauvaises ou inexpérimentées, tandis que du côté des Bataves ce fut l'élite des guerriers qui succomba.

Vocula, vainqueur, marcha sur Vetera. — Surpris à leur tour, les Bataves, affaiblis, ne résistèrent pas avec vigueur. Civilis fit de grands efforts pour animer le courage de ses troupes; mais il fut malheureusement renversé de cheval, et passa quelque temps pour mort. « Ce bruit, dit Tacite, inspira autant de frayeur aux Bataves que d'audace au Romains, et le siége fut levé. »

Combats divers. — Massacres d'Hordéonius. — Nouveau blocus de Vetera.

Vocula, au lieu de poursuivre les troupes de Civilis, qui se retiraient en désordre, perdit son temps à fortifier Vetera, dont le péril était passé, et se retira ensuite à Gelduba, et de cette ville sur Novesium. Sa retraite, qui découragea la garnison de Vetera, ne s'effectua pas sans pertes. Civilis avait rallié ses troupes et reçu des renforts; il attaqua et pilla une partie des bagages, remit le siége devant Vetera, s'empara de Gelduba et battit les Romains près de Novesium.

Durant l'absence de Vocula, Hordéonius avait repris le commandement supérieur des légions: Vocula, abattu par les divers échecs qu'il venait d'éprouver, se résigna à commander sous lui. Bientôt une gratification, distribuée aux troupes au nom de Vespasien, devint l'occasion de débauches, d'orgies, qui furent poussées jusqu'au délire. Les soldats furieux, attribuant aux généraux leurs désastres récents, massacrèrent Hordéonius. Vocula, menacé d'un même sort, n'y échappa que par une prompte fuite; les légions se divisèrent. Après ces événements, l'armée du Bas-Rhin et deux des légions du Haut-Rhin, poussées par une pensée dont on ne peut se rendre compte, rétablirent dans leur camp les effigies de Vitellius, qui avait cessé de vivre depuis plusieurs mois.

Les armées romaines semblaient ainsi sur le point de se dissoudre d'elles-mêmes, lorsque l'approche des Bataves les rallia par le sentiment d'un péril commun. Civilis, espérant profiter de ces dissensions, parut à l'improviste devant le camp de Novesium. Les légions, sans chef, ne sachant comment résister, prirent la fuite, et bientôt après

[1] *Gelduba*, aujourd'hui *Gelb*, passait, dit Tacite, pour avoir été fondée par Ulysse.

[1] Neuss, ou Nuis, sur la rive gauche du Rhin, au-dessus de Gelb.



supplièrent Vocula de venir reprendre le commandement : Vocula y consentit. Le premier usage qu'il crut devoir faire de son autorité, fut de diriger immédiatement les légions, non contre Civilis, qui assiégeait toujours Vetera, mais au secours de Moguntiacum, que menaçaient des bandes de Cattes, d'Usipètes et d'autres Germains. Ce secours fut inutile; les bandes d'assaillants venaient d'être battues par les Trévires; ceux-ci avaient construit une muraille avec un fossé, afin de préserver leurs frontières, et, à l'abri de ce retranchement, ils faisaient une guerre acharnée aux Germains[1].

Grande insurrection des Gaulois. — Réapparition des druides. Empire des Gaules.

Vers cette époque, on apprit dans la Gaule l'incendie d'une partie du Capitole, et plusieurs autres nouvelles défavorables aux Romains.

L'embrasement du Capitole produisit surtout l'impression la plus vive : « Nos pères, disaient les Gaulois, prirent jadis et brûlèrent Rome, mais le « Capitole fut préservé, et Rome sortit de ses ruines ; « aujourd'hui le Capitole et le temple de Jupiter « n'existent plus. Cet événement n'est point un effet « du hasard, c'est un signe manifeste de la colère « divine; il annonce le terme que les destins ont « marqué à la puissance romaine. »

Les druides sortirent des profondes forêts devenues leurs retraites, et étalèrent au grand jour tout l'appareil du culte naguère proscrit; des sacrifices humains furent célébrés. Les chants des bardes et les hymnes nationaux se firent entendre dans les enceintes sacrées. Les druides, vêtus de blanc, la tête couronnée de feuilles de chêne, tenant en main le gui sacré ou le croissant d'or, parcouraient les campagnes et les cités, appelant le peuple et annonçant à la multitude le triomphe de la vieille cause nationale : « Réjouissez-vous, disaient-ils, l'Empire « romain finit, l'*Empire gaulois* commence, l'heure « est venue où la domination des hommes et la pos- « session de la terre vont passer aux nations galli- « ques et kimriques ! » Et la foule applaudissait.

On parlait aussi d'insurrections projetées, de secours promis par les généraux commandant les troupes gauloises stationnées en Italie : on disait que ces troupes songeaient aux intérêts de leur patrie, dans le cas où quelque catastrophe arriverait à l'Empire romain.—Les cités de la Narbonnaise et de la Gaule orientale ne se laissèrent pas entraîner par ce mouvement de réaction patriotique et de fanatisme d'une autre époque. Elles se refusèrent à prendre part à aucune ligue contre Rome. Mais les peuples de la Celtique, de l'Armorique et de la Belgique, tous ceux du nord et de l'ouest embrassaient avec ardeur l'idée de l'affranchissement de la Gaule et du retour à l'ancienne civilisation nationale. Leur enthousiasme aveugle acceptait sans réflexions les prédictions rappelées par les druides. Les chefs belges et bataves, dont ces croyances favorisaient la secrète ambition, avaient une arrière-pensée qui se développa postérieurement.

Classicus.—Tutor.—Sabinus.

Parmi les Gaulois servant alors sous les enseignes romaines et dans les légions du Rhin, se trouvèrent trois hommes qui eurent la pensée de contribuer à l'accomplissement du vœu populaire et qui, dans ce dessein, entamèrent de secrètes négociations avec Civilis. C'étaient Julius Classicus, Julius Tutor et Julius Sabinus.—Classicus, préfet de la cavalerie trévire auxiliaire, avait récemment délivré des bandes othoniennes les rivages de la Narbonnaise en proie au pillage et à la dévastation. Il appartenait à une famille qui avait autrefois possédé la royauté. Il se vantait d'être par ses aïeux plutôt l'ennemi que l'allié du peuple romain.—Tutor, d'origine trévirienne, était renommé par son audace et par son courage. Vitellius, dont il avait été l'ami, lui avait confié la défense d'une partie de la rive du Rhin. —Sabinus était d'une des plus nobles familles de la cité des Lingons, mais il tirait moins de vanité de son illustre origine gauloise que d'une parenté à ses yeux plus glorieuse encore. Il se prétendait descendant de Jules-César, dont sa bisaïeule avait été la concubine dans le temps de la conquête[1].

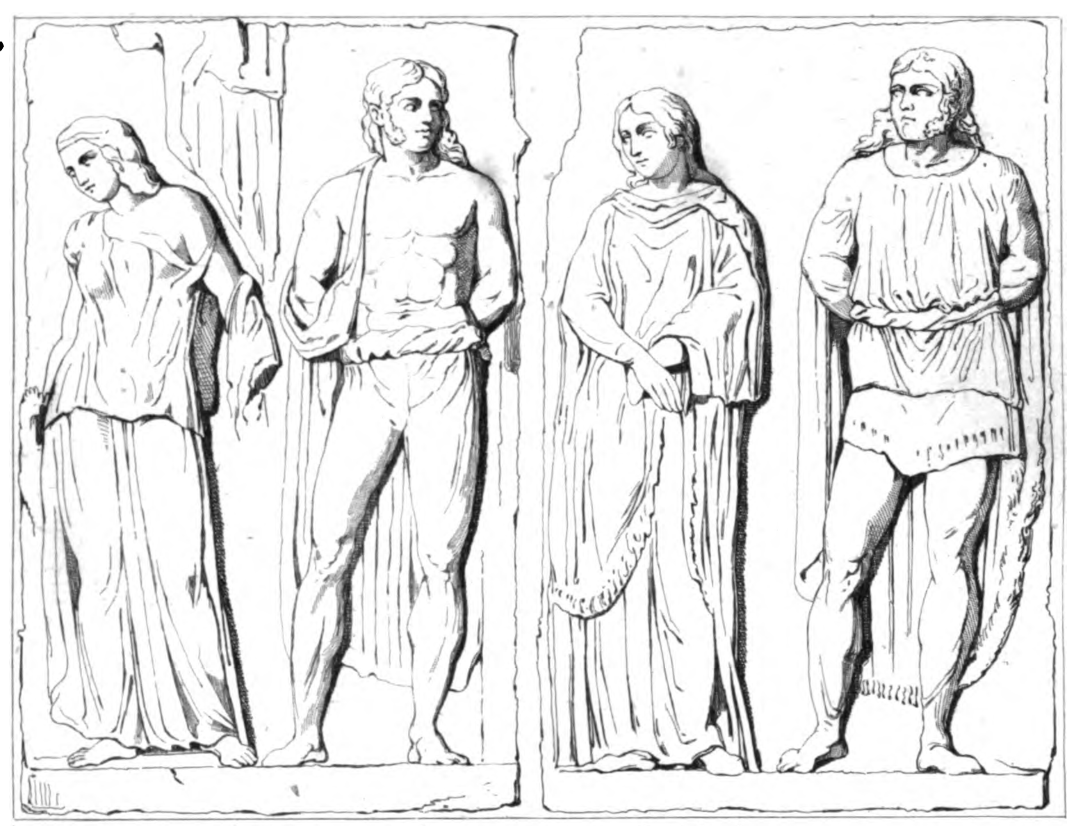
Les trois amis, inspirés par le même dessein, sondèrent en secret l'esprit des troupes auxiliaires et les sentiments des peuples belges et gallo-germains. Ils convoquèrent, sans bruit, à *Colonia Agrippinensis* (Cologne) une assemblée composée de notables Ubiens et Tungres, disposés à concourir à leurs projets, et d'un grand nombre de Trévires et de Lingons. On arrêta, dans cette réunion, qu'il serait envoyé des messages à toutes les villes de la Gaule septentrionale, afin de les exciter à l'insurrection, et que d'autres émissaires se répandraient dans les camps placés près du Rhin pour y réveiller l'esprit de sédition et pousser les soldats à massacrer leurs généraux, afin, qu'engagées par ce crime et n'ayant aucun espoir de pardon, les légions fussent plus facilement entraînées à servir les intérêts du peuple gaulois.

Les conjurés se dispersèrent ensuite et retournè-

[1] « Loricam vallumque per fines suos Treveri struxêre, magnisque invicem cladibus cum Germanis certabant. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 37.

[1] « Proaviam suam divo Julio, per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 55.

Monuments Gallo-Romains



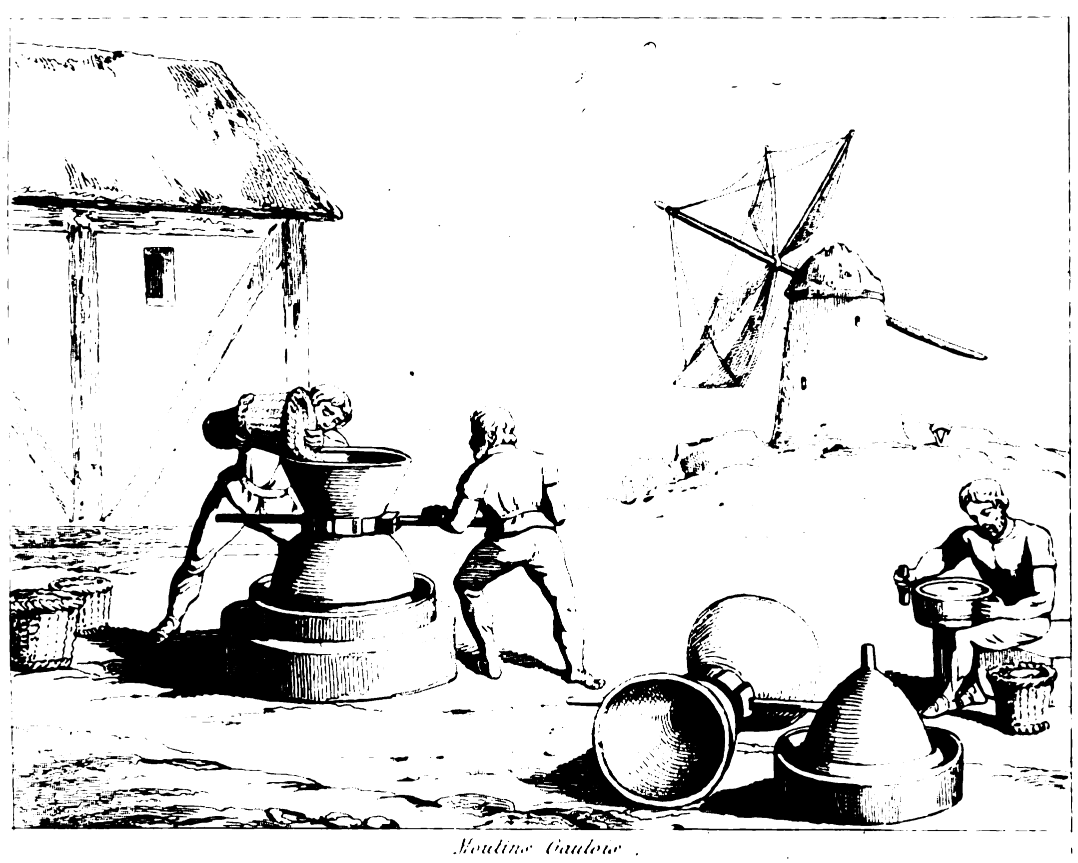
Gaulois ou Cimbres captifs. Arc de S.t Remi.

1. 2. 3.

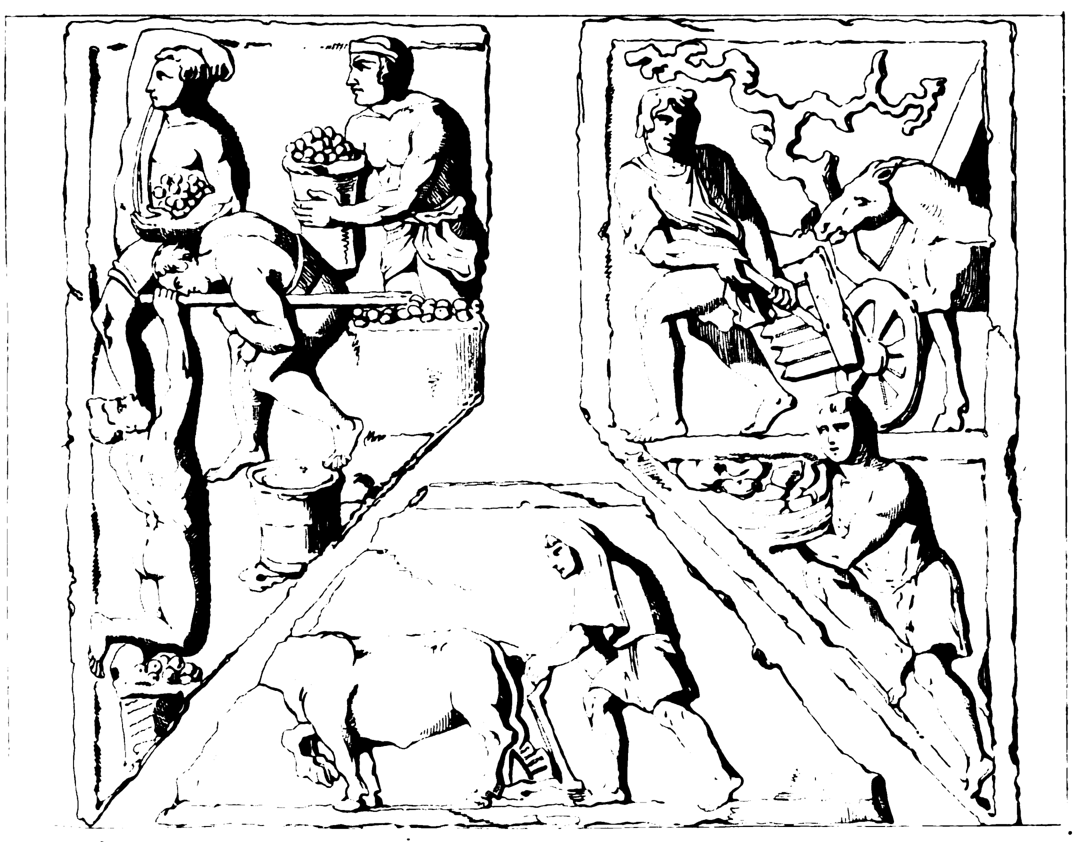
HISPANORVM
SIGNIFER

Costumes d'après des Bas reliefs antiques.

Monuments Gallo-Romains.



Moulins Gaulois.



Travaux Rustiques. Bas-reliefs de l'Arcade des Saisons a Reims

rent à leurs différents corps. Ils étaient convenus de continuer à feindre la soumission et le dévouement, afin de mieux tromper Vocula. En effet, le général romain, cédant aux insinuations des chefs gaulois, se mit en marche pour aller attaquer Civilis qui bloquait toujours Vetera. Arrivés à peu de distance de la place assiégée, Classicus et Tutor se détachèrent avec leurs cohortes et allèrent se retrancher dans un camp séparé de celui des légions de Vocula. Celui-ci essaya vainement de les rappeler, les ordres, les prières, les menaces même restèrent sans résultats. Dès lors l'armée romaine, que cette défection avait affaiblie et découragée, se vit dans la nécessité de revenir sur ses pas et se retira à Novesium.

Les cohortes gauloises suivirent ce mouvement rétrograde et vinrent établir leurs tentes à deux milles du camp romain sans faire aucune démonstration hostile et ayant seulement consacré leurs enseignes à l'*Empire des Gaules*.

Les légions romaines du Rhin prêtent serment à l'Empire des Gaules.

Le voisinage des deux camps amena des pourparlers entre les deux armées. Les légionnaires et les centurions romains reçurent et visitèrent les soldats gaulois, qui, peu de jours auparavant, étaient encore leurs compagnons d'armes. Il y eut des propositions d'alliance. « Amis, leur disaient « les Gaulois, toutes nos cités s'arment pour la li« berté, notre triomphe est certain; et d'ailleurs « fussions-nous vaincus, votre destinée n'en serait « pas meilleure. N'avez-vous pas brisé les images de « Vespasien? N'avez-vous pas massacré Hordéonius, « coupable seulement à vos yeux d'avoir proclamé « cet empereur? Déjà peut-être les légions de l'Illy« rie et de l'Orient sont en marche pour venir vous « décimer : c'est le moment d'échapper à cette ca« tastrophe. L'Italie appartient à vos ennemis, la « Gaule, où vous habitez depuis si long-temps, vous « offre un refuge. Prêtez-lui serment comme à une « patrie nouvelle, elle vous adoptera et vous défen« dra. Depuis long-temps nous sommes vos compa« gnons d'armes et vos alliés, nous vous offrons de « devenir vos frères. » Ces discours, fréquemment répétés, firent impression sur l'esprit des soldats; le danger présent, la honte du passé, la haine contre Vespasien, la crainte des vengeances de l'Empereur décidèrent les légions à se rallier à l'Empire des Gaules. Une conjuration s'ourdit à cet effet. Vocula en fut averti, mais impuissant pour la réprimer, il dédaigna de fuir et fut assassiné. Au milieu du désordre qui suivit sa mort, les conjurés s'emparèrent des deux lieutenants Mummius Lupercus et Hérennius Gallus, et les envoyèrent chargés de chaînes en otages au camp gaulois. Classicus, informé de ce qui se passait, ne tarda pas à paraître dans le camp romain, où déjà les légionnaires et les Gaulois étaient réunis et confondus. Il y arriva orné des insignes des lieutenants impériaux et faisant porter devant lui les drapeaux gaulois. Afin de profiter du moment et de ne pas laisser à ceux qui pouvaient hésiter encore le temps de se reconnaître, il se hâta, sans prendre le temps de prononcer un discours qu'il avait préparé, de prononcer à haute voix la formule du serment. Le serment de fidélité, de dévouement et d'adhésion à l'*Empire des Gaules* [1] fut à l'instant répété, avec les cérémonies d'usage, par les légionnaires et les centurions, étendant la main droite vers les nouveaux étendards gaulois.

Après avoir été témoin de l'adhésion des légions de Novesium, Tutor se mit en marche avec un fort détachement de l'armée gauloise, pour aller faire prêter le serment aux garnisons de la colonie Agrippinienne, et des autres villes fortifiées situées sur les bords du Rhin. Le serment fut partout prêté sans difficulté, excepté à Moguntiacum, où quelques tribuns militaires furent mis à mort, et dont le préfet du camp fut chassé pour avoir essayé de s'y opposer.

Classicus, de son côté, avait envoyé à Vetera plusieurs des légionnaires qui avaient prêté serment, en les chargeant de décider à imiter leur soumission la brave garnison dont le courage opiniâtre résistait depuis si long-temps à tous les efforts des insurgés. Cette garnison, décimée par la famine et par les maladies, était le seul corps dans les contrées voisines du Rhin, qui fût resté fidèle à Vespasien et qui eût conservé ses aigles. Toutes les tentatives de corruption furent vaines; les défenseurs de Vetera attendirent d'être réduits à la dernière extrémité pour demander à capituler; ils obtinrent la vie sauve, mais seulement après avoir prêté le serment exigé à *l'Empire des Gaules*. Civilis réserva le pillage du camp à ses bataves et aux auxiliaires. Malheureusement pour l'honneur du nouvel empire, les Germains, alliés des Gaulois, violèrent la capitulation dès qu'elle fut signée. Les soldats romains, qui par leur héroïque résistance s'étaient montrés dignes d'obtenir l'admiration de leurs ennemis, furent indignement massacrés! Civilis en fit aux Germains des reproches vifs et publics; mais il n'était pas en position de venger cette atteinte barbare à la foi jurée; il faut le plaindre d'avoir été forcé de tolérer un pareil abus de la victoire.

[1] « Juravère qui aderant pro imperio Galliarum. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 59.



En commençant l'insurrection, Civilis, suivant un usage antique, avait fait vœu de ne couper ses cheveux et sa barbe que lorsqu'il ne resterait pas un seul romain dans les contrées Rhénanes. Après la reddition de Vetera il considéra son vœu comme accompli, et fit couper sa longue chevelure.

Aucun des Bataves ne prêta serment à l'Empire des Gaules; des tribuns et des centurions gaulois restèrent auprès de Civilis comme gages de l'alliance des deux peuples. On suppose que le général batave avait de grandes vues d'ambition personnelle, et qu'il songeait à dominer tout ensemble la Germanie et la Gaule.

La druidesse Velléda.

Civilis avait été encouragé dans le début de sa guerre contre les Romains par les prédictions de la druidesse Velléda, prêtresse des Bructères, qui avait annoncé le triomphe des Bataves et la destruction des légions. Les paroles de la prophétesse reçues avec enthousiasme par toutes les tribus germaines voisines du Rhin, procurèrent à Civilis de nombreux auxiliaires; le général victorieux s'en montra reconnaissant; outre de riches présens, il fit hommage à la druidesse de quelques-uns des prisonniers faits sur les Romains. Mummius Lupercus était de ce nombre; mais ce lieutenant de Vocula fut massacré en route par son escorte.

Civilis et Classicus, dans le premier moment de leurs succès, avaient songé à accorder comme récompense à leurs troupes le pillage de la colonie Agrippinienne; l'importance de sa position militaire, et la pensée qu'une réputation de clémence est toujours favorable à ceux qui veulent fonder un empire, sauvèrent cette grande cité; mais tous les camps romains, ceux des cohortes et des légions, ainsi que les quartiers de la cavalerie, furent détruits, brûlés ou rasés; on ne laissa subsister que les murailles de Moguntiacum et celles de Vindonissa [1].

Colonia Agrippinensis, épargnée par les Gaulois et par les Bataves vainqueurs, n'était cependant point encore sauvée. Les peuples germains transrhénans avaient à reprocher aux Ubiens d'anciennes défections; ils étaient jaloux de leur richesse et de leur influence; ils demandèrent que leur cité fût ouverte à tous les Germains indistinctement, ou qu'elle fût détruite. — Les Tenchtères envoyèrent même à ce sujet, aux Agrippiniens, des députés chargés d'exposer dans le conseil de la ville les volontés des peuples germains.

« Vous voilà replacés, dit fièrement l'orateur

[1] Mayence, sur le Rhin, et Windisch (dans le canton de Berne).

« tenchtère, dans la confédération des enfans de la « guerre [1]; vous pouvez à l'avenir vivre libres parmi « des peuples libres. Mais, pour que nous vous ren- « dions notre amitié et notre alliance, à vous qui êtes « comme nous les fils de la Germanie, et qui avez « été corrompus par les Romains, il faut que vous « abattiez vos remparts qui ont servi tant de fois de « refuge aux ennemis de notre nation; il faut que « tous les Romains qui se trouvent encore sur votre « territoire soient égorgés, et que leurs biens soient « mis en commun, sans que personne ne puisse avoir « de butin ni d'intérêts séparés; il faut qu'il soit per- « mis à vous et à nous d'habiter indistinctement en « liberté l'une et l'autre rive du Rhin, comme jadis « le pratiquaient nos pères, comme le veut la na- « ture qui a départi la lumière et le jour à tous les « hommes, la terre à tous les braves. Abjurez toutes « les voluptés et tous les raffinemens, qui, plus que « les armes, ont aidé Rome à vous asservir. Repre- « nez les mœurs sévères et les antiques usages de la « vieille Germanie; alors, rentrant dans vos droits, « vous redeviendrez un peuple digne d'être l'égal ou « le dominateur des autres peuples. »

Leur situation présente ne permettait pas aux Agrippiniens de rejeter ouvertement des conditions que la prévoyance de l'avenir leur empêchait d'accepter. Ils répondirent aux Tenchtères :

« Dès que l'occasion d'être libres s'est présentée, « nous l'avons saisie avec empressement, mais la « guerre n'est pas finie. Dans un moment où les Ro- « mains rassemblent en Italie les troupes qui vien- « dront nous attaquer, la prudence nous comman- « drait, au lieu d'abattre nos murailles, d'en cons- « truire de nouvelles. Depuis le commencement de « la guerre, les étrangers qui se trouvaient dans « notre cité sont retournés dans leur pays; quant à « ceux qui anciennement ont été admis dans la ville, « lorsqu'elle a reçu une colonie militaire, ils y ont « contracté des mariages, ils y ont laissé des des- « cendants, ce sont nos compatriotes, ce sont nos « pères, nos frères, nos enfans : vous ne pouvez être « assez injustes pour vouloir que nous les massa- « crions. Nous vous donnerons volontiers hospitalité « et passage dans notre ville; mais vous n'y entrerez « que de jour et sans être armés, jusqu'à ce que de « plus fréquentes relations aient rétabli l'intimité de « notre ancienne alliance. Si ces propositions vous « conviennent, choisissons pour arbitres Civilis et « Velléda, ce sont eux qui règleront notre traité. »

Les Tenchtères y consentirent, et les Agrippiniens envoyèrent à Civilis et à Velléda des députés avec des présens. « Ces députés, dit Tacite, n'eurent ni la permission de se présenter devant la druidesse

[1] *Gher-man,* homme de guerre.

ni la faculté de lui parler. Velléda se dérobait aux regards pour augmenter la vénération; elle vivait retirée au haut d'une tour; un de ses parents, interprète de la Divinité, recevait les demandes et transmettait les réponses. » Velléda et Civilis se montrèrent favorables aux Agrippiniens, et le traité fut conclu suivant leur désir.

Cependant l'Empire des Gaules n'existait encore que de nom. La Batavie, les bords du Rhin, et le pays des Lingons, étaient bien affranchis momentanément de la puissance romaine; mais les lieutenants de Vespasien gouvernaient sans conteste la plus grande partie de la Gaule.

L'union, la force, la concorde, l'habileté et la vigilance étaient plus que jamais nécessaires pour consommer l'œuvre si vaste et si peu avancée de la restauration de la nationalité gauloise. Des fautes commises en plusieurs lieux la firent avorter.

Un Batave, Claudius Labéon, animé d'une vieille haine contre Civilis, gardait un pont sur la Meuse avec un détachement de Belges, auxiliaires des légions romaines, et auxquels il avait persuadé que Civilis menaçait leur indépendance. Civilis se porta de ce côté, autant pour s'emparer d'un passage sur un fleuve important que pour tâcher de faire son ennemi prisonnier; avant d'attaquer les Belges, il fit proclamer qu'il n'avait aucun dessein de dominer la confédération belge, et qu'une alliance avec ces peuples belliqueux était l'unique objet de ses désirs. Ces paroles suffirent pour faire mettre bas les armes aux soldats de Labéon. Celui-ci trouva son salut dans la fuite. Mais, emporté par son animosité, Civilis perdit un temps précieux en recherches et en poursuites qui restèrent infructueuses.

Arrêté dans son camp chez les Trévires, Classicus affectait des airs d'empereur, et oubliait au milieu des jouissances du pouvoir qu'il lui restait à faire encore plus qu'il n'avait déjà fait.

Défaite de Sabinus. — Sa mort supposée. — Dévouement d'Éponine.

Julius Sabinus faisait de son côté éprouver des échecs à la nouvelle confédération. Il avait bien réussi à soulever les Lingons, ses compatriotes. Ceux-ci avaient brisé les statues des empereurs, et détruit tous les monumens, signes de leur incorporation à l'Empire romain. Sabinus faisait un singulier mélange de folle vanité et d'ambition patriotique; il crut trouver dans le commerce adultérin de son aïeule avec le dictateur des droits à la suprême puissance, se fit proclamer Empereur des Gaules et prit le nom de César. Ensuite il s'avança avec une armée considérable levée chez les Lingons, mal armée et mal disciplinée, sur le territoire des Séquanes; là, il renouvela des tentatives jusqu'alors infructueuses pour attirer ces peuples dans la confédération gallo-batave, et n'ayant pas réussi, il voulut les y amener par la force; les cohortes de la Séquanie acceptèrent le combat, et triomphèrent facilement du présomptueux Sabinus. Celui-ci, désespéré de sa défaite, perdit la tête et prit la fuite sans songer à rallier son armée; il courut cacher sa honte dans sa maison de campagne, à laquelle il ordonna de mettre le feu afin de faire croire qu'il était mort. Le bruit de sa mort se répandit en effet, et acquit un tel crédit que, neuf ans après, personne dans la Gaule ne l'aurait mise en doute. Sabinus vivait cependant; il avait trouvé un refuge dans un souterrain qui communiquait par une secrète issue avec la maison incendiée, et le dévouement de son épouse lui avait fait supporter les ennuis de cette longue et triste captivité. Heureux dans son infortune d'avoir eu en partage le plus grand trésor qu'un homme puisse espérer, une femme aimante, fidèle et dévouée!

Éponine, épouse de Sabinus, est une de ces femmes dont le nom jette une gloire pure sur tout leur sexe. Le trait qui lui a mérité l'admiration de la postérité nous a été conservé par Plutarque, dont nous allons reproduire le récit :

« Après sa défaite par les Séquanes, Sabinus craignant de se trouver en butte à la vengeance des Romains et aux reproches de ses compatriotes, victimes de leur attachement pour lui, hésita sur ce qu'il deviendrait. La fuite en Germanie lui était facile; mais depuis peu de temps il avait épousé une jeune gauloise, nommée Éponine, qu'il aimait avec passion; il se résolut à braver tous les périls plutôt que de se séparer de celle qu'il ne pouvait ni abandonner ni emmener avec lui. Une de ses maisons de campagne communiquait à de vastes souterrains construits par les anciens Gaulois pour les usages de la guerre, et propres à recevoir des vivres, des meubles, et tout ce qui est nécessaire à la vie de plusieurs hommes : l'entrée de ces cavités profondes était connue seulement de deux affranchis qui lui étaient dévoués. Sabinus se retira dans cette maison, annonçant qu'il allait terminer sa vie par le poison; il congédia ses serviteurs et tous ses esclaves. Les deux affranchis mirent le feu au bâtiment; le bruit se répandit aussitôt que Sabinus s'était volontairement empoisonné, et que son cadavre avait été la proie des flammes. En recevant cette nouvelle, confirmée par le témoignage de Martial, l'un des affranchis fidèles, Éponine s'abandonna à une douleur inexprimable; elle se jeta la face contre terre, pleurant et sanglotant, et dans son désespoir refusant toute nourriture : elle resta ainsi trois jours et trois nuits. Sabinus, attendri et effrayé, lui envoya Martial pour lui révéler qu'il n'était point mort,

qu'il vivait caché dans une retraite inconnue; mais qu'il la priait de persévérer aux yeux de tous dans son affliction, afin d'entretenir une erreur à laquelle il devrait son salut. Éponine, l'allégresse dans l'âme, prit tous les signes du deuil et joua si bien, selon l'expression d'un contemporain, la *tragédie de son malheur,* que personne n'en douta. Bientôt, brûlant de voir son époux, elle se fit conduire au lieu de sa retraite pendant la nuit, et revint avant le jour; elle y retourna, s'enhardit peu à peu à y rester. Au bout de sept mois, la colère des Romains paraissant calmée, Éponine projeta d'aller elle-même à Rome solliciter Vespasien, dont on vantait beaucoup la douceur. Sabinus, déguisé en esclave, la tête rasée et enveloppée d'un bandeau, l'accompagna dans ce voyage. Les espérances des deux époux étaient mal fondées; quelques amis qu'ils avaient à Rome, et auxquels ils se découvrirent, leur conseillèrent d'attendre encore et de regagner la Gaule. Le proscrit s'ensevelit de nouveau dans son sépulcre et y demeura neuf années. Ces neuf années, Éponine les passa presque tout entières avec lui. Là, elle devint deux fois mère. «Seule, comme la lionne au fond de sa ta«nière, elle supporta les douleurs de l'enfantement, «et nourrit de son sein ses deux lionceaux.» Par intervalle, elle allait en Italie observer et consulter les amis de Sabinus; mais les deux époux furent enfin découverts et conduits prisonniers à Rome. Amenée devant l'Empereur, Éponine se prosterna à ses pieds, et lui montrant ses enfants: «César, «dit-elle, je les ai conçus et allaités dans les tom«beaux, afin que plus de suppliants vinssent embras«ser tes genoux.» Ses paroles, sa douleur, son héroïsme arrachèrent des larmes à tous les assistants; mais Vespasien, inflexible, ordonna de traîner sur-le-champ Sabinus au supplice. Éponine alors se releva, et d'une voix forte et pleine de dignité, elle réclama que des destinées si long-temps communes ne fussent point désunies à cet instant. «Fais-moi «cette grâce, Vespasien, s'écria-t-elle, car ton as«pect et tes lois me pèsent mille fois plus que la vie «dans les ténèbres et sous la terre [1].»

Le clément Vespasien accomplit le vœu d'Éponine; la vertueuse Gauloise obtint la grâce de mourir avec son époux.

Assemblée générale des Gaulois. — Divisions parmi les cités.

Revenons à l'Empire des Gaules et à l'insurrection gallo-batave. — Informé de ce qui se passait dans les provinces voisines du Rhin, Mucianus, lieutenant de Vespasien à Rome, conçut de sérieuses inquiétudes. Afin de s'opposer efficacement aux progrès des insurgés, il désigna, pour prendre le commandement des deux Germanies romaines, Annius Gallus et Pétilius Cérialis, généraux d'une grande renommée; il donna en même temps des ordres pour que sept légions se portassent à marches forcées sur le Rhin; enfin, et dans le but de donner plus de poids à l'autorité des nouveaux commandants, Domitien, fils de l'Empereur, annonça qu'il se rendrait lui-même auprès d'eux.

La défaite des Lingons avait déjà jeté de l'incertitude parmi les cités qui ne s'étaient pas encore déclarées pour le nouvel Empire gaulois; l'approche d'une armée formidable augmenta encore l'hésitation. On réclama avec instance une assemblée générale, afin de discuter la question même de l'indépendance et de régler, si le principe de la rupture avec Rome était adopté, les formes d'un nouveau gouvernement. Les Rèmes intriguèrent et obtinrent que la réunion aurait lieu dans leur cité. Cette décision indiquait déjà l'influence puissante des partisans de la paix. Les Rèmes, sans imiter les Séquanes et sans se déclarer ouvertement contre l'indépendance, s'étaient montrés fort tièdes en faveur de la nationalité gauloise, tant par défiance du succès que par politique; anciens alliés des Romains, ayant été constamment traités par eux avec faveur, ils ne voulaient pas compromettre ces relations amicales et avantageuses, dans le cas où la Gaule vaincue devrait rentrer sous la domination des empereurs romains.

L'assemblée eut lieu. Le découragement dominait parmi les députés des diverses cités; mais la même énergie continuait à animer les Trévires et tous les confédérés belges. La députation trévire arriva la première à l'assemblée; elle avait pour

[1] L'Histoire d'Éponine et de Sabinus se trouve dans le *Traité* de Plutarque sur *l'amour conjugal.* On y voit que leurs deux enfants furent épargnés. L'un de ces enfants servit dans les légions romaines et fut tué en combattant en Égypte. Plutarque conte qu'il a connu l'autre à Delphes; celui-ci se nommait Sabinus, comme son père, et c'est probablement de lui que l'historien grec apprit l'histoire d'Éponine. Tacite l'avait aussi racontée, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*Hist.*, l. IV, c. 67); mais malheureusement cette partie de son Histoire ne nous est point parvenue. Le peu qu'il en dit dans ce qui nous reste de lui nous a toutefois servi à rectifier le récit de Plutarque, seul auteur ancien qui ait transmis à la postérité les détails de se touchant exemple de constance et de fidélité conjugale. Quoique Plutarque tînt ces détails d'une source bien pure, son récit est parfois obscur, et renferme même des inexactitudes manifestes. Plutarque entendait mal le latin, et se montre en général peu instruit ou négligent dans tout ce qui concerne les Romains. Xiphilin, dans son *Abrégé* de Dion Cassius, a aussi raconté en peu de mots l'Histoire d'Éponine; il se trompe en disant que les deux enfants de Sabinus furent mis à mort avec leur père. — Xiphilin nomme l'épouse de Sabinus *Peponila;* Plutarque l'appelle *Emponina,* nom qui, dit-il, signifie *héroïque* dans la langue des Gaulois; Tacite lui donne le nom d'*Epponina* ou d'*Eponina.* Ce dernier nom est celui que la postérité se plaît à entourer de son admiration.

chef Tullius Valentinus, un des plus ardents partisans de la guerre. Cet orateur, dans un discours éloquent, rappela les vexations que les peuples gaulois avaient endurées et celles qu'ils enduraient encore; il énuméra les griefs de la Gaule contre Rome, et conclut à de nouveaux armements pour l'achèvement de l'entreprise, déjà si avancée, de la délivrance de la patrie commune.

Un des chefs rèmes, Julius Auspex, parla pour la réconciliation avec Rome et pour le maintien de la paix, dont il dépeignit les avantages et les douceurs de manière à flatter les opinions de la majorité des auditeurs, qu'il chercha d'ailleurs à effrayer par le tableau formidable des immenses ressources de l'Empire romain opposé à la faiblesse des moyens que pourrait réunir toute confédération que les cités essaieraient de former; il termina en s'écriant: « Vous délibérez, et les Romains agissent; déjà les « légions sont sur vos têtes [1]. »

Ce discours pouvait servir à cacher la lâcheté sous une excuse honorable, l'utilité du pays; il fut applaudi et termina les hésitations de la majorité. On loua le courage de Valentinus et on suivit le conseil d'Auspex [2] : les Gaulois se résignèrent à reprendre leur joug.

Les légions romaines reprennent les armes et proclament Vespasien. — Défections. — Les Belges seuls continuent la guerre.

En se séparant, l'assemblée avait décidé qu'on écrirait aux Trévires et aux confédérés belges, afin de les engager à mettre bas les armes, et qu'on ferait en sorte de négocier pour eux une honorable capitulation. Mais les Trévires, toujours stimulés par Valentinus, gardèrent leur attitude hostile; toutefois, ni ce peuple ni ses alliés gaulois et bataves, qui persistèrent à vouloir soutenir la lutte, ne firent les efforts que sémblait exiger la force des armées romaines dirigées contre eux.—Le concert entre les chefs, qui, dans une telle situation, était indispensable, manquait absolument. D'un côté, Civilis, acharné à la poursuite de Labéo, s'éloignait de l'objet principal de sa noble tâche. Classicus n'agissait pas ou n'agissait que mollement. Tutor lui-même ne se tenait pas en mesure de fermer aux légions les débouchés des diverses routes que ces troupes avaient dû suivre. Tandis donc qu'on délibérait, soit dans l'assemblée nationale, soit dans les quartiers généraux des chefs insurgés, une des armées parties de l'Italie entrait dans les Gaules par Vindonissa. Tutor marcha à sa rencontre avec une armée composée de Trévires, de Vangions, de Caracates, de Tribokes, soutenus par un corps de vétérans romains, tiré de ces légions que la force avait contraintes de reconnaître l'Empire des Gaules. Les légionnaires de Tutor, réunis sous le nouveau drapeau, se battirent d'abord avec bravoure contre l'avant-garde ennemie, formée de troupes auxiliaires; mais dès qu'ils se trouvèrent face à face avec les légionnaires de Cérialis, ils ne purent se résoudre à combattre d'anciens frères d'armes, leurs compatriotes, et rejoignirent leurs vieilles enseignes. Cette défection entraîna la retraite ou la désertion des Vangions, des Caracates et des Tribokes; il ne resta au chef gaulois que les Trévires, avec lesquels il se retira à Bingium [1], au confluent du Rhin et de la Nave. Il pensait pouvoir y attendre en sûreté des secours, et il avait fait couper le pont sur la rivière qui le séparait de l'ennemi; mais les Romains ayant trouvé un gué surprirent le camp des Trévires et les forcèrent à prendre la fuite. Cette défaite causa la dispersion des confédérés, dont la plupart des chefs allèrent chercher un asile dans les cités neutres, afin de paraître avoir cessé la guerre les premiers.

La défaite essuyée par Tutor à Bingium eut encore pour fâcheux résultat de faire rentrer sous l'obéissance impériale les légions qui avaient été envoyées par Classicus dans la capitale des Trévires. Ces troupes s'empressèrent de prêter serment de fidélité à Vespasien, et, pour se mettre à couvert de la vengeance des généraux belges, elles se rendirent chez les Médiomatrikes, qui étaient restés fidèles aux Romains. Les Trévires irrités égorgèrent dans la prison où on les gardait Hérennius et Numisius : Tutor et Valentinus fermèrent les yeux sur ce massacre, afin de compromettre les Trévires de telle sorte qu'ils fussent dans l'obligation de combattre jusqu'à la mort.

Les choses en étaient à ce point, quand Cérialis arriva à Moguntiacum; il débuta par licencier les levées faites au nom de Vespasien dans la Gaule qui était restée soumise à l'Empire, et annonça qu'il saurait bien terminer la guerre avec les seules légions romaines. La présence de ce chef renommé par sa bravoure et son expérience électrisa en effet les légions et leur rendit toute leur audace; son langage plein de confiance disposa les Gaulois à une soumission d'autant plus grande que le renvoi de leurs soldats allégeait leurs charges.

Cérialis, à la tête de ses légions, auxquelles il réunit la garnison de Moguntiacum, marcha vers

[1] « Jam super caput legiones. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 69.

[2] Et Valentini animum laudabant, consilium Auspicis sequebantur. » Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 69.

[1] Aujourd'hui Bingen; la Nave (*Nava*) se nomme maintenant la Nahe.

Rigodulum[1], où Valentinus, avec un corps nombreux de Trévires, était fortement retranché dans un camp appuyé à la Moselle d'un côté, aux montagnes de l'autre côté, et défendu sur son front par un double fossé avec des barricades de rochers. Les Romains attaquèrent cette position avec une incroyable vigueur; le retranchement fut forcé, malgré la vigoureuse résistance des Trévires. Parmi les nombreux prisonniers se trouvait Valentinus lui-même, que Cérialis envoya au fils de l'Empereur, afin que celui-ci décidât de son sort.

Domitien était au moment de passer les Alpes, lorsqu'il apprit la victoire remportée sur les Trévires. Valentinus, enchaîné, fut amené devant lui; le patriote trévire conserva en présence du jeune tyran un visage plein de calme et de dignité. Domitien, après l'avoir interrogé lui-même, afin de mettre à l'épreuve son éloquence, qu'il avait entendu vanter, le condamna à mourir au milieu des tortures; mélange de cruauté et de curiosité bien digne du futur imitateur de Néron. Quelqu'un ayant dit à Valentinus pour l'insulter pendant son supplice, que sa patrie était domptée, « c'est, répondit-il, ce qui me console de mourir. »

La victoire de Bingium ouvrit aux Romains les portes d'*Augusta;* les soldats demandaient à grands cris le pillage de cette cité, la riche capitale des Trévires, la patrie de Classicus et de Tutor. Cérialis avait trop de portée dans l'esprit pour ne pas comprendre combien la clémence était plus propre que la rigueur à calmer l'esprit d'insurrection; il avait à conserver sa réputation d'homme modéré et sage : il n'hésita pas à faire usage de son autorité pour conserver cette ville puissante à l'Empire de Vespasien. — Dans le même temps, et d'après ses ordres, les légions des anciennes armées de la Germanie, qui, peu de temps auparavant, s'étaient retirées chez les Médiomatrikes, arrivèrent à *Augusta;* elles reparurent, accablées de honte et de repentir, au milieu de leurs anciens frères d'armes : ceux-ci partageaient la douleur de ces malheureux légionnaires; les uns et les autres demandèrent un pardon qui était trop utile pour être refusé. Cérialis venait de pardonner aux Trévires, il ne pouvait se montrer sévère envers des Romains. Pour calmer les peines de ces vieux soldats, il leur dit plusieurs fois : « N'accusons que le sort de tous les malheurs causés par la discorde des soldats et des chefs, ou par les artifices de l'ennemi. A mes yeux, légionnaires des anciennes armées du Rhin, votre service commence seulement du jour de votre serment à Vespasien; soyez fidèles désormais, ni l'Empereur ni moi nous ne songerons au passé. » Enfin, il défendit, sous des peines sévères, qu'il fût fait aucun reproche aux légionnaires ainsi amnistiés.

[1] Aujourd'hui Réol, sur la Moselle, à 4. l. N.-E. de Trèves.

La défaite des Trévires décida les Lingons à la soumission. Cérialis convoqua une assemblée des notables des deux peuples, et chercha, par le discours suivant, à faire renaître en eux des sentiments d'amitié pour le peuple romain.

« L'art de l'orateur m'a toujours été étranger; « c'est avec l'épée que j'ai défendu la tranquillité et « la puissance du peuple romain; mais, puisque les « paroles ont surtout de l'empire sur vous, et puis« que vous jugez les choses moins par leur nature « propre que par les discours des séditieux, je vais « vous faire part de quelques-unes de mes réflexions: « la guerre étant terminée, il sera plus utile à vous de « les entendre qu'à moi de vous les dire. — Quand les « généraux de Rome entrèrent sur votre territoire et « dans les autres contrées de la Gaule, ils y vinrent « appelés par vos ancêtres fatigués des dissensions « civiles et meurtrières et de la domination des Ger« mains, qui, arrivés d'abord sous prétexte de vous « secourir, avaient fini par réduire à l'esclavage et « leurs alliés et leurs ennemis. — Je ne vous parlerai « point de tous les dangers que nos légions ont couru « pour vous, de nos combats contre les Cimbres et « les Teutons, des exploits de nos généraux contre « les Germains, tous ces faits vous sont assez con« nus. Si les Romains se sont fixés sur le Rhin, ce « n'a pas été pour protéger l'Italie, mais de peur « qu'un nouvel Arioviste ne s'élevât encore sur vos « têtes. Croyez-vous que vous serez plus chers à « Civilis, aux Bataves et à tous ces peuples dont le « Rhin vous sépare que vos ancêtres ne l'étaient à « leurs ancêtres? Les mêmes motifs d'invasion ne « subsisteront-ils pas toujours? L'amour de vos « femmes et de vos biens, le désir de changer de « lieu attireront toujours les Germains : on les verra « toujours déserter leurs solitudes et leurs marais « pour se jeter sur ces Gaules si fertiles, pour asser« vir et vos champs et vos personnes.

« On fait aujourd'hui retentir à vos oreilles les « beaux noms de liberté, d'affranchissement; mais « jamais ambitieux chercha-t-il à asservir et à « dominer un peuple sans couvrir son ambition d'un « semblable voile?

« Toujours il y eut dans les Gaules des tyrans et « des guerres civiles jusqu'au moment où vous avez « accepté nos lois. Et nous, quoique fréquemment « insultés par vous, que vous avons-nous demandé à « titre de vainqueurs, sinon des contributions pour « la paix? Car, pour avoir la paix, il faut des sol« dats, pour des soldats il faut une solde, pour cette « solde des tributs; le reste est égal entre nous. Le « plus souvent des Gaulois commandent nos légions « ou gouvernent les provinces, celles de la Gaule

« comme celles du reste du monde. Nul privilége « n'existe pour nous, nulle exclusion pour vous. Si « nous avons de bons empereurs, vous en ressentez « également les avantages, quoique dans l'éloi- « gnement; s'ils sont cruels, ce sont les plus pro- « ches qui en souffrent le plus. On supporte la sé- « cheresse, les pluies excessives et les autres maux « de la nature, supportez de même les prodigalités « ou l'avarice de vos maîtres. Il y aura des vices tant « qu'il y aura des hommes; mais ces fléaux ne sont « pas éternels, et il arrive des temps plus heureux « qui dédommagent ceux qui ont souffert.—Pensez- « vous qu'asservis à Tutor et à Classicus vous joui- « rez d'un gouvernement plus modéré, ou qu'il « faille moins de tributs pour l'entretien des armées « qui vous défendront contre les Germains et les « Bretons? En effet, si (ce dont les dieux nous pré- « servent!) les Romains venaient à être chassés de la « terre, qu'y verrait-on, sinon la guerre universelle « des nations? Il a fallu huit cents ans d'une fortune « et d'une discipline constante pour élever l'Empire, « ce colosse immense : il ne peut être détruit sans la « ruine des destructeurs eux-mêmes. Alors le plus « grand péril sera pour vous, qui avez l'or et les « richesses, principales causes des guerres. Aimez « donc la paix et cette Rome qui se donne égale- « ment aux vainqueurs et aux vaincus. Instruits par « l'expérience, gardez-vous de préférer l'esprit de « révolte, qui vous perdrait, à la soumission, qui « assurera votre tranquillité [1]. »

Ce discours singulier fut écouté avec étonnement : les députés s'attendaient à des reproches et à des menaces. Ils se séparèrent, heureux d'en être ainsi quittes; et, comme on peut le supposer, aucune voix ne s'éleva pour essayer de répondre à la harangue du général victorieux.

Revers et constance de Civilis.

Après la prise d'Augusta et la soumission des Lingons, la guerre cessa d'être nationale pour devenir en quelque sorte personnelle. Cérialis reçut un message des deux principaux chefs de l'insurrection; Civilis et Classicus lui offrirent l'*Empire des Gaules*, à condition qu'il respecterait les limites des territoires qu'ils occupaient. Le général romain, sans répondre, envoya à Domitien la lettre et celui qui l'avait apportée.

Le sort de la Batavie et du territoire belge, libre encore, restait donc soumis aux chances des combats. Civilis et Classicus demandèrent de tous côtés des renforts que Cérialis laissa par négligence se réunir et arriver au camp des Gallo-Bataves. Quand le moment d'agir fut arrivé, Civilis appela en conseil les principaux chefs, et les engagea à délibérer sur la suite des opérations; on discuta avec chaleur diverses opinions.

Civilis, mécontent des dispositions des chefs gaulois, manifesta son avis sans ménagement : « Attendons, dit-il, l'arrivée des Germains; leur seule pré- « sence mettra en déroute un ennemi habitué à « redouter ces formidables soldats. Si nous combat- « tons sans eux, nous serons vaincus; les Gaulois, « dans cette lutte, n'ont plus ni bonne volonté ni « persévérance; l'élite de leur nation, les Belges « eux-mêmes sont tous ouvertement ou intérieure- « ment favorables aux Romains? » Tutor, blessé du langage hautain du chef batave, et convaincu de la résolution et du patriotisme de ses soldats, répondit : « Laissons de côté ces vaines récriminations! « songeons au but de notre entreprise; temporiser, « c'est laisser à l'ennemi le temps de se fortifier et « de réunir toutes les troupes attendues de plusieurs « points. — Faut-il, d'ailleurs, tant compter sur les « Germains, naturellement insoumis, indisciplinés, « volontaires, capricieux et surtout cupides. Les « Gaulois combattent pour la liberté, les Germains « combattent pour le butin; l'or et les présents des « Romains nous ôteront l'appui sur lequel on nous « propose de fonder nos espérances. Non, point de « lâche retard : mon avis est de se hâter. Cérialis ne « peut encore nous opposer que ces légions dégra- « dées par un double parjure; l'avantage facile « qu'elles ont obtenu récemment sur les soldats in- « disciplinés de Valentinus leur donnera une folle té- « mérité, d'autant plus fatale pour elles qu'elles au- « ront à combattre non plus des bandes mal armées, « conduites par un jeune homme plus occupé de « traits d'éloquence que d'actions de guerre, mais de « vieilles cohortes formées par Civilis et par Classi- « cus. A l'aspect seul de ces deux guerriers, le sou- « venir des défaites passées apparaîtra plus menaçant « et plus terrible aux légionnaires de Vetera, de No- « vesium et de Moguntiacum. Les Trévires et les « Lingons, qui ne sont retenus ni par le dévouement « ni par l'espoir d'un sort meilleur, reprendront les « armes, et leur secours vaudra celui des Germains. » Les chefs hésitaient encore; l'avis de Classicus, conforme à celui de Tutor, trancha toutes les difficultés; on se décida à attaquer immédiatement le camp romain.

Cérialis, absent du camp, était couché à *Augusta-Trevirorum* (Trèves), lorsqu'on vint lui annoncer que ses troupes venaient d'être dispersées; il refusa d'abord d'y croire, et accourut sur le théâtre du combat, où il reconnut lui-même l'étendue du désastre. Son habileté et sa bravoure réparèrent tout. Il courut aux fuyards, les harangua, les rallia, et les ramena au combat; à leur tour les Gallo-

[1] Tacit., *Hist.*, l. IV, c. 74.

Bataves furent vaincus, et leur camp tomba au pouvoir des Romains.

Ce revers n'abattit pas le courage des confédérés, bien que leur situation devînt de plus en plus critique. — Les Agrippiniens seuls, entrés malgré eux dans la ligue, profitèrent des circonstances pour renouer leurs anciennes relations avec Rome; afin de donner aux conquérants des garanties de leur retour sincère, ils massacrèrent tous les Germains habitant leur ville, et livrèrent à Cérialis la fille de Classicus, la femme et la sœur de Civilis, laissées chez eux comme gages d'une alliance qu'ils avaient juré de garder éternellement.

Le héros batave apprit cette trahison au moment où il était inquiet des mouvements d'une légion venant de Bretagne, et qui paraissait vouloir attaquer, soutenue par la flotte de transport, le côté de l'île des Bataves baigné par l'Océan; mais il eut bientôt l'avis que les Caninéfates avaient eux-mêmes attaqué la flotte et détruit la plupart des navires, tandis que la légion, débarquée dans le pays des Nerviens et des Tungres, recevait la soumission de ces peuples. Un parti de Nerviens, qui s'était armé spontanément pour la cause romaine, avait été battu par les braves Caninéfates. Dans le même temps, Classicus obtenait sur la cavalerie ennemie, près de Novesium, un avantage important.

L'arrivée de la légion britannique et des légions espagnoles avait doublé l'armée de Cérialis; les insurgés, ne recevant que peu de secours, étaient réduits presqu'aux seuls Bataves. Civilis tenta cependant encore de résister; il se retrancha dans le fort de Vetera, illustré naguère par la belle défense de la garnison romaine, et y soutint deux assauts. Il repoussa glorieusement la première attaque; mais, à la seconde, écrasé par la supériorité des forces ennemies, il fut forcé d'abandonner le fort et d'évacuer le territoire gaulois : il se retira dans l'île des Bataves.

Afin de s'y fortifier davantage, il détruisit la digue élevée par Drusus à l'endroit où le Rhin se divise en deux bras inégaux. Le plus faible, qui conserve le nom de Rhin, avait été grossi, selon les vues du général romain, au moyen de cette digue qui rejetait les eaux du côté de la Germanie. Civilis, dont l'intérêt était tout opposé, s'arrangea de manière à rejeter le plus fort courant entre l'île des Bataves et la Gaule, et à dessécher le bras qui, bornant l'île au nord, empêchait la communication avec la Germanie. Civilis, Tutor et Classicus, ainsi que cent treize sénateurs trévires, parmi lesquels on remarquait le préfet militaire Alpinus Montanus, passèrent chez les peuples germains pour y lever des troupes; ils en ramenèrent des renforts importants. Mais durant leur absence, l'île des Bataves avait été attaquée par Cérialis qui, ayant passé le Vahal, s'était emparé des principales positions défensives. Civilis essaya vainement de les reprendre.

Cérialis, à qui ces succès avaient inspiré une téméraire confiance, faillit en être cruellement puni. Après avoir visité les camps de Bonna et de Novesium, dont on relevait les retranchements pour l'hiver, le général romain revenait par eau sans escorte. Les Gallo-Bataves en furent avertis et projetèrent une surprise. Choisissant une nuit sombre, et s'abandonnant au fil de l'eau, ils s'approchèrent du camp romain et s'y introduisirent sans obstacle; ils coupèrent les cordes qui soutenaient les tentes, et purent égorger, sans éprouver de résistance, les soldats embarrassés dans les pavillons. Au même moment la flotte romaine était attaquée par un détachement gallo-batave, et les vaisseaux qui étaient à l'ancre furent pris. Le plus profond silence régna d'abord, mais dès que le carnage commença, les Gallo-Bataves poussèrent d'horribles clameurs pour augmenter l'épouvante. Les Romains éveillés, soit par les blessures qu'ils recevaient, soit par les cris des assaillants, se mirent en défense sans prendre le temps de se couvrir de leurs vêtements; la plupart n'avaient qu'un morceau d'étoffe autour du bras et leur épée à la main. Le général lui-même n'échappa aux Bataves que par un heureux hasard. Ceux-ci, voyant son étendard arboré sur une galère à trois rangs de rames, crurent que Cérialis s'y trouvait, et se retirèrent au point du jour emmenant cette trirème dont ils firent hommage à la prophétesse Velléda.

La cause des Bataves n'en était pas moins désespérée; Civilis tenta encore avec ses navires réunis un combat contre la flotte romaine; mais ce combat n'ayant eu aucun résultat, il se retira tout-à-fait découragé au-delà du Rhin.

Dès lors Cérialis s'attacha à compléter la soumission de la Batavie, où il eut la sage politique de ménager les propriétés de Civilis et de ses proches. Il employa tout ensemble les armes et les négociations pour terminer promptement la lutte. Il offrait la paix aux Bataves, à Civilis sa grâce, en même temps qu'il adressa à Velléda des émissaires chargés, à force de menaces, de promesses et surtout de présents, de la rendre favorable aux Romains.

Soumission de Civilis.—Fin de l'Empire des Gaules.

Ces moyens réussirent auprès de la prophétesse dont l'influence détacha la Germanie de la cause batave. Les concitoyens de Civilis perdirent dès lors tout espoir de succès et se déclarèrent pour la paix, de telle sorte que le général crut prudent de traiter

LXXXII

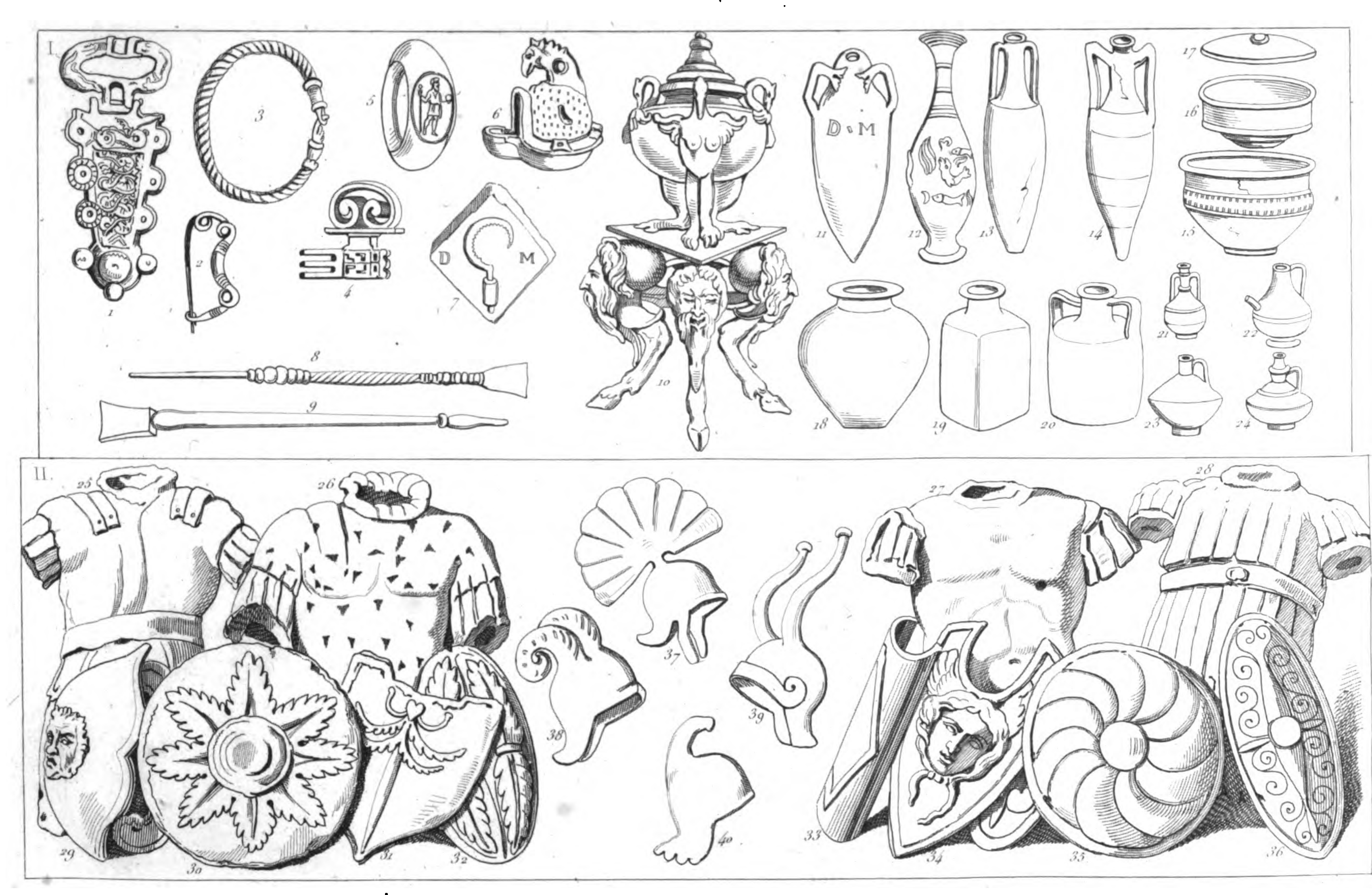


Marlinet del. Couché Sculp.

Défaite d'Attila.

LXXXI

Monuments Gallo-Romains.



I. *Ustensiles et Vases antiques.*

II. *Cashues Cottes d'armes et Bouchers antiques.*

lui-même avant eux, afin d'obtenir de meilleurs conditions. Il demanda une entrevue à Cérialis; cette entrevue eut lieu sur le pont du Vahal, qui à cette occasion fut coupé au milieu, et chacun des chefs se plaça à l'extrémité de la partie voisine de la rive où se trouvaient ses soldats. Civilis parla le premier:

« Je n'entreprendrais point, dit-il, de justifier ce « que j'ai fait si j'étais devant un lieutenant de Vitel- « lius; car à ses yeux ma conduite ne pourrait ob- « tenir de pardon, ni mon discours de créance. Les « inimitiés et les hostilités ont été continuelles entre « Vitellius et moi; Vespasien, au contraire, a eu de « tout temps mes hommages; avant d'être élevé à « l'Empire, il m'honorait du titre d'ami. C'est pour « le servir que dans ses lettres Antonius Primus « m'exhortait à la guerre, de peur que les légions « de Germanie et les troupes de la Gaule ne fran- « chissent les Alpes pour aller secourir Vitellius. Si « j'ai pris les armes, c'est parce qu'Antonius par « écrit et Hordéonius de vive voix m'y ont engagé. « Je n'ai fait en Germanie que ce qu'ont fait Mucien « en Syrie, Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie, « et Cérialis lui-même aux portes de Rome. L'in- « térêt de Vespasien, les vives sollicitations de ses « amis, m'ont seuls poussé à la guerre; nul n'a plus « que moi contribué à la fortune du nouvel Empe- « reur. » Le système de justification de Civilis roula tout entier sur ces arguments, et il rejeta les suites qu'avait eues son insurrection *toute en faveur de Vespasien* dans l'origine, sur les dispositions populaires et sur la force des circonstances qu'il n'avait pas dépendu de lui de maîtriser.

Le général romain ne voulait qu'un prétexte pour pardonner; il se contenta de ces faibles raisons. Il lui importait de clore cette pénible campagne, et il avait des gages suffisants de la tranquillité future du pays. Civilis obtint donc la permission de rentrer dans ses foyers et d'y vivre paisiblement.

Ce pardon généreux et politique ne s'étendit pas sur les chefs gaulois; Classicus, Tutor, Alpinus Montanus et d'autres chefs trévires et lingons, avaient montré pour l'indépendance de leur patrie un zèle qui les désignait aux vengeances des oppresseurs irrités; ils ne pouvaient pas comme Civilis faire valoir un dévouement passager à Vespasien. La plupart de ces malheureux patriotes durent aller demander un asile aux nations de la Germanie; plusieurs se donnèrent la mort; ceux qui tombèrent entre les mains du vainqueur expirèrent dans les supplices. Vespasien fit faire des recherches scrupuleuses dans chaque cité des Gaules, contre tous ceux qui avaient marqué dans la dernière insurrection, et sacrifia tout ce qui restait dans les hautes classes de partisans de l'ancien ordre de choses, et d'ennemis du joug romain. Ce fut alors que de misérables délateurs lui livrèrent le malheureux Sabinus et l'héroïque Éponine.

Après cette tentative avortée de fonder un empire particulier, les destinées de la nation gauloise devaient se trouver pour long-temps fixées. Une nouvelle religion, de nouvelles lois, vont changer les mœurs et donner aux esprits une autre direction. Le pouvoir politique et l'ardeur guerrière y seront remplacés par cette puissance active et forte sans violence que donnent les lettres, les sciences et les arts. La Gaule reprendra ainsi sa supériorité sur Rome même.

CHAPITRE IV.

LA GAULE SOUS LES VESPASIENS ET LES ANTONINS. — CHRISTIANISME.

Vespasien; Titus; Domitien.—Domitien fait arracher les vignes de la Gaule (de l'an 70 à l'an 96). — La Gaule sous les Antonins. —Nerva; Trajan; Antonin.—Prospérité.—Monuments (de l'an 96 à l'an 161).—Marc-Aurèle; Commode.—Introduction du christianisme.—Persécutions.—Martyrs (de l'an 161 à l'an 193).—Martyrs de Lyon et de Vienne.—Autres persécutions.—Progrès du christianisme.—Générosité et conversion de Léocade. — Tentation et faiblesse d'Urbicus.— Injuriosus et Scolastique. — Organisation des Églises chrétiennes.—Clergé; fidèles; etc.

Vespasien; Titus; Domitien. — Domitien fait arracher les vignes de la Gaule (de l'an 70 à l'an 96).

La condamnation d'Éponine et de Sabinus dut entacher, aux yeux des Gaulois, la gloire de Vespasien; mais sous le règne de cet empereur, qui dura plus de neuf ans, la Gaule ne fut le théâtre d'aucun autre soulèvement populaire que celui dont nous venons de raconter la fatale issue; elle n'eut à redouter aucune guerre étrangère. Comme toutes les autres provinces de l'Empire, elle prospéra soumise à une administration sage et modérée. L'Aquitaine eut même l'avantage d'être régie spécialement par un homme que ses vertus auraient rendu digne d'avoir vécu dans les plus beaux temps de la République; nous voulons parler d'un Gaulois d'origine romaine, du proconsul Julius Agricola, beau-père de l'historien Tacite, et né dans la Gaule provinciale. Ce grand homme, après avoir administré pendant trois ans la province aquitanique, passa dans l'île de Bretagne, où il obtint de grands succès militaires. Ces succès mêmes le rendirent suspect à Domitien, alors devenu empereur, qui le rappela à Rome, en lui ordonnant de n'y rentrer que la nuit, afin que les acclamations populaires ne fissent pas de son retour une espèce de triomphe. Agricola obéit à l'ordre de l'Empereur: il alla volontairement finir ses jours dans une honorable retraite.

Vespasien eut pour successeur son propre fils Titus, dont le règne, d'environ deux années, fut si court pour le bonheur du monde romain. La Gaule continua à voir son commerce s'accroître, son industrie se développer, et son agriculture prospérer. La première atteinte à cette prospérité fut portée par Domitien, frère et successeur de Titus, qui, à la suite d'une grande famine, croyant ou feignant de croire que la culture de la vigne faisait négliger celle du blé, ordonna d'arracher la moitié des vignes plantées dans la Gaule. Cette mesure ruina une grande partie de la population gauloise, mais il ne paraît pas qu'elle ait excité de soulèvements; la domination romaine était alors trop bien affermie pour qu'on songeât à secouer le joug[1]. Le peuple, obligé de se soumettre, se vengea du moins par des sarcasmes. Lors de la promulgation de l'édit, un certain Apollonius s'écria : « Domitien agit « avec inconséquence, il châtre la terre au moment « où il rend la virilité aux hommes ; » faisant ainsi allusion à un autre édit du même empereur, qui défendait de mutiler les jeunes garçons pour en faire des eunuques.

Montesquieu pense que la proscription des vignes avait pour cause *la crainte que l'envie du vin n'attirât les Barbares dans les Gaules, comme il les avait autrefois attirés en Italie.* En présentant l'histoire de la Gaule primitive, nous avons dit (pag. 12 et 13) ce qu'il fallait penser de cette prétendue cause des invasions gauloises en Italie. On voit, d'ailleurs, par le témoignage de Trébonius, que l'édit de l'Empereur n'était pas rendu pour la Gaule seule. C'était une mesure générale pour l'Empire.

Néron avait été le dernier empereur de la famille d'Auguste; en Domitien s'éteignit la race de Vespasien. Deux monstres couronnés terminent ainsi la liste des princes des deux premières familles impériales.

La Gaule sous les Antonins.—Nerva ; Trajan ; Adrien ; Antonin.—Prospérité.—Monuments (de l'an 96 à l'an 161).

L'élection du nouvel Empereur n'occasionna aucun trouble; elle fut faite directement par le Sénat romain et obtint l'adhésion des armées et de tous les peuples qui relevaient alors de l'Empire. Nerva, choisi par les sénateurs, était un vieillard respectable qui n'avait point ambitionné cette haute dignité; il se trouvait dans la Gaule, chez les Séquanes, lorsqu'il apprit son élévation à l'Empire; il accepta le sceptre comme un fardeau; mais sentant combien son âge avancé lui laissait peu d'énergie pour faire le bien et pour empêcher le mal, il se hâta d'adopter Trajan qui l'aida à supporter le poids du gouvernement, et fut son successeur. Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle, sont avec Commode, que nous voudrions n'avoir pas à citer, les six empereurs auxquels on a donné le nom d'*Antonins*. Les cinq premiers offrirent le spectacle unique de cinq empereurs tous dignes de louanges, bien qu'à des degrés différents. Leurs règnes, qui remplirent l'espace de quatre-vingt-deux années, forment une époque prospère et glorieuse, durant laquelle toutes les provinces de l'Empire jouirent d'une paix intérieure non interrompue, illustrée par de grands travaux et de magnifiques monuments.

Trajan se trouvait à Cologne lorsqu'il apprit la mort de son père adoptif, et fut salué du titre d'Empereur. Ce fut à Cologne, sans doute, que revêtu pour la première fois des ornements impériaux il s'écria, en élevant l'épée qu'il allait confier au chef de la garde prétorienne : « Pour moi si je gouverne bien; contre moi si je deviens un tyran. »

Les guerres avec les Daces, les victoires sur les Parthes, ainsi que les autres expéditions militaires de Trajan, dont le règne fut marqué par des conquêtes, appartiennent à l'histoire de l'Empire romain et ne peuvent trouver place dans une histoire de la Gaule.

Adrien, qui fut moins heureux que Trajan dans ses entreprises guerrières, s'occupa spécialement de la Gaule, dont il visita successivement les diverses provinces, et où il signala sa présence par des actes de justice et de bienfaisance. Malgré une longue paix on comptait dans la Gaule, à cause des exigences permanentes du fisc et de la multiplicité des impôts, un grand nombre de citoyens obérés de dettes. Adrien leur accorda des secours considérables, et libéra tous ceux qui étaient débiteurs du

[1] Il paraît cependant que des réclamations furent adressées à l'Empereur, et que toutes ne furent pas sans résultat. Voici ce que nous lisons dans l'*Histoire de Vienne,* que nous avons eu déjà occasion de citer.

« Pendant la durée de son seizième consulat (an 92), une disette de grains se fit sentir dans tout l'Empire; Domitien, pour prévenir le retour de ce fléau, ordonna, par un édit, qu'on ne planterait plus de vignes en Italie, et que dans les provinces on arracherait au moins la moitié de celles qui existaient.

« Les principaux produits agricoles de Vienne et de la majeure partie de la Province viennoise consistent dans les récoltes des vignobles; et ceux situés sur les coteaux le long du Rhône fournissent des vins justement renommés.

« Une députation du Sénat de Vienne se rendit auprès de l'Empereur, pour lui représenter le mauvais effet que produirait l'exécution de la mesure qu'il avait ordonnée.

« Les principales villes d'Asie lui envoyèrent aussi une ambassade solennelle sur le même objet.

« Enfin Domitien comprit que son édit ne servirait qu'à ruiner certaines localités où la culture des grains ne saurait réussir. Cependant, et depuis lors, on ne planta plus de nouvelles vignes dans la Province viennoise sans une autorisation du Sénat de Vienne, approuvée par le proconsul de la Province. »

trésor impérial. On attribue à cet empereur, ainsi qu'à Antonin son successeur, plusieurs des monuments antiques qui ornent encore les villes de la Gaule méridionale, tels que la Maison Carrée de Nîmes, qu'on prétend avoir été une basilique élevée par Adrien en l'honneur de Plotine, femme de Trajan. Le cirque, la tour Magne, le temple de Diane à Nîmes, le magnifique aqueduc, appelé aujourd'hui le Pont du Gard, l'arc de Cavaillon, l'arc de Carpentras, etc. [1].

Une preuve des bienfaits d'Adrien envers la Gaule se trouve dans les médailles de cet empereur, qui portent pour exergue : *Restitutori*, ou bien *Conservatori Galliæ*. Ces mots justes, sans doute, pour Adrien, sont devenus plus tard une épithète banale, donnée aussi à d'autres empereurs.

Antonin, qui fut le fils adoptif d'Adrien, était Gaulois. Nîmes peut s'enorgueillir de lui avoir donné le jour. Son règne, qui dura vingt-deux années, s'écoula dans une longue paix. Toutes les parties de l'Empire éprouvèrent les effets de sa bonne administration et de sa justice équitable. La Gaule surtout fut l'objet de sa prédilection ; il y fit élever de nombreux édifices publics, il y établit des camps pour les légions, il y édifia des forts pour préserver les frontières des invasions germaines, il y fit creuser des ports des canaux, ouvrir des routes, enfin il rebâtit Narbonne qui avait été détruite par un incendie.

Marc-Aurèle ; Commode (de l'an 161 à l'an 193).

Fils adoptif d'Adrien, Antonin fut le père adoptif de Marc-Aurèle, qui a laissé le souvenir d'un philosophe et d'un homme de bien sur le trône, mais auquel Sulpice-Sévère attribue les premières persécutions des chrétiens de la Gaule. Il est plus probable que ces persécutions émanèrent de Lucius Vérus, neveu d'Adrien, frère adoptif de l'Empereur, et que, pendant quelques années, il avait associé à l'Empire.

Avant de raconter cette persécution ainsi que l'introduction du christianisme dans les Gaules, il convient, pour ne pas interrompre notre récit, de dire quelques mots du fils infâme du vertueux Marc-Aurèle. Un auteur moderne [2] a justement fait remarquer qu'aucune période historique ne présente une succession de bons et grands hommes sur le trône semblable à celle qu'offre la période de Vespasien à Commode. « Deux monstres, Domitien et Commode, l'interrompent et le terminent : tous deux, corrompus par une éducation reçue au pied du trône, succédèrent à leur vertueux père. Cette même succession naturelle donna un seul homme de bien au trône du monde, Titus, qu'on nomma les *délices du genre humain*, mais qu'un règne de deux ans seulement avait à peine éprouvé suffisamment. Tous les autres furent appelés au trône par une élection glorieuse sanctionnée par les rites de l'adoption, pour laquelle le prince consultait la voix de l'opinion publique et transmettait volontairement son sceptre au plus digne. »

Après un règne de treize ans, durant lequel il ne se passa dans les Gaules rien qui soit à rappeler, mais qui fût marqué par les progrès du christianisme et l'introduction de l'hérésie dans la Narbonnaise, Commode, dit un historien, reçut de la main d'une de ses concubines la mort qu'il avait donnée à plusieurs des membres de sa famille et à un grand nombre de gens de bien.

Introduction du christianisme — Persécutions.

Le christianisme avait commencé à s'étendre dans les Gaules sans doute plus d'un siècle avant que l'histoire en fasse mention. Ponce Pilate, exilé à Vienne, avait pu raconter aux Allobroges les actions de celui qu'il considérait comme un juste et de la condamnation duquel il s'était *lavé les mains*. Il est probable que, persécutés par Néron, les chrétiens de l'Italie étaient venus chercher un refuge par-delà les Alpes. Tant qu'ils furent trop peu nombreux pour porter ombrage aux partisans de l'ancien culte, les magistrats fermèrent les yeux, satisfaits si les adorateurs du nouveau Dieu ne se permettaient pas d'actes susceptibles de troubler l'ordre public, et contraires aux lois de l'Empire. L'Empereur Trajan, dans une lettre célèbre adressée à Pline, avait tracé cette règle de conduite aux agents de son gouvernement : Antonin avait même paru favorable aux chrétiens [1]. Les officiers impé-

[1] En donnant la description détaillée de ces divers monuments dans l'explication des planches de la *France historique et monumentale*, nous tâcherons d'indiquer l'époque la plus probable de leur érection.

[2] M. Simonde de Sismondi, *Histoire de la chute de l'Empire romain*.

[1] La lettre de Trajan avait été provoquée par une lettre de Pline le jeune, qui, en sa qualité de gouverneur de province, avait été chargé de poursuivre la religion nouvelle. Voici la lettre de Pline *:

« C'est mon usage constant, grand prince, de vous consulter sur tous mes doutes ; qui peut mieux que vous, en effet, résoudre les difficultés qui m'arrêtent : je n'ai jamais été appelé à l'instruction ni au jugement d'aucune affaire criminelle pour cause de christianisme ; ainsi j'ignore ce qui mérite d'être puni pour ce crime, et jusqu'où l'on doit porter soit la rigueur de la peine soit l'exactitude des recherches. De là mon embarras à me prononcer sur bien des chefs. Faut-il faire une distinction entre les âges ? La jeunesse et l'enfance même doivent-elles être punies avec la même rigueur que tout le reste ? Le repentir peut-il mériter le pardon, ou bien quiconque a été chrétien n'a-t-il rien à espérer en cessant de l'être ? Est-ce le nom seul qu'il faut punir, quand même il serait exempt de crime, ou les crimes doivent-ils faire tout l'odieux du nom ? Telles sont les questions que j'ose vous adresser : voici la con-

* Plin., Epist., l. x.

riaux chargés de l'administration de la Gaule ne devinrent sévères que lorsque le christianisme, inaperçu dans son origine, eut pris assez de consistance pour offrir l'aspect d'une nouvelle religion, tendant à s'élever sur les ruines de l'ancienne. On voit en effet que, dès avant le règne de Marc-Aurèle, plusieurs disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, entre autres Pothin et Irénée étaient venus prêcher dans la Gaule. Pothin s'occupa de la conversion des habitants de Lugdunum, et fut martyrisé à l'âge de quatre-vingt-dix ans. D'autres chrétiens en grand nombre furent tirés des prisons et livrés aux bêtes du cirque.

Martyrs de Lyon et de Vienne.

Quelques fragments de Grégoire de Tours[1] feront connaître les premiers temps du christianisme dans la Gaule, mieux que toutes les inductions qu'il serait possible de tirer des récits du petit nombre d'auteurs qui se sont occupés de l'histoire de cette époque.

« Dans les Gaules, un grand nombre de chrétiens reçurent, pour le nom du Christ, la précieuse et brillante couronne du martyre; l'histoire de leurs souffrances nous a été conservée fidèlement jusqu'à ce jour.

« Le premier fut Pothin, évêque de la ville de Lugdunum, qui, plein de jours, subit, pour le nom du Christ, divers supplices. Saint Irénée, successeur de ce martyr, et qui avait été envoyé dans cette ville par saint Polycarpe, se distingua par une admirable vertu; en un court espace de temps, et par ses prédications, il rendit chrétienne la ville tout entière. Une persécution s'étant élevée (sous l'em-

duite que j'ai tenue, en attendant, à l'égard de ceux qu'on a traduits à mon tribunal comme chrétiens.

« Je les ai interrogés sur leur religion, et lorsqu'ils me répondaient qu'ils étaient de la foi du Christ, je leur réitérais une seconde, une troisième fois la même question, en les menaçant de la mort; ceux qui ont persisté, je les ai envoyés au supplice; car, sans examiner si la doctrine qu'ils professaient était criminelle, je n'ai pas douté qu'au moins leur opiniâtreté et leur obstination invincible ne méritassent une punition exemplaire. Parmi ceux qui ont poussé le fanatisme jusqu'à cet excès, il s'est trouvé quelques citoyens romains, que j'ai séparés des autres pour les envoyer à Rome.

« Mon attention à poursuivre cette classe de coupables en a multiplié le nombre, comme il arrive ordinairement, et m'en a fourni de nouveaux à condamner.

« On m'a remis un mémoire anonyme contenant une longue série de noms; mais ceux qui m'étaient ainsi déférés ont nié qu'ils fussent ou qu'ils eussent jamais été chrétiens; et, en effet, ils ont offert de l'encens et des libations à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec la statue des divinités; enfin ils ont maudit celui qu'ils appellent Christ. Sur ces preuves, j'ai cru devoir les renvoyer de l'accusation, d'après l'opinion générale qu'on ne peut rien obtenir de semblable de ceux qui sont vraiment chrétiens.

« Il s'en est trouvé d'autres qui ont d'abord avoué qu'ils étaient chrétiens et l'ont nié ensuite; d'autres encore qui ont reconnu l'avoir été autrefois, mais qui ont déclaré ne l'être plus depuis trois ans, depuis un long espace, quelques-uns depuis vingt ans : tous ont adoré votre image et les statues des dieux, tous ont consenti à renier le Christ.

« Au reste, ils protestaient que toute leur faute ou leur erreur avait consisté à s'assembler un jour marqué, avant le lever du soleil, et à honorer le Christ comme un dieu, à chanter des hymnes à sa louange, et à s'engager par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni vols, ni violences, ni adultères, à ne jamais manquer à la foi promise, à ne pas retenir les dépôts qui leur seraient confiés; après quoi, ils se retiraient et se rassemblaient ensuite de nouveau pour prendre ensemble une nourriture commune et innocente, ajoutant qu'ils s'étaient même abstenus de ces pratiques depuis la publication de l'édit: j'ai défendu les assemblées, conformément à vos ordres. Pour m'assurer pleinement de la vérité de ces faits, j'ai mis à la question deux femmes esclaves, et je n'ai découvert en elles d'autres crimes qu'une superstition pleine de travers et de folie.

« Par ces considérations, j'ai suspendu mes poursuites et j'ai pris le parti de vous consulter, d'autant plus que le nombre que je me trouverais en devoir de rechercher et de punir est immense et embrasse des personnes de tout âge, de toute sexe et de toute condition. Non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes sont atteints de cette contagion... »

L'Empereur répondit :

« Vous avez agi comme vous le deviez, mon cher Pline, dans le jugement de ceux qu'on a traduits devant vous comme chrétiens. Il n'est pas possible d'établir une loi générale et une forme de procédure qui s'applique à tous les cas; cependant il est bon de fixer des règles. Il ne faut pas faire de recherches pour découvrir les coupables; seulement, s'ils sont amenés à votre tribunal et convaincus, vous devez les punir avec cette restriction : s'il s'en trouve qui nient être chrétiens et prouvent leur déclaration par des effets, c'est-à-dire en adorant nos dieux, quand même le passé déposerait contre eux, leur repentir doit leur valoir le pardon. Quant aux mémoires anonymes, il ne faut jamais y avoir égard, dans quelque matière que ce soit; c'est un genre de témoignage d'un trop funeste exemple, et qui ne convient pas à notre temps. »

Malheureusement la volonté éclairée et la sagesse de l'Empereur furent sans effet contre la superstition de la populace païenne, qui, sans doute à l'instigation des prêtres de l'ancien culte, rendait les sectateurs du Christ responsables de tous les désastres publics, ouragans, inondations, incendies, pestes, famines, etc., et qui se soulevait fréquemment pour obliger les gouverneurs des provinces et les magistrats des cités à sévir contre les chrétiens. Les émeutes populaires donnaient le signal des persécutions.

Plus hardi ou plus humain, l'empereur Antonin prit la défense des chrétiens. Non seulement il ne les tourmenta point dans l'exercice de leur culte, mais il les mit même à l'abri de l'aveugle fureur du peuple et de la persécution des magistrats. Souvent la multitude, qui obéit si facilement aux impressions de la haine et du fanatisme, éclatait contre les chrétiens et massacrait quelques victimes. Ce furent ces violences qui déterminèrent un des plus courageux orateurs de l'Église grecque à présenter lui-même à l'Empereur une apologie des martyrs. Antonin en fut touché; du moins est-il certain qu'il envoya des rescrits à plusieurs villes de la Grèce, pour y faire cesser ces soulèvements barbares contre des innocents. La plupart de ces rescrits sont perdus; mais nous avons encore celui qu'il adressa aux peuples de l'Asie-Mineure; on y voit tout l'intérêt qu'il porte aux chrétiens : il les loue de la fidélité qu'ils gardent à leur dieu et du courage avec lequel ils bravent la mort. Ce rescrit se termine par une déclaration solennelle que le nom de chrétien n'est pas un titre à la persécution, et par un ordre donné à chaque préteur d'absoudre tout individu amené devant son tribunal pour ce soi-disant crime, et de punir les délateurs.

[1] Grég. de Tours, *Hist. des Francs.*—Collect. Guizot.



pereur Marc-Aurèle), le démon suscita, par la main du tyran, de telles guerres dans ce pays, un si grand nombre de fidèles furent égorgés parce qu'ils confessaient le nom du Seigneur, que des fleuves de sang chrétien coulaient sur les places publiques, et que nous ne pourrions dire le nombre ni les noms des martyrs : le Seigneur les a écrits sur le livre de vie. Le bourreau ayant fait infliger, en sa présence, d'horribles supplices à saint Irénée, le consacra ainsi à Notre-Seigneur, Jésus-Christ. Après ce saint évêque, on fit périr quarante-huit martyrs dont le premier fut, dit-on, Vettius Epagatus. »

Grégoire de Tours paraît avoir confondu la persécution qui fit périr Irénée sous l'empereur Sévère (en 202) avec celle dont fut victime Pothin (de 161 à 164) sous l'empereur Marc-Aurèle. Nous possédons d'ailleurs, sur cette dernière persécution, un document précieux et qui montre avec de vives couleurs quels étaient alors le sort misérable des chrétiens et l'acharnement féroce des païens. C'est une lettre des Églises de Vienne et de Lugdunum aux Églises d'Orient. On sait qu'alors sous le nom d'*Église*, on désignait la généralité des fidèles d'une même ville ou d'une même province.

Cette lettre, dont nous allons citer quelques fragments, est écrite en grec et porte pour inscription : *Les serviteurs de Jésus-Christ qui demeurent à Vienne et à Lugdunum dans les Gaules, aux frères d'Asie et de Phrygie qui ont la même foi et la même espérance : paix, grâce et gloire de la part de Jésus-Christ, Notre-Seigneur*[1].

« ... La haine des païens était telle contre les chrétiens, qu'ils les chassaient des maisons particulières, des bains, de la place publique, et qu'ils ne voulaient pas qu'aucun d'eux parût en quelque lieu que ce fût. Les plus faibles prirent la fuite, les plus fermes s'exposèrent à tout souffrir. D'abord le peuple s'emporta contre eux, les frappa et leur jeta des pierres. Ensuite on les mena dans la place, où ils furent interrogés publiquement par le tribun et les magistrats de la ville ; et là, ayant confessé qu'ils étaient chrétiens, ils furent mis en prison jusqu'à l'arrivée du gouverneur qui était alors absent. Quelques jours après, le gouverneur étant arrivé, ils lui furent présentés. Mais ce juge passionné les traita avec tant de rigueur, que Vettius Epagatus, jeune homme d'une rare sagesse, d'une grande innocence de mœurs et d'un zèle admirable, demanda à être écouté pour défendre les chrétiens, et prouver la fausseté de tout ce qu'on débitait contre eux. Le gouverneur, au lieu de recevoir sa requête, se contenta de lui demander s'il était chrétien. Vettius le confessa à haute voix, et fut mis au nombre des martyrs, avec le titre d'*Avocat des chrétiens*.

« L'exemple de ce jeune homme si zélé inspira du courage à plusieurs ; mais il y en eut dix qui cédèrent par faiblesse, étant mal préparés au combat. Leur chute causa une sensible douleur à ceux qui demeuraient fermes, et affaiblit ceux qui, n'étant pas encore arrêtés, assistaient les martyrs, et ne les quittaient point malgré tout ce qu'il y avait à souffrir. Tous les fidèles étaient dans de grandes alarmes, à cause de l'incertitude de la persévérance : les tourments ne les effrayaient pas ; mais ils envisageaient la fin, et appréhendaient que quelqu'un ne succombât. On faisait tous les jours une recherche exacte des chrétiens, en sorte qu'on arrêta tous les meilleurs sujets des deux églises, ceux qui soutenaient les autres. Avec les chrétiens on prit aussi quelques païens qui les servaient ; ces esclaves, craignant les tourments qu'ils voyaient souffrir à leurs maîtres, déposèrent, à la sollicitation des soldats, que les chrétiens mangeaient des enfants et commettaient des incestes. Ces calomnies, que l'on répandait contre les chrétiens, excitèrent contre eux la rage des païens d'une manière si étrange, que ceux qui auparavant conservaient encore avec eux quelque liaison, s'emportaient alors et témoignaient les détester. Ceux que la fureur du peuple, du gouverneur et des soldats attaqua le plus violemment, furent Sanctus, diacre, natif de Vienne ; Maturus, néophyte ; Attale, originaire de Pergame, qui avait toujours été le soutien des Églises des Gaules, et une fille nommée Blandine, qui était esclave. Les fidèles craignaient qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser, à cause de la faiblesse de son corps. Cependant elle lassa ceux qui, l'un après l'autre, lui firent souffrir toutes sortes de tourments depuis le matin jusqu'au soir. Ils se confessaient vaincus, ne sachant plus que lui faire : ils étaient même étonnés qu'elle respirât encore. Mais le témoignage qu'elle rendait à Jésus-Christ la renouvelait ; son rafraîchissement et son repos était de dire : « Je suis chrétienne ; il ne se fait point de « mal chez nous. » Ces paroles semblaient la rendre insensible.

« Le diacre Sanctus souffrit aussi des tourments incroyables. Les païens espéraient lui faire proférer quelque parole indigne de lui ; mais il eut une telle fermeté, qu'il ne leur dit ni son nom, ni sa nation, ni la ville d'où il était, ni s'il était libre ou esclave. A toutes ces questions, il répondit en latin : « Je suis chrétien. » On ne put en tirer autre chose. Le gouverneur et les bourreaux en furent si irrités que, ne sachant plus que lui faire, ils lui appliquèrent, sur les endroits du corps les plus sensibles, des lames de cuivre embrasées. Ainsi brûlé, il de-

[1] *Hist. ecclésiast.* de Fleury, IIe siècle, art. 2, § 5. Nous nous servons de sa traduction.

meurait immobile et ferme dans la confession. Son corps n'était que plaies et meurtrissures; de sorte qu'il n'y paraissait plus de figure humaine.... »

Après avoir raconté le martyre de Pothin et de Biblis, femme héroïque qui s'écriait au milieu des tortures : « Comment mangerions-nous des enfants, « nous à qui il n'est pas même permis de manger le « sang des bêtes [1] ? » la lettre continue.

« On tira de prison quatre martyrs, pour les exposer aux bêtes en un spectacle. Ce furent Maturus, Sanctus, Blandine et Attale. Maturus et Sanctus passèrent de nouveau par tous les tourments, comme s'ils n'avaient rien souffert auparavant : ils furent traînés par les bêtes. On leur fit souffrir tous les supplices que le peuple furieux demandait par divers cris, et surtout la chaise de fer, où on les fit rôtir, en sorte que l'odeur incommodait les spectateurs; mais la fureur des païens ne faisait qu'augmenter. Enfin ces deux martyrs furent immolés, ayant tenu lieu, dans ce spectacle, de tous les divers combats des gladiateurs. — Blandine fut attachée à une pièce de bois, pour être dévorée par les bêtes; et ce spectacle encourageait les martyrs, à qui elle représentait le Sauveur crucifié. On la traitait ainsi, parce qu'elle était esclave. Aucune des bêtes ne lui fit mal; elle fut détachée et remise en prison.—Le peuple demandait Attale, qui était fort connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre avec un écriteau devant lui, où était, en latin : « C'est le chré« tien Attale. » Les païens frémissaient contre lui; mais le gouverneur ayant appris qu'il était citoyen romain, le fit remettre en prison avec les autres, afin d'attendre la réponse de l'Empereur, à qui il avait écrit à son sujet....

« Cependant la réponse de l'Empereur vint. Elle portait que l'on fit mourir ceux qui confesseraient, et que ceux qui nieraient fussent mis en liberté. Le gouverneur fit donc couper la tête à tous ceux qui étaient citoyens romains, et les autres furent envoyés aux bêtes. Il interrogea de nouveau ceux qui étaient tombés, croyant n'avoir qu'à les renvoyer; mais, contre l'attente des païens, ils confessèrent la foi, et furent joints à la troupe des martyrs. Quelques-uns persévérèrent dans leur apostasie; mais ils n'avaient jamais eu une véritable foi, ni conservé avec soin l'innocence de leur baptême, ni craint véritablement Dieu, et avaient déshonoré la religion chrétienne par leur conduite.

« Pendant l'interrogatoire, un chrétien, nommé Alexandre, Phrygien de nation, et médecin de profession, étant près du tribunal, faisait des signes à ceux que l'on interrogeait, pour les exciter à confesser Jésus-Christ, et se donnait tant d'action, qu'*il ressemblait à une femme en travail*. Tous les païens le remarquaient, et étaient indignés de voir que ceux qui avaient nié confessaient alors. Ils s'élevèrent contre Alexandre, et l'accusèrent d'être cause de ce changement. Le gouverneur l'interrogea aussitôt, et, voyant qu'il était chrétien, il le condamna aux bêtes. Alexandre entra le lendemain dans l'arène avec Attale; et, ayant beaucoup souffert dans l'amphithéâtre, ils moururent tous deux d'un coup d'épée. Alexandre ne jeta pas un soupir et ne dit pas un mot, se contentant de s'entretenir avec Dieu dans son cœur. Attale étant mis sur la chaise de fer, comme son corps brûlait, et que l'odeur de sa graisse s'élevait, il dit au peuple : « Voilà « ce qui est vraiment manger des hommes ! » faisant ainsi allusion aux calomnies répétées contre les chrétiens.

« Après eux tous, le dernier jour des gladiateurs, Blandine fut également amenée avec un jeune homme de quinze ans, nommé Ponticus. On les avait conduits tous les jours à l'amphithéâtre, afin que le spectacle du supplice des autres contribuât à les affaiblir; mais ils demeurèrent fermes. — Le peuple entra en fureur, et, sans avoir égard ni à l'âge de l'un, ni au sexe de l'autre, il demanda qu'on leur fît souffrir les plus grands tourments; mais les deux chrétiens allaient à la mort avec plus de joie qu'à un festin. Le jeune Ponticus étant mort, Blandine, après avoir été déchirée à coups de fouets, et assise sur la chaise ardente, fut enfermée dans un filet et exposée à un taureau furieux, qui long-temps la foula aux pieds ou la secoua avec ses cornes; mais la foi qui la soutenait, et son amour pour Dieu, semblaient la rendre insensible. Enfin elle fut égorgée, et les païens avouaient qu'ils n'avaient jamais vu une femme tant souffrir.... »

Deux des principaux habitants de Lugdunum, Épipode et Alexandre, fils de parents qui portaient le titre de *clarissimes*, périrent aussi dans cette persécution. Ils avaient espéré éviter le péril en restant caché dans le bourg de Pierre-Encise; mais ils y furent découverts et arrêtés. Trois jours après on les amena, les mains liées derrière le dos, devant le tribunal du gouverneur. Là, ils confessèrent Jésus-Christ; le peuple irrité poussa de grandes clameurs, et le juge en colère s'écria : « A quoi « donc ont servi les tourments de ceux qui ont été « exécutés, s'il est encore question de Jésus-Christ ? »

« Et de peur qu'ils ne s'exhortassent l'un l'autre, au moins par signes, il les fit séparer; et prenant d'abord Épipode, qu'il croyait plus faible, parce qu'il était plus jeune, il lui dit : « Il ne faut pas que « vous périssiez par votre opiniâtreté. Nous adorons

[1] Les chrétiens observaient alors, et ont observé encore plusieurs siècles après, la défense de manger du sang, faite par la loi juive, et confirmée, dit la lettre des deux Églises gauloises, par le *concile* des apôtres.

« les dieux immortels, que tous les peuples et nos « princes mêmes honorent. Nous les honorons par « la joie, les festins, la musique, les jeux et les di-« vertissements. Vous autres, vous adorez un homme « crucifié à qui on ne peut plaire en jouissant de « tous ces biens. Il rejette la joie, il aime les jeûnes « et la chasteté stérile; il condamne les plaisirs. « Quel bien vous peut faire celui qui n'a pu se ga-« rantir de la persécution des plus misérables? « Quittez l'austérité pour jouir des biens de ce « monde, avec la joie qui convient si fort à votre « âge. »

« Épipode répondit : « Votre cruelle compassion ne « me touche pas. Ignorez-vous que l'homme est « composé de corps et d'âme? Chez nous l'âme « commande, le corps obéit. Les infamies que vous « commettez en l'honneur de vos dieux donnent « du plaisir aux corps et tuent les âmes. Nous faisons « la guerre au corps et le mortifions; mais c'est « pour faire vivre l'âme et lui conserver son empire. « Pour vous, après vous être plongé dans la volupté « comme les bêtes, vous ne trouvez à la fin qu'une « triste mort; au lieu que quand vous nous faites « périr, nous entrons dans une vie éternelle. »

« Le juge, irrité de cette réponse, lui fit donner des coups de poing sur la bouche. Épipode ayant les dents tout en sang, disait encore : « Je confesse « que Jésus-Christ est Dieu, avec le Père et le Saint-« Esprit : il est juste que je rende mon âme à celui « qui m'a créé et racheté. »

« Alors le juge le fit pendre au chevalet, et deux licteurs vinrent des deux côtés pour le déchirer avec les ongles de fer. Il s'éleva tout d'un coup un cri terrible du peuple, qui demandait qu'on le lui abandonnât pour le mettre en pièces; car les bourreaux n'allaient pas assez vite à son gré. Mais le juge, craignant que dans cette exaspération le peuple ne perdît le respect dû à sa dignité, fit ôter le martyr du chevalet, et lui fit sur-le-champ couper la tête. » Deux jours après Alexandre fut martyrisé.

On place aussi, durant la persécution de Marc-Aurèle, le martyre de Symphorien, chrétien d'une illustre famille d'Augustodunum, qui fut livré au supplice dans le lieu même de sa naissance. Lorsqu'on le conduisait hors de la ville afin de l'exécuter, sa mère lui criait du haut des murailles : « Mon fils, mon cher fils Symphorien, souviens-toi « du Dieu vivant! Pense à celui qui règne au ciel! « On ne t'ôte pas la vie aujourd'hui, on ne fait que « te la changer en une meilleure. »

Les persécutions entreprises pour détruire le christianisme ne firent qu'augmenter le nombre des chrétiens. Le jeune arbre exposé au souffle continu des vents est celui qui pousse de plus profondes racines.

Autres persécutions. — Progrès du christianisme.

Le christianisme, dans les Gaules, grandit à travers les persécutions. De Vienne et de Lyon il se répandit dans le reste des Gaules. Laissant de côté, pendant quelque temps, les événements politiques, nous allons, afin de compléter ce que nous avons à dire de la grande révolution sociale opérée par le christianisme, reprendre le récit de Grégoire de Tours.

« Sous l'empereur Dèce, il s'éleva contre le nom chrétien un grand nombre de persécutions, et on fit un si grand carnage des fidèles qu'on ne pourrait les compter....

« Dans ce temps, sept hommes, nommés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le rapporte l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin. « Sous le consulat de Décius et de « Gratius, suivant une tradition, souvenir fidèle, la « ville de Toulouse eut pour premier et plus grand « évêque saint Saturnin. » Voici ceux qui furent envoyés : Gatien, évêque à Tours; Trophime, à Arles; Paul, à Narbonne; Saturnin, à Toulouse; Dionysius (Denis), à Paris; Strémon, en Auvergne, et Martial, à Limoges. Parmi ces pontifes, Denis, évêque de Paris, subit divers supplices pour le nom du Christ, et, frappé du glaive, termina sa vie en ce monde. Saturnin, déjà assuré du martyre, dit à deux prêtres : « Voici que je vais être immolé, et le « temps de ma destruction approche. Je vous prie, « jusqu'à ce que je termine ma vie, de ne pas m'a-« bandonner. » Ayant été pris, on le conduisit au Capitole, et, abandonné par les deux prêtres, il fut emmené seul. Se voyant ainsi délaissé, on raconte qu'il fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, « exauce-moi du haut de la sainte demeure, que « cette église n'obtienne jamais d'avoir un évêque « pris entre ses citoyens! » Nous savons que, jusqu'à présent, sa prière a été exaucée. Attaché à la queue d'un taureau en fureur, et précipité du haut du Capitole, il termina sa vie. — Gatien, Trophime, Strémon, Paul et Martial, vivant dans une éminente sainteté, après avoir gagné les peuples à l'Église, et répandu partout la foi chrétienne, moururent en confessant paisiblement le Seigneur. Ceux qui sont sortis du monde par la voie du martyre, et ceux qui sont mort sans trouble dans leur foi, sont unis dans le royaume des cieux. »

Générosité et conversion de Léocade.

« Un de leurs disciples étant allé dans la ville de Bourges, annonça aux peuples le Seigneur Jésus-Christ, sauveur de tous. Un petit nombre d'hommes ayant cru en lui furent ordonnés prêtres, et apprirent de lui la sainte liturgie; il leur enseigna

de quelle manière ils devaient construire une église et célébrer les fêtes du dieu puissant; mais, comme ils n'avaient que peu de ressources pour bâtir une église, ils demandèrent, pour en faire une, la maison d'un citoyen. Les sénateurs et les premiers du lieu étaient alors attachés à des cultes idolâtres; ceux qui avaient cru étaient d'entre les pauvres, selon ce que le Seigneur reproche aux Juifs, disant: «Je vous dis, en vérité, que les publicains et les «femmes prostituées vous devanceront dans le «royaume de Dieu.» N'ayant pas obtenu la maison qu'ils demandaient, ils allèrent trouver un certain Léocade, un des premiers sénateurs des Gaules, qui était de la race de Vettius Epagatus, martyrisé à Lyon pour le nom du Seigneur, comme nous l'avons rapporté ci-dessus; quand ils lui eurent présenté leur demande et déclaré leur croyance, il répondit : «Si la maison que je possède à Bourges «est digne de cet emploi, je ne la refuserai pas.» A ces mots, ils se prosternèrent à ses pieds, lui offrant trois cents pièces d'or et un plat d'argent, et lui dirent que sa maison était digne de ce ministère. Après avoir accepté trois pièces d'or en signe d'amitié, et leur avoir généreusement rendu le reste, comme il était encore enveloppé dans l'erreur de l'idolâtrie, il se fit chrétien, et sa maison fut transformée en une église. C'est maintenant la première église de Bourges; elle est arrangée avec un soin admirable, et enrichie de reliques du premier martyr saint Étienne...»

Tentation et faiblesse d'Urbicus.

«En Auvergne, le premier qui succéda à Strémon, évêque et prédicateur, fut Urbicus, l'un des sénateurs, qui s'était converti. Il avait une femme; mais, d'après la coutume ecclésiastique, elle se sépara de lui et se consacra à la vie religieuse : ils étaient tous deux livrés aux oraisons, aux aumônes et aux bonnes œuvres. Pendant qu'ils se conduisaient ainsi, la haine du démon, qui est toujours ennemi de la sainteté, s'exerça sur la femme ; l'ayant enflammée de concupiscence pour son mari, il en fit une nouvelle Ève. Enflammée de désirs, et couverte des ténèbres du péché, elle se rendit, au milieu de l'obscurité de la nuit, à la maison épiscopale. Ayant trouvé tout fermé, elle commença à frapper à la porte et à dire : «Jusques à quand dormiras-tu, évêque? Jus«ques à quand n'ouvriras-tu pas tes portes fermées? «Pourquoi méprises-tu ta femme? Pourquoi tes «oreilles sont-elles insensibles et n'écoutes-tu pas le «précepte de Paul, qui a dit : *Ne vous refusez point «l'un à l'autre, de peur que le démon ne prenne «occasion de votre incontinence pour vous ten«ter* [1]. Voilà que je viens vers toi, et ce n'est pas «vers un étranger, mais vers mon mari que je «viens.» La religion du pontife s'endormit enfin par l'influence des paroles de cette femme; il lui ordonna d'entrer dans son lit, d'où il la fit retirer après s'être livré à sa passion. Ensuite, revenu trop tard à lui, et gémissant du crime qu'il avait commis, il se retira dans un monastère de son diocèse, pour y faire pénitence. Après y avoir lavé sa faute par ses gémissements, il retourna dans sa ville : ayant atteint le terme de sa vie, il sortit de ce monde. De son péché naquit une fille qui se voua à la vie religieuse. Le pontife fut enterré avec sa femme et sa fille dans le caveau de Chantoin, près de la voie publique...»

[1] Ire Épît. de saint Paul aux Corinthiens, c. VII, v. 5.

Injuriosus et Scholastique.

«Dans le même temps, Injuriosus, un des plus riches sénateurs de l'Arvernie, rechercha en mariage Scholastique, jeune fille de même rang, et, suivant l'usage, *lui ayant donné des gages*, il fixa le jour des noces : ils étaient tous deux enfants uniques de leurs pères. Le jour arrivé, la cérémonie des noces ayant été célébrée, ils se placèrent, selon la coutume, dans le même lit; mais la jeune fille, gravement affligée, se tourna du côté de la muraille et se prit à pleurer amèrement.

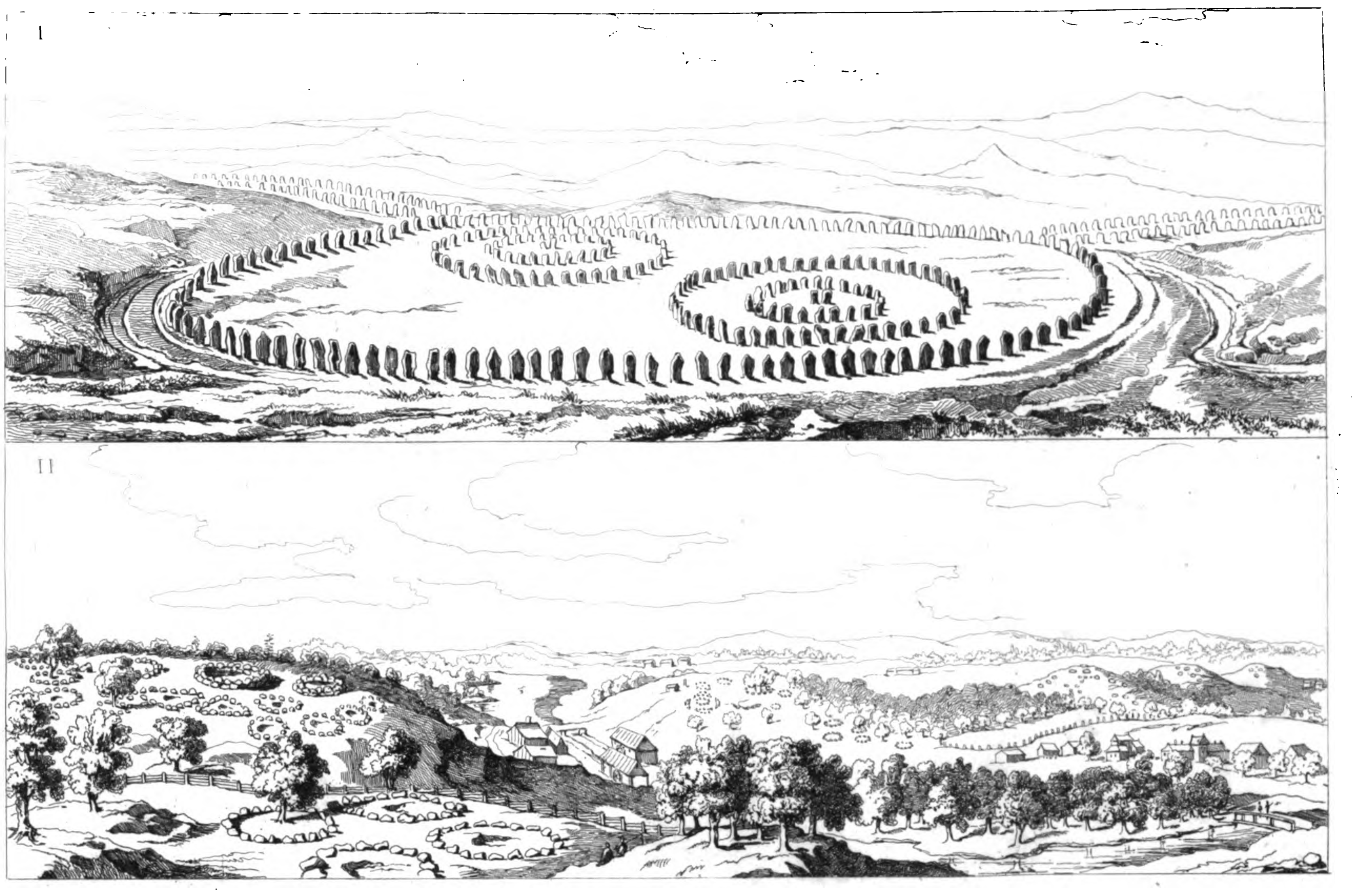
«Son mari lui dit : «Qu'est-ce qui te chagrine? «Dis-le moi, je t'en supplie.» Comme elle gardait le silence : «Je te conjure, par Jésus-Christ, «fils de Dieu, lui dit-il, de me faire part de ce qui «t'afflige.»

«S'étant retournée vers lui, elle lui dit : «Dussé-je «pleurer tous les jours de ma vie, mes larmes ne «seraient jamais assez abondantes pour effacer la «douleur immense de mon cœur. J'avais résolu de «consacrer à Jésus-Christ mon corps pur de tout «attouchement d'homme; mais malheur à moi! «Jésus m'a abandonnée tellement, que je ne pour«rai remplir mon désir, et que je crains de perdre «en ce jour, que je n'aurais jamais dû voir, ce que «j'avais conservé depuis le commencement de mon «âge. Délaissée par le Christ immortel, qui me «promettait le paradis pour dot, je suis liée à un «mari mortel, et, au lieu d'être parée d'une cou«ronne de roses incorruptibles, je recevrai du «mariage la triste parure d'une couronne de roses «flétries...»

«A ces paroles prononcées avec des torrents de larmes, le jeune homme, touché de pitié, lui dit : «Nous sommes les enfants uniques des pères les «plus nobles de l'Arvernie, et ils ont voulu nous «unir pour propager leur race, de peur qu'à leur «sortie du monde un héritier étranger ne vînt à «leur succéder.»

« La jeune fille lui dit : «Le monde n'est rien, les

XLI Monuments Druidiques



I *Restauration du monument d'Avebury.*

II *Cercles et triangles de Finsta.*



César fait briser les portes du trésor sacré.



Comm et Volusenus.

« richesses ne sont rien, la pompe de cette terre n'est « rien, la vie même dont nous jouissons n'est rien. « Il vaut bien mieux rechercher cette vie que la mort « ne termine point, qu'aucun accident ne touche, « qu'aucun malheur ne peut interrompre ni finir; « cette vie où l'homme, plongé dans la béatitude « éternelle, s'abreuve d'une lumière qui ne se cou« che point, et où la présence du Seigneur lui« même, qu'il est admis à contempler, l'élève à l'état « des anges et le pénètre d'une joie impérissable. »

« Injuriosus répondit : « A tes douces paroles, la « vie éternelle brille à mes yeux comme un soleil « resplendissant! Si donc tu veux t'abstenir de toute « concupiscence charnelle, je m'unirai à tes pen« sées. »

« Schoslastique lui répondit : « Il est difficile que « les hommes accordent aux femmes de telles cho« ses; cependant, si tu fais en sorte que nous de« meurions sans tache dans ce monde, je te donne« rai une part de la dot qui m'a été promise par « mon époux, mon Seigneur Jésus-Christ, à qui je « me suis consacrée comme servante et comme « épouse. »

« S'étant alors armé du signe de la croix, le jeune homme lui répondit : « Je ferai ce à quoi tu m'exhor« tes. » Et tous les deux s'étant donné les mains, ils s'endormirent.

« Ils couchèrent depuis pendant un grand nombre d'années dans un seul lit, et vécurent dans une admirable chasteté, comme leur mort le prouva dans la suite. Leur épreuve étant accomplie, lorsque la jeune fille monta vers le Christ, son mari s'étant acquitté des devoirs funéraires, dit, en la déposant au tombeau : « Je te rends grâce, ô Notre« Seigneur, Dieu éternel, je rends à ta piété ce trésor « sans tache comme je l'ai reçu de toi! » A ces paroles, s'étant mise à sourire dans son cercueil, Scholastique lui dit : « Pourquoi dis-tu ce qu'on ne « te demande pas. »

Le vieux chroniqueur[1] ajoute qu'Injuriosus ne tarda pas long-temps à la suivre, et fut placé dans un tombeau séparé par une cloison de celui où Scholastique avait été placée; mais que le lendemain matin, le peuple s'étant approché de l'endroit trouva réunis les tombeaux qu'il avait laissés éloignés, comme si la tombe avait dû ne pas séparer les corps de ceux que le ciel avait réunis.

Organisation des églises chrétiennes ; clergé ; fidèles ; etc.

Dans les premiers temps, et même durant les premiers siècles de l'établissement du christianisme dans les Gaules, une apparence d'égalité existait entre tous ceux qui avaient mission de porter aux peuples la parole de Dieu. On ne connaissait pas de hiérarchie officielle, bien que de tous temps on ait admis tacitement des degrés et une subordination. Dans les deux premiers siècles, on voit des ministres du culte chrétien distingués par les dénominations d'*évêque*, de *prêtre* et de *diacre;* ces fonctions sacerdotales sont celles qui ont été connues depuis sous le titre d'*ordres majeurs*. Au IIIe siècle eut lieu l'établissement des *ordres mineurs;* l'Église reconnut des *sous-diacres*, des *acolytes*, des *exorcistes*, des *lecteurs* et des *portiers* : il y avait aussi d'autres serviteurs de l'Église qu'on appelait *chantres laborans*. Les femmes, en petit nombre, qui participaient à quelques fonctions sacerdotales, avaient le titre de *diaconesses*.

La hiérarchie de fait primitivement établie se constitua, par la suite, régulièrement. Du temps des apôtres, le titre d'évêque et celui de prêtre se confondaient fréquemment; et, dans le principe, on appelait *apôtres* ceux qui régissaient l'Église avec pleine autorité. Les prêtres qui furent ainsi élevés du second degré au premier se contentèrent, par respect pour les vrais apôtres disciples du Christ, du titre d'évêque qui leur était commun avec les prêtres du second ordre. Ceux-ci, pour imiter cette humilité, ne prirent plus que le titre de prêtre; en sorte que, dès le Ier siècle, celui des prêtres qui régissait chaque église était distingué de ses confrères inférieurs par le titre d'*évêque*. Cependant, pendant quelques siècles, la multitude continua à donner la qualification d'*apôtres* aux évêques qui avaient les premiers fondé des églises et converti des peuples à la foi.

Les prêtres reconnaissaient l'évêque pour supérieur; mais celui-ci leur déléguait ses pouvoirs, sauf l'ordination et la confirmation.

Les diacres annonçaient et expliquaient l'*Évangile;* ils administraient l'eucharistie à ceux qui assistaient à la célébration de ce mystère; mais, pour la porter aux malades, ils devaient être autorisés par les évêques ou par les prêtres.

Les *diaconesses* étaient chargées d'instruire les pauvres femmes et de leur porter des secours dans les lieux où la décence ne permettait pas aux diacres de pénétrer. Elles gardaient à l'entrée des églises les portes réservées aux femmes, et maintenaient l'ordre et le silence parmi celles-ci; elles secondaient aussi les évêques et les prêtres dans l'administration du baptême. Les diaconesses étaient choisies parmi les vierges, les veuves professes ou les femmes des évêques : elles furent supprimées, en 441, par le concile d'Orange.

Les membres des ordres mineurs aidaient le diacre dans ses fonctions; néanmoins aucun d'eux n'entrait dans le sanctuaire pendant la célébration

[1] Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, l. I.



des mystères. — Les sous-diacres en approchaient plus que tous les autres, parce qu'ils présentaient aux diacres les choses nécessaires au sacrifice. — Les lecteurs lisaient au peuple des fidèles les saintes écritures. — Les acolytes suivaient les sous-diacres et les suppléaient. — Les fonctions de portier s'expliquent d'elles-mêmes. — Les exorcistes étaient chargés de dire des prières pour les énergumènes, parmi lesquels on comptait les épileptiques.

Lors de l'établissement du christianisme, les évêques étaient élus par le peuple parmi tous les membres du clergé, plus généralement parmi les prêtres; néanmoins l'élection pouvait se porter sur un fidèle n'appartenant pas au clergé. Dans ce cas, les deux ordres majeurs étaient immédiatement conférés à l'élu, que l'on dispensait des ordres mineurs.

Dans les premiers siècles, aucun des membres du clergé n'avait, même pour la célébration des saints mystères, d'autre costume que les vêtements qu'il portait habituellement. Les Orientaux furent les premiers qui adoptèrent quelques signes distinctifs, et après eux certains évêques des Gaules. Les prêtres et les diacres portaient de grands morceaux d'étoffes étalés sur le bras pour s'essuyer le visage. C'est de là qu'est venu l'usage des étoles.

Tous les degrés de l'ordre sacerdotal étaient saints et honorables. On exigeait de tous les *clercs* ou membres du clergé une vie exempte de reproches, un corps sain d'infirmités : on n'admettait aux fonctions religieuses ni les pénitents publics ni ceux qui, pour recevoir le baptême, avaient attendu une maladie grave. Les esclaves et les énergumènes en étaient exclus; l'incapacité s'étendait à ceux qui s'étaient mariés en secondes noces, même avant leur baptême; cependant le péché d'impureté avant ce sacrement n'était pas une cause d'exclusion. On ne pouvait être reçu prêtre qu'à trente ans, et diacre qu'à vingt-cinq.

Le mariage n'était interdit spécialement ni avant ni après l'ordination; mais la continence était de règle et de fait. Ceux qui recevaient les ordres étant mariés devaient vivre comme frères avec leurs femmes, et parmi ceux-ci, ceux qui étaient élevés au rang d'évêque s'obligeaient publiquement à vivre chastement.

La pauvreté, un entier détachement des biens terrestres et une parfaite charité n'étaient pas moins obligatoires pour le clergé que la pureté des mœurs et la chasteté. L'Église avait soin de la subsistance des clercs, ainsi que de celle des veuves, des orphelins et des indigents; ses revenus, jusque vers la fin du IIIe siècle, ne consistèrent qu'en aumônes et collectes dépendant de la générosité des fidèles. Sous Constantin, l'Église commença à posséder des fonds de terre. Les dîmes furent établies à la fin du IVe siècle; les richesses du clergé s'accrurent en raison inverse de son zèle.

On portait un grand respect aux évêques; on leur baisait les mains, et les empereurs même s'inclinaient pour recevoir leur bénédiction. Cette vénération était d'autant plus grande, que la sainteté particulière de chaque évêque était plus estimée. La femme de l'empereur Maxime voulut apprêter de ses mains un repas à saint Martin et le servir à table. Le même empereur, ayant invité saint Martin à dîner avec les grands de sa cour, le fit asseoir vis-à-vis de lui, et, suivant l'usage, lui offrit, comme au plus qualifié de l'assemblée, la coupe pour boire; Martin, au lieu de la rendre à Maxime, la remit à un prêtre, ce qui ne fut pas désapprouvé, bien que le saint voulût faire comprendre que le caractère sacerdotal était plus élevé que la dignité impériale.

Ces honneurs étaient sans doute alors sans graves inconvénients. Les évêques étaient humbles, ils s'empressaient de rendre à César ce qui appartient à César, et obéissaient aux puissances et aux magistrats avec le même respect que les autres citoyens. Cette humilité fut de longue durée; ainsi le pape Léon s'agenouilla devant Charlemagne, et saint Grégoire, voyant un moine se mettre à genoux en sa présence, se prosterna lui-même devant lui.

Les évêques, assistés des prêtres, conféraient les ordres sacrés; mais ils ne les donnaient pas sans la demande ou le consentement du peuple. Cette règle était suivie pour l'ordination des évêques, souvent élus par la masse des fidèles. Elle ne s'altéra et ne tomba tout-à-fait en désuétude que lorsque, tentés par les avantages temporels de la crosse pastorale, les aspirants à l'épiscopat briguèrent cet honneur par toutes sortes de cabales, et quand les princes en prirent occasion de s'attribuer le droit jusqu'alors réservé aux peuples.

Les évêques devaient autant que possible, sans abandonner le soin de leurs troupeaux, étendre leur charité sur tous les pays qui se trouvaient sans pasteurs; mais ils ne s'immisçaient jamais dans les affaires d'un autre diocèse sans l'agrément de son évêque. Quand une affaire était commune aux Églises d'une province, elle se réglait suivant l'avis commun des évêques de cette province, assemblés en synode ou concile provincial. Quand il s'agissait du dogme et des intérêts généraux de la religion, un concile universel en quelque sorte, et dit *œcuménique*, était convoqué; les évêques et les chefs des diverses Églises particulières y assistaient. Toutes les questions importantes se jugeaient, dans le premiers temps, par les conciles : on n'admettait point alors l'infaillibilité d'un seul homme.

La sentence d'un évêque ou d'une Eglise quelconque était exécutoire dans la circonscription territoriale de cette Église. Il était d'usage aussi que l'excommunié d'une Église ne fût pas admis à la communion dans une autre; cependant rien n'était obligatoire à cet égard, et l'on a vu souvent des Églises réformer le jugement des Églises voisines, quand un fidèle leur paraissait injustement exclus : c'est ce qui fit établir par la suite des sortes de révisions ou d'appels. On désirait surtout obtenir le consentement des évêques des grands siéges. Car, sans parler ici de l'Église de Rome, il est hors de doute que, dès l'organisation du christianisme, il y eut des Églises qui eurent quelque prééminence sur les autres; les unes parce qu'elles étaient comme les *mères* des autres, leur ayant communiqué la foi; d'autres parce qu'elles avaient leurs siéges dans des capitales et acquéraient par-là une importance difficile à méconnaître; d'autres enfin à cause de leurs premiers fondateurs, qui avaient édifié la chrétienté ou ajouté à sa grandeur par leurs lumières ou leur sainteté.

Quand une ville avait la prérogative d'honneur et la primauté dans une ou plusieurs provinces, l'évêque qui y résidait avait aussi la primauté sur les évêques de toutes ces provinces. Ce fut l'origine des métropoles ou archevêchés; *Burdigala* (Bordeaux), ayant la primauté civile dans l'Aquitaine, *Vesuntio* (Besançon) dans la grande Séquanaise, *Durocortorum* (Reims) dans la Belgique, y avaient aussi la primauté ecclésiastique.

Les chefs-lieux des *vicariats* politiques ou gouvernements des diocèses de l'Empire entraînèrent à leur tour la primauté sur les métropoles; c'est peut-être à cause de la prééminence de la capitale de l'Empire que les évêques de Rome, décorés du titre de vicaires de Jésus-Christ, ont obtenu la suprématie sur les autres évêques. Toutefois, l'on doit remarquer que dans les Gaules le siége du vicaire de l'Empire n'ayant jamais été positivement fixé, il n'y a point eu d'Église ayant la primauté sur toutes les autres, et qu'aucun évêque, avant Patrocle d'Arles, ne s'est attribué l'autorité sur les métropolitains. Dès les premiers siècles, l'évêque de Rome paraît avoir eu la prééminence sur tous les autres, sans qu'il se soit néanmoins mêlé d'ordonner des évêques ou d'assembler des conciles dans les Gaules. Chaque métropolitain y ordonnait les évêques de sa province, et les convoquait en concile quand l'intérêt de la religion l'exigeait.

C'est en Orient que prirent naissance les titres extraordinaires de patriarche et d'archevêque : le dernier ne fut en usage qu'au IVe siècle; saint Remi est le premier qui l'introduisit dans les Gaules. Quant au titre de patriarche, dont, après la ruine de Jérusalem, les Juifs honoraient ceux de la race de David, il fut transporté aux prélats et remis en usage par les chrétiens quand il fut aboli parmi les juifs. Le concile de Calcédoine l'attribua aux évêques de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem.

Le titre de primat a été premièrement en usage dans l'Afrique; mais il ne se donnait qu'au métropolitain le plus âgé. Il a ensuite signifié une prééminence sur plusieurs métropoles, relevant ellemême d'un patriarcat.

Les chrétiens ont de tous temps reconnu à l'Église le pouvoir de remettre les péchés après la confession. La confession fut d'abord volontaire, le pécheur étant juge lui-même de son propre crime.

L'accusation conduisit naturellement à une définition et à une graduation des crimes et délits par le clergé, qui absolvait purement et simplement ou ordonnait une expiation.

De l'obligation que s'imposèrent eux-mêmes les fidèles de s'accuser respectivement naquit, par abus, une sorte d'information à l'égard des tiers.

Les prêtres punissaient non-seulement les péchés qui leur étaient confessés, mais prononçaient aussi les peines d'usage contre les fidèles dont les péchés leur étaient dénoncés.

La peine la plus forte était la pénitence publique, qui emportait la privation de communier, et à laquelle se joignaient des travaux corporels, diverses humiliations, des gémissements et des prières, dont la plus grande partie avait lieu en public. Cette pénitence ne s'appliquait qu'à trois crimes ou péchés principaux, le meurtre, la luxure et l'idolâtrie.

On ordonnait quelquefois aux grands pécheurs de quitter leur maison et leur pays, et d'aller, errants et misérables, dans les régions les plus éloignées.

C'était une grâce, après les grands crimes, d'être reçu à la pénitence; il fallait postuler long-temps, être suppliant à l'entrée d'une église, vêtu d'un sac et couvert de cendres, employer les prières des fidèles et l'intercession des martyrs et des confesseurs. On ne recevait en grâce que ceux que l'on voyait touchés de repentir; et quand ils y étaient admis, on les tenait pendant quelque temps séparés du reste des fidèles, près de la porte de l'église. Lorsqu'ils étaient enfin réconciliés, ils pouvaient participer aux saints mystères. Le temps de ces pénitences pouvait être abrégé par les évêques, et cette grâce s'appelait *indulgence*.

Le classement des fautes donnant lieu à pénitence date du IVe siècle. La déposition était prononcée contre les clercs pour empiétemens des pouvoirs et pour usure; on les privait quelquefois de la communion sans les déposer. Un concile avait

ordonné des peines contre les usuriers, contre les joueurs et contre ceux qui avaient manqué trois dimanches aux assemblées de l'église. Un autre concile excommunia les filles qui avaient promis de rester vierges et qui se mariaient, ainsi que celles qui s'étaient laissé corrompre par ceux qui devaient les épouser.

La communauté des fidèles se divisait en plusieurs classes : les clercs ou ecclésiastiques, les laïques, comprenant la masse du peuple, les veuves, les vierges, et enfin les martyrs et les confesseurs, qui appartenaient aussi bien au clergé qu'au peuple. Les moines ne furent institués que vers la fin du IIIe siècle. Les veuves étaient de deux sortes : les unes seulement faisaient vœu de viduité perpétuelle : il en était de même pour les vierges. Les confesseurs et les martyrs étaient ceux qui avaient eu à répondre devant les magistrats, et qui, menacés ou persécutés, avaient hautement confessé la foi du Christ ; ils étaient encore plus vénérés que les veuves et les vierges : ils faisaient autorité dans l'Église.

Mœurs des chrétiens primitifs.

Dans ces premiers siècles, les laïques avaient une grande part aux affaires de l'Église; les évêques leur demandaient leur consentement pour les ordinations, et prenaient leurs avis pour réconcilier les pénitents, pour changer ou adoucir la discipline. Les lettres adressées aux Églises s'écrivaient au nom de tous les fidèles; enfin les clercs et les laïques s'entendaient mutuellement pour le plus grand bien de la communauté chrétienne.

Il est vrai que les mœurs austères des chrétiens primitifs étaient de nature à effacer toute distinction entre les prêtres consacrés au culte et les simples fidèles. On pourra en juger par le tableau qu'en a tracé un de nos illustres écrivains.

« Les repas, dit M. de Chateaubriand [1], se mesuraient sur la nécessité, non sur la sensualité : les frères vivaient plutôt de poisson que de viande, d'aliments crus, de préférence aux aliments cuits; ils ne faisaient qu'un seul repas au coucher du soleil, et s'ils mangeaient quelquefois le matin, c'était un peu de pain sec. Le vin, défendu aux jeunes gens, était permis aux autres personnes, mais en petite quantité. La règle prohibait les riches ameublements, la vaisselle, les couronnes, les parfums, les instruments de musique. Pendant le repas, on chantait des cantiques pieux; le rire bruyant, interdit, laissait régner une gravité modeste.

« Après le repas du soir, on louait Dieu du jour accordé; puis on se retirait pour dormir sur un lit dur : on abrégeait le sommeil afin d'allonger la vie. Les fidèles priaient Dieu plusieurs fois la nuit et se levaient avant l'aube.

« Leurs habits blancs, sans mélange de couleurs, ne devaient point traîner à terre, et se composaient d'une étoffe commune : c'était une maxime reçue que l'homme doit valoir mieux que ce qui le couvre. Les femmes portaient des chaussures par bienséance; les hommes allaient pieds nus, excepté à la guerre. L'or et les pierreries n'entraient jamais dans leurs parures; déguiser sa tête sous une fausse chevelure, se farder, se teindre les cheveux ou la barbe semblait chose indigne d'un chrétien. L'usage du bain n'était permis que pour santé et propreté.

« Cependant quelques ornements étaient laissés aux femmes comme un moyen de plaire à leurs maris. Point d'esclaves, ou le moins possible; point d'eunuques, de nains, de monstres; aucune de ces bêtes que les femmes romaines nourrissaient aux dépens des pauvres.

« Pour entretenir la vigueur du corps dans la jeunesse, les hommes s'exerçaient à la lutte, à la paume, à la promenade, et se livraient surtout au travail manuel : le ménage et le service domestique occupaient les femmes. Les dés et les autres jeux de hasard, les spectacles du Cirque, du Théâtre et et de l'Amphithéâtre, étaient défendus comme une source de corruption. On allait à l'église d'un pas mesuré, en silence, avec une charité sincère. Le baiser de paix était le signe de reconnaissance entre les chrétiens; ils évitaient pourtant de se saluer dans les rues, de peur de se découvrir aux infidèles. Toutes ces règles étaient visiblement faites en opposition avec la société romaine, et établies comme une censure de cette société.

« La virginité passait pour l'état le plus parfait, et le mariage pour être dans l'intention du Créateur. Les vieillards disaient à ce sujet : « Il n'y a « point dans les maladies et dans le long âge de soins « pareils à ceux que l'on reçoit de sa femme et de ses « enfants. Attachez-vous à l'âme; ne regardez le « corps que comme une statue dont la beauté fait « songer à l'ouvrier et ramène à la beauté véritable. »

« On reconnaissait que la femme est susceptible de la même éducation que l'homme, et que l'on pouvait philosopher sans lettres. Le Grec, le Barbare, l'esclave, le vieillard, la femme et l'enfant : c'était l'espèce humaine rendue à sa nature.

« Le chrétien honorait Dieu en tout lieu, parce que Dieu est partout : « La vie du chrétien est une « fête perpétuelle; il loue Dieu en labourant, en « naviguant, dans les divers états de la société. » Néanmoins il y avait des heures plus particulière-

[1] *Études historiques sur la chute de l'Empire romain*, etc.—Étude Ve : Mœurs des chrétiens; âge héroïque.



ment consacrées à la prière, comme tierce, sexte et none. On priait debout, le visage tourné vers l'orient, la tête et les mains levées au ciel. En répondant à l'oraison finale, on levait aussi symboliquement un pied, comme un voyageur prêt à quitter la terre.

« Dieu, pour les disciples du Sauveur, était sans figure et sans nom : quand ils l'appelaient Un, Bon, Esprit, Père, Créateur, c'était par indigence de la langue humaine. L'âme seule, qui est chrétienne d'extraction, trouve intuitivement le vrai nom de Dieu, lorsqu'elle est laissée à son libre témoignage : toutes les fois qu'elle se réveille, elle s'exprime de cette façon dans son for intérieur : *Ce qui plaira à Dieu; Dieu le voit; Je le recommande à Dieu; Dieu me le rendra.* Et l'homme dont l'âme parle ainsi ne regarde pas le Capitole, mais le ciel [1].

« Le pasteur avait la simplicité du troupeau, l'évêque, le diacre et le prêtre, dont les noms signifiaient *président, serviteur* et *vieillard,* ne se distinguaient point par leurs habits du reste de la foule. Médiateurs à l'autel, arbitres aux foyers, il leur était recommandé d'être tendres, compatissants, pas trop crédules au mal, pas trop sévères, parce que nous sommes tous pécheurs. S'ils étaient mariés, ils devaient n'avoir eu qu'une femme; ils devaient être en réputation de bonnes mœurs, de pères de famille exemplaires, et jouir d'une renommée sans tache, même parmi les païens. « Sous les « épreuves, disait saint Ignace, qu'ils demeurent « fermes comme l'enclume frappée. » Ce même saint, dans les fers, écrivait à l'Église de Rome : « Je ne « serai vrai disciple de Jésus-Christ que quand le « monde ne verra plus mon corps. Priez afin que je « me change en victime. Je ne vous donne pas des « ordres comme Pierre et Paul; c'étaient des apôtres, « je ne suis rien; ils étaient libres, je suis esclave. »

« Les évêques étaient choisis dans toutes les conditions de la vie : on voit des évêques laboureurs, bergers, charbonniers. Les diocèses, sorte de républiques fédératives, élisaient leurs présidents selon leurs besoins; éloquents et instruits pour les grandes cités, simples et rustiques dans les campagnes, guerriers même, quand il le fallait, pour défendre la communauté. Aussi fuyait-on ces honneurs à grandes charges; c'était dans les cavernes, au fond des bois, sur les montagnes, que le peuple chrétien allait chercher et enlever ces princes de la foi : ils se cachaient, ils se déclaraient indignes, ils répandaient des larmes, quelques-uns même mouraient de frayeur....

« Les premières églises étaient des lieux cachés, des forêts, des catacombes, des cimetières, et les autels, une pierre ou le tombeau d'un martyr. Pour ornements, on avait des fleurs, des vases de bois, quelques cierges, quelques lampes, à l'aide desquels le prêtre lisait l'Évangile dans l'obscurité des souterrains; on avait encore des boîtes à secret pour y cacher le pain du voyageur que l'on portait au fidèle dans les mines, dans les cachots : au milieu des lions de l'amphithéâtre.

« Tels étaient les chrétiens de l'âge héroïque. »

L'établissement du christianisme est le plus grand événement des temps historiques; c'est celui qui fait le mieux comprendre comment les sociétés se renouvellent et se transforment à l'aide de la religion. Il eut dans la Gaule surtout une grande influence; on ne doit pas s'étonner du développement que nous donnons à ce qui le concerne.

« Les résultats du christianisme, dit encore M. de Chateaubriand, sont tout aussi extraordinaires, philosophiquement que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

« Et d'abord le christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme; de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi, remarquez-le, partout où le christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement, tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnaient des religions d'une nature spirituelle comme lui. Aux Indes, il livre de longs combats métaphysiques pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les écoles de la Grèce.

« Tout change avec le christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain); la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale; l'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne : on est allé des dieux à Dieu.

« Il n'y a qu'un seul exemple dans l'histoire d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé; cet exemple unique se trouve dans l'établissement du christianisme sur les débris des idolâtres dont l'Empire romain était infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquerrait de ce phénomène. Le christianisme ne vint point pour la société, ainsi que Jésus-Christ vint pour les âmes, *comme un voleur;* il vint

[1] TERTULL., *Apologet.*, c. 17.

en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra), c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles, la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'Empire romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : Le christianisme se compose de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine : or ces deux choses ne s'étaient jamais trouvées réunies dans une même religion, de sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçait les imitations, à la foule policée dont elle corrigeait les mœurs, à la population barbare dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue. »

CHAPITRE V.

EMPEREURS ÉLUS PAR L'ARMÉE. — PREMIÈRE APPARITION DES BARBARES. — LES FRANCS ET LEUR ORIGINE.

L'élection à l'Empire abandonnée aux soldats. — Grand mouvement des Barbares. — Pertinax. — Quatre empereurs à la fois : Julianus; Niger; Albin; Sévère. — Grande bataille dans les plaines de la Saône. — Défaite et mort d'Albin. — Cruautés de Sévère. — Caracalla. — Costumes et gladiateurs gaulois. — Droits de cité romaine accordés à tous les sujets de l'Empire. — Élagabale. — Sénat féminin. — Alexandre Sévère. — Empereurs : de Maximin à Gordien III. — Apparition des Francs dans la Gaule. — Empereurs : de Philippe à Valérien. — Misères de l'Empire. — Invasion des Alemans. — Chrocus. — Les Francs; leur origine, leur marche dans la Gaule.

L'élection à l'Empire abandonnée aux soldats.

A ce siècle de bonheur et de prospérité, que les historiens ont désigné comme l'*époque la plus heureuse pour le genre humain*, succéda, après Marc-Aurèle, une époque de misère et d'anarchie. Sous les Antonins, les chrétiens seuls avaient eu à souffrir; après ces empereurs, la dévastation et le pillage, suites des invasions des Barbares et des violences des soldats, atteignirent tous les sujets de l'Empire, chrétiens et païens, esclaves et maîtres, affranchis et citoyens. Une égalité de malheurs rendit les hommes plus disposés à comprendre cette égalité des races humaines que proclamaient les prêtres du Christ; mais de grands désastres devaient encore affliger le monde avant le triomphe définitif de la religion nouvelle.

Quelques lignes de Mézeray vont nous expliquer dans quels périls le gouvernement, abandonné aux chefs ou aux élus des légions, jeta l'Empire fondé par César.

« Après la mort de Commode, l'Empire romain fut ébranlé par de longues et violentes secousses. Ce malheur procédait principalement de ce que n'y ayant point de succession assurée pour cette grande souveraineté, le Sénat étant lâche et sans force, le peuple sans autorité, les provinces sous le joug des légions, et Rome sous celui des Prétoriens, les soldats s'attribuaient le pouvoir de faire des empereurs. Ils proclamaient ceux qui leur plaisaient pour de l'argent, par faction ou par caprice; puis ils leur ôtaient le commandement avec la vie pour le vendre à quelque autre qui n'en était pas meilleur marchand. Souvent ils les tuaient pour la même considération qu'ils les avaient élus; ou parce qu'ils n'avaient point de vertu, ou parce qu'ils en avaient trop. Mais ils souffraient encore moins les derniers que les autres, d'autant que l'amour de la licence et la crainte de la discipline leur représentaient comme tyrans tous ceux qui ne leur faisaient pas des profusions, ou qui entreprenaient de corriger leurs débauches; de sorte que si jusqu'à Commode il n'en avait péri que de méchants, on peut dire que depuis lui il en périt beaucoup de bons. Les armées qui étaient dans les provinces, en Gaule, en Illyrie, en Asie, en Afrique, croyaient avoir ce droit d'élire, aussi bien que les bandes prétoriennes qui étaient à Rome; en sorte qu'on voyait souvent trois ou quatre empereurs à la fois. Sous Gallien, il y en eut jusqu'à trente; les légions qui les avaient créés les maintenaient par une guerre civile; la victoire donnait le droit, et l'approbation du Sénat suivait le succès; mais tous ceux qui mouraient sans l'avoir eue étaient réputés et appelés tyrans.

« Ces continuelles et violentes agitations entr'ouvrirent, s'il faut ainsi dire, les remparts de l'Empire, et donnèrent entrée aux Barbares dans le milieu de ses plus riches provinces [1]. »

Grand mouvement des Barbares.

Ces Barbares se préparaient depuis long-temps à profiter de toutes les dissensions du grand empire; ils se massaient sur toutes ses frontières, et se pressaient, pour ainsi dire, à toutes ses portes, attendant le moment favorable pour faire irruption. Écoutons à ce sujet M. de Chateaubriand.

« Dieu ayant arrêté ses conseils les exécute; Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre, et nonobstant c'est dans ces camps vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents

[1] MÉZERAY, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*. — Hist. avant Clovis, l. II.



ans sont nécessaires pour réunir cette innombrable armée, bien que les Barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miraculeux les conduit; s'ils manquent de guides, les bêtes des forêts leur en servent : ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore; qui sont-ils? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont; ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'Empire romain comme à un banquet.

«La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples; les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique; ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

«Un peuple qui donna son nom à la Barbarie elle-même, et qui pourtant fut prompt à se civiliser, les Goths sortirent de la Scandinavie après les Cimbres, qu'ils en avaient peut-être chassés. Ces intrépides Barbares s'accrurent en marchant; ils réunirent, par alliance ou par conquête, les Bastarnes, les Vénèdes, les Sariges, les Roxalans, les Slaves et les Alains. Les Slaves s'étendaient, derrière les Goths, dans les plaines de la Pologne et de la Moscovie, et les Alains occupaient les terres vagues, entre le Volga et le Tanaïs.

«En se rapprochant des frontières romaines, les Allamans (Allemands), qui sont peut-être une partie des Suèves de Tacite, ou une confédération de *toutes sortes d'hommes,* se plaçaient devant les Goths, et touchaient aux Germains proprement dits, qui bordaient les rives du Rhin. Parmi ceux-ci se trouvaient, sur le Haut-Rhin, des nations d'origine gauloise, et, sur le Rhin inférieur, des tribus germaines, lesquelles, associées pour maintenir leur indépendance, se donnaient le nom de Franks. Or donc cette grande division des soldats du Dieu vivant, formée des quatre lignes de Slaves, des Goths, des Allamans, des Germains, avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyait son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avait sur son front le Rhin et le Danube, faible barrière de l'Empire romain.

«Le même bras qui soulevait les nations du pôle, chassait des frontières de la Chine les hordes de Tartares appelées au rendez-vous. Tandis que Néron versait le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminaient silencieusement dans les bois; ils venaient prendre poste à l'orient de l'Empire, n'étant, d'un côté, séparés des Goths que par les Palus-Méotides, et joignant, de l'autre, les Perses, qu'ils avaient à demi subjugués. Les Perses continuaient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrasins en Asie : ceux-ci donnaient en Afrique la main aux tribus errantes du Bargah et du Sahara, et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer, dans un cercle de peuples vengeurs, et ces dieux qui avaient envahi le ciel, et ces Romains qui avaient opprimé la terre.»

Pertinax (an 193).

Les prétoriens nommèrent le successeur de Commode : un vieux guerrier, Pertinax, fut choisi par eux et accepté par le Sénat. Le nouvel empereur se montra digne du pouvoir; son ambition était de celles qu'inspire la conscience des talents qu'on a, et non l'envie des talents qu'on ne peut atteindre. Il fit redemander à des Barbares le tribut qu'on leur accordait, et les Barbares le rendirent. Cette démarche annonçait de la vigueur et de la fermeté; mais les devanciers de Pertinax, en immolant à leur faiblesse ou à leurs vices la dignité et l'indépendance romaines, avaient fait un mal irréparable. «Pouvait-on, dit un historien moderne, racheter l'honneur d'un État qui allait être vendu à la criée?» Pertinax voulait une discipline sévère, les prétoriens le massacrèrent trois mois à peine après son élévation à l'Empire.

Quatre empereurs à la fois.—Julianus; Niger; Albin; Sévère.

Après la mort de Pertinax, le monde romain se trouva simultanément avoir quatre empereurs. Tandis que les Prétoriens vendaient l'Empire à Didius Julianus, les légions proclamaient en Orient Pescennius Niger, en Illyrie Septimus Severus, en Bretagne Clodius Albinus. Le Sénat de Rome vit bien que l'empereur salué par ses acclamations n'avait aucune chance de l'emporter sur ses rivaux; il se hâta de réparer une bassesse par une cruauté, et condamna Didius Julianus à mort.

La lutte s'engagea entre les autres compétiteurs. Niger, Sévère et Albin se disputèrent l'Empire les armes à la main; Niger succomba d'abord : les deux autres soutinrent leurs prétentions sur le territoire gaulois. Albin s'appuyait d'une prétendue adoption de l'empereur Commode, et commandait une armée assez puissante pour faire triompher ce qu'il appelait son droit. Sévère lui avait offert, tandis qu'il était encore lui-même en Orient occupé à vaincre Niger, le titre de *césar,* prétextant que son âge et ses infirmités lui rendaient indispensable un appui. Albin avait accepté avec joie cette proposition; mais Sévère, victorieux des légions d'Orient, n'était pas d'humeur à partager l'Empire; il résolut de marcher contre Albin. Toutefois, avant d'agir ouvertement, il voulut essayer si la trahison

n'aurait pas un résultat plus certain que la force, et il envoya à Albin une lettre pleine de protestations d'amitié. Cette lettre devait être remise à Albin par des émissaires déterminés qui avaient ordre de lui demander une audience secrète, sous prétexte de communications importantes, et de l'assassiner. Albin conçut des soupçons, fit arrêter les assassins, et sur leurs aveux les envoya au supplice.

De son côté, il se résolut à la guerre. Dès ce moment, il s'appliqua à se faire des partisans à Rome et dans les autres parties méridionales et occidentales de l'Empire : la Gaule était déjà dans ses intérêts. Quand il eut rassemblé des forces suffisantes, il se mit en marche vers l'Italie; mais Sévère, qui, avec ses légions illyriennes, était alors sur le Danube, s'avança immédiatement à sa rencontre. Albin, déjà maître de Lugdunum, se disposait à franchir les Alpes, lorsque Sévère le joignit près de cette ville. Les hostilités commencèrent; le parti d'Albin eut d'abord l'avantage dans quelques combats isolés, et notamment dans une action où Lupus, un des lieutenants de Sévère, fut défait et perdit plusieurs milliers de soldats.—Il arriva tout à coup à Sévère un singulier auxiliaire : un certain Numérien, qui enseignait la grammaire à Rome, voulut prendre part à la guerre; il s'était décoré du titre de sénateur, non dans des vues d'ambition personnelle, mais pour être en position de rendre de plus grands services à son parti. Il réunit d'abord quelques soldats, avec lesquels il défit un corps de cavalerie ennemie; sa troupe s'accrut, sa renommée se répandit; d'autres combats, suivis de succès, signalèrent son habileté et son courage. Sévère, qui en fut instruit, se hâta de lui confier un commandement plus considérable. Numérien continua à être favorisé par la fortune; entre autres exploits, il prit à l'ennemi soixante-dix millions de sesterces (8,760,000 francs de notre monnaie), qu'il déposa intacts entre les mains de Sévère. Après la victoire, ce grammairien guerrier ne demanda aucune récompense, et, dédaignant la dignité de sénateur, qu'il s'était attribuée de lui-même, il se retira à la campagne, où il passa le reste de ses jours, s'occupant de belles-lettres, de philosophie, s'animant parfois à ses vieux souvenirs de guerre, et vivant satisfait d'une modique pension que lui faisait l'Empereur.

Grande bataille dans les plaines de la Saône.—Défaite et mort d'Albin.—Cruautés de Sévère (an 199).

Revenons aux deux armées qui se trouvaient en présence dans la Gaule. Une bataille sanglante, livrée au milieu des plaines voisines de Trevoltium[1], sur la rive gauche de la Saône, au-dessus de Lugdunum, fixa la destinée de Sévère et d'Albin : leurs armées, égales en nombre et en courage, étaient animées également par la présence des empereurs, qui les commandaient en personne. Sévère avait plus d'habitude et d'expérience de la guerre que son rival; néanmoins la victoire fut long-temps disputée. L'aile gauche d'Albin opposa peu de résistance aux légionnaires de Sévère; rompue presque sans combat, elle fut vivement poursuivie jusque dans le camp; mais son aile droite obtint de brillants avantages. Les soldats avaient creusé, dans la plaine qui s'étendait devant leur front de bataille, de nombreux fossés recouverts d'une couche de terre légèrement soutenue, et disposée de façon que la surface du sol paraissait parfaitement unie et ne donnait aucun soupçon. Pour attirer l'ennemi dans le piége, ils feignirent de l'hésitation, se bornèrent à combattre de loin et à envoyer en avant des archers, qui se retiraient après avoir lancé leurs traits. Les soldats de Sévère, impatients d'engager l'action, et méprisant une armée qui semblait fuir avant le combat, s'avancèrent sans défiance; mais la terre s'ouvrit tout à coup sous leurs pas, et la première ligne tomba dans les fossés; comme les rangs marchaient pressés, la seconde ligne ne put pas s'arrêter et tomba sur la première; ceux qui suivaient, saisis d'effroi, reculèrent brusquement et renversèrent en arrière tout ce qui formait les derniers rangs. Les troupes d'Albin profitèrent de ce désordre; l'aile gauche de Sévère fut rompue et eut un grand nombre d'hommes tués.

A la nouvelle de ce désastre, Sévère, avec la garde prétorienne, accourut au secours de l'aile enfoncée; mais, loin de relever le courage des soldats dispersés, ses prétoriens suivirent leur exemple et se débandèrent. Sévère, emporté par le torrent des fuyards, fut renversé avec son cheval; son courage s'irrita de ce revers, déchirant sa tunique, il mit l'épée à la main, et ralliant quelques prétoriens, les ramena à l'ennemi, résolu à vaincre ou à mourir. Cette troupe, frappant indistinctement tout ce qui se présentait devant elle, amis ou ennemis, contraignit un grand nombre de ceux qui fuyaient à engager de nouveau le combat. De leur côté, les soldats d'Albin, qui se croyaient déjà victorieux, s'étonnèrent de cette résistance inattendue, et ne se défendirent qu'avec mollesse : le combat se rétablit néanmoins. La victoire était toujours indécise; Lœtus, commandant de la cavalerie de Sévère, était jusqu'alors resté dans l'inaction, ayant, dit-on, le projet de laisser les deux rivaux se détruire l'un par l'autre, afin de s'emparer de l'Empire après eux; lorsqu'il vit que la fortune commençait à se déclarer pour Sévère, il sentit le danger de son

[1] Aujourd'hui Trévoux, à quelques lieues au nord de Lyon.



Monuments Gallo-Romains



1. 2. 3. Bas reliefs du tombeau antique près de St Remi

LXVI. Monuments Gallo-Romains



1 Taurobole à Tain
2 Tombeau de Drusus à Mayenne.

Statue et Thermes de Julien (à Paris.)

3 Trophée antique à Mornas.
4 Tour de Vesonne à Perigueux.

ambition et voulut faire oublier sa conduite douteuse. Dans le moment où l'armée de Sévère était le plus vivement pressée, il chargea en flanc, avec sa cavalerie, les soldats d'Albin, qui, malgré leur résistance opiniâtre, ne purent soutenir cette nouvelle attaque, et furent mis dans une déroute complète. A la suite de cette bataille, la cité de Lugdunum, tombée au pouvoir des vainqueurs, fut livrée au pillage et presque entièrement incendiée : c'était environ cent quarante ans après le premier incendie dont Néron avait réparé les ravages.

Albin vaincu s'était retiré dans une maison voisine du Rhône; là, jugeant que tout était perdu, et pensant bien que le farouche Sévère ne lui laisserait pas même la vie, il se perça de son épée, ou se fit rendre ce funeste service par un de ses esclaves. Il respirait encore, lorsque des soldats prétoriens arrivèrent et lui tranchèrent la tête, qu'ils présentèrent toute sanglante à l'Empereur. Sévère usa insolemment de sa victoire. Dès qu'il ne fut plus retenu par la crainte d'un compétiteur à l'Empire, il donna un libre essor à la violence de ses ressentiments, et, renonçant à cette apparente modération qu'il avait jusqu'alors quelquefois affectée, il se montra irascible, cruel, inexorable; sa vengeance s'exerça même sur le cadavre de son ennemi. Il envoya la tête d'Albin à Rome et foula le corps sous les pieds de son cheval; ce corps mutilé resta étendu pendant trois jours devant la porte du prétoire impérial : Sévère le fit jeter ensuite dans le Rhône. La femme et les enfants du malheureux Albin furent aussi précipités dans le fleuve. Niger, qui, depuis sa défaite, vivait en exil dans quelque coin reculé de l'Empire, éprouva aussi la cruauté du vainqueur. Sévère, qui lui avait d'abord témoigné beaucoup d'égards, le fit égorger, ainsi que toute sa famille.

L'Empereur poussa la barbarie jusqu'à faire rechercher les cadavres des sénateurs qui avaient péri en combattant pour Albin, afin de les livrer aux outrages de la soldatesque, et de les priver de la sépulture. Les prisonniers les plus distingués par leur naissance ou leurs dignités furent mis à mort sans pitié.—Tant de cruautés décidèrent plusieurs de ceux qui avaient un commandement dans l'armée vaincue à continuer la guerre plutôt que de se soumettre à un vainqueur implacable; ils préférèrent une mort obtenue les armes à la main à celle qu'ils auraient reçue de la hache d'un licteur, et Sévère eut encore à livrer de nombreux combats dans la Gaule pour achever de détruire un parti, que sa clémence après la victoire eût presque soudainement désarmé et soumis.

Les Gaulois n'avaient pas pu rester étrangers à une querelle dont ils étaient témoins et à des combats livrés sur leur territoire; ils avaient embrassé la cause d'Albin; ils lui avaient fourni des soldats, des subsides, des vivres, des armes et des munitions de guerre. Sévère ne l'ignorait pas; résolu à ne faire grâce à aucun ennemi, il fit poursuivre et arrêter tous les partisans d'Albin; et, sur les témoignages de délateurs, esclaves ou affranchis dénonçant leurs maîtres, il envoya au supplice un grand nombre de Gaulois, les plus éminents par leurs richesses ou par leur naissance; les femmes même ne furent pas épargnées; il en condamna plusieurs à partager le sort de leurs maris ou de leurs parents. L'avarice, autant que la cruauté, le poussait à ces sanglantes exécutions; car la confiscation des biens suivait le supplice, et le produit des confiscations fut immense.

Un Gaulois, traîné devant lui pour répondre à une accusation dont la mort était la conséquence, essaya de se défendre en faisant un appel à la générosité de Sévère.

« Je me suis trouvé, lui dit-il, engagé dans le « parti qui t'a été contraire, par la nécessité, et non « par mon choix ; je ne connaissais pas Albin, non « plus que toi. Né dans les provinces qui se sont « déclarées pour lui, je n'ai pu résister au torrent « qui m'entraînait. Aujourd'hui que je suis désarmé, « tu ne me feras pas un crime de n'avoir pas trahi « celui auquel la fortune m'avait lié pour passer « sous tes drapeaux ; ce serait reconnaître que ceux « qui ont vaincu avec toi auraient pu t'abandonner « de même au moment du combat. Au nom de l'humanité, considère le malheur des temps, et fais « ce que tu voudrais qu'on te fît, si tu étais à ma « place. » L'Empereur répondit avec barbarie : « Je « souffrirais ce que tu vas souffrir. » Et aussitôt il lui fit trancher la tête.

Sévère retourna en Italie, où il travailla d'abord à affermir son pouvoir. De là, il alla combattre les Parthes, que les partisans de Niger avaient armés contre lui. Puis, rappelé de l'orient à l'occident de l'Empire, il vint dans la Bretagne essayer inutilement de dompter les Méates et les Calédoniens. Ce fut alors qu'il fit bâtir cette célèbre muraille qui s'étend, dans l'île Britannique, du golfe du Forth au golfe de la Clyde, et qui fut élevé pour s'opposer aux courses des peuples ennemis.

En venant d'Italie, Septime Sévère s'arrêta quelque temps à Narbonne, qu'il gratifia de divers embellissements; il y fit construire un pont pour traverser des marais qui séparaient la ville du chemin conduisant à *Biterræ* (Béziers). Les débris qui subsistent encore de ce monument conservent le nom de son fondateur : le pont est appelé *pont Septimien*.

Sévère avait deux fils, Caracalla et Géta, qui fu-

rent ennemis dès l'enfance. Lors de la guerre contre les Calédoniens, Caracalla, pressé de régner, se voulut débarrasser de son père; celui-ci, rentré dans sa tente, se coucha, mit une épée à côté de lui et fit appeler Caracalla: «Si tu veux me tuer, lui dit-il, prends cette épée, ou ordonne à Papinien, ici présent, de m'égorger; il t'obéira, car je te fais empereur.» Peu de temps après, Sévère, malade à Éboracum [1], et sentant sa fin venir, dit: «J'ai été tout, et rien ne vaut.» L'officier de garde s'étant approché, il lui donna pour mot d'ordre: «Travaillons,» et il tomba dans le repos éternel.

Caracalla. — Costumes et gladiateurs gaulois. — Droits de cité romaine accordés à tous les sujets de l'Empire.

Les deux frères devaient régner ensemble; mais, peu de temps après la mort de Sévère, Caracalla fit assassiner Géta dans les bras de leur mère. Invité par l'Empereur à faire l'apologie de ce meurtre, le célèbre jurisconsulte Papinien, moins complaisant que le philosophe Sénèque, répondit: «Il est plus facile de commettre un crime que de le justifier.»

Ainsi, au début de sa carrière, cet empereur, qui devait mériter un jour le surnom de *destructeur du genre humain,* avait déjà projeté un parricide et commis un fratricide.

Le fils de Sévère était né à Lugdunum; son premier nom avait été Bassianus, nom de son aïeul, prêtre du soleil en Phénicie. Son père, afin sans doute de faire naître en lui quelque émulation pour la vertu, le fit appeler Marc-Aurèle-Antonin; mais jamais la voix populaire ne consentit à souiller ces noms glorieux en les appliquant à l'assassin de Géta.—Le nouvel empereur portait fréquemment une longue simarre, à laquelle était quelquefois adaptée un capuchon; le nom de ce vêtement grotesque en usage dans la Gaule, où la rigueur de l'hiver le rendait nécessaire, servit à qualifier le chef de l'Empire, qui fut ainsi nommé *Caracalla.*

Il est à remarquer, d'ailleurs, que, depuis longtemps, les Romains avaient adopté les costumes transalpins. Les jeunes chevaliers se paraient avec les *xerampelines* couleur de pourpre fabriquées par les Atrébates. Ils se cachaient, dans leurs promenades nocturnes, sous le *bardocucul* des Santons. Les modes gauloises avaient même pénétré dans les armées; on était habitué, depuis deux siècles, à voir des lieutenants de l'Empire, adoptant le *sagum* à couleurs variées, à carreaux brillants, les larges *braccas* [2] belges, les colliers et les bracelets d'or, guider les légions romaines avec l'attirail de guerre qui avait distingué Induciomar ou Vercingétorix. Les Gaulois étaient aussi l'objet de l'admiration de la populace romaine avide de spectacles et de fêtes; c'étaient les gladiateurs gaulois que les habitants des quartiers riverains du Tibre se proposaient pour modèles; car, dans ces temps de démoralisation et de décadence, on retrouve plus souvent la valeur gauloise dans les jeux du cirque que dans les luttes guerrières. Ce sont des esclaves nés dans les Gaules qui, sous le nom de *crupellaires,* de *myrmillons* et de *rétiaires* fournissaient alors aux fêtes de Rome les plus redoutables combattants. Il existait dans la Gaule des écoles célèbres de gladiateurs. Nous avons dit quels étaient ces *crupellaires,* entièrement couverts de fer, et qui prirent une part si fatale à la révolte de Sacrovir (voyez page 220). Le *myrmillon,* couvert aussi d'une armure bonne pour la défense, mais trop pesante pour l'attaque, s'accroupissait ordinairement dans le combat, pour éviter ou surprendre le *rétiaire,* qui, armé d'une fourche gauloise ou d'un filet, tâchait d'envelopper la tête du myrmillon, dont le casque portait un poisson pour cimier, tandis que le peuple applaudissait et chantait en chœur: *Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* «Ce n'est pas toi, c'est ton poisson que je veux; pourquoi me fuir, Gaulois?»

L'événement du règne de Caracalla qui se rapporte directement à l'histoire de la Gaule, est le voyage que fit cet Empereur sur le territoire gaulois où il commit toutes sortes d'excès, et «où, dit un historien ancien, il ne parut que pour jeter le trouble et le désordre parmi ceux qui administraient, ce qui lui attira la haine due à la tyrannie.» Il se signala surtout par sa cruauté. En arrivant à Narbonne, il rançonna les principaux citoyens de la Province narbonnaise, viola tous les priviléges des cités et fit mettre à mort le proconsul.

Ce fut sous son règne que tous les sujets libres des diverses provinces de l'Empire obtinrent sans distinction ni restriction les droits de citoyens romains. La totalité de la Gaule obtint ainsi la pleine égalité civique qui lui avait manqué jusqu'alors. Cette mesure eut une grande importance; elle favorisa le développement et les progrès du régime municipal; elle a été diversement jugée. Il paraît que les droits de cité romaine gênaient l'Empereur en circonscrivant ses choix; l'entrée au Sénat, l'exercice des grandes fonctions dans le chef-lieu de l'Empire, ne pouvaient régulièrement appartenir qu'à des Romains ou à des sujets provinciaux investis du droit de cité par des sénatus-consultes antérieurs à leur nomination. Ces priviléges lui dé-

[1] *Eboracum*, aujourd'hui York, en Angleterre.

[2] *Xerampeline* (petite veste), *bardocucul* (manteau à capuchon), *sagum* (manteau à manches), *braccas* (pantalon). Pour plus de détails, voyez l. I, c. VI, p. 37 et 41.

plurent. Le nivellement convient au despotisme : il rompit une barrière qu'il jugeait incommode pour lui. Le fisc impérial devait d'ailleurs trouver son compte à cette mesure ; car des individus qui, avant que le droit de cité ne leur fût accordé, n'étaient pas soumis aux taxes civiques, allaient désormais s'y trouver assujettis. La mesure nouvelle était donc pour l'Empereur une question non de liberté, mais d'argent.

Caracalla fit quelques expéditions sur les bords du Rhin et du Danube. On prétend qu'il aimait les Barbares, et que dans des conférences particulières il leur dévoilait le secret de la faiblesse de l'Empire, « secret que leur épée leur avait déjà révélé. » Ce fut dans une de ces expéditions qu'il rencontra sur les frontières septentrionales de la Gaule deux peuples nouveaux, les Goths et les Alemans. Ce fut aussi vers cette époque qu'on vit paraître d'autres peuples jusqu'alors inconnus ; les Burghondes, les Alains, les Gépides et les Hérules, peuples barbares qui firent une halte de dix années au bord du Danube et du Rhin avant d'inonder l'Empire.

Élagabale. — Sénat féminin. — Alexandre Sévère.

Le règne des deux premiers successeurs de Caracalla n'offre rien de particulier à la Gaule. Macrin, préfet du prétoire qui le fit assassiner, régna peu de mois ; l'armée lui avait donné l'Empire et le lui ôta. Élagabale, plus connu sous le nom d'Héliogabale, fut élu Empereur, à cause de sa beauté, et parce qu'on répandit le bruit qu'il était le fils de Caracalla. Le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous Élagabale, fut l'impudicité. « Ce prince, dit M. de Chateaubriand, d'après l'*Histoire Augustale*, choisissait les agents du pouvoir d'après les qualités qui les rendaient propres à la débauche ; dédaignant les distinctions sociales ou les avantages du génie, il plaçait la souveraineté polit ique dans la puissance qui tient le plus de l'instinct et de la brute [1]. »

Élagabale tenta pourtant une révolution qui aurait pu avoir de grandes conséquences sur la civilisation moderne. Il donna à sa mère un siége dans le Sénat auprès des consuls, et créa un sénat féminin qui, en attendant sans doute de décider d'affaires plus graves, délibérait sur les préséances, les honneurs de la cour et la forme des vêtements. C'était pour les femmes un commencement et une tentative d'émancipation.

Cet Empereur perdit l'Empire et la vie à cause de sa mollesse et de son infamie. Alexandre Sévère, qui était son cousin et qui devint son successeur, fut massacré par les soldats à cause de sa justice rigoureuse et de sa prévoyante économie. Ce prince consacra son règne à d'utiles réformes et à des perfectionnements administratifs. Il combattit avec honneur les Parthes, qui avaient repris le nom de Perses. Durant la treizième année de son règne, apprenant que les Germains menaçaient les Gaules, il se hâta d'accourir sur les bords du Rhin. Là étaient campées trois légions en désordre et indisciplinées, qui n'avaient pas empêché les Germains de franchir le fleuve et de ravager les provinces de la Germanie gauloise et de la Belgique. A l'approche de l'Empereur, les Germains évacuèrent la Gaule. Alexandre Sévère fit néanmoins ses préparatifs pour aller les chercher et les combattre jusque dans leurs forêts. Il fit travailler à construire un pont de bateaux sur le Rhin, et, comme la saison était avancée, remettant l'attaque au printemps à venir, il prit ses quartiers d'hiver, ayant le dessein d'employer le temps de cette activité forcée au rétablissement de la discipline dans les légions romaines en proie à la licence. Ces légions avaient pour chef Maximin, fils d'un père goth et d'une mère alaine, que sa valeur et ses services avaient élevé aux plus hautes dignités militaires. Maximin profita du mécontentement causé par la sévérité de l'Empereur, pour exciter une sédition. Alexandre Sévère, à peine âgé de vingt-huit ans, fut massacré avec sa mère dans le bourg de Sécila près de Mogontiacum [1]. Ainsi, disent les historiens latins, s'accomplit la prédiction qu'un astrologue avait faite à cet Empereur, en lui annonçant qu'il périrait par l'épée d'un Barbare.—La mort d'Alexandre Sévère causa un deuil universel. On lui éleva dans la Gaule un cénotaphe, et on institua des expiations et des fêtes en son honneur.

Empereurs : de Maximin à Gordien III. — Apparition des Francs dans la Gaule.

Maximin remplaça Alexandre : ce fut le premier Barbare qui occupa le trône impérial. Voici le portrait qu'en fait M. de Chateaubriand, d'après l'*Histoire Augustale* :

« Il avait huit pieds et demi de haut ; il traînait seul un chariot chargé, brisait d'un coup de poing les dents ou la jambe d'un cheval, réduisait des pierres en poudre entre ses doigts, fendait des arbres, terrassait seize, vingt et trente lutteurs sans reprendre haleine, courait de toute la vitesse d'un cheval au galop, remplissait plusieurs coupes de ses sueurs, mangeait quarante livres de viande

[1] *Ad honores reliquos promovit commendatos sibi pudibilium enormitate membrorum.* Hist. Aug., p. 474.

[1] Suivant quelques auteurs, à *Vosalia*, aujourd'hui Ober-Wesel.



et buvait une amphore de vin dans un jour. Grossier et sans lettres, méprisant les hommes, il était dur, hautain, féroce, rusé, mais chaste et amateur de la justice. Il était brave aussi, bien qu'il ne fût pas, comme Alaric, de ces soldats dont l'épée est assez large pour faire une plaie qui marque dans le genre humain. On sent ici une nouvelle race d'hommes, laquelle avait trop de ce que l'ancienne n'avait plus assez. »

Maximin, tout Barbare qu'il était, n'hésita point à attaquer les Barbares qui venaient assaillir son empire. Quelques troubles qui suivirent la mort de Sévère avaient favorisé de nouvelles incursions de Germains dans la Gaule : l'activité et le courage du nouvel Empereur eurent bientôt triomphé de ces envahisseurs. Il battit aussi les Sarmates, qui étaient venus secourir les Germains. Après sa victoire, il mandait au Sénat : « Nous ne saurions vous dire « ce que nous avons fait, Pères Conscrits, mais nous « avons brûlé les bourgs des Germains, enlevé « leurs troupeaux, amassé des prisonniers et exter- « miné ceux qui nous résistaient. » Une autre fois, il disait : « J'ai terminé plus de guerres qu'aucun ca- « pitaine de l'antiquité, transporté dans l'Empire « romain d'immenses dépouilles, et fait tant de « captifs, qu'à peine les terres de la République « pourraient les contenir. » On voit qu'en lui le courage et l'orgueil grandissaient à l'égal de la taille.

Ses triomphes ne lui profitèrent pas long-temps. En moins de trois ans de règne, durant lesquels il voulut réformer l'Empire de la même façon qu'il avait rétabli la discipline par des supplices, il s'attira la haine du peuple et celle des soldats, L'Afrique se souleva : les légions qui y étaient établies proclamèrent *augustes* les deux Gordien, le père et le fils.—Gordien-le-Vieux, proconsul d'Afrique, était un Romain illustre, descendant des Gracques par sa mère et de Trajan par son père.—Le Sénat confirma cette double élection et déclara Maximin ennemi de la République. A cette nouvelle, l'Empereur se disposa à marcher vers l'Italie, promettant à ses légions les biens des Sénateurs qui l'avaient proscrit et les dépouilles des deux Gordien; mais déjà ceux-ci n'existaient plus. Vaincus par le gouverneur de la Numidie, qui était resté fidèle à Maximin, l'un avait été tué en combattant, et l'autre s'était donné la mort.

Le Sénat, désespérant d'obtenir son pardon du Barbare qu'il avait voulu déshabiller de la pourpre impériale, résolut de soutenir la lutte commencée, et désigna deux nouveaux empereurs; l'un, Maxime Papien, était un brave soldat; l'autre, Claude Balbin, un orateur et un poëte : on leur adjoignit, comme *césar*, un enfant de treize ans, petit-fils du vieux Gordien.

Durant ce temps, Maximin avait commencé le siége d'Aquilée, ville située au pied des Alpes carniques, sur les confins de la Cisalpine. La population se défendait avec un courage héroïque; les femmes avaient coupé leurs cheveux pour en faire des cordes aux machines de guerre. Une résistance si opiniâtre ne faisait qu'exciter l'irritation de l'Empereur; mais il ne réussit pas à communiquer son ardeur à ses soldats. Sa rigueur à maintenir la discipline excita, au contraire, une révolte; il fut massacré, ainsi que son fils, jeune homme remarquable par sa beauté, et qui fut pleuré des Romains efféminés.

Le Sénat se crut de nouveau maître de l'Empire; mais les légions qui venaient de se défaire d'un empereur qu'elles-mêmes avaient élu naguère, ne pouvaient reconnaître deux empereurs, à l'élection desquels elles étaient restées étrangères. A la nouvelle de la mort de Maximin, les prétoriens coururent aux armes. Oubliant les dangers dans les fêtes, la ville de Rome était occupée des jeux capitolins; ils arrachèrent de leur palais les deux empereurs faits par le Sénat et les égorgèrent. Le jeune césar Gordien III, petit-fils d'un guerrier que les légions avaient élevé à l'Empire, se trouvait en quelque sorte avoir la consécration militaire : les prétoriens le saluèrent auguste; le Sénat et le peuple le reconnurent. Son règne dura peu; il fut marqué cependant par un événement important pour l'histoire de la Gaule : les Gaulois entendirent alors pour la première fois le cri de guerre des Francs.

Empereurs : de Philippe à Valérien.—Misères de l'Empire.

L'Empire devait être livré pendant quelque temps aux caprices des soldats : l'assassinat donnait le trône. Philippe, associé à Gordien, finit par l'immoler, et se proclama empereur dans le moment même où le Sénat lui créait un compétiteur en saluant du titre d'*auguste* Hostilien, qui n'osa pas défendre le titre qu'il avait osé accepter, et qui, apprenant que Philippe marchait sur l'Italie avec une puissante armée, se fit ouvrir les veines pour mourir. Deux empereurs nommés par les soldats n'eurent pas un meilleur sort que l'élu du Sénat : Marinus en Pannonie, Papianus en Syrie, furent massacrés par les légions même qui les avaient proclamés. Leur désastre n'affermit pourtant pas le pouvoir aux mains de Philippe, bien que, par prévoyance, il eût associé son fils à l'Empire. Un Pannonien, Décius (Dèce), envoyé par lui pour châtier les légions qui avaient pris part à la révolte de Marinus, se fit proclamer empereur. Décius fit massacrer les deux Philippe; il s'était élevé par une trahison, il fut vaincu lui-même par la trahison

de Gallus : celui-ci perdit bientôt aussi l'Empire avec la vie. Il en fut de même d'Émilien, qui fut son successeur, de Lucius Priscus et de Valens Licinianus, qui avaient été ses compétiteurs. A la mort d'Émilien, Valérien, « personnage d'une si solide et si austère vertu, dit un historien, que Décius lui avait commis la charge de censeur, nouvellement rétablie, fut élevé à l'Empire. » Valérien se trouvait dans la Gaule lorsqu'il reçut le titre d'*Empereur*. Son fils Gallien, qui était à Rome, prit celui de *césar*.

« Il y eut ainsi, en moins de trente huit ans, dix-sept ou dix-huit empereurs, dont les promotions et les destitutions changeaient autant de fois toute la face des affaires, et, comme des crises violentes, agitaient perpétuellement la constitution de ce grand corps, et consumaient les forces au dedans. L'insolente audace des soldats et l'ambition déréglée de leurs principaux officiers, se fomentant mutuellement, étaient les principales causes de tous ces désordres. Ils se jouaient de la pourpre sacrée comme d'un habit de louage, qu'ils donnaient à celui qui en offrait le plus.—Durant ces changements, tout était en combustion ou en défiance, les frontières mal gardées, les armées bandées les unes contre les autres, rebelles à leurs chefs, ennemies ou jalouses du Sénat.—La plupart de ces empereurs n'avaient ni naissance ni vertu; leurs finances et presque toutes les sources dont on en pouvait tirer avaient été épuisées par les prodigalités immenses de Commode, de Caracalla et d'Élagabale. Leur cour ni leur conseil n'avaient point de gens d'honneur, mais des scélérats, des bouffons, des gens de théâtre, de brelan et de prostitution; des flatteurs, des calomniateurs et des donneurs d'avis. Les particuliers qui avaient quelque puissance, au lieu de remédier à ces maux, les augmentaient et ne songeaient qu'à faire leur partie pour acheter l'Empire. D'ailleurs, les provinces étaient demi-désertes, non-seulement par la peste, qui avait été horrible sous Marc-Aurèle et sous Commode, puis sous Caracalla et sous Gallus, mais encore plus par les voleries des gouverneurs et des intendants des mauvais princes, qui, étant la plupart ou des gens du bas peuple qui eussent eu honte de nommer leur grand-père, ou des esclaves affranchis et autre semblable canaille sans honneur et sans pitié, se plaisaient à faire sentir aux autres la misère et la servitude dont ils portaient encore les flétrissures. Les Barbares étaient bien avertis de tous ces désordres; ils savaient le faible et les défauts de cet empire, et connaissaient les endroits par où ils le pouvaient entamer; les Romains même les y avaient introduits en composant des légions tout entières de leurs soldats, et les élevant aux plus grandes charges. Ainsi l'avidité du butin presque certain, l'air plus doux des provinces romaines, la passion de se venger des torts qu'ils leur avaient faits, et le juste désir d'assurer leur liberté contre l'ambition effrénée de ces dominateurs de l'univers, les invitaient de prendre ces occasions favorables pour se jeter sur ce grand corps empêtré, divisé et affaibli [1]. »

En effet, ils ne tardèrent pas à franchir les frontières de l'Empire.

Les règnes de divers empereurs jusqu'à Décius n'offrent rien de particulier à la Gaule. Certains auteurs ont placé au temps de Philippe la prédication et le martyre de Dionysius (Denis) chez les Parisiens; mais on a vu plus haut, par le témoignage de Grégoire de Tours, que ce fut seulement sous le règne de Décius que la prédication de l'*Évangile* fit de grands progrès chez les Gaulois.

Un historien, Eutrope, nous apprend que (vers l'an 246 ou 250 de l'ère chrétienne) Décius ou ses lieutenants étouffèrent des troubles civils qui s'étaient élevés dans la Gaule; il ne dit rien qui puisse indiquer quelle était la cause de ces troubles. Peut-être fut-ce un soulèvement populaire pareil à ceux que nous verrons se multiplier plus tard, et qui furent causés par la misère de ces habitants des campagnes, auxquels on donnait le nom de *Bagaudes*.

Invasion des Alemans.—Chrocus.

Sous les successeurs de Décius, les Gaules furent envahies par des bandes de Germains armés, gens de toutes les tribus, et qui se donnaient, sans doute à cause de cette réunion, le nom d'*Alemans* [2]. Les Alemans ravagèrent d'abord la Gaule septentrionale : Chrocus, leur chef, s'avança ensuite dans l'Arvernie, où il ruina le célèbre temple de Vasso [3]. Il pilla et ravagea le pays des Gabales (le Gévaudan) et celui des Helviens (le Vivarais); ces bandes firent souffrir le martyre à saint Didier, évêque de Langres et à saint Privat, évêque d'*Anderitum* [4], qui s'était réfugié dans une grotte sur le flanc d'une montagne, au pied de laquelle s'élève aujourd'hui la ville de Mende. — Chrocus descendit dans la Narbonnaise, espérant y trouver une proie facile; arrêté par les murailles d'Arélate (Arles), il tenta d'en faire le siége; mais là, dans un combat, il fut fait prisonnier par un soldat nommé Marius, qui devait plus tard régner un moment sur la Gaule. Chrocus, après avoir été promené à travers

[1] MÉZERAY, *Hist. de France av. Clovis*, l. II.

[2] *All-man*. Ces deux mots germains signifient *tout* et *homme;* on a attribué ce nom à des hommes de toute origine.

[3] Voir plus haut, page 239.

[4] Ancienne cité des Gabales; aujourd'hui *Javols*, à 12 lieues N.-O. de Mende.

les villes qu'il avait ruinées, eut la tête tranchée : les Barbares qu'il commandait se dispersèrent, et furent massacrés, pour la plupart, avant d'avoir pu repasser le Rhin.

Ce fut vers cette époque qu'une armée de Germains et de Francs, traversant la Gaule, pénétra en Espagne, ruina la ville de Tarragone, parcourut, pendant douze ans, la Péninsule, dévastant et pillant tout sur son passage, et revint en Germanie chargée de butin.

Les Francs.—Leur origine.—Leur marche dans la Gaule.

Nous avons dit que les Francs apparurent pour la première fois dans les Gaules sous le règne de Gordien III : ils se présentèrent du côté de Moguntiacum. Aurélien, qui depuis fut empereur, et qui commandait alors la sixième légion stationnée sur le Rhin, les attaqua, leur tua sept cents hommes et leur fit trois cents prisonniers. Il faut que cette victoire ait été alors considérée comme bien importante, car les légionnaires, partant pour aller faire la guerre aux Perses, en consacrèrent le souvenir dans une chanson militaire, dont le refrain était :

« Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus ;
« Mille, mille, mille, mille, mille Persas quærimus. »

(Après avoir vaincu mille Francs et mille Sarmates, nous pouvons braver des millions de Perses.)

« Ainsi, dit M. de Chateaubriand, le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldats qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains. »

C'est ici le lieu d'indiquer l'origine des Francs et la marche de leur invasion. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer textuellement les paroles du savant professeur qui, le premier, a porté le flambleau de l'observation et de la critique sur ces temps obscurs de notre histoire.

« L'origine des Francs, dit M. Guizot[1], a été long-temps le sujet de fables savantes et de contestations patriotiques. Les uns voulaient absolument que l'antiquité de la race franque ne fût surpassée par aucune autre ; ils ont fait des Francs une colonie de Troyens réfugiés vers l'embouchure du Danube, et poussés de là par les Goths sur les bords du Rhin. Les autres, plus jaloux de l'inviolabilité du sol gaulois que de l'antiquité de ses habitants, n'ont pu supporter la pensée que la Gaule eût été conquise par une race étrangère ; les Francs ont été pour eux des Gaulois, qui, précipités d'abord sur la Germanie par des causes inconnues, revinrent ensuite reprendre possession de leur patrie. Aucune de ces hypothèses ne s'appuie sur aucun témoignage, sur aucun fait ; ce sont les rêveries d'un patriotisme puéril et d'une érudition fantastique.

« Les Francs sont un peuple germain. Leur langue, les premiers lieux où les rencontre l'histoire, ne permettent pas d'en douter. Mais, ce fait reconnu, la question de leur origine n'est pas encore résolue, et les hypothèses, bien que resserrées dans un champ plus étroit, n'ont pas laissé de se multiplier. On s'est obstiné long-temps à chercher dans la Germanie un peuple distinct, établi dans un lieu fixe, et constamment revêtu du nom de Francs. Quelques érudits ont cru le trouver dans l'ancienne Pannonie ; une phrase de Grégoire de Tours, le nom de *Sicambres* donné sous Tibère à une cohorte de Pannoniens, la présence en Pannonie d'une bande de Francs, qu'y avait transportés l'empereur Probus, leur ont suffi pour placer sur cette rive du Danube le séjour primitif de toute la nation franque. D'autres, d'après un passage du géographe de Ravenne, ont prétendu reconnaître, vers l'embouchure de l'Elbe, dans un territoire dit *Maurungania*, la demeure originaire d'une tribu spéciale nommée les Francs, qui, s'avançant peu à peu vers le Rhin, soumit les tribus environnantes et leur donna son nom. Cette opinion est celle de Leibnitz.

« Ce sont encore des hypothèses dénuées de preuves directes, et indirectement repoussées par les faits auxquels s'attache quelque certitude.—Le nom des Francs ne se rencontre dans aucune ancienne description latine ou grecque de la Germanie, et cependant les historiens nomment les tribus qui habitaient les lieux où on veut les placer. Ils désignent surtout, avec assez de détails, les tribus de la Pannonie, plus voisines et mieux connues des Romains. D'autre part, l'autorité du géographe de Ravenne est fort peu sûre ; il vivait au VIIe siècle, c'est-à-dire déjà bien loin du temps dont il parle, et n'avait, à notre connaissance, aucun moyen particulier de savoir la vérité.

« L'opinion de ceux qui regardent les Francs comme une confédération formée par les tribus germaines situées entre le Rhin, le Mayn et le Weser, me paraît seule probable : les confédérations de ce genre sont communes entre les peuplades barbares. L'Amérique du nord en a offert et en offre de nombreux exemples. Ce fut une confédération analogue qu'Arminius souleva contre les Romains. Plus tard, et au midi des Francs, se forma la confédération des Allemands (*All-men*), qui a donné son nom à toute l'ancienne patrie des Germains. Les guerres continuelles que portaient les Romains dans cette partie de la Germanie don-

[1] IIe *Essai sur l'Histoire de France* : —De l'origine et de l'établissement des Francs dans la Gaule.

naient lieu à ces alliances des tribus voisines, unies dans un intérêt commun de défense.—Enfin, et c'est ici un témoignage positif, on trouve, sur la carte dite de Peutinger, le mot *Francia,* écrit sur la rive droite du Rhin comme nom du pays que je viens d'indiquer, et en même temps on y lit : *Chauci, Amsibarii, Cherusci, Chamavi qui et Franci.* Ces tribus formaient donc la confédération des Francs.—Plusieurs autres tribus, qui erraient dans les mêmes contrées, comme les *Bructères,* les *Cattes,* les *Attuariens*, les *Sicambres*, paraissent aussi être entrées dans cette confédération, nécessairement mobile dans des siècles où l'Europe entière, romaine et barbare, était en proie au plus grand mouvement de dissolution et de formation dont l'histoire offre l'exemple.

« Quant au nom de *Francs,* on convient généralement qu'il signifie *hommes libres.* Des Germains n'auraient pas songé à se donner un nom pareil avant l'époque où l'Empire romain menaça leur liberté; mais on conçoit aisément que, dans la longue lutte qu'ils eurent à soutenir, ils se soient plu à prendre un nom qui attestait leur indépendance...

« Depuis leur première défaite par Aurélien, les invasions des tribus franques, dans la Belgique et dans la Gaule orientale, furent continuelles. Elles avaient pour cause tantôt le goût des aventures et le besoin du pillage, tantôt la nécessité de fuir devant quelque tribu nouvelle qui arrivait sur la rive droite du Rhin, quelquefois des alliances temporaires avec les empereurs ou les prétendants à l'Empire, qui cherchaient parmi les Barbares des satellites et des soldats; enfin le mouvement général qui précipitait alors les peuples d'Orient en Occident, et provenait sans doute de l'accroissement progressif d'une population toujours errante. Il est impossible et inutile d'énumérer ces incursions partielles et sans cesse répétées. De Probus à Théodose-le-Grand, il est peu d'empereurs qui n'aient eu affaire à quelques bandes franques et ne les aient tantôt repoussées, tantôt reçues parmi les troupes de l'Empire, ou tolérées sur le territoire romain. Sous le nom de *Ripuarii,* des corps de Francs, comme d'autres Barbares, obtenaient un établissement sur les rives du Rhin, à charge de défendre les frontières contre les bandes nouvelles qui voudraient les franchir, peut-être contre leurs anciens confédérés. D'autres, sous le nom de *Læti,* après avoir servi dans les armées romaines, recevaient dans l'intérieur des Gaules, en général dans le nord, des terres où ils s'établissaient avec promesse de les cultiver, mais qu'ils abandonnaient souvent pour reprendre leur vie vagabonde : car l'activité sans travail est la situation dont l'homme se résout le plus difficilement à sortir. D'autres enfin, sans condition préalable, sans concession des empereurs, après avoir erré dans le pays, s'arrêtaient d'eux-mêmes dans quelque district déserté de tous les riches propriétaires, prenaient possession de quelque ville à moitié dépeuplée, déposaient là leur butin, faisaient cultiver les champs par des esclaves, à qui il importait peu de changer de maîtres, et se trouvaient ainsi transformés en habitants des Gaules sans avoir cessé d'être des Barbares.

« Ces bandes, ordinairement peu nombreuses et sans relations entre elles, conservaient leurs mœurs, leurs coutumes et leurs chefs. Il suffisait que ceux ci reconnussent la suprématie vague et insignifiante des empereurs et devinssent au besoin leurs soldats. Ils en recevaient même assez souvent, sur le territoire qu'ils occupaient, quelque fonction, quelque titre qui les grandissait à leurs propres yeux, et aussi aux yeux de leurs grossiers compatriotes. On les voit *comites, duces, magistri militiæ,* et l'Empire romain prolongeait ainsi son existence nominale dans des lieux où les Barbares étaient les seuls maîtres véritables du sol et des habitants.

« Ainsi se passèrent le IIIe et le IVe siècle, et à travers les vicissitudes de l'obscure destinée de toutes ces bandes, souvent détruites dans leurs courses, ou chassées de leurs précaires établissements, le nombre des petits chefs et des petites tribus alla toujours croissant dans la Belgique et sur la rive gauche du Rhin.—Dans la première moitié du Ve siècle, lorsque la grande irruption des Goths, des Bourguignons, des Vandales et des Huns vint décidément mettre en pièces l'Empire romain, le rôle des Francs devint moins considérable, et il semble qu'ils disparaissent un moment de l'histoire. Ils ne s'étaient point, comme ces peuples, avancés tout à coup et en corps de nation; leurs incursions avaient été partielles et successives. On les vit prendre parti, soit pour, soit contre les généraux de l'Empire ou les nouveaux venus, selon que le sort avait jeté telle ou telle de leurs bandes sur le territoire que tenaient encore les Romains, ou sur celui qu'avaient envahi les Barbares. La communauté d'origine, de mœurs, d'intérêts généraux et définitifs n'était pas un lien qui pût tenir unis de tels hommes, ni les rapprocher quand ils étaient séparés; ils ne formaient aucun dessein entendu ni prévoyant d'établissement ni de conquête : ils recevaient, du hasard et de leur situation momentanée, leurs amis, leurs ennemis et l'impulsion qui les portait tantôt à se fixer dans un lieu, tantôt à chercher fortune ailleurs... »

Le mouvement qui poussa les Francs dans les Gaules fut une marche lente, progressive, incohé-

rente et une invasion vaste et subite. Les bandes franques arrivèrent successivement, isolément, et occupèrent, chacune pour son compte, telle ou telle portion du territoire. Puis, comme on le verra par la suite, elles se rallièrent autour de Clovis, et avancèrent, sous sa conduite, dans l'intérieur du pays; mais, même à la mort de ce fondateur de la monarchie franque, elles étaient encore loin de former une nation compacte et en possession d'une étendue déterminée. Aussi, de tous les peuples barbares transplantés dans l'Europe occidentale, les Francs sont-ils celui dont l'histoire, à cette époque, est le plus dépourvue d'unité, de régularité et d'ensemble. Plus rapprochés de la Germanie que tous les autres, ils conservaient au-delà du Rhin de plus fréquents rapports, et ils en recevaient continuellement une impulsion nouvelle vers l'occident et de nouvelles recrues. Et, suivant l'opinion de M. Guizot, c'est surtout à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer la prépondérance toujours croissante qui fit enfin tomber la Gaule entière sous leur empire et sous leur nom.

CHAPITRE VI.

DEUXIÈME EMPIRE DES GAULES.

Les trente tyrans. — Posthume. — Deuxième empire des Gaules. —Guerre de Posthume contre Gallien. — Insouciance de Gallien. —Révolte de Lollien.—Mort de Posthume et de son fils.—Compétiteurs à l'empire. — Les deux Victorin.— Leur mort —Victoria. —Élection et mort de Marius.—Tétricus.—Siége d'Augustodunum. —Alliance avec Claude.—Monuments élevés par Tétricus —Aurélien empereur.— Trahison de Tétricus.— Bataille des champs catalauniques. — Triomphe d'Aurélien. — Humiliation de Tétricus. —Fin de l'empire des Gaules.

(De l'an 260 à l'an 273.)

Les trente tyrans.—Posthume.—Deuxième empire des Gaules.

Pendant le règne de Valérien, qui mourut prisonnier de Sapor, roi des Perses, et sous le règne de son fils Gallien, qui, satisfait de posséder le trône, ne songea ni à racheter ni à venger son père, les historiens comptent trente compétiteurs à l'Empire, auxquels ils donnent le nom de *tyrans;* ce nombre doit être réduit à dix-neuf. C'étaient, en Orient, Cyriades, Macrien, Baliste, Odénat et Zénobie; en Occident, Posthume, Lollien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tétricus; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingennus, Régilien et Auréole; dans le Pont, Saturnin; en Isaurie, Trébellien; en Thessalie, Pison; en Grèce, Valens; en Égypte, Émilien; en Afrique, Celsus.

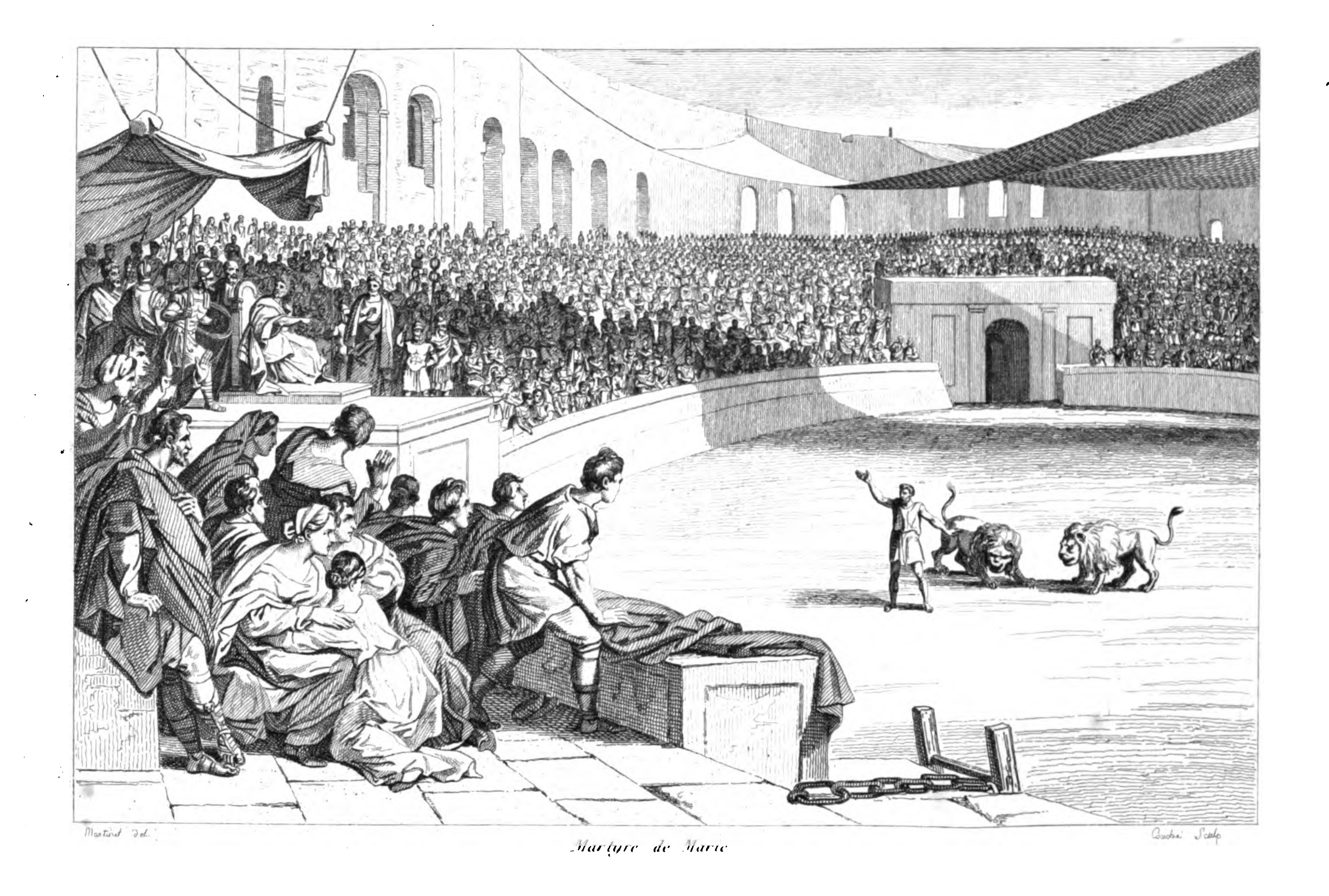
Le spectacle qu'offrait alors l'Empire était affreux, mais singulier. «C'était, dit M. de Chateaubriand, comme une scène anticipée du moyen âge. Jamais, depuis les beaux jours de la République, on n'avait vu à la fois tant d'hommes remarquables : ces hommes, nés des événements qui forcent les talents à reprendre leur souveraineté naturelle, ne possédaient pas les vertus des Caton et des Brutus; mais, fils d'un autre siècle, ils étaient habiles et aventureux. Rentrés malgré eux sous la tente, ces Romains de l'Empire avaient repris quelque chose de viril par la fréquentation des mâles générations des Barbares...» La plupart de ces prétendants, qui défendirent l'Empire contre les ennemis du dehors, et qui se le voulurent approprier, auraient été des princes capables. — Macrien, vieillard rusé, politique et hardi, était estropié : il faisait porter les ornements impériaux par ses deux fils, jeunes et vigoureux, au lieu de les traîner lui-même.—Odénat, qui repoussa Sapor et vengea Valérien, est encore plus connu par sa femme Zénobie et par le rhéteur Longin.—Baliste, Ingennus, étaient d'illustres capitaines. — On donnait à Calphurnius Pison le nom d'*homme.* — Régilien fut si renommé, que le Sénat lui décerna les honneurs du triomphe, malgré sa révolte contre Gallien. — Posthume, qui étendit sa domination sur les Gaules, l'Espagne et peut-être la Grande-Bretagne, eut du génie...»

Expliquons comment Posthume fonda le second empire des Gaules.

Lors de l'invasion des Francs, dans la dernière année du règne de Valérien, le jeune Gallien, fils de l'Empereur, fut envoyé sur les bords du Rhin; il avait pour lieutenants, ou plutôt pour conseils, Aurélien, qui depuis fut empereur, et Posthume. Ce dernier se distingua particulièrement dans cette guerre et réussit à repousser les Francs au-delà du fleuve. Grâce à ses victoires, on put faire alliance avec un des chefs de cette redoutable confédération germaine, qui s'engagea à ne plus passer le Rhin, et même à en défendre le passage aux autres peuples de la Germanie. Le traité fut fait au nom de l'Empereur régnant, Valérien. Il paraît que dès lors la Gaule apprit à vénérer en Posthume le guerrier auquel elle devait son repos.

Mais ce repos ne fut pas de longue durée; la mort de Valérien y mit un terme. Les Francs ne se crurent pas obligés à respecter vis-à-vis du fils le traité qu'ils avaient conclu avec le père. Dès la première année du règne de Gallien, ils franchirent de nouveau la barrière qu'ils avaient promis de défendre, et reparurent dans la Gaule. Aussitôt, suivant l'exemple de son père, le nouvel Empereur envoya dans ces contrées Salonin, son fils aîné, auquel il adjoignit deux gouverneurs ou conseillers, l'un chargé de veiller sur la personne du jeune césar, l'autre destiné à prendre le commandement de l'armée. Sylvain fut attaché spécialement à Salonin. Posthume, qui venait de se signaler contre les

LIX



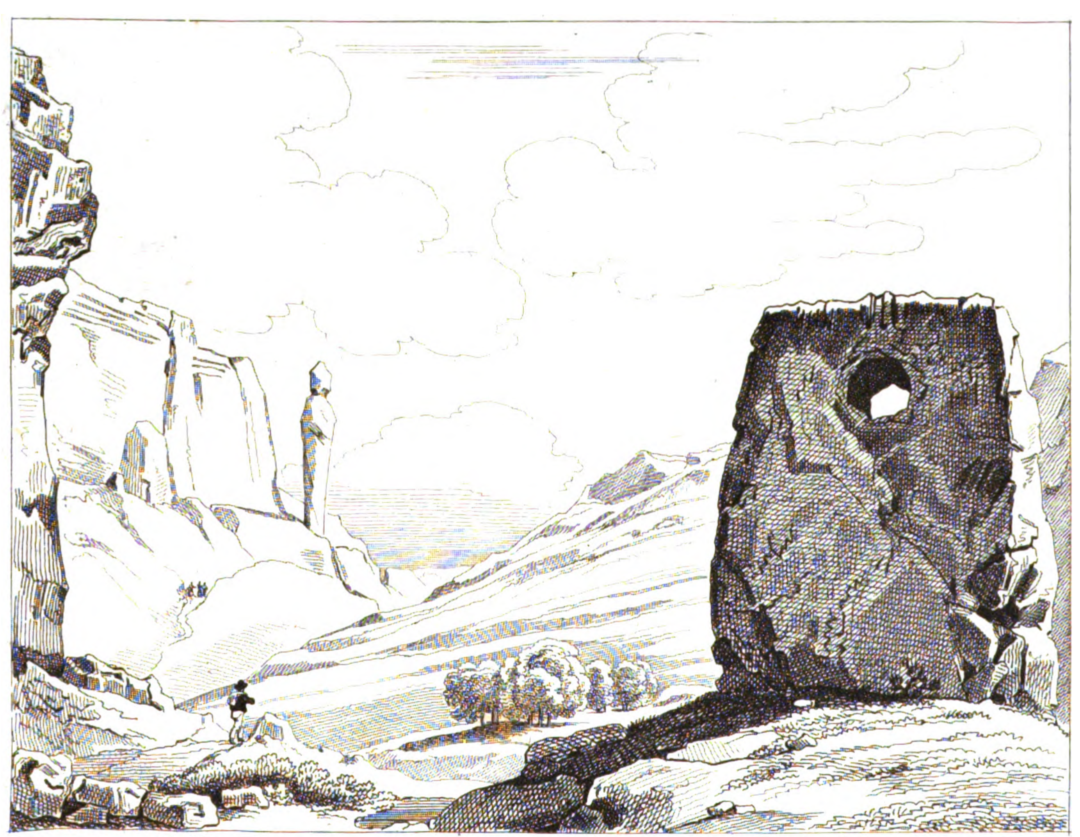
Martinet del. — Gouttière? Sculp.

Martyre de Marie

Monuments Druidiques et Gallo-Romains.



Portique du theatre de Mandeure *Temple d'Isernore*
(Grande Sequanaise.)



L'Homme qui vire *Pierre de Courgenaie*
(Grande Sequanaise)

Francs, fut placé à la tête des légions. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre les deux lieutenants de l'Empereur : le courtisan voulait avoir le pas sur le général. Posthume était trop justement fier de ses victoires pour fléchir devant Sylvain. Il attendit une occasion de se venger; elle ne tarda pas. Ayant surpris les Germains au retour d'une de leurs expéditions, il les battit et leur enleva un riche butin, qu'il abandonna à ses soldats, soit par générosité, soit à dessein. Sylvain prétendit que ces dépouilles de l'ennemi devaient appartenir à l'Empereur, et ordonna de les apporter à Colonia Agrippina, où se trouvait alors le jeune césar. L'armée s'indigna de cette prétention, et Posthume, qui avait feint de vouloir exécuter l'ordre donné au nom de Salonin, se laissa forcer par les troupes mutinées à prendre le commandement de l'insurrection et à marcher sur Colonia. La garnison de cette ville, au lieu de combattre, se réunit aux révoltés et leur livra Sylvain et son élève. Posthume, paraissant céder à la violence des légions, fit mettre à mort les deux prisonniers; ensuite ses soldats le proclamèrent empereur.

Cette élection, à laquelle accédèrent les légions cantonnées en Espagne et dans les îles Britanniques, donna naissance au second empire des Gaules, qui comprit aussi l'Espagne et la Bretagne, et eut ainsi la même étendue que l'Empire légué par Constance Chlore à Constantin.

Posthume, qu'un acte criminel avait rendu le maître de l'autorité souveraine, l'exerça du moins de manière à légitimer sa puissance. C'était un homme de guerre, actif et courageux, doué de qualités brillantes, de l'amour de l'ordre et du génie de l'administration. Il assura l'indépendance et la prospérité des états soumis à son pouvoir. Non content de maintenir la tranquillité intérieure des Gaules en en chassant les Germains, il les poursuivit même dans les régions transrhénanes, et fit construire de distance en distance, sur la rive droite du fleuve, des forts destinés à tenir en respect les Barbares; aussi les Gaulois lui donnèrent-ils le titre de Germanique. Il existe plusieurs médailles de Posthume portant pour exergue : *Germanico Maximo. Galliæ restitutori.*

Guerre de Posthume contre Gallien.—Insouciance de Gallien.

Gallien, qui avait paru peu sensible à la captivité de son père, se montra fort affligé de la mort de fils; néanmoins il se contenta d'abord d'envoyer quelques légions d'élite pour le venger. Posthume résista pendant trois années. Auréole, un des lieutenants de l'Empereur, et qui, sans porter le titre d'*auguste,* avait toujours une armée à ses ordres, arriva pour lui porter le dernier coup : il vainquit Posthume dans un grand combat. L'empereur des Gaules était sur le point de succomber, lorsque Gallien lui-même accourut pour prendre sa part du triomphe. Auréole, mécontent, laissa perdre les fruits de sa victoire. Posthume fit un appel aux Gaulois, et redoubla d'efforts. La guerre recommença avec une nouvelle énergie, mais avec des succès divers. Gallien combattit en personne et fut blessé par une flèche. Alors, rebuté des fatigues et des périls d'une guerre dont il n'entrevoyait pas le terme, il se décida à repasser les Alpes et à laisser Posthume régner paisiblement sur des contrées, sur des peuples qui montraient pour sa cause autant de courage que de dévouement.

Pendant tout le reste de son règne, l'empereur romain ne témoigna dans aucune occasion le désir de rattacher à l'Empire les belles provinces qui avaient reconnu l'autorité de Posthume. Cette insouciance a paru à un de nos grands historiens modernes plutôt un vice de caractère qu'un signe de lâcheté.

« Orateur et poëte, dit-il, Gallien était indifférent à tout, même à l'Empire. Lui apprenait-on que l'Égypte s'était révoltée : « Eh bien! disait-il, « nous nous passerons de lin. — La Gaule et l'Asie « sont perdues. — Nous renoncerons à l'aphro« nitre, nous ne porterons plus de sagum d'Arras. » Mais ne touchez pas aux plaisirs de Gallien! Si le bruit d'une rébellion ou d'une invasion trop voisine menace sa paix, il court aux armes, déploie de la valeur, écarte le danger et se replonge avec activité dans sa paresse. Féroce pour conserver son repos, il écrivait à l'un de ses officiers, après la révolte d'Ingennus en Illyrie : « N'épargnez-pas les « mâles, quelque soit leur âge, enfants ou vieillards. « Tuez quiconque s'est permis une parole, une pen« sée contre moi. » Il condamnait à mort quatre ou cinq mille soldats rebelles tout en bâtissant de petites chambres avec des feuilles de roses, et des modèles de forteresses avec des fruits.—Un marchand avait vendu des perles de verre à l'Impératrice pour de vraies perles : Gallien le condamne à être jeté aux bêtes, et fait lâcher sur lui un chapon.— A chaque nouvelle désastreuse, Gallien riait, demandait quels seraient les festins, les jeux du lendemain et de la journée. Le monde périssait, et il composait des vers pour le mariage de ses neveux. « Allez, aima« bles enfants, soupirez comme la colombe, em« brassez-vous comme le lierre, soyez unis comme « la perle à la nacre. » Il philosophait aussi; il accordait à Plotin une ville ruinée de la Campanie pour y établir une république selon les lois de Platon. Au milieu de la société croulante, couché à des banquets parmi des femmes, cet Horace impérial

ne voulait de la vie que le plaisir... Tout fut troublé sous son règne, excepté sa personne; il ne maintenait le calme autour de lui et pour lui, qu'à la longueur de son épée [1]. »

Révolte de Lollien.—Mort de Posthume et de son fils (an 267).

Posthume ne jouit pas plus de trois années de la paix qu'il avait conquise : l'exemple de sa haute fortune lui suscita des rivaux. Un de ses lieutenants, chef des légions gauloises, Lollien, se crut des droits égaux à l'empire; et, favorisé par les troupes qui gardaient les rives du Rhin, se fit proclamer empereur. Posthume marcha contre lui et le vainquit; mais son triomphe même causa sa perte. Les soldats victorieux réclamèrent le pillage de Moguntiacum, dont la garnison avait pris part à la révolte. Posthume, autant par générosité que par politique, ému de pitié pour une population innocente, et désirant conserver intacte une place forte qui importait à la défense des frontières, s'y opposa : son refus courageux souleva l'armée, où quelques traîtres s'étaient sans doute glissés. L'empereur voulut faire respecter les lois de la discipline : les soldats le massacrèrent lui et son fils. Ce jeune homme, qui avait reçu les titres de *césar* et d'*auguste*, jouissait dans la Gaule et dans l'Italie même d'une certaine célébrité. Il était fameux par son éloquence, et plusieurs de ses harangues n'ont pas été jugées indignes d'être attribuées à Quintilien. La renommée littéraire du fils, la gloire militaire du père, n'arrêtèrent pas le fer des assassins.

Compétiteurs à l'empire. — Les deux Victorin. — Leur mort (an 268).

La mort de Posthume causa dans la Gaule une vive douleur. Cette contrée avait, pendant son règne, recouvré une existence indépendante et une suprématie politique; elle était devenue la métropole d'un empire qui comprenait toutes les contrées européennes situées par delà les Alpes et le Rhin, à l'occident de l'Italie : l'île Britannique formait une de ses grandes provinces. La Gaule n'était donc pas disposée à reprendre le joug romain. Les lieutenants de Posthume se disputèrent d'ailleurs la succession de leur empereur. En moins d'une année, on compta quatre compétiteurs au pouvoir, Lollien, qui venait d'être vaincu, Laélien, Élien [2] et Victorin : ce dernier fut celui auquel l'armée déféra l'empire. C'était un chef habile et courageux, dont l'avénement fut agréable à la nation. Il était fils de la célèbre Victoria, sœur de Posthume, que les anciens historiens ont surnommée *la Zénobie des Gaules*, et que les soldats, témoins de son courage dans la guerre contre Gallien, avaient saluée du nom glorieux de *mère des armées* (mater castrorum). Victoria s'était fait déclarer *augusta* par Posthume, et avait engagé son frère à associer à l'Empire le jeune Victorin, qui, s'il faut en croire les contemporains, était digne de cet honneur. « On ne trouve, dit Trébellius Pollion, dans son *Histoire des trente tyrans*, aucun prince qui l'emporte sur Victorin; il est digne d'être comparé à Trajan pour le courage, à Marc-Antoine pour la clémence, à Nerva pour la gravité, à Pertinax et à Sévère pour l'amour de la discipline. » Mais si Victorin possédait de grands talents, il avait aussi la faiblesse qui souvent les accompagne, l'amour des femmes. La licence de ses mœurs et ses adultères ont terni sa gloire. Ardent et emporté dans ses passions, quand la séduction ne lui réussissait pas, il employait le rapt et la violence. Un Gallo-Romain, dont il avait enlevé la femme, parvint à faire partager son ressentiment aux soldats, excita une sédition à *Colonia Agrippina*, et, dans le tumulte, le frappa d'un coup mortel : Victorin ne mourut pas aussitôt. Avant d'expirer, et par le conseil de sa mère, il déclara son fils *auguste*. Le jeune prince fut aussitôt proclamé empereur par les légions stationnées à *Colonia;* mais bientôt les troupes qui avaient pris part à la sédition, craignant qu'il ne voulût venger son père, à qui, selon l'usage, il avait fait décerner les honneurs divins, se soulevèrent de nouveau et le massacrèrent. Le père et le fils furent enterrés dans un même tombeau près de Cologne, où, sur une table de marbre, on grava cette simple inscription : *Ici reposent les deux Victorin, tyrans.*

Victoria.—Élection et mort de Marius (an 268).

Les légions qui avaient massacré le frère, le fils et le petit-fils de Victoria conservaient néanmoins

[1] Chateaubriand, *Étud. histor. sur la chute de l'Empire romain.—Hist. aug.*, p. 467 et suiv.—Trebell. Poll. *Hist. des trente tyrans.*

[2] Quelques auteurs ont cru que ces trois noms indiquaient un même personnage, et, en effet, il est bien difficile de distinguer, dans les récits des historiens contemporains, s'il s'agit d'un seul ou de trois compétiteurs à l'empire.—On trouve pourtant des médailles qui indiquent trois empereurs différents, et le passage que nous allons citer nous a décidés à en faire la distinction.

« Laélien, Lollien, Élien, ce dernier avec le prénom de Lucius, sont des noms qui, dans les auteurs qui en ont parlé, paraissent désigner le même personnage, savoir : le tyran qui, au rapport de l'histoire, usurpa la couronne dans la Gaule pendant que Posthume régnait sur cette contrée, qui fut la cause de sa mort, et qui resta maître d'une partie de la Gaule pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'il fût tué par ses propres soldats, à l'instigation de Victorin. Suivant les médailles, au contraire, ce sont trois personnages différents, puisque leurs prénoms ne sont pas les mêmes. Aussi, à l'imitation d'Eckel, les avons-nous distingués et en avons-nous fait trois tyrans; mais leur histoire est fort embrouillée. » MIONNET, *de la rareté et du prix des médailles antiques*, t. II, p. 72.



un grand respect pour la mère des armées; c'était pour eux comme une divinité vivante. Victoria, en effet, était douée du caractère ferme et des grandes qualités qui commandent la vénération. La Zénobie de Palmyre disait : « Si j'étais maîtresse de l'empire « du monde, je le partagerais avec Victoria, qui « me ressemble. » Suivant quelques auteurs, la Zénobie gauloise, tirant ses droits du respect qu'elle inspirait, gouverna pendant quelque temps l'empire des Gaules.—On battit en effet monnaie à son effigie dans l'atelier impérial de la cité des Trévires (*Augusta Trevirorum*).—L'empereur qu'elle choisit, quoique d'une origine inférieure, était digne par son courage de commander aux armées. Elle-même se réservait sans doute la direction des affaires politiques et civiles. Cet empereur était ce Marius qui, peu de temps auparavant, avait pris dans un combat le farouche Chrocus, roi des Alemans, action courageuse et opportune qui amena la dispersion des Barbares et la délivrance de la Gaule. Le nouvel empereur, aussitôt après son élection, convoqua son armée, et lui fit une harangue dans laquelle, avouant l'obscurité de son origine, il en tira vanité à l'exemple du Romain dont il portait le nom; puis élevant les travaux et les sueurs de sa première condition bien au-dessus de la mollesse et des voluptés de Gallien, il se glorifia d'avoir toujours manié le fer. « Amis, dit-il à ses « compagnons d'armes devenus ses sujets, on me « reprochera mon premier état; plaise aux dieux « que je ne sois jamais amolli par le vin, les fleurs « et les femmes! Qu'on me reproche mon état d'ar- « murier, pourvu que les nations étrangères ap- « prennent par leurs défaites que j'ai appris à ma- « nier le fer! Je dis ceci parce que la seule chose « que pourra me reprocher Gallien, cette peste im- « pudique, c'est que j'ai fabriqué des armes. » Malheureusement, le troisième jour de son règne, Marius fut tué par un soldat, jadis ouvrier dans sa forge et envieux de son élévation. Ce soldat lui passa son épée au travers du corps, en disant : « C'est toi qui l'as forgée. »

Tétricus (an 268). — Siége d'Augustodunum. — Alliance avec Claude.

La mort de Marius n'ôta rien à Victoria de son influence; l'armée lui laissa encore le choix de l'empereur, et dans cette circonstance elle sut désigner un homme plus propre que Marius de plaire à la multitude; c'était un sénateur romain, son parent ou son allié, C. Publius Pivesuvius Tétricus, un de ces hommes éprouvés auxquels Valérien aimait à confier des commandements importants. Il avait successivement gouverné toutes les provinces des Gaules, et il était alors préfet des deux Aquitaines. Il prit la pourpre à Burdigala (Bordeaux), avec le titre d'*auguste*, et donna à son fils celui de *césar*. La Gaule entière le reconnut pour souverain : la Bretagne et l'Espagne adhérèrent au choix des Gaulois.—Peu de temps après son élévation à l'Empire, Tétricus perdit sa protectrice, l'illustre Victoria, qui mourut, à ce qu'on croit, à Trèves (*Augusta Trevirorum*). A peu près dans le même temps expirait en Italie, tué devant Médiolanum, où il tenait Auréole assiégé, l'empereur Gallien, qui désigna pour son successeur Claude II. Le nouvel empereur, que ses victoires firent depuis surnommer *le Gothique*, fut d'abord trop occupé pour songer à attaquer Tétricus; il avait à combattre et à vaincre Auréole, son compétiteur à l'Empire romain; il eut ensuite à repousser les Goths, qui se précipitèrent sur la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie, et qui menacèrent même l'Italie. Il y a lieu de croire qu'il reconnut la légitimité de la puissance de Tétricus, et qu'il considéra l'empereur des Gaules comme un collègue, car il abandonna à sa discrétion les habitants de l'antique Bibracte (*Augustodunum*), qui s'étaient soulevés, et qui, pendant sept mois, soutinrent un siége contre les troupes de l'empereur des Gaulois. Eumène, dans son *panégyrique de Constantin*, le seul ouvrage qui ait fait connaître ce siége mémorable, ne s'explique pas néanmoins bien clairement sur les ennemis que les Éduens eurent à combattre durant ce siége. Il donne même à entendre que ce pouvait être des paysans rebelles réduits par la dureté des exactions à prendre les armes pour se soustraire à la tyrannie; ces malheureux auxquels on donnait le nom de *Bagaudes*, du mot celtique *Bagad* [1], imitaient par leurs ravages les fureurs des Barbares et dévastaient eux-mêmes les campagnes qu'ils avaient cessé de cultiver. Ils étaient assez nombreux pour former et soutenir pendant plus de deux cents jours le siége d'Augustodunum, et pour prendre cette ville d'assaut [2].

[1] En langue bretonne, *bagad* signifie assemblée, grande réunion d'hommes. Voir LATOUR-D'AUVERGNE, *Origine des Gaulois*, p. 66.

[2] Pour faire comprendre comment pouvaient se former ces bandes nombreuses de cultivateurs révoltés, nous citerons un passage de M. de Sismondi, qui explique la situation misérable des habitants des campagnes dans le IIIe siècle de l'ère chrétienne.

« Dans l'état actuel de l'Europe (dit-il dans son *Histoire de la chute de l'Empire romain*), la classe des paysans, de ceux qui vivent du travail manuel de l'agriculture, forme environ les quatre cinquièmes de la population, l'Angleterre seule exceptée. Nous devrions supposer que dans l'Empire romain les paysans étaient proportionnellement plus nombreux encore, puisque le commerce et les métiers y avaient pris moins de développement que chez nous. Mais, en quelque nombre qu'ils fussent, ils ne faisaient point partie de la nation; ils étaient regardés comme à peine supérieurs aux animaux domestiques dont ils partageaient les travaux. On aurait redouté de leur entendre prononcer le nom de patrie, redouté

Cette entreprise des Bagaudes, si toutefois ce sont eux et non les soldats de Tétricus qui ont saccagé la cité des Éduens, semblerait prouver, malgré le silence des historiens, que l'avénement du nouvel empereur des Gaules avait été suivi de troubles assez graves, puisqu'il n'avait pas cru pouvoir les apaiser en mettant un terme à ce long siége.

Les auteurs de l'*Histoire Auguste* nous ont conservé l'espèce de délibération par laquelle les sénateurs, après s'être portés aux dernières violences contre les parents et les amis d'Auréole, confirmèrent l'élection de Claude. Les noms de Victoria et de Tétricus y figurent. Assemblés en tumulte au temple d'Apollon, car ils n'avaient pas pu se réunir assez long-temps au Capitole, à cause d'une fête de Cybèle, ils s'écrièrent : « Auguste Claude, que les dieux te conservent pour nous! » Cette acclamation fut répétée soixante fois. « Claude Auguste, c'est toi ou ton pareil que nous avons toujours souhaité. » Ce vœu fut redit quarante fois. « Claude Auguste, la République te désirait! (répété quarante fois encore); Claude Auguste, tu es un père, un frère, un ami, un excellent sénateur, un véritable empereur. » Ceci fut dit quatre-vingts fois. « Claude Auguste, tu nous as vengés d'Auréole! (cinq fois); Claude Auguste, délivre-nous de Zénobie et de Victoria! (sept fois); Claude Auguste, songes que Tétricus n'est rien pour nous! » (sept fois). Ne croit-on pas entendre les litanies de la lâcheté!

Cependant Claude II, occupé de ses guerres contre les Goths, ne songea pas à attaquer les sujets de l'empereur des Gaules. Une médaille, monument authentique, semble même prouver qu'il s'établit une sorte d'alliance entre les deux empereurs [1].

Monuments élevés par Tétricus.

Tétricus mit à profit l'espèce de trêve qui existait entre lui et l'Empire romain. Tandis que par son ordre le jeune césar, son fils, allait apaiser et vaincre quelques peuplades révoltées de la péninsule hispanique, et passait même le détroit de Calpe pour soumettre à l'empire des Gaules une grande partie de l'Afrique romaine, l'empereur décorait de somptueux édifices les villes principales de la Gaule; Burdigala, où il avait été salué empereur, fut une de celles qui participèrent à ces magnifiques

de développer leurs qualités morales, et surtout leur courage, qu'ils auraient pu tourner contre leurs oppresseurs. Tous les paysans étaient rigoureusement désarmés, et ils ne pouvaient jamais contribuer à la défense de la patrie, ou opposer aucune résistance à aucun ennemi.

« La population rurale dans tout l'Empire romain était divisée en deux classes, les colons libres et les esclaves, qui différaient bien plus de nom que par des droits réels; les premiers cultivaient la terre moyennant des redevances fixes payables le plus souvent en nature; mais, comme une distance prodigieuse les séparait de leurs maîtres, qu'ils relevaient immédiatement de quelque esclave favori ou de quelque affranchi, que leurs plaintes n'étaient point écoutées, et que les lois ne leur donnaient aucune garantie, leur condition était devenue toujours plus dure, les redevances qu'on exigeait d'eux toujours plus ruineuses; et si dans l'accablement de leur misère ils prenaient le parti de s'enfuir, abandonnant leur champ, leur maison, leur famille, s'ils allaient demander un refuge à quelque autre propriétaire, les constitutions des empereurs avaient établi des procédures sommaires par lesquelles on pouvait les réclamer et les saisir partout où on les trouverait. Tel était le sort des cultivateurs libres.

« Les esclaves formaient deux classes, ceux qui étaient nés dans la propriété du maître, et qui, n'ayant, par conséquent, point d'autre domicile, point d'autre patrie, inspiraient un peu plus de confiance, et ceux qu'on avait achetés. — Les premiers vivaient dans des corps de ferme ou dans des cases bâties tout autour, sous les yeux de leur commandeur, à peu près comme les nègres des colonies; toutefois, les mauvais traitements, l'avarice de leurs supérieurs, la misère, le désespoir, diminuaient sans cesse leur nombre; aussi, un commerce très actif s'occupait, dans tout l'Empire romain, de recruter sans cesse leurs ateliers par des captifs faits à la guerre. Les victoires des armées romaines, souvent aussi celles des Barbares, en combattant les uns contre les autres, souvent encore les punitions infligées par les empereurs ou leurs lieutenants à des villes, à des provinces qui s'étaient révoltées, et dont tous les habitants étaient vendus sous la lance du préteur, fournissaient cette seconde classe aux marchands d'esclaves, aux dépens de tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la population. Ces misérables travaillaient presque constamment avec les chaînes aux pieds : on les excédait de fatigue pour dompter leur valeur et leur ressentiment; puis on les enfermait chaque nuit dans des ergastules souterrains.

« La souffrance effroyable d'une si grande partie de la population, sa haine envenimée contre ceux qui l'opprimaient, avaient multiplié les révoltes d'esclaves, les complots, les assassinats et les empoisonnements. En vain une loi sanguinaire faisait mettre à mort tous les esclaves d'un maître assassiné, la vengeance et le désespoir n'en multipliaient pas moins les crimes. Ceux qui s'étaient déjà vengés, ceux qui n'avaient pu le faire, mais sur qui planaient des soupçons, s'enfuyaient dans les bois et ne vivaient plus que de brigandages. Dans la Gaule et l'Espagne, on les nommait bagaudes; dans l'Asie-Mineure, on les confondait avec les Isauriens : dans l'Afrique, avec les Getules, qui faisaient le même métier. Leur nombre était si considérable que leurs attaques prenaient souvent le caractère d'une guerre civile plutôt que des désordres d'une bande de voleurs. Tels sont aujourd'hui les marrons dans les colonies. Ils aggravaient, par leurs attaques, la condition de ceux qui tout récemment encore étaient leurs compagnons d'infortune. Des districts, des provinces entières, étaient successivement abandonnés par les cultivateurs, et les bois et les bruyères succédaient aux anciennes moissons.

« Le riche sénateur reparait quelquefois ses pertes ou obtenait les secours de l'autorité pour défendre son bien; mais le petit propriétaire qui cultivait lui-même son champ ne pouvait échapper à tant de désordres et de violences : sa vie, comme toute sa fortune, était chaque jour en danger. Il se hâtait donc de se défaire de son patrimoine à tout prix, toutes les fois qu'un de ses opulents voisins voulait l'acheter; souvent aussi il l'abandonnait sans compensation; souvent il était exproprié par les prétentions du fisc et le poids accablant des charges publiques. Aussi toute cette classe de cultivateurs libres, qui, plus qu'une autre, connaît l'amour de la patrie, qui peut défendre le sol, et qui doit fournir les meilleurs soldats, disparut bientôt entièrement. »

[1] C'est une médaille de petit bronze citée dans Ant. Banduri. Num., p. 407, et sur laquelle on voit, d'un côté la tête de Tétricus, avec la légende ordinaire, et de l'autre, la tête radiée de Claude, et autour ces mots : IMP. C. CLAVDIVS AVG.



travaux.—Le palais Gallien, qu'on aurait dû appeler le palais Tétricus, était un fort bel amphithéâtre dont le temps a respecté les ruines, qui témoignent encore de son ancienne splendeur. — Un monument moins connu est un temple qui existait encore au XVIII[e] siècle, et qui était généralement désigné sous le nom de *Piliers de Tutèle,* parce qu'il était soutenu par vingt-quatre colonnes cannelées et consacrées aux dieux tutélaires de la cité.—Tétricus fit aussi élever un superbe palais orné de thermes et de mosaïques auprès de Nérac, petite ville qu'il affectionnait, et qui, suivant quelques auteurs, doit son nom à des eaux thermales consacrées, soit à Néra, sa femme, morte avant son élévation à l'empire, soit à une autre Néra, femme du jeune césar son fils.

Tétricus, afin d'exciter et de soutenir l'enthousiasme des Gaulois, travailla aussi à établir dans la Gaule une espèce de gouvernement représentatif, où les chevaliers nommés par l'empereur ou députés par les villes étaient, concurremment avec le sénateur nommé par l'empereur, chargés de la discussion des grandes affaires d'administration et de politique. Les inscriptions trouvées à Nérac le font du moins supposer [1].

Aurélien empereur (an 270).—Trahison de Tétricus (an 273).

Aurélien, l'ancien frère d'armes de Posthume, fut le successeur de Claude-le-Gothique, car on ne peut compter comme empereur Quintillus, qui prit la pourpre en Italie, et se tua après un règne de dix-sept jours. Ce nouvel empereur laissa d'abord Tétricus tranquille. Dépositaire des projets de Claude, il voulait les exécuter. La Zénobie des Gaules n'était plus, et il avait résolu de tourner ses armes contre la Zénobie de Palmyre, dont la puissance devenait tous les jours plus formidable, et qui récemment encore s'était emparée de l'Égypte. Les regards de l'Empereur se tournaient vers l'Orient, d'où une puissance étrangère semblait vouloir expulser les Romains. Quant à l'Occident, la présence de Tétricus lui-même contribuait à lui ôter toute inquiétude. En effet, les légions gauloises contenaient les Barbares du Nord, ou les resserraient dans les montagnes lointaines de la Calédonie; l'Espagne était soumise et florissante; les troupes de Tétricus avaient, il est vrai, conquis l'Afrique romaine; mais par cette conquête même elles avaient empêché les Barbares du Midi de s'en emparer et de la dévaster. Pour réunir de nouveau les contrées où dominait Tétricus, au grand corps de l'Empire romain, il fallait seulement associer Tétricus au pouvoir par un acte solennel reconnu par le Sénat, ou le vaincre en bataille rangée. La politique d'Aurélien lui fit comprendre qu'il serait toujours le maître de choisir entre une guerre et une alliance; il remit à d'autres temps à terminer le différend, et dit comme Claude, lorsqu'on l'excitait à attaquer l'empire des Gaules, « l'affaire de Tétricus n'intéresse que moi, la guerre « contre Zénobie intéresse la République. »—Aurélien, avant de partir pour l'Orient, repoussa de l'Italie une troupe d'Alemans, de Marcomans, de Juthongues et de Vandales, qui furent rejetés dans le fond de la Germanie barbare; ensuite il marcha contre Zénobie, la vainquit à Émèse, l'obligea à se réfugier dans Palmyre, l'assiégea et la fit prisonnière. Palmyre fut livrée au pillage et détruite. Ses ruines magnifiques sont encore l'ornement du désert de Syrie. Aurélien flétrit sa victoire en faisant mettre à mort le philosophe Longin, dont les conseils généreux avaient encouragé la résistance de l'héroïne d'Orient.

Zénobie vaincue et l'Orient pacifié, Aurélien songea à ce compétiteur qu'il avait laissé tranquille jusqu'alors. Ses victoires récentes augmentaient son orgueil, et ne lui permettaient plus de songer à partager l'Empire. Quelques-uns de ses agents qui avaient pénétré dans les États de son rival, l'instruisaient sans doute des embarras sans cesse renaissants de l'empereur des Gaules. Tétricus, philosophe pratique et ami du repos, n'avait accepté le pouvoir qu'à la sollicitation de Victoria, et dans l'espérance que cette princesse, dont l'influence était assez puissante pour commander aux partis, l'aiderait à faire le bien. La mort de Victoria lui laissa tout le poids de l'administration; il s'en chargea néanmoins en associant son fils à l'empire. Les premières années de son règne furent marquées par d'utiles réformes, de magnifiques constructions et des créations importantes. L'agriculture et le commerce prospérèrent, favorisés par la facilité des communications; car, en administrateur habile, Tétricus s'occupa avec zèle de l'ouverture et de l'entretien des grandes routes; mais ce temps de bonheur et de paix s'écoula avec rapidité. Les légions, que la guerre n'occupait plus, devinrent turbulentes, les liens de la discipline se relâchèrent, des séditions s'ourdirent; et, bien que découvertes et étouffées à leur naissance, elles suffirent pour entretenir une agitation dangereuse. Ce fut surtout à dater de l'époque où Aurélien monta sur le trône

[1] Nous n'ignorons pas que des doutes se sont élevés sur les inscriptions de Nérac, que l'on a attaquées comme étant entachées de fausseté; mais on a reconnu ces inscriptions pour antiques, et dans ce cas il est impossible de dire dans quel but elles auraient été gravées. L'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, en les déclarant fausses, a été décidée surtout parce qu'elles mentionnaient des faits d'un ordre nouveau, et sur lesquels les historiens sont muets. Cependant on sait combien les auteurs latins sont incomplets pour tout ce qui touche à l'histoire de la Gaule à cette époque.

impérial que l'esprit de sédition et d'indiscipline fit le plus de progrès. Il est probable qu'en partant pour l'Orient l'empereur romain avait songé à créer des embarras à l'empereur des Gaules en favorisant secrètement les intrigues et l'ambition des chefs des légions gauloises. Un certain Faustinus, factieux dont l'audace égalait l'ambition, et qui agissait sans cesse auprès du peuple et des soldats, fut, sans s'en douter, un des instruments les plus actifs de la politique d'Aurélien.—Tétricus était si rebuté de l'agitation et des périls qui entouraient sa vie et qui l'empêchaient de mettre à exécution les projets utiles au bien du pays, qu'il ne soupirait plus qu'après l'obscurité, «sans pouvoir cependant y atteindre, dit un historien, car son nom était nécessaire encore aux ambitieux, qui affectaient de s'en couvrir, et il ne pouvait fuir la tyrannie de ceux qui se disaient ses sujets.» Ce fut sans doute dans un de ces moments de dégoût et de découragement que quelque courtisan, secrètement vendu à l'empereur de Rome, lui fit comprendre qu'en rendant à l'Empire romain ses plus belles possessions en Occident il pouvait, par une renonciation volontaire à la pourpre impériale, s'assurer la jouissance des biens les plus chers, la sécurité, la considération et cette tranquillité, objet des vœux du sage. Tétricus n'hésita point : son fils, soumis aux mêmes suggestions, fut gagné; mais les moyens pour s'entendre avec Aurélien étaient difficiles : le même courtisan qui avait fait la proposition s'offrit sans doute à transmettre les conditions de Tétricus à Aurélien, qui dut les accepter avec joie. En finissant la lettre adressée à l'empereur romain, l'empereur gaulois cita, selon Trébellius Pollion, cet hémistiche de Virgile : *Eripe me his, invicte, malis.* «Guerrier invincible, délivre-moi de tant de maux.»

Bataille des champs catalauniques. — Triomphe d'Aurélien. Humiliation de Tétricus. — Fin de l'empire des Gaules.

Aurélien, avec une armée nombreuse, était tout prêt à franchir les Alpes; il entra aussitôt dans les Gaules. — Tétricus, ainsi qu'il avait été convenu, marcha à sa rencontre avec une armée, et comme s'il avait le dessein de le combattre. Il avait fait revenir d'Espagne ce Faustinus, guerrier turbulent, qui, par ses intrigues dans les légions, aurait pu, à défaut de Tétricus, se faire nommer empereur. On voit que, dans son traité, Aurélien avait songé à tout, et qu'il se faisait vendre à la fois l'empire et ceux qui auraient pu le lui disputer. Faustinus fut mis à la tête des troupes gauloises les plus décidées à défendre l'indépendance de leur pays, et dont la place, dans l'ordre de bataille, fut sans doute marquée de façon que la trahison projetée pût s'accomplir. Les deux armées se rencontrèrent dans les champs catalauniques[1]. Une partie de l'armée gauloise était disposée à combattre avec un vif enthousiasme, et la victoire aurait été long-temps incertaine, si, dès le commencement de l'action, Tétricus et son fils, consommant leur infamie, ne se fussent laissés envelopper par un détachement de l'armée d'Aurélien, et n'eussent pris le chemin du camp ennemi. Quoique abandonnés de leurs chefs, les Gaulois résolurent de se défendre, et soutinrent le combat avec courage. Mais bientôt une partie des troupes auxiliaires, dont les chefs étaient gagnés d'avance, passèrent du côté des Romains : alors, attaquée de toutes parts, l'aile commandée par Faustinus fut taillée en pièces. Plus heureux que son empereur, qui ne devait la vie qu'à une trahison, le guerrier séditieux trouva une mort glorieuse.

La victoire d'Aurélien fut complète; tous les états de Tétricus se soumirent au vainqueur, et par ce seul combat furent, après treize années de séparation, réunis de nouveau à l'Empire romain.

Aurélien se hâta de se porter sur le Rhin, que les Francs, cherchant à s'établir sur la rive inférieure du fleuve, avaient passé près de son embouchure; il les attaqua, les battit, et les obligea à retourner en Germanie.

Une seule des villes de la Gaule, la puissante Lugdunum, fière de ses richesses et de sa population, refusa de reconnaître l'empereur romain : elle en fut cruellement punie; Aurélien la livra au pillage des soldats et ôta aux habitants les priviléges de leur cité.

Il paraît qu'Aurélien n'avait promis à Tétricus que la vie et un asile honorable; car, aussi fier d'avoir triomphé par une trahison que s'il eût dû la conquête de la Gaule à une franche et loyale victoire, il condamna au supplice de figurer à son triomphe l'ex-empereur des Gaules et le jeune césar Tétricus, à qui ses exploits en Afrique auraient dû valoir peut-être une véritable ovation militaire.

Ce triomphe d'Aurélien offrit une pompe inaccoutumée.

«On y vit paraître, dit un historien, quatre chars : le premier était celui d'Odénat, époux de Zénobie, tout éclatant d'or, d'argent et de pierreries; le second, d'égale richesse, avait été donné par le roi de Perse à Aurélien; le troisième était celui que la reine de Palmyre avait empreint de tous les signes de sa puissance au moment de ses plus grandes prospérités, pour s'en servir au jour de son entrée dans Rome, bien loin de soupçonner qu'elle suivrait elle-même prisonnière ce char où elle se flattait de monter triomphante; le dernier, moins

[1] Les plaines de Châlons, qui furent, plus tard, témoins de la défaite d'Attila.



magnifique que les précédents, mais non moins remarquable, était celui du roi des Goths, traîné par quatre cerfs, que l'Empereur sacrifia dès qu'il fut arrivé au Capitole. Une longue suite d'étrangers de toutes les nations du monde connu précédait le char du triomphateur, attelé de quatre éléphants : ces hommes composaient deux ordres différents, l'un d'ambassadeurs, l'autre de captifs. Les députés des Indiens, des Arabes, des Bactriens, des Sarrasins et des Perses faisaient porter devant eux les présents offerts par leurs rois à Aurélien. Les prisonniers goths, alains, sarmates, francs, suèves, vandales, marchaient en silence, les mains liées derrière le dos. De ce nombre étaient dix femmes qui avaient été prises combattant en habit d'hommes parmi les Francs; et pour distinguer tant de nations différentes, des tableaux portés en pompe présentaient, écrits en gros caractères, les noms de tous les peuples vaincus.

« La marche des prisonniers était fermée par Tétricus et Zénobie, tous deux somptueusement parés. Tétricus portait le manteau impérial de pourpre, une tunique couleur d'or et un sagum gaulois; il était accompagné de son fils. Zénobie était tellement chargée de pierreries, de diamants, de perles et d'autres ornements, qu'elle avait peine à marcher. Les chaînes d'or qu'on lui avait mises aux pieds, aux mains et au cou étaient soutenues par les grands de sa cour, captifs comme elle : ses enfants marchaient à ses côtés. Au milieu de cette pompe solennelle, le Sénat montrait moins d'admiration pour les victoires d'Aurélien que d'indignation contre l'orgueil du vainqueur. En effet, Tétricus était sénateur romain, et son humiliation semblait rejaillir sur l'ordre entier. »

Ah! sans doute victime de cette pompe injurieuse, le misérable Tétricus, assuré d'une retraite à l'ombre des bois de Tivoli et à la fraîcheur des cascades de l'Anio, dut plus d'une fois, en pensant à ce cadavre gisant sans sépulture sur les bords fangeux de la Marne, s'écrier : « Heureux Faustinus! » Heureux en effet, puisqu'il était mort en combattant pour la patrie.

Il semble néanmoins que le mécontentement du Sénat romain ait fait impression sur Aurélien; car on voit que, par la suite, il répara autant que possible l'injure de son triomphe en traitant Tétricus avec considération, en l'appelant quelquefois *empereur* et souvent *collègue*. — Il lui confia le gouvernement de la Lucanie et d'une partie des provinces voisines du Pô, en lui disant (sans doute ironiquement) : « Il « est plus beau de commander à un canton de l'Ita- « lie que de régner dans la Gaule. » — « Tétricus, dit un historien, n'avait pas le génie de Victoria : il se contenta d'être heureux. » Heureux! si toutefois le souvenir de sa trahison ne fut pas pour lui un remords amer et perpétuel.

Le second empire des Gaules dura ainsi de treize à quatorze ans : il avait été fondé par une trahison, il finit par l'effet d'une trahison.

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE PROBUS. — INSURRECTIONS DE PROCULUS ET DE BONOSE.

Insurrection dans la Gaule. — Fondation d'Orléans (*Aurelianum*). — Mort d'Aurélien. — Invasion de quatre nations barbares. — Ligue des soixante-dix cités. — Probus empereur. — Ses victoires dans la Gaule. — Il en chasse les Barbares. — Transplantation des divers peuples barbares en Orient. — Retour des Francs dans leur patrie. — Le Gaulois Saturnin. — Il est proclamé empereur en Orient. — Sa mort. — Tentative de reconstituer l'empire des Gaules. — Insurrection et mort de Proculus. — Insurrection de Bonose. — Les Francs y prennent part. — Défaite et mort de Bonose. — Probus permet de replanter la vigne. — Travaux d'utilité publique exécutés par les troupes. — Mort de Probus. — Christianisme et druidisme. — Prédiction d'une druidesse. — Carus et Numérien.

(De l'an 273 à l'an 284.)

Insurrection dans la Gaule. — Fondation d'Orléans, *Aurelianum* (an 274).

La destruction de l'indépendance nationale excitait dans la Gaule une fermentation qui se manifesta surtout dès qu'Aurélien avec son armée fut reparti pour l'Italie. Des mouvements insurrectionnels éclatèrent sur divers points, et notamment dans la Narbonnaise. L'Empereur dut, après son triomphe, se hâter de repasser les Alpes, afin de comprimer la révolte. Le mécontentement populaire était légitimé en quelque sorte à ses yeux par les violences et les exactions des gens de guerre, qui, vers la fin du règne de Tétricus, s'étaient fait remarquer par leur indiscipline, et auxquels la révolution opérée par la nouvelle réunion de la Gaule à l'Empire fournissait de nombreux prétextes d'opprimer et de rançonner les citoyens suspects de peu d'attachement aux Romains. Aurélien était naturellement sévère; sa sévérité, depuis sa victoire, avait même dégénéré en cruauté : elle lui fut utile dans cette circonstance, parce qu'elle rétablit promptement la discipline et mit ainsi un terme aux justes plaintes des Gaulois. Cet empereur ne voulait pas même que le soldat prît une poule au laboureur; il répétait souvent que les guerriers doivent faire couler le sang des ennemis et non les pleurs des citoyens; beau sentiment et noble maxime! Dans son désir de rendre la justice à tous, il parcourut toutes les provinces. Durant ce voyage, étant arrivé au bord de la Loire, il fit bâtir, sur l'ancien territoire des Carnutes, une ville destinée à remplacer le marché célèbre de Génabum, vieille cité gauloise

qui était restée à demi ruinée depuis les guerres de César. La ville nouvelle, située sur la rive droite du fleuve, et à quelques lieues au-dessous de l'ancienne ville, eut un rapide accroissement, et du nom de l'Empereur se nomma *Aurelianum* (aujourd'hui Orléans).—Quelques auteurs attribuent aussi à Aurélien la fondation de la ville de Dijon, qui n'était auparavant qu'une simple citadelle (castrum).

Mort d'Aurélien.—Invasion de quatre nations barbares.—Ligue des soixante-dix cités (an 275).

Aurélien fut assassiné entre Héraclée et Byzance, au moment où il se disposait à porter la guerre chez les Perses. Ce fut alors qu'on vit combien l'administration vigoureuse de cet empereur avait affermi l'État. Sa mort donna lieu à un événement sans exemple dans l'histoire romaine : le monde resta sept mois sans empereur, le Sénat et l'armée se renvoyant de l'un à l'autre le choix d'un *auguste*. Le Sénat semblait craindre d'user de son droit; l'armée ne voulait point abuser de sa force. A la fin pourtant, un vieillard de soixante-quinze ans, Claude Tacite, petit-fils du célèbre historien, fut proclamé par le Sénat. Il ne garda pas long-temps la pourpre impériale et fut assassiné ou mourut de fatigue dans une expédition en Thrace, où il allait pour repousser une attaque des Alains.

Pendant l'interrègne qui suivit la mort d'Aurélien, divers peuples, tels que les Logions ou Lygiens [1], les Francs, les Burgundes [2] et les Vandales, n'étant plus retenus par les légions de l'empire gaulois, licenciées naguère ou envoyées dans d'autres contrées par l'empereur romain, franchirent le Rhin et pénétrèrent dans une partie des Gaules; ils manifestaient déjà le projet de s'y établir, projet qui fut, par la suite, mis à exécution; ne se contentant pas de ravager les campagnes, ils s'étaient emparé des principales citadelles et avaient formé une confédération qui avait le nom de *Ligue des soixante-dix cités*, parce qu'elle avait pris et fortifié autant de villes.

Probus empereur (an 276).—Ses victoires dans la Gaule. — Il en chasse les Barbares.

Florien, frère de Tacite, voulut lui succéder et se fit déclarer *auguste* en Asie. Probus, proclamé empereur par les légions d'Occident, n'eut pas de peine à triompher de ce compétiteur. Florien vaincu se donna la mort. — L'armée avait accepté l'élu du Sénat : le Sénat consacra sans hésiter l'empereur proclamé par l'armée.

Probus nourrissait le généreux projet de rendre à la puissance romaine toute sa grandeur.—C'était un homme sage et modéré, austère dans ses mœurs, aimé des soldats pour sa bravoure et sa simplicité; mais redouté par eux à cause de sa sévérité et de son attachement à la discipline. — On raconte de lui que, faisant la guerre en Orient, les ambassadeurs du roi de Perse le trouvèrent au sommet d'une montagne, assis sur l'herbe, mangeant dans un pot quelques pois chiches, et la tête couverte d'un chapeau, parce qu'il était chauve. Sans se lever et sans discontinuer son repas, il reçut les ambassadeurs étonnés; il leur dit : « Je suis l'Empereur; si votre maître refuse satisfaction aux Romains, je rendrai la Perse aussi nue d'arbres et d'épis que ma tête l'est de cheveux. » Et disant ces paroles, il découvrit son front pelé; puis il ajouta : « Avez-vous faim? vous pouvez mettre la main au plat et manger; sinon, retirez-vous, vous avez ma réponse. »

Probus, aussitôt après son élévation à l'Empire, accourut dans la Gaule avec une armée, dans le but d'en chasser les Barbares. Il les attaqua successivement, repoussa d'abord les Logions, battit ensuite les Francs, et remporta près du Rhin une victoire éclatante sur les Vandales et les Burgundes réunis.

Probus eut ainsi promptement repris les soixante-dix villes qui étaient tombées au pouvoir des Barbares; il leur tua dans ces divers combats, s'il faut en croire Vopiscus, plus de quatre cent mille hommes; il leur enleva une grande partie de leur butin, passa le Rhin à leur suite et poursuivit leurs débris dispersés jusqu'au-delà du Necker et de l'Elbe, afin de leur laisser un terrible souvenir et une crainte salutaire. Il dévasta et pilla leur territoire ainsi qu'ils avaient eux-mêmes dévasté et pillé le territoire gaulois; et comme ces peuples étaient surtout avides de butin et de récompenses, il chercha à les détruire par leurs propres armes autant que par la force des armes romaines; il mit la vie de leurs guerriers à prix, annonçant qu'il paierait une pièce d'or par chaque tête qu'on lui apporterait. Ce genre de guerre chez des peuples qui ne bravaient la mort que par la soif de l'or et du pillage ne devait pas tarder à devenir la plus meurtrière de toutes : le but de Probus fut atteint. Bientôt, craignant une destruction totale, les Barbares se décidèrent à se soumettre, et neuf de leurs rois ou chefs principaux vinrent se prosterner devant l'Empereur et lui demandèrent la paix. Probus voulut bien la leur accorder; mais, ne pouvant exiger leur désarme-

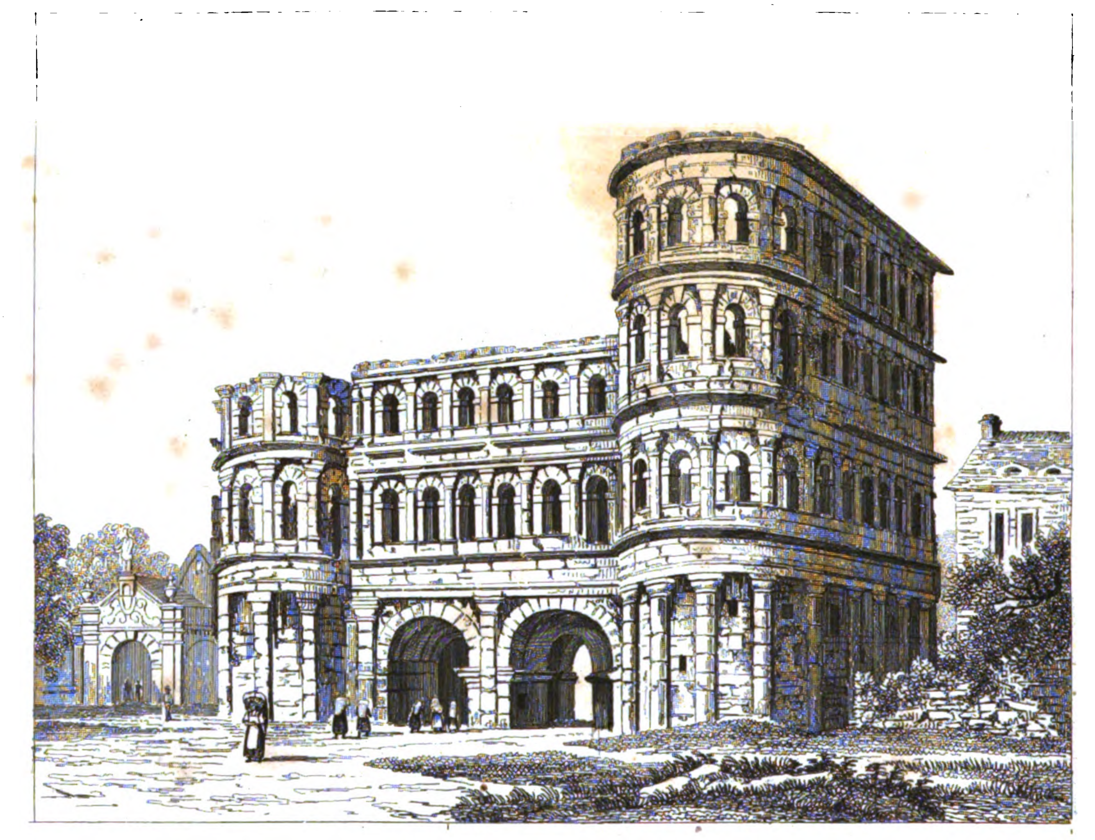
[1] Ce peuple était voisin des Sarmates et habitait, sur les bords de la Warta, une partie du territoire qui depuis a formé la Pologne. *Calisia* (Kalisch) est désignée par Ptolémée comme une de leurs villes principales.

[2] *Burgundiones*, nommés depuis Bourguignons. Ce peuple habitait les bords de la Vistule, au nord des Lygiens; il tirait son nom des *burgs* ou villages fortifiés construits sur les frontières de son territoire.

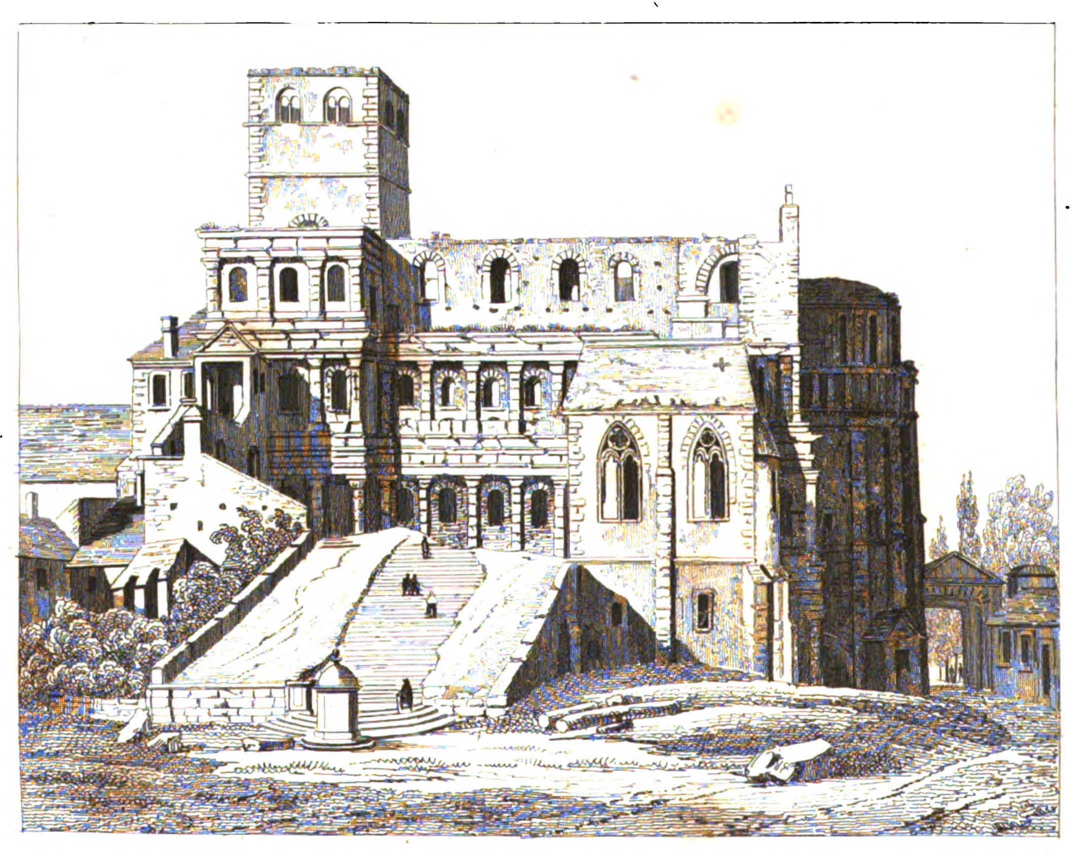
LXXIII.



Probus permet aux Gaulois de replanter les Vignes. - Fête des Vendanges.



Palais Pretorial à Treves



Autre vue du Palais Pretorial à Treves

ment, il leur ordonna de lui restituer ce qui leur restait encore du butin fait dans la Gaule, et leur imposa un tribut annuel en blé et en bestiaux. Il se fit livrer, en outre, un grand nombre d'otages, et obligea les vaincus à lui fournir seize mille guerriers, jeunes et braves, qu'il fit incorporer dans les légions romaines, en ayant soin, toutefois, de les disséminer de façon à ce qu'ils ne fussent jamais plus de cinquante ou soixante ensemble. « Probus, dit un historien, voulait que les secours des Barbares se fissent sentir et non pas apercevoir... Il avait conçu le plan régulier de défendre l'Empire contre les Barbares avec des Barbares; mais quand la République réunissait des peuples à ses domaines, elle leur apportait la vertu en échange de la force qu'elle recevait d'eux. Que pouvaient les Romains du siècle de Probus pour les Burgundes et pour les Francs! »

Une paix dont les conditions furent si rigoureuses fait juger à quel point Probus avait affaibli et accablé les peuples de la Germanie; aussi écrivait-il au Sénat : « De leur territoire, nous n'avons laissé « aux Barbares que le sol; tout ce qu'ils possédaient « est devenu la propriété du peuple romain. Les « bœufs des Germains labourent les campagnes de « la Gaule; leurs troupeaux servent à notre nourri- « ture, leurs pâturages fournissent des chevaux à no- « tre cavalerie, leurs blés remplissent nos greniers. »

Puis, non moins sage et modeste que brave, il ajoutait : « Je rends grâce aux dieux immortels de « ce qu'ils ont confirmé l'opinion que vous aviez « conçue de moi. La Gaule n'a plus d'ennemis; la « Germanie est soumise; neuf rois sont venus s'hu- « milier à mes pieds, ou plutôt aux vôtres. Ordon- « nez donc de solennelles actions de grâce. »

Dans leur reconnaissance, les villes de la Gaule qu'il venait de délivrer lui avaient offert des couronnes d'or : il refusa de s'en parer et les fit envoyer à Rome pour qu'elles fussent consacrées par le Sénat au Jupiter du Capitole et aux autres divinités de l'Empire.

Dans le même temps, et afin de mettre la Gaule et les autres provinces romaines à l'abri d'une nouvelle irruption, l'Empereur fit établir des camps et des forteresses le long des frontières et sur le territoire même des Germains; il y plaça en cantonnement de vieilles troupes, auxquelles il donna des terres, des maisons et fit distribuer des armes et des munitions de tout genre, afin qu'elles fussent toujours prêtes, en cas d'attaque soudaine, à combattre et à repousser l'ennemi.

Transplantations des peuples barbares en Orient. — Retour des Francs dans leur patrie (vers l'an 278).

On peut fixer au règne de Probus la fin de la première grande invasion des Barbares, bien que les mouvements des peuples du nord se soient fait sentir jusqu'à l'avénement de Constantin à l'Empire; mais, depuis Probus jusqu'à Constantin, leurs expéditions furent partielles et cessèrent d'avoir ce caractère de continuité et de progression qui les avaient d'abord rendues si effrayantes.

Fidèle à son plan de faire défendre l'Empire par ceux-là même qui jusqu'alors n'avaient été occupés qu'à l'attaquer, Probus profita de ses victoires pour disperser les nations germaines sur les frontières orientales : ainsi il transplanta en Thrace cent mille Bastarnes[1], auxquels il donna des terres à cultiver. Comme il l'avait espéré, ces Barbares s'attachèrent au sol, devinrent des sujets fidèles et des défenseurs dévoués de l'Empire romain; mais les autres peuples, Gépides, Juthongues, Vandales et Francs, qui reçurent aussi des terres dans les environs du Pont-Euxin, étaient sans doute trop attachés à la vie nomade ou aux forêts témoins de leurs premières chasses et de leurs premiers exercices de guerre pour accepter les habitudes d'une vie agricole et paisible. Le joug d'un empereur et les règlements d'une administration étrangère ne pouvaient plaire à des hommes qui plaçaient au-dessus de tous les biens l'indépendance individuelle et la liberté nationale. Ils se soulevèrent tous successivement, coururent les terres et les mers, et suscitèrent des embarras multipliés à Probus. L'Empereur poursuivit les uns, anéantit les autres, mais il ne put les empêcher de retourner dans leur patrie.

Des Francs qui avaient été relégués sur les rivages du Pont-Euxin s'ennuyèrent dans cette contrée nouvelle pour eux. Ayant trouvé l'occasion de s'emparer de quelques barques, ils s'élancèrent sur une mer orageuse, franchirent le Bosphore, traversèrent la Propontide et l'Hellespont, et, entrant dans la mer Égée, ravagèrent les côtes de la Thrace, de l'Asie-Mineure et de la Grèce; puis, faisant voile vers la Sicile, ils pillèrent et brulèrent Syracuse, après avoir massacré la population de cette ville. Se dirigeant ensuite vers les côtes d'Afrique, leur petite escadre rencontra à la hauteur de Carthage une flotte que Probus avait envoyée contre eux. Malgré le petit nombre et la faiblesse de leurs navires, comparativement aux galères romaines, ils acceptèrent le combat; mais la fortune ne leur fut pas favorable. Néanmoins, sans se décourager de cet échec, ils tournèrent leurs vaisseaux vers le détroit de Calpé, faisant souvent des descentes pour se procurer des vivres; puis ils franchirent les colonnes d'Hercule, côtoyèrent la Lusitanie, l'Espagne et les Gaules, et vinrent débarquer, chargés de butin, non loin de leur patrie, aux embouchures du

[1] Peuple qui habitait le territoire situé entre les sources de la Vistule et l'embouchure de l'Ister.

Rhin. Cette course hardie, qui rappelle l'aventureuse expédition des Argonautes, excita dans le monde romain un vif sentiment de terreur et d'admiration.

Le Gaulois Saturnin. — Il est proclamé empereur en Orient. Sa mort (an 279-280).

Depuis son triomphe sur Florien, Probus, victorieux dans toutes ses expéditions contre les ennemis de l'Empire, n'eut à combattre, pour son compte personnel, que trois de ces compétiteurs que les historiens désignent sous le nom de *tyrans*. L'un d'eux était Gaulois; les deux autres prirent la pourpre dans les Gaules. Le Gaulois, nommé Saturnin, était un habile général, que des exploits nombreux dans la Gaule, en Afrique et en Espagne recommandèrent à la confiance d'Aurélien. Cet empereur, après lui avoir laissé pendant trois ans le gouvernement de l'Aquitaine, le chargea de la garde des frontières d'Orient; « mais, connaissant, dit un historien [1], la légèreté de son esprit et ses penchants ambitieux, il lui avait défendu d'entrer en Égypte, de peur que les rapports qui existaient entre son caractère et celui des peuples de cette contrée n'eussent quelque influence funeste et ne le portassent à s'écarter de son devoir. » Saturnin n'était pas seulement un guerrier distingué, un général expérimenté, c'était encore un littérateur instruit, un orateur éloquent. Probus eut à se repentir de n'avoir pas eu la prévoyance d'Aurélien. En joignant l'Égypte au gouvernement de Saturnin, il lui avait permis de se rendre à Alexandrie. Depuis long-temps les habitants de cette ville ne voyaient dans leurs murs que de simples préfets militaires, ou même des commandants d'un ordre inférieur; ils furent vivement frappés de l'aspect d'un général puissant, revêtu des plus hautes dignités, environné de l'appareil de la grandeur; ils le proclamèrent aussitôt *auguste*.—Saturnin, afin de se dérober à l'honneur qui lui était déféré par un peuple en tumulte, sortit de la ville et se retira en Palestine.—Mais là, entouré de flatteurs ambitieux dont son élévation aurait comblé les espérances, il se laissa persuader qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui dans sa fidélité à Probus, et qu'il ne lui restait à choisir qu'entre l'Empire et la mort. Le temps n'était pas loin pourtant où, suivant la belle expression d'un historien moderne, « un lambeau de pourpre faisait le matin un empereur et le soir une victime, l'ornement du trône ou d'un cercueil. » Aussi dit-on que pendant son inauguration, Saturnin ne pouvait retenir ses larmes; il disait : « Soldats, vous changez un général « heureux en un empereur misérable [1]. L'Empire « perd aujourd'hui en moi un sujet précieux, peut-« être nécessaire. Je lui ai rendu de grands services; « mais quel fruit m'en reste-t-il? Ce que vous me « faites faire détruit tout le passé. » — Vainement ceux qui l'environnaient cherchaient à réveiller en lui des pensées plus hardies, il n'écoutait pas leurs discours. « Je sais, répondait-il, quels sont les dan-« gers du premier rang; mais ici le péril est plus « grand encore : honoré d'être le lieutenant de Pro-« bus, je me déclare son rival. Je deviens l'ennemi « d'un empereur aimé et digne de l'être. Ma ruine « est inévitable; mais du moins ne périrai-je pas « seul. »

Saturnin avait été abusé sur les dispositions de Probus lorsqu'il l'avait cru animé contre lui d'un ressentiment implacable. L'Empereur aimait le général gaulois; il comptait même tellement sur sa fidélité, qu'il punit comme calomniateur celui qui lui apporta la nouvelle de sa révolte. Lorsqu'il ne fut plus possible d'en douter, Probus, rappelant à Saturnin son amitié, lui écrivit encore plusieurs fois pour lui offrir un généreux oubli du passé. Saturnin hésitait sans doute; mais les soldats qui l'avaient salué du nom d'*auguste* ne lui permirent pas de se livrer à la foi des promesses de l'Empereur. Dès lors il fallut combattre : Saturnin vaincu se réfugia dans une forteresse, où il fut bientôt assiégé et fait prisonnier. Les soldats qui le prirent le tuèrent, contre la volonté expresse de l'Empereur. Probus n'aurait voulu trouver dans la défaite de son rival qu'une occasion de faire preuve d'une clémente générosité.

Tentative pour reconstituer l'empire des Gaules. — Insurrection et mort de Proculus (an 280).

Au moment où les lieutenants de Probus étaient occupés à faire rentrer dans le devoir les légions insurgées en Orient, une insurrection grave appelait l'Empereur dans la Gaule. Cette insurrection était excitée par un certain Proculus, né dans la Ligurie, mais qui se prétendait d'origine franque. Cet homme, auquel plusieurs expéditions militaires couronnées de succès avaient procuré une immense fortune, servait dans les armées romaines, mais n'avait pu s'y élever au-dessus du grade de tribun. Il tirait vanité de la dissolution de ses mœurs et de l'excès de ses débauches, appréhendant toutefois que l'Empereur, dont la sévère austérité était bien

[1] Jean Zonare, historien grec, dans ses *Annales*, qui vont depuis le commencement du monde jusqu'à Alexis Commène, en 1118; cet historien, qui vivait dans le XII[e] siècle, a consulté et abrégé divers auteurs que l'on possédait en entier de son temps.

[1] « Commilitones, bonum ducem perdidistis et malum principem fecistis. » *Hist. Aug. Trig. Tyran.*, p 522.



comme, n'en fût informé. Cette crainte le rendit accessible aux suggestions de quelques habitants de Lugdunum, qui, victimes des rigueurs d'Aurélien, auraient vu avec plaisir une révolution tendant à rétablir l'Empire national, que la trahison de Tétricus avait anéanti, et à rendre à leur cité ses anciens priviléges. Ces Gaulois espéraient qu'à défaut d'un grade élevé les richesses immenses de Proculus lui assureraient l'appui et le dévouement des soldats; ils engagèrent donc le tribun francoligurien à se révolter et à se faire proclamer empereur des Gaules. La femme de Proculus, douée d'un courage viril et d'une ardente ambition, l'encouragea par ses conseils à tenter l'entreprise.—Le complot éclata à Colonia-Agrippina, à la suite d'un festin où Proculus, vainqueur aux jeux jusqu'à dix fois, sans doute par suite d'un arrangement fait à l'avance, fut, suivant l'usage, proclamé empereur par un bouffon qui, ayant l'air d'agir par plaisanterie, lui mit une couronne sur la tête et se prosterna à ses pieds. Les convives étaient dans le secret; ils joignirent de sérieuses acclamations aux cris moqueurs du bouffon : les troupes répandues dans la ville ou cantonnées dans les environs, auxquelles Proculus venait sans doute de faire distribuer ses largesses, imitèrent cet exemple. La rébellion s'étendit promptement sur la Gaule entière, et en peu de temps gagna l'Espagne et la Bretagne, qui en étaient alors des dépendances. L'empire gaulois se trouva en quelque sorte reconstitué comme au temps de Tétricus.—Proculus aurait désiré engager dans son parti les peuples qui occupaient le territoire traversé par le cours inférieur du Rhin; mais ceux-ci restèrent fidèles à Probus, et lui fournirent même des secours pour faire la guerre aux rebelles.—La fortune fut d'abord favorable au nouvel empereur des Gaules; il attaqua et défit les Germains, qui avaient refusé son alliance; mais il ne fut pas aussi heureux contre Probus, qui, étant arrivé avec ses légions, lui fit une guerre active, le vainquit et le força à se réfugier, avec sa femme et ses enfants, chez les Francs, dont il disait tirer son origine; ceux-ci le livrèrent à l'Empereur, qui, jugeant la clémence inopportune et dangereuse, le fit mettre à mort.

Insurrection de Bonose.—Les Francs y prennent part.—Défaite et mort de Bonose (an 280).

Au moment où Proculus succombait, un nouvel empereur des Gaules se faisait proclamer et se disposait à combattre Proculus. Ce nouveau tyran était un des lieutenants de l'Empereur lui-même; il se nommait Bonose. Né en Espagne d'un père breton et d'une mère gauloise, il était entré fort jeune dans la carrière des armes. Il avait successivement passé par tous les grades militaires; employé dans les légions cantonnées sur le Rhin, il s'était lié avec le tribun Aurélien, qui, étant devenu empereur, lui avait confié le commandement général des troupes chargées de garder la frontière défendue par ce fleuve. Bonose avait une qualité singulière, et, s'il faut en croire Aurélius Victor, déjà précieuse dans les relations avec les peuples de la Germanie : c'était celle de boire à volonté et sans jamais en perdre la raison. Aurélien mit plus d'une fois à profit ce talent de Bonose en l'envoyant boire avec les ambassadeurs des nations barbares, afin de leur arracher, dans l'abandon de l'ivresse, le secret de leur mission. Dans le même dessein, il l'avait marié à une prisonnière de guerre, femme de haute naissance, et qui, issue du sang royal des Goths, jouissait d'une grande influence parmi les Barbares. Probus continua à montrer à Bonose la même bienveillance qu'Aurélien; il lui confia le commandement de la flottille que l'Empire entretenait sur le Rhin; mais Bonose, par sa négligence, laissa les Germains saisir et brûler ses vaisseaux. Craignant alors d'être puni, et voyant Proculus au moment de succomber, il déclara aussi sa révolte et se fit proclamer empereur. Il pensait que, dans le cas d'une victoire de Probus, son armée serait renforcée par toutes les troupes échappées au désastre de Proculus, et dans le cas d'un triomphe de ce dernier, il ne doutait pas qu'il ne lui fût facile de se faire agréer comme collègue à l'empire des Gaules : l'événement prouva qu'il n'avait pas mal calculé. Proculus ayant été vaincu, ses partisans se réunirent à l'armée rassemblée par Bonose, qui se trouva bientôt à la tête de forces considérables; il paraît même que quelques tribus franques se réunirent volontairement à lui. Bonose se défendit vaillamment, et ce ne fut pas sans peine que Probus parvint à le réduire; mais enfin ce dernier le défit en bataille rangée. Désespéré de ce revers, Bonose s'enfuit à Colonia, où il termina volontairement ses jours. D'autres auteurs prétendent qu'il finit par une mort violente, et qu'ayant perdu une grande bataille, il fut pris et attaché à un gibet. Ils rapportent même à cette occasion un mot populaire qui fait allusion au défaut bien connu du tyran vaincu : « Ce n'est pas un homme qui est pendu là, c'est une bouteille. » Vopiscus semble insinuer, dans sa *Vie de Probus,* que Bonose ne fut vaincu que par suite de la trahison des Francs, qui devaient combattre pour lui, et ajoute qu'il est ordinaire à cette nation de tromper et de fausser sa foi; réflexion injurieuse, et qui fait dire au vieux Mézeray : « C'est ainsi que les Romains se vengeaient par la

plume de ceux qu'ils ne pouvaient dompter par les armes. »

Probus permet de replanter la vigne. — Travaux d'utilité publique exécutés par les troupes.—Mort de Probus (an 282).

Probus avait eu sans doute à se louer dans cette guerre des peuples de la Gaule; car il leur permit de replanter les vignes, qu'un édit de Domitien leur avait fait arracher deux siècles auparavant. Cette permission, qui fut étendue à l'Espagne, et même à la Grande-Bretagne, devint pour la Gaule une cause de richesse et de prospérité. Le nom de Probus resta en vénération chez les Gaulois, et fut invoqué durant les fêtes des vendanges, long-temps même après qu'on eût cessé de célébrer Pomone et Bacchus.

Non content d'accorder aux cultivateurs la faculté de replanter leurs ceps arrachés, Probus y fit travailler les soldats de ses légions. — Cet empereur est le premier prince qui ait songé à appliquer les troupes à des grands travaux d'utilité publique. Il pensait ainsi dompter la férocité des soldats, les rendre plus souples, plus obéissants, plus soumis à la discipline, et les faire tels enfin, que lorsqu'il aurait vaincu les Perses, seuls ennemis qui lui restassent à combattre, et rendu au monde une paix générale, les soldats devenus inutiles pussent se vouer sans difficultés et sans révoltes aux soins du commerce et aux travaux de l'agriculture. Dans ce but, il ne laissait aucun repos aux hommes de guerre: il les faisait travailler sans relâche à défricher les landes et les bois, à dessécher les marais, à planter des arbres fruitiers, et surtout des vignes, qui viennent communément dans les lieux où d'autres cultures ne pourraient réussir. — La grandeur de Probus et la gloire de ses armes ne le sauvèrent pas de la mort des empereurs : il périt près de Sirmium, sa ville natale, dans une sédition militaire. Les soldats, irrités des travaux qu'il leur imposait, le massacrèrent; mais bientôt, honteux et désespérés de leur propre fureur, ils lui élevèrent un monument.—Probus n'avait régné que six années; il avait accompli de grandes entreprises : par sa mort l'Empire perdit un prince qui l'avait sauvé d'effroyables calamités, « et qui était peut-être le seul, dit Goldsmith, capable de résister aux malheurs de ce temps. » La Gaule perdit en lui un bienfaiteur.

Aurélien avait détruit l'empire des Gaules : les victoires de Probus sauvèrent et rétablirent l'Empire romain.

Christianisme et druidisme.—Prédiction d'une druidesse.

Au milieu des guerres et des invasions qui s'étaient succédé, le christianisme avait pu continuer sans bruit ses conquêtes progressives. Il eut à combattre dans la Gaule, non seulement le polythéisme païen, devenu la religion de l'État, mais encore l'antique druidisme, qui, malgré les édits de Claude, avait reparu, favorisé sans doute par l'attachement que le peuple montrait à tout ce qui pouvait lui rappeler la nationalité gauloise. Malheureusement il n'existe aucun document historique qui fasse connaître les progrès de la lutte entre les prêtres chrétiens et les druides.—Une anecdote, conservée par les auteurs de l'*Histoire Auguste*, prouve que, vers l'an 265 de l'ère chrétienne, il existait non-seulement des druides, mais encore des druidesses.

A cette époque, un jeune homme, né dans la Dalmatie, et qui, ajoutant une terminaison latine à son nom de *Dioclès*, se faisait appeler Dioclétianus, servait comme simple soldat dans une des cohortes en garnison à Tongres, dans la Gaule belgique; pauvre et sans appui, ce légionnaire, à moitié barbare, vivait avec une grande parcimonie. Un jour qu'il réglait son compte de dépense, une femme du pays lui reprocha son avarice : « Je serai « plus généreux, dit-il, quand je serai empereur.—Tu « le seras un jour, » reprit la Gauloise, et comme elle vit le soldat sourire et se moquer, elle ajouta d'un ton inspiré : « Crois-en ma parole, je suis druidesse « et connais l'avenir; tu seras empereur quand tu « auras tué un sanglier. » Le Dalmatien étonné sentit à ces paroles solennelles s'éveiller son ambition. Dès lors, tout en suivant la carrière militaire, il se livra fréquemment à la chasse du sanglier; mais, quoique parvenu successivement aux grades élevés de la milice, il vit plusieurs généraux arriver successivement à l'Empire sans qu'on songeât à l'y élever, et plus d'une fois, venant à douter de la prédiction de la druidesse, il répétait : « Je tue bien les sangliers, mais d'autres en ont le profit. » Nous dirons bientôt comment la prédiction devait s'accomplir.

Carus et Numérien (an 283 et 284).

Le successeur de Probus fut un Gallo-Romain né à Narbonne, Carus, préfet du prétoire. — Son premier soin fut de venger la mort du dernier empereur par le supplice de ses meurtriers.—Il ne visita point la Gaule, où il était né, mais il y envoya l'un de ses fils, Carinus, auquel il donna le titre d'*auguste* : lui-même, avec l'autre, partit pour l'Illyrie, afin de combattre les Sarmates, qui, encouragés par la mort de Probus, se disposaient à envahir de nouveau l'Empire. — Après avoir vaincu ces Barbares, il passa en Asie, où il obtint de nouvelles victoires sur les Perses. Au



milieu de ses victoires, il fut frappé de la foudre et mourut.—Son fils Numérien fut proclamé empereur et presque aussitôt assassiné par Aper, préfet du prétoire. — L'historien Vopiscus dit que Carus tenait le milieu entre les bons et les mauvais princes, et qu'il aurait pu être placé parmi les premiers s'il n'eût pas eu Carinus pour fils. — Celui-ci, qui gouvernait la Gaule avec le titre d'*auguste*, montrait, par ses cruautés et par ses débauches, un caractère tenant à la fois de Caracalla et d'Élagabale. Après une année d'administration, il était déjà chargé de la haine et du mépris des peuples qu'il gouvernait. Envoyé dans les Gaules pour empêcher les Barbares d'y apporter la guerre, il avait provoqué, par ses violences et par ses exactions, des soulèvements populaires qui menaçaient de devenir d'autant plus terribles que l'indépendance gauloise était encore le vœu et le cri de guerre des insurgés.

CHAPITRE VIII.

LA GAULE SOUS MAXIMIEN ET CONSTANCE CHLORE.

Dioclétien empereur.—Nouvelle organisation de la puissance impériale.—Maximien associé à l'Empire.—Guerre des Bagaudes. — Œlianus et Amandus empereurs des Gaules. — Défaites des Bagaudes. — Refus de la légion thébéenne de marcher contre les Bagaudes. — Son martyre. — Expéditions contre les Germains. —Défaite de ces peuples. Trèves, résidence impériale.—Première apparition des pirates du Nord. — Carausius se fait proclamer empereur de Bretagne.—Guerres contre les Germains. — Transplantation des Francs dans la Gaule.—Martyre de quatre cohortes chrétiennes.—Paix dans la Gaule. — Réédification de plusieurs villes. —Nouvelle division de l'Empire. — Constance Chlore césar dans les Gaules.—Prise de Gessoriacum (Boulogne). — Guerre en Batavie. — Défaite des Francs par les Romains. — Reconstruction de la ville et rétablissement des écoles d'Autun. — Douceur de l'administration de Constance Chlore. — Son désintéressement. — Soumission de la Bretagne. — Guerres contre les Germains. —Persécutions contre les chrétiens.— Abdication de Dioclétien et de Maximien.—Constance empereur.

(De l'an 284 à l'an 306).

Dioclétien empereur (an 284). — Nouvelle organisation de la puissance impériale.

Lors de l'assassinat de Numérien, un des principaux dignitaires de l'Empire était Dioclétien, ce légionnaire Dalmate dont nous avons raconté l'aventure avec la druidesse de Tongres; après avoir passé par les honneurs du consulat, il était devenu le chef des officiers militaires du palais impérial (*regens domesticus*). Quand la mort de l'Empereur, qui avait été tenue cachée pendant plusieurs jours par le préfet du prétoire, fut découverte, les soldats furieux se rassemblèrent pour nommer à Numérien un successeur et un vengeur. Ils entourèrent Aper, lui demandant compte de ce qui s'était passé. Dioclétien comprit que l'heure de l'accomplissement de la prédiction de la druidesse était arrivée; il s'élança sur le tribunal, et là, l'épée nue à la main, les yeux levés au ciel, en présence de toute l'armée, il jura par la lumière du soleil qu'il n'avait eu aucune part à la mort de l'Empereur; puis, se tournant du côté où l'on gardait Aper, à côté des aigles des légions, il s'écria: «Voilà le criminel!» courut à lui et le perça de son épée en disant:

«Gloriare, Aper, Æneæ magni dextrâ cadis.»

«Glorifies-toi de ton sort, Aper, tu tombes sous les coups du grand Énée.»

Le désir de venger Numérien ne fut pas le seul motif qui décida Dioclétien à se charger d'une exécution sanglante, qu'il aurait pu confier à quelque soldat dévoué; car il dit aussi, en frappant l'assassin : «Enfin, j'ai tué le sanglier fatal auquel était lié mon destin.» En latin, *aper* signifie *sanglier*.

Cette action de Dioclétien fixa l'incertitude de l'armée : il fut aussitôt proclamé empereur [1].

A la nouvelle de la mort de son frère, Carinus, de son côté, se fit saluer empereur. Il apprit en même temps l'élévation de Dioclétien. Il se mit en route pour aller combattre ce dangereux concurrent. Les deux armées se rencontrèrent en Mœsie, sur les bords du Margus.—Carinus triompha; mais, à cause de ses vices, il était odieux à l'armée ainsi qu'au peuple : ses soldats victorieux ne voulurent pas qu'il profitât de leur victoire, et, à l'instigation d'un tribun dont il avait séduit la femme, ils le massacrèrent et se soumirent à Dioclétien.

Cet empereur, sorti des rangs de l'armée, avait remarqué que, depuis Alexandre Sévère jusqu'à Probus, les meilleurs princes comme les tyrans avaient péri victimes des fureurs des soldats. Pour prévenir des trahisons continuelles, il résolut de s'associer des généraux dévoués, et, sous prétexte de l'étendue de l'Empire et de l'importance des affaires, il régla qu'il y aurait toujours à l'avenir deux *augustes* et deux *césars*. Il pensait que les quatre armées principales étant commandées par des chefs participant à l'Empire se contiendraient mutuellement, et que les armées secondaires, trop faibles pour faire leur général empereur, renonceraient peu à peu à cette prétention. Il espérait qu'en raison du degré inférieur de la dignité de *césar*, la puissance suprême, quoique partagée en apparence entre quatre dépositaires différents, existerait réellement dans toute son étendue entre les mains des deux *augustes*. Le gouvernement devait être exercé par plusieurs; mais il entendait qu'il n'y eût pas

[1] A cette élection, faite le 17 septembre 284, commence l'ère fameuse dans l'Église, connue sous le nom de l'*ère de Dioclétien*, ou des martyrs, qui servit long-temps au comput de la fête de Pâques, et qui est encore employée par les chrétiens coptes et abyssins.

démembrement de l'Empire, et que l'autorité impériale restât toujours une et suprême.

Dioclétien ne s'était point trompé sur la sécurité que cette nouvelle organisation de la puissance devait donner aux empereurs; mais les historiens sont loin d'être d'accord sur les avantages réels que l'Empire en tira.

«La possession romaine, dit M. de Chateaubriand, se trouva divisée en quatre *despotats*, ce qui prépara la séparation finale des deux empires d'Orient et d'Occident.—L'armée, obéissant à quatre maîtres, n'eut plus assez de force pour les créer; il n'y eut plus assez de trésors dans l'une des quatre divisions territoriales pour fournir à un usurpateur le moyen d'acheter l'élection. Dioclétien diminua le nombre des prétoriens et leur opposa deux nouvelles cohortes, les Joviens et les Herculiens [1]. —Mais ce qui fit la sûreté du prince causa la ruine de l'État : ces légions, qui choisissaient les empereurs, repoussaient en même temps les Barbares; c'était une république militaire qui se donnait des maîtres nationaux et n'en voulait point d'étrangers. Lorsque Dioclétien eut opéré ses changements, lorsque Constantin, continuant la même politique, eut cassé les prétoriens, lorsque, au lieu de deux préfets du prétoire, il en eut nommé quatre, lorsqu'il eut rappelé les légions qui gardaient les frontières pour les mettre en garnison dans le cœur de l'Empire, le règne des légions expira : le pouvoir domestique prit naissance. Le droit d'élection fut partagé entre les soldats et les eunuques : la liberté romaine, qui avait commencé dans le Sénat, passé dans le forum, traversé l'armée, alla s'enfermer dans le palais avec des esclaves à part de la race humaine, geôliers de la liberté, qui n'avaient pas même la puissance de perpétuer dans leur famille la servitude héréditaire.»

Maximien associé à l'Empire.—Guerre des Bagaudes (an 285). Œlianus et Amandus empereurs des Gaules.

Dioclétien s'adjoignit d'abord pour collègue un compatriote, ancien ami et compagnon d'armes, Maximien Hercule, auquel il donna le titre d'*auguste*. Six ans plus tard, il compléta son organisation de la puissance impériale en nommant *césars*, ainsi qu'on le verra plus loin, Galère et Constance Chlore.

Maximien fut chargé de la guerre d'Occident, tandis que Dioclétien lui-même allait combattre les Perses sur la frontière d'Orient.

Depuis que, dans le dessein de disputer l'Empire à Dioclétien, Carinus avait conduit en Mœsie les légions destinées à la défense du Rhin, la Gaule était de nouveau menacée par les nations germaines. Le départ des garnisons, en laissant le pays livré à lui-même et comme abandonné, avait aussi permis aux insurgés gaulois d'accroître considérablement leurs forces. Les historiens latins disent que les paysans, réunis sous le nom de *Bagaudes*, s'étaient donnés deux chefs, Œlianus et Amandus, qui prirent la pourpre et se parèrent simultanément du titre d'*auguste*, sans doute à l'exemple de Dioclétien et de Maximien. Ils ne rapportent d'autres causes de l'insurrection que la tyrannie de Carinus; mais il est probable que l'espoir et le désir de reconstituer une Gaule indépendante, un empire gaulois, ayant une existence propre, une administration libre de toute influence étrangère, furent aussi au nombre des motifs puissants, quoique ignorés, qui firent prendre les armes à une si grande masse d'hommes. La nature même de l'insurrection semble le prouver : les insurgés étaient surtout des habitants des campagnes chez lesquels avaient dû se perpétuer l'ancienne répugnance des Gaulois primitifs pour les villes ceintes de murailles, les habitudes simples et rustiques des Arvernes, des Bituriges, des Sénons. Avec les coutumes, ils avaient gardé les préjugés et les affections de leurs ancêtres. Les habitants des villes gallo-romaines s'étaient façonnés aux mœurs étrangères; ils avaient contracté des alliances avec les soldats ou les commerçants admis chez eux aux droits de cité; ils pouvaient à peine connaître un autre sentiment de patriotisme que le dévouement à l'Empire romain, à moins que ce ne fût quelque affection étroite de localité, et dans ce cas la patrie, pour eux, était seulement le territoire que leurs murailles pouvaient enclore et protéger. Les habitants des campagnes, au contraire, vivant au milieu des forêts jadis sacrées, dans les vallons décorés des monuments de l'ancien culte, sur les montagnes dont les sommets portaient encore les ruines des forteresses druidiques, devaient conserver pour l'ancienne patrie gauloise une affection filiale et une vénération traditionnelle; ils devaient, par cela seul, et toutes les fois qu'apparaissait une occasion favorable, être disposés à combattre pour délivrer le pays d'une domination dont ils éprouvaient plus particulièrement le poids et les rigueurs; car ces hommes simples, et qui, dans la société romaine, étaient à peine classés au-dessus des animaux domestiques, n'avaient pas, pour dédommagement de leurs anciennes li-

[1] Obéissant à une vanité qui leur était commune, Dioclétien avait pris le surnom de *Jovius*, et Maximien celui d'*Herculius*. Les flatteurs, qui ne manquent jamais aux empereurs, disaient que, pendant que l'un des maîtres du monde maintenait l'harmonie dans tout l'univers par la puissance de ses regards, l'autre terrassait d'un bras invincible les monstres et les tyrans.

bertés nationales, l'espoir d'obtenir des fonctions ou des titres dans le monde impérial. Les nouvelles doctrines que prêchaient alors les apôtres de l'*Évangile*, les principes d'égalité et de fraternité humaines proclamés au nom de Jésus-Christ dûrent être accueillis avec faveur par ces malheureux, et leur rendre plus chers encore les souvenirs d'une patrie où les hommes étaient tous frères et n'avaient point de maîtres étrangers. Quelques auteurs ont dit qu'OElianus et Amandus, les chefs des Bagaudes du IIIe siècle, étaient chrétiens. D'autres ont supposé même que la majeure partie des insurgés avait embrassé le christianisme. L'auteur anonyme de la *Vie de sainte Baboulène* [1] va plus loin, il en fait des saints : « On doit croire, dit-il, que ces gens étaient chrétiens; ceux qui sont morts, méprisant la vie pour l'amour de Dieu, passèrent par le martyre au royaume des cieux; et, bien qu'on n'ait point leurs actes par écrit, toutefois leur mémoire et leur nom ne seront jamais effacés du livre de vie. » Les historiens latins, qui ne pouvaient avoir aucune sympathie pour les espérances et les idées de ces Gaulois combattant contre les Romains, ont trouvé tout simple de flétrir leur insurrection et de les représenter comme des brigands, aussi terribles et aussi cruels que les Barbares. Nous penchons fort vers une opinion différente, et nous ne sommes pas éloigné de voir dans cette lutte des pauvres et simples paysans contre les légions de Maximien un dernier effort du patriotisme gaulois contre la domination étrangère.

Défaite des Bagaudes (an 286).

Maximien, prince ignorant et grossier, ne s'était fait remarquer que par ses talents militaires; il n'estimait, après la bravoure, que les arts qui servent le faste. Ses panégyristes le félicitaient de reproduire les vertus des héros de l'ancienne Rome, sans même avoir entendu prononcer leurs noms. Il était plutôt audacieux guerrier que politique profond; néanmoins, dans cette guerre contre les Bagaudes, il justifia la confiance de Dioclétien en employant à propos la force et la clémence. Guerriers patriotes ou révoltés, les Bagaudes, quels qu'ils fussent, se montrèrent par leur courage les dignes descendants des Gaulois de Vercingétorix et de Luctère: mal armés et sans habitude de la discipline militaire, ils opposèrent une vive résistance aux vieilles légions impériales, éprouvées dans les guerres contre les Germains et contre les Perses, et leur livrèrent de nombreux combats. Leur principale retraite était dans la presqu'île que forme la Marne un peu audessus de son confluent avec la Seine. Il s'y trouvait une ancienne forteresse bâtie par César; les Bagaudes ajoutèrent à la force de cette position, qui domine les plaines situées sur la rive droite de la Marne, en fermant, par une profonde coupure, l'isthme compris entre les deux rivières. C'est dans ce lieu que se retirèrent les débris de leurs diverses bandes : ils y soutinrent un long siége; bloqués par terre et par eau, ils eurent à subir les angoisses de la famine et les périls d'un assaut. Maximien lui-même pressait les travaux du siége et dirigeait les attaques. Il réussit à diviser les assiégés en offrant la vie sauve à ceux qui se rendraient. Une partie des Bagaudes pressés par la faim accepta cette offre clémente; mais les autres, en plus grand nombre, persévérèrent dans leur résistance, malgré les menaces de Maximien. Enfin, réduits aux abois, ils furent forcés dans leurs retranchements et passés au fil de l'épée. Le vainqueur fit raser la forteresse et ne laissa subsister que la coupure. Ce lieu, auquel la tradition populaire donnait encore, au VIIIe siècle, le nom de *Castrum Bagaudarum* (Château des Bagaudes), se nomme aujourd'hui *Saint-Maur-des-Fossés* [1], à cause du fossé profond qui fermait le camp. Les historiens ne disent point ce que devinrent les deux empereurs gaulois. Il est probable qu'ils ne firent point comme les Tétricus, rachetant leur vie par une infâme trahison. OElianus et Amandus seront morts en combattant à la tête de leurs braves paysans [2].

Refus de la légion thébéenne de marcher contre les Bagaudes. Son martyre.

Un fait semble justifier l'opinion de ceux qui croient que la majeure partie des Bagaudes se composait de chrétiens soulevés par suite de vexations multipliées et de persécutions dont l'histoire n'a pas consacré le souvenir; c'est le martyre de la fameuse légion thébéenne, massacrée lorsque Maximien marchait avec son armée pour attaquer les

[1] *Vit. S. Babol. in And. Du Chan. Hist. Franc. scrip.*

[1] Bourg du canton de Charenton, à deux lieues Est de Paris. L'isthme coupé par les Bagaudes est aujourd'hui traversé par un canal souterrain, commencé sous Napoléon et fini sous Charles X. Les bateaux, qui autrefois, en contournant la péninsule, rencontraient des embarras et avaient à parcourir un espace de six à sept lieues, sont, au moyen de ce canal, dégagés de toute entrave, et n'ont plus que onze cents toises à franchir.

[2] Il paraît que le règne d'OElianus et Amandus, empereurs des Gaules, a eu plus de durée et d'importance que les auteurs latins ne pourraient le faire croire. Ces deux empereurs ont fait frapper des médailles qui sont arrivées jusqu'à nous; M. de Chateaubriand émet à ce sujet une réflexion qui nous montre qu'il a pressenti également que le nom infamant de Bagaudes pouvait cacher quelques hommes héroïques. « Ces « médailles nous sont parvenues, dit-il, moins comme une « preuve historique du pouvoir d'un maître que comme un « monument de la liberté. »



insurgés. Cette légion était entièrement composée de chrétiens venant de la Haute-Égypte, célèbre alors par les saints et pieux solitaires qu'elle renfermait. Suivant quelques auteurs, après avoir passé les Alpes, et durant son séjour à *Octodurum* [1], dans la vallée du Rhône, à peu de distance du lac Léman, Maximien décida que l'armée offrirait un sacrifice aux dieux de l'Empire pour obtenir le succès de l'expédition; mais la légion thébéenne, fortifiée par les exhortations du tribun Maurice, refusa de prendre part aux cérémonies en usage chez les païens idolâtres et s'éloigna du camp. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, dit positivement qu'après avoir annoncé aux troupes qu'elles allaient avoir à combattre les Bagaudes, Maximien leur fit comprendre qu'il avait le dessein de détruire tous les chrétiens des Gaules, proposition qui fit horreur à Maurice et à ses soldats.

«Maximien, irrité de leur résistance, dit Fleury, ordonna que la légion fût décimée, afin que la crainte obligeât les survivants à se soumettre. Cet ordre fut exécuté sans qu'aucun des soldats ou des officiers fît résistance pour défendre ses compagnons. Ceux que le sort épargnait, loin de se plaindre du traitement injuste qu'on faisait aux autres, enviaient leur gloire et leur bonheur. Quand l'exécution fut achevée, tous ceux qui restaient protestèrent qu'ils souffriraient tout plutôt que de rien faire contre leur foi. On rapporta leur protestation à Maximien, qui, entrant en fureur, commanda qu'on les décimât une seconde fois : on en fit donc mourir encore la dixième partie, suivant le sort, et les autres s'exhortaient à persévérer.

Ils étaient encouragés par leurs chefs, Maurice, Exupère et Candide. Ces hommes généreux, persuadés que c'était vaincre que de mourir pour ne pas offenser Dieu, couraient de rang en rang, animaient leurs soldats à demeurer fermes dans la confession du nom de Jésus-Christ, à l'exemple de ceux qui venaient de les précéder. Cependant ils convinrent d'envoyer une remontrance à l'Empereur pour lui faire voir l'équité du refus qu'ils faisaient de lui obéir. C'est une pièce infiniment glorieuse à la religion chrétienne; voici ce qu'elle portait : «Nous sommes tes soldats, César; mais «nous sommes aussi serviteurs de Dieu : nous en «faisons gloire et nous le confessons volontiers. «Nous te devons le service de guerre; mais nous «devons à Dieu l'innocence. Nous ne pouvons t'o«béir en renonçant à Dieu, notre créateur, notre «maître et le tien, alors même que tu t'obstines à «refuser de le reconnaître. Si tu ne nous demandes «rien qui l'offense, nous t'obéirons, comme nous «l'avons fait jusqu'à présent; autrement, nous lui «obéirons plutôt qu'à toi. Nous t'offrons nos mains «contre quelque ennemi que ce soit; mais nous ne «croyons pas qu'il soit permis de les tremper dans «le sang des innocents. Nous avons fait serment à «Dieu avant que de le faire à toi-même, et si nous «manquions à ce serment, tu devrais avoir défiance «de nous et de notre fidélité. Tu nous commandes «de chercher des chrétiens pour les punir; nous «voici, nous sommes chrétiens, nous confessons «Dieu le Père, auteur de tout, et son Fils, Jésus-«Christ; nous nous livrons à toi. Nous avons vu égor«ger nos compagnons sans les plaindre : nous nous «sommes réjouis pour eux de leur martyre.... Nous «avons encore les armes à la main; mais nous ne ré«sisterons pas; car nous aimons mieux mourir in«nocents que de vivre coupables.» Cette généreuse remontrance ne fit qu'irriter Maximien. Désespérant d'abattre aucun de ces généreux soldats, il ordonna qu'on les fît mourir tous. Il fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces; mais ces hommes pleins de foi, dont la piété avait arrêté la main lorsqu'ils pouvaient facilement se défendre contre ceux qui les avaient décimés, étaient bien éloignés de faire aucune résistance à l'approche d'une mort qu'ils regardaient comme le terme de leurs maux et le commencement de leur félicité éternelle. Dès qu'ils virent leurs bourreaux arrivés, ils mirent les armes bas et se laissèrent égorger comme des agneaux, sans ouvrir la bouche pour se plaindre.»

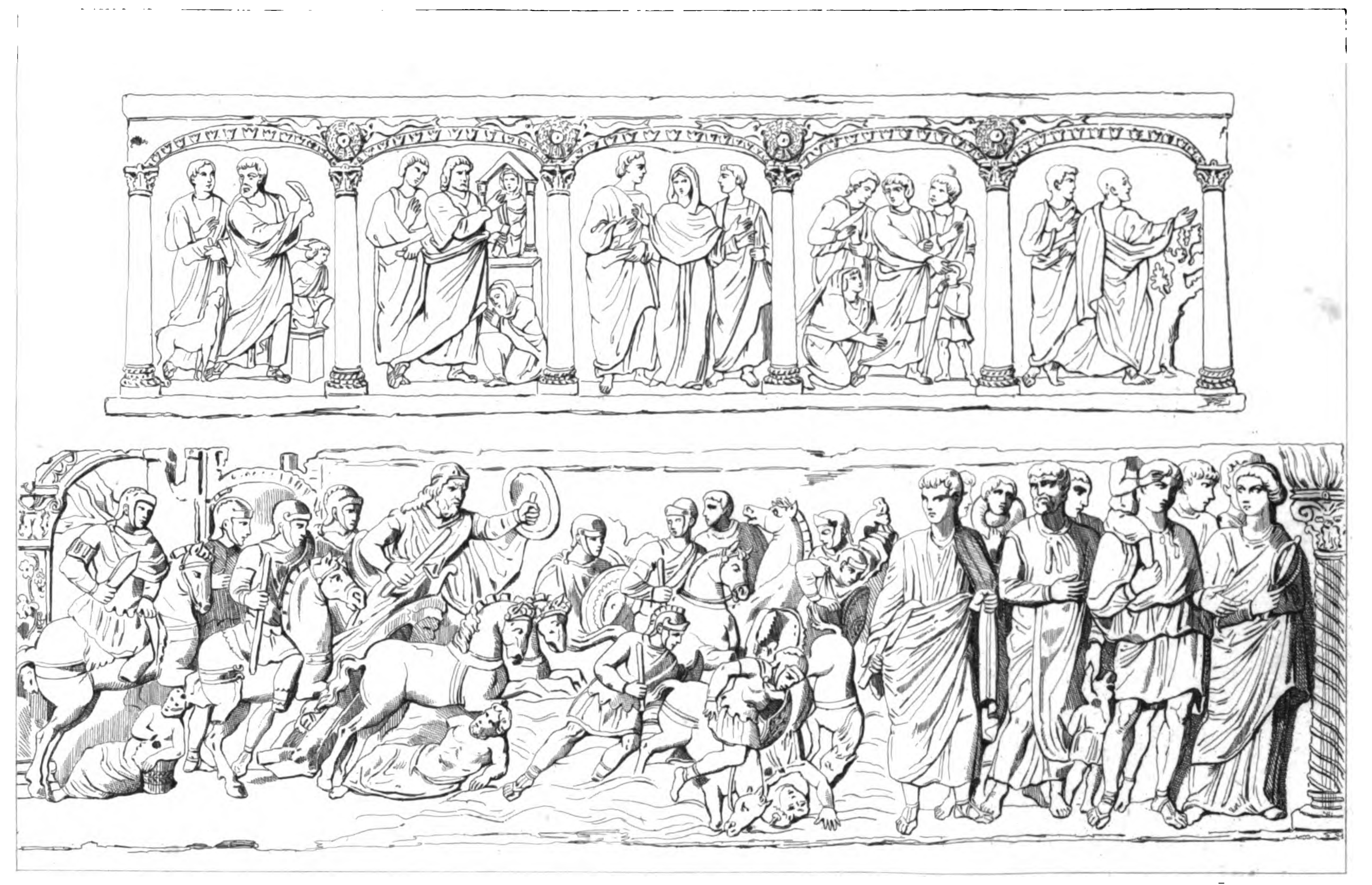
Mézeray, qui pense que les Bagaudes étaient en grande partie chrétiens, fait, à l'occasion de ce martyre, la réflexion suivante : «Tant de braves gens qui méprisaient la mort eussent sans doute vendu leur vie bien cher, si dans la foi qu'ils professaient, la souffrance n'était pas le plus glorieux combat; ils eussent bien fortifié le parti des Bagaudes, si leur religion leur eût permis de dissimuler jusqu'à tant qu'ils eussent pu les joindre» Nous ferons aussi remarquer à ce sujet que, dans les premiers temps de la Gaule chrétienne, une opinion pareille fut répandue sur les rives de la Marne. Le peuple de ce canton croyait sans doute que les légionnaires de Thèbes avaient été massacrés parce qu'ils avaient refusé de combattre les insurgés gaulois, les Bagaudes chrétiens, leurs frères en Jésus-Christ. En effet, un des villages principaux construits sur l'emplacement de l'ancien camp des Bagaudes possède, depuis un temps immémorial, une chapelle dédiée à saint Maurice. Le nom même du guerrier thébain sert encore à distinguer ce village, qui fait maintenant partie d'une commune comprenant plusieurs lieux réunis sous un nom unique [1].

[1] Martigny, dans le Valais; voyez plus haut, p. 111.

[1] *Charenton-Saint-Maurice*, annexe de la commune de

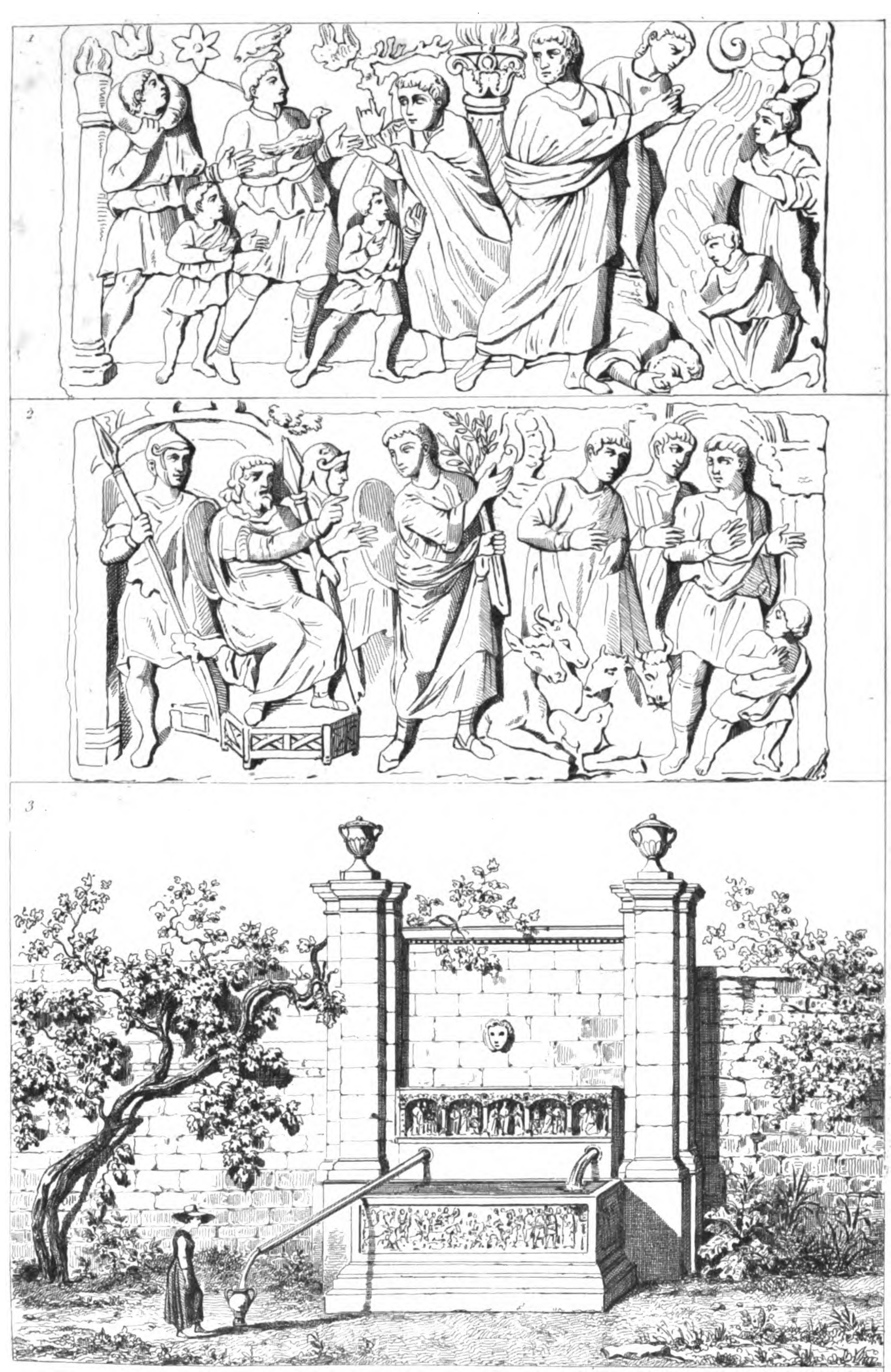


Monuments Gallo-Romains



Grands Bas reliefs de la Fontaine de Sextius à Aix.

Monuments Gallo-Romains



1 2. Bas-reliefs latéraux de la Fontaine de Sextius.
3. Vue de la Fontaine de Sextius à Aix.

Expéditions contre les Germains. — Défaite de ces peuples.

Les Bagaudes vaincus, Maximien eut à combattre les Germains, qui venaient de rentrer dans la Gaule, soit qu'ils y fussent appelés au secours du parti gaulois qui venait de succomber, soit qu'ils voulussent profiter des embarras que cette guerre opiniâtre causait au collègue de l'Empereur. Les Barbares qui avaient passé le Rhin étaient des Burgondes, des Alemans, des Hérules et des Chaïbons. Maximien mit dans cette guerre l'audace et l'activité qui lui étaient naturelles; il poursuivit sans relâche ces hordes ennemies et les détruisit autant par la famine que par la force des armes. — Les Burgondes et les Alemans, bloqués dans des lieux où les vivres ne pouvaient leur arriver, périrent sans combat. Une bataille décida du sort des Hérules et des Chaïbons : la lutte fut acharnée; Maximien signala son courage en combattant au plus fort de la mêlée et en se montrant partout où le péril rendait sa présence nécessaire. Les Barbares ne furent pas seulement vaincus, ils furent tous massacrés. S'il n'y a pas d'exagération dans le récit qu'Eumènes [1] fait de cette victoire, ce ne fut pas un fugitif, mais la seule renommée qui porta au-delà du Rhin la nouvelle de leur désastre.

Cette défaite ne causa pas néanmoins aux nations germaines une terreur aussi grande qu'on aurait pu l'espérer; car, dans la même année, Maximien, prenant solennellement possession de son deuxième consulat, eut à combattre une troupe de Francs qui avaient poussé leurs excursions jusqu'aux portes d'*Augusta Trevirorum*, cité qui, depuis la ruine d'Augustodunum et la punition de Lugdunum, était devenue la principale des Gaules. Eumènes, seul auteur qui ait conservé le souvenir de cet événement, le raconte ainsi : « Nous t'avons vu, ô César! « déployer avec éclat le même jour la toge de la « paix et l'appareil de la guerre. Tu déposes la robe « prétexte pour prendre la cuirasse; ta main laisse « le sceptre d'ivoire pour se charger de la lance : « tu passes en un instant du tribunal au champ de « bataille; de la chaise curule tu montes à cheval, « et, prompt comme un trait, tu reviens triomphant « du combat. Cette ville, que ta sortie impétueuse « avait plongée dans les plus vives alarmes, tu la « remplis d'allégresse, de chants de victoire, d'au« tels où fume l'encens des sacrifices, de parfums « qui montent jusqu'à ton idole. Ainsi, le commen« cement et la fin de ce jour ont été marqués par « des solennités religieuses; les unes étaient une « invocation à Jupiter, pour lui demander la vic« toire; les autres étaient des actions de grâce à toi, « ô César! pour le triomphe de tes armes [1]. »

L'audace des bandes franques irrita l'Empereur; il passa le Rhin et ravagea tous les pays germains de la rive droite. Les Francs désolés recoururent à sa clémence, et deux rois de leurs tribus vinrent en suppliants lui demander la paix : Maximien, satisfait de leur soumission, consentit à les laisser s'établir de nouveau sur le territoire dont il les avait chassés. L'histoire a conservé le nom de ces chefs, l'un se nommait Genebaudes et l'autre Esatech. Ils commandaient seulement une partie de la nation; car ceux des Francs qui habitaient vers l'embouchure du Rhin ne demandèrent pas la paix et ne cessèrent pas leurs hostilités contre les Romains.

Trèves, résidence impériale. — Première apparition des pirates du nord (an 28·).

Afin d'être plus à portée de s'opposer aux incursions fréquentes des Barbares, Maximien avait établi sa résidence sur les bords de la Moselle, dans l'ancienne cité des Trévires, que la fameuse Agrippine avait déjà ornée de somptueux monuments et qui devenue, sous les empereurs gaulois, la principale des résidences impériales, avait été décorée d'édifices magnifiques. Il y existait des amphithéâtres, des temples, des thermes, des aqueducs, un cirque, un atelier monétaire, un arsenal, un palais prétorial, un Capitole, etc.; Trèves était devenue une seconde Rome et fut considérée comme la capitale des Gaules jusqu'au moment où elle fut ruinée par les Barbares.

Ce fut sous le règne de Maximien, et vers l'année 286, que les côtes de la Gaule furent ravagées pour la première fois par des hommes qui, venus du nord sur de frêles barques, dévastèrent les campagnes, firent un grand nombre de captifs et se chargèrent d'un riche butin. Ces hardis pirates, prédécesseurs des célèbres Normands qui devaient, plus tard, s'établir dans une des plus belles provinces de la France, étaient, disent les historiens contemporains, des Saxons et des Francs. — Les Francs appartenaient à cette tribu aventureuse qui, huit années auparavant, ennuyée de son exil aux bords du Pont-Euxin, était revenue à travers mille dangers, bravant les écueils de la Méditerranée et les tempêtes de l'Océan jusqu'à l'embouchure du

Charenton, dont les autres parties se nomment *Charenton-le-Pont*, *Charenton*, *Carrières-lès-Charenton*. - On prétend que du temps des Romains il existait à Charenton-le-Pont un pont de bois connu sous le nom de *Pons Carentonis*.

[1] Eumen. Paneg. Maxim.

[1] Le titre que dans ce passage le pénégyriste Eumènes donne à Maximien confirmerait ce que disent Orose et Eutrope, que Maximien ne fut d'abord associé à l'Empire qu'avec le titre de *césar*.

Rhin. — « Les Saxons n'occupaient pas tout le nord de la Germanie; ils s'étendaient dans le midi du Jutland, et vraisemblablement les Jutois et les Angles, qui habitaient la péninsule cimbrique, prenaient part à leurs expéditions. Ces peuples habiles dans la navigation côtière n'avaient qu'à suivre les sinuosités du continent pour arriver dans les Gaules. Leurs petits bateaux en osier recouverts de peaux longeaient les côtes; et, à l'embouchure de chaque grand fleuve, ils formaient un établissement, afin de servir de retraite, de point de départ et de dépôt pour le butin. De là, ils fondaient à l'improviste sur les pays mal défendus, disparaissaient aussi promptement lorsqu'on les poursuivait, et se montraient plus cruels que tout autre ennemi. Les naufrages, au lieu de les épouvanter, les exerçaient: les dangers de la mer leur étaient devenus familiers, et, au milieu des flots et des écueils, ils conservaient la confiance dans leur habileté d'échapper à tous les périls [1]. »

Carausius se fait proclamer empereur de Bretagne.

Ces pirates attaquaient principalement les rivages de la Batavie, de la Bretagne romaine et de la Gaule. Ils étendaient aussi leurs courses et leurs déprédations jusque sur les côtes de la péninsule Hispanique. Maximien résolut de rendre la sécurité à ces diverses provinces; il avait sous ses ordres un Gaulois nommé Carausius, homme de talent et de courage, qui, né sur le territoire des Ménapiens, s'était, dès son enfance, occupé de marine. Il lui confia le commandement de ses forces navales, et le chargea de réunir une flotte à *Gessoriacum* (Boulogne-sur-mer), afin de purger les mers des pirates francs et saxons. Carausius, regardant cette mission comme un moyen de faire promptement fortune, laissait passer les navires des pirates, afin de les attaquer lorsqu'ils revenaient chargés de butin: il fit ainsi de riches captures, dont il ne rendit rien au trésor de l'État ni aux provinces dépouillées. Maximien irrité ordonna de le faire mourir. Avec ses richesses mal acquises, Carausius s'était fait de nombreux partisans; il fut averti du danger qui le menaçait, et sans hésiter passa en Bretagne, où il se fit proclamer empereur. L'activité qu'il mit à augmenter sa flotte et à exercer ses soldats aux manœuvres maritimes, les nombreux pirates francs et saxons qu'il prit à sa solde, le rendirent bientôt tellement redoutable, que Maximien, après avoir fait de grands préparatifs pour aller l'attaquer, renonça à cette expédition, et jugea prudent de le laisser en paix. Quelques historiens prétendent même qu'il reconnut à Carausius le titre d'*auguste*. Il est certain que le Gaulois, devenu maître de la Bretagne, s'en considéra comme l'empereur et se crut comme le légitime collègue de Dioclétien et de Maximien. Il existe des médailles qui attesteraient cette association, si elles n'avaient été frappées par ses ordres. La plus importante est celle où se trouvent les têtes accolées des trois empereurs, avec la légende: CARAVSIVS ET FRATRES, SVI. Une autre médaille porte aussi pour légende: PAX AVGGG., LÆTITIA, AVGGG. « La paix des trois Augustes; la joie des trois Augustes. »

Guerres contre les Germains. — Transplantation des Francs dans la Gaule.

Un des motifs qui décidèrent Maximien à laisser Carausius en paix fut la guerre qu'il soutenait encore avec les nations germaines. Il fut heureux dans toutes ses expéditions, qui se terminèrent par la défaite ou par la soumission de ses ennemis. Alors, suivant la politique des empereurs, il transplanta dans la Gaule plusieurs des tribus barbares qu'il avait vaincues. Le pays des Nerviens, dévasté pendant les guerres précédentes, fut repeuplé par des colonies composées de Francs et d'un autre peuple germain appelé *Lète*, et qui, suivant Eumènes, auteur contemporain, était d'origine gauloise, circonstance qui a fait supposer à quelques historiens, qu'en s'établissant dans la Gaule les Francs ne faisaient que revenir au sein de leur ancienne patrie.

Martyre de quatre cohortes chrétiennes.

Hélinand, moine de l'ordre de Citeaux, qui écrivait au commencement du XIIIe siècle (en 1212), rapporte, d'après d'anciens auteurs (nous ignorons quelle foi ces auteurs méritent), qu'à l'époque où Maximien dirigeait ses troupes vers l'Océan, afin de mettre à exécution ses projets contre Carausius, il voulut, dans l'espérance de s'assurer de la victoire, obliger ses troupes à sacrifier aux idoles, comme il avait fait lors de son entrée dans la Gaule. Quatre cohortes de l'ancienne légion thébéenne, qui, à l'époque du martyre de leurs frères d'armes, s'étaient trouvées détachées et avaient ainsi échappé au massacre, refusèrent de renier leur foi. Les officiers et les soldats de deux cohortes eurent la tête tranchée près de Bonn (Bonna). Une troisième cohorte fut massacrée non loin de Cologne, et les corps décapités furent jetés dans un grand puits, qui, au XIIIe siècle, s'appelait encore le *puits aux martyrs*. La quatrième cohorte se trouvait dans une cité fondée par une colonie établie par Trajan [1], et où venait d'être trans-

[1] DEPPING, *Hist. des expéd. marit. des Normands.*

[1] *Colonia trajana*, Koln ou Keln, près de Clèves. Le récit d'Hélinand, qui, au lieu d'appeler la ville habitée par les

plantée une des tribus franques de la rive droite du Rhin. « Les soldats étaient campés dans une prairie verdoyante; ils tendirent le col aux bourreaux avec une constance égale à celle de leurs frères déjà massacrés; leurs cadavres n'eurent d'autre sépulture que la bourbe des marais environnants. »

Paix dans la Gaule. — Réédification de plusieurs villes.

La paix avec Carausius et la soumission des peuples germains donnèrent à la Gaule plusieurs années de tranquillité, durant lesquelles Maximien s'attacha à effacer les traces qu'y avaient laissées tant de guerres civiles et étrangères. Il fit rebâtir plusieurs villes riveraines du Rhin, de la Moselle et de la Meuse; il releva les murailles de Cularo (Grenoble) et tous les édifices de cette grande cité qui avaient été détruits vingt ans auparavant par les Alemans de Chrocus ou par les Bagaudes du temps de Tétricus, et que les malheurs de l'Empire n'avaient pas jusqu'alors permis de rétablir.

Nouvelle division de l'Empire (an 292). — Constance Chlore césar dans les Gaules.

Enfin, six ans après son association avec Maximien, Dioclétien, en nommant deux *césars*, compléta l'organisation du pouvoir impérial tel qu'il avait résolu de l'établir. — Son choix, sur lequel il s'entendit sans doute avec Maximien, qui était venu le visiter à Médiolanum (Milan), s'arrêta sur un Dace nommé Galérius Armentarius, homme rustique, fils d'un pâtre, mais guerrier habile, sévère et brave, et sur Constantius, surnommé *Chlorus* à cause de la pâleur de son teint, Illyrien d'un sang illustre, neveu, par sa mère, de l'empereur Claude le Gothique. Constance, alors gouverneur de la Dalmatie, venait de se signaler dans une expédition contre les Sarmates. Le désir d'avoir deux collègues capables de bien gouverner l'État et de maintenir la tranquillité de l'Empire empêcha les deux empereurs de choisir les *césars* dans leur propre famille; mais, à défaut des liens du sang, ils songèrent à se les attacher par ceux du mariage et de l'adoption. Ils les obligèrent à répudier les femmes qu'ils avaient épousées, et donnèrent pour épouse à Galère, Valéria fille de Dioclétien, et à Constance, Maxima Théodora fille de Maximien. Il y eut ensuite un nouveau partage de l'Empire: Dioclétien emmena Galère en Orient et lui abandonna l'Illyrie jusqu'au Pont-Euxin; Maximien conserva l'Italie, la Sicile et l'Afrique, et laissa à Constance toute les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. C'est, comme on l'a vu, ce qui avait formé, sous Posthume, Victorin et Tétricus, le second empire gaulois.

Prise de Gessoriacum (Boulogne). — An 293.

En arrivant dans son département, Constance Chlore se trouva deux ennemis à combattre. — Carausius, profitant de l'éloignement momentané de Maximien, et irrité peut-être de ce que, dans le partage de l'Empire, on avait disposé de ses états, avait fait une irruption dans la Gaule et s'était emparé de Gessoriacum et de quelques autres villes du littorial. Les Francs avaient passé le Rhin et envahi le pays des Bataves.

Constance se décida à attaquer d'abord Carausius. Il mit le siége devant Gessoriacum, où était réunie une nombreuse garnison pourvue de vivres et de machines de guerre de toutes sortes. Carausius était en Bretagne et se disposait à venir porter secours aux assiégés. Constance, afin d'ôter à ceux-ci un espoir qui devait encourager leur résistance opiniâtre, ferma le port au moyen d'une digue faite avec de longs pieux et des fascines appuyées par de gros quartiers de rochers[1]. Réduits aux abois, les assiégés ne tardèrent pas à se rendre. Par un hasard singulier, cette digue, qui avait résisté aux flots tant que la ville se défendait, fut renversée par une tempête dès que Constance y fut entré en vainqueur. — Si Constance eût eu une flotte, disent quelques auteurs, il aurait tenté de descendre dans la Grande-Bretagne, afin d'attaquer Carausius. En attendant qu'on lui construisît des vaisseaux, il résolut d'aller combattre les Francs.

D'autres historiens prétendent qu'après la reddition de Gessoriacum, Constance effectua réellement une descente en Bretagne, mais avec des forces peu considérables et qu'il fut battu; alors, se contentant d'avoir délivré les villes de la Gaule prises par Carausius, il renouvela avec lui le traité fait par Maximien et lui laissa gouverner en paix la Bretagne.

Guerre en Batavie. — Défaite des Francs par les Romains.

La guerre contre les Francs offrait des difficultés de plus d'un genre. « La Batavie (dont nous pouvons à peine aujourd'hui nous former une idée) n'était pas même, dit un auteur contemporain, une terre; elle était tellement humectée d'eau, que non-seulement les parties marécageuses s'enfon-

Francs au IIIe siècle *Colonie trajane*, la nommé, par ignorance, *Colonie troyenne*, a servi de base aux traditions recueillies par quelques anciens chroniqueurs, qui font descendre les Francs des Troyens, et leur donnent pour premier chef Francus, fils d'Hector.

[1] C'est ainsi que Richelieu fit prendre La Rochelle à Louis XIII.



çaient sous les pieds des hommes, mais encore les continents qui paraissaient les plus raffermis tremblaient sous les pas, et la commotion qui se communiquait prouvait que ce n'était pas un terrain solide, mais une légère surface flottante suspendue sur l'abîme des mers.» Constance ne fut pas plus effrayé par les périls qu'arrêté par les obstacles; il reconquit la contrée, poursuivit les Francs de position en position et vint à bout de les vaincre dans une grande bataille. — A défaut de détails que ne donnent point les historiens romains sur cette guerre qui fut pénible et sanglante, qu'il nous soit permis de citer ici la magnifique description de la bataille entre les Romains et les Francs, telle que M. de Chateaubriand suppose qu'elle eut lieu à cette époque de notre histoire. Le chantre des *martyrs* va peindre ce que nous aurions voulu raconter.

«En avant de la première ligne paraissaient les *vexillaires,* distingués par une peau de lion qui leur couvrait la tête et les épaules. Ils tenaient levés les signes militaires des cohortes, l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure : ces signes étaient parfumés et ornés de branches de pin, au défaut de fleurs.

« Les *hastati,* chargés de lances et de boucliers, formaient la première ligne après les vexillaires.

«Les *princes,* armés de l'épée, occupaient le second rang, et les *triarii* venaient au troisième. Ceux-ci balançaient le pilum de la main gauche; leurs boucliers étaient suspendus à leurs piques, plantés devant eux, et ils tenaient le genou droit en terre en attendant le signal du combat.

«Des intervalles ménagés dans la ligne des légions étaient remplis par des machines de guerre.

«A l'aile gauche de ces légions, la cavalerie des alliés déployait son rideau mobile. Sur des coursiers tachetés comme des tigres et prompts comme des aigles se balançaient avec grâce les cavaliers de Numance, de Sagonte et des bords enchantés du Bétis. Un léger chapeau de plume ombrageait leur front, un petit manteau de laine noire flottait à leurs épaules, une épée recourbée retentissait à leur côté. La tête penchée sur le cou de leurs chevaux, les rênes entre les dents, deux courts javelots à la main, ils volaient à l'ennemi... Des Germains d'une taille gigantesque étaient entremêlés, çà et là, comme des tours dans le brillant escadron. Ces Barbares avaient la tête enveloppée d'un bonnet; ils maniaient d'une main une massue de chêne et montaient à cru des étalons sauvages. Auprès d'eux, quelques cavaliers numides, n'ayant pour toute arme qu'un arc, pour tout vêtement qu'une chlamyde, frissonnaient sous un ciel rigoureux.

«A l'aile opposée de l'armée, se tenait immobile la troupe superbe des chevaliers romains; leur casque était d'argent, surmonté d'une louve de vermeil; leur cuirasse étincelait d'or, et un large baudrier d'azur suspendait à leur flanc une lourde épée ibérienne. Sous leurs selles, ornées d'ivoire, s'étendait une housse de pourpre, et leurs mains, couvertes de gantelets, tenaient les rênes de soie qui leur servaient à guider de hautes cavales plus noires que la nuit.

«Les archers crétois, les vélites romains et les différents corps des Gaulois étaient répandus sur le front de l'armée. L'instinct de la guerre est si naturel chez ces derniers, que souvent dans la mêlée les soldats deviennent des généraux, rallient leurs compagnons dispersés, ouvrent un avis salutaire, indiquent le poste qu'il faut prendre. Rien n'égale l'impétuosité de leurs attaques : tandis que le Germain délibère, ils ont franchi les torrents et les monts; vous les croyez au pied de la citadelle, et ils sont au haut du retranchement emporté. En vain les cavaliers les plus légers voudraient les devancer à la charge, les Gaulois rient de leurs efforts, voltigent à la tête des chevaux, et semblent leur dire : « Vous saisiriez plutôt les vents sur la plaine «ou les oiseaux dans les airs.»

«Tous ces Barbares avaient la tête élevée, les couleurs vives, les yeux bleus, le regard farouche et menaçant; ils portaient de larges brayes, et leur tunique était chamarrée de morceaux de pourpre; un ceinturon de cuir pressait à leur côté leur fidèle épée. L'épée du Gaulois ne le quitte jamais; mariée, pour ainsi dire, à son maître, elle l'accompagne pendant la vie, elle le suit sur le bûcher funèbre et descend avec lui au tombeau...

«Cependant l'œil était frappé d'un mouvement universel : on voyait les signaux du porte-étendard qui plantait le jalon des lignes, la course impétueuse du cavalier, les ondulations des soldats qui se nivelaient sous le cep du centurion. On entendait de toutes parts les grêles hennissements des coursiers, le cliquetis des chaînes, les sourds roulements des balistes et des catapultes, les pas réguliers de l'infanterie, la voix des chefs qui répétaient l'ordre, le bruit des piques qui s'élevaient et s'abaissaient au commandement des tribuns. Les Romains se formaient en bataille aux éclats de la trompette, de la corne et du lituus....

«Mais tout l'appareil de l'armée romaine ne servait qu'à rendre l'armée des ennemis plus formidable, par le contraste d'une sauvage simplicité.

« Parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des aurochs et des sangliers, les Francs se montraient de loin comme un troupeau de bêtes féroces. Une tunique courte et serrée laissait voir toute la hauteur de leur taille et ne leur cachait pas les genoux. Les yeux de ces Barbares ont la couleur d'une

mer orageuse; leur chevelure blonde, ramenée en avant sur leur poitrine, et teinte d'une liqueur rouge, est semblable à du sang et à du feu. La plupart ne laissent croître leur barbe qu'au-dessus de la bouche, afin de donner à leurs lèvres plus de ressemblance avec le mufle des dogues et des loups. Les uns chargent leur main droite d'une longue framée et leur main gauche d'un bouclier qu'ils tournent comme une roue rapide; d'autres, au lieu de ce bouclier, tiennent une espèce de javelot nommé *angon*, où s'enfoncent deux fers recourbés; mais tous ont à la ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants, dont le manche est recouvert d'un dur acier : arme funeste que le Franc jette en poussant un cri de mort, et qui manque rarement de frapper le but qu'un œil intrépide a marqué.

« Ces Barbares, fidèles aux usages des anciens Germains, s'étaient formés en coin, leur ordre accoutumé de bataille. Le formidable triangle, où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus, s'avançait avec impétuosité, mais d'un mouvement égal, pour percer la ligne romaine. A la pointe de ce triangle étaient placés des braves qui conservaient une barbe longue et hérissée, et qui portaient un anneau de fer; ils avaient juré de ne quitter ces marques de servitude qu'après avoir sacrifié un Romain. Chaque chef, dans ce vaste corps, était environné des guerriers de sa famille, afin que, plus ferme dans le choc, il remportât la victoire ou mourût avec ses amis. Chaque tribu se ralliait sous un symbole : la plus noble d'entre elles se distinguait par des abeilles ou trois fers de lance... Les cavaliers francs, en face de la cavalerie romaine, couvraient les deux côtés de leur infanterie. A leurs casques en forme de gueules ouvertes, ombragés de deux ailes de vautour, à leurs corselets de fer, à leurs boucliers blancs, on les eût pris pour des fantômes, ou pour ces figures bizarres que l'on aperçoit au milieu des nuages pendant une tempête....

« Sur une grève, derrière cet essaim d'ennemis, on apercevait leur camp, semblable à un marché de laboureurs et de pêcheurs; il était rempli de femmes et d'enfants, et retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs. Non loin de ce camp champêtre, trois sorcières en lambeaux faisaient sortir de jeunes poulains d'un bois sacré, afin de découvrir par leur course à quel parti Tuiston promettait la victoire. La mer d'un côté, des forêts de l'autre, formaient le cadre de ce grand tableau.

« Le soleil du matin, s'échappant des replis d'un nuage d'or, verse tout à coup sa lumière sur les bois, l'Océan et les deux armées. La terre paraît embrasée du feu des casques et des lances; les instruments guerriers sonnent l'air antique de Jules-César partant pour les Gaules.—La rage s'empare de tous les cœurs, les yeux roulent du sang, la main frémit sur l'épée. Les chevaux se cabrent, creusent l'arène, secouent leur crinière, frappent de leur bouche écumante leur poitrine enflammée, ou lèvent vers le ciel leurs naseaux brûlants pour respirer les sons belliqueux. Les Romains commencent le chant de Probus:

« Quand nous aurons vaincu mille Francs, com-
« bien ne vaincrons-nous pas de millons de Perses! »

« Les Grecs répètent en chœur le Pæan, et les Gaulois l'hymne des druides. Les Francs répondent à ces cantiques de mort : ils serrent leurs boucliers contre leurs bouches et font entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit à la louange de leurs héros.

« Nous avons combattu avec l'épée.

« Nous avons lancé la francisque à deux tran-
« chants; la sueur tombait du front des guerriers et
« ruisselait de leurs bras. Les aigles et les oiseaux
« aux pieds jaunes poussaient des cris de joie; le
« corbeau nageait dans le sang des morts. Tout
« l'Océan n'était qu'une plaie : les vierges ont pleuré
« long-temps!

« Nous avons combattu avec l'épée.

« Nos pères sont morts dans la bataille; tous les
« vautours en ont gémi : nos pères les rassasiaient
« de carnage! Choisissons des épouses dont le lait
« soit du sang, et qui remplissent de valeur le
« cœur de nos fils. Le bardit est achevé, les heures
« de la vie s'écoulent : nous sourirons quand il fau-
« dra mourir! »

« Ainsi chantaient quarante mille Barbares. Leurs cavaliers haussaient et baissaient leurs boucliers blancs en cadence, et à chaque refrain ils frappaient du fer d'un javelot leur poitrine couverte de fer.

« Déjà les Francs sont à la portée de nos troupes légères. Les deux armées s'arrêtent. Il se fait un profond silence... Le général romain ordonne d'élever la cotte d'armes de pourpre, signal du combat; les archers tendent leurs arcs, les fantassins baissent leurs piques, les cavaliers tirent tous à la fois leurs épées, dont les éclairs se croisent dans les airs. Un cri s'élève du sein des légions : *Victoire à l'Empereur!* Les Barbares repoussent ce cri par un affreux mugissement...

« Les Gaulois lancent les premiers leurs javelots contre les Francs, mettent l'épée à la main et courent à l'ennemi. L'ennemi les reçoit avec intrépi-

dité. Trois fois ils retournent à la charge; trois fois ils viennent se briser contre le vaste corps qui les repousse... Non moins braves, et plus habiles que les Gaulois, les archers grecs font pleuvoir sur les Francs une grêle de flèches, et, reculant peu à peu sans rompre leurs rangs, fatiguent ainsi les deux lignes du triangle de l'ennemi...

« Le combat continue; les chances de la fortune sont balancées : la victoire reste long-temps incertaine.

« Cependant les bras fatigués portent des coups ralentis; les clameurs deviennent plus déchirantes et plus plaintives. Tantôt une grande partie des blessés, expirant à la fois, laisse régner un affreux silence; tantôt la voix de la douleur se ranime et monte en longs accents vers le ciel. On voit errer des chevaux sans maîtres, qui bondissent et s'abattent sur des cadavres : quelques machines de guerre abandonnées brûlent, çà et là, comme les torches de ces immense funérailles.

« La nuit vint couvrir de son obscurité ce théâtre des fureurs humaines. Les Francs vaincus, mais toujours redoutables, se retirèrent dans l'enceinte de leurs chariots. Cette nuit, si nécessaire au repos, ne fut pour les Romains qu'une nuit d'alarmes : à chaque instant ils craignaient d'être attaqués. Les Barbares jetaient des cris qui ressemblaient aux hurlements des bêtes féroces : ils pleuraient les braves qu'ils avaient perdus, et se préparaient eux-mêmes à mourir. Les soldats romains n'osaient ni quitter les armes ni allumer des feux. Ils frémissaient, se cherchaient dans les ténèbres; ils s'appelaient; ils se demandaient un peu de pain ou d'eau : ils pansaient leurs blessures avec leurs vêtements déchirés. Les sentinelles se répondaient en se renvoyant de l'une à l'autre le cri des veilles.

« Les Francs, pendant la nuit, avaient coupé les têtes des cadavres romains et les avaient plantées sur des piques devant leur camp, le visage tourné vers l'ennemi. Un énorme bûcher, composé de selles de chevaux et de boucliers brisés, s'élevait au milieu du camp. Leur vieux chef, roulant des yeux terribles, et livrant au souffle du matin sa longue chevelure blanche, était assis au haut du bûcher. Au bas paraissaient ses deux fils : ils tenaient à la main, en guise de torches, l'hast enflammé de deux piques rompues, prêts à mettre le feu au trône funèbre de leur père, si les Romains parvenaient à forcer le retranchement des chariots... »

Constance victorieux usa de tous les droits de la victoire; il obligea les Francs à abandonner la Batavie et transporta la nation vaincue, hommes, femmes, enfants, vieillards, dans les parties de la Gaule qui avaient été dévastées et dépeuplées. Les cités des Bellovakes, des Nerviens et des Lingons reçurent alors une population nouvelle; les terres abandonnées et incultes redevinrent fertiles par le travail de ceux mêmes qui les avaient ravagées.

Encouragé par ce premier succès, Constance passa le Rhin, détruisit ou dispersa tous les peuples germains qui auraient pu menacer la Gaule, et fit prisonnier le roi des Alemans.

Reconstruction de la ville et rétablissement des écoles d'Autun (vers l'an 293).

La Gaule étant délivrée de ses ennemis, Constance s'occupa à réparer tous les désastres que la guerre avait causés. Administrateur doux et bienveillant, il était actif, vigilant, ennemi du faste et partisan d'une justice sévère.

La fameuse ville d'Augustodunum, ruinée depuis la première révolte des Bagaudes, excita son intérêt; il la fit rebâtir et la repeupla en appelant des autres parties de la Gaule des artisans de toutes les classes, et en invitant les habitants des provinces voisines à venir s'y établir. Afin de répandre l'aisance dans le pays, et pour avoir à sa disposition les bras nécessaires aux travaux de reconstruction, il plaça dans les environs d'Augustodunum plusieurs légions en cantonnement. Sa sollicitude ne se borna pas à réédifier les temples, les bains, les aqueducs, à doter la ville d'un cirque, d'un amphithéâtre et d'un Capitole; il voulut aussi rétablir les écoles consacrées aux sciences et aux arts et les académies célèbres qui avaient fait la gloire de cette antique cité, surnommée, peu d'années encore avant sa récente destruction, l'Athènes des Gaules. Il y appela les professeurs les plus renommés de la Grèce et de l'Italie; il désigna Eumènes pour y enseigner l'éloquence, et il confia à ce rhéteur, le plus célèbre de l'époque, la haute direction de l'enseignement. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, et qui est parvenue jusqu'à nous, est conçue en des termes qui ne font pas moins d'honneur au prince qu'au rhéteur.

« Les Gaulois sont nos sujets fidèles; ils méritent « que nous nous intéressions à l'éducation de leurs « enfants, élevés à Augustodunum et formés au « culte des lettres et aux bonnes mœurs. Nous ne « pouvons mieux reconnaître les services des pères « qu'en procurant aux enfants le seul bien que la « fortune ne puisse ni donner ni ravir. L'école où « afflue toute cette jeunesse empressée est maintenant « sans direction et sans chef; nous n'avons « pas cru pouvoir la confier à quelqu'un de plus digne « qu'Eumènes. Tu as donné des preuves d'une « éloquence peu commune, et nous connaissons ta « probité et tes mœurs par la fidélité avec laquelle tu « remplis les fonctions qui t'attachent à nous dans le

«palais impérial... Tu conserveras les honneurs et «les prérogatives dont tu jouis; car la mission que «nous te confions est plutôt capable de relever que «d'abaisser quelque dignité que ce soit... Pour te «témoigner la considération particulière que nous «avons de ton mérite, nous t'assignons une somme «annuelle de 300,000 sesterces.» (61,500 fr.)

Eumènes accepta ce témoignage de la munificence du prince; mais il voulut consacrer la somme tout entière à la reconstruction des écoles ruinées aussi par les malheurs de la guerre.

Douceur de l'administration de Constance Chlore.—Son désintéressement.

Augustodunum ne fut pas la seule des villes gauloises qui éprouva les bienfaits de Constance. «On voyait de toutes parts, dit Eumènes [1], dans les provinces même les plus reculées, les cités qui avaient été converties en solitudes ou envahies par les arbres des forêts renaître de leurs ruines, relever leurs murailles, se repeupler d'habitants et reprendre leur ancienne splendeur.»

L'administration de Constance était surtout désintéressée. Ce prince vertueux était si éloigné de tout faste, que lorsqu'il lui fallait donner un grand repas, il était obligé d'emprunter l'argenterie de ses amis pour le service de sa table.—Suidas lui donne un des plus beaux surnoms que jamais souverain absolu ait porté, il l'appelle Constance le *Pauvre*.—Eusèbe, dans la vie de cet empereur, raconte un trait qui prouve quel était le désintéressement de ce maître des Gaules, et jusqu'à quel point ce désintéressement lui avait valu l'affection de ses sujets.—Dioclétien, qui aimait à amasser des richesses, n'approuvait pas la conduite de Constance, dont le trésor était vide; il lui envoya des députés pour lui reprocher sa négligence, lui représenter que la pauvreté ne convenait pas à un prince, et qu'omettre de faire rentrer les tributs c'était trahir les intérêts de l'État. Constance ne répondit rien à cette remontrance; il pria seulement les envoyés de l'Empereur de rester quelque temps auprès de lui. Il fit aussitôt appeler dans sa résidence les plus riches citoyens des provinces gauloises et il leur dit qu'il avait besoin d'argent : tous s'empressèrent de lui apporter leur or, leur argent et leurs effets les plus précieux; le trésor se trouva ainsi bientôt rempli. Alors il fit venir les députés de Dioclétien, et leur montrant toutes ces richesses pour qu'ils en rendissent compte à l'Empereur : «Tout cela, leur «dit-il, aurait pu être à moi depuis long-temps : «j'en laissais la garde aux Gaulois, qui, comme «vous le voyez, en étaient de fidèles dépositaires.» Les députés s'en retournèrent pleins d'admiration. Constance, bien assuré de trouver des ressources toujours prêtes dans le dévouement et la reconnaissance de ses sujets, remercia ceux-ci de l'empressement qu'ils avaient mis à déférer à sa demande, et fit reprendre à chacun ce qu'il avait apporté.

[1] EUMEN., *Paneg. Const.*

Soumission de la Bretagne (ans 296 et 297).

Cependant, après six ans de règne, Carausius avait été précipité du trône par Allectus, son compagnon d'armes, le dépositaire de sa confiance et de son pouvoir, qui le tua et se fit proclamer *auguste* à sa place. Cette mort rompait le traité fait avec Constance; celui-ci résolut de rattacher enfin la Bretagne à l'Empire. Deux flottes étaient prêtes, l'une à l'embouchure de la Seine, et l'autre sur les côtes voisines de Gessoriacum. Constance Chlore, profitant de ce que Maximien était venu avec quelques troupes faire une tournée sur les rives du Rhin, franchit le détroit gallique et débarqua en Bretagne : Allectus fut vaincu dans un combat. Les Francs, ses auxiliaires, se disposaient, avant de s'éloigner, à piller Londinium (Londres), lorsqu'ils furent surpris par une partie de la flotte gallo-romaine qui avait remonté la Tamise. Les Gallo-Romains attaquèrent les Francs avec impétuosité, les vainquirent et les dépouillèrent de leur butin. La Bretagne fut ainsi de nouveau réunie à l'Empire. L'expédition de Constance n'eut pas seulement ce résultat, elle enleva aussi aux Saxons et aux Francs les ports qui leur servaient de refuge, et purgea les mers de ces pirates, qui de long-temps n'osèrent reparaître.

Guerre contre les Germains (an 297).

Constance revint dans la Gaule afin de continuer l'exécution de projets utiles au pays, et qu'il espérait amener à fin pendant la paix. Toutefois, il eut encore à combattre une bande considérable de Germains et d'Alemans qui avait pénétré dans les provinces situées entre le Rhin et la Marne. Constance, dans un premier combat auprès de la cité des Lingons (Langres), fut vaincu et courut un grand danger. Poursuivi jusqu'au pied des murailles de la ville, il en trouva les portes fermées, et il ne se sauva que parce qu'on lui jeta à la hâte une corde à l'aide de laquelle on le hissa dans la ville; mais, avant la fin de la journée, il se vengea de cet affront. Ayant reçu des renforts, il sortit par une porte opposée à celle devant laquelle les Germains étaient campés, fit un détour, les assaillit à l'improviste et leur tua six mille hommes. Quelques auteurs prétendent même que les vaincus lais-

sèrent plus de soixante mille guerriers sur le champ de bataille.—Constance poursuivit sans relâche les Alemans et les Germains. Il les atteignit de nouveau près de Vindonissa (Vindisch, en Suisse), où il remporta une éclatante victoire. Ce fut sans doute dans cette seconde bataille que la perte des ennemis s'éleva à soixante mille hommes. «On vit pendant long-temps, dit un historien, la campagne couverte des débris de leurs armes et de montagnes d'ossements.»

Persécutions contre les chrétiens (an 303).

La Gaule jouissait depuis plusieurs années d'une paix profonde, lorsque les édits de persécution rendus contre les chrétiens y répandirent une désolation générale. Le christianisme, favorisé par Constance Chlore, y avait fait de grands progrès. Eusèbe dit que ce prince adorait un seul dieu, mais sans affirmer que ce dieu fût le Christ. «Constance appartenait à ce petit nombre de Romains dont la conscience à demi éclairée comprenait tout ce qu'il y avait de faux, de dangereux et d'absurde dans les dogmes du polythéisme, sans toutefois oser reconnaître la vérité de la religion chrétienne. Cette opinion religieuse, intermédiaire à celle qui dans ce temps-là partageait les Romains en deux camps ennemis, devait conduire ses partisans à la tolérance, et cette vertu fut en effet le trait saillant du caractère de Constance[1].» Il recevait les évêques dans son palais et s'entretenait familièrement avec eux. Gouvernant avec prudence et modération, il avait fait aimer son autorité par les soldats et par les peuples étrangers auxquels il commandait; il avait appris aux Romains que la pourpre pouvait encore recouvrir autre chose que des vices et une insatiable ambition. La protection qu'il accordait aux chrétiens de la Gaule et des autres contrées soumises à son pouvoir avait excité en eux une vénération qui était partagée par les chrétiens du reste de l'Occident et même par ceux de l'Orient. Les partisans de la nouvelle religion, répandus dans tout l'Empire, y formaient une société unie et au sein de laquelle les mêmes impressions circulaient avec rapidité. Le nom de Constance était prononcé dans toutes les églises avec vénération, et quand la persécution eut commencé, il le fut dans toutes les prisons de l'Empire avec reconnaissance et admiration.

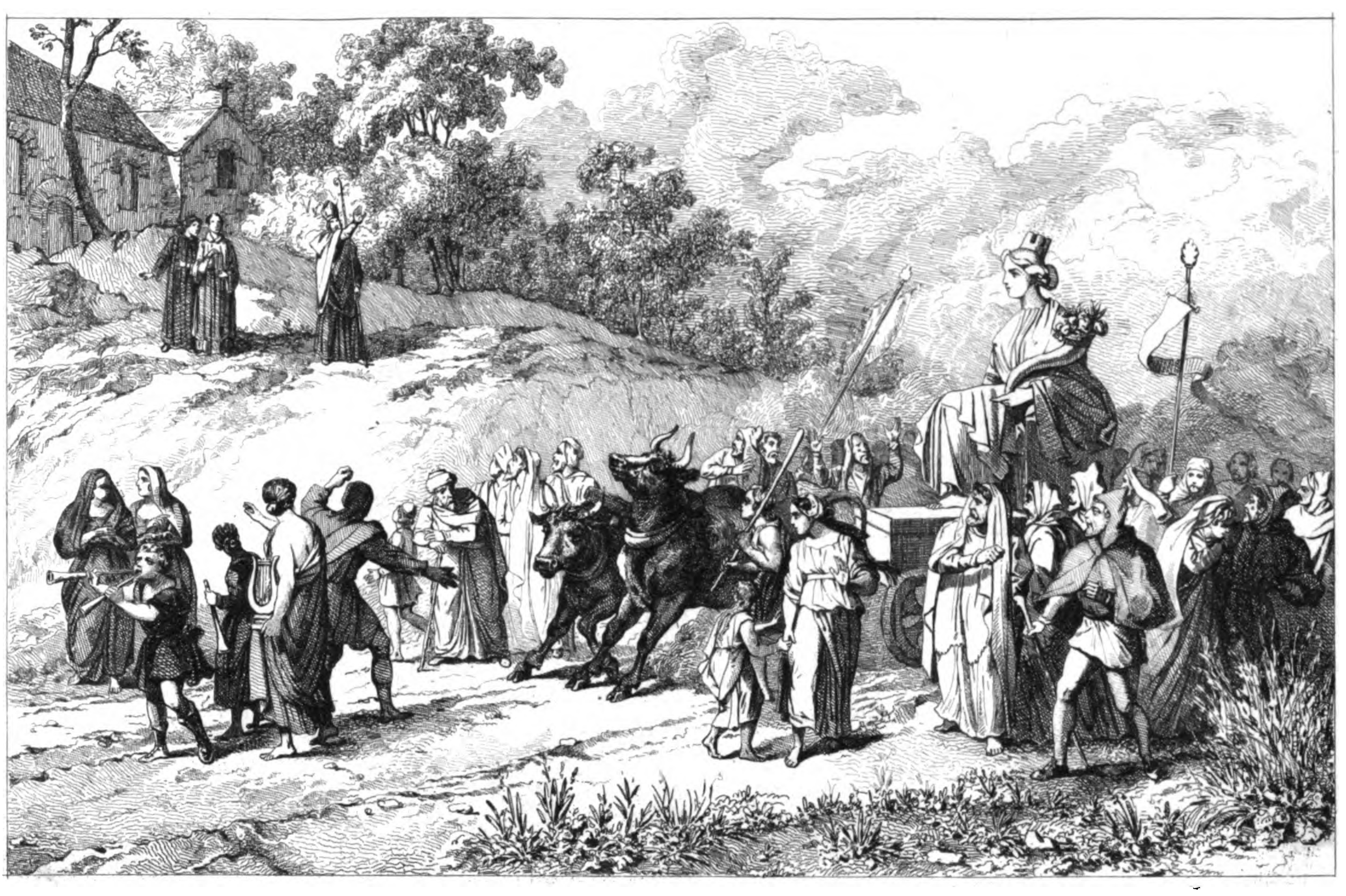
L'ordre de persécution ne fut arraché à Dioclétien que par les instances réitérées de Galère. Le vieil empereur résista pendant tout un hiver à l'influence du collègue redoutable qu'il s'était donné. Il fallut recourir au mensonge et à la calomnie, faire parler des oracles, supposer des crimes, incendier le palais impérial et inspirer à Dioclétien la crainte que les chrétiens ne voulussent attenter à ses jours, pour lui arracher les décrets à l'aide desquels on espérait anéantir le nouveau culte et tous ses partisans.

Ces décrets d'extermination portaient en substance : les églises seront renversées et les livres saints brûlés; les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes dignités et condamnés au supplice sans distinction d'ordre et de rang; ils pourront être poursuivis devant les tribunaux et ne pourront poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adultère; les affranchis redeviendront esclaves. Un édit particulier frappait les évêques, ordonnait de les mettre aux fers et de les forcer à abjurer.

La persécution, commencée dans les villes où résidait l'Empereur, s'étendit bientôt à toutes les provinces de l'Empire.

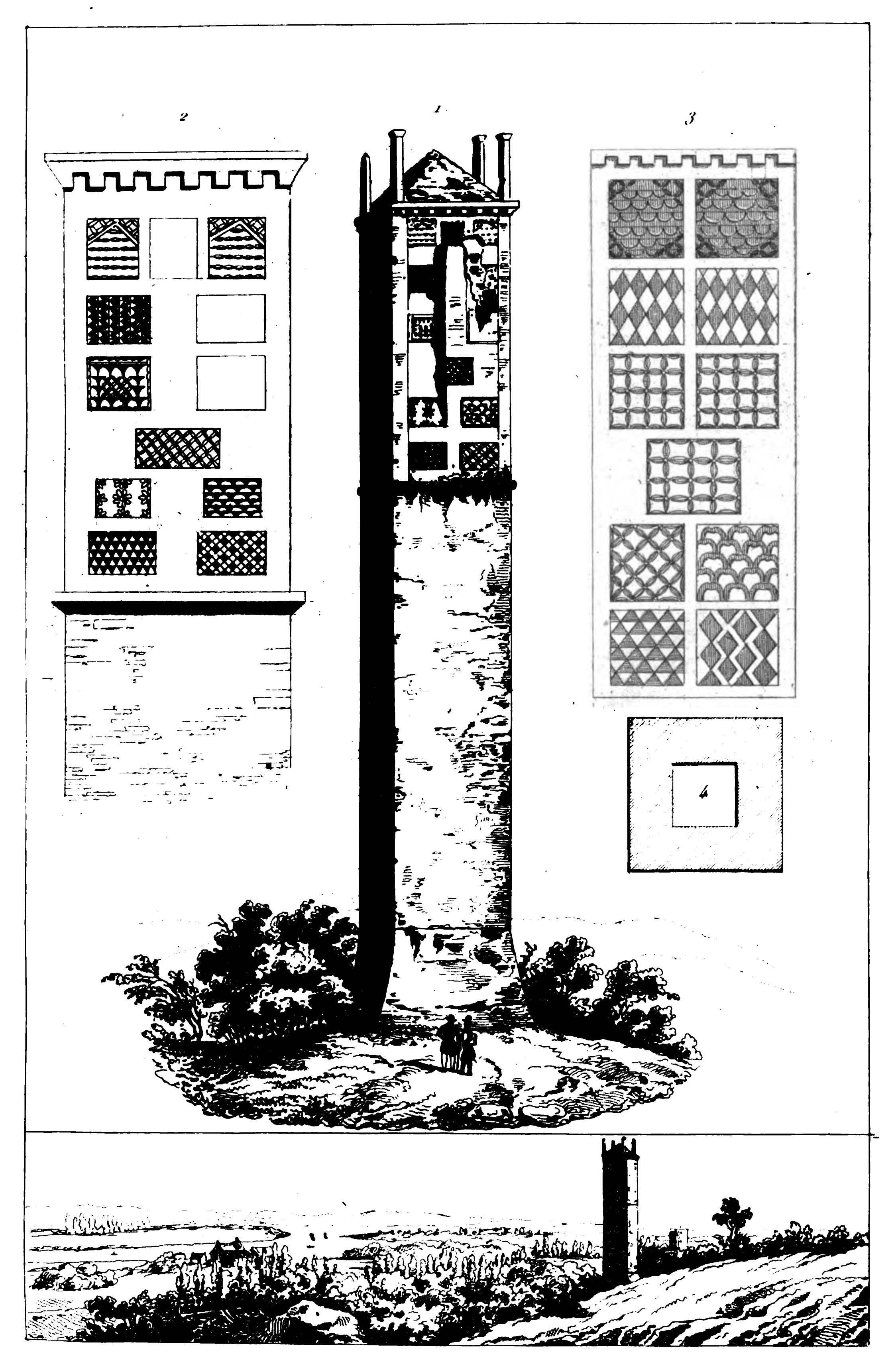
«De toutes parts, dit M. de Chateaubriand dans un admirable récit qui résume Eusèbe et Lactance, on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats; les magistrats, dispersés dans les temples et dans les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier; quiconque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré aux bourreaux; les prisons regorgent de victimes; les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés qu'en envoie mourir au fond des mines ou dans les travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces déchirent les tendres enfants avec leurs mères; ici on suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel; là, on attache les membres du martyr à deux arbres rapprochés de force : les arbres, en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher : leurs os sont réduits en poudre et jetés au vent avec leurs cendres... Les villes sont soumises à des juges militaires, sans connaissances et sans lettres, qui ne savent que donner la mort. Des commissaires font les recherches les plus rigoureuses sur les biens et les propriétés des sujets; on mesure les terres, on compte les vignes et les arbres, on tient registre des troupeaux. Tous les citoyens de l'Empire sont obligés de s'inscrire dans le livre du cens,

[1] A. Beugnot, *Hist. de la destruction du Paganisme en Occident.*



Miracle de Simplicius, Evêque d'Autun.

Monument antique et d'origine incertaine



Pile Cinq-Mars, sur le bord de la Loire.

devenu un livre de proscription. De crainte qu'on ne dérobe quelque partie de sa fortune à l'avidité de l'Empereur, on force, par la violence des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Souvent les bourreaux contraignent des malheureux à s'accuser eux-mêmes et à s'attribuer des richesses qu'ils n'ont pas. Ni la caducité ni la maladie ne sont une excuse pour se dispenser de se rendre aux ordres de l'exécuteur : on fait comparaître la douleur même et l'infirmité. Afin d'envelopper tout le monde dans des lois tyranniques, on ajoute des années à l'enfance, on en retranche à la vieillesse : la mort d'un homme n'ôte rien au trésor de Galérius, et l'Empereur partage la proie avec le tombeau; cet homme, rayé du nombre des humains, n'est point effacé du rôle du cens, et il continue de payer pour avoir eu le malheur de vivre. Les pauvres, de qui on ne pouvait rien exiger, semblaient seuls à l'abri des violences par leur propre misère, mais ils ne sont point à l'abri de la pitié dérisoire du tyran : Galérius les fait entasser dans des barques et jeter ensuite au fond de la mer, afin de les guérir de leurs maux... »

En recevant communication des lois rendues par Dioclétien et par Galère, Constance se trouva dans une vive perplexité. Il ne tarda pas à apprendre toutes les barbaries auxquelles étaient livrés des hommes qu'il estimait à cause de leurs principes et de leurs mœurs. Maximien Hercule avait ordonné en Italie de se conformer aux décrets de persécution. Constance chercha, au contraire, à éluder leur exécution; mais il ne lui fut pas possible de résiter aux ordres positifs de l'Empereur et surtout au zèle religieux de quelques magistrats dévoués au paganisme, et qui, sous lui, gouvernaient les provinces. Plusieurs martyrs furent mis à mort en Espagne; mais dans la Gaule, où il habitait, et dans la Grande-Bretagne, qu'il venait de conquérir, il réussit à préserver les chrétiens du supplice, et crut avoir assez fait en laissant démolir leurs églises et brûler leurs livres sacrés par les païens en fureur.

Le palais de Constance renfermait un grand nombre de chrétiens : il ne pouvait se dispenser, au moins autour de lui, de faire exécuter les lois impériales. Il annonça donc à tous ceux qui se trouvaient parmi ses gardes, ou qui possédaient des charges à sa cour qu'il fallait sacrifier à Jupiter s'ils voulaient rester auprès de lui, le moment étant venu de choisir entre leur prince et leur dieu. Quelques officiers, craignant de perdre leurs emplois, obéirent et sacrifièrent; d'autres, plus fermes, préférèrent leur religion à leurs intérêts. Lorsque tous eurent fait successivement connaître leur résolution, Constance manifesta sa pensée, et déclara qu'il ne pouvait accorder sa confiance à des apostats; qu'il n'espérait pas que ceux qui, par intérêt, abandonnaient leur dieu se fissent scrupule de trahir leur prince, et il les congédia; mais, jugeant que ceux qui avaient été fermes dans leur religion persévèreraient dans leur fidélité, il les garda auprès de lui et les combla de bienfaits.

Abdication de Dioclétien et de Maximien (305). — Constance empereur (ans 305 et 306).

Ce fut au moment où la persécution continuait avec toute sa violence, que Dioclétien se décida à abdiquer l'Empire : Maximien suivit son exemple. Par cette double abdication, Galère et Constance devinrent empereurs. Le dernier acte d'autorité des deux *augustes* qui allaient rentrer dans la vie privée fut de désigner les *césars*. Galère, qui avait exigé leur abdication, dicta leur choix : le césar d'Orient fut Daza Maximin, neveu de Galère, et le césar d'Occident Valérius Sévère, son favori.

Constance Chlore ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité. Un an après son élévation à l'Empire, il mourut à Éboracum (York), ville de la Grande-Bretagne, où, un siècle auparavant, l'empereur Septime Sévère avait aussi fini ses jours. Constance venait de repousser les Pictes, peuple calédonien dont les incursions désolaient le pays. Son fils Constantin, échappé aux embûches de Galère, arriva à temps pour recueillir son dernier soupir. Constance, avant de mourir, l'institua son héritier, à l'exclusion de ses autres enfants et le recommanda à ses soldats. Après la mort du père, l'armée, fidèle à ce dernier vœu, proclama le fils empereur.

CHAPITRE IX.

LA GAULE SOUS CONSTANTIN.

Commencement du règne de Constantin. — Galère lui refuse le titre d'*auguste*. — Guerre contre les Francs. — Deux rois francs livrés aux bêtes. — Dévastations de Constantin en Germanie. — Grande coalition des Germains et des Francs. — Leur défaite. — Administration de Constantin dans la Gaule. — Constantin seul empereur. — Sa conversion au christianisme. — Nouvelle constitution donnée à l'Empire. — Division territoriale. — Administration civile. — Administration militaire. — Administration ecclésiastique. — Progrès et situation du christianisme. — Condition du peuple. — Corruption du régime municipal.

(De l'an 306 à l'an 337.)

Commencement du règne de Constantin. — Galère lui refuse le titre d'*auguste*.

Constantin, l'aîné des fils de Constance Chlore, était le fils de cette Hélène que Constance avait été obligé de répudier lors de son élévation à la di-

gnité de *césar*. Suivant Procope, cette princesse, honorée par l'Église du nom de sainte, était née dans une bourgade de la Bythinie. Quelques auteurs la font naître aux environs de Camulodunum (Colchester), dans la Grande-Bretagne; d'autres prétendent qu'elle était Gauloise, et du pays des Trévires; enfin il en est qui lui attribuent une origine franque, se fondant sur ce que son fils aurait fait graver sur une table de marbre une défense à ses descendants de s'allier par mariage à aucune nation étrangère, excepté à la nation des Francs. D'après ces auteurs, Constantin serait presque un parent des ancêtres de Clovis. Quoi qu'il en soit, Hélène montra en toutes circonstances beaucoup de bienveillance pour les peuples de la Gaule, et fit, dans cette contrée, bâtir et décorer un assez grand nombre d'églises dignes, par leur magnificence, de la mère d'un empereur chrétien et tout-puissant.

Galère vit avec dépit l'élévation du fils de Constance à l'Empire; il n'ignorait point que ce prince, en héritant des États de son père, héritait aussi de l'affection que tous les chrétiens portaient à l'Empereur, qui s'était opposé à la persécution. Galère, que cette persécution même avait éclairé, avait compris que la société chrétienne n'était pas seulement une secte religieuse redoutable par ses doctrines et par ses desseins, mais qu'elle était aussi un parti politique dont l'appui pouvait au besoin servir à un *auguste* qui voudrait dominer tous ses collègues. La dignité impériale conférée à Constantin renversait tous les projets conçus pour reconstruire le vieil édifice du paganisme. Le premier mouvement de l'empereur d'Orient, lorsque, suivant l'usage, on lui notifia l'avénement du nouvel empereur des Gaules, en lui présentant son image couronnée de lauriers, fut de faire brûler cette image et de le déclarer ennemi de l'Empire; mais on lui fit craindre de susciter une guerre civile, et il se résigna à envoyer la pourpre au fils de Constance. Toutefois, au lieu du titre d'*auguste*, il ne lui accorda que celui de *césar*, et ce fut Sévère, le césar d'Orient, qu'il nomma empereur. De son côté, satisfait de l'autorité réelle qu'il possédait, Constantin ne crut pas non plus devoir commencer une guerre civile pour reconquérir un vain titre : il avait d'ailleurs une entreprise plus importante à achever.

Guerre contre les Francs. — Deux rois francs livrés aux bêtes (an 307).

Les Germains, voyant Constance occupé à combattre les Pictes, avaient de nouveau franchi le Rhin, et désolaient les provinces septentrionales de la Gaule.—Parmi les plus acharnés, on remarquait deux rois ou chefs de Francs, Ascaric et Radagaise, qui, bien que liés par un traité conclu avec Constance, dont ils recevaient une solde de guerre, ne s'étaient pas fait scrupule de prendre les armes contre son fils, jugeant que toute occasion devenait légitime pour venger les récentes défaites de leur nation.

A son retour de Bretagne, Constantin marcha contre les Germains, qu'il repoussa au-delà du fleuve. Il vainquit aussi les Francs et fit prisonniers les deux rois, dont la trahison lui parut mériter un châtiment exemplaire. Après avoir fait promener ces malheureux dans toutes les villes situées sur la frontière rhénane, il les amena en triomphe dans la grande cité de Trèves, où il faisait sa résidence, et il les exposa aux bêtes de l'amphithéâtre.—Cette vengeance cruelle rappelait l'ancienne férocité des triomphateurs romains, faisant mourir par la hache du bourreau les rois qui avaient servi d'ornement à leurs triomphes. — Il paraît d'ailleurs que les Francs avaient opposé aux légions de Constantin une résistance qui rendait sa victoire plus glorieuse; car, afin d'en perpétuer le souvenir, il institua des jeux publics et des courses de chevaux.

Dévastations de Constantin en Germanie. — Grande coalition des Germains et des Francs.—Leur défaite.

Constantin franchit lui-même le Rhin, et entra dans le pays des Bructères, qu'il livra au pillage. Les bourgades furent brûlées, les troupeaux égorgés, les hommes, les femmes et les vieillards massacrés. Les prisonniers, en petit nombre, auxquels on n'ôta pas la vie sur le champ de bataille, furent chargés de chaînes et livrés aux lions du cirque. Ces horribles ravages, ces exécutionos atrces, loin d'abattre le courage des peuples qui formaient la confédération des Francs, irritèrent leur fureur; les Bructères, les Chamaves, les Chérusques se liguèrent avec d'autres nations germaines, telles que les Alemans, les Tubantes et les Vangions. Une armée formidable franchit le Rhin et marcha contre la résidence impériale. On raconte qu'alors, afin de connaître le nombre et les projets de ses ennemis, Constantin employa le stratagème dont Sertorius s'était servi pour entrer dans le camp des Kimris et des Teutons. Revêtu du costume germain, et suivi seulement de deux hommes dévoués, il pénétra au milieu des Francs, causa avec les chefs, dont il parlait probablement la langue avec facilité, observa leurs dispositions, reconnut leurs forces et leur fit croire que l'empereur était absent; ensuite, revenu dans son camp, il attendit de pied ferme les ennemis, qui vinrent l'attaquer avec toutes leurs forces réunies, et sur lesquels il remporta une victoire complète. — Après les avoir repoussés

au-delà du Rhin, il voulut protéger, par de nouvelles défenses, la rive du fleuve, déjà hérissée de forteresses, et il établit, de distance en distance, des camps et des châteaux fortifiés; il plaça sur le fleuve une station de vaisseaux, et ordonna l'établissement d'un pont dans la colonie Agrippinienne (Cologne), afin d'être en mesure de se porter quand il le voudrait sur le territoire ennemi.

Ces mesures prises contre les invasions des Germains les arrêtèrent pendant quelque temps; mais les guerres diverses des compétiteurs à l'Empire offraient trop souvent aux Barbares des occasions de suivre leur penchant naturel et de pénétrer dans la Gaule.

Administration de Constantin dans la Gaule.

Constantin mit à profit les années de paix qui suivirent ses victoires pour réédifier plusieurs villes et pour en embellir quelques autres. Il releva les murailles de Trèves, qui avaient été en partie renversées par les Francs. Il fit construire dans cette ville un grand cirque et plusieurs basiliques. Il acheva la restauration d'Augustodunum, commencée par son père Constance. Touché de la misère des habitants de la ville et des campagnes voisines, il leur fit remise de tout ce qu'ils devaient au trésor impérial depuis cinq ans, et il réduisit d'un quart leur tribut annuel. La cité, reconnaissante, quitta à cette époque son nom, qui rappelait les bienfaits d'Auguste, et s'appela *Flavia,* en l'honneur de Constantin, dont le nom de famille était Flavius; mais cette dénomination nouvelle ne fut pas adoptée par les autres habitants de la Gaule. L'ancien nom conserva la prééminence; contracté en celui d'Autun, il sert même encore aujourd'hui à désigner la ville moderne.

Constantin seul empereur (323). — Sa conversion (337).

Il n'entre pas dans le plan de cette histoire de raconter comment Constantin, devenu un des quatre empereurs qui, durant la vieillesse de Galère, régnèrent simultanément, fut débarrassé, par la mort ou par la victoire, de tous ses compétiteurs, et réunit de nouveau sous un seul sceptre cet empire que Dioclétien avait cru trop vaste pour ne pas être partagé. Cet événement, ainsi que la victoire sur Maxence, après laquelle le *labarum,* orné d'une croix, devint l'étendard impérial, la fondation de Constantinopolis, la conversion de l'Empereur au christianisme, appartiennent à l'histoire générale de l'empire romain.

Les querelles du fils de Constance avec son beau-père, Maximien Hercule, le retour d'ambition du vieil *auguste,* qui s'était volontairement dépouillé de la pourpre et qui ne sut pas, comme Dioclétien, trouver un dédommagement à l'Empire dans les laitues de son jardin, sa trahison et sa mort, l'amour incestueux de Fausta pour Crispus, le supplice de ce fils aîné de l'Empereur, qui s'était distingué dans la guerre contre les Francs, la mort de Fausta, immolée aux mânes de l'innocent Crispus, sont des faits qui dépendent de la *Biographie* de Constantin.

Nouvelle constitution donnée à l'Empire. — Organisation du gouvernement dans la Gaule. — Division territoriale. — Administration civile.

Constantin fut de tous les empereur celui qui apporta le plus de changements à la constitution de l'Empire. Nous allons jeter un coup d'œil sur les résultats de son administration en ce qui touche particulièrement les Gaules.

Sous l'administration de Maximien, la Gaule avait reçu une organisation territoriale qui portait à onze le nombre des gouvernements. Constantin, par des circonscriptions nouvelles, éleva le nombre des provinces à quatorze. Par la suite, et en raison des nouvelles divisions adoptées par d'autres empereurs, on compta dix-sept provinces au temps d'Honorius.

Voici quelles étaient, sous Constantin, les quatorze provinces des Gaules : Les deux Germanies, les deux Provinces belgiques, les deux Lugdunaises, les deux provinces des Alpes, la Celtique, l'Aquitaine, les deux Narbonnaises, la Novempopulanie et la Viennoise.

Constantin songea d'abord à détruire l'importance du préfet du prétoire, qui, chef de la garde de l'Empereur, avait si fréquemment disposé de l'Empire; au lieu de cet officier unique, et dont l'autorité s'étendait sur toutes les armées, il en nomma quatre à la fois, un pour l'Orient, un pour l'Illyrie, un pour l'Italie et un pour les Gaules; et, de chefs militaires qu'ils étaient, il en fit des fonctionnaires civils, leur ôtant toute espèce de commandement sur les gens de guerre. Il créa deux grands officiers qui eurent le titre de maîtres de la milice, l'un en Occident, avec le titre de maître de l'infanterie, et l'autre en Orient, avec celui de maître de la cavalerie.

La préfecture des Gaules comprenait trois vicariats confiés à des lieutenants du préfet du prétoire; c'étaient le vicariat des Gaules, divisé comme on l'a vu plus haut, celui d'Espagne, composé de huit provinces, et celui de Bretagne, partagé en cinq provinces.

Le *préfet du prétoire des Gaules* résidait à Trèves, cité impériale. Les gouverneurs des provinces, sous les ordres du *vicaire* (*vicarium pro-*

vinciarum), son lieutenant immédiat, avaient le titre, les uns de *présidents*, les autres de *proconsuls*. Sous ces gouverneurs étaient des *comtes* civils, qui présidaient, dans chaque cité particulière, à l'administration de la justice et des finances.

Par ce nom de *cités* il ne faut pas comprendre seulement des villes, mais bien une certaine étendue de territoire habitée primitivement par un peuple gaulois ayant un nom et une organisation distincts.—Au ve siècle, on comptait dans la Gaule 115 cités.—La France, avec la frontière du Rhin, et sans y comprendre la Suisse, formait, sous l'Empire, 102 départements; en y ajouant le territoire helvétique, qui faisait partie de l'ancienne Gaule, on eût à peu près complété le nombre de 115.—La division par cité était donc analogue à notre division départementale.

En dehors de la hiérarchie civile, mais soumis encore au préfet du prétoire, se trouvaient plusieurs grands officiers placés à la tête d'administrations particulières; c'étaient :

Un *maître des officiers de l'Empire* (*magister officiorum Imperii*), qui avait sous sa direction huit fabriques, savoir : 1° à Argentoratum (Strasbourg), une de toutes armes; 2° à Matisco (Mâcon), une de flèches; 3° à Augustodunum (Autun), une de cuirasses; 4° dans la cité des Suessions (Soissons), une de boucliers, de cuirasses et de machines de siége (balistes); 5° dans la cité des Rèmes (Reims), une de bracelets militaires (*spataria*); 6° dans la cité des Trévires (Trèves), deux : l'une de boucliers, et l'autre de balistes; 7° dans la cité des Ambianes (Amiens), une de bracelets et de boucliers.

Le *comte des largesses sacrées* (*comes sacrarum largitionum*), qui gardait le trésor public du prince (*sacrum ærarium* [1]). Cet officier avait sous ses ordres deux examinateurs de comptes (*rationales summarum*); quatre trésoriers (*præpositi thesaurorum*), établis dans la cité des Trévires et dans les villes de Lugdunum, d'Arélate, de Némausus; trois collecteurs ou intendants des impôts (*procuratores monetæ*) (à Lyon, à Arles et à Trèves); six directeurs d'ateliers où se fabriquaient toutes sortes d'armes et de machines de guerre (*procuratores gyneciorum*); ces ateliers étaient établis à Arles, à Lyon, à Reims, à Tournay, à Trèves et à Autun; trois directeurs des manufactures d'ouvrages en laine, l'un *procurator lanifici*, et les deux autres *procuratores baphiorum* (directeurs des teintureries), le premier établi à Vienne, les deux autres à Narbonne et à Toulon (*Telo-Martius*); trois préposés (*præpositi brambaricariorum*, *sive argentariorum*) aux ateliers de damasquinerie d'Arles, de Reims et de Trèves; enfin un préposé aux transports (*præpositus bastargæ*).

Le *comte des affaires privées* (*comes rerum privatum*), qui avait l'intendance des domaines et des biens privés du prince; sous ses ordres étaient placés deux inspecteurs (*rationales*), trois intendants ou directeurs (*procuratores*) et un préposé aux transports des objets privés.

L'administration de la justice n'était pas uniforme dans toute la Gaule. La Narbonnaise, l'Aquitaine et la plupart des provinces du midi étaient généralement soumises au droit romain; mais la plus grande partie de la Belgique, et notamment les peuples voisins du Rhin, avaient conservé leurs tribunaux, leurs formes de justice et la plupart de ces coutumes qui formaient la loi de leurs ancêtres. On en voit la preuve dans le régime de la communauté des biens entre époux qui existait dans la Gaule du temps de César, et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. De cette accesssion d'une partie des Gaulois seulement à la jurisprudence romaine est résultée, plus tard, l'ancienne division de la France en pays coutumier et en pays de droit écrit.

On a remarqué comme une singularité des lois gallo-romaines la défense faite aux femmes gauloises de plaider devant un tribunal autrement que dans leur propre cause, ce qui semblerait indiquer que les femmes exerçaient réellement dans la Gaule la profession d'avocat. C'était sans doute un reste des anciens usages, qui, dans certaines contrées, faisaient prendre les femmes pour arbitres et pour juges. Dépouillées de ces dernières fonctions, les femmes auraient conservé, à la place du droit de prononcer un jugement, celui d'émettre un avis et de soutenir une opinion.

La réunion de la Gaule à l'empire romain ne détruisit pas le droit des Gaulois de se réunir en assemblées générales; mais, en limitant les objets sur lesquels il était permis à ces assemblées de délibérer, en leur ôtant le pouvoir de rendre la justice et celui de faire des lois, on ôta au peuple toute envie d'assister à des réunions qui ne pouvaient plus avoir pour résultat que la consécration de quelques impôts. Le découragement et le dégoût devinrent tels par la suite, qu'au ve siècle il fallait

[1] C'est dans ce trésor qu'on puisait pour les libéralités du prince. Les fonds qui y étaient versés provenaient des revenus ordinaires, extraordinaires et casuels; mais on n'y versait que l'excédant des recettes après que les charges et les dépenses publiques avaient été acquittées. Ce n'était qu'avec cet excédant que le prince pouvait faire ses largesses.—Voir, dans le *Code Justinien* et le *Digeste*, les titres relatifs à chaque office. Voir aussi la *Notice des dignités de l'Empire* (Notitia dignitatum Imperii) et la *Notice des Gaules* (Notitia Galliarum).

des édits et des amendes pour forcer les magistrats des provinces et les députés à se rendre aux assemblées générales [1].

Administration militaire.

La détermination de Constantin d'ôter l'administration et la direction des affaires militaires au préfet du prétoire opéra une révolution administrative, les lieutenants de l'Empereur ayant jusqu'alors réuni à l'autorité civile et au droit de rendre la justice le commandement des armées. Constantin changea aussi le mode de cantonnement des légions, qui, jusqu'alors, avaient été seulement établies dans des camps ou des forteresses sur les frontières. Il fit revenir les troupes dans l'intérieur des provinces, et les dissémina dans les différentes cités. Ces changements contribuèrent, il est vrai, à raffermir la puissance impériale, à empêcher les révoltes militaires, et à prévenir les séditions populaires; mais ils laissèrent les frontières ouvertes aux Barbares. Les troupes s'amollirent dans les garnisons avec les jeux du cirque et des théâtres; elles cessèrent d'observer les lois rigoureuses de la discipline, et ne furent plus, comme autrefois, toujours prêtes à entrer en campagne. On vit sous Julien les légions refuser de sortir de leurs cantonnements avant l'été, et le général obligé d'attendre le mois de juillet pour commencer la guerre. La séparation de l'autorité civile et de l'autorité militaire eut aussi de graves conséquences; les gouverneurs des provinces et les comtes des villes n'eurent plus, comme auparavant, des moyens de répression contre la licence des soldats, et bientôt même les chefs des légions osèrent vendre publiquement leur appui aux habitants des campagnes pour les soustraire aux réquisitions, aux impôts et aux tributs que les autorités civiles étaient chargées d'exiger au nom de l'Empereur.

A la tête de l'administration militaire des Gaules était placé un *maître de l'une et de l'autre milice* (*magister utriusque militiæ*); ce grand officier de l'Empire étendait son commandement sur la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Espagne; il avait deux lieutenants, l'un général de la cavalerie, et l'autre général de l'infanterie. A ceux-ci étaient subordonnés non-seulement les centurions chefs de cohortes, les préfets et les tribuns chefs de légions, mais encore les *ducs* (*duces*), qui commandaient les armées ou les grands districts militaires, et les *comtes*, chargés également du commandement des troupes et de la défense d'une partie du territoire.

[1] Voyez Sirmond, dans ses *Notes sur Sidoine Apollinaire.*

On comptait dans la Gaule cinq grands gouvernements militaires soumis à des ducs ou à des comtes : le district d'*Argentoratum* (Strasbourg), régi par un comte, la Province séquanaise, la deuxième Belgique, le district des Armoricains et des Nerviens, et celui de *Moguntiacum* (Mayence), soumis à des ducs. La plupart de ces gouvernements se subdivisaient en commandements d'un ordre inférieur.

Les pirates francs et saxons, que nous avons vus commencer leurs courses vers l'an 286, n'avaient pas cessé leurs déprédations; les Saxons avaient même formé quelques établissements sur des points reculés de la côte du nord-ouest de la Gaule. Afin de s'opposer à leurs dévastations, le gouvernement romain dut entretenir dans cette partie du territoire gaulois un *comte du rivage saxon* (*comes littori saxonici*).

Constantin, en créant dix nouvelles légions, en avait porté le nombre à cinquante-trois; ce nombre s'éleva, par la suite, jusqu'à soixante-huit. On y ajouta des troupes d'Alains, de Sarmates, de Goths Taïfaliens et d'autres Barbares à la solde de l'Empire. Plusieurs de ces bandes furent établies dans la Gaule : ainsi, on trouve dans la ville des Carnutes (à Chartres) un préfet des *Lètes* teutoniques (*præf. Lætorum teutonicianorum*); à Bayeux, au Mans et à Clermont, un préfet des Lètes suèves; à Rouen, un préfet des Lètes francs; à Poitiers, un préfet des Taïfaliens; à Cora (Cure, dans la Nièvre), à Reims, à Langres, à Autun, des préfets des Sarmates. Ces diverses troupes étaient soumises à des chefs qui semblent n'avoir pas fait partie de la hiérarchie administrative régulière.

Enfin, outre ces forces de terre, le gouvernement impérial entretenait dans la Gaule des forces navales. Il avait établi sur les lacs et dans les rivières des stations composées de barques de petite dimension; dans les fleuves et sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, des flottes composées de galères et d'autres navires. — Une station de barques (*classis barcariorum*) se trouvait à *Cularo* (Grenoble); une autre sur le lac Léman. La flotte destinée à protéger le Rhône et les côtes de la Méditerranée avait deux ports principaux, Arles et Vienne; celle qui était chargée de la défense de la Meuse, du Rhin et des côtes de l'Océan voisines de l'embouchure de ces fleuves avait son bassin et ses arsenaux à l'embouchure de la Sambre, suivant les uns, et suivant d'autres, à l'entrée de la petite rivière de Sombre, à Witsand (*Itius-Portus*), où, jusqu'à l'an 1320, se trouvait un assez bon port, qui fut alors comblé par les sables. La flotte destinée à défendre le cours de la Seine et le littoral saxon avait un port à Lutèce, dans cette partie de

l'île de la Cité où depuis s'est élevée l'église de Notre-Dame, et un autre lieu de stationnement à Andresy, près du confluent de l'Oise et de la Seine, où on a trouvé un autel antique fort beau. Cette flotte se nommait la flotte des Andéréciens (*classis Anderecianorum*); son préfet résidait dans la Cité des Parisiens. — La Loire et la Garonne, n'étant point exposées aux incursions des pirates, ne renfermaient pas de flottes chargées spécialement de leur défense.

Administration ecclésiastique.

L'administration ecclésiastique des provinces était calquée, en quelque sorte, sur l'administration civile, dont toutes les divisions territoriales avaient été adoptées. Ainsi au vicaire des Gaules correspondait un *primat des Gaules;* aux gouverneurs des provinces correspondaient des *évêques métropolitains,* ceux auxquels on donna par la suite le titre d'archevêque; enfin aux comtes soumis au gouverneur correspondaient des *évêques* soumis au métropolitain. Toute la haute hiérarchie et l'administration de l'Église reposaient sur les évêques. — Si, dans les temps primifs, pour être un digne évêque, il ne s'agissait que de vivre saintement et d'être toujours disposé à recevoir le martyre, dans les temps postérieurs, et quand l'Église, devenue puissante, eut à combattre les hérésies pour conserver la pureté de ses dogmes, et les intrigues de cour pour faire respecter ses priviléges, l'épiscopat devint un fardeau bien pesant. Aux vertus et à la pureté du chrétien un évêque devait réunir le talent de la parole, la science de l'homme de lettres, la fermeté de l'homme de bien, et l'habileté de l'homme d'État.

« Rien de plus complet et de plus rempli, dit M. de Chateaubriand [1], que la vie des prélats du IVe et du Ve siècle. Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourants, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitrait des différends entre des villes; il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour les personnes qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les Églises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles, à des synodes, était appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir : les trois pouvoirs, religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque. »

[1] Ve Discours *sur la Chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme, etc.*

Progrès et situation du christianisme.

Ce ne fut pas toutefois sous Constantin que l'Église obtint toute l'influence qu'elle a possédée depuis sous les empereurs romains. Pendant longtemps, et même jusqu'à l'âge de quarante ans, Constantin avait à peine adopté les pensées et les préceptes du christianisme : comme empereur, il continuait à faire profession publique de paganisme, bien qu'il accordât sa faveur aux chrétiens; il ornait également d'offrandes les temples des anciens dieux et les églises consacrées au Christ. Toutefois, en avançant en âge, il accorda toujours plus de confiance aux ministres du nouveau culte. Il leur confia sans partage l'éducation de ses enfants; mais ce ne fut que lorsqu'il se sentit attaqué par sa dernière maladie, et à l'âge de soixante-trois ans, qu'il fut admis comme catéchumène dans le sein de l'Église chrétienne. Son baptême ne précéda sa mort que de quelques jours seulement.

Cependant l'Église, qui jusqu'à Constantin avait été opprimée, et qui, sous ce prince, n'obtint qu'une sorte de tolérance, suite de la bienveillance impériale, dut aux édits de cet empereur la prépondérance qui devint plus tard son partage. Les conséquences des édits de Constantin furent immenses; on en peut juger par ce passage de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury :

« Les chrétiens se trouvèrent, en vertu de ces édits, dans une situation bien différente de celle où ils étaient depuis trois siècles. Ils considéraient avec admiration les merveilles de la puissance divine, et une sainte joie éclatait sur leurs visages. Ils bénissaient Dieu du changement si étonnant dont ils étaient les témoins : à peine en croyaient-ils leurs propres yeux en voyant les empereurs embrasser leur religion, la croix qui jusqu'alors avait été en opprobre gravée sur les drapeaux de l'Empire, les exilés rappelés, les biens confisqués restitués à leurs anciens maîtres, les églises ruinées rebâties, de nouvelles reconstruites avec une grande magnificence. La vue d'un tel spectacle les transportait et leur paraissait plutôt un songe qu'une réalité. Ils se répandaient en actions de grâces, et bénissaient Dieu du merveilleux changement qu'il venait d'opérer sur la terre. Les dédicaces des églises étaient des fêtes solennelles : les évêques s'y assemblaient en grand nombre, et les peuples

y accouraient en foule. La rencontre des parents et des amis qui se retrouvaient après une longue séparation rendait plus sensible l'union de l'Église, et ils chantaient tout d'une voix des cantiques d'allégresse. Les évêques s'appliquaient aux saintes cérémonies et occupaient le peuple du chant des psaumes et de la lecture des saintes Écritures, et les plus éloquents d'entre eux prononçaient des discours de louanges et d'actions de grâces pour entretenir saintement la joie de l'assemblée. »

Il paraît à l'historien judicieux de la *Chute du paganisme en Occident,* que le culte chrétien eut dans la Gaule plus de peine à s'établir, comme religion publique et dominante, que dans le reste de l'Empire. Cela vient sans doute de ce que la religion chrétienne avait fait principalement des prosélytes dans les classes pauvres de la société, parmi les cultivateurs et les esclaves. Les hommes des classes supérieures, ceux qui étaient en possession de la puissance et des richesses, ceux qui avaient reçu les avantages de l'éducation et de la civilisation, devaient voir avec dédain ces croyances de la populace, qui aspiraient à devenir le culte de l'Empire et qui devaient être plus tard la religion du monde. Ils se rappelaient avec effroi les insurrections des Bagaudes et les dévastations qui en avaient été la conséquence; ils en rendaient sans doute la religion responsable. D'ailleurs, depuis le transfert du siége de l'Empire sur les rives du Bosphore de Thrace, ils vivaient éloignés du dépositaire de la puissance suprême; pour adopter un nouveau culte, ils n'avaient pas, comme les hommes riches des provinces de l'Orient, le motif de plaire à l'Empereur et l'espoir d'obtenir, en retour d'une complaisance intéressée, des richesses, des dignités et des honneurs. — Pendant quelque temps aussi les princes qui gouvernaient les provinces occidentales de l'Empire romain se montrèrent peu disposés à favoriser le culte qu'à la cour impériale on se plaisait à combler de faveurs. Déjà l'Occident s'opposait à ce que voulait l'Orient. Rome, qui devait devenir un jour la cité sainte des chrétiens, était encore la ville sacrée des Païens... C'est du sein de la Gaule que nous verrons sortir bientôt cet empereur qui tenta de ruiner la religion du Christ et de rétablir sur leurs vieux autels Jupiter et tous les dieux de la Rome républicaine; c'est de Lutèce (Paris) même que, pour faire la conquête de l'Empire, partira Julien l'Apostat.

Voici comment M. Beugnot explique cette résistance des Gaulois à l'établissement du culte qui devenait celui de l'Empire. Il nous semble qu'il accorde trop d'importance aux obstacles que le druidisme a soulevés contre le christianisme. On a vu, par ce que nous avons dit, liv. Ier, chap. IX, de la religion des anciens Gaulois, que cette religion se rapprochait du christianisme beaucoup plus que le polythéisme romain.

« Si les habitants des provinces italiennes l'emportaient sur ceux de Rome en attachement pour le paganisme, ils le cédaient cependant aux Gaulois. Saint Jérôme a dit avec raison : *Gallia monstra non habuit;* mais si elle n'eut pas de mythologie qui lui fût propre, si elle n'eut pas ses dieux, elle adopta avec passion ceux de Rome, et fut la dernière à abandonner leurs autels. Les divers peuples connus sous le nom de Gaulois ne se firent jamais sur la religion gréco-romaine que des idées fausses ou incomplètes. Elle fut promptement chez eux soumise à l'action des mœurs publiques, qui la défigurèrent en voulant se l'approprier davantage; mais, quoique altérée, elle convenait à leur génie superstitieux, et elle exerça très long-temps dans cette province un empire irrésistible. Les païens des Gaules luttaient encore pour défendre leurs autels, quand déjà le nom du paganisme était oublié en Italie; et remarquons que dans ce combat si obstiné il s'agissait peut-être moins du salut des dieux de l'Olympe que de celui de ces vieilles mœurs gauloises contre la rudesse desquelles les efforts du christianisme venaient se briser. A Rome, l'ancien culte se retranche derrière les intérêts politiques de la classe privilégiée; dans les Gaules, il se fait un rempart du caractère national : nulle part, à vrai dire, il ne se défend lui-même.

« Quelle cause avait si bien disposé le caractère gaulois à servir d'appui à l'ancienne religion?

« L'entraînement des Gaulois vers tous les genres de superstition, faiblesse que César a constatée, lorsqu'il dit : *Natio est omnium Gallorum admodum dedita religionibus*, provenait certainement de l'empire exercé sur leur civilisation par le druidisme, religion énergique qui avait consolidé son influence en tempérant ses pratiques sauvages et cruelles par l'admission des dogmes purs et élevés. On a dit que le druidisme était très affaibli quand César s'empara des Gaules : je suis loin d'admettre cette opinion. Si, en effet, ce culte avait alors perdu son ancienne puissance, le verrait-on, pendant le IVe et le Ve siècle, combattre avec succès les progrès du christianisme, et les empereurs Tibère et Claude auraient-ils eu tant de peine à faire renoncer les druides aux sacrifices humains?... Le druidisme, en renonçant de gré ou de force à ses habitudes barbares, devint plus propre à exercer un empire solide et durable sur l'esprit des anciennes populations gauloises.

« Un troisième élément religieux existait dans les Gaules: celui-ci était faible, mal assuré, et se défendit mollement contre le christianisme; je veux par-

ler de la religion des Germains. Les peuples indiqués par cette dénomination générique ne suivaient pas les règles d'une seule religion; chaque peuplade avait son dieu, qu'elle honorait à sa manière, et si les Romains connurent les noms et les attributs véritables de celles de ces divinités dont le culte avait pris le plus de développement, ils restèrent toujours dans l'ignorance sur les caractères généraux qui unissaient entre elles ces diverses mythologies.

« Chacune des trois religions qui se partageaient les Gaules possédait encore au IV[e] siècle son territoire particulier.

« Le culte des Romains dominait dans les grandes villes, dans les colonies, et en général dans les provinces méridionales. Il avait suivi, pour se propager, les voies de communication ouvertes par les conquérants.

« La Bretagne paraît avoir été le berceau du druidisme. En remontant le cours de la Loire, ce culte parvint au centre des Gaules, s'y établit, et de là répandit ses usages dans les provinces du nord, alors couvertes d'épaisses forêts. Le principal corps de druides résidait, pendant les six mois d'été, dans la province d'Autun, vers la montagne qu'on nomme encore aujourd'hui Mont-Dru, et passait l'hiver à Chartres, où était le siége principal de son pouvoir : on y tenait des assemblées générales et on y faisait des sacrifices publics. Les siéges de justice ordinaire et les sacrifices particuliers avaient lieu en divers endroits des Gaules. Cet état de choses existait en partie au IV[e] siècle. Toutefois, depuis le règne de Néron jusqu'à l'instant où le christianisme commença son attaque générale contre les temples païens des Gaules, aucun auteur ne nous a transmis le plus petit détail sur la situation du druidisme : tout ce que l'on a avancé sur ce sujet est donc problématique.

« Quelques usages religieux des Germains s'étaient répandus dans les provinces arrosées par le Rhin, et particulièrement dans l'Alsace; la Bourgogne même en avait adopté plusieurs.

« Tels étaient les trois ennemis contre lesquels le christianisme allait déployer son ardeur. Il devait les attaquer avec les mêmes armes, parce que tous avaient au fond la même origine.

« Les écrivains dogmatiques de ce temps et les légendaires entrent dans des détails étendus sur l'état religieux des Gaules, mais ils ne citent aucune particularité; ils ne se livrent à aucun raisonnement desquels on puisse induire qu'ils connaissaient les trois formes distinctes que le polythéisme avait revêtues dans cette contrée. Ils ne semblent pas avoir ouï parler, soit du druidisme, soit du culte des Germains. Pour eux, il n'y a qu'une seule idolâtrie, et cette idolâtrie est celle des Romains. Sans doute le christianisme ne pouvait pas considérer différemment l'ancienne erreur : peu lui importait qu'elle s'appelât romaine, gauloise ou germaine; il devait la combattre, et il la combattait; mais cette manière uniforme d'envisager les divers rameaux de l'idolâtrie conduisit les docteurs et les historiens chrétiens aux plus étranges méprises, et prive l'écrivain moderne des moyens de déterminer d'une manière certaine quel fut celui des trois systèmes religieux établis dans les Gaules qui opposa la plus vive résistance aux progrès des doctrines évangéliques. »

Saint Martin.—Saint Simplicius.—Miracles.

Ce fut dans le IV[e] siècle seulement que les chrétiens gaulois attaquèrent ouvertement le paganisme. Saint Martin est le premier missionnaire qui ait déclaré la guerre à l'idolâtrie. Avant son arrivée dans la Gaule, il y avait bien eu cependant quelques tentatives isolées et peu importantes contre les idoles; mais lui seul, par la hardiesse et par le succès de ses entreprises, put donner à penser aux païens que l'existence de leur religion était sérieusement menacée.

La vie de saint Martin remplit presque entièrement le siècle de Constantin, qui fut si funeste au paganisme. Ce courageux missionnaire naquit en Pannonie, de parents idolâtres, vers l'an 316, et mourut, selon l'opinion la plus accréditée, en 400. L'époque de son entrée dans les Gaules n'est pas fixée avec certitude; cependant les historiens rapportent qu'il reçut le baptême à Poitiers, des mains de saint Hilaire, en l'année 354. Il fixa sa demeure à Liguge (*Locogiacum*), village situé à deux lieues et demie de Limonum (Poitiers); là, il réunit près de lui quelques hommes remplis de piété et de dévouement, et fonda un monastère qui passe pour avoir été le premier de l'Occident. Ensuite il commença l'œuvre qu'il s'était imposée, et on le vit parcourir le territoire des Turons, des Bituriges, des Senons et des Éduens, le marteau à la main, mutilant et renversant les idoles. Nous allons laisser parler Sulpice Sévère, le disciple et l'historien de saint Martin; son récit fera comprendre facilement quel esprit animait les chrétiens et les païens au IV[e] siècle, et quelle était la nature de l'opposition que le christianisme avait à vaincre.

« Un jour saint Martin rencontra le corps d'un païen que l'on allait, avec les superstitions usitées, déposer dans son sépulcre. Du lieu élevé où il se trouvait, il voyait la foule s'avancer; mais, ignorant ce qu'elle faisait, il s'arrêta; car il était environ à cinq cents pas du cortége, et il ne pouvait



LXXXIII

Costumes des Barbares



Goth . Sueve Marcoman . Vandale Herule



Fontaine de St Ferreol près de Brioude



Vercingétorix. *Roi Franc.*

guère distinguer ce qui s'offrait à ses regards. Reconnaissant toutefois que c'était une troupe de païens, et voyant le drap qui recouvrait le corps agité par le vent, il crut qu'il s'agissait d'un sacrifice, parce qu'en effet l'usage insensé des païens gaulois était de porter autour de leurs champs les simulacres des démons recouverts d'un drap blanc. Alors, élevant les mains, et faisant devant lui le signe de la croix, il ordonna à la foule de s'arrêter et de déposer le fardeau qu'elle portait. C'eût été pour vous une chose merveilleuse que de les voir demeurer immobiles comme des pierres. Ils firent ensuite les plus grands efforts pour avancer, mais ils ne pouvaient y parvenir, et tournaient ridiculement sur eux-mêmes, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de leur fardeau, ils le déposèrent à terre. Dans leur étonnement, ils se regardaient les uns les autres, et recherchaient la cause de ce qui leur arrivait. Le saint, convaincu qu'il s'agissait non de rites profanes, mais d'une cérémonie funèbre, éleva de nouveau la main et leur permit d'emporter le corps. Ainsi, selon sa volonté, il les força de s'arrêter, ou leur permit de s'avancer...

« Il venait dans un village de renverser un temple, et se préparait à abattre un sapin qui se trouvait près du temple, lorsque le pontife de l'endroit et les autres païens entreprirent de s'y opposer. Ils étaient restés tranquilles par l'influence de la puissance divine pendant qu'il détruisait le temple; mais ils ne voulaient pas souffrir que l'arbre fût coupé. Il chercha à leur faire comprendre doucement qu'un arbre n'avait aucun rapport avec la religion, qu'ils devaient se dévouer au dieu qu'il servait lui-même et couper un arbre dédié aux démons. L'un d'eux, plus hardi que les autres, lui dit : « Si tu as quelque confiance en ce dieu que tu « prétends adorer, nous t'offrons de couper l'arbre, « mais tu t'exposeras à sa chute; si ton dieu est avec « toi, comme tu le dis, tu n'auras rien à craindre. » Martin, plein d'une courageuse assurance, accepta. A cette condition, tous les païens consentaient que l'arbre fût abattu; ils regardaient sa perte comme peu de chose, s'ils pouvaient, en le faisant tomber, écraser l'ennemi de leur culte. L'arbre penchait d'un côté, en sorte qu'on ne pouvait douter du lieu où il irait tomber : ce fut dans cet endroit même que les païens attachèrent le saint. Ils commencent à frapper le sapin en donnant de grands témoignages de leur joie. Les spectateurs se retirent à distance. Déjà l'arbre chancèle; il est sur le point de tomber... Les moines, qui se tenaient à l'écart, tremblent et pâlissent en voyant le danger approcher; ils perdent toute foi, toute espérance; ils n'attendent plus que la mort du martyr; mais lui, se confiant en Dieu, demeure sans crainte. L'arbre crie, tombe..., il va écraser le saint... Alors Martin élève la main et oppose au péril qui le menace le signe du salut. L'arbre, comme s'il eût été sur un pivot, se redresse et va tomber de l'autre côté; en sorte que les paysans, qui se croyaient dans un endroit sûr, faillirent être renversés. Les gentils poussent un cri vers le ciel et témoignent leur admiration pour ce miracle; les moines pleurent de joie : tous célèbrent en commun le nom de Jésus-Christ. Il fut prouvé qu'en ce jour le salut de la contrée avait été décidé; car presque tous les gentils, après avoir demandé l'imposition des mains, abandonnèrent l'erreur de l'impiété et se vouèrent à Notre Seigneur Jésus-Christ. Avant l'arrivée de saint Martin en ce pays, personne, ou presque personne, n'adorait le vrai Dieu; mais, par l'exemple de ses vertus, le nombre des chrétiens s'accrut tellement, que bientôt il n'y eut plus d'endroit qui ne fût rempli d'églises très fréquentées ou de monastères. Aussitôt que le saint avait détruit un temple, il bâtissait à sa place une église ou un couvent...

« Vers le même temps, il donna, dans une circonstance semblable, la preuve d'un aussi grand courage. Il venait de mettre le feu à un temple très ancien et très renommé; le vent, qui soufflait avec force, porta les flammes vers une maison contiguë au temple. A peine Martin s'en est-il aperçu, qu'il monte avec promptitude sur le toit de la maison et se présente aux flammes. Alors, vous auriez été surpris de voir les flammes se retourner contre le vent, comme s'il y eût eu une sorte de combat entre ces deux éléments. Ainsi, par la puissance de saint Martin, le feu fut renfermé dans le lieu même où il l'avait mis...

« Il voulait démolir un temple magnifique dans un lieu nommé Loroux [1] : la foule des gentils résista, et il fut repoussé avec violence. Il se retira dans un lieu voisin, et là, couvert pendant trois jours du cilice et de cendres, jeûnant et priant, il demandait à Dieu de renverser ce temple par la force divine, puisque la main des hommes ne pouvait pas le détruire. Deux anges, portant la lance et le bouclier comme les soldats de la milice céleste, se présentent et lui annoncent qu'ils sont envoyés par Dieu afin de mettre en fuite cette foule grossière et de lui prêter secours pour que personne ne l'empêche de renverser le temple; que désormais il peut retourner et achever son entreprise. Il rentra donc dans le village, démolit l'édifice profane jusque dans ses fondements, réduisit les autels et les statues en poussière, pendant que les païens immobiles le regardaient faire. Les paysans, com-

[1] Près de Manthelan, en Touraine, à quatre lieues de Loches.



prenant qu'ils avaient été ainsi effrayés et contenus par la volonté de Dieu, crurent presque tous en Jésus-Christ, s'écriant qu'il fallait adorer le dieu de Martin et abandonner les idoles qui ne pouvaient les défendre...

«Je vais rapporter ce qu'il fit dans la cité des Éduens (Autun). Il était occupé à démolir un temple, lorsqu'une bande de paysans païens se précipita sur lui. L'un d'eux, plus téméraire que les autres, avait déjà levé le glaive : Martin, rejetant son manteau, lui présenta sa gorge nue. Le païen élevait davantage le bras pour le frapper plus sûrement, quand tout à coup il fut renversé en arrière. Pénétré de la crainte de Dieu, il demanda pardon...

«Le fait suivant diffère peu de celui que je viens de rapporter. Martin abattait une idole; un paysan voulut le frapper avec un soc de charrue, mais le soc s'échappa de ses mains et disparut. Le plus souvent, quand les paysans s'opposaient à ce qu'il détruisît leurs temples, il recourait à la prédication, et changeait leurs sentiments à tel point, qu'éclairés par la vérité, ils démolissaient eux-mêmes ces édifices.

«Dans le bourg d'*Ambacia* (Amboise), c'est-à-dire dans cette vieille forteresse qui maintenant est habitée par beaucoup de moines, vous avez vu une idole construite à grands frais et une tour massive en pierres de taille polies, laquelle se termine en cône très élevé, et dont la grandeur majestueuse entretenait la superstition dans ce lieu [1]. Martin avait souvent ordonné à Marcel, qui était prêtre en cet endroit, de la détruire. Quelque temps après, il revint à Ambacia et reprocha à Marcel de ne pas avoir encore exécuté ses ordres. Marcel répondit qu'à peine une troupe de soldats ou le peuple assemblé démoliraient une telle masse, et qu'à plus forte raison quelques faibles clercs ou quelques moines infirmes ne pourraient pas y parvenir. Alors Martin, recourant à ses moyens accoutumés, passa la nuit en prières; le lendemain une tempête s'étant élevée, le temple de l'idole fut renversé jusque dans ses fondements. Cet acte a été rapporté par Marcel, qui en fut le témoin.

«Voici un fait du même genre, que je tiens de Réfrigérius. Martin se disposait à renverser une immense colonne, au haut de laquelle était placée une statue, mais il manquait de moyens nécessaires pour y réussir : selon sa coutume, il eut recours à la prière. Il est certain que l'on vit alors une colonne semblable tomber du ciel et réduire en poussière cette masse inébranlable.»

[1] Cette tour a quelque rapport avec la Pile de Cinq-Mars, qui, comme elle, s'élève sur les bords de la Loire, qui est carrée, massive, recouverte en partie de mosaïques, et surmontée d'une pyramide.

Tels sont les récits de Sulpice Sévère. Cet écrivain montre saint Martin déployant dans les deux provinces qu'il avait choisies pour théâtre de ses exploits religieux une ardeur belliqueuse qui ne s'éteignit qu'à sa mort.

La *Vie de saint Martin*, lue avec avidité par les chrétiens, devint un type d'après lequel on écrivit toutes les histoires de saints destructeurs d'idoles. Ne dirait-on pas que le fait suivant, placé par Grégoire de Tours dans sa *Vie de saint Simplicius*, évêque d'Autun et contemporain de Martin, appartient à l'histoire même de ce dernier?

«Le culte de Cybèle régnait encore dans Augustodunum, et les païens observaient leur misérable coutume de porter la statue de cette déesse sur un char autour de leurs champs et de leurs vignes, s'imaginant que cette superstition y attirait la fécondité. Simplicius vit un jour passer cette pompe sacrilége, et comme il entendit les chants avec lesquels on conduisait le simulacre, sa douleur de voir le peuple livré à cette folie le fit soupirer vers Dieu pour lui demander qu'il éclairât leurs yeux et qu'il leur révélât l'impuissance de la déesse. Il fit ensuite le signe de la croix vers la statue, qui aussitôt tomba par terre, et les animaux attelés au char demeurèrent immobiles sans pouvoir avancer d'un pas : tout le peuple fut surpris d'étonnement. Chacun commence à crier qu'on a offensé la déesse : on immole quantité de victimes; on fouette sans cesse les bœufs, et néanmoins on ne peut les faire marcher. Quatre cents personnes furent touchées de ce miracle; ils se disaient les uns les autres, que si leur déesse avait quelque puissance, elle devait se relever elle-même et faire marcher les bœufs; mais que si elle ne pouvait pas se remuer, il était visible qu'elle n'avait aucune force divine. Ils immolèrent néanmoins encore une victime; et quand ils virent que leur idole demeurait tojours sans mouvement, ils abandonnèrent l'erreur du paganisme.»

Si ces divers récits font voir qu'au IVe siècle le nombre des païens était encore nombreux dans la Gaule, ils prouvent aussi que le paganisme, exposé à des attaques aussi véhémentes, aussi multipliées, et n'étant plus soutenu par la puissance impériale, ne devait pas tarder à succomber. En effet, dans le Ve siècle, la Gaule presque tout entière était devenue chrétienne.

Industrie, commerce. — Condition du peuple.

L'agriculture et l'industrie, malgré les guerres intestines et les invasions étrangères, firent de grands progrès sous la domination romaine. La réunion de la Gaule à l'Empire avait ouvert à son commerce d'immenses débouchés, en permettant aux Gaulois d'aller, comme des frères et des com-



patriotes, dans tous les marchés maritimes avoisinant la Méditerranée, la mer Égée et le Pont-Euxin. L'industrie gauloise était en possession de fournir des vêtements à la population romaine. Les bestiaux et les salaisons de la Gaule avaient continué à être recherchés en Italie et même en Grèce. Le vin, le blé, les fruits, notamment les pommes, et les légumes mêmes, parmi lesquels on remarquait les panais (*pastinaca gallica*), étaient, ainsi que les fromages gaulois, l'objet de grandes exportations.

Les arts et les lettres jetaient aussi un grand éclat. Aux noms que nous avons déjà cités d'orateurs et de poètes qui le disputaient aux plus célèbres des Romains de leur temps, il faut ajouter les noms de Ruffin (de Vienne), célèbre au barreau; de Favorin (d'Arles), savant professeur de philosophie; de Fronton, orateur qui passa dans son temps pour le premier avocat de Rome. Ces hommes distingués appartiennent au second siècle de l'ère chrétienne. Dans le IIIe siècle, moins fécond en gens de lettres, on remarque les panégyristes Saturnin et Claude Mamertin, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous et n'ont point été sans utilité pour l'histoire. Le IVe siècle est plus riche : nous citerons l'historien Eutrope, les rhéteurs célèbres, Minerve et Exupère (de *Burdigala*), le poëte Ausone, né aussi à Bordeaux, et l'évêque Hilaire, né à *Limonum* (Poitiers); cet écrivain illustre, que l'Église compte parmi ses saints, est auteur d'ouvrages nombreux qui portent l'empreinte d'un génie réel, surtout pour le temps où ils ont été composés. Enfin la première moitié de ce Ve siècle, qui devait être marquée par la fin de la domination romaine, a produit encore des littérateurs distingués, parmi lesquels figurent le poëte Sidoine Apollinaire, illustre Auvergnat, homme d'État influent dans la Gaule, où il joua un rôle important, Sulpice Sévère, auteur d'une histoire sacrée, Paulin (de Nôle) dont les lettres sont estimées, et enfin Salvien, simple prêtre, auquel ses ouvrages valurent le glorieux surnom de *maître des évêques*.

Tous ces auteurs écrivaient en latin, qui était devenu la langue de la majeure partie des villes de la Gaule; car dans les campagnes la population avait conservé l'usage de la langue nationale. On y parlait celte ou gaulois, *celticè vel gallicè*, partout où le nombre des esclaves introduits des pays étrangers ne surpassait pas celui de la population indigène. Le commerce des hommes nés dans l'esclavage, ou faits captifs à la guerre, les besoins du service militaire, l'agrégation à l'armée romaine d'auxiliaires barbares, occasionaient dans tout l'Empire un déplacement continuel des hommes; la langue des divers pays s'en ressentait et devait être successivement modifiée. Un fait pourra faire connaître combien chaque province devait présenter, dans les rangs inférieurs du peuple, de bizarres mélanges de patois et de dialectes divers. « Dans les Gaules, vers la fin du Ve siècle, dit M. Sismondi, nous savons qu'on parlait saxon à Bayeux, tartare dans le district de Tifauge en Poitou, gaëlic à Vannes, alain à Orléans, franc à Tournay, et goth à Tours. »

La population pouvait se diviser en quatre classes : 1° les familles sénatoriales, propriétaires de vastes territoires et d'immenses richesses, qui avaient successivement envahi dans les campagnes, en échange d'un patronage souvent impuissant, les héritages des petits propriétaires; 2° les habitants des grandes villes, « mélange d'artisans et d'affranchis qui, dit un historien, vivaient du luxe des riches, participaient à leur corruption, se faisaient craindre du gouvernement par des séditions, jamais de l'ennemi par leur courage; » 3° les habitants des petites villes, appauvris, méprisés ou opprimés; 4° enfin les habitants des campagnes, qui se divisaient en colons ou cultivateurs libres et en esclaves consacrés aux travaux de l'agriculture. Nous ne pouvons pas admettre, comme M. de Sismondi, que ceux des esclaves ou des colons qui s'étaient réfugiés dans les bois pour y recouvrer leur liberté primitive, ou pour se dérober à l'oppression, formassent une classe dans cette population dont ils étaient les perpétuels ennemis.

S'il faut en croire les historiens ecclésiastiques, la population gauloise, sans doute celle qui ne s'était pas retrempée dans les doctrines du christianisme, était misérable et dégradée. Salvien, parlant d'une partie de la Gaule, dit :

« Vignes, prairies émaillées de fleurs, vergers, campagnes cultivées, forêts, arbres fruitiers, fleuves et ruisseaux, tout s'y trouve. Les habitants de cette contrée ne devraient-ils pas remplir leur devoir envers un Dieu si libéral pour eux? Eh bien! le peuple le plus heureux des Gaules en est aussi le plus déréglé. La gourmandise et l'impureté dominent partout. Les riches méprisent la religion et la bienséance; la foi du mariage n'est plus un frein; la femme légitime se trouve confondue avec les concubines. Les maîtres se servent de leur autorité pour contraindre leurs esclaves à se rendre à leurs désirs. L'abomination règne dans des lieux où les filles n'ont plus la liberté d'être chastes. On trouve des Romains qui se livrent à tous les désordres, non dans leur maison, mais au milieu des ennemis et dans les fers des Barbares.

« Les villes sont remplies de lieux infâmes, et ces lieux ne sont pas moins fréquentés par les femmes de qualité que par celles d'une basse condition : elles regardent ce libertinage comme un des privilèges de leur naissance, et ne se piquent pas moins

de surpasser les autres femmes en impureté qu'en noblesse.

« Il n'y a plus personne pour qui la prospérité d'autrui ne soit un supplice. Les citoyens se proscrivent les uns les autres : les villes et les bourgs sont en proie à une foule de petits tyrans, juges et publicains. Les pauvres sont dépouillés, les veuves et les orphelins sont opprimés. Des Romains vont chercher chez les Barbares une humanité et un abri qu'ils ne trouvent plus chez les Romains; d'autres, réduits au désespoir, se soulèvent et vivent de vols et de brigandage : on leur donne le nom de Bagaudes; on leur fait un crime de leur malheur, et pourtant, ne sont-ce pas les proscriptions, les rapines, les concussions des magistrats, qui ont plongé ces infortunés dans un pareil désordre? Les petits propriétaires qui n'ont pas fui se jettent entre les bras des riches pour en être secourus, et leur livrent leurs héritages. Heureux ceux qui peuvent reprendre à ferme les biens qu'ils ont donnés! Mais ils n'y tiennent pas long-temps : de malheur en malheur, de l'état colon où ils se sont réduits volontairement, ils deviennent bientôt esclaves! »

Les plaintes du nouveau Jérémie ne sont-elles pas empreintes de l'exagération naturelle aux sermonaires chrétiens?

Corruption du régime municipal.

Ce fut sous le règne de Constantin que commença le grand événement qui détruisit la classe moyenne de la société gallo-romaine; c'est du moins à dater de cette époque qu'il est possible de suivre les progrès de la corruption du régime municipal. La classe moyenne qui forme le corps vivant et actif des sociétés modernes existait dans l'ordre de civilisation de l'époque impériale chez les habitants des villes, auxquelles des privilèges municipaux avaient, dans le principe, donné une sorte d'indépendance. Les habitants des municipes administraient eux-mêmes leurs cités, votaient leurs impôts, érigeaient et entretenaient leurs édifices publics, nommaient les magistrats chargés d'administrer la justice et de veiller aux intérêts locaux. Les possesseurs de ce droit formaient ce que l'on appelait la *curie*, et avaient le titre de *curiales* ou de *décurions* : pendant long-temps ce fut un titre de dignité et une garantie de liberté. — Comme nous l'avons dit plus haut, pages 240 et 241, la ruine des droits politiques établis dans l'ancienne république romaine, et abolis sous l'Empire, contribua à leur accroissement et à leur influence. — Depuis Nerva jusqu'à Dioclétien, l'état des municipes fut en général très florissant; les municipes étaient devenus l'objet de la sollicitude des empereurs : un grand nombre de lois furent rendues dans le but d'accroître ou de conserver leurs propriétés ou leurs revenus. Ils furent autorisés à recevoir des héritages et des legs. On décida que tout administrateur qui détournerait leurs biens serait considéré comme coupable non-seulement de vol simple, mais de péculat. L'État, satisfait des impôts réguliers qu'il tirait des provinces, ne rejetait point sur les cités les charges qui ne les concernaient pas directement : aussi leurs revenus ordinaires suffisaient-ils à leurs dépenses, et il était rare que les habitants eussent à supporter des contributions extraordinaires. Il n'y avait d'ailleurs qu'un petit nombre de citoyens qui fussent exempts de ce qu'il y avait d'onéreux dans les devoirs municipaux; le menu peuple coopérait par son travail manuel aux travaux publics qui intéressaient la ville : les décurions étaient traités avec ménagement; Adrien les avait même affranchis de la peine de mort, sauf le cas de parricide. Le décurionat était alors recherché comme un honneur.

Deux causes amenèrent la destruction de cet état de choses : l'une fut l'excès de l'autorité impériale, qui, à force de vouloir tout centraliser et tout ramener à elle, vit diminuer ses forces en même temps que s'accroître ses dangers [1]. Il fallut alors

[1] « Le despotisme des empereurs romains vivait en présence de trois dangers : les Barbares, qui avançaient toujours, et qu'il fallait vaincre ou acheter; la populace, qui augmentait toujours et qu'il fallait nourrir, amuser et contenir; les soldats, seule force contre ce double péril, et force d'autant plus périlleuse elle-même, qu'il fallait l'étendre et lui accorder chaque jour davantage.

« Cette situation imposait au despotisme des charges immenses. Pour se procurer des ressources, il fut contraint de créer une machine administrative capable de porter partout son action, et qui devint elle-même une charge nouvelle. Le système de gouvernement, qui commença sous Dioclétien et finit sous Honorius, n'avait d'autre objet que d'étendre sur la société un réseau de fonctionnaires sans cesse occupés à extraire des richesses et des forces pour aller ensuite les déposer entre les mains de l'Empereur.

« Les revenus des villes, comme ceux des particuliers, étaient atteints par ces exigences du pouvoir : ils le furent bientôt plus directement encore. A diverses reprises, entre autres sous Constantin, l'Empereur s'empara d'un grand nombre de propriétés municipales. Cependant les charges locales, auxquelles ces propriétés devaient pourvoir, restaient les mêmes; il y a plus, elles allaient croissant. Plus la populace devenait partout nombreuse et disposée à la sédition, plus il fallait de dépenses pour la nourrir et l'amuser, et de forces pour la contenir. Le pouvoir central, obéré lui-même, rejetait d'ailleurs souvent sur les villes une part de son fardeau. Or, toutes les fois que les revenus propres d'un municipe ne suffisaient pas à ses dépenses, la curie, c'est-à-dire le corps de tous les citoyens aisés, les décurions, étaient tenus d'y pourvoir sur leurs propriétés personnelles; ils étaient de plus, presque partout, percepteurs des impôts publics et responsables de cette perception : leurs biens propres suppléaient à l'insolvabilité des contribuables envers l'État comme à l'insuffisance des revenus communaux.

« La qualité de décurion devint ainsi une cause de ruine. Leur condition fut la plus onéreuse de toutes les conditions



rejeter sur les provinces et sur les villes les charges auxquelles le trésor de l'État ne pouvait plus suffire. On fit peser sur les municipes l'entretien des armées et le luxe croissant de la cour; et, comme les décurions auraient pu être tentés de se soustraire à des charges qui devaient leur paraître intolérables, on fit des lois pour leur en ôter la possibilité [1].

sociales : c'était celle de tous les habitants aisés de toutes les municipes de l'Empire.

« Ce n'est pas tout : dès que la condition de décurion fut onéreuse, il y eut profit et tendance à en sortir. L'exemption des fonctions curiales devint un privilége; ce privilége reçut une extension toujours croissante. Les Empereurs, qui tenaient en leurs mains la concession de toutes les dignités et de tous les emplois publics, les conférèrent aux hommes et aux classes qu'ils avaient besoin de s'attacher. Ainsi naquit dans l'État, et comme une nécessité du despotisme, une classe immense de privilégiés. A mesure que les revenus des villes diminuaient, leurs charges augmentaient et retombaient sur les décurions; à mesure qu'augmentaient les charges des décurions, le privilége venait diminuer leur nombre.

« Il fallait cependant qu'il en restât assez pour porter le fardeau imposé aux curies. De là cette longue série de lois qui constituent chaque curie en une prison dans laquelle les décurions sont héréditairement enfermés; qui leur enlèvent, en une multitude de cas, la disposition de leurs biens, ou même en disposent sans eux au profit de la curie; qui les poursuivent à la campagne, à l'armée, partout où ils tentent de se réfugier, pour les rendre à ces curies qu'ils veulent fuir; qui affectent enfin une classe immense de citoyens, leurs biens comme leurs personnes au service public le plus onéreux et le plus ingrat, comme on affecte les animaux à tel ou tel travail domestique.

« Telle fut la place que le despotisme assigna enfin au régime municipal; telle fut la condition à laquelle les propriétaires des municipes furent réduits par les lois. » GUIZOT. *Ier Essai: Du régime municipal dans l'Empire romain, etc.*

[1] « La classe des curiales comprenait tous les habitants des villes, soit qu'ils y fussent nés (*municipes*), soit qu'ils fussent venus s'y établir (*incolæ*), possédant une propriété foncière de plus de vingt-cinq arpents (*jugera*) et n'appartenant pas à la classe des privilégiés.

« On appartenait à cette classe soit par l'origine, soit par la désignation.

« Tout enfant d'un curiale était curiale, et tenu de toutes les charges attachées à cette qualité.

« Tout habitant, marchand ou autre, qui acquérait une propriété foncière au-dessus de vingt-cinq arpents, devait être réclamé par la curie et ne pouvait refuser.

« Aucun curiale ne pouvait, par un acte personnel et volontaire, sortir de sa condition. Il leur était interdit d'habiter la campagne, d'entrer dans l'armée, d'occuper des emplois qui les auraient affranchis des fonctions municipales, avant d'avoir passé par toutes ces fonctions, depuis celle de simple membre de la curie jusqu'aux premières magistratures de la cité; alors seulement ils pouvaient devenir militaires, fonctionnaires publics et sénateurs. Les enfants qu'ils avaient eus avant cette élévation demeuraient curiales.

« Ils ne pouvaient entrer dans le clergé qu'en laissant la jouissance de leurs biens à quelqu'un qui voulût être curiale à leur place, ou en les abandonnant à la curie même.

« Comme les curiales s'efforçaient sans cesse de sortir de leur condition, une multitude de lois prescrivent la recherche de ceux qui ont fui ou sont parvenus à entrer furtivement dans l'armée, dans le clergé, dans les fonctions publiques, dans le Sénat, et ordonnent de les en arracher pour les rendre à la curie. » (*Id., ib.*)

La seconde cause qui accéléra la destruction de l'organisation municipale fut le rapide accroissement, au sein de la société romaine, d'une société nouvelle, jeune, ardente, unie par les croyances fermes et fécondes du christianisme, douée intérieurement de principes propres à cimenter sa constitution particulière, et d'une activité qui devait lui donner au dehors une grande force d'expansion. La société chrétienne dissolvait la société municipale, soit en créant à son préjudice de nombreux priviléges, soit en enlevant l'habitant du municipe à la curie pour le rattacher à la paroisse [1].

Ces deux causes réunies ne devaient pas tarder à produire leur effet; les curiales, malgré les libertés apparentes qui leur étaient laissées, et quelques priviléges honorifiques, étaient dans un

[1] « Pendant près de trois siècles la société chrétienne se forma sourdement au milieu de la société civile des Romains et, pour ainsi dire, sous son enveloppe. Ce fut de très bonne heure une société véritable, qui avait ses chefs, ses lois, ses dépendances, ses revenus. Son organisation, d'abord toute libre, et fondée sur des liens purement volontaires et moraux, ne laissait pas d'être forte; c'était alors la seule association qui procurât à ses membres les joies de la vie intérieure, qui possédât, dans les idées et les sentiments qu'elle avait pour base, de quoi occuper les âmes fortes, exercer les imaginations vives, satisfaire enfin ces besoins de l'être intellectuel et moral, que ni l'oppression ni le malheur ne peuvent étouffer complétement dans tout un peuple. L'habitant d'un municipe, devenu chrétien, cessait d'appartenir à sa ville, pour entrer dans la société chrétienne, dont l'évêque était le chef. Là seulement étaient désormais sa pensée, ses affections, ses maîtres, ses frères. Aux besoins de cette société nouvelle étaient dévoués, s'il le fallait, sa fortune et son activité; là, enfin, se transportait, en quelque sorte, son existence morale tout entière.

« Lorsqu'un tel déplacement s'est opéré dans l'ordre moral, il ne tarde pas à se consommer aussi dans l'ordre matériel. La conversion de Constantin déclara en fait le triomphe de la société chrétienne et en accéléra les progrès. Dès lors on vit la puissance, la juridiction, la richesse affluer vers les églises et les évêques, comme vers les seuls points autour desquels les hommes fussent d'eux-mêmes disposés à se grouper, et qui exerçassent sur toutes les forces sociales la vertu de l'attraction. Ce ne fut plus à sa ville, mais à son église que le citoyen eut envie de donner ou de léguer ses biens; ce ne fut plus par la construction des cirques, des aqueducs, mais par celle des temples chrétiens que l'homme riche éprouva le besoin de se recommander à l'affection publique. La paroisse prit la place du municipe; le pouvoir central lui-même, entraîné par le cours des choses auquel il venait de s'associer, le seconda de tous ses moyens. Les Empereurs dépouillèrent les communes d'une partie de leurs biens pour les donner aux églises, et les magistrats municipaux d'une portion de leur autorité pour en investir les évêques. Dès que la victoire fut ainsi avérée, les intérêts se joignirent aux croyances pour grossir la société des vainqueurs. Les clercs étaient exempts du poids des fonctions municipales : il fallut des lois pour empêcher tous les décurions de se faire clercs; sans ces lois, la société municipale se serait complétement dissoute. On avait besoin qu'elle subsistât pour porter le fardeau auquel on l'avait condamnée, et l'on vit (chose étrange) les Empereurs les plus favorables à l'ordre ecclésiastique, les plus empressés à étendre leurs avantages, contraints de lutter en même temps contre la tendance qui portait les hommes à sortir de toute autre association pour entrer dans la seule où ils pussent alors trouver honneur et sûreté. » (*Id., ib.*)

état voisin de la servitude. Légalement placés au-dessus du menu peuple, mais attachés au joug de la curie, ils étaient réellement dans une condition inférieure; car pour les hommes de la classe populaire toutes les carrières étaient ouvertes; soit par les offices militaires, soit par les emplois publics, ceux-ci pouvaient s'élever immédiatement à la classe des privilégiés.

Dépouillé du pouvoir judiciaire et du pouvoir politique par le despotisme impérial, devenu étranger au pouvoir civil, qui finit par relever entièrement de la puissance ecclésiastique, le pouvoir municipal cessa d'exister d'abord de fait, puis ensuite légalement. Un jour, un empereur annula toutes les lois rendues sur les curies et les décurions, « parce que, dit-il, les affaires civiles ayant pris une autre forme, ces lois errent vainement et sans objet autour du sol légal. » Mais quand cet événement arriva, déjà dans la Gaule le régime municipal ecclésiastique avait remplacé le régime municipal romain : l'évêque était devenu pour chaque ville le chef naturel de la société, le défenseur des habitants, le véritable maire de la cité.

CHAPITRE X.

LA GAULE SOUS JULIEN. — GUERRES CONTRE LES FRANCS.

Partage de l'empire de Constantin. — Constantin le jeune empereur des Gaules. — Constance, son fils, lui succède. — Guerre contre les Francs. — Révolte de Magnence. — Mort de Constant. — Défaite et mort de Magnence. — Constance empereur. — Conciles d'Arles. — Paix avec les Germains. — Sylvain, Ursicin. — Dévastations des Francs. — Le césar Julien est envoyé dans la Gaule. — Premières victoires de Julien contre les Francs et les Germains. — Julien est assiégé à Sens par les Germains. — Incursions des Francs dans la Gaule. — Défaite des Francs et des Alemans dans les plaines d'*Argentoratum* (Strasbourg). — Soumission des Francs Saliens, des Francs Chamaves et des Francs Attuariens. — Paris sous Julien. — Administration de Julien. — Julien est proclamé empereur. — Départ de Julien pour l'Orient. — Sa mort.

(De l'an 337 à l'an 363).

Partage de l'Empire de Constantin. — Constantin le jeune empereur des Gaules. — Constance son fils lui succède (337 à 340).

Constantin avait partagé l'Empire entre ses trois fils : l'aîné, nommé Constantin comme son père, eut en partage les Gaules, la Bretagne et l'Espagne; Constance, le second, eut la Thrace, l'Asie et l'Égypte; enfin Constant, le troisième, eut l'Italie avec la Grèce, l'Illyrie et l'Afrique. A peine assis sur le trône, Constantin le jeune et Constant se firent la guerre. Constantin fut vaincu et tué dans une bataille près d'Aquilée. Constant vainqueur réunit à ses États les États de son frère.

Guerre contre les Francs (340-341).

Les Francs avaient profité des discordes fraternelles pour franchir le Rhin de nouveau. Leur confédération s'était fortifiée par l'accession de plusieurs autres peuples germains; l'habitude de combattre les légions romaines, dont ils ne craignaient ni l'expérience militaire ni la discipline, avait accru leur audace. Constant se hâta de passer dans la Gaule, afin de les en expulser. Il obtint d'abord contre eux divers succès; mais les Francs, renforcés par de nouvelles troupes qui étaient venues les rejoindre d'au-delà du Rhin, menaçaient de faire durer long-temps la guerre : l'Empereur eut recours aux négociations et aux présents, et parvint à les décider à repasser le fleuve. « Il acheta, dit un historien, plutôt la retraite des Francs qu'il ne leur accorda l'alliance du peuple romain. »

Révolte de Magnence. — Mort de Constant (an 350).

Constant se félicitait d'avoir ainsi mis un terme aux invasions des peuples de la Germanie; mais de plus grands périls l'attendaient dans l'intérieur de la Gaule.

Au nombre de ses lieutenants, on remarquait un soldat de fortune appelé Magnence, né parmi les Francs, et qui de prisonnier de guerre était devenu par degrés commandant des deux légions des *Joviens* et des *Herculiens*, formées par les empereurs Dioclétien et Maximien.

La rigueur de ce Magnence pour la discipline militaire était telle qu'un jour il avait été sur le point d'être massacré par les soldats irrités; en cette circonstance, il ne dut son salut qu'à l'Empereur lui-même, qui le couvrit de sa pourpre. Cependant ce serviteur ingrat se ligua avec Marcellin, intendant des finances, et Chreste, un des chefs de l'armée, pour tenter de détrôner Constant. Marcellin conduisit le complot, et, dans un repas donné à Augustodunum, où furent invités les principaux citoyens de la ville, il proclama Magnence empereur. Celui-ci, escorté de tous les convives, marcha au palais impérial, s'empara des trésors et en fit d'amples libéralités aux soldats. Reconnu bientôt par l'armée et par la population, Magnence envoya quelques-uns de ses partisans les plus dévoués à la poursuite de Constant, qui, averti de la révolte, cherchait à se sauver en Espagne, où il comptait trouver des légions fidèles. — Le malheureux empereur n'eut pas le temps de franchir les Pyrénées : arrivé dans la Narbonnaise, il fut abandonné de tous ses serviteurs gaulois et romains; un Franc seul lui resta fidèle. — Serré de près, il crut trouver à Helena (Elne), dans une cha-

pelle dédiée au Christ, un refuge inviolable; mais les satellites du tyran l'en arrachèrent et lui ôtèrent la vie : le guerrier franc, nommé Laniogaise, se fit tuer en défendant son empereur.

Défaite et mort de Magnence (an 353).

Constance, qui régnait en Orient, accourut pour venger la mort de son frère et pour ressaisir la belle portion de l'empire de Constantin, si tragiquement enlevé à Constant. Il avait élevé au rang de *césar* son neveu Gallus, frère de Julien, qui depuis fut Empereur : Magnence, avant de s'avancer au-devant de Constance, donna aussi le titre de *césar* à son frère Décence, auquel il confia la garde de la Gaule.

Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines situées entre la Drave et la Save, en Pannonie. Constance avait avec lui quatre-vingts mille combattants, et Magnence seulement trente-six mille. Le combat ne commença que vers le déclin du jour, et se prolongea, avec des succès divers, jusqu'au milieu de la nuit : l'Empereur eut enfin l'avantage. Magnence, ayant jeté la pourpre et les insignes impériales, s'enfuit caché sous l'armure d'un simple soldat. Néanmoins, la victoire coûta plus cher aux vainqueurs que la défaite aux vaincus. La résistance opiniâtre de l'armée de Magnence fut le fait des Gaulois, qui moururent tous en combattant; Marcellin, un de leur généraux, celui qui avait commencé l'insurrection, dans le but peut-être de rendre à la Gaule une existence nationale indépendante de l'Empire romain ou byzantin, n'ayant pas pu trouver la mort sur le champ de bataille, se précipita tout armé dans la Drave et y périt.

Décence, que son frère avait laissé à Trèves afin de prévenir les invasions des Germains, n'avait, en l'absence des troupes d'élite, qui avaient suivi Magnence, été en mesure de leur opposer que de faibles obstacles : les Alemans, encouragés d'ailleurs par Constance, et certains de ne point être inquiétés par les troupes impériales, étaient entrés dans la Gaule, avaient battu le frère de Magnence dans une bataille rangée, et parcouraient le pays, qu'ils dévastaient. Chnodomar, leur chef, s'était emparé des villes principales situées sur les rives du Rhin. — Au milieu de ce désastre, les habitants de Trèves, après avoir chassé la garnison que Décence avait laissée dans leurs murs, et repoussé les bandes que Chnodomar avait dirigées contre leur ville, se constituèrent en cité indépendante et se choisirent un chef.

Magnence s'était réfugié dans la Gaule; mais là, ne trouvant que des dangers, et repoussé par les Gaulois mêmes qui s'étaient d'abord montrés favorables à sa révolte, il sollicita de l'Empereur sa grâce, qu'il ne put obtenir. Alors, réduit au désespoir, il rassembla quelques troupes pour tenter une dernière fois la fortune : il fut vaincu non loin de *Vapincum* (Gap), et se réfugia à Lugdunum. Dans cette ville, les soldats qui l'avaient suivi résolurent de le livrer à l'Empereur pour obtenir eux-mêmes leur pardon.

Magnence se voyant gardé à vue devina le sort qui lui était réservé, et, pour échapper aux supplices, se décida à terminer sa vie par un éclatant suicide. D'abord il tua de sa propre main sa mère, son jeune frère, tous ses parents, tous les amis qui lui étaient restés fidèles, puis il se poignarda sur ce monceau de cadavres. Il avait porté pendant quatre ans le titre d'*auguste*. Sa tête fut coupée et promenée en spectacle dans toute la province. Décence accourait au secours de son frère; il apprit à Agedincum (Sens) la fin tragique de toute sa famille et se donna la mort.

Constance empereur.—Conciles d'Arles (an 353.)

Délivré de ces dangereux ennemis, Constance vint à Lugdunum, où il fit publier une amnistie générale pour tout ce qui s'était passé dans la Gaule depuis quatre ans, amnistie dont ne furent pas exclus les partisans même de Magnence. Sa victoire replaçait sous son autorité la totalité des provinces qui formaient l'Empire romain.

L'Empereur passa l'hiver dans la ville d'Arles, où il célébra ses succès par des fêtes magnifiques.

Ce fut à cette époque qu'eut lieu le célèbre concile d'Arles, tenu au sujet de l'arianisme, et où tous les évêques, excepté un seul, saint Paulin de Trèves, se prononcèrent en faveur des doctrines de l'hérésiarque. Le résultat de ce concile fut un sujet de désolation pour l'Église catholique. Le pape Libère en fut tellement affligé, « qu'il ne souhaitait plus, disait-il, que de mourir pour Jésus-Christ. » L'empereur Constance, ennemi personnel de saint Athanase, rival d'Arius, eut une grande influence sur la décision des évêques.

Déjà en 314, sous Constantin, avait été tenu à Arles un premier concile au sujet du schisme des donatistes. On voit par les *actes* qui en sont restés que trente-trois évêques y assistèrent; parmi ces évêques, il y en avait seize des Gaules, sans doute des métropolitains. Les Églises qui y sont désignées sont celles d'*Arélate, Lugdunum, Vienna, Massilia, Augustodunum, Durocortorum, Augusta-Trevirorum, Colonia-Agrippina, Rothomagus* et *Burdigala* (Arles, Lyon, Vienne, Marseille, Autun, Reims, Trèves, Cologne, Rouen



et Bordeaux). Ce fut dans ce concile qu'on décida que la pâque serait célébrée par tous les chrétiens le même jour, et qu'on prononça l'excommunication contre les comédiens.

Paix avec les Germains. – Sylvain, Ursicin. — Dévastations des Francs (ans 354-356).

Maître de l'Empire, Constance avait à délivrer la Gaule des Germains. Au printemps suivant, d'Arles il se rendit à Cabillonum (Châlons-sur-Saône), lieu qu'il avait indiqué pour le rassemblement de l'armée, et de là, franchissant le Jura et les Vosges, encore couvertes de neige, il arriva sur la rive gauche du Rhin, non loin d'*Augusta*, cité capitale des Raurakes [1]. Les Alemans bordaient l'autre rive. Constance essaya vainement de jeter un pont sur le fleuve; un paysan helvétien lui fit connaître un endroit guéable; et enfin, cédant à l'impatience de ses soldats, il allait franchir le Rhin et attaquer l'ennemi, lorsque celui-ci effrayé demanda la paix. Constance eut besoin de haranguer ses soldats pour qu'ils lui permissent d'accéder aux vœux des Barbares. Les Germains, qui n'étaient pas en mesure de soutenir le choc des légions, furent, dans cette circonstance, sauvés d'un des plus grands désastres qui les eût menacés depuis long-temps. La paix que leur accorda Constance fut une faute dont on ne tarda pas à éprouver les conséquences.

L'Empereur était à peine passé en Italie, où les affaires de l'Empire réclamaient sa présence, que de nouvelles bandes germaines pénétrèrent dans la Gaule. Il se hâta d'y envoyer un de ses plus habiles généraux, Sylvain, guerrier d'origine franque, et qui, dans plusieurs circonstances, s'était déjà signalé contre les Germains. Cette importante mission n'était cependant qu'un piége tendu à ce guerrier loyal par quelques courtisans qui redoutaient son influence à la cour impériale. Sylvain obtint d'éclatants succès contre les Germains; mais tandis qu'il en délivrait les Gaules, ses rivaux le représentaient à l'Empereur comme un homme disposé à la révolte; et pendant qu'ils excitaient ainsi l'Empereur contre son fidèle lieutenant, des émissaires, envoyés par eux sous prétexte de l'intérêt qu'ils lui portaient, poussaient celui-ci à l'insurrection en lui représentant Constance comme prévenu contre lui et disposé à le condamner sans l'entendre. — Les choses en vinrent au point que Sylvain ne vit d'autre moyen de salut que de se rendre coupable du crime dont on l'accusait : il se fit proclamer empereur.

La terreur se répandit à Médiolanum (Milan), où se trouvait la cour impériale, lorsqu'on apprit que les troupes réunies autour de Cologne avaient proclamé un nouvel *auguste*. Dans sa perplexité, Constance ne crut pouvoir confier la conduite de la guerre contre le rebelle qu'à un autre guerrier franc, Ursicin, dont l'inimitié contre Sylvain lui garantissait la fidélité. Ursicin était un général signalé par de grands exploits en Orient; néanmoins il crut prudent d'employer contre son compatriote plutôt la trahison que la force des armes. Il se présenta à Sylvain comme venant se joindre à lui et partageant ses ressentiments contre l'Empereur; puis, il profita de la confiance qu'il obtint pour faire massacrer son brave compatriote par quelques soldats gagnés à prix d'or. Ursicin conserva le commandement de la Gaule dont Sylvain avait été investi; mais l'armée de Sylvain s'était dispersée, et la Gaule restait ouverte aux incursions des peuples germains.

Les Francs repassèrent le Rhin, et prirent ou ruinèrent quarante-cinq villes, dont les habitants, réduits en esclavage, furent emmenés dans la Germanie. Ils occupèrent le long du fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure, un territoire de plus de vingt lieues de largeur, et dévastèrent une étendue de pays trois fois plus considérable. L'alarme même s'étendit plus loin que les dévastations, et un grand nombre de cités de l'intérieur furent abandonnées par leurs habitants. Les populations qui n'allèrent pas chercher au loin un refuge furent soumises à de grandes privations; elles n'osaient plus labourer les champs éloignés ni faire paître les troupeaux : elles étaient réduites à cultiver l'intérieur des villes ceintes de murs et l'étroite lisière de terrain que pouvaient protéger à l'extérieur les balistes et les armes de jet placées sur les murailles.

Le césar Julien est envoyé dans la Gaule (an 356).

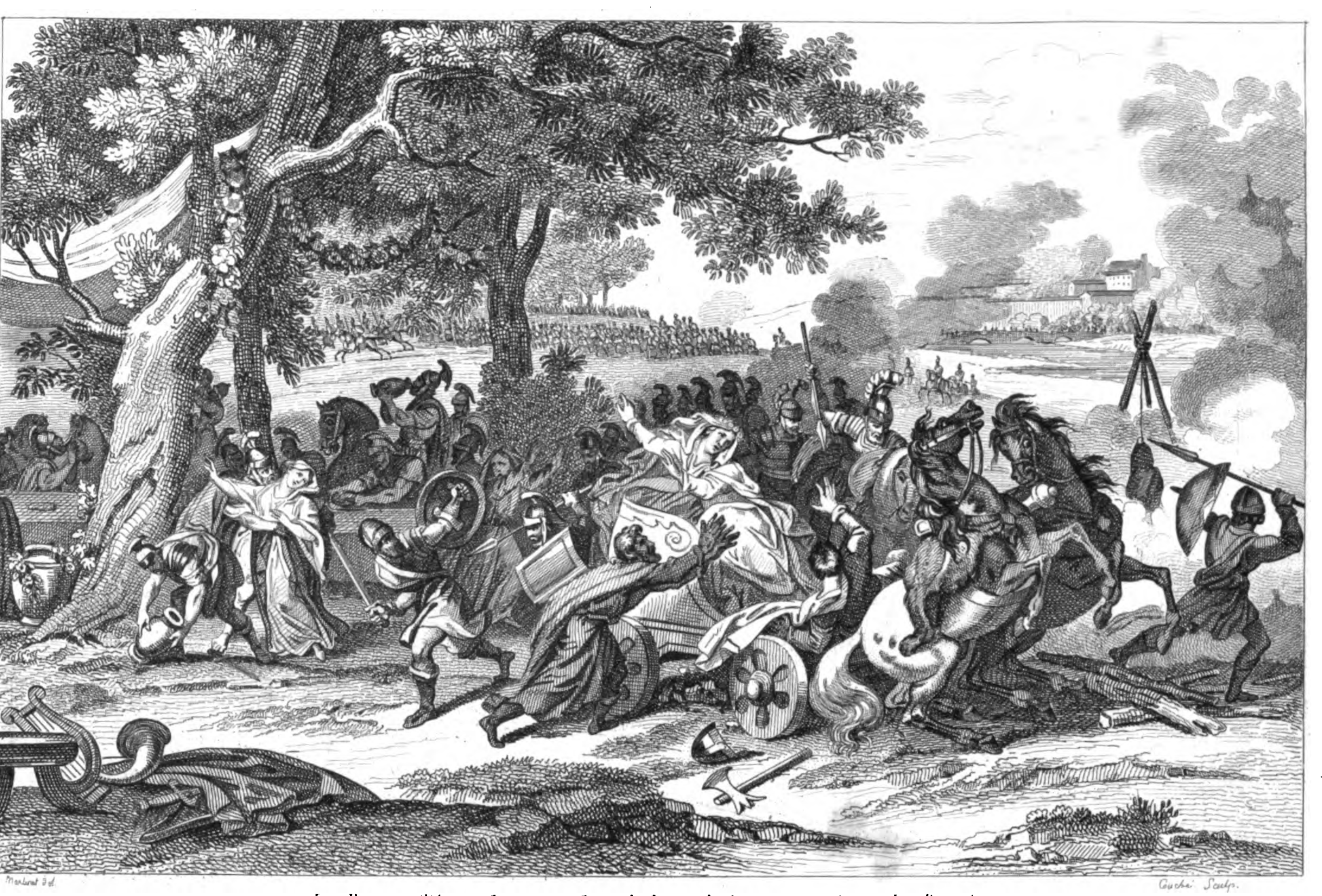
Tandis que les Francs désolaient ainsi la Gaule, les Sarmates ruinaient la Mœsie et la Pannonie, et les Perses dévastaient les provinces d'Orient. L'Empire paraissait prêt à se dissoudre; Constance, craignant d'en accélérer la ruine, n'osait confier le commandement supérieur des armées à aucun de ses généraux; il appréhendait de leur fournir les moyens de s'élever à l'Empire. Dans cette circonstance critique, il résolut de s'adjoindre son neveu Julien, le seul des neveux du grand Constantin qui eût échappé au massacre de toute la famille; car Constance venait lui-même, peu de temps auparavant, de faire mourir Gallus, qu'il avait, ainsi que nous l'avons dit, élevé au rang de *césar*.

Julien, à peine âgé de six ans, allait périr avec

[1] Ville aujourd'hui ruinée, à Augst près de Bâle.



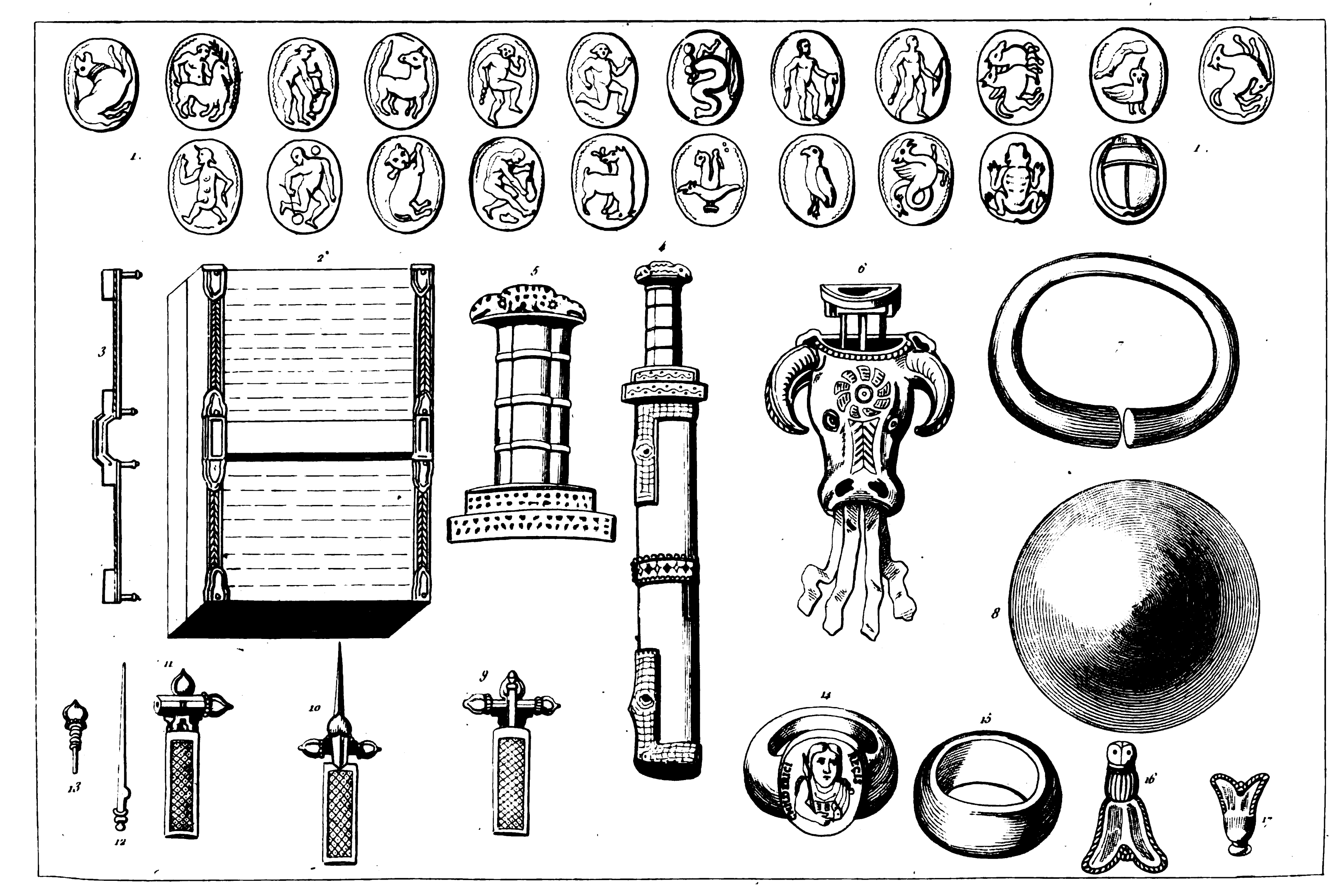
LXXXIX



Marlinat del. — Couché Sculp.

Les Francs célébrant les noces d'un de leurs chefs, sont surpris par les Romains.

Monuments de Childeric.



Objets trouvés dans le Tombeau de Childeric à Tournay.

tous les siens, lorsqu'il fut sauvé par l'évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire et sous l'autel même du dieu qu'il devait renier plus tard. Son éducation fut l'ouvrage d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, qui était à la cour le chef des partisans d'Arius. Il eut aussi pour maître l'eunuque Mardonius, personnage grave, Scythe de nation, grand admirateur d'Hésiode et d'Homère, qui lui inspira le goût du travail et des études sérieuses. Il fut plusieurs fois exilé de Constantinople. Ce fut durant un exil à Nicomédie que ses réflexions et peut-être aussi la haine qu'il portait aux assassins de sa famille le décidèrent à abjurer secrètement la religion chrétienne. Maxime d'Éphèse, sectateur de Platon, reçut sa nouvelle profession de foi. Julien choisit le soleil pour objet de son culte, et l'adora sous le nom de Mithra. Il fit serment de relever les temples et les idoles. A Athènes, son génie et sa science excitèrent l'admiration des philosophes et des orateurs : il y fut initié aux mystères de Cérès par un prêtre d'Éleusis.

Lorsque Julien reçut l'ordre de se rendre auprès de l'Empereur, il monta au temple de Minerve, et tendant les mains vers la statue de la déesse, il la conjura de lui ôter plutôt la vie que de le livrer aux assassins de son père, de ses frères et de tous les siens. Il fallut néanmoins obéir. Il regardait sa perte comme assurée; mais la sagesse de l'impératrice Eusébie avait prévalu sur les mauvais conseils des courtisans. L'Empereur présenta Julien aux soldats, et après avoir exposé en peu de mots la situation de la Gaule et les espérances que donnait ce jeune prince, il le fit reconnaître en qualité de *césar,* et lui adressa ces paroles : « Mon frère, « je partage avec vous l'honneur de cette journée; « vous recevez la pourpre de vos frères, et je fais « un acte de justice en vous communiquant ma « puissance. Partagez aussi mes travaux et mes « dangers; chargez-vous de la défense de la Gaule; « éloignez les fléaux qui désolent cette contrée. S'il « est besoin de combattre, marchez à la tête de vos « troupes, les animant par votre exemple, les pro« tégeant par votre prudence : soyez à la fois leur « chef et leur appui, le témoin et le juge de leur « valeur. Ma tendresse ne vous perdra jamais de « vue; et quand, avec le secours du ciel, nous au« rons rendu la paix à l'Empire, nous le gouverne« rons ensemble sur les mêmes bases d'équité et de « sagesse. Partez, césar, vous portez l'espérance et « les vœux de tous les Romains; défendez avec « vigilance le poste important que l'État vous « confie. »

Ce discours et l'apparente confiance qu'il témoignait n'empêchèrent pas Constance de s'entourer de précautions contre le nouveau césar. Il l'envoya escorté seulement de trois cents soldats, et chargea les généraux de surveiller ses démarches avec autant d'attention que les mouvements de l'ennemi. Afin que l'armée ne se montrât pas prévenue en faveur de Julien, Constance, contrairement à l'usage suivi à la promotion des césars, défendit de distribuer aucune gratification aux soldats, et ne voulut pas même qu'on leur payât leur solde arriérée.

Julien partit dans les derniers jours de l'an 355. L'Empereur l'accompagna jusqu'au-delà de *Ticinum* (Pavie), et reçut en route la triste nouvelle de la prise et du sac de Cologne. Ce désastre affligea profondément Julien; mais ses pressentiments fâcheux furent effacés par un singulier hasard, qu'il interpréta favorablement. En traversant une petite ville gauloise, la première qu'il eût encore rencontrée, une des couronnes de feuillage qu'on avait suspendues aux arcs de triomphe dressés sur son passage se détacha et tomba sur sa tête. De toutes parts des cris de joie se firent entendre, et cet événement fortuit fut considéré comme un présage certain de victoire.

Premières victoires de Julien sur les Francs et les Germains (an 356).

Julien fut reçu à Vienne par les acclamations d'un peuple immense, qui saluait en lui le futur libérateur de la Gaule. Durant l'hiver qu'il passa dans cette ville, il étudia l'art militaire dans les livres, s'appliqua à connaître les détails d'une armée, les ressources de la contrée dont le gouvernement lui était confié, et enfin les forces des ennemis qu'il devait combattre. Il se trouva ainsi bientôt supérieur aux généraux qu'on lui avait donnés pour surveillants.

Une action d'éclat signala son entrée en campagne. Dans la Gaule, les armées ne se mettaient ordinairement en mouvement que vers le solstice d'été. Julien apprit à Vienne qu'Augustodunum se trouvait en danger d'être pris et saccagé. Cette grande ville n'était entourée que d'une vieille muraille tombant en ruines. Les Francs, maîtres de tout le pays environnant, en bloquaient les habitants; ceux-ci ne formaient plus d'autre vœu que de pouvoir se réfugier loin des ennemis qui labouraient et récoltaient paisiblement dans leurs propres champs. Le voisinage de Julien leur rendit cependant quelque hardiesse; un d'eux, voyant un Germain pousser sa charrue jusqu'au pied du rempart de la ville, courut sur lui et le fit prisonnier : d'autres habitants suivirent cet exemple. Les Francs irrités entreprirent d'escalader les murailles pendant la nuit : mais les soldats de garde, excités par le nom de Julien, servant de cri de guerre et de

ralliement, tuèrent ou renversèrent ceux qui étaient sur les échelles, et, sortant de la ville, repoussèrent les assaillants et en firent un grand carnage. A cette nouvelle, Julien, nonobstant l'usage, et malgré l'avis de ses généraux, se mit en campagne avec ce qu'il avait de troupes disponibles; il poursuivit les Francs, les battit dans diverses rencontres, notamment à *Brocomagus* [1], où ils essayèrent de l'attendre de pied ferme, et les rejeta dans les îles et au-delà du Rhin, après leur avoir fait éprouver de grandes pertes. Il reprit successivement *Argentoratum* (Strasbourg), *Tabernœ* (Saverne), *Noviomagus* (Spire), *Borbetomagus* (Worms [2]) et les autres places que l'ennemi avait occupées; il s'avança ensuite jusqu'à Cologne sans rencontrer de résistance, releva les murs de cette ville, ruinée depuis six mois, et y laissa une forte garnison.—Ce fut à Cologne qu'un roi franc vint le trouver et demander la paix; mais Julien ne voulut lui accorder qu'une trève de courte durée.

De Cologne, Julien remonta le Rhin, afin de châtier les Juthongues, voisins des sources du Danube, et les tribus germaines qui avaient rompu le traité de paix fait avec l'empereur Constance; il les atteignit dans leurs retraites et les força à lui livrer des otages. Ensuite, terminant une campagne qui avait relevé le courage de l'armée et rendu l'espérance aux Gaulois, il revint hiverner à *Agedincum* (Sens).

[1] Brumath, à deux lieues de Strasbourg.

[2] Julien était campé près de Borbetomagus en présence des Germains, quand un des vétérans de l'armée (que l'Église honore du titre de saint, et dont nous avons, d'après Sulpice Sévère, raconté plus haut quelques miracles), Martin, se présenta devant lui, et annonçant qu'il avait fait vœu de se vouer au service du Christ, réclama le congé qui lui était dû, le temps de son engagement militaire étant expiré : il servait depuis vingt-cinq années. Cette demande parut singulièrement inopportune au jeune césar, et il n'hésita pas à l'attribuer à la lâcheté. « Moi, lâche! s'écria Martin; je suis prêt à « me présenter couvert d'une simple tunique au plus furieux « bataillon ennemi, et je le vaincrai sans autres armes que le « signe de la croix.» Julien fit aussitôt saisir le vétéran enthousiaste, et ordonna de le garder pour le soumettre à cette épreuve; mais dans la nuit suivante les députés des Germains vinrent au camp demander la paix : Martin obtint dès lors facilement sa retraite.

Martin avait donné dans sa jeunesse ce bel exemple de charité chrétienne rapporté par Sulpice Sévère : « Il n'avait que dix-huit ans, et, entré au service dans sa quinzième année, il était déjà soldat depuis trois ans. Pendant un hiver rigoureux, se trouvant en garnison à *Samarobriva* (Amiens), il rencontra à la porte de la ville un pauvre qui, privé d'habillement, implorait la compassion des passants; Martin avait donné à d'autres malheureux tout ce qu'il possédait; il ne lui restait que ses armes et son manteau : sans hésiter néanmoins il coupa ce manteau en deux avec son épée, donna une des parts au mendiant et s'enveloppa comme il put avec l'autre moitié. La nuit suivante, il vit en songe Jésus-Christ couvert de cette moitié de manteau qu'il avait donnée au pauvre; il entendit le Sauveur dire aux anges qui l'entouraient : « Martin qui n'est « que catéchumène, m'a couvert de ce vêtement » Cette vision redoubla son zèle : il demanda et reçut le baptême... »

Julien est assiégé à Sens par les Germains.

Il ne paraît pas toutefois que les nations germaines fussent grandement découragées; car Julien, après avoir renvoyé ses troupes dans leurs différents quartiers d'hiver, était à peine arrivé à Agedincum, qu'il y fut assiégé par de nouvelles bandes de Germains plus audacieux et plus opiniâtres que ceux qu'il avait vaincus. Il n'avait avec lui qu'un petit nombre de soldats, avec lesquels il défendit pendant trente jours les murailles de la ville. Fatigués de cette résistance inattendue, et craignant de voir arriver enfin des secours à la ville assiégée, les Germains se retirèrent. — On vit dans cette circonstance quelle faute avait faite Constantin en détruisant les camps autrefois établis sur les bords du Rhin, et où les armées restaient sans cesse réunies. Aucune des légions disséminées dans les provinces de la Gaule n'accourut au secours de son général; il est probable, d'ailleurs, qu'en raison de leur isolement elles n'auraient pu se mettre en marche sans s'exposer à être accablées par les masses ennemies.

Julien ôta le commandement de la cavalerie à Marcellus, le seul de ses lieutenants qui étant cantonné non loin d'Agedincum se trouvait à portée de le secourir et qui refusa d'attaquer les Germains. Marcellus, dans cette circonstance, n'avait fait peut-être qu'obéir aux instructions secrètes de l'Empereur : il se retira à la cour de Constance.

Julien fit un appel aux Gaulois et passa le reste de l'hiver à organiser en cohortes et à exercer à l'usage des armes les volontaires qui vinrent le joindre. Il eut aussi d'utiles réformes à opérer dans les légions. Depuis plusieurs années les Romains avaient obtenu de se débarrasser du casque et de la cuirasse, dont le poids fatiguait leur mollesse; ils se trouvaient ainsi livrés sans défense aux traits de l'ennemi. Julien fit reprendre aux soldats leurs anciennes armes, rétablit les vieilles lois de discipline, et eut bientôt sous ses ordres une armée vraiment romaine.

Incursions des Francs dans la Gaule. — Défaite des Francs et des Alemans dans les plaines d'*Argentoratum*, Strasbourg (an 357).

Afin d'être averti des courses des Germains, et pour éviter toute nouvelle surprise, Julien avait établi de distance en distance, depuis les bords du Rhin jusqu'à Agedincum, des hommes qui, par des cris convenus, suivant l'ancien usage gaulois, se transmettaient les nouvelles de l'un à l'autre. Il sut ainsi qu'un corps nombreux de Germains avait

passé le Rhin. Il venait alors d'apprendre que Barbation, maître de l'infanterie depuis la mort de Sylvain, était parti d'Italie avec une armée de vingt-cinq mille hommes et marchait sur Basilia (Bâle) : il se hâta lui-même, avec ses troupes, de se porter sur Durocortorum (Reims).

Cependant les Francs d'outre-Rhin, réunis aux Lètes, cette nation d'origine gauloise que Maximien avait fait revenir de la Germanie dans la Gaule, s'avançaient avec rapidité sur Lugdunum, dans l'espoir de piller et de surprendre cette grande cité. Les habitants fermèrent leurs portes et défendirent leurs murailles avec courage. Les Francs repoussés dévastèrent les campagnes environnantes, et se mirent en route pour revenir vers le Rhin; mais, trouvant à leur retour les principaux passages gardés par les troupes de Julien, ils éprouvèrent une grande perte, et auraient tous été exterminés, sans la négligence de Barbation, qui les laissa, sans les attaquer, se frayer un passage de son côté.

Julien châtia les peuplades gallo-germaines qui avaient prêté secours aux Francs. Il dévasta leur territoire et fit poursuivre et massacrer les malheureuses familles qui avaient cherché un refuge dans les îles du Rhin.

Durant cette expédition, les Francs se rallièrent et attaquèrent Barbation, qu'ils défirent et dont ils prirent les bagages.

Ces peuples, qui redoutaient l'opiniâtreté et les talents militaires de Julien, firent avec les Alemans une ligue à laquelle prirent part sept de leurs principales tribus, et qui eut pour chef le roi des Alemans, le redoutable Chnodomar. Julien se trouvait alors avec son armée sur le penchant des Vosges, non loin de Tabernæ (Saverne); il apprit que les Francs s'avançaient pour le combattre : leur nombreuse armée employa trois jours et trois nuits à passer le Rhin, et se développa en ordre de bataille dans la plaine d'Argentoratum (Strasbourg).

Julien ayant rangé lui-même son armée en bataille, marcha à leur rencontre; l'infanterie était au centre, la cavalerie sur les ailes, appuyée par des hommes bardés de fer et par des archers à cheval renommés à cause de leur agilité et de leur adresse : Julien s'était réservé le commandement de l'aile droite, où il avait placé l'élite de ses soldats. Après une marche de sept lieues, les Romains arrivèrent vers midi en vue de l'ennemi; le prudent césar ne voulant pas exposer ses soldats, encore couverts de sueur et harassés de fatigue, à combattre immédiatement, fit rentrer les éclaireurs et ordonna une halte générale : il voulait remettre le combat au lendemain.

Mais les légions étaient trop impatientes pour applaudir à ces ménagements; elles craignaient que les Francs ne repassassent le Rhin pendant la nuit, et que leur retraite ne frustrât l'armée d'une victoire certaine.

Julien essaya inutilement de modérer par ses discours cette impétuosité; il fut obligé de donner le signal du combat. L'armée gallo-romaine s'avança vers un coteau couvert de moissons qui bordait le Rhin; les éclaireurs ennemis prirent aussitôt la fuite, et allèrent porter l'alarme dans leur camp : les deux armées se trouvèrent bientôt en présence. Les Francs, informés par des transfuges de l'ordre de bataille de Julien, avaient porté sur leur gauche leurs principales forces : aux archers gaulois, dont ils connaissaient la supériorité, ils opposèrent des fantassins légèrement armés, qui devaient, pendant le combat, se glisser parmi les chevaux, les abattre en les frappant sous le ventre et égorger les cavaliers; leur aile droite était appuyée par un corps d'infanterie caché dans les roseaux d'un grand marais.

A la tête de l'armée se montraient Chnodomar et Sérapion, son neveu, distingués entre tous les autres chefs; Chnodomar commandait l'aile gauche, composée des nations les plus braves, et où devaient se faire les plus grands efforts; la droite était conduite par Sérapion, fils de Médéric, qui, toute sa vie implacable ennemi des Romains, n'avait jamais avec eux conclu aucune trêve; son nom primitif était Agénoric; mais son père avait changé ce nom en l'honneur de Sérapis, dont il avait appris les mystères dans la Gaule, où il était resté long-temps à titre d'otage. A la suite de ces deux chefs, marchaient cinq autres rois ou chefs de nations, dix chefs de sang royal, un grand nombre de *compagnons* illustres et trente-cinq mille guerriers de diverses nations.

Le combat s'engagea bientôt; il fut long, opiniâtre et marqué par différents retours de fortune. Julien se tint constamment au milieu de la mêlée, encourageant les soldats par ses paroles et les excitant par son exemple. L'aile gauche des gallo-romains mit en déroute l'aile droite des Francs. Les éclaireurs avaient découvert le corps embusqué dans le marais; ce corps, vigoureusement chargé, fut obligé de prendre la fuite. A la droite, les Francs obtinrent d'abord du succès; six cents cavaliers gallo-romains rompirent tout à coup leurs rangs et s'enfuirent. Julien se jetant au milieu d'eux, parvint à les rallier et à les ramener au combat.

Mais leur fuite avait mis à découvert le flanc de l'infanterie; elle était fortement pressée par les Francs, dont elle soutenait néanmoins le choc avec fermeté. Deux cohortes de vétérans, qui en faisaient la principale force, commençaient à pousser une espèce de cri qui suffisait quelquefois pour

épouvanter l'ennemi; c'était un murmure qui, grossissant par degrés, imitait le mugissement des vagues. Cependant les Francs, animés par l'action, n'écoutant qu'une aveugle fureur, se jetèrent par pelotons au travers des cohortes et s'efforcèrent d'abattre à grands coups d'épée la muraille de boucliers que leur opposaient les Romains. Les Bataves et le corps appelé la cohorte royale vinrent au secours de l'infanterie; ces auxiliaires formidables, toujours réservés pour frapper les derniers coups, ne réussirent pas néanmoins à repousser les Francs, dont les chefs eux-mêmes et les plus braves guerriers se formèrent en coin, et, soutenus par plusieurs cohortes, firent une trouée dans l'aile gallo-romaine et pénétrèrent jusqu'au centre de l'armée; mais là, se brisa leur choc impétueux; ils trouvèrent des rangs pressés et inébranlables qu'ils essayèrent en vain de percer; trop fiers pour reculer, ils s'y firent tuer presque tous. Le désastre des chefs entraîna la déroute des soldats, qui furent vivement poursuivis par les Romains, et dont une grande partie se noya dans le fleuve.

Le roi Chnodomar, échappé du carnage, fuyait avec deux cents cavaliers, en se couvrant le visage pour n'être pas reconnu; il cherchait à passer le Rhin à quelque distance de son camp, dans un lieu où une barque avait été disposée à l'avance pour le cas où il serait forcé de se retirer. En côtoyant un terrain marécageux, son cheval glissa et s'abattit; Chnodomar, malgré la pesanteur de ses armes, eut assez de force pour sortir de la bourbe et gagner à pied un coteau couvert de bois. Sa haute stature le fit reconnaître par un tribun, qui le poursuivit et entoura le bois avec sa cohorte, n'osant pas s'y engager de crainte de quelque embuscade; mais le roi vaincu se voyant entouré et sans espoir de salut, vint lui-même se rendre aux Romains. Julien lui laissa la vie, et se contenta de l'envoyer à Constance en témoignage de sa victoire.

Ce triomphe, qui devait pour quelque temps garantir la Gaule des invasions germaines, ne fit qu'accroître la jalousie de l'Empereur. Les courtisans, toujours disposés à flatter les mauvaises passions des princes, faisaient assaut de railleries contre Julien; ils lui donnaient avec perfidie le surnom de *Victorinus*, faisant ainsi allusion à cet empereur des Gaules considéré comme *tyran* par les Romains, et qui, sous le règne de Gallien, avait pris le titre d'*auguste*, après avoir battu les Francs et les Germains. Enfin, ils louaient Julien devant l'Empereur, afin d'aigrir davantage les préventions de l'oncle contre le neveu.

Julien profita de sa victoire pour franchir le Rhin et faire une excursion sur les terres même des ennemis vaincus. Ceux-ci manifestèrent d'abord la résolution de se défendre; mais bientôt, voyant leur pays ravagé, leurs forteresses détruites, trois de leurs rois se présentèrent devant le césar et demandèrent la paix : Julien ne voulut leur accorder qu'une trêve de dix mois. Il revint dans la Gaule après avoir relevé sur le territoire germain le fort Trajan [1], où il laissa une forte garnison et des approvisionnements de grains et de bestiaux, que les Francs, qu'elle était destinée contenir, furent eux-mêmes obligés de fournir.

Soumission des Francs Saliens, des Francs Chamaves et des Francs Attuariens (ans 358-359).

Depuis que la Gaule était devenue le théâtre des excursions des Germains, les terres restaient, pour la plupart, sans culture, et les habitants des provinces septentrionales ne subsistaient que par les grains venus de la Grande-Bretagne, dont les transports ne pouvaient se faire par eau que jusqu'aux ports de l'Océan, parce que les Francs occupaient les deux rives et l'embouchure du Rhin. Julien résolut de rétablir la libre navigation de ce fleuve, si importante pour les Gaulois. On lui proposait de l'acheter moyennant deux mille livres pesant d'argent; il rejeta cette condition qui, acceptée, n'aurait fait que pallier ou suspendre le mal. Il résolut de balayer les bords du Rhin à force ouverte, et d'en chasser les tribus franques ou de les soumettre; c'étaient celles des Saliens et des Chamaves. Les Francs Saliens habitaient la Toxandrie (partie du Brabant actuel); les Francs Chamaves étaient établis vers l'embouchure du fleuve. Sans attendre la saison d'entrer en campagne, Julien fit prendre à ses soldats des vivres pour vingt jours et marcha vers Tongres. Arrivé sous les murs de cette ville, il rencontra une députation des Saliens, qui allaient le trouver à Lutèce, où il avait passé l'hiver et où ils le croyaient encore. Ces députés étaient chargés de traiter de la paix à condition qu'on ne troublerait pas les Saliens dans la possession du pays qu'ils occupaient. Julien, sans rien décider sur des difficultés qui exigeaient l'avis de leur conseil national, renvoya les députés avec des présents et se mit en marche sur leurs pas. Il parut tout à coup au milieu des Saliens, qui, étonnés de son arrivée, se soumirent et obtinrent d'avantageuses conditions.

Julien réussit également à soumettre les Chamaves à l'aide d'un Franc nommé Charrieton, qui habitait le pays des Trévires, et qui, avec une petite troupe de partisans, fit une guerre acharnée à ses anciens compagnons de pillage. Consternés de

[1] *Castellum Trajani*, le fort de Cassel, sur la rive droite du Rhin, vis-à-vis de Mayence.



leurs pertes, les Chamaves envoyèrent des députés au césar. Julien répondit qu'il ne voulait traiter qu'avec leur roi.

Nébiogaste (c'était le nom du chef) se présenta au camp romain. Julien lui demanda son fils pour otage : « Plût aux dieux, s'écria Nébiogaste, que je « pusse satisfaire à ta demande. Hélas! victime de « son courage, il a péri de la main des tiens dans « les champs d'Argentoratum : faut-il ajouter en- « core à mes maux une nouvelle source de douleurs? « Je pleurais un fils, et sa perte, si affreuse par « elle-même, m'ôte l'espérance de la paix. Si tu te « rends à mes prières, je recevrai l'unique consola- « tion qui me soit permise dans mon malheur : je « verrai mon peuple hors de péril; mais si tu me « refuses la paix, la mort de mon fils sera aussi « désastreuse pour mon peuple que pour moi-même, « et je mourrai avec le regret de n'avoir pu être « seul malheureux. »

Julien fit aussitôt paraître aux yeux de Nébiogaste le fils qu'il regrettait si vivement, et qui, resté captif à la bataille d'Argentoratum, avait été bien traité par lui; il le rendit à son père. Les Chamaves, touchés de la grandeur d'âme du césar, devinrent fidèles alliés des Romains.

La liberté de la navigation du Rhin fut assurée. Les soldats de Charietton et plusieurs corps de Saliens et de Chamaves entrèrent comme auxiliaires dans l'armée romaine.

Julien, dans le but d'atteindre tous les rois francs ou alemans qui avaient pris part à la confédération vaincue à la bataille d'Argentoratum, et qui n'avaient pas fait leur soumission aux Romains, passa le Rhin de nouveau et vainquit successivement les peuples dont le territoire s'étendait entre le Rhin et le Mein, et ceux qui habitaient derrière le Necker; il leur imposa l'obligation de mettre en liberté tous les prisonniers gallo-romains qu'ils avaient en leur pouvoir, de fournir des vivres à l'armée, ainsi que des voitures de transport et les matériaux nécessaires pour le rétablissement des villes de la Gaule qui avaient été détruites; enfin, il exigea d'eux des otages pour garantir l'exécution de ces obligations.

La soumission d'une peuplade franque, les *Attuariens*, qui habitaient sur les bords de la Lippe, fut le dernier exploit de Julien contre la grande confédération des Francs. Les Attuariens n'avaient jamais vu d'armée romaine sur leur territoire; ils le croyaient tout-à-fait inaccessible. L'apparition de Julien au milieu d'eux les frappa de terreur : ceux qui essayèrent de résister furent massacrés; le reste, jugeant toute résistance inutile, s'empressa de donner des otages et sollicita la paix.

Julien victorieux rentra dans la Gaule. Durant ces diverses expéditions, il avait quatre fois franchi le Rhin avec une armée. Sa gloire et sa renommée étaient également répandues dans le monde romain et chez les peuples libres que les sujets de l'Empire qualifiaient de Barbares.

Paris sous Julien (ans 358 et 359).

Julien passa au moins à Lutèce les deux hivers de 358 et de 359; il aimait cette bourgade, qu'il appelait sa chère Lutèce, et où il avait rassemblé, autant qu'il avait pu au milieu de ses entreprises militaires, des savants et des philosophes. Oribase le médecin, dont il nous reste quelques travaux, y rédigea son *Abrégé* de Gallien. « C'est, dit M. de Chateaubriand, le premier ouvrage publié dans une ville qui devait enrichir les lettres de tant de chefs-d'œuvre. »

On se plaît à rechercher l'origine des grandes cités, comme à remonter à la source des grands fleuves. On lira sans doute avec plaisir cet extrait des écrits de Julien :

« Je me trouvais, pendant un hiver, à ma chère Lutèce (c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la ville des Parisiens); elle occupe une île au milieu d'une rivière : des ponts la joignent aux deux bords. Rarement la rivière croît ou diminue; telle elle est en été, telle elle demeure en hiver; on en boit volontiers l'eau très pure et très riante à la vue. Comme les Parisiens habitent une île, il leur serait difficile de se procurer d'autre eau. La température de l'hiver est peu rigoureuse, à cause, disent les gens du pays, de la chaleur de l'Océan, qui, n'étant éloigné que de neuf cents stades, envoie un air tiède jusqu'à Lutèce : l'eau de mer est en effet moins froide que l'eau douce. Par cette raison, ou par une autre que j'ignore, les choses sont ainsi. L'hiver est donc fort doux aux habitants de cette terre; le sol porte de bonnes vignes; les Parisii ont même l'art d'élever des figuiers en les enveloppant de paille de blé comme d'un vêtement, et en employant les autres moyens dont on se sert pour mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des saisons.

« Or il arriva que l'hiver que je passais à Lutèce fut d'une violence inaccoutumée : la rivière charriait des glaçons comme des carreaux de marbre; vous connaissez les pierres de Phrygie? tels étaient, par leur blancheur, ces glaçons brutes, larges, se pressant les uns les autres jusqu'à ce que, venant à s'agglomérer, ils formassent un pont. Plus dur à moi-même, et plus rustique que jamais, je ne voulus point souffrir que l'on échauffât, à la manière du pays, avec des fourneaux, la chambre où je couchais... »

Julien raconte qu'il permit enfin de porter dans

sa chambre quelques charbons dont la vapeur faillit l'asphyxier.

Il y avait à Lutèce des thermes construits sur le modèle de ceux de Dioclétien à Rome; ce sont ceux dont les ruines portent encore le nom de *Thermes de Julien*. On croit que Julien et Valentinien Ier y demeurèrent : Ammien en parle assez souvent. Il est probable que ces thermes étaient bâtis avant l'arrivée de Julien dans les Gaules; peut-être du temps de Constantin ou de Constance Chlore. Quelques auteurs ont pensé que Julien occupait dans l'île un palais élevé sur le terrain où fut construit depuis le palais des rois de la troisième race (aujourd'hui Palais-de-Justice). On voyait encore à Lutèce un Champ-de-Mars et des arènes : celles-ci devaient se trouver du côté de la porte Saint-Victor; c'est ce qui résulte de quelques titres du XIIIe siècle. Enfin la flotte chargée de garder la Seine était, comme nous l'avons dit plus haut, stationnée chez les Parisiens; elle avait pour bassin l'espace que couvre aujourd'hui la nef gothique de Notre-Dame.

Julien employa les loisirs de son séjour à Lutèce à perfectionner l'administration du pays. Il fit disparaître toutes les différences de conditions sociales entre les diverses nations ou cités qui composaient le peuple gaulois; on ne les distingua plus en villes-colonies, cités alliées, libres, amies, etc. Les priviléges disparurent et furent remplacés par l'uniformité d'administration et par l'égalité des droits.

Les chefs-lieux des nations qui ne jouissaient d'aucune prérogative, d'aucune distinction nationale, acquirent alors des droits égaux à ceux dont avaient joui les colonies et les autres villes privilégiées. Les institutions de la cité furent concentrées dans son chef-lieu, qui prit dès lors spécialement le titre de *cité*, et de plus le nom de la nation; c'est ainsi que *Lutetia* devint *Parisils*.

Julien, dont on a vu la prédilection pour la cité parisienne, dit encore, en parlant des mœurs de ses habitants, et en les comparant à celles des Syriens d'Antioche : « S'ils rendent un culte à Vénus, « ils considèrent cette déesse comme présidant au « mariage : s'ils adorent Bacchus et usent largement « de ses dons, ce dieu est pour eux le père de la « joie, qui, avec Vénus, contribue à procurer une « nombreuse progéniture. On ne voit chez eux ni « l'insolence, ni l'obscénité, ni les danses lascives de « vos théâtres [1]. »

Administration de Julien. — Qualités et portrait de ce prince.

L'expulsion des Germains ne fut pas le seul titre de Julien à la reconnaissance des Gaulois. Le césar passait le temps que la guerre ne remplissait pas à parcourir les provinces; il surveillait les actes des agens de l'administration, arrêtait leur cupidité et cherchait à diminuer les charges des peuples. On rapporte que Florence, préfet du prétoire, ayant fait à Julien une proposition d'impôt extraordinaire, il s'y opposa en disant « qu'il perdrait la vie plutôt que d'opprimer un peuple qu'il était chargé de protéger, et que de l'accabler d'impôts aussi funestes que l'invasion de l'étranger. » Julien, par cette fermeté, s'attira les reproches de Constance : il répondit à l'Empereur : « On doit s'estimer heureux « si les Gaulois, ruinés par les Barbares et par les « exactions, se soumettent de bon gré à acquitter « les taxes ordinaires; mais il faut se garder de leur « imposer des taxes nouvelles, que les plus rigou- « reuses poursuites n'arracheraient pas à l'indi- « gence. » Julien poussa sa sollicitude pour les peuples soumis à son autorité jusqu'à se charger lui-même du soin de recouvrer les impôts. Il en agit ainsi à l'égard de la *deuxième Belgique*, qui avait beaucoup souffert des invasions et était réduite à une extrême misère : il en éloigna tous les agents du fisc. Cette mesure excita la reconnaissance des contribuables, en leur garantissant qu'il n'y aurait pas de surcharge, et assura la prompte rentrée de ce qui était exigible. Tant d'humanité et de désintéressement devait attacher les Gaulois de plus en plus à Julien, et, en effet, leur fortune et leur sang étaient à sa disposition. Souvent ils le forcèrent à accepter des sommes considérables, et toujours ils lui obéirent avec zèle. « Notre césar, disaient-ils, « est un prince doux, accessible, plein de généro- « sité et de courage, ne faisant la guerre que pour « le bien des peuples, et sachant en réparer bientôt « les malheurs par tous les avantages de la paix. »

L'administration de la justice excitait surtout la vigilance de Julien; il donnait aux magistrats l'exemple de la gravité et d'une équité scrupuleuse; il décidait lui-même dans les causes les plus importantes. Un concussionnaire avait été traduit pardevant Florence, préfet du prétoire célèbre par ses exactions; il fut renvoyé absous. Cette sentence était inique; Julien évoqua l'affaire à son tribunal, cassa l'arrêt et prononça une peine contre l'exacteur. Soit pour condamner, soit pour absoudre, il lui fallait des motifs de conviction. Le gouverneur de la Narbonnaise était traduit devant lui pour cause de concussions et ne se défendait que par des dénégations; l'accusateur Delphidius, célèbre avocat de Burdigala (Bordeaux), s'écria avec impatience : « Eh, césar! qui pourra-t-on convaincre de « crime, si pour être innocent il suffit de nier les « faits? — Eh! qui sera jamais innocent, répon- « dit Julien, si pour être coupable il suffit d'être « accusé? »

[1] *Misopogon* de Julien.



Une femme gauloise avait un procès avec un officier militaire du palais; elle n'avait pas osé l'assigner tant qu'il avait été dans les bonnes grâces du césar; cet officier fut renvoyé, et la Gauloise se hâta de le citer devant Julien. L'officier se présenta à l'audience avec la ceinture qui était la marque distinctive de l'emploi qu'il avait cessé de remplir. La femme se crut perdue et osait à peine balbutier quelques mots : « Femme, dit Julien pour la rassurer, défends ton accusation; le défendeur n'a mis sa ceinture que pour marcher plus vite dans la boue; elle ne peut rien contre ton droit. »

Il n'entre pas dans notre plan de raconter quels furent les efforts de Julien pour le rétablissement du paganisme, efforts impuissants et sans résultats, quoique, pour des motifs différents, ils aient été singulièrement exagérés par les historiens païens et par les historiens chrétiens. Il est juste de dire toutefois qu'en cherchant à relever les ruines de l'ancienne religion de l'Empire, Julien montra pour la religion nouvelle une philosophique tolérance; il ne persécuta pas les chrétiens : il se contenta d'écrire contre eux.

Cette tolérance lui fit même supporter patiemment des outrages personnels. Un jour qu'il sacrifiait dans le temple de la Fortune, un évêque, vieillard aveugle et infirme, se fit conduire devant lui et lui reprocha en face son impiété. Julien lui dit : « Tais-toi, malheureux vieillard, le Galiléen ton Dieu ne te rendra pas la vue. — Je le bénis, répondit l'évêque, de m'avoir épargné la douleur de voir un apostat tel que toi. » Julien se tut et continua le sacrifice.

Cependant cette apostasie lui attira la haine des défenseurs du christianisme. Grégoire de Nazianze nous a laissé de lui un portrait où il est facile de reconnaître l'inimitié du peintre : « Il était de médiocre taille, le cou épais, les épaules larges, qu'il haussait et remuait souvent, aussi bien que la tête : ses pieds n'étaient point fermes ni sa démarche assurée. Ses yeux étaient vifs, mais égarés et tournoyants, le regard furieux, le nez dédaigneux et insolent, la bouche grande, la lèvre d'en bas pendante, la barbe hérissée et pointue : il faisait des grimaces ridicules et des signes de tête sans sujet, riait sans mesure et avec de grands éclats, s'arrêtait en parlant et reprenait haleine, faisait des questions impertinentes et des réponses embarrassées l'une dans l'autre qui n'avaient rien de ferme ni de méthodique [1]. »

Ammien Marcellin, qui a peint Julien en beau, conserve pourtant dans le portrait de ce prince quelques traits de celui de Grégoire de Nazianze, et Julien lui-même, dans le *Misopogon*, semble attester la fidélité malveillante du pinceau chrétien.

« La nature, comme je le présume, n'a pas, dit-il, donné beaucoup d'agréments à mon visage, et moi, morose et bizarre, je lui ai ajouté cette longue barbe pour lui infliger une peine, à cause de son air disgracieux. Dans cette barbe, je laisse errer des insectes, comme d'autres bêtes dans une forêt. Je ne puis boire ni manger à mon aise, car je craindrais de brouter imprudemment mes poils avec mon pain. Il est heureux que je ne me soucie ni de donner ni de recevoir des baisers...

« Vous dites qu'on pourrait tresser des cordes avec ma barbe; je consens de tout mon cœur que vous en arrachiez les brins : prenez garde seulement que leur rudesse n'écorche vos mains molles et délicates.

« N'allez pas vous figurer que vos moqueries me désolent : elles me plaisent; car enfin si mon menton ressemble à celui d'un bouc, je pourrais, en le rasant, le rendre semblable à celui d'un beau garçon ou d'une jeune fille sur qui la nature a répandu sa grâce et sa beauté. Mais vous autres, de vie efféminée et de mœurs puériles, vous voulez jusque dans la vieillesse ressembler à vos enfants : ce n'est pas, comme chez moi, aux joues, mais à votre front ridé que l'homme se fait reconnaître.

« Cette barbe démesurée ne me suffit pas ; ma tête est sale; rarement je la fais tondre. Je coupe mes ongles rarement et j'ai les doigts noircis par ma plume.

« Voulez-vous connaître mes imperfections secrètes? ma poitrine est horrible et velue comme celle du lion, roi des animaux. Je n'ai jamais voulu la peler, tant mes habitudes sont brutes et abjectes. Je n'ai jamais poli aucune partie de mon corps : franchement je vous dirais tout, quand j'aurais même un poireau, comme Cimon [1]. »

« Et c'est le maître du monde qui parle de lui de cette façon! dit M. de Chateaubriand; mais cette brutale humilité est l'orgueil de la puissance.

« Julien avait des vertus, de l'esprit et une grande imagination : on a rarement écrit et porté une couronne comme lui. Il détestait les jeux, les théâtres, les spectacles; il était sobre, laborieux, intrépide, éclairé, juste, grand administrateur, ennemi de la calomnie et des délateurs. Il aimait la liberté et l'égalité autant que prince le peut; il dédaignait le titre de seigneur ou de maître. Il pardonna dans les Gaules à un eunuque chargé de l'assassiner. »

[1] Voyez Fleury, *Hist. ecclésiast.*

[1] *Misopogon*, trad. par Tourel.

Julien est proclamé empereur (an 360).

Si les triomphes et les bienfaits de Julien excitaient l'enthousiasme et l'affection des habitants de la Gaule, ils éveillaient aussi de plus en plus la jalousie de Constance. L'Empereur, voyant en lui un rival, résolut de le rappeler, ou tout au moins de le désarmer. Sous prétexte d'une expédition qu'il méditait contre les Perses, il ordonna aux généraux et aux grands officiers militaires qu'il avait placés à dessein auprès de Julien de lui envoyer les cohortes hérules, la cavalerie batave et deux légions gauloises qui avaient acquis dans les dernières guerres une grande réputation de bravoure, avec trois cents hommes d'élite pris dans chacun des autres corps. Constance écrivit aussi à Julien, mais seulement pour lui enjoindre de presser l'exécution de ses ordres. Le césar se disposa à remplir les intentions de l'Empereur, mais il crut devoir représenter à ses envoyés qu'on ne pouvait sans injustice et même sans péril entreprendre de faire sortir de la Gaule les Hérules et les Bataves, qui ne s'étaient dévoués au service de l'Empire que sous la condition expresse de ne pas passer les Alpes : ces représentations furent sans effet. Constance renouvela ses ordres. Julien, dans la cruelle alternative de désobéir ou de voir de nouveau la Gaule à la merci des Barbares, était résolu de se démettre du titre de *césar* et de la haute mission dont il était chargé.

Un libelle rempli d'invectives contre l'Empereur et de plaintes sur le sort des soldats fut répandu dans le quartier des deux légions gauloises, auxquelles on peignait leur marche vers l'Orient comme un exil aux extrémités de la terre. Les délégués de l'Empereur, craignant l'effet de cet écrit, pressèrent Julien de hâter le départ des troupes, afin de ne pas laisser éclater la révolte que de nombreux murmures faisaient présager. Julien, dans son désir sincère de remplir le vœu de l'Empereur, ne voulait pas faire passer les troupes par Lutèce, où il se trouvait alors; il savait que l'affection que lui portaient ses soldats, et que les derniers adieux qu'ils feraient à leur général, seraient un nouveau stimulant à la sédition. Les délégués de l'Empereur prétendirent, au contraire, que sa présence pourrait seule calmer le mécontentement des troupes et les déterminer à l'obéissance. Julien céda à leurs instances; l'ordre fut envoyé aux différents corps de se rassembler à Lutèce. L'approche des légions et l'annonce de leur prochain départ furent dans la ville un signal de plaintes universelles et d'une désolation publique. Les habitants se crurent de nouveau abandonnés aux attaques des Barbares; les vieillards et les femmes suppliaient à grands cris les soldats de ne pas les quitter.

Ceux-ci étaient réunis dans une plaine aux portes de Lutèce; ils entouraient le tribunal élevé pour le césar. Julien vint y prendre place et invita les soldats à obéir aux ordres de Constance : les soldats gardèrent un silence morne et se retirèrent à leur camp sans donner aucune des marques ordinaires d'approbation. Julien traita magnifiquement les officiers, les combla de présents et leur témoigna le regret de se séparer de ses compagnons d'armes sans les pouvoir récompenser dignement. Une journée consacrée au repos des troupes se passa silencieusement; mais au milieu de la nuit suivante les troupes se soulèvent, sortent en tumulte d'un banquet donné pour leur départ, environnent le palais, et, tirant leurs épées à la lueur des flambeaux, s'écrient : *Julien auguste!*

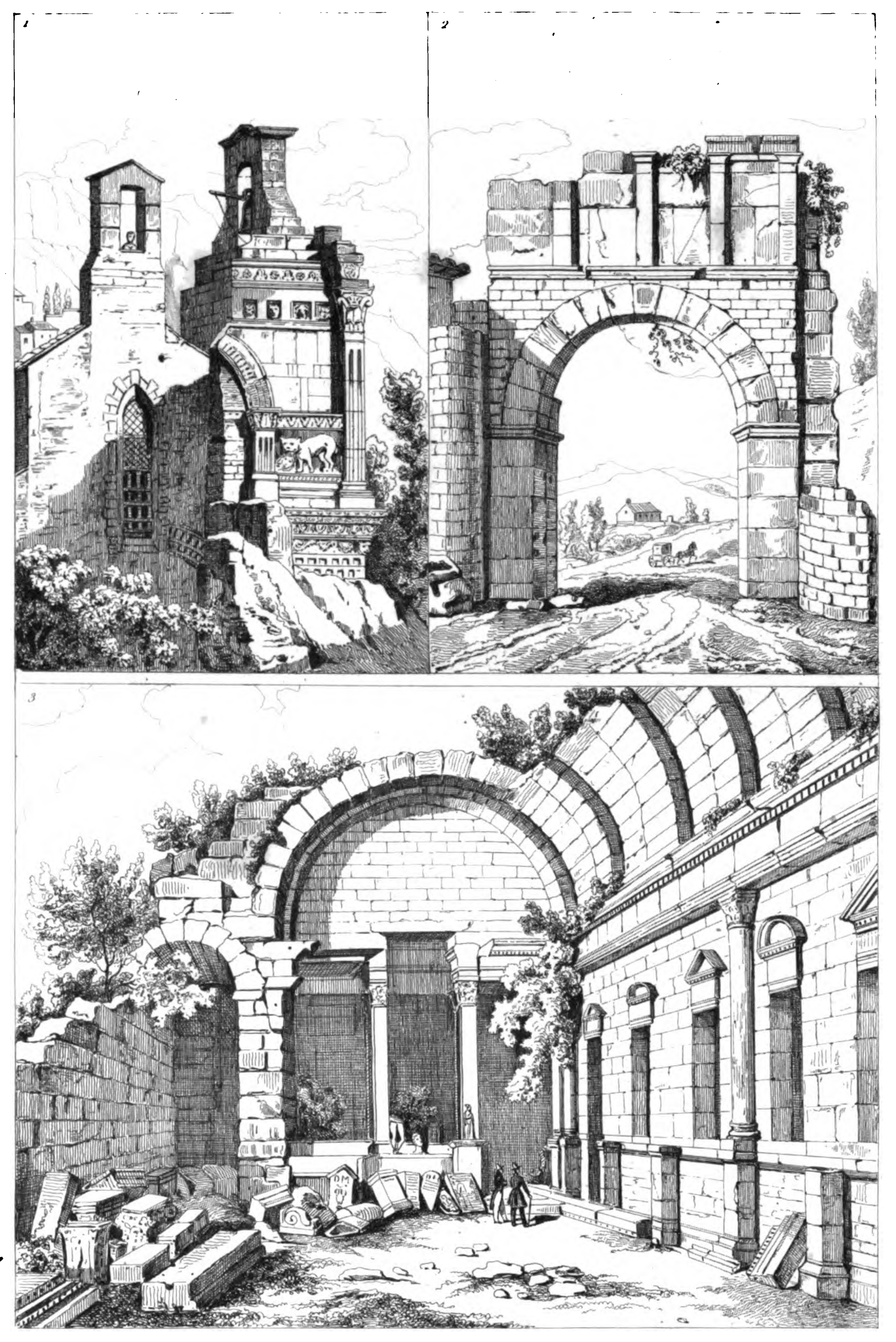
« Julien avait ordonné de barricader les portes : elles furent forcées au point du jour. Les soldats se saisissent du césar, le portent à son tribunal aux cris mille fois répétés de *Julien auguste!* Julien priait, conjurait, menaçait ses violents amis, qui, à leur tour, lui déclarèrent qu'il s'agissait de la mort ou de l'Empire : il céda. Une acclamation le salua maître ou compétiteur du monde. Il fut élevé sur un bouclier comme un roi franc, et couronné comme un despote asiatique : le collier militaire d'un hastaire lui servit de diadème; car il refusa d'user à cette fin (étant chose de mauvais augure) d'un collier de femme ou d'un ornement de cheval que lui présentaient les soldats.

« Afin qu'il ne manquât rien d'extraordinaire à l'avénement du restaurateur de l'idolâtrie, Julien écrivit au peuple et au sénat athénien (*Ad. S. P. Q. Ath.*) la relation de ce qui s'était passé à Lutèce. Il adressa des lettres explicatives à Constance, lui demandant la confirmation du titre d'*auguste*. Pour trouver un second exemple d'un empereur proclamé à Paris, il faut passer de Julien à Napoléon. Après des négociations inutiles, Constance rejeta les prières de son rival; il lui ordonna de quitter la pourpre, non sans le traiter d'ingrat : « Rappelle-« toi que je t'ai protégé alors que tu étais orphelin.
« — Orphelin! dit Julien dans sa réponse à Con-« stance, le meurtrier de ma famille me reprocher « d'avoir été orphelin! »

« Julien rassemble à Lutèce le peuple et l'armée, leur communique les messages venus d'Orient, et leur demande s'il doit abdiquer le titre d'*auguste*. Un grand bruit s'élève avec ces paroles : « Sans « Julien auguste, la puissance est perdue pour les « provinces, les soldats et la République. »

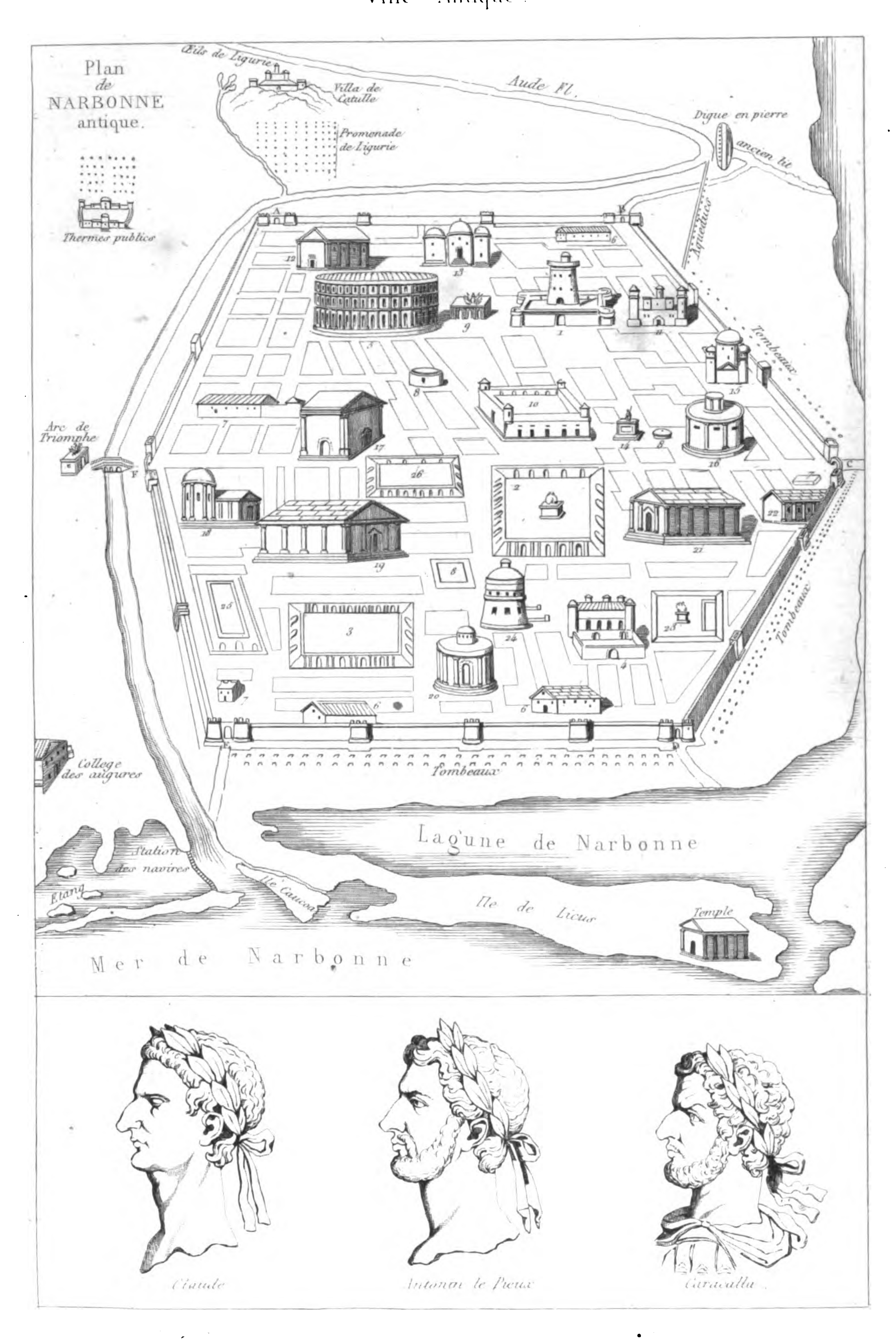
« Le questeur Léonas fut chargé de porter la réponse publique à son maître, avec une lettre par-

Monuments Gallo-Romains



1. Temple de Diane à Mornas (Vaucluse). 2. Porte Romaine à Nismes (Gard). 3. Temple de la Fontaine à Nismes.

Ville Antique.



Claude

Antonin le Pieux

Caracalla

ticulière remplie de la colère et du mépris de Julien [1]. »

Départ de Julien pour l'Orient (an 361). — Sa mort (an 363).

L'expédition contre les Francs Attuariens eut lieu tandis que Julien attendait la réponse de Constance. Après la défaite de ce peuple, l'empereur proclamé à Lutèce remonta le Rhin jusqu'à Basilia, visita avec soin toutes les places de la frontière et les mit en état de défense. En revenant, il passa par Vésuntio (Besançon); cette forte cité, jadis florissante, avait été détruite par les Francs : Julien ordonna des travaux pour sa reconstruction. De là, suivant le cours du Doubs et de la Saône, il vint à Lugdunum, dont il loua les habitants du courage qu'ils avaient récemmment opposé à l'ennemi, et s'arrêta ensuite à Vienne, cité qu'il affectionnait comme étant la première qu'il eût habitée dans la Gaule. Ce fut dans cette ville, qu'après avoir célébré par des jeux la fin de la cinquième année de son élévation à la dignité de *césar*, il prit le diadème impérial à la place du simple bandeau qu'il avait porté jusqu'alors.

Cependant Constance, ainsi qu'il l'avait fait du temps de Magnence, encourageait les nations germaines à attaquer Julien, afin d'empêcher son départ pour l'Italie. Séduit par les présents et par les promesses de l'Empereur, un des rois alemans, Vadomar, qui, vaincu deux fois, avait deux fois obtenu la paix de Julien, fut le premier à prendre les armes. Julien envoya contre lui les deux légions gauloises auxquelles il devait son élévation à l'Empire; il pensait que leur courage et leur force seraient doublées dans une expédition dont le succès devait concourir à maintenir leur ouvrage. Ses prévisions auraient sans doute été justifiées si le lieutenant qui commandait ces légions n'eût manqué de prudence en attaquant les Germains retranchés dans une forte position; le général gaulois fut tué, et, forcés de céder au nombre, les soldats se retirèrent avec une grande perte. — Mais Julien vint lui-même se mettre à la tête des troupes et vainquit les Germains, qu'il mit dans l'impossibilité d'inquiéter la Gaule de long-temps. Le roi Vadomar, dont quelques lettres interceptées dévoilaient les intelligences avec Constance, fut fait prisonnier et déporté en Espagne, loin des partisans et des serviteurs dévoués qui auraient pu le rendre encore dangereux.

La réponse de Constance ne permettait pas d'espérer qu'il consentît à laisser Julien régner paisiblement dans la Gaule : celui-ci se décida donc à aller trouver son rival en Orient. Il se mit en route avec trois mille hommes seulement; mais une armée de vingt mille hommes, partagée en trois divisions, devait le suivre ou marcher sur ses ailes. Le rendez-vous général était à Sirmium en Pannonie. La Grèce, l'Italie et la Pannonie se déclarèrent pour Julien, qui n'eut pas même à combattre pour obtenir la domination de tout l'Empire. A son arrivée à Sirmium, il apprit la mort de Constance, et dès lors il s'assit sans obstacle sur le trône impérial.

Deux ans après, étant seulement dans la trente-deuxième année de son âge, il fut blessé mortellement dans une guerre contre les Perses, sur lesquels il venait de remporter plusieurs victoires. En lui s'éteignit la famille de Constantin.

[1] M. DE CHATEAUBRIAND. — *IIe Discours sur la Chute de l'Empire romain, etc.*

CHAPITRE XI.

EMPIRE D'OCCIDENT. — VALENTINIEN, GRATIEN, ETC. — NOUVELLES GUERRES CONTRE LES FRANCS.

Jovien. — Valentinien Ier. — Empire d'Occident. — Dernière division territoriale de la Gaule romaine. — Nouvelles incursions des Germains. — Leur défaite par Jovin. — Le jeune Gratien est associé à l'Empire. — Sac de Trèves. — Nouvelles guerres contre les Francs. — Valentinien appelle les Burgundes à son aide. — Leur arrivée. — Leur retraite. — Mort de Valentinien. — Règne de Gratien. — Mort de cet empereur. — Tyrannie de Maxime. — Misères de la Gaule.

(De l'an 363 à l'an 388.)

Jovien. — Valentinien Ier. — Empire d'Occident. — Dernière division territoriale de la Gaule romaine (ans 363-364).

Jovien, que l'armée donna pour successeur à Julien, ne fit que passer sur le trône impérial. Il rétablit sur les étendarts des légions la croix qui en avait été effacée par ordre du petit neveu de Constantin.

A sa mort, l'armée disposa encore de l'Empire : ce fut un tribun militaire qu'elle plaça sur le trône. Valentinien Ier s'adjoignit pour collègue Valens, son frère, et divisa l'Empire en deux parts : Valens, empereur d'Orient, choisit pour résidence la ville fondée par Constantin; Valentinien, empereur d'Occident, fixa son séjour dans la cité bâtie par Romulus.

A peine établi sur le trône, Valentinien fut obligé de marcher contre les peuples germains, qui, en apprenant la mort de Julien, avaient recommencé leurs excursions dans la Gaule : la présence du nouvel empereur les fit rentrer dans leurs limites. Valentinien renouvela et augmenta les garnisons cantonnées le long du Rhin.

Cet empereur s'occupa d'une nouvelle division des Gaules. Auguste en avait fait six départements; Maximien, pour diminuer l'influence des gouver-



neurs en restreignant leur juridiction, y avait établi onze préfectures; Constantin porta ce nombre à quatorze; Valentinien divisa la Gaule en dix-sept provinces, savoir: les quatre Lyonnaises (au lieu de deux), les deux Belgiques, les deux Germanies, la Séquanaise, les Alpes graies ou pennines, les Alpes maritimes, la Viennoise, les deux Aquitaines (l'Aquitaine ne formait précédemment qu'une seule province), la Novempopulanie et les deux Narbonnaises. Cette division territoriale fut la dernière de la Gaule romaine [1]; elle existait lors de l'invasion des Burgundes (Bourguignons), des Goths et des Francs.

Nouvelles incursions des Germains.—Leur défaite par Jovin (an 366).

Quatre années s'écoulèrent dans une paix profonde; mais alors les Germains, auxquels ce temps de repos avait suffi pour réparer leurs pertes et reprendre leur énergie habituelle, profitèrent d'un hiver rigoureux et tentèrent de nouvelles entreprises. Diverses bandes passèrent le Rhin sur la glace, et s'avançant entre les villes occupées par les garnisons romaines, ravagèrent les provinces frontières. Charietton, le chef franc qui avait si bien secondé Julien, avait reçu, pour récompense de sa fidélité et de ses services, le commandement des deux Germanies; il rassembla ses meilleures troupes gauloises et bataves et se joignit au comte Sévérien, qui était en quartier d'hiver à *Duro-Catalaunum* (Châlons-sur-Marne) avec deux cohortes romaines. Les deux généraux marchèrent de concert à l'ennemi; mais les Germains, campés derrière un ruisseau, ne donnèrent pas aux Gallo-Romains le temps de se mettre en bataille, et, au moment où ceux-ci défilaient sur un pont étroit, ils les attaquèrent avec tant d'impétuosité et de fureur qu'ils les mirent en fuite; le vieux Sévérien, renversé de cheval, fut tué dans le combat; Charietton périt en s'efforçant inutilement de rallier les fuyards. Les Bataves perdirent leur enseigne, dont les Germains se firent un trophée, et qu'ils promenèrent en triomphe dans tous leurs camps.

Valentinien apprit à Parisiis, où il résidait, la nouvelle du désastre de Charietton. Il se porta rapidement par Durocortorum (Reims) sur le champ de bataille, rallia les troupes dispersées, et ayant appris, par le rapport de ses lieutenants, qu'une cohorte batave avait donné l'exemple de la fuite, il la désarma devant les légions réunies, reprocha amèrement leur lâcheté aux soldats, les déclara esclaves et ordonna de les vendre à l'encan. Les Bataves consternés restaient immobiles: l'armée, touchée de leur douleur, se prosterna tout entière aux pieds de l'Empereur, et le supplia de ne pas perpétuer ainsi la mémoire d'une défaite; les soldats protestèrent qu'ils étaient prêts, ainsi que les Bataves, à laver leur honte dans le sang des Barbares. Valentinien se laissa fléchir; il fit rendre les armes à la cohorte batave, plaça à la tête de l'armée Jovin, général de la cavalerie, guerrier vigilant, actif, courageux, et l'envoya combattre les Germains.

Après leur victoire, ceux-ci s'étaient divisés en trois corps principaux, afin de piller plus facilement les provinces envahies. Le lieutenant de l'Empereur prit des mesures pour n'avoir à les combattre que séparément. Marchant en ordre de bataille, et gardant soigneusement ses flancs, il arriva près de *Scarpona* [1], où il surprit une des trois divisions ennemies, qu'il attaqua et détruisit. Une autre division était campée à peu de distance, au bord de la Moselle; Jovin, couvert par un coteau couronné de bois, s'avança avec son armée sans être vu, et attaqua à l'improviste les Germains. Ceux-ci étaient dans une complète sécurité; les uns se baignaient, les autres étaient occupés à peigner et à teindre leur longue chevelure; la plupart, gorgés de vin et de viandes, se livraient au sommeil: ils furent massacrés avant d'avoir pu reprendre leurs armes et se mettre en défense.

Restait à détruire la troisième division, qui, s'étant plus avancée dans la Gaule, campait sur les bords de la Marne, dans les plaines de Duro-Catalaunum: les Germains qui la composaient, avertis du désastre de leurs compatriotes, attendaient les Gallo-Romains de pied ferme.

D'abord l'aspect des enseignes de leurs frères vaincus flottant sur le front de l'armée de Jovin leur fit éprouver un mouvement d'effroi; mais bientôt, ranimés par le désir de la vengeance, leur courage se changea en fureur: ils engagèrent l'action avec une sorte de rage. La bataille dura tout un jour, et fut gagnée par Jovin, malgré la lâcheté du commandant des troupes légères, qui, au plus fort du combat, battit en retraite. Les Germains laissèrent sur le champ de bataille six mille morts et quatre mille blessés: douze cents hommes seulement succombèrent du côté des Gallo-Romains. Le roi des Germains fut fait prisonnier et pendu à un arbre par des soldats, dont une victoire si opiniâtrément disputée avait exaspéré les esprits. Jovin témoigna hautement son indignation de cet acte de barbarie. Il voulait faire punir rigoureuse-

[1] Voir, pour plus de détails, à l'explication des cartes et des gravures, l'explication de notre carte de la Gaule romaine.

[1] Ville détruite sur la rive gauche de la Moselle, à Dieulouard, près de Pont-à-Mousson. Cette ville était une des cités principales des Leukes (Leuci).



ment le tribun qui avait ordonné ou n'avait pas prévenu cet assassinat, et il ne lui pardonna que parce que cet officier prouva qu'il n'avait pas été le maître de retenir la fureur des soldats.—Le titre de *consul*, décerné par Valentinien à Jovin, fut la récompense de cette brillante victoire [1].

Le jeune Gratien est associé à l'Empire (an 367).

Jovin était venu retrouver l'Empereur à Parisiis; celui-ci se rendit avec l'illustre général à Durocortorum, où il passa l'hiver, afin d'être plus à portée de surveiller les mouvements de l'ennemi.

Ce fut dans cette ville qu'une grave maladie mit Valentinien en danger de mourir. En recouvrant la santé, il apprit que durant sa maladie les courtisans avaient agité la question de la succession à l'Empire, et qu'aucune voix ne s'était élevée en faveur de Gratien son fils, âgé de huit ans. Il se décida dès lors, afin de conserver la couronne à sa famille, à donner le titre d'*auguste* à cet enfant.

Il transporta sa cour à Samarobriva (Amiens), où il ordonna aux légions de se rendre. Quand toutes les troupes furent arrivées, il les rassembla dans une plaine aux portes de la ville, et, prenant son jeune fils par la main, il monta sur son trône et harangua ainsi l'armée: « Braves soldats, c'est à « vous que je dois l'Empire; c'est vous qui m'avez « choisi parmi tant d'illustres capitaines; ma recon« naissance vous associe à toutes mes pensées, et « je viens encore réclamer vos suffrages. Celui qui « gouverne les peuples et les rois, le souverain pro« tecteur de cet empire, qu'il rendra éternel comme « lui, m'inspire un projet dans l'intérêt de tous, et « qui vous plaira sans doute: j'ai résolu d'élever « mon fils jusqu'à moi. Depuis long-temps vous le « connaissez; il se mêle aux jeux de vos enfants; « vous chérissez en lui le gage du salut de l'Empire: « qu'il en devienne à son tour l'espérance et l'ap« pui. Quoiqu'il ne soit pas né comme nous dans « les camps ni endurci aux travaux de la guerre, il « ne démentira pas la gloire de ses aïeux. Formé, « jeune encore, à l'étude et à la justice, il pèsera « dans une balance équitable les bonnes et les mau« vaises actions; il fera sentir au mérite qu'il en « connaît le prix; il entendra la voix de la gloire: « il y courra avec ardeur. Vos aigles, vos enseignes, « formeront son cortége. Avec vous, il bravera les « feux de l'été, les glaces de l'hiver, la faim, la « soif, les veilles, les fatigues; il combattra, il pro« diguera son sang pour le salut des siens, et, plein « des sentiments de son père, il aimera l'État « comme sa famille. »

Les acclamations de l'armée accueillirent ce discours de l'Empereur: Gratien fut proclamé *auguste*.

Sac de Trèves.—Nouvelles guerres contre les Francs.

Peu effrayés des dernières défaites qu'ils avaient essuyés, les Germains guettaient toutes les occasions d'attaquer et de piller les provinces. Valentinien avait imprudemment retiré de Trèves les troupes qui en formaient la garnison; un roi franc, Vithicabe, fils de ce Vadomar que Julien avait envoyé captif en Espagne, et qui avait hérité de la haine paternelle contre les Romains, entreprit de surprendre cette ville. Il choisit un jour de fête pour exécuter son dessein. Les murailles restaient sans défenseurs; la population, presque tout entière chrétienne, était rassemblée dans les églises. Le roi franc et les siens se présentèrent aux portes; ils les franchirent sans obstacle: la ville fut pillée

[1] L'illustre Jovin, qui fut consul de Rome en 367, était Gaulois et né à Reims; de simple citoyen, il s'était élevé par ses talents seuls aux grandes dignités de l'Empire. Il avait embrassé la religion chrétienne sous Julien l'Apostat, mais cette démarche ne l'avait pas décrédité dans l'esprit de cet empereur, qui l'estimait, l'honorait de sa confiance, et se l'attacha comme un homme également propre à la guerre et aux négociations. Jovin aida Julien à monter sur le trône après Constance, et le suivit dans son expédition contre les Perses. La mort de Julien changea la fortune de Jovin: il devint suspect au nouvel empereur Jovien, qui lui ôta la charge de *général de la cavalerie* dans les Gaules, espérant qu'un homme élevé par lui-même à cette dignité s'appliquerait davantage à soutenir le trône mal affermi de son protecteur. Cette politique réussit mal à Jovien; le général qu'il avait enrichi des dépouilles de Jovin fut tué avec tous les siens avant d'avoir pris possession de sa charge. Une insurrection militaire était au moment de séparer encore les Gaules de l'Empire; mais Jovin, dédaignant la vengeance, usa de son influence pour ramener à son devoir l'armée mécontente et révoltée. L'Empereur, instruit du soulèvement et de la façon dont il avait été apaisé, rendit à Jovin sa première autorité. Valentinien le confirma dans cette charge et lui accorda une entière confiance.

Jovin, général habile, sujet fidèle, citoyen affectionné, inébranlable dans son devoir, et incapable de se dégrader par la jalousie, dont il avait été la victime, ne déshonora par aucune lâcheté les faisceaux consulaires dont il fut décoré; il montra aux Romains un consul pris parmi ces nations qu'ils appelaient barbares, mais digne des siècles les plus vertueux de la République. Il avait un palais à l'est de la ville de Reims, auprès duquel il avait fait bâtir une église sous l'invocation des saints Vital et Agricole; il la choisit pour être le lieu de sa sépulture: il y fut inhumé en l'an 370. Un tombeau, qu'on voit encore à Reims, et qui porte son nom, est un des plus beaux ouvrages de sculpture du Bas-Empire. Les historiens de la ville de Reims disent que lorsque les Rémois se rendirent à Clovis par l'entremise de saint Remi, ce fut dans le palais de Jovin que le traité fut conclu. Mézerai, d'après Sidoine Apollinaire, dit que « Jovin eut une fille qui épousa Crescence le père, qui tenait les écoles de Narbonne, et qu'il y a apparence que ce Jovin, qui fut empereur pendant deux ans (il eut la tête tranchée par Ataulphe en 413, et n'est regardé que comme un tyran), était son fils ou petit-fils. » Enfin on prétend que Jovin fit bâtir une tour, vers 369, dans l'endroit où est situé Joinville, *Jovini villa* (département de la Haute-Marne).

et la population emmenée captive au-delà du Rhin.

Pour se venger, Valentinien usa de perfidie; il suborna un esclave de Vithicabe, et le roi franc fut empoisonné.

Bientôt l'Empereur voulut porter des coups plus nobles et plus décisifs aux Germains; il fit d'immenses préparatifs de guerre, forma des magasins considérables, appela aux armes la population gauloise, et fit venir les troupes cantonnées en Illyrie et en Italie. Ayant ainsi rassemblé une armée considérable, il emmena son jeune fils Gratien pour l'habituer aux fatigues et au spectacle de la guerre, se mit à la tête des troupes et passa le Rhin.

L'armée gallo-romaine s'avança dans le pays ennemi, divisée en trois colonnes : Valentinien s'était réservé le commandement du centre; Sévère et Jovin dirigeaient les ailes. L'armée, faisant de longues marches, pénétra rapidement au centre du territoire occupé par les Francs, et, comme aucun d'eux ne se montrait, l'Empereur fit mettre le feu aux récoltes et aux habitations.

Les Francs se virent ainsi forcés d'accepter le combat. Ils avaient réuni toutes leurs forces et s'étaient retranchés sur une montagne escarpée accessible seulement du côté du nord. L'armée de Valentinien les y attaqua avec résolution et leur fit éprouver une sanglante défaite.

Un nouveau traité fut la conséquence de cette victoire. Valentinien fut le premier à en violer les conditions. Il avait donné des ordres pour rétablir la ligne de forteresses établies par ses prédécesseurs pour la défense du Rhin; il reconnut, en faisant construire un fort sur le Necker, que les travaux ne résisteraient pas long-temps à l'effort des eaux qui en minaient le pied, et, sans respect pour la foi jurée, il fit détourner le cours du fleuve et empiéta ainsi sur le pays des Francs. A cette première violation, il en ajouta une seconde : il s'empara, sur la rive droite du Rhin, d'une position élevée qu'il ordonna de fortifier [1]. Les soldats commençaient déjà à remuer les terres, lorsqu'on vit paraître une députation des Francs, chargée de réclamer contre cette atteinte au traité commun. «L'antique fidélité dont vous vous vantiez, dirent-«ils aux Romains, vous rendait pareils aux dieux : «ne vous déshonorez pas par une perfidie et crai-«gnez de nous réduire au désespoir. Espérez-vous «que cette forteresse, construite sur notre territoire «et malgré nous, restera debout si vous nous déliez «de nos serments?» Valentinien répondit par une raillerie à cette réclamation. Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir, les députés francs se retirèrent «en gémissant, dit Ammien Marcellin, sur la perte de leurs enfants, qu'ils avaient donnés en otages.» Peu de temps après, une troupe de guerriers germains assaillit à l'improviste les travailleurs et les massacra tous.

[1] La montagne de Piri, où a depuis été bâti le château de Heidelberg.

Valentinien appelle les Burgundes à son aide.—Leur arrivée. Leur défaite.

La perfidie de Valentinien envers les Germains vaincus et admis à composition égalait au moins la passion de ces peuples pour le pillage. On vit, en plusieurs occasions, l'Empereur livrer à la mort sans scrupule les vaincus auxquels un traité ou une capitulation avait garanti la vie et la liberté. Ainsi, ayant soumis un parti de Saxons qui avait pénétré dans la Gaule, il enrôla l'élite de leur jeunesse dans ses légions et fit égorger les autres dans une embuscade qu'il plaça à dessein sur le chemin même qu'ils devaient suivre pour retourner dans leur pays.

Cette perfidie atroce et sans cause souleva parmi les Germains de nouvelles haines contre lui. Macrien, roi des Alemans, qui avait jusqu'alors observé les conditions d'un traité fait avec Julien onze ans auparavant, jura de venger la cause commune des nations transrhénanes, et prit les armes.

Valentinien était encore occupé des fortifications qu'il faisait élever au bord du Rhin; il lui importait de ménager ses troupes. Il fit proposer aux Burgundes de s'allier à lui pour faire la guerre aux Francs. Cette nation, qui habitait autrefois entre la Warte et la Vistule, s'étaite établi en Germanie vers les sources du Mein, après diverses excursions dans la Gaule, d'où elle avait été chassée par Maximien. Son établissement sur le territoire germain avait fait naître une mortelle inimitié entre les anciens possesseurs et les nouveaux venus. Les Burgundes se montrèrent disposés à servir les vues de l'Empereur; leur roi convint secrètement de se joindre aux Gallo-Romains pour attaquer leurs ennemis communs. Valentinien l'engagea par ses lettres à passer le Rhin, et fixa le jour de la réunion des deux armées. Quatre-vingt mille Burgundes prirent les armes et se rendirent sur les bords du fleuve, au lieu indiqué; mais Valentinien, effrayé de ces formidables secours, récula devant l'exécution de ses engagements et ne parut pas. Après avoir attendu quelque temps, les Burgundes, cherchant à s'éclairer sur les intentions secrètes de leur allié, envoyèrent demander à l'Empereur un détachement pour couvrir leur retraite. Ce secours leur ayant été refusé, ils reconnurent qu'ils avaient été joués, et, dans leur fureur, ils égorgèrent, en retournant dans leur pays, tous les



sujets de l'Empire qu'ils rencontrèrent sur leur chemin.

Mort de Valentinien (an 375). — Règne de Gratien. — Mort de cet empereur (an 388).

Valentinien mourut après avoir déployé une grande et louable activité pour la défense de la Gaule contre les peuples germains; mais ses cruautés l'avaient rendu odieux aux populations mêmes qu'il avait sauvées de l'invasion.

Un sort meilleur attendait les Gaulois sous l'empire de Gratien, déjà revêtu de la dignité d'*auguste,* et auquel l'armée adjoignit pour collègue son jeune frère Valentinien II. Gratien était de mœurs douces; il aimait les arts et les lettres, à la connaissance desquelles l'avait initié le poëte Ausone, Gaulois de l'Aquitaine, et une des gloires de cette époque d'anarchie sociale, religieuse et politique.

Gratien, peu d'années après être devenu maître de l'empire d'Occident, revêtit son précepteur des honneurs du consulat. Ausone avait occupé successivement les hautes fonctions de préfet des Gaules, d'Italie et de Rome.

On a attribué à Gratien la fondation de *Gratianopolis* (aujourd'hui Grenoble), et, à cette occasion, on a mis en doute si cette cité a été construite dans le même lieu que l'antique *Cularo.*

Depuis deux ans les destinées de la Gaule étaient confiées à Gratien, lorsqu'une armée de quarante mille Alemans passa le Rhin. L'Empereur envoya contre eux une armée aux ordres du comte Nannien et de Mellobaude, généraux estimés; ce dernier, homme d'un grand courage, était un roi franc, *comte des domestiques de l'Empereur.* L'armée gallo-romaine joignit les Alemans près d'*Argentovaria* [1], où se livra une grande bataille, dans laquelle les Barbares furent taillés en pièces.

Ce fut, sous le règne de Gratien, la seule tentative sérieuse des peuples de la Germanie contre la Gaule.

La mort de Valens, tué près d'*Hadrianopolis* (Andrinople), dans une grande bataille livrée aux Goths, peuples barbares qui allaient d'Orient se ruer sur l'Occident, laissait à Gratien la totalité de l'empire qu'avait possédé Constantin. Cet empereur eut la sagesse de reconnaître qu'un tel fardeau était au-dessus de ses forces; il proclama *auguste* Théodose, à qui il remit le sceptre d'Orient.

Gratien, satisfait des services que certains peuples barbares lui avaient rendus, attacha à sa personne une garde qui se recruta parmi les étrangers, et qui fut d'abord composée presque entièrement d'Alains. Il accorda à ces soldats de grandes faveurs, qui, en excitant la jalousie des vétérans gallo-romains, lui firent perdre l'affection de l'armée. — Un général distingué, Maxime, dont l'élévation de Théodose au trône avait excité l'ambition, conçut le projet de profiter du mécontentement des troupes pour enlever l'Empire à Gratien. Il commandait les légions de Bretagne fatiguées d'un long exil dans ces contrées sauvages: il les poussa à la sédition et se fit proclamer empereur. Prenant alors avec lui ses plus chauds partisans et l'élite des soldats, il traversa la mer, descendit sur les côtes septentrionales de la Gaule et marcha vers Trèves sans éprouver aucune résistance. L'armée de Gratien, campée dans les environs de Parisiis, abandonna le malheureux empereur et proclama le rebelle. Gratien, obligé de chercher son salut dans la fuite, arriva près de Lugdunum, où les satellites de Maxime l'atteignirent et le mirent à mort.

Tyrannie de Maxime. — Misères de la Gaule.

Maxime resta ainsi maître de la majeure partie des États soumis à l'autorité de Gratien : il établit sa résidence dans la Gaule.

On a vu que le second fils de Valentinien avait été proclamé empereur avec l'assentiment de Gratien : la mère de Valentinien II, l'impératrice Justine, n'ayant aucun moyen de s'opposer à Maxime, transigea avec l'usurpateur et lui abandonna la Bretagne, l'Espagne et la Gaule; l'Italie et l'Afrique restèrent à Valentinien II.

L'ambitieux Maxime ne tarda pas à convoiter cette belle portion de l'empire d'Occident. Il franchit les Alpes, surprit et mit en fuite l'armée de Valentinien, qui se réfugia en Orient. Ne se trouvant pas encore satisfait de la conquête de l'Italie, Maxime voulut empiéter sur les états de Théodose, et envahit la Pannonie; mais Théodose vint rapidement à sa rencontre, le battit et l'obligea à fuir à son tour. Poursuivi et atteint près d'Aquilée, Maxime paya de sa vie sa téméraire entreprise.

La domination de Maxime, s'il faut en croire un historien contemporain, l'orateur Pacatus, fut insupportable aux Gaulois. « Ce meurtrier usurpateur, dit-il, domina cinq ans dans les Gaules, c'est-à-dire que, pendant cinq ans, il usa de son pouvoir pour commettre impunément tous les crimes. » L'orateur parle avec éloquence de tous les maux que les Gaulois ont soufferts sous ce tyran; il peint les brigandages et les rapines, « les riches citoyens proscrits, leurs maisons pillées, leurs biens vendus; l'or et les pierreries arrachées aux femmes;

[1] *Artzen-Heim*, dans le voisinage de Colmar.

les vieillards survivant à leur fortune; les enfants mis à l'enchère avec l'héritage de leurs pères; le meurtre employé comme les formes de justice pour s'enrichir; l'homme riche invoquant l'indigence pour échapper au bourreau; la fuite, la désolation; les villes devenues désertes et les déserts peuplés; le palais impérial, où l'on portait de toutes parts les trésors des exilés et le fruit du carnage; mille mains occupées jour et nuit à compter de l'argent, à entasser des métaux, à mutiler des vases; l'or, teint de sang, pesé dans les balances sous les yeux du tyran; l'avarice insatiable engloutissant tout sans jamais rendre, et ces richesses immenses perdues pour le ravisseur même, qui, dans son économie sombre et sauvage, ne savait ni en user ni en abuser. Au milieu de tant de maux, l'affreuse nécessité de paraître encore se réjouir; le délateur errant pour calomnier les regards et les visages; le citoyen, qui, de riche, est devenu pauvre, n'osant paraître triste, parce que la vie lui restait encore; et le frère, dont on avait assassiné le frère, n'osant sortir en habit de deuil, parce qu'il avait un fils.»

CHAPITRE XII.

VALENTINIEN II.—THÉODOSE.—GRANDE INVASION DES BARBARES.

Apparition des nouveaux Barbares. — Les Goths et les Huns. — Défaite des Gallo-Romains par les Francs. — Arbogaste et Valentinien II. — Mort de l'Empereur. — Eugène tyran. — Défaite d'Eugène par Théodose. — Mort d'Arbogaste. — Mort de Théodose. —Honorius et Stilicon. — Stilicon empêche Alaric de s'établir dans la Gaule. — Grande invasion des Barbares. — État misérable de la Gaule pendant l'invasion. — Caractère et mœurs des Barbares. — Les chefs des Barbares. — Alaric. — Attila.

(De l'an 388 à l'an 408).

Apparition de nouveaux Barbares. — Les Goths et les Huns.

Les Francs, les Saxons, les Alemans et tous les peuples germains, suèves, marcomans, etc., contre lesquels les défenseurs de la Gaule avaient eu à combattre depuis plusieurs siècles, allaient bientôt cesser momentanément d'être les ennemis redoutés de l'Empire romain. A l'époque qui nous occupe, et quelques années auparavant, de nouveaux peuples barbares étaient apparus sur les frontières orientales de l'Empire; une impulsion irrésistible poussait ces peuples de l'Orient sur l'Occident. — Ces peuples se pressaient les uns les autres. — Derrière les Saxons, les Francs et les Alemans (divers de tribus et de noms), établis sur les bords du Rhin, se trouvaient les Pictes, les Scots, les Burgundes, les Hérules et les Vandales; derrière ceux-ci, du côté de la Pannonie, se pressaient les Sarmates, les Quades et les Gépides; derrière encore s'agitaient les Goths, qui, partagés en deux grandes divisions, les Goths d'Occident, ou Wisigoths, et Goths d'Orient, ou Ostrogoths, s'étendaient au-delà du Danube, depuis la Baltique (*Codanus-Sinus*) jusqu'au Pont-Euxin; enfin derrière les Goths étaient les Alains, derrière lesquels venaient les Huns. Les Huns, précipitant les Alains sur les Goths, les Goths sur les Sarmates, les Quades et les Gépides, ceux-ci sur les Burgundes et les Vandales; les Vandales et les Burgundes sur les Alemans et sur les Francs, devaient, dans un chaos formidable et une invasion terrible, renverser l'empire d'Occident, balayer les restes de la civilisation romaine, et, par le mélange de races énergiques et nouvelles, retremper les vieilles populations européennes.

Ce fut du temps de Gratien que le mouvement commença.—Cet empereur régnait encore sur l'Occident, et Valens dans l'Orient, lorsque, du fond de l'Asie septentrionale, des hordes d'hommes à l'aspect et aux mœurs sauvages, se ruant les uns sur les autres, vinrent brutalement, les armes à la main, demander aux habitants de l'Europe l'hospitalité qu'il était impossible de leur refuser; c'étaient les Huns, dont alors les peuplades les plus voisines de l'Empire romain habitaient le pays situé entre le Palus-Méotide, la mer Caspienne et le mont Caucase. Chassés de leur territoire par une invasion sortie des grandes steppes qui s'étendent jusqu'aux frontières de la Chine, les Huns subjuguèrent d'abord les Alains, leurs plus proches voisins, puis chassèrent les Goths, qui habitaient entre le Tanaïs et le Tyras (le Don et le Dniester). Les Goths, poussés vers le Danube, entrèrent dans les provinces romaines avec leurs femmes, leurs chariots, leurs troupeaux et tout leur attirail de peuple nomade. Ils supplièrent l'empereur d'Orient de leur accorder des terres où ils pussent faire subsister leurs familles. Valens leur permit de s'établir dans la Thrace. Il espérait qu'ils défendraient l'Empire contre les invasions des autres Barbares; mais leur nombre l'effraya, et voulant prendre des mesures pour s'assurer de leur fidélité, il eut la folie d'exiger d'eux leurs enfants comme otages, leurs armes comme vaincus. Les Goths, empressés d'éviter les Huns qui les menaçaient, livrèrent leurs enfants, mais ils gardèrent leurs armes, assurés qu'avec leurs épées ils recouvreraient bientôt la liberté de leurs fils. La guerre ne tarda pas à éclater entre eux et leur impérial protecteur. On a vu que l'issue en devint fatale à Valens, qui fut tué près d'Andrinople.

Théodose réussit, par sa fermeté et sa loyauté, à apaiser les Goths vainqueurs, et même, après leur avoir donné des terres en Thrace, dans la Phrygie et dans la Lydie, à en faire des défenseurs

de l'Empire : les Huns et les Alains eux-mêmes entrèrent dans son alliance, et il en forma des corps auxiliaires. Ce fut avec une armée de Huns, d'Alains et de Goths qu'il vainquit, près d'Aquilée, l'armée de Maxime, composée de Germains, d'Italiens et de Gallo-Romains.

Après cette digression qui nous a paru nécessaire, reprenons la suite des événements qui se passèrent dans la Gaule après la mort de Maxime.

Défaite des Gallo-Romains par les Francs (an 388).

Lors de son traité avec la mère de Valentinien, Maxime s'était donné pour collègue un enfant, son propre fils Victor, auquel, avec le titre d'*auguste*, il avait imposé le surnom de *Flavus*, que les empereurs portaient depuis Constantin. La défense et la garde de cet enfant furent confiées à deux généraux expérimentés, le comte Nannien, qui, sous Gratien, avait rempli de hautes fonctions militaires, et Quintinus, ancien compagnon d'armes de son père. Maxime pensait qu'en son absence la Gaule n'aurait aucun danger à courir; mais à peine se fut-il éloigné avec l'élite de ses soldats, que les Saxons et les Francs prirent simultanément les armes. Les Saxons firent plusieurs descentes sur divers points du littoral, mais ils furent repoussés. Les Francs, sous la conduite de trois chefs redoutables, Genobaude, Marcomir et Sunnon, passèrent le Rhin et ravagèrent toutes les provinces de la rive gauche. L'alarme se répandit jusqu'à Trèves, où le fils de Maxime tenait sa cour. Quintinus et Nannien, rassemblant à la hâte les troupes dont les cantonnements étaient peu éloignés, marchèrent à l'ennemi. Les Francs, pour la plupart chargés de butin, ne se souciaient pas de combattre, et repassèrent le fleuve. Ceux qui mirent le moins de diligence furent atteints dans la forêt Carbonnière [1] et massacrés.

Après leur victoire, les deux généraux gallo-romains se séparèrent; Nannien, satisfait d'avoir délivré la Gaule des bandes franques, vint, avec une partie de l'armée, s'établir à *Moguntiacum* (Mayence). Quintinus, plus audacieux, résolut de poursuivre les Francs jusque sur leur territoire et de leur reprendre les richesses qu'ils avaient emportées. Il passa le Rhin près de *Novesium* [2] et s'avança dans un pays couvert de bois et entrecoupé par des fossés et par des marais. La description de ce territoire nous fait supposer que les ennemis qu'il avait à combattre étaient principalement les Francs Attuariens. Les Gallo-Romains marchèrent pendant deux jours sans atteindre ni même voir aucun ennemi. Les chemins étaient encombrés par des troncs d'arbres, les villages déserts, les habitations vides et dépouillées. Les soldats, qu'irritait une marche pénible et sans résultats, livrèrent les maisons aux flammes et passèrent la nuit sous les armes. Le troisième jour, Quintinus se hasarda de pénétrer dans une épaisse forêt, où il supposa que les Francs avaient cherché un refuge. Pendant tout le jour il la parcourut, ne trouvant aucun indice qui pût lui faire supposer le voisinage de l'ennemi; mais quand, vers le soir, il voulut ordonner la retraite, il s'aperçut qu'il s'était égaré. Un marécage environnait la forêt; il résolut de le franchir, afin d'aller établir son camp dans une plaine qu'il apercevait au-delà. A peine les Gallo-Romains y furent-ils engagés, que les Francs se montrèrent d'abord en petit nombre et postés sur quelques arbres amoncelés, du haut desquels, comme d'une tour, ils lançaient des traits empoisonnés : les hommes et les chevaux, enfoncés dans la vase, étaient exposés sans défense à leurs atteintes. Quintinus voulut rétrograder vers la forêt, mais le péril devint plus grand : les Francs, plus nombreux, arrivèrent de tous côtés; la connaissance qu'ils avaient des lieux augmentait leur audace. L'armée gallo-romaine fut entièrement détruite; les uns périrent dans le marais; les autres, ayant réussi à atteindre la forêt, y furent égorgés par les Francs qui s'y étaient placés en embuscade. La plupart des officiers, parmi lesquels se trouvait Héraclius, tribun de la célèbre cohorte des Joviens, furent ainsi tués. Néanmoins Quintinus, avec quelques soldats, et protégé par les ténèbres de la nuit, réussit à s'échapper et à regagner la Gaule, où il rentra couvert de honte et livré au désespoir.

Ce fut alors qu'il apprit le désastre de Maxime. Arbogaste, envoyé dans la Gaule par Théodose, venait de faire périr le jeune Victor; Quintinus s'attendait à un sort pareil, mais on se contenta de lui ôter son commandement, et on lui fit grâce de la vie. Arbogaste, cet organe de la clémence impériale envers un général romain, appartenait lui-même à la redoutable nation qui venait de faire essuyer à Quintinus une si terrible défaite : c'était un Franc!

Arbogaste et Valentinien II.—Mort de l'Empereur. —Eugène tyran (an 388 à 392).

Théodose vainqueur rétablit Valentinien II sur le trône d'Occident. En accomplissant cet acte de générosité, il prit toutes les mesures propres à consolider l'autorité du frère de Gratien; il proclama une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient

[1] Cette forêt, qui était une dépendance de la grande forêt des Ardennes, s'étendait sur le territoire compris entre le Rhin et l'Escaut.

[2] Neuss, sur le Rhin, à huit lieues au-dessous de Cologne.

embrassé le parti de Maxime. Cependant, pour effacer les traces du gouvernement illégitime, il frappa de nullité tous les décrets législatifs ou judiciaires du tyran : les transactions entre particuliers furent seules confirmées et respectées. Théodose fit aussi séquestrer les biens de ceux qui, sous la protection de Maxime, s'étaient rendus coupables de violences et de concussions.

L'empereur d'Orient reprit ensuite le chemin de Constantinople, dont il était absent depuis trois années.

En partant il donna pour ministre au jeune Valentinien un guerrier, politique habile, homme d'État distingué, auquel on ne pouvait reprocher qu'une ambition justifiée d'ailleurs par l'éclat de sa bravoure et de ses talents, le Franc Arbogaste, qui fut placé à la tête des officiers de la maison impériale. Théodose avait en lui une entière confiance et se croyoit assuré de son dévouement.—Valentinien n'était âgé que de quinze ans; sa jeunesse le livra à Arbogaste; qui, durant cinq ans, posséda réellement l'autorité souveraine. Les Francs occupaient toutes les grandes charges du palais et de l'État : Valentinien, éloigné des affaires, vivait comme prisonnier dans son palais de Vienne. Il faut convenir, toutefois, que l'homme qui régnait sous son nom gouvernait avec sagesse, et de façon à mériter l'affection des Gaulois. Les impôts avaient été diminués; les jeux du cirque, onéreux aux décurions et aux cités, avaient été abolis; le commerce était protégé, l'agriculture prospère, l'industrie encouragée : partout l'abondance régnait avec la paix.

Valentinien atteignit sa vingtième année. Des serviteurs fidèles, ou des courtisans jaloux d'obtenir sa faveur, lui firent comprendre combien la conduite d'Arbogaste tendait à humilier la dignité suprême, et quelle position inférieure le chef franc lui laissait à lui, empereur et auguste. Le jeune homme, doué d'une âme généreuse et d'un caractère ardent, ne put s'y résigner; il écrivit à saint Ambroise, évêque de *Mediolanum* en Italie (Milan), et à l'empereur Théodose, son généreux protecteur; mais il n'eut pas la patience d'attendre leurs réponses. Arbogaste, fier du dévouement des soldats, venait, sans avoir reçu l'investiture impériale, de prendre le titre de *général des armées*. Valentinien le manda près de lui, le reçut assis sur son trône, et lui remit un écrit qui portait l'ordre de renoncer au titre qu'il s'était attribué : « Ce « n'est pas toi qui m'as donné ce titre, dit le Franc « en fureur, ce n'est pas toi qui peux me l'ôter, » et déchirant l'écrit, il le jeta à terre. Valentinien saisit l'épée d'un de ses gardes pour en frapper Arbogaste ou pour s'en frapper lui-même; mais on le désarma. Peu de jours après, le jeune empereur fut trouvé étranglé, sur les bords du Rhône, dans les jardins de son palais. Personne ne douta que le crime n'eût été commis à l'instigation d'Arbogaste. Celui-ci n'ordonna aucune recherche contre les assassins; mais cependant, ne voulant pas s'avouer coupable, il permit aux deux sœurs de Valentinien, aux princesses Justa et Grata, d'emporter le corps de leur frère à Milan, afin d'y célébrer ses funérailles avec la pompe due à son rang.

Arbogaste aurait pu prendre le titre d'empereur; mais, satisfait de posséder l'autorité, « il dédaigna, dit un historien, de revêtir la pourpre, et en emmaillota un professeur de rhétorique nommé Eugène, jadis son secrétaire. » Cet empereur d'Occident, fait par un soldat franc, était un Romain.

Défaite d'Eugène par Théodose.—Mort d'Arbogaste (an 395).

En apprenant le meurtre de Valentinien et les suites que l'audacieux Arbogaste avait données à cet événement, Théodose, sans s'arrêter aux périls de l'entreprise, prit la résolution de tirer vengeance de ce double crime; mais, afin de mieux assurer les coups qu'il voulait porter, il crut devoir temporiser; il ne repoussa donc point les députés qu'Eugène lui envoya pour lui annoncer son élévation au trône, et avant de rompre la paix, il laissa écouler deux années, qui furent employées à de formidables préparatifs.

Arbogaste était trop éclairé pour s'abuser sur les intentions de Théodose : de son côté il s'occupait aussi à rassembler une armée capable de résister aux forces de l'empereur d'Orient. Cependant, avant de passer en Italie, il crut devoir mettre les frontières de la Gaule à l'abri des attaques des peuples de la Germanie. Marcomir et Sunnon, rois des Francs, quoique appartenant à la même famille qu'Arbogaste, étaient ses ennemis déclarés; ils ravageaient les provinces voisines du Rhin. Arbogaste, pour mettre un terme à leurs déprédations, passa le Rhin pendant l'hiver, dans le temps où les arbres, dépouillés de feuilles, ne peuvent favoriser une embuscade; il s'avança avec son armée sur le territoire des Francs Bructères et Chamaves, qu'il livra au pillage : tous les Francs fuyaient devant lui et se réfugiaient sur les montagnes. Marcomir, avec une troupe de Cattes et d'Ansivariens, tribus franques qui habitaient le pays dont s'est depuis formée la Thuringe, marchait sur les flancs de l'armée romaine, mais sans manifester l'intention de livrer bataille. La guerre finit par un traité. Arbogaste avait fait venir sur la rive droite du Rhin Eugène avec quelques légions; les Francs furent frappés de l'éclat qui environnait ce fantôme d'em-



1 Guerrier Franc . 2.2. Cavaliers Gaulois d'après des Poteries antiques . 3 Cavalier Hun .
4 Quade . 5 Gepide .

LXXX



Marlinet Del. Couché Sculp.

Marche et invasion des Barbares.

pereur, ils prirent la pourpre pour la puissance, et firent alliance avec lui. Comme gages de leur fidélité, il lui fournirent de nombreux auxiliaires.

Outre les légions romaines, Théodose comptait aussi dans son armée un grand nombre de mercenaires barbares. On voyait marcher sous ses enseignes des Arabes, des Parthes et même des Indiens. Tous les peuples habitant au-delà du Danube lui avaient fourni des auxiliaires; vingt mille Goths le suivaient sous le nom de *confédérés*. Théodose n'avait pas seulement de braves soldats, il était assisté par d'habiles généraux. Timasius et Stilicon commandaient les légions romaines; les Goths avaient pour chefs Gaïnas et cet Alaric qui devait un jour détruire Rome. Deux chefs moins connus, Saül et Bacur, étaient placés à la tête des autres Barbares.

Eugène n'avait qu'un lieutenant, Arbogaste; « mais, dit Paul Orose, ce général franc valait mieux à lui seul que tous les généraux vandales, goths et barbares de Théodose. »

Les deux armées se rencontrèrent sur les bords du Vipao, à douze lieues d'Aquilée. Dans la première journée, dix mille Goths furent tués sur le champ de bataille. Arbogaste était victorieux; il allait voir triompher son empereur; mais le lendemain la fortune changea, grâce surtout à la trahison du comte Arbitrion, un des généraux d'Eugène, qui, envoyé par les montagnes derrière le camp de Théodose, afin de lui couper la retraite, passa de son côté et combattit dans les rangs de ceux qu'il devait attaquer. Déjà ébranlés par cette défection, les troupes gauloises et franques se laissèrent effrayer par un orage épouvantable qui éclata pendant la bataille, et se dispersèrent dans toutes les directions. — Comme ces troupes combattaient ayant le vent en face, leurs flèches étaient repoussées par l'impétuosité de l'air; tandis que les flèches des archers de Théodose recevaient du vent une force et une vitesse plus grandes. Cet événement naturel fut considéré comme un miracle. On répéta qu'Eugène ayant cherché en Italie à relever le parti païen et fait des sacrifices aux dieux de l'ancienne Rome, sa défaite était une punition de son idolâtrie; et, comme Théodose se montrait chrétien et fervent, on publia que sa victoire était la récompense de ce qu'il n'avait pas voulu faire reculer la croix devant les enseignes d'Hercule, dont son rival avait imploré la protection.

Eugène, trahi par ses soldats, fut amené devant Théodose, et décapité au moment où, prosterné à ses pieds, il demandait la vie. Arbogaste, réfugié dans les montagnes, erra pendant deux jours au milieu des rochers. Voyant qu'il ne pouvait échapper aux recherches dont il était l'objet, il se tua lui-même de deux coups d'épée.

Mort de Théodose. — Honorius et Stilicon. — Stilicon empêche Alaric de s'établir dans la Gaule (an 395 à 403).

La victoire du Vipao plaçait la totalité de l'empire romain sous le sceptre de Théodose. Il fut salué par son armée empereur d'Orient et d'Occident; mais cette réunion des deux grandes divisions de l'Empire ne fut pas de longue durée. — Trois mois après sa victoire, Théodose, brisé par les fatigues de la guerre et du gouvernement, mourut à Milan, laissant deux fils pour successeurs, Arcadius, qui fut empereur d'Orient, et Honorius, à qui échut le trône d'Occident.

En mourant, Théodose confia ses enfants à deux hommes dont le dévouement et les talents s'étaient signalés à son service. L'un d'eux, Rufin, né dans la Gaule, fut attaché à Arcadius; l'autre, Stilicon, de race vandale, devint le lieutenant d'Honorius en Occident. La destinée de ces hommes ne doit nous occuper que pour ce qui touche à notre sujet, et, sous ce rapport, il sera peut-être utile de faire connaître Stilicon avec quelques détails.— Stilicon avait épousé Serena, nièce de Théodose, et cet empereur, avant de mourir, avait fiancé la fille de son général avec Honorius, son propre fils, qui, n'étant âgé que de dix ans, ne pouvait pas encore l'épouser. Politique habile et grand homme de guerre, Stilicon eût mérité les éloges que lui prodigue le poëte Claudien, s'il eût été moins cupide et moins ambitieux. Néanmoins, on ne peut méconnaître les services qu'il rendit à la Gaule dès le début de son administration.

Il franchit les Alpes au cœur de l'hiver, parcourut les bords du Rhin depuis sa source jusqu'à son embouchure et reçut les soumissions de toutes les nations riveraines. Les Suèves et les Alemans lui donnèrent leurs enfants en otages et offrirent de se joindre aux Gallo-Romains en qualité d'auxiliaires. Les peuples germains, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, renouvelèrent avec lui leurs anciens traités; il rétablit sur la frontière de la Gaule les garnisons que la guerre civile avait fait négliger; il mit un frein aux pirateries des Saxons : la terreur de son nom fut suffisante pour faire rentrer dans leurs montagnes les Pictes, qui désolaient la Bretagne. De toutes les nations qui menaçaient continuellement la Gaule, les Francs étaient les plus redoutables; leurs rois, Marcomir et Sunnon, se soumirent aux conditions que leur imposa Stilicon. Le premier ayant, par la suite, montré quelque velléité de trahison, fut enlevé et transporté en Toscane, où il mourut. Sunnon menaçait de venger son frère; mais il fut tué par les siens, au milieu desquels le lieu-



tenant d'Honorius s'était ménagé des intelligences.

Tandis que Stilicon assurait ainsi la paix de l'Occident, l'Orient était inondé par des hordes qui obéissaient au roi goth Alaric, appelé à cette œuvre de dévastation par l'ambitieux Rufin. L'armée d'Alaric campait devant Constantinople, et désolait les campagnes environnantes; Rufin, le provocateur de cette invasion, voulut se parer aux yeux des peuples du mérite d'avoir négocié la retraite des Goths. Il s'introduisit dans leur camp sous le costume d'un Barbare, et parvint, à force d'argent, à leur faire lever le siége de Constantinople. — Dans le même temps, Stilicon, dont Arcadius avait réclamé le secours, se mettait à la tête de l'armée d'Honorius pour marcher contre Alaric, qui occupait encore les provinces grecques. Il était déjà entré en Dalmatie, et se disposait à attaquer les Goths, lorsqu'il reçut un ordre signé d'Arcadius, et qu'avait certainement dicté Rufin; l'Empereur lui enjoignait de rentrer en Occident et de lui renvoyer les troupes de l'empire d'Orient, retenues en Gaule depuis la mort de Théodose. Rufin avait voulu paralyser ainsi les projets de Stilicon, dont il était l'ennemi secret. Celui-ci obéit; mais il prit des mesures pour assurer sa vengeance. Un Goth, le général Gaïnas, auquel il remit le commandement des cohortes orientales, fut chargé de ce soin. Lorsque cette armée fut aux portes de Constantinople, Arcadius, selon la coutume, sortit de la ville pour la recevoir; à ses côtés était Rufin, qui avait persuadé à l'Empereur qu'il y allait de son salut de l'associer à l'Empire, et qui osait espérer se voir proclamer en présence des légions; mais, à un signal convenu, un soldat le perça de son épée : ainsi périt ce ministre ambitieux.

Stilicon, non moins avide du pouvoir suprême, avait imité son rival, et, tout en combattant le roi des Goths, s'était aussi ménagé des intelligences avec lui. Alaric, avec ses bandes terribles, pénétra en Italie. Les choses en vinrent bientôt au point de désordre où les souhaitait Stilicon : Honorius fut assiégé dans Ravenne, où il s'était réfugié pour avoir des chances de retraite par mer, que n'offraient ni Rome ni Milan. Avant de tenter un assaut, Alaric fit proposer à Honorius ou de donner un établissement à ses soldats en Italie, ou de décider, par le sort d'une bataille, laquelle des deux nations céderait la contrée à l'autre. L'Empereur proposa aux Goths des terres dans la Gaule : Alaric les accepta. Déjà il marchait sur les Alpes, lorsque Stilicon, qui, dans l'intérêt de son ambition, voulait la continuation des hostilités, se mit à la poursuite des Goths, les atteignit à Pollentia (Polenza), au confluent du Tanaro et de la Stura; et leur livra une bataille moins décisive que glorieuse : la femme, les enfants et la famille d'Alaric furent faits prisonniers. Une seconde bataille, qui eut lieu près de Vérone, contraignit les Goths à évacuer l'Italie. Stilicon aurait pu alors détruire leur armée; mais il protégea leur retraite, afin de se rendre nécessaire dans l'avenir. Cet ambitieux, dont la perfidie viola ainsi le traité fait par son souverain avec le roi des Barbares, fournissait au terrible Alaric un juste et légitime prétexte de revenir en Italie; mais, en même temps, il préservait la Gaule de l'invasion des Goths.

Grande invasion des Barbares (ans 406 à 408).

Pendant les premières années du ve siècle, la Gaule dut à l'administration vigoureuse de Stilicon et à ses victoires une tranquillité qui semblait devoir assurer la prospérité du pays : cet état prospère n'eut malheureusement pas le temps de se développer. Les Barbares que le lieutenant d'Honorius avait chassés de l'Italie se rejetèrent quelques années après sur le territoire gaulois, et le dernier jour de l'an 406, époque fameuse dans les fastes de la décadence romaine, un corps formidable, composé de trois nations réunies, franchit le Rhin près de *Moguntiacum* : c'étaient les Suèves, les Vandales et les Alains.

Les Alains étaient partis des rives du Danube inférieur : une multitude de volontaires huns, sarmates, quades, gépides, s'étaient réunis à eux ; ils avaient pour chefs deux guerriers, Goar et Respendial, qui portaient le titre de rois. Quoique venant du point le plus éloigné, ils arrivèrent les premiers sur le Rhin, où ils étaient convenus d'attendre les Vandales et les Suèves. Pendant qu'ils attendaient, la division éclata entre les deux chefs : Goar déclara qu'il préférait les avantages certains que pouvait offrir l'amitié des Romains aux chances dangereuses du pillage; il se sépara de Respendial, traita avec Honorius, et obtint pour les guerriers qui le suivaient des terres dans les environs de *Moguntiacum* (Mayence), où il s'établit, indépendant, en quelque sorte, de l'Empire.

Les Francs, qui depuis si long-temps méditaient la conquête de la Gaule, avaient vu avec déplaisir arriver tous ces peuples étrangers : ils n'étaient point en mesure de combattre les Alains quand ceux-ci traversèrent leur territoire; mais dès que les Vandales s'avancèrent, ils marchèrent à leur rencontre, et, dans une sanglante bataille, tuèrent Godigisèle, leur roi, et vingt mille de leurs guerriers : le secours de Respendial, qui accourut à l'aide de ses alliés, sauva seul les Vandales d'une entière destruction. Bientôt les Suèves arrivèrent : les trois nations réunies firent payer cher aux Francs leur

premier triomphe; elles ne traversèrent le Rhin qu'après avoir dévasté leur territoire.

D'abord les Barbares se répandirent dans les deux Germanies et dans les deux Belgiques, qu'ils ravagèrent entièrement. *Moguntiacum* fut pris et saccagé; *Borbeto-Magus*, *Argentoratum* et *Novio-Magus* (Worms, Strasbourg et Spire) furent assiégés et détruits : les villes de la deuxième Germanie et de la Belgique éprouvèrent le même sort. La cité des Trévires et la colonie Agrippinienne furent pillées. Malgré le courage de leurs habitants, *Turnacum*, *Teruenna*, *Nemetacum*, *Samarobriva*, *Augusta Veromanduorum* (Tournay, Térouane, Arras, Amiens, Saint-Quentin), ne purent arrêter les Barbares. La cité de Laon (*Lugdunum Clavatum*), placée sur une colline isolée, résista seule à leurs attaques; mais ils se vengèrent de cet échec en brûlant les cités des Rèmes et des Lingons (Reims et Langres), dont les habitants furent égorgés. Ils étendirent ensuite leurs ravages dans la Grande Séquanaise et dans l'Helvétie. *Vesuntio*, *Basilia* (Besançon, Bâle) et d'autres villes furent prises et ruinées. Le flot des Barbares couvrit les deux Aquitaines, les deux Narbonnaises, la Novempopulanie et s'étendit jusqu'aux Pyrénées. *Tolosa* fut inutilement assiégée : *Massilia* fut détruite. Les Barbares, qu'avaient suivis les Francs, les Alemans et les Burgundes, promenèrent ainsi durant trois années leurs ravages dans toute la Gaule.

État misérable de la Gaule.

Pour faire comprendre quel fut alors l'état misérable du pays, citons un fragment de M. de Chateaubriand.

« On ne peut se faire aujourd'hui qu'une faible idée du spectacle que présentait le monde romain après les incursions des Barbares : le tiers (peut-être la moitié) de la population de l'Europe et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie fut moissonné par la guerre, la peste et la famine.

« La réunion des tribus germaniques, pendant le règne de Marc-Aurèle, laissa sur les bords du Danube des traces bientôt effacées; mais lorsque les Goths parurent au temps de Philippe et Dèce, la désolation s'étendit et dura. Valérien et Gallien occupaient la pourpre quand les Francs et les Alemans ravagèrent les Gaules et passèrent jusqu'en Espagne.

« Dans leur première expédition navale, les Goths saccagèrent le Pont; dans la seconde, ils retombèrent sur l'Asie-Mineure; dans la troisième, la Grèce fut mise en cendres. Ces invasions amenèrent une famine et une peste qui dura quinze ans : cette peste parcourut toutes les provinces et toutes les villes; cinq mille personnes mouraient dans un seul jour. On reconnut, par le registre des citoyens qui recevaient une rétribution de blé à Alexandrie, que cette cité avait perdu la moitié de ses habitants.

« Une invasion de trois cent vingt mille Goths, sous le règne de Claude, couvrit la Grèce; en Italie, du temps de Probus, d'autres Barbares multiplièrent les mêmes malheurs.

« Les Barbares parcoururent les dix-sept provinces des Gaules, chassant devant eux comme un troupeau sénateurs et matrones, maîtres et esclaves, hommes et femmes, filles et garçons. Un captif, qui cheminait au milieu des chariots et des armes, n'avait d'autre consolation que d'être auprès de son évêque, comme lui prisonnier. Poëte et chrétien, ce captif prenait pour sujet de ses chants les malheurs dont il était témoin et victime. « Quand l'Océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait point « fait de si horribles dégâts que cette guerre. Si « l'on nous a pris nos bestiaux, nos fruits et nos « grains; si l'on a détruit nos vignes et nos oliviers; « si nos maisons à la campagne ont été ruinées par « le feu et par l'eau; et si, ce qui est encore plus « triste à voir, le peu qui en reste demeure abandonné, tout cela n'est que la moindre partie de « nos maux; mais, hélas! depuis dix ans, les Goths « et les Vandales font de nous une horrible boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les bourgades situées sur les plus hautes montagnes, les « villes environnées de rivière n'ont pu garantir les « habitants de la fureur de ces Barbares, et l'on a « été partout exposé aux dernières extrémités. Si je « ne puis me plaindre du carnage que l'on a fait « sans discernement, soit de tant de peuples, soit « de tant de personnes considérables par leur rang, « qui peuvent n'avoir reçu que la juste punition des « crimes qu'ils avaient commis, ne puis-je au moins « demander ce qu'ont fait tant de jeunes enfants « enveloppés dans le même carnage, eux dont l'âge « était incapable de pécher? Pourquoi Dieu a-t-il « laissé consumer ses temples?... »

Caractère et mœurs des Barbares. — Les Alains, les Goths, les Huns, etc.

Avant de raconter quels événements furent la conséquence de cette terrible invasion, il convient de dire quelque chose de ces peuples nouveaux venant renverser la civilisation antique, et fonder, par le mélange de leurs coutumes et de leurs mœurs avec les lois et les habitudes romaines, une civilisation, qui, pénétrée par les principes féconds du christianisme, devait placer l'humanité dans une voie d'améliorations et de perfectionnements. — Pour mieux peindre les Barbares, nous aurons

encore recours à l'illustre écrivain que nous avons déjà cité.

«Tout ce qui se peut rencontrer de plus varié, de plus extraordinaire, de plus féroce dans les coutumes des sauvages s'offrit aux yeux de Rome; elle vit, d'abord successivement, et ensuite tout à la fois, dans le cœur et dans les provinces de son empire, de petits hommes maigres et basanés, ou des géants aux yeux verts, à la chevelure blonde lavée dans de l'eau de chaux, frottée de beurre aigre ou de cendres de frênes; les uns nus, ornés de colliers, d'anneaux de fer, de bracelets d'or; les autres couverts de peaux, de sayons, de larges braies, de tuniques étroites et bigarrées; d'autres encore la tête chargée de casques faits en guise de mufles de bêtes féroces; d'autres encore le menton et l'occiput rasés ou portant longues barbes et moustaches. Ceux-ci s'escrimaient à pied avec des massues, des maillets, des marteaux, des framées, des angons à deux crochets, des haches à deux tranchants, des frondes, des flèches armées d'os pointus, des filets et des lanières de cuir, de courtes et de longues épées; ceux-là enfourchant de hauts destriers bardés de fer ou de laides et chétives cavales, mais rapides comme des aigles. En plaine, ces hommes hostoyaient éparpillés, ou formés en coin, ou roulés en masse; parmi les bois, ils montaient sur les arbres, objets de leur culte, et combattaient portés sur les épaules et les bras de leurs dieux...»

Les Goths et les Alains paraissent avoir été deux peuples de race scandinave. Les Alains étaient grands et beaux, leur chevelure était blonde; ils avaient quelque chose dans le regard de hardi et de doux tout à la fois; l'esclavage était inconnu chez eux : tous naissaient libres, *omnes generoso semine procreati*. Ils ne cultivaient point la terre : le lait et la chair de leurs troupeaux suffisaient à leur nourriture. Ils avaient de grands chariots d'écorce sur lesquels ils parcouraient les déserts, s'arrêtant là où les herbages paraissaient abondants, et partant quand leurs bêtes avaient tout consommé. Peuples nomades par excellence, le lieu où ils se trouvaient fixés temporairement devenait leur patrie.

Les Goths étaient fourbes, mais chastes, dit Salvien; ils avaient en eux l'instinct de la civilisation et le goût des grandes choses : leur taille était élevée, leur corps musculeux plein de force et d'énergie. Sidoine Apollinaire a peint un conseil de vieillards goths : «Selon leur ancien usage, leurs «vieillards se réunissent au lever du soleil : sous les «glaces de l'âge, ils conservent le feu de la jeu«nesse. On ne peut voir sans dégoût la toile qui «couvre leur corps décharné; les peaux dont ils «sont vêtus leur descendent à peine au-dessous du «genou. Ils portent des bottines de cuir de cheval, «qu'ils attachent par un simple nœud au milieu de «la jambe, dont la partie supérieure reste décou«verte.» Les Goths ne devaient pas conserver longtemps ce costume misérable. Ce furent les premiers qui se parèrent du luxe de la civilisation : leurs rois furent aussi les premiers qui se bâtirent des royaumes sur les ruines de l'Empire romain.

«Les Huns parurent effroyables aux Barbares eux-mêmes; ils considéraient avec horreur ces cavaliers au cou épais, aux joues déchiquetées, au visage noir, aplati et sans barbe, à la tête en forme de boule d'os et de chair, ayant dans cette tête des trous plutôt que des yeux, ces cavaliers dont la voix était grêle et le geste sauvage. La renommée les présentait aux Romains comme des bêtes marchant sur deux pieds, ou comme ces effigies difformes que l'antiquité plaçait sur les ponts. On leur donnait une origine digne de la terreur qu'ils inspiraient : on les faisait descendre de certaines sorcières appelées *Aliorumna*, qui, bannies de la société par le roi des Goths Félimer, s'étaient accouplées dans les déserts avec les démons.

«Différents en tout des autres hommes, les Huns n'usaient ni de feu ni de mets apprêtés; ils se nourrissaient d'herbes sauvages et de viandes demi-crues couvées un moment entre leurs cuisses ou échauffées entre leur siége et le dos de leurs chevaux. Leurs tuniques, de toile colorée et de peaux de rats des champs, étaient nouées autour de leur cou; ils ne les abandonnaient que lorsqu'elles tombaient en lambeaux. Ils enfonçaient leur tête dans des bonnets de peau arrondis, et leurs jambes velues dans des tuyaux de cuir de chèvre. On eût dit qu'ils étaient cloués sur leurs chevaux, petits et mal formés, mais infatigables. Souvent ils s'y tenaient assis comme les femmes; ils y traitaient d'affaires, délibérant, vendant, achetant, buvant mangant, dormant sur le cou étroit de leur bête, s'y livrant, dans un profond sommeil, à toutes sortes de songes.

«Sans demeure fixe, sans foyer, sans lois, sans habitudes domestiques, les Huns erraient avec les chariots qu'ils habitaient. Dans ces huttes mobiles, les femmes façonnaient leurs vêtements, s'abandonnaient à leurs maris, accouchaient, allaitaient leurs nourrissons jusqu'à l'âge de puberté. Nul chez ces générations ne pouvait dire d'où il venait; car il avait été conçu loin du lieu où il était né, et élevé plus loin encore...

«Les Huns, perfides dans les trêves, étaient dévorés de la soif de l'or. Abandonnés à l'instinct des brutes, ils ignoraient l'honnête et le déshonnête. Obscurs dans leur langage, libres de toute religion et de toute superstition, aucun respect divin ne les

enchaînait. Colères et capricieux, dans un même jour ils se séparaient de leurs amis sans qu'on eût rien dit pour les irriter, et leur revenaient sans qu'on eût rien fait pour les adoucir. »

Les Pictes se tachetaient le corps et les cheveux d'une couleur bleue : ces mouchetures, rares et petites chez les gens qui formaient la masse du peuple, étaient larges et rapprochées chez les nobles.

Sidoine Apollinaire, dans une de ses lettres, a esquissé le portrait de divers Barbares qu'il rencontra à la cour du roi des Visigoths : « Ici, dit-il, se présente le Saxon aux yeux d'azur; ferme sur les flots, il chancelle sur la terre. Ici l'ancien Sicambre, à l'occiput tondu, tire en arrière, depuis qu'il est vaincu, ses cheveux renaissants sur son cou vieilli; ici vagabonde l'Hérule aux joues verdâtres, qui vit sur les bords de l'Océan et dispute de couleur avec les algues; ici le Burgunde, haut de sept pieds, mendie la paix en fléchissant le genou. »

Ailleurs il dit encore : « Je suis au milieu des peuples chevelus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir avec un visage contraint au chant du Burgunde ivre, dont la longue chevelure est graissée avec du beurre aigre. Heureux vos yeux, heureuses vos oreilles qui ne les voient et ne les entendent point! Heureux surtout votre nez, qui ne respire pas dix fois par jour l'odeur empestée de l'ail et de l'ognon. »

Seuls entre tous les peuples qui avaient passé le Rhin, les Francs, par leurs anciennes relations avec les Romains, avaient pris quelque chose de leur élégance et de leur propreté. Sidoine Apollinaire fait ainsi le portrait d'un de leurs chefs : « Le jeune homme marchait à pied au milieu des siens; son vêtement, d'écarlate et de soie blanche, était enrichi d'or : sa chevelure et son teint avaient l'éclat de sa parure. Ses compagnons portaient pour chaussure des peaux de bêtes garnies de tous leurs poils; leurs jambes et leurs genoux étaient nus : les casaques bigarrées de ces guerriers montaient très haut, serraient les hanches et descendaient à peine au genou; les manches de ces casaques ne dépassaient pas le coude. Par-dessus ce premier vêtement, se voyait une saie de couleur verte bordée d'écarlate, puis une *rhénone* [1] fourrée retenue par une agrafe. Les épées de ces guerriers se suspendaient à un étroit ceinturon, et leurs armes leur servaient autant d'ornement que de défense; ils tenaient dans la main droite des piques à deux crochets (des angons) ou des haches à lancer; leur bras gauche était caché par un bouclier aux lymbes d'argent et à la bosse dorée. »

[1] Sorte de manteau en usage chez les peuples qui habitaient sur les bords du Rhin.

Ce qu'on sait des Barbares donne à croire que la religion des Scandinaves dominait parmi eux : les Goths et quelques-uns des Vandales étaient ariens.

Comme les guerriers dont il est question dans les *Chants de l'Edda* et dans les traditions historiques recueillies par les Scaldes du nord, les Barbares avaient généralement l'usage de boire dans les crânes de leurs ennemis : cette habitude entretenait leur férocité.—Quelques-unes de leurs peuplades étaient anthropophages.—Ammien Marcellin rapporte qu'au siége de Constantinople, après la défaite de Valens par les Goths, un Barbare qui venait d'abattre un soldat se précipita sur lui, colla ses lèvres contre la blessure et en suça le sang avec avidité. Saint Jérome raconte avoir vu dans les Gaules une horde bretonne, les Atticotes, qui se nourrissaient de chair humaine, et qui, lorsqu'ils rencontraient dans les bois des troupeaux de porcs et d'autre bétail, dédaignaient ces animaux, et coupaient les mammelles des bergères et les parties les plus charnues des pâtres, dont ils faisaient un délicieux festin [1]. Les Alains, dit encore Ammien Marcellin, écorchaient leurs ennemis abattus, et de la peau des cadavres caparaçonnaient leurs chevaux.

Les chefs des Barbares. — Alaric. — Attila.

Un mouvement irrésistible poussait ces peuples sur l'Empire romain, et de l'Orient sur l'Occident; ils avaient une mission à remplir, une œuvre de destruction à consommer : aussi leur approche jetait-elle partout l'épouvante. Leurs chefs paraissaient aussi obéir à un instinct aveugle, à une puissance occulte qui réglait leurs mouvements et leur volonté. Deux surtout, Alaric et Attila, présentent ce caractère fatidique.

« Les conducteurs des nations barbares avaient quelque chose d'extraordinaire comme elles. Au milieu de l'ébranlement social, Attila semblait né pour l'effroi du monde; il s'attachait à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le vulgaire se faisait de lui une opinion formidable. Sa démarche était superbe; sa puissance apparaissait dans le mouvement de son corps et le roulement de ses regards. Amateur de la guerre, mais sachant contenir son ardeur, il était sage au conseil, exorable aux suppliants, propice à ceux dont il avait reçu la foi. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, ses petits yeux, sa barbe rare, ses cheveux

[1] Quid loquar de cæteris nationibus, quùm ipse adolescentulus in Galliâ viderim Atticotos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus, et quùm per silvas porcorum greges et armentorum pecudumque reperiant, pastorum *nates* et feminarum *papillas* solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari? » S. Hieron, *tom.* iv, *p.* 201, *adv.* Jovin, *lib.* ii.

grisonnants, son nez camus, son teint basané, annonçaient son origine.

« Sa capitale était un camp, ou grande bergerie de bois, dans les pacages du Danube. Les rois qu'il avait soumis veillaient tour à tour à la porte de sa baraque : ses femmes habitaient d'autres loges autour de lui. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il laissait les vases d'or et d'argent, trophée de sa victoire et chefs-d'œuvre des arts de la Grèce, aux mains de ses compatriotes. C'est là, qu'assis sur une escabelle, le Tartare recevait les ambassadeurs de Rome et de Constantinople. A ses côtés siégeaient, non les ambassadeurs, mais des Barbares inconnus, ses généraux et capitaines; il buvait à leur santé, finissant, dans la munificence du vin, par accorder grâce aux maîtres du monde. Lorsque Attila s'achemina vers la Gaule, il menait une meute de princes tributaires, qui attendaient avec crainte et tremblement un signe du commandeur des monarques pour exécuter ce qui leur serait ordonné.

« Peuples et chefs remplissaient une mission qu'ils ne se pouvaient eux-mêmes expliquer : ils abordaient de tous côtés aux rivages de la désolation, les uns à pied, les autres à cheval ou en chariots, les autres traînés par des cerfs ou des rennes; ceux-ci portés sur des chameaux; ceux-là flottant sur des boucliers ou sur des barques de cuir et d'écorce : navigateurs intrépides parmi les glaces du nord et les tempêtes du midi, ils semblaient avoir vu le fond de l'Océan à découvert. Les Vandales, qui passèrent en Afrique, avouaient céder moins à leur volonté qu'à une impulsion irrésistible.

« Ces conscrits du dieu des armées n'étaient que les aveugles exécuteurs d'un dessein éternel; de là cette fureur de détruire, cette soif de sang qu'ils ne pouvaient éteindre; de là cette combinaison de toutes choses pour leurs succès, bassesse des hommes, absence de courage, de vertu, de talent, de génie. Genséric était un prince sombre, sujet aux accès d'une noire mélancolie : au milieu du bouleversement du monde, il parut grand, parce qu'il était monté sur des débris. Dans une de ses expéditions maritimes, tout était prêt, lui-même embarqué : où allait-il? Il ne le savait pas. « Maître, « lui dit le pilote, à quels peuples veux-tu porter la « guerre? — A ceux-là, répond le vieux Vandale, « contre qui Dieu est irrité. »

« Alaric marchait vers Rome : un ermite barre le chemin au conquérant; il l'avertit que le ciel venge les malheurs de la terre. « Je ne puis m'arrêter, dit « Alaric; quelqu'un me presse et me pousse à saccager Rome. » Trois fois il assiége la ville éternelle avant de s'en emparer. Jean et Brazilius, qu'on lui députe lors du premier siége pour l'engager à se retirer, lui représentent que, s'il persiste dans son entreprise, il lui faudra combattre une multitude au désespoir. « L'herbe serrée, repart l'abatteur « d'hommes, se fauche mieux. » Néanmoins il se laisse fléchir, et se contente d'exiger des suppliants tout l'or, tout l'argent, tous les ameublements de prix, tous les esclaves d'origine barbare : « Roi, « s'écrient les envoyés du Sénat, que restera-t-il aux « Romains? — La vie. »

CHAPITRE XIII.

SÉPARATION DE L'ARMORIQUE. — ÉTABLISSEMENT DES BOURGUIGNONS ET DES VISIGOTHS DANS LA GAULE.

Le soldat Constantin est proclamé empereur. — Embarras d'Honorius. — Mort de Stilicon. — Alaric prend Rome. — Soumission de l'Espagne à Constantin. — Négociations d'Honorius avec Alaric et avec Constantin. — Rome prise pour la deuxième fois. — Alaric crée Attale empereur. — Rome prise pour la troisième fois. — Mort d'Alaric. — Révolte de Géronce. — Défaite et mort de Constant. — Nouveaux ravages des Barbares. — Destruction de Bavay. — Prise de Reims. — Martyre de saint Nicaise et de sainte Eutrope. — Constantin est assiégé dans Arles. — Son alliance avec les Francs. — L'Armorique se sépare de la Gaule romaine. — Conan Mériadec. — Tours devient métropole de la Bretagne. — L'évêque Brice. — Miracle. — Défaite et mort de Constantin. — Révolte de Jovin. — Entrée des Visigoths dans la Gaule. — Ataulfe. — Établissement des Burgundes et des Visigoths dans la Gaule. — Mariage d'Ataulfe et de Placidie. — Guerre des Goths et des Romains. — Mort d'Ataulfe. — Wallia. — Traité avec Honorius. — La deuxième Aquitaine est cédée aux Visigoths.

(De l'an 406 à l'an 421.)

Le soldat Constantin est proclamé empereur (an 408).

Dans le temps que les Barbares ravageaient la Gaule méridionale, brûlaient *Massilia* et épargnaient *Tolosa*, moins à cause de ses braves habitants que par suite des supplications de l'évêque Exupère, les Burgundes (qui occupaient depuis quelques années un territoire sur les bords du Rhin) vinrent, sous la conduite de Gondicaire, leur roi, s'établir en Helvétie, et s'étendirent successivement (406 et 407) dans la Séquanie et dans le pays des Éduens, jusqu'à la Loire et l'Yonne. — Une autre peuplade germaine s'établissait aussi sur la rive droite du Rhin, de *Basilia* à *Moguntiacum* : c'étaient les Alains de Goar.

Sur ces entrefaites, on vit, tant les misères du pays étaient grandes, un simple soldat, d'origine romaine, nommé Constantin, qui ne dut sans doute la préférence qu'au bon présage de son nom, se faire proclamer empereur par l'armée de Bretagne, où sa bravoure et sa générosité lui avaient créé des partisans parmi ses compagnons d'armes. Constantin débuta toutefois d'une manière assez conforme à sa haute fortune. Ayant passé la mer, il descendit à *Gessoriacum* (Boulogne), où il reçut les hommages des députés de la Gaule. Il étendit sans opposition son autorité jusqu'aux Alpes, créa *césar* son fils Constant, qu'il envoya au-delà des

Pyrénées recevoir la soumission de l'Espagne, autre importante partie de l'empire d'Occident; et, à l'exemple des empereurs légitimes, voulant se renfermer dans l'exercice de l'autorité suprême, il remit à deux généraux de son choix, Nébiogaste et Justinien, le commandement des troupes qui allaient être chargées de la défense de la Gaule.

Honorius, pressé par Alaric, qui avait reparu en Italie, se borna à envoyer contre le soldat romain devenu empereur un soldat goth devenu général, Sarus, que sa taille gigantesque, sa force et son intrépidité distinguaient parmi tous les Barbares attachés au service de l'Empire. Constantin s'était retiré dans Valence, ville alors très forte; il ne tarda pas à y être assiégé. Avant de s'approcher de la ville, Sarus défit d'abord les troupes que commandait Justinien; il vint ensuite bloquer Valence. Nébiogaste lui fit proposer une conférence: Sarus l'accepta, et fit traîtreusement assassiner ce parlementaire; mais deux autres généraux, Édowigh et Géronce, ne tardèrent pas à s'approcher avec une nombreuse armée. Sarus ne les attendit pas et leva le siége de Valence. Toutefois il ne réussit à repasser les Alpes qu'à grand'peine et en abandonnant tous ses équipages et le butin qu'il avait fait sur les troupes auxiliaires de Constantin aux peuplades indépendantes qui, à cette époque de faiblesse et d'anarchie, s'étaient emparées des défilés des montagnes.

Délivré et victorieux, Constantin poursuivit sa marche jusqu'à Arles, siége de la préfecture des Gaules, et y fit solennellement son entrée. Tranquille pour quelque temps au moins, il songea à organiser une maison et à se créer un entourage conforme à la haute dignité dont l'élection des soldats l'avait revêtu. Il nomma préfet du prétoire Apollinaire [1], un des plus illustres citoyens de Lugdunum, et *maître des offices* Décimus Rusticus, personnage puissant des Arvernes. Il envoya le premier, guerrier et jurisconsulte renommé, auprès de son fils Constant en Espagne.

Constantin se hâta aussi de rassembler des forces suffisantes pour résister aux tentatives ultérieures d'Honorius. Dans ce but, il fit recruter de tous côtés les bandes de Barbares qui parcouraient la Gaule; il prit à sa solde plusieurs *détachements* de milice impériale qui portaient le nom d'*Honoriens*, et mit à leur tête Édowigh, un des braves généraux qui avaient sauvé Valence. Enfin il envoya trois corps de troupes occuper les défilés des Alpes et pourvut à la défense de tous les points de la Gaule qui pouvaient être menacés.

[1] Aïeul de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont

Embarras d'Honorius. — Mort de Stilicon. — Alaric prend Rome.

Honorius avait trop d'embarras en Italie pour songer à réprimer l'usurpation qui prenait racine dans la Gaule.—Alaric, réclamant une somme d'argent qui lui avait été promise pour prix de ses services, était rentré sur le territoire italien, et campait à Vérone. Une indemnité de quatre mille livres d'or lui fut comptée, mais il n'abandonna pas ses cantonnements sur l'Adige. Ce fut alors (le 23 août 408) que Stilicon, dont les relations intimes avec le roi des Barbares avait soulevé la haine des sénateurs d'origine romaine, eut la tête tranchée à Ravenne par ordre d'Honorius. Triste récompense des services réels rendus à l'État, et punition hasardée d'une ambition qui aurait pu vouloir le salut de l'Empire!

La nouvelle de cette mort, portée au camp où stationnaient les troupes impériales, fut le signal d'une horrible boucherie. La haine, jusqu'alors dissimulée, des soldats romains contre les Barbares, se montra tout à coup : les Romains pillèrent et égorgèrent les femmes et les enfants des auxiliaires absents. Aussitôt, afin de venger cette infâme trahison, plus de trente mille fédérés se rallièrent et appelèrent à leur aide le terrible roi des Goths, qui, tout prêt à recommencer ses excursions en Italie, n'attendait qu'un prétexte.

Soumission de l'Espagne à Constantin.

Rien de plus heureux ne pouvait arriver à la fortune de Constantin. — Les Espagnols, excités et commandés par Didyme et Véranien, deux frères de la famille de Théodose, résistaient avec succès à ses soldats. Le soldat-empereur, se trouvant délivré de la crainte d'une expédition préparée en Italie, et dont Alaric devait faire la principale force, n'hésita plus à envoyer une partie de ses troupes pour hâter la soumission de la Péninsule; cette armée, commandée par Géronce, pénétra dans la Tarraconaise : Didyme et Véranien firent de généreux efforts pour la défense de leur pays natal : vaincus par les Gaulois, et abandonnés par leurs concitoyens, ils furent enfin pris et envoyés à Arles à Constantin, qui leur fit trancher la tête comme rebelles.

Après cette victoire, Constant fut revêtu du titre d'*auguste* et chargé du gouvernement de l'Espagne : l'armée gallo-espagnole conserva Géronce pour chef immédiat.

Négociations d'Honorius avec Alaric et avec Constantin.

Dans le même temps, Alaric, que la mort de Stilicon rendait le maître de l'Italie, avait mené son

armée sous les murs de Rome, et, comme autrefois Brennus, exigé de l'orgueilleuse cité une rançon exorbitante.

En se retirant dans les fertiles plaines du Pô, le roi barbare offrit de nouveau à Honorius sa coopération contre Constantin; mais, entre deux ennemis, dont l'un tenait la Gaule et l'autre menaçait l'Italie, le conseil impérial avait de la peine à prendre un parti.

De son côté, Constantin envoyait des députés à l'empereur d'Occident pour faire des propositions, qui ne furent ni accueillies ni repoussées. Ces propositions avaient pour objet de rompre les négociations avec Alaric, et contenaient l'offre d'aider Honorius à réduire le chef des Barbares.

La cour de Ravenne penchait pour une alliance contre Alaric; mais les Romains, échappés récemment à ses fureurs, s'opposaient à une rupture qui pouvait attirer sur Rome un nouveau désastre. Leur influence triompha; les partisans de la guerre contre Alaric furent disgraciés; les premiers offices de l'Empire furent conférés à ceux qui inclinaient à une alliance avec le roi des Goths. Jovius fut nommé préfet d'Italie, et Attale préfet de Rome.

Jovius avait eu des liaisons d'amitié avec Alaric; il avait été probablement choisi à dessein pour traiter avec lui : en effet, il entra sur-le-champ en négociations avec le roi barbare. Alaric demanda trois choses : 1° un subside annuel en argent et en vivres; 2° la cession de la Vénétie, de la Norique et de la Dalmatie pour s'y établir avec son peuple; 3° le titre de *maître des milices de l'Empire*.

Honorius, effrayé de ces prétentions, refusa. Aussitôt Alaric dirigea son armée vers Rome.

Rome prise pour la deuxième fois. — Alaric crée Attale empereur (an 409).

Sur ces entrefaites, une députation de Constantin apporta de nouveau l'offre de secourir l'Italie contre Alaric. Cette offre fut acceptée, et la députation repartit précipitamment pour en presser l'exécution.

Cependant Alaric assiégeait Rome: la ville se rendit à discrétion; mais le vainqueur se montra cette fois différent de ce qu'il avait été la fois précédente : au lieu d'imposer de dures conditions aux vaincus, il leur donna un empereur, et son choix tomba même sur Attale, préfet de la ville, dont il voulut recevoir lui-même la charge de *maître de la cavalerie*, et par qui il fit conférer la charge de *comte des domestiques* à son beau-frère Ataulfe.

Le règne de cet empereur improvisé fut de courte durée; Alaric s'en dégoûta, lui ôta les insignes de la dignité impériale dont il l'avait revêtu et les envoya à Ravennes. Le roi des Goths agissait ainsi pour montrer ses intentions de traiter. Il fit en même temps approcher son armée de la résidence de l'Empereur, afin d'obliger celui-ci à se décider.

Alaric avait en son pouvoir un précieux otage, en considération duquel il semblait qu'Honorius ne pouvait pas repousser ses propositions conciliantes : c'était la belle Placidie, fille de Théodose et sœur d'Honorius, jeune princesse distinguée par son esprit et par ses grâces, autant que par sa naissance.

Rome prise pour la troisième fois. — Mort d'Alaric (an 410).

La haine que Sarus, ce chef visigoth dont il a déjà été question, portait à Alaric et à Ataulfe fut cause d'une nouvelle rupture. Alaric furieux prit pour la troisième fois le chemin de Rome : la ville fut envahie et saccagée. Le pillage dura six jours : ce fut comme une effroyable curée. Trois mois après, Alaric, ayant accompli sa mission, mourut. Le lit d'un fleuve dont les eaux furent momentanément détournées de leur cours reçut son tombeau.

Révolte de Géronce. — Défaite et mort de Constant.

Constantin n'avait pas rempli les promesses faites à Honorius; il en avait été empêché par des événements imprévus, et s'était trouvé réduit lui-même à se défendre.

Son fils Constant, revenu dans la Gaule après la soumission de l'Espagne, y avait laissé Géronce à la tête de l'armée. Ce général, ambitieux ou mécontent, se déclara soudainement contre Constantin, et, à l'imitation d'Alaric, créa empereur un certain Maxime, dont il comptait disposer à son gré.—Constant marcha contre le rebelle, fut battu, repoussé dans la Gaule, poursuivi et assiégé dans Narbonne, où Géronce le prit et le fit périr.

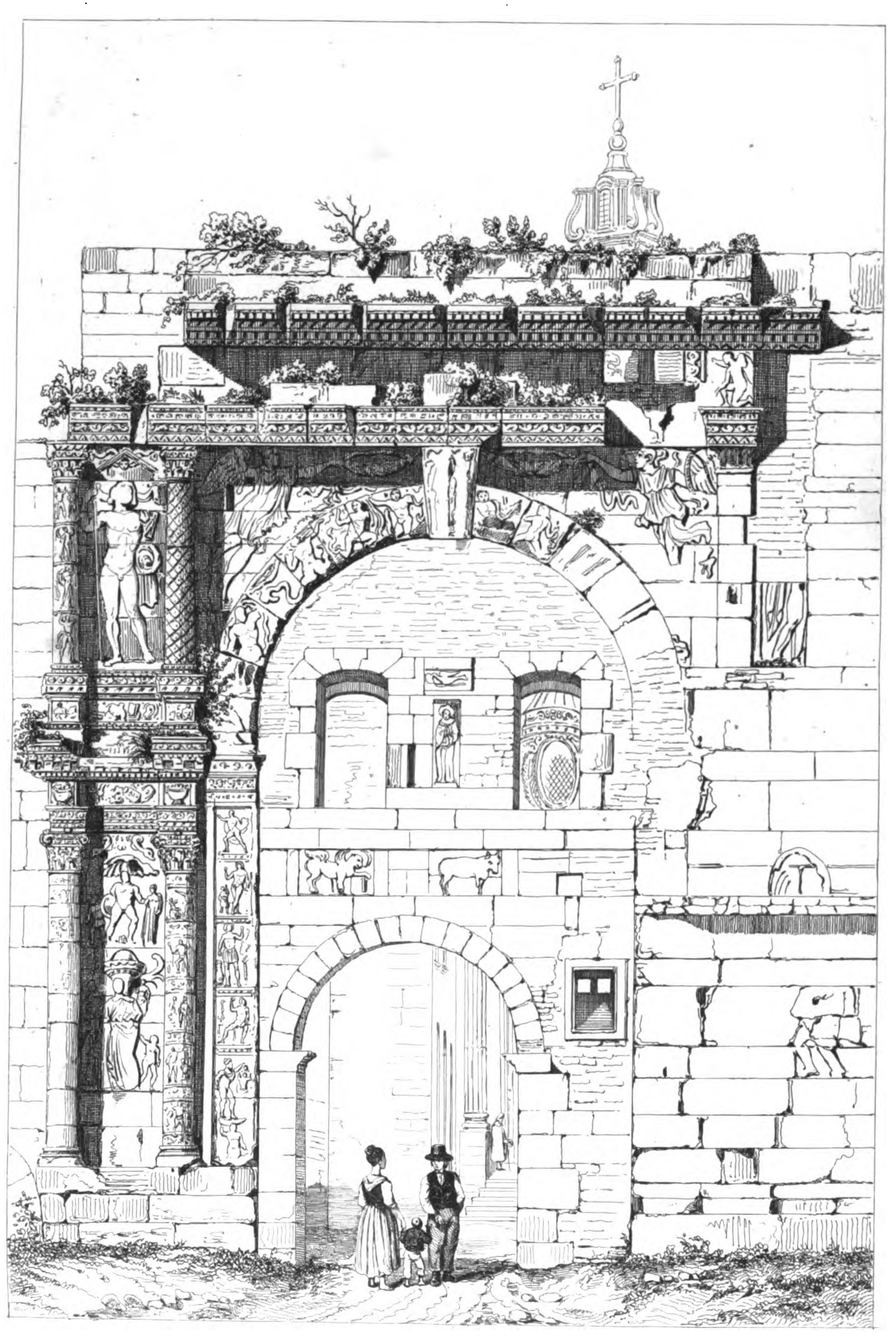
Nouveaux ravages des Barbares. — Destruction de Bavay. — Prise de Reims. — Martyre de saint Nicaise et de sainte Eutrope.

Géronce, afin de s'assurer un appui, engagea les Vandales et les autres peuples barbares qui avaient pénétré en Espagne à rompre leur traité avec Constantin et à prendre les armes : ces Barbares revinrent à sa suite dans la Gaule méridionale.—Les villes de la seconde Aquitaine, de la Novempopulanie, de la Narbonnaise et de la première Lugdunaise, furent prises et pillées, à l'exception d'un petit nombre, dont les habitants, bloqués dans leurs murailles, éprouvèrent toutes les horreurs de la famine. *Tolosa* fut une seconde fois envahie; mais l'évêque Exupère eut encore le bonheur de la sauver du pillage. *Elusa* (Eause), métropole de la No-

Médailles Gallo-Romaines.



Monuments Gallo-Romains



Porte Noire à Besançon.

vempopulanie, et une des plus vieilles cités gauloises, fut prise et détruite. Il y a apparence que les ravages exercés par les Vandales dans la Gaule méridionale excitèrent d'autres peuples barbares à envahir la Gaule septentrionale; car à cette époque plusieurs villes de la Belgique furent ruinées, et entre autres l'importante cité de *Bavacum* (Bavay), ancienne capitale des Nerviens, qui n'a jamais pu se relever de ce désastre. De vastes murailles, plusieurs aqueducs, les ruines d'un cirque, de nombreuses médailles trouvées sur son territoire, et les restes de sept grandes voies romaines qui venaient y aboutir, attestent l'importance et la splendeur de cette antique cité.

C'est aussi à cette époque que les historiens ecclésiastiques placent la prise de Reims par les Vandales, les Alains et les Hérules, ainsi que le martyre de l'évêque Nicaise et de sa sœur Eutrope. Les habitants, animés par les exhortations de leur évêque, tentèrent d'abord de résister à l'attaque des Barbares; mais ils succombèrent bientôt aux fatigues de la défense.

« Le pieux évêque, dit Flodoard [1], était secondé par sainte Eutrope sa sœur, chaste épouse de Jésus-Christ, qui, mettant sa vertu sous la protection de son frère, imitait en tout ses exemples, et ne le quittait jamais, afin de préserver la pureté de son âme de toutes les souillures spirituelles, et la chasteté de son corps de la corruption des plaisirs charnels. — Tous deux animaient le peuple de tous leurs efforts à briguer la palme du martyre, et demandaient en même temps pour lui au Seigneur le prix de la victoire. — Enfin le jour marqué de Dieu pour le triomphe des Barbares étant arrivé, aussitôt que saint Nicaise voit leurs hordes furieuses se précipiter dans la ville, fortifié de l'Esprit saint, et accompagné de sa bienheureuse sœur, il se précipite au-devant d'eux à la porte de l'église de la sainte vierge Marie, mère de Dieu, chantant des hymnes et des cantiques spirituels. Pendant que, tout entier à la sainte psalmodie, il chante ce verset de David : *Mon âme a été comme attachée à la terre,* sa tête tombe, tranchée par le glaive. Cependant la parole de piété ne manque point en sa bouche; car sa tête, roulant à terre, poursuit la sentence d'immortalité, et il continue : *Seigneur, vivifiez-moi, selon votre parole.*

« Mais sainte Eutrope voyant l'impiété s'adoucir à sa vue, et craignant que sa beauté ne fût réservée aux débats et à la brutalité des païens, se précipite sur le sacrilége meurtrier de l'évêque; l'insultant à grands cris, provoquant son martyre, elle le frappe d'un soufflet, lui arrache les yeux, animée par une force divine, et les jette à terre. — Bientôt, égorgée par les Barbares transportés de fureur, et donnant son sang à son Dieu, elle partage avec son frère et d'autres saints victorieux la palme du martyre; car, parmi le peuple, beaucoup, soit clercs, soit laïques, imitèrent cette constance, et, participant à la souffrance, méritèrent de participer à l'éternelle béatitude de leur père selon Jésus-Christ...

« Cependant les Barbares demeurent étonnés de la constance de la vierge et de la subite punition du meurtrier. Les massacres étaient finis, le sang des saints ruisselait à grands flots; tout à coup une horreur d'épouvante les saisit : il voient des armées célestes qui viennent venger le sacrilége; la basilique retentit d'un bruit épouvantable. — Redoutant la vengeance divine, ils abandonnent le butin; leurs bataillons fuient dispersés et quittent en tremblant la ville, laquelle demeura long-temps solitaire; car les chrétiens, réfugiés dans les montagnes, n'osaient en descendre dans la crainte des Barbares, et les Barbares redoutaient d'y trouver les célestes visions qui les avaient frappés. Dieu seul et ses anges veillaient à la garde des saints martyrs, tellement que la nuit on voyait de loin des lumières célestes; quelques-uns même entendirent les saints et doux concerts des Vertus et des Dominations du paradis. Rassurés enfin par cette miraculeuse révélation de la victoire divine, les habitants, que la Providence avait conservés pour ensevelir les saints, rentrent dans Reims en faisant des prières... »

Constantin est assiégé dans Arles. — Son alliance avec les Francs.

Pendant ce temps, Constantin, renfermé dans la cité d'Arles, s'y défendait avec courage contre Géronce en attendant des secours que son maître des milices Édowigh avait été chercher au-delà du Rhin, chez les Francs et les Alemans, avec lesquels il avait précédemment fait un traité d'alliance.

C'est ici le lieu de dire quelles étaient les relations du soldat empereur avec les peuples barbares.

Lors de son arrivée dans la Gaule, et après avoir rallié à *Gessoriacum* (Boulogne) les troupes qui se déclarèrent en sa faveur, et les auxiliaires que les provinces gauloises lui fournirent, « non pas, dit un historien, comme à un tyran, mais comme au défenseur de la Gaule, qui était destituée de tout secours, » Constantin résolut d'aller à Trèves, résidence impériale, afin d'en chasser les officiers de

[1] Auteur, au IXe siècle, d'une *Histoire de l'église de Reims.*

l'empereur Honorius; mais, pour arriver dans cette importante cité, il fallait s'ouvrir un passage à travers les Barbares, dont les bandes nombreuses étaient campées dans la Belgique. Constantin suivit la grande voie militaire qui conduisait de Gessoriacum à Trèves, en passant par *Teruenna*, *Cameracum* et *Bavacum*; il rencontra les Barbares auprès d'un fort romain, sur les ruines duquel s'est élevé depuis la ville de Cateau-Cambresis : il leur livra bataille, et remporta sur eux une grande victoire.—On voit encore dans les environs de Cateau les restes d'une vaste enceinte, que la tradition prétend, à tort sans doute, avoir été le camp des vaincus; car les Barbares n'étaient pas dans l'usage de creuser des fossés et d'élever des retranchements; ils se croyaient suffisamment à l'abri derrière une enceinte formée par leurs lourds chariots recouverts de peaux.—Constantin dut à cette victoire l'amitié et l'alliance des Francs, qui s'unirent à lui, excités par le désir de venger leur récente défaite et par l'intérêt de leur propre conservation contre des ennemis communs.

L'Armorique se sépare de la Gaule romaine.—Conan Mériadec (ans 409 à 421).

On rapporte à ce temps la séparation des provinces armoriques de la Gaule romaine. Les habitants de ces provinces, abandonnés à eux-mêmes, reprirent leur ancienne indépendance, et se reconstituèrent une nationalité qui servit du moins à les défendre contre les attaques des Barbares.

Voici, au dire des historiens bretons, comment cette séparation s'effectua :

Un chef de la Grande-Bretagne, nommé *Conan Meriadec* ou *Caradog, prince d'Albanie*, était venu dans les Gaules avec le tyran Maxime, qui l'institua *duc du rivage armoricain*. Ce Conan était un guerrier brave et actif; il repoussa plusieurs fois les pirates saxons et parvint à assurer la tranquillité des provinces qui lui étaient confiées. Son autorité s'étendait dans la troisième Lugdunaise, sur les territoires des Namnètes, des Rédons, des Curiosolites, des Vénètes, des Corisopites, des Oscismiens, peuples qui s'étaient distingués par leur résistance à l'époque de la conquête des Gaules par César, et qui furent les premiers à se séparer de l'Empire.—Conan fut maintenu dans son gouvernement après la défaite de Maxime.—Il avait sous ses ordres plusieurs corps de ces auxiliaires bretons et barbares connus sous le nom de *Lètes*. Il gouvernait depuis vingt-six ans le pays, lorsque, vers l'an 409, les habitants soulevés lui déférèrent l'autorité souveraine : il accepta, et sut justifier cette libre élection. Il repoussa les Barbares, qu'il vainquit dans une grande bataille; il battit les troupes aquitaines, qui, sous les ordres des chefs romains, voulaient le troubler dans sa nouvelle possession. Il les poursuivit même, prétendent les chroniques bretonnes, jusqu'à la Dordogne, et il s'empara de la célèbre cité d'*Avaricum*, métropole de la première Aquitaine, étendant ainsi ses conquêtes sur la rive gauche de la Loire; mais ces expéditions guerrières sont douteuses. Ce qui paraît plus certain, c'est que le roi Conan établit le siége de son gouvernement et la capitale de son petit royaume à *Condivincum* (Nantes). Il assigna des terres, accorda des titres et des honneurs à ses soldats; il fonda des églises, et érigea des évêchés à Vannes, à Nantes et à Léon; il éleva des forteresses, fit des règlements pour la navigation et pourvut à la défense des côtes. Les principales cités de son royaume reçurent de lui une magistrature municipale. Il n'oublia point le pays où il avait pris naissance, et il offrit un refuge aux Bretons insulaires exposés aux incursions des Scots, des Saxons et des Pictes. Les émigrations nombreuses qui vinrent de la Grande-Bretagne augmentèrent la force des troupes qui lui étaient dévouées, et le mirent en état de résister aux Romains; si bien que, vers l'an 419, ceux-ci, désespérant de réduire les Armoricains, les comprirent au nombre de leurs alliés : le traité fut conclu entre le roi Conan et Exupérance, préfet du prétoire des Gaules. Vers 421, après avoir, dans le cours d'un règne long et glorieux, consolidé sa puissance, Conan partagea ses états entre ses trois fils et mourut. Il fut enterré dans l'église de Léon, et on mit sur son tombeau cette épitaphe : *Hìc jacet Conanus rex Britonum*[1]. Conan est regardé par les historiens comme la tige de tous les souverains qui ont régné en Bretagne.

Tours devient la métropole de la Bretagne.—L'évêque Brice. Miracle.

Ce fut sous le règne de Conan que l'évêché de Tours, cessant d'être suffragant de celui de Bourges, devint métropole des évêchés de Bretagne. L'illustre Martin avait terminé son long et laborieux apostolat; il était mort, joyeux de voir la Gaule presque tout entière soumise à la foi du Christ. Brice, que l'Église honore aussi du titre de saint, fut son successeur à l'épiscopat; c'était un

[1] Quelques auteurs prétendent que ce tombeau et cette épitaphe ne peuvent appartenir à Conan Mériadec, parce qu'au v[e] siècle les habitants de l'Armorique n'avaient point encore reçu le nom de *Britones*. Il existe une médaille frappée à Nantes avec cette légende : *Conanus rex Britonnm*. Le père Toussaint de Saint-Luc, dans ses *Antiquités bretonnes*, croit qu'elle appartient au règne de Conan Mériadec; mais d'autres auteurs pensent (par la raison ci-dessus donnée) qu'elle se rapporte à Conan-le-Tors, qui vivait au x[e] siècle, et qui prit aussi le titre de roi de Bretagne.



homme caustique et railleur, qui s'était montré long-temps le rival de saint Martin. — Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs*, a recueilli sur son compte quelques traits conservés par la tradition, et qui servent à faire connaître l'esprit de ce temps.

« Un jour, un malade, voulant demander à saint Martin quelque remède, vint trouver Brice, qui n'était encore que diacre, et lui dit avec simplicité : « Voilà que j'attends le saint homme, et je ne sais « où il est, ni ce qu'il fait. » Brice lui dit : « Si tu « cherches ce fou, regarde là-bas, le voilà qui con« sidère le ciel, selon sa coutume, comme un homme « hors de sens. » Et, lorsque ce pauvre, ayant rencontré saint Martin, eut obtenu ce qu'il demandait, le saint homme parla ainsi à Brice : « Brice, je te « parais donc fou ? » Comme celui-ci, confus en entendant ces mots, niait qu'il eût parlé ainsi, le saint homme lui dit : « Mes oreilles n'étaient-elles pas « près de ta bouche quand tu prononçais là-bas ces « paroles ? Je te dis *amen;* car j'ai obtenu de Dieu « qu'après moi tu fusses honoré du pontificat; « mais tu connaîtras que dans l'épiscopat tu es des« tiné à bien des peines. » Brice, entendant ces paroles, s'en moqua, en disant : « N'avais-je pas dit « vrai, que cet homme parlait comme un insensé ? »

« Brice, admis à la dignité de prêtre, harcela souvent le saint homme. Ayant ensuite obtenu, du consentement des citoyens, les fonctions pontificales, il s'adonna à l'oraison. Quoiqu'il fût orgueilleux et vain, il passait pour chaste de corps. Mais cependant, dans la trente-troisième année de son épiscopat, il s'éleva contre lui une déplorable accusation de crime; car une femme, à qui ses domestiques avaient coutume de porter ses vêtements à laver, et qui, sous l'apparence de religion, avait pris l'habit, vint à concevoir et enfanta.—Cette circonstance enflamma de colère le peuple de Tours; il imputa ce crime à l'évêque, et il n'y avait qu'une voix pour le lapider, et le peuple disait : « Long-temps tu as « caché ta luxure sous les dehors de la piété d'un « saint, et Dieu ne permet pas que nous nous souil« lions plus long-temps à baiser tes indignes mains. » Lui, au contraire, niant avec force, dit : « Apportez-moi l'enfant. » Et quand on lui eut apporté l'enfant, âgé de trente jours, l'évêque Brice lui dit : « Je te conjure, au nom de Jésus-Christ, fils du « Dieu tout-puissant, de dire en présence de tout « le monde si je suis celui qui t'a engendré ? » Et l'enfant répondit : « Tu n'es pas mon père. » Et le peuple priant Brice de demander qui était le père, celui-ci répondit : « Cela ne me regarde pas. Je me « suis occupé de ce qui me regardait; si quelque « chose vous intéresse, demandez-le vous-même. »

Cette discrétion ne plut pas au peuple de Tours; il s'écria que la réponse de l'enfant avait été obtenue par évocation magique, et chassa ignominieusement son évêque.—Brice, durant sept années, erra de ville en ville avant de pouvoir rentrer dans son église, « afin, dit Grégoire de Tours, que les paroles de saint Martin fussent accomplies : « Tu connaîtras que « dans l'épiscopat tu es destiné à bien des peines. »

Défaite et mort de Constantin.

Ataulfe, successeur d'Alaric, fit une trève avec Honorius.—L'Italie respirait enfin, délivrée du terrible roi des Goths. — Rassuré lui-même, l'Empereur crut pouvoir tenter de faire rentrer sous sa puissance les provinces usurpées par Constantin. On doit, au surplus, se rappeler que celui-ci était assiégé dans Arles par Géronce.

Honorius prépara une expédition contre la Gaule. L'armée impériale fut mise sous les ordres de Constance, habile général, le seul Romain qui pût consoler les soldats de la perte de Stilicon. Un autre guerrier redoutable, Ulphilas, Goth de nation, eut le commandement de la cavalerie.

Les deux généraux entrèrent dans la Gaule par les Alpes cottiennes, et se dirigèrent sur Arles. Géronce, à leur approche imprévue, battit en retraite vers l'Espagne. Constance, sans s'occuper à le poursuivre, s'attacha à continuer le siége d'Arles.

Constantin, qui attendait son lieutenant Édowigh, ne fut pas effrayé de l'attaque de ce nouvel ennemi. Édowigh arriva en effet peu de jours après; mais les efforts de ce brave général et le courage des Francs auxiliaires échouèrent contre l'habileté des manœuvres d'un adversaire plus expérimenté et contre la fermeté des vétérans romains. — Constance tailla en pièces l'armée d'Édowigh, qui lui-même succomba bravement dans la mêlée. — Tout espoir fut dès lors perdu pour les assiégés. Les habitants d'Arles s'étaient défendus avec courage; ils craignirent le sac de leur cité, et obligèrent Constantin à en ouvrir les portes, après une capitulation qui lui garantissait la vie sauve, ainsi qu'à son jeune fils Julien; mais, au mépris de la foi jurée, Honorius fit trancher la tête à ses deux prisonniers.

L'année suivante, une insurrection espagnole débarrassa l'Empereur et de Géronce et de Maxime.

Révolte de Jovin. — Entrée des Visigoths dans la Gaule. Ataulfe (an 412).

Toutefois Honorius était loin encore de posséder paisiblement la Gaule. Jovin, noble Gaulois, appuyé par Gondicaire, roi des Burgondes, et par Goar, chef des Alains, s'était fait, à *Moguntiacum,* proclamer empereur d'Occident. La fortune

fut encore, dans cette circonstance, favorable à Honorius; car il arriva que, cherchant à exécuter d'anciens projets de son beau-frère Alaric, et désirant former un établissement dans la Gaule, Ataulfe entama des négociations avec Jovin, et se mit en marche pour se réunir à lui.—On évalue à deux cent mille combattants, femmes et enfants, le nombre des individus qui formaient cette émigration visigothe.—Jovin, avec ses troupes, marcha au-devant d'Ataulfe, et le rencontra aux environs de Lugdunum; mais les deux nouveaux alliés ne tardèrent pas à se diviser. Ataulfe se montra offensé de ce que Jovin avait donné le titre de *césar* à son fils Sébastien; il vit qu'au lieu de fonder un gouvernement nouveau l'empereur gaulois cherchait à faire revivre dans la Gaule le vieil empire d'Occident : il résolut dès lors de se tourner vers Honorius. — La princesse Placidie, qu'Ataulfe tenait prisonnière depuis la prise de Rome par Alaric, et dont il convoitait la main, fut sans doute la négociatrice secrète du traité d'alliance qui se conclut entre l'empereur d'Occident et le roi visigoth. Ataulfe s'engagea envers Honorius à lui livrer la tête de Jovin et à lui renvoyer la jeune princesse.

En échange d'un si grand service, l'Empereur ne s'obligea qu'à fournir aux Visigoths une certaine quantité de grains et de bétail. L'effroyable famine qui désolait alors (en 412) la Gaule peut seule expliquer la modération de la demande d'Ataulfe.

Le roi visigoth se disposa aussitôt à remplir ses engagements : il fit d'abord prisonnier Sébastien, fils de l'usurpateur; mais Jovin eut le temps de fuir, et se jeta dans Valence avec une partie de ses forces. Ataulfe l'y assiégea : la ville fut prise et ruinée. Jovin et son fils furent tous les deux mis à mort.

Après ce désastre, Goar et les Alains, changeant comme la fortune, firent alliance avec les Visigoths, et convinrent avec eux de chercher en commun un territoire où ils pussent s'établir d'une manière avantageuse et stable.

Établissement des Burgundes et des Visigoths dans la Gaule.

Gondicaire, roi des Burgundes, qui avait été le principal appui de Jovin, n'était cependant pas soumis; il était difficile de l'expulser de la Gaule, où il avait commencé, plusieurs années auparavant, à fonder divers établisements. L'empereur Honorius jugea plus prudent de l'admettre parmi ses alliés, en lui abandonnant en toute souveraineté les territoires éduens et séquanais. C'est de cette époque (413) que date le commencement du royaume des Burgundes (Bourguignons), fondé ainsi dans la Gaule avec le consentement de l'Empire.

Après l'accomplissement des conventions relatives à Jovin et ses adhérents, Ataulfe, avec sa nation et les Alains, ses nouveaux alliés, alla camper dans les plaines de la Province viennoise, sur les bords de la Durance. Il n'avait pas encore rendu la belle Placidie. Constance qui aspirait à la main de cette princesse, fut chargé par Honorius de la réclamer, mission dont on doit croire qu'il s'acquitta avec zèle; mais le roi visigoth répondit qu'il ne se considérait plus comme obligé à rendre la liberté à sa prisonnière, l'Empereur n'ayant pas rempli ses engagements, et ne lui ayant livré qu'une faible partie des subsistances qu'il s'était engagé à lui fournir.

La bonne intelligence cessa donc d'exister entre Ataulfe et Honorius : le Visigoth, qui cherchait des terres pour les siens, des honneurs et de la puissance pour lui-même, résolut de poursuivre ses desseins les armes à la main. Il attaqua d'abord *Massilia*, dont les murailles venaient d'être relevées; mais il échoua dans cette attaque.—*Massilia* était défendue par le célèbre comte Boniface, qui fut depuis l'émule d'Aétius.

L'échec qu'avait éprouvé Ataulfe devant Marseille fut loin d'être pour lui un motif de découragement. Au contraire, il forma et mit à exécution une résolution encore plus hardie; il passa le Rhône, traversa la Narbonnaise, s'étendit de là jusqu'au pied des Pyrénées, et vint, en longeant la Garonne, occuper la Novempopulanie, ainsi que le midi des deux Aquitaines, portions les plus riches et les plus prospères de toute la Gaule.

Le lieutenant d'Honorius, Constance, ne put y mettre obstacle; mais il s'occupait avec activité de réunir les forces nécessaires pour reprendre les pays envahis par son rival.

En attendant, Ataulfe possédait les trois principales cités de l'isthme des Pyrénées, Narbonne, Toulouse et Bordeaux. Établi dans la première de ces villes, il combinait les nouvelles mesures par lesquelles il comptait forcer Honorius à le reconnaître pour légitime possesseur des provinces dont il s'était rendu maître par la force des armes. Cet établissement plaisait d'autant plus au roi des Visigoths, qu'il avait lieu d'espérer que les douceurs et la richesse du climat seraient assez séduisantes pour attacher son peuple et pour lui faire perdre le goût de la vie aventureuse qu'il menait depuis long-temps.

Afin d'amener Honorius à ses fins, Ataulfe, qui avait conservé des relations avec Attale, signalé déjà par sa ridicule apparition sur le trône impérial, obligea l'empereur déchu à jouer de nouveau le même rôle. Attale reprit la pourpre aussi sérieusement que la première fois. Il nomma des grands



dignitaires, et envoya même des chefs de province en Afrique. Parmi les personnages qui, en acceptant ces honneurs incertains, se dévouèrent aux vues du roi des Visigoths, nous citerons Paulin, noble gallo-romain, qui fut investi des fonctions de *comte des largesses sacrées*, l'une des douze grandes charges de l'Empire. Paulin, né à Bordeaux, était distingué par ses vertus et par sa piété : les malheurs qu'attira sur lui la fatale distinction dont l'honora l'empereur postiche créé par Ataulfe, ont été décrits par lui-même dans un poëme qui est tout à la fois un document historique important et une relation intéressante faite pour attacher à l'auteur. Paulin était parent ou élève d'Ausone.

Mariage d'Ataulfe et de Placidie (an 412).

Ataulfe espérait, en effrayant l'empereur d'Occident à l'aide du fantôme impérial qu'il décorait de la pourpre, obtenir d'Honorius la cession du territoire occupé dans la Gaule par les Visigoths, et la main de Placidie.

Cependant la cérémonie de son mariage avec cette princesse eut lieu, à ce qu'il paraît, au moment même où il venait de faire couronner Attale, sans doute parce qu'il n'avait pas tardé à perdre tout espoir de succès dans ses négociations.—Olympiodore, historien grec, nous a conservé sur cette cérémonie nuptiale des détails curieux, et qui peignent la pompe barbare de la cour du roi visigoth.

« Ces noces, dit-il, se célébrèrent à Narbonne dans la maison d'Ingennus, un des principaux citoyens de la ville. Là, dans le lieu le plus élevé d'un portique décoré à cet effet, selon l'usage romain, était assise Placidie, dans tout l'appareil d'une reine, et à côté d'elle Ataulfe, couvert de la toge, et complétement vêtu à la romaine. Entre les divers présents qu'il fit à Placidie, on remarqua cinquante jeunes garçons, tous habillés de soie, portant chacun un disque de chaque main, l'un plein de pièces d'or, et l'autre de pierres précieuses d'un prix inestimable, qui provenaient du pillage de Rome par les Goths. L'épithalame, entonné par Attale, fut chanté par Rustacius et Phæbadius. La noce se termina par des jeux qui charmèrent également les Barbares et les Romains. »

Ataulfe et Placidie, après leur mariage, ne quittèrent point Narbonne : ce fut même dans cette ville que la reine des Visigoths mit au monde un fils qui reçut le nom de Théodose. Cependant il existe une inscription provenant d'un monument élevé, par les Narbonésiens, les Volkes Arécomikes, et les Anatiliens, en l'honneur d'Ataulfe et de Placidie, afin de remercier le couple royal d'avoir choisi pour demeure l'antique ville d'Héraclée [1], sur le bras occidental du Rhône, entre Nîmes et Arles. Dans cette inscription, Ataulfe est appelé le *très puissant*, le *très juste roi des rois*, le *très invaincu vainqueur des vainqueurs*. On l'y loue d'avoir vaincu et chassé les Vandales [2]. Il avait apparemment soutenu quelque guerre contre ces peuples ou contre ceux des Alains qui étaient restés dans la Gaule. Enfin on donne à Placidie le doux nom de *son âme*. Le lieu où l'inscription fut trouvée conservait encore, dans le XIIe siècle, le nom de *palais des Goths*, et les environs s'appelèrent long-temps *Vallis Flaviana*, du titre de Flavius, qu'Ataulfe avait pris après son mariage, à l'exemple des empereurs romains.

L'union de la fille du grand Théodose, de la sœur d'Honorius avec le chef des Barbares qui avaient pillé Rome fit grand bruit dans le monde romain. « Les chrétiens, dit Idace, y virent l'accomplissement d'une prophétie de Daniel, annonçant le mariage du roi du Nord avec la fille du Midi. »

Guerre des Goths et des Romains (an 414).

Protecteur d'Attale, époux de Placidie, Ataulfe ne pouvait espérer que les Romains le laisseraient tranquille possesseur des belles contrées dont il s'était emparé. Le général qui commandait l'armée destinée à le combattre était Constance, qui avait prétendu lui-même à la main de la sœur d'Honorius, et qui avait à venger à la fois l'outrage fait à l'Empire romain et sa propre injure. La guerre commença au milieu de l'année 414 ; Constance y mit une telle activité, qu'après avoir défait les divisions isolées de l'armée visigothe, il obligea Ataulfe à se renfermer dans Narbonne et assiégea par terre cette ville, tandis qu'une flotte, stationnant à l'embouchure de l'Aude, la bloquait par mer. La population narbonésienne, en proie à la famine, fut bientôt réduite aux plus grandes extrémités. Ataulfe, forcé de capituler, dut s'estimer

[1] *Heraclea Cacabaria;* aujourd'hui Saint-Gilles.

[2] Voici le texte de cette inscription, dont M. Fauriel a mis le premier l'authenticité en doute, tout en convenant qu'il est difficile d'imaginer pour quelles raisons elle aurait été forgée au XIVe ou au XVe siècle, et en avouant que des hommes d'érudition, non dépourvus de critique, la tiennent pour authentique.

Ataulfo Flavio Potentissimo Regi Regum Rectissimo Victori Victorum Invictissimo Vandalicæ Barbariei Depulsori et Cæsareæ Placidiæ animæ Suæ, Dominis Suis Clementissimis Anatilii, Narbonenses, Arecomici Optimis Principibus in Palatio posuerunt Ob Electam a se Heracleam in Regiæ Majestatis Sedem.

Ne serait-il pas possible qu'Ataulfe eût fait bâtir à Héraclée un palais avec dessein de l'habiter, et ce dessein, auquel sa retraite en Espagne a mis empêchement, n'aurait-il pas suffi pour donner lieu à l'inscription ?

heureux de pouvoir, avec les Visigoths, se retirer derrière les Pyrénées, dans la Province Tarraconaise, que les Alains et les Vandales, maîtres du reste de la péninsule ibérique, n'avaient point encore occupée. — Attale s'embarqua pour aller le rejoindre à Barcelone; mais il fut poursuivi par les galères romaines et fait prisonnier. On le conduisit en Italie. Honorius le méprisa assez pour lui laisser la vie, et se borna à lui faire couper la main qui avait osé porter le sceptre.

Siége de Bazas.—Les Alains se séparent des Visigoths.

La capitulation conclue par Ataulfe stipulait que tous les Visigoths et les Alains, leurs alliés, qui occupaient plusieurs des provinces de la Gaule méridionale, évacueraient immédiatement le territoire gaulois, pour se retirer aussi en Espagne.—Cette retraite fut accompagnée de violences et de dévastations, dont les malheureux habitants de l'Aquitaine furent les victimes. — Les Barbares ne quittèrent Bordeaux qu'après avoir rançonné les plus riches citoyens. Paulin, dont nous avons parlé plus haut, a raconté, dans un de ses poëmes, les tristes événements qui signalèrent le départ des Barbares et la rupture des Alains avec les Visigoths. En voici quelques extraits intéressants résumés d'après le récit du poëte gallo-romain [1].

«N'ayant point d'ennemis derrière eux pour presser leur retraite, les Goths et les Alains crurent pouvoir, chemin faisant, prendre et piller quelques villes. Bazas était la première de celles qu'ils devaient rencontrer sur leur passage; ils l'assiégèrent, et à peine avaient-ils commencé à la battre en dehors, qu'une pire guerre éclata dans l'intérieur entre les habitants. Les esclaves, ayant pour chefs quelques jeunes gens de condition libre, mais d'humeur turbulente et factieuse, avaient résolu d'égorger indistinctement tous les hommes riches et puissants de la ville, qui, préoccupés de leur défense contre les Barbares, ne pouvaient être en garde contre un complot domestique; mais, par un heureux hasard, la conspiration fut découverte à temps, et prévenue par la punition des principaux coupables.

« Paulin de Bordeaux, malgré son titre de *comte des largesses sacrées* reconnu par Ataulfe, avait été pillé et chassé de sa ville natale par les Goths; il s'était réfugié à Bazas, patrie de ses ancêtres, avec une nombreuse famille réduite à la pauvreté, et plusieurs amis aussi malheureux que lui. Sa misère récente n'avait point touché les esclaves révoltés : désigné pour une de leurs victimes, et sur le point d'être frappé, il n'avait été sauvé que par une espèce de miracle. Effrayé du danger qu'il venait de courir et de tous ceux qu'il avait à craindre encore dans une ville assiégée par une armée de Barbares, il forma le projet d'en sortir, et d'aller avec sa famille chercher ailleurs un asile plus sûr.

«L'entreprise n'était pas sans difficulté; mais il espérait réussir. Il avait eu des liaisons d'amitié avec Goar, roi des Alains, qui se trouvait alors sous les murs de Bazas avec tout son peuple, formant une partie considérable de l'armée assiégeante. Il savait que la mésintelligence avait éclaté entre les chefs visigoths et le roi des Alains. Celui-ci n'était pas d'avis, en évacuant l'Aquitaine, d'en maltraiter la population et d'en dévaster le territoire; il ne secondait les entreprises des Goths que par nécessité et avec déplaisir. Paulin se figura que Goar favoriserait volontiers son évasion, et résolut d'aller le visiter pour lui en faire la prière.

«Il sortit en secret de la ville et pénétra dans le camp des Alains; mais la réponse du chef barbare fut pour lui un sujet de stupeur. Goar, bien loin d'être en mesure de favoriser l'évasion de son ami, ne pouvait pas même garantir son retour dans la ville.— Après ce début, le roi des Alains déclara que l'alliance oppressive des Goths lui était devenue insupportable, et qu'il avait résolu de s'en affranchir pour rentrer au service de l'Empire romain. Son dessein était d'y rentrer sans délai, avec le secours et par l'intermédiaire de son ami, auquel il exposa le plan qu'il venait de former à l'instant même dans cette vue. Ce plan était de passer avec tout son peuple dans la ville assiégée, de se réunir aux habitants et de forcer les Goths à lever brusquement le siége.

«Paulin saisit cette occasion de délivrer Bazas. Profitant de l'obscurité de la nuit, il revint dans la ville accompagné du roi des Alains et le présenta aux magistrats de la curie, qui, agréablement surpris, donnèrent leur approbation à tout ce qu'avait fait Paulin. Goar retourna dans son camp, où il employa le reste de la nuit à tout disposer pour que les choses convenues s'exécutassent au point du jour.

«Le bruit de cette convention s'était promptement répandu dans la ville. Avant le lever du soleil les remparts de Bazas étaient couverts d'une multitude de femmes, d'enfants et d'hommes armés ou désarmés, accourus pour voir ce qui allait se passer; le spectacle avait en effet quelque chose d'étrange. Les Alains, dont le camp était, la veille, tourné contre la ville et hors de la portée du trait, étaient maintenant sous les remparts de la cité,

[1] PAULIN, *Eucharisticon*. V. 311, sqq. — FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, t. I, p. 130 et suiv.

prêts à la défendre, et rangés en bataille derrière une ligne de bagages et de chars. Les femmes, les enfants, épars de côté et d'autre, accouraient se joindre aux guerriers, et toute la tribu se trouva bientôt réunie.

« Le roi Goar et les magistrats de la curie de Bazas s'avancèrent alors chacun de leur côté pour conclure ensemble un traité solennel de paix et d'amitié. De part et d'autre on se donna des otages: les otages de Goar furent la plus honorée de ses femmes et un de ses fils; l'otage des Bazates fut Paulin lui-même.

« Les Goths, en bataille et retranchés dans leur camp, contemplaient avec un mélange de surprise et de fureur cette scène imprévue; ils n'osèrent cependant pas la troubler, et jugèrent plus sage de battre en retraite. Les Alains eux-mêmes, réconciliés avec l'Empire, partirent bientôt après... »

Décrets d'Honorius en faveur de la Gaule. — Prospérité d'Arles.

L'entière évacuation des provinces méridionales venait de replacer la Gaule sous l'autorité impériale; mais, pour établir l'exercice régulier de cette autorité, il était urgent de rassurer les esprits contre la crainte des réactions qui suivent souvent le rétablissement d'un pouvoir long-temps méconnu. Honorius apprécia la gravité des circonstances, et proclama une amnistie générale pour tous les excès commis sous les divers gouvernements qui avaient été établis dans la Gaule par la violence; il réserva toutefois aux particuliers le droit de se pourvoir en justice pour la revendication des biens qui leur auraient été enlevés et qui existeraient encore en nature. La proclamation de l'Empereur invitait les Gaulois à relever les murailles de leurs villes, à rétablir les ponts, les routes et les digues que les malheurs de la guerre avaient endommagés ou détruits.

Honorius ne se contenta pas de ces réparations matérielles; il songea aussi à la restauration du corps politique, et il essaya de rendre à la Gaule romaine ses usages et ses institutions.—La Gaule était divisée en dix-sept gouvernements; mais les provinces méridionales formaient ensemble une association particulière : c'étaient la *Viennoise*, les deux *Aquitaines*, la *Novempopulanie*, nommée aussi III[e] *Aquitaine*, les deux *Narbonnaises* et les *Alpes maritimes;* elles avaient à part leur intendant des finances et leur directeur des domaines.

Depuis Constantin, la ville d'Arles avait acquis un haut degré d'importance et de prospérité. Valentinien II et Honorius lui avaient donné plusieurs priviléges : elle était devenue, en quelque sorte, la capitale des Gaules, les incursions multipliées des Barbares ayant forcé les gouverneurs romains à déserter Trèves et les bords du Rhin. Les consuls qui se trouvaient dans la Province venaient prendre possession de leur dignité à Arles. Les préfets du prétoire et les autres magistrats y résidaient.

Tous les ans, à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre, on tenait, à Arles, suivant un ancien usage, les États des provinces du Midi, où l'on délibérait sur les intérêts les plus importants des différentes cités, qui avaient pour représentants leurs magistrats ou leurs députés. Cette institution avait été détruite par le règne des tyrans et par les ravages des Barbares. Elle fut rétablie par un édit d'Honorius, adressé à Agricola, *préfet des Gaules,* et qui enjoignit, sous peine d'amende, aux magistrats et aux députés élus, de se rendre exactement aux assemblées. Cet édit présente quelques particularités remarquables. On y voit que la ville d'Arles portait alors, dans la langue officielle de l'Empire, le nom de *Constantine*, qui lui avait été donné par Constantin-le-Grand, et qu'elle était le centre d'un vaste commerce. Honorius en fait une pompeuse description.

« La commodité de cette ville est telle, ainsi que sa richesse et sa population, qu'on y transporte les produits les plus divers des contrées les plus éloignées les unes des autres. Tout ce que le riche Orient, tout ce que l'Arabie parfumée, tout ce que la délicate Assyrie, la fertile Afrique, la belle Espagne, la forte Gaule, ont de distingué, abonde tellement dans Constantine, qu'on dirait que toutes ces choses y sont indigènes.

« Le cours du Rhône et les flots tyrrhéniens rendent voisin, et pour ainsi dire limitrophe, tout ce que le premier traverse et tout ce que les autres entourent. Ainsi donc, tout ce que le monde a de plus remarquable étant à l'usage de cette ville, tout ce qui naît en chaque lieu y étant transporté à la voile, à la rame, à la roue, par terre, par mer et par fleuve, comment nos Gaules ne jugeraient-elles pas que nous faisons beaucoup pour elles en les convoquant dans un lieu qui, par une sorte de faveur divine, jouit de tant d'avantages et d'un si grand commerce [1]. »

[1] L'édit d'Honorius, dont nous avons parlé pour ne point intervertir l'ordre naturel de notre récit, est du mois de mai 418, et par conséquent postérieur au traité avec Wallia, dont il sera question bientôt. Dans cet édit, l'Empereur s'occupe de l'organisation fédérative de diverses provinces qu'il avait cédées ou promis de céder aux Visigoths, ce qui peut faire croire qu'il n'était pas résolu à exécuter fidèlement les conditions du traité avec Wallia, ou bien, comme le soupçonne M. Fauriel, qu'il avait entendu céder aux Goths, dans la II[e] Aquitaine, seulement le droit d'habitation avec la propriété matérielle de la terre, et non pas la souveraineté politique du pays.

Mort d'Ataulfe (an 415).

Il paraît que, par son traité avec le général d'Honorius, Ataulfe avait obtenu la concession définitive de la Tarragonaise; car on ne voit pas dans les historiens du temps que les Romains aient cherché à l'y troubler. Heureux de son union avec la belle Placidie, le roi des Visigoths, oubliant sa jeunesse belliqueuse, jouissait des douceurs de la paix; mais ses guerriers ne partageaient point ses goûts tranquilles : dans leur humeur turbulente, ils s'indignaient de l'inaction de leur chef. Les ennemis d'Ataulfe profitèrent de ces dispositions malveillantes et le firent assasiner. Mortellement blessé, Ataulfe, avant de mourir, eut le temps de faire connaître ses desseins à ses amis et à son frère. Il leur demanda de rendre à Placidie la liberté de se retirer auprès d'Honorius, et il les engagea à conserver la paix avec l'Empire romain, dont, poussé par un instinct secret de perfectionnement et de civilisation, il avait depuis long-temps cessé de désirer la destruction.

En effet, on trouve dans Orose un passage curieux qui fait connaître les idées, les vues et les projets de civilisation qu'Ataulfe méditait au moment où il fut assassiné. — Orose, voyageant en Syrie dans le temps où saint Jérôme y vivait en renommée de sainteté et de science, s'était empressé de visiter le vénérable prêtre. Saint Jérôme lui parla beaucoup d'Ataulfe, et lui répéta ce qu'il avait ouï dire à un éminent personnage, un Gallo-Romain qui avait rempli sous Théodose un grand office militaire, et qui, se trouvant à Narbonne au moment où Ataulfe occupait cette ville, avait connu le roi des Visigoths, et, vivant dans son intimité, était devenu le confident de ses pensées les plus secrètes. — Or, voici ce qu'un jour le Barbare avait dit au Gallo-Romain :

« D'abord ennemi acharné de l'Empire et du nom « romain, je n'ai rien désiré avec tant d'ardeur que « de détruire l'un et l'autre, et d'élever sur leurs « ruines la domination et la renommée des Goths, « de telle manière que tout ce qui avait été une fois « *Romanie* devînt désormais *Gothie*.

« Mais ensuite, m'étant assuré, par des épreuves « multipliées, que les Goths sont encore trop bar- « bares pour obéir à des lois, et sachant que sans « lois il n'y a point d'État, je me suis résigné à une « moindre gloire, à celle d'employer les forces des « Goths à rétablir le lustre et le pouvoir des Ro- « mains, et à devenir le restaurateur d'un vieil em- « pire, ne pouvant être le fondateur d'un nouveau. « C'est là le motif pour lequel je m'abstiens de faire « la guerre, et la cause du désir opiniâtre que j'ai « de la paix. » — Saint Jérôme ajouta que le roi visigoth était déterminé en grande partie par les bons conseils et par les exhortations de sa femme Placidie, *femme de grand sens et d'une grande vertu*.

« C'étaient là, dit M. Fauriel, de nobles et belles illusions, et l'âme d'Ataulfe avait bien pu les concevoir; mais le magnanime chef avait eu aussi le temps de s'assurer, avant de mourir, quelle disproportion il y avait entre son but et ses moyens, et combien les Goths étaient loin encore de ce qu'ils auraient dû être pour se prêter docilement à ses vues. — Il y avait toujours en effet parmi les Goths un parti nombreux qui, resté barbare, persistait dans sa vieille haine pour Rome, dans sa répugnance obstinée pour tout projet d'établissement fixe, pour tout commencement de civilisation, n'y voyant qu'un commencement de servitude et de mollesse. — Toutefois, la partie de la nation des Visigoths qui avait déjà cédé aux influences du christianisme et de la civilisation romaine, et qui aspirait aux jouissances de la paix et d'un état sédentaire, s'était plutôt renforcée qu'affaiblie sous le commandement d'Ataulfe. C'est ce dont fait foi le résultat d'une lutte qui eut lieu, après sa mort, entre les deux partis de la nation. »

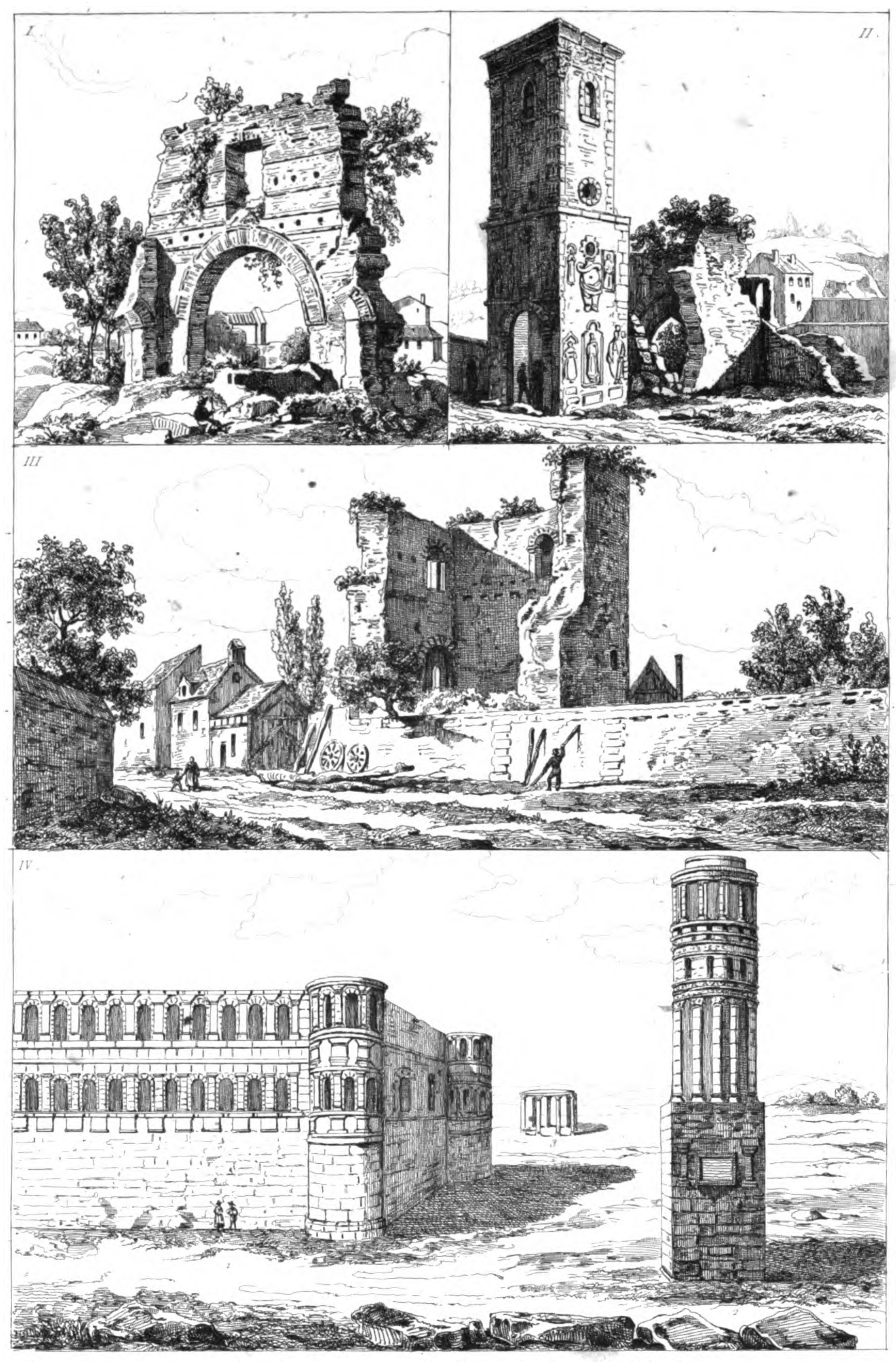
Après la mort d'Ataulfe, les Visigoths se donnèrent pour chef Sigerick, qui débuta par faire assassiner les enfants qu'Ataulfe avait eus de son premier mariage avec la sœur d'Alaric, et dont l'éducation avait été confiée aux soins de Sigesaire, évêque arien. — Le fils de Placidie était mort peu de temps après sa naissance. — Sigerick devait son élévation au parti opposé à la paix; il eut l'imprudence de laisser voir quelques dispositions à traiter avec Honorius; cela suffit pour éveiller contre lui la haine de ses propres partisans. Il fut assassiné le septième jour après son élection, et eut pour successeur Wallia, guerrier brave et expérimenté, partisan déclaré de la guerre.

Wallia. — Traité avec Honorius. — La IIe Aquitaine est cédée aux Visigoths (ans 415 à 418).

Néanmoins Wallia, après avoir inutilement tenté une expédition en Afrique, se décida à revenir à l'alliance romaine, et proposa à Constance un accommodement qui devait plaire à ce général; car la liberté de Placidie en était la condition première. Un traité eut lieu. Outre la restitution de la sœur d'Honorius à son frère, voici quelles en furent les conditions principales. Les Visigoths se chargeaient de faire, pour le compte de l'Empereur, la guerre aux Vandales, aux Alains et aux autres peuples qui occupaient l'Espagne. En échange de ces services, l'Empereur devait fournir aux Visigoths, au moment

LXXXVII

Monuments Gallo-Romains



I. Arcade Romaine à Cahors (Lot)
II. Ruines de Scarpona (Meurthe)
III. Tour de César à Compiègne.
IV. Palais de Sextius et antiquités à Aix

Monuments Gallo-Romains

Bas-reliefs lateraux.

de droite

de gauche.

Tombeau de Jovinus à Reims.

Grand Bas relief.

où ceux-ci commenceraient la guerre, six cent mille mesures de blé, et la guerre terminée, il promettait de leur céder la IIe Aquitaine avec quelques autres cités et pays adjacents.—Les Visigoths allaient se trouver ainsi, comme les Burgundes, établis sur le territoire gaulois avec le consentement même de l'Empereur.

Wallia remplit fidèlement les conditions du traité. Après avoir mis en liberté la princesse Placidie, il attaqua successivement les Alains, dont la race fut presque détruite, les Vandales, qui perdirent l'élite de leurs guerriers, les Suèves, qui furent aussi fort maltraités, mais qui néanmoins résistèrent courageusement dans les montagnes et les vallées de la Galice.—Cette guerre active, opiniâtre, acharnée, devait amener l'entière destruction des Barbares les uns par les autres. Wallia devina à temps ce but de la politique romaine. L'Espagne était en partie pacifiée; il déposa les armes, et revint dans la Gaule réclamer l'exécution de la clause rémunératoire du traité.—Honorius n'osa pas refuser; mais l'étendue du territoire à concéder donna lieu sans doute à quelques difficultés; car ce fut seulement après une négociation qui dura environ une année que les Visigoths entrèrent en possession de la IIe Aquitaine. A cette province, formant près de la moitié occidentale des pays compris entre la Loire et la Garonne, on adjoignit *Burdigala*, avec une portion de la Novempopulanie, *Carcasso, Tolosa,* avec une partie de la Ire Narbonnaise. Narbonne resta à l'Empire, avec toute la plage, de l'embouchure de l'Aude à celle du Rhône, et de la mer aux Cévennes.

Les Visigoths s'établirent donc dans le territoire qui leur avait été concédé, et qui était, à peu près, celui qu'Ataulfe avait choisi pour en faire une patrie à son peuple. Quelle fut alors la condition des anciens habitants soumis, par la cession d'Honorius, à la domination des Barbares? c'est ce que les historiens du temps laissent à peine entrevoir. « On sait vaguement, dit M. Fauriel, que les Visigoths s'approprièrent les deux tiers des terres cultivées dans la portion de la Gaule qui leur fut cédée, sans pouvoir bien dire comment doit être entendu ce partage. Il est probable qu'il ne s'agissait pas des deux tiers du sol cédé pris en masse, mais des deux tiers d'un nombre déterminé de propriétés particulières, sur chacune desquelles on avait assigné à chacun des conquérants une part, ou, comme on disait, un *sort.* Il s'ensuivrait de là qu'il n'y eut que les terres des classes opulentes ou riches de soumises à cette dure loi de la conquête. Il est encore plus probable que cette quantité des deux tiers des terres partageables, assignée à chaque Goth, ne fut pas une même quantité absolue égale pour tous les partageants, mais une quantité variable à raison de l'inégale étendue et de la valeur inégale des terres partagées. Ainsi la diversité des parts ou des sorts dut suivre, jusqu'à un certain point, et autant que possible, celle du rang et des grades parmi les Barbares.

« Les moindres circonstances relatives aux transactions d'un peuple qui passe tout d'un coup des hasards et du vagabondage de la vie barbare à la condition de peuple sédentaire et propriétaire ont un certain intérêt, en ce qu'elles marquent déjà d'avance le plus ou moins d'aptitude de ce peuple pour son nouvel état. Il n'est donc pas indifférent d'observer que des chefs visigoths, non contents des terres qui leur furent assignées par le sort et en vertu du droit de conquête, en achetèrent d'autres de leurs deniers. Cette préférence donnée à la terre sur l'or, passion dominante du guerrier barbare, était certainement une indice de civilisation... »

Un trait, qui peut être cité comme une preuve de développement moral chez les Barbares, est celui que raconte Paulin, cet élève d'Ausone, dont nous avons parlé à l'occasion de l'empire éphémère d'Attale et du siége de Bazas. Le *comte des largesses sacrées,* réduit à l'indigence, vivait retiré à *Massilia;* il fut un jour agréablement surpris en recevant une somme d'argent qui rendit sa condition moins misérable; c'était le prix d'une petite terre qu'il possédait dans les environs de Bordeaux, et qui venait d'être achetée par un officier visigoth à qui elle avait plu.

Il y a dans ces acquisitions de terres l'indice d'un esprit de fixité, qui ne se développa toutefois que par la suite. Les rois visigoths ne regardèrent, pendant long-temps, le pays qu'on leur avait cédé que comme un établissement provisoire, ou tout au plus comme le noyau d'un État destiné à devenir plus vaste, et dont la tendance incessante de l'empire d'Occident à une entière dissolution devait hâter l'accroissement.

La capitale du nouveau royaume fondé par Wallia fut *Tolosa,* la ville la plus riche et la plus ancienne de la Gaule méridionale. On a vu que Narbonne était restée aux Romains. Wallia mourut dans l'année même où il prit possession de l'Aquitaine. Son successeur fut Théodoric I, petit-fils du célèbre Alaric [1], et qui, après un règne glorieux, devait trouver la mort en combattant contre Attila.

[1] Gibbon est le premier auteur qui ait retrouvé l'origine de Théodoric dans un vers du *Panégyrique d'Avitus* par Sidoine Apollinaire. Le poëte gallo-romain fait dire au jeune roi visigoth qu'il veut réparer l'unique faute de son aïeul :

Quæ noster peccavit avus, quem fuscat in unum,
Quod te, Roma, capit...

CHAPITRE XIV.

VICTOIRES D'AÉTIUS SUR LES BARBARES. — PHARAMOND ET CLODION ROIS DES FRANCS.

Valentinien III succède à Honorius. — Aétius et Boniface. — Aétius vient dans la Gaule. — Guerre contre les Visigoths. — Guerre contre les Francs. — Pharamond. — Guerre contre les Bagaudes. — Guerres d'Aétius contre les Burgundes. — Il leur cède la Province viennoise. — Nouvelle guerre contre les Visigoths. — Siéges de Narbonne. — Défaite de Litorius. — Paix avec Théodoric. — Cession de Valence aux Alains. — Nouvelle irruption des Francs. — Clodion. — Sac de Trèves. — Surprise et défaites des Francs. — Leurs possessions dans la Gaule.

(De l'an 421 à l'an 448).

Valentinien III succède à Honorius (an 423). — Aétius et Boniface.

Avant de continuer notre récit, il devient nécessaire, pour la complète intelligence de la suite de cette histoire, de mentionner quelques circonstances particulières aux personnages qui figuraient alors sur la grande scène de l'Empire.

La veuve d'Ataulfe, la belle Placidie, avait été rendue à Honorius par Wallia, et cette princesse, cause de tant de luttes acharnées, était enfin devenue l'épouse du persévérant Constance, dont les services avaient en outre été récompensés par le titre de *patrice* et par l'association à l'Empire. Constance ne jouit pas long-temps de son bonheur il mourut, en 421, laissant de Placidie une fille nommée Honoria, et un fils qui fut appelé Valentinien III et succéda à Honorius. Cet empereur mourut lui-même deux ans après Constance (en 423), alors que sa sœur et son neveu étaient à Constantinople.

Un certain Johannes (Jean), qui avait été secrétaire d'Honorius, eut la pensée de se faire son successeur. Les milices de l'Italie se déclarèrent en sa faveur, et il y eut même pour lui des mouvements dans la Gaule. Le plus remarquable de ses partisans fut Aétius. Ce jeune guerrier, dont le père, Gaudentius, autrefois *maître de la cavalerie*, était mort dans la Gaule victime d'une sédition militaire, venait de passer sa première jeunesse dans les camps, tantôt avec son père, tantôt chez les Barbares, où il avait servi d'otage pour les Romains. C'est ainsi qu'il avait tour à tour vécu sous les tentes d'Alaric, roi des Goths, et dans les chariots de Rugilas, roi des Huns; il y avait appris l'art de combattre les Barbares, ou, au besoin, de s'en faire des auxiliaires. Rugilas lui témoignait une grande affection.—Aétius, prenant donc parti pour Johannes, alla chercher une armée sur les bords inférieurs du Danube, et, avec soixante mille hommes de la nation des Huns, revint sur l'Italie; mais, comme il était près d'y pénétrer, il apprit que Johannes n'existait plus, et que Valentinien III, accouru de Constantinople, régnait sous la tutelle de Placidie. Avec une armée aussi imposante que celle d'Aétius, rien n'était plus facile qu'une négociation avantageuse: elle ne se fit pas attendre. Le jeune ambitieux fut nommé par le nouvel empereur *maître des deux milices*, et les Huns furent congédiés à force d'argent

Le premier usage que fit Aétius de sa haute fortune fut de chercher à se défaire d'un rival dangereux, ce brave comte Boniface, qui avait forcé Ataulfe à lever le siége de Marseille.—Aétius excita entre Placidie et Boniface de si graves sujets de défiance, que ce dernier, pour se mettre à l'abri des intentions qu'il supposait à la tutrice de l'Empereur, appela les Vandales en Afrique, dont il était gouverneur, et aida Genséric, leur roi, à s'emparer de l'Espagne méridionale.

Aétius vient dans la Gaule. — Guerre contre les Visigoths. Guerre contre les Francs. — Pharamond (ans 425-428).

Sur ces entrefaites, Aétius fut obligé de courir à la défense de la Gaule, attaquée de plusieurs côtés à la fois. Le premier adversaire du général romain fut le roi des Visigoths. Théodoric avait envahi plusieurs des villes de l'Aquitaine et de la Narbonnaise appartenant encore à l'Empire, et assiégeait Arles. Aétius trouva les Visigoths sous les murs de cette grande cité, et, après les avoir battus, les força d'en lever le siége.—Toutefois, il paraît que cette victoire ne fut pas très décisive; car il y eut un traité, en vertu duquel Théodoric garda les villes qu'il avait prises.

Le général romain combattit ensuite successivement les Burgundes, qui, sortis de leurs limites, s'étaient avancés jusqu'à *Tullum* et *Divodurum* (Toul et Metz), et plusieurs tribus franques qui dévastaient la Belgique.—Les Burgundes furent battus et repassèrent les Vosges [1].—Les Francs retournèrent aussi dans leurs cantonnements en Germanie. On croit que cette expédition eut lieu en 428.

S'il faut en croire quelques historiens, huit années auparavant (vers 420), les Francs, profitant de quelques succès obtenus contre les Vandales, s'étaient avancés par la forêt des Ardennes jusqu'à *Cameracum* (Cambrai) et s'étaient établis sur les bords de la Somme, après avoir saccagé Trèves pour la troisième fois.

Ils avaient pour chef un fils de Marcomir, nommé Pharamond, qui occupa tout le pays depuis *Pons-Mosæ* (Maëstricht) jusqu'au confluent de la Meuse et du Vahal. Ce territoire était bordé de fleuves,

[1] C'est un des contre-forts des Vosges qui s'étend entre le pays des Éduens et celui des Leukes.



ce qui fit donner aux nouveaux habitants la dénomination de *Francs-Ripuaires*. Les peuples voisins de l'Océan se nommaient *Armoricains*. L'établissement de Pharamond [1] fut détruit par Aétius.

Pendant qu'Aétius combattait dans la Gaule, le comte Boniface avait reconnu, mais trop tard, l'intrigue ourdie contre lui.—Les Vandales étaient déjà maîtres de l'Afrique et des rivages méridionaux de l'Espagne. — Il revint en Italie, et désespéré se prosterna devant la mère du jeune empereur. Placidie lui fit bon accueil, et le nomma maître des milices. Aétius disgracié eut recours à ses amis les Huns, qui arrivèrent une seconde fois en Italie; il livra bataille à son rival : Boniface fut tué. Il était, dès lors, tout simple que le vainqueur récupérât ses honneurs : le titre de *patrice* y fut joint.

Guerre contre les Bagaudes (ans 431 à 434).

Aétius passa ensuite les Alpes, amenant dans la Gaule une grande partie de ses terribles auxiliaires.

Pendant son absence, Théodoric avait continué à reculer les limites de son royaume, et les Burgundes, franchissant de nouveau les Vosges, s'étaient avancés dans l'intérieur des provinces.

Aux guerres des Barbares se joignaient, pour les malheureux Gaulois, d'autres calamités. Les exactions des gouverneurs impériaux étaient telles, que les habitants des cités abandonnaient les possessions romaines et se réfugiaient chez les Visigoths ou chez les Burgundes; mais les habitants des campagnes, auxquels il ne restait d'autre ressource que la résistance, s'attroupèrent en armes (comme cela était arrivé sous Claude et sous Dioclétien), et, prenant le nom de *Bagaudes*, ravagèrent les terres que la rigueur de leurs maîtres ne leur permettait plus de cultiver. Un Gaulois nommé Tibat ou Tibation était à leur tête. L'insurrection s'étendit des bords de la Loire jusqu'au fond de la Belgique : les esclaves se soulevèrent et se joignirent aux Bagaudes. Ils s'emparaient des défilés des montagnes et s'y retranchaient de façon à y soutenir de longs siéges; les villes fortifiées cédaient même à leurs efforts désespérés : leur passage laissait partout des traces de dévastation et d'incendie. Cette guerre dura deux ans. Enfin Tibat fut pris et décapité : sa mort mit un terme à l'insurrection.

Guerres d'Aétius contre les Burgundes. — Il leur cède la Province viennoise (ans 436 à 438).

Aétius, à la tête des Huns, marcha ensuite contre les Burgundes, qui, sous la conduite de Gondicaire, avaient envahi de nouveau la Ire Belgique. — Ces peuples, les derniers parmi les Barbares qui eussent traversé le Rhin, avaient long-temps obéi à des chefs militaires qu'ils appelaient *hendins*, et qui étaient choisis par l'assemblée générale des guerriers de la nation. Les hendins étaient destitués toutes les fois que leurs entreprises n'étaient pas heureuses. Respectés tant qu'ils commandaient, ils rentraient dans la classe des simples guerriers lorsqu'ils avaient été dépouillés de leurs dignités.

Ce gouvernement électif ayant souvent donné lieu à des dissensions intestines, les Burgundes s'étaient décidés à substituer à leurs *hendins* un roi unique dont le trône devait être héréditaire. Les suffrages se réunirent sur Gondicaire, le plus puissant de leurs guerriers.

L'ancien culte des Burgundes est à peu près inconnu. On sait seulement que le chef de leurs prêtres portait le nom de *siniste*, équivalant à celui de chef des druides chez les Gaulois. La puissance de ce pontife suprême était sans limites; les jugements entraînant une condamnation corporelle ne pouvaient être exécutés sans son approbation. Mais peu à peu les Burgundes se détachèrent de leur ancien culte. Le nouveau roi, voyant avec peine sa puissance dominée par celle du *siniste*, se dégagea de cette suprématie en recevant le baptême (en 417), et son exemple fut imité par les principaux chefs, par les guerriers, et enfin par le peuple; mais tous adoptèrent le dogme et les principes d'Arius.

L'historien Socrate, en parlant des Burgundes, dit que c'était un peuple paisible, aimant à gagner sa vie par le travail de ses mains. Orose affirme qu'ils traitaient les Gaulois vivant parmi eux, moins comme leurs vassaux que comme leurs amis.

Ce fut l'accord existant entre les conquérants et les peuples conquis qui avait décidé Constance, en 413, à conclure avec le roi Gondicaire un traité par lequel les Burgundes se considéraient comme les hôtes de l'Empire, et promettaient de le secourir dès qu'ils en recevaient l'invitation. Ce traité, qui fixa en même temps les limites du nouveau royaume, avait été approuvé par Honorius.

Jaloux d'accroître leur territoire, les Burgundes, dont la population augmentait, cherchaient à étendre leur domination sur les pays voisins. On a vu que déjà Aétius les avait vaincus et repoussés.—Lors de la guerre qu'il leur fit à l'aide des Huns, il leur livra deux grandes batailles (en 435 et 436).—Dans la seconde, Gondicaire, roi des Burgundes, fut tué avec vingt mille guerriers. Il eut pour successeur Gondioc, son fils, qui ne tarda pas à reprendre l'offensive; car, peu de temps après, les Burgundes, maîtres de *Geneva* et de la basse Séquanie, menaçaient Lugdunum (Lyon).

[1] Ce Pharamond est celui qui figure en tête de la liste des *Rois de France*.

Aétius, quels que fussent son habileté et le courage de ses soldats, n'avait point un nombre suffisant de troupes pour lutter avec avantage contre les trois peuples belliqueux qui s'étaient établis dans la Gaule. Toute son adresse consistait à entretenir la mésintelligence entre eux, et à s'allier tantôt avec les uns tantôt avec les autres.

Il avait remarqué que les Burgundes recrutaient leurs armées facilement, à l'aide des relations qu'ils avaient conservées avec les peuples d'au-delà du Rhin, qui étaient toujours disposés à leur fournir des auxiliaires; c'est ainsi que, battus pendant deux années consécutives, ils se montraient néanmoins (en 437) plus nombreux, plus entreprenants et disposés à faire de nouvelles conquêtes.

Aétius réunit toutes ses forces pour s'opposer à leurs progrès; mais, ne voulant pas s'exposer aux chances d'une défaite, qui, dans sa position, aurait été irréparable, il proposa aux Burgundes de les laisser maîtres du pays qu'ils occupaient et de leur céder la Province viennoise, s'ils voulaient consentir eux-mêmes à abandonner aux Romains les parties de la Gaule et de l'Helvétie qui avoisinent le Rhin.

Par cet arrangement, le général romain ôtait aux Burgundes la possibilité de se recruter en Germanie et les mettait en contact avec les Visigoths, dont ils ne devaient plus être séparés que par le Rhône. Tout portait à croire que les deux peuples ne tarderaient pas à s'attaquer, et il était présumable qu'ils s'affaibliraient mutuellement.

Les Burgundes ne virent dans la proposition d'Aétius que l'accomplissement de leurs plus chères espérances, c'est-à-dire la certitude d'un établissement fixe dans le midi de la Gaule, objet des vœux constants des peuples du Nord : le traité fut conclu. Ils se mirent en possession de la province qui leur était cédée (en 438) : Vienne devint alors la capitale de leur royaume. « Il est à croire, dit l'historien de Vienne auquel nous avons emprunté ces détails, que les habitants de la Province viennoise ne furent pas consultés dans une occasion si importante pour eux; mais dans ces temps malheureux il n'existait plus ni amour de la patrie ni esprit public. »

Nouvelle guerre contre les Visigoths. — Siéges de Narbonne. Défaite de Litorius.

Tandis que le patrice Aétius était occupé à réduire les Bagaudes et les Burgundes, Théodoric assiégeait Narbonne et serrait de près cette grande cité. Les vivres commençaient à y manquer; l'ennemi ayant intercepté les communications avec la mer, les assiégés étaient sur le point de se rendre. — Dans cette extrémité, on vit arriver Aétius et le comte Litorius, son lieutenant, avec la cavalerie romaine; ils parvinrent à s'introduire dans la ville, qui reçut ainsi en même temps des provisions et un renfort militaire, chaque cavalier portant en croupe deux boisseaux de blé. Les Visigoths, désormais sans espoir d'affamer la ville, et obligés de faire face à une armée de secours, levèrent le siége de Narbonne. Théodoric, qui savait attendre, remit à des temps plus favorables l'exécution de ses projets d'agrandissement.

De nouveaux combats eurent lieu l'année suivante entre Aétius et Théodoric. Ce dernier y perdit même huit mille soldats. — Mais Aétius s'étant trouvé dans la nécessité de passer en Italie, et ayant détaché Litorius pour une expédition contre les Bretons armoricains qui fut sans résultat, Théodoric ne tarda pas à recommencer la guerre et à remettre le siége devant Narbonne.

Litorius, instruit de cette nouvelle tentative, quitta brusquement la Bretagne, passa la Loire, traversa la Ire Aquitaine, et ramena dans la Narbonnaise les Huns, qu'il avait conservés comme auxiliaires. Ces terribles Barbares dévastèrent les provinces Gauloises : l'Arvernie eut particulièrement à souffrir de leur passage. Ne connaissant ni alliés ni amis, ils pillèrent, brûlèrent et massacrèrent dans tous les lieux. — On rapporte qu'Avitus, noble arverne connu par son courage, apprenant qu'un de ses esclaves venait d'être tué par un Barbare, s'arma aussitôt, monta à cheval, traversa la bande des Huns et enleva au milieu d'eux le meurtrier qui lui fut désigné; mais, au lieu d'en tirer immédiatement une juste vengeance, l'audacieux Arverne lui offrit le combat. Les deux armées se rangèrent pour les voir combattre; dès le premier choc, Avitus perça le guerrier hun avec sa lance et le renversa mort à ses pieds. — On ajoute que ce héros gaulois suivit Litorius contre Théodoric, dont il était l'ami, et que, par ses arguments, il décida le roi goth à lever une seconde fois le siége de Narbonne.

Théodoric se retira à Toulouse avec précipitation. Litorius, ayant reçu des renforts, l'y poursuivit. Le roi goth, redoutant les chances d'un siége, demanda la paix au général romain : des évêques étaient ses envoyés; mais Litorius, fier de ses premiers succès, et ajoutant foi à des augures qui lui promettaient la victoire et une entrée triomphale à Toulouse, rejeta les propositions de Théodoric.

Forcé de combattre, le roi des Visigoths s'y disposa par des actes de piété. On s'attaqua de part et d'autre avec un grand acharnement, et la fortune parut favoriser tour à tour les deux partis. L'ardeur de Litorius fut enfin funeste aux Romains : s'étant trop avancé au milieu des Visigoths, il fut fait pri-

sonnier. Dès lors ceux-ci furent assurés de la victoire. Il paraît que la perte essuyée en cette occasion par l'armée impériale porta principalement sur les Huns; car depuis cette époque on ne les voit plus figurer comme auxiliaires des Romains dans les guerres de la Gaule. Peut-être faut-il attribuer l'acharnement impitoyable que les Visigoths montrèrent en combattant contre les Huns à la haine héréditaire qu'ils portaient aux féroces ennemis par lesquels ils avaient été chassés de leurs demeures primitives aux bords du Tanaïs et du Tyras.

Litorius fut promené en spectacle dans les rues de Toulouse : hommes, femmes et enfants, Gallo-Romains et Barbares accoururent en foule pour l'insulter et pour jouir de son infortune.

Paix avec Théodoric (an 440).

A la nouvelle de ce revers, Aétius repassa les Alpes et fit des dispositions pour en tirer vengeance, dans le cas où il serait impossible de conclure une paix honorable pour les armes romaines. Or, Théodoric demandait qu'on lui cédât le pays jusqu'au Rhône, condition inacceptable. Le nouveau préfet des Gaules, Avitus, ce brave Arverne qui avait déjà fait lever le siége de Narbonne, fut choisi pour négociateur. Il obtint que Théodoric, en conservant plusieurs villes conquises dans cette guerre, se départît de ses prétentions.

Les nouvelles acquisitions faites par Théodoric donnèrent une assiette plus ferme au royaume des Visigoths, et cette partie de la Gaule fut désormais la plus paisible et la moins foulée. Les Gallo-Romains y jouirent complétement de l'ordre civil et du régime municipal institués par les Romains; de telle sorte que le gouvernement des Goths acquit une véritable popularité. Voici ce que dit Salvien à cet égard :

« Là (chez les Visigoths) le vœu unanime des Romains, c'est de ne plus être forcés à repasser sous le gouvernement romain; ce que toute la population romaine demande, c'est qu'il lui soit permis de continuer à vivre comme actuellement avec les Barbares. Faut-il s'étonner que nous soyions vaincus par les Goths, si les Romains préfèrent l'amitié et la société des Goths à celle des Romains. Bien loin de songer à fuir ceux-ci pour se réfugier chez nous, nos frères nous abandonnent pour se réfugier auprès d'eux; et je serais émerveillé que tous les tributaires pauvres ou indigens n'en fassent pas autant, s'il n'y avait une raison qui les en empêche, l'impossibilité de transporter avec eux leurs chétives propriétés, leurs chétives habitations et leurs familles. [1] »

[1] SALV., *de Gub. Dei*, l. v, c. v.

Cession de Valence aux Alains.

La Gaule méridonale échappait ainsi pièce à pièce, de gré ou de force, à la domination romaine. Les mesures des lieutenants de l'empereur d'Occident tendaient seulement à retarder le moment de l'entière destruction de cet empire, cimenté depuis tant de siècles par le sang des vainqueurs et des vaincus.

L'année même où la paix fut conclue avec Théodoric, on vit les Alains occuper les campagnes environnant Valence, qui avaient été ravagées et dépeuplées au temps des guerres entre Constant et Jovinus; mais dont la fertilité devait assurer la prompte et riche restauration.

Trois ans plus tard, une migration semblable à celle des Alains conduisit une fraction des Burgundes sur les bords de la Haute-Isère, dans les contrées appelées alors *Sabaudia,* nom d'où est venu l'appellation moderne de *Savoie.* Cette colonie, en vertu d'un ordre impérial, partagea les terres avec les anciens habitants.

Quelles qu'aient été la nature et les conditions de ces concessions, il paraît que ce ne fut pas sans résistance de la part des Gaulois que les Alains prirent possession des environs de Valence; mais les Alains furent vainqueurs, et chassèrent les habitants qui défendaient leur terre natale.

Les Bretons armoricains furent plus heureux; ils repoussèrent une bande de Barbares alemans, auxquels Aétius avait livré leur pays *à conquérir et à pacifier.*

Nouvelle irruption des Francs (ans 440 à 448).

Nous sommes arrivés à l'époque d'une grande et nouvelle irruption des Francs. Cette fois l'invasion, malgré quelques succès obtenus contre les Francs par les Romains, fut durable, et eut pour résultat un établissement permanent dans la Gaule, et, par suite, la conquête de cette grande contrée qui, de ses nouveaux habitants, reçut le nom de *France.* — Cet établissement et cette conquête étaient depuis long-temps le vœu et le but de la grande confédération des Francs. « Depuis le milieu du IIIe siècle, dit M. Augustin Thierry [1], les guerres des Francs contre les Romains ne furent point des guerres défensives. Dans ses entreprises militaires, la confédération avait un double but, celui de gagner du terrain aux dépens de l'Empire et celui de s'enrichir par le pillage des provinces limitrophes. Sa première conquête fut celle de la grande île du Rhin, qu'on nommait l'*île des Bataves.* Il est évi-

[1] *Lettre sixième sur l'Hist. de France.*

dent qu'elle nourrissait le projet de s'emparer de la rive gauche du fleuve et de conquérir le nord de la Gaule. Animés par de petits succès et par les relations de leurs espions et de leurs coureurs, à la poursuite de ce dessein gigantesque, les Francs suppléaient à la faiblesse de leurs moyens d'attaque par une activité infatigable. Chaque année ils lançaient de l'autre côté du Rhin des bandes de jeunes fanatiques, dont l'imagination s'était enflammée au récit des exploits d'Odin et des plaisirs qui attendaient les braves dans les salles du palais des morts. Peu de ces enfants perdus repassaient le fleuve. Souvent leurs incursions, qu'elles fussent avouées ou désavouées par les chefs de leurs tribus, étaient cruellement punies, et les légions romaines venaient mettre à feu et à sang la rive germanique du Rhin; mais dès que le fleuve était gelé les passages et l'agression recommençaient. S'il arrivait que les postes militaires fussent dégarnis par les mouvements de troupes, qui avaient lieu d'une frontière de l'Empire à l'autre, toute la confédération, chefs, hommes faits, jeunes gens, se levaient en armes pour faire une trouée et détruire les forteresses qui protégeaient la rive romaine...

« Parmi les tribus dont se composaient la confédération franque, un certain nombre se trouvaient placées plus avantageusement que les autres pour l'invasion du territoire gaulois : c'étaient les plus occidentales, celles qui habitaient les dunes voisines de l'embouchure du Rhin. De ce côté, la frontière romaine n'était garantie par aucun obstacle naturel; les forteresses étaient bien moins nombreuses que vers le cours du Haut-Rhin, et le pays, coupé de marécages et de vastes forêts, offrait un terrain aussi peu propre aux manœuvres des troupes régulières qu'il était favorable aux courses aventureuses des bandes germaniques. C'est, en effet, près de l'embouchure du Rhin que sa rive gauche fut pour la première fois envahie d'une manière durable, et que les incursions des Francs eurent un résultat fixe, celui d'un établissement territorial qui s'agrandit ensuite de proche en proche. Le nouveau rôle que jouèrent dès lors, comme conquérants territoriaux les Francs de la contrée maritime, leur fit prendre un ascendant marqué sur le reste de la confédération. Soit par influence, soit par force, ils devinrent population dominante; et leur principale tribu, celle qui habitait, vers les bouches de l'Yssel, le territoire appelé *Saliland*, ou pays de Sale, devint la tête de toutes les autres. Les *Saliskes*, ou *Saliens* [1], furent regardés comme les plus nobles d'entre les Francs, et ce fut dans une famille salienne, celle des *Mérovings*, ou enfants de Mérowig, que la confédération prit ses rois lorsqu'elle eut besoin d'en créer. »

Chlodion.—Sac de Trèves.

Chlodion appartenait sans doute lui-même à cette noble famille. Grégoire de Tours le désigne comme un *homme puissant et distingué dans son pays.* C'est le premier roi des Francs dont l'existence soit constatée par des faits positifs; car le règne de Pharamond est mis en doute par quelques historiens. C'est d'ailleurs au nom de Chlodion que, dans les temps postérieurs, se rattachèrent tous les premiers souvenirs de la conquête. C'est à ce *roi*, qui habitait *Dispargum*, sur la frontière du pays de Tongres [1], qu'on a attribué l'honneur d'avoir porté le premier jusqu'aux bords de la Somme la domination des Francs. « Chlogion [2], dit Grégoire de Tours, ayant envoyé des espions dans la ville de Cambrai (*Cameracum*), et, ayant fait examiner le pays, défit les Romains et s'empara de cette ville. Après y être demeuré quelque temps, il conquit le pays qui s'étend jusqu'au fleuve de la Somme [3]. »

[1] Dans le milieu du IV[e] siècle, une peuplade détachée de la tribu des Francs Saliens avait obtenu de Julien un établissement dans la Gaule (voyez, plus haut, ch. X, p. 328). Il y a lieu de croire que cette peuplade était restée pour Rome une alliée fidèle et même utile. La *Notice des dignités de l'Empire* offre des indices officiels de la présence de divers corps de Saliens dans les milices romaines. Il est aussi plus que probable que cette même tribu, une fois stationnée en Toxandrie, y avait embrassé peu à peu la vie agricole et contracté des habitudes civiles. Comme les Saliens servaient Rome à titre d'alliés plutôt que de sujets, rien ne les avait contraints à adopter les lois ni les mœurs des Romains, et tout autorise à présumer qu'ils avaient conservé, sauf les modifications inévitables, les usages, la langue et les institutions de la terre natale.

[1] *Duysborck*, entre Bruxelles et Louvain.

[2] Le vrai nom de Chlodion, d'après M. Augustin Thierry, est *Hlodio*. En langue tudesque *Hlod* signifie *célèbre;* les deux dernières lettres marquent une terminaison diminutive. Ce nom nous est d'ailleurs parvenu avec beaucoup de variantes, entre lesquelles il n'est pas aisé de découvrir sa véritable forme. Outre *Chlogio* (indiqué par Grégoire de Tours), on *Chloio*, *Chlodio*, *Chlochilo*, *Chludius*, etc.

[3] Voici de quelle manière ces événements sont présentés par Roricon (*Gesta Francorum*), historien rempli de fables; mais qui, dans l'opinion de M. Aug. Thierry, paraît être l'écho fidèle des traditions populaires :

« Les éclaireurs revinrent et rapportèrent que la Gaule était la plus noble des régions, remplie de toute espèce de biens, plantée de forêts d'arbres fruitiers; que c'était une terre fertile propre à tout ce qui peut subvenir aux besoins des hommes. Animés par un tel récit, les Francs prennent les armes et s'encouragent, et, pour se venger des injures qu'ils avaient eu à souffrir des Romains, aiguisent leurs épées et leurs cœurs. Ils s'excitent les uns les autres par des défis et des moqueries à ne plus fuir devant les Romains, mais à les exterminer. En ces jours-là, les Romains habitaient depuis le fleuve du Rhin jusqu'au fleuve de la Loire, et depuis le fleuve de la Loire jusque vers l'Espagne dominaient les Goths : les Burgundes, qui étaient ariens comme eux, habitaient l'autre côté du Rhône. Le roi Chlodio ayant donc envoyé ses coureurs jusqu'à la ville de Cambrai, passa lui-même bientôt après le Rhin avec une grande armée. Entré dans la forêt Charbonnière, il prit la

Cette expédition de Clodion, qui paraît avoir été effectuée vers l'an 445, avait été précédée de plusieurs irruptions partielles. Les historiens ne les ont pas mentionnées; mais on trouve, dans un auteur ecclésiastique [1], la preuve que, vers 440, les Francs firent, dans la Germanie gauloise et dans la Belgique, une irruption marquée par de nombreux désastres.

Dans cette expédition, Cologne fut prise et pillée; Mayence, qui, déjà ruinée en 407 lors de la grande invasion des Barbares, commençait à se relever, fut de nouveau détruite : enfin l'ancienne capitale de la Gaule, la malheureuse cité de Trèves, fut saccagée pour la quatrième fois. L'orateur Salvien fait de cette dévastation, dont il avait été témoin oculaire, un effrayant tableau.

« Les édifices, ruinés comme par un vaste incendie, n'offraient que des monceaux de décombres; les places et les rues étaient encombrées de cadavres d'hommes et de femmes, nus, abandonnés aux oiseaux de proie, aux chiens et aux animaux carnassiers [2]. Le reste de la population égorgée, quelques hommes, des femmes, des enfants, dépouillés de tout, nus comme les morts, mourant de faim et de froid, gisaient çà et là sans asile ou se traînaient dans les ruines, les uns blessés par le fer, les autres mutilés par les flammes de l'incendie. »

Les Francs abandonnèrent Mayence et Trèves après avoir dévasté ces villes : Cologne, qui n'avait point été livrée aux flammes, leur servit de demeure pendant quelque temps. Salvien rapporte qu'un grand nombre de nobles matrones gallo-romaines de cette grande et riche cité y étaient restées réduites à une telle indigence, qu'elles n'avaient pour subsister d'autres moyens que de remplir l'office de servantes auprès des femmes des Barbares, qui étaient devenues les maîtresses de leurs biens et de leurs palais.

cité de Tournay, et de là s'avança jusqu'à Cambrai. Il y résida quelque temps, et donna ordre que tous les Romains qui y furent trouvés fussent mis à mort par l'épée. Gardant cette ville, il s'avança plus loin et s'empara du pays jusqu'à la rivière de Somme. »

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette narration, suivant l'avis du savant auteur des *Lettres sur l'Histoire de France*, c'est qu'elle retrace d'une manière assez vive le caractère de barbarie empreint dans cette guerre, où les envahisseurs joignaient à l'ardeur du pillage la haine nationale et une sorte de haine religieuse. — Tout ne se passa pas d'une manière si régulière, et le terrain de la seconde Province belgique fut plus d'une fois pris et repris avant de rester au pouvoir des Francs.

[1] SALVIAN, *de Gubernatione Dei*, l. VI, c. XIII, XV.

[2] « Jacebant siquidem passim, quod ipse vidi atque sustinui, utriusque sexus cadavera nuda, lacera, urbis oculos incestantia, avibus canibusque laniata. SALVIAN. *De Gub. Dei*, l. VI, c. XV.

Surprise et défaite des Francs. — Leurs possessions dans la Gaule.

Aétius, dont les forces étaient sans doute occupées dans le midi de la Gaule, n'opposa aucune résistance aux progrès de Chlodion. Ce fut seulement en 447, qu'ayant réuni aux légions de son lieutenant Majorien (qui venait de faire une expédition inutile contre les Bretons armoricains) les troupes que la paix ou les traités avec les Visigoths, les Alains et les Burgundes laissaient disponibles, il marcha contre les Francs.

Les historiens ne nous ont laissé aucuns détails sur cette guerre, qui fut sans doute marquée par plusieurs combats, et à la suite de laquelle Chlodion traita avec Aétius ou fut obligé de ramener ses troupes en désordre vers le Rhin. — C'est un poëte gallo-romain, Sidoine Apollinaire, qui nous a conservé le souvenir d'un des combats livrés aux Francs.

« Les Francs aux ordres de Chlodion étaient campés auprès d'un bourg appelé *Helena* [1]. Ils avaient placé leur camp, fermé par des chariots, sur des collines près d'une petite rivière, et se gardaient négligemment, à la manière des Barbares, lorsqu'ils furent surpris par les Romains sous les ordres d'Aétius. Au moment de l'attaque, ils célébraient, par des fêtes et par des danses, le mariage d'un de leurs chefs. On entendait au loin le bruit de leurs chants, et l'on voyait la fumée des feux où cuisaient les viandes du banquet. Tout à coup les légions commandées par Majorien débouchèrent, en files serrées et au pas de course, par une chaussée étroite et un pont de bois qui traversait la rivière. Les Barbares eurent à peine le temps de prendre leurs armes et de former leurs lignes. Enfoncés et obligés à la retraite, ils entassèrent pêle-mêle sur leurs chariots tous les apprêts de leur festin, des mets de toute espèce, de grandes marmites parées de guirlandes; mais les voitures, avec ce qu'elles contenaient, et l'épousée, aussi blonde que son mari, tombèrent entre les mains des vainqueurs [2]. »

On ignore quelles furent les conséquences de cette défaite de Chlodion. Furent-elles assez graves pour l'obliger à abandonner ses conquêtes dans la Gaule et à repasser dans la Germanie barbare, ou, malgré cet échec, put-il se maintenir, en deçà

[1] Suivant quelques auteurs, *Helena* est la petite ville de Lens, à cinq lieues à l'est de Béthune (Pas-de-Calais). Suivant d'autres, c'est le vieil Hesdin, sur la Canche, petite rivière qui a son embouchure dans la Manche, à quelques lieues au nord de la Somme.

[2] *Sidonii Apollinaris Carmina*. — Dans le *Recueil* in-folio des historiens de France, t. I, p. 208. — Le poëme de Sidoine est le panégyrique en vers de Majorien.

du Rhin, dans les environs de Tongres? Cette dernière supposition est la plus probable. L'entière évacuation de la Gaule par les Francs aurait été un fait trop important pour que les historiens latins l'eussent passé sous silence. Il est plus probable qu'un traité mit fin à la guerre, et que les Francs, par une soumission nominale aux Romains, obtinrent ce qu'avaient obtenu les Alains et les Burgundes, la permission d'habiter dans le territoire qu'ils avaient conquis. Ce traité expliquerait la bonne intelligence qui exista par la suite entre les Romains et la tribu franque aux ordres de Chlodion, ainsi que l'affection témoignée par Aétius à Mérovée, fils du roi des Francs, lorsque ce jeune chef fit le voyage de Rome.

Chlodion ne survécut que peu de temps à sa défaite.

D'après ce que nous venons de dire, on peut supposer qu'à sa mort le pays occupé dans la Gaule par les Francs s'étendait entre la Somme et le Rhin, étant borné d'un côté par l'Océan, et de l'autre par la Sambre, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la Meuse, et ensuite par la Meuse.

La majeure partie de la nation des Francs habitait encore au-delà du Rhin.

CHAPITRE XV.

INVASION D'ATTILA.—MÉROVÉE ROI DES FRANCS.

Mérovée et Chlodobald.—Division de la Gaule.—Peuples barbares qui l'habitent.—Leur alliance avec Aétius.—Attila projette d'envahir la Gaule. — Invasion des Huns. — Sac de Metz. — Dévastations. — Sainte Geneviève rassure les Parisiens.—Siége d'Orléans. — Défaite et retraite d'Attila.—Bataille des champs catalauniques.—Défaite d'Attila.—Mort de Théodoric.—Retraite d'Attila au-delà du Rhin.—Nouvelle et infructueuse tentative d'Attila.—Mort de Thorismund.—Théodoric II roi des Visigoths.

(De l'an 448 à l'an 453.)

Mérovée et Chlodobald (ans 448-450).

Mérovée fut le successeur de Chlodion. Nous avons dit qu'il était fils de ce roi des Francs; mais cependant nous devons reconnaître que plusieurs auteurs, Grégoire de Tours entre autres, se bornent à dire qu'il était de sa race. — Frédégaire fait de Mérovée le fils de la femme de Chlodion; il rapporte à ce sujet une tradition fabuleuse assez singulière : « L'épouse de Chlodion étant allée se baigner dans la mer, fut rencontrée par un monstre sorti des flots; la bête de Neptune lui fit violence : la reine conçut et enfanta un fils qui eut pour nom Mérovée [1]. »

L'histoire de Mérovée paraît facile à expliquer, si l'on veut admettre ce que raconte Priscus, rhéteur historien, dont nous allons analyser le récit.

Vers le milieu du ve siècle, mourut un roi des Francs qui laissa deux fils : Priscus ne nomme ni le roi ni les deux fils.—On suppose que le roi était Chlodion, le plus jeune des fils Mérovée, et que l'aîné se nommait Chlodobald [1].—Le roi en mourant laissa à son fils aîné le commandement de toutes les tribus franques établies au-delà du Rhin, et au plus jeune le commandement de la tribu campée autour de Tongres et tout le territoire conquis dans la Gaule. Ce partage ne satisfit aucun des deux frères. Mérovée vint en Italie pour réclamer l'appui du gouvernement romain. Priscus dit avoir vu à Rome le jeune roi franc, à l'air hardi, au visage encore imberbe, à la tête chargée d'une chevelure blonde, épaisse, longue et flottante sur les épaules. Aétius combla Mérovée de présents, l'adopta pour fils, et l'envoya à Ravenne conclure avec l'Empereur un traité d'alliance et d'amitié. Assuré de la protection romaine, Mérovée retourna parmi les Francs, et n'eut pas de peine à l'emporter sur son frère Chlodobald. — Celui-ci eut recours aussi à la protection des étrangers. Il invoqua le secours d'Attila, qui méditait alors sa terrible invasion dans la Gaule, et se réunit, avec ses partisans et les guerriers francs qui habitaient dans la Germanie barbare, à l'armée du roi des Huns.

Division de la Gaule.—Peuples barbares qui l'habitent.—Leur alliance avec Aétius.

Au milieu du ve siècle, le territoire gaulois se trouvait partagé en cinq grandes divisions occupées par des peuples différents.—Au nord habitaient les Francs, dont nous avons déjà indiqué les limites.—A l'ouest étaient les Bretons indépendants, gouvernés on ne sait exactement par quel chef. Les Bretons occupaient la presqu'île armoricaine et s'étendaient probablement entre le Couesnon et la Loire jusqu'aux environs de la Mayenne.—A l'est se trouvaient les Burgundes, qui avaient pour roi Gondioc, fils de Gondicaire, et qui occupaient, outre la belle vallée de la Saône, le territoire environnant le confluent de ce fleuve avec le Rhône. Au midi des Burgundes, existaient des colonies d'Alains et d'autres Barbares, établis à Valence et sur les bords de l'Isère.—Enfin, dans le midi de la

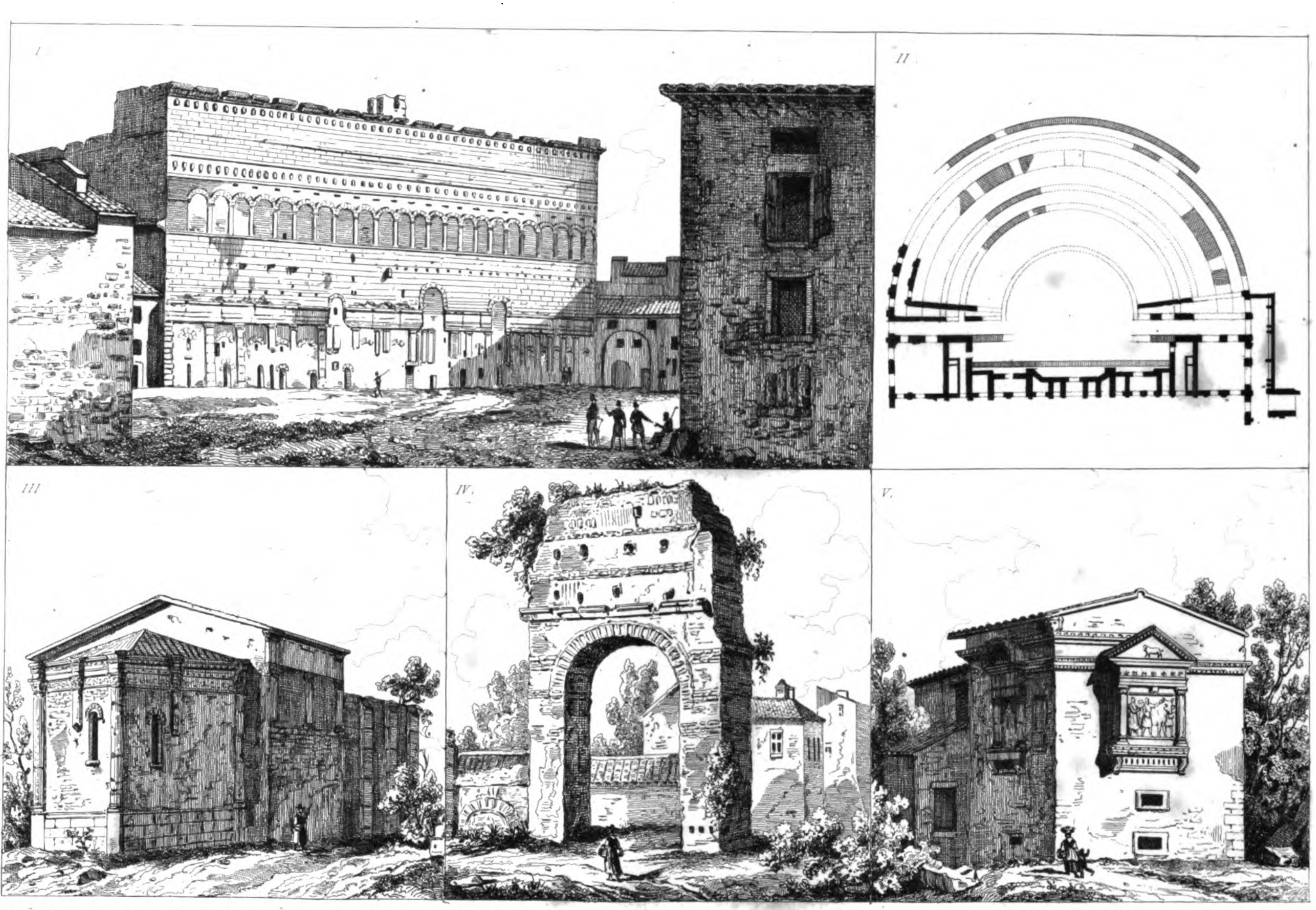
[1] Le nom de *Mero-wig* signifie éminent guerrier en langage tudesque, et d'après M. Aug. Thierry. — Mézeray et d'autres auteurs croient que le nom de Mérovée vient de *meer-weich*, qui signifie *veau de mer*. — Voici le passage de Frédégaire :

« Chlodeone cum uxore resedente meridie, uxor ad mare lavatum vadens, terretur a bestia Neptuni, qui Minotauro similis eam adpetisset; cumque in continuo aut à bestia, aut à viro tacta fuisset, concepit ac peperit filium, Meroveum nomine... » FREDEGAR., *Histor. Francor. Epitom.* IX.

[1] *Chlodo-bald*, célèbre et hardi en langue tudesque.

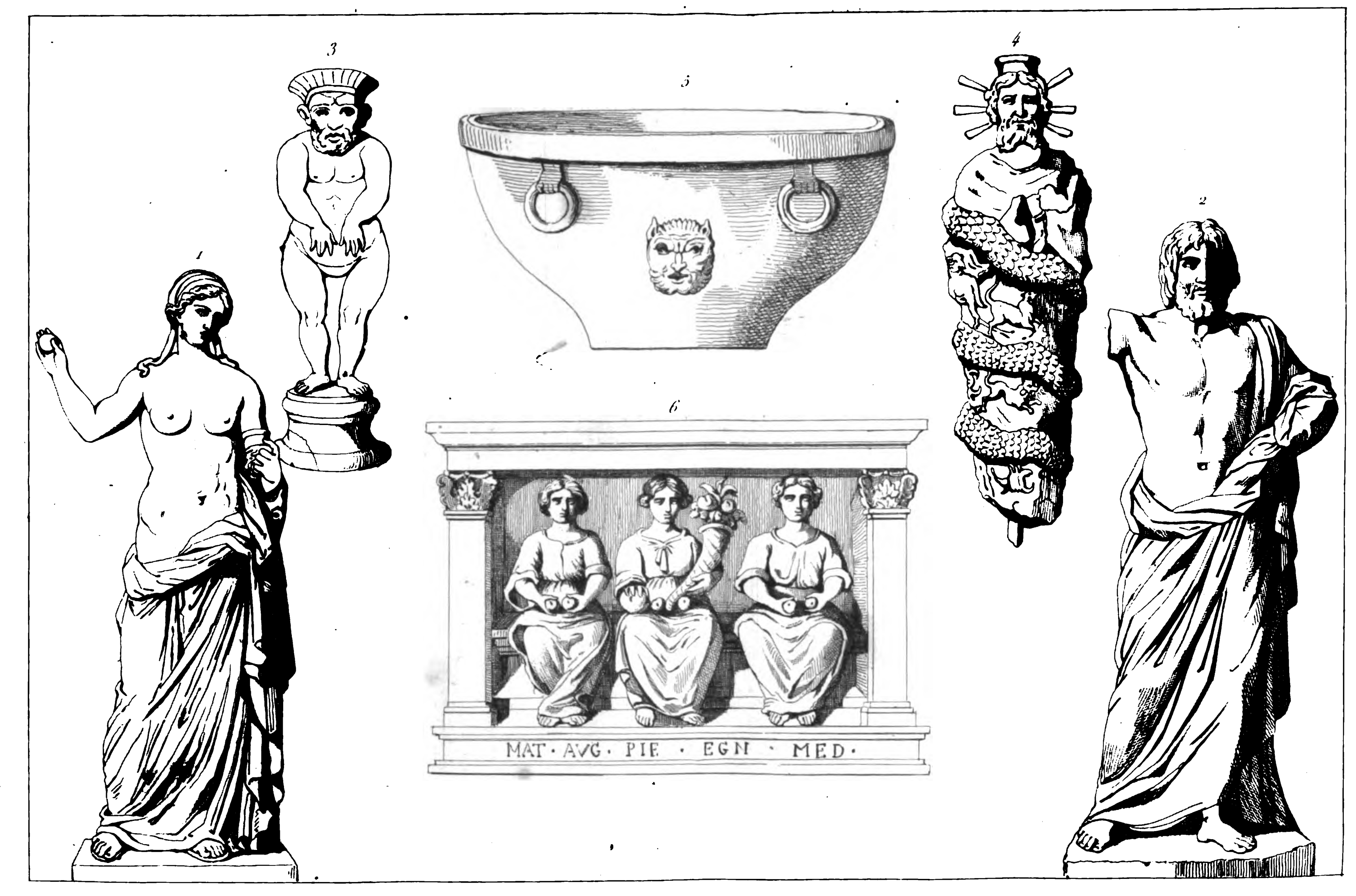


Monuments Gallo-Romains



I et II Vue et plan du Théâtre d'Orange (Vaucluse). III Temple antique à Vaison (Vaucluse). IV Porte dorée à Fréjus (Var). V Tombeau antique à Vaison (Vaucluse)

Monuments Gallo-Romains



Statues et autres antiquités

Gaule, entre la Garonne, l'Aude et les Pyrénées, étaient les Visigoths, dont les possessions s'étendaient déjà en Espagne, et qui, maîtres de la moitié du pays situé entre la Garonne et la Loire, en convoitaient la totalité.—Les provinces centrales de la Gaule et le littoral compris entre Nice et Narbonne appartenaient seuls encore aux Romains, et étaient régis par les officiers de l'empire d'Occident; mais ce territoire, entouré de tous côtés par les Barbares, ne devait pas tarder à être enlevé à l'Empire.

Toutefois, avant de se déclarer contre les Romains et de se partager leurs dépouilles, les peuples étrangers qui depuis un siècle avaient formé des établissements dans la Gaule furent réunis, par un danger commun, aux légions d'Aétius. La grande invasion d'Attila força ces guerriers de toute origine à combattre sous les aigles romaines.

Dès qu'Aétius apprit les préparatifs du roi des Huns pour attaquer la Gaule, il envoya d'habiles négociateurs auprès de tous les peuples naguère ses ennemis. Il réussit ainsi à persuader aux Burgundes, aux Visigoths, aux Bretons armoricains et aux Francs de s'unir aux Romains pour repousser la formidable armée d'Attila.

Attila projette d'envahir la Gaule.

Attila était le fils ou le neveu de ce Rugilas, roi des Huns, qui avait été l'ami d'Aétius. Il était devenu le chef unique de son peuple par un fratricide : il avait assassiné son frère Bléda. Depuis vingt années il répandait la désolation et la terreur des bords de l'océan Germanique jusqu'aux frontières septentrionales de la Chine. Outre la nation guerrière soumise à son autorité héréditaire, tous les peuples qui habitaient dans les vastes contrées comprises entre la mer Baltique et le Pont-Euxin reconnaissaient sa domination. L'empire d'Orient était devenu son tributaire. On a vu plus haut (page 345) le portrait physique de ce chef terrible peint de main de maître. M. de Chateaubriand a aussi en quelques lignes résumé les traits principaux des historiens qui peignent son caractère et la foi profonde qu'il avait dans sa mission providentielle.

« Une biche ouvre le chemin aux Huns à travers les Palus Méotides, et disparaît. La génisse d'un pâtre se blesse au pied dans un pâturage; ce pâtre découvre une épée cachée sous l'herbe : il la porte au prince tartare. Attila saisit le glaive, et sur cette épée qu'il appelle l'épée de Mars, il jure ses droits à la domination du monde. Il disait : « L'étoile « tombe; la terre tremble : je suis le marteau de « l'univers. » Il mit lui-même parmi ses titres le nom de *fléau de Dieu* que lui donnait la terre.

« C'était cet homme que la vanité des Romains traitait de *général des Romains;* le tribut qu'ils lui payaient était, à leurs yeux, ses *appointements :* ils en usaient de même avec les chefs des Goths et des Burgundes. Le Hun disait, à ce propos : « Les généraux des empereurs sont des valets : « les généraux d'Attila des empereurs. »

Il vit à Milan un tableau où des Goths et des Huns étaient représentés prosternés devant des empereurs : il commanda de le peindre, lui Attila, assis sur un trône, et les empereurs portant sur leurs épaules des sacs d'or qu'ils répandaient à ses pieds.

« Croyez-vous, demandait-il aux ambassadeurs « de Théodose II, qu'il puisse exister une forteresse « ou une ville, s'il me plaît de la faire disparaître « du sol. »

« Après avoir tué son frère Bléda, il envoya deux Goths, l'un à Théodose, l'autre à Valentinien, porter ce message : « Attila, mon maître et le vôtre, « vous ordonne de lui préparer un palais. »

« L'herbe ne croît plus, disait encore cet exter- « minateur, partout où le cheval d'Attila a passé. »

Possesseur d'un des plus grands empires qui aient existé sur le globe, et gorgé des dépouilles de l'Orient, Attila n'était pas satisfait : il résolut de s'emparer successivement de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident. Voici le prétexte qu'il prit pour envahir les États de Valentinien III. Honoria, sœur de Valentinien, vouée au célibat par la politique impériale, et mécontente de sa chasteté forcée, avait autrefois envoyé un message secret au roi des Huns, pour lui offrir sa main et solliciter sa protection : elle lui avait fait remettre un anneau comme gage de la foi conjugale. Attila, qui ne manquait pas de femmes, et qui, en sa qualité de Barbare, les voulait modestes et retenues, avait d'abord accueilli avec dédain l'offre d'Honoria; mais plus tard, décidé à faire la guerre à l'empereur d'Occident, il envoya une ambassade à Ravenne, et demanda, à titre de fiancée, la princesse Honoria, avec la portion de l'Empire qui devait lui revenir pour dot.—Ainsi qu'il s'y attendait, l'Empereur ne lui répondit que par un refus.

Dès lors, s'imaginant avoir mis le bon droit de son côté, le fléau de Dieu assembla ses guerriers huns et la foule des soldats ostrogoths, gépides, thuringes et autres Barbares qui obéissaient à ses lois; puis, remontant la vallée du Danube avec cette formidable armée, il marcha vers la Gaule.

Invasion des Huns (an 451).—Sac de Metz.—Dévastations.

Ayant passé le Rhin près de *Basilia* à l'aide de barques et de radeaux, dont la forêt Hercinie four-

mit les matériaux, « les Huns, dit Grégoire de Tours, vinrent, dépeuplant le pays, à la ville de Metz (*Divodurum*), où ils arrivèrent, ainsi que quelques-uns le rapportent, la veille du saint jour de Pâques. Ils brûlèrent la ville, passèrent les habitants au fil de l'épée, et tuèrent les prêtres du Seigneur devant les autels sacrés : rien n'échappa à l'incendie que l'oratoire de saint Étienne, premier martyr et diacre.

« Je n'hésite pas à raconter ce que j'ai entendu dire à quelques-uns au sujet de cet oratoire. Ils rapportent qu'avant l'arrivée des ennemis ils eurent une vision, dans laquelle leur apparut ce pieux fidèle, le bienheureux diacre Étienne, s'entretenant avec les saints apôtres Pierre et Paul sur tous ces ravages, et disant : « Je vous conjure, mes « seigneurs, d'empêcher par votre intercession que « nos ennemis ne brûlent la ville de Metz ; car dans « un endroit de cette ville sont les restes de mon « pauvre corps. Faites plutôt que les habitants con« naissent que je peux quelque chose auprès du « Seigneur ; mais si les crimes du peuple se sont tel« lement accumulés que la ville ne puisse éviter « l'incendie, je vous demande que mon oratoire en « soit au moins préservé. »

« Les apôtres lui répondirent : « Va en paix, très « cher frère, l'incendie ne respectera que ton ora« toire. Quant à la ville, nous ne pouvons rien obte« nir, parce que la volonté divine a déjà prononcé « la sentence ; car les péchés du peuple se sont ac« cumulés, et le cri de sa méchanceté est monté jus« qu'en présence de Dieu : la ville sera donc consu« mée par cet incendie. » D'où il est hors de doute que c'est par l'intercession des bienheureux saint Pierre et saint Paul que, dans la désolation de la ville, l'oratoire est resté intact. »

Les Huns s'éloignèrent de Metz après avoir égorgé la plupart des habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. Ils emmenèrent le reste, laissant en flammes la ville, qui fut, en effet, consumée tout entière.

Durant le siége, Attila, qui avait établi son camp à *Scarpona*, envoya au loin des détachements, qui prirent et brûlèrent Mayence (*Moguntiacum*), Toul (*Tullum*) et Dieuze (*Decem Pagi*). — *Vindonissa* et *Argentovaria* (Windisch et Colmar) avaient été détruites dans la marche de Bâle sur Metz.

Le passage d'Attila fut partout inondé de sang. Toutes les cités entre le Rhin, la Seine, la Marne et la Moselle furent prises et livrées en proie aux Barbares, soldats et auxiliaires du Fléau de Dieu. Pour s'emparer des villes murées, Attila joignait la ruse à la force des armes, il avait fait publier, en entrant dans la Gaule, qu'il venait en allié des Romains ; qu'il n'avait d'autre dessein que de rétablir Chlodobald à la tête de la nation des Francs, sur laquelle Mérovée avait usurpé l'autorité ; qu'ensuite il irait combattre les Visigoths au-delà de la Loire. — Séduites par ces proclamations, quelques villes romaines ouvrirent leurs portes ; mais elles furent traitées en ennemies et saccagées. La terreur se répandit aussitôt parmi les autres cités, qui se mirent en état de défense ; mais nul rempart ne pouvait résister aux Barbares. — La cité des Francs (Tongres), les villes capitales des Rèmes (Reims), des Atrébates (Arras), des Véromanduens (Saint-Quentin), furent emportées d'assaut : Trèves fut prise et ruinée pour la cinquième fois. — Tandis que le gros de l'armée faisait les siéges, des bandes de Huns, de Gépides, d'Ostrogoths, de Francs-Germains, de Suèves, de Marcomans, de Quades, de Thuringes se dispersaient dans les campagnes et portaient de tous côtés le fer et le feu. — Ce fut dans une de ces courses que Childéric, fils de Mérovée, encore dans l'enfance, fut enlevé avec sa mère, et délivré presque aussitôt par un officier franc nommé Viomade, dont le courage égalait la fidélité.

Sainte Geneviève rassure les Parisiens.

Cependant Attila, marchant vers la Loire, s'avançait déjà sur Paris pour y traverser la Seine.

En ce temps-là vivait dans cette ville une fille chrétienne vouée au Seigneur. Elle se nommait Geneviève ; elle était née dans le village de Nanterre. Une tradition populaire en fait une simple bergère ; mais d'anciens auteurs prétendent que ses parents étaient des personnes considérables. On voit en effet, dans l'*Histoire de Geneviève* [1], que la sainte fille possédait des biens à elle.

Geneviève fut élevée pieusement : son père souhaitait qu'elle se consacrât à Dieu ; elle-même, dès ses plus jeunes années, nourrissait ce dessein. Saint Germain, évêque d'Auxerre, et saint Loup, évêque de Troyes, chargés d'aller dans la Grande-Bretagne combattre l'hérésie de Pélage, passèrent à Nanterre : le peuple se rassembla pour les recevoir et les conduire à l'église. Germain distingua la jeune fille, qui alors n'avait que sept ans ; il la fit approcher et l'interrogea. L'enfant parla de son désir de se vouer à Dieu. Germain la bénit et lui imposa les mains, recommandant à son père de la lui amener le lendemain avant son départ. Celui-ci ne manqua pas de présenter sa fille au saint, qui demanda à l'enfant si elle persistait dans sa résolution ; sur sa réponse affirmative, Germain lui passa au cou une petite médaille de cuivre sur laquelle était gravée la [illegible]

[1] Écrite en 530 par le prêtre Genesius.

croix, signe du salut : « Elle doit être, lui dit-il, le « seul ornement d'une épouse du Sauveur. » Et en même temps il lui prescrivit de s'abstenir de tous bijoux, de colliers d'or et de pierreries; recommandation peu appropriée à la condition de Geneviève, si elle n'eût été qu'une pauvre villageoise. La leçon de Germain demeura profondément gravée dans le cœur de l'enfant : dès lors elle mena une vie exemplaire et mortifiée. A l'âge de quinze ans, affermie dans sa vocation, elle reçut le voile de vierge des mains de Vélicus, évêque de Chartres. Après la mort de ses parents, elle se retira à Paris chez sa marraine. Malgré la pureté de sa vie, Geneviève ne fut à l'abri ni de la calomnie ni de la persécution : on traita d'hypocrisie ses pratiques pieuses.

Lorsque les Barbares, conduits par Attila, s'approchèrent de Paris, les habitants effrayés s'apprêtèrent à fuir. Geneviève osa rassurer ses concitoyens, et les engagea à fermer leurs portes aux Barbares : malgré l'imminence du danger, elle leur annonça qu'il ne leur arriverait aucun mal. On lui reprocha de vouloir faire la prophétesse; on l'injuria; on alla même jusqu'à former le dessein d'attenter à sa vie : elle souffrit tout avec patience. Elle rassembla les femmes dans les églises et les exhorta à détourner la colère de Dieu par des prières, des veilles et des jeûnes. Elle harangua aux portes de la ville les habitants qui voulaient partir, abandonnant leurs familles à la fureur des Huns, et parvint à en retenir quelques-uns.—Sa prédiction s'accomplit : Attila, changeant tout à coup de dessein, se dirigea sur un autre point, passa la Seine et alla mettre le siége devant Orléans (*Aurelianum*).—Le courage de Geneviève, l'événement qui avait confirmé sa prédiction, firent taire la calomnie et rendirent la pieuse fille l'objet de la vénération publiblique : rien d'important ne se fit plus dans la ville sans qu'on la consultât. Elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, honorée et respectée par les enfants de ceux qu'elle avait encouragés contre les Barbares; et quand, après sa mort, l'Église lui donna le nom de sainte, les habitants de Paris la choisirent pour patronne, trouvant sans doute qu'ils ne pouvaient avoir dans les cieux un plus digne appui que cette vierge au corps chaste, à l'âme forte, qui, dans le danger, s'était montrée animée d'un mâle courage et de patriotiques sentiments.

Siége d'Orléans.—Défaite et retraite d'Attila.

Attila ne trouva pas sur les bords de la Loire les Alains, dont le chef avait promis de le seconder, en lui livrant les postes et les passages confiés à sa garde. — Cette trahison avait été pressentie et déjouée par Aëtius.

Le roi des Huns somma Orléans de se rendre; mais les habitants, étant résolus à se défendre, refusèrent d'ouvrir leurs portes : il fallut commencer un siége. « Attila, dit Grégoire de Tours, tâcha de s'emparer d'*Aurelianum* en ébranlant ses murailles par le choc puissant du bélier. Vers ce temps-là cette ville avait pour évêque le Bienheureux Anian, homme d'une éminente sagesse et d'une louable sainteté; et, comme les assiégés demandaient à grands cris à leur pontife ce qu'ils avaient à faire, celui-ci, mettant sa confiance en Dieu, les engagea à se prosterner tous pour prier et implorer avec larmes le secours du Seigneur, toujours présent dans les calamités. Ceux-ci s'étant mis à prier, selon son conseil, le pontife dit : « Re« gardez du haut des remparts de la ville si la misé« ricorde de Dieu vient à notre secours. » Car il espérait, par la miséricorde de Dieu, voir arriver Aëtius que, prévoyant l'avenir, il était allé chercher à Arles; mais, regardant du haut du mur, ils n'aperçurent personne. — Et l'évêque leur dit : « Priez avec zèle, car le Seigneur vous délivrera « aujourd'hui. » Ils se mirent à prier, et il leur dit : « Regardez une seconde fois. » Et ayant regardé, ils ne virent personne qui leur apportât du secours. —Il leur dit pour la troisième fois : « Si vous le sup« pliez sincèrement, Dieu va vous secourir prompte« ment. » — Et ils imploraient la miséricorde de Dieu avec de grands gémissements et de grandes lamentations. Leur oraison finie, ils vont, par l'ordre du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut du rempart, et aperçoivent de loin comme un nuage qui s'élève de la terre; ils l'annoncent au pontife, qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. »

« Cependant les remparts, ébranlés déjà sous les coups du bélier, étaient au moment de s'écrouler, lorsque voilà Aëtius qui arrive; voilà Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismund son fils, qui accourent vers la ville à la tête de leurs armées, renversant et repoussant l'ennemi. »

On pourrait croire, d'après Grégoire de Tours, que les Huns n'entrèrent pas dans la ville. Cependant un historien byzantin, du VIIIe siècle il est vrai, Théophane, dit que les Huns y pénétrèrent. « Tandis que les machines battaient les murailles, les assiégeants livraient jusqu'à trois et quatre assauts par jour. Dans la cité, les hommes combattaient du haut des murs; ceux qui ne pouvaient prendre les armes invoquaient un autre appui. Les femmes et les enfants, pressés autour des autels, imploraient la protection céleste.—Un violent orage, qui dura trois jours, fit cesser les attaques. L'évêque, profitant de ce moment de répit, alla trouver Attila dans son camp pour entrer en composition

avec lui : le roi barbare le repoussa avec insolence et mépris. Aussitôt que l'orage cessa, les Huns livrèrent un nouvel assaut, et, enfonçant les portes, firent irruption dans la ville. Les habitants fuyaient de toutes parts pour éviter le pillage et la mort, quand tout à coup apparurent les enseignes romaines et des troupes amies qui se précipitèrent sur les Barbares. » — C'étaient les soldats d'Aétius, de Mérovée et de Théodoric, entrés dans la ville par le pont de la Loire au moment même où Attila y pénétrait par la porte opposée.—Le roi des Huns, assuré de la terreur de son nom, s'inquiétait si peu d'observer les mouvements d'Aétius, que le général romain avait pu traverser la Gaule méridionale, venir d'Arles jusqu'à Orléans et faire sa jonction avec ses alliés sans que les Huns en fussent informés. — Les Romains, les Francs et les Visigoths trouvant les Barbares en désordre en firent un horrible carnage. Tous ceux qui ne purent sortir de la ville y furent massacrés. Attila, ayant vainement cherché à rallier les fuyards, leva le siége, et, passant la Seine, se retira en hâte dans la seconde Belgique.

Bataille des champs catalauniques.—Défaite d'Attila.—Mort de Théodoric.

Attila s'arrêta dans les *Champs catalauniques*, appelés aussi *Plaines mauritiennes* [1]. « Ces plaines, longues de cent lieues gauloises, dit Jornandès, et larges de soixante-dix, offraient un champ de bataille favorable à sa nombreuse cavalerie. » Il résolut d'y venger l'affront qu'il venait d'éprouver devant Orléans. C'était dans ces mêmes champs catalauniques que l'armée de Tétricus avait été vaincue par Aurélien.

Aétius, Théodoric et Mérovée suivirent Attila.

Le roi des Huns, inquiet du succès d'une si importante journée, interrogea ses devins. Ils lui répondirent que les entrailles des victimes ne promettaient pas la victoire, mais que le chef de l'armée ennemie périrait dans le combat [2]. Attila s'en réjouit, pensant que la prédiction regardait Aétius, et dès lors ne balança plus à combattre.

[1] Entre Troyes et Châlons-sur-Marne. La lieue gauloise, *leuca*, équivaut à 1,500 pas ou une demi-lieue de poste.

[2] D'après Grégoire de Tours, la bataille contre Attila aurait été livrée dans les plaines de *Mauriacum* (Méry-sur-Seine, département de l'Aube). On voit encore dans les environs de Pont-sur-Seine plusieurs grosses pierres brutes, dont quelques-unes ont plus de vingt-quatre pieds de circonférence : ces monuments grossiers ont l'aspect d'anciens autels druidiques. La tradition locale prétend qu'ils ont été élevés par Attila pour y faire des sacrifices aux dieux des Huns avant la bataille mémorable où il fut vaincu par Aétius. On a trouvé dans les environs une grande quantité de tombeaux de pierre renfermant des ossements et des débris d'armures, et que les habitants du pays ont décoré du titres de *tombeaux romains*.

Malgré sa superstition, il ne croyait pas assez à l'infaillibilité des augures pour perdre entièrement l'espérance de la victoire. Il résolut d'ailleurs de n'engager l'action que quand le jour serait déjà fort avancé, afin de se réserver, en cas de défaite, une ressource dans l'obscurité de la nuit.

La nuit qui précéda la bataille fut employée par les deux armées à prendre des positions avantageuses pour combattre le lendemain.—Pendant ces divers mouvements, deux corps nombreux, l'un de Francs et l'autre de Gépides, se rencontrèrent, et combattirent avec tant de fureur que quinze mille hommes furent tués dans cette rencontre.

Une colline qui s'élevait entre les deux armées fut aussi le théâtre d'un combat opiniâtre. Attila voulait s'en emparer; mais Thorismund, fils de Théodoric, s'avança à la tête des Visigoths, et, malgré la vive résistance des Huns, réussit à occuper ce poste.

Au point du jour, Attila, voyant ses soldats étonnés du double échec qu'ils avaient essuyé pendant la nuit, assembla ses principaux officiers, leur donna ses instructions pour la bataille; et, afin d'exciter leur courage, leur adressa un discours dont voici les traits principaux :

« Méprisez ce ramas d'ennemis désunis de mœurs « et de langage, associés par la peur. — Précipitez-« vous sur les Alains et les Goths, qui font toute la « force des Romains! — Le corps ne se peut tenir « debout quand les os en sont arrachés. Courage! « que la fureur accoutumée s'allume! Le glaive ne « peut rien contre les braves avant l'ordre du des-« tin. Cette foule épouvantée ne pourra regarder « les Huns en face.—Si l'événement ne me trompe, « voici le champ qui nous fut promis par tant de « victoires.—Je lancerai le premier trait à l'ennemi : « quiconque oserait devancer Attila au combat est « mort. »

Le roi barbare rangea ensuite son armée en bataille. Avec les Huns, il se plaça au centre; les Ostrogoths, commandés par Valamir, formèrent l'aile gauche; les Gépides, aux ordres d'Ardaric, prirent poste à l'aile droite avec les autres Barbares : ce fut sans doute de ce côté que se rangèrent les Francs aux ordres de Chlodobald.

Dans l'armée opposée, Aétius, avec les Romains et les Gaulois, se plaça à l'aile gauche; Théodoric, suivi des Visigoths, forma l'aile droite; Mérovée, avec les Francs, se plaça au centre, où se rangèrent aussi les Alains aux ordres de Sangiban, dont la fidélité était suspecte, les Burgundes, commandés par Gondioc, les Bretons armoricains, et enfin les Lètes et les auxiliaires étrangers saxons, alemans, sarmates, etc.

Attila donna le signal de la bataille. Le centre

de son armée enfonça le centre de l'armée d'Aétius et prit en flanc la cavalerie des Visigoths, violemment ébranlée par ce choc. Le brave Théodoric, à cheval au milieu des siens, les animait du geste et de la voix, lorsque atteint d'un javelot lancé par un officier ostrogoth nommé Andage, il tomba au milieu des files ondoyantes des cavaliers, qui l'écrasèrent sous leur irrésistible flux et reflux. Dans le tumulte de l'action, les Visigoths ne s'aperçurent pas de la chute de leur roi, et continuèrent à combattre avec la même ardeur. Après avoir enfoncé les Ostrogoths, qu'ils avaient en face, ils prirent à leur tour les Huns en flanc, et les chargèrent avec une telle impétuosité qu'ils les obligèrent à se retirer dans leur camp derrière les lignes de chariots qui en formaient les retranchements, et qu'Attila se hâta de couvrir de frondeurs et d'archers pour en défendre les approches.

Cependant les Gaulois, les Burgundes et les Francs avaient rivalisé de courage avec les Romains, et la bataille était gagnée sur tous les points. Il est difficile, néanmoins, de se rendre compte des détails que renferme à ce sujet Jornandès [1]. On voit que la valeur personnelle du guerrier eut plus de part à la victoire que le talent du général. Chacun des chefs et chacun des soldats combattit en quelque sorte isolément et pour son compte, ne pouvant connaître, dans l'immense champ de bataille, ni tous ses auxiliaires ni tous ses ennemis.

La bataille dura une partie de la nuit. Aétius, séparé de ses alliés, et ne sachant ce qu'ils étaient devenus, erra long-temps dans l'obscurité parmi les fuyards de l'armée ennemie : il ne put rejoindre le camp romain que fort avant dans la nuit.

Thorismund, qui, de la colline dont il s'était emparé, était descendu à temps pour prendre une part décisive au combat, fut emporté par la mêlée, et se trouva au milieu de la nuit égaré dans la plaine. Telle était l'obscurité, que, croyant regagner son camp, il vint donner, avec le petit nombre d'hommes qui l'avaient suivi, contre les chariots, remparts mobiles des vaincus. Les Huns se crurent attaqués : une mêlée nocturne eut lieu; Thorismund, blessé à la tête, fut renversé, et, sur le point de périr comme son père, foulé aux pieds des chevaux; mais, secouru à temps, il se releva, remonta sur son coursier et revint à son camp.

« Cette bataille, dit l'historien des Goths, fut effroyable, sans miséricorde, sans quartier. Celui qui pendant sa vie fut assez heureux pour contempler de pareilles choses et qui manqua de les voir, se priva d'un spectacle miraculeux. » Les vieillards du temps de l'enfance de Jornandès se souvenaient encore qu'un petit ruisseau, coulant à travers ces champs héroïques, grossit tout à coup, non par les pluies, mais par le sang, et devint un torrent. Les blessés se traînaient à ce ruisseau pour y étancher leur soif, et buvaient le sang dont ils l'avaient formé : cent soixante-deux mille cadavres couvrirent la plaine.—Quelques auteurs disent même qu'il y eut trois cent mille morts.

Les deux armées, incertaines du résultat de la journée, soucieuses des périls du lendemain, passèrent la nuit sous les armes. Attila, étonné de la grandeur de ses pertes, semblait n'avoir plus aucune espérance; il s'attendait à voir, au lever du soleil, les Romains, renversant ses chariots, faire irruption dans son camp. La prédiction de ses devins était présente à sa pensée; il crut que le terme de sa vie était arrivé, et songea dès lors à ne point tomber vivant entre les mains des vainqueurs. Il fit dresser au milieu de son camp, en guise de bûcher, un énorme monceau de selles, sur lequel il se plaça, prêt à y mettre le feu, afin d'y périr au moment où les Romains forceraient ses retranchements [1].

Enfin le jour parut : les Romains, voyant Attila immobile dans son camp, se réjouirent de leur victoire; mais ils n'osèrent pas la rendre complète en attaquant les Barbares, et ils se bornèrent à les tenir bloqués.

L'absence de Théodoric avait jeté les Visigoths dans la consternation. Son fils le fit chercher sur le champ de bataille : le cadavre du roi fut enfin trouvé sous un monceau d'autres cadavres. Ses funérailles eurent lieu en présence des Huns. Les Visigoths victorieux chantaient les exploits du petit-fils d'Alaric, et mêlaient à leurs sanglots des cris guerriers. Au milieu de la pompe funèbre, Thorismund, l'aîné des fils de Théodoric, fut proclamé roi.—Théodoric avait régné trente-deux ans avec gloire, et s'était rendu aussi cher aux Visigoths que redoutable aux Romains.

Aétius, après s'être servi des Visigoths et des Francs pour arrêter Attila, ne songeait plus qu'à les éloigner, craignant que deux alliés tels que Thorismund et Mérovée ne voulussent recueillir le fruit de la victoire et ne s'unissent pour arracher à l'empire romain tout ce qui lui restait encore de puissance dans la Gaule. — Il conseilla donc au nouveau roi de retourner promptement dans ses États, où il avait laissé plusieurs frères en âge de régner, et qui, en son absence, pouvaient être tentés de s'emparer de la couronne. Il employa le même artifice auprès de Mérovée, et lui fit craindre que Chlodobald n'essayât de s'emparer du territoire des Francs.

[1] Jornand., *De Reb. Geticis*, c. XXXVI à XLI.

[1] On peut voir, dans le récit de la *Bataille des Francs*, par M. de Chateaubriand, dont nous avons donné un extrait, pages 303 et suiv., le parti que ce grand écrivain a tiré de l'héroïque résolution du roi des Huns.

Retraite d'Attila au-delà du Rhin.

Attila, en apprenant le départ des Francs et des Visigoths, pensa que l'armée d'Aétius n'était plus assez forte pour s'opposer à sa retraite, et se décida la nuit suivante à se mettre en route pour repasser le Rhin : c'était ce que désirait le général romain.—Aétius, avec les troupes qui lui restaient, suivit les Barbares jusqu'à leur sortie du territoire de l'Empire.

Dans cette retraite précipitée, Attila passa sous les murailles de Troyes (*Augustobona*), dont l'évêque, saint Loup, sortit pour conjurer sa fureur. Troyes, en effet, n'eut point à souffrir du passage des Huns. Il y a lieu de croire que la crainte d'être attaqué par les troupes d'Aétius fut la principale cause de la modération d'Attila. Il exigea d'ailleurs que l'évêque l'accompagnât jusqu'au Rhin. «Le fléau de Dieu, dit M. de Chateaubriand, se fit escorter par le saint.—Saint Loup, esclave et prisonnier, protégeant Attila, est un grand trait de l'histoire de ce temps.»

Tous les pays que traversèrent les hordes des Barbares vaincus éprouvèrent d'horribles dévastations; mais les Thuringes qui servaient dans l'armée d'Attila exercèrent surtout, en se retirant à travers le pays des Francs, des cruautés inouïes, que Théodoric, fils de Chlovis, rappelait quatre-vingts ans après pour exciter les Francs à la vengeance. «Se ruant sur nos pères, disait-il, ils leur «ravirent tout. Ils suspendirent leurs enfants aux «arbres par le nerf de la cuisse. Ils firent mourir «plus de deux cents jeunes filles d'une mort cruelle; «les unes furent attachées par les bras au cou des «chevaux, qui, pressés d'un aiguillon acéré, les «mirent en pièces; les autres furent étendues sur les «ornières des chemins et clouées en terre avec des «pieux : des charrettes chargées passèrent sur elles; «leurs os furent brisés, et on les donna en pâture «aux corbeaux et aux chiens.»

Certaines contrées de la Gaule devinrent alors incultes et inhabitées.—Les plus anciennes chartes de concessions de terrain faites à des monastères (dans les ve et vi^e siècles) déclarent que ces terrains sont soustraits à des forêts, qu'ils sont déserts, *eremi*, ou, plus énergiquement, qu'ils sont pris du désert *ab eremo*.—Avant d'édifier, les Barbares avaient mission de détruire.

Nouvelle et infructueuse tentative d'Attila.—Mort de Thorismund.—Théodoric II roi des Visigoths.

Attila, humilié, mais non abattu, parut bientôt en Italie à la tête d'une nouvelle armée. Valentinien rappela aussitôt Aétius, qui ne crut pas pouvoir faire autre chose que de se retirer derrière la ligne du Pô, laissant tout le reste de la Haute-Italie à la merci des Barbares. Attila envoya une partie de ses soldats dans la Gaule. Les Huns massacrèrent d'abord les Alains, établis aux environs de Valence, et s'avancèrent vers la Narbonnaise. Thorismund marcha à leur rencontre pour préserver la Gaule méridionale, «et, dit Jornandès, il les vainquit, ou plutôt il les força de prendre la route du nord; car en se retirant ils brûlèrent Langres et Besançon.»

Thorismund était un jeune homme emporté par la fougue de l'âge et par la passion de la guerre. Les Visigoths, qui sentaient déjà l'attrait du sol, et qui avaient à réparer des pertes récentes, ne sympathisaient pas avec ses inclinations guerroyantes. Néanmoins le jeune roi rompit brusquement avec les Romains et mit le siége devant Arles.—En l'absence d'Aétius, Ferréol, *préfet du prétoire des Gaules*, enfermé dans la place, devait pourvoir à sa défense: il n'avait que peu de soldats et de ressources de guerre; mais son éloquence sauva la ville. Il invita l'ardent Thorismund à un festin pour conférer de la paix ou de ses motifs de guerre avec l'Empire, et le siége fut levé sans combat. On doit croire pourtant que Ferréol était armé de quelque secret dont il profita habilement. Il connaissait sans doute le mécontentement du peuple visigoth, dont les conséquences ultérieures furent une conspiration contre le roi. — Thorismund assassiné eut pour successeur Théodoric, l'un de ses frères, prince actif, guerrier audacieux, sous le règne duquel s'accomplirent de grandes choses dans la monarchie des Visigoths.

CHAPITRE XVI.

FIN DE LA DOMINATION ROMAINE.—CHILDÉRIC ROI DES FRANCS.

Assassinat d'Aétius. — Mort de Valentinien. — Maxime empereur. —L'Arverne Avitus empereur d'Occident.—Faction dans la Gaule. —Les Francs s'établissent à Tournay. — Majorien dans la Gaule. —Sa mort.—La Gaule se sépare de l'Empire.—Ægidius.—Childéric roi des Francs. — Il est chassé du trône. — Ægidius est élu à sa place roi des Francs.—Guerres d'Ægidius contre les Visigoths. —Ruse de Viomade.—Retour de Childéric.—Défaite d'Ægidius.—Sa mort.—Syagrius, son fils, roi des Romains.—Théodoric II. — Sa mort. — Son caractère et ses habitudes. — Anthémius empereur : Restauration de l'autorité impériale dans la Gaule.—Conspiration d'Arvande et de Seronat.—Conquête d'Euric, roi des Visigoths. —Mort d'Anthémius.—Glycérius empereur. — Révolution chez les Burgundes.—Gondobald et Chilpéric.—Guerres d'Euric contre les Arvernes.—Cession de l'Arvernie à Euric.—Dernier siége de Clermont.—Héroïsme d'Euric.—Désolation des Arvernes.—Lamentations de Sidoine Apollinaire. — Fin de l'empire d'Occident. — Prépondérance d'Euric. — Sa mort. — Childéric et Basine. — Les trois visions du roi des Francs. — Conquêtes de Childéric. — Sa mort. — Ses funérailles. — Avénement de Clovis.

(De l'an 453 à l'an 483.)

Assassinat d'Aétius.—Mort de Valentinien.—Maxime empereur. L'Arverne Avitus empereur d'Occident (ans 453 à 457).

La gloire d'Aétius le rendit suspect à Valentinien.—L'Empereur tua de sa main l'illustre général qui lui avait conservé l'Empire.

Peu de temps après, Valentinien fut lui-même assassiné par Maxime, dont il avait déshonoré l'épouse. Maxime se fit proclamer empereur; mais, incapable de soutenir le fardeau du gouvernement dans les circonstances graves où se trouvait l'Empire, il crut avoir assez à faire en se chargeant de défendre l'Italie contre Genséric, roi des Vandales, et confia la défense de la Gaule au brave Avitus, guerrier arverne que nous avons déjà eu occasion de nommer, et qui reçut le titre de *maître des deux milices.* — Avitus vivait dans son domaine d'Avitac en Arvernie, où il s'était retiré après la bataille des champs catalauniques, à la suite de quelques démêlés qu'il avait eus avec Aétius.

La mort du vainqueur d'Attila réveilla l'audace des ennemis de l'Empire et rompit les liens qui attachaient au gouvernement romain les nouveaux peuples établis dans la Gaule.—Des bandes de pillards alemans passèrent le Rhin; des pirates saxons ravagèrent les côtes de l'Océan; les Francs d'outre-Rhin envahirent la Ire Germanie; les Francs Mérovingiens cherchèrent à étendre leurs conquêtes à l'ouest et au midi du pays de Tongres; enfin les Visigoths s'armèrent pour être en mesure de profiter du désordre général.

Avitus prit le commandement des troupes gallo-romaines; il réussit à châtier les Saxons et à expulser les Alemans; il obligea les Francs à rentrer dans les limites que les traités leur avaient fixées.—Restaient les Visigoths, et c'étaient, dans la Gaule, les plus redoutables des nouveaux ennemis de Rome. Avitus pensa que son ancienne amitié avec le père de Théodoric II rendrait les négociations faciles, et qu'il déterminerait le roi visigoth à renoncer aux hostilités, dont les préparatifs étaient faits. Il se rendit à Toulouse, et il y était au moment de finir tous les différends par un traité, quand des nouvelles reçues d'Italie vinrent changer l'état des choses.

Genséric, débarqué en Italie avec une armée de Vandales et de Maures, était maître de Rome, livrée à un effroyable pillage. Maxime fugitif avait péri victime de sa lâcheté. L'Empire était sans chef.

La dignité impériale tenta Avitus.

Le guerrier arverne fit connaître ses desseins ambitieux au roi des Visigoths, qu'il trouva disposé à les appuyer.— Il pouvait compter sur le concours des Gaulois, fiers de donner à l'Occident un empereur de leur race, et d'imposer pour maître aux descendants de César le petit-fils d'un des compagnons de Vercingétorix.—Il fut donc proclamé empereur d'Occident à *Ugernum* (Beaucaire) en présence des députés de toutes les cités de la Gaule, des chefs des légions gallo-romaines et des préfets des troupes auxiliaires.—Marcien, empereur d'Orient, auquel il s'empressa de notifier son élévation à l'empire, ne fit aucune difficulté de le reconnaître. Le Sénat romain, quoique mécontent de se voir imposer un empereur par les Gaulois, consacra l'élection. Seul, le Suève Ricimer, chef des milices barbares de l'Italie, aurait pu s'y opposer; mais il hésita à se prononcer et laissa le nouvel empereur entrer solennellement à Rome et s'y faire proclamer consul.

Avitus ne justifia point sur le trône les espérances que ses anciens exploits avaient fait concevoir. Au lieu de combattre les Vandales et de dompter les Barbares qui opprimaient l'Italie, il se résigna à un repos honteux, et, cédant à une ardeur amoureuse qui survivait chez lui à la jeunesse, il se livra à de sales voluptés, et mérita ainsi le mépris et la haine d'un grand nombre de sénateurs dont il outragea les femmes par l'audace de ses tentatives ou par le cynisme de ses discours. Ricimer profita du mécontentement général pour l'obliger à une abdication que suivirent la proscription et la mort.

Il fallait un nouveau chef à l'Empire.—Les vœux du Sénat étaient pour Majorien, un des plus habiles lieutenants d'Aétius, et qu'Avitus venait d'élever au rang de *maître des milices ;* mais Ricimer, qui avait été fait *patrice,* et sans l'assentiment duquel la dignité impériale ne pouvait plus être donnée, redoutait la supériorité de cet illustre capitaine, et répugnait à lui laisser prendre l'Empire. Pendant six mois le trône resta vacant.

Faction dans la Gaule. — Les Francs s'établissent à Tournay (an 458).

Cependant les Gaulois, irrités de la proscription d'Avitus, étaient décidés à ne pas reconnaître le nouveau chef que le Sénat donnerait à l'Empire, et s'agitaient pour faire nommer un empereur de leur choix. Un certain Pæonius, qui s'était investi lui-même des fonctions de préfet des Gaules, et qui, fort de l'appui de Théodoric, roi des Visigoths, avait rallié à lui tous les anciens partisans d'Avitus, était à la tête de la faction gauloise, dont les assemblées avaient lieu dans la cité de Lugdunum. L'homme que les Gaulois voulaient élever à l'Empire en était d'ailleurs tout-à-fait digne; c'était Marcellin, personnage éminent par son savoir, par son éloquence et par ses talents militaires. Ami et lieutenant d'Aétius, il avait échappé aux coups du lâche Valentinien à la faveur de l'obscurité où il s'était voué volontairement. On ignore pour quels motifs les Gallo-Romains tardèrent à se prononcer en sa faveur; mais ce délai devint fatal. Au moment où Marcellin allait être salué du titre impérial, on apprit que Majorien venait d'être proclamé empereur à Rome. Marcellin, qui se trouvait

alors en Italie, accepta du nouvel empereur le commandement de la Sicile; acceptation qui équivalait à un refus du périlleux honneur qu'on voulait lui faire. Les Gallo-Romains n'en décidèrent pas moins qu'ils refuseraient de reconnaître l'élection de Majorien.

La position de Majorien était critique. Il avait à préserver l'Italie des attaques des Vandales et à faire reconnaître son autorité dans la Gaule et en Espagne.

Déjà les Burgundes allaient profiter de l'anarchie qui déchirait l'Empire pour s'avancer, quoique avec prudence, vers le midi de la Gaule. — Théodoric, entré en Espagne avec ses Visigoths, y attaquait indifféremment les villes suèves et les cités romaines.

Enfin les Francs Tongriens ou Mérovingiens s'étaient aussi mis en mouvement et avaient porté le siége de leur gouvernement à Tournay (*Turnacum*). On ne sait pas si cette expédition s'effectua sous le commandement immédiat de Childéric ou sous celui de Mérovée son père, qui mourut peu de temps avant ou après l'occupation de Tournay. Cette marche progressive des Francs eut lieu, sans doute, dans l'espace de temps qui s'écoula depuis l'avénement d'Avitus, en 455, jusqu'à l'hiver de 458, époque où le nouvel empereur se décida à venir dans la Gaule.

Majorien dans la Gaule.—Sa mort (ans 458 à 461).

Majorien débuta par une opération hardie. Il traversa les Alpes à l'improviste au milieu de l'hiver, alors que le mont Cenis était couvert de glaces et de neiges. Il descendit rapidement dans la Gaule avec une armée composée de Barbares de toutes les nations, prit Lyon, dont les environs furent incendiés et dévastés, et vainquit, dans une bataille rangée, Théodoric, qui était venu à sa rencontre avec une puissante armée. Les historiens n'ont point laissé de détails sur les événements secondaires de cette guerre; mais il paraît que la conduite sage et généreuse de Majorien contribua à pacifier le pays plus encore que sa victoire. Désirant rétablir l'ordre dans la Gaule, il fit la paix avec Théodoric et pardonna à tous ceux qui s'étaient montrés ses ennemis. Il parcourut successivement les provinces qui avaient été soulevées ou troublées, et les ramena à l'obéissance, les unes par la force, les autres par la persuasion et par la clémence. Sa bravoure, son équité et son indulgence lui acquirent l'affection générale. Pæonius, qui fut confirmé dans ses fonctions de préfet des Gaules, et Sidoine Apollinaire, le gendre d'Avitus, devinrent ses partisans les plus dévoués. Sidoine lui adressa même un panégyrique en vers où il poussa un peu loin la flatterie, sans doute pour effacer le souvenir de la part qu'il avait prise à l'insurrection de Lyon. La Gaule tout entière était jalouse de faire oublier à Majorien l'opposition qu'elle lui avait montrée; car elle s'empressa de lui fournir, pour une expédition qu'il préparait contre les Vandales, maîtres de l'Afrique, des soldats et des vaisseaux. Ce fut au retour de cette expédition que Majorien (en juillet 461) séjourna quelque temps à Arles, où des fêtes magnifiques, ornées de jeux, de spectacles du cirque, de banquets, de danses, de récitations poétiques, lui furent offertes par les Gaulois. Il leur en rendit lui-même de très somptueuses.—Enfin, après quatre années d'absence, il retourna en Italie; mais, par une de ces fatalités qui, dans les temps de désordre, atteignent les bons comme les mauvais princes, il périt à Tortone, assassiné dans une sédition militaire, que les historiens du temps attribuent aux intrigues de Ricimer.

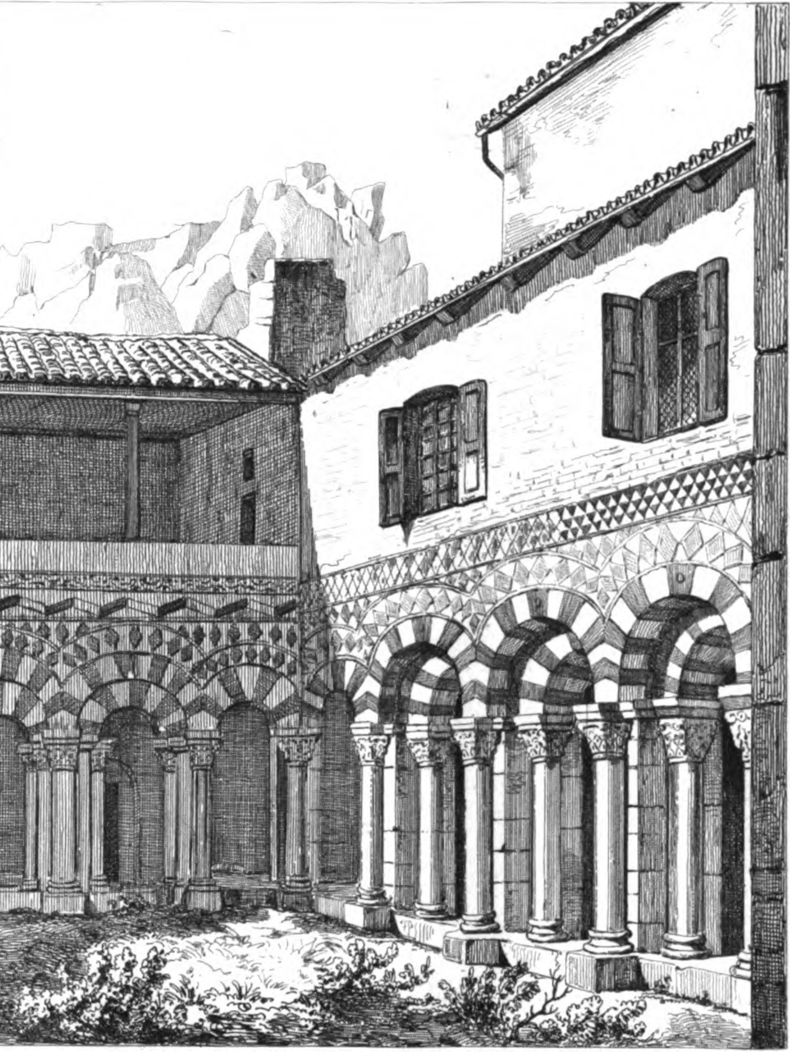
La Gaule se sépare de l'Empire.—Ægidius.

Après l'assassinat de Majorien, les Gaulois se décidèrent à se séparer de l'empire d'Occident. Ricimer avait fait revêtir de la pourpre un certain Sévère, sous le nom duquel il gouvernait tyranniquement l'Italie. Ils refusèrent de reconnaître ce fantôme d'empereur. Le *maître des milices de la Gaule,* le comte Ægidius, que les vieilles chroniques nomment le comte Gilon, projeta même de marcher en Italie pour venger à la fois Avitus et Majorien.

Ægidius était Gaulois, ami d'Aétius, sous lequel il avait appris le métier des armes; il était devenu un de ses lieutenants; ensuite il avait été un des généraux les plus estimés de Majorien. Tous les historiens s'accordent à le représenter comme un personnage doué d'une prudence consommée, d'une équité à toute épreuve et de grands talents politiques et militaires. Les uns vantent sa piété et la pureté de ses mœurs, les autres son courage à la guerre. Sidoine Apollinaire dit qu'il eût été digne de vivre dans les temps glorieux de Rome antique. Ses talents et ses vertus avaient rallié à lui tous les Gallo-Romains.

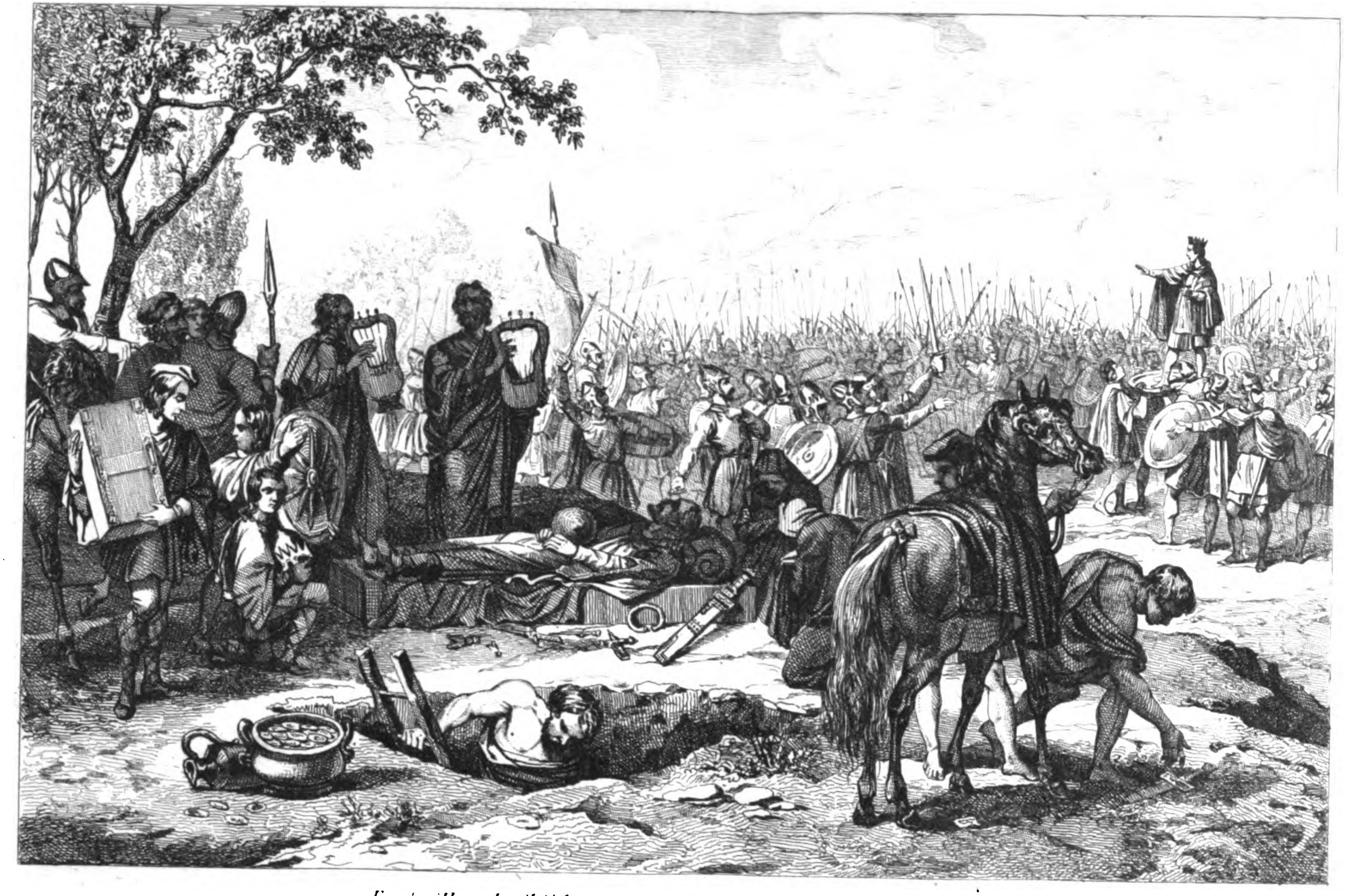
Avant de marcher sur l'Italie, il crut nécessaire d'assurer le repos de la Gaule. Il fit un traité avantageux avec les Bretons; il parvint à attirer dans son alliance les Burgundes, détachés habilement du parti des Visigoths. Il chercha aussi à conclure un arrangement avec Théodoric; et, dans le même but, il entama des négociations avec les Francs établis dans la Gaule.

Architecture Religieuse du Ve au Xe Siècle



Cloître de Notre Dame du Puy (H^te Loire)

Chapelle Ste Claire au Puy (H^te Loire)



Funérailles de Childéric. — Clovis proclamé Roi des Francs.

Childéric roi des Francs. — Il est chassé du trône. — Ægidius est élu à sa place roi des Francs.

Les Francs Mérovingiens avaient alors pour roi le fils de Mérovée, Childéric, jeune homme ardent, et dont les impétueuses passions faillirent causer la ruine. « Il s'abandonna, dit Grégoire de Tours, à une honteuse luxure, déshonorant les femmes et les filles des Francs. » Ceux-ci, indignés de ses outrages, le déposèrent, et complotèrent même de le mettre à mort. Childéric, ayant découvert leurs mauvais desseins, dut aller chercher un asile dans les pays étrangers.

Un seul homme parmi les Francs lui resta fidèle : c'était Viomade, qui, dans son enfance, l'avait délivré de la captivité des Huns. Viomade resta chez les Francs Mérovingiens, pour apaiser par de douces paroles les esprits furieux. « Afin d'avoir un signe pour faire connaître à Childéric quand il serait temps de revenir dans sa patrie, il brisa en deux une pièce d'or, en garda une moitié et donna l'autre au roi fugitif, en lui disant : « Quand je vous « enverrai cette moitié, et lorsque les deux parties « réunies formeront la pièce entière, vous pourrez « revenir en toute sûreté. »

Childéric partit, et se réfugia, dans la Thuringe, chez le roi Bisin et sa femme Basine.

Ce fut sans doute après cette révolution que les ambassadeurs d'Ægidius arrivèrent à Tournay. Depuis Mérovée, les Francs avaient toujours vécu en bonne intelligence avec les Romains : on ignore quelles intrigues furent alors mises en jeu. Les Francs (disent toutes les chroniques franques et Grégoire de Tours) élurent d'une voix unanime pour roi, à la place de Childéric, le comte Ægidius, auquel, dans leur ignorance des dignités de l'Empire, ils donnaient le titre de *roi des Romains*. Cette élection, d'un genre tout nouveau, parut à une partie des Francs un acte servile, une sorte d'abnégation de leur vieille nationalité. « Dans cette occasion, dit l'auteur des *Gestes des Francs,* on suivit un mauvais conseil, plus qu'inutile et insensé. » — Il y a lieu de croire que Viomade ne s'opposa point à l'élection d'Ægidius, et que, dans l'espoir du retour prochain du roi auquel il était dévoué, il vit avec plaisir confier l'autorité suprême à un chef étranger, dont les Francs devaient se dégoûter plus facilement que si le nouveau roi eût été un de leurs illustres guerriers.

Guerres d'Ægidius contre les Visigoths.

Ægidius trouva chez ce peuple belliqueux d'utiles auxiliaires dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Visigoths. Théodoric n'avait voulu accéder à aucune des propositions pacifiques du *maître des milices* de la Gaule. C'était à contre-cœur qu'il avait fait la paix avec Majorien, et il avait le projet de profiter des nouveaux embarras de l'Empire pour étendre ses conquêtes sur les parties de la Gaule qu'il n'avait pas cessé un instant de convoiter. — Ægidius dut appliquer à cette guerre locale les immenses préparatifs qu'il avait fait contre Ricimer.

Les événements furent d'abord favorables aux Visigoths. Théodoric s'empara de Narbonne, dont le gouverneur, traître à son devoir, lui ouvrit les portes sans combat. — Il vint ensuite mettre le siége devant Arles ; mais, à la nouvelle de la prise du chef-lieu de la Province narbonnaise, Ægidius était accouru dans la capitale de la Gaule romaine. Arles fut défendue avec opiniâtreté ; toutefois, pressée par des forces considérables, la ville était sur le point d'être emportée, lorsque le brave gallo-romain fit une sortie si opportune et si vigoureuse, qu'il mit en fuite les Visigoths et les força à abandonner le siége.

Arles délivrée, Ægidius se hâta d'accourir au secours de ses alliés de la Bretagne armoricaine, attaqués par une armée aux ordres de Frédéric, frère de Théodoric. Il vainquit les Visigoths dans une grande bataille où leur prince fut tué.

La guerre continuait avec des chances de plus en plus favorables à Ægidius, lorsque le chef gallo-romain dut interrompre brusquement le cours de ses victoires, pour se porter dans le nord, où apparaissait Childéric, rappelé de son exil par les Francs Mérovingiens.

Ruse de Viomade. — Retour de Childéric.

La vie de Childéric, telle qu'elle est rapportée dans les chroniques franques et gallo-romaines, offre un curieux mélange de vérités et de fictions. On comprend que ce chef aventureux a été l'objet d'un enthousiasme national, qui s'est répandu dans des chants épiques, composés en son honneur par ses contemporains, et que le peuple s'est plu à répéter long-temps après sa mort. Ces traditions romanesques, ces chansons populaires sont les documents avec lesquels les chroniqueurs ont, par la suite, composé leurs récits historiques. Il est difficile d'y démêler ce qui fut réel de ce qui a été imaginé, et il faut les rejeter tout-à-fait ou les prendre tels qu'ils sont.

Voici comment Aimoin, Frédégaire, Roricon, et les *Grandes Chroniques de France*, racontent le retour de Childéric :

Viomade, qui, par calcul, s'était montré dévoué à Ægidius, avait obtenu la confiance du roi gallo-



romain et le gouvernement, en son nom, du pays des Francs. — Le premier conseil qu'il donna à Ægidius fut de mettre une taxe d'une pièce d'or sur chaque tête de Franc; il espérait ainsi soulever la tribu; mais les Francs payèrent la taxe et restèrent paisibles.—Viomade, qui, disent les *Grandes Chroniques*, «estoit sage et plaint de grant malice,» ne se découragea pas; il s'adressa de nouveau à Ægidius, et lui dit: «Les Francs sont une race orgueilleuse et indocile; ils lèvent insolemment la tête «parce qu'ils ne sont pas assez taxés. Impose-leur «trois pièces d'or par tête.» Ægidius céda à ce conseil; mais les Francs se résignèrent: «Il vaut «mieux, dirent-ils, payer trois pièces d'or que d'a«voir à souffrir les outrages de Childéric.»—Viomade ne se rebuta pas; il revint à Ægidius et lui dit: «Les Francs sont en pleine révolte contre toi: «à moins de faire trancher la tête à quelques-uns «des plus hardis et des plus fiers, tu ne les dompte«ras jamais.» Ægidius autorisa Viomade à faire tout ce qu'il jugerait nécessaire. Viomade fit arrêter ceux-là mêmes qui s'étaient montrés les plus hostiles au roi Childéric, les chargea de crimes imaginaires et les envoya à Ægidius, qui, sans autre information, leur fit trancher la tête à tous.—Alors Viomade ne s'adressa plus au roi gallo-romain, mais bien aux guerriers francs: «Quelle folie vous «inspirait, leur dit-il, quand vous avez renvoyé «votre seigneur légitime, né de votre race, pour «vous soumettre à un chef de nation étrangère?... «Vous me dites que c'est à cause de sa luxure et de «ses débauches; car il était brave et débonnaire. «—Ses vices seraient partis avec la jeunesse; ses ver«tus auraient crû avec l'âge.—Êtes-vous plus heu«reux maintenant, soumis comme vous l'êtes à un «tyran? N'est-ce pas assez de lui payer tribut? faut-il «encore que vos parents soient égorgés par lui «comme du bétail? Jusques à quand supporterez«vous cette infamie?» Les Francs avaient écouté Viomade en silence, étonnés peut-être d'entendre le lieutenant d'Ægidius leur parler de la sorte; mais, quand il eut fini son discours, ils commencèrent à deviner la vérité: «Si Childéric, répondi«rent-ils, a été refroidi par l'âge, si nous savions «où le retrouver, nous le reprendrions volontiers «pour chef.»

En entendant ces paroles, Viomade tressaillit de joie; il envoya un de ses serviteurs dans la Thuringe porter à Childéric la moitié de la pièce d'or, en lui faisant dire: «Reviens dans tes États, et «use désormais avec retenue et bonté de ta puis«sance; car tu reviens désiré.»

Ce fut à *Barrum* (Bar-le-Duc) que Childéric fut reçu par ses anciens sujets, qui l'accueillirent avec de grandes manifestations de joie, et cherchèrent, par de nouvelles protestations de fidélité, à lui faire oublier son exil.

Défaite d'Ægidius (an 462).—Sa mort.—Syagrius, son fils, roi des Romains.

Childéric était accompagné d'une armée considérable de Francs d'outre-Rhin, qui, sans doute, avaient pris les armes à son instigation et pour appuyer son retour. Ægidius, que les Francs Mérovingiens avaient abandonné, marcha contre lui avec les troupes gallo-romaines et les auxiliaires burgundes et bretons. La bataille entre les deux compétiteurs à la royauté des Francs eut lieu sous les murs de Cologne. Childéric fut vainqueur, Cologne fut emportée d'assaut et pillée; la majeure partie de l'armée gallo-romaine périt sur le champ de bataille: Ægidius n'échappa à la mort que par la fuite.

Après cette victoire, les Francs d'outre-Rhin se répandirent avec rapidité jusqu'au-delà de Trèves, qui fut saccagée pour la sixième fois, et Childéric revint dans ses États, afin d'assurer la reprise de sa couronne. Sa restauration, s'il faut en croire Grégoire de Tours, ne se fit pas sans difficulté; cet historien prétend même qu'*Ægidius continua à régner sur les Francs conjointement avec Childéric*. Cela nous paraît peu vraisemblable, et nous aimons mieux croire au récit de Frédégaire. «Childéric, ayant été remis sur le trône du consentement unanime des Francs, livra divers combats à Ægidius et tailla plusieurs fois les Romains en pièces.» Le roi, victorieux à Cologne, devait comprendre en effet que la victoire était le plus sûr moyen d'affermir son autorité.

Ægidius, harassé des fatigues d'un gouvernement de plus en plus harcelé par les Barbares, mourut en 464, dans l'année qui suivit la restauration de Childéric, et avant d'avoir pu mettre à exécution son projet contre Ricimer.

Syagrius, son fils, lui succéda dans l'espèce de royaume qu'il s'était formée avec les débris des provinces impériales, royaume qui se restreignit de plus en plus durant les dix-sept années qui s'écoulèrent depuis la mort d'Ægidius jusqu'à l'entier anéantissement de l'empire romain dans la Gaule. La capitale des États de Syagrius était Soissons. Le roi gallo-romain eut continuellement à guerroyer, soit avec les Burgundes, soit avec les Francs, soit avec les Bretons, tour à tour ses alliés ou ses ennemis.

Théodoric II. — Sa mort (an 467). — Son caractère et ses habitudes.

Depuis la défaite de son armée à Arles et dans la Bretagne, Théodoric II avait tourné toutes ses vues

vers l'Espagne, dont la conquête était presque achevée, lorsqu'il fut assassiné à Toulouse, en 466 ou en 467, par le plus jeune de ses frères, Euric, qui lui succéda.

Théodoric II est, parmi les Visigoths, un de ceux auxquels on ne peut refuser le noble instinct de la puissance et du but de la civilisation. Il était grand et fort, juste et sévère, constant dans ses projets, patient dans leur exécution; il avait de la générosité dans le caractère, de la dignité dans le maintien et de la grandeur dans les habitudes. Il paraît qu'il avait étudié la langue et la littérature latines, et qu'il pouvait interroger lui-même ses sujets gallo-romains et leur rendre la justice. — Sidoine Apollinaire avait été admis dans l'intimité de Théodoric. Il a tracé des actions publiques de ce prince un tableau intéressant, et qui présente des détails curieux sur les habitudes royales de ce temps-là.

« Avant le jour, Théodoric va, avec très peu de suite, visiter ses prêtres (ariens), pour lesquels il montre des grands égards, bien que l'on puisse s'apercevoir à ses propos confidentiels que ces démonstrations de respect tiennent plus à l'habitude qu'à la piété. Le reste de la matinée est réservé aux soins du gouvernement. Des officiers en armes sont debout autour du siége royal; la troupe des chefs est admise au conseil, de manière à ce que l'on ne puisse pas la dire absente, mais tenue à l'écart comme trop bruyante : elle bourdonne à l'aise entre les voiles de la salle et une barrière extérieure. Le roi écoute autant que l'on veut, et répond en peu de mots. S'agit-il d'une affaire à discuter? il ajourne. Le cas est-il urgent? il décide sur-le-champ.

« Vers la deuxième heure (huit heures), il quitte son trône, et va inspecter son trésor ou ses écuries. Si, après cela, il part pour la chasse, il n'endosse point l'arc; cela lui paraîtrait au-dessous de la gravité royale; mais si, cheminant ou chassant, il aperçoit une proie, il tend en arrière la main, dans laquelle un esclave place aussitôt un arc débandé; car, autant il lui paraîtrait ignoble de se charger d'un arc enveloppé de son fourreau, autant il lui semblerait efféminé de le recevoir tendu. Il le tend donc lui-même... y place la flèche et tire. Souvent, au moment de tirer, il demande à quelqu'un de lui désigner ce qu'il doit frapper; on lui indique la proie à abattre : il l'abat, et s'il y a eu méprise, ce sera plutôt de la part de l'indicateur que du tireur.

« Pour ce qui est de ses repas, ceux des six jours de la semaine ne diffèrent en rien de ceux d'un simple particulier. On ne voit point la table fléchir sous l'argenterie massive dont l'ont surchargée des esclaves haletants. Là, rien n'a tant de poids que le discours : on s'y tait, ou l'on y parle de choses graves. Les garnitures et les draperies des lits de repos sont en pourpre ou en coton. Les mets se recommandent par le bien assaisonné plutôt que par la rareté. L'argenterie se fait remarquer par l'éclat plutôt que par le poids. Et les coupes n'y sont pas si souvent présentées aux convives qu'il n'arrive plutôt à la soif de les désirer qu'à l'ivresse de les refuser. En un mot, on voit là réunies l'élégance grecque, l'abondance gauloise et la promptitude italienne; pompe publique, soins privés et discipline royale. Quand aux magnifiques festins du dimanche, je m'abstiens d'en parler, comme d'une chose connue des personnes les plus obscures.

« Après son repas, le roi fait ou ne fait pas son somme méridien, et ne le fait jamais que très court. La fantaisie lui vient-elle de jouer? il prend vivement les dés, les examine avec soin, les agite avec grâce, les jette franchement, les nomme gaîment, les attend avec patience. Aux bons coups il se tait, aux mauvais il rit, et ne se fâche jamais à aucuns. Peu avide de revanche, il veut cependant n'avoir pas l'air d'en redouter la chance. Si on la lui offre, il la refuse; si on la lui conteste, il y renonce. Vous le quittez sans embarras : il vous quitte sans contestation. Aux dés comme à la guerre, il n'a qu'un souci, celui de vaincre. Dès qu'il est au jeu, il met pour un instant la dignité royale de côté; il encourage, il exhorte son joueur à la liberté, à la confiance; et, pour dire tout ce que je pense, il a peur de faire peur.

« Il aime à voir son adversaire en colère d'avoir perdu; cette colère est pour lui la preuve qu'il n'a point été ménagé. — Et ce qui est peut-être singulier, c'est que le contentement provenant d'une si petite cause ait pu contribuer parfois aux succès des grandes affaires. On a vu, dans ces moments propices, accueillir d'emblée telle demande qui avait échoué à plusieurs reprises en dépit de hauts personnages. Moi-même, si je joue avec le roi, ayant quelque chose à lui demander, je m'estime heureux d'être battu et de perdre une partie qui m'assure le gain de mon affaire.

« Vers la neuvième heure (trois heures), recommencent les fatigues de la royauté. Alors reviennent les demandeurs, les flots de défendeurs; ce n'est de tous côtés qu'un tumulte de procès : ce tumulte se prolonge jusqu'au soir. A l'annonce du souper royal, il s'apaise et se divise entre les divers patrons des plaideurs jusqu'au moment où commencent les gardes nocturnes.

« Au souper, les mimes bouffons sont admis, rarement toutefois, et sans risque, pour aucun convive, d'être atteint par leurs mordants quolibets.

—Mais on n'entend jamais là ni orgue hidraulique ni poëme entonné de concert par plusieurs voix enflées par le phonasque. Là ne sont plus reçus à chanter ni lyriste, ni coraule, ni mésochoriste, ni joueuse de tympan ou de psaltère. Le roi n'aime que les chants faits pour exciter le courage autant que pour charmer l'oreille. Dès qu'il se lève de table, les gardes de nuit s'établissent au trésor et aux entrées du palais royal, pour y veiller tout le temps du premier sommeil [1]. »

Anthémius empereur.—Restauration de l'autorité impériale dans la Gaule.

Lorsque le comte Ægidius mourut, l'Occident était depuis quelque temps sans empereur. Ricimer n'avait pas cru devoir donner un successeur à Sévère, mort obscurément.—Satisfait du titre de *patrice,* il gouvernait l'Empire à sa volonté. — Léon, empereur d'Orient, résolut de rétablir l'autorité impériale en Occident. Il choisit, dans ce but, un homme de mérite, Anthémius, petit-fils d'un préfet du prétoire qui avait occupé de grandes charges pendant la minorité de Théodose. — Anthémius donna sa fille en mariage à Ricimer, et celui-ci le fit proclamer empereur.

Les Arvernes et les habitants des provinces méridionales de la Gaule indépendantes des Visigoths n'avaient pas reconnu l'autorité de Syagrius. Ils envoyèrent des députés à Anthémius pour l'assurer de leur soumission. Le chef de la députation était Sidoine Apollinaire, célèbre par ses talents poétiques et par son éloquence. Sidoine composa et récita le panégyrique du nouvel empereur, lors de la cérémonie solennelle (en 468) où celui-ci prit à Rome le titre de consul. Cette marque de flatterie lui valut la faveur impériale, et, par suite, une grande influence sur les affaires gauloises. Il obtint l'office de préfet de Rome, troisième dignité de l'Empire, et désigna ceux qui furent appelés à remplir les premiers emplois dans la Gaule. Arvande, son parent, eut la *préfecture des Gaules*, Gaudentius, son neveu, le *vicariat des Gaules*; Ecdicius, son beau-frère, fils de l'Empereur Avitus, reçut la commission de *maître des milices,* avec la promesse du titre de *patrice*.

Pour suppléer à sa faiblesse réelle, le nouveau gouvernement gallo-romain forma des alliances avec les divers peuples barbares, Francs, Burgundes, Alains, etc., qui occupaient la Gaule. Les Bretons armoricains se chargèrent même de défendre le pays des Bituriges et le territoire situé sur la rive gauche de la Loire contre les attaques des Visigoths.

[1] *Sidon. Apol. Carmina.* Traduit par Fauriel.

Conspiration d'Arvande et de Seronat.—Conquêtes d'Euric, roi des Visigoths.

C'était ce peuple, en effet, qui menaçait alors le plus ouvertement la domination romaine. Au commencement de son règne, Euric avait eu à apaiser quelques soulèvements dans les provinces espagnoles conquises par Théodoric; mais dès que l'Espagne fut pacifiée, il songea à poursuivre les conquêtes que son frère avait projetées dans l'intérieur de la Gaule, et fit, dans ce dessein, repasser les Pyrénées à l'élite de ses troupes. Au moment d'attaquer les provinces romaines, il trouva, dans l'un des grands officiers nommé par Anthémius, un appui inattendu.

Arvande, préfet des Gaules, se déclara en sa faveur, lui écrivit pour le détourner de faire la paix avec Anthémius et l'engagea à s'entendre avec les Burgundes, afin de partager les provinces gallo-romaines. — Arvande ne mit pas assez de secret dans ses intrigues. On eut connaissance de ses lettres; on l'arrêta et on l'envoya à Rome rendre compte de sa conduite. Trois députés gallo-romains, Féréol, qui avait été prefet du prétoire des Gaules lors de l'invasion d'Attila, Thaumaste, un des neveux de Sidoine, et Pétrone d'Arles, célèbre jurisconsulte, furent chargés de soutenir l'accusation. Arvande fut condamné; mais l'empereur lui fit grâce de la vie, et commua sa peine en un exil.

Cette modération enhardit le parti gaulois qui voulait abandonner la cause romaine pour s'unir aux Visigoths. Un certain Seronat, président ou comte de l'Arvernie, se mit à la tête du complot. Comme Arvande, il fut découvert, arrêté, conduit à Rome et jugé par le Sénat: il fut condamné à mort et exécuté.

Euric commença, en 469, la guerre contre les Gallo-Romains et leurs alliés. Il marcha d'abord contre les Bretons, qui s'étaient chargés de défendre le pays des Bituriges; il les attaqua auprès de Déols et leur fit éprouver une perte sanglante. Après sa victoire, il prit *Avaricum* (Bourges), et s'empara de tout le pays jusqu'à *Cæsarodunum* (Tours).

L'année suivante, une armée composée de milices romaines, de Bretons et de quelques bandes franques se porta à sa rencontre et l'empêcha d'étendre ses conquêtes au-delà de la Loire. Cette armée était commandée par un certain comte Paul, que l'on croit avoir été le fils d'Alan, chef suprême des Bretons armoricains. Ce Paul s'était emparé d'Angers, ainsi que du territoire des Andegaves, et s'y était formé une seigneurie indépendante.

Euric étendit ses conquêtes dans la Ire Aquitaine

et s'empara des territoires des Lémovikes, des Rhutènes et des Vellaves (le Limousin, le Rouergue et le Velay); il attaqua aussi l'Arvernie, mais il éprouva plus de résistance de ce côté.

Mort d'Anthémius. — Glycérius empereur. — Révolution chez les Burgundes.—Gondobald et Chilpéric (ans 473 à 474).

Cependant de nouveaux événements, survenus en Italie, avaient porté le dernier coup à l'empire d'Occident. Ricimer, brouillé avec son beau-père, essaya de placer sur le trône impérial un certain Olybrius, qu'il proclama à Milan et qu'il voulut faire reconnaître à Rome. Anthémius fut massacré; mais, quarante jours après cet assassinat, Ricimer mourut lui-même. L'empereur qu'il avait fait le suivit au tombeau, et eut pour successeur un autre inconnu, Glycérius, qu'un des fils de Gondioc, roi des Burgundes, fit proclamer empereur.

Pour faire comprendre les motifs de cette élection singulière, il convient de jeter un coup d'œil sur une révolution qui avait lieu dans la monarchie fondée par les Burgundes.

Gondioc était mort. Ses quatre fils se partagèrent les États paternels; mais bientôt deux des frères, Chilpéric et Gondomar, s'unirent contre les deux autres, Gondobald et Godégésile, et les chassèrent de leurs États. — Les deux rois dépossédés allèrent chercher fortune en Italie. Godégésile y mourut sans doute, car les historiens se taisent sur sa destinée ultérieure. Gondobald y fut bien accueilli par Ricimer, dont il épousa une parente, et qui le revêtit de la dignité de *patrice* lorsqu'il fit d'Olybrius un empereur.

Ce fut comme patrice et comme disposant seul des milices de l'Empire que Gondobald éleva Glycérius sur le trône.

Assuré dès lors de l'appui de l'Empire, le chef burgunde jugea l'instant favorable pour recouvrer le royaume qui lui avait été enlevé. Il repassa les Alpes avec une armée. Cette armée s'accrut bientôt de tous ses anciens partisans. Il attaqua et vainquit son frère Chilpéric, qui, avec toute sa famille, tomba en son pouvoir. Il fit trancher la tête à son frère et à ses neveux, fit noyer sa belle-sœur dans le Rhône et força l'aînée de ses nièces à prendre le voile; mais la plus jeune, nommée Chlotilde, l'ayant intéressé par ses grâces et par sa jeunesse, il l'envoya à Genève, en recommandant qu'on y prît soin de son éducation. L'orpheline était déjà assez âgée pour ressentir vivement la cruelle destinée de toute sa famille, et elle prouva, par la suite, à Gondobald qu'elle n'avait pas perdu la mémoire du massacre de ses deux frères, de son père et de sa mère.

Guerres d'Euric contre les Arvernes (ans 470 à 474).

Cependant Euric poursuivait avec ardeur la conquête de l'Arvernie. Chaque année, au retour de la belle saison, il y faisait irruption, ravageant tout sur son passage, détruisant les habitations et les récoltes, et forçant les habitants à se réfugier dans les montagnes. Il espérait que cette guerre opiniâtre, durant laquelle les Arvernes ne recevaient aucun secours de l'Empire, les déciderait à se soumettre; mais ceux-ci se défendaient héroïquement, encouragés dans leur résistance par le brave Ecdicius et par l'éloquent Sidoine Apollinaire, qui, depuis la mort d'Anthémius, avait embrassé les ordres sacrés et était devenu évêque de Clermont [1].

[1] Quelques citations de Grégoire de Tours sur saint Sidoine et sur les prédécesseurs de l'évêque de Clermont feront connaître comment, dans les premiers siècles de l'Église, les hommes mêlés aux affaires politiques étaient élevés à l'épiscopat, et par quelles vertus ils s'en rendaient dignes.

« Après la mort de saint Artémius en Auvergne, Vénérande, un des sénateurs, fut élu évêque. Paulin nous apprend ce que fut ce pontife, en disant : « Si vous voyez les pieux pontifes du Seigneur, Exupère à Toulouse, Simplicius à Vienne, « Amandus à Bordeaux, Diogénien à Alby, Dynamius à Angoulême, Vénérande en Auvergne, Alithius à Cahors ou « Pégase à Périgueux, quels que soient les vices du siècle, « vous verrez assurément les plus dignes gardiens de la sainteté, de la foi et de la religion. » Vénérande mourut la veille même du jour de Noël.—Le lendemain, une procession solennelle suivit ses obsèques.—Après sa mort, il s'éleva parmi les citoyens une honteuse querelle au sujet de l'épiscopat; et comme les partis en désaccord voulaient chacun élire un évêque, il y avait parmi le peuple une division très animée. Pendant que les évêques siégeaient un dimanche, une femme voilée et vouée à Dieu s'avança hardiment vers eux, et leur dit : « Écoutez-« moi, pontifes du Seigneur; sachez que les hommes que ces « gens-là ont élus pour le sacerdoce ne plaisent point à Dieu; « car le Seigneur choisira lui-même aujourd'hui son évêque. « Ne soyez donc pas en contestation, et ne troublez pas le peu-« ple; mais soyez un peu patients, car le Seigneur vous conduit « maintenant celui qui doit gouverner cette Église. » Tandis qu'ils s'étonnaient de ces paroles, arriva tout à coup un homme appelé Rustique, qui était un prêtre du diocèse même de la ville de Clermont. Il avait déjà été désigné à cette femme dans une vision. L'ayant vu, elle dit : « Voilà celui qu'a choisi le Sei-« gneur; c'est là le pontife que le Seigneur vous a destiné : qu'il « soit nommé évêque. » Le peuple, entendant ces paroles, mit un terme à toute querelle, proclamant que c'était un bon et digne évêque. Rustique, placé sur le siége épiscopal, fut le septième qui l'occupa à la satisfaction du peuple.

« Après la mort de Rustique, saint Namatius devint en Auvergne le huitième évêque. Il fit bâtir l'église qui subsiste encore, et qui est la principale dans les murs de la ville. Elle a cent cinquante pieds de long, soixante de large, cinquante de haut dans l'intérieur de la nef jusqu'à la voûte. Au-devant est une rotonde; et, de chaque côté, les ailes de l'église sont d'une élégante structure, et tout l'édifice est disposé en forme de croix : elle a quarante-deux fenêtres, soixante-dix colonnes et huit portes. Une pieuse crainte de Dieu se fait sentir dans ce lieu, où pénètre une brillante clarté, et très souvent les religieux y sentent des parfums qui semblent provenir de doux aromates. Les parois du côté de l'autel sont ornées de différentes espèces de marbres ciselés avec beaucoup d'élégance. L'édifice, achevé au bout de douze ans, Namatius envoya à

« Plein de haine et de mépris pour les Barbares, aussi fier du titre de Romain qu'il aurait pu l'être au temps des Scipions, Sidoine employa tout l'ascendant de l'épiscopat à inspirer aux Arvernes son horreur des Goths, son respect pour les anciennes gloires de Rome, son dévouement à l'Empire, bien que déchu. On ne vit jamais tant de patriotisme romain secondé par tant de ferveur chrétienne [1]. »

Chaque année Euric bloquait et assiégeait Clermont; mais les habitants, quoique réduits aux plus dures extrémités, persistaient dans leur défense opiniâtre : l'hiver arrivait, il fallait lever le siége, et, pour le recommencer de nouveau, attendre le printemps suivant.

Il y a lieu de croire que le dévouement à la religion attachait les Arvernes aux Romains, qui conservaient pure la foi catholique, et qu'elle leur faisait repousser la domination des Visigoths, sectateurs brutaux d'Arius. Euric, en effet, cédant aux instigations des évêques ariens, était souvent intolérant et fanatique [2].

Les processions expiatoires, dites les *Rogations*, venaient d'être instituées par Mamert, évêque de Vienne, pour obtenir du ciel la cessation de fléaux surnaturels qui désolaient son diocèse. L'énergique et pieux Sidoine eut recours aux mêmes moyens, afin de soutenir le zèle des habitants de Clermont, et fit faire des processions solennelles autour des remparts pour les raffermir contre les attaques des Visigoths.

Cession de l'Arvernie à Euric. — Dernier siége de Clermont. Héroïsme d'Ecdicius (an 474).

L'opiniâtreté des Arvernes ne décourageait pas Euric.

Un nouvel empereur, Julius Népos, avait succédé à Glycérius, qui s'était trouvé heureux d'échanger la couronne impériale contre la mitre épiscopale.—Un des premiers actes de Népos fut d'envoyer dans la Gaule le questeur Licinianus, chargé d'apporter au brave Ecdicius le titre de *patrice*, qui lui était depuis long-temps promis.—Cette récompense méritée combla de joie les défenseurs de Clermont, et fit revivre leurs espérances d'être enfin secourus; mais dans le même temps une autre députation, composée de trois évêques, Græcus de Marseille, Faustus de Riez et Léontius d'Arles, allait, au nom de Népos, trouver Euric pour traiter de la paix. Le but de ces négociations était de sauver les provinces maritimes situées sur la rive gauche du Rhône. Leur résultat fut la cession, au roi des Visigoths, des provinces qu'il avait conquises au midi de la Loire, et de l'Arvernie, qu'il n'avait pas pu conquérir.

Ainsi abandonnés par ceux qui auraient dû les défendre, les Arvernes ne se faillirent point à eux-mêmes. Les Visigoths reparurent devant Clermont, pour en prendre possession en vertu du traité conclu avec les envoyés de l'empereur d'Occident; mais les habitants, refusant de croire à ce lâche abandon, soutinrent un nouveau siége.

Il faut lire, dans les diverses lettres de Sidoine Apollinaire, tous les détails de cette lutte mémorable.

L'armée assiégeante n'était pas uniquement composée de Goths; elle comptait dans ses rangs un

Bologne, ville d'Italie, pour demander les reliques de saint Vitalis et de saint Agricola, crucifiés, comme on sait, pour le saint nom de Christ, notre Dieu.

« La femme de Namatius bâtit, dans le faubourg de la ville (Clermont), la basilique de Saint-Étienne. Voulant la faire orner de peintures, elle avait dans son giron un livre où elle lisait l'histoire des actions des anciens temps, indiquant aux peintres celles qu'ils devaient représenter sur les murailles. Il arriva un jour qu'étant assise dans la basilique, et en train de lire, un pauvre vint pour prier, et apercevant cette femme vêtue d'une robe sale, et déjà avancée en âge, il la prit pour une pauvresse, et lui porta un morceau de pain, qu'il posa sur ses genoux, après quoi il s'en alla. Celle-ci, ne dédaignant pas le don du pauvre qui n'avait pas reconnu son rang, l'accepta et le remercia. Elle garda le pain, le plaça devant elle dans tous ses repas, disant chaque jour son *benedicite* sur ce pain, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus.

« Namatius, évêque d'Auvergne, étant mort, fut remplacé par Éparchius, homme d'une grande sainteté et de beaucoup de foi ..

« A sa mort, il fut remplacé par Sidoine, qui avait été préfet. C'était un homme très noble, selon la dignité du siècle, et un des premiers sénateurs des Gaules; aussi avait-il obtenu en mariage la fille de l'empereur Avitus..... Saint Sidoine était doué d'une si grande éloquence, que très souvent il improvisait sur-le-champ avec le plus grand éclat sur quelque sujet qu'il voulût. Il arriva qu'un jour il fut invité à la fête de la basilique du monastère de Chantoin; quelqu'un lui ayant méchamment enlevé le petit livre dont il avait coutume de se servir pour célébrer les fêtes sacrées, il se prépara en très peu de temps, et récita tout l'office de la fête, si bien que tout le monde l'admirait et que les assistants croyaient entendre non pas un homme, mais un ange... Nous en avons amplement parlé dans la préface du livre que nous avons ajouté aux *messes de sa composition*. — Comme il était d'une admirable sainteté et un des premiers sénateurs, il emportait souvent de la maison, à l'insu de sa femme, des vases d'argent qu'il distribuait aux pauvres. Lorsque celle-ci en était instruite, elle s'irritait contre lui, et alors il en donnait le prix aux pauvres et remettait ces meubles dans sa maison... »

[1] M. FAURIEL, *Hist. de la Gaule méridionale.*

[2] « Du temps de Sidoine, Euric, roi des Goths, sortant des frontières d'Espagne, fit tomber dans les Gaules une cruelle persécution sur les chrétiens. Il faisait décapiter tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à sa perverse hérésie, et plongeait les prêtres dans des cachots. Quant aux évêques, il envoyait les uns en exil et faisait périr les autres. Il avait ordonné de barricader les portes des églises avec des épines, afin que l'absence du culte fît tomber en oubli la foi. La Gascogne et les deux Aquitaines furent surtout en proie à ces ravages. Il existe encore aujourd'hui à ce sujet une lettre du noble Sidoine. Mais l'auteur de cette persécution ne tarda pas à mourir frappé de la vengeance divine. » GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. des Francs*, l. II.

grand nombre de Gallo-Romains soumis depuis long-temps à la domination d'Euric.

Ecdicius était enfermé dans la place et la défendait avec son courage accoutumé, faisant en toute circonstance preuve d'une fermeté qui ne se démentait jamais et d'une ardeur toute chevaleresque.

« Un jour que les Goths paraissaient fort animés à l'attaque des remparts, Ecdicius conçoit l'idée de faire brusquement diversion à cette attaque; il sort à cheval, suivi seulement de dix-huit compagnons aussi intrépides que lui, franchit les fossés, paraît tout à coup dans le camp ennemi, et s'élance au milieu d'un détachement de plusieurs milliers de Goths. Les premiers qui l'ont reconnu sont saisis de frayeur et prennent la fuite. La terreur gagne tout le détachement; elle gagne l'armée entière, qui, renonçant à l'attaque des murs, se réfugie en désordre sur un monticule voisin, poursuivie par Ecdicius, qui en tue quelques-uns des plus braves, les derniers et les plus lents à fuir. L'intrépide Arverne occupe un instant en vainqueur la plaine que vient de lui abandonner l'ennemi, et rentre dans la ville, aux applaudissements et aux transports de tous les habitants qui l'ont vu du haut des remparts. »

Les services de cet homme extraordinaire ne se résumaient pas seulement en ces traits d'audace, dignes des temps héroïques; Ecdicius était aussi un général prévoyant. Tout en veillant à la défense des murs de Clermont, il pourvut le mieux possible à celle des campagnes environnantes, que les Goths s'attachaient à ravager, comptant plus, pour réduire les assiégés, sur la famine que sur le succès de leurs machines de siége. Ecdicius sortait fréquemment de la ville à la tête d'une colonne d'élite avec laquelle il tenait en échec tous les détachements ennemis. Un jour il se porta au-devant d'un renfort qui arrivait aux assiégeants et rencontra les Visigoths à la distance d'une ou deux marches de Clermont. Un combat s'engagea entre les deux corps; la lutte fut longue et sanglante; la nuit vint avant que le combat fût décidé, les deux partis gardant leur position; mais les Visigoths, ayant perdu un plus grand nombre de guerriers que les Arvernes, se disposèrent à battre en retraite sans tenter le sort d'un nouveau combat; ils n'étaient retenus que par la honte de laisser leurs morts sans sépulture. Après de mûres réflexions, ils se déterminèrent à couper les têtes de ceux des leurs qui avaient été tués et à les ensevelir; mais le jour venant à éclairer le hideux tableau de ces cadavres décapités, ils se sentirent une pitié dont les ténèbres les avaient exemptés, et s'occupèrent à la hâte de rendre à la terre ces troncs mutilés. Mais tandis qu'ils remplissaient ces pieux devoirs, le général arverne les attaqua avec une telle vigueur, que tout ce qu'ils purent faire fut de charger sur des chariots les corps qu'ils n'avaient pas encore ensevelis et de hâter leur retraite. En fuyant, ils mettaient le feu aux habitations qu'ils rencontraient; et dans ces bûchers d'un nouveau genre ils jetaient quelques-uns des corps qu'ils emportaient, offrant ainsi à leurs compagnons morts des funérailles dignes de guerriers sauvages et sans pitié.

Les habitants de Clermont, réduits par la famine à arracher l'herbe croissant parmi les pierres de leurs murailles, ne témoignaient encore aucun découragement : l'hiver survint, et les Visigoths s'éloignèrent.

Désolation des Arvernes. — Lamentations de Sidoine Apollinaire.

Les Arvernes se réjouirent; mais leur joie ne fut pas de longue durée. Ils ne tardèrent pas à apprendre le traité qui les livrait à leurs ennemis. On conçoit leur étonnement et leur désespoir. Quelques passages d'une lettre que Sidoine écrivit à Græcus de Marseille, l'un des trois négociateurs, montrent quels étaient le juste dépit et la profonde douleur du digne évêque.

« Le porteur habituel de mes lettres, Amantius, « va regagner Marseille. Je saisirais cette occasion « de causer gaîment avec toi, s'il était possible « de s'entretenir de choses gaies quand on en subit « de tristes. Or, c'est où nous en sommes dans ce « coin disgracié de pays, qui, si la renommée dit « vrai, va être plus malheureux par la paix qu'il ne « l'a été par la guerre : il s'agit de payer la liberté « d'autrui de notre servitude, de la servitude des « Arvernes, ô douleur! de ces Arvernes, les frères « des Latins, les descendants des Troyens; de ces « Arvernes qui de nos jours ont seuls repoussé les « attaques des ennemis de tous, et qui, loin de « trembler dans leurs murailles assiégées par les « Goths, ont fait trembler les Goths eux-mêmes dans « leurs camps.

« Ce sont ces mêmes Arvernes qui, lorsqu'il a « fallu tenir tête aux Barbares, ont été à la fois gé« néraux et soldats. Dans ces guerres, tout le fruit « du succès a été pour vous, tout le désastre des « revers pour eux. Ce sont ces mêmes Arvernes qui, « par zèle pour la chose publique, n'ont pas hésité « à livrer au glaive des lois ce Seronat, qui servait à « la table des Barbares les provinces de l'Empire, et « dont le gouvernement impérial n'a osé qu'à peine « exécuter la sentence.

« Cette paix dont on parle est-elle donc ce qu'ont « mérité nos privations, nos murs et nos champs « ravagés par le fer, le feu et la peste, nos guer-

« riers exténués par la famine? Est-ce dans l'espoir « d'une paix semblable que nous nous sommes nour- « ris d'herbes cueillies dans les crevasses de nos « remparts, exposés fréquemment à être empoison- « nés par des plantes vénéneuses que nous ne savions « pas discerner? De tels actes de dévouement n'au- « ront-ils abouti qu'à notre perte?...

« Empêchez, rompez à tout prix une paix si hon- « teuse. Faut-il combattre encore, être encore as- « siégés, être encore affamés? nous sommes prêts, « nous sommes contents. Mais si nous sommes livrés « n'ayant point été vaincus, on dira que vous avez « trouvé, en nous livrant, un lâche expédient pour « faire votre paix avec le Barbare...

« Et quel sort sera le nôtre? Tout autre pays en « serait quitte pour la servitude : nous, nous devons « nous attendre à des châtiments..... Obtenez du « moins, par vos instances, la vie sauve à ceux qui « vont perdre la liberté. Apprêtez des terres pour « les exilés, des rançons pour les captifs, des vivres « pour ceux qui auront à errer par le monde. Si nos « murs s'ouvrent à l'ennemi, que les vôtres ne soient « pas fermés à des hôtes [1] ! »

Ces tristes remontrances, où se retrouvent tous les caractères de l'éloquence gallo-latine du ve siècle, ne pouvaient avoir aucun résultat. — Mais Euric ne se montra pas vainqueur aussi irrité, maître aussi inexorable que semble le redouter le digne évêque de Clermont. Il donna le gouvernement de l'Arvernie, avec le titre de *duc*, à un des principaux notables du pays, nommé Victorius, et il laissa à ses nouveaux sujets l'usage des lois et de l'administration romaines. On ne voit pas non plus qu'il y ait eu de grandes recherches contre les soutiens, même les plus éminents, de la cause perdue. Le brave Ecdicius se réfugia chez les Burgundes [2]. Sidoine, qui crut devoir attendre, pour délaisser son Église, les ordres du vainqueur, fut, à la vérité, quelque temps exilé sur la frontière orientale des Pyrénées, mais ne tarda pas à être rappelé au milieu de son troupeau spirituel.

Fin de l'empire d'Occident (an 476).

Les Arvernes se montrèrent, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire, les derniers Romains de la Gaule, et la chute de Clermont ne précéda que de peu de temps celle de l'empire d'Occident.

Népos avait conféré la dignité de *patrice* à Oreste, guerrier descendant des compagnons d'Attila : ce bienfait hâta sa ruine. Maître de toutes les troupes de l'Empire, le patrice renversa l'Empereur, et mit sur le trône son propre fils, Romulus Augustule, qui fut le dernier empereur d'Occident, et qui, par une singulière dérision de la fortune, réunissait les noms du fondateur de Rome et du fondateur de l'Empire. Bientôt l'Hérule Odoacre souleva les milices, qui étaient alors toutes composées de Barbares, assiégea Oreste dans Pavie, le prit et le fit décapiter. Augustule abandonné se dépouilla lui-même de la pourpre. Sa jeunesse inspira de la pitié : on lui laissa la vie. Odoacre victorieux trouva le titre d'*empereur* trop avili pour s'en parer : il prit le nom de roi.

Prépondérance d'Euric. — Sa mort (an 483).

Maître de l'Arvernie, Euric, après la chute de l'Empire, ne tarda pas à conquérir la *Province*, qui formait alors les seules possessions romaines dans la Gaule. — On suppose qu'il étendit aussi ses conquêtes à l'est sur le territoire des Burgundes. Ce qui est certain, c'est qu'il devint un des plus puissants souverains de l'époque.

On trouve la preuve de cette puissance dans une lettre de Sidoine Apollinaire dont nous avons déjà eu occasion de citer un fragment, et par laquelle l'évêque de Clermont rend compte d'une audience qu'il obtint d'Euric, audience qu'il lui fallut attendre pendant soixante jours, à cause de la multiplicité et de l'importance des affaires qui occupaient tous les moments du roi des Visigoths.

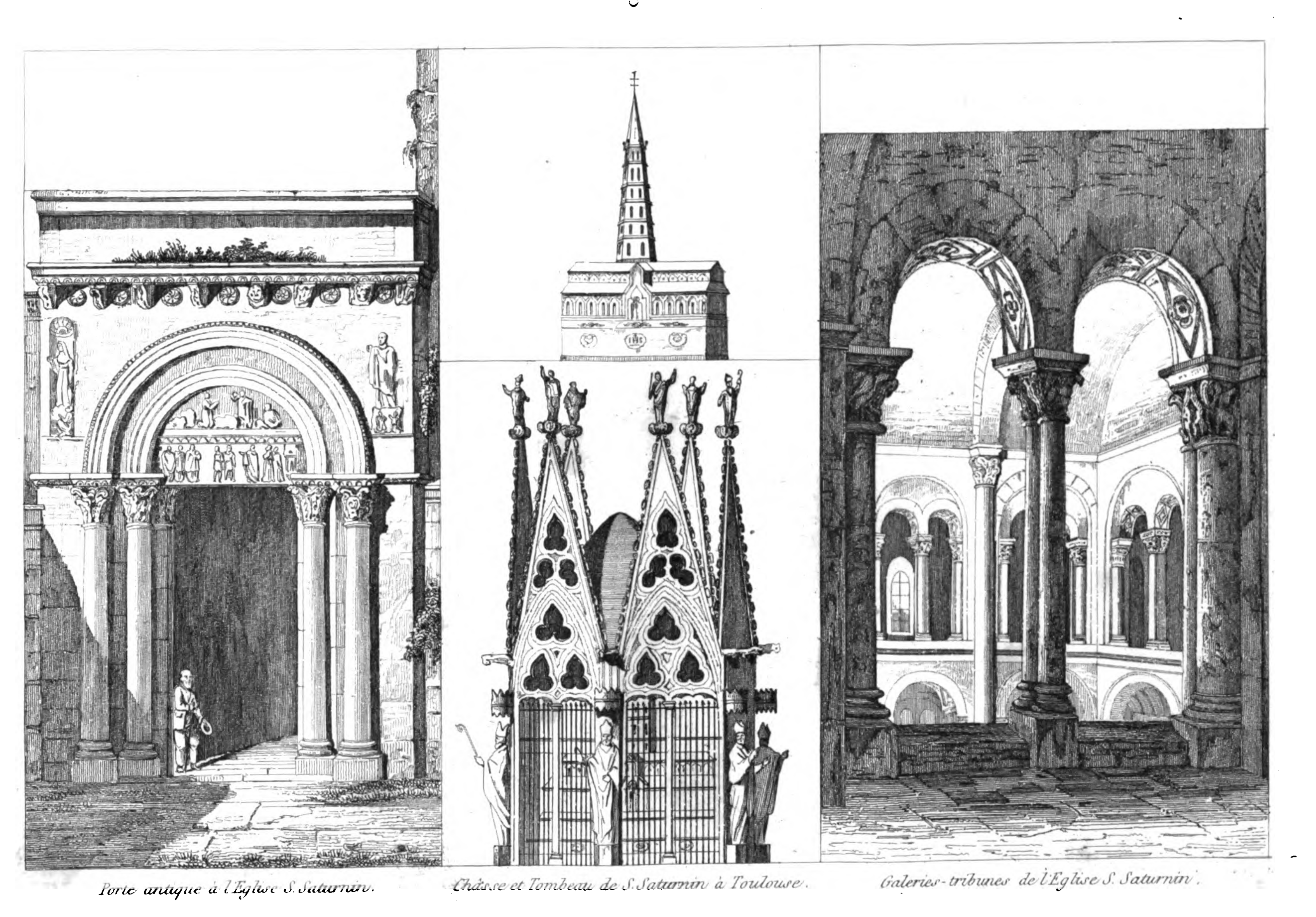
« Les députations, les suppliants, les solliciteurs « affluent de toutes les parties de l'Europe et « même de l'Orient à l'audience du puissant monar- « que. On y voit le Burgunde, haut de sept pieds, « s'agenouillant pour demander la paix; le Romain « implorant, aux bords de la Garonne, des secours « contre les Barbares qui ont asservi le Tibre; l'Os- « trogoth, venu des rives du Danube, sollicite une « protection au moyen de laquelle il espère braver « les Huns, ses anciens persécuteurs.

[1] *Sidon. Apollin.*, Épistol., l. VII, c. VII.

[2] Ecdicius n'était pas seulement un brave guerrier, c'était encore un homme pieux et bienfaisant; voici un trait cité par Grégoire de Tours :

« Pendant le pontificat de Sidoine, une grande famine désola la *Burgundie*. Comme les peuples se dispersaient dans différents pays, et qu'aucun homme ne fournissait de nourriture aux pauvres, on rapporte qu'Ecdicius, sénateur et parent de Sidoine, mettant sa confiance en Dieu, fit alors une belle action. Pendant les ravages de la famine, il envoya ses domestiques avec des chevaux et des chars vers les villes voisines, pour qu'ils lui amenassent ceux qui souffraient de la disette. Ceux-ci l'ayant fait, amenèrent à sa maison tous les pauvres qu'ils purent trouver. Là il les nourrit pendant tout le temps de la disette, et les empêcha de mourir de faim. Il y eut, comme beaucoup le rapportent, plus de quatre mille personnes des deux sexes. L'abondance étant revenue, Ecdicius les fit reconduire chacun dans son pays par le même moyen. Après leur départ, il entendit une voix partant du ciel qui lui dit : « Ecdicius, Ecdicius, puisque tu as fait cette action, ta postérité ne manquera jamais de pain, parce que tu as obéi à mes « paroles et rassasié ma faim en nourrissant les pauvres. »

Architecture Religieuse du Ve au Xe siècle.



Porte antique à l'Eglise S. Saturnin. — *Châsse et Tombeau de S. Saturnin à Toulouse.* — *Galeries-tribunes de l'Eglise S. Saturnin.*



Martinet del. Couché Sculp.

Mariage d'Ataulfe et de Placidie.

« Bientôt c'est un vieux chef sicambre, tondu en « témoignage de la défaite qu'il a subie, et qui a « obtenu la faveur de laisser croître de nouveau sur « sa tête cette précieuse chevelure, privilége et dé« coration de sa royauté; enfin le Parthe, le descen« dant des Arsacides, ayant à traiter avec le roi des « Visigoths [1]. »

Nonobstant toutes ses occupations guerrières ou politiques, Euric fit faire d'immenses progrès à la civilisation de son peuple. Il donna aux Visigoths un code écrit, qui fut étendu et perfectionné dans la suite par son fils et successeur Alaric II.

Euric mourut à Arles en 483. Alaric fut proclamé à Toulouse, qui, malgré la conquête d'Arles et de Narbonne, était restée la capitale du royaume des Goths.

Childéric et Basine. — Les trois visions du roi des Francs.

Childéric était depuis quelque temps rétabli sur son trône, lorsqu'il vit arriver près de lui la femme du roi de Thuringe, la reine Basine. « Comme il lui demandait avec empressement pour quel motif elle venait d'un pays si éloigné, et pourquoi elle avait quitté son mari, elle lui répondit : « Je suis venue « à toi, parce que j'ai reconnu ton mérite et ton « grand courage. Sache que si je pensais qu'il exis« tât au-delà des mers, dans les régions lointaines, « un homme meilleur que toi, et doué de qualités « plus fortes et plus généreuses, j'irais le trouver « pour habiter avec lui. » Childéric enchanté de cette réponse épousa Basine [2]. »

Les *Grandes Chroniques de France* rapportent, à cette occasion, une tradition fabuleuse relative à trois visions que le roi Childéric aurait eues durant la première nuit de son mariage [3]. On ne s'étonnera pas de nous voir reproduire ce récit fantastique; il sert à faire connaître l'esprit du temps, et montre que les Francs, comme les Romains et les Grecs, aimaient à entourer de fables le berceau de leurs ancêtres.

« Quand ils furent le soir couchiés ensemble, et ils furent au secret du lit, la Royne l'avertit qu'il se tenist cele nuit d'habiter à elle; puis lui dist qu'il se levast et alast devant la porte du palais, et lui sût dire ce qu'il auroit vu.

« Le Roy se leva et fist son commandement. Quand il fu devant la sale, il lui sembla qu'il véist grans formes de bestes, ainsi comme d'unicornes, de liépars et de lyons, qui aloient et venoient par devant le palais. Il retourna tout espoenté, et raconta à la Royne ce que il avoit vu.

« Elle lui dist que il n'eust pas paour, et que il retournast arrières. Quand retourné fu, il vit grans images de ours et de loups, ainsi comme s'ils voulsissent courre sus l'un à l'autre : il retourna au lit de la Royne, et lui raconta la seconde avision.

« Elle lui redist que il retournast encore une fois. Quand retourné fu, il vit figures de chiens et de petites bestes qui se entredespeçoient toutes. Quand il fu retourné à la Royne, et il lui eut tout raconté qu'il eut vu, il lui requist que elle lui fist entendre que ces trois visions signéfiaient; car il savoit bien que elle ne lui avoit pas envoié pour neant.

« Elle lui dist que il se tenist chastement cele nuit et elle lui feroit au matin entendre la signification des trois avisions.

« Ainsi furent jusques au matin que la Royne apela le Roy, que elle vit moult pensif; puis lui dit :

« Sire, ostes tes pensées de ton cuer et entens ce « que je dirai. Saches certainement que ces avisions « ne sont pas tant signéfications des choses présen« tes comme de celes qui à avenir sont : et ne prens « pas garde aux formes des bestes que tu as vues, « mais aux fais et aux meurs de la ligniée qui de « nous doit sortir.

« Le premier hoir qui de nous sortira sera homme « de noble proesce et de haute puissance : et cela « est signéfié en la forme de l'unicorne et du lyon, « qui sont les plus nobles et les plus hardis qui « soient.

« La signéfication de la seconde avision est tele « que en la forme du loup et de l'ours sont signéfiés « ceux qui de nostre fils sortiront, qui seront rapi« neux comme les bestes sont.

« La signéfication de la tierce avision en la forme « du chien, qui est beste gloutonne et de nule vertu, « ni ne peut rien sans l'aide de homme, est la mau« vestié et la paresce de ceus qui vers la fin du siè« cle [1] tiendront le sceptre et la couronne de ce « royaume.

« En la tourbe des petites bestes qui s'entreba« toient est signéfié le *menu peuple qui s'entre« occiront, pource que ils seront sans paour de « prince.*—Sire, dist la Royne, vez-ci l'exposition « des trois avisions, qui est certaine démonstreresse « des choses qui sont à avenir. »

« Ainsi fu le Roi hors de la pensée en quoi il estoit chéu pour les avisions, et fu joyeux de la noble ligniée et du grant nombre des preus hommes qui de lui devoient sortir. »

[1] *Sidon. Apollin.*, Épistol., l. VIII, c. IX.

[2] GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. des Francs*, liv. II.

[3] *Aimoin*, liv. I, chap. VIII, raconte aussi l'histoire des trois visions de Childéric.

[1] Aimoin dit : *Ultimis in sæculis*, c'est-à-dire dans les derniers temps de la monarchie.



Conquêtes de Childéric.—Sa mort (an 482). —Ses funérailles. Avénement de Clovis.

On sait fort peu de choses sur le règne de Childéric. Quelques historiens prétendent qu'il étendit ses conquêtes jusques à la Loire. Il vainquit un certain Odovacre, roi des Saxons, et il employa les Saxons vaincus à faire la guerre aux Alemans, qui avaient envahi une partie du territoire occupé par les Francs. Il attaqua Angers, défendu par ce comte Paul que nous avons vu combattre les Visigoths; la ville fut emportée d'assaut et Paul tué dans le combat. On nous dit aussi que Childéric s'empara de Beauvais et de la plupart des cités situées sur l'Oise et sur la Seine. Ce fut lui, dit-on, qui autorisa les Saxons, devenus ses alliés, à s'établir sur le territoire des Namnètes, à l'embouchure de la Loire, et sur celui des Baïocasses, non loin de l'embouchure de la Seine. Il fit une guerre active à Syagrius; mais il ne put réussir à le chasser de Soissons, de Troyes, de Châlons et de Reims, qui étaient les principales cités du petit royaume gallo-romain.

Les invasions des Alemans l'obligèrent à de fréquentes expéditions. Au retour d'une de ses courses, vers l'an 482, et lorsque victorieux il venait se reposer à Tournay des fatigues de la guerre, il tomba malade et mourut.

Ses funérailles eurent lieu à Tournay. Son tombeau, découvert, en 1653, prouve que, suivant l'usage des Francs, on avait enterré avec lui ses armes, son cheval de guerre et peut-être même son écuyer. Parmi les objets découverts dans ce tombeau, on remarque une épée avec son fourreau et les débris du baudrier; le fer d'une lance, celui d'une hache d'arme; un stylet pour écrire; les restes d'un coffret destiné à renfermer des tablettes propres à recevoir l'écriture; un ornement en or représentant une tête de taureau; des crochets, des boucles et des anneaux d'or qu'on suppose avoir fait partie du harnais du cheval; un globe de cristal; des médailles ou des monnaies d'or romaines; des monnaies franques en argent et de forme ovale empreintes de figures grotesques et fantastiques; et sur l'une desquelles on voit l'escarbot sacré des Égyptiens; un grand nombre d'abeilles d'or; enfin deux bagues d'or, dont l'une servait de sceau au roi, et porte gravée sur son chaton l'effigie de Childéric, avec cette légende : *Childerici regis.* Le roi est représenté nu-tête; ses longs cheveux flottent sur ses épaules à la manière des rois francs. Au lieu de sceptre, il tient à la main une *haste* ou pique, signe de la royauté.

Childéric avait régné environ vingt-trois ans. Il laissait trois filles et un fils.—Ce fils, qui durant la cérémonie des funérailles fut sans doute élevé sur un large pavois porté par les principaux de la nation, et exposé ainsi à la vue du peuple et des soldats, est Chlovis, le véritable fondateur de la monarchie franque dans la Gaule, Chlovis qui ouvre d'une manière glorieuse cette longue liste de souverains où brillent les noms de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon.

EXPLICATION DES CARTES ET PLANCHES

ACCOMPAGNANT LE VOLUME.

GRANDE CARTE.—*Gaule romaine divisée par Gratien en dix-sept provinces.*

Outre la Province romaine, la Gaule transalpine, à l'époque où César en entreprit la conquête, comprenait trois grandes divisions : la *Belgique*, la *Celtique* et l'*Aquitaine*. — La Province romaine reçut par la suite, à cause de sa capitale *Narbo*, le nom de *Narbonnaise*.—César respecta les divisions qui avaient été naturellement établies et qui résultaient des différentes origines des peuples habitant le territoire gaulois. — Nous avons donné sur ce sujet des détails complets dans les chapitres II, III et suivants de la *France historique et monumentale*.

Auguste altéra légèrement la division admise par César; il se borna à certains changements, qui firent passer quelques peuples d'une province dans une autre.

Sous Probus, la Gaule fut divisée en sept provinces :

1° La *Narbonnaise*.
2° La *Viennoise*.
3° La *Lyonnaise* ou *Lugdunaise*.
4° L'*Aquitaine*.
5° La *Belgique*.
6° La *Germanie* Ire.
7° La *Germanie* IIe.

Les subdivisions introduites par Dioclétien portèrent à *dix* le nombre des provinces gauloises, auxquelles il ajouta les *Alpes maritimes* et *graies*, jusqu'alors comprises dans le département de l'Italie. La Gaule se trouva ainsi divisée par cet empereur en *douze* provinces.

1° La *Narbonnaise*.
2° La *Viennoise*.
3° L'*Aquitaine*.
4° La *Lyonnaise* Ire.
5° La *Lyonnaise* IIe.
6° La *Belgique* Ire.
7° La *Belgique* IIe.
8° La *Germanie* Ire.
9° La *Germanie* IIe.
10° La *Grande-Séquanaise* (*Maxima Sequanorum*).
11° Les *Alpes maritimes*.
12° Les *Alpes graies* (*Graiæ*).

Valentinien divisa l'Aquitaine en trois parties, et porta par conséquent le nombre des provinces gauloises à *quatorze*. — Enfin Gratien, en séparant les deux *Lyonnaises* en quatre et la *Narbonnaise* en deux, éleva ce nombre à *dix-sept*. — Cette division, la dernière qui ait eu lieu jusqu'à l'envahissement de la Gaule par les Barbares, est celle qui se trouve reproduite dans la grande carte de la Gaule, annexée à la *France historique et monumentale*.

On trouve sur cette carte les noms des *Provinces*, ceux des *peuples* ou ceux des *cités* et *villes principales*. — Les noms des peuples sont en *français*. Nous indiquons ci-après leurs noms latins. — On remarquera que, pour la composition des noms français, nous avons suivi une règle fixe. Le *c* latin a conservé sa valeur réelle et a été traduit par *k* : *Umbranici*, Umbranikes; *Aulerci*, Aulerkes, etc. Tous les noms latins terminés par un *i* ont reçu en francais une terminaison formée par l'*e* muet (*Arverni*, Arvernes, *Remi*, Rèmes, etc.), pour les distinguer des noms terminés par un double *i* ou par deux voyelles, auxquels nous avons cru devoir affecter la terminaison en *ien* ou *en* (*Petrocorii*, Pétrocoriens, *Parisii*, Parisiens, *Ædui*, Éduens, etc.). Nous avons traduit *Convenæ* par *Convenéens*; mais pour *Volcæ* nous avons cru devoir respecter le nom admis Volkes, en donnant toutefois au *c* de *Volcæ* le son du *k*. L'usage nous a également servi de règle pour les noms terminés par les syllabes *ni*, *nes tes*, *Atacini*, Atacins, *Pictones*, Pictons, *Tolosates*, Tolosates, etc.

Les anciens noms des villes de la Gaule sont marqués en latin sur notre carte; nous indiquons ci-après celui des villes modernes bâties sur l'emplacement qu'elles occupaient.

Nous avons adopté, pour *Genabum* et *Uxellodunum*, deux des villes de l'ancienne Gaule dont la situation a donné lieu à de nombreuses discussions parmi les savants, les positions de *Gien* et de *Capdenac*.

La position de *Genabum* à Gien nous a paru parfaitement fixée dans un Mémoire de M. Mangon Delalande, inséré dans les *Mélanges d'Archéologie*, récemment publiés par M. Bottin.—Celle d'*Uxellodunum* à *Capdenac*, déjà établie par des titres fort anciens, résulte évidemment, à notre avis, des recherches et des fouilles faites en 1816 dans cette ville par M. Champollion-Figeac.

PEUPLES.		VILLES PRINCIPALES.	
Noms français.	*Noms latins.*	*Noms latins.*	*Noms français.*
1° NARBONNAISE Ire. — Métropole, Narbonne.			
Volkes Tectosages.	Volcæ Tectosages.	Narbo.	Narbonne.
		Carcaso.	Carcassonne.
Consoranes.	Consorani.	Consoran.	Saint-Lizier.
Tolosates.	Tolosates.	Tolosa.	Toulouse.
Tascons.	Tasconi.	Inconnue.	
Umbranikes.	Umbranici.	Inconnue.	
Atacins.	Attacini.	Inconnue.	
Sardons.	Sardones.	Ruscino.	Tour de Roussillon.
		Illiberis.—Helena.	Elne.
Volkes Arécomikes.	Volcæ Arecomici.	Vindomagus.	Le Vigan.
		Luteva.	Lodève.
		Bæterræ.	Béziers.
		Agatha.	Agde.
		Nemausus.	Nîmes.
Helviens.	Helvii.	Alba Augusta.	Alps (ruinée).

2° **Viennoise.** — Métropole, Vienne.

Allobroges.	Allobroges.	Geneva.	Genève.
		Vienna.	Vienne.
		Cularo.	Grenoble.
Ségalaunes.	Segalauni.	Valentia.	Valence.
Tricastins.	Tricastini.	Augusta-Tricastinorum.	S.-Paul-Trois-Châteaux.
Vocontiens.	Vocontii.	Dea.	Die.
		Vasio.	Vaison.
Cavares.	Cavares.	Arausio.	Orange.
		Avenio.	Avignon.
Anatiliens.	Anatilii.	Arelate.	Arles.

3° **Narbonnaise II**e. — Métropole, Aix.

Tricoriens.	Tricorii.	Segustero.	Sisteron.
Vulgientes.	Vulgientes.	Apta-Julia.	Apt.
Mémines.	Memini.	Forum-Neronis.	Forcalquier.
Albiciens.	Albicii.	Reü.	Riez.
Salyes.	Salyes.	Aquæ-Sextiæ.	Aix.
Sueltères.	Suelteri.	Inconnue.	
Commones.	Commoni.	Telo-Martius.	Toulon.
Oxybiens.	Oxybii.	Forum-Julii.	Fréjus.
Décéates.	Deceates.	Antipolis.	Antibes.

4° **Alpes maritimes.** — Métropole, Embrun.

Caturiges.	Caturiges.	Ebrodunum.	Embrun.
Avantikes.	Avantici.	Inconnue.	
Bodiontikes.	Bodiontici.	Inconnue.	
Sentiens.	Sentii.	Dinia.	Digne.
Suètres.	Suetri.	Inconnue.	
Néruses.	Nerusi.	Nicœa.	Nice.
Vediantiens.	Vediantii.	Inconnue.	

5° **Alpes graies et pennines.** — Métropole, Moustiers-en-Tarentaise.

Sédunes.	Seduni.	Seduni.	Sitten ou Sion.
Nantuates.	Nantuates.	Inconnue.	
Véragres.	Veragri.	Octodurus.	Martigni.
Centrons.	Centrones.	Darantasia.	Moustiers.
Médulles.	Medulli.	Inconnue.	

6° **Aquitaine I**re. — Métropole, Bourges.

Bituriges Cubes.	Bituriges Cubi.	Avaricum.	Bourges.
Lémovikes.	Lemovices.	Augustoritum.	Limoges.
Arvernes.	Arverni.	Augustonemetum.	Clermont.
		Gergovia.	Gergoie.
Vellaves.	Vellavi.	Ravessio.	St.-Paulien.
Gabales.	Gabali.	Anderitum.	Javols.
Cadurkes.	Cadurci.	Divona.	Cahors.
		Uxellodunum.	Capdenac.
Ruthènes.	Rutem.	Segodunum.	Rodez.
Ruthènes Provinciaux.	Ruteni Provinciales.	Albiga.	Alby.

7° **Aquitaine II**e. — Métropole, Bordeaux.

Pictons.	Pictones.	Limonum.	Poitiers.
		Ratiatum.	Retz.
Agésinates.	Agesinates.	Inconnue.	
Santons.	Santones.	Mediolanum.	Saintes.
		Iculisna.	Angoulême.
Médules.	Meduli.	Noviomagus.	Castelnau-de-Médoc.
Bituriges Vivisques.	Bituriges Vivisci.	Burdigala.	Bordeaux.
Pétrocoriens.	Petrocorii.	Vesunna.	Périgueux.

8° **Novempopulanie.** — Métropole, Eause.

Nitiobriges.	Nitiobriges.	Aginnum.	Agen.
Boiates.	Boiates.	Inconnue.	
Vasates.	Vasates.	Cossio.	Bazas.
Cocosates.	Cocosates.	Cocosa.	Inconnue.
Tarbelles.	Tarbelli.	Aquæ Augustæ	Dax.
Osquidates.	Osquidates.	Iluro.	Oleron.
		Beneharnum.	Ville détruite.
Sotiates.	Sotiates.	Oppidum Sotiatum.	Soz.
Tarusates.	Tarusates.	Atures.	Aire.
Élusates.	Elusates.	Elusa.	Eause.
Lactorates.	Lactorates.	Lactora.	Lectoure.
Auskes.	Ausci.	Climberris.	Auch.
Convenéens.	Convenæ.	Lugdunum.	S.-Bertrand de Comminge.
Bigerrions.	Bigerriones.	Turba.	Tarbes.
Sybillates.	Sybillates.	Lapurdum.	Bayonne.
Cantabres.	Cantabri.	Inconnue.	

9° **Lyonnaise I**re. — Métropole, Lyon.

Lingons.	Lingones.	Andomaturum.	Langres.
Éduens.	Ædui.	Bibracte.	Autun.
		Nevirnum.	Nevers.
		Cabillaunum.	Châlons.
		Matisco.	Mâcon.
Ségusianes.	Segusiani.	Forum.	Feurs.
Isombres.	Insubres.	Rodumna.	Roanne.
Ambarres.	Ambarri.	Lugdunum.	Lyon.
Aulerkes Brannovikes.	Aulerci Brannovices.	Carilocus.	Charlieu.
Mandubiens.	Mandubii.	Alesia.	Alise Sainte-Reine.
Boiens.	Boii.	Gergovia.	Moulins.

10° **Lyonnaise II**e. — Métropole, Rouen.

Calètes.	Caleti.	Juliobona.	Lillebonne
Véliocasses.	Veliocasses.	Rotomagus.	Rouen.
Aulerkes Éburovikes.	Aulerci Eburovices.	Mediolanum.	Évreux.
Lexoviens.	Lexovii.	Noviomagus.	Lisieux.
Saiens.	Saii.	Saii.	Séez.
Viducasses.	Viducasses.	Viducasses.	Vieux.
Baiocasses.	Baiocasses.	Arægenus.	Bayeux.
Unelles.	Unelli.	Crociatonum.	Valogne.
		Constancia.	Coutances.
Abricatuens.	Abrincatui.	Ingenæ.	Avranches.

11° **Lyonnaise III**e. — Métropole, Tours.

Osismiens.	Osismii.	Brivates.	Brest.
		Vorganium.	Karhaïx.
Corisopites.	Corisopiti.	Inconnue.	
Vénètes.	Veneti.	Dariorigum.	Vannes.
Curiosolites.	Curiosolites.	Fanum Martis.	Corseult
Redons.	Redones.	Condate.	Rennes
Namnètes.	Namnetes.	Condivincum.	Nantes
Aulerkes Diablintes.	Aulerci Diablintes.	Nœodunum.	Jublcins.
Arviens.	Arvii.	Vagoritum.	Erve.
Aulerkes Cénomans.	Aulerci Cenomani.	Suindinum.	Le Mans.
Andes.	Andes.	Juliomagus.	Angers.
Turons.	Turones.	Cæsarodunum.	Tours.

12° **Lyonnaise IV**e. — Métropole, Sens.

Parisiens.	Parisii.	Lutetia.	Paris.
Meldes.	Meldi.	Latinum.	Meaux.
Tricasses.	Tricasses.	Augustobona.	Troyes.
Carnutes.	Carnutes.	Autricum.	Chartres.
Sénons.	Senones.	Agedincum.	Sens.
Aurélianes.	Aureliani.	Aurelianum.	Orléans.
		Genabum.	Gien.
		Autissiodurum.	Auxerre.

13° **Belgique I**re. — Métropole, Trèves.

Leukes.	Leuci.	Tullum.	Toul.
		Nasium.	Nas.
Vérodunenses.	Verodunenses.	Verodunum.	Verdun.
Médiomatrikes.	Mediomatrici.	Divodurum.	Metz.
Trévires.	Treveri.	Augusta Treverorum.	Trèves.

14° Belgique IIe. — Métropole, Reims.

Catalaunes.	Catalauni.	Duro-Catalaunum.	Châlons-sur-Marne.
Rèmes.	Remi.	Durocorturum.	Reims.
Suessions.	Suessiones.	Augusta Suessonium.	Soissons.
Vadicasses.	Vadicasses.	Nœmagus.	Nez.
Silvanectes.	Silvanectes.	Augustomagus.	Senlis.
Bellovakes.	Bellovaci.	Cœsaromagus.	Beauvais.
Véromanduens	Veromandui.	Augusta Veromanduorum.	Saint-Quentin.
Ambianes.	Ambiani.	Samarobriva.	Amiens.
Atrébates.	Atrebates.	Nemetacum.	Arras.
Morins.	Morini.	Gesoriacum.	Boulogne.
		Taruenna.	Térouanne.
		Meldi.	Meldfelt.
Nerviens.	Nervii.	Cortoriacum.	Courtray.
		Turnacum.	Tournai.
		Bavacum.	Bavay.
		Camaracum.	Cambrai.

15° Germanie Ire. — Métropole, Mayence.

Tribokes.	Triboci.	Argentoratum.	Strasbourg.
Némètes.	Nemetes.	Noviomagus.	Spire.
Vangions.	Vangiones.	Borbetomagus.	Worms.
Caracates.	Caracates.	Mogontiacum.	Mayence

16° Germanie IIe. — Métropole, Cologne.

Bataves.	Batavi.	Inconnue.	
Gugernes.	Gugerni.	Noviomagus.	Nimègue.
		Vetera.	Santen.
Ubiens.	Ubii.	Colonia Agrippina.	Cologne.
		Bonna.	Bonn.
		Novesium.	Neuss.
		Geldubа.	Gelb.
Ménapiens.	Menapii.	Castellum Menapiorum.	Kessel.
Toxandres.	Toxandri.	Toxandria.	Tessender-loo.
Bétasiens.	Betasii.	Inconnue.	
Sunikes.	Sunici.	Inconnue.	
Éburons.	Eburones.	Atuatuca.	Tongres.
Tungres.	Tungri.	Marcodurum.	Duren.
		Tolbiacum.	Zulpich.
Condruses	Condrusi.	Inconnue.	
Pœmanes.	Pœmani.	Inconnue.	

17° Grande-Séquanaise. — Métropole, Besançon.

Sequanes.	Sequani.	Vesuntio.	Besançon.
Raurakes.	Rauraci.	Basilia.	Bâle.
Helvétiens.	Helvetii.	Aventicum.	Avenches.
		Noiodunum.	Noyon.

A cette grande carte de la Gaule, que nous avons dressée avec le plus grand soin possible, en nous aidant des travaux de Sanson, de Danville, de Hérisson et de Brué, sont annexées trois cartes plus petites, sur lesquelles il convient de dire quelques mots.

Colonies de Massalia (*Marseille*). Cette carte présente les colonies établies sur les bords de la Méditerranée par la ville gréco-ionienne au temps de sa plus grande prospérité. Nous y avons aussi tracé les grandes communications par terre qui étaient alors fréquentées par le commerce gaulois. Les caractères particuliers employés pour écrire les noms des colonies massaliotes les font distinguer facilement. Nous en avons d'ailleurs parlé avec détails liv. I, ch. IV, p. 24 et 25.

Capdenac, autrefois Uxellodunum. Il existe sur la position, long-temps douteuse d'Uxellodunum, un grand nombre d'écrits. On a successivement placé cette ville à *Cahors* et à *Luzech*, presqu'île qui a beaucoup d'analogie avec celle de Capdenac, mais qui ne se trouve pas, comme cette dernière, sur les confins du pays des Ruthènes (le Rouergue) et du pays des Cadurkes (le Quercy). Trompés par une analogie de nom, quelques savants ont aussi désigné le *Puy d'Issolu* (en langage du pays, *lou pouech d'Ussolu*), sur la rive droite de la Dordogne, entre deux petites rivières, la Tourmente et la Sourdoire.—Une vieille tradition, confirmée par des chartes de Philippe-le-Long, de Jean II et de Charles VI (en 1320, 1361 et 1393), indiquait *Capdenac*, qui, encore au XIVe siècle, avait conservé la désignation latine d'*Uccelugdunum*. Les recherches faites sur les lieux en 1816, par M. Champollion-Figeac, n'ont laissé aucun doute à ce sujet. On a retrouvé: au point A, l'emplacement du camp occupé par les Romains; au point B, la source qui fut détournée par les assiégeants, et qui amena la reddition de la place; au point C, la tranchée pratiquée sur toute la longueur de l'isthme, dans le but d'empêcher la sortie des assiégés : cette tranchée porte encore le nom de *tranchée de César*.—Le point D désigne le château qui appartenait à Sully, et qui a été habité pendant quelque temps par le vénérable ministre de Henri IV. — M. Champollion dit qu'il existe encore à Capdenac une porte antique de construction romaine. On peut suivre, avec notre petite carte, les détails que nous avons donnés, liv. II, ch. XV, p. 193 et 194, sur l'attaque et la défense d'Uxellodunum.

Gergovia. Cette carte, copiée sur un plan levé en 1766 par Dailley, ingénieur géographe du roi, présente, avec tous leurs détails, le plateau de Gergovia et ses environs. On y voit l'emplacement de la ville et celui de la terrasse élevée par ordre de Vercingétorix sur le penchant de la montagne, pour mettre à couvert les camps de l'armée confédérée. — Le camp de César était situé sur la rive droite de l'Auson, petite rivière qui baigne le pied de la montagne. Sur la rive opposée, et un peu à gauche du camp, se trouve la colline dont parlent les *Commentaires*, et que César fit occuper par les Romains, afin d'empêcher les Gaulois de descendre chercher de l'eau à la rivière. Ce fut sur cette colline qu'il établit son second camp. On y voyait encore, en 1766, une ruine qui portait dans le pays le nom de *tour Julia*. — Une ferme située sur le penchant de la montagne, près de la route de Clermont à Brioude, porte toujours le grand nom de Gergovia. —Nous donnons, planche XXXVIII, une vue du plateau de Gergovia.—A l'aide de notre carte, il est facile de suivre tous les détails du siége de Gergovia, dont le récit se trouve liv. II, ch. XIII, p. 177 à 179.

Planche première. — *Animaux qui ont disparu du sol de la France.* (Voir livre I, chap. II, page 5.)

1.—*L'élan* existe encore en Suède, en Norwége, dans les provinces septentrionales de la Russie et peut-être même en Pologne. La figure que nous en donnons est tirée de l'ouvrage de Gaspard Henneberger.

2. — Le *bison* existait encore en Pologne dans le XVIIe siècle; on en trouve une représentation dans le livre du baron Sigismond de Herberstein, intitulé :

Commentaires sur les curiosités de la Moscovie. La figure que nous donnons est celle du bison d'Amérique, qui a beaucoup de rapport avec le bison polonais, mais dont le train de derrière est plus faible. Il existe en ce moment à Paris, à la ménagerie du Muséum, un bison vivant.

3.—L'*urus*. Cette figure est tirée de l'ouvrage du baron de Herberstein. L'auteur dit que de son temps l'animal existait en Moscovie. Il est à remarquer qu'avec la forme d'un taureau à cou très court et sans fanon, cet urus a les cornes striées comme celles du bouc. La figure, donnée par le baron de Herberstein, porte l'indication suivante: *Urus sum, Polonis tur, Germanis aurox : ignari bisontis nomen dederant.* Je suis l'*urus*, nommé *tur* par les Polonais, *aurox* par les Germains : les ignorants m'ont donné le nom de *bison.*

4.— L'*auroch.* Cette figure est tirée de l'ouvrage de Gaspard Henneberger, qui l'appelle l'*auroch prussien* (preussicher aurochs). L'animal est remarquable par son énorme encolure et par les poils touffus qui entourent et couvrent en partie sa tête.

Notre dessinateur, afin de grouper ces animaux sur une même planche, les a supposés réunis près d'une mare où ils viennent boire, et non loin de laquelle des chasseurs gaulois se sont embusqués.

Pl. ii.—*Monuments druidiques.*

Nous avons longuement traité dans le viiie chap. du livre i^er, pages 52 à 54, tout ce qui se rattache aux monuments de la Gaule primitive.

1.—*Lichaven.* Ce monument, nommé aussi *trilithe*, se compose de deux pierres fichées en terre perpendiculairement et qui en soutiennent une troisième superposée, de façon à former une espèce de porte. Le célèbre monument de *Stone-Henge* (en Angleterre) est principalement composé de *lichavens.* — Le *cromlech* est, comme nous l'avons dit, une réunion de *menhirs* ou de pierres droites fichées en terre et disposées circulairement autour d'un autre *menhir* plus élevé. — Le *menhir* de Quiberon est situé dans la presqu'île de ce nom, sur le bord de la mer; il a environ vingt-cinq pieds de hauteur sur vingt pieds de circonférence à sa base, et va en s'amincissant en forme d'obélisque.

2. — *Dolmen de Truy.* Ce monument druidique est situé dans un bois près du village de Truy (Eure). La pierre qui en forme le fond est percée par un trou à travers lequel les paysans superstitieux font passer leurs enfants, dans l'espoir de les guérir de certaines maladies. — De même que dans un grand nombre de départements on nomme les menhirs *quenouilles* ou *fuseaux des fées*, les dolmens sont aussi désignés par le nom de *grottes* ou *loges des fées.* Ces monuments sont beaucoup plus communs en France qu'on ne pense. Nous avons constaté, dans notre *France pittoresque*, qu'il en existe dans plus de soixante départements. On les compte par centaines dans le département du Lot, où il y en a de toutes les dimensions.

3.— *Rouler, ou pierre branlante* près de Mende (Lozère). Cette pierre branlante se trouve dessinée dans les *Mélanges d'archéologie* publiés par M. Bottin. Il existe des *roulers* dans plusieurs départements, mais dans aucun en aussi grand nombre que dans le département de la Lozère.

4.—*Table marchande de Kermo* (Morbihan). Le hameau qui porte ce nom se trouve sur la route d'Auray à Karnac, près de l'ancien château de Kervario, appartenant à la famille Talhouet. La *table marchande*, qui, placée près d'une fontaine, sert aujourd'hui de pierre à battre le linge, est un ancien monument druidique réédifié. Elle a dû primitivement être posée sur un bloc de pierre brut; elle pose maintenant sur un dé construit de plusieurs pierres taillées. Elle a la forme d'un disque elliptique; son plus grand diamètre est de cinq pieds cinq pouces; son plus petit de quatre pieds six pouces; son épaisseur est de dix-huit pouces. Nous ne connaissons en France aucun autre monument du même genre. Il existe seulement dans quelques départements de grandes pierres rondes et aplaties en forme de disque, posées à plat sur la terre, et dont quelques unes sont assez grandes pour servir d'aires à battre le grain. Dans quelques localités, on nomme ces pierres les *palets de Gargantua.*

Pl. iii.—*Gaulois primitifs.*

Le gui sacré. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. viii, p. 51.) — *Le nouveau-né.* (Voir liv. i, ch. ii, p. 6.)

Pl. iv.—*Gaulois primitifs.—Carte.*

La barque d'osier. Cette vignette, copiée d'après un dessin qui se trouve au Muséum britannique, représente une de ces frêles barques d'osier doublées de cuir dont se servaient les Gaulois primitifs. Les instruments de pêche sont placés à l'avant : les quatre rameurs sont des hommes de condition inférieure. Les personnes placées à l'arrière forment la famille du chef : celui-ci tient la rame servant de gouvernail. On reconnaît aux signes honorifiques qu'ils portent tatoués sur le corps le rang supérieur de ces individus.

Tableau des peuples de la Gaule au ive *siècle avant Jésus-Christ.* Nous avons désigné sur cette carte, et par des teintes différentes, les différentes races des peuples qui occupaient alors la Gaule. La teinte blanche désigne la race celtique; la teinte formée par des lignes perpendiculaires désigne la race kimrique, les Belges au nord et les Volkes au midi; la teinte formée par des lignes horizontales indique, à l'ouest de la Gaule, la race armoricaine ou gallo-kimrique, et au sud, vers l'embouchure du Rhône, la race phocéenne d'origine grecque; la teinte formée par des lignes obliquant à gauche est consacrée à la race des Aquitains ou des Ibères purs; et enfin la teinte formée par des lignes obliquant à droite désigne la race des Ligures ou Gallo-Ibériens. (Voir, pour plus de détails, les ch. iii, iv et v du liv. i.)

Pl. v.—*Tableau général des migrations et des établissements des anciens Gaulois* (Carte).

Les parties teintées indiquent les pays qui, en Europe et en Asie, ont été occupés par des peuples sortis de la Gaule. (Voir, pour plus de détails, liv. i, ch. ii,

intitulé *races et migrations*; ch. x, xi et xv relatifs à la *Gaule Cisalpine*; ch. xii et xiii relatifs aux *expéditions des Gaulois* dans la vallée du Danube, en Grèce et en Asie.)

PL. VI.—*Dieux gaulois.*

Nous avons donné sur les divinités adorées par les Gaulois primitifs des détails étendus (liv. I, chap. IX, p. 55 et 56).—Les figures représentées sur les bas-reliefs 1, 2, 3 et 4 étaient sculptées sur un des quatre autels gaulois découverts dans l'église Notre-Dame de Paris, en 1711. Ces bas-reliefs datent de l'époque gallo-romaine; mais deux d'entre eux représentent évidemment des dieux gaulois. — ESVS était le génie de la guerre, le dieu suprême des Kimris. — Quant au taureau, sur lequel sont perchées trois grues, et qui porte pour inscription : TARVOS TRIGARANOS, on ne sait à quelle tradition religieuse il a rapport.—Le bas-relief n° 1 représente Jupiter barbu, ayant à ses pieds un aigle mutilé, tenant dans la main gauche une lance, et dans la main droite une foudre, dont on aperçoit encore un des carreaux. C'est le dieu que les Gaulois adoraient sous le nom de *Tarann*; il a pour inscription le mot IOVIS. Par une flatterie dont on ne peut comprendre le but, il paraît qu'un de ceux qui en firent la découverte ajouta une ligne horizontale au pied du premier I pour en faire une L. L'inscription actuelle présente ainsi le mot LOVIS (Louis) au lieu de IOVIS.—Le bas-relief n° 4, sur lequel on lit VOLCANVS, représente Vulcain. Ce dieu est facile à reconnaître; il est coiffé d'un bonnet de forgeron, porte une tunique courte, et tient dans la main gauche une tenaille, dans la main droite un marteau. — Le bas-relief n° 6 représente le dieu CERNVNNOS, dont la tête barbue et à crâne entièrement chauve, est armée de deux cornes recourbées, auxquelles sont suspendus deux larges anneaux : on croit que *Cernunnos* était le Bacchus gaulois. Ce bas-relief est sculpté sur un des autels trouvés également à Paris en 1711. Les deux autres autels sont tellement mutilés, que nous n'avons pas pensé qu'il convînt d'en donner un dessin.

La figure n° 5 représente une statue de granit rose en forme de cariatide qui a été découverte, au commencement du XIXe siècle, dans le bourg de Lominé (Morbihan). M. Alexandre Lenoir, membre de l'Académie celtique, a cru y reconnaître un Hercule gaulois; cet Hercule presse contre sa poitrine une tablette sur laquelle se trouve une inscription en caractères romains qui est aujourd'hui presque effacée et illisible. M. Gilbert, sous-ingénieur de la marine, qui fit la découverte de cette statue, dit qu'il y en avait deux toutes pareilles, et que le paysan breton qui en était possesseur, les prenant pour deux saints, les avait fait placer dans des niches à la porte d'une grange. Ces statues avaient six pieds six pouces de hauteur. La tradition locale prétendait qu'il y avait eu à Castelnoëc un temple consacré par les Romains à Vénus victorieuse, et dont la fameuse Vénus de Quinepili avait été tirée (voir pl. XXX). M. Gilbert pensait que les deux statues d'Hercule provenaient du même temple.

Ogmius. Cette vignette est faite d'après un dessin de Raphaël, qui représente le dieu de l'éloquence chez les Gaulois. (Voir liv. I, ch. II, p. 9.)

PL. VII.—*Monuments druidiques.—Vue du champ de Karnac prise du hameau de Menec (Morbihan).*

Pour la description de ce monument remarquable, il faut voir ce que nous en avons dit liv. I, ch. VIII, p. 52. Nous engageons nos lecteurs à comparer les alignements de Karnac avec les cercles et les avenues d'Avebury, ainsi qu'avec les carrés, les triangles et les cercles de Finsta, dont les représentations se trouvent planche XLI. Ils penseront sans doute, comme nous, que les peuples qui ont été capables de concevoir et d'exécuter ces monuments gigantesques, avaient une organisation sociale déjà plus puissante et plus avancée que ne pourraient nous le faire croire les traditions vagues recueillies par les auteurs grecs et latins.

PL. VIII.—*Gaulois primitifs.*

La famille.—Le jeune guerrier. (Voir, pour le sujet de ces deux vignettes, liv. I, ch. II, p. 6.)

PL. IX. — *Costumes gaulois, d'après des bronzes antiques.*

N° 1. Gaulois tenant en main une coupe et une lance; il est revêtu d'un *sagum* et d'un pantalon serré qui descend jusqu'à la cheville. Cette figure a été dessinée d'après une statuette de bronze découverte, en 1804, à Besançon. Le caractère du visage, la pose et l'attitude du corps ont fait supposer à Grivaud de la Vincelle qu'elle représentait Tarann ou le Jupiter gaulois. — N° 2. Gaulois recouvert du cucullus, d'après un bronze antique trouvé à Nantes. — N° 3. Cavaliers gaulois tenant en main le double *gæsum*, d'après une cornaline ovale trouvée à Cherbourg.—N° 4. Jeune échanson, de ceux que les auteurs appellent *pocillatores, saltatores calamistrati*, échansons danseurs ayant les cheveux frisés. Celui-ci, vêtu d'une tunique légère arrêtée au-dessus des hanches, est chaussé avec des espèces de bottines ou de cothurnes; il tient dans la main droite une patère et dans la gauche un rython, sorte de vase à boire qu'on appelait ausi *cerastes*, et qui a la forme d'une corne terminée par une tête d'animal fantastique. Cette figurine a été trouvée à Camon, dans la banlieue d'Amiens. —N° 5. Femme assise vue de face et de dos, dessinée d'après une figure de bronze trouvée à Mâcon.

PL. X.—*Expiation publique à Marseille.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. I, ch. IV, p. 22.)—*Fondation de Marseille.—Gyptis et Euxène.* (Voir liv. I, ch. IV, p. 19.)

PL. XI. — *Bataille d'Allia.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. I, ch. X, p. 63.) — *Gaule cisalpine.* Cette carte est destinée à faire comprendre les établissements successifs des Gaulois en Italie et leurs guerres avec les Romains. (Voir, pour plus de détails, liv. I, ch. X, p. 61 et 62.)

PL. XII. — *Les oies sauvent le Capitole.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. I, ch. X, p. 66 et 67.) —*Brennus reçoit la rançon du Capitole.* (Voir liv. I, ch. X, p. 67 et 68.)

Pl. xiii. — *Carte* (Thrace, Illyrie, Macédoine et Grèce) destinée à l'explication du ch. xii du liv. i, intitulé : *Expédition des Gaulois en Grèce.*

Vignette. Gésate, Carne, Scordisque. Ces trois figures sont copiées de magnifiques gravures sur bois exécutées en Allemagne pour une édition de *Jornandès,* in-folio publié à Augsbourg en 1515.

Ustensiles et armes de pierre et de bronze. — N° 1. Hache ou marteau en pierre ollaire, découverte près de Falaise. — N° 2. Coins en pierre ollaire trouvés près de Périgueux. — N° 3. Poignard en silex trouvé en Danemarck; il appartient à la Société des antiquaires de Normandie : on en a découvert de pareils aux environs de Saumur et de Poitiers. — N° 4. Pointes de flèches en silex et en pierre dure trouvées en Normandie. — N° 5. Pierres aiguës propres à être lancées avec la fronde. — N° 6. *Torque,* ou hausse-col en or trouvé près de Valogne, en Normandie : on en a découvert de pareils en Irlande. — N° 7. Bracelets de bronze et d'argent. - N° 8. Hache de pierre emmanchée. — N° 9. Hache de bronze emmanchée en forme de ciseau. — N° 10. Hache de bronze emmanchée en forme de hache. — N° 11. Instruments en os trouvés dans un tumulus, ouvert en Normandie. — N° 12 et 14. Lames d'épée en bronze trouvées dans différentes localités. — N° 13. Fourche gauloise (*furca gallica*) emmanchée. — N° 15. Pointe de lance trouvée à Fulbourn, en Angleterre. — N° 16. Sabre de bronze avec sa poignée trouvé dans les environs de Nancy. Cette arme, qui porte une inscription relative au règne de Vespasien, est Gallo-Romaine; elle prouve que, dans le Ier siècle de l'ère chrétienne, on fabriquait encore dans la Gaule des armes de bronze. On sait que l'art de tremper le cuivre est depuis long-temps perdu.

Pl. xiv. — *Les Gaulois vont piller Delphes.* Le moment choisi par le dessinateur est celui où les chefs gaulois, arrivés devant Delphes, tiennent conseil sur ce qu'il convient de faire, et décident une attaque qui ne peut être exécutée le même jour, parce que leurs soldats se sont dispersés. (Voir liv. i, ch. xii, p. 80 et 81.) La vue de Delphes, ou du moins celle des roches du Parnasse qui surmontent la ville, est exacte.

Pl. xv. — *Les Gaulois passent en Asie.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. xiii, p. 82.) — *Galatie et Asie-Mineure.* Cette carte offre le tableau des établissements des Gaulois aux bords du Sangarius et de l'Halys. On y voit, au pied de l'Olympe asiatique, les villes célèbres d'Ancyre, de Pessinunte et de Gordium. (Voir, pour la description de la *Galatie*, qui a aussi porté le nom de *Gallo-Grèce*, liv. i, chap. xiii, p. 83.)

Pl. xvi. — *Monuments druidiques.*

N° 1. *Tumulus de Tumiac* (Morbihan). Ce tumulus, situé dans la presqu'île de Rhuys, près de la mer, a cent pieds de hauteur et environ sept cent cinquante pieds de circonférence.

N° 2. *Tombelles de Limmerzel* (Morbihan). Ces tombelles ont cela de remarquable, qu'elles sont *géminées* ou placées parallèlement deux à deux. En tête se trouve un tumulus isolé plus élevé que les tombelles. M. Maudet de Penhouet, qui y a fait faire des fouilles en 1808, y a trouvé des ossements et quelques ustensiles en silex.

N° 3. *Coupe et plan d'un tumulus.* Ce tumulus existait à Wellow, dans le comté de Sommerset, en Angleterre; il renfermait intérieurement une galerie de quarante-sept pieds de longueur, formée avec des pierres brutes excessivement plates, et qui donnait entrée à six loges latérales destinées à servir de tombeau. — Quelques antiquaires pensent que le tumulus dont nous offrons la coupe et le plan a pu servir de sépulture de famille. — On y a trouvé une assez grande quantité d'ossements, de bras et de jambes, et plusieurs crânes dont le front était singulièrement aplati, mais aucun squelette entier.

N° 5. *Galgal.* Le galgal est, comme nous l'avons dit, un tumulus entièrement composé de pierres; celui qui est figuré sur la planche xvi se trouve en Bretagne dans la presqu'île de Rhuys.

N° 6. *Cromlech couvert.* Ce cromlech existe à Fresnay-le-Buffard (Orne); on le connaît sous le nom de *pierre des Bignes.* La table supérieure est posée sur quatre supports; elle a dix pieds de longueur sur neuf pieds de largeur; sa plus grande épaisseur est de trois pieds. Ce monument est situé sur une éminence naturelle, et les pierres qui le composent sont d'un granit micacé que l'on ne rencontre qu'à deux ou trois lieues de Fresnay.

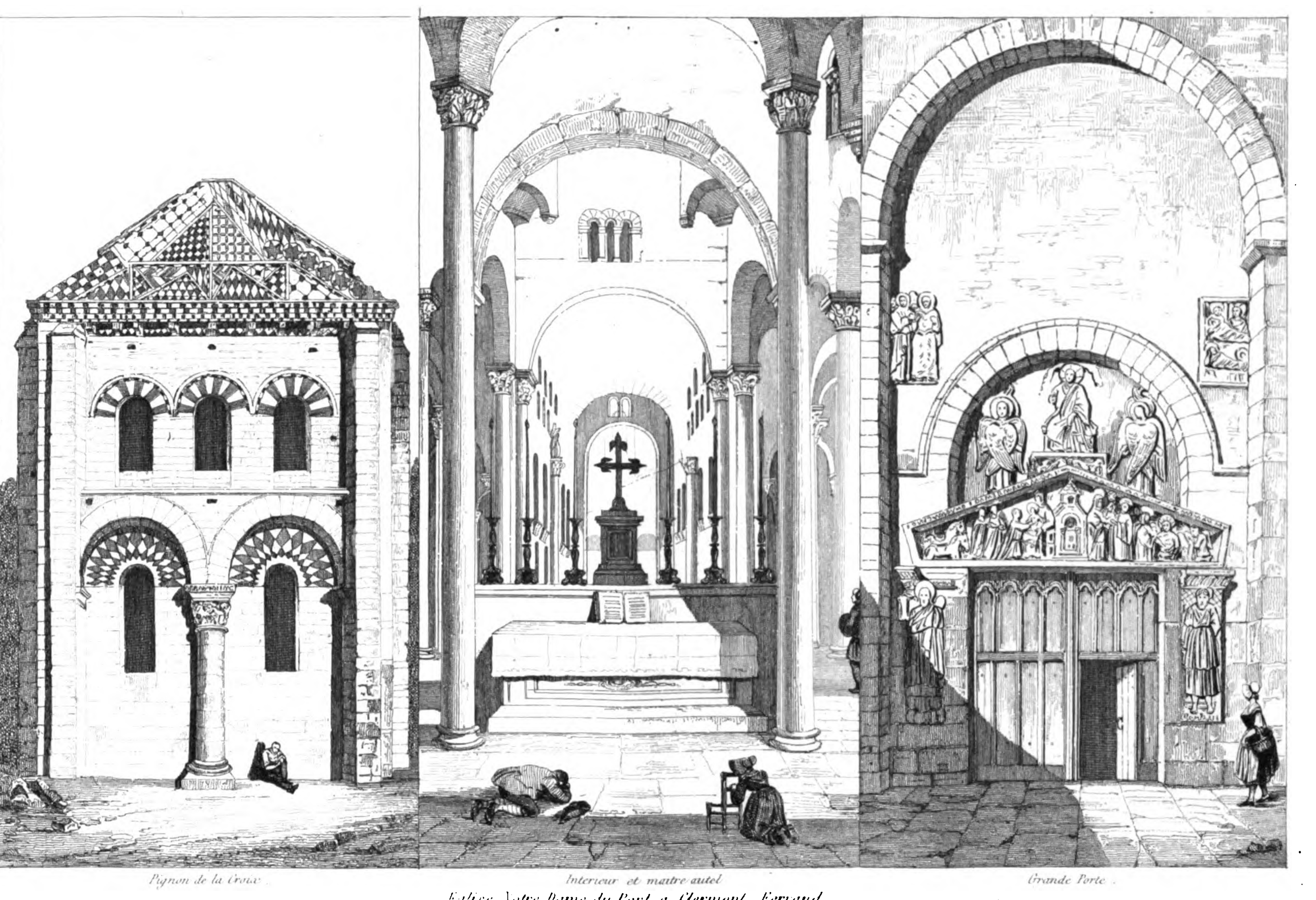
Pl. xvii. — *Bataille de Télamon.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. ii, p. 73 et 74.) — *Un Gaulois et une Gauloise sont enterrés vivants.* (Voir liv. i, ch. ii, p. 72.)

Pl. xviii. — *Allée couverte d'Essé.* Ce monument druidique, qui se nomme aussi *la Roche aux Fées*, est situé à six lieues au sud-est de Rennes. Il se compose de quarante-deux pierres dont les plus considérables, au nombre de douze, sont soutenues par les trente plus petites plantées en terre verticalement sur deux lignes parallèles. — L'intérieur est divisé en deux parties d'inégale grandeur; le plafond de la galerie, si l'on peut appeler ainsi la partie inférieure des pierres brutes qui la recouvrent, est à environ huit pieds du sol. — *L'allée couverte d'Essé* est un ancien temple des Druides.

Druides. — Nous avons donné, ch. ix, liv. i, des détails sur l'organisation et la hiérarchie de l'ordre des Druides. Cette vignette représente les costumes des différentes classes des druides dessinés d'après des bas-reliefs antiques trouvés sur des tombeaux à Autun. — Au premier plan, on remarque le *chef des druides* tenant en main son sceptre décoré d'un croissant, et ayant la tête couronnée de feuilles de chêne; son vêtement était blanc. — Derrière, se trouve un druide sacrificateur ou *Ovate*, tenant la main droite posée sur le couteau des sacrifices attaché à sa ceinture, et portant dans la main gauche un vase sacré; la tunique de ce prêtre étoit de couleur noire. — A peu près sur le même plan, on voit un autre druide, de ceux qu'on appelait *Seronides*, tenant en main la serpette d'or

LXXXV

Architecture Religieuse du Ve au Xe siecle.



Pignon de la Croix. — *Interieur et maitre autel.* — *Grande Porte.*

Eglise Notre Dame du Port a Clermont Ferrand.



Marlinet del. — Goulu sculp.

Ste Geneviève exhorte et rassure les Parisiens

qui servait à cueillir le gui sacré, et expliquant à un jeune néophyte, debout devant lui, les mystères du druidisme. — Au fond, près d'un dolmen, entouré d'un cercle d'auditeurs assis, est un *barde*, la harpe en main, répétant à ses auditeurs les vers où étaient renfermés les préceptes de la science druidique, préceptes qu'il était défendu d'écrire, et que la mémoire seule devait recueillir.

Pl. xix. — *Monuments mithriatiques.*

Nous avons parlé, liv. i, ch. viii, p. 55, de l'époque où le culte de Mithra se répandit dans la Gaule méridionale. Nous offrons réunis sur cette planche le dessin d'un bas-relief existant au musée royal, et la vue du célèbre roc sculpté qui se trouve auprès de Bourg-Saint-Andéol. — On reconnaîtra facilement que ces deux monuments appartiennent au même culte. — La vue du roc sculpté est empruntée au grand ouvrage de M. A. de Laborde sur les *Monuments de la France*. La figure principale, celle de Mithra, qui dompte ou qui arrête un taureau, est celle d'un homme au dont le visage est garni d'une longue barbe. Le taureau est attaqué à la fois par un serpent et par un chien.—Les proportions et les détails de ce bas-relief s'accordent peu avec la description qu'en fait l'antiquaire Millin, dans son *Voyage dans le Midi;* on dirait en vérité qu'il s'agit d'un monument tout différent. — Millin, en écrivant sa description, semble plutôt avoir eu sous les yeux l'élégant bas-relief gallo-romain du Musée, que la rustique sculpture gauloise.

«Pour aller, dit-il, au monument mithriatique, il faut traverser la ville; on arrive alors sur une espèce d'esplanade qui est fermée par un rideau de rochers; il en sort une source abondante appelée le *Grand-Goul;* elle forme un bassin ovale. Auprès, il y en a une autre dont l'eau se réunit dans un bassin circulaire qu'on prétend n'avoir pas de fond. Sur le rocher, derrière ce bassin, à huit ou neuf pieds au-dessus du sol de l'esplanade, est le monument consacré au dieu Mithra. C'est un bas-relief carré qui a quatorze pieds de hauteur et six de largeur; il est taillé et sculpté dans le roc même, qui est calcaire. On voit au milieu, comme sur tous les monuments de ce genre, un jeune homme *vêtu d'une chlamyde et coiffé d'un bonnet phrygien, qui sacrifie un taureau accroupi, dont un scorpion pique les testicules, et qu'un chien attaque et mord au cou;* un serpent rampe dessus et semble aussi menacer le pauvre animal. En haut, sur la gauche, est la figure du soleil radieux, à droite celle du croissant de la lune, et plus bas sont des rochers et une tablette en forme de cartouche, sur laquelle on découvre une inscription très effacée, et que Caylus n'a pas publiée.»

M. Millin, d'après une note trouvée dans la bibliothèque de Nîmes, parmi les papiers de M. Séguier, pense que cette inscription était autrefois mieux conservée, et qu'on devait y lire:

Deo soli INVICTO MITHRÆ MAXSUMUS
MANNI Filius VISU MONITUS ET
T. MURSIUS MEMINUS DE SUO POSUERUNT.

«Au dieu Soleil, invincible Mithra, Maximus, fils de Manus, averti par une vision, et T. Mursius Meminus, ont posé ce monument à leurs dépens.»

Nous parlerons plus loin d'un autre monument mithriatique trouvé à Arles.

Pl. xx. — *Passage du Rhône par Annibal.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. xiv, p. 91 et 92.)

Pl. xxi. — *Bataille des Arvernes et des Allobroges contre les Romains.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. ii, ch. i, p. 104.)

Pl. xxii. — *Costumes Gaulois d'après des bas-reliefs antiques*

N° 1 et 2. Mariages Gaulois d'après des bas-reliefs qui couvraient d'anciennes sépultures existant autrefois à Dijon. — Dans le n° 1, le mari passe un anneau au doigt de la femme; dans le n° 2, les deux époux se donnent la main droite, et le mari tient dans la gauche une bourse qui devait contenir le prix de la dot convenue. — N° 3. Femme portant une robe dont la jupe est garnie d'une frange dentelée; son bras droit est caché en partie sous un tablier qu'elle relève; sa main gauche soutient une espèce de sceau à anses; cette figure est dessinée d'après un bas-relief trouvé à Langres. — N° 4. Deux cochers appuyés chacun sur leur fouet qu'ils tiennent à la main gauche; leur cucullus ou capuchon renversé laisse leur tête à découvert; leur courte tunique n'arrive qu'au genou; ils ont aux jambes des espèces de bottines de cuir renforcées par des courroies et que l'on nommait *ocreæ;* l'un d'eux porte dans ses mains une espèce de vase ou de cuve en bois. Le bas-relief où ces deux figures sont représentées a été trouvé à Dijon. — N° 5. Femme tenant dans une main un vase à boire, et dans l'autre un sceau contenant les mets destinés aux repas funéraires. Ce bas-relief, comme les précédents, a été trouvé à Dijon.—N° 6. Jeune Gaulois revêtu d'une tunique assez courte pour laisser voir des bottines garnies de courroies entrelacées; il porte un cucullus de forme particulière avec un collet qui lui couvre les épaules; il a en outre une écharpe tombant de droite à gauche qu'il relève et qu'il passe dans sa ceinture; ce bas relief a été découvert à Carcassonne. — N° 7. Chariot gaulois à quatre roues en usage pour voyager dans la Gaule. Ces espèces de chariots se nommaient *benna*, et ceux qui les conduisaient *combennatores*. Le mot *benne* est encore en usage dans quelques départements de la France, où il signifie, suivant les localités, un grand panier d'osier à anses ou une voiture d'osier portée sur quatre roues et destinée au transport du charbon. Le bas-relief dont nous offrons la représentation a été trouvé à Dijon. — N° 8. Cette figure décorait un tombeau gaulois découvert à Sens, et sur lequel était une inscription latine portant: *A Valérius Causarius, les anciens soldats prétoriens, son frère et son épouse ont élevé ce monument.* Cette inscription a fait supposer que le bas-relief représentait un soldat prétorien habillé du *sagum* gaulois.

Pl. xxiii. — *Pas de Roland* (Basses-Pyrénées.) — *Pierre-Perthuis* (ancien département du Haut-Rhin.) — Ces deux arcades sont taillées dans le roc par

la main des hommes, soit du temps des Gaulois indépendants, soit du temps des Romains qui y ont gravé des inscriptions aujourd'hui illisibles. Depuis un temps immémorial des routes importantes pour les communications passent sous ces arcades.

Pont des Arches (Jura). — On ignore à qui l'on doit la construction d'un double aqueduc construit avec des pierres énormes unies par des crampons de fer et qui a plus de trois cents pieds de longueur. Cet aqueduc, dont nous présentons une des issues, se trouve au fond d'une vallée arrosée par le ruisseau d'Héria, à deux lieues de Saint-Claude et près du lac d'Antres; il se dirigeait vers un amphithéâtre pouvant contenir environ dix mille spectateurs. On remarque aux environs des ruines assez importantes qui paraissent avoir appartenu à l'ancienne ville de *Mauriana*, fondée du temps de Tibère, par une colonie de soldats africains, et ruinée au VIIe siècle par d'autres soldats venus d'Afrique (les Sarrasins) qui à cette époque ravagèrent une partie des Gaules.

Pl. XXIV. — *Monuments gaulois.*

Dolmen de Loc-Mariaker. — *Sacrifice humain.* — Le dolmen de Loc-Mariaker, situé près du bourg de ce nom, à l'embouchure du Morbihan, est peut-être le plus grand qui existe en France, sa table supérieure ayant dix-neuf pieds de longueur sur douze de largeur. — On le nomme aussi *table des marchands;* en breton, *dolvarchan*, ou encore *table de César.* — Notre dessin en offre une vue exacte. Afin d'indiquer une des destinations de ce monument, l'artiste y a représenté un sacrifice humain, et a choisi le moment où la victime étant frappée par le couteau du sacrificateur, les prêtres tirent de sa chute et des convulsions qui l'accompagnent des pronostics pour l'avenir (Voir liv. I, ch. IX, p. 58.)

Autel taurobolique. — *Sacrifice humain.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. I, ch. VIII, p. 54.) L'autel taurobolique du Mont-Dole, en Bretagne, que notre dessinateur a représenté, avait été transporté au musée des monuments français, rue des Petits-Augustins. Nous ignorons ce qu'il est devenu.

Pl. XXV. — *Les femmes des Ambrons repoussent les Romains.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. II, p. 114).

Pl. XXVI. — *Portraits.* — *Camp Romain.*

Annibal et *Marius* sont dessinés d'après des médailles antiques. — *César* est dessiné d'après la peinture de Titien. Il existe un grand nombre de bustes et de médailles de César, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de choisir le portrait que Titien, qui a pu consulter un grand nombre de monuments antiques, a placé dans sa suite des *douze Césars.*

Camp Romain. — Afin d'en donner une idée à nos lecteurs, nous avons supposé un Gaulois placé sur le haut d'un rocher et examinant un camp qui s'étend à ses pieds comme un véritable plan. Ce camp étant composé de deux parties identiques, il a suffi d'en représenter exactement une moitié.

Ce camp établi comme ceux qu'on dressait du temps de Polybe est fait pour contenir deux légions avec leurs auxiliaires qui composaient un total d'environ vingt-quatre mille fantassins et deux mille quatre cents cavaliers. — Voir, page 139, la note sur la composition de la légion romaine[1].

Le camp était carré et percé de portes sur les quatre côtés. La porte qui faisait face au prétoire s'appelait *porte Prétorienne* (n° 1); celle qui lui était directement opposée était la *porte Décumane*, ainsi nommée parce que dix soldats pouvaient y passer de front; les deux autres sur le côté droit et le côté gauche étaient les *portes principales* (n° 2). — La porte Prétorienne devait toujours faire face à l'ennemi, et l'on plaçait la porte Décumane sur le côté le plus élevé, afin que le camp fût tourné vers le terrain inférieur et qu'il dominât l'ennemi.

La plus grande rue traversait le camp d'un bout à l'autre dans le sens de la largeur : elle passait devant le Prétoire et s'appelait *via principalis* ou *principia.* Elle ne partageait pas le camp en deux parties égales, étant plus rapprochée de la porte Prétorienne que de la porte Décumane; elle était nivelée avec un grand soin. D'un côté de cette grande allée et au centre, devant le Prétoire (n° 3), étaient rangées les tentes des douze tribuns régulièrement espacées; et plus loin, sur la même ligne de chaque côté, celles des douze préfets des troupes auxiliaires. Ces tentes se trouvaient ainsi dans l'ordre que devaient tenir les officiers qui les occupaient, lorsque l'armée était en bataille. Une autre rue se dirigeait en ligne droite à partir du Prétoire à la porte Décumane; elle avait soixante pieds de largeur. La cavalerie romaine (n° 4) était placée sur le bord de cette rue; celle de la plus ancienne légion à droite et celle de la moins ancienne à gauche. Chaque troupe occupait un espace de cent pieds en carré le long de la rue, et chaque peloton de fantassins, les *triaires* (n° 5) placés derrière la cavalerie, avait cent pieds de largeur pour son campement, à partir de la *via principalis* ; mais seulement cinquante pieds de profondeur. Le corps des triaires était moitié moins nombreux que les autres corps de fantassins de la légion.

Les triaires étaient séparés des *hastats* (n° 6) et des *principes* (n° 7) par des rues de cinquante pieds de largeur. Les pelotons de ces deux corps avaient chacun pour leur campement un espace de cent pieds carrés. Des rues larges de cinquante pieds et parallèles à celle qui séparait d'eux les triaires, les séparaient eux-mêmes des alliés. La *cavalerie des alliés* (n° 8) était trois fois plus nombreuse que la cavalerie romaine, mais comme le tiers de cette cavalerie était stationné près du Prétoire (n° 14), devant une partie de l'infanterie, il ne restait, sur chaque côté du camp, que six cents chevaux auxiliaires, qui paraissent avoir été disposés par doubles pelotons occupant environ un espace de deux cents pieds chacun.

L'*infanterie alliée* (n° 9) était placée tout près de la cavalerie et tournée vers le rempart; elle était aussi

[1] Nous empruntons en partie l'analyse de Polybe à M. de Caumont, qui a traité la question dans son *Cours d'antiquités monumentales.* — *Ère gallo-romaine.*



considérable que l'infanterie romaine; mais comme il y en avait une partie qui était campée près du Prétoire derrière la cavalerie (n° 14), chaque détachement occupait une étendue de deux cents pieds sur la largeur et de cent pieds sur la longueur, équivalant à l'espace entier occupé par les *hastats* et par les *principes*.

Ainsi les deux rangs de pelotons, qui dans les légions romaines remplissaient l'intervalle compris entre les rues, étaient placés dos à dos afin de faire face aux rues, excepté ceux qui terminaient les lignes et qui étaient formés de manière à faire face les uns aux remparts, les autres à la voie principale. Les centurions étaient à la tête de leurs compagnies, et leurs tentes faisaient face aux rues.

Telle était la disposition des troupes. On ménageait aussi de chaque côté du Prétoire des espaces dont l'un (n° 10), réservé au questeur, était appelé le *questorium*, et l'autre (n° 11) était public et se nommait le marché ou *forum;* c'était dans le questorium que se trouvaient les magasins d'armes, d'habits et de provisions.

Après avoir indiqué la position des troupes dans la partie du camp comprise entre les tentes des tribuns et la porte Décumane, voyons quelle était la distribution des troupes placées entre ces mêmes tentes et la porte Prétorienne :

Entre le Prétoire et les tentes des tribuns, il y avait une allée qui traversait le camp parallèlement à la voie principale.

A droite et à gauche du Prétoire, au-delà du questorium et du forum, étaient campés (n° 12) les cavaliers d'élite des auxiliaires et les fantassins vétérans (*avocati*) qui formaient la garde du général et des questeurs.

Une allée droite se dirigeait du Prétoire vers la porte prétorienne. Sur les côtés (n° 14), se trouvaient, comme il a été dit, la cavalerie supplémentaire des alliés près du Prétoire, et l'infanterie supplémentaire des alliés près du retranchement. Enfin, l'espace qui restait à droite et à gauche (n° 15) servait à loger les étrangers ou les renforts qui se réunissaient à l'armée.

Entre les tentes et les retranchements, il y avait un espace de deux cents pieds nommé *via singularis*, qui servait non seulement à faciliter aux légions l'accès du rempart, mais encore à placer les troupeaux, le butin et tout ce qui était pris sur l'ennemi. Cet espace empêchait aussi les soldats d'être incommodés dans leurs tentes par les traits et le feu que les assaillants auraient pu lancer par-dessus les remparts.

Chaque tente occupait un carré de dix pieds avec un pied de vide autour pour planter les piquets; il y avait en outre, à côté, un espace de cinq pieds pour déposer les armes. Huit ou dix hommes logeaient ordinairement dans chaque tente, sous la surveillance d'un doyen, *decanus*.

Des piquets de soldats se relevaient successivement de trois heures en trois heures près des tentes du général et du questeur, et quatre soldats, deux en arrière et deux en avant, montaient la garde autour de la tente de chaque tribun. Les tentes des préfets étaient gardées de même par des soldats alliés. Les retranchements du camp étaient constamment garnis de védettes, et dix soldats se tenaient aux portes pour garantir d'une alerte. Des soldats désignés par les officiers faisaient la ronde pendant la nuit.

Tel était l'ordre des camps romains du temps de la république. Sous les empereurs, on fit, dans l'organisation des troupes, de grands changements qui en entraînèrent de très notables dans la castramétation. Lorsque les alliés furent considérés comme citoyens romains, il y eut fusion entre eux et les soldats légionnaires.

Au lieu de se composer de deux légions comme une *armée consulaire*, une *armée impériale* se composait d'ailleurs de trois légions, ce qui obligeait de diviser en trois parties les camps du premier ordre et d'en modifier la forme. — Malheureusement le seul auteur qui, à cette époque, ait écrit sur la castramétation, Hygin, contemporain des empereurs Adrien et Trajan, est loin de fournir des détails aussi précis que Polybe.

Dans ce temps, au lieu d'être carré, un camp romain était d'un tiers plus long que large; les angles ou encoignures en étaient arrondis. Le fossé avait six pieds d'ouverture et trois pieds de profondeur. Le rempart était haut de six pieds et large de huit. Hygin fixe la longueur du camp impérial à deux mille quatre cents pas, et la largeur à mille six cents; lorsque le camp était plus long, il prenait le nom de *classica castra*, parce que le signal ordinaire donné par la trompette devant le Prétoire pouvait difficilement être entendu à la porte Décumane, et qu'il fallait réunir le son de plusieurs instruments. — Les portes étaient ordinairement au nombre de quatre; mais, dans les grandes occasions, lorsque le camp fut composé de cinq ou six légions, on en fit un plus grand nombre. Hygin prescrit de creuser, au-delà de chaque porte, un petit rempart et un fossé qui interdissent l'entrée directe du camp, et qui forcent de faire un détour et de prêter le flanc aux soldats placés le long du rempart.

Les camps romains sont nombreux en France. On les reconnaît principalement dans les départements qu'ont formés les anciennes provinces de Bourgogne, Champagne, Picardie, Maine et Normandie. Ils sont plus rares dans le centre du pays, mais on en trouve quelques-uns dans les provinces méridionales.

Pl. xxvii.—*Dieux gallo-romains.*

Néhalennia. Nous avons dit, p. 56, les suppositions des divers savants sur le culte de Néhalennia, divinité qui était adorée principalement dans la Gaule belgique. Les deux autels et la statue que notre vignette représente ont été trouvés en Zélande. — Le costume donné par les Gaulois à cette déesse peu connue est remarquable, et s'est conservé jusqu'à nos jours dans quelques-uns de nos départements septentrionaux.

Autel antique. Cet autel a été trouvé à Paris, en 1784, près de la Sainte-Chapelle; il est d'un travail analogue à celui des autels trouvés en 1711 à Notre-Dame : il se trouve maintenant à la Bibliothèque royale. On y remarque (nos 1 et 4) *Mercure et Hygie,*

ou, selon Grivaud de la Vincelle, *Maïa*, mère de Mercure.—La figure (n°2) qui porte des ailes à la tête et aux épaules, et qui tient dans une main un globe, a paru, au même antiquaire, être une représentation du dieu *Mithra*. — Quant à l'autre figure (n° 3), elle représente, à notre avis, *Apollon Delphinien*, qui était la troisième des grandes divinités nationales des Massaliotes. (Voir liv. I, ch. IV, p. 22.)

Pl. XXVIII.—*César et Arioviste*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. VI, p. 135.) — Le *colosse d'osier*. (Voir liv. I, ch. IX, p. 58).

Pl. XXIX. — *Combat naval des Romains et des Vénètes*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. VIII, p. 146.)— Les galères romaines sont dessinées d'après des médailles antiques; les vaisseaux gaulois d'après des bas-reliefs incrustés dans les murs de Narbonne.

Pl. XXX.—*Monuments gaulois*.

N° 1. *Pierre écrite de Saulieu*. Cette pierre, qui a donné son nom à un hameau situé à deux lieues et demie de Saulieu, sur la route de Lyon, a environ cinq pieds de hauteur hors de terre; c'est un menhir aplati, et dont une des faces porte un bas-relief grossier, au-dessous duquel se trouve une inscription à demi effacée. La gravure que nous en donnons est faite d'après un dessin exécuté en 1780, à une époque où les dégradations étaient moins considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le bas-relief paraît représenter un forgeron avec sa famille, qui se compose d'une femme et de trois enfants; l'un d'eux est placé derrière une espèce de tour à tourner. Le forgeron tient en main un marteau. Il est impossible de dire ce que signifient ces figures, dont l'antiquité ne peut être mise en doute, et qui ressemblent aux dessins que tracent les naturels sauvages de la Nouvelle-Hollande, et dont on voit le *fac-simile* dans le *Voyage aux Terres-Australes*, de Péron.

La pierre écrite de Saulieu n'est pas le seul monument gaulois portant des traces de sculpture. A Trédion, dans le Morbihan, sont deux menhirs, l'un haut de cinq pieds et l'autre de dix, qui se terminent par des têtes grossièrement sculptées. Le cou est creusé comme une gorge de poulie : on les nomme *babouin* et *babouine*.

N° 2. *Statue dite de Vénus* (vue de face et dos). —*Monument de la Vénus de Quinepili*. — La Vénus de Quinepili est célèbre dans le Morbihan; on la nomme aussi la *Vénus armoricaine* : elle se trouve sur un monticule près de Baud. C'est une satue de femme nue, la tête couverte d'une coiffe bretonne, encore en usage chez les femmes de Vannes. Elle a les hanches saillantes, la poitrine large, le visage aplati; à son cou pend une espèce d'étole, qui n'est peut-être que la répétition, par devant, des barbes de la coiffe qui pendent par derrière : ce lourd simulacre de granit a six pieds de hauteur. Est-il, comme l'annonce une inscription placée sur le piédestal, un monument romain, ou bien l'œuvre d'un artiste armoricain? Les savants n'ont point encore décidé cette question. La tradition locale veut que cette statue ait été extraite d'un temple élevé à Vénus victorieuse par les soldats de César après la conquête de l'Armorique (voir plus haut, pag. 387).—Le *monument* que notre vignette représente est celui que fit élever, en 1696, le comte de Lannion, gouverneur de Vannes et d'Auray; au pied se trouve une grande cuve qui, suivant la tradition, n'a jamais été séparée de la stuatue : cette cuve a été appelée par quelques auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la Bretagne le *tombeau d'Osiris*, la coiffure de la statue et les bandelettes qui retombent sur sa poitrine l'ayant fait prendre pendant long-temps pour une divinité égyptienne qu'on décorait du nom d'*Isis*. — Les paysans de Bretagne, ignorant le nom que les savants donnaient à la *Vénus victorieuse de Quinepili*, la nomment *Groa-Hoarne*, c'est-à-dire *la vieille*, et l'ont long-temps considérée comme une sainte. Ils lui attribuaient toutes sortes de vertus, et prétendaient que pour guérir d'une maladie quelconque il suffisait de se baigner dans l'eau qui coule dans la cuve placée au-dessous du piédestal.

Pl. XXXI. — *Monuments gallo-romains*.

Arc de triomphe et tombeau antiques à Saint-Remi. Saint-Remi est une petite ville située à quatre lieues d'Arles, près de l'emplacement d'une ville antique nommée *Glanum*. L'arc de triomphe et le tombeau s'élèvent à peu de distance l'un de l'autre. — *L'arc de triomphe* est à une seule arcade peu élevée, mais d'une admirable proportion; il a été orné de pilastres, de colonnes cannelées d'ordre corynthien, de bas-reliefs et de statues. (Voir pl. LXVII.) On ignore à quelle occasion et en l'honneur de quel personnage il a été construit. Nous croyons que ce fut dans les premiers temps de la domination romaine dans la Gaule. Quelques auteurs croient cependant qu'il appartient à l'époque de Titus ou de Trajan. — Le *mausolée antique* est également d'une construction antérieure au Bas-Empire; il porte pour inscription : *Sex. L. M. Juliei. C. F. parentibus suis.*, mots indiquant un monument de la piété filiale. Il a trente pieds de haut et se compose de trois parties superposées. La base, carrée, est ornée de bas-reliefs. (Voir pl. LXV.) Le corps de l'édifice, petit bâtiment quadrangulaire, est percé d'une arcade sur chaque face, et orné de colonnes cannelées et d'arabesques; enfin, au-dessus est une petite rotonde soutenue par dix colonnettes cannelées, et sous laquelle sont les tronçons de deux statues. Malgré l'inscription, on ne sait pas à qui ce joli édifice a été élevé.

Pl. XXXII. — *Monuments gallo-romains*.

Colonne de Cassel (Nord). Cette colonne est posée sur un piédestal, ornée de bas-reliefs et d'inscriptions. Les bas-reliefs représentent Jupiter, Hercule et Mercure; c'était un hommage public rendu à plusieurs divinités. — Ce monument fut découvert, en 1793, dans les environs de Cassel, et considéré dès lors, en raison des écailles qui couvrent le fût de la colonne, et du caractère des bas-reliefs sculptés sur le piédestal, comme l'ouvrage d'ouvriers gaulois ou gallo-romains très peu habiles.

Colonne de Cussy (Côte-d'Or). — *Chapiteau de la colonne de Cussy.* Cette colonne, élevée sur le territoire d'Ivry, en Bourgogne, près du village qui a pris le nom de Cussy-la-Colonne, a donné lieu à de grandes discussions parmi les savants. — Saumaise, Thomassin et Germain, pensent que c'est une colonne triomphale érigée à Jules César après la défaite des Helvétiens près d'Arnay. — Moreau de Mautour croit qu'elle a été élevée à l'empereur Claude. — Montfaucon et le P. Lempereur pensent, l'un, que c'est un monument de la religion des Gaulois, l'autre que c'est le tombeau d'un prince Gaulois.—M. A. de Laborde fixe l'époque de sa construction au temps d'Aurélien. — Enfin M. Prunelle croit que la colonne de Cussy est un monument de la victoire remportée par les troupes de Maximien sur les Bagaudes.

Il pense que les Éduens firent ériger cette colonne à Maximien, sur le lieu même où la bataille s'était livrée, et que ce prince y est représenté allégoriquement sous les traits d'Hercule, dont on sait qu'il prenait le nom, ainsi que l'attestent les inscriptions et les médailles.

MM. A. Lenoir et Millin se sont rangés à cette opinion; Millin toutefois avec réserve. « Cette colonne, dit-il, a certainement été élevée pour éterniser le souvenir d'une victoire obtenue dans ce lieu vers le règne de Dioclétien et de Maximien; mais je crois aussi qu'elle fut consacrée au général romain qui l'avait remportée, et à qui elle avait coûté la vie. La quantité d'ossements humains qui couvre la plaine de Cussy est une preuve que ce lieu a été le sanglant théâtre d'une grande bataille. D'après le procès-verbal que j'ai lu dans les archives de la commune de Cussy, on a trouvé des corps morts près de la colonne; ces cadavres étaient rangés de manière que les crânes en touchaient la base. C'étaient sans doute les corps des principaux officiers qui avaient péri dans l'action.»

La colonne est située au milieu des champs, dans un fond, et entourée de montagnes de tous les côtés; on ne l'aperçoit qu'à une très petite distance, après être sorti du village de Cussy. Le soubassement est composé de trois assises, dont chacune n'est que d'un bloc dans toute l'épaisseur du monument : la base forme une espèce de carré dont les angles sont coupés, et qui a une rentrée demi-circulaire sur chacune des faces principales; la corniche dont elle est surmontée est d'un seul morceau. Au-dessus de cette base est posée une espèce d'autel octogone qui présente, sur chacune de ses huit faces, la figure d'une divinité: cet autel est composé de deux pièces; la plinthe qui le supporte, et la corniche dont il est surmonté, sont formées chacune d'une seule pierre. Au-dessus s'élève le fût de la colonne : il est orné, à sa partie inférieure, de rhombes dans lesquels il y a une rosette, comme on en voit à quelques plafonds; sa partie supérieure est décorée d'une sculpture en forme d'écailles. Ce fût, compris les tores du pied, est de quatre morceaux. Le haut de la colonne manque. Ainsi ce monument est, en tout, composé de douze pièces, depuis le niveau de la terre jusqu'à son sommet actuel. La hauteur totale est de vingt-sept pieds sept pouces.

Ce n'est qu'en 1724 qu'on a découvert dans un champ, à peu de distance du monument, le chapiteau et les débris du disque qui servait de couronnement à la colonne, et qui supportait sans doute une urne funéraire.

Les huit figures sculptées autour de la colonne représentent (voir Pl. LVI), 1° Bacchus avec sa panthère, qui est à ses pieds; 2° Vénus Marine, ou la Saône; 3° Hercule appuyé sur sa massue; 4° un captif gaulois, qu'on reconnaît à ses mains liées et à sa tunique courte; 5° Minerve, figurée le casque en tête et à demi-nue, à la manière des Barbares; car chez les Grecs cette déesse, qui était l'image de la pudeur virginale, était toujours figurée vêtue; 6° Junon appuyée sur son sceptre, ayant près d'elle le paon qui la caractérise, et tenant à la main une patère; 7° Jupiter barbu, tenant dans sa main la haste symbole du commandement, et ayant le pied droit posé sur la boule du monde; 8° Ganymède coiffé du bonnet que porte le cocher céleste, précurseur du soleil. Il fait boire l'aigle de Jupiter, posé près de lui sur une colonne.

Ces figures sont dans des niches légèrement creusées, dont la voûte est alternativement cintrée ou en pointe, et le pourtour décoré de ces espèces de palmettes qu'on appelle communément étrusques, et qui appartiennent au genre arabesque.

Le chapiteau, lorsque Millin l'a visité, servait de mardelle à un puits. «Le puits, dit-il, auquel on l'a appliqué est dans les champs, hors de l'enceinte de la ferme. Le chapiteau a été creusé au milieu, afin qu'il pût servir à l'usage auquel on l'a destiné : c'est ce qui le fait appeler par les gens de la ferme, la *lampe*, dénomination qui vient de l'ancienne opinion qui faisait regarder la colonne de Cussy comme un phare; mais comment aurait-on placé un phare dans le fond d'un vallon?

«Ce chapiteau est d'ordre corinthien ou composite : sa hauteur est de vingt-un pouces; sa largeur, de chaque côté, est de trois pieds et demi à la partie supérieure, et de deux pieds dix pouces à la partie inférieure. Chaque face est ornée d'une tête : j'y distinguai celle d'un Faune imberbe avec de longues oreilles, celle d'un vieux Silène barbu, celle du soleil entourée de rayons; la quatrième est entièrement effacée. Le reste de chaque face est couvert de feuilles d'acanthe.»

Pl. XXXIII.—*Costumes militaires romains.*—D'après un bas-relief de la colonne Trajane représentant le passage du Danube sur un pont de bateaux.—1, préfet ou tribun de cohorte. — 2, porte-aigle de la légion. — 3, vexillaire, ou porte-enseigne du manipule. — 4, soldat légionnaire. — On remarque que le tribun militaire est le seul qui porte son épée à droite.

Vercingétorix. — D'après une statue découverte en 1774, dans les environs de Riom (Auvergne).—Cette statue, à laquelle on a donné, lors de sa découverte, et nous ignorons pourquoi, le nom du héros gaulois, est d'une pierre fort tendre et d'un travail qui peut remonter au Ier siècle de l'ère chrétienne. Le personnage, remarquable par la singularité de son costume, est vêtu d'une longue tunique, chargé d'une large épée

suspendue à une espèce d'écharpe. Il porte sur la tête un bonnet élevé assez semblable aux bonnets des Daces, dont les bonnets à poil de nos grenadiers sont une imitation.

Nous engageons nos lecteurs à comparer ce Vercingétorix à celui qui est figuré pl. xxxiv, d'après le dessin d'un de nos peintres les plus distingués, M. Eugène Delacroix.

Cavaliers gaulois. — Copiés sur deux bas-reliefs du Musée royal de Paris.

Pl. xxxiv. — *Char de guerre gaulois.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. vi, p. 41 et 42.)

Pl. xxxv. — *Monuments gallo-romains.*

Nos 1 et 2. *Déménagements de villageois*, d'après des bas-reliefs du Musée royal. — Le no 1 représente trois choses particulièrement remarquables : la *tuelie* portée sur la tête d'un paysan, le *char couvert de peaux*, traîné par deux chevaux attelés à un joug, et enfin l'enfant vêtu d'un *bardo-cucullus* soigneusement boutonné.

No 3 et 4. *Le cochon tué et les faucheurs*, d'après des bas-reliefs de l'arcade des saisons à l'arc de Reims.

Cet arc triomphal, érigé, suivant l'opinion commune, en l'honneur de César, se nommait, dans le principe, *Porte de Mars* (voir pl. lxiii) : il est enclavé dans les murailles de Reims. Il se composait de trois arcades accompagnées de huit colonnes corinthiennes qui avaient trois pieds onze lignes de diamètre et trente-neuf pieds de hauteur. Les deux arcades latérales s'appelaient, l'une, *l'arcade de Rémus*, à gauche en entrant dans la ville, l'autre, *l'arcade de Léda*, à droite. Elles avaient chacune douze pieds de largeur et trente de hauteur. A la voûte de la première étaient Rémus et Romulus sous une louve qui leur présentait ses mamelles, et à leur côté le berger Faustulus et sa femme Laurentia. A la voûte de la seconde se voyait Léda recevant les caresses d'un cygne, et l'Amour descendant du ciel une torche à la main. L'arcade du milieu, celle des saisons, représentait les douze mois de l'année; sa largeur était de quatorze pieds onze pouces six lignes, et sa hauteur de trente-six pieds. « On a cherché, il y a quelques années, dit l'auteur des *Essais sur Reims*, à déblayer ces trois arcades; mais le travail a été tout à coup interrompu. La porte actuelle de Mars n'a de commun avec l'ancienne que le nom. »

On voit, pl. lxviii, d'autres bas-reliefs représentant divers *travaux rustiques*, qui sont aussi tirés de l'arcade des saisons.

Pl. xxxvi. — *Monuments gallo-romains.*

Monument d'Igel. Ce monument existe au village d'Igel (ancien département de la Sarre), à côté de l'antique voie romaine qui conduisait de Trèves à Reims. Il a fréquemment excité l'attention des antiquaires. Le but qu'on s'est proposé en l'élevant est encore douteux. Un savant allemand, d'après un bas-relief qui se trouve sur une des faces, et qui représente un homme donnant la main à une femme en signe d'alliance, prétend qu'il fut érigé en mémoire du mariage de Constance Chlore avec l'impératrice Hélène : la plupart des antiquaires s'accordent à y reconnaître un tombeau. Une inscription mutilée, mais qui néanmoins a pu être expliquée et restituée, prouve qu'il a été élevé en effet par deux membres de la famille des Secundinus à *Secundinus Securus*, riche négociant gallo-romain, fondateur, dans le ive siècle, du village d'Igel. — Ce monument, dont les quatre faces sont décorées de pilastres, de corniches, de frontons, et enrichies de sculptures et de bas-reliefs, est carré en forme de tour; il se termine par une espèce de dôme quadrangulaire à faîte pointu, et que surmonte un globe terrestre sur lequel repose un aigle mutilé. — On sait que c'est un boulet de canon français qui coupa la tête de cet aigle, en 1675, pendant le combat où le maréchal de Créqui fut battu dans la plaine de Trèves. — La hauteur totale du monument est de soixante-cinq pieds environ; sa largeur, à la base, n'a pas plus de dix-huit à vingt pieds.

Pl. xxxvii. — *Circonvallation du camp de César devant Alésia.* Pour la description de cette fortification redoutable, dont nous avons emprunté le dessin à une des planches des *Commentaires* de Folard sur l'Histoire de Polybe, il faut voir liv. ii, ch. xiv, p. 184.

— *Vercingétorix se rend à César.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. ii, ch. xiv, p. 188.)

Pl. xxxviii. — *Roc-de-Vic.* — *Forteresse gauloise.*

Ce dessin reproduit un croquis de l'auteur de la *France monumentale*, dessiné, en 1831, dans le dépt. de la Corrèze, où se trouve cette curieuse forteresse gauloise, qui, jusqu'à présent, malgré son étendue et son importance, est restée ignorée. Le dessinateur a ajouté seulement sur le premier plan trois *huttes gauloises*, d'après un bas-relief du musée royal. Ces huttes sont entourées d'une espèce de muraille composée de pierres plates posées verticalement, genre de clôture qui est encore en usage dans le pays. Le département de la Corrèze renferme des monuments druidiques de toute espèce. On y trouve de plus, ce qu'on n'a pas encore remarqué dans les contrées armoricaines, des forteresses gauloises placées sur les hauts sommets, entourées d'un ou de plusieurs fossés, et formées d'énormes quartiers de roches brutes disposées en murailles perpendiculaires. Le silence des historiens latins semblerait prouver que ces forteresses sont antérieures aux temps où les Romains sont venus dans les Gaules. — La plus curieuse de toutes est celle de *Roc-de-Vic*, placée sur le cône tronqué d'un mamelon isolé (sur la route de Tulle à Beaulieu), d'où l'on peut découvrir tous les plateaux à dix lieues à la ronde : Roc-de-Vic est un point central. Sur des puys, ou montagnes secondaires, existent autour de l'horizon des forts plus petits, disposés de façon à communiquer, soit par des feux, soit par d'autres signaux, avec la forteresse principale. On en compte ainsi huit, qui sont : *Puy-Chastelux*, *Puy-de-Fourches*, *Puy-Chameil*, *Puy-Sarjani*, *Puy-de las-Flours*, *Puy-Pauliac*, *Puy-du-Sault* et *Puy-Bernère*. — La forteresse de Roc-de-Vic est un ovale d'environ six cents pieds dans son plus grand diamètre; elle est entourée de deux fossés, dans l'un desquels est une source recouverte de décombres, et

qui reparaît à quelque distance du sommet. Les murailles, coupées à pic dans le roc, ou faites avec des blocs superposés, ont de vingt à quarante pieds de hauteur. Une pente étroite, ménagée de chaque côté, permet l'accès au plateau culminant. Là se trouvent des amas de pierres de différentes grosseurs propres à servir de projectiles, une pierre branlante et un reste de muraille circulaire qui peut avoir servi à abriter un vaste foyer, ou qui peut être la base d'une tour aujourd'hui renversée. D'ailleurs nulle inscription, nulle sculpture, nul débris qui puisse servir à faire connaître pour quels guerriers ces lieux de défense et de retraite avaient été préparés.

Site historique. — *Plateau de Gergovia.* Cette vue est prise des hauteurs de Fontanat.

Pl. xxxix. — *Siége de Massalia (Marseille).* On remarque dans cette vignette les principales machines de siége des anciens. — Sur le premier plan, et porté sur un chariot attelé de quatre chevaux, se trouve un bélier destiné à être suspendu à des poutres, afin de battre les murs en brèche. — Sur le second plan, à droite, sont deux catapultes de campagne placées en batterie, et une troisième qu'on traîne à sa position. — Plus loin se trouve une catapulte de siége établie sur un cadre sans roues, et à côté une baliste de siége, machine destinée à lancer des pieux acérés. — Les catapultes lançaient des pierres et des masses de fer ou de plomb. Enfin, au pied d'une vaste tour carrée élevée pour dominer les remparts de la ville assiégée, se trouve, en face de l'endroit où le fossé a été comblé par des fascines et de la terre, une galerie couverte de cuir vert, afin d'être à l'abri des tentatives incendiaires, et un édifice plus grand, nommé *tortue,* porté sur des roulettes. Cette tortue renferme un bélier posé dans une coulisse, sur des rouleaux, et que les travailleurs feront jouer à couvert lorsque la tortue aura été poussée jusqu'au pied du rempart. Pour les détails du siége de *Massalie,* il faut consulter le xvi[e] ch. du liv. ii.

Pl. xl. — *Monuments gallo-romains.*

Temple circulaire de Riez. — *Intérieur.* — *Extérieur.* Le temple de Riez, en Provence, offre deux espèces de constructions distinctes l'une de l'autre, quoique très anciennes; mais elles sont amalgamées avec tant d'art, et réunies avec tant d'adresse, qu'elles semblent être l'exécution d'une idée première. On peut en juger par la double vue intérieure et perspective que nous avons fait graver. Il paraît qu'animé d'un véritable respect pour les monuments de l'antiquité, on a enveloppé d'une construction circulaire, à pans coupés, huit colonnes de granit surmontées de chapiteaux en marbre blanc, lesquelles supportent la retombée des voûtes, et on en a formé ainsi un tout utile. Nous supposons que cette restauration a été faite depuis le libre exercice du culte catholique, auquel on aurait consacré ce monument, et que le sanctuaire, ou la partie composée de huit colonnes, était les restes d'un temple élevé en l'honneur de Vesta. — Ainsi on pourrait fixer au iv[e] siècle la principale construction du bâtiment, tandis que la colonnade, ou la partie centrale, au milieu de laquelle on voit encore un autel, serait l'ouvrage d'artistes grecs soumis à la domination romaine. Le dessin assez pur des chapiteaux et leur exécution soignée, quoique prononcée selon le goût du Bas-Empire, semble justifier cette supposition.

Pont de Saint-Chamas. Une inscription indique que le pont triomphal de Saint-Chamas (petite ville des Bouches-du-Rhône) a été construit d'après l'ordre testamentaire de *Donnéius-Flavos, prêtre de Rome et d'Auguste,* sous la conduite de *Cattéus-Ruffus;* mais elle ne dit pas si Donnéius-Flavos a vécu dans le siècle d'Auguste. Cependant le caractère des ornements, celui des chapiteaux et des autres sculptures des deux arcs qui s'élèvent à chaque extrémité du pont est si beau, que l'on peut sans inconvénient en attribuer l'exécution à la meilleure époque de l'architecture dans les Gaules. Ces deux arcs, qui, dans notre dessin, se présentent de profil, sont tous les deux ornés de pilastres et surmontés de deux lions sculptés en relief. La frise qui couronne les pilastres est décorée d'un aigle qui est parfaitement sculpté. M. Alexandre de Laborde (*Monuments de la France*), en parlant de ce monument, s'exprime ainsi : « Le rapport de la largeur de l'arc avec sa hauteur n'est pas dans la proportion voulue par les principes adoptés des anciens. Quelques raisons particulières ont vraisemblablement déterminé cette particularité, qui augmente la largeur de l'édifice, sans cependant nuire à sa grâce. L'arc pose sur un imposte à fleur d'eau. La construction en pierre appelée de *Hassissane,* d'une carrière voisine, est très régulière, et présente des assises parfaitement jointes et unies. On remarque sur les deux faces latérales des rinceaux dans la frise; les mêmes rinceaux se prolongent dans toute la partie de l'entablement opposé à la façade où est l'inscription. Les pilastres sont en saillie sur les murs du pont, et posent en partie sur les rochers. »

Pl. xli. — *Monuments druidiques.*

I. *Restauration du monument d'Avebury.* Ce monument, dont nous avons donné une vue afin qu'on pût le comparer aux alignements de Karnac (pl. vii), existait encore au commencement du siècle dernier; mais toutes les pierres qui le composaient, au nombre de six cents soixante, ont été successivement arrachées et brisées pour être employées à la construction des maisons du bourg voisin. On en a publié une description très exacte faite en 1713. Le monument se trouvait au milieu d'une plaine, autour de laquelle le terrain s'abaissait doucement de tous côtés. Le dessin que nous en présentons est emprunté à la restauration que M. Britton en a faite, et qu'il a publiée dans son *Histoire du comté de Will.*

Le grand cercle extérieur était formé de cent pierres hautes de quinze à seize pieds, et placées à vingt-sept pieds les unes des autres; il avait à peu près treize mille pieds de diamètre, et était entouré d'un large fossé, dont une levée de terre ou *vallum* garnissait le bord extérieur. — Ce grand cercle en renfermait deux autres plus petits, composés chacun de deux rangs concentriques de peulvans, dont l'un, de trente pier-

res, présentait un diamètre de quatre cents soixante-six pieds, et l'autre, de douze pierres, avait un diamètre de cent quatre-vingts-six pieds.—Dans le centre de l'un des cercles concentriques il y avait un menhir haut de vingt pieds, et dans le centre de l'autre cercle un vaste dolmen.

Deux grandes avenues, dont chacune était formée par des bornes en pierre au nombre de deux cents, disposées sur deux lignes, se prolongeaient fort loin, à partir du cercle extérieur. L'une d'elles se dirigeait vers un cercle double composé de deux rangs de pierres hautes de cinq pieds. Quarante-huit pierres formaient le cercle extérieur, et dix-huit le cercle intérieur; le premier avait cent-vingt pieds de diamètre, et le second quarante-cinq pieds. — On ignore quelle a pu être la destination de ce monument singulier.

II.—*Cercles et triangles de Finsta.* Ces monuments, dont nous empruntons la vue à la description latine publiée dans le XVIIe siècle, sous le titre de *Paderborniana,* existaient, il y a deux siècles, dans les environs de Paderborn. S'il faut en croire la tradition locale, c'est près de cette ville qu'aurait eu lieu la défaite des légions de Varus par les Germains d'Arminius (voir liv. III, ch. I, p. 217). Un hameau porte encore le nom de *Ræmerfeld* (champ des Romains). C'est aussi près de Paderborn que Charlemagne fut victorieux des troupes de Witikind. — Les carrés, les triangles et les cercles de Finsta se trouvaient sur une chaîne de collines dans la plaine de Finsta : c'étaient évidemment des monuments funèbres, élevés à la mémoire de guerriers morts en combattant, et sur le lieu même du combat. Ces monuments avaient-ils été élevés aux Germains vainqueurs des Romains, ou aux Saxons vaincus par les Francs? c'est ce qu'on ignore. Dans le plan détaillé que nous avons sous les yeux, nous comptons trente carrés, plus de trente triangles et plus de cent trente cercles de différentes dimensions. Ces monuments sont groupés au centre de la position en très grande quantité, comme étant le lieu où a dû se porter tout l'effort du combat, et plus rares sur les deux ailes qui se prolongent en équerre. Ils sont formés d'énormes blocs de pierres brutes posées à terre. Il existe au milieu de quelques-uns un grand arbre, qui a peut-être été planté à l'époque où le monument a été érigé.

PL. XLII.—*Comm et Volusénus.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. XV, p. 195.)— *César fait briser les portes du trésor sacré.* (Voir liv. II, ch. XVI, p. 198.)

PL. XLIII.—*Autel dédié à Auguste par les soixante peuples gaulois.*

Le moment choisi par le dessinateur est celui où l'on va accomplir le sacrifice nommé *suevotaurilia,* parce que l'on immolait un taureau, un bélier et un porc. (Voir liv. III, ch. I, p. 215 et 216.)

PL. XLIV.—*Monuments gallo-romains.*

Tour Magne (*à Nîmes*). Situé sur la plus haute des collines auxquelles Nîmes est adossée, ce reste de tour s'aperçoit de très loin à la ronde, et domine un immense horizon. Sa position et ses dimensions colossales lui ont sans doute valu le nom qu'elle porte, et dont l'étymologie est *turris magna.*

La *tour Magne* est très dégradée. Sa hauteur est d'environ cent pieds. Elle était composée de plusieurs étages superposés, différemment décorés d'arcades et de pilastres. On a fait des suppositions sur ce que devait être le faîte. Les uns ont voulu que ce fût une coupole; les autres une plate-forme : la question est encore à décider. — En 737, Charles-Martel avait tenté de détruire la tour Magne, pour enlever ce point militaire aux Sarrasins. En 1185, époque où Nîmes appartenait aux comtes de Toulouse, la tour Magne devint une forteresse. Aujourd'hui on y a perché un poste télégraphique, que nous n'avons pas voulu reproduire dans notre dessin, afin de ne pas dénaturer le caractère simple et grandiose de la ruine. On ignore quelle a été la destination primitive de la tour Magne. Était-ce un *ærarium*, ou trésor public, un phare, une tour de signaux, un temple? Dans une note adressée à M. Nisard, auteur de l'*Histoire de Nîmes,* M. A. Pelet, président de l'Académie de Nîmes, émet l'opinion que ce monument est un mausolée dont la construction, antérieure à l'époque romaine, est l'ouvrage des Massaliotes.

Cheminée de Quineville. — Quineville est un petit village à deux lieues de Valogne (Manche). Le monument dont notre vignette offre la représentation a été nommé *cheminée* par les habitants, parce qu'il est creux à l'intérieur, sans aucune trace de plancher ni de séparation. La base de l'édifice est complétement dégradée : l'ouverture, placée au nord-est, a été considérablement agrandie; on remarque à l'extérieur des restes de moulures qui sembleraient indiquer qu'il y avait autrefois un escalier conduisant à la tour. Cette base a dix-sept pieds de hauteur jusqu'au soubassement de la colonne; elle est construite en pierres calcaires et en grès du pays, dans le genre que les Romains appelaient *opus reticulatum.* L'intérieur circulaire s'arrondit en voûte ouverte dans son milieu. La circonférence du monument est de trente-un pieds près du sol; mais elle va en diminuant par degrés, et finit par n'en avoir plus que vingt-trois au soubassement, qui supporte une tour encore bien conservée, décorée de sept pilastres d'ordre corinthien et toscan, avec un entablement de ce dernier ordre. Cette tour est surmontée d'un petit dôme soutenu par dix-huit colonnettes, et couvert par un toit en forme de cône tronqué. La hauteur totale du monument est de trente-sept à trente-huit pieds.—Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'origine et la nature de ce monument, que Grivaud de la Vincelle déclare être entièrement de construction romaine. Quelques savants ont prétendu que c'était une *recluserie* pareille à celles où quelques individus s'enfermaient au moyen-âge, pour ne plus en sortir, afin d'expier leurs péchés. D'autres y ont vu un phare; d'autres un trophée funéraire élevé par les Romains. Enfin, tout récemment, M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquités monumentales,* a avancé que c'était tout simplement..... une cheminée du XIIe siècle. Cette cheminée aurait été isolée



Sac de Trèves par les Francs.

la main des hommes, soit du temps des Gaulois indépendants, soit du temps des Romains qui y ont gravé des inscriptions aujourd'hui illisibles. Depuis un temps immémorial des routes importantes pour les communications passent sous ces arcades.

Pont des Arches (Jura). — On ignore à qui l'on doit la construction d'un double aqueduc construit avec des pierres énormes unies par des crampons de fer et qui a plus de trois cents pieds de longueur. Cet aqueduc, dont nous présentons une des issues, se trouve au fond d'une vallée arrosée par le ruisseau d'Héria, à deux lieues de Saint-Claude et près du lac d'Antres; il se dirigeait vers un amphithéâtre pouvant contenir environ dix mille spectateurs. On remarque aux environs des ruines assez importantes qui paraissent avoir appartenu à l'ancienne ville de *Mauriana*, fondée du temps de Tibère, par une colonie de soldats africains, et ruinée au VIIe siècle par d'autres soldats venus d'Afrique (les Sarrasins) qui à cette époque ravagèrent une partie des Gaules.

Pl. XXIV.—*Monuments gaulois.*

Dolmen de Loc-Mariaker.—Sacrifice humain.—Le dolmen de Loc-Mariaker, situé près du bourg de ce nom, à l'embouchure du Morbihan, est peut-être le plus grand qui existe en France, sa table supérieure ayant dix-neuf pieds de longueur sur douze de largeur. — On le nomme aussi *table des marchands;* en breton, *dolvarchan*, ou encore *table de César*.—Notre dessin en offre une vue exacte. Afin d'indiquer une des destinations de ce monument, l'artiste y a représenté un sacrifice humain, et a choisi le moment où la victime étant frappée par le couteau du sacrificateur, les prêtres tirent de sa chute et des convulsions qui l'accompagnent des pronostics pour l'avenir (Voir liv. I, ch. IX, p. 58.)

Autel taurobolique.—Sacrifice humain. (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. I, ch. VIII, p. 54.) L'autel taurobolique du Mont-Dole, en Bretagne, que notre dessinateur a représenté, avait été transporté au musée des monuments français, rue des Petits-Augustins. Nous ignorons ce qu'il est devenu.

Pl. XXV.—*Les femmes des Ambrons repoussent les Romains.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. II, p. 114).

Pl. XXVI. — *Portraits.* — *Camp Romain.*

Annibal et *Marius* sont dessinés d'après des médailles antiques. — *César* est dessiné d'après la peinture de Titien. Il existe un grand nombre de bustes et de médailles de César, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de choisir le portrait que Titien, qui a pu consulter un grand nombre de monuments antiques, a placé dans sa suite des *douze Césars*.

Camp Romain. — Afin d'en donner une idée à nos lecteurs, nous avons supposé un Gaulois placé sur le haut d'un rocher et examinant un camp qui s'étend à ses pieds comme un véritable plan. Ce camp étant composé de deux parties identiques, il a suffi d'en représenter exactement une moitié.

Ce camp établi comme ceux qu'on dressait du temps de Polybe est fait pour contenir deux légions avec leurs auxiliaires qui composaient un total d'environ vingt-quatre mille fantassins et deux mille quatre cents cavaliers.—Voir, page 130, la note sur la composition de la légion romaine[1].

Le camp était carré et percé de portes sur les quatre côtés. La porte qui faisait face au prétoire s'appelait *porte Prétorienne* (n° 1); celle qui lui était directement opposée était la *porte Décumane*, ainsi nommée parce que dix soldats pouvaient y passer de front; les deux autres sur le côté droit et le côté gauche étaient les *portes principales* (n° 2). — La porte Prétorienne devait toujours faire face à l'ennemi, et l'on plaçait la porte Décumane sur le côté le plus élevé, afin que le camp fût tourné vers le terrain inférieur et qu'il dominât l'ennemi.

La plus grande rue traversait le camp d'un bout à l'autre dans le sens de la largeur : elle passait devant le Prétoire et s'appelait *via principalis* ou *principia*. Elle ne partageait pas le camp en deux parties égales, étant plus rapprochée de la porte Prétorienne que de la porte Décumane; elle était nivelée avec un grand soin. D'un côté de cette grande allée et au centre, devant le Prétoire (n° 3), étaient rangées les tentes des douze tribuns régulièrement espacées; et plus loin, sur la même ligne de chaque côté, celles des douze préfets des troupes auxiliaires. Ces tentes se trouvaient ainsi dans l'ordre que devaient tenir les officiers qui les occupaient, lorsque l'armée était en bataille. Une autre rue se dirigeait en ligne droite à partir du Prétoire à la porte Décumane; elle avait soixante pieds de largeur. La cavalerie romaine (n° 4) était placée sur le bord de cette rue; celle de la plus ancienne légion à droite et celle de la moins ancienne à gauche. Chaque troupe occupait un espace de cent pieds en carré le long de la rue, et chaque peloton de fantassins, les *triaires* (n° 5) placés derrière la cavalerie, avait cent pieds de largeur pour son campement, à partir de la *via principalis*; mais seulement cinquante pieds de profondeur. Le corps des triaires était moitié moins nombreux que les autres corps de fantassins de la légion.

Les triaires étaient séparés des *hastats* (n° 6) et des *principes* (n° 7) par des rues de cinquante pieds de largeur. Les pelotons de ces deux corps avaient chacun pour leur campement un espace de cent pieds carrés. Des rues larges de cinquante pieds et parallèles à celle qui séparait d'eux les triaires, les séparaient eux-mêmes des alliés. La *cavalerie des alliés* (n° 8) était trois fois plus nombreuse que la cavalerie romaine, mais comme le tiers de cette cavalerie était stationné près du Prétoire (n° 14), devant une partie de l'infanterie, il ne restait, sur chaque côté du camp, que six cents chevaux auxiliaires, qui paraissent avoir été disposés par doubles pelotons occupant environ un espace de deux cents pieds chacun.

L'*infanterie alliée* (n° 9) était placée tout près de la cavalerie et tournée vers le rempart; elle était aussi

[1] Nous empruntons en partie l'analyse de Polybe à M. de Caumont, qui a traité la question dans son *Cours d'antiquités monumentales*.—*Ère gallo-romaine.*



considérable que l'infanterie romaine; mais comme il y en avait une partie qui était campée près du Prétoire derrière la cavalerie (n° 14), chaque détachement occupait une étendue de deux cents pieds sur la largeur et de cent pieds sur la longueur, équivalant à l'espace entier occupé par les *hastats* et par les *principes*.

Ainsi les deux rangs de pelotons, qui dans les légions romaines remplissaient l'intervalle compris entre les rues, étaient placés dos à dos afin de faire face aux rues, excepté ceux qui terminaient les lignes et qui étaient formés de manière à faire face les uns aux remparts, les autres à la voie principale. Les centurions étaient à la tête de leurs compagnies, et leurs tentes faisaient face aux rues.

Telle était la disposition des troupes. On ménageait aussi de chaque côté du Prétoire des espaces dont l'un (n° 10), réservé au questeur, était appelé le *questorium*, et l'autre (n° 11) était public et se nommait le marché ou *forum;* c'était dans le questorium que se trouvaient les magasins d'armes, d'habits et de provisions.

Après avoir indiqué la position des troupes dans la partie du camp comprise entre les tentes des tribuns et la porte Décumane, voyons quelle était la distribution des troupes placées entre ces mêmes tentes et la porte Prétorienne :

Entre le Prétoire et les tentes des tribuns, il y avait une allée qui traversait le camp parallèlement à la voie principale.

A droite et à gauche du Prétoire, au-delà du questorium et du forum, étaient campés (n° 12) les cavaliers d'élite des auxiliaires et les fantassins vétérans (*avocati*) qui formaient la garde du général et des questeurs.

Une allée droite se dirigeait du Prétoire vers la porte prétorienne. Sur les côtés (n° 14), se trouvaient, comme il a été dit, la cavalerie supplémentaire des alliés près du Prétoire, et l'infanterie supplémentaire des alliés près du retranchement. Enfin, l'espace qui restait à droite et à gauche (n° 15) servait à loger les étrangers ou les renforts qui se réunissaient à l'armée.

Entre les tentes et les retranchements, il y avait un espace de deux cents pieds nommé *via singularis*, qui servait non seulement à faciliter aux légions l'accès du rempart, mais encore à placer les troupeaux, le butin et tout ce qui était pris sur l'ennemi. Cet espace empêchait aussi les soldats d'être incommodés dans leurs tentes par les traits et le feu que les assaillants auraient pu lancer par-dessus les remparts.

Chaque tente occupait un carré de dix pieds avec un pied de vide autour pour planter les piquets; il y avait en outre, à côté, un espace de cinq pieds pour déposer les armes. Huit ou dix hommes logeaient ordinairement dans chaque tente, sous la surveillance d'un doyen, *decanus*.

Des piquets de soldats se relevaient successivement de trois heures en trois heures près des tentes du général et du questeur, et quatre soldats, deux en arrière et deux en avant, montaient la garde autour de la tente de chaque tribun. Les tentes des préfets étaient gardées de même par des soldats alliés. Les retranchements du camp étaient constamment garnis de védettes, et dix soldats se tenaient aux portes pour garantir d'une alerte. Des soldats désignés par les officiers faisaient la ronde pendant la nuit.

Tel était l'ordre des camps romains du temps de la république. Sous les empereurs, on fit, dans l'organisation des troupes, de grands changements qui en entraînèrent de très notables dans la castramétation. Lorsque les alliés furent considérés comme citoyens romains, il y eut fusion entre eux et les soldats légionnaires.

Au lieu de se composer de deux légions comme une *armée consulaire*, une *armée impériale* se composait d'ailleurs de trois légions, ce qui obligeait de diviser en trois parties les camps du premier ordre et d'en modifier la forme. — Malheureusement le seul auteur qui, à cette époque, ait écrit sur la castramétation, Hygin, contemporain des empereurs Adrien et Trajan, est loin de fournir des détails aussi précis que Polybe.

Dans ce temps, au lieu d'être carré, un camp romain était d'un tiers plus long que large; les angles ou encoignures en étaient arrondis. Le fossé avait six pieds d'ouverture et trois pieds de profondeur. Le rempart était haut de six pieds et large de huit. Hygin fixe la longueur du camp impérial à deux mille quatre cents pas, et la largeur à mille six cents; lorsque le camp était plus long, il prenait le nom de *classica castra*, parce que le signal ordinaire donné par la trompette devant le Prétoire pouvait difficilement être entendu à la porte Décumane, et qu'il fallait réunir le son de plusieurs instruments. — Les portes étaient ordinairement au nombre de quatre; mais, dans les grandes occasions, lorsque le camp fut composé de cinq ou six légions, on en fit un plus grand nombre. Hygin prescrit de creuser, au-delà de chaque porte, un petit rempart et un fossé qui interdissent l'entrée directe du camp, et qui forcent de faire un détour et de prêter le flanc aux soldats placés le long du rempart.

Les camps romains sont nombreux en France. On les reconnaît principalement dans les départements qu'ont formés les anciennes provinces de Bourgogne, Champagne, Picardie, Maine et Normandie. Ils sont plus rares dans le centre du pays, mais on en trouve quelques-uns dans les provinces méridionales.

Pl. xxvii.—*Dieux gallo-romains.*

Néhalennia. Nous avons dit, p. 56, les suppositions des divers savants sur le culte de Néhalennia, divinité qui était adorée principalement dans la Gaule belgique. Les deux autels et la statue que notre vignette représente ont été trouvés en Zélande. — Le costume donné par les Gaulois à cette déesse peu connue est remarquable, et s'est conservé jusqu'à nos jours dans quelques-uns de nos départements septentrionaux.

Autel antique. Cet autel a été trouvé à Paris, en 1784, près de la Sainte-Chapelle; il est d'un travail analogue à celui des autels trouvés en 1711 à Notre-Dame : il se trouve maintenant à la Bibliothèque royale. On y remarque (n°s 1 et 4) *Mercure et Hygie,*

ou, selon Grivaud de la Vincelle, *Maïa*, mère de Merçure.—La figure (n°2) qui porte des ailes à la tête et aux épaules, et qui tient dans une main un globe, a paru, au même antiquaire, être une représentation du dieu *Mithra*. — Quant à l'autre figure (n° 3), elle représente, à notre avis, *Apollon Delphinien*, qui était la troisième des grandes divinités nationales des Massaliotes. (Voir liv. I, ch. IV, p. 22.)

Pl. XXVIII.—*César et Arioviste*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. VI, p. 135.) — Le *colosse d'osier*. (Voir liv. I, ch. IX, p. 58).

Pl. XXIX. — *Combat naval des Romains et des Vénètes*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. VIII, p. 146.)— Les galères romaines sont dessinées d'après des médailles antiques; les vaisseaux gaulois d'après des bas-reliefs incrustés dans les murs de Narbonne.

Pl. XXX.—*Monuments gaulois*.

N° 1. *Pierre écrite de Saulieu*. Cette pierre, qui a donné son nom à un hameau situé à deux lieues et demie de Saulieu, sur la route de Lyon, a environ cinq pieds de hauteur hors de terre; c'est un menhir aplati, et dont une des faces porte un bas-relief grossier, au-dessous duquel se trouve une inscription à demi effacée. La gravure que nous en donnons est faite d'après un dessin exécuté en 1780, à une époque où les dégradations étaient moins considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le bas-relief paraît représenter un forgeron avec sa famille, qui se compose d'une femme et de trois enfants; l'un d'eux est placé derrière une espèce de tour à tourner. Le forgeron tient en main un marteau. Il est impossible de dire ce que signifient ces figures, dont l'antiquité ne peut être mise en doute, et qui ressemblent aux dessins que tracent les naturels sauvages de la Nouvelle-Hollande, et dont on voit le *fac-simile* dans le *Voyage aux Terres-Australes*, de Péron.

La pierre écrite de Saulieu n'est pas le seul monument gaulois portant des traces de sculpture. A Trédion, dans le Morbihan, sont deux menhirs, l'un haut de cinq pieds et l'autre de dix, qui se terminent par des têtes grossièrement sculptées. Le cou est creusé comme une gorge de poulie : on les nomme *babouin* et *babouine*.

N° 2. *Statue dite de Vénus* (vue de face et dos). —*Monument de la Vénus de Quinepili*. — La Vénus de Quinepili est célèbre dans le Morbihan; on la nomme aussi la *Vénus armoricaine :* elle se trouve sur un monticule près de Baud. C'est une satue de femme nue, la tête couverte d'une coiffe bretonne, encore en usage chez les femmes de Vannes. Elle a les hanches saillantes, la poitrine large, le visage aplati; à son cou pend une espèce d'étole, qui n'est peut-être que la répétition, par devant, des barbes de la coiffe qui pendent par derrière : ce lourd simulacre de granit a six pieds de hauteur. Est-il, comme l'annonce une inscription placée sur le piédestal, un monument romain, ou bien l'œuvre d'un artiste armoricain? Les savants n'ont point encore décidé cette question. La tradition locale veut que cette statue ait été extraite d'un temple élevé à Vénus victorieuse par les soldats de César après la conquête de l'Armorique (voir plus haut, pag. 387).—Le *monument* que notre vignette représente est celui que fit élever, en 1696, le comte de Lannion, gouverneur de Vannes et d'Auray; au pied se trouve une grande cuve qui, suivant la tradition, n'a jamais été séparée de la stuatue : cette cuve a été appelée par quelques auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la Bretagne le *tombeau d'Osiris*, la coiffure de la statue et les bandelettes qui retombent sur sa poitrine l'ayant fait prendre pendant long-temps pour une divinité égyptienne qu'on décorait du nom d'*Isis*. — Les paysans de Bretagne, ignorant le nom que les savants donnaient à la *Vénus victorieuse de Quinepili*, la nomment *Groa-Hoarne*, c'est-à-dire *la vieille*, et l'ont long-temps considérée comme une sainte. Ils lui attribuaient toutes sortes de vertus, et prétentendaient que pour guérir d'une maladie quelconque il suffisait de se baigner dans l'eau qui coule dans la cuve placée au-dessous du piédestal.

Pl. XXXI. — *Monuments gallo-romains*.

Arc de triomphe et tombeau antiques à Saint-Remi. Saint-Remi est une petite ville située à quatre lieues d'Arles, près de l'emplacement d'une ville antique nommée *Glanum*. L'arc de triomphe et le tombeau s'élèvent à peu de distance l'un de l'autre. — L'*arc de triomphe* est à une seule arcade peu élevée, mais d'une admirable proportion; il a été orné de pilastres, de colonnes cannelées d'ordre corynthien, de bas-reliefs et de statues. (Voir pl. LXVII.) On ignore à quelle occasion et en l'honneur de quel personnage il a été construit. Nous croyons que ce fut dans les premiers temps de la domination romaine dans la Gaule. Quelques auteurs croient cependant qu'il appartient à l'époque de Titus ou de Trajan. — Le *mausolée antique* est également d'une construction antérieure au Bas-Empire; il porte pour inscription : *Sex. L. M. Juliei. C. F. parentibus suis.*, mots indiquant un monument de la piété filiale. Il a trente pieds de haut et se compose de trois parties superposées. La base, carrée, est ornée de bas-reliefs. (Voir pl. LXV.) Le corps de l'édifice, petit bâtiment quadrangulaire, est percé d'une arcade sur chaque face, et orné de colonnes cannelées et d'arabesques; enfin, au-dessus est une petite rotonde soutenue par dix colonnettes cannelées, et sous laquelle sont les tronçons de deux statues. Malgré l'inscription, on ne sait pas à qui ce joli édifice a été élevé.

Pl. XXXII. — *Monuments gallo-romains*.

Colonne de Cassel (Nord). Cette colonne est posée sur un piédestal, ornée de bas-reliefs et d'inscriptions. Les bas-reliefs représentent Jupiter, Hercule et Mercure; c'était un hommage public rendu à plusieurs divinités. — Ce monument fut découvert, en 1793, dans les environs de Cassel, et considéré dès lors, en raison des écailles qui couvrent le fût de la colonne, et du caractère des bas-reliefs sculptés sur le piédestal, comme l'ouvrage d'ouvriers gaulois ou gallo-romains très peu habiles.

Colonne de Cussy (Côte-d'Or). — *Chapiteau de la colonne de Cussy.* Cette colonne, élevée sur le territoire d'Ivry, en Bourgogne, près du village qui a pris le nom de Cussy-la-Colonne, a donné lieu à de grandes discussions parmi les savants. — Saumaise, Thomassin et Germain, pensent que c'est une colonne triomphale érigée à Jules César après la défaite des Helvétiens près d'Arnay. — Moreau de Mautour croit qu'elle a été élevée à l'empereur Claude. — Montfaucon et le P. Lempereur pensent, l'un, que c'est un monument de la religion des Gaulois, l'autre que c'est le tombeau d'un prince Gaulois. — M. A. de Laborde fixe l'époque de sa construction au temps d'Aurélien. — Enfin M. Prunelle croit que la colonne de Cussy est un monument de la victoire remportée par les troupes de Maximien sur les Bagaudes.

Il pense que les Éduens firent ériger cette colonne à Maximien, sur le lieu même où la bataille s'était livrée, et que ce prince y est représenté allégoriquement sous les traits d'Hercule, dont on sait qu'il prenait le nom, ainsi que l'attestent les inscriptions et les médailles.

MM. A. Lenoir et Millin se sont rangés à cette opinion; Millin toutefois avec réserve. « Cette colonne, dit-il, a certainement été élevée pour éterniser le souvenir d'une victoire obtenue dans ce lieu vers le règne de Dioclétien et de Maximien; mais je crois aussi qu'elle fut consacrée au général romain qui l'avait remportée, et à qui elle avait coûté la vie. La quantité d'ossements humains qui couvre la plaine de Cussy est une preuve que ce lieu a été le sanglant théâtre d'une grande bataille. D'après le procès-verbal que j'ai lu dans les archives de la commune de Cussy, on a trouvé des corps morts près de la colonne; ces cadavres étaient rangés de manière que les crânes en touchaient la base. C'étaient sans doute les corps des principaux officiers qui avaient péri dans l'action. »

La colonne est située au milieu des champs, dans un fond, et entourée de montagnes de tous les côtés; on ne l'aperçoit qu'à une très petite distance, après être sorti du village de Cussy. Le soubassement est composé de trois assises, dont chacune n'est que d'un bloc dans toute l'épaisseur du monument : la base forme une espèce de carré dont les angles sont coupés, et qui a une rentrée demi-circulaire sur chacune des faces principales; la corniche dont elle est surmontée est d'un seul morceau. Au-dessus de cette base est posée une espèce d'autel octogone qui présente, sur chacune de ses huit faces, la figure d'une divinité : cet autel est composé de deux pièces; la plinthe qui le supporte, et la corniche dont il est surmonté, sont formées chacune d'une seule pierre. Au-dessus s'élève le fût de la colonne : il est orné, à sa partie inférieure, de rhombes dans lesquels il y a une rosette, comme on en voit à quelques plafonds; sa partie supérieure est décorée d'une sculpture en forme d'écailles. Ce fût, compris les tores du pied, est de quatre morceaux. Le haut de la colonne manque. Ainsi ce monument est, en tout, composé de douze pièces, depuis le niveau de la terre jusqu'à son sommet actuel. La hauteur totale est de vingt-sept pieds sept pouces.

Ce n'est qu'en 1724 qu'on a découvert dans un champ, à peu de distance du monument, le chapiteau et les débris du disque qui servait de couronnement à la colonne, et qui supportait sans doute une urne funéraire.

Les huit figures sculptées autour de la colonne représentent (voir Pl. LVI), 1° Bacchus avec sa panthère, qui est à ses pieds; 2° Vénus Marine, ou la Saône; 3° Hercule appuyé sur sa massue; 4° un captif gaulois, qu'on reconnaît à ses mains liées et à sa tunique courte; 5° Minerve, figurée le casque en tête et à demi-nue, à la manière des Barbares; car chez les Grecs cette déesse, qui était l'image de la pudeur virginale, était toujours figurée vêtue; 6° Junon appuyée sur son sceptre, ayant près d'elle le paon qui la caractérise, et tenant à la main une patère; 7° Jupiter barbu, tenant dans sa main la haste symbole du commandement, et ayant le pied droit posé sur la boule du monde; 8° Ganymède coiffé du bonnet que porte le cocher céleste, précurseur du soleil. Il fait boire l'aigle de Jupiter, posé près de lui sur une colonne.

Ces figures sont dans des niches légèrement creusées, dont la voûte est alternativement cintrée ou en pointe, et le pourtour décoré de ces espèces de palmettes qu'on appelle communément étrusques, et qui appartiennent au genre arabesque.

Le chapiteau, lorsque Millin l'a visité, servait de mardelle à un puits. « Le puits, dit-il, auquel on l'a appliqué est dans les champs, hors de l'enceinte de la ferme. Le chapiteau a été creusé au milieu, afin qu'il pût servir à l'usage auquel on l'a destiné : c'est ce qui le fait appeler par les gens de la ferme, la *lampe*, dénomination qui vient de l'ancienne opinion qui faisait regarder la colonne de Cussy comme un phare; mais comment aurait-on placé un phare dans le fond d'un vallon?

« Ce chapiteau est d'ordre corinthien ou composite : sa hauteur est de vingt-un pouces; sa largeur, de chaque côté, est de trois pieds et demi à la partie supérieure, et de deux pieds dix pouces à la partie inférieure. Chaque face est ornée d'une tête : j'y distinguai celle d'un Faune imberbe avec de longues oreilles, celle d'un vieux Silène barbu, celle du soleil entourée de rayons; la quatrième est entièrement effacée. Le reste de chaque face est couvert de feuilles d'acanthe. »

Pl. XXXIII. — *Costumes militaires romains.* — D'après un bas-relief de la colonne Trajane représentant le passage du Danube sur un pont de bateaux. — 1, préfet ou tribun de cohorte. — 2, porte-aigle de la légion. — 3, vexillaire, ou porte - enseigne du manipule. — 4, soldat légionnaire. — On remarque que le tribun militaire est le seul qui porte son épée à droite.

Vercingétorix. — D'après une statue découverte en 1774, dans les environs de Riom (Auvergne). — Cette statue, à laquelle on a donné, lors de sa découverte, et nous ignorons pourquoi, le nom du héros gaulois, est d'une pierre fort tendre et d'un travail qui peut remonter au Ier siècle de l'ère chrétienne. Le personnage, remarquable par la singularité de son costume, est vêtu d'une longue tunique, chargé d'une large épée

suspendue à une espèce d'écharpe. Il porte sur la tête un bonnet élevé assez semblable aux bonnets des Daces, dont les bonnets à poil de nos grenadiers sont une imitation.

Nous engageons nos lecteurs à comparer ce Vercingétorix à celui qui est figuré pl. xxxxiv, d'après le dessin d'un de nos peintres les plus distingués, M. Eugène Delacroix.

Cavaliers gaulois. — Copiés sur deux bas-reliefs du Musée royal de Paris.

Pl. xxxiv. — *Char de guerre gaulois.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. i, ch. vi, p. 41 et 42.)

Pl. xxxv. — *Monuments gallo-romains.*

Nos 1 et 2. *Déménagements de villageois*, d'après des bas-reliefs du Musée royal. — Le no 1 représente trois choses particulièrement remarquables : la *ruche* portée sur la tête d'un paysan, le *char couvert de peaux*, traîné par deux chevaux attelés à un joug, et enfin l'enfant vêtu d'un *bardo-cucullus* soigneusement boutonné.

No 3 et 4. *Le cochon tué et les faucheurs*, d'après des bas-reliefs de l'arcade des saisons à l'arc de Reims. — Cet arc triomphal, érigé, suivant l'opinion commune, en l'honneur de César, se nommait, dans le principe, *Porte de Mars* (voir pl. lxiii) : il est enclavé dans les murailles de Reims. Il se composait de trois arcades accompagnées de huit colonnes corinthiennes qui avaient trois pieds onze lignes de diamètre et trente-neuf pieds de hauteur. Les deux arcades latérales s'appelaient, l'une, l'*arcade de Rémus*, à gauche en entrant dans la ville, l'autre, l'*arcade de Léda*, à droite. Elles avaient chacune douze pieds de largeur et trente de hauteur. A la voûte de la première étaient Rémus et Romulus sous une louve qui leur présentait ses mamelles, et à leur côté le berger Faustulus et sa femme Laurentia. A la voûte de la seconde se voyait Léda recevant les caresses d'un cygne, et l'Amour descendant du ciel une torche à la main. L'arcade du milieu, celle des saisons, représentait les douze mois de l'année; sa largeur était de quatorze pieds onze pouces six lignes, et sa hauteur de trente-six pieds. « On a cherché, il y a quelques années, dit l'auteur des *Essais sur Reims*, à déblayer ces trois arcades; mais le travail a été tout à coup interrompu. La porte actuelle de Mars n'a de commun avec l'ancienne que le nom. »

On voit, pl. lxviii, d'autres bas-reliefs représentant divers *travaux rustiques*, qui sont aussi tirés de l'arcade des saisons.

Pl. xxxvi. — *Monuments gallo-romains.*

Monument d'Igel. Ce monument existe au village d'Igel (ancien département de la Sarre), à côté de l'antique voie romaine qui conduisait de Trèves à Reims. Il a fréquemment excité l'attention des antiquaires. Le but qu'on s'est proposé en l'élevant est encore douteux. Un savant allemand, d'après un bas-relief qui se trouve sur une des faces, et qui représente un homme donnant la main à une femme en signe d'alliance, prétend qu'il fut érigé en mémoire du mariage de Constance Chlore avec l'impératrice Hélène : la plupart des antiquaires s'accordent à y reconnaître un tombeau. Une inscription mutilée, mais qui néanmoins a pu être expliquée et restituée, prouve qu'il a été élevé en effet par deux membres de la famille des Secundinus à *Secundinus Securus*, riche négociant gallo-romain, fondateur, dans le ive siècle, du village d'Igel. — Ce monument, dont les quatre faces sont décorées de pilastres, de corniches, de frontons, et enrichies de sculptures et de bas-reliefs, est carré en forme de tour; il se termine par une espèce de dôme quadrangulaire à faîte pointu, et que surmonte un globe terrestre sur lequel repose un aigle mutilé. — On sait que c'est un boulet de canon français qui coupa la tête de cet aigle, en 1675, pendant le combat où le maréchal de Créqui fut battu dans la plaine de Trèves. — La hauteur totale du monument est de soixante-cinq pieds environ; sa largeur, à la base, n'a pas plus de dix-huit à vingt pieds.

Pl. xxxvii. — *Circonvallation du camp de César devant Alésia.* Pour la description de cette fortification redoutable, dont nous avons emprunté le dessin à une des planches des *Commentaires* de Folard sur l'Histoire de Polybe, il faut voir liv. ii, ch. xiv, p. 184.

— *Vercingétorix se rend à César.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. ii, ch. xiv, p. 188.)

Pl. xxxviii. — *Roc-de-Vic. — Forteresse gauloise.*

Ce dessin reproduit un croquis de l'auteur de la *France monumentale*, dessiné, en 1831, dans le dépt. de la Corrèze, où se trouve cette curieuse forteresse gauloise, qui, jusqu'à présent, malgré son étendue et son importance, est restée ignorée. Le dessinateur a ajouté seulement sur le premier plan trois *huttes gauloises*, d'après un bas-relief du musée royal. Ces huttes sont entourées d'une espèce de muraille composée de pierres plates posées verticalement, genre de clôture qui est encore en usage dans le pays. Le département de la Corrèze renferme des monuments druidiques de toute espèce. On y trouve de plus, ce qu'on n'a pas encore remarqué dans les contrées armoricaines, des forteresses gauloises placées sur les hauts sommets, entourées d'un ou de plusieurs fossés, et formées d'énormes quartiers de roches brutes disposées en murailles perpendiculaires. Le silence des historiens latins semblerait prouver que ces forteresses sont antérieures aux temps où les Romains sont venus dans les Gaules. — La plus curieuse de toutes est celle de *Roc-de-Vic*, placée sur le cône tronqué d'un mamelon isolé (sur la route de Tulle à Beaulieu), d'où l'on peut découvrir tous les plateaux à dix lieues à la ronde : Roc-de-Vic est un point central. Sur des puys, ou montagnes secondaires, existent autour de l'horizon des forts plus petits, disposés de façon à communiquer, soit par des feux, soit par d'autres signaux, avec la forteresse principale. On en compte ainsi huit, qui sont : *Puy-Chastelux*, *Puy-de-Fourches*, *Puy-Chameil*, *Puy-Sarjani*, *Puy-de las-Flours*, *Puy-Pauliac*, *Puy-du-Sault* et *Puy-Bernère*. — La forteresse de Roc-de-Vic est un ovale d'environ six cents pieds dans son plus grand diamètre; elle est entourée de deux fossés, dans l'un desquels est une source recouverte de décombres, et

qui reparaît à quelque distance du sommet. Les murailles, coupées à pic dans le roc, ou faites avec des blocs superposés, ont de vingt à quarante pieds de hauteur. Une pente étroite, ménagée de chaque côté, permet l'accès au plateau culminant. Là se trouvent des amas de pierres de différentes grosseurs propres à servir de projectiles, une pierre branlante et un reste de muraille circulaire qui peut avoir servi à abriter un vaste foyer, ou qui peut être la base d'une tour aujourd'hui renversée. D'ailleurs nulle inscription, nulle sculpture, nul débris qui puisse servir à faire connaître pour quels guerriers ces lieux de défense et de retraite avaient été préparés.

Site historique. — *Plateau de Gergovia.* Cette vue est prise des hauteurs de Fontanat.

Pl. xxxix. — *Siége de Massalia (Marseille).* On remarque dans cette vignette les principales machines de siége des anciens. — Sur le premier plan, et porté sur un chariot attelé de quatre chevaux, se trouve un bélier destiné à être suspendu à des poutres, afin de battre les murs en brèche. — Sur le second plan, à droite, sont deux catapultes de campagne placées en batterie, et une troisième qu'on traîne à sa position. — Plus loin se trouve une catapulte de siége établie sur un cadre sans roues, et à côté une baliste de siége, machine destinée à lancer des pieux acérés. — Les catapultes lançaient des pierres et des masses de fer ou de plomb. Enfin, au pied d'une vaste tour carrée élevée pour dominer les remparts de la ville assiégée, se trouve, en face de l'endroit où le fossé a été comblé par des fascines et de la terre, une galerie couverte de cuir vert, afin d'être à l'abri des tentatives incendiaires, et un édifice plus grand, nommé *tortue*, porté sur des roulettes. Cette tortue renferme un bélier posé dans une coulisse, sur des rouleaux, et que les travailleurs feront jouer à couvert lorsque la tortue aura été poussée jusqu'au pied du rempart. Pour les détails du siége de *Massalie*, il faut consulter le xvi[e] ch. du liv. ii.

Pl. xl. — *Monuments gallo-romains.*

Temple circulaire de Riez. — *Intérieur.* — *Extérieur.* Le temple de Riez, en Provence, offre deux espèces de constructions distinctes l'une de l'autre, quoique très anciennes; mais elles sont amalgamées avec tant d'art, et réunies avec tant d'adresse, qu'elles semblent être l'exécution d'une idée première. On peut en juger par la double vue intérieure et perspective que nous avons fait graver. Il paraît qu'animé d'un véritable respect pour les monuments de l'antiquité, on a enveloppé d'une construction circulaire, à pans coupés, huit colonnes de granit surmontées de chapiteaux en marbre blanc, lesquelles supportent la retombée des voûtes, et on en a formé ainsi un tout utile. Nous supposons que cette restauration a été faite depuis le libre exercice du culte catholique, auquel on aurait consacré ce monument, et que le sanctuaire, ou la partie composée de huit colonnes, était les restes d'un temple élevé en l'honneur de Vesta. — Ainsi on pourrait fixer au iv[e] siècle la principale construction du bâtiment, tandis que la colonnade, ou la partie centrale, au milieu de laquelle on voit encore un autel, serait l'ouvrage d'artistes grecs soumis à la domination romaine. Le dessin assez pur des chapiteaux et leur exécution soignée, quoique prononcée selon le goût du Bas-Empire, semble justifier cette supposition.

Pont de Saint-Chamas. Une inscription indique que le pont triomphal de Saint-Chamas (petite ville des Bouches-du-Rhône) a été construit d'après l'ordre testamentaire de *Donnéius-Flavos, prêtre de Rome et d'Auguste*, sous la conduite de *Calléus-Ruffus*; mais elle ne dit pas si Donnéius-Flavos a vécu dans le siècle d'Auguste. Cependant le caractère des ornements, celui des chapiteaux et des autres sculptures des deux arcs qui s'élèvent à chaque extrémité du pont est si beau, que l'on peut sans inconvénient en attribuer l'exécution à la meilleure époque de l'architecture dans les Gaules. Ces deux arcs, qui, dans notre dessin, se présentent de profil, sont tous les deux ornés de pilastres et surmontés de deux lions sculptés en relief. La frise qui couronne les pilastres est décorée d'un aigle qui est parfaitement sculpté. M. Alexandre de Laborde (*Monuments de la France*), en parlant de ce monument, s'exprime ainsi: « Le rapport de la largeur de l'arc avec sa hauteur n'est pas dans la proportion voulue par les principes adoptés des anciens. Quelques raisons particulières ont vraisemblablement déterminé cette particularité, qui augmente la largeur de l'édifice, sans cependant nuire à sa grâce. L'arc pose sur un imposte à fleur d'eau. La construction en pierre appelée de *Hassissane*, d'une carrière voisine, est très régulière, et présente des assises parfaitement jointes et unies. On remarque sur les deux faces latérales des rinceaux dans la frise; les mêmes rinceaux se prolongent dans toute la partie de l'entablement opposé à la façade où est l'inscription. Les pilastres sont en saillie sur les murs du pont, et posent en partie sur les rochers. »

Pl. xli. — *Monuments druidiques.*

I. *Restauration du monument d'Avebury.* Ce monument, dont nous avons donné une vue afin qu'on pût le comparer aux alignements de Karnac (pl. vii), existait encore au commencement du siècle dernier; mais toutes les pierres qui le composaient, au nombre de six cents soixante, ont été successivement arrachées et brisées pour être employées à la construction des maisons du bourg voisin. On en a publié une description très exacte faite en 1713. Le monument se trouvait au milieu d'une plaine, autour de laquelle le terrain s'abaissait doucement de tous côtés. Le dessin que nous en présentons est emprunté à la restauration que M. Britton en a faite, et qu'il a publiée dans son *Histoire du comté de Will*.

Le grand cercle extérieur était formé de cent pierres hautes de quinze à seize pieds, et placées à vingt-sept pieds les unes des autres; il avait à peu près treize mille pieds de diamètre, et était entouré d'un large fossé, dont une levée de terre ou *vallum* garnissait le bord extérieur. — Ce grand cercle en renfermait deux autres plus petits, composés chacun de deux rangs concentriques de peulvans, dont l'un, de trente pier-

res, présentait un diamètre de quatre cents soixante-six pieds, et l'autre, de douze pierres, avait un diamètre de cent quatre-vingts-six pieds.—Dans le centre de l'un des cercles concentriques il y avait un menhir haut de vingt pieds, et dans le centre de l'autre cercle un vaste dolmen.

Deux grandes avenues, dont chacune était formée par des bornes en pierre au nombre de deux cents, disposées sur deux lignes, se prolongeaient fort loin, à partir du cercle extérieur. L'une d'elles se dirigeait vers un cercle double composé de deux rangs de pierres hautes de cinq pieds. Quarante-huit pierres formaient le cercle extérieur, et dix-huit le cercle intérieur; le premier avait cent-vingt pieds de diamètre, et le second quarante-cinq pieds. — On ignore quelle a pu être la destination de ce monument singulier.

II.—*Cercles et triangles de Finsta.* Ces monuments, dont nous empruntons la vue à la description latine publiée dans le XVII[e] siècle, sous le titre de *Paderborniana,* existaient, il y a deux siècles, dans les environs de Paderborn. S'il faut en croire la tradition locale, c'est près de cette ville qu'aurait eu lieu la défaite des légions de Varus par les Germains d'Arminius (voir liv. III, ch. I, p. 217). Un hameau porte encore le nom de *Rœmerfeld* (champ des Romains). C'est aussi près de Paderborn que Charlemagne fut victorieux des troupes de Witikind. — Les carrés, les triangles et les cercles de Finsta se trouvaient sur une chaîne de collines dans la plaine de Finsta : c'étaient évidemment des monuments funèbres, élevés à la mémoire de guerriers morts en combattant, et sur le lieu même du combat. Ces monuments avaient-ils été élevés aux Germains vainqueurs des Romains, ou aux Saxons vaincus par les Francs? c'est ce qu'on ignore. Dans le plan détaillé que nous avons sous les yeux, nous comptons trente carrés, plus de trente triangles et plus de cent trente cercles de différentes dimensions. Ces monuments sont groupés au centre de la position en très grande quantité, comme étant le lieu où a dû se porter tout l'effort du combat, et plus rares sur les deux ailes qui se prolongent en équerre. Ils sont formés d'énormes blocs de pierres brutes posées à terre. Il existe au milieu de quelques-uns un grand arbre, qui a peut-être été planté à l'époque où le monument a été érigé.

PL. XLII.—*Comm et Volusénus.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. II, ch. XV, p. 195.)— *César fait briser les portes du trésor sacré.* (Voir liv. II, ch. XVI, p. 198.)

PL. XLIII.—*Autel dédié à Auguste par les soixante peuples gaulois.*

Le moment choisi par le dessinateur est celui où l'on va accomplir le sacrifice nommé *suevotaurilia,* parce que l'on immolait un taureau, un bélier et un porc. (Voir liv. III, ch. I, p. 215 et 216.)

PL. XLIV.—*Monuments gallo-romains.*

Tour Magne (*à Nîmes*). Situé sur la plus haute des collines auxquelles Nîmes est adossée, ce reste de tour s'aperçoit de très loin à la ronde, et domine un immense horizon. Sa position et ses dimensions colossales lui ont sans doute valu le nom qu'elle porte, et dont l'étymologie est *turris magna.*

La *tour Magne* est très dégradée. Sa hauteur est d'environ cent pieds. Elle était composée de plusieurs étages superposés, différemment décorés d'arcades et de pilastres. On a fait des suppositions sur ce que devait être le faîte. Les uns ont voulu que ce fût une coupole; les autres une plate-forme : la question est encore à décider. — En 737, Charles-Martel avait tenté de détruire la tour Magne, pour enlever ce point militaire aux Sarrasins. En 1185, époque où Nîmes appartenait aux comtes de Toulouse, la tour Magne devint une forteresse. Aujourd'hui on y a perché un poste télégraphique, que nous n'avons pas voulu reproduire dans notre dessin, afin de ne pas dénaturer le caractère simple et grandiose de la ruine. On ignore quelle a été la destination primitive de la tour Magne. Était-ce un *ærarium*, ou trésor public, un phare, une tour de signaux, un temple? Dans une note adressée à M. Nisard, auteur de l'*Histoire de Nîmes,* M. A. Pelet, président de l'Académie de Nîmes, émet l'opinion que ce monument est un mausolée dont la construction, antérieure à l'époque romaine, est l'ouvrage des Massaliotes.

Cheminée de Quineville. — Quineville est un petit village à deux lieues de Valogne (Manche). Le monument dont notre vignette offre la représentation a été nommé *cheminée* par les habitants, parce qu'il est creux à l'intérieur, sans aucune trace de plancher ni de séparation. La base de l'édifice est complétement dégradée : l'ouverture, placée au nord-est, a été considérablement agrandie; on remarque à l'extérieur des restes de moulures qui sembleraient indiquer qu'il y avait autrefois un escalier conduisant à la tour. Cette base a dix-sept pieds de hauteur jusqu'au soubassement de la colonne; elle est construite en pierres calcaires et en grès du pays, dans le genre que les Romains appelaient *opus reticulatum.* L'intérieur circulaire s'arrondit en voûte ouverte dans son milieu. La circonférence du monument est de trente-un pieds près du sol; mais elle va en diminuant par degrés, et finit par n'en avoir plus que vingt-trois au soubassement, qui supporte une tour encore bien conservée, décorée de sept pilastres d'ordre corinthien et toscan, avec un entablement de ce dernier ordre. Cette tour est surmontée d'un petit dôme soutenu par dix-huit colonnettes, et couvert par un toit en forme de cône tronqué. La hauteur totale du monument est de trente-sept à trente-huit pieds.—Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'origine et la nature de ce monument, que Grivaud de la Vincelle déclare être entièrement de construction romaine. Quelques savants ont prétendu que c'était une *recluserie* pareille à celles où quelques individus s'enfermaient au moyen-âge, pour ne plus en sortir, afin d'expier leurs péchés. D'autres y ont vu un phare; d'autres un trophée funéraire élevé par les Romains. Enfin, tout récemment, M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquités monumentales,* a avancé que c'était tout simplement..... une cheminée du XII[e] siècle. Cette cheminée aurait été isolée



Sac de Trèves par les Francs.

Monuments Gallo-Romains



Costumes Gaulois. – Ancien Pont de Brioude.

et placée à plus de cent pas du château.—La cheminée de Quineville, quelle que soit son origine, est un monument qui, aux dimensions près, a beaucoup d'analogie avec la tour Magne de Nîmes.

Obélisque de l'Estelle. (Haute-Garonne.) Les anciens Gaulois étaient dans l'usage d'élever, sur le bord des chemins, des piliers en forme d'obélisques dédiés à Mercure, dieu du commerce et des routes. On trouve plusieurs de ces piliers sur la route antique de *Tolosa* (Toulouse) à *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Cominges). Le mieux conservé est celui qui est placé entre le village de l'Estelle et Beauchalot. Cet obélisque a plus de quarante pieds de haut; il est formé de petites assises de pierre ou de marbre; une niche destinée à contenir une statue colossale de Mercure est creusée dans sa masse. La statue n'existe plus; mais, dans notre dessin, nous avons cru devoir la rétablir, afin de présenter le monument complet.

Pire Longe. (Charente-Inférieure.) L'obélisque auquel on a donné ce nom était sans doute, comme celui de l'Estelle, consacré à Mercure; mais il ne présente aucune niche destinée à une statue; il existe au village de Toulon, dans le canton de Saujon: c'est une espèce de tour carrée surmontée d'une petite pyramide conique. La tour est bâtie en moellons, et la pyramide, composée de sept assises de pierres de taille, offre une surface couverte de rigoles creusées symétriquement. La pire longe a soixante-quatorze pieds de hauteur, et chacun de ses côtés dix-huit pieds de largeur. Nous ne rapporterons pas toutes les conjectures faites à son occasion. La Sauvagère y voit un trophée de victoire, Millin un mausolée, M. de Vaudreuil un phare.—Non loin de *Pire Longe* se trouve un camp romain; il existe dans la commune d'Ébéon, à cinq lieues de Saintes, une tour semblable à celle de Pire Longe.

Pl. XLV.—*Monuments gallo-romains.*

Arc d'Orange.—Ce beau et célèbre monument a été le sujet de beaucoup de discussions entre les savants, qui ont cherché à connaître en l'honneur de quel général ou de quel empereur il a été élevé. Est-ce à Domitius Ænobarbus et Fabius Maximus, vainqueurs des Allobroges (voir p. 103)? est-ce à Marius, vainqueur des Cimbres et des Teutons (voir p. 114)? est-ce à César, vainqueur des Massaliotes (voir p. 199)? est-ce à Auguste? est-ce à Adrien? Toutes ces opinions ont été l'objet de controverses animées : l'opinion que cet arc a été consacré à Marius a prévalu. Néanmoins, nous serions porté à croire, avec le P. Papon et Millin, que ce monument pourrait bien être destiné à rappeler à la fois toutes les victoires des Romains dans la Narbonnaise, et peut-être même dans toute la Gaule.

L'arc d'Orange est dans une plaine, à peu de distance des maisons de la ville, sur la grande route de Lyon à Marseille. Il a soixante-six pieds de largeur et soixante de hauteur. C'est un parallélogramme percé de trois arcades: celle du milieu est plus grande et plus élevée que les deux autres. A chaque côté des arcades sont des colonnes corinthiennes cannelées; celles du milieu, qui flanquent la grande arcade, supportent un fronton triangulaire, au-dessus duquel est un attique couronné par une belle corniche. La face septentrionale, celle qui se présente du côté de la campagne, et que notre vignette reproduit, devait être la principale, puisqu'elle servait d'entrée à la ville : c'est le côté le mieux conservé; de quatre colonnes il n'en existe cependant que trois et la base de la quatrième. Le bas-relief de l'attique représente un combat de fantassins et de cavaliers. A droite du bas-relief sont des instruments de sacrifices : l'aspergille, le préféricule, la patère, le simpulum et le lituus. Les trophées qui sont des deux côtés du fronton sont presque entièrement composés d'attributs maritimes, tels que des proues de navires, des ancres, des rames, etc. Ceux qu'on voit au-dessus même des petites arcades sont formés d'armes offensives et défensives, mais qui n'ont point de rapport à la marine, de grands boucliers ovales ou à huit pans, décorés de grandes palmettes, d'épées, de casques, de trompettes, de dards, de piques, de flèches, d'étendards de cavalerie et d'enseignes surmontées d'une tête de sanglier.

La face méridionale a été très maltraitée par le vent de la mer; la pierre a été rongée et les bas-reliefs sont plus dégradés. Le sujet du grand bas-relief est aussi un combat de fantassins et de cavaliers. Les bas-reliefs au-dessus des petites arcades, et des deux côtés du fronton, étaient disposés comme ceux de la face septentrionale. Il ne reste presque rien des trophées de gauche; mais ceux de droite sont encore assez bien conservés, et on y lit même sur des boucliers les mots de SACROVIR, MARIO, DACVNO, VDILLVS. Sur cette face, à droite du grand bas-relief de l'attique, est le buste d'une femme, qu'on a prétendu être une espèce de prophétesse syrienne appelée Marthe, que Marius consultait ou feignait de consulter, et dont il reportait les oracles à ses soldats. Il ne reste des quatre colonnes que les deux à la droite du spectateur.

Les deux petits côtés regardent l'orient et l'occident. La face orientale est décorée de quatre colonnes corinthiennes cannelées. La frise, dans laquelle on a représenté des combats de gladiateurs, est surmontée d'un fronton, aux deux côtés duquel sont des néréides. Entre les colonnes sont trois trophées composés d'armes offensives et défensives, de *vexilla* et d'enseignes. Au-dessous de ces trophées sont deux figures de captifs. Au milieu du fronton de cette face est la figure rayonnante du soleil.

Le côté occidental, qui a dû être décoré comme le côté oriental, est le plus dégradé. On y lisait, dit-on, encore, dans le XVIe siècle, le mot TEVTOBOCCHVS, écrit sur un bouclier : il n'en reste plus vestige.

Sous les arcades, l'intérieur des voûtes est décoré d'élégantes rosaces dans de beaux encadrements, et la bordure des arcades, de pampres, de raisins, de fleurs et de fruits; mais tous ces ornements ne sont pas de la même main : il y en a de médiocres, il y en a d'excellents, très supérieurs aux autres pour l'exécution.

L'arc d'Orange est le plus grand de tous les arcs antiques qui existent. S'il avait conservé ses sculptures et ses ornements, ce serait aussi le plus beau et le plus

phe. Un savant architecte, M. Durand, suppose qu'il était surmonté de statues et d'un char triomphal.

Pl. xlvi. — *L'encan de Caligula.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. iii, ch. ii, p. 224.)

Temple antique (à Vienne). Cet édifice, que l'on suppose être un temple consacré par le peuple de Vienne à Auguste et à Livie, est d'ordre corinthien; il a soixante pieds de longueur sur quarante de largeur; il est entouré de colonnes cannelées, qui sont aujourd'hui engagées dans une maçonnerie moderne. Pendant long-temps on l'a considéré comme un prétoire, et on l'appelait le *prétoire de Ponce-Pilate.* Il a servi successivement d'église, de salle de club et de tribunal de commerce. Il renferme maintenant le Musée des antiques. Les habitants de la ville le nomment quelquefois la *Maison carrée,* à cause de sa ressemblance avec l'édifice célèbre de Nîmes qui porte le même nom.

Tombeau de Pilate. Cet édifice est situé dans une prairie à un demi-quart de lieue de Vienne, entre le Rhône et la grande route; on le nomme aussi l'*aiguille,* et le lieu où il se trouve s'est appelé le *Plan de l'aiguille.* Le monument est un obélisque à quatre faces composé de plusieurs assises de grosses pierres qui reposent sur un corps d'architecture carré, dont chaque angle est orné d'une colonne engagée, et dont chaque face est percée d'une arcade. Les chapiteaux et les corniches ne sont décorés d'aucun ornement; la pierre en est encore brute, ce qui prouve qu'ils n'ont point été achevés. L'édifice a soixante-douze pieds d'élévation totale. On suppose que l'obélisque portait à son sommet une urne funéraire. — M. Mermet, dans son *Histoire de Vienne,* pense que le tombeau de Pilate est un monument élevé par les habitants de Vienne à la mémoire de Valérius Asiaticus, noble Gaulois qui, du temps de Caligula et de Claude, joua un rôle important dans l'empire romain. (Voir liv. iii, ch. ii, p. 229.)

Pl. xlvii. — *Antiquités d'Autun.*

Temple de Pluton. A l'extrémité du pont d'Arroux, à Autun, était autrefois une ruine qu'on décorait du titre de *temple de Pluton,* à cause de sa forme circulaire, qui aurait plutôt indiqué un temple de Vesta: ce n'est peut-être qu'une tour dans le genre de la tour Magne. Au temps de la Ligue, on en avait fait une redoute. Cette ruine est figurée telle qu'elle existait encore en 1784, et telle qu'elle est gravée dans le *Voyage pittoresque de la France.* — Près de là était un autre édifice circulaire qu'on appelait le *temple de Proserpine,* sans doute parce qu'il était voisin du prétendu temple de Pluton. Les eaux l'ont entièrement détruit.

Porte Saint-André. L'enceinte antique d'Autun était protégée par quarante tours; ses murs, dont il reste à peine quelques traces, étaient construits en granit. Deux portes antiques subsistent encore; elles sont toutes deux presque pareilles, et ont l'aspect d'arcs de triomphe. La *porte d'Arroux* est la plus belle, et la *porte Saint-André* la mieux conservée. La porte Saint-André a neuf toises de largeur sur huit et demie de hauteur; elle consiste en deux grandes arcades, pour le passage des voitures, flanquées de deux petites arcades pour le passage des gens de pied. Un magnifique entablement couronne les quatre arcades, et au-dessus règne une galerie composée de dix petites arcades séparées par des pilastres d'ordre ionique. (A la porte d'Arroux les piliers sont d'ordre corinthien.) On admire la solidité de la construction, aussi remarquable que l'élégance de l'architecture. On a supposé que les galeries formées par les petites arcades supérieures avaient été disposées afin d'y placer des musiciens, lors des entrées solennelles dans la ville.

Temple de Janus. Cette vaste ruine, située hors de l'enceinte d'Autun, du côté de la porte d'Arroux et au-delà de la petite rivière de ce nom, est ainsi nommée à cause de sa forme carrée. Ses côtés ont cinquante-deux pieds de largeur, et ce qui reste des murs a soixante-cinq pieds d'élévation. Millin suppose que ce prétendu temple de Janus a pu servir de forteresse.

Il y a encore à Autun un monument antique trop peu intéressant pour que nous ayons cru devoir en donner le dessin. C'est un amas de pierres de forme pyramidale, assez semblable au monument romain qu'on nomme la *Pyramide de Cestius.* On a prétendu que la pyramide autunoise était le tombeau de Divitiac, Éduen célèbre dont il est souvent question dans les *Commentaires de César.*

Armes et armures antiques. — 1, 2, 3 et 4. Casques, d'après des bas-reliefs antiques incrustés dans les murs de Narbonne. — 5, 6 et 7. Sabres, avec un baudrier, tirés de bas-reliefs antiques trouvés à Arles. — 8, 9, 10 et 11. Épées et poignards tirés de bas-reliefs antiques incrustés dans les murs de Narbonne. — 12. Hache d'armes ou hallebarde, d'après un bas-relief des murs de Narbonne. — 13. Javelots avec un anneau et une courroie propre à les retirer à soi après les avoir lancés, tirés des sculptures de l'arc triomphal de Saint-Remi. — 14. Boucliers antiques tirés de bas-reliefs enchâssés dans les murs de Narbonne. L'un de ces boucliers est remarquable en ce qu'on y voit une fleur de lis parfaitement dessinée.

Pl. xlviii. — *Porte romaine à Besançon.* Cette porte, taillée dans le roc, est un ouvrage évidemment antique, et passe pour avoir été pratiquée par les Romains. Elle est surmontée de quelques fortifications, auxquelles on attribue également une origine romaine. — *Mort de Vindex.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. iii, ch. ii, p. 236.)

Pl. xlix. *Les Romains vaincus prêtent serment à l'empire gaulois.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. iii, ch. iii, p. 253.)

Pl. l. — *Monuments gallo-romains.*

Aquéducs. Nous avons réuni sur cette planche les aquéducs principaux qui existent encore en France.

1. — *Aquéduc de Saint-Just.* (Rhône.) Cet aquéduc était destiné à alimenter les fontaines de Lyon; il est construit en pierres et en briques.

2. — *Aquéduc de Jouy.* (Moselle.) Cet bel aquéduc, tout en pierres de taille, passe pour avoir été construit par les légions de Drusus, frère de Tibère. Il fournissait de l'eau à la ville des Médiomatrikes (Metz). Il traversait dans toute sa largeur la belle vallée de la Moselle, en franchissant cette rivière.

3. — *Aquéduc de Gargallon.* (Var.) Cet aquéduc, destiné à porter les eaux à l'importante cité maritime de *Forum Julii* (Fréjus), est d'une construction remarquable par sa légèreté, qui est telle qu'en certains endroits on a dû, par des contre-forts, affermir les pilers soutenant les arcades.

Pl. LI. — *Monuments gallo-romains.*

Pont du Gard (vue et plan). A quatre lieues et demie de Nîmes, dans un défilé sauvage, étroit et tortueux, parcouru par le Gardon, s'étend le magnifique aquéduc antique qu'on nomme vulgairement le *Pont du Gard.* Il faisait partie d'un conduit de quarante-un mille mètres de long destiné à amener à Nîmes les eaux des sources d'Aure et d'Airan, qui maintenant coulent dans la vallée d'Uzès. L'édifice se compose de trois rangs d'arches élevés les uns sur les autres, et dont le rang supérieur porte l'aquéduc proprement dit. Le premier rang, sous lequel passe le Gardon, a six arches; la rivière ne coule ordinairement que sous une seule, qui est plus grande que les autres; celle qui lui correspond au-dessus est aussi la plus grande de ce rang, qui a onze arches. Le troisième rang en a trente-cinq. La longueur du pont du Gard, prise au pied du troisième rang d'arcades, est de quarante-huit mètres soixante-dix-sept centim. Son épaisseur, de six mètres cinquante-six cent. à sa base, diminue à chaque rang. Elle suffisait pour procurer, sur la cimaise, un passage commode aux piétons qui voulaient traverser la rivière. — Les Barbares brisèrent l'aquéduc, mais respectèrent le monument. Douze siècles plus tard, un autre Barbare faillit tout renverser. En 1600, le duc de Rohan, qui venait porter des secours aux religionnaires de Nîmes, fit couper, du côté d'amont, tous les pieds-droits des arcs du deuxième rang, pour faciliter le passage de son artillerie. Le pont menaçait d'un écroulement prochain, quand les états de Languedoc firent réparer cette dégradation et restaurèrent l'édifice. En 1743, on adossa au premier rang des arches de l'aquéduc un pont qui conserve la symétrie antique et fortifie le tout. Ce pont, isolé, paraît fort beau : accolé au *pont du Gard*, il n'attire pas l'attention.

La *Maison Carrée* est le nom impropre et vulgaire de ce temple qui passe pour un des chefs-d'œuvre de l'architecture antique; ce temple, que Colbert voulait faire emporter pierre à pierre pour embellir les jardins de Versailles, et pour lequel le cardinal Alberoni demandait une *enveloppe d'or.* — On ignore par qui cet édifice fut élevé, à qui il fut dédié. On pense que ce fut *à Marc-Aurèle et à Lucius Vérus*, fils adoptifs d'Antonin. Long-temps enseveli sous les ruines des édifices voisins, il reparut, mutilé et délabré, pour subir de nouvelles mutilations, changer souvent de maître et souffrir même d'ignobles réparations. De nos jours, mieux apprécié, il a repris sa forme et presque sa splendeur première. Il renferme un Musée de peintures et d'antiques, dont on s'occupe peu quand on contemple la *Maison Carrée.* — Ce temple est du genre de ceux que Vitruve appelle *pseudo-périptères*, c'est-à-dire à six colonnes de face et onze sur les côtés, en y comprenant celles des coins, mais dont toutes les colonnes, au nombre de trente, sont engagées dans les coins du temple, excepté les dix colonnes qui forment le péristyle. Le plan de l'édifice est un parallélogramme rectangle de vingt-cinq mètres treize cent. sur douze mètres vingt-sept cent. C'est à cette forme qu'il doit son nom vulgaire. L'édifice pose sur un stylobate haut de trois mètres trente cent. On monte au péristyle par un escalier de quinze marches. Des colonnes corinthiennes cannelées, ornées de chapiteaux d'un travail admirable, supportent l'entablement, auquel on ne reproche que trop de richesse; mais dans tout l'édifice un goût exquis accompagne cette profusion d'ornements.

Pl. LII. — *Monuments gallo-romains.*

Cirque de Nîmes. Le cirque, qu'on appelle à Nîmes les *Arènes*, est, après celui de Vérone, le mieux conservé de tous les amphithéâtres romains. On croit qu'il fut construit sous le règne d'Antonin et par les soins de cet empereur, originaire de Nîmes. — Converti en forteresse par les Visigoths, il tomba au pouvoir des Sarrasins, qui, en 737, y soutinrent un siége contre Charles-Martel. Après l'expulsion des Barbares, l'amphithéâtre continua à être un château-fort confié à la garde de chevaliers qui y avaient leur logement, et qui avaient fait serment de défendre ce poste jusqu'à la mort. Habité ensuite par une partie de la population nîmoise, il servait de demeure à plus de deux mille habitants, lorsqu'en 1809 le gouvernement impérial le fit déblayer et nettoyer. — Voici sa description, d'après M. A. Pelet. La façade circulaire est composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un attique qui en fait le couronnement. Soixante portiques communiquent du rez-de-chaussée à l'intérieur des arènes. Un nombre pareil d'arcades décore le premier étage. L'attique s'élève au-dessus; tout autour, au nombre de cent vingt, sont des consoles ou saillies de pierre percées de trous circulaires, où étaient enfoncées des poutres propres à soutenir le *velarium*, rideau immense qu'on tendait sur l'arène du côté où plongeait le soleil : un petit escalier, creusé dans l'épaisseur du mur, au-dessus de la porte du nord, était réservé aux esclaves commis à ce service. Trente-quatre gradins, de quarante neuf à cinquante cent. de haut, de soixante-quinze à quatre-vingt cent. de large, et qui servent à la fois de siéges et de marchepieds, montaient circulairement du *podium* jusqu'à l'attique. Ces trente-quatre gradins étaient divisés en quatre *précinctions*, figurant les rangs de loges dans nos théâtres, et ayant chacune leurs issues ou *vomitoires* et leurs galeries, sous lesquelles les spectateurs venaient, au besoin, s'abriter contre l'orage. La première précinction, réservée aux princi aux personnages de la colonie, n'avait que quatre gradins, et

contenait quinze cents soixante-huit places; la seconde, réservée à l'ordre des chevaliers, était de dix gradins, et contenait cinq mille trois cent treize places; la troisième, de dix gradins, contenait six mille huit cents quatre-vingt-treize places réservées au peuple (*populus*), différent de la populace (*plebs*), et des esclaves, qui se plaçaient dans la quatrième précinction, également de dix gradins, et contenait huit mille cent-quatre-vingt deux places : le nombre total des places sur les gradins était donc de vingt-un mille neuf cents cinquante-six; mais si l'on ajoute à ce nombre les places qu'on pouvait prendre sur les marchepieds des troisième et quatrième précinctions, et celles des spectateurs qui, debout sur le dernier gradin, avaient le dos appuyé à l'attique, le nombre total des places pouvait être de vingt-quatre mille deux cent neuf.

La récolte des olives, bas-relief antique trouvé à Arles, offre un modèle du pressoir qui était alors en usage pour extraire l'huile du fruit de l'olivier.

Pl. LIII. — *Monuments gallo-romains.*

Chasse gauloise. Ce bas-relief antique qui décorait, avant la révolution, l'église des Minimes d'Arles, représente plusieurs nobles gaulois à la chasse. On y voit le sanglier, le cerf, l'élan et les ânes sauvages, qu'on était dans l'usage de prendre dans des filets.

Navires gaulois et gallo-romains. — 1. 2. 4. Ces trois bas-reliefs représentant, à ce que nous croyons, des navires gaulois naviguant à la voile, sont enchâssés dans les murs de Narbonne. — 3. Bateau de charge naviguant sur les rivières, tiré des sculptures du monument d'Igel.

Pl. LIV.—*Eponine et Sabinus.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, chap. III, p. 255.)

Arènes d'Arles. Nous avons dit qu'Arles a été pendant quelque temps la capitale de la Gaule-Romaine. Le cirque que l'on nomme les arènes est un reste des beaux monuments dont cette ville était ornée. Il est à regretter que les *Champs-Élysées* (superbe nécropole, et l'unique de ce genre qui existât en France) aient été dépouillés des magnifiques tombeaux qu'ils renfermaient.

Pl. LV.—*Tétricus est proclamé empereur des Gaules.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. VI, p. 287.) —Le moment choisi par le dessinateur est celui où Tétricus, monté sur son tribunal, et ayant auprès de lui son fils, prête serment de défendre l'empire des Gaules.

Pl. LVI. — *Monuments gallo-romains.*

Statues de la colonne de Cussy. Nous en avons donné l'explication en parlant de cette colonne, qui se trouve figurée sur la planche XXXII (v. p. 393).

Palais gallien à Bordeaux. Ce qu'on appelle improprement le palais Gallien était un vaste amphithéâtre construit à Bordeaux, du temps de l'empereur Tétricus, et dont il ne reste que quelques ruines insignifiantes. La vue que nous en offrons présente la partie principale de ces ruines telle qu'elle existait en 1784.

Pl. LVII.—*Injuriosus et Scholastique.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. IV, p. 268.)— *Prédication de l'Évangile.* — Le dessinateur a voulu représenter une de ces prédications faites au pied d'une croix de bois, et dans quelque humble village, aux Gaulois à demi-sauvages.—On ignore quels ont été les premiers apôtres de la Gaule. Grégoire de Tours ne cite que les premiers évêques. (Voir liv. III, ch. IV, p. 267.)

Pl. LVIII. — *Chêne du Carrefour, près d'Évron.* (Mayenne.) Les arbres et les fontaines étaient chez les Gaulois l'objet d'un culte qui a laissé des traces dans un grand nombre de départements (v. liv. I, ch. IX, p 55), bien que, dès l'établissement du christianisme, le clergé catholique, par des croix ou par des images de la Vierge, ait cherché à offrir un autre but à la dévotion des habitants des campagnes. On cite comme un des monuments les plus remarquables de cette dévotion superstitieuse, le *grand chêne du Carrefour*, près d'Évron.

Chêne-chapelle d'Allouville. La consécration du chêne d'Allouville (Seine-Inférieure) est plus moderne. Près de l'église, et dans le cimetière même du village, se trouve cet arbre, un des plus vieux de France : la tradition lui donne neuf siècles d'antiquité. Il a trente-quatre pieds de circonférence à ras de terre, et vingt-quatre à hauteur d'homme. Son tronc, à sept ou huit pieds du sol, porte d'énormes branches, qui s'étalent horizontalement et couvrent un vaste espace. Ce n'est plus que par les couches extérieures de l'aubier et par son écorce que ce vieil arbre, encore plein de vigueur, reçoit de la terre les sucs nourriciers, et néanmoins chaque année il se garantit d'un épais feuillage et se charge d'une grande quantité de glands. La partie inférieure du tronc a été transformée par la main des hommes en une petite chapelle de six à sept pieds de diamètre, ornée de marbres et de lambris; une porte grillée clôt cet humble sanctuaire sans dérober aux regards ni aux hommages des pèlerins une image de la Vierge qui est placée sur l'autel. Au-dessus de la chapelle se trouve une cellule assez large pour contenir un lit taillé dans le bois. Un escalier en spirale conduit à cette cellule. Enfin, le faîte du tronc, couronné depuis longues années, et qui au point où il se termine a encore le diamètre d'un très gros arbre, est surmonté par un clocher, dont la flèche aiguë, ornée d'une croix de fer, domine le feuillage d'une manière pittoresque.

Monuments druido-chrétiens. Le même motif qui avait engagé les prêtres chrétiens à consacrer au culte du Christ ou de Marie les arbres et les fontaines vouées aux divinités payennes fit aussi, dans un grand nombre de localités, transformer en monuments du culte chrétien les menhirs et les dolmens de l'ancien culte druidique. Notre vignette offre la représentation des principaux monuments druido-chrétiens.

1. Croix gravée sur un menhir à la pointe de Kerlavarec. (Morbihan.)—2. Croix de la montagne de Justice, menhir gravé sur la route d'Auray à Karnac. — 3. Menhir en forme de croix, avec une croix gravée dessus; il existe à Kerourion. (Côtes-du-Nord.) — 4. Croix ancienne, chargée d'une croix recroisetée, sculptée en creux, et élevée près des ruines d'un dolmen sur le

chemin du bourg de la Trinité à Karnac. — 5. Menhir en forme de croix, à Kerity, près de Paimpol (Côtes-du-Nord.). — 6. Croix près de Karnac. — 7. Menhir taillé en forme de croix, près de Lannion. (Côtes-du-Nord.) — 8. Croix ancienne, près de Karnac. — 9. Menhir en forme de croix chargé d'une croix pattée, au hameau de Kerbihan. (Morbihan.) — 10. Croix gothique de Kerlande, élevée sur la table d'un dolmen renversé. Cette croix existe au village de Kerlande, près de Karnac.

Pl. LIX.—*Martyre de Maric.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. III, p. 245.) La cause qui fit vouer Maric au martyre n'était point seulement un sentiment religieux; il prenait bien le titre de *dieu;* mais il y ajoutait celui de *libérateur des Gaules*. Maric voulait faire revivre la vieille nationalité gauloise.

Pl. LX.—*Monuments gallo-romains et druidiques.*

Portique de Mandeure. (Doubs.) Cet amphithéâtre, dont il ne reste que quelques ruines, a été découvert en 1820. C'était le théâtre d'une ville riche et puissante (*Epamanduodurum*); il pouvait contenir seize à dix-huit mille spectateurs. Ce monument doit être des derniers temps de l'architecture romaine. Les pierres de deux couleurs symétriquement disposées, et qui décorent la partie supérieure du portique, forment un ornement généralement adopté dans les édifices religieux du ve au xe siècle.

Temple d'Isernore, près de Nantua (Ain). Ce temple, dont il ne reste que trois pilastres debout, est remarquable en ce que dans la partie intérieure de ces pilastres se trouve une double colonne engagée; ce qui paraît être une transition aux groupes de colonnettes qui forment les piliers des églises du moyen âge. Il est probable que le temple d'Isernore fut dédié au dieu Mars. Ce qui reste de ses ruines prouve qu'il était d'ordre corinthien.

L'homme qui vire, dans la vallée de Valouse, près d'Orgelet (Jura). Ce rocher nous paraît plutôt un accident naturel qu'un monument druidique; cependant il existe un assez grand nombre de menhirs qui portent un nom pareil au sien.

La pierre de Courgenaie (Jura), est un menhir qui a douze pieds de hauteur sur sept de largeur. En fouillant à sa base, on y a trouvé deux pierres qui étaient placées horizontalement et qui lui servaient de fondations. Ces pierres étaient unies par des liens de cuivre, mode de réunion neuf et dont on n'a pas d'autre exemple.

Pl. LXI.—*Monuments gallo-romains.*

I. *Castellum de Jublains.*— Les *castella* ou châteaux romains étaient seulement des enceintes militaires; on n'y voyait ni édifices publics ni maisons agglomérées; tout y était consacré à la défense; ils se composaient seulement d'une enceinte murale et d'une forteresse pour le logement du chef et de la garnison. Les châteaux étaient d'ailleurs assez souvent des propriétés privées. En effet, tant que la tranquillité avait régné dans les provinces, aucune fortification n'avait été employée pour mettre à couvert les propriétés et protéger les habitants de campagnes. Les élégantes *villas* romaines couvraient les riants coteaux; les épaisses murailles et les hautes tours ne se voyaient qu'aux frontières; là seulement on connaissait les enceintes fortifiées, origines de nos vieux châteaux; les portes *décumanes* et *prétoriennes*, semblables à nos portes de ville; et enfin le *prétorium*, ou logement du chef, situé au milieu de l'enceinte, sur le modèle duquel ont été construits nos donjons. Mais quand le grand empire fut envahi, quand le pays attaqué de tous côtés présenta partout une frontière à défendre, il fallut renoncer aux décorations extérieures des palais, et la *villa* devint un *castellum*.

Jublains autrefois *Nœodunum* était la capitale des Aulerkes Diablintes. On y a trouvé de nombreuses antiquités.

Les ruines les plus importantes qui existent sur son territoire sont celles du *castellum* qu'on nomme improprement le *camp de César*. — C'est une enceinte carrée de trois cent vingt pieds sur chaque face, formées de murailles hautes de douze pieds et larges de neuf, construites en pierres liées avec du ciment; les pierres qui parent leurs faces extérieures sont des parallélipipèdes rectangles égaux entre eux; on y remarque de trois en trois pieds un cordon formé de deux rangées de briques superposées. Aux quatre angles du carré sont placées des tours: d'autres tours garnissent, au nord, à l'est et à l'ouest, les intervalles compris d'un angle à l'autre. Du côté du midi le terrain est en pente. On n'y trouve qu'une seule tour de forme carrée. L'enceinte n'offre aucun vestige de porte; on y entre maintenant par une brèche pratiquée dans la muraille. A environ cinquante pieds de distance de cette muraille et au centre du castellum, se trouvent les débris d'une autre fortification carrée de dimensions moitié moindres, et dont les décombres sont presque cachés par un bois taillis; cette forteresse centrale a beaucoup d'analogie avec les donjons du moyen âge.

II.—*Voies antiques.* Les villes gallo-romaines étaient accessibles et communiquaient entre elles au moyen de routes solides ou chaussées. Ces voies antiques suivaient ordinairement des lignes droites, excepté lorsque des obstacles naturels, tels que des montagnes, des ravins profonds, des marais; etc., s'opposaient à cette direction; elles se prolongeaient, autant que possible, sur les plateaux afin d'éviter les terrains marécageux. Outre les voies principales qui étaient les plus directes, et qui communiquaient d'une ville à une autre, il y avait des routes vicinales *viæ vicinales*, qui accédaient aux villages et qui établissaient des communications entre les bourgades et les villes: ces voies secondaires n'étaient pas alignées comme les premières ni faites avec le même soin.

Dans les routes les plus soignées, la première couche, ou la plus profonde, comme on peut le voir dans la *coupe* de la route que présente notre vignette, se composait de grosses pierres, posées sur le plat, quelquefois cimentées avec du mortier, mais le plus souvent rangées simplement les unes sur les autres; c'était le *stratumen*. Le second lit, nommé *ruderatio*, était

formé de pierres concassées, d'une dimension moindre La troisième couche, *nucleus*, se composait de chaux remplie de tuileaux pulvérisés ou de sable mélangé avec de la terre glaise. Des pierres cubiques polygonales, rangées comme dans le pavé de nos villes, des cailloux non taillés, étroitement tassés les uns sur les autres, ou simplement un lit de gros sable, *glarea*, formaient la quatrième et dernière couche, appelée *summa crusta*. Tel est l'ordre prescrit par Vitruve pour les voies en général, et celui qu'on trouve dans quelques routes romaines, mais bien souvent on n'y rencontre que deux ou trois couches au lieu de quatre. Ainsi la *ruderatio* se trouve immédiatement à la surface, reposant sur le *stratumen*; ou bien le *stratumen* manque et la route ne présente que la *ruderatio* recouvert de la *summa crusta*.

Outre les pyramides élevées au bord des routes et consacrées à Mercure, on voyait sur les routes antiques des colonnes ou des bornes milliaires destinées à marquer les distances. — Des voitures et des chars de diverses formes y circulaient; ceux qui sont figurés sur notre vignette sont copiés d'après un bas-relief trouvé à Luxembourg.—La voiture à quatre roues est imitée d'une sculpture du tombeau antique qui existe à Vaison (voir pl. LXXV). — Enfin, la maison à la porte de laquelle se trouve une pierre ou *montoir* afin d'aider les cavaliers à monter à cheval, est copiée d'après un bas-relief du monument d'Igel (voir pl. XXXVI).

III. — *Murailles antiques*. Les villes gallo-romaines étaient entourées de murailles composées intérieurement de pierres brutes et de briques cassées, unies par du ciment et revêtues d'une espèce de parement en pierres de tailles de diverses grandeurs et de diverses formes orné de cordons de briques et quelquefois de dessins formés par des pierres ou par des briques de couleurs différentes. Notre vignette en offre trois exemples. — 1. Muraille de Beauvais. — 2. Muraille du Mans. — 3. Muraille de Jublains.

Pl. LXII. — *Défaite des Romains par les Francs*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. XII, p. 339.)

Pl. LXIII. — *Monuments gallo-romains.*

Porte de Mars à Reims. Cette vue de l'arc de Reims est empruntée à une gravure d'Israël Sylvestre, exécutée dans le XVIIe siècle.

Arc de Langres. Cet édifice simple et de bon style se compose de deux arcades décorées de pilastres et de sculptures. Quelques auteurs croient qu'il fut érigé dans le IIIe siècle en l'honneur des deux Gordiens, mais ces deux empereurs ne sont jamais venus dans la Gaule. Nous inclinerions plutôt à penser que le monument fut consacré aux deux Posthumes, dont le nom se rattache avec quelque gloire au second empire Gaulois (voir p. 284 à 286).

Arc de Saintes. L'arc de triomphe du pont de Saintes fut élevé en l'an de Rome 774, au bord de la Seugne, au commencement de la voie militaire de Mediolanum à Limonum (Poitiers). Il décorait l'entrée de cette voie et fut dédié par les Santons à Germanicus, à Tibère, son père, et à Drusus, son frère adoptif. Le style du monument est corinthien; il a quinze mètres de longueur, trois mètres d'épaisseur et treize mètres de hauteur. Il repose sur un piédestal de sept mètres d'élévation, maintenant engagé dans les piles du pont; il est ouvert par deux arches à plein cintre, ornées d'archivoltes; les angles des pieds-droits et ceux de la partie supérieure étaient décorés de colonnes cannelées; la frise de l'entablement et l'attique sont couverts des inscriptions de la dédicace du monument, encore bien conservées. Tous les autres détails de l'édifice : ses colonnes, bas-reliefs, sculptures, moulures, sont totalement dégradés; dans ces grandes proportions même l'édifice est défiguré, les hideux créneaux qui le surmontent datent de l'époque où, comme le cirque de Nîmes, les Barbares le transformèrent en forteresse. La base des pieds-droits étant engagée dans les piles du pont, la hauteur de l'arc est diminuée de plusieurs mètres, ce qui le fait paraître écrasé et donne aux deux arches une largeur hors de proportion avec leur hauteur.

Gnomon antique. Existant dans le musée de Marseille. C'est peut être d'après ce Gnomon que le célèbre Pythéas a déterminé la latitude de la ville des Massaliotes.

Cassolette d'après un bas-relief antique, du Musée de Marseille.

Bas-relief. Un vieillard mort gît couché par terre. Un enfant (son fils ou son petit-fils) le croit endormi et cherche à le reveiller. Il y a tout un poëme dans ce bas-relief, qui est incrusté dans les murs de Narbonne.

Pl. LXIV. — *Monuments gallo-romains.*

1. — *Tombeau de Syagrius*. Le bas-relief antique auquel on donnait ce nom existait avant la révolution dans l'église Saint-Médard à Soissons; il se trouve maintenant au musée royal à Paris. Il n'y a pas lieu de croire qu'il ait jamais servi de tombeau à Syagrius qui fut le dernier chef romain dans la Gaule et que Clovis fit mettre à mort. Il n'existait pas au Ve siècle d'artiste capable de sculpter un bas-relief avec le goût et la perfection qu'on remarque dans celui qui nous occupe. Ce bas-relief appartient sans doute à la belle époque de l'art, au temps des Antonins.

2. — *Chapiteaux antiques*. Ces deux chapiteaux qui semblent avoir appartenu au même édifice et qui datent sans doute de l'époque où les artistes abandonnaient l'imitation des belles formes grecques, se trouvent l'un dans le Musée de Vienne, et l'autre dans celui de Marseille ou d'Arles (nous ne savons pas au juste lequel). Ils doivent avoir fait partie d'un temple d'Apollon Pythien.

3. — *Bas-relief*. Ce bas-relief, se trouve au Musée de Marseille; il représente deux hommes occupés à serrer un ballot avec des cordes. On voit que les moyens employés par les Gallo-Romains étaient les mêmes que ceux dont on se sert de nos jours.

Pl. LXV. — *Monuments gallo-romains.*

Bas-relief du tombeau antique près de Saint-



Remi. Ces trois bas-reliefs, qui représentent des combats, sont remarquables par la vivacité et l'énergie de la composition, ainsi que par les formes singulières des casques de plusieurs combattants. — Nous avons décrit en parlant de la pl. XXXI le tombeau antique situé près de Saint-Remi.

PL. LXVI. — *Monuments gallo-romains.*

1. — *Taurabole* (à Tain). Cet autel taurobolique trouvé sur le sommet du côteau de Saint-Christophe près de la ville, a appartenu à un ancien temple romain. Il est destiné à consacrer la mémoire d'un sacrifice fait en l'honneur et pour la conservation des jours de l'empereur Commode. On voit sculpté sur sa face antérieure, le *bucranium* (crâne de bœuf), qui indiquait, dans le principe, l'objet du sacrifice et qui, depuis, est devenu un simple ornement d'architecture. Sur une des faces latérales on reconnaît le couteau du sacrificateur.

2. — *Tombeau de Drusus.* Ce tombeau en forme de tour comme celui de Cecilia Metella à Rome se trouve au milieu des fortifications de Mayence.

3. — *Trophée antique* (à Mornas). On ignore à qui ce trophée, qui est d'une assez belle composition mais d'un travail grossier, a été élevé. On le suppose des derniers temps de la domination romaine dans cette partie de la Gaule.

Tour de Vesone. Ce monument, le plus remarquable des monuments antiques de Périgueux, est une vaste tour ronde à demi détruite, dont les murailles ont encore plus de soixante pieds de hauteur, sur une épaisseur de cinq à six pieds, et dont la circonférence est de cent quatre-vingt-quinze pieds. La maçonnerie est revêtue au dedans et au dehors d'un ciment rouge très dur, que les dégradations ont enlevé dans un grand nombre d'endroits; quelques blocs carrés ont été placés çà et là comme pour consolider les parties basses de l'édifice, des clous de fer très rapprochés, fichés dans les assises, servaient à retenir le ciment. On remarque à la muraille une vaste brèche qui descend jusqu'à terre : on suppose que de ce côté se trouvait la porte qui conduisait à l'intérieur. Les savants ne sont point d'accord sur la destination de cet édifice colossal : les uns n'ont voulu y voir que la tour ou citadelle de l'antique Vesunna; d'autres prétendent y retrouver les ruines d'une vaste rotonde formant un temple consacré à Vénus. — M. de Taillefer a fait des fouilles qui ont amené la découverte d'une colonnade située à quatorze pieds des murs; l'intérieur de la tour ou de la rotonde était pavé en briques : on a trouvé des morceaux de ce pavé bien liés et parfaitement conservés.

Statue et Thermes de Julien (à Paris). — La statue de Julien existe au Musée royal. — La salle des Thermes est tout ce qui reste de l'ancien palais qui a servi de résidence aux empereurs romains, et dont la construction paraît remonter au temps de Constantin-le-Grand. Dans la vue que nous en offrons, on remarque à terre, aux pieds de la statue de Julien, plusieurs proues de navires antiques qui servaient de points d'appui aux arêtes des voûtes de la salle des Thermes.

PL. LXVII. — *Monuments gallo-romains.*

Gaulois ou Cimbres captifs. (Arc de Saint-Remi, voir pl. XXXI.)

Costumes d'après des bas-reliefs antiques. 1. Guerrier Franc, d'après un tombeau découvert à Spire. — 2. Porte-enseigne de la cavalerie auxiliaire espagnole, d'après un tombeau trouvé à Trèves.—3. Cette figure qui représente un général romain, sur son tribunal, foulant aux pieds divers trophées, est empruntée à l'arc de Saint-Remi.

PL. LXVIII.—*Monuments gallo-romains.*

Moulins gaulois.—Les moulins à bras qu'on remarque sur le premier plan de cette vignette étaient en usage chez les Gallo-Romains, on en a trouvé dans plusieurs localités (à Évreux, à Orléans, etc.). Il en existait de portatifs et de fixes. — Les Gaulois sont les inventeurs des moulins à vent. Le moulin de ce genre, dont notre vignette offre la représentation, est copié d'après les moulins de cette partie de la Galice où les Gaulois se sont établis à une époque très reculée, et où il semble que l'industrie soit constamment restée stationnaire.

Travaux rustiques. Bas-relief de l'arcade des Saisons à Reims. (Voir pl. XXXV.)

PL. LXIX et LXX.—*Monuments gallo-romains.*

Grands bas-reliefs de la fontaine de Sextius, à Aix. — Bas-reliefs latéraux. — Vue pittoresque de la fontaine.—La fontaine des bains de Sextius, à Aix, a pour bassin un sarcophage antique, trouvé à Arles; et que décorent trois bas-reliefs qui, suivant Millin, auraient appartenu à un tombeau chrétien du IIIe siècle. Le bas-relief de gauche (n° 2, pl. LXX), représente le Pharaon d'Égypte, donnant à Moïse la permission de se rendre dans la terre promise. Le grand bas-relief de face (pl. LXIX), représente le passage de la mer Rouge; enfin le bas-relief de droite (n° 1, pl. LXX), représente l'arrivée des Hébreux dans la terre promise. Dans ces trois bas-reliefs tous les personnages, juifs et égyptiens, ont le costume romain. — Les deux bouches qui donnent issue à l'eau minérale, sont surmontées d'un autre grand bas-relief divisé par des arcades en cinq compartiments (pl. LXIX), et qui, comme les précédents, a fait partie d'un tombeau antique des premiers temps du christianisme trouvé dans la vaste nécropole d'Arles. Parmi les sujets sculptés sur ce tombeau, dont tous les personnages portent aussi le costume romain, on remarque le sacrifice d'Abraham et la chaste Suzanne.

PL. LXXI. — *Monuments gallo-romains.*

Temple de Diane à Mornas. (Vaucluse.) Ce temple, dont il ne reste plus que quelques ruines qui sont accolées à une église chrétienne, était chargé d'ornements grossièrement sculptés et qui annoncent la décadence de l'art.

Porte Romaine à Nîmes. L'historien Ménard prétend que les murs de l'antique *Nemausus* étaient percés de dix portes. La *porte de France*, que figure notre vignette, est à l'angle le plus méridional des murailles de la ville. Elle est formée d'un seul portique à plein

cintre et surmonté d'une attique décoré de quatre pilastres, lesquels supportent une corniche qui en forme le couronnement. Les murailles étaient de niveau avec cette corniche. La porte de France était flanquée de deux tours demi-circulaires. Le chemin qui y venait aboutir s'appelait *via munita :* aujourd'hui cette porte fait face à la route de Saint-Gilles.

Temple de la Fontaine. Au pied de la tour Magne est une source nommée autrefois *Némausus* et qui est, dit-on, l'origine de Nîmes. — A quelques distance de cette source se trouve un reste d'édifice, connu depuis long-temps sous le nom de *temple de Diane* ou de la Fontaine. La façade primitive n'existe plus, et l'intérieur qui servait de chapelle, en 1430, au monastère des religieuses de Saint-Sauveur, n'est plus aujourd'hui qu'une belle ruine où l'architecte trouve à peine assez de données pour des restaurations conjecturales. Ce monument, enchassé dans le roc, est entièrement construit en pierres de taille. Son plan est rectangulaire; une porte à plein cintre en forme l'entrée. Douze niches, dont cinq sont pratiquées de chaque côté dans les deux parois du temple, et deux à droite et à gauche de la porte, en décorent l'intérieur. Ces niches surmontées de frontons alternativement circulaires ou triangulaires, renfermaient des statues. Seize colonnes d'ordre composite supportaient un entablement simple et élégant sur lequel posait une voûte à plein cintre, d'une forme légère et hardie. Le temple n'a plus maintenant d'autre voûte que le ciel.

Pl. lxxii.—*Ville antique.—Plan de Narbonne.* Ce plan est destiné à faire connaître les monuments que renfermait la ville antique. — Narbonne avait six portes. A, porte des Salines. B, porte de l'Aude. C, porte romaine. D, porte d'Orient. E, porte des navires. F, porte de la rivière.—1. Capitole.—2. Forum avec l'autel d'Auguste au milieu. — 3. Forum de Cornélius. — 4. École municipale.—5. Amphithéâtre.—6. Greniers publics.—7. Tavernes.—8. Fontaine publique.—9. Arcs de triomphe. — 10. Curie. — 11. Atelier monétaire. — 12. Temple de *Circius* (Kirck).—13. Temple de Bacchus.—14. Autel du génie protecteur de la ville. — 15. Temple de Minerve.—16. Temple d'Hercule. — 17. Temple de Saturne. — 18. Temple de Cybèle. — 19. Temple de Jupiter tonnant. — 20. Temple d'Apollon. — 21. Temple d'Auguste. — 22. Temple de la Concorde. — 23. Autel de Vulcain et piscine.—24. Bains publics.—25. Ateliers de teintureries.—26. Séchoir.

Portraits. Claude, né à Lyon; Antonin-le-Pieux, né à Nîmes; Caracalla, né à Lyon; gravés d'après des médailles antiques

Pl. lxxiii.—*Probus permet aux Gaulois de replanter les vignes.—Fête des vendanges.* Le dessinateur a voulu représenter les fêtes qui, sous le beau ciel de la Gaule méridionale, accompagnaient les vendanges lorsque Probus eut permis aux Gaulois de replanter les vignes arrachées par ordre de Domitien. (Voir liv. iii, ch. vii, p. 296.)

Pl. lxxiv.—*Monuments gallo-romains.*

Palais prétorial à Trèves. Ce palais, dont nous offrons deux vues à nos lecteurs, a été construit, à ce qu'on croit, du temps de Constantin-le-Grand : on le nomme aussi, nous ignorons pourquoi, *Porte Noire* ou *Porte de Mars* (*Porta Martis*). Deux arcades au rez-de-chaussée, deux étages ornés de fenêtres cintrées et de colonnes, et de chaque côté deux sortes de tours arrondies d'un côté et carrées de l'autre, ayant un étage de plus dans le même style, rendent ce monument, qui n'offre aucun des caractères d'un arc triomphal, moins remarquable par sa lourde architecture que par sa belle conservation. C'est dans ce vaste bâtiment qu'on a réuni les objets d'antiquités trouvés dans la ville.

Pl. lxxv.—*Monuments gallo-romains.*

I et II.—*Vue et plan du théâtre d'Orange.* (Vaucluse.) Le théâtre est, après l'arc de triomphe, le monument le plus remarquable de la ville d'Orange. Il était adossé à une colline dont la pente portait les gradins : il n'en reste que la façade, vaste muraille construite de pierres énormes liées entre elles seulement par leur masse et sans ciment. — Cette muraille, que surmonte une belle corniche, a quatre-vingts mètres de longueur, quarante mètres de hauteur et quatre mètres d'épaisseur. Elle était décorée de deux rangs d'arcades à plein cintre, entre lesquelles régnait un balcon qui n'existe plus.

III. — *Temple antique.* — V. *Tombeau antique à Vaison.* (Vaucluse.) Le temple jadis consacré à Diane est devenu une chapelle chrétienne.—Le tombeau antique est remarquable par sa masse et par les bas-reliefs encadrés qui le décorent. C'est dans un de ces bas-reliefs que se trouve sculptée cette voiture singulière à quatre roues que l'on remarque sur la chaussée romaine représentée pl. lxi.

IV.—*Porte Dorée* (à Fréjus). C'est une espèce d'arc triomphal de grande dimension construit pour servir de communication entre la ville et le port, à l'époque où *Forum Julii* était une des principales stations des flottes romaines.

Pl. lxxvi. — *Monuments gallo-romains.* — Statues et autres antiquités.

1. Statue antique de Vénus dite Vénus d'Arles. Cette belle statue, en marbre de Paros, a été trouvée à Arles. — 2. Jupiter, statue antique trouvée à Aix. — 3. Le dieu *Crepitus ventris*, statue antique trouvée près de Dijon. — 4. Monument mithriatique en forme de gaîne, représentant les douze signes du zodiaque. — 5. Cuve antique trouvée à Metz où elle sert de fonts baptismaux dans la cathédrale. Cette cuve, creusée et sculptée dans un seul bloc de porphyre, a deux mètres neuf cent vingt-deux millim. de longueur, un mètre cinq cent soixante-neuf millim. de largeur, et un mètre cent trente-six millim. de hauteur. Sa profondeur est de cinq cent quatre-vingt-quinze millim.; ses bords ont cent soixante-deux millim. d'épaisseur. — 6. Bas-relief antique représentant les trois déesses mères veillant au salut des provinces et des princes. Ce bas-relief est incrusté dans la façade de l'église d'Ainay à Lyon.



Pl. lxxvii. *Miracle de Simplicius, évêque d'Autun.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. iii, chap. ix, p. 318.)

Pl. lxxviii. — *Monument antique et d'origine incertaine.*

Pile Cinq-Mars, sur le bord de la Loire. — Ce monument qui a donné lieu à de grandes dissertations parmi les savants paraît être un de ces obélisques que les anciens gaulois employaient comme *colonnes limitantes*. Il était situé sur la limite du territoire des Andegaves et du territoire des Turons ; cinq colonnettes ou *marques* le surmontaient, il n'en existe plus que quatre, celle qui surmontait le sommet de la cape pyramidale a été renversée par un ouragan en 1751. Ce monument (n° 1) a environ vingt-neuf mètres de hauteur, cinq mètres seize cent. de largeur à sa base sur chaque face, et quatre mètres au-dessus du socle. Il est presque entièrement construit en larges briques formant un carré (n° 4) dont le centre est rempli par des morceaux des pierres noyés dans le mortier, genre de construction que les anciens nommaient *emplecton*, remplissage. La face qui regarde la Loire était décorée, dans sa partie supérieure, de douze mosaïques carrées dont quelques-unes sont encore bien conservées, et qui sont faites à l'aide de petits carreaux de différentes formes, disposés en dessins variés sur une couche de mortier blanc. — La *pile Cinq-Mars* est située sur la rive droite de la Loire à quatre lieues au-dessous de Tours. Nous ne rapporterons pas les discussions auxquelles elle a donné lieu ; on y a vu successivement un phare et un trophée. Nous avons exprimé notre opinion sur sa destination primitive. — Les piliers quadrangulaires en forme d'obélisques que les gaulois plaçaient à l'embranchement des routes et sur les points des frontières locales destinés à servir de marchés, étaient nécessaires à une époque où le sol était encore couvert d'épaisses forêts; ils étaient aperçus de loin et servaient à guider les voyageurs. — Depuis l'établissement de la religion chrétienne, les tours et les clochers des églises de village les ont rendus inutiles. — Il était naturel que, dans les premiers temps, ces pyramides fussent consacrées à Mercure ou à d'autres divinités locales. Nous en trouvons une preuve dans la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère ; il s'agit d'une autre pile qui existait sur les bords de la Loire. «Dans le bourg d'Amboise, dit l'écrivain du vi^e siècle, c'est-à-dire dans cette vieille forteresse qui maintenant est habitée par beaucoup de moines, vous avez vu une idole construite à grand frais et *une tour massive en pierres de taille polies, laquelle se terminait en cône très élevé*, et dont la grandeur majestueuse entretenait la superstition dans ce lieu. »

Nous offrons deux représentations différentes des mosaïques de la *pile Cinq-Mars*. Le n° 2, le plus exact à notre avis, est emprunté à un dessin de M. de La Saussaye, fait en 1834. Le n° 3 est tiré d'un mémoire de la Sauvagère. Ces mosaïques peuvent servir à faire connaître l'âge du monument, dont la construction est sans doute postérieure à l'établissement des Romains dans la Gaule. — Nous avons remarqué avec étonnement que quelques-unes des mosaïques (n° 2) de la *pile Cinq-Mars* se retrouvent sur le fronton du pignon de la croix de l'église Notre-Dame-du-Port, à Clermont. (V. pl. lxxxv.)

Pl. lxxix. — 1. *Guerrier franc,* d'après une peinture d'un manuscrit qu'on suppose être du ve au viie siècle, et qui se trouve maintenant en Angleterre. — 2. *Cavaliers gaulois*, d'après des fragments de poteries antiques découverts en 1802, près de Breteuil (Somme), dans l'emplacement de l'antique *Bratuspantium*. — 3, 4 et 5. *Cavalier hun. — Quade. — Gépide.* Costumes de Barbares d'après des gravures dont nous avons parlé. (Pl. xiii, p. 388.)

Pl. lxxx. — *Marche et invasion des Barbares.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. iii, ch. xii, p. 342 à 346.)

Pl. lxxxi. — *Monuments gallo-romains.*

I. *Ustensiles et vases antiques.* — 1. Agrafe. — — 2. Fibule. — 3. Bracelet. — 4. Clef. — 5. Bague avec son chaton. — 6. Lampe en forme de casque. — 7. Faucille. — 8 et 9. Stylet pour écrire. (Tous ces objets en bronze ont été trouvés en France dans diverses localités.) — 10. Vase et trépied en bronze. Meubles de toilette trouvés à Nîmes. — 11, 13, 14. Amphores de diverses formes, pouvant servir d'urnes funéraires ou de vases pour conserver les liquides trouvés en France en diverses localités. — 12. Vase de pâte noire décoré d'ornements en relief de couleur rouge trouvé près d'Amiens. — 15, 16, 17. Vases avec un couvercle trouvés dans des tombeaux. — 18. Vase en cuivre trouvé à Ville-Romain (Loir-et-Cher). — 19, 20. Vases funéraires existant au musée d'Orléans. — 21, 22, 23, 24. Vases funéraires et lacrymatoires trouvés dans le cimetière antique de Gabris, près de Glèvres (Loir-et-Cher).

II. *Casques, cottes d'armes et boucliers antiques.* — 25, 27. Cuirasses d'après des bas-reliefs enchâssés dans les murs de Narbonne. — 26. Cotte d'armes qu'on pourrait croire ouatée tirée d'un bas-relief antique trouvé à Arles. — 28. Autre cotte d'armes à côtes ou bandelettes de fer d'après un bas-relief des murs de Narbonne. — 29, 30, 31, 32, 33, 34. Boucliers de différentes formes d'après les bas-reliefs enchâssés dans les murs de Narbonne. — 35 et 36. Boucliers d'après des fragments antiques trouvés à Marseille. — 37, 38, 39 et 40. Casques de forme singulière qui se trouvent sur les bas-reliefs du tombeau antique de Saint-Remi.

Pl. lxxxii. — *Défaite d'Attila.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. iii, ch. xv, p. 368 et 369.)

Pl. lxxxiii. — *Costumes des Barbares. — Goth. — Suève. — Marcoman. — Vandale. — Hérule.* D'après les gravures de l'édition de Jornandès, dont nous avons parlé. (Pl. xiii, p. 388.)

Pl. lxxxiv. — *Fontaine de Saint-Féréol*, près de Brioude. Le monument qui recouvre cette fontaine ressemble à une allée couverte des druides. On dirait

que l'architecte gallo-romain a cherché à imiter l'architecture informe des Celtes. — Saint-Féréol est un illustre Arverne qui, étant préfet du prétoire des Gaules, défendit avec succès la Gaule méridionale contre Thorismund, roi des Wisigoths. (V. liv. III, chap. XV, p. 370.)

Vercingétorix, d'après un dessin de M. Eugène Delacroix. Il convient de comparer cette figure du héros gaulois avec la statue antique représentée pl. XXXIII.

Roi franc, d'après un bas-relief de l'église Notre-Dame-du-Port, à Clermont. L'inscription : *Suessiones*, écrite sur le vase, doit faire croire que l'artiste a eu le dessein de représenter Clovis I[er].

Pl. LXXXV. — *Architecture religieuse du* V[e] *au* X[e] *siècle*. Nous comptons dans un autre volume parler avec détails des premiers temps de l'architecture chrétienne en France.

L'église Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Ferrand, est un monument précieux de l'architecture romaine, au VI[e] siècle, le seul peut-être de ce temps qui soit bien conservé. Nous avons déjà indiqué (page 405) les rapports qui existent entre les bas-reliefs qui décorent le *pignon de la croix* et ceux de la *pile Cinq-Mars*.

Pl. LXXXVI. — *Sainte Geneviève exhorte et rassure les Parisiens*. (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. XV, p. 366 et 367.)

Pl. LXXXVII. — *Monuments gallo-romains*.

I. *Arcade romaine à Cahors*. (Lot.) Il existe aussi dans cette ville les ruines d'un cirque qu'on nomme le *Cirque des Cadurkes*.

II. *Ruines de Scarpona*. (Meurthe.) — Cette tour, seul débris de la ville antique, célèbre par le séjour d'Attila, se trouve dans une île formée par la Moselle. — On a incrusté dans ses murailles plusieurs bas-reliefs découverts dans les décombres de Scarpona, qui a été brûlée, en 960, par les Hongrois.

III. *Tour de César* (à Compiègne). Cette tour, au pied de laquelle l'illustre Jeanne d'Arc fut faite prisonnière, n'est pas considérée par tous les savants comme une construction romaine : quelques-uns prétendent qu'elle ne date que du XI[e] siècle.

IV. *Palais de Sextius et antiquités à Aix*. La façade de ce palais (n° 1), qui ressemble à celle du palais prétorial de Trèves (voir pl. LXXVI), est cachée par les bâtiments du palais de justice. — 2. La tour, qu'on appelait autrefois *Tour de l'horloge du palais*, est un ancien mausolée où l'on a trouvé trois urnes, deux de marbre et une de porphyre. — 3. La rotonde formée par huit colonnes de marbre vert cailloutė de blanc, a été détruite dans le XVI[e] siècle pour former le baptistaire de Saint-Sauveur, église métropolitaine d'Aix.

Pl. LXXXVIII. — *Monuments gallo-romains*.

Tombeau de Jovinus à Reims. Le sarcophage antique de marbre blanc, a huit pieds cinq pouces de longueur, quatre pieds six pouces de largeur et autant de profondeur. Il représente une chasse aux lions. Qu'il ait été le tombeau de Jovinus ou de tout autre illustre personnage, c'est toujours un beau morceau de sculpture antique. Il se trouvait autrefois dans l'église Saint-Nicaise ; lors de la démolition de cette basilique, il a été transporté d'abord à l'hôtel de ville et ensuite à la cathédrale ; on y a gravé cette inscription : *Cénotaphe érigé dans le* IV[e] *sièle à Flavius Jovin, Rémois, préfet des Gaules, chef des armées, consul romain ; transféré de l'église Saint-Nicaise à la fin du dix-huitième siècle, an* VIII (1800) *de la république*.

Pl. LXXXIX. — *Les Francs, célébrant la noce d'un de leurs chefs, sont surpris par les Romains*. (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. III, ch. XIV, p. 363.)

Pl. XC. — *Monuments de Childéric*.

Objets trouvés dans le tombeau de Childéric, à Tournay (voir p. 382). — 1. Monnaies franques de forme ovale. — 2. Coffret destiné à renfermer des tablettes pour écrire. — 3. Garniture du coffret vue de côté. — 4. Épée avec son fourreau. — 5. Poignée de l'épée. — 6. Ornement destiné à parer le front d'un cheval. — 7. Bracelet. — 8. Globe de cristal. — 9. Stylet pour écrire renfermé dans son étui. — 10. Stylet sorti de l'étui et fixé de façon à pouvoir être employé. — 11. 12. 13. Étui du stylet et stylet démonté. — 14. Anneau avec le sceau de Childéric. — 15. Anneau d'or uni. — 16 et 17. Abeilles d'or de différentes grandeurs.

Pl. XCI. — *Médailles gallo-romaines*.

Le grand médaillon représente le portrait des deux Tétricus, d'après un bas-relief antique trouvé à Nérac. — Ausone et Saint-Hilaire, évêques de Poitiers, sont copiés d'après des sculptures antiques. — Les quatorze autres portraits sont tirés de médailles antiques, or, argent ou bronze. — La médaille ayant la forme d'une cuisse de biche, ou d'un jambon, et dont on voit les deux faces représentées, est une médaille de la colonie de Nîmes. *Colonia Némausus*.

Pl. XCII. — *Monuments gallo-romains*.

Porte Noire (à Besançon.) — Cet arc de triomphe, situé près de la cathédrale à laquelle il sert comme de portique, est grandement mutilé ; il s'appuie sur une construction plus moderne, décorée de trois ou quatre bas-reliefs grossiers. On croit que l'arc antique qui est chargé de sculptures de fort bon goût, a été dédié à Crispus, fils de Constantin, qui affectionna Besançon et y fit un long séjour. Pendant quelque temps l'antique *Vesuntio* porta même le nom de *Crispopolis*.

Pl. XCIII. — *Architecture religieuse du* V[e] *au* X[e] *siècle*.

L'église de Saint-Saturnin, à Toulouse, fut bâtie du IV[e] au V[e] siècle, sur les ruines d'un temple d'Apollon Bélénus, et sur l'emplacement de l'ancien lac sacré de Tolosa (voir pl. III). La belle porte antique est une des portes latérales. — La châsse d'argent de saint Saturnin, que par abréviation le peuple de Toulouse nomme saint Sernin, représente l'église primitive. Nous ignorons si le tombeau gothique qui renfermait cette châsse existe encore : nous pensons qu'il a été détruit durant l'époque révolutionnaire.

PL. XCIV. — *Mariage d'Ataulfe et de Placidie.* (Voir, pour le sujet de cette vignette, liv. III, ch. XIII, p. 353.)

PL. XCV.—*Monuments gallo-romains.*

Costumes de porteurs d'eau, d'après un bronze antique. — Costumes de chasseurs et de voyageurs, d'après des bas-reliefs antiques. — Le pont de Brioude dont cette planche offre une vue et qui passait pour un ouvrage des Romains, a été détruit dans le siècle dernier.

PL. XCVI. — *Sac de Trèves par les Francs.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. III, ch. XI, p. 335.)

PL. XCVII. — *Architecture religieuse du Ve au Xe siècle.*

Cloître de Notre-Dame du Puy. (Haute-Loire.) L'église de Notre-Dame du Puy, dont nous aurons occasion de parler, est un des beaux édifices de l'architecture romane : il a été construit du IVe au IXe siècle.

Chapelle Sainte-Claire au Puy. Ce joli monument, où pendant long-temps on a voulu reconnaître un temple de Diane, paraît être un baptistère chrétien du IXe siècle.

PL. XCVIII.—*Funérailles de Childéric.—Clovis proclamé roi des Francs.* (Voir, pour l'explication de cette vignette, liv. III, ch. XVI, p. 382.)

PL. XCIX et C. — Ces deux numéros appartiennent à la grande carte de la Gaule romaine, que nous avons décrite et expliquée, p. 383.

BIBLIOGRAPHIE

DES AUTEURS MODERNES CITÉS DANS CE VOLUME

OU QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS PAR L'AUTEUR.

(Voir, pour les auteurs anciens, la note de l'avertissement.)

Historiens.

DOM MARTIN. — De la Religion des Gaulois. — Histoire de la Gaule.

G. PICOT. — Histoire des Gaulois.

SERPETTE DE MARINCOURT. — Histoire de la Gaule.

AMÉDÉE THIERRY. — Histoire des Gaulois.

P. A. DUFAU. — Histoire de la Gaule. (Introduction à l'Histoire générale de France, par Vely, Villaret et Garnier.)

LE DEIST DE BOTIDOUX. — Des Celtes antérieurement aux temps historiques.

LA TOUR D'AUVERGNE. — Origines gauloises.

LE BRIGANT. — Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes.

D'IBARCE DE BIDASSOUET. — Histoire des Cantabres.

G. DE HUMBOLDT. — Pruefung der Untersuchungen ueber die Urberwohner Hispaniens, vermittelst der Vaskischen Sprache.

NIEBUHR. — Histoire de la République romaine.

DE LUC. — Histoire du passage des Alpes, par Annibal.

W. F. EDWARDS. — Des Caractères physiologiques des Races humaines considérées dans leurs rapports avec l'histoire.

R. DE LA BERGERIE. — Histoire de l'Agriculture française. (Première époque. — Agriculture gauloise.)

TH. BERLIER. — Précis historique de l'ancienne Gaule. — Histoire de la Gaule sous la domination romaine.

NAPOLÉON. — Précis des guerres de Jules César.

DE BEAUFORT. — La République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome.

MONTESQUIEU. — Grandeur et décadence des Romains. — Esprit des Lois.

GIBBON. — Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.

SIMONDE DE SISMONDI. — Histoire de la chute de l'empire romain. — Histoire des Français.

MERMET. — Histoire de la ville de Vienne, durant l'époque gauloise et la domination romaine dans l'Allobrogie.

DEWEZ. — Histoire de la Gaule belgique.

CHATEAUBRIAND. — Études historiques. — Les Martyrs.

A. BEUGNOT. — Histoire de la destruction du paganisme en Occident.

FLEURY. — Histoire ecclésiastique.

DEPPING. — Histoire des expéditions maritimes des Normands.

MANDAJORS. — Histoire critique de la Gaule narbonnaise.

PAPON. — Histoire de Provence.

FAURIEL. — Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains.

NICOLAS BERGIER. — Histoire des grands chemins de l'empire romain.

P. SIRMOND. — Concilia antiqua Galliæ. — Notes et préfaces de Sidoine Apollinaire, des Chroniques d'Idace et de Marcellin.

MOKE. — Histoire des Francs.

DUBOS. — Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules.

DE SADE. — Histoire de la nation française. (Première race.)

DE PEYRONNET. — Histoire des Francs.

HENAULT. — Histoire critique de l'établissement des Français dans la Gaule.

LEBOEUF. — Éclaircissements sur l'histoire de France.

MABLY. — Observations sur l'Histoire de France.

GUIZOT. — Essais sur l'Histoire de France.

DANIEL. — Histoire de France. — Histoire de la milice française.

MEZERAY. — Histoire de France.

AUGUSTIN THIERRY. — Lettres sur l'histoire de France. — Dix ans d'études historiques.

LEGENDRE. — Mœurs et Coutumes des Français dans les premiers temps de la monarchie.

LEGRAND D'AUSSY. — Histoire de la vie privée des Français.

A. MONTEIL. — Histoire des Français des divers états.

Géographes, Archéologues et antiquaires.

SANSON. — Galliæ antiquæ Descriptio geographica. — Table méthodique pour les divisions des Gaules et de la France.

D'ANVILLE. — Géographie ancienne.

BARANTIN DE MONTCHAL. — Géographie de d'Anville.

HENRY. — Recherches sur la Géographie ancienne et les Antiquités du département des Basses-Alpes.

GRUTER. — Corpus inscriptionum.

A. BANDURI. — Numismata imperatorum romanorum.

MAFFEI. — Verona illustrata. — Galliæ antiquitates.

MONTFAUCON. — Antiquité expliquée. — Monuments de la monarchie française.

CAYLUS. — Recueil d'antiquités.

LA SAUVAGÈRE. — Recueil d'antiquités.

A. DE LABORDE. — Monuments de la France classés chronologiquement.

GRIVAUD DE LA VINCELLES. — Recueil de Monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule.

ALEX. LENOIR. — Musée des Monuments français.

MILLIN. — Monuments antiques inédits. — Voyage dans les départements du midi de la France.

DULAURE. — Histoire de Paris. — Dissertations dans les Mémoires de la Société royale des Antiquaires.

BOTTIN. — Mélanges d'archéologie.

A. DUMÈGE. — Monuments religieux des Volces Tectosages, etc.

WLGRIN DE TAILLEFER. — Antiquités de Vésone.

CHAMPOLLION-FIGEAC. — Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure.

MAUDET DE PENHOUET. — Recherches historiques sur la Bretagne.

MAHÉ. — Essai sur les Antiquités du Morbihan.

DE FRÉMINVILLE. — Antiquités de la Bretagne.

LAMBIEZ. — Histoire monumentaire du nord des Gaules.

DE CAUMONT. — Cours d'antiquités monumentales.

BRITTON. — Histoire du comté de Will.

CHORRIER. — Antiquités de Vienne.

NISARD. — Histoire de Nîmes.

MÉNARD. — Histoire des Antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs.

GRANJENT et DURAND. — Description des Monuments antiques du midi de la France.

VIETTI et REY. — Monuments romains et gothiques de Vienne en France.

MANGON DE LALANDE. — Essai sur les Antiquités de la Haute-Loire.

L. D'ALLONVILLE. — Dissertation sur les camps romains de la Somme.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DU PREMIER VOLUME.

